

TUFTS COLLEGE LIBRARY

Purchased

Bound Sept. 1911

63748

REVUE
DES
DEUX MONDES

LXXXI^e ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

REVUE
DES
DEUX MONDES

LXXXI^e ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME PREMIER

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—
1911

63748

MADemoiselle DE JESSINCOURT ⁽¹⁾

TROISIÈME PARTIE (2)

COMME L'IMPÉRATRICE !

I

Lorsque Isabelle sortit enfin du Sacré-Cœur, elle avait dix-huit ans. C'était déjà une vraie femme, et une petite personne très managée, très maîtresse d'elle-même, bien qu'elle eût parfois de ces brusqueries à la lorraine, qu'elle reprochait à sa tante, et qu'elle fût prompte aux coups de tête. Comme auparavant, elle venait passer toutes les vacances, et même une partie de l'été chez M^{lle} de Jessincourt. Elle s'y plaisait. D'abord, elle continuait à s'entendre parfaitement avec tante Louise; elle était, chez la vieille fille, plus tranquille et plus libre que chez sa mère. Et puis ce lui était une jouissance d'amour-propre que d'éberluer les gens d'Amermont par l'étalage de ses toilettes. Enfin elle retrouvait là Médéric Vilgrain, qui, lui aussi, passait ses vacances chez sa grand'tante, M^{me} Portenseigne, la veuve d'un avocat, dont il devait être l'héritier.

Ce Médéric était un garçon assez fat, mais de jolie tournure, et d'une figure que toutes les femmes s'accordaient à juger très distinguée. Son type, presque méridional, n'est pas excessivement rare en Lorraine. Grand, élancé, noir de cheveux, le teint pâle, le nez busqué, les lèvres saillantes et un peu grosses sous

(1) *Copyright* by Louis Bertrand, 1911.

(2) Voyez la *Revue* du 1^{er} et du 15 décembre.

un semblant de moustaches, il était bien d'un pays que les hordes espagnoles ont foulé pendant deux siècles. A distance, ce jeune Messin ressemblait à un Basque ou à un Castillan de Burgos. Avec un visage agréable, il n'était pas très intelligent, quoiqu'il fût lui-même, comme Isabelle, un chef-d'œuvre d'éducation. Seulement, chez la nièce de M^{lle} de Jessincourt, cette belle éducation se dissimulait sous des dehors de modestie apprise et sous un fond persistant de vivacité prime-sautière, tandis que, chez le neveu de M^{me} Laprairie, elle était, en quelque sorte, agressive à force d'être consciente d'elle-même. C'était un bon élève, en qui l'esprit pratique et la vanité se mêlaient à doses égales. Trois formules qui le résumaient tout entier revenaient continuellement dans sa bouche : « Bien mener sa barque, — avoir du cachet, — faire de l'effet ! » Nul doute qu'avec de tels principes, il ne réussit dans sa carrière. Travailleur acharné, il venait d'être reçu à Polytechnique.

Pour Isabelle Aubryon, ce jeune homme bien coiffé et si sûr de soi représentait l'idéal du mari : il incarnait tous ses rêves de pensionnaire. Éprise de ce futur officier, elle était sans cesse occupée de lui. Quand il était là, elle ne se mettait en frais que pour lui, elle affectait de n'écouter que lui. Elle le consultait même pour sa toilette, car Médéric se piquait de s'y connaître en élégances féminines : « Médéric, que pensez-vous de ce chapeau?... Ne croyez-vous pas, Médéric, qu'un chou, ou un effilé placé ici?... » Ce nom seul de Médéric la grisait, comme le plus poétique et le plus distingué qu'un jeune homme pût porter.

A peine arrivé chez M^{me} Portenseigne, il commença, cette année-là, par faire des visites, afin de montrer son uniforme tout neuf. A quoi s'occuper d'ailleurs, dans Amermont, sinon à faire des visites? Lorsque, le premier jour, vers six heures, il vint sonner chez M^{lle} de Jessincourt, il déclara superbement à Isabelle, qui était accourue pour lui ouvrir la porte :

— J'ai fait aujourd'hui quarante visites! Je termine par la meilleure!...

— L'intrépide! s'exclama M^{lle} Louise, en l'enveloppant d'un regard admiratif.

Isabelle ne dit rien. Elle était radieuse : elle devinait bien que, si, pour Médéric, cette dernière visite était la meilleure, sa présence à elle y était pour quelque chose.

Le lendemain, du haut du jardin de sa tante, dont la terrasse dominait la vallée de la Mance, elle l'aperçut qui se promenait au bord de la rivière. Il était en grand uniforme, — l'épée au côté, le claque à galon doré sur la tête, — et, de temps en temps, il se baissait, pour cueillir, du bout de ses gants blancs, un coquelicot ou un bouton d'or. De toutes les logettes de jardin éparpillées sur les pentes du vallon microscopique, on voyait parader, au milieu de la prairie, ce polytechnicien promis à un si bel avenir. Et les mères se disaient, en le voyant : « Celle qui l'aura sera bien heureuse ! » Isabelle, certaine qu'il n'était là que pour elle, défaillait d'orgueil. Elle avait envie de crier vers lui, d'agiter son mouchoir, pour qu'il lui répondit et que tout le monde sût bien que c'était elle qu'il avait choisie. Il ne se retourna pas vers la terrasse, où elle se morfondait. Mais, le soir, en passant devant la maison de Jessincourt, il déposa entre ses mains un gros bouquet de fleurs des champs. Elle en fut éperdue de bonheur. » Comme c'était délicat ! Il n'y avait que Médéric pour avoir des attentions semblables ! M^{lle} Louise, très émue, caressait déjà des projets.

Les deux jeunes gens ne se quittaient plus. Presque tous les jours, on dansait ensemble chez M^{me} de Ladrangé et quelques autres personnes qui avaient des filles à marier. Médéric était un valseur accompli : il ne valsait jamais qu'avec Isabelle Aubryon, la seule danseuse qu'il jugeât digne de lui : ce qui excitait bien des jalousies. Enfin, deux soirs par semaine, on se réunissait chez M^{lle} Borniche pour « faire de la musique... » Faire de la musique ! Il fallait entendre de quel ton M^{lle} Louise prononçait ces syllabes sacramentelles, lorsqu'elle disait à son amie, Eulalie Prose : « Isabelle est descendue chez M^{lle} Olympe, pour *faire de la musique* avec Médéric Vilgrain ! » Faire de la musique était, à ses yeux, une sorte de prérogative aristocratique, qui mettait le sceau à une éducation.

C'était pourtant une musique bien ordinaire que celle qui se faisait chez M^{lle} Olympe ! Médéric proclamait à tout instant qu'il dédaignait *le classique*, genre ennuyeux autant que difficile : il se limitait aux airs à la mode et même quelquefois, malgré sa précoce gravité et pour se donner des allures de Parisien, il risquait une de ces chansonnettes de café-concert qui commençaient alors à se répandre en province. Isabelle massacrait, avec un aplomb étourdissant, l'habituel répertoire des

jeunes filles de ce temps-là. Néanmoins, on était très fier de se rassembler cérémonieusement pour ces parties musicales.

Outre quelques amies d'Isabelle, il y avait là le neveu et la nièce de M^{lle} Borniche : l'un candidat à l'École forestière et plein de mépris pour l'École Polytechnique, l'autre, Clotilde Sibille, grande fille rousse et froide, aux manières un peu nigaudes : « On voit trop, disait la nièce de M^{lle} de Jessincourt, toute gonflée de son Sacré-Cœur, que Clotilde n'est jamais sortie ! » Médéric, d'ailleurs, ne condescendait même pas à la regarder. Il ne s'occupait que d'Isabelle. C'était toujours lui qui tournait les pages, lorsque celle-ci s'asseyait au piano :

— Eh bien ! jeunesse, lui disait M^{lle} Borniche, d'un ton narquois, jouez-nous votre grand morceau !

Isabelle, rieuse, excitée par le manège galant du polytechnicien, dont le bras frôlait son épaule, attaquait impétueusement *Les demoiselles de la Légion d'honneur*, « quadrille brillant, » ou bien, d'un air langoureux et sentimental, des ritournelles allemandes : *Le souvenir de Bade*, *Therese-waltz*, ou encore l'inévitable *Indiana*, son triomphe. La taille cambrée sur le tabouret, les yeux au plafond, elle déployait toutes ses grâces pour le beau Médéric. Mais elle n'était jamais si gracieuse qu'au moment où, dans un morceau de difficulté, elle croisait ses mains par-dessus le clavier, en plaquant des accords. Ce geste-là, qui se prêtait à de merveilleuses ondulations du buste, lui était particulièrement cher. Aussi répétait-elle souvent à la maîtresse de piano :

— Mademoiselle, je vous en prie, apprenez-moi un morceau où il y ait des changemens de mains !

Médéric la regardait avec complaisance exécuter ce mouvement difficile et charmant. Pendant ce temps, M^{lle} Borniche circulait au milieu des groupes de ses invités, tenant un plateau chargé de verres et flûtant d'une voix engageante :

— Allons, mesdemoiselles, un petit doigt de bordeaux !

C'était de simple thiaucourt ! Médéric et Isabelle se moquaient beaucoup du petit doigt de bordeaux de M^{lle} Borniche.

Ils daubaient aussi sur ses invités. Mais ils ne manquaient pas une seule de ces réunions, parce qu'ils recherchaient l'un et l'autre toutes les occasions possibles d'être en tête à tête. Chez M^{lle} Olympe, il leur était plus facile que chez leurs tantes de s'isoler : ils se dissimulaient dans un coin de la salle à manger, tandis qu'au salon une de ces demoiselles jouait, à son tour, son

grand morceau. On coquetait à l'envi. C'était à qui des deux éblouirait l'autre. Isabelle se prévalait de ses amies de pension, celles qui étaient riches ou titrées. Médéric exaltait l'École d'application, où il entrerait dans deux ans. Il décrivait l'uniforme de ses futurs camarades, contait leurs farces qui ahurissaient toujours les bourgeois de Metz. Récemment une bande joyeuse ne s'était-elle pas avisée d'une plaisanterie... hum, hum ! un peu rabelaisienne ! Un soir, ces messieurs avaient fait la courte échelle devant un magasin de nouveautés célèbre dans tout le pays, — la maison Luc. Le nom du négociant s'inscrivait en lettres d'or sur les deux côtés de la devanture. Eh bien, voilà ! on avait tout bonnement retourné les lettres de l'enseigne !... Stupeur, lorsque, le lendemain matin, les gens du quartier avaient lu à rebours ce nom de Luc si familier à tous les regards !

La bonhomie lorraine ne s'offusquait nullement de ces gaularies. Quant à Isabelle, elle trouvait ces jeunes gens bien spirituels, et encore plus Médéric Vilgrain, qui allait être un des leurs. Naïvement éprise, malgré sa rouerie de pensionnaire déjà très avertie, elle jouait franc jeu avec lui, tandis que le polytechnicien, très maître de soi et réservant son avenir, se prêtait simplement à une amourette qui flattait sa vanité et qu'il jugeait sans conséquences. Ses moindres galanteries prenaient pour elle l'importance de véritables déclarations, et les confidences qu'elle lui faisait sur ses goûts, ses inclinations, étaient, à ses yeux, autant de secrets, dont elle le rendait dépositaire. Leur intimité se resserrait de plus en plus : on en jasait dans Amermont. Maintenant, Médéric se présentait tous les jours, à deux heures, chez M^{lle} de Jessincourt, et il accompagnait ces dames à la promenade. Ce fut, pour Isabelle, tout un mois d'enchantement.

Et puis, brusquement, il ne vint plus. Une semaine se passa. La jeune fille se désespérait. M^{lle} Louise, qui, d'abord, avait cru à un simple caprice de la part du polytechnicien, finit par se froisser du procédé. Pour s'en éclaircir, elle s'en fut chez M^{me} Portenseigne, où elle savait que Médéric se trouvait encore.

Cette dame habitait, entre cour et jardin, une importante maison carrée et couverte d'ardoise : ce qui est un luxe en Lorraine. Mais, dès le seuil, on sentait un froid vous tomber

sur les épaules, rien qu'à l'aspect de la façade toute nue, de la morne cour où l'herbe poussait entre les pavés, de la trappe de la cave, qui se creusait, comme une caverne humide et verdie de moisissure, près de la porte d'entrée. De chaque côté de la porte, s'érigeaient, dans leurs caisses, deux grenadiers rabougris, que M^{me} Portenseigne avait coutume de faire transporter à l'église, aux jours de grandes fêtes. Ces feuillages exotiques, dépaysés dans la désolation de la courette, ajoutaient encore à la tristesse du logis.

La propriétaire se tenait constamment dans la « salle, » — vaste pièce qui communiquait avec la cuisine et dont tout un panneau lambrissé dissimulait deux alcôves contiguës. Sous un bonnet de dentelles à rubans violets, qui encadrait sa face ronde et apoplectique, en caraco et jupe de soie noire, elle était là, du matin au soir, assise dans un fauteuil de paille, entre les rideaux blancs d'une fenêtre. Le plancher ciré, où se reflétaient les pieds des chaises, semblait s'élargir autour d'elle, comme une nappe d'eau gelée.

Sans se lever de sa chaise, les deux mains jointes sur son caraco, elle accueillit M^{lle} de Jessincourt avec la hauteur qui sied à une personne riche et respectée non seulement par le monde dévot, mais par toute l'aristocratie locale. À la première allusion de la visiteuse à son neveu, elle s'empressa de trancher :

— Médéric ira demain vous faire ses adieux ! Il retourne à Metz !

Et, dépistant toute question délicate, elle expliqua posément qu'il devait assister, en qualité de garçon d'honneur, au mariage d'un de ses camarades de collège, qui épousait la fille d'un maître de forges d'Ars-sur-Moselle.

— Tôt ou tard, ajouta-t-elle, d'un air détaché, Médéric l'imitera ! Lui aussi, dans sa situation de fortune et avec son grade d'officier, il a le droit de prétendre à un parti très brillant !... Vous devez comprendre, mademoiselle, que ce n'est pas ici, à Amermont, dans votre entourage, ou dans le mien, qu'il peut trouver chaussure à son pied !

Ce « vous devez comprendre, mademoiselle ! » fut prononcé d'un ton si coupant que la tante d'Isabelle n'eut plus d'illusions à conserver. Il était impossible de lui signifier plus clairement que Médéric n'était point pour sa nièce. Et ainsi s'expliquait la

soudaine absence du jeune homme, sans doute morigéné par M^{me} Portenseigne.

Il vint, effectivement, le lendemain, faire ses adieux à ces dames. Son attitude contrainte, sa froideur voulue achevèrent d'affoler Isabelle, au point que M^{lle} Louise, qui avait hésité jusque-là, n'osa pas lui répéter les propos couverts de M^{me} Portenseigne. Médéric partit. Deux jours après, en coup de foudre, arriva une lettre de M^{me} Laprairie. Sans préambule, elle reprochait à Louise de ne pas savoir « garder une jeune fille. » Elle traitait Isabelle de dévergondée et l'accusait d'avoir fait « une cour indécente » à son neveu. La lettre se terminait par ces mots : « Si cette petite sotte s'imagine que Médéric va l'épouser, elle se trompe fort ! Quant à lui, il n'y pense guère ! »

M^{lle} Louise était consternée. Dans sa candeur, elle se jugeait extrêmement coupable, elle qui, ne soupçonnant point le mal, avait trouvé toute naturelle l'intimité de Médéric et de sa nièce, amis d'enfance ! Et voilà que, par une négligence impardonnable, elle l'avait laissée se compromettre aux yeux du monde et de la famille ! Quelle ne serait pas la fureur de la Commandante, quand elle apprendrait cet esclandre !... Isabelle, à qui le trouble de sa tante n'échappait point, voulait absolument savoir le contenu de la terrible lettre. M^{lle} Louise refusa d'abord, par crainte de lui causer une trop grande peine. Et puis, comme toujours, un sentiment contraire la décida : ne fallait-il pas ramener à la raison cette égarée, fût-ce en la froissant cruellement ? N'était-ce pas un devoir pour elle que de lui infliger cette dure leçon ?

Lorsque Isabelle lut la phrase brutale de M^{me} Laprairie : *Quant à lui, il n'y pense guère !* elle s'évanouit. Hélas ! elle, elle ne pensait qu'à cela !

Elle eut une crise de désespoir, qui dura jusqu'à la fin de son séjour à Amermont. M^{lle} de Jessincourt, impuissante à la consoler, la regardait souffrir, avec un mélange de stupeur et de compassion. Elle se rappelait ses propres souffrances à l'époque d'une crise pareille et elle s'étonnait qu'une autre pût pâtir autant qu'elle-même avait pâti. Cependant elle éprouvait, à voir cela, une satisfaction secrète, qu'elle n'osait pas s'avouer, et elle acceptait comme une sorte de réparation de justice de constater que sa disgrâce n'avait pas été une exception trop unique et que d'autres aussi étaient sevrées d'amour. Ce qu'elle avait enduré

en silence et en s'imposant une affreuse contrainte, cela s'étalait librement devant elle, avec tout l'emportement de la jeunesse. C'est pourquoi, malgré ses retours amers sur elle-même, sa pensée était sans cesse avec cette petite âme endolorie. Elle connaissait par expérience que ces chagrins juvéniles, dont on se moque, atteignent à une acuité, à une profondeur, que l'âge mûr ne conçoit même plus. A cet âge-là, on ne souffre pas seulement avec son cœur, mais avec son être tout entier. Le moindre froissement équivaut à un écrasement total; et, au moindre arrachement, c'est comme si le monde, tout à coup, vous manquait. Endurcie maintenant et résignée, M^{lle} Louise s'affligeait de sentir tarie en elle la source de douleur et de ne plus pouvoir accompagner que par la ferveur de ses souvenirs le tourment qu'elle aurait voulu partager.

Un soir de septembre, comme la nuit était douce, la tante et la nièce s'étaient assises dans le jardinet. La chandelle venait de s'éteindre sur le buffet de la salle à manger. M^{lle} Louise, machinalement, récitait son chapelet. Isabelle, muette, rêvait, le coude appuyé sur le mur de la terrasse. Ce n'étaient plus, entre elles, les causeries joyeuses et confiantes d'autrefois. Chacune s'absorbait de son côté, — la vieille fille, dans ses réflexions, Isabelle, dans son chagrin.

Il faisait nuit noire. On n'apercevait, au loin, que les ondulations confuses de la forêt, qui formait une grande tache sombre sur le fond plus clair du ciel, — et, tout près, au creux du vallon, le vague scintillement de la rivière sous les étoiles. Mais, pour les yeux d'Isabelle, une image lumineuse se découpait dans toutes ces noireurs, — la silhouette d'un jeune homme, qui, là-bas, dans la prairie de la Mance, se penchait pour cueillir une fleur... Soudain, elle poussa un sanglot aigu et se mit à pleurer convulsivement.

M^{lle} Louise bondit de sa chaise, lui prit la tête entre ses mains :

— Mon enfant, qu'as-tu? Pourquoi pleurer ainsi? Tu me désoles!...

Elle savait trop bien ce qu'avait Isabelle! La jeune fille, qui pleurait toujours, ne répondit point. Alors, devant ce silence obstiné, elle chercha des mots bien tendres pour l'apaiser. Mais les mots ne lui venaient point, ou, quand ils venaient, elle avait peur de les prononcer. Une pudeur invincible les étrangeait

dans son gosier. C'était l'éternelle tragédie, où elle se débattait depuis son enfance. Un bâillon avait été mis sur sa bouche, et, sous ce bâillon, elle étouffait de tendresse inexprimée. Pour dire quelque chose quand même, elle trahit sa pensée et son cœur, elle lui parla de devoir, l'exhorta à la sagesse, à la raison. Isabelle se révolta :

— Tu sais bien, tante, que c'est impossible!... Voyons! toi... est-ce que tu n'as jamais rien ressenti... de ce que je ressens?

M^{lle} Louise tressaillit : ce fut, pour elle, un coup en pleine poitrine. Quelqu'un avait deviné ce qu'elle taisait depuis si longtemps! Instantanément, sa blessure fermée s'était rouverte. Dans les ténèbres du jardin, qui semblaient encourager son aveu, elle répondit simplement :

— J'ai été comme toutes les autres!

Elle dit cela, avec un tel accent de détresse qu'Isabelle tressaillit à son tour : une douleur pire que la sienne venait de passer près d'elle! Cette confession, chuchotée dans la nuit, tinta à ses oreilles plus lugubre que la plainte d'un naufragé qui crie sans espoir, au milieu de la houle et de la tempête, son désir de vivre.

Émue de pitié, dans un élan de sympathie fraternelle, la jeune fille embrassa sa tante. Mais déjà M^{lle} Louise se raidissait contre l'émotion. Elle prononça, d'une voix brisée :

— Allons, mon enfant, ne pleure plus!... Tu en retrouveras un autre, toi!

II

Au commencement de l'hiver suivant, sans que rien pût faire prévoir cette catastrophe, M^{lle} Victoire de Jessincourt trépassa.

Un samedi, la mère Fricquegnon, sa femme de ménage, ayant, par hasard, lavé le corridor, ouvrit la porte d'entrée et la fenêtre du salon, afin d'activer le séchage du plancher. Bien qu'elle fût dans le courant d'air, M^{lle} Victoire, subjuguée par sa gourmandise, ne quitta point le poêle tout rouge, où cuisaient au four les deux pommes-reinettes qu'elle avait l'habitude de manger vers dix heures : cet en-cas lui permettait de patienter jusqu'au déjeuner. Armée d'un petit couteau, dont la lame usée

hochait dans un manche en os, elle surveillait amoureusement ses deux pommes, tâtant avec la pointe du couteau la peau ris-solée et juteuse, pour s'assurer qu'elles étaient à point. Tout à coup, elle toussa, agita furieusement son bâton, en criant contre la mère Fricquegnon, qui s'empressa de fermer porte et fenêtre. Le soir, elle eut une quinte terrible, à lui faire sauter les yeux hors des orbites. Le lendemain, une pneumonie se déclara, qui prit tout de suite une tournure inquiétante.

Vu la gravité de la circonstance, M^{lle} Louise se décida à « faire jouer le télégraphe : » elle envoya deux dépêches, l'une à sa sœur, l'autre au capitaine Alphonse de Jessincourt, qui venait justement d'être nommé à Paris.

Le lundi matin, la Commandante, flanquée de sa fille, débarqua de la diligence, devant *l'Hôtel de la Sirène*. Toutes deux étaient déjà en grand deuil : ce qui excita les commentaires d'Amermont. « Vraiment, ces Aubryon étaient bien pressées d'enterrer leur tante ! » Cependant le médecin affirmait que M^{lle} Victoire ne passerait pas la semaine.

Quand Adeline le sut, elle ne prit pas la peine de dissimuler ses sentimens. Immédiatement, elle interrogea sa sœur sur les dispositions testamentaires de la mourante. Louise déclara, — ce qui était vrai, — qu'elle en ignorait tout. Adeline, emportée par son imagination, n'avait pensé qu'à cela, tout le long du chemin, entre Metz et Amermont. D'avance, elle avait arrangé les choses dans sa tête. Le capitaine serait avantage, comme chef de la famille : c'était plus que probable ! Mais elle s'attendait à toucher, pour sa part, au moins une vingtaine de mille francs. Là-dessus, elle rachèterait, dans le mobilier de sa tante, quelques pièces qu'elle convoitait depuis longtemps. Et elle voyait déjà son fermier, le père Chottin, emballant tout cela dans sa charrette, pour le transporter rue Mazelle...

D'heure en heure, l'état de la malade empirait. Les deux sœurs, à tour de rôle, se relayaient à son chevet, dans la chambre surchauffée par le poêle de faïence, où mijotaient des tisanes. Étouffant sous sa graisse, la face congestionnée de fièvre, M^{lle} Victoire gisait dans un lit Empire, surmonté d'un baldaquin à courtines de molleton très épaisses. Entre l'écartement des rideaux, on apercevait, dans la blancheur des oreillers, son nez formidable et ses bajoues rubicondes, qu'illuminait un sourire de béatitude. Elle délirait, mais des visions

riantes égayaient son délire. Lorsque la Commandante s'approcha de son lit, elle se mit à geindre; puis, remarquant à la main de sa nièce un sac de papier tout gonflé par le bonnet qu'elle avait apporté pour la nuit, elle se trémoussa, en poussant de petits cris de jubilation :

— Ah! ah! Je suis sûre que tu m'apportes un cuissot de chevreuil! Voici le temps du gibier!... Dis-moi, ma chère, ton mari a fait bonne chasse?

Car elle se croyait attablée devant un perpétuel festin et ne recouvrait sa connaissance que pour gémir sur la médiocre qualité des friandises qu'on lui présentait. Elle réclamait des poires-duchesses avec insistance, récriminait sans cesse contre sa femme de ménage :

— Croiriez-vous, cette mâtine de Fricquegnonne ne m'achète au marché que de mauvais *au-vent*!

Pendant ces divagations, la Commandante inspectait le mobilier. Il n'avait rien de luxueux, ni de bien remarquable, en vérité. Mais parmi ces meubles et ces objets quelconques, elle choisissait certaines vieilleries auxquelles elle attribuait une valeur : d'abord les portraits de famille, puis le lit Empire, où râlait M^{lle} Victoire, avec le baldaquin à couronne de cuivre; une table d'acajou recouverte d'un tapis de soie verte qu'on avait taillé dans la robe d'une grand'mère; un jeu de solitaire, énigmatique et inutile, personne ne sachant plus y jouer; mais cette raquette d'ébène percée de petits trous que bouchaient de mignonnes chevilles en vermeil éblouissait la Commandante; enfin, au milieu de la cheminée, entre deux flambeaux d'argent, une pendule de marbre rose, qui symbolisait le Temple de l'Amour et qu'entourait, sous un globe arrondi comme une mitre d'évêque, tout un peuple lilliputien de figurines allemandes en verre coloré : des bergers et des bergères avec leurs troupeaux, des janissaires coiffés du turban, des troubadours et de jeunes seigneurs à perruques et à culottes courtes. Ces brimborions plus éclatans que des enluminures fascinaient particulièrement Isabelle qui, rôdant, avec sa mère, par la chambre de l'agonisante, la suppliait de les racheter : elle s'en était si souvent amusée, quand elle était petite!

Le dernier soir, on dut écarter la jeune fille, tellement le délire hilarant de M^{lle} Victoire devenait scandaleux : élevée dans l'aimable liberté du siècle précédent, elle était femme à ne point

mâcher ses expressions. Ses idées de bombances l'obsédaient continuellement. Entre deux spasmes, elle roucoulait, d'une voix rauque :

— Allons ! moi, je déplie ma serviette ! Et Dieu devant !... Ah ! ma chère, quel *frischtick* !... oh ! les beaux, les gros !... Et des petits pois, des asperges, des champignons !... un coulis d'écrevisses !... ah ! m'Dieu ! une truite saumonée !... à se mettre à genoux, ma chère !...

Soudain, elle partit d'un fou rire :

— Chevalier, taisez-vous !... Ah ! vous en avez de bonnes ! C'est trop fort ! Je pâme ! Je pâme !

M^{lle} Louise, stupéfaite, se souvint d'un chevalier de Bouligny, qui, d'après la chronique d'Amermont, aurait autrefois courtisé sa tante. Et, malgré l'indécence de la chose en un pareil moment, elle se laissait gagner par le fou rire de M^{lle} Victoire. Celle-ci se convulsait en de tels soubresauts de gaieté, qu'il était impossible de résister à la contagion. Ce fut au point que M. l'archiprêtre Schwob, mandé en toute hâte, renonça à la confesser. Il se borna à lui administrer l'Extrême-Onction. Elle expira à l'aube, les traits reposés, épanouis, la bouche entr'ouverte, comme pour déguster un plat suprême. M^{lle} Victoire de Jessincourt était morte à table, ainsi qu'elle avait vécu.

Dans la matinée, le capitaine arriva. La Commandante, incapable de maîtriser son impatience, venait de courir chez le notaire, M^e Bastien, qui détenait le testament. Elle revint écumante, criant, dès l'escalier, que c'était une infamie ! Sa tante la déshéritait ! Toute la fortune, avec le mobilier, était léguée au capitaine, sauf trente mille francs dévolus à Louise.

Sans même saluer son cousin, elle déclara à sa sœur qui était, avec lui, dans le salon :

— Je m'en vais ! Je repars pour Metz ! Je n'assisterai pas à l'enterrement ! Du moment qu'elle me renie, moi je la renie aussi !... Ah ! elle peut compter que je porterai gaîment son deuil !...

M^{lle} Louise, affolée par cette sortie, s'empessa de fermer la porte de la chambre mortuaire qui était entre-bâillée. Elle s'efforçait vainement de calmer la Commandante ; celle-ci ne voulait rien entendre et semblait animée surtout contre le capitaine. Elle le toisa du haut en bas, en répétant :

— Je m'en vais !... Je vous laisse ensemble tripotter vos affaires, puisqu'il paraît que vous êtes les héritiers !

— Ah çà ! dit le militaire, nous prenez-vous pour des voleurs ? Soyez polie, sacrebleu !

M. Alphonse de Jessincourt articula son juron avec une telle vigueur que la Commandante, intimidée, se retourna contre Louise :

— En tout cas, dit-elle, ce n'est pas à toi, c'est à moi que cet argent-là devait revenir, moi qui ai des charges... une fille à marier !

Aussitôt, Louise lui opposa son éternel argument :

— Mais puisque tout cela reviendra à Isabelle, quand je n'y serai plus !

— Tu te moques de nous ! riposta la Commandante, en riant d'un rire suraigu : tu nous enterreras tous ! Une vieille fille comme toi, qui n'a jamais eu de soucis, cela vit quatre-vingt-dix ans ! Vraiment, ça nous fait une belle jambe, ton héritage !

— Je n'ai pas à t'entretenir de mes intentions, dit M^{lle} Louise : ce qu'il y a de sûr, c'est qu'Isabelle n'aura pas à regretter les dispositions de ma tante ! Je sais ce que j'ai à faire !

Ces paroles, grosses de promesses, apaisèrent un peu la Commandante.

— Allons, belle dame, soyez gracieuse ! conclut le capitaine, en la prenant par la taille.

Il était tout guilleret de l'aubaine qui venait de lui tomber. Jovial et bon enfant de son naturel, il avait l'habitude de taquiner Adeline, chaque fois qu'ils se rencontraient. Lui seul était capable de la dérider, en plaisantant ses colères furibondes. D'ailleurs, les galanteries soldatesques et les façons avantageuses du cuirassier ne déplaisaient pas à la Commandante. A un certain moment, il avait même été question d'un mariage entre elle et son cousin Alphonse. Mais alors il était simple sous-lieutenant et sans fortune.

Il la poussa doucement vers un fauteuil, la força à s'asseoir :

— Ne crions plus, belle cousine ! Ne nous en allons pas !

Et, se campant devant elle, le torse bombé sous les aiguillettes de sa tunique :

— Voyez-vous, ma chère, c'est un gaillard comme moi qu'il vous aurait fallu pour soigner vos nerfs !

Il éclata de rire, embrassa cavalièrement la Commandante, qui se débattait, en bougonnant :

— Vous êtes inconvenant, Alphonse !... Je vous en prie ! Un jour comme celui-ci !...

Néanmoins, ce fut grâce à lui qu'elle consentit à rester. Il lui représenta quel scandale elle causerait dans Amermont, en refusant d'assister à l'enterrement, et aussi quelle maladresse ce serait : tout le monde saurait ainsi qu'elle était déshéritée et, par conséquent, Isabelle, ce qui nuirait plus tard à l'établissement de la jeune fille.

Elle partit cependant le jour même des obsèques, laissant Isabelle chez sa sœur, pour racheter à la vente de M^{lle} Victoire les objets qu'elle convoitait. Le capitaine passa huit jours à Amermont, le temps de liquider la succession. Il était l'hôte de M^{lle} Louise : ce dont celle-ci se montrait extrêmement fière. Quant à Isabelle, elle recherchait avidement sa compagnie. A peine remise de son grand chagrin d'amour, elle accueillait, avec la mobilité de son âge, toutes les distractions qui s'offraient. Elle prêtait une oreille toujours complaisante à la faconde et aux vantardises du capitaine, et, secrètement, elle l'admirait.

M. Alphonse de Jessincourt était certes un beau type de soldat lorrain, un vrai fils de ce pays, qui, avec l'Alsace, fournissait alors aux corps d'élite de la cavalerie près du tiers de leurs contingens. Malgré ses quarante-huit ans, il conservait toute la fringance d'un jeune maréchal des logis. Son encolure élargie, ses joues plus carrées, ses grosses moustaches toujours blondes lui donnaient seulement un aspect plus martial. C'avait été un grand mauvais sujet et un grand gâcheur d'avenir que ce cousin Alphonse. Au sortir du collège, ayant échoué à tous ses examens et tâté divers emplois, il avait fini par s'engager dans les cuirassiers. Trouvant qu'il n'y avançait pas assez vite, en désespoir de cause, il s'était précipité dans la gendarmerie, qui lui ménageait de nouveaux déboires. Au coup d'État, il avait accepté avec enthousiasme de permuter encore une fois et de rentrer dans son régiment, le 1^{er} cuirassiers de la Garde, où la protection d'un parent éloigné, devenu un des hauts dignitaires de l'Empire, lui promettait une carrière plus brillante.

Mais son indolence et ses habitudes de dissipation entravaient toujours son avancement. Lorsque, vers la quarantaine, il parvint au grade de capitaine, il était cousu de dettes et ne

pouvait guère prétendre à monter plus haut. Alors, comme beaucoup de ses camarades, il avait épousé la fille de son plus gros créancier, — un cafetier de Melun, qui tenait le cercle des officiers. Dans Amermont, on ignorait à peu près cette mésalliance, tant M^{lles} Victoire et Louise l'avaient enveloppée d'embellissements. Dans la famille même, on ne savait rien de l'intruse, qui n'avait fait aucune visite de noces, — sinon qu'elle s'appelait Julie et qu'elle était très douce de caractère. Elle avait donné deux garçons au capitaine.

Pendant tout son séjour à Amermont, M. Alphonse de Jessincourt, grisé par son héritage, fut encore plus loquace que d'ordinaire. Sa récente nomination à Paris lui avait aussi tourné la tête. Il ne parlait que des réceptions des Tuileries et des fameux diners qu'il y faisait à la table des officiers de service. On mangeait dans de la vaisselle en porcelaine de Sèvres. On avait des cigares à discrétion, et, quant à la fine champagne que le maître d'hôtel vous versait, jamais il n'en avait bu de pareille, — et Dieu sait pourtant s'il était connaisseur!...

Maintenant qu'il se croyait riche, il formait des projets grandioses : il allait louer un autre appartement, dans une maison neuve, au bout de la rue de Grenelle, à deux pas de l'Exposition, qui allait s'ouvrir au printemps... Ah ! l'Exposition ! le capitaine en annonçait des merveilles. Le monde entier en était révolutionné. Et il énumérait tous les souverains que l'Empereur y avait invités ! Que de fêtes en perspective ! quel étalage de luxe, de curiosités, d'attractions de toute sorte !

— Vous y viendrez, Louise ! dit-il impétueusement à sa cousine.

— Je n'y pense guère, dit-elle. A mon âge, on ne voyage plus.

— Oh ! tante, nous irons ! supplia Isabelle, dont les yeux s'enflétraient aux descriptions du capitaine.

M^{lle} Louise la rembarra d'un ton sévère :

— Je ne te comprends pas, dit-elle. Comment ! Au lendemain de la mort de ta tante, tu rêves déjà de t'amuser!... Et puis, ce n'est pas raisonnable : il faut songer à ton avenir !

L'idée parut condamnée sans appel. Alphonse, sitôt la vente terminée, regagna sa garnison et Isabelle retourna à Metz, malgré les instances de M^{lle} Louise, qui aurait bien voulu la garder. Mais la jeune fille dédaignait maintenant « ce trou

d'Amermont. » Si désagréable que lui fût le logis maternel, elle s'y résignait, plutôt que de renoncer aux plaisirs de la ville. M^{lle} Aubryon devenait de plus en plus mondaine.

Lorsque, aux vacances de Pâques, elle revint chez sa tante, M^{lle} Louise fut tout ébahie de ses allures nouvelles. Elle était bien guérie de sa passionnette pour Médéric Vilgrain. Non seulement elle n'y faisait pas la moindre allusion, mais elle affectait le scepticisme d'une personne désabusée, désormais supérieure aux enfantillages du sentiment. Ses manières étaient à la fois tranchantes et frivoles. Elle s'exprimait sur tout avec légèreté. Rien n'avait d'importance à ses yeux, si ce n'est la toilette. Sur ce chapitre, elle ne tarissait pas. Elle se passionnait pour un chiffon, pour un bibelot à la mode, — et le nom de M^{me} Oliviero, la grande couturière de la rue Tête-d'Or, tintait à tout propos dans ses discours, comme celui d'une fée prestigieuse et toute-puissante. Elle en étourdissait M^{lle} Louise, qui l'écoutait éblouie et méfiante. En passant par sa bouche, ce nom-là devenait étrangement sonore et mélodieux, il chatoyait, étincelait, fulgurait, comme un écrin entr'ouvert, ou comme une robe de bal.

Le lendemain de son arrivée, elle arbora un costume qui sortait précisément de chez M^{me} Oliviero, et dont elle était enchantée : une jupe courte en drap vert d'eau à triple volant, qui découvrait les bottines et même un peu des bas. Le corsage pareil, très court aussi, était serré par une ceinture à boucle de cuivre. Une cravate masculine ornait le col boutonné sous le menton. Et le tout s'accompagnait d'un minuscule toquet à ruban vert crânement posé sur un lourd chignon qui recouvrait la nuque. Enfin, des boucles d'oreilles en poire allongeaient drôlement l'ovale de sa figure.

Quand M^{lle} Louise la vit dans cet accoutrement, elle poussa de hauts cris. Accoutumée aux corsages en pointe, aux robes tout unies et largement étoffées qu'on portait sous Louis-Philippe, elle trouvait souverainement indécent le retroussis de cette jupe à fanfreluches. Ce corsage étriqué comme un gilet, ce chapeau et cette cravate d'homme révoltaient son goût et ses pudeurs.

— Tu as l'air d'une *coureuse* ! dit-elle : jamais de la vie je n'oserai me montrer dans la rue avec toi !...

Isabelle, en riant, pirouetta sur ses talons :

— Voyons, tante Loute! Nous ne sommes plus au temps de M^{me} Claës!... Et puis, d'ailleurs, c'est l'Impératrice qui a mis ces jupes courtes à la mode!...

— L'Impératrice!

— Mais oui! Tu ne lis donc pas les journaux?...

— Eh bien! répondit M^{lle} Louise, navrée, je ne m'en dédis pas: ce sont des toilettes de *coureuses*! Tu vas me faire le plaisir de remettre la tienne dans ta malle! Chez ta mère, tu t'arrangeras comme tu voudras, mais, chez moi, j'entends que tu t'habilles comme une jeune fille honnête.

Et elle grommela entre ses dents:

— ... d'autant plus que c'est moi qui paie la note de la tailleuse!

La nièce dut obéir. M^{lle} Louise, dès que les principes étaient en jeu, se piquait d'une fermeté inflexible, que son cœur finissait toujours par démentir. Isabelle, de son côté, était bien certaine que, petit à petit, elle réussirait à convertir sa tante aux élégances comme aux idées nouvelles, et même qu'au fond M^{lle} de Jessincourt ne demandait qu'à se laisser persuader. Quotidiennement, elle la suggestionnait, la flattait, l'entourait d'une atmosphère de coquetterie et de futilité. Si la vieille fille pénétrait, le matin, dans la chambre de sa nièce, elle la surprénait en train de rouler des papillotes sur un bâton vernissé. La main enduite de pommade, elle collait les faux cheveux autour du bâton, puis elle les lissait complaisamment avec une petite brosse:

— Et voilà à quoi tu occupes tes matinées! grondait la tante. Ma pauvre enfant, j'ai bien peur que tu ne sois jamais qu'une désœuvrée!

Mais Isabelle détachait lestement du bâton la papillote luisante et se l'accrochait sous son chignon:

— Regarde, tante, comme c'est joli!... Sais-tu que ça tirait très bien, à toi aussi!

Et, malgré les protestations de tante Loute, elle lui piquait sous sa natte la boucle pendillante; puis, avec une mimique enjôleuse, elle la forçait à se contempler dans la glace.

Le pire, ce fut la découverte d'un engin qu'Isabelle avait soigneusement dissimulé jusque-là. Un dimanche qu'elles se préparaient toutes les deux pour la grand'messe, M^{lle} Louise aperçut, suspendu à l'espagnolette de la fenêtre, quelque chose

comme une moitié de cloche, — une cloche de toile extraordinairement renflée par en haut. Avec des mines pudibondes, elle toucha la carcasse métallique, tendue d'une étoffe rouge et brillante :

— Qu'est-ce que c'est encore que cet *affutiau*-là ?

— Mais, ma tante, c'est mon cul-de-Paris !

— Ton quoi?... demanda la vieille fille suffoquée.

Elle n'osait pas achever, tant l'expression lui paraissait inconvenante. Isabelle, qui retrouvait son aplomb, expliqua :

— Eh bien, oui ! Mon cul-de-Paris ! C'est comme cela que ça s'appelle ! On ne porte plus de crinolines ! C'est bon pour tes dames d'Amermont !

Incontinent, elle se le noua autour de la taille, et, quand elle eut passé sa robe par-dessus, M^{lle} Louise, déconcertée, dut convenir que, tout de même, ce n'était pas trop ridicule.

Ce dernier coup emporta ses résistances. Bientôt, elle permit à Isabelle d'exhiber sa jupe courte, et, s'y étant habituée, elle accepta toutes les excentricités de sa mise. Alors, la jeune fille, sentant que le moment était venu, lui insinua doucement l'idée sournoise qu'elle caressait depuis le passage du capitaine de Jessincourt :

— Dis, tante, nous irons à l'Exposition?... puisque tout le monde y va !

M^{lle} Louise feignait de ne pas l'entendre, ou bien elle continuait à lui opposer les mêmes prétextes : leur deuil encore si récent, la dépense d'un pareil voyage ! Il valait mieux garder cet argent pour son trousseau !

— Je t'assure, ma tante, disait la jeune fille, qu'aujourd'hui on ne fournit plus de trousseaux comme autrefois !

— Alors ce sera pour ta dot !

— Mon Dieu ! mille francs de plus ou de moins, qu'est-ce que cela fait... Je ne parle pas pour moi, mais pour toi, pauvre tante Loute ! A quoi te sert-il d'avoir hérité, si tu vis comme une recluse, comme une pauvre ! Dire qu'à ton âge, tu n'as pas encore visité Paris !... Et puis, songe un peu : nous verrons l'Impératrice !

Ces paroles astucieuses troublaient M^{lle} de Jessincourt. Cela remuait en elle une foule de vieux désirs mal ensevelis. Maintenant, il était en son pouvoir de réaliser quelques-uns de ses rêves : voyager, admirer de belles choses, approcher peut-être

de la souveraine à qui elle avait voué un culte ! Quelle tentation !

Isabelle, connaissant son faible, lui montait habilement l'imagination, attaquait la rigidité de ses principes. Elle la corrompait avec un cynisme candide. M^{lle} Louise refusait toujours, mais sa volonté fléchissait.

Enfin une considération inattendue emporta son assentiment. De son ton le plus sérieux, Isabelle lui dit un jour :

— Vois-tu, ma tante, il est indispensable que je sorte ! Maman répète que ce n'est pas en restant à la maison que je trouverai un mari ! Et, naturellement, à Paris...

Cette raison illumina M^{lle} Louise : Paris, subitement, lui apparut comme une pépinière d'épouseurs. Elle avait, au moins, rencontré une excuse suffisante pour mettre sa conscience à l'aise et justifier, à ses propres yeux, cette fugue, dont elle s'effrayait vaguement, qui prenait, pour elle, les proportions d'une débauche. A partir de ce moment, sa résolution fut arrêtée, mais elle hésitait encore à en faire l'aveu : comment allait-on juger sa conduite dans son monde, où l'Exposition était âprement critiquée ?... L'Exposition ! « Une ribote internationale ! » persiflait la comtesse d'Hatrise, qui avait lu le mot dans sa gazette. Les personnes bien pensantes n'y allaient point. Dans tout Amermont, on ne citait comme devant y aller qu'un vétérinaire mal noté pour ses opinions républicaines et deux vieilles demoiselles, les filles d'un brasseur, qu'on ne « voyait » pas et dont l'une, l'aînée, avait eu, disait-on, « un malheur ! » M^{lle} de Jessincourt aurait-elle le courage de se joindre à un semblable trio ?...

Un matin, la Liffoisie, en déposant ses deux seaux d'eau sur le seuil de la cuisine, annonça, tout époumonée :

— Vous savez, mademoiselle ?... Les de Ladrage vont à l'Exposition !

Isabelle bondit :

— Tu vois, tante ! Jeanne de Ladrage va à l'Exposition ! Je suis sûre que toutes mes amies de pension y vont aussi ! Il n'y a que moi, il n'y a que moi...

M^{lle} Louise réfléchissait : M. de Ladrage, en somme, n'était qu'un fonctionnaire ! Il était naturel qu'il s'associât à une manifestation que l'on représentait comme l'apothéose du régime impérial. Cependant, il était reçu dans la société !...

Une dernière fois, elle recommença mentalement ses calculs. Oui! sa bourse était faite! Soudain, elle se laissa choir sur une chaise, tant son émotion était forte, — et elle soupira :

— Allons! j'y consens!

Éperdue de joie, Isabelle embrassa sa tante. La Liffoisie, de ses gros yeux écarquillés, regardait la scène, en s'indignant, à part soi, contre la ruse de la jeune fille, dont elle suivait le manège depuis longtemps.

Le soir même, toute la ville apprit que M^{lle} de Jessincourt allait à l'Exposition!

III

On décida qu'on se rendrait à Paris par la ligne des Ardennes, afin de s'arrêter à Reims et de voir la cathédrale.

Au commencement de mai, comme les foires venaient de s'ouvrir, les deux voyageuses s'embarquèrent, à Metz, dans un compartiment de dames seules. Par habitude d'économie et malgré les protestations d'Isabelle, M^{lle} Louise avait pris des troisièmes classes.

Naïvement, elle s'était imaginé d'abord que son cousin Alphonse se ferait une fête de les recevoir, elle et sa nièce, de même qu'elle l'avait reçu, trois mois auparavant. Elle fut vite détrompée. Le capitaine, prétextant l'exiguïté de son appartement, exprima ses regrets de ne pouvoir offrir l'hospitalité à ses parentes et leur indiqua, — comme un gîte inespéré, vu la grande affluence des visiteurs, — un hôtel de second ordre, situé dans la rue de Miromesnil.

On leur proposa, au cinquième, sous les plombs, une petite chambre mansardée qui donnait sur la cour. Tous les autres établissemens du voisinage étant pleins, elles durent se résigner à ce dortoir sommaire. Deux lits de fer et leurs accessoires, une vieille toilette en acajou, un cadre dédoré, auréolant une académie qui représentait *Marius sur les ruines de Carthage*, composaient l'ameublement. Devant cette misère, M^{lle} Louise était consternée: ce fut son premier désenchantement. Isabelle, au contraire, exultait. Elle ne considérait qu'une chose, c'est qu'elle était à Paris. Et, en dépit de son inexpérience, elle avait une façon de ne s'étonner de rien, une promptitude de décision, une hardiesse d'allures qui imposaient à sa tante.

Le capitaine s'empressa d'ailleurs d'atténuer ces impressions fâcheuses de l'arrivée. Il fut charmant. Dès la gare, il s'était emparé de ses cousines et, tout de suite, il les fit marcher militairement, réglant l'emploi de leurs journées, décidant ce qu'elles devaient voir ou ne pas voir. Sa rondeur et sa jovialité tempéraient cette brusquerie envahissante. Dès que son service le laissait libre, il les pilotait dans Paris. Manifestement, il s'appliquait à plaire à M^{lle} Louise et lui témoignait une déférence insolite. Il les invita même à dîner chez lui, deux ou trois fois, tout en gémissant sur la cherté des vivres et des loyers.

Ces dames furent introduites dans un salon microscopique, où des panoplies accrochées aux murs, trois poufs de satin bleu et un divan recouvert d'étoffes algériennes produisaient un véritable encombrement. On dina dans une salle à manger non moins exigüe, tapissée d'assiettes à fleurs et que rétrécissait encore tout un bric-à-brac de vieilleries campagnardes, une boîte à horloge, un pétrin, un dressoir lorrains. Les diners, peu succulents, étaient cérémonieux, comme pour justifier leur rareté : au dessert, du champagne fut versé de haut, dans des flûtes récemment achetées à l'Hôtel des ventes. Le capitaine, par une manie contractée dans les mess, porta des toasts.

C'est ainsi qu'Isabelle et sa tante firent connaissance avec leur nouvelle cousine, la mystérieuse Julie, — la fille du cafetier de Melun. C'était une superbe personne, très brune de peau et de chevelure, l'air d'une cariatide, ou d'une statue de place publique, un de ces types de beauté régulière et classique, comme on les aimait sous le second Empire. Des anglaises tombaient sur ses épaules sculpturales. Elle avait une jeannette au cou et, aux oreilles, de longs pendans de corail rose taillés en poire, suivant la mode. Sa réputation parut immédiatement méritée : elle était très douce, en effet, s'occupait beaucoup de ses invités, répondait aux questions qu'on lui posait, en termes fort convenables, mais toujours circonspects, comme si elle avait peur de se compromettre, et ne disait plus rien. Silencieusement, elle couvrait des yeux le capitaine Alphonse de Jessincourt, qui trônait en face d'elle. On devinait que le bonheur d'être la femme d'un si bel époux remplissait toute sa vie.

Lui, il triomphait, montrait avec orgueil ses deux fils, Stanislas et Léopold : car il avait donné au cadet le nom de son père et à l'aîné, celui de l'aïeul, dont toute la famille était si

fière, le gouverneur de la citadelle royale de Phalsbourg. Il publia que ces deux jeunes gens suivaient les cours du lycée Louis-le-Grand :

— J'en ferai des ingénieurs ! ajouta-t-il avec autorité. Ah ! non ! ceux-là ne seront pas militaires ! Je connais trop le métier !... Pour ce que j'y ai gagné !...

Il se piquait, maintenant, d'être excessivement pratique, parlait de ses spéculations, des gains fantastiques qu'il réalisait à la Bourse. Avec cela, ses prétentions nobiliaires s'étaient étonnamment accrues, depuis son héritage. Il portait à l'index une chevalière gravée à ses armes et employait ses loisirs à rédiger la généalogie de ses aïeux :

— Croiriez-vous, ma chère Louise, dit-il, un jour, à sa cousine, que nous sommes alliés à l'un des quatre Grands Chevaux de Lorraine ?... Vous savez, n'est-ce pas, c'est ainsi qu'on appelait les quatre grandes familles du Duché !... Oui, au xv^e siècle, une de nos tantes convola avec Gaspard de Raville, maréchal de Lorraine !...

L'impassible Julie le contemplait alors, pleine d'une tendre admiration. Et, comme toujours, il entremêlait à ces propos le récit des fêtes des Tuileries, auxquelles il assistait de loin, en sa qualité d'officier de la Garde. Ces fêtes seraient encore plus splendides, cette année, à cause de l'Exposition : « On attendait le Tsar et le roi de Prusse ! Le Sultan viendrait ensuite... Le 6 juin, une grande revue aurait lieu à Longchamp !... »

Isabelle et M^{lle} Louise buvaient religieusement les paroles du capitaine. Fascinées par l'annonce de tant de réceptions princières, elles résolurent de prolonger leur séjour jusqu'à l'arrivée des souverains étrangers, afin d'assister à la revue.

Au sortir de ces agapes familiales, Alphonse les conduisait à l'Exposition, qui était au bout de la rue. Et il les promenait aussi dans le quartier de l'École-Militaire, où il aimait à se pavaner, où il était comme chez lui, où il rencontrait, à chaque pas, des camarades, de jeunes lieutenans, qui s'arrêtaient volontiers pour causer, attirés par le frais minois d'Isabelle. Caparaçonnés de brandebourgs, chamarrés de galons jusqu'à la tige des bottes, les somptueux uniformes papillonnaient autour d'elle. Elle était trop fille de soldat et trop bonne Messine pour ne pas s'émerveiller de ces dorures. Le capitaine lui-même, malgré sa cinquantaine toute proche, sa calvitie et son embon-

point, l'éblouissait autant que les jeunes officiers pommadés et corsetés, qui les accostaient en faisant sonner leurs éperons. Lorsqu'il endossait son harnachement de cuirassier, pour aller prendre son service aux Tuileries, elle se sentait tout orgueilleuse d'accepter son bras :

— Hein ? lui disait le cousin Alphonse, nous avons l'air de deux amoureux !

Il se retournait vers M^{lle} de Jessincourt, qui trottaient derrière eux, en claquant le trottoir de ses bottines plates :

— Surveillez-nous, Louise ! Nous allons faire des sottises.

Et il riait d'un gros rire de reître lorrain.

Ensemble, on courait Paris, on visitait avec conscience tous les monumens, comme de bons provinciaux. Le capitaine les menait tambour battant. M^{lle} Louise revenait fourbue de ces randonnées. Elle n'avait rien vu, disait-elle : ces visites étaient toujours trop rapides à son gré. Et elle se lamentait surtout de n'avoir pu pénétrer aux Tuileries. Un désir qui lui tenait au cœur, ç'aurait été de traverser seulement la chambre à coucher de l'Impératrice, qu'elle se figurait comme une sorte de sanctuaire. Mais, bien que la souveraine fût à Saint-Cloud, la Préfecture du Palais avait dû supprimer les autorisations, en raison des demandes trop nombreuses. Chaque soir, elle rentrait mélancolique au minable hôtel de la rue de Miromesnil et, s'effondrant sur une des deux chaises de leur chambre, elle gémissait :

— Je n'en peux plus ! Je suis *rendue* ! Quand cela finira-t-il ? Cependant, le lendemain, elle recommençait.

Isabelle, au contraire, entraînée par la fougue de ses dix-neuf ans, ne s'avouait jamais lasse. Ce qui la passionnait, c'étaient beaucoup moins les monumens et les musées, que les étalages des grands magasins et tout le clinquant bariolé de l'Exposition. Le contact de la foule, l'atmosphère de plaisir qui semblait flotter sur Paris, la grisait. Elle était transfigurée. Certes, elle ne pouvait guère prétendre à la beauté, avec ses cheveux châains un peu courts et clairsemés, — des cheveux de garçon, disait-elle, — ses petits yeux gris, son nez retroussé. Mais elle brillait d'un tel éclat de carnation, elle avait quelque chose de si provocant dans son regard malicieux et sa figure chiffonnée qu'il était impossible de passer à côté d'elle sans la remarquer. Elle le savait et elle en jouissait la première. Elle

débordait du contentement d'être jolie et d'en lire l'assurance dans tous les yeux.

Son allégresse finissait par gagner M^{lle} Louise qui s'appliquait de son mieux à être enchantée : elle voulait en avoir pour sa peine et son argent ! Néanmoins, elle devinait avec tristesse qu'elle était une gêne pour Isabelle, que sa mise et ses manières surannées humiliaient la jeune fille. Un matin, sur les boulevards, deux trottings l'avaient dévisagée insolemment, et l'une des gamines s'esclaffa :

— Oh ! ma tante Aurore !...

La nièce était devenue rouge comme une pivoine, et, de toute la journée, M^{lle} Louise n'avait plus osé sortir.

Un autre souci la tourmentait : sa bourse se vidait avec une rapidité désolante. Elle, si économe, elle gaspillait, par ignorance, maladresse, énervement. Bientôt, il lui resterait tout juste de quoi payer leurs billets de retour. A la dernière extrémité, elle confessa sa pénurie à Isabelle, qui se récria : « Allait-on manquer la revue, pour une centaine de francs?... qu'elle écrivit à son notaire, ou qu'elle empruntât au cousin Alphonse !... Enfin, en se serrant le ventre, on vécut tant bien que mal jusqu'à ce grand jour : il était entendu qu'on partirait le surlendemain.

Pour une telle solennité, Isabelle avait jugé à propos de se composer une toilette extraordinaire. Elle portait une robe de mousseline blanche semée de bouquets mauves et agrémentée de « retroussettes » qui la faisaient bouffer comme le cotillon d'une soubrette d'opéra-comique. Sur les frisures de ses bandeaux, elle s'était campé, un peu de côté, un petit chapeau rond qui lui descendait jusqu'aux sourcils : coiffure que l'on considérait encore comme de mauvais ton, mais qui ne manquait pas de chic. Elle avait, au cou, un *Suivez-moi, jeune homme*, la folie du moment, un ruban de velours, dont les bouts retombaient par derrière et voltigeaient coquettement sur sa tournure. Enfin, des bottines mordorées, une ombrelle minuscule à manche très court complétaient cette mise un peu tapageuse. Jamais M^{lle} Louise n'aurait toléré, à Amermont, un pareil costume. Mais, à Paris, cela se perdait dans les singularités de la mode.

Grâce au capitaine, qui leur avait procuré des cartes, ces dames furent convenablement placées. Auprès d'Isabelle, se tenait un vieux monsieur à moustaches et à favoris, très chargé

de bijoux, le monocle à l'œil, qui, aussitôt, se montra fort aimable pour sa jeune voisine. Il commença par lui offrir sa lorgnette, après quoi l'on se mit à causer. Le vieux monsieur se révéla tout de suite galantin, beau parleur et prompt au madrigal. Il fit une allusion rapide à ses fonctions qui le retenaient, une partie de l'année, à Constantinople, et, en phrases fleuries, il vanta le paysage de la Corne d'Or. Il n'en fallait pas tant pour exciter la curiosité d'Isabelle qui, d'ailleurs, était très flattée des attentions du roquentin.

M^{lle} Louise, scandalisée, affectait un maintien très raide et, d'un œil méfiant, elle observait le personnage. Il avait une façon singulière de se pencher sur la jeune fille, quand il lui parlait, et, sous la moustache, un sourire ironique qui ne disait rien qui vaille à M^{lle} de Jessincourt. Isabelle ne s'apercevait point de tout cela. Elle causait, étourdie par les compliments du monsieur, ivre de grand air, excitée aussi par ce spectacle guerrier. L'inconnu devenait de plus en plus confidentiel. On ne tarda pas à se découvrir des connaissances communes. Alors, Isabelle, pour désarmer sa tante, qu'elle sentait hostile :

— Tu ne sais pas? Monsieur est en relations avec nos cousins, les Boismont, de Nancy!

— Vraiment? s'exclama M^{lle} Louise, subitement épanouie.

Elle ébaucha une révérence, tout en précisant :

— Les Boismont, conseiller à la Cour?...

Le vieux monsieur sourit encore sous sa moustache; et, de son air malin :

— En effet, madame, conseiller à la Cour! M. de Boismont fut mon camarade de collège!

— A Dôle, n'est-ce pas, chez les Pères Jésuites?...

— A Dôle, en effet!... Mais permettez que je me présente moi-même!

Et tirant de sa jaquette un carnet en écaille orné de son chiffre, il y puisa une carte de visite qu'il tendit à M^{lle} Louise. La tante et la nièce y lurent ceci : « Raoul Demarty, administrateur-adjoint du Trésor ottoman, Constantinople. » Surprise et ravie, M^{lle} de Jessincourt se confondit en révérences, tandis qu'Isabelle considérait avec un nouvel ébahissement un personnage si haut placé et qui venait de si loin.

Cependant, les évolutions des troupes qui se massaient sur le champ de courses interrompaient continuellement la

conversation. Tous les regards étaient tendus vers le terre-plein.

Il y avait là près de quatre-vingt mille hommes : la Garde impériale et l'armée de Paris, renforcées des garnisons environnantes. Dans l'immense foule de provinciaux et d'étrangers qui étaient accourus à cette parade, on se signalait à l'envi les brillans uniformes des guides et des dragons de l'Impératrice. Sous leurs casques ou leurs kolbacks surmontés d'une aigrette blanche, leurs plastrons à brandebourgs d'or, leurs culottes chamarrées de galons, dans tout le rutilance de leurs martiales parures, les officiers de ces corps d'élite étaient les héros de la fête, — les plus admirés, les plus acclamés. Isabelle battait des mains à leur passage. Instruite par son père, chef d'escadron de lanciers, elle se vantait de connaître, dans leurs moindres détails, les uniformes de la cavalerie : ce qui faisait sourire plus ironiquement son voisin, l'administrateur du Trésor ottoman. Elle nommait, l'un après l'autre, les régimens qui arrivaient, reprenait sa tante qui confondait les dragons avec les cuirassiers, les guides avec les chasseurs à cheval, les voltigeurs de Vincennes avec les chasseurs à pied. Derrière son monocle, le vieux M. Demarty guettait sournoisement les jeux de sa physionomie et paraissait s'amuser beaucoup de la naïve passion qui soulevait cette jeune âme militaire, à la vue de tant de beaux cavaliers.

Mais l'impatience de la foule s'exaspérait avec son enthousiasme : on n'attendait plus que les souverains. Enfin, vers deux heures, le canon tonna, les tambours battirent aux champs. Précédés de leurs états-majors, encadrés par l'escadron des Centgardes, les deux Empereurs et le Roi de Prusse apparurent. A cheval, sur une même ligne, ils longèrent lentement le front des troupes et s'arrêtèrent au pied de la tribune occupée par l'Impératrice et le Prince impérial. Il y eut un moment d'émotion, comme si quelque chose d'extraordinaire allait s'accomplir. Puis, l'infanterie s'ébranla pour le défilé.

Un peu à l'écart du cortège, loin des trois souverains immobiles et pareils à des statues équestres, un officier étranger examinait avec attention chaque régiment, semblait vouloir graver dans sa mémoire la physionomie des soldats et des chefs. On le remarquait beaucoup. Il portait le casque et la tunique blanche des cuirassiers de Magdebourg :

— C'est le comte de Bismarck! jeta négligemment M. Demarty, qui avait pointé sa lunette dans la direction du cavalier isolé.

Et il se mit à parler du ministre prussien, dont le nom était alors dans toutes les bouches, sur le ton détaché et familier d'un commensal ou d'un camarade. Cette façon désinvolte de traiter un homme aussi célèbre augmenta les étonnemens des deux femmes. Mais M^{lle} Louise s'intéressait beaucoup moins à M. de Bismarck qu'à l'Impératrice. De sa place, elle la voyait mal, même avec la lorgnette de M. Demarty. Elle en était désolée. Timidement, elle avoua à l'administrateur du Trésor ottoman combien elle regrettait de ne pouvoir approcher de la souveraine : elle aurait tant désiré la saluer, être aperçue par elle, ne fût-ce qu'en passant!...

— Rien de plus facile! s'exclama aussitôt cet homme important.

Il caressa ses favoris en nageoires, et, de l'air d'un diplomate qui est dans le secret des cours :

— *Je sais* que, demain, à trois heures, Sa Majesté doit accompagner le Prince impérial à Bagatelle!... Si j'osais, mesdames, mettre ma voiture à votre disposition, nous pourrions nous trouver là, comme par hasard, au moment...

Mais la cavalerie s'ébranlait à son tour : c'était le moment triomphal de la cérémonie. La plupart des spectateurs étaient debout, d'autres escaladaient les gradins des tribunes. Dans le papillotement des couleurs, l'éclair des armes et des harnais, on suivait des yeux l'immense colonne qui se dirigeait, au trot, vers l'extrémité de la piste. Des sonneries de trompettes éclatèrent, et quatre-vingts escadrons se précipitèrent au galop vers la tribune impériale. Isabelle, tout à coup, applaudit frénétiquement : elle venait de reconnaître, à sa haute stature, son cousin Alphonse, qui, la tête renversée dans l'échevèlement de sa crinière belliqueuse, le sabre brandi au bout de son poing ganté de cuir blanc, était emporté avec ses hommes dans l'ouragan de la charge. A quelques pas de l'état-major, la trombe vivante s'immobilisa soudain, comme pétrifiée. Une clameur s'étendit sur toute la ligne des troupes, envahit la tribune et les abords de la pelouse :

— Vive l'Empereur!...

Ce fut du délire. Les ovations ne discontinuaient plus. Le

Tsar et le roi de Prusse s'étaient retournés vers l'Empereur, dont le pâle visage s'illumina un moment, et tout le monde vit ses deux hôtes lui serrer les mains avec effusion.

Profitant de l'émoi qui agitait la foule et qui troublait ses deux voisines, M. Demarty, de sa voix la plus engageante, réitéra son offre :

— Alors, si vous permettez, mesdames, je viendrai demain vous chercher...

— Très volontiers, monsieur, s'empressa de répondre Isabelle.

Sa tante la heurtait du coude, tout en minaudant :

— Vraiment, monsieur, je ne sais si nous pouvons accepter...

— Mais si, mais si!... dit, en ricanant, le personnage, dont l'œil s'alluma bizarrement derrière son monocle.

Isabelle, très séduite par l'idée de cette partie, ajouta d'un ton folâtre :

— Hôtel Talleyrand! rue de Miromesnil!

Le vieux monsieur nota l'adresse dans son carnet, salua cavalièrement et disparut parmi la cohue des attelages.

Au retour du champ de courses, la griserie dissipée, M^{lle} Louise s'abîma dans ses réflexions et finit par déclarer à sa nièce :

— C'est très inconvenant! Nous n'accepterons pas!

— Pourquoi? riposta Isabelle, agressive. Je t'assure qu'en voyage, c'est parfaitement admis!... D'ailleurs, ces rencontres, c'est si amusant! C'est le grand charme de Paris! Ah! pauvre tante Loute, tu ne seras jamais Parisienne!... Et puis, moi, je trouve que ces vieux messieurs sont bien plus gentils que les jeunes gens!

Elle eut une moue méprisante :

— Les jeunes gens! C'est tellement fat, tellement égoïste!...

M^{lle} Louise comprit que ces propos amers visaient Médéric Vilgrain. Hésitante, elle conclut pour la forme :

— En tout cas, n'en parlons pas à Alphonse!

Le lendemain, à l'heure dite, un landau de louage stationnait devant l'hôtel de la rue de Miromesnil. La boutonnière fleurie, l'air conquérant, l'administrateur du Trésor ottoman en descendit. Ses manières étaient si correctes et ses politesses si persuasives, que M^{lle} Louise, dont les résolutions étaient à vau-l'eau, n'y résista point. Le haut de forme, les bottes à revers,

la livrée du cocher achevèrent de l'éblouir. La voiture fila vers le Bois.

Durant tout le trajet, M. Demarty n'eut d'yeux et d'attentions que pour Isabelle. Il l'accablait de galanteries vieillottes, lui rossignolait à l'oreille des métaphores admiratives, où les lys s'entrelaçaient aux roses; et, à tout instant, il glissait dans ses phrases: « Nous autres Orientaux! » soit pour excuser la hardiesse de ses comparaisons, soit pour donner à sa personne le prestige poétique de l'exotisme. M^{lle} Louise s'inquiétait bien de ces libertés de langage, mais la pensée qu'elle allait voir enfin l'Impératrice la distrait de ses soupçons.

Naturellement, à Bagatelle, on ne vit pas trace d'impératrice. M. Demarty, qui avait quitté le landau, pour se renseigner, disait-il, auprès du régisseur du château, reparut, la mine consternée: « Il y avait eu contre-ordre! Sa Majesté était retenue à Saint-Cloud par une visite du roi Guillaume! »

— Qu'à cela ne tienne! ajouta-t-il, en riant. Il ne sera pas dit que nous nous serons dérangés pour le roi de Prusse!... Mesdames, nous allons continuer notre promenade, et vous me ferez l'honneur d'accepter de dîner, ce soir, à la *Maison Dorée*...

La Maison Dorée! Ces mots flamboyèrent dans l'imagination d'Isabelle. Elle entrevit des splendeurs inouïes, elle était prête à toutes les équipées. Soutenue par M. Demarty, elle fit litière des objections de sa tante, qui, dominée par l'aplomb du personnage, se résigna à se laisser emmener. On parcourut tout le Bois de Boulogne, on alla jusqu'à Saint-Cloud, on revint par les berges de la Seine; et, quand, à cinq heures du soir, on redescendit l'avenue des Champs-Élysées pavoisée en l'honneur des souverains, fourmillante d'équipages de luxe, Isabelle, nonchalamment renversée dans les coussins du landau, put s'imaginer un instant qu'elle était Parisienne et grande dame!...

Au Boulevard, M. Demarty fit arrêter la voiture devant le Café Riche, sous prétexte d'offrir des rafraichissemens aux deux provinciales. On s'installa sur la terrasse. M^{lle} Louise, de fort méchante humeur, déclara, en s'asseyant, qu'elle était à bout, excédée de tout ce vacarme et de toutes ces agitations de la rue. Mais on ne s'occupa point de ses doléances. M. Demarty, de plus en plus entreprenant, serrait sa chaise contre celle d'Isabelle. Il avait les pommettes rouges, le souffle fort et saccadé. La vieille

filles, qui se rendait peu à peu à l'évidence, épiait ses gestes avec un frémissement de révolte. Tout à coup, il saisit la main de la jeune fille, la caressa entre les siennes, en murmurant d'une voix câline :

— Oh! cette petite main n'a pas de bagues!... Cela nous choque toujours, nous autres Orientaux, qui avons l'amour des belles pierres... et des belles choses!...

Et lançant une œillade narquoise du côté de M^{lle} Louise :

— Puisque madame votre tante est fatiguée, nous allons la laisser se reposer et, pendant ce temps, si vous voulez bien, nous irons à deux pas, chez mon bijoutier de la rue de la Paix : vous choisirez une bague, en souvenir de cette délicieuse après-midi!

A ce coup, M^{lle} de Jessincourt, surmontant sa timidité, se leva, rouge d'indignation :

— Isabelle, dit-elle sèchement, prends tes gants et ton ombrelle! Nous partons!

— Mais quelle mouche vous pique, respectable, dame? plaisanta le galantin, qui, se sentant découvert, essayait de payer d'audace.

Sans même le regarder, elle répéta à sa nièce, d'un ton qui ne souffrait pas de réplique :

— Nous partons! Passe devant moi, je te prie!

Elle héla un fiacre, y poussa Isabelle qui, tout interdite, protestait :

— Mais qu'est-ce qu'il y a? Moi, je ne vois pas de mal...

— Heureusement pour toi! dit M^{lle} Louise.

Elle tremblait de colère contenue. Alors, la jeune fille vit se dresser devant elle une tante Loute qu'elle ne connaissait pas, qui lui faisait presque peur, superbe d'autorité, de dignité hautaine. Toute la volonté disciplinée de la race s'affirmait, implacable, dans ses prunelles.

— C'est fini! dit-elle. Dieu merci! Voilà ce que c'est que d'être trop faible! Mais jamais, au grand jamais, ne me reparle de cette aventure!

Et, se raidissant dans son orgueil blessé, elle détourna la tête.

La journée se termina tristement au milieu des préparatifs de départ. Le lendemain, elles s'en retournèrent à Metz, par la ligne de Strasbourg.

Tout le long du chemin, elles demeurèrent silencieuses l'une en face de l'autre, taisant une rancune réciproque. M^{lle} Louise déplorait amèrement ce voyage et, s'exagérant, dans sa candeur, l'incident de la veille, elle s'effrayait des instincts d'Isabelle et se représentait l'avenir sous les plus sombres couleurs. La jeune fille, à part soi, s'irritait contre les préjugés arriérés de sa tante. Cet incident, dont M^{lle} de Jessincourt s'indignait si fort, n'était pour elle qu'un amusement un peu risqué peut-être, mais où elle n'apercevait réellement aucun mal. Cependant il venait de lui révéler tout un monde de plaisir et de surexciter en elle des convoitises qui s'ignoraient. Sur les dures banquettes du wagon de troisième classe, elle se perdait en songeries mélancoliques, comme si un paradis un instant entr'ouvert se fût brusquement refermé à ses yeux.

A la nuit noire, le train manœuvra longtemps devant une petite gare déserte. Le long de la voie, un homme d'équipe, balançant une lanterne au bout de son bras criait le nom de la station, d'une voix sourde, inarticulée, qui rendait plus denses le silence et les ténèbres :

— Foug ! Foug !

M^{lle} Louise se pencha à la portière, pour demander où l'on était. Les deux voyageuses, saisies par le froid nocturne, s'agitèrent alors, échangèrent quelques paroles. Isabelle, suivant ses pensées, prononça tout à coup, avec un singulier accent de reproche, où il y avait aussi de l'épouvante et de la colère :

— Tu sais, tante ! Je veux jouir de ma jeunesse, moi !

L'homme repassa, en balançant toujours sa lanterne et en lançant dans la nuit son cri lugubre et machinal :

— Foug ! Foug !

Sans rien répondre, M^{lle} Louise s'était penchée de nouveau à la portière, afin qu'Isabelle ne la vît pas pleurer.

IV

Après un court séjour à Metz, chez M^{me} Laprairie, avant de regagner Amermont, M^{lle} Louise, qui avait beaucoup médité depuis son départ de Paris, dit secrètement à sa nièce :

— Mon enfant, il est temps de te marier !

A quoi Isabelle répliqua avec humeur :

— Jamais de la vie !... le plus tard possible !

Et elle reprit son audacieux argument de l'autre soir :

— Moi, je tiens à profiter de ma jeunesse !

Que signifiait cette phrase, lourde de sous-entendus ? M^{lle} Louise n'essaya pas de le deviner. Elle comprit seulement que, dans de pareilles dispositions, la jeune fille était exposée aux pires dangers et que le mariage seul pouvait l'y soustraire.

Le mariage d'Isabelle ! Elle s'en effrayait toujours ! Elle savait bien qu'une fois mariée, sa fille adoptive ne lui appartiendrait plus, qu'il lui faudrait renoncer à cette intimité, quasi maternelle, qui était, pour elle, une si douce habitude ! Car elle ne doutait point de l'affection, de la confiance absolue de sa nièce. Mais elle s'était familiarisée petit à petit avec la cruelle pensée de la séparation complète. Maintenant, plus que jamais, l'avenir de la jeune fille était en jeu. M^{lle} Louise, enfin, considérait comme un devoir de la marier. Ce ne serait pas trop difficile sans doute ! Elle avait une si haute idée d'Isabelle ! Elle la voyait jolie, — plus jolie que toutes les autres jeunes filles, — et réellement irrésistible. Dans son extrême modestie, elle s'estimait très inférieure à elle, sinon par l'éducation, du moins par l'usage du monde, par l'esprit et l'intelligence. De tels dons pouvaient compenser l'insuffisance de la fortune.

Une fois rentrée à Amermont, elle ne s'occupa plus que de ce grave projet. Elle sonda adroitement M^{lle} Borniche, qui, ayant elle-même à caser sa nièce, Clotilde Sibille, était à l'affût de tous les beaux partis. D'ailleurs, M^{lle} Borniche, en sa qualité de maîtresse de piano, continuellement en contact avec les familles, avait la réputation de faire les mariages.

Six semaines plus tard, lorsque Isabelle revint à Amermont pour les vacances, elle trouva sa tante plongée dans des combinaisons matrimoniales. Elle s'en moqua fort et déclara que, quant à elle, elle n'était venue que pour s'amuser ! Depuis quelques mois, en effet, Amermont, — chose inouïe, — était un centre de plaisir, où la jeunesse affluait de dix lieues à la ronde. Cette révolution était due à un nouveau sous-préfet et à une nouvelle receveuse des finances, une M^{me} Pinson, dont les toilettes et les extravagances bouleversaient alors la petite ville.

Parisienne, riche, fille d'un sénateur de l'Empire, M^{me} Pinson n'y résidait guère que pendant les mois d'été. Amermont n'était pour elle que l'étape nécessaire à l'avancement de son

mari, qui attendait une trésorerie générale; et elle affectait d'être là comme en villégiature, dominant de haut les gens du pays et se divertissant à les ahurir par ses excentricités. Presque toujours absent, M. Pinson abandonnait la direction de sa recette à un fondé de pouvoirs. On racontait que le ménage était très désuni, et que, tandis que Monsieur courait le guilledou à Paris, Madame avait pour amant un hobereau des environs, un baron d'Hervardt, descendant d'une vieille famille suédoise fixée en Lorraine depuis deux siècles.

Dès leur première rencontre, Isabelle devint l'amie de M^{me} Pinson, au grand scandale des dévotes et des dames de l'aristocratie. La comtesse d'Hatrize et M^{me} Portenseigne lui faisaient grise mine, ainsi d'ailleurs qu'à sa tante, dont on blâmait la faiblesse et dont la fugue à l'Exposition était sévèrement jugée. M^{lle} Eulalie Prose risqua inutilement de pieuses remontrances. Isabelle était trop enchantée de retrouver, chez la receveuse des finances, cette atmosphère de Paris qu'elle avait à peine respirée et qui l'enivrait encore à distance. On ne parlait ensemble que de Paris. M^{lle} Louise subissait elle-même l'entraînement. Son voyage, qui avait été si fécond, pour elle, en déboires, se poétisait maintenant dans son souvenir. Elle n'avait à la bouche que la rue de Miromesnil : l'Hôtel Talleyrand, dont elle prononçait le nom avec emphase, éclipsait à ses yeux les splendeurs légendaires du château d'Hannonville.

L'entraînement était général. Sous l'impulsion fébrile de M^{me} Pinson et du sous-préfet, — fils de famille, lui aussi, et promis à un poste important, — les fêtes se multipliaient dans Amermont. Chaque semaine, il y avait un bal à la sous-préfecture ou à la recette particulière, et, continuellement, c'étaient des pique-niques, en forêt, suivis de sauteries au son des violons, qui ne se terminaient qu'à la nuit tombante. On finissait par banqueter et danser tous les jours. Un vent de folie emportait les têtes. Les personnes âgées se croyaient ramenées aux temps romantiques de M^{me} Chevalier. Ce fut au point qu'un dimanche M. l'archiprêtre Schwob tonna, en chaire, contre ces débordemens. Rien n'y faisait. Le sous-préfet et M^{me} Pinson débauchaient l'arrondissement.

Et, naturellement, les officiers des garnisons voisines assistaient à toutes ces fêtes. Ils en étaient la parure et la principale

attraction. Sans cesse, des breaks et des landaus bondés d'uniformes allaient et venaient sur la route de Metz et la route de Thionville. Artilleurs, officiers du génie, élèves de l'École d'application, toute cette jeunesse turbulente envahissait les rues paisibles de la petite ville, et l'on repartait, après minuit, au grand galop des chevaux, au milieu des rires et des chansons, en réveillant, au passage, les villages endormis. Dans cette Lorraine militaire, où l'on ne concevait pas alors d'autre métier possible, pour un jeune homme bien né, que celui des armes, ces hôtes brillants et joyeux étaient accueillis avec transport, — dans Amermont surtout, où la plupart des adolescents se destinaient à Saint-Cyr ou à Polytechnique et qui s'enorgueillissait d'avoir donné le jour à six généraux.

Parmi tous ces beaux danseurs, il y en avait un surtout, qu'on s'arrachait, pour conduire les cotillons : c'était le lieutenant Maringer, du 8^e lanciers. Grand, svelte, la taille mince, encore amincie, chuchotaient ses envieux, par l'artifice d'un corset, — prunelles bleues et moustaches blondes, — il offrait un type accompli de grâce virile et militaire. Mais le prestige de son uniforme effaçait presque celui de sa tournure et de son martial visage. Quand il apparaissait avec le schapska à panache rouge, l'habit-veste à plastron blanc, barré par les aiguillettes et la fourragère en or mat, se dandinant dans son large pantalon rouge à double bande d'or, il supprimait immédiatement, par sa seule présence, tous ses camarades. Les dames n'avaient d'yeux que pour le joli lancier et faisaient cercle autour de lui.

La première fois qu'Isabelle le rencontra, elle le dévisagea avec une ostensible insolence. Et, comme son amie Jeanne de Ladrangé s'en étonnait :

— Oh ! dit-elle, ce n'est qu'un petit lieutenant de l'ancien régiment de papa !

Elle avait, dans le ton, la condescendance dédaigneuse d'une colonelle qui toise un subordonné.

— D'ailleurs, ajouta-t-elle, il a l'air bête comme son sabre !... Et puis, je ne le trouve pas distingué !

Au fond, pour elle, être distingué, c'était ressembler à Médéric Vilgrain !

Malgré les façons distantes de la jeune fille, le lieutenant Maringer semblait néanmoins fort soucieux de lui plaire.

Aussitôt, M^{lle} Louise, qui épiait ce double manège, s'empressa de se renseigner sur le militaire. De son côté, M^{lle} Olympe Borniche, non moins zélée pour l'intérêt de sa nièce, procéda avec prudence à une enquête semblable. Elles apprirent que le lieutenant était en congé de semestre, à Metz, chez son père, un important marchand de grains de la rue du Pont-Moreau, qui avait amassé, au vu et au su de tout le monde, une fortune rondelette. A l'époque de la chasse, il venait quelquefois chez les Baudot, les minotiers d'Amermont, les cousins de M^{lle} de Jessincourt. Justement, cette année-là, bien que la chasse ne fût pas encore ouverte, il y passait une quinzaine de jours.

L'honorabilité et la fortune de la famille, la figure du jeune homme et enfin son uniforme, — tout cela produisit sur M^{lle} Louise l'impression la plus favorable. Elle n'était pas seule à vouloir du bien au lieutenant Maringer. Les mères ne s'entretenaient que de lui. Les jeunes filles s'enflétraient à sa conquête, à commencer par Clotilde Sibille, la nièce de M^{lle} Borniche. La malheureuse, qui était laide et rousse par surcroît, prenait devant le militaire des attitudes d'admiration et de soumission amoureuse, capables d'attendrir un rocher. Alors, excitée par l'émulation, Isabelle, à son tour, entra dans la lice. Au mépris de ses récentes théories sur le mariage, par pur caprice de jolie fille, — elle décida qu'elle aurait Jules Maringer. Ayant remarqué que ses froideurs stimulaient le lieutenant, habitué sans doute à vaincre sans résistance, elle lui témoigna presque de l'hostilité, tout en l'exaspérant par ses coquetteries. Le bellâtre se laissa duper à ce jeu subtil, et, fasciné par l'esprit d'Isabelle, comme par son brio de valseuse, il recommença auprès d'elle les assiduités de Médéric Vilgrain. On se voyait tous les jours. Coup sur coup il fit deux visites chez M^{lle} de Jessincourt. Mais tante Louise veillait :

— Cette fois, dit-elle, il ne s'agit pas d'être bernées comme avec Médéric!... Et d'abord *le* veux-tu, oui ou non?

— Ma foi, tante, je ne sais trop! Peut-être que s'il me demande...

— Tu diras oui?

— Eh bien, je dirai oui! conclut-elle en éclatant de rire.

— Tout dépend de ta dot! reprit M^{lle} Louise. Il ne faut pas rire! C'est très sérieux! Un mariage est avant tout une question d'intérêt!

La nièce leva les bras au ciel : elle n'avait jamais songé à sa dot.

— Advienne que pourra ! dit la tante. Battons le fer tant qu'il est chaud !

Incontinent, elle écrivit à la Commandante pour l'avertir de ce qui se tramait et surtout pour lui demander quelle dot elle comptait donner à sa fille. Entre temps, elle s'évertuait à éblouir le lieutenant, en lui parlant des « espérances » d'Isabelle. Elle disait : « nos fermes ! nos maisons ! nos héritages ! » comme si vraiment les de Jessincourt étaient encore les seigneurs du pays. Mais, à tous ces travaux d'approche M^{lle} Borniche opposait des contre-mines. Elle attirait le jeune homme à ses après-midi musicales et saisissait le moindre prétexte pour dénigrer les Aubryon :

— Ce sont de gros rentiers, n'est-ce pas ? interrogea, avec intention, le lieutenant.

— Oh ! *des rentiers de lard*, comme nous disons ici !

-- Cependant, leurs maisons...

— Elles sont toutes hypothéquées ! affirma intrépidement la maîtresse de piano : M^{me} Aubryon est une folle qui gâche en procès les trois sous qu'elle a !

Quelques jours après, la Commandante débarqua chez sa sœur. Tout de suite, elle fit sonner bien haut sa ferme du Fond-de-sept-chevaux, dont le revenu était, à l'en croire, de deux mille francs. Pourtant, elle n'entendait pas s'en dessaisir : tout au plus consentirait-elle à en abandonner la rente ! Après bien des circonlocutions, mise au pied du mur, elle avoua que, pour l'instant, c'était tout ce qu'elle pouvait faire. Mais on verrait plus tard ! Un jeune ménage n'avait pas besoin d'un si gros budget !... Bref, Isabelle n'avait pas de dot !

M^{lle} Louise fut atterrée de cette déclaration. Bien qu'elle n'ignorât point les gaspillages de sa sœur, elle supposait que celle-ci avait au moins une vingtaine de mille francs disponibles. Elle tint à en avoir le cœur net. Comme toujours, une dispute des plus violentes s'ensuivit. En fin de compte, à travers les réticences et les phrases entortillées d'Adeline, elle démêla ceci : c'est que la Commandante vivait exclusivement de sa ferme et de la pension de retraite de son mari. Sa maison de Pont-à-Mousson lui coûtait plus qu'elle ne lui rapportait. Elle avait mangé sa dot en spéculations aventureuses, en installa-

tions et en déménagemens multipliés. Et, quant aux quarante mille francs qu'elle avait hérités de sa mère, il était plus que probable qu'elle les avait engloutis dans la désastreuse entreprise du Palais Français!... Ainsi, les prédictions de M^{me} Laprairie se réalisaient! Isabelle était aux trois quarts ruinée!

— Soit! dit à sa sœur M^{lle} Louise accablée : je ferai le possible pour réparer tes sottises!... C'est moi qui fournirai la dot!

Et elle annonça que, si le mariage se concluait, elle reconnaîtrait à sa nièce les trente mille francs qu'elle tenait de M^{lle} Victoire.

— La somme est petite! ajouta-t-elle. Nos chances sont bien diminuées. Mais, du moment que ta ferme vaut cinquante mille francs et que tu en cèdes la rente à ta fille, c'est comme si nous lui donnions quatre-vingt mille francs!

Adeline ne la remercia point de ce sacrifice : ce n'était que juste à ses yeux! Quant à Isabelle, comme d'habitude, chaque fois que sa tante lui faisait un cadeau, elle la baisa mollement au front. Elle escomptait d'ailleurs cette donation, ne s'inquiétant point de savoir si M^{lle} Louise en serait gênée, si elle ne se privait pas pour elle de satisfactions qui lui eussent été agréables : le dévouement de tante Loute était accepté comme une chose due. La mère et la fille semblaient être convaincues qu'elle n'existait que pour cela et même qu'elle y trouvait le bonheur de sa vie.

Immédiatement, le bruit courut dans Amermont qu'Isabelle aurait cent mille francs de dot : ce qui parut bien exagéré aux personnes averties. Mais, comme le lieutenant Maringer fit une nouvelle visite chez M^{lle} de Jessincourt, que, la même semaine, Isabelle fut invitée avec lui à un grand dîner chez les Baudot, on ne manqua point de rapprocher tous ces faits et d'en déduire que M^{lle} Aubryon allait épouser le séduisant lancier. On n'avait oublié qu'un point : c'était d'éclaircir les intentions du jeune homme.

Un gros scandale, qui révolutionna la petite ville, anéantit brusquement ces projets, auxquels peut-être le militaire, dans son emballement pour Isabelle, eût fini par donner les mains.

A l'improviste, il y eut, chez M^{me} Pinson, une matinée dansante, dont l'organisateur fut son ami, le baron d'Hervardt. M. Pinson était absent : ce qui prêta déjà aux plus désobligeans

commentaires. En outre, le baron n'avait convié à cette réunion que les hobereaux du voisinage avec leurs femmes et quelques officiers titrés. De toutes les jeunes filles de l'endroit, Isabelle fut la seule invitée. Elle excita, en acceptant, la jalousie et la rancune des évincées. Le lieutenant Maringer lui-même, qui n'était pas de la fête, se montra fort blessé de cette exclusion. On le sut, on en clabauda. Les langues allaient leur train. On prétendait que des travestissemens avaient été commandés à Metz, que le buffet serait d'un faste extraordinaire, que le champagne y coulerait à flots : prodigalité insensée pour Amermont, où, dans ces sortes de sauteries, on ne buvait que de la bière et du sirop de groseille.

Le jour dit, on dansa à la Recette particulière jusqu'à sept heures du soir, — toutes fenêtres ouvertes, comme pour narguer les gens d'Amermont. Attirés par la musique, les enfans du quartier, des boutiquières, des artisans, s'étaient attroupés autour de la maison. Quelques bourgeois, curieux de surprendre un écho des conversations, ou d'entrevoir une silhouette entre les rideaux, rasaient timidement les murs. L'entrain devait être endiablé. Une rumeur de kermesse s'échappait du salon. A un certain moment, comme le piano jouait un air de *La Belle Hélène*, M^{me} Pinson apparut à une des fenêtres, les joues enflammées, les yeux fous, un képi posé de travers sur son chignon et brandissant, au bout de son bras levé, une flûte de champagne. Soudain, elle poussa un grand éclat de rire et jeta sa flûte sur le pavé. Les gamins se précipitèrent pour en ramasser les débris. Alors, ce fut le signal d'un charivari invraisemblable. Une frénésie de destruction s'empara des danseurs. On lança, par les fenêtres, les verres et les bouteilles, des gâteaux, des assiettes de petits-fours, des boîtes de bonbons, puis bientôt les tentures, les rideaux, les coussins, les meubles. Défenestré par un artilleur, un pouf se disloqua, s'écrasa sur le trottoir. Jamais orgie semblable ne s'était étalée dans Amermont.

Le lendemain, un *tolle* général s'éleva contre M^{me} Pinson et ses invités. Vainement la receveuse déclarait-elle à qui voulait l'entendre que « cela se faisait à Compiègne, » les vieilles dames du « Rond » se voilèrent la face. Isabelle fut mise au ban de la société. M^{lle} Borniche et sa nièce se signalaient entre toutes par leur acharnement à la vilipender dans les milieux

bien pensans ; et, — fait significatif, — deux jours après, le lieutenant Maringer quitta la ville, sans avoir pris congé de M^{lle} de Jessincourt.

Consternée, celle-ci courut chez les Baudot, pour obtenir au moins une explication. Son cousin Charles lui répondit avec sa rudesse de minotier :

— Que voulez-vous, ma chère ! Quand on a une nièce qui se compromet dans des bastringues...

Mais, d'après Isabelle, le lieutenant n'était pas bégueule au point de s'offusquer d'une sauterie un peu libre et un peu mouvementée : il en avait vu bien d'autres ! Des insinuations et des manigances perfides avaient déterminé sa fuite ! Tout cela, affirmait-elle, ne venait que des Borniche !

— Ah ! s'écria M^{lle} Louise, indignée, il fera beau temps quand je remettrai les pieds chez ce vieux satan d'Olympe !

La rage au cœur, Isabelle repartit pour Metz, en jurant à sa tante qu'elle serait mariée avant la fin de l'année.

V

A mi-chemin de la rue de la Chèvre, une des plus étroites et des plus tortueuses de Metz, un édifice, très sobrement décoré, tranche parmi les façades toutes nues des maisons bourgeoises qui l'entourent. Quelques pilastres, deux ou trois panneaux sculptés, un attique arrondi, une rangée sévère de triglyphes que surmontent de lourdes corbeilles carrées, voilà à peu près toute l'ornementation extérieure de l'église Notre-Dame ! C'est un des nombreux échantillons de cette architecture du xviii^e siècle, qui s'était faite sérieuse et même austère, en pénétrant dans la vieille cité messine et qui l'enveloppa de tout un réseau de constructions neuves, depuis l'Esplanade et le Palais de Justice en passant par le quartier aristocratique de la rue de Chatillon et de la rue Saint-Thiebault, la place d'Armes et la place de la Comédie, jusqu'à l'église Saint-Vincent et le Rempart Belle-Isle. Et cette architecture, c'est l'estampille monarchique et française sur la capitale de l'ancienne république lorraine, où se superposent le gallo-romain, le roman et le gothique, comme autant de témoignages de sa vénérable antiquité.

Après la cathédrale, Notre-Dame était le sanctuaire préféré de M^{lle} de Jessincourt. Durant ses séjours à Metz, chez M^{me} La-

prairie, elle y assistait souvent à la messe de sept heures. Plus claire et plus gaie que Sainte-Ségolène, la sombre paroisse moyen-âgeuse de sa tante, cette église moderne lui plaisait aussi davantage. Elle en aimait le mobilier un peu théâtral, — les boiseries dorées, parsemées d'étoiles et de roues lumineuses ; les triangles rayonnans ; les confessionnaux découpés à jour, fleuris et ventrus comme des loges d'avant-scène ; les orgues avec leurs têtes d'anges, leurs urnes où s'épanouissent des bouquets de roses, leurs volutes et leurs nuages boursoufflés, où folâtre un séraphin embouchant la trompette. Enfin, derrière le maître-autel, au fond d'une gloire, surgit une Vierge en assomption, qui ravissait toujours M^{lle} Louise et qui emportait son imagination dans les plis gonflés de ses draperies flottantes.

Ce matin de la fin de mai, elle fut rejointe, à Notre-Dame, par Isabelle. La jeune fille ne dédaignait point d'y accompagner sa tante. Cette assistance aux messes de semaine était très remarquée, « bien portée » dans son monde, et ensuite elle y trouvait un prétexte pour fuir sa mère, dont l'humeur agitée et acrimonieuse devenait intolérable. Elle rentrait rue Mazelle le plus tard possible. En quittant l'église, on faisait le tour des magasins ; on poussait jusqu'au marché aux fleurs et jusqu'à l'Esplanade, et l'on s'éternisait à bavarder sur un banc du Jardin Boufflers.

Ce jour-là, M^{lle} Louise suivit mal l'office. La toilette d'Isabelle lui donnait des distractions. Car, malgré l'heure matinale, sa nièce s'était habillée avec une certaine recherche : elle portait un costume de drap, à carreaux verts et blancs, avec pèlerine et double jupe, sans volans ni garnitures, mais d'une coupe fort élégante. Un chapeau de feutre ovale, garni d'une touffe de plumes qui retombait par derrière, une petite voilette ronde nouée très haut dégageaient l'échafaudage de nattes qui composait sa coiffure.

M^{lle} de Jessincourt, dont le goût retardait d'une vingtaine d'années, réprouvait beaucoup les modes extravagantes et surchargées de l'époque. Bien que, cette fois, la tenue de la jeune fille fût relativement sobre, M^{lle} Louise y aurait souhaité tout de même une élégance plus discrète. Elle s'affligeait de sa coquetterie et de sa frivolité croissantes. Du coin de l'œil, elle regardait cette ancienne élève du Sacré-Cœur feuilleter distraitemment les pages de son paroissien et elle se plongeait dans des

réflexions mélancoliques. Hélas ! en dépit de ses forfanteries, sa nièce tardait bien à rencontrer le mari, qu'elle s'était juré de conquérir, après le départ humiliant du lieutenant Maringer ! Pourtant ! ce n'était pas faute de se multiplier dans le monde ! L'hiver d'avant, elle n'avait pas manqué un bal. Elle était de toutes les réceptions, de tous les concerts, de toutes les ventes de charité : ce qui provoquait les sarcasmes de M^{me} Laprairie. La vieille dame avait même révélé à M^{lle} Louise que la Commandante, à l'instigation de sa fille, se faisait appeler maintenant : « M^{me} Aubryon de Jessincourt, » afin de s'introniser tout à fait dans l'aristocratie. Quelle misère qu'une telle vanité ! Quand donc la mère et la fille se résigneraient-elles à régler leur train et leur conduite sur leur modeste condition ? Car, après tant de déceptions subies, M^{lle} Louise tournait à la médiocrité. Elle renonçait presque aux espérances ambitieuses qu'elle avait conçues pour Isabelle et, volontiers, elle se serait accommodée d'un honnête garçon de neveu, pourvu qu'il se présentât tout de suite et qu'il fût d'une condition avouable !...

La sonnette de l'Élévation l'arracha à ses pensées chagrines. Elle s'agenouilla vivement, se recueillit de son mieux pour prononcer son acte d'adoration et d'humilité... Quand elle releva la tête, un rayon de soleil frappait les lèvres de la statue en assumption par-dessus les vases et les flambeaux du maître-autel. Les pieds immaculés de la Vierge planaient dans un ciel bleuâtre, tandis qu'une lumière rose baignait son corps, son visage et ses yeux enivrés par la vision des béatitudes prochaines. On eût dit que sa bouche débordante d'actions de grâces allait s'ouvrir. M^{lle} Louise la contempla pieusement. L'émotion étrange qu'elle éprouva, en cette minute, lui en rappela une autre bien plus profonde et inoubliable : le grand attendrissement qui l'avait prise, huit ans auparavant, dans la chapelle de la Cathédrale, devant la Vierge du Rosaire, lorsqu'elle était venue implorer son aide pour elle-même et pour l'enfant qu'elle allait adopter. La Vierge de là-bas, la Servante des servantes, qui se penchait sur son Fils, en trébuchant dans les nuées, semblait fléchir sous le poids d'une tâche surhumaine, tandis que celle-ci, dans ses mains tendues et ses bras allégés, semblait porter triomphalement vers les hauteurs le trophée de la tâche accomplie. Ce divin exemple rassérénait la pauvre fille. Doucement, des images riantes chassaient ses pensées

tristes de tout à l'heure, et, sans bien savoir ce qu'elle espérait, ni ce qu'elle pressentait, elle se sentait plus confiante et ne pouvait détacher son regard de la glorieuse figure...

Mais la messe était finie. Isabelle, qui s'impatientait, bouscula sa tante, la poussa hors du banc. Cependant, avant de sortir, M^{lle} Louise s'arrêta, auprès du bénitier, devant une statuette habillée de velours amarante et qui représentait l'Enfant Jésus de Pragues, — un petit Jésus en costume d'empereur, — pour lequel elle avait une dévotion spéciale. Immobile, elle récita une courte prière :

— Voyons, tante ! murmura Isabelle. Dépêchons-nous ! Je ne serai pas rentrée pour huit heures ! Maman va me gronder, et tu sais que quand elle s'y met...

Elle avertit M^{lle} Louise qu'elle était obligée de renoncer à leur promenade quotidienne. Sa mère l'attendait. On devait se trouver à neuf heures, chez M^{me} Oliviero, la couturière, pour essayer un costume d'été!...

— Encore ! s'exclama la tante.

Et, tout en récriminant contre ces dépenses continuelles et inutiles, elle descendit, avec sa nièce, vers la rue Mazelle. Comme elles arrivaient à la place Saint-Louis, elles y constatèrent une animation insolite. Des groupes stationnaient sous les arcades, des attroupemens se formaient sur les terrasses des cafés. Ça et là, des agens de police s'échelonnaient discrètement.

Une bonne femme interrogée par Isabelle répondit, d'un air ahuri :

— Il paraît que l'Empereur va passer !

D'un groupe à l'autre, on se répétait qu'effectivement l'Empereur était à Metz, *incognito* : il venait visiter les nouveaux forts en construction.

Un cocher de place cria bien haut qu'il l'avait vu entrer, la veille, à la Préfecture, à neuf heures du soir. Aussitôt, on entoura l'individu. Des rumeurs contradictoires s'entre-croisaient :

— C'est à Plappeville qu'il ira !

— Du tout ! C'est à Queuleu et à Saint-Julien !

Mais ces bruits, qui circulaient avec insistance depuis longtemps, étaient toujours démentis. Isabelle et M^{lle} de Jessincourt n'y prêtèrent qu'une médiocre attention.

Elles continuèrent vers la rue Mazelle, et, au moment où elles s'y engageaient, elles entendirent, derrière elles, un roulement de voitures lancées au grand trot. Instinctivement, elles se rangèrent sur le trottoir très étroit, se serrèrent contre le mur. A cause du tournant, les attelages avaient ralenti, escortés par une bande de gamins qui poussaient des vivats. Les portes des magasins s'ouvraient précipitamment, les balcons et les fenêtres se garnissaient de monde. Au fond du premier landau, dont la capote était à demi rabattue, en face de deux aides de camp, un personnage en uniforme de général redressait son buste un peu affaissé, montrant le masque césarien bien connu : le visage mat aux yeux éteints et aux longues moustaches effilées. A cette apparition soudaine, les deux femmes s'effarèrent :

— C'est lui ! souffla Isabelle à sa tante.

Le landau rasa le trottoir de si près qu'il effleura presque leurs jupes. L'Empereur était à deux pas d'elles!... Alors M^{lle} Louise, pâle comme dans l'église d'Amermont, aux jours de grandes fêtes, lorsqu'elle entendait un *Magnificat* solennel s'envoler sous les voûtes, jeta, vers la figure blême qui passait, un cri éperdu, où elle mit tout son cœur et toute son âme :

— Vive l'Impératrice !

Le masque impassible s'inclina, le képi lauré s'abaissa devant la vieille fille rencognée contre le mur et qui fondait en larmes.

— Tais-toi, tante ! c'est ridicule ! chuchotait Isabelle, en lui pinçant le coude.

Cependant, les deux aides de camp avaient salué comme le maître. Dans le landau qui suivait, quatre officiers supérieurs se découvrirent aussi. Parmi eux, un général à barbiche grisonnante, très maigre, le teint vif et basané, le nez en bec d'aigle, se pencha sur le rebord de la portière, en dévisageant Isabelle, avec toute une mimique de surprise. Puis les voitures, qui s'étaient remises au grand trot, disparurent très vite derrière l'église Saint-Maximin.

— As-tu remarqué ? dit à M^{lle} Louise Isabelle très émue, ce général qui vient de nous saluer ? Je crois qu'il m'a reconnue ! C'est le général de Lantosque, l'ancien colonel de papa !... N'est-ce pas ? il est toujours charmant, malgré son âge !

Mais sa tante ne l'écoutait point. Que lui importait, à elle,

ce barbon galonné ? Si elle n'avait pas vu l'Impératrice, elle avait vu au moins quelqu'un qui, peut-être, lui dirait ?... Oui ! l'Impératrice saurait qu'il y avait, là-bas, perdue dans une bourgade de Lorraine, une humble vieille fille qui l'aimait, sans espoir de l'approcher jamais, sans désir de récompense, — pour rien, pour la seule gloire et la seule douceur de l'aimer !...

Cette illusion l'exaltait au point que tout le reste n'existait plus pour elle.

L'image fulgurante qu'elle avait emportée de la rue Mazelle l'obséda pendant les deux derniers jours qu'elle passa chez M^{me} Laprairie. Elle lui voila, un moment, ses soucis d'avenir et la consola des impressions pénibles que lui laissaient ses visites chez Adeline. Isabelle s'aigrissait, sa mère la harcelait continuellement. Et, quant au commandant, il paraissait bien malade. La veille de son retour à Amermont, comme M^{lle} Louise l'engageait à y venir pour la chasse, à l'automne prochain, il avait secoué la tête, d'un air découragé :

— Ah ! ma pauvre Louise ! Je ne songe guère à la chasse ! Bientôt, il faudra graisser mes bottes pour le grand voyage !

Les traits tirés du malheureux, la raideur cadavérique de ses membres témoignaient assez qu'il n'exagérait pas, et que, d'un moment à l'autre, on devait s'attendre au dénouement qu'il prévoyait lui-même.

Malgré ces appréhensions funèbres, elle rentra chez elle plus calme, remplie même d'un vague contentement, dont elle attribuait la cause à l'incident flatteur de la rue Mazelle. Elle le racontait à tout le monde, dépeignait la scène, en l'embellissant. Les lettres qu'elle recevait d'Isabelle contribuaient encore à l'entretenir dans ces agréables dispositions.

La semaine qui suivit son retour, la jeune fille lui écrivit :

« Ma chère tante, je ne m'étais pas trompée. C'était bien le général de Lantosque qui nous a saluées et qui se trouvait dans le second landau, après celui de l'Empereur. Il a été le colonel du régiment de papa, lorsque le 8^e lanciers tenait garnison à Valence. Je me souviens très bien qu'il m'embrassait sur les deux joues, chaque fois qu'il me rencontrait à la promenade, avec l'ordonnance. C'est un Provençal. Sa famille, — celle des Brun de Lantosque, — est très connue dans tout le Midi. En ce moment, il commande une brigade en Alsace. Il a accompagné

l'Empereur, pendant toute sa tournée, de Strasbourg à Metz. Il paraît, d'ailleurs, qu'il est fort apprécié en haut lieu!... Eh bien ! figure-toi qu'il est venu en visite chez maman. C'est vrai qu'il a toujours été très bon pour papa ! Quand il l'a vu tout perclus sur son lit, il l'a réconforté, en l'appelant : « Mon vieux camarade ! » Enfin, il a été parfait ! Nous nous sommes retrouvés à une soirée de la Préfecture, puis chez le directeur du génie qui donnait un bal. Le général m'a comblée d'attentions... Je crois, ma tante, que je ne lui déplais pas ! »

— La petite sottie ! pensa tout haut M^{lle} Louise, en repliant la lettre : elle s'imagine toujours...

Mais elle avait trop elle-même le culte des belles relations pour n'être pas chatouillée dans son amour-propre, à l'idée que son beau-frère, tout moribond qu'il fût, avait reçu de telles marques d'estime d'un personnage qui tenait de si près au monde officiel.

Quinze jours plus tard, nouvelle lettre d'Isabelle ! Il s'agissait encore du général, qui, après avoir regagné son poste, était revenu à Metz, à l'improviste. Il venait d'être promu au commandement d'une division, en Algérie, où il se rendrait dans six semaines. Isabelle ajoutait : « Il est constamment chez nous. Il dit que je l'amuse beaucoup, et, — passe-moi cette confidence peu modeste, — que j'ai beaucoup d'esprit et que personne ne sait, comme moi, porter la toilette ! Hier, il m'a envoyé un superbe bouquet... Peut-être que, bientôt, j'aurai un grand événement à t'annoncer ! »

Qu'est-ce que cela signifiait ? A quel grand événement Isabelle faisait-elle allusion ? A un mariage ?... M^{lle} Louise, dans son bon sens, jugeait la chose impossible ! Il y avait une différence d'âge trop criante entre le général et sa nièce ! Et puis enfin celle-ci ne pouvait apporter qu'une dot bien médiocre à un tel fiancé ! Sans doute qu'abusée par des galanteries sans conséquence, elle se montait la tête avec sa mère, toujours si prompte aux projets chimériques ! Néanmoins M^{lle} Louise haletait d'impatience et de curiosité, en guettant les courriers.

Huit jours se passèrent dans un silence qui l'inquiéta jusqu'à l'angoisse. Enfin, un dimanche matin, comme elle se préparait pour la messe, il lui arriva une lettre délirante :

« Embrasse-moi, tante Loute ! Embrasse ton Isabelle !... C'est fait ! Le général a demandé ma main ! Ne cherche pas midi

à quatorze heures. Ne te tourmente de rien ! Il m'épouse : voilà tout ! Il dit que la question d'argent est secondaire à ses yeux, qu'il se contentera de la dot réglementaire ! Et, à ce propos, tante Loute chérie, je te rappelle ta promesse : l'héritage de la pauvre tante Victoire ! Le général a été très grand seigneur dans tout cela !... Ah ! je vois d'ici la tête de tes gens d'Amermont, quand ils apprendront ce mariage inespéré ! Enfoncées, les Jeanne de Ladrangé et les Clotilde Sibille ! Quand je songe que j'ai failli épouser un petit lieutenant Maringer !... Ah ! non ! Je ne me chauffe pas de ce bois-là ! Saluez, mesdemoiselles ! je suis madame la générale !... Je ne t'en dis pas plus long pour aujourd'hui ! Papa va mieux. Maman est métamorphosée, *plus enchantée que moi* ! Nous nous embrassons du matin au soir. Je crois qu'elle en deviendra folle de bonheur !... »

M^{lle} Louise pensa le devenir aussi. Ce n'était pas seulement du bonheur, c'était un vertige d'orgueil. Elle s'y abandonna un instant et, aussitôt, sa méfiance reprit le dessus. Car enfin, il n'était pas naturel qu'un homme de cet âge s'éprit ainsi d'une jeunesse ! Qu'est-ce qu'il pouvait bien y avoir là-dessous ?... A l'église, devant tout Amermont rassemblé et ignorant de la grandeur future d'Isabelle, elle s'exalta de nouveau. Elle ne voulut plus considérer que le prestige restauré de la famille. Elle s'attendrit sur elle-même : sa vie misérable aurait donc servi à quelque chose ! Oh ! oui ! tous ses sacrifices étaient payés ! Elle en remerciait Dieu.

A la sortie, elle ne put se tenir de publier la grande nouvelle. Avec un air d'indifférence, que démentait l'épanouissement irrésistible du sourire, elle dit à son amie Eulalie Prose et à quelques dévotes :

— Le général de Lantosque a demandé la main de ma nièce !... Mais nous hésitons encore !

C'était sa revanche, après les déboires de l'été précédent.

Finalement, aiguillonnée par l'envie d'en savoir davantage, elle dépêcha la Liffoise à l'*Hôtel de la Sirène*, pour retenir une place dans la diligence, et, le soir même, elle sonnait à la porte de la Commandante.

Celle-ci lui sut très mauvais gré de sa démarche. Elle craignait que sa sœur, avec sa mise simplette, ses manières provinciales et surtout ses réflexions trop franches, n'indisposât le fiancé.

Cependant, comme il était là, on le lui présenta. Tout de suite, le général déplut à M^{lle} Louise. Elle le trouva plus âgé qu'elle ne le supposait. Ensuite, il avait des allures de vieux beau, un agaçant sourire à la fois ironique et satisfait, qui lui rappelaient, en même temps qu'un autre personnage, la plus fâcheuse aventure de son séjour à Paris.

Dès qu'il se fut retiré, elle s'empessa de demander à sa sœur :

— Mais quel âge a-t-il?... Je t'avoue que cela m'effraie !

— Mon Dieu ! dit Adeline, embarrassée... dans les cinquante-huit.

— Oublies-tu qu'Isabelle n'a que vingt ans?... Toi qui te plains d'avoir épousé un vieux mari...

La jeune fille l'interrompit avec humeur :

— Voyons, tante!... Puisque je t'ai répété cent fois que je déteste les jeunes gens !

— Bien heureuse, reprit la Commandante, d'avoir un général à se mettre sous la dent!... Si tu crois que ça se trouve dans le pas d'un cheval !

Un général!... Dans son imagination de Lorraine, pliée de bonne heure à la révérence de tout ce qui est militaire, ce mot resplendit d'un éclat prodigieux :

— Tu as raison ! conclut-elle en soupirant.

Chez M^{me} Laprairie, qui l'hébergeait suivant une habitude immémoriale, ce fut une autre chanson. La vieille dame était au courant de tout. Néanmoins, elle affecta d'abord de ne point parler de l'événement.

— Enfin, ma tante, interrogea M^{lle} Louise, que pensez-vous de ce mariage ?

M^{me} Laprairie n'y allait jamais par quatre chemins :

— Ce que j'en pense?... Je dis que c'est monstrueux ! Ta sœur, pour se débarrasser de sa fille, la donne à un vieux polisson : voilà ce qu'il en est !

— Cependant, ma tante, un général....

— Oh ! je sais ! Adeline en crève de vanité !... Elle n'est pas au bout de ses peines ! D'abord, son général a soixante ans ! On va lui fendre l'oreille au premier jour !... Ta nièce ne sera qu'une garde-malade ! Et puis, ma chère, il n'a pas le sou ! Le ménage te retombera sur les bras ! Rappelle-toi ce que je te dis !

Très troublée, M^{lle} Louise essaya de raisonner sa sœur, de lui

arracher au moins quelques explications. Adeline la rembarra, lui fit une scène, en l'accusant de vouloir le malheur de sa fille :

— Occupe-toi plutôt, dit-elle, de te mettre en règle pour ta donation!... Que nous n'ayons pas de difficultés à la signature du contrat!...

Et elle la renvoya au plus vite à Amermont.

En effet, le général, impatient de rejoindre son nouveau poste, n'avait pas de cesse que les bans ne fussent publiés. Le mariage devait être célébré dans la première quinzaine d'août. Il décida qu'on ne ferait pas de noce : seuls, les témoins assisteraient à la double cérémonie. Pour des motifs personnels, qu'il dédaigna d'exposer et aussi parce que le commandant était toujours sur son lit, il exigea la plus stricte intimité.

M^{lle} Louise ne fut même pas invitée : ce qui la mortifia et la blessa profondément. Elle dut se contenter d'une visite rapide, que les conjoints lui accordèrent comme par acquit de conscience. Trois jours après, le couple s'embarquait pour l'Algérie.

VI

Ce mariage impromptu, cet embarquement précipité laissèrent M^{lle} Louise tout abasourdie. Il lui fallut du temps pour se remettre d'une telle secousse.

Outre qu'elle accusait Isabelle d'ingratitude, elle se désespérait de la sentir si loin d'elle. Désormais, c'était bien fini ! Quand se reverrait-on ? Des années peut-être s'écouleraient avant que sa nièce revînt en France ! La vieille fille s'effrayait de la solitude, où elle allait se replonger encore une fois.

Et puis, peu à peu, les félicitations qu'elle recevait, les visites qui se succédaient, à chaque dimanche, dans son salon, la réconfortèrent, finirent même par la griser. Elle s'aperçut bientôt que son importance s'était singulièrement accrue aux yeux des gens d'Amermont. Depuis son voyage à l'Exposition et surtout depuis le scandale de la Recette particulière et l'affront que le lieutenant Maringer avait infligé à la famille, on la délaissait, on la tenait à l'écart. Maintenant, on se pressait chez elle. Les mères des futurs Saint-Cyriens courtoisaient par avance la tante du général de Lantosque. Elle se laissait faire, acceptait

les hommages avec simplicité et sans essayer de dissimuler sa joie. A tout propos, elle trouvait le moyen de glisser dans une phrase : « mon neveu, le général ! » bien qu'au début cela lui fit un drôle d'effet d'appeler : « mon neveu » un vieux monsieur plus âgé qu'elle. Elle en prit délicieusement l'habitude, comme de répéter, chaque fois qu'on lui demandait des nouvelles de sa nièce :

— Je vous remercie : M^{me} de Lantosque va bien !

La conversation tombait-elle sur les six généraux d'Amermont, ces glorieux nourrissons, dont la petite ville était si fière, elle répondait, en baissant les yeux, avec une modestie charmante :

— Mon Dieu ! nous pouvons dire qu'à présent nous en avons sept ! Car enfin, mon neveu, le général...

La Commandante, avide de respirer l'encens de la flatterie, se multipliait chez sa sœur. Dans ce monde bourgeois d'Amermont, le grade de son gendre était autrement prisé qu'à Metz, où l'abondance des généraux en diminuait un peu l'éclat. Son humeur s'était adoucie, même à l'égard de Louise, qu'elle traitait avec plus de ménagemens, poussant même la condescendance jusqu'à l'inviter à descendre, rue Mazelle, pour les foires prochaines. Enfin, — chance inespérée ! — le commandant, ragailardi par le beau mariage de sa fille, semblait ressuscité : il se levait, tentait de courtes promenades en voiture, et, dans l'illusion de sa convalescence, formait le projet de venir à Amermont, pour la Saint-Hubert. Et ainsi ce mariage, dont les conséquences probables avaient d'abord épouvanté M^{lle} de Jessincourt, lui valait, dans son entourage, une recrudescence de sympathie et paraissait même resserrer autour d'elle les liens de la famille.

Isabelle, depuis son installation à Alger, la comblait de ses lettres, — des lettres enjôleuses et câlines, comme elle savait en écrire, et qui caressaient adroitement toutes les faiblesses de M^{lle} Louise. Celle-ci n'était point sans se douter que bien des choses, dans cette correspondance envahissante, s'adressaient moins à elle qu'aux anciennes amies de pension que la jeune femme tenait à éblouir. Car Isabelle n'ignorait pas que sa tante en donnait lecture, ou, tout au moins, en citait des passages à ses visiteuses du dimanche. En conséquence, elle soignait son style et combinait ses effets. Presque chaque semaine, elle expé-

diait à tante Loute huit ou dix pages couvertes de sa grande écriture couchée, — l'écriture élégante apprise au Sacré-Cœur, — dont les lignes se chevauchaient, se rétrécissaient dans les coins, s'entre-croisaient en un réseau compliqué et, au premier coup d'œil, inextricable. M^{lle} Louise devait s'y reprendre à deux fois pour les déchiffrer.

D'abord, dans tout l'enivrement de la lune de miel, la nouvelle mariée l'entretint, comme de juste, de son mari. C'étaient des éloges sans fin : « Il est si bon, si paternel ! tu ne peux pas t'imaginer ! Il veut absolument que je m'amuse le plus possible, disant que c'est de mon âge, qu'une jeune femme doit profiter de sa jeunesse. Et tu ne croirais pas comme il est heureux de me montrer, de se parer de moi, — sans ombre de jalousie quand d'autres hommes m'entourent et me débitent leurs compliments ! Il exige que j'aie les plus jolies toilettes, que j'éclipse toutes ces dames, — enfin que je sois habillée *comme l'Impératrice!*... »

Et elle se répandait en descriptions enthousiastes de fêtes officielles, de bals, de grands diners, d'excursions dans la banlieue d'Alger : « Hier soir, j'ai dansé au Palais d'Été de Mustapha. Quelles illuminations dans les jardins ! Et, du haut de la terrasse, quelle vue féérique sur le golfe !... Le Maréchal m'a remarquée parmi les danseuses. Je te confie d'ailleurs, tante Loute adorée, que j'avais une robe et une coiffure à faire tourner toutes les têtes !... »

D'autres fois, le ton était plus sérieux : « Sais-tu, chère tante Loute, ce que le général me disait, ce matin ? Il me disait qu'il compte sur moi pour son avancement, — qu'une femme intelligente comme je le suis (c'est lui qui dit cela, bien entendu !) doit être la collaboratrice de son mari ! Comme je suis fière de lui inspirer tant de confiance !... »

Dans son admiration aveugle pour Isabelle, M^{lle} Louise ne cherchait pas à lire entre les lignes de ses lettres. Elle constatait seulement qu'en dépit de ses craintes et malgré leur éloignement, jamais l'intimité n'avait été si étroite entre elle et sa nièce. Les moindres bavardages de la jeune femme la touchaient, comme de véritables confidences. De toute son imagination romanesque et de tout son cœur aimant, elle la suivait à travers ses réceptions, ses divertissemens mondains, elle était constamment avec elle. La froide salle à manger où elle trico-

tait ses genouillères, pendant le rude hiver de Lorraine, se réchauffait et s'illuminait de tous les rayons du soleil africain. Les mois passaient, sans que la vieille fille souffrit trop de cette longue séparation.

Cependant, l'année d'après, elle s'aperçut avec tristesse qu'Isabelle ne lui parlait presque plus de son mari. En revanche, elle ne tarissait pas sur le capitaine Jolliet, l'officier d'ordonnance du général : « Il est très beau garçon, disait-elle étourdiement : avec cela, très musicien, très spirituel. Nous faisons souvent ensemble des promenades à cheval. Nous nous arrêtons devant les cafés maures, sur des bancs garnis de nattes, où l'on nous apporte une affreuse mixture dans de petites tasses de poupées. Mais le paysage est si joli, et le capitaine, un si étincelant causeur !... »

A la lecture de ces phrases, M^{lle} Louise fronça les sourcils et crut de son devoir de chapitrer l'imprudente. Isabelle riposta sur un ton piqué : « Tu me fais rire, ma bonne tante, avec tes recommandations ! Laisse-moi te dire qu'en ces matières j'ai un peu plus d'expérience que toi !... Ah ! pauvre tante Loute, tu auras toujours quinze ans !... »

La vieille fille, humiliée, se le tint pour dit. Il ne fut plus question entre elles de l'officier d'ordonnance. Néanmoins, une inquiétude subsistait dans son esprit.

Au printemps de 1870, ces inquiétudes mal assoupies se réveillèrent tout à coup, mais pour un autre sujet. Isabelle lui écrivit à bride abattue : « Ma chère tante, nous partons pour Paris. Le général est sur le point d'être mis à la retraite, — et tu comprends que, dans ces conditions, il convient de nous préoccuper de l'avenir. Mon mari espère obtenir un poste aux Tuileries ou à Compiègne, mais il faudra se remuer ferme !... Au revoir, à bientôt peut-être ! Je te tiendrai au courant !... »

C'est alors que M^{lle} Louise se rappela avec amertume les avertissemens de M^{me} Laprairie. Elle commença par s'affoler. Pourtant, rien n'était désespéré, si le ménage avait la sagesse de vivre modestement sur le petit revenu d'Isabelle et la pension du général !

Un grand mois s'écoula, sans que M^{me} de Lantosque répondit aux lettres de sa tante qui se consumait d'angoisse. Enfin, le facteur lui remit une importante enveloppe timbrée à l'estampille des *Grands Magasins du Louvre* : « Tante Loute chérie,

disait Isabelle, je t'écris du Louvre, où je viens de faire de nombreuses emplettes : il faut que je soigne ma toilette, de plus en plus : tu sauras bientôt pourquoi. En tout cas, le général s'agite énormément. Il a mis en branle toutes ses relations, — sans grands résultats jusqu'ici, il est vrai. Malgré tout, nous conservons bon espoir !... »

Puis, plus rien, pas une ligne de la jeune femme ! Qu'était-il arrivé, grands dieux ? M^{lle} Louise n'en dormait plus, lorsqu'un soir du commencement de juillet, vers dix heures, elle fut tirée de son lit par un violent coup de sonnette : c'était la dame du télégraphe qui venait de glisser une dépêche sous la porte. Or, en ce temps-là, on ne recevait de dépêches, à Amermont, que pour l'annonce d'une mort ou d'une catastrophe.

Elle tremblait comme une condamnée en décachetant le télégramme, et elle faillit s'évanouir, quand, à la lueur de sa chandelle, elle lut la signature d'Isabelle, précédée de ces mots flamboyans :

« Je vais être nommée dame d'honneur de l'Impératrice ! »

LOUIS BERTRAND.

(La quatrième partie au prochain numéro.)

LA GUERRE DE 1870

NOTRE PREMIÈRE DÉFAITE. — L'INACTION JUSQU'AU 6 AOUT

I

Proudhon a écrit un livre intitulé *Les contradictions économiques*, dans lequel, examinant les principes les plus opposés, il démontre que chacun d'eux peut être rationnellement vrai en le considérant d'un certain côté. Quel livre intéressant il y aurait à faire sous le titre de *Contradictions militaires*! Là, plus qu'en économie politique, il est exact que des principes les plus opposés sont également vrais dans les circonstances données. Ainsi enseigner qu'un chef de corps doit obéir strictement à l'ordre du généralissime, qui le conteste? Mais n'est-il pas également vrai que, malgré cet ordre, il doit dans certains cas marcher au canon de sa propre initiative? Il est indubitable qu'un chef doit se tenir en dehors de l'atteinte du feu, derrière ses troupes, afin que sa blessure ou sa mort, qui les priverait de direction, ne les mette pas en désarroi; mais n'est-il pas des rencontres, où, sous peine de voir sa journée perdue, il doit, comme le firent dans tous les temps, les vrais capitaines, courir de sa personne au milieu de ses soldats afin de leur rendre le moral et les ramener au combat? Il n'est aucun des préceptes professés dans les écoles de guerre qui ne soit susceptible d'objections, de limites, d'exceptions; il n'en est aucun, quelque autorisé qu'il paraisse, qu'on ne puisse contester, et que, le cas

échéant, on ne doit méconnaître. La considération de la qualité de l'adversaire suffit à changer les exigences de conduite : on ne combat pas un Soubise ou un Benedek comme on combattrait un Frédéric ou un Napoléon. Un seul précepte n'est susceptible ni de limite, ni d'exception, et reste de mise contre n'importe quel adversaire, c'est qu'en n'osant pas, eût-on une armée supérieure, on est sûr de l'échec, et qu'en osant beaucoup, même avec des troupes médiocres, on n'est pas sans espoir de succès.

En aucune circonstance, la célérité et l'initiative de l'attaque ne s'étaient imposées à un chef d'armée avec une plus instante évidence qu'en juillet 1870. Quel était alors, en effet, l'état de notre armée ? Nous étions prêts, c'est-à-dire nous avions dans les magasins, dans les arsenaux, dans les casernes, dans les foyers, en matériel et en hommes, toutes les ressources administratives et financières mises par les pouvoirs publics à la disposition de l'Empereur et de son ministre de la Guerre, pour recruter, instruire une armée et la porter sur les champs de bataille. Malgré la lenteur et le désordre inhérens à notre système de passage du pied de paix au pied de guerre, les ressources préparées avaient été mobilisées en grande partie, sinon en totalité, et étaient parvenues aux mains des troupes. Ces ressources mobilisées n'avaient pu nous fournir, il est vrai, qu'une armée inférieure en nombre ; mais cette infériorité du nombre était largement compensée par la qualité. Un des plus braves de ceux qui ont été à la peine pendant le siège de Metz, le général Deligny, a porté sur notre armée du Rhin un jugement dont la compétence ne peut être contestée : « Par la vigoureuse constitution des cadres, la vaillance des soldats, l'esprit militaire et de discipline dont tous étaient pénétrés, elle offrait tout ce que la France était capable de fournir de mieux en fait de troupes. Cette belle armée ne demandait qu'à être commandée, conduite et dirigée ; elle possédait à un très haut degré le sentiment de sa valeur ; son énergie et son dévouement pouvaient défier les plus dures épreuves ; malgré son infériorité numérique, elle était capable de remporter d'éclatans succès (1). »

Les premières mesures prises par l'Empereur indiquaient la volonté de l'offensive immédiate. Les approvisionnemens, au

(1) Général Deligny, *Armée de Metz*, p. 10 et 12.

lieu d'être accumulés dans les places fortes de l'intérieur, étaient réunis à la frontière même, à Forbach, Lunéville, Sarreguemines, dans des villes ouvertes; les cartes distribuées aux officiers étaient celles de l'Allemagne parce qu'on ne supposait pas qu'on eût à combattre sur notre territoire. Une dérogation très significative avait été faite aux règles rationnelles du passage du pied de paix au pied de guerre. Rationnellement et en règle habituelle, toute troupe, toute armée, avant d'entrer en action, traverse deux opérations successives: la mobilisation qui consiste dans le passage du pied de paix au pied de guerre, au moyen de la réception des réservistes, des chevaux de complément et du matériel nécessaire, et la concentration qui prend les unités ainsi complétées et les amène sur le théâtre choisi pour les opérations, où elle les groupe. Cette mobilisation et cette concentration, opérées successivement, demandent un temps assez long: au lieu de ne faire commencer la seconde qu'après l'achèvement de la première, Le Bœuf décida qu'elles se feraient toutes les deux en même temps; au lieu de laisser chacune de nos unités où elle était jusqu'à ce qu'elle fût complétée, il la prit là où elle se trouvait, augmentée seulement des permissionnaires rappelés; il la jeta à la frontière et fit courir après chacune d'elles les éléments, hommes et matériel, par lesquels elle devait être complétée en son intégralité combattante. Comme nous avions, en état de formation facile à compléter la Garde, les corps d'armée de Paris, de Lyon, du camp de Châlons, cette mesure nous permettait d'agir offensivement avant que les Prussiens, englués dans leur mécanisme compliqué, eussent pu nous arrêter.

Chacun était tellement convaincu qu'on prendrait l'offensive quelque part, que nos généraux la commençaient devant eux de leur propre initiative. Du côté de la Sarre, le général Frossard (19 juillet) demandait l'autorisation d'occuper Sarrebrück, Sarreguemines et Sarrelouis. Du côté du Rhin, le général Ducrot insistait pour s'emparer de Kehl et le transformer en tête de pont fortifiée selon le plan préparé par notre génie. Voyant que, dès le 18 juillet, nous avions en état de marcher le corps de Frossard venu de Châlons, trois brigades de cavalerie, 90 bouches à feu; que la Garde, l'armée de Paris et de Lyon et les garnisons de l'Est avaient élevé notre effectif disponible, le 23 juillet, à 123 500 hommes, ceux qui avaient le feu sacré de

l'offensive voulaient user sans retard de notre supériorité provisoire et ne pas perdre un seul des jours pendant lesquels nous la possédions : ils conseillaient de pousser immédiatement une attaque sur Mayence ou les États du Sud, tandis que la mobilisation prussienne n'était pas terminée et la concentration pas même commencée. « Leurs plans de concentration sont si compliqués, a dit le reporter du *Times*, Russell, qu'une irruption soudaine aurait tout fracassé d'un coup (1). »

Les Prussiens le redoutaient. Moltke disait à Bismarck : « Avec ces diables de Français, il faut s'attendre à tout ; s'ils venaient se jeter comme des fous au milieu de notre mobilisation, je ne sais pas trop ce qui arriverait. » Dans des notes trouvées à l'État-major, il disait encore : « Si les Français avaient l'intention d'attendre l'arrivée de leurs réserves pour commencer leurs opérations, ils n'auraient pas dès aujourd'hui déclaré la guerre. Il est vraisemblable qu'ils franchiront la frontière demain cinquième jour de notre mobilisation. Il est probable que les Français, en admettant qu'ils s'avancent d'une manière si décidée, arriveront devant Mayence le douzième jour (19 juillet). » Le 22 juillet, Moltke mandait au Roi que les Français n'avaient pas encore mis le pied sur le territoire allemand, mais pouvaient le faire d'un jour à l'autre et que rien ne pourrait les en empêcher. « On était en droit de supposer, a dit Moltke plus tard, que les Français, réunissant vivement toutes leurs forces disponibles, et *s'assurant ainsi au premier moment une supériorité numérique considérable*, allaient franchir les frontières de la province rhénane et du Palatinat pour s'opposer à la concentration des armées allemandes sur la rive gauche du Rhin. » La panique en Allemagne était générale et le mot de chacun au réveil était : Arrivent-ils ? La Valette écrivait confidentiellement à Gramont : « La Reine, prévoyant le cas où les succès de nos armes nous conduiraient au cœur de l'Allemagne, aurait exprimé très discrètement le vœu que certaines propriétés ayant appartenu au prince Albert, ou devant appartenir au duc d'Édimbourg, pussent être respectées par nos armées. Il y a là pour Elle, ou pour les siens, plus que des intérêts matériels : il s'y rattache de pieux souvenirs, toujours vivans dans sa mémoire. Lord Granville ne pouvait me parler

(1) *The last great war*, ch. I, p. 27.

de ce désir ni officiellement, ni même officieusement. Il m'en a fait part à titre tout à fait privé et sans me prier de donner suite à une telle confiance. Vous croirez sans doute utile de la soumettre à l'Empereur, et si Sa Majesté jugeait possible de tenir compte des vœux de la Reine, il serait peut-être opportun que j'en fusse instruit le plus tôt possible. Un des secrétaires de Lord Granville m'envoie, ce matin, à titre tout à fait privé et confidentiel, la liste des propriétés de la famille de Cobourg dont il avait été question (31 juillet). »

II

Mais dès que la machine militaire eut été mise en mouvement, comme épouvanté du bruit qu'elle faisait, l'Empereur s'arrête et un revirement subit s'opère dans ses résolutions offensives. Il avait déchaîné l'audace, il lui coupe lui-même les jarrets. De Paris, il notifie à ses chefs de corps qu'il ne veut pas commencer la campagne avant la constitution complète de l'armée. Bazaine télégraphie à Frossard : « *L'Empereur interdit des engagements qui pourraient entraîner hors de la frontière !* » Ordre est donné sur toute la ligne (20 et 22 juillet) de rester partout sur la défensive, en s'éclairant et se renseignant bien, et en ayant soin de ne pas s'avancer sur le territoire ennemi. Frossard fut uniquement autorisé, si cela était nécessaire, à occuper la partie de Sarreguemines située sur la rive gauche, et Ducrot fut prié de rester tranquille à Strasbourg. Partis comme des audacieux, en toute hâte, nous nous arrêtons à l'extrémité de notre territoire, devant un pays presque sans troupes, devant une ville ouverte, des ponts mal barricadés, un bataillon d'infanterie, un régiment de uhlans ; effrayés de la terreur que nous inspirions, prenant des hommes pour des escadrons, des escadrons pour des armées, n'ayant personne devant nous et n'osant faire un pas, comme si une frontière ainsi gardée pour la forme était un abîme ouvert dans lequel nous nous engloutirions. Et, ironie du sort, cette reculade était consommée dans les jours mêmes où les Prussiens, persuadés que nous allions nous ruer sur eux, reportaient de la Sarre au Rhin leur centre de concentration.

Que s'était-il donc passé ? On ne peut pas expliquer ce revirement par la déception de l'Empereur, trouvant une armée non

prête là où il comptait sur une armée en complète formation : il n'avait pas encore pu à cette date, en admettant qu'il dût y avoir déception, l'éprouver déjà, puisque les mouvemens de troupes venaient seulement de commencer. L'explication se trouve dans un fait diplomatique que les critiques militaires semblent avoir ignoré. Notre offensive pouvait s'exercer par le Rhin ou par la Sarre. Le choix dépendait de l'attitude de l'Autriche. Était-elle décidée à s'unir à nous, il fallait aller à sa rencontre par le Rhin ; devait-elle rester neutre, c'était nécessairement par la Sarre que nous devions entrer en Allemagne. Or, le plan stratégique de l'Empereur, calqué sur celui de l'archiduc Albert, supposait la coopération de l'Autriche. L'Empereur s'y confiait d'autant plus que, le 15 juillet, Gramont, avec Metternich et Witzthum, confident de Beust venu de Bruxelles, d'une part, et Nigra et Vimercati de l'autre, avait arrêté un traité de triple alliance que Witzthum avait emporté à Vienne et Vimercati à Florence pour le soumettre à la signature de François-Joseph et de Victor-Emmanuel. Or ce traité de triple alliance n'avait pas été signé, et l'Autriche, dans un conseil solennel, venait de proclamer sa neutralité (18 juillet).

Si cette neutralité avait été déclarée comme celle de la Russie, d'une manière absolue, irrévocable, l'Empereur eût vu clairement la situation et eût certainement adopté le parti conseillé par le bon sens stratégique, d'autant plus que c'était le seul possible, puisqu'on n'avait pas fait irruption dès les premiers jours au delà de la Sarre. Il aurait passé cette rivière, se serait établi entre sa rive droite et la zone boisée de Kaiserslautern, et là, maître des chemins de fer sur la rive intérieure entre les diverses armées allemandes, il eût, suivant les circonstances, opéré contre l'une ou contre l'autre. Aucune de ces armées n'était encore en état de l'assaillir. Steinmetz arrivait à peine à Trèves ; Frédéric-Charles n'était pas engagé dans les issues de la zone boisée et le prince royal, interrogé par Moltke, le 30 juillet, avait déclaré qu'il n'était pas encore en état de prendre l'offensive.

Mais Beust, en faisant annoncer sa neutralité la présentait comme provisoire : elle ne devait être que la préparation de l'alliance promise ; Gramont confirmait ces vaines illusions, et l'Empereur, espérant toujours une décision favorable de l'Autriche, ne se résolvait pas à s'éloigner de Strasbourg et à se

rapprocher de la Sarre, craignant de fournir à l'Autriche un prétexte d'alléguer qu'en débouchant trop loin d'elle, nous la mettions dans l'impossibilité de nous rejoindre. Il regardait toujours vers cette soi-disant alliée, et, comme elle semblait flotter, n'accomplissant aucun acte, mais donnant de bonnes paroles, lui-même flottait, inclinant tantôt vers la Sarre, tantôt vers le Rhin, selon que lui arrivait de Vienne un souffle propice ou contraire.

Lorsque, le 21 juillet, Mac Mahon se rendant à l'armée passa par Paris, l'Empereur inclinait encore à l'action par Strasbourg. Dans une première audience, très calme, il parla plutôt de l'Algérie que de la guerre qui allait commencer. Le maréchal le quitta, étonné de la discrétion qu'il avait gardée sur ses plans. Il alla le revoir le lendemain. L'Empereur lui fit connaître son intention de franchir le Rhin au-dessous de Strasbourg. Il l'invita à examiner le point qui semblerait le plus convenable entre Strasbourg et Wissembourg. Du reste, il ne paraissait pas douter que, dès le début, l'armée française ne culbutât les Allemands. « Le maréchal, disait un de ses aides de camp au général Faverot de Kerbrech, est dans la joie. Il va avoir une armée composée en partie de troupes d'Afrique, avec des généraux comme Ducrot, Douay, etc. Dès qu'elle sera mobilisable, nous franchirons le Rhin; nous séparons ainsi l'Allemagne du Sud de la Prusse et nous déroutons toutes les combinaisons de Moltke (1). »

Quelques jours après, l'Empereur semble se décider au contraire à se rapprocher de la Sarre; les dispositions qu'il prend le 23 juillet, aussitôt après l'arrivée de Mac Mahon à Strasbourg, dénotent qu'il a renoncé à pénétrer offensivement par le Rhin en Allemagne. Sans opérer une concentration résolue, il resserre Mac Mahon sur Faily, Faily sur Frossard, et il ordonne de ramener Douay de Belfort à Colmar et à Strasbourg.

III

De même que l'Empereur, dans nos négociations, avait passé alternativement d'une velléité de guerre à une volonté de

(1) Faverot de Kerbrech : *Mes Souvenirs*, p. 18. — *Souvenirs inédits* du maréchal Mac Mahon.

paix, la guerre déclarée il était ballotté entre la confiance au succès et la crainte des revers. Quoiqu'il eût exprimé ce premier sentiment à Mac Mahon, le second prévalait généralement dans son esprit.

Les effervescences de la rue, de la presse et du Parlement le troublaient plus qu'elles ne l'exaltaient, et loin de les exciter, comme on l'en a si sottement accusé, il était préoccupé de les calmer et de montrer à l'opinion les difficultés là où elle ne prévoyait que les triomphes : il tenait surtout à ce qu'il fût surabondamment établi qu'il ne se décidait à cette guerre que par une nécessité d'honneur, ressentie par la nation. Il me pria d'obtenir de mes amis des articles dans ce sens. Lui-même n'essaya pas de cacher sa pensée intime dans un discours à Schneider venu à la tête du Corps législatif (22 juillet) lui apporter ses vœux. A l'ordinaire, dans des cérémonies de ce genre, son visage demeurait impassible et sa voix forte, étendue, mais sans inflexions quelles que fussent les idées qu'elle exprimait, résonnait uniformément ferme. Ce jour-là, il y eut dans l'expression de son visage un visible attendrissement, et plus d'une fois sa voix fut voilée et rendue moins claire par l'émotion. « Une guerre, dit-il, est légitime lorsqu'elle se fait avec l'assentiment du pays et l'approbation de ses représentants. Vous avez bien raison de rappeler les paroles de Montesquieu : « Le véritable auteur de la guerre n'est pas celui qui la déclare, mais celui qui la rend nécessaire (1). » Nous avons fait tout ce qui dépendait de nous pour l'éviter, et je puis dire que c'est la nation tout entière qui, dans son irrésistible élan, a dicté nos résolutions. Je vous confie, en partant, *l'Impératrice qui vous appellera autour d'elle, si les circonstances l'exigent.* »

Pendant ce discours, je ne m'étais point placé à ses côtés, j'étais resté au milieu des députés. Lorsqu'il dit : *L'Impératrice vous appellera autour d'elle, si les circonstances l'exigent*, j'eus un soubresaut et, me retournant vers mon voisin Estancelin, je ne pus retenir cette exclamation : « Quelle imprudence ! » Ainsi l'Empereur, qui se plaignait que les journalistes fussent des pronostiqueurs de défaite, les imitait en prédisant, du haut du trône, des circonstances de telle gravité que l'Impératrice serait

(1) Schneider s'était trompé en attribuant cette maxime à Montesquieu. Lanfrey l'a revendiquée, et elle se trouve en effet dans son *Histoire de Napoléon*, mais il l'avait empruntée lui-même à l'histoire de la *Révolution française* de Mignet.

obligée de s'entourer des représentans de la nation ! S'il m'avait communiqué son discours, il n'eût pas prononcé ces paroles inconsidérées.

Le maréchal Vaillant, organe du parti de la guerre, engageait l'Empereur à dire tout haut le plus tôt possible : « Nous voulons le Rhin pour limite et la guerre ne finira que quand nous l'aurons obtenu (1). » L'Empereur se garda de suivre ce conseil. Au contraire, dans sa proclamation au peuple français, il s'efforça de calmer les alarmes de l'Europe et surtout de l'Allemagne sur nos projets conquérans.

Le départ de l'Empereur pour Metz fut fixé au jeudi 28 juillet. Dans un des conseils qui précédèrent, nous complétâmes définitivement la liste des sénateurs, et, aux noms déjà arrêtés, nous en ajoutâmes de nouveaux. Des engagemens pris par l'Empereur ne nous permirent pas de marquer suffisamment cette liste de notre empreinte. Cependant, nous y introduisîmes le premier président de Toulouse, Piou, magistrat éminent, d'un libéralisme éprouvé, jusque-là traité en ennemi ; d'Albiféra, chef de notre majorité ; Darblay, grand industriel ; Leclerc d'Osmonville, député distingué ; La Motterouge, un de nos plus solides divisionnaires ; un ancien pair de France, le comte Foy ; le directeur de l'Imprimerie nationale, Anselme Petetin, ami d'Armand Carrel et de Lamartine, esprit politique remarquable et vigoureux écrivain. La majorité fut difficile à obtenir sur le nom d'Émile de Girardin : elle ne fut que d'une voix, celle de l'Empereur. L'Empereur tint à signer tous ces décrets. Il me les remit avec recommandation de les insérer au *Journal Officiel*, au premier événement de guerre favorable.

Nous demandâmes aux ministres des divers cultes des prières publiques. Nous décidâmes que la garde nationale serait désormais chargée du service de sûreté et d'honneur confié jusqu'alors à l'armée, et l'Empereur témoigna, par une lettre adressée à son commandant en chef, la confiance qu'il avait en elle pour maintenir l'ordre dans Paris et veiller à la sécurité de l'Impératrice. Il eût été disposé à accorder une amnistie politique ; il y renonça sur mon opposition énergique. Outre que les amnisties ne profitent jamais à qui les fait, je me tenais comme engagé d'honneur à ce qu'il fût bien démontré, par un

(1) Note du maréchal Vaillant à l'Empereur, 22 juillet 1870.

débat public, que je n'avais pas inventé un complot pour emporter le vote du plébiscite.

Il restait à régler la manière dont s'accomplirait le départ. Nous eussions désiré, et Maurice Richard insista particulièrement dans ce sens, que l'Empereur traversât Paris, ainsi qu'il l'avait fait en 1859. La population y comptait; elle attendait ce moment pour faire une manifestation qui eût dépassé de beaucoup en unanimité enthousiaste celle du départ pour l'Italie. On nous objecta que le préfet de police craignait de n'être pas sûr de prévenir les accidens et de maintenir l'ordre au milieu d'un concours si extraordinaire : comme si l'ordre n'avait pas été maintenu dans des circonstances bien autrement épineuses ! L'Empereur ajouta qu'il lui répugnait d'aller à une ovation avant la victoire : comme si l'acclamation d'un peuple à son souverain qui va au champ de bataille n'était pas un encouragement plutôt qu'une ovation ! L'Impératrice invoqua l'inconvénient d'exposer le jeune prince à l'excitation nerveuse d'une telle journée : comme si celle du canon ne serait pas plus intense ! Ces mauvaises raisons étaient des subterfuges déguisant la véritable, que nous ignorions et qu'on ne nous révéla pas : l'impossibilité physique pour le commandant en chef de l'armée de supporter, même en voiture, la fatigue d'un passage à travers la capitale. Nos représentations n'eurent aucun succès. Il fut arrêté que le départ aurait lieu de Saint-Cloud, à neuf heures et demie du matin. Un convoi amené à l'extrémité du parc conduirait par le chemin de ceinture à la gare de l'Est.

Les aides de camp qui devaient accompagner le souverain, Castelnau, Lepic, Pajol, Béville, représentaient ce qu'il y avait dans l'armée française de plus loyal, de plus vaillant, de plus digne de confiance. Tous comptaient des états de service magnifiques, mais ils étaient tous plus ou moins docilement inclinés devant le prestige d'un chef qu'ils aimaient, et, par affection plus que par servilité, enclins à dire comme Pandore à son brigadier : « Majesté, vous avez raison. » Béville avait l'assentiment moins facile et la langue plus indépendante, mais son jugement manquait de sûreté; mécontent qu'on n'eût pas suffisamment récompensé la mission importante qu'il avait remplie au coup d'État, de faire imprimer les proclamations du Président, il débordait d'amertume, et, pessimiste systématique, jetait le découragement autour de lui par l'exubérance de

ses prophéties de malheur. L'unique officier dont la présence au quartier général, à un titre quelconque, eût pu conjurer le mutisme des uns et la loquacité intempérante des autres, le général Fleury, était tenu au loin. Sa présence, inutile à Pétersbourg, aurait été d'un intérêt primordial près de l'Empereur. Lui seul aurait su lui parler avec une entière franchise sans le blesser, le tirer de l'isolement accablé auquel succombait sa volonté impuissante et déterminer à des actes résolus le chef qui voulait commander en étant hors d'état d'agir. Pénétrant, sensé, d'un esprit clair, courageusement dévoué, il n'eût fait prévaloir que les conseils utiles. S'être privé d'un tel auxiliaire fut une erreur aussi funeste que celle d'avoir envoyé Mac Mahon à Strasbourg au lieu de le garder à Metz.

L'Impératrice ne laissa point partir son malheureux mari sans prendre quelque précaution où se révélait sa sollicitude. La maladie avait quelquefois des rémissions pendant lesquelles toute souffrance disparaissait ; mais durant les crises, les douleurs étaient atroces et elles étaient augmentées toujours par le mouvement du cheval ou les secousses de la voiture ; de plus, pendant ces accès, on était obligé de recourir à l'emploi des sondes molles. Elle fit mettre dans les bagages une voiture de parc où l'on monte et descend sans portières ; et c'est dans cette voiture que Napoléon III fit la campagne. Elle pria aussi Conneau de demander à Nélaton un jeune chirurgien, à la main exercée, sur lequel on pût absolument se reposer, qui cependant, n'étant pas connu, pût suivre l'armée sans que sa présence y jetât le découragement qui l'aurait envahie si elle avait pu soupçonner l'état d'impotence de son chef. Nélaton désigna un de ses élèves de mérite, qui, depuis, a parcouru une belle carrière : Théophile Anger. Il fut attaché à l'état-major en qualité de chirurgien des ambulances, secrétaire de Conneau. Nélaton lui donna les instructions suivantes : « L'Empereur a une rétention d'urine intermittente. Alors il éprouve des angoisses inexprimables. Au bout de quelque temps, cela cesse. Vous le suivrez pour obvier à ces inconvéniens, s'ils se produisent, en emportant avec vous les instrumens de sondage et même d'opération. » Anger demanda naturellement si l'Empereur avait la pierre. Nélaton ne répondit ni oui ni non : « Pour le savoir sûrement, il faudrait le sonder ; il n'a pas voulu encore y consentir. » Avant de partir, Anger alla dire adieu à Sée qui igno-

rait sa mission, mais la devina : « C'est Nélaton qui vous envoie ? L'Empereur a la pierre. »

Lorsqu'on songe que celui qui va se mouvoir difficilement, lentement, rarement, mais enfin qui va se mouvoir, ordonner, s'avancer, reculer au milieu d'un drame terrible, est par moment un véritable infirme, on est stupéfait de ce qu'il lui a fallu de puissance sur soi-même, de courage, de sentiment du devoir, pour se donner, même par instans, l'air d'être encore un homme, un général, un souverain. Jamais la force morale ne s'est déployée avec plus de grandeur.

IV

Le 28 juillet, à neuf heures, arrivèrent à Saint-Cloud les ministres, les hauts fonctionnaires et quelques amis. On introduisit les ministres dans la salle du Conseil. L'Empereur s'y trouvait : il portait le costume de général de division de petite tenue. Sans même s'asseoir, il nous lut une lettre du Pape qui proposait sa médiation, donna quelques signatures, me remit un mémoire de Magne sur le Conseil privé, que, sans me le prescrire, il m'engagea à convoquer, si les circonstances devenaient graves. Puis s'avançant vers chacun de nous, il lui tendit la main et l'embrassa en lui adressant quelques paroles. Il m'embrassa plus longuement que mes collègues et me dit d'un ton expressif de confiance qui me remua : « Je compte sur vous. » Ce sont les dernières paroles que j'aie entendues de sa bouche. Il alla ensuite rejoindre les autres personnages dans le salon et, accompagné par tous, à travers la salle à manger et les galeries, il se dirigea vers le jardin. Quoiqu'il s'efforçât de paraître dispos, son visage pâle portait des traces de souffrance où les superstitieux crurent lire le pressentiment des calamités prochaines. Le jeune prince, en sous-lieutenant de voltigeurs de la Garde, était souriant; le prince Napoléon sombre et de mauvaise humeur; les autres, graves, préoccupés, émus. On eût cru, comme l'a dit un serviteur, qu'il y avait un cercueil dans la maison. En quelques minutes, des voitures nous conduisirent à l'extrémité du parc où était arrivé le train impérial. L'Impératrice embrassa en sanglotant son mari et son fils; au moment où la locomotive s'ébranla, elle cria au jeune prince : « Louis, fais bien ton devoir ! » L'Empereur salua encore

l'assistance d'un geste affectueux; le train disparut, et Napoléon III sembla s'évader de sa capitale comme il l'eût fait au lendemain d'une catastrophe. Je revins à pied tout pensif, le long de ces allées témoins de tant de splendeurs et de tant de gloires, que Napoléon avait foulées après Iéna, et que son neveu venait de traverser pour la dernière fois, avant que les Prussiens y établissent leurs bivouacs!

La tristesse officielle contrastait avec le sentiment qui se manifestait au dehors et que le prince Napoléon, quoiqu'il ne le partageât pas, constate dans son carnet : « 28 juillet. Départ. Enthousiasme. » A la Villette, l'Empereur se retrouva en contact avec le grand public : là, plus de mélancolie, une exaltation confiante et pleine d'entrain. La foule occupait depuis le matin le pont qui se trouve sur la voie; une nuée d'ouvriers remplissait les abords. A l'entrée en gare éclatèrent d'unanimes acclamations et les cris de : « Vive l'Empereur! Vive le prince impérial! Vive la France! » retentirent tout le temps de l'arrêt et se prolongèrent jusqu'à ce que le train fût reparti. Le voyage ne fut qu'une longue ovation. La province faisait la manifestation patriotique qui eût éclaté à Paris, si on l'avait traversé. Mais le pauvre souverain n'était plus sensible à ces élans populaires qui autrefois gonflaient et animaient son cœur. Il n'y voyait qu'une occasion de fatigue. « L'enthousiasme, écrivit-il à Gramont, est une belle chose, mais parfois bien ridicule. »

A Metz, aucune réception solennelle (6 h. 40 soir), aucun déploiement de troupes; les généraux en tenue de campagne. L'Empereur se rendit à l'hôtel de la Préfecture où il établissait son quartier général et se laissa choir sur un siège plutôt qu'il ne s'y assit. Une conférence s'ouvrit immédiatement avec Le Bœuf et Bazaine. Le Bœuf ne doutait pas que l'arrivée de l'Empereur à Metz ne fût le signal de l'action. Le 26 juillet, il avait télégraphié à Bazaine : « L'Empereur arrivera jeudi à sept heures du soir; je vous prie de vous trouver ici pour recevoir Sa Majesté. *Notre immobilité donne confiance à l'ennemi.* Il est temps de prendre l'offensive; tenez-vous donc prêt pour jeudi ou dimanche 31 juillet. (26 juillet, huit heures du soir.) Son premier mot à l'Empereur fut celui qui avait été son dernier à Gramont : « Eh bien! sire, où en est-on avec l'Autriche? — On négocie, répondit l'Empereur. — On négocie! riposta le maréchal, mais dans deux ou trois jours, il faut que

nous entrions en campagne! si nous ne marchons pas, on nous attaquera. » On examina la situation de l'armée. Quoique se rendant bien compte de ce que sa formation laissait encore à désirer, on ne crut pas qu'ayant sous la main 210 000 hommes bien armés, on dût rester immobiles, et il fut convenu que, le lendemain, aurait lieu une conférence à la gare de Saint-Avold, avec Frossard, dans laquelle on déterminerait l'opération à exécuter. Le télégramme à Frossard recommandait que l'Empereur fût reçu comme il l'avait été à Metz : « Point de réception officielle, point de prise d'armes. »

Le lendemain 29, Napoléon III se rendit péniblement à Saint-Avold et il tint à une heure, dans la gare, conseil avec Le Bœuf, Bazaine, Frossard. Frossard préconisa une offensive sur Sarrebrück qu'il avait conseillée dans son Mémoire militaire de mai 1867, « parce que, disait-il, ce coup de main, s'il réussissait, porterait une grave atteinte aux projets de l'ennemi, en désorganisant sa base contre la Lorraine et en mettant en notre pouvoir le nœud de ses chemins de fer. » — « En effet, il fut décidé, constate Castelnau qui était présent, que l'occupation prompte de Sarrebrück serait la première opération. » L'Empereur revint à son quartier général, brisé de lassitude. « Il est malade, fatigué, dit le prince Napoléon, il souffre. »

Le lendemain 30, l'Empereur envoya Le Bœuf à Strasbourg voir où en était Mac Mahon et le ramener. En son absence, Lebrun lança deux séries d'ordres résultant de la résolution prise à Saint-Avold : la première avait pour objet de rapprocher le 2^e corps d'armée de Sarrebrück et de resserrer le 3^e sur le 2^e, et le 4^e sur le 3^e. La seconde précisait aux 2^e, 3^e, 5^e corps d'armée les grandes lignes de la mise en œuvre de l'opération : Frossard franchirait la Sarre le 2 août au point du jour et s'emparerait de Sarrebrück ; il serait soutenu par une partie du 2^e et du 3^e corps d'armée, tandis que le 4^e surveillerait les débouchés de Sarrelouis. Bazaine aurait le commandement des trois corps d'armée destinés à coopérer à cette expédition. Rendez-vous était fixé pour le 31, à onze heures du matin, à Morsbach, quartier général de Frossard ; on y arrêterait, avec les généraux Frossard, Faily, Coffinières et Soleille, les détails d'exécution pour lesquels, s'en tenant à un ordre d'ensemble, l'Empereur s'en rapportait à l'expérience du maréchal.

Les moyens matériels de franchir la Sarre furent immédiate-

ment assurés. Des ponts fixes existaient à Sarreguemines et à Sarrebrück et, en outre, à cette époque de l'année, on pouvait se servir de plusieurs gués. Un de nos espions avait passé à Grosbliederstroff (7 à 8 kilomètres en amont de Sarrebrück) en ayant de l'eau jusqu'au genou. Mais il suffisait d'un orage pour que ces gués cessassent d'être guéables. En aucun cas, ils ne pouvaient suffire à une grosse fraction de troupes, ils ne pouvaient être passés par l'infanterie que homme par homme, et l'artillerie ne pouvait s'en servir à cause de son poids. L'Empereur en interdit l'usage, et il fut arrêté que l'artillerie établirait deux ponts et le génie deux autres; le 2^e corps d'armée n'ayant pas encore reçu son équipage de ponts, celui du troisième lui serait envoyé.

Le Bœuf revint dans la soirée du 30 de Strasbourg avec Mac Mahon. Le lendemain dimanche 31 juillet, au sortir de la messe où il s'était rendu à pied avec son fils, l'Empereur vit Mac Mahon seul. Le maréchal le trouva très affecté. L'armée, lui dit-il, n'était pas prête; l'alliance autrichienne et italienne ne se nouait pas. Il était obligé de renoncer à son attaque par le Rhin.

Le 31, Frossard n'était pas à Morsbach : il s'était fait ordonner par l'Empereur de transférer son quartier général à Forbach où il trouvait un télégraphe qui n'existait pas à Morsbach. C'est là qu'eut lieu la conférence. Bazaine jugea trop audacieux de passer la Sarre et d'occuper Sarrebrück : il fallait se réduire à une reconnaissance sur la rive gauche et attendre. Il révélait dès lors la fatale inertie qui a perdu lui, l'armée et la France. Son avis prévalut, et à l'unanimité il fut décidé que l'opération, fixée au 2 août, se réduirait à occuper les positions de la rive gauche de la Sarre dominant la gare qui serait battue par le canon. Bazaine se hâta d'instruire l'Empereur de cette conclusion. (31 juillet, 4 h. 50 soir.)

Ainsi on avait d'abord projeté l'offensive par le Rhin, puis on y avait renoncé à cause de la neutralité de l'Autriche, et on s'était rabattu à l'offensive sur la Sarre; on renonçait encore à celle-ci et on se réduisait à une reconnaissance sur la rive gauche, ce qui signifiait qu'on ne ferait rien en ayant l'air de faire quelque chose et qu'on ne prendrait l'offensive d'aucun côté.

V

Pendant ces jours de tergiversation, le découragement s'insinuait dans l'armée, et le froid qui glaçait le cœur descendait insensiblement jusqu'aux extrémités. Au début, l'ardeur était unanime : c'était à qui proposerait, prendrait une initiative d'action ou au moins de conseil, c'est à qui surtout demanderait à s'élançer, à franchir la frontière. Puis les jours s'écoulaient ; tout le monde devient indifférent, engourdi. On eût dit qu'une fée malfaisante avait attaché au sol ces pieds si rapides à courir au combat, énérvé ces volontés bouillantes et rendu plus prudents que la prudence ces courages qui, jusque-là, ne mesuraient pas les obstacles. Si encore on avait attendu dans l'immobilité et le repos, on n'eût pas usé ses forces, mais l'attente était troublée par une succession non interrompue de fausses nouvelles d'ordres et de contre-ordres. }

Notre état-major n'avait qu'une connaissance très imparfaite des emplacements et des mouvemens de l'armée prussienne. Il en était aux conjectures et restait comme au fond d'un puits, ne voyant, ne sachant rien de ce qui se préparait en dehors. A tout propos, des alertes inconsidérées mettaient les troupes en mouvement. Le général de Bernis télégraphie (26 juillet) que les gares de Gundershoffen et de Reichshoffen sont détruites : on va voir ; Reichshoffen et les environs étaient complètement tranquilles ; pas un ennemi. Le général de Septeuil (28 juillet) mande que Wissembourg est occupé par 4 000 hommes : on vérifie ; il ne s'agissait que de quelques Bavaois disparus devant un coup de feu.

Les ordres et les contre-ordres ont toujours été une calamité : avec le télégraphe, cette calamité devient plus terrible encore. La transmission par estafette exigeait un certain temps ; les chefs avaient toujours quelque période d'accalmie et d'initiative et le contre-ordre trouvait souvent l'ordre accompli. Mais quand il suffit d'un signe pour qu'un ordre donné soit révoqué, quel trouble si l'on use inconsidérément de cette facilité ! L'emploi du télégraphe exige dans le commandement une clarté, une suite, une réflexion d'autant plus attentives que la transmission de la volonté est plus rapide. Or le commandement ne s'est jamais exercé avec plus d'incertitude et d'incohérence : la

moindre émotion du quartier général se traduisait par un coup de télégraphe ; la secousse était à peine arrivée qu'un nouveau coup communiquait une impulsion nouvelle. Dégoûtés par ces va-et-vient perpétuels, impatientés par ces marches et ces contremarches sur des routes toujours les mêmes, officiers et soldats se demandaient si vraiment ils avaient quelqu'un à leur tête. Les régimens se déplaçaient, partaient, arrivaient sans comprendre pourquoi, ignorant qui les précédait ou qui les suivait, perdant, dans cette stérile agitation, plus de forces que dans plusieurs batailles et, souvent, dans leurs pérégrinations, se heurtant à des camarades surpris de les rencontrer. Que voulez-vous que devienne un général qu'à chaque instant on lance, on retient, on appelle, on renvoie, on recule, on porte à gauche, à droite ? Quelle initiative peut-on attendre de lui ? A ce métier, le plus fougueux coursier de race devient une haridelle de fiacre. Chacun n'entrait dans une conduite que jusqu'au point où cela était nécessaire pour ne pas désobéir, pas assez à fond pour ne pas se retourner et s'engager dans la conduite opposée. On racontait que lorsqu'un officier recevait l'ordre de se mettre en marche, il disait à son ordonnance : « Alors, ne prépare rien, nous allons rester. » « Hâte-toi de tout emballer, nous allons partir, » disait-il au contraire lorsqu'on lui annonçait l'ordre de rester.

Ces contradictions désolaient les soldats autant que les généraux. Ainsi on envoie une division en toute hâte sur un point ; les soldats se dépêchent, arrivent, et se couchent sur leurs sacs pour se reposer. Survient un officier ou un aide de camp : « Retournez d'où vous venez. » Et quelque chose énervait les soldats plus encore que les ordres et les contre-ordres, c'était les stationnemens d'attente. Un mouvement devait-il s'exécuter à dix heures, on rangeait les troupes dès cinq heures du matin et elles demeuraient, le sac au dos, le fusil au pied pendant des heures et des heures mortelles. Le signal du départ était-il enfin donné, ils étaient déjà exténués. On eût compris que ces pauvres gens se fussent couchés le long des routes, disant à leurs officiers : « Allez vous promener ! jusqu'à ce que vous sachiez ce que nos chefs veulent. » Le général Frossard a décrit leur état : « Confiance, entrain, bonnes dispositions : ce qui les excédait, c'étaient les ordres, contre-ordres, marches, contremarches. Dès qu'on leur paraissait aller en avant, leur cœur se

ragaillardissait, ils retrouvaient leur entrain et leur joie. » Ainsi notre torpeur et notre agitation dans le vide nous nuisaient doublement : par le mal que nous ne faisons pas à l'ennemi, par celui que nous nous faisons à nous-mêmes.

Pour occuper le temps, les hauts chefs avaient appelé leurs femmes. Le camp en était plein. « Trop de femmes d'officiers, » écrivait le prince Napoléon dans son carnet. Le major général avait donné le mauvais exemple en faisant venir sa femme et sa fille. L'Impératrice eût voulu les imiter ; l'Empereur ne le lui permit pas. Les journaux constataient ironiquement ces réunions de famille et publiaient la note suivante : « LES FEMMES DES MARÉCHAUX. — Un train spécial pour le service de la Cour a porté hier soir M^{me} la maréchale de Mac Mahon à Strasbourg, et M^{me} la maréchale Le Bœuf à Metz ; M. le maréchal Canrobert est à Châlons avec sa femme et son fils. Ces dames doivent, dit-on, y passer huit jours. M^{me} Bazaine doit se rendre aujourd'hui au camp du maréchal (27 juillet). » Un général de division aussi gourmet que martial avait fait venir son cordon bleu, nommé Catherine, bientôt célèbre parmi l'état-major, et se délectait avec les camarades.

Les repas étaient servis sur des tables élégamment dressées où brillaient les cristaux et l'argenterie. En revenant d'une inspection où il avait été choqué de ce luxe, Le Bœuf trouve dans ses propres bivouacs le même appareil somptueux et un service de table fraîchement arrivé : il le fait emballer et renvoyer. On ne l'imita guère. Le sans-gêne atteignit à un degré inconnu. Un des chefs de l'armée avait installé à côté de ses bureaux sa femme, sa fille, une nourrice avec un enfant. Tout ce monde circulait au milieu des estafettes et des plantons, courant aux nouvelles, arrêtant l'un, causant avec l'autre, encombrant l'hôtel, et ce pêle-mêle indescriptible donnait à Metz l'aspect d'un champ de foire plutôt que d'un camp.

L'état-major général siégeait à l'Hôtel de l'Europe. Il travaillait dans une petite salle sur laquelle donnaient trois portes qui, quelquefois, s'ouvraient bruyamment toutes à la fois, et dans laquelle trente officiers écrivaient au milieu d'une chaleur effroyable et quelquefois d'interruptions bruyantes. Les escaliers, les salles, les cours de l'hôtel étaient livrés au public ; les journalistes français et étrangers en quête de nouvelles s'y pressaient et ne perdaient pas leur temps. Le moindre de nos

mouvemens était aussitôt connu de Moltke ; le *Standard* publiait la composition de notre armée, l'indication des régimens, le nom des généraux, l'emplacement de tous les corps sur la frontière.

Le soldat, dont aucune considération personnelle ne troublait le bon sens, qui n'attendait pas des services de table, qui n'avait pas de femme, de Catherine ou de nourrice à ses côtés, s'étonnait de l'engourdissement dans lequel on le laissait. Il ne se plaignait pas de manquer de tout, puisqu'il ne manquait de rien, mais il disait : « Puisque nous ne manquons de rien, pourquoi nous abrutit-on en nous tenant l'arme au pied ? » Pour leur faire prendre patience, on avait imaginé de leur distribuer de petites brochures sur la tactique et sur les avantages de notre fusil, comme s'ils étaient dans un camp d'instruction ! Ils ne lisaient guère les brochures, et ils avaient pris le parti de se mettre à leur aise et, quand on ne les faisait pas circuler, de passer leurs journées couchés sur le dos. Les grenadiers de la Garde demandèrent de quitter leurs bonnets à poil et de se contenter du bonnet de police : on le leur accorda. Alors les voltigeurs sollicitèrent de se débarrasser de leur schako. Et comme ils n'étaient plus protégés contre le soleil, ils arrangeaient sur leur tête des mouchoirs fixés à des petits morceaux de bois.

VI

L'Empereur ne trouvait pas autour de lui dans ses officiers l'élan convaincu qui aurait pu le réveiller de sa torpeur. « Je remarque, écrit Anger dans son carnet, qu'il y a peu d'hommes capables de rendre des services dans la suite de l'Empereur. Les officiers d'ordonnance sont des jeunes gens la plupart de bonne famille, inconsciens et bons garçons. Un seul travaille (Pier-ron) et pourra rendre des services. Le général de Béville est une bonne vieille croûte qui critique tout, bâtit l'histoire à sa fantaisie, redoute beaucoup les Prussiens. L'Empereur ne se laisse pas aborder franchement, c'est plutôt une Cour qu'un quartier général. »

Deux fois, dans sa voiture de parc, et non à cheval, le pauvre souverain alla visiter les bivouacs. Son visage morne étouffait les acclamations qui s'élançaient vers lui. Comme s'il eût

voulu détourner sa pensée de cette guerre qu'il ne se décidait pas à affronter, il suivait d'un regard attentif ce qui se passait à l'intérieur et, malgré l'installation de la régence, continuait à demeurer le chef véritable de son gouvernement. Les ministres conféraient de leurs affaires avec l'Impératrice, mais aucune décision sérieuse n'était prise sans l'assentiment de l'Empereur. Chaque jour, le préfet de police Piétri lui envoyait un rapport ; après chaque séance du Conseil, je lui en faisais un sur les questions abordées et sur la situation générale. L'Impératrice présidait nos conseils avec une gravité pleine de bonne grâce, d'intelligence, d'application. Quand elle n'était pas au courant des affaires qui se traitaient, elle s'en faisait instruire et, avec sa facilité d'assimilation, en parlait aussitôt comme si elle ne les eût jamais ignorées.

Dans mon premier rapport, j'indiquai l'impression favorable qu'avait produite sa première présidence : « Nous n'en sentons pas moins vivement la place qui est vide au milieu de nous et nous regrettons plus d'une fois la lumineuse raison, qui a d'autant plus d'empire sur nous qu'elle n'emprunte, en dehors de la force qui lui est propre, que la bonté et la grâce. Nous vous prions de ne vous imposer que les fatigues nécessaires et de vous conserver pour le pays qui a besoin de vous, et pour les serviteurs dévoués qui sont, ainsi que moi, affectueusement et respectueusement à vous. » L'Empereur me répondit : « Mon cher monsieur Émile Ollivier, je vous remercie de vos lettres et je vois avec plaisir que vous continuez à maintenir l'esprit public à la hauteur des circonstances. — Nous avons tout intérêt à tirer la guerre en longueur, puisqu'il nous est impossible de la terminer par ce qu'on appelle un coup de foudre. — Le préfet de police propose une mesure que je crois nécessaire. Je pense qu'il vous en aura parlé. Tenez ferme le gouvernail à Paris au milieu des flots révolutionnaires et comptez sur ma sincère amitié. »

La phrase de l'Empereur : *Nous avons tout intérêt à traîner la guerre en longueur*, me consterna. Mais j'eus beau insinuer l'audace, l'Empereur ne voulut pas entendre et continua à ne pas remuer. De nouveau, je m'adressai à Dejean, à Blondeau et leur demandai anxieusement d'où venait cette immobilité ; est-ce que nous n'étions pas prêts ? « Nous ne le sommes que trop, répondirent-ils, puisqu'ils ne savent que faire de ce que

nous leur envoyons et qu'ils en sont accablés. Le peu qui manque encore dans les détails administratifs est en route de tous les côtés; s'ils ne vont pas de l'avant, c'est que cela ne leur convient pas; adressez-vous à eux. » Voyant les jours s'écouler sans qu'on s'arrachât de Metz, j'écrivis à Le Bœuf: « Pourquoi ne faites-vous rien? Décidez-vous donc. Je fais appel à votre patriotisme et à votre intelligence. Nous sommes étonnés que vous n'ayez encore rien fait. » (1^{er} août.)

Dans le monde, on était stupéfait de notre immobilité. « La situation était si simple et si avantageuse, a dit depuis un général prussien, qu'un général allemand, qui en pareille circonstance eût négligé d'attaquer, eût été traduit devant un Conseil de guerre (1). » Ne sachant pas encore combien nos maréchaux étaient innocents de cet anéantissement de la volonté guerrière, on les comparait à de vieilles femmes filant de la laine ou à des marchandes accroupies dans un marché auprès de leurs paniers d'œufs. Le roi Guillaume exprimait son étonnement à la Reine: « Les Français se retranchent comme s'ils choisissaient la défensive, ce qui est incroyable, après qu'ils ont mis une telle hâte à occuper la frontière (2). » Même après l'événement, la stupéfaction ne cessa pas. La guerre finie, Le Bœuf passant à Amsterdam alla visiter la reine Sophie, amie fidèle et dévouée de l'Empereur et de la France. Elle s'écria avec véhémence: « Pourquoi donc n'avez-vous pas passé la Sarre? »

A Paris, nous étions dans les transes. Tant de circonspection stratégique, après qu'on nous avait demandé tant de décision politique, nous paraissait incompréhensible. Aucun de nos actes diplomatiques n'avait plus le sens commun s'il n'était, ainsi qu'on nous en avait donné l'assurance, la préface d'une entrée en campagne rapide. Pourquoi, au lieu de ne nous concentrer qu'après avoir terminé la mobilisation, avoir concentré et mobilisé à la fois, malgré les inconvéniens tumultueux de cette méthode, si c'était pour ne pas avancer? Pourquoi avoir réuni les approvisionnements à la frontière, si c'était pour ne pas la franchir? Pourquoi n'avoir distribué à nos officiers que des cartes d'Allemagne, si c'était pour attendre l'invasion de notre territoire? Pourquoi surtout cette déclaration de guerre.

(1) Étude militaire, p. 57.

(2) Lettre du roi de Prusse à la reine; — Mayence, 4 août 1870.

si ce n'était pas l'avertissement exigé par le droit des gens à l'ouverture immédiate des hostilités? Elle n'aurait donc servi qu'à donner à Bismarck des facilités pour triompher des hésitations de la Bavière, invoquer le *casus fœderis*, enflammer le sentiment national allemand?

VII

Il fallut bien pourtant se résoudre à faire quelque chose. Cette expédition sur Sarrebrück qu'on s'était tant appliqué à rogner fut l'amusement offert aux troupes. A ce moment, il n'y avait en face des deux divisions du 5^e corps d'armée qu'une compagnie à Sarreguemines et quelques uhlands détachés de Sarrebrück ; devant le 2^e et le 3^e corps d'armée il n'y avait que trois compagnies et un escadron de uhlands ; à l'Ouest une compagnie ; au pont de Wolklingen-Wehrden trois compagnies et cent uhlands ; en arrière, à Dudweiler, un escadron. Rien autre, non seulement dans les environs, mais encore au loin. Le lieutenant-colonel von Pestel commandait ces faibles forces. Lors des premières mobilisations, le grand quartier général le jugeant trop exposé lui ordonna de se replier. Pestel demanda à rester : « Laissez-nous ici car ils ont plus peur de nous que nous d'eux, » dit-il. On le lui permit en lui rappelant la prescription, déjà donnée à tous, de se retirer devant des forces supérieures et de rendre les chemins de fer inutilisables en enlevant les rails, sans les détruire à fond et sans faire sauter les ponts. C'est contre cette poignée d'hommes que nous mîmes en mouvement trois corps d'armée avec un grand fracas de précautions stratégiques inutiles à relater, tant elles furent vaines.

Le Bœuf partit le 4^{er} août pour Saint-Avold, accompagné de quatre officiers, après avoir convenu avec l'Empereur que celui-ci n'assisterait pas à l'affaire, puisqu'elle se réduisait à n'être qu'une reconnaissance, et que le commandement en serait confié à Frossard et non à Bazaine. Arrivé le lendemain matin, à sept heures un quart, devant la position, il faisait connaître à Frossard cette résolution de l'Empereur de ne pas venir, lorsque le général reçut de l'Empereur lui-même un télégramme annonçant qu'il arrivait. Il ne voulait pas que le premier coup de feu fût tiré hors de sa présence, et il était parti, malgré son triste état, avec le prince impérial, sans prévenir le prince Napoléon.

Les chevaux de selle étaient préparés. Le Bœuf, voyant que l'Empereur souffrait, lui dit : « Ne montez pas à cheval, sire. — Non, mes soldats vont se battre, il faut que je sois avec eux. » Mais il ne put supporter le trot, et l'on s'avança au pas.

Le combat s'engagea à dix heures. Pestel, malgré ses faibles forces, nous donnant l'exemple de ce que nous aurions dû faire, ne reste pas sur la défensive derrière la Sarre : il se porte offensivement au-devant de nous sur la rive sud très élevée, occupant le Winterberg et le Reppertsberg, mettant en état de défense une maison dite Maison Rouge. Assailli méthodiquement par nos trois brigades, il se retire de l'autre côté de la Sarre en disputant le terrain pied à pied par retours offensifs. « Ils reculent ! Poursuivons-les ! » s'écrie le prince impérial exalté. L'Empereur, qui avait à ses côtés Lebrun, dit : « Soutenez-moi, Lebrun, je ne puis me tenir à cheval. » Et il mit pied à terre. « Votre Majesté paraît souffrante. — Oui, je souffre horriblement. — Votre Majesté veut-elle remonter en voiture ? — Non, je préfère marcher un peu ; cela me soulage. » Quelques instans après, il put remonter en voiture et regagna Metz où il parvint à quatre heures. Nélaton, arrivé de Paris, l'y attendait. L'illustre chirurgien resta au quartier général jusqu'au lendemain soir. « Enfin, écrit Anger dans son journal, soulageons mon cœur. Je n'ai pas trouvé jusqu'ici au quartier général *un seul homme*, Nélaton étant parti hier (4 août, 11 heures du soir). »

Le petit détachement prussien s'établit, sans être inquiété, à sept kilomètres au nord de Sarrebrück. Il avait perdu quatre officiers, 75 hommes tués ou blessés et cinq disparus. Frossard, laissé sans ordres, demeura sur les hauteurs de la rive gauche de la Sarre, sa gauche ayant pour appui la division Montaudon du 3^e corps d'armée qui la reliait à Bazaine, et sa droite, soutenue par la brigade Lapasset qui le reliait à Faily. Son quartier général fut établi en avant de Styring, à la Brême d'Or. Il avait perdu six officiers et 72 hommes tués ou blessés. Nos troupes n'avaient tiré que sur le viaduc du chemin de fer ; la ville n'avait été ni bombardée, ni brûlée, ni même menacée du feu. Nous n'occupâmes ni ne détruisîmes les ponts, le chemin de fer et le grand viaduc par lequel la ligne de Sarrebrück à Metz traverse la Sarre, on ne toucha pas au télégraphe : nous ne voulions pas que les Prussiens fussent longtemps privés de nos nouvelles

VIII

« Cet engagement de Sarrebrück de dimensions fort restreintes, dit le major Scheibert, n'eut qu'un résultat : ce fut de contribuer grandement à donner aux Allemands confiance en eux-mêmes. » Poussé à bout, il eût pu nous assurer dès le premier jour un succès décisif. Si, Sarrebrück occupé, nous eussions lancé, en quelque état de formation qu'ils fussent, nos corps d'armée de Lorraine vers les issues des défilés de la zone boisée, Steinmetz, ardent, téméraire, malgré ses vieilles années, ne voulant pas que son armée attendit au port d'armes le débouché du prince Frédéric-Charles, se serait jeté sur nous. Une bataille sérieuse se serait engagée entre les VII^e et VIII^e corps prussiens et trois ou quatre corps d'armée français, et l'armée prussienne aurait été battue. *La I^{re} armée eût éprouvé une défaite; les avant-gardes de la II^e auraient été hors d'état de la soutenir.* » Notre offensive aurait eu de plus, pour conséquence, outre l'échec infligé à la I^{re} armée, le mouvement en arrière de la II^e, peut-être son recul au delà du Rhin, et le sort de la campagne eût été complètement changé (1). »

Moltke, qui avait formellement enjoint à Steinmetz de rester sur une défensive passive, a écrit en marge de la lettre où son lieutenant lui expliquait rétroactivement son projet avorté : « Ce qui eût exposé la I^{re} armée à une défaite (2). » C'est ce que les critiques allemands autorisés ont reconnu aussi. « Frossard, disent-ils, aurait rencontré le 3 août la division avancée de Gœben près d'Heusweiler; les chances étaient évidemment pour les Français et le VIII^e corps devait être rejeté vers l'Est. Le VII^e corps ne pouvait porter aucun secours au VIII^e, car le 3 août il marchait en deux colonnes tranquillement sur Merzig et Lesheim où se rendait l'état-major du commandant de l'armée. Là encore les Français auraient eu une forte supériorité numérique; il était parfaitement possible que le VII^e corps fût rejeté vers le Nord-Ouest(3). » Alors Frédéric-

(1) Histoire de la guerre de 1870-71 par la section historique de l'Etat-major de l'armée française.

(2) Revue d'histoire. Etat-major français.

(3) Voyez le commandant Defrasse, *Vierteljahrshefte* de décembre 1909. — Lieutenant-colonel von Moser, même Revue, avril 1909.

Charles eût été obligé de faire demi-tour, rebrousser chemin et reporter son armée sur le revers oriental du Hardt en deçà des montagnes. « Si la première bataille, avait dit Bismarck à l'historien Muller, nous eût été défavorable, nous étions perdus. » Nous aurions eu là cette première bataille redoutée par Bismarck et nous nous serions assuré toutes les chances de l'imprévu, qui peut toujours retourner les cartes au profit de ceux qui savent oser (1).

On ne doit jamais oublier le mot de Napoléon : « A la guerre, tout est moral. » Le seul fait du passage de la Sarre eût paru un succès, parce qu'il indiquait, comme toute offensive résolue, la volonté et l'espérance de vaincre. La confiance de notre armée en elle-même se fût exaltée et si, à ce premier effet moral, se fût joint le résultat matériel d'une victoire, grande ou petite, obtenue n'importe où, l'effet eût été incalculable. L'élan de notre armée fût devenu irrésistible et eût démontré ce que valait la puissance de sa qualité. En Allemagne, se serait accentuée la dépression produite déjà par la seule crainte de notre offensive. Les mécontentemens qu'avait étouffés l'exaltation de la partie manifestante du peuple auraient retrouvé la parole ; les traités d'alliance avec les États du Sud n'eussent pas été rompus, mais les populations se seraient souvenues de leurs griefs et auraient gêné l'action de leurs rois ; les troupes prussiennes elles-mêmes n'auraient plus conservé au même degré leur entrain de confiance ; les imperfections du système, jusque-là amnistiées par la victoire, se seraient révélées. On a attribué à Moltke ce mot : « On ne peut juger de l'armée prussienne ; elle n'a jamais été vaincue. » Ce n'est en réalité que dans les revers qu'on peut juger de la solidité d'une armée et des principes sur lesquels elle est constituée. A l'extérieur,

(1) J'aime à citer les opinions des correspondans anglais admis dans l'armée prussienne, parce que leurs impressions sont le reflet de celles qu'ils recueillaient autour d'eux. Celui du *Daily News*, Forbes, très hostile à la France, dit : « Le fait est que ni le 2 août, ni bien des jours après, les Allemands n'étaient prêts à défendre leur frontière et qu'ils n'auraient jamais envahi la France s'ils avaient été attaqués ou repoussés de la manière que le passé de la France faisait attendre. On a prétendu que les bois derrière Sarrebrück étaient pleins de troupes qui auraient repoussé avec succès toute tentative dans l'intérieur. La vérité est qu'il n'y avait aucunes forces plus rapprochées que Neunkirchen. Si une armée française, allant au delà de Sarrebrück le 2, avait marché rapidement vers l'intérieur, elle les eût dispersées facilement ; il eût été impossible à la concentration de ces troupes dispersées de s'opérer. » (P. 62 et suiv.)

l'effet eût été instantané et la plume que Beust et Visconti tenaient en l'air se serait abaissée sur le projet de traité et l'aurait signé.

IX

Le 4 août parvenait au quartier général une dépêche de Bouillé, notre attaché militaire à Vienne, disant : « Le colonel Welsersheim, arrivant de Berlin, me dit que les Prussiens, dans la Bavière rhénane, n'ont pas encore complété munitions et transports, que la circonstance est exceptionnellement favorable pour les attaquer, que l'occasion est unique et ne se retrouvera pas plus tard. » (2 août.) Aucun avis ne tomba plus à propos. C'était, en quelque sorte, une nouvelle indication et celle-là suprême, de la seule conduite qui pût nous mener au salut. En effet, à ce moment, nous pouvions encore gagner les débouchés de la zone boisée avant que le gros de l'armée de Frédéric-Charles l'eût franchie, et écraser ses fractions avancées avec des forces supérieures.

L'Empereur qui ne disait jamais non, quand on le pressait, parut goûter ce projet ; Lebrun et Jarras furent chargés d'en préparer l'exécution. Mais Lebrun émit le déplorable avis qu'il serait utile auparavant de consulter les chefs de l'armée. C'était encore un retard : l'Empereur l'accueillit avec empressement. « En tenant des conseils, on finit par prendre le plus mauvais parti qui, presque toujours à la guerre, est le plus pusillanime (1). » On en vit une nouvelle preuve. Soleille et Coffinières approuvèrent le projet de passer la Sarre, qu'ils avaient blâmé le 31 juillet. Mais l'intendant général Wolff déclara qu'il n'avait pas de quoi accompagner l'armée par ses vivres et que ses renseignemens lui présentaient le Palatinat comme étant hors d'état de nourrir des troupes. En quoi eût-il été plus compliqué de pousser les convois envoyés de Paris jusqu'à Neunkirchen et Hombourg, au lieu de les arrêter à Metz ? A la vérité, nous n'aurions pas même eu à attendre nos approvisionnement ; dans le pays riche, abondamment pourvu, où les troupes pouvaient être facilement cantonnées, nous n'aurions eu qu'à puiser à pleines mains par des réquisitions. On a

su depuis que les paysans du Palatinat avaient mis en réserve des vivres à nous fournir, afin de n'être pas brutalisés ou dévalisés. L'Empereur, naturellement, accepta cette assertion bouffonne et dit : « Puisqu'il en est ainsi, je ne puis prendre la résolution de porter mon armée en avant. » Et l'opération fut abandonnée une fois de plus.

Le sort en était donc jeté, tout espoir était perdu, et selon l'observation de l'état-major prussien : « tandis que le déploiement des armées allemandes approchait de son terme, le mois de juillet s'était écoulé sans que les Français eussent tiré parti de la supériorité momentanée qu'ils s'étaient ménagée en partant de leur garnison de paix avant d'être organisés. » Nous n'y avons gagné que l'ineffable désordre qui avait démoralisé tout le monde. Le cœur se brise même avant d'arriver aux sanglantes défaites, lorsqu'on suit pas à pas la série non interrompue des affaissemens d'énergie de ces quelques semaines.

« Tout l'art de la guerre, a dit Napoléon, consiste dans une défensive bien raisonnée, extrêmement circonspecte et dans une offensive audacieuse et rapide (1). » L'Empereur n'avait pu se décider à l'offensive, et rien dans ses résolutions n'était audacieux et rapide. Mais il n'osait pas davantage se replier sur la défensive et rien dans ses mouvemens n'était raisonné et circonspect. Lorsqu'on a pris un parti résolu soit d'offensive, soit de défensive, on sait ce que l'on veut et où l'on entend aller. Est-on à l'offensive, on ne se préoccupe des projets de l'ennemi que pour l'induire en erreur, jusqu'à ce qu'on soit en mesure de l'aborder. A-t-on préféré la défensive, on ne pense qu'à se grouper fortement pour attendre l'ennemi : d'où qu'il vienne, il ne nous surprendra pas. L'offensive n'était pas seulement le parti le plus glorieux, c'était le plus sûr. La défensive cependant avait aussi ses chances et pouvait donner des succès. Après avoir tout sacrifié à l'offensive, on s'était brusquement retranché dans la défensive ; puis on s'était placé en dehors de l'une et de l'autre. On écartait tous les projets d'attaque offensive et on ne manœuvrait pas pour s'établir sur la défensive ; on ne coupait pas les ponts et les voies ferrées ; on ne se fortifiait nulle part ; on laissait d'immenses approvisionnement dans des villes ou-

(1) Au roi de Naples, 28 juillet 1806.

vertes sur la frontière. Au lieu d'adopter un plan unique, on s'en tenait aux plans à plusieurs fins qui sont impropres à toutes les fins. Croyant ainsi se prémunir contre les diverses éventualités, on ne se mettait en garde contre aucune ; espérant tout refuser au hasard, on lui livrait tout. Nous avons été surpris, a-t-on dit, en état de formation... Dites : en état d'ahurissement. Le lieutenant-colonel Maistre, dans son étude sur Spickeren, a décrit remarquablement cette situation. « Au grand quartier général français, les esprits sont en désarroi, le commandement n'arrivera pas à se ressaisir. Faute d'une bonne doctrine de guerre, il ne comprendra pas les conditions de la défense stratégique à laquelle il se trouve réduit. Faute d'un service de renseignements organisé à l'avance, faute de savoir utiliser la cavalerie, gardée dans les lignes ou en arrière, il va être à la merci de nouvelles douteuses qui signalent l'ennemi en force partout. A la fois, ou tour à tour, on se croira menacé dans les directions de Trèves, de Sarrelouis, de Sarrebrück, de Sarreguemines ou de Bitche. On voudra se garder partout et on se dispersera. L'idée de l'économie des forces, l'idée de manœuvre, l'idée d'avant-gardes jetées dans les directions dangereuses pour reconnaître l'ennemi, le contenir et permettre au gros établi en arrière de se porter au point où l'attaque se présente en forces, sont absentes. Tous les échelons de la hiérarchie apparaissent comme frappés d'inertie. Au lieu d'organes doués d'une vie propre, agissant ou réagissant d'eux-mêmes sous l'impulsion venue d'en haut, on n'a que des instrumens passifs. »

On a expliqué notre incompréhensible inertie en prétendant que si nous n'avions pas bougé, c'est que nous étions hors d'état de le faire : on manquait de tentes-abris, d'ustensiles de campement, etc. ; que les réservistes n'étaient pas arrivés. Les tentes-abris manquaient ? N'y en eût-il eu aucune, cela eût mieux valu, car elles ajoutaient un poids écrasant sur les épaules de nos soldats déjà trop chargés, et à défaut de ces tentes-abris on les eût cantonnés, et ils s'en seraient félicités. Certes, il y avait encore des réservistes qui n'avaient pas rejoint, mais ils étaient de moins en moins nombreux, et ceux qui n'étaient point arrivés (à peine 10 000 sur 170 000) étaient en nombre moindre de beaucoup que ceux qui avaient pris vaillamment leur place dans le rang. Un historien a osé écrire : « La pénurie était générale. » C'est une monstruosité. Ce qui était général, c'était

l'abondance de tout ce que les anciens, par un pressentiment, ont appelé *impedimenta*. L'armée avec tous les convois qu'elle traînait à sa suite, marchant sur une seule route, aurait occupé un développement de 200 kilomètres ou 50 lieues. On l'appelait déjà l'armée de Darius. L'encombrement résultant de la difficulté des déchargemens était la principale cause des retards ; cet inconvénient disparaissait dès qu'on marchait en avant ; alors, l'armée s'éloignant, les gares vomissaient ce qu'elles avaient englouti. La pénurie était si peu générale que lorsque l'armée fut en possession de tout ce dont on l'avait comblée, elle ne put plus remuer. On n'avait pas marché afin d'attendre ce qui, une fois arrivé, eût empêché de marcher si on n'eût opéré des amputations (1) !

En une matière sujette à tant de controverses et de confusions, il faut donner à sa pensée une forme en quelque sorte mathématique, afin qu'on ne puisse pas s'y méprendre. Je ne dis pas qu'au 31 juillet, par suite, soit de la lenteur inhérente à notre système de mobilisation, soit à cause de la simultanéité de la mobilisation et de la concentration, soit par l'effet de négligences dans l'exécution, il n'y eût pas encore des manques dans l'administration, dans les objets de campement, dans les ambulances, mais je dis qu'il n'y en avait point dans les canons, dans les fusils, dans les obus, dans les cartouches. Je dis que les manques existans n'étaient que provisoires, parce qu'il y avait indisponibilité et non pénurie, et cette indisponibilité cessait jour par jour, heure par heure. Je dis que ces manques provisoires n'étaient que partiels, et que les télégrammes de ceux qui réclamaient, parce qu'ils n'étaient point pourvus ne comptent pas à côté du silence de ceux, bien plus nombreux, qui ne réclamaient point parce qu'ils étaient pourvus. Je dis que ces manques provisoires et partiels n'étaient pas de nature à empêcher un général vigoureux de pousser son armée en avant. Écoutez-le dire par Thiers. Emporté par son instinct d'historien, il a prononcé ce grave jugement, dans lequel on retrouve

(1) Le sous-intendant Gaffiot, Déposition au procès Bazaine, p. 479. — « M. le maréchal avait été frappé de l'encombrement des routes par suite du nombre considérable des équipages ; les allocations réglementaires qui avaient été fixées au commencement de la campagne, au point de vue des équipages, soit des officiers sans troupes, soit des corps de troupes, étaient un peu élevées ; M. le maréchal jugea indispensable de se rendre plus mobile, et il prescrivit la réduction de ces équipages, qui furent alors réduits de moitié. »

le narrateur des batailles de l'Empire : « Si, au début, on avait agi avec vigueur et présence d'esprit, si, au lieu de demeurer vingt jours immobiles, sans plan, sans vues arrêtées, dispersés sur une ligne de cinquante lieues, de Thionville aux bords du Rhin, en cinq corps qui ne pouvaient pas se secourir les uns les autres ; si, au lieu d'accumuler toutes ces fautes, on avait laissé 30 000 hommes sur la crête des Vosges pour observer la vallée du Rhin et qu'avec 220 000 on eût marché vigoureusement sur Trèves, on aurait rabattu les Prussiens, peut-être percé leur ligne, rejeté leur énorme masse sur Mayence et changé la face des événemens. On le croyait tout à fait en Prusse. »

Je dis que ces manques provisoires, partiels, qui ne devaient pas empêcher de marcher en avant, eussent été bien moins nombreux et peut-être nuls, si l'armée eût eu à sa tête un général vigoureux. Là ce sont les intendans qui nous instruiront. Blondeau dit : « Les changemens d'emplacement étaient permanens. La grosse affaire, en 1870, c'est que les projets ont varié tous les jours. Je citerai, par exemple, le 6^e corps qui avait reçu l'ordre de se rendre du camp de Châlons à Nancy ; qui, arrivé en partie à Nancy, a reçu l'ordre de rétrograder sur le camp de Châlons, et qui, à peine de retour au camp, a dû se porter sur Metz où il n'est arrivé qu'en partie, ayant été coupé à Frouard (1). » Wolff parle comme son chef : « Ce qui m'a surtout empêché de prendre des mesures, c'est l'absence d'ordres, de projet. Il régnait une incertitude perpétuelle. Dans les premiers jours, on parlait de passer la frontière et d'envahir les provinces rhénanes ; plus tard, on devait marcher sur Nancy, puis sur Châlons, mais tous ces projets étaient plus vite abandonnés que conçus. Comme il n'y avait jamais de plan arrêté, je ne pouvais pas recevoir d'ordres, et il arrivait fréquemment que l'on n'attendait pas seulement une réponse sur les ressources administratives pour changer de projet (2). »

La plupart de ceux qui ont barbouillé tant de pages pour démontrer que l'armée, faute d'objets de campement, d'ambulancess, etc., n'était pas en état de franchir la frontière, blâment cependant Napoléon III de ne pas l'avoir passée le 2 août et de n'avoir pas été chercher la victoire que lui aurait offerte

(1) Déposition de Blondeau, 12 février 1873.

(2) Déposition de Wolff, 17 février 1873.

Steinmetz. Mettez un peu de cohérence dans vos idées, je vous en prie ! Mais si l'armée était dans l'état que vous dites, l'Empereur eût été coupable de l'exposer aux hasards d'une telle rencontre. Si elle avait la possibilité de remporter la victoire comme vous le dites, c'est qu'elle n'était pas dans l'état où vous la dépeignez. Et c'est là la vérité.

La théorie, inaugurée en 1870, qu'il ne fallait pas faire un pas avant d'être muni comme à une parade du camp de Châlons, inspirée en grande partie par le général Trochu représenté à l'état-major général par Lebrun, constitue une véritable éclipse de la raison militaire. Le « débrouillez-vous » avait sans doute été poussé trop loin ; mais il ne faut pas le dédaigner. C'est cette ardeur qui nous a faits grands et qui nous rendra de nouveau grands. Quand une armée a des fusils, des canons, des cartouches, des obus, qu'elle est chez elle ou dans un pays riche et peuplé, non dans des steppes ou dans un désert, manquant-elle d'une portion de ses approvisionnements et de ses objets de campement, elle est prête, et elle doit, à tout risque, marcher en avant ; ce qui lui manque peut toujours être suppléé.

Ici notre autorité sera encore plus haute : « Quand on a bonne volonté d'entrer en campagne, disait le jeune général de l'armée d'Italie, il n'y a rien qui arrête. » — « Il est des circonstances, disait le vainqueur d'Iéna dans son bulletin, où aucune considération ne doit balancer l'avantage de prévenir l'ennemi et d'attaquer le premier (1). » Et l'Empereur aux abois le répétait avec véhémence à un de ses premiers compagnons d'armes, Augereau, dans une lettre historique (21 février 1814) qu'il faut toujours lire dans les circonstances critiques : « Les six bataillons de la division de Nîmes manquent d'habillement et d'équipement et sont sans instruction ? quelle pauvre raison me donnez-vous là, Augereau ! J'ai détruit 80 000 ennemis avec des bataillons composés de conscrits, n'ayant pas de gibernes et étant mal habillés ! Vous manquez d'attelages ? prenez-en partout. Vous n'avez pas de magasins ? ceci est par trop ridicule. Je vous ordonne de partir douze heures après la réception de cette lettre pour vous mettre en campagne. Si vous êtes toujours l'Augereau de Castiglione, gardez le commandement ; si vos soixante ans pèsent sur

(1) Au Directoire exécutif, 27 germinal an V. Voir aussi Lettre au général Clarke, 5 novembre 1807.

vous, quittez-le et remettez-le au plus ancien de vos officiers généraux. » Quels rugissemens de colère n'eût-il pas poussés si, en présence des entassements gargantuesques de la gare de Metz, des approvisionnemens de Forbach, de Sarreguemines, de Lunéville, de l'abondance des objets de campement, on lui avait répondu : Nous n'avancions pas, parce que nous n'avons pas ce qu'il nous faut.

Notre inaction du 20 juillet au 6 août a été la cause de notre premier et, peut-être, de notre plus irréparable revers, car « presque toujours les premières fautes nécessitent et entraînent les autres (1). » Un de nos officiers généraux ayant appris de l'Empereur qu'il s'arrêterait après Sarrebrück, ne put retenir ses larmes. « Nous sommes perdus, » dit-il à la personne de sa confiance qui lui demandait la cause de son émotion. De ce jour, en effet, l'empire des armes nous a été virtuellement enlevé. Tant il est vrai qu'une armée comme la nôtre ne pouvait être défaite par l'ennemi qu'après avoir été défaite par ses chefs !

La cause de cette inaction fatale n'a pas été notre infériorité numérique, puisque, pendant tout ce temps, nous avons été en forces supérieures. Elle n'est pas imputable davantage à la pénurie de ce qui est nécessaire à la bataille, car nous l'avions plus qu'en suffisance. La cause réelle a été, — et je ne crois pas manquer à mon culte affectueux envers la mémoire de l'Empereur en le reconnaissant, — la cause réelle a été le commandement de l'armée entre les mains d'un chef dont les qualités éminentes de vaillance et d'intelligence étaient paralysées par une infirmité des plus déprimantes. Ce n'est pas au lendemain du jour où on est obligé de se faire sonder par un chirurgien venu de Paris qu'on peut se lancer dans une offensive vigoureuse. Dès le début de ce récit, nous sommes condamné à dire ce que nous serons obligé de répéter toujours et plus tristement jusqu'à la fin : « A la guerre, les hommes ne sont rien, un seul homme est tout. » (Napoléon I^{er}.)

ÉMILE OLLIVIER.

(1) Gouvion Saint-Cyr.

LE SOCIALISME AGRAIRE

ET LE

MÉTAYAGE EN ITALIE

Il y a longtemps que, dans plusieurs pays, théoriciens et praticiens du socialisme se préoccupent, à leur façon, de la question agraire. Le mouvement qui, selon la prédiction de quelques-uns, devait entraîner l'agriculture, après l'industrie, vers une concentration plus étroite, et la mettre entièrement aux mains des grands capitalistes, ne s'est pas produit, ou procède avec une lenteur et une irrégularité déconcertantes. Bien plus, l'exploitation du sol a pu devenir elle-même une industrie, sans qu'à ce changement économique réponde un changement social considérable. Les efforts que font les apôtres du socialisme pour gagner à leur cause les masses paysannes, pour créer et organiser un prolétariat agricole, se heurtent presque partout à des obstacles de fait bien plus irréductibles que ne peuvent l'être certaines répugnances individuelles. Dans les campagnes, les deux groupes extrêmes des grands propriétaires et des ouvriers salariés se trouvent séparés, — ou plutôt réunis, — par la foule indistincte de ceux qui vivent de la terre ou même que la terre enrichit, sans que la plus subtile et la plus socialiste des classifications puisse les ranger exclusivement ni dans la catégorie des exploiters, ni dans celle des exploités : petits propriétaires ou petits possesseurs, qui cultivent le sol à leur guise, et à leur profit ; fermiers, métayers, ouvriers agri-

coles intéressés, en raison de contrats spéciaux, à la production et à la plus-value du fonds qu'ils contribuent à exploiter. D'autre part, la condition sociale de la plupart des paysans est aussi instable qu'elle est mal définie: le petit propriétaire devient fermier, le fermier achète de la terre, l'ouvrier journalier lui-même aspire à posséder, et souvent y parvient. Mais l'attachement au sol se révèle à peu près égal chez tous les cultivateurs; et il s'explique surtout, pour ceux qui ne possèdent pas, par l'espoir très ferme et nullement chimérique de posséder un jour. Non seulement, dans la population ouvrière des campagnes, les salariés proprement dits forment le petit nombre, mais ils ne considèrent pas leur état de salarié comme définitif: ils sont, ainsi qu'on l'a dit, des candidats à la propriété.

On comprend dès lors que les travailleurs des champs fassent ordinairement peu d'accueil aux exhortations de ceux qui les poussent à s'organiser, leur recommandent l'action collective et leur prêchent la lutte de classes. Outre qu'une lutte est fort difficile à susciter entre des classes qui se pénètrent, et dont les intérêts s'enchevêtrent souvent au point de se confondre, l'ouvrier agricole se soucie médiocrement d'améliorer le sort d'une classe, ou d'une catégorie, à laquelle il pense n'appartenir qu'en passant: s'il s'impose lui-même des efforts et des sacrifices, c'est toujours en vue d'améliorer son propre sort, et souvent dans l'espoir de changer de condition. Ainsi l'idée, la forme socialiste, qui avait rencontré dans les ateliers des villes une matière homogène, stable et facile à organiser, ne trouve aux champs qu'une masse faite d'éléments multiples, peu distincts et toujours changeans, où la complexité et la confusion des états, des intérêts et des tendances déconcertent sa logique et embarrassent son action.

Les socialistes français n'ont pas été les derniers à reconnaître cet obstacle; mais il ne semble pas qu'ils se soient encore résolus à l'aborder de front. Certes, ils ont encouragé les ouvriers agricoles à se constituer en syndicats et à soutenir par la grève leurs revendications contre les propriétaires. Ils ont aidé ou promis d'aider les métayers à obtenir l'abolition de certaines clauses de leur contrat, onéreuses ou vexatoires. Surtout ils se sont appliqués à mettre la main sur les coopératives agricoles et à leur donner un caractère collectiviste que beaucoup d'entre elles ne comportaient point. Mais les chefs du

mouvement socialiste en France ne se font pas d'illusion sur la portée et le résultat de ces entreprises. Ils ont vu, dans le Midi, les syndicats de vignerons échouer lamentablement; dans le Nord, dans les Landes, les organisations d'ouvriers agricoles se dissoudre, à peine constituées. Si, dans d'autres régions, quelques groupemens montraient plus de vigueur et de résistance, c'étaient des syndicats de bûcherons ou de jardiniers, moins agricoles qu'industriels. Les coopératives se développaient rapidement parmi les paysans, les fermiers et les petits propriétaires : mais l'action socialiste était presque totalement étrangère à ce progrès, où il fallait voir surtout un résultat pour ainsi dire fatal des conditions économiques nouvelles. Le jour où l'on voudrait propager en France le socialisme agraire, il ne suffirait pas de gagner à la cause collectiviste quelques coopératives, ou d'enrôler dans des syndicats un certain nombre de journaliers : c'est à la petite propriété qu'il faudrait s'en prendre.

Il était entendu, entre socialistes, que la grande propriété devait absorber la petite, que les nécessités nouvelles de l'agriculture imposeraient le groupement des terres en vastes domaines, et que la supériorité économique des grandes exploitations entraînerait en peu de temps la ruine et l'anéantissement des exploitations paysannes. Dès que la concentration serait opérée, l'expropriation deviendrait possible : des syndicats d'ouvriers agricoles, transformés en coopératives de production, se substitueraient aux grands propriétaires. L'événement n'a pas jusqu'ici confirmé ces prévisions. Rien ne semble prouver que les nouvelles conditions de l'agriculture soient moins favorables à la petite exploitation qu'à la grande, et de fait, ni le nombre ni l'importance relative des petites propriétés ne tendent en France à diminuer. Or les socialistes français ne sont point d'accord sur l'attitude à tenir vis-à-vis des petits propriétaires. Quelques-uns, les plus avisés, affectent de voir en eux des prolétaires authentiques, qui travaillent pour vivre, non pour s'enrichir ; en conséquence, ils déclarent que l'expropriation devra les épargner. Les autres, les plus logiques, proclament la nécessité de combattre l'instinct individualiste partout où il se trouve, dans les milieux agricoles comme dans les milieux industriels, et traitent le petit propriétaire en ennemi dangereux. Ce désaccord traduit surtout des différences de méthode politique ou de tac-

tique électorale : d'une part et de l'autre, on avoue, avec plus ou moins d'embarras ou de franchise, que la permanence de la petite propriété est en France le principal obstacle au progrès du socialisme agricole.

Le problème ne se pose pas tout à fait dans les mêmes termes pour les socialistes italiens. L'Italie est encore aujourd'hui un pays de grands domaines. Il convient pourtant ici de distinguer : les fameux *latifundia*, qui perdirent jadis toute l'Italie, n'en compromettent plus guère désormais que les provinces centrales et méridionales. Dans les régions du Nord, la terre, à mesure qu'elle est mieux cultivée, tend à se diviser davantage. En Toscane, dans l'Émilie, en Romagne, la petite propriété devient plus fréquente, ou, si l'on veut, moins exceptionnelle qu'autrefois ; mais ce qu'on nomme chez nous la propriété paysanne n'existe guère en Italie. La population des campagnes peut se diviser en deux classes : les colons ou métayers, et les ouvriers journaliers. C'est aux journaliers que la propagande socialiste s'est adressée d'abord ; et, dans certaines régions, elle a fait parmi eux des progrès rapides. Elle s'est tournée ensuite vers les métayers, et c'est alors que les véritables difficultés sont apparues. La communauté des intérêts faisait du métayer l'allié naturel du propriétaire ; la tradition, la différence des mœurs, et un certain amour-propre le séparaient au contraire de l'ouvrier journalier. On fit comprendre aux métayers qu'il ne dépendrait que d'eux d'être traités en adversaires ou en amis, suivant qu'ils feraient cause commune avec les propriétaires, ou avec les ouvriers. Et la tactique socialiste consista, tantôt à créer des liens de solidarité entre les deux classes de travailleurs agricoles, tantôt à susciter entre elles des rivalités et des discordes. La fréquente résistance des métayers fit qu'on eut plus souvent recours au second moyen qu'au premier. Les promoteurs et les chefs de l'organisation socialiste ne dissimulent plus aujourd'hui l'intention de leur campagne : il s'agit pour eux de transformer progressivement, puis d'abolir l'institution du métayage. On s'efforce d'intéresser les métayers eux-mêmes à la réforme, de s'assurer leur concours, ou leur neutralité ; comme l'entreprise, bien qu'elle ne soit pas théoriquement dirigée contre eux, semble cependant les atteindre dans leurs droits et dans leurs intérêts, il arrive que les métayers refusent de s'y associer, ou même qu'ils s'y opposent :

les organisations ouvrières se tournent alors contre eux. Mais ils ne sont que des adversaires occasionnels : l'ennemi, c'est le propriétaire, et les socialistes ne voient dans l'abolition du métayage, qu'ils poursuivent avec tant d'ardeur, qu'un moyen d'isoler la propriété, pour l'attaquer ensuite plus aisément.

On voit dès à présent, et il apparaîtra mieux encore par la suite de cette étude, qu'au regard du socialisme agraire, le métayage joue à peu près le même rôle en Italie, qu'en France la petite propriété : il est l'obstacle, la cause des malentendus et des difficultés. Comme en France le propriétaire paysan, le métayer en Italie n'est ni un capitaliste, ni tout à fait un ouvrier. Tour à tour, selon les circonstances, le socialisme le flatte et le menace, affecte de le protéger et le sacrifie. Mais, alors que le paysan français ne s'est trouvé exposé, jusqu'à présent, qu'à l'influence médiocrement efficace d'une propagande d'idées, le métayer italien, dans ces dernières années, s'est vu en butte aux attaques les mieux concertées et les plus violentes ; isolé, boycotté, lésé dans ses intérêts, réduit même parfois à craindre pour sa personne et pour celle des siens, il a commencé à faire des concessions, sacrifiant des droits certains et des prérogatives traditionnelles aux impérieuses exigences des ouvriers organisés. Et la question de l'expropriation du sol, qui ne fut jamais agitée chez nous qu'en termes vagues et théoriquement, vient d'être posée, dans une des régions les plus riches et les mieux cultivées de l'Italie, sous une forme précise et pressante. Après les grèves agricoles de Parme (1908) et celles de Ferrare (1909), les troubles qui ont éclaté au printemps de 1910 dans la province de Ravenne ont révélé clairement chez les agitateurs syndicalistes l'intention d'entraver l'exercice du droit de propriété, de le réduire à des limites de plus en plus étroites, jusqu'à rendre ce droit lui-même inefficace et illusoire. Les luttes dont la Romagne est actuellement le théâtre empruntent sans doute aux mœurs locales et aux circonstances politiques leur caractère particulier d'acharnement et de violence : elles n'en offrent pas moins, dans leur origine même et dans leur développement, un exemple concret de la méthode et des procédés par lesquels les partisans du socialisme agraire s'essayent à réaliser la réforme que leur doctrine préconise ; et c'est par là qu'elles méritent de retenir l'attention.

*
* * *

On s'expliquerait malaisément la nature des conflits agraires en Italie, et en particulier le caractère des différends qui ont éclaté entre métayers et ouvriers journaliers, si l'on n'avait pas une juste idée du rôle que joue le métayage dans l'agriculture italienne. De temps immémorial, le colonat partiaire a été en Italie un mode d'exploitation très répandu. Il est considéré encore aujourd'hui comme le procédé le plus efficace pour remédier à une insuffisante division du sol, pour introduire et maintenir la culture intensive dans la grande propriété. Le contrat de métayage, ou, — pour l'appeler par son nom italien, — de *mezzadria*, varie dans la forme, non seulement de province à province, mais encore de commune à commune et même d'un domaine à l'autre; seul le principe en est constant : le propriétaire apporte son capital, le colon ou *mezzadro* son travail; les dépenses sont à moitié et à moitié les profits. Les règles particulières à chaque territoire étaient autrefois fixées par les statuts des communes. De la fin du xviii^e siècle à nos jours, on tenta plusieurs fois de réduire à un type unique toutes les formes locales de la *mezzadria* : ces tentatives échouèrent, et la loi écrite dut se borner à reconnaître quelques principes généraux, que l'usage avait déjà consacrés. C'est ainsi que le Code civil italien, en abrogeant les statuts locaux, a cependant respecté les coutumes. Il formule en quelques lignes la définition et les règles essentielles du métayage; quant aux dispositions particulières qu'il établit ensuite, il n'en prescrit l'application que dans le cas où n'existerait ni coutume, ni convention. Le législateur ajoute : « Sur tous les points qui ne sont réglés ni par les dispositions précédentes, ni par des conventions expresses, on observe, dans le contrat de *mezzadria*, les coutumes du lieu (art. 1654). » On a souvent reproché aux auteurs du Code italien de n'avoir pas mieux défini la nature juridique de la *mezzadria* : au lieu d'en faire un contrat particulier, qui tiendrait à la fois du louage et de la société, ils le considèrent en effet comme une espèce de location; les récents conflits ont fait apparaître plus clairement que jamais les inconvénients d'un pareil système. Mais juristes et économistes se sont trouvés d'accord pour louer le législateur moderne d'avoir su conserver à une vieille institution la souplesse et la variété qui

l'avaient faite durable et féconde. Tous les projets de loi tendant à l'unification du contrat de *mezzadria*, — le dernier fut présenté en 1900 par M. Sonnino, — ont été invariablement rejetés, comme inutiles et inapplicables.

En fait, jusqu'à ces derniers temps, la *mezzadria* a pu s'adapter commodément aux conditions agricoles, économiques et sociales des différentes régions. Dans une moitié de l'Italie, la plus riche et la plus fertile, en Romagne, en Vénétie, en Émilie, en Lombardie, en Toscane, les grands domaines comme les moyennes propriétés sont, pour la plupart, divisés en petites tenures (*fondi*) de superficie à peu près égale. Chaque tenure est cultivée par une famille de paysans, qui vit sur le fonds et souvent s'y maintient pendant plusieurs générations : lors d'un concours ouvert à Florence en 1900-1901, des primes furent accordées à quelques familles de *mezzadri* qui étaient établies sur leur tenure depuis plus d'un siècle. Le contrat, rarement rédigé par écrit, se renouvelle par tacite reconduction ; les stipulations en sont déterminées par les usages locaux. Le principe qui règle ordinairement les rapports entre propriétaire et métayer est, bien plutôt que celui du louage, celui d'une libre association ; mais c'est le propriétaire qui dirige l'exploitation agricole, par lui-même ou par ses agens. Il supporte seul les frais de transformation ou d'aménagement du sol nécessaires à l'introduction des différentes cultures ; il fournit au métayer la maison de ferme, et ordinairement le bétail. Le métayer apporte ses outils de travail ; il se conforme, pour le choix des cultures, l'ordre des travaux et tout ce qui concerne l'exploitation, aux instructions du propriétaire ou de ses agens. Il supporte la moitié des dépenses relatives à l'achat des engrais, à la rémunération des ouvriers auxiliaires que réclament certains travaux. Dans quelques provinces, il paye la moitié des impôts ; dans d'autres, les impôts restent à la charge du propriétaire. Tous les produits sont, en règle générale, partagés par moitié entre le propriétaire et le *mezzadro*.

La différence des traditions et des mœurs particulières à chaque région de l'Italie se traduit par quelques stipulations de détail, qui varient d'une province à l'autre. C'est ainsi qu'en Toscane, un métayer ne marie point sa fille sans avoir obtenu l'agrément du propriétaire ; ailleurs, le mariage n'est permis qu'à un seul des fils du *mezzadro* ; ici, le propriétaire exige de

chaque colon un certain nombre de corvées, là quelques prestations en œufs, beurre, ou volaille. Le propriétaire vénitien ou romagnol considère son métayer, sinon comme un égal, du moins comme un associé; le propriétaire de Basse-Lombardie traite le sien en domestique et parfois, dit-on, en serf de la glèbe. Mais, à quelques exceptions près, les relations entre propriétaires et *mezzadri* étaient empreintes, jusqu'à ces dernières années, de cordialité et de confiance réciproques. C'était encore, par certains côtés, un régime patriarcal. Dans les mauvaises années, le propriétaire ne manquait point de subvenir aux besoins de ses paysans, soit en augmentant leur part de fruits, soit en leur avançant quelque argent. Quand les récoltes étaient abondantes, c'était toujours au propriétaire que le *mezzadro* cédaient la quantité de produits qui dépassait les besoins de sa consommation : une somme équivalant au prix de la vente était alors inscrite à son avoir; le propriétaire la retenait en dépôt. On considérait en principe que chaque fonds devait subvenir complètement à l'entretien de la famille qui le cultivait; l'exploitation était réglée en conséquence, chaque famille récoltant assez de grain et de fruits pour se nourrir, assez de chanvre pour se vêtir, et ainsi de suite. A l'approche de l'hiver, le tailleur et le cordonnier du bourg voisin faisaient le tour des campagnes : ils s'installaient pour quelques jours dans chaque métairie, confectionnant vêtemens et chaussures; on les logeait, on les nourrissait, et on achevait de payer leur travail en nature. L'argent était fort rare dans les maisons de paysans, mais il n'y était pas indispensable. Consommant la plus grande partie des produits qu'il récoltait, le *mezzadro* ne se ressentait guère de la variation des prix; toutes les forces de la famille, même les plus petites, trouvaient sur le fonds un emploi utile. Enfin une proportion constante était maintenue entre la richesse du sol et la densité de la population paysanne.

Les difficultés commencèrent avec les premiers changemens introduits dans l'agriculture. Elles ne se firent point sentir partout également. En Toscane, les propriétaires ont pu sans trop de peine conserver intactes les anciennes formes d'exploitation; il n'en fut pas de même dans d'autres provinces, où l'adoption rapide des nouvelles méthodes de culture eut pour conséquence une modification brusque et profonde des conditions économiques et sociales. Les propriétaires romagnols,

riches, actifs et entreprenans, n'hésitèrent point à confier à la terre des capitaux considérables. En moins de trente ans, le pays changea complètement d'aspect. Les marais, comblés, furent convertis en rizières, puis en prairies; le sol fut renouvelé, amélioré par les désinfectans et les engrais chimiques; les métairies furent réparées ou reconstruites. On introduisit des cultures nouvelles : au maïs, on substitua la betterave; on développa, en vue de l'élevage, l'étendue des prés artificiels; les domaines furent abondamment pourvus de charrues modernes, de semeuses, de faucheuses et de batteuses perfectionnées. Les propriétaires avaient opéré tous ces changemens à leurs frais et à leurs risques exclusifs : restait à voir dans quelle mesure et sous quelle forme les populations agricoles seraient admises à en profiter. A tout prix, on voulait conserver le métayage; mais il devenait indispensable de le transformer. L'exploitation exigeait désormais, non seulement un capital plus important qu'autrefois, mais aussi plus de travail, et une main-d'œuvre plus nombreuse; la spécialisation des cultures allait faire du colon de jadis, qui vivait sur le fonds, consommant en nature les produits du fonds, un agriculteur moderne qui produirait pour vendre, passerait des marchés, subirait le contre-coup des variations de prix. On eut confiance dans la *mezzadria* : les avantages d'ordre social qu'elle assurait semblaient plus que jamais précieux à conserver; il n'était que de l'accommoder aux nouvelles conditions économiques, et la loi, comme on l'a vu, laissait à ce sujet toute facilité. C'est ainsi que l'on garda la forme traditionnelle, en la dépouillant des derniers vestiges de féodalité qu'elle avait jusqu'alors retenus, et en y introduisant tous les caractères d'une institution économique moderne. Le *mezzadro* devenait proprement l'associé du propriétaire tout en demeurant soumis à son autorité, en ce qui concerne la direction technique de l'exploitation; les produits une fois divisés, il disposait de sa part comme il l'entendait, traitant ses affaires lui-même. Un système ingénieux permettait au métayer économique de se rendre en peu de temps co-propriétaire du bétail de la ferme, et d'augmenter ainsi ses bénéfices.

L'initiative des propriétaires romagnols eut un plein succès. Le paysan de Romagne est naturellement intelligent, laborieux, opiniâtre dans son effort. Les *mezzadri* comprirent tout l'avantage qu'ils pouvaient retirer du nouveau mode d'exploitation et

ils secondèrent avec ardeur, chacun dans ses limites, une entreprise qui tendait à relever leur condition et à les enrichir. Les premiers résultats obtenus furent de nature à encourager propriétaires et paysans. Ceux-ci, qui n'avaient encore joui que de la sécurité, commencèrent à connaître le bienfait d'une aisance modeste, mais solide, et ils s'intéressèrent de plus en plus à la production et à l'amélioration de la terre; ceux-là consacrèrent leurs bénéfices à étendre sur leurs domaines la culture intensive, à mesure que le permettaient les conditions du sol, et à créer de nouvelles métairies.

Tous les terrains, en effet, et toutes les cultures ne se prêtent pas à l'exploitation en *mezzadria*. En Romagne, les terres basses, qui proviennent d'alluvions récentes, sont cultivées en prairies et en rizières; elles ne sont point réparties en tenures permanentes, et les propriétaires n'y construisent pas de maisons de ferme. Au commencement de chaque saison, ces terres sont louées, par parcelles, à des ouvriers agricoles, qui reçoivent, pour prix de leur travail, un tiers du produit: on les appelle *terziarii* et le contrat qu'ils passent avec le propriétaire porte le nom de *terzeria*. A la différence du *mezzadro*, le *terziario* ne réside point sur le fonds, il ne possède pas de bétail, et n'a d'autre droit sur la terre que le droit essentiellement temporaire qui résulte de son contrat. L'exploitation des basses terres de la région de Ravenne en rizières et en prairies fournit un travail abondant, mais irrégulier, aux paysans qui, n'étant pas métayers, s'employaient à la journée, comme ouvriers agricoles, passant d'un domaine à l'autre, et louant leurs services aux propriétaires ou aux *mezzadri*. Ces ouvriers se groupèrent alors aux environs des terres dont ils avaient obtenu la concession, ou bien allèrent augmenter dans les villes la population des faubourgs. De tout temps, les journaliers ou *braccianti* avaient été considérés comme d'une condition inférieure à celle des métayers (*mezzadri* ou *contadini*); ils n'avaient pas de résidence fixe et vivaient au jour le jour, souvent incertains du lendemain. Pourtant les métayers qui les employaient leur faisaient ordinairement bon accueil: en hiver, les chaudes étables des fermes réunissaient à la veillée *braccianti* et *contadini*. Les travaux d'amélioration entrepris par les propriétaires et l'introduction des nouvelles cultures eurent pour résultat d'augmenter rapidement en Romagne le nombre des *braccianti*:

des paysans des provinces voisines vinrent bientôt faire concurrence aux paysans indigènes. La construction des chemins de fer et les travaux d'endiguement entrepris par le gouvernement italien contribuèrent encore à les attirer. Dès 1880, les *braccianti* romagnols formaient une classe nombreuse, compacte et déjà remuante.

L'année 1882 marqua un temps d'arrêt dans le progrès de l'industrie agricole en Romagne. Une baisse considérable s'étant produite sur les grains et sur le riz, beaucoup de propriétaires réduisirent sur leurs domaines la culture intensive et se remirent à faire des fourrages dans des terrains où ils avaient introduit naguère la *mezzadria*: de nouveaux *braccianti* accoururent. Cette crise passa; la construction des lignes ferrées fut achevée; mais les ouvriers demeurèrent. Ils étaient trop nombreux pour que l'agriculture pût les faire vivre tous: les mécontents s'agitèrent. Le gouvernement s'efforça de remédier aux inconvénients du chômage en entreprenant dans la province de nouveaux travaux, dont la nécessité immédiate ne se faisait pas toujours sentir. Ce dérivatif fut insuffisant. L'agitation persista et s'accrut, entretenue et bientôt organisée par les émissaires du parti syndicaliste. Ceux-ci avaient trouvé de bonne heure en Romagne un terrain propice. Terre classique des insurrections, des complots et des sectes, cette province a vu dans le passé trop de luttes politiques pour ne point favoriser encore la naissance et le développement des luttes sociales d'aujourd'hui. Ses habitans sont restés ce qu'ils étaient au temps où ils supportaient si impatiemment la domination pontificale: énergiques, passionnés, sectaires, toujours prêts à former des ligues et à fomenter des révoltes. Nulle part, en Italie, la propagande collectiviste ne reçut un accueil aussi enthousiaste, nulle part elle ne fit d'adeptes aussi convaincus qu'en Romagne et dans les régions voisines de l'Émilie et du Mantouan. Lorsqu'on vint prêcher, à ces paysans sans terre et souvent sans travail, la socialisation du sol, l'expropriation et l'exploitation collective des grands domaines, ils ne conçurent point une espérance lointaine et confuse, mais une absolue confiance et le désir ardent d'une réalisation immédiate.

La première coopérative qui fut fondée à Ravenne par les *braccianti* en 1883, et qui devait être légalement reconnue cinq ans plus tard, se proposait pour but « d'assumer à son propre

compte la plus grande partie des travaux publics et privés confiés présentement à la spéculation. » La Société devait attendre, pour entrer en activité, d'avoir réuni un capital de 20 000 lire. Elle ne disposait encore que de 6 000 francs, lorsque, au début de 1884, la commune de Ravenne lui confia une première entreprise. Bientôt après (1888), la coopérative des *braccianti* put prendre en location un terrain communal d'une superficie de 260 hectares, qu'elle réussit à dessécher et à transformer en prairie artificielle. A la fin de 1889, les sociétaires étaient plus de 2 000 ; le capital souscrit était de 50 000 francs ; le capital versé dépassait 46 000, sans compter un fonds de réserve et une caisse de retraites. Tout sociétaire employé dans les entreprises recevait un salaire journalier variant, suivant la qualité du travail, de 1 l. 50 à 3 l. 50 ; de plus, la coopérative divisait entre les travailleurs 40 pour 100 des bénéfices réalisés sur l'entreprise ; le reste allait grossir le fonds social de réserve et de retraites. Les premiers succès de la coopérative de Ravenne furent gros de conséquences ; dans la province, d'autres sociétés se formèrent sur son modèle ; les offres d'entreprise affluèrent ; les banques et les caisses d'épargne ouvrirent un large crédit aux nouvelles organisations. Les particuliers furent contraints de relever les salaires au taux de ceux que distribuaient les coopératives. Peu à peu, celles-ci devinrent maîtresses absolues des tarifs, et se mirent en état d'imposer aux propriétaires fonciers leurs ouvriers, leurs horaires et leurs conditions.

On voit cependant que, durant la première période de leur existence, les organisations de *braccianti* ne menacèrent directement que les propriétaires ; elles n'étaient point hostiles aux métayers. Bien qu'elles fussent animées du plus ardent esprit collectiviste, elles accueillaient dans leurs rangs des travailleurs d'opinions diverses : les socialistes y coudoyaient les républicains (on sait que dans les populations ouvrières de Romagne, les idées avancées sont les plus répandues, et que les principes cléricaux et monarchistes y comptent peu de partisans). Il y avait bien entre les deux classes des *braccianti* et des *contadini* une rivalité latente, résultant de la différence des conditions. Mais les organisateurs syndicalistes, qui devaient plus tard entretenir et développer avec soin ce germe de division, semblent avoir cherché d'abord à l'étouffer, dans l'espoir de gagner plus

aisément les métayers à leur propagande. Néanmoins, les hostilités éclatèrent une première fois en 1890, pour une question de tarifs. Les *mezzadri* de la province de Ravenne ayant refusé d'admettre les prétentions des *braccianti* engagés comme ouvriers auxiliaires pour le temps des moissons, non seulement ceux-ci se mirent en grève, mais ils s'opposèrent violemment à ce que les *mezzadri* accomplissent eux-mêmes le travail en s'aidant les uns les autres. C'était le prélude d'un conflit qui, après bien des alternatives d'hostilités et d'apaisement, devait, au printemps de 1910, prendre la forme d'une lutte acharnée, parfois sanglante, et mettre pendant plusieurs mois toute une province en révolution.

*
* *

Il était naturel et inévitable que les prétentions des *braccianti* organisés grandissent avec leur fortune. En peu d'années, les coopératives ouvrières de Romagne avaient accaparé, outre les travaux publics de tout ordre et de toute nature, l'exploitation des domaines communaux et des terres appartenant aux établissemens de bienfaisance (*opere pie*). Tantôt ils avaient dû la préférence à la faveur manifeste des pouvoirs publics et des administrations locales; tantôt ils l'avaient conquise, pour ainsi dire, de vive force, en éloignant les concurrens par la menace du boycottage. Qu'il s'agit d'une entreprise de travaux publics ou d'une exploitation agricole, les entrepreneurs étaient obligés de se retirer devant les coopératives, qui posaient la question en ces termes: « Ou les travaux nous seront adjugés, ou l'adjudicataire qui les obtiendra ne trouvera pas un ouvrier. » Lorsqu'ils se furent ainsi rendus maîtres du marché, et qu'ils eurent monopolisé à leur profit les entreprises publiques, les *braccianti* songèrent à mettre la main sur l'exploitation agricole privée. Se substituer aux propriétaires, en les contraignant à passer avec les coopératives des contrats de location collective, tel était le but qu'ils voulaient atteindre; mais ils procédèrent avec méthode et ne découvrirent leur dessein que progressivement. L'unique objet de leurs revendications fut d'abord une nouvelle répartition du travail dans l'agriculture. Le sol de la Romagne, disaient les chefs des syndicats, était assez riche pour faire vivre tous ses habitans: il suffisait de distribuer le travail pour distribuer la richesse. Or l'agriculture, en se transformant,

avait créé dans son propre domaine et autour d'elle une énorme quantité de travail. La classe des *mezzadri* ne devait, ni ne pouvait l'accaparer tout entier à elle seule. L'exploitation, par l'effet des nouvelles méthodes, réclamait une main-d'œuvre de plus en plus nombreuse; l'usage fréquent des machines devait introduire sur le fonds des ouvriers spécialisés; le transport des produits destinés à la vente appelait encore le concours de travailleurs étrangers au domaine. L'agriculture avait pris le caractère et les allures d'une industrie: les opérations s'y succédaient désormais régulières, précises et rapides; une division du travail s'imposait. L'activité du métayer-cultivateur devait s'arrêter où s'arrêtait la culture proprement dite et où commençait l'industrie; tous les travaux d'ordre industriel revenaient de droit à la classe des *braccianti*.

On essaya d'abord de gagner les métayers à ces vues, en les amenant à faire cause commune avec les *braccianti* contre les propriétaires. Les artisans de la propagande syndicaliste firent entendre au *mezzadro* qu'il n'était, en somme, qu'un ouvrier comme un autre; la transformation de l'agriculture avait augmenté son labeur, plus encore que ses bénéfices; il était exploité par le propriétaire, et son isolement lui rendait toute résistance impossible. Les métayers n'avaient qu'un moyen de faire valoir leurs droits et d'améliorer leur condition: c'était de se mêler aux ouvriers journaliers, d'entrer dans les ligues, de se faire inscrire aux Chambres du Travail. Le *mezzadro* montra quelque répugnance à suivre ces conseils: vivant isolé avec sa famille dans sa maison de ferme, habitué à considérer un peu comme lui appartenant le morceau de terre qu'il cultivait, il voulait avant tout rester maître chez lui. L'organisation, la coopération, la solidarité ne lui disaient rien qui vaille. Le jour où les travaux de l'exploitation avaient dépassé ses forces et celles de sa famille, plutôt que de recourir aux *braccianti* syndiqués, il avait pris à son service quelque valet, qui restait attaché à la métairie et recevait un salaire en nature (*garzone, obbligato*); ou bien, au moment des gros ouvrages, il avait fait appel aux métayers voisins, quitte à leur rendre ensuite l'aide qu'il en avait reçue. Le *mezzadro* marquait ainsi très nettement le souci de ne point sortir de sa classe. Dans les régions où les *braccianti* étaient en petit nombre, les métayers gardèrent aisément leur indépendance; s'ils s'organisèrent, ce fut, comme à

Imola, en associations autonomes (*leghe autonome*), et bien moins pour résister aux propriétaires que pour s'opposer aux prétentions des syndicats. Mais, dans les communes où les *braccianti* avaient pour eux le nombre et la force, les *mezzadri* finirent par céder : c'est ainsi qu'à Ravenne beaucoup d'entre eux se laissèrent inscrire à la Chambre du Travail. Sans perdre de temps, les *braccianti* leur promirent de les aider à obtenir des propriétaires un contrat plus avantageux, pourvu que, de leur côté, les métayers prissent l'engagement de ne plus travailler les uns chez les autres aux époques de la fenaison, de la moisson et du battage du grain. Ainsi fut aboli dans la commune de Ravenne l'antique usage de l'échange des aides (*scambio delle opere*) : les métayers acceptèrent l'obligation de recourir aux ouvriers syndiqués pour tous les travaux extraordinaires et pour « toute transformation de produits ayant un caractère industriel (1907). » Et ce fut, sur ce nouveau terrain, la première victoire des *braccianti*.

Mais ils prétendirent bientôt après tirer de l'alliance un avantage plus décisif. Il arrive qu'un *mezzadro* ne dispose pas de la main-d'œuvre ou des moyens suffisants pour exploiter entièrement les huit ou dix hectares dont se compose sa tenure. Les *braccianti* demandèrent que, dans chaque tenure, les terres en excédent (*terre in più*) fussent cédées à leurs coopératives, qui les cultiveraient à *terzeria*. Ainsi plusieurs milliers d'hectares, qui faisaient partie intégrante de divers domaines privés, étaient attribués en bloc à une société d'ouvriers agricoles, pour être exploités collectivement : c'était un premier pas vers l'expropriation. Sur ce point encore, les métayers cédèrent, obéissant aux injonctions menaçantes de la Fédération Provinciale des *braccianti*.

Ils devaient se montrer moins dociles à une autre prétention de leurs terribles alliés : celle de constituer en monopole, au profit des syndicats, l'exercice des machines agricoles. Depuis quelques années, les métayers employaient sur leurs terres des machines qu'ils avaient achetées en commun, pour échapper aux doubles exigences des industriels qui les leur louaient et des ouvriers chargés de les manœuvrer : les propriétaires, loin de s'opposer à cette initiative, l'avaient souvent encouragée. Lors du compromis de 1907, les *braccianti*, contents d'avoir obtenu l'abolition du *scambio delle opere*, reconnurent aux

mezzadri le droit de se servir de leurs propres machines, se réservant seulement le privilège de les mettre en œuvre. L'année suivante, ils contestaient âprement ce même droit, sous prétexte que le travail des machines avait un caractère industriel. Les métayers répliquèrent qu'aux termes du contrat de *mezzadria*, ce n'était pas des gerbes, mais du grain qu'ils devaient livrer au propriétaire. Les *braccianti* firent intervenir successivement la Fédération Nationale des Travailleurs de la terre (novembre 1909) et la Confédération Générale du Travail (février 1910) : toutes deux, bien entendu, leur donnèrent raison. Les métayers pourtant refusaient de se soumettre. Alors la Confédération Générale du Travail ordonna de boycotter immédiatement tous ceux qui ne se conformeraient pas à sa décision. C'était la rupture violente entre *mezzadri* et *braccianti*. Le 17 avril 1910, la Chambre du Travail de Ravenne expulsa les métayers rebelles; ceux-ci constituèrent aussitôt une Chambre nouvelle, et, dans toute la province, la lutte à outrance fut déclarée.

Elle se traduisit par des boycottages impitoyables et des bagarres sanglantes. L'acharnement était égal des deux côtés. Dans les villes, dans les bourgs, le parti le plus fort exerçait sur l'autre une véritable tyrannie. Les boycottés se voyaient privés, non seulement de travail, mais de vivres : devant eux les boutiques se fermaient, et le boulanger refusait de cuire leur pain. Les victimes exaspérées se vengeaient par des actes de violence. Des coups de bâton, des coups de couteau furent échangés, un peu partout. A Ravenne, à Voltana, à Dozza, il y eut de vraies batailles, avec morts et blessés. Le gouvernement dut envoyer et maintenir pendant plusieurs mois en Romagne, outre des forces de police considérables, un corps d'occupation de quinze mille hommes. Il parvint, non sans peine, à réprimer dans son ensemble le mouvement révolutionnaire, mais ne réussit point à empêcher que les pires violences ne fussent exercées isolément contre la propriété et contre les personnes.

Le conflit ne mit pas seulement aux prises les deux classes rivales des métayers et des journaliers. Dès le début des hostilités, on vit toute la population de Romagne se diviser en deux camps : les ouvriers des villes prirent parti presque tous pour les *braccianti*; les petits bourgeois, les commerçans, les artisans de certains métiers bien rétribués, par exemple les

ébénistes, firent cause commune avec les *mezzadri*. Cette division s'explique en partie par des raisons politiques. Les bourgeois de Romagne, républicains selon la formule de Mazzini, sont anticollectivistes, et s'opposent de toutes leurs forces aux progrès du parti socialiste ouvrier : ils devaient donc soutenir les métayers dans leur résistance contre les *braccianti* syndiqués. De fait, les métayers se réclamèrent aussitôt du parti républicain, et intitulèrent la Chambre fondée lors de la rupture : *Chambre républicaine du Travail*. Mais il n'est pas difficile de retrouver, sous la rivalité politique, l'antagonisme social, plus réel et plus profond. La lutte de partis, en Romagne, dissimulait à peine la lutte de classes : il avait suffi d'une occasion pour que son véritable caractère apparût. Au moment où les *mezzadri*, las des exigences croissantes de leurs alliés, se séparaient d'eux et se déclaraient prêts à leur résister, les bourgeois républicains, à Ravenne, chassaient les socialistes du Conseil municipal : les uns et les autres obéissaient au même mouvement d'impatience et de révolte contre la tyrannie syndicaliste. Devant la commune menace, bourgeois et métayers redevaient solidaires. Les uns se rappelaient leur origine : la nouvelle bourgeoisie de Romagne est issue presque tout entière de la classe des *mezzadri* : entrepreneurs, agens d'affaires, ingénieurs, avocats, sont fils ou petits-fils de métayers que l'agriculture a rapidement enrichis. Les autres sentaient se réveiller en eux l'instinct individualiste, l'amour-propre qui les détourne de se confondre avec les simples ouvriers, l'ambition raisonnable de s'élever à leur tour, par le travail et par l'épargne, à une condition supérieure. Dans l'espace de peu d'années, ils avaient vu l'organisation syndicaliste accaparer les entreprises, monopoliser le travail, entraver la liberté des marchés, étendre même son influence aux affaires publiques : elle leur apparaissait désormais comme la plus dangereuse et la plus insupportable des tyrannies. Et c'est précisément contre elle que se révoltaient ensemble les bourgeois et les paysans. Le conflit économique qui avait éclaté entre *mezzadri* et *braccianti* devenait l'occasion d'une bataille générale entre *jaunes* et *rouges*, c'est-à-dire entre républicains et socialistes. Ainsi s'explique, dans cette lutte, la violence étrange de quelques épisodes. Dans la petite ville d'Imola, où la Chambre du Travail socialiste était souveraine, les artisans de tous les métiers s'étaient unis aux ouvriers agri-

coles pour faire la guerre aux métayers. Ceux-ci boycottèrent la ville et mirent le marché en quarantaine. Pendant deux jours, on se battit dans les rues; les socialistes élevaient des barricades. La victoire resta aux métayers : ils voulurent la marquer avec éclat. Le maire d'Imola, un socialiste, dut s'excuser en bonne forme devant leurs représentans, pour avoir laissé des factieux troubler l'ordre public et dépaver les rues; et il ne fallut rien moins que l'intervention de l'autorité gouvernementale, pour empêcher que trois mille *mezzadri*, armés de rondins et de fourches, n'entrassent dans la ville en cortège avec les machines agricoles qui symbolisaient leur triomphe. Aux environs de Ravenne, durant toute la période des moissons, les patrouilles de bersagliers qui battaient la campagne eurent fort à faire pour empêcher de se rencontrer, ou pour séparer, lorsqu'ils arrivaient trop tard, les travailleuses socialistes et les travailleuses républicaines. Invariablement montées sur leurs bicyclettes, elles s'avançaient en groupes serrés, puis sur un ordre donné, faisaient volte-face ou changeaient brusquement de route pour tromper la surveillance des soldats. Les luttes nocturnes autour des machines méritent encore d'être signalées. Pendant tout le mois d'août, il ne s'est guère passé de nuit, que les *braccianti* de Ravenne ne fissent sortir clandestinement des remises quelques-unes de leurs batteuses, pour les amener sur un domaine cultivé à *mezzadria*. A l'approche des machines, les sentinelles postées par les métayers donnaient l'alarme. Les conducteurs poussaient leurs attelages de bœufs; à peine introduites, les batteuses étaient déjà en action : et la police, impuissante devant le fait accompli, se retirait après avoir dressé procès-verbal. Dans les domaines où ils n'avaient pas pu faire entrer leurs propres machines, les *braccianti*, plutôt que d'employer celles des propriétaires ou des métayers, aimèrent mieux battre le grain avec des fléaux : les journaux socialistes qualifièrent leur entêtement d'héroïsme.

On ne peut pas encore prévoir quels seront les résultats de cette lutte opiniâtre, ni quels avantages en retireront les divers partis. Mais les plus avisés parmi les socialistes italiens ont généralement considéré comme une erreur de tactique, de la part des organisations ouvrières, le fait d'avoir provoqué par des exigences trop fréquentes le mécontentement et l'hostilité des métayers. Faute d'avoir su attendre, on perdait ainsi tout

le bénéfice d'une propagande de plusieurs années. Les *mezzadri* commençaient à faire cause commune avec les ouvriers agricoles; déjà ils avaient accepté leur appui pour lutter contre les propriétaires : en rompant violemment avec eux, les ouvriers avaient rendu aux propriétaires un service signalé. En réalité, si les métayers de Romagne avaient répondu aux avances des organisations ouvrières et s'étaient même soumis quelque temps à leur direction, il y avait eu, de leur part, bien moins d'entraînement que de calcul. Tant que cette alliance leur avait procuré des avantages, ils y étaient restés fidèles : le jour où elle s'était révélée contraire à leurs intérêts, ils n'avaient pas hésité longtemps à la rompre. Il avait suffi qu'une question déterminée fit apparaître nettement l'antagonisme entre les deux classes, pour que celle des métayers retournât à ses traditions et redevint l'alliée des propriétaires contre la classe des *braccianti*.

Aussi les socialistes intransigeans sont-ils plus que jamais décidés à poursuivre, d'accord avec les *mezzadri* ou contre eux, la réforme progressive et finalement l'abolition de la *mezzadria*. Les troubles de Romagne n'ont fait que les confirmer dans le sentiment que cette forme d'exploitation reste encore aujourd'hui le plus grand obstacle à l'établissement du socialisme agraire en Italie.

*
* *

Il m'a paru intéressant de recueillir sur place, au moment même de la crise, les opinions des différens intéressés sur la question du métayage, de ses inconvéniens, de ses avantages et de son avenir. Partisans et adversaires de la *mezzadria* sont également convaincus, je dirais presque également passionnés : les uns et les autres sont tout près de croire qu'au progrès ou au déclin de cette institution traditionnelle sont liés les plus graves intérêts agricoles, économiques et même sociaux de l'Italie contemporaine. L'ardeur de ces convictions suffirait à prouver l'importance du problème; elle permet aussi de prévoir que la solution n'en est pas encore prochaine et qu'elle n'ira point sans difficulté.

L'opinion la plus catégorique est assurément celle des ouvriers organisés. Le secrétaire de la Fédération des *braccianti*, chef énergique et incontesté d'une armée de 25 000 travailleurs,

estime que le métayage doit désormais céder la place à une forme d'exploitation supérieure et plus équitable : la location collective (*affittanza collettiva*). Le partage des fruits par moitié entre celui qui possède la terre et celui qui la cultive a pu correspondre autrefois à une juste évaluation des apports respectifs : il n'en est plus de même aujourd'hui. Autrefois, le propriétaire apportait à l'association, outre son capital, son intelligence, son expérience technique ou celle de ses agens, ses relations sur les marchés ; le paysan ne fournissait que son travail, matériel et machinal. Aujourd'hui, les conditions sont bien différentes. Le paysan est devenu capable d'appliquer à l'exploitation de la terre, non seulement l'effort de ses bras, mais encore celui de son intelligence. A qui doit-il ce progrès ? Ce n'est pas aux propriétaires, mais à la collectivité, qui, en instituant pour lui des chaires ambulantes d'agriculture, lui a permis d'apprendre son métier. Tandis que le métayer s'est mis en état de prendre une part de plus en plus efficace à la direction de l'exploitation, le propriétaire, par une conséquence fatale, tend à s'en occuper moins exclusivement : l'industrie attire son intelligence et ses capitaux ; ce qui l'intéresse désormais, c'est moins la production elle-même que la transformation industrielle des produits ; il fonde, il administre des sucreries et des fabriques de fécule. Maintenir la forme du métayage, ce serait immobiliser dans l'exploitation agricole deux intelligences, dont l'une resterait inemployée et improductive. Le paysan lui-même en est venu progressivement à considérer la terre comme un simple capital ; il doit en payer l'intérêt au propriétaire ; il admet encore que les frais d'entretien et de conservation demeurent à sa charge : mais là se bornent ses justes obligations. Il faut donc remplacer la *mezzadria* par un nouveau contrat, qui reconnaisse l'inégalité des apports et la prenne pour base d'une répartition plus équitable des bénéfices. On obtiendra ce résultat, d'abord en modifiant la forme de la participation dans un sens plus favorable au travailleur et moins avantageux au propriétaire ; puis en renonçant définitivement au principe même de la participation, qu'on n'a pu appliquer aux conditions nouvelles de l'agriculture que par une série d'adaptations artificielles et caduques. Au métayage succédera la location. Elle sera d'abord individuelle ; mais le paysan isolé ne pourra pas lutter bien longtemps contre la concurrence des coopéra-

tives, qui non seulement chercheront à accaparer la terre, mais encore la travailleront mieux et lui feront produire davantage. Ainsi la location individuelle disparaîtra à son tour devant la location collective. Les socialistes ne disent point si, selon leurs vues, la location collective doit équivaloir à l'expropriation, ou tout au moins y conduire.

Il est moins facile de démêler, à travers les revendications des métayers, une intention nette et un plan d'action défini. Si jaloux qu'ils soient de leur situation privilégiée, si attachés qu'ils restent à certaines traditions de leur classe, les *mezzadri* romagnols ont déjà subi l'influence de leurs alliés d'occasion. En vertu des principes républicains dont ils se réclament, ils repoussent le collectivisme et maintiennent sur leur programme la propriété individuelle. Dans la pratique, tout métayer qui réalise des bénéfices, — et c'est le cas de beaucoup d'entre eux, — emploie ses économies à louer (à bail d'argent) ou même à acheter de la terre : ainsi s'expliquent le développement croissant de la petite propriété et l'augmentation rapide du prix de la terre dans les régions les mieux cultivées de l'Italie. Il semble donc qu'ils préfèrent la location au métayage ; d'ailleurs, ils se jugent désormais capables de diriger une exploitation agricole suivant les méthodes les plus modernes, soit pour ce qui est de la production, soit en ce qui concerne l'écoulement des produits. L'expérience des dernières années leur donne raison et montre que, tout en étant bons agriculteurs, ils s'entendent fort bien en affaires. D'autre part, ceux mêmes qui ne parviennent pas à posséder de la terre pour leur propre compte, considèrent de plus en plus comme leur appartenant la tenure qu'ils cultivent et tendent à devenir effectivement les associés du propriétaire : ce qu'ils cherchent surtout à obtenir, c'est une participation plus importante à la direction du fonds. Ainsi les uns et les autres restent attachés à la forme du contrat individuel. La perspective d'une exploitation collective du sol, où les traditions, les goûts, les intérêts particuliers de chacun seraient nécessairement sacrifiés à l'intérêt général et anonyme de la classe, n'a rien qui doive les tenter. Mais les métayers n'en ont pas moins reconnu à la coopération certains avantages : déjà ils ont formé entre eux des associations et des ligues (*fratellanze, leghe*), soit pour acheter en commun des machines agricoles, soit pour défendre ensemble leurs intérêts

déjà même quelques-unes de ces ligues, suivant l'exemple des coopératives socialistes, ont pris des terres en location pour les exploiter collectivement. Les métayers, eux aussi, semblent persuadés que la *mezzadria*, dans sa forme actuelle, ne répond plus aux nouvelles conditions de l'agriculture, qu'elle est devenue trop avantageuse pour les propriétaires, trop onéreuse pour les métayers. On ne voit pas clairement si la réforme qu'ils envisagent respecterait le principe du contrat individuel ou si elle aboutirait, comme celle que préconisent les socialistes, à une exploitation directe de la terre par des coopératives de travail.

La crise récente a eu pour premier résultat de rapprocher les *mezzadri* des propriétaires. Mais ceux-ci ne se font illusion, ni sur la durée probable de ce nouvel accord, ni, en général, sur la difficulté de leur position. Depuis trente ans, ils se sont imposé de lourds sacrifices pour améliorer leurs terres et pour y appliquer les méthodes de culture les plus perfectionnées, sans abandonner l'ancien mode d'exploitation. Beaucoup d'entre eux, en maintenant la *mezzadria* sur leurs domaines, ont obéi à des raisons d'ordre social, plutôt qu'à des raisons d'intérêt. Les populations paysannes qu'ils ont ainsi préservées de l'émigration et de la misère, que souvent même ils ont enrichies, ne leur en savent plus aucun gré. L'opinion qui se manifeste dans les réunions publiques et par les journaux ne fait aucune différence entre les propriétaires de Romagne et ceux de telle région d'Italie, qui, plutôt que de risquer quelques capitaux, laissent en friches ou en pâturages malsains des milliers d'hectares. La rapide augmentation du bien-être dans les campagnes romagnoles n'a pas eu d'autre effet que d'inspirer à ceux qui en profitent des espérances et des prétentions démesurées, et de faire naître d'ardentes convoitises chez ceux qui en sont encore privés. Les propriétaires se trouvent pris entre leurs métayers, qui, à chaque renouvellement du contrat, exigent d'eux quelque concession, et les ouvriers journaliers, dont l'emploi est devenu indispensable, et qui, forts de leur organisation, imposent leurs conditions, leurs horaires et leurs tarifs. Il est difficile d'imaginer jusqu'à quel point les syndicats tyrannisent les propriétaires fonciers. Telle culture, qui serait avantageuse, est bannie de toute une région, parce qu'elle exigerait un trop petit nombre d'ouvriers auxiliaires; l'usage de certaines machines agricoles est

prohibé, celui des autres n'est permis qu'aux conditions que les syndicats ont arrêtées. Le propriétaire est contraint de demander les journaliers dont il a besoin à la Chambre du Travail : celle-ci lui impose les ouvriers de son choix, et si les travaux durent plusieurs jours, elle a soin de lui envoyer chaque jour des ouvriers différens. Un propriétaire n'a même pas le droit de faire transporter par ses métayers, sur ses charrettes, avec ses chevaux ou ses bœufs, la chaux et les briques nécessaires à la réparation de ses maisons de ferme : il y a un syndicat des *carrettieri*, auquel ce travail doit être réservé. Les ouvriers organisés sont toujours prêts à soutenir leurs prétentions par la violence. Refuse-t-on leurs services, en raison du salaire trop élevé qu'ils réclament? ils envahissent le fonds, fauchent l'herbe des prairies ou mettent le blé en gerbes, et ne consentent à se retirer qu'après avoir obtenu pour leur travail le prix qu'ils ont fixé. Ce procédé est connu sous le nom de *cyclone* : en 1909, son application entraîna des désordres si lamentables que la Chambre du Travail de Ravenne le condamna. Mais les ouvriers ne manquent point d'y recourir à l'occasion.

Exploités par les *braccianti*, exploités par les *mezzadri*, les propriétaires ont senti le besoin de se défendre et, pour se mieux défendre, de s'unir. La nécessité les a conduits d'abord à adopter, dans une même province ou dans une même commune, un contrat de métayage uniforme, et un tarif unique pour les travaux extraordinaires payés à la journée : ce fut l'œuvre des comices agricoles (*comizi agrari*), dont le gouvernement reconnut l'autorité et sanctionna les décisions. Mais les propriétaires sont allés plus loin : ils se sont eux-mêmes organisés, reconnaissant, un peu tard, les avantages du système que leurs adversaires employaient contre eux avec tant de succès. Les premiers essais d'organisation entre propriétaires fonciers en Italie remontent aux années 1900-1901 : ils ne furent pas heureux. Dans beaucoup de régions, les promoteurs de l'association se heurtèrent, soit à l'esprit particulariste et routinier si répandu dans la classe à laquelle ils s'adressaient, soit au manque de solidarité et à la méfiance des petits propriétaires vis-à-vis des grands, soit enfin à la répugnance que les moins fortunés ou les moins avisés montraient à consentir un sacrifice jugé trop lourd ou inopportun. Il ne fallut rien moins, pour vaincre les hésitations et les résistances, que la grande grève agricole qui éclata au

printemps de 1908 dans la région de Parme, et pendant quelque temps menaça de s'étendre à d'autres provinces de l'Italie. A l'insurrection de quelques meneurs syndicalistes, les paysans du Parmesan avaient brusquement cessé tout travail : les récoltes prochaines étaient perdues ; dans les étables, le bétail languissait, affamé. Les paysans des provinces voisines s'étaient solidarisés plus ou moins spontanément avec les grévistes ; le gouvernement persistait à considérer la grève comme le résultat normal d'une crise économique, et refusait d'intervenir. On vit alors se produire un fait inouï : les jeunes gens de l'aristocratie et de la bourgeoisie, des étudiants, des avocats, des ingénieurs accoururent de Parme et des villes voisines et se mirent à la disposition des propriétaires : grâce à l'action disciplinée et énergique de ces volontaires, les étables furent évacuées, le bétail conduit en lieu sûr ; les métayers et les paysans qui avaient participé au mouvement se laissèrent expulser sans résistance. Les propriétaires subirent des pertes énormes, mais ils eurent le dernier mot.

Cette victoire, qui eut un grand retentissement dans toute l'Italie, fut pour les associations de propriétaires le signal de la résurrection. Elles se constituèrent sur de nouvelles bases et s'unirent entre elles par un lien analogue à celui qui établit entre les Chambres du Travail une fédération. Les propriétaires et les fermiers-généraux (*affittuari*) se groupent, tantôt par commune, tantôt par province. Chacun paye, pour les terres qu'il possède en propriété ou en location, une contribution proportionnée à leur étendue et à leur qualité ; il y a deux tarifs, dont l'un s'applique aux terrains bonifiés, l'autre aux terrains de culture extensive. En cas de grève ou de conflit, tous les sociétaires sont tenus de se conformer aux directions données par le conseil de l'Association. De plus, les unions de propriétaires se sont substituées aux comices agricoles, en tout ce qui concerne le renouvellement et la modification des contrats de métayage, la discussion des tarifs avec les Chambres du Travail : ainsi les besoins de leur commune défense ont amené les propriétaires fonciers à réaliser eux-mêmes, dans une certaine mesure, cette unification que les lois n'avaient jamais pu imposer. Chaque *Associazione Agraria*, — c'est le nom des unions de propriétaires, — se dirige et s'administre d'une manière indépendante et autonome : mais toutes les *Agrarie* d'Italie sont réunies

en une fédération interprovinciale, chargée d'assurer l'unité de direction politique et d'entretenir les relations avec le gouvernement et le Parlement. Ce sont les délégués de cette Fédération qui, à la suite des récents conflits, ont provoqué l'enquête parlementaire sur les conditions de la Romagne.

En 1908, les propriétaires ont complété cette organisation par l'institution d'une « Société d'assurance mutuelle contre les dommages résultant des grèves agricoles. » La *Mutua Scioperi*, qui a son siège à Bologne, n'assure que les propriétaires ou les fermiers-généralistes qui font partie d'une *Agraria*. La police d'assurance est établie sur la base d'une déclaration concernant le revenu de la terre, la valeur du bétail et du matériel agricole. En cas de dommage, l'assuré n'a droit à la prime que s'il a suivi exactement les directions de l'*Agraria* dont il fait partie. Les garanties de solidarité et de discipline que ce système d'assurance procure à l'organisation n'ont pas encore paru suffisantes aux propriétaires, qui en ont imaginé une autre. A Parme, lors de la grève, un sociétaire avait jugé prudent de faire souscrire à chaque membre de l'Association une lettre de change en blanc (*cambiale in bianco*) pour une somme proportionnée à l'importance de ses biens fonciers : si le souscripteur manquait à ses engagements vis-à-vis du Comité de résistance, le montant de sa lettre devenait immédiatement exigible. Ce procédé énergique donna les meilleurs résultats, et la plupart des *Agrarie* ont adopté l'usage de la *cambiale in bianco*, comme mesure de garantie et de sanction dans les périodes de conflit aigu et de résistance organisée. Lors des derniers troubles de Romagne, tous les propriétaires de Ravenne se sont engagés par écrit à ne pas renouveler les contrats de métayage ou de location, à ne mettre dans leurs terres ni semences, ni engrais, et à différer tous les travaux jusqu'à ce qu'un accord fût intervenu entre l'Association et les diverses catégories de travailleurs agricoles ; en même temps, chacun d'eux contractait pour trois ans une assurance à la *Mutua Scioperi*, et souscrivait enfin, comme gage de toutes ses obligations, une lettre de change en blanc pour une somme égale au cinquième de la valeur des produits dénoncés à l'assurance. En fait, les associations de propriétaires ont montré, durant la dernière crise, une cohésion, une discipline, une énergie dignes d'inspirer le respect et l'envie aux organisations ouvrières elles-mêmes.

Si les propriétaires ont dû recourir à de pareils moyens, ce n'est pas seulement en raison des attaques de plus en plus violentes auxquelles ils se voyaient exposés, c'est aussi parce qu'ils ont reconnu parfaitement insuffisante la protection que leur offraient la loi et l'autorité chargée de l'appliquer. Faute d'avoir voulu reconnaître la véritable nature des conflits agraires, le gouvernement italien s'est trouvé impuissant à les régler, et à en arrêter le développement. L'office du travail du ministère de l'Agriculture signalait pour l'année 1909, sur un total de 1092 grèves, 140 grèves agricoles, dont le plus grand nombre avaient éclaté dans les deux ou trois mêmes provinces, les plus riches et les mieux cultivées du royaume ; et M. Luzzatti constatait à regret, dans son discours du 4 juin 1910, qu'aucun pays d'Europe ne souffrait autant que l'Italie de la maladie des grèves rurales. On sait quelles furent successivement les deux attitudes qu'adopta le gouvernement italien vis-à-vis des organisations et des agitations syndicalistes. Il y eut une première période de répression vigoureuse : intervention constante de l'autorité dans les conflits, dissolution des ligues et des Chambres du Travail, poursuites judiciaires, tribunaux exceptionnels, le ministère Pelloux ne recula devant aucun moyen. Ce régime sévère eut pour résultat de gagner aux organisations persécutées les sympathies de la bourgeoisie démocrate et libérale. Le cabinet Zanardelli-Giolitti, qui s'appuyait sur l'extrême gauche, inaugura en 1900 une politique plus indulgente : on laissa les syndicats se développer librement ; le parti socialiste se livra dans tout le pays à une propagande fiévreuse, dont on put reconnaître les fruits dans la grève générale de septembre 1904 et dans la grève des chemins de fer de 1905. Le gouvernement résolut alors de canaliser le mouvement qu'il ne pouvait plus réprimer sans courir de gros risques politiques : et ce fut le régime des alliances, des faveurs et des privilèges. Les organisations ouvrières de Romagne en profitèrent largement ; elles firent attribuer à leurs coopératives, outre des subventions en argent, la concession de travaux importants : le gouvernement consentait à tout, pour avoir la paix. Il eût pu exiger que les travaux adjugés aux coopératives fussent exécutés durant les périodes de chômage, et dans les saisons où l'agriculture ne réclame pas d'ouvriers. La tactique des syndicats, que l'autorité administrative ne se souciait point de contrarier, consistait au contraire à

faire coïncider les travaux de l'État avec les grands travaux agricoles, afin de provoquer un renchérissement de la main-d'œuvre et de soumettre plus aisément les propriétaires fonciers aux exigences des Chambres du Travail. La tolérance, — pour ne pas dire la faveur, — dont jouissaient les organisations ouvrières allait si loin que, dans certaines provinces, on a vu les fonctionnaires de l'administration et de la police servir d'intermédiaire entre les syndicats et les travailleurs indépendans, aviser officieusement ces derniers des mesures de boycottage qu'on avait décidé de prendre contre eux, et les conjurer de se mettre en sûreté en entrant dans la ligue qui les menaçait. C'est grâce à de telles complaisances que les Chambres du Travail ont pu devenir des institutions quasi officielles. Les ouvriers, les paysans s'adressent à elles, non seulement pour trouver un emploi, mais pour demander des renseignemens et des conseils ; en Romagne, où la pratique religieuse est généralement abandonnée, il arrive qu'on ait recours à la Chambre du Travail pour sanctionner les unions conjugales et pour les rompre. Les autorités locales ont pensé agir dans l'intérêt de la paix et de l'ordre en laissant libre cours à une influence qui s'imposait avec tant de force, et en amortissant les résistances qu'elle rencontrait. Le jour où la tyrannie des syndicats est devenue insupportable, ces mêmes autorités se sont trouvées fort empêchées de la combattre. Au cours de la dernière crise, on laissait tranquillement les ouvriers s'introduire, avec leurs machines, dans des domaines privés, malgré l'opposition formelle des propriétaires, pour peu que les métayers n'y fissent pas de résistance : une circulaire ministérielle assimilait les envahisseurs à des sous-locataires, qu'un locataire aurait introduits dans une maison sans autorisation, et contre lesquels le propriétaire n'avait pas le droit de requérir la police ! Lorsque l'opportunisme ou l'embarras des autorités se traduit par l'emploi de tels subterfuges, on ne s'étonne plus de voir les particuliers protester contre une neutralité qui dégénère en faiblesse, et pourvoir eux-mêmes à la défense de leurs droits menacés.

Depuis longtemps, le gouvernement italien recherche les moyens les plus propres à prévenir les troubles agraires dans les provinces où la fertilité du sol, la densité de la population et la force de l'organisation ouvrière les rendent plus fréquens et plus redoutables. Jusqu'à présent, la plupart des remèdes pro-

posés sont restés inefficaces. L'émigration lointaine à laquelle se résout naturellement, faute d'autre ressource, le montagnard de la Sabine ou des Abruzzes, répugne au paysan romagnol, qui sait le sol de sa province assez riche pour le nourrir. L'émigration temporaire, qui déverserait chaque année dans les régions voisines les paysans sans terre et sans travail d'une province fertile, mais trop peuplée, est devenue impraticable, à cause de l'extrême diversité des salaires : si les *braccianti* de Romagne allaient chercher du travail dans une autre région de l'Italie, ils y apporteraient nécessairement leurs exigences ordinaires, et troubleraient ainsi l'équilibre local du marché. Pour une raison analogue, les industries qu'on avait tenté d'introduire en Romagne n'ont pas pu s'y maintenir, tant les ouvriers recrutés sur place se montraient exigeants pour les salaires, et tant ils étaient prompts à soutenir leurs prétentions par la grève.

Deux systèmes restent en présence, l'un révolutionnaire, l'autre traditionnel. Les socialistes assurent que la question agraire ne peut être résolue que par l'expropriation, et, en attendant, les plus modérés demandent qu'une loi « permette et règle la concession des domaines publics aux coopératives de travail, » afin d'imposer ensuite aux détenteurs de domaines privés le contrat de location collective. Les partisans de la tradition soutiennent au contraire que le métayage, dûment transformé, continue d'associer le capital et le travail selon la formule la plus équitable. Non seulement ils estiment que la *mezzadria* peut encore aujourd'hui contribuer grandement au progrès agricole et économique de l'Italie; mais ils voient dans le développement de ce mode d'exploitation le meilleur moyen de prévenir les conflits agraires et d'assurer des rapports pacifiques entre ceux qui possèdent la terre et ceux qui la cultivent. Un économiste italien très libéral, M. Gennari, concluait récemment en ces termes une étude consacrée à l'organisation des classes agricoles dans la région de Ferrare : « A mon avis, la solution de la crise qui trouble notre pays est tout entière dans cette formule : préparer les conditions les plus favorables au développement du métayage. »

MAURICE PERNOT.

LA FEMME

ET

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVII^e SIÈCLE

LE MARIAGE

Nous avons dit comment l'éducation avait compris et préparé l'avenir de la jeune fille (1). Entre les destinées où elle va être appelée à tirer parti de cette éducation, bien vite élargie par celle que l'expérience du monde lui donnera, il y en a une qui déjà avait sa préférence : c'est celle que lui ouvrait le mariage. De la vie conjugale nous ne ferons connaître aujourd'hui que le cadre et c'est seulement jusqu'au seuil de leur foyer domestique que nous accompagnerons nos ancêtres. De quelle façon se sont fixées, sous l'influence de l'Église et du pouvoir civil, la notion morale et la théorie légale du mariage? Jusqu'à quel point les habitudes ont-elles, par la pression du mouvement acquis, favorisé ou contrarié cette double influence? Quelle place les sentimens se sont-ils faite dans l'union des sexes? De quelle manière y ont été réglés les intérêts? C'est ce que nous allons rechercher en mettant, comme il convient, en relief, sous l'uniformité apparente d'une institution commune à tous les temps, l'empreinte de celui qui nous occupe, c'est-à-dire du demi-siècle qui s'est écoulé du lendemain de la Ligue à la veille de la Fronde.

(1) Voyez la *Revue* du 13 janvier 1909.

Les questions que nous venons d'énumérer relèvent de deux domaines dont la réciproque dépendance est évidente, mais qui pourtant restent distincts : la législation et les mœurs. C'est par la législation qu'il faut commencer et l'on ne peut en établir les vues et la suite sans remonter jusqu'au milieu du xvi^e siècle, jusqu'à ce concile de Trente par lequel l'Église sauva, en le justifiant de nouveau, son empire moral amoindri. Reprenant en 1562, après une suspension qui avait duré dix années, le cours de ses séances, le concile s'occupa de définir le caractère et la validité canoniques du mariage auquel les novateurs refusaient toute valeur sacramentelle. Le mariage demeura, au contraire, pour l'Église un sacrement dont l'essence consistait toujours dans l'accord des parties, mais elle comprit qu'elle ne pouvait pas se borner à cette conception morale, qu'il fallait tenir compte des risques que la clandestinité faisait courir à l'ordre social. Elle décréta donc l'invalidité des mariages clandestins. La clandestinité résulta pour elle de l'omission de deux conditions, seules considérées comme résolutoires : la présence du propre curé, c'est-à-dire du curé de la paroisse d'un des conjoints et celle des deux témoins de rigueur. Ce décret frappa de nullité ce qu'on appelait les mariages par paroles de présent, c'est-à-dire ceux qui avaient été contractés par un simple échange de volontés, même lorsqu'ils avaient été suivis de consommation et étaient devenus par là ce qu'on nommait des mariages présumés. Le concile exigea aussi la publication de trois bans sans sanctionner par la nullité l'absence de cette publication et en accordant à l'évêque le droit de dispenser, dans un intérêt majeur, même de tous les trois. Sur les sollicitations des représentans de la France, le rapt devint un empêchement dirimant entre le ravisseur et la victime, tant que celle-ci restait dans la possession du premier. Le concile se refusa, au contraire, à déférer aux vœux du gouvernement français en faisant du consentement des parens une condition essentielle de validité. Il se contenta de condamner et de défendre les unions qui se passaient de ce consentement. Il craignit de paraître donner un aveu à la théorie purement séculière que les protestans opposaient à la doctrine sacramentelle.

Avant de solliciter, pour fortifier l'autorité familiale, les décisions apostoliques, nos rois avaient entrepris eux-mêmes de

la faire respecter. Dès 1556, Henri II avait rendu un édit qui privait les mineurs de vingt-cinq ans, mariés sans autorisation, des droits successifs et des libéralités qu'ils pouvaient tenir de leurs parens, de la loi et de leur contrat de mariage. Cette déchéance si justifiée ne mettait pas le sacrement en question et ne portait aucune atteinte à la compétence exclusive de l'Église en matière matrimoniale. Mais il y avait en France bien des gens qui trouvaient le pouvoir civil trop timide, qui estimaient qu'il pouvait se prononcer, sans en référer à Rome, sur la validité du lien conjugal. Parmi eux on trouve Rabelais, un Étienne Pasquier. C'est des cloîtres, c'est-à-dire de ce qui émeut le plus leur bile de gallicans et d'humanistes, qu'est sortie pour eux cette méconnaissance de l'autorité paternelle qui fait dire que le consentement des ascendans n'est pas nécessaire et ne doit être demandé que par déférence. Pasquier déplore que l'Église gallicane n'ait pas fait du défaut de consentement un cas de nullité et que la procédure du rapt de séduction imaginée pour assimiler au rapt la subornation soit inefficace et laisse le plus souvent la fille séduite aux mains du ravisseur.

Stimulé par la gravité du mal, par des encouragemens comme celui que nous venons de reproduire, le pouvoir civil prenait à cœur la réforme matrimoniale. En 1560, sur les remontrances des États d'Orléans, Charles IX soumit aux peines du rapt les séquestrations et les mariages forcés qui s'autorisaient parfois de lettres subreptices du Roi. Aux États de Blois de 1576, le Tiers demanda que les mariages ne pussent avoir lieu que devant le curé de la paroisse, dans le jour et après la publication des bans sans dispense. L'ordonnance de Blois de 1579 rendit obligatoires les publications et, en permettant la dispense des deux dernières, la subordonna à des intérêts graves et à la requête des plus proches parens. Elle exigea la présence de quatre témoins, dont les noms seraient inscrits dans le registre paroissial. Elle défendit aux curés de célébrer la cérémonie nuptiale, s'ils n'avaient la preuve du consentement des parens, sous peine d'être impliqués dans le crime de rapt auquel le mariage dépourvu de ce consentement était assimilé. Elle confirma les sanctions qui frappaient les unions non autorisées, notamment celle de l'exhérédation. Elle édicta la peine de mort contre la subornation, même quand le rapt par subornation

aurait été accompli avec la bonne volonté de la fille séduite et menaça les complices de pénalités d'exception. Elle défendit aux tuteurs d'accorder leur agrément sans l'avis conforme des plus proches parens, aux notaires de recevoir des promesses de mariage par paroles de présent et à tous les gentilshommes de contraindre leurs sujets à donner leurs filles à leurs créatures. L'ordonnance de janvier 1629 vulgairement connue sous le nom de code Michau, confirmant celle de 1579, frappa d'invalidité les unions contractées en violation des dispositions de cette dernière, défendit aux prêtres de donner la bénédiction nuptiale à d'autres qu'à leurs paroissiens sans la permission du propre curé ou de l'ordinaire et obligea les juges ecclésiastiques à conformer leur jurisprudence à cet article, renouvela enfin, en les aggravant, les pénalités draconiennes prononcées par celle de 1579. L'ordonnance de 1629, il est vrai, ayant soulevé contre elle l'opposition du Parlement de Paris, n'entra qu'à la longue dans l'application, mais elle fut ratifiée par la déclaration du 19 décembre 1639.

Faut-il voir dans cette réglementation légale la pensée de séculariser le mariage? Nous n'avons pas, pensons-nous, beaucoup à faire pour mettre le lecteur en garde contre un pareil anachronisme. Quelque place qu'il donne dans l'histoire à l'antagonisme des deux puissances, il n'ira probablement pas jusqu'à prêter un tel dessein à la monarchie chrétienne de ce temps-là. Il comprendra qu'il n'y a là qu'une différence de points de vue et de devoirs. Quand elle s'occupait du mariage pour en rendre les conditions plus sévères, l'autorité séculière ne s'inspirait que de l'ordre public. C'est au nom de l'ordre public qu'elle demanda au Saint-Siège et au concile d'introduire dans l'essence d'un sacrement une obligation nouvelle et, en le demandant, elle rendait hommage à l'indépendance doctrinale de l'Église. Celle-ci, de son côté, était si loin de méconnaître l'importance des considérations temporelles qu'elle avait inscrit la clandestinité et le rapt au nombre des empêchemens dirimans. Mais l'intérêt moral et social de la puissance paternelle ne pouvait l'emporter chez elle de haute lutte sur l'idée qu'elle se faisait du mariage et sur les devoirs qui découlaient pour elle de cette idée. Elle y voyait à la fois un sacrement et un refuge contre la concupiscence et, à ces deux titres, elle ne croyait pas pouvoir trop le favoriser. N'ayant pu en obtenir un sacrifice de plus aux

intérêts dont la sauvegarde lui appartient, le pouvoir civil avait usé du droit de les protéger que lui conférait « la police générale du royaume. » Toutefois, s'il n'y eut pas chez lui un dessein d'usurpation sur la souveraineté dogmatique de la puissance spirituelle, il y eut entre elle et lui des conflits, moins encore par jalousie d'influence que par l'opposition entre une conception idéaliste et une conception utilitaire. Le clergé eut à défendre sa juridiction matrimoniale contre l'excès des appels comme d'abus. Lorsque, dans ses assemblées quinquennales, il faisait valoir ses doléances à ce sujet, le Roi n'hésitait pas à reconnaître sa compétence, mais il y mettait la réserve que les tribunaux ecclésiastiques observeraient l'ordonnance de Blois. Tel fut le sens de la réponse que fit Henri IV à l'article 27 des remontrances de l'assemblée du clergé de 1605 et qui devint l'article 12 de l'édit de décembre 1606. La compétition des deux juridictions était inévitable et l'invention procédurière ne les laissait jamais à court de moyens. Les juges séculiers, par exemple, entravaient la procédure engagée devant le for ecclésiastique en soulevant sans raison un incident de rapt ou de subornation. Sur les protestations du clergé, l'édit de Melun de février 1580 limita à un an le délai dans lequel ces incidens devaient être mis en état d'être jugés. Les tribunaux civils s'attachaient à faire prévaloir l'application de la législation que nous venons d'analyser. La jurisprudence des officialités, au contraire, ne se conformait même pas d'une façon constante aux prescriptions du concile de Trente. Tel official, par exemple celui de Sens, celui de Soissons, déclarait nuls les mariages clandestins. D'autres, au contraire, et parmi eux celui de Paris, restaient fidèles à la vieille tradition canonique qui considérait les promesses de futur suivies de consommation comme les seules conditions indispensables. La jurisprudence oscillait ainsi entre la sévérité de la législation civile et la tolérance du droit canonique antérieur à la réforme de Trente. On se représente le parti que les passions et les intérêts tiraient de ces contradictions. Elles leur donnaient trop beau jeu, elles faisaient peser trop d'incertitude sur la légitimité du mariage et de la famille pour pouvoir durer bien longtemps, et la période que nous étudions n'était pas encore révolue que des deux systèmes en présence, du système spiritualiste et du système formaliste, c'était le second qui tendait à prévaloir. La multiplicité des appels

comme d'abus faisait peu à peu des parlemens les arbitres de la question. Leur jurisprudence devait faire triompher un jour la législation dont elle était l'application. L'Église gallicane finit par reconnaître le droit du pouvoir civil de légiférer en matière matrimoniale et adopta en principe les précautions qu'il avait ajoutées à celles dont l'Église universelle s'était contentée. La première se départait bien un peu par là du parti pris d'idéalisme optimiste auquel le sacerdoce catholique dans son ensemble est voué par l'esprit évangélique, mais cela ne coûtait rien à ses devoirs ni à sa dignité. Sa complaisance pour les intérêts de l'ordre public ne faisait d'ailleurs que fortifier la stabilité d'une institution à laquelle elle ne s'intéressait pas moins que la société civile. Il y eut même à tout le moins une circonstance où elle alla plus loin, où elle admit que le sacrement ne peut exister que s'il a pour matière un contrat dont il appartient au pouvoir séculier de régler les conditions et dont la caducité entraîne celle du sacrement lui-même. Ce fut quand l'assemblée du clergé de 1635, les docteurs les plus autorisés de la faculté de théologie et les communautés religieuses de Paris se trouvèrent d'accord pour se prononcer contre la validité du mariage de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine. La question de savoir si le mariage de l'héritier présomptif de la couronne était, à raison de cette qualité et du défaut de consentement du Roi, vicié par la clandestinité et le rapt n'est ici que secondaire. Ce qui importe, c'est la théorie de la nécessaire dépendance du contrat et du sacrement dont l'évêque de Montpellier, Fenouillet, se fit l'interprète au nom de l'assemblée. Cette distinction n'était pas nouvelle, elle s'était produite au concile de Trente, mais dans un intérêt de circonstance, comme un expédient de logique pour arriver à l'annulation des mariages clandestins et avec une réserve qui en prévoyait le danger sans le conjurer. Si, pendant la période qui nous occupe, le germe redoutable qu'elle couvait ne manifesta pas sa fécondité, le temps n'était pas bien éloigné où les civilistes allaient s'en emparer pour en faire éclore le principe du mariage civil.

C'était beaucoup pour la réforme de l'institution que les deux pouvoirs se fussent mis d'accord sur ses conditions de légalité. On peut affirmer que sa moralité dut profiter de l'application plus suivie de principes communs. On avait à cet égard à revenir de loin. Les guerres civiles, la licence qui en avait été

la suite avaient multiplié les rapt et les mariages clandestins. J. Aug. de Thou, après nous avoir raconté que la commission parlementaire envoyée en Guienne en 1582 pour y rendre la justice et dont il faisait partie, annula un mariage contracté par une jeune fille sans l'autorisation de ses parens, ajoute que la peine de mort fut prononcée contre le séducteur dans le cas où il épouserait sa complice et justifie cette sévérité par le grand nombre de faits de ce genre qui rendait un exemple nécessaire. Ils avaient pour mobile la cupidité plus encore que le libertinage. Ce fut tout simplement pour assurer à son fils aîné mineur de dix ans une riche alliance que le duc de Mayenne enleva en 1582 Anne de Caumont La Force qui en avait douze et la confia en garde à sa femme. Les paroles de présent une fois prononcées, on précipitait la consommation qui rendait l'annulation difficile.

Ce n'est pas démentir ce que nous venons de dire de l'influence moralisatrice de la législation civile, à partir surtout du moment où cette influence fut secondée par la juridiction ecclésiastique, que de faire remarquer la lenteur avec laquelle elle put agir. Le législateur ne mit pas moins de quatre-vingts ans, de 1556 à 1639, à entourer le mariage de formalités nouvelles qui ajoutèrent à sa publicité et à sa solennité et l'insistance avec laquelle il y est revenu révèle la résistance qu'il a rencontrée. Les habitudes favorisées par un entraînement naturel et par une longue tolérance étaient encore très répandues dans le cours et même à la fin de la première moitié du xvii^e siècle. Aux États généraux de 1614 le clergé dénonce la multiplicité des enlèvements de filles mineures et leur impunité grâce notamment aux évocations obtenues par les coupables. En 1625, en plein Paris et en plein carême, sous le gouvernement plutôt rude de Richelieu, des gens de qualité se divertissent à enlever des jeunes filles dans leurs carrosses. Plus graves encore, au point de vue de l'efficacité de la réforme nous apparaissent les faits suivans. Si, dans le ressort du parlement de Paris, les mariages clandestins étaient invariablement déclarés nuls, il en était autrement dans le ressort du Parlement d'Aix. En Provence, le clergé, les juridictions inférieures, ecclésiastiques et laïques, la Cour suprême se faisaient scrupule de leur refuser la valeur que la tradition canonique leur avait toujours reconnue. Dans l'archidiocèse de Bourges, la jurisprudence canonique s'était fixée dans

le sens de l'invalidité, mais cette invalidité n'était prononcée qu'à la requête d'un des conjoints, elle n'était donc pas d'ordre public. En 1633, l'avocat général Talon remarque que les mariages par paroles de présent deviennent très fréquents. En 1637, un autre avocat général, Bignon, signale la « multitude d'abus » auxquels donne lieu la célébration de l'union conjugale et qui augmentent de jour en jour. Il y avait des prêtres qui étaient connus pour prêter leur ministère aux mariages clandestins. Tel était Jean le Tonnelier, vicaire de Saint-Eustache. Enfin c'est au terme de notre période que le doyen des maîtres des requêtes, Gaulmin, contracte une de ces unions qui se réduisent à une simple déclaration devant le curé suivie d'un acte notarié et qui, longtemps après cette période, déjoueront encore, sous le nom de mariages à la Gaulmine, l'interdiction des mariages par paroles de présent.

Ce qui, dans l'histoire de l'institution matrimoniale, distingue la première moitié du xvii^e siècle, c'est donc beaucoup moins la réforme pratique, l'amélioration profonde de cette institution que la formation de sa théorie légale. A les prendre une à une, il semble que les conditions nouvelles de validité auxquelles elle fut soumise sont bien peu de chose et qu'il y a quelque exagération à voir là une œuvre législative originale. Si l'on était tenté de faire bon marché de la nécessité et du nombre des publications, de celui des témoins, de leur inscription sur le registre paroissial, nous ferions remarquer qu'en fait de publicité, une question de plus ou de moins n'est pas indifférente, parce que la publicité est la sauvegarde indispensable de la régularité ; mais surtout nous insisterions sur l'importance morale et sociale du droit attribué à la puissance paternelle. Ce n'est pas peu de chose, à ces deux points de vue, qu'une innovation qui établit une dépendance entre l'acte constitutif de la famille et l'autorité qui en assure la permanence et l'unité d'une génération à l'autre. Et ce qui ajoute à cette importance, comme à celle des innovations destinées à donner à cet acte plus de publicité, c'est que le pouvoir religieux put accepter les unes et les autres sans rien perdre du privilège de le consacrer. Après avoir constaté l'effort du législateur, le concours de l'Église et les résistances opposées à leur action commune par des habitudes invétérées, nous allons voir comment, sous l'empire des lois et des mœurs, se préparait et se concluait le pacte conjugal.

L'âge légal pour le conclure était celui de la puberté, c'est-à-dire pour la femme douze ans révolus. Les unions contractées à cet âge-là n'étaient pas rares. Elles étaient communes en Béarn et dans le pays basque. On trouve même des exemples de mariages encore plus prématurés. Il y a des jeunes filles, écrivait Érasme, qui sont femmes à dix ans et mères à onze.

Mais les alliances qui devançaient l'âge légal et même celles qui le suivaient immédiatement n'étaient pas, pour la plupart, suivies de la consommation et doivent dès lors être considérées plutôt comme des fiançailles. Tallemant nous dit bien que M^{lle} de La Guiche n'avait pas plus de douze ans quand son père, le maréchal de Saint-Géran, la maria à M. de Chazeron ; mais il ajoute que le marié, qui était fort jeune aussi, alla voyager en Italie pour donner à sa femme le temps d'acquérir un peu plus de maturité. Marguerite de Sully n'était qu'une enfant quand elle épousa Henri de Rohan, mais les deux époux furent séparés et, si la jeune épousée « née à l'amour plus que personne du monde » accoucha plus tôt que cette séparation ne permettait de l'espérer, ce ne fut pas la faute de son mari qui en fut le premier surpris. Si Tallemant lui-même s'unit à une impubère de onze ans et demi, Élisabeth Rambouillet, sa cousine, il faut dire que la célébration fut retardée de deux ans. Notre pensée n'est pas de contester la multiplicité des mariages précoces, mais de réagir contre l'exagération à laquelle se laisse aller à cet égard l'opinion courante. Dans un temps où les alliances matrimoniales étaient plus encore l'union de deux familles que de deux personnes, où la considération de la situation sociale l'emportait sur celle des sympathies réciproques, où la vie pratique et professionnelle commençait de bonne heure pour le jeune homme, il y avait plusieurs motifs pour établir hâtivement les jeunes filles. Nous croyons, toutefois, pouvoir affirmer que c'était entre seize et vingt ans que se faisait le plus souvent cet établissement. A la fin du xvi^e siècle, la femme d'André du Laurens, le médecin de Henri IV, professait que c'est quand elles entrent dans leur dix-septième ou leur dix-huitième année qu'il faut penser à « loger » les filles et c'est alors qu'elle chercha à marier la sienne. Toutes les coutumes avaient reculé l'âge nubile des femmes au delà de douze ans, et celle du Bourbonnais notamment l'avait porté à seize. Dans le Limousin, où les familles avaient pourtant le tort, au moins dans la capitale

de la province, d'engager trop tôt leurs enfans dans les liens de la vie commune, la douzième année marquait quelquefois pour la jeune fille l'époque des fiançailles, mais le mariage n'était célébré que quelques années plus tard. Dans ses *Trois livres des maladies... des femmes*, c'est entre dix-sept et vingt-cinq ans que Jean Liebault place l'âge le plus favorable pour avoir une postérité robuste et en majorité masculine. Vives se met aussi au point de vue de la maternité quand il conseille l'âge de dix-sept ou dix-huit ans. Pour Jean Vauquelin de la Fresnaye, la femme doit avoir dix ou douze ans de moins que son mari, c'est-à-dire dix-huit ou vingt, puisqu'il veut que celui-ci en ait trente, âge que, d'après Liebault, il ne dépassera pas. Aux yeux d'Étienne Pasquier, l'âge opportun pour la jeune fille, c'est vingt ans. Au delà de vingt-deux, elle était, nous dit l'évêque de Belley Camus, rangée parmi les « grandes filles, » sinon les vieilles filles. C'était au moment où elles commençaient à chercher à les marier que les mères de famille faisaient quitter à leurs filles le toquet et la robe de couleur pour leur faire prendre la coiffe et la robe noire.

Les fiançailles pouvaient avoir lieu avant l'âge nubile, dès l'âge de discernement, à sept ans et, si elles étaient suivies de cohabitation, elles devenaient un mariage. C'est dire que la volonté des conjoints n'était pour rien dans ces alliances. Faut-il aller plus loin, faut-il dire qu'il n'en était pas autrement pour les filles dans les unions contractées à l'âge normal de seize à dix-huit ans ? Ici encore, comme pour la précocité, on rencontre une opinion toute faite. On n'en exagérerait pas beaucoup la portée en la formulant ainsi : les inclinations étaient comptées pour rien dans les mariages de l'ancien régime. Laissons l'ancien régime, et demandons-nous plus modestement ce qui en était dans la période où nous nous renfermons. Quand on cherche à se faire une idée sur la question, dûment limitée, on ne peut tout d'abord échapper à l'impression que nous donnent les contemporains de la liberté de la femme française par opposition à l'étroite surveillance à laquelle était soumise la femme italienne ou espagnole. Bien que leur témoignage s'applique aux femmes mariées plus encore qu'aux jeunes filles, celles-ci jouissaient elles aussi de ce que J.-P. Camus appelle « la liberté de l'air français, » et un auteur italien de la seconde moitié du xvi^e siècle, Stefano Guazzo, va jusqu'à remarquer que la France

est exempte des désordres qui naissent des unions forcées, parce que la jeune fille appelée à se prononcer sur le choix d'un époux n'est pas moins libre que le jeune homme de dire oui ou non. Il est certain qu'elle avait le moyen, si elle le voulait bien, de se soustraire à la contrainte. Elle trouvait, pour s'en défendre, la protection de la justice et même, si elle appartenait à un certain milieu social, celle du Roi. En 1389, demoiselle Claude Roger de Commenge obtient contre son père, le vicomte de Bruniquel, un arrêt du Parlement de Toulouse qui l'autorise à sortir du couvent et à contracter une union avec une personne de sa qualité. En août 1641, la même Cour prend sous sa sauvegarde demoiselle Claire de Bernard que l'on veut marier contre son gré et la confie, pour lui assurer sa liberté, au juge criminel de la sénéchaussée d'Armagnac. La fille de Louis Mazot, apothicaire au Thor, notifie au capitaine de Courthezon qu'elle a quitté volontairement la maison paternelle pour s'affranchir des obstacles que sa famille pourrait mettre à l'union qu'elle a l'intention de contracter et le but de cette notification est surtout d'empêcher qu'on implique son futur dans cette évasion. Le baron, depuis marquis de La Force, voudrait épouser Jeanne de La Roche-Fatou et l'inclination de celle-ci répond à la sienne; mais le père et la mère de Jeanne ont sur elle d'autres vues qui ne sont pas entièrement désintéressées. Or il s'agit du fils d'un compagnon d'armes, d'un ami de Henri IV. Celui-ci intervient pour favoriser les vœux du jeune homme en même temps que pour faire respecter la liberté de la jeune fille. Il confie successivement celle-ci à Saint-Georges de Vérac et à Parabère et charge un maître des requêtes de se rendre compte de ses sentimens. Grâce à l'intervention du Roi, ces sentimens triomphent des résistances de la famille et le fils aîné du duc de La Force épouse, en 1608, Jeanne de La Roche-Fatou. Citons encore le cas de Suzanne Quatremain, protestant devant l'officialité de Pontoise contre l'intimidation par laquelle sa mère lui a arraché une promesse de mariage.

Appel à la justice, retraite dans un couvent, union clandestine, les moyens ne manquaient donc pas à la jeune fille pour se dérober à la contrainte et disposer de sa personne comme elle l'entendait. Mais, pour recourir à des moyens qui répugnaient à sa réserve, il fallait chez elle des sentimens vifs, passionnés, des volontés énergiques. Ces sentimens, ces volontés

n'étaient pas rares sans doute non plus que les extrémités auxquelles ils conduisaient, mais ils étaient beaucoup moins communs dans la réalité que dans la littérature. Le plus souvent la jeune fille acceptait de bonne grâce l'époux que ses parens lui avaient choisi. Pour elle comme pour eux, les mariages de raison semblaient les meilleurs. Le mariage, avec l'indépendance qu'il permettait dans notre pays, avec la situation sociale qu'il conférait, faisait passer facilement sur le mari. Les convenances mondaines prescrivait à la jeune fille de s'en rapporter sur ce point à ses tuteurs naturels. Vives lui fait un devoir de pudeur de se taire quand son père et sa mère en parlent devant elle, de ne leur manifester ni impatience, ni préférence. On n'est pas étonné de trouver le même scrupule de retenue et d'obéissance chez une précieuse du *Grand Cyrus* qui déclare à son prétendant que son propre bonheur n'était pas en son pouvoir et qu'il a fallu le commandement de ses parens pour qu'elle osât lui dire que son cœur est d'accord avec leur choix. Françoise de Chantal, désireuse de faire agréer par sa fille le comte de Toulangeon que celle-ci ne connaît pas encore, s'applaudit de l'avoir choisi sans la consulter : « Certes, je suis bien contente que ce soient vos parens et moi qui aient fait ce mariage sans vous ; c'est ainsi que se gouvernent les sages et que je veux, ma chère fille, être toujours de votre conseil... » On ne peut pas dire pourtant qu'elle lui impose son choix. Au contraire, elle se montre un peu inquiète de l'impression que va faire sur la jeune fille un prétendant qui a quinze ans de plus qu'elle et qui se trouve lui-même « un peu trop noir. » Si elle préjuge un consentement qu'elle souhaite vivement, cela ne veut pas dire qu'elle soit résolue à passer outre à une résistance devant laquelle Toulangeon paraît lui-même disposé à s'incliner. « Écrivez-moi bien, comme vous le promettez, tous les sentimens de votre cœur, et si Dieu, comme je l'espère, l'a lié à celui de M. de Toulangeon. » Dans le *Miroir des enfans ingrats*, on voit un père consulter sa fille sur un parti que lui-même trouve avantageux. Un grand commerçant de Reims, âgé de trente-huit ans et veuf, ayant obtenu d'un bourgeois de la ville la main de sa nièce, âgée de dix-neuf ans, tient encore à l'obtenir d'elle-même et lui fait sa demande que la future agrée par une formule consacrée qui, pour être réservée, ne laisse pas d'être significative : « Je suis votre servante. » A Strasbourg, le

prétendant commençait par faire la conquête de celle qu'il aimait par des attentions de tout genre et, à s'en tenir à la lettre du *Guide des usages strasbourgeois* à qui nous devons ce renseignement, on dirait que cette cour précède l'agrément de la famille. Catherine Murdrac nous rapporte que son père lui demandait son sentiment sur les partis qui recherchaient sa main, qu'elle les refusait tous et plus particulièrement ceux qui plaisaient à ses parens. Celui qui obtint sa faveur et qu'elle épousa à l'insu de son père, M. de La Guelte, l'avait sollicitée directement d'elle-même. Quand l'auteur des *Aventures de Polyxène*, quand Camus, dans sa nouvelle *La fille forte*, nous parlent comme de faits habituels de mariages forcés, de contrainte exercée par les parens, ils nous donnent par l'équivoque de leur langage une fausse idée de ce qui se passait généralement, car, si les alliances matrimoniales étaient le plus souvent concertées entre les familles, si la jeune fille ratifiait habituellement le choix de la sienne, il ne s'ensuit pas que son consentement ne fût pas réfléchi et volontaire.

Ses sentimens n'étaient donc pas comptés pour rien dans la disposition de sa personne et il dépendait d'elle de les faire compter pour beaucoup. Il n'en est pas moins vrai que la préférence de ses protecteurs naturels précédait et guidait communément la sienne. Est-il possible de déterminer les considérations qui exerçaient le plus d'influence dans l'esprit des ascendans sur l'établissement de leurs filles? S'il est vrai que des faits en apparence tout contingens et tout spontanés de la vie individuelle sont conditionnés par l'état général de la société, on ne voit pas comment nos ancêtres de la première moitié du xvii^e siècle n'auraient pas envisagé l'avenir de leurs filles d'après la façon dont ils comprenaient, sous l'empire de la situation sociale et des idées auxquelles elle conduisait, la stabilité et le bonheur domestiques. Il y a donc bien sur ce sujet, comme sur beaucoup d'autres, aux différentes époques, une conception dominante, et cette conception peut même s'imposer avec assez de force pour donner naissance à un engouement, à une mode.

Les vingt ans de guerre intestine et d'anarchie que la France avait subis avaient rendu plus impérieux le besoin de sécurité, d'activité lucrative et de bien-être qui est commun à tous les temps. On comprend que des pères de famille éprouvés dans

leurs intérêts matériels, désabusés de l'espoir de gagner quelque chose aux malheurs publics, de l'ambition de jouer un personnage politique dans leur ville ou simplement dans leur quartier, aient principalement recherché dans leurs gendres des biens au soleil, une fortune solidement assise. « Aujourd'hui, nous dit Lestoile, sous l'année 1609, les pères et mères ne font attention qu'aux biens et ferment l'oreille à toute autre considération. » Or, la grande fortune, on la trouvait moins dans la noblesse que chez les partisans, les financiers et les grands commerçans. De là des alliances où beaucoup de ces opulens privilégiés croyaient trouver, en même temps qu'une jouissance de vanité, une protection contre les Chambres de justice assez indiscrètes pour vouloir scruter l'origine de leur richesse rapidement acquise. Nobles et enrichis, il n'y avait là que deux minorités. Plus nombreuse était la classe sociale à laquelle appartenaient les familles qui, en recherchant des gendres aisés, tenaient surtout à la fortune qui était immobilisée dans un office. Bien qu'ils fussent assez multipliés pour que Nic. Pasquier ait pu écrire sous Louis XIII qu'il y avait aux bonnes villes plus d'officiers que de marchands, voire d'artisans, la valeur de ces offices augmentait grâce à la Paulette qui en avait rendu beaucoup héréditaires, grâce aussi à la paix qui avait relevé dans la considération publique les carrières civiles. Les hommes étaient appréciés et classés, surtout au point de vue matrimonial, d'après la valeur de l'office, c'était dans l'acquisition de l'un d'eux que certains contrats de mariage stipulaient le placement de la dot. La hausse de leur prix avait contribué à faire monter le chiffre des dots dont la constitution entraînait presque toujours pour celles qui en bénéficiaient la renonciation à leurs droits successifs. Un pamphlet de 1622, les *Caquets de l'accouchée*, est plein de lamentations au sujet de ce chiffre. Les filles modestement dotées ne réussissaient à se marier que dans les petites villes. Beaucoup de familles s'incommodaient pour établir les leurs. D'autres n'avaient pas cette abnégation ou ne se résignaient pas à leur faire contracter une alliance trop inférieure à leur rang. C'est pour cette dernière raison que Fortin de La Hoguette n'avait pas voulu marier les siennes; il avait eu, d'autre part, le mérite de ne pas les faire entrer prématurément en religion et, dès lors, il ne leur présente pas d'autre avenir, dans les conseils qu'il leur donne, que de rester dans

la maison paternelle, avec l'espoir de faire un mariage tardif comme celui que leur mère avait contracté à vingt-huit ans. Chez Nic. Pasquier, au sujet d'une situation analogue, quoique sensiblement meilleure, ce n'est plus le sentiment mélancolique, attendri, qui respire dans les conseils de Fortin de La Hoguette. Ici, c'est un père qui refuse pour sa fille un parti parce qu'il ne pourrait donner à celle-ci, sans restreindre son genre de vie, la dot qu'on lui demande. Il était, en somme, si difficile d'établir convenablement les filles qu'en désespoir de cause on avait recours à des « apparieuses, » c'est-à-dire à des agences matrimoniales ou même au bureau d'adresses. Le nombre des fondations pour doter des filles pauvres était si grand qu'il faut renoncer à en donner des exemples.

Après avoir établi comme un indice de la réaction contre les chimères et les gaspillages des guerres civiles les calculs qui présidaient aux alliances matrimoniales, nous n'étonnerons personne en disant qu'il y en avait beaucoup où ces préoccupations positives n'étaient que secondaires. Ces dernières étaient fréquentes, surtout dans la classe parlementaire. Il y avait là des familles qui se ressemblaient tellement par les habitudes professionnelles et domestiques, par le caractère moral, qu'entre elles, elles se faisaient, pour ainsi dire, toutes seules, parce qu'elles étaient fondées sur une conception commune de la vie qui en décidait plus que tout le reste. C'est dans cette catégorie d'exception qu'il faut ranger le mariage de Robert Arnauld d'Andilly avec M^{lle} de La Boderie. L'indifférence des deux familles pour les avantages pécuniaires fut si grande que chacune signa en blanc et laissa à l'autre le soin de remplir l'état de ses apports. Désintéressement rare assurément, comme le remarque Arnauld d'Andilly, mais qu'on rencontre pourtant jusque dans des milieux où l'amour du lucre est le souci habituel et légitime. Ainsi quand Maillefert, le commerçant rémois dont nous parlions tout à l'heure, fait demander la main de M^{lle} Ravaux, il s'en remet, pour le chiffre de la dot, à son futur beau-père et, quand il se remarie, il obéit encore à une inclination et se montre aussi insouciant des avantages que peut lui apporter la future.

La première chose, pourtant, dans la série des actes et des cérémonies qui vont former le lien civil et religieux, c'est la rédaction des « articles de mariage. » Les parties y arrêtaient

les clauses qui devaient être littéralement reproduites, mais d'une manière authentique, dans le contrat. Venait ensuite la demande qui était faite souvent par un parent ou un ami qualifié du futur. A Strasbourg, cette démarche était confiée à deux personnes de distinction qui, à cette occasion, recevaient du futur un cadeau. C'est alors que celui-ci offrait à la future un diamant et soulignait par un baiser avoué des parens la signification de ce prélude des fiançailles. Dans certains diocèses, les fiançailles avaient lieu avant la publication des bans, dans d'autres elles avaient lieu après, dans d'autres enfin elles n'avaient pas lieu du tout. Si elles pouvaient prendre place après les publications, c'est qu'elles avaient beaucoup perdu de leur importance. Le temps n'était plus où elles inauguraient une sorte de noviciat destiné à permettre aux futurs de bien se connaître et à donner à leur union plus de chances de stabilité et de bonheur. L'intimité qu'elles permettaient avait ses risques en même temps que ses avantages, et les abus auxquels elle donnait lieu avaient amené l'Église, non à les voir avec défaveur, — elle les prescrivait, au contraire, dans certains diocèses, — mais à abrégér le délai qui les séparait de la cérémonie nuptiale, à ne pas les prolonger au delà de trois mois ou d'un an. A côté des fiançailles qui n'étaient que les promesses solennelles reçues par l'Église d'une union prochaine, il y avait celles dont nous avons déjà parlé, par lesquelles les parens liaient leurs enfans dès l'âge de sept ans et dont la durée, si elles ne se rompaient pas avant l'âge nubile, pouvait être assez prolongée. Les autres ne précédaient le plus souvent le mariage que de quelques jours. Le fiancé offrait à la fiancée une seconde bague de diamant ou un anneau et la moitié d'un autre dont il gardait la seconde moitié, ou une bourse contenant une somme variable, souvent de cinquante écus, destinée à satisfaire les premières fantaisies de l'épouse de demain. A Foix, les fiancés, se considérant comme mariés par paroles de présent, n'attendaient pas, pour se traiter comme tels, la messe nuptiale et n'y assistaient qu'après, quand ils y assistaient. Les fiançailles se faisaient à l'église ou dans la famille et, ici et là, avec solennité. C'était pour les fidèles un devoir de recourir au ministère du prêtre, mais ils ne le remplissaient pas toujours. Acte était dressé des fiançailles, surtout à partir de l'ordonnance du 26 novembre 1639 qui, contrairement à la jurisprudence, en exigea

la preuve par écrit. Leur rupture entraînait des peines spirituelles et des dommages-intérêts. Elle était constatée par des *lettres de rémission de foi* délivrées par l'officialité aux frais du coupable. La résiliation amiable était suivie de la restitution des cadeaux. Elles devenaient caduques au bout d'un an.

A côté de ces fiançailles au grand jour, religieuses ou civiles, comment ne pas penser à tant de fiançailles secrètes entre amans dont les vœux sont contrariés, soit « devant Dieu et les astres, » comme les sermens échangés entre le héros et l'héroïne de *l'Élise* de Camus, soit devant les autels comme ceux de Henri de Bullion et de Marguerite Durand assistant à Saint-Merry, en 1604, à la grand'messe de l'Ascension, plaçant l'échange de leur foi sous la consécration du mystère de l'autel, transformant, le jour de la Pentecôte, ces promesses verbales en un engagement écrit et signé de procéder le plus tôt possible au mariage devant le ministre de Dieu en dépit de tous les obstacles que leurs familles pourront y apporter.

La prudence de l'Église, en réduisant l'intervalle entre les fiançailles et la bénédiction nuptiale, n'avait pas fait disparaître la période de familiarité et d'intimité que l'usage accordait aux futurs pour leur permettre d'apprendre à se connaître et à s'aimer. Fiancés ou prétendans, agréés le plus souvent par la famille ou jaloux de se donner directement l'un à l'autre, il s'établissait toujours entre eux ces rapports de galanterie plus ou moins libre et respectueuse, suivant les classes et les gens, que définit l'expression « faire sa cour. » Voici, ou peu s'en faut, comment les choses se passaient dans la bonne société.

Polyante, à peine habillé, se rend chez Zaralinde dont il recherche la main. Il s'informe si elle est éveillée. On lui répond qu'il ne fait pas encore jour dans sa chambre, mais sa qualité de prétendant lui donne des privilèges et il entre. Il s'assied et attend le réveil de la belle endormie. Celle-ci entr'ouvre les rideaux de son lit et dans le demi-jour reconnaît Polyante. Elle agrée les excuses de son prétendant pour avoir pénétré jusqu'à elle, l'engage même à calmer ses scrupules et à faire trêve de cérémonies et le fait asseoir près de son lit. Encouragé par cet accueil, Polyante baise passionnément la main qui vient de tirer le rideau. Sans donner aucun signe de mécontentement et comme machinalement, Zaralinde la retire et Polyante, attribuant ce geste à une pudeur alarmée, revient à

sa réserve première et, pour se faire pardonner sa témérité, met plus de respect encore que de tendresse dans l'expression de sa passion. Zaralinde répond qu'il lui tarde de pouvoir lui donner les dernières assurances de la sienne. Bien qu'il y manque tout ce que nous demandons aujourd'hui à un roman, c'est d'un roman qu'est tirée cette petite scène. Mais le mélange de hardiesse et de retenue que l'on y remarque et qui vient mêler quelque chose de vécu au poncif d'un genre conventionnel, nous allons le retrouver dans la vie réelle. Depuis un an Charles de Gouyon de La Moussaye est le prétendant agréé par la famille de Claude du Chatel. Comme il l'aime éperdument, il ne lui est pas possible de la perdre de vue. Il entre dans sa chambre où elle dort encore à côté de M^{me} de La Touche qui partage son lit, il assiste en partie à sa toilette, lui tient son miroir, ses cheveux et s'empare sans grande résistance de ses mains pour les couvrir de baisers. D'autre part, il lui fait aussi, pendant qu'elle achève de s'habiller, des lectures édifiantes et, comme l'un et l'autre sont protestans, c'est surtout la Bible qui les lui fournit. Il sort avec elle, « la tenant toujours sous les bras, » c'est-à-dire appuyé sur elle. Quand il tombe gravement malade, sa fiancée veut accourir auprès de lui; mais, tandis qu'elle a pu le laisser pénétrer dans son intimité, comme nous venons de le voir, sans blesser les convenances, ces mêmes convenances lui interdisent d'aller lui porter, alors qu'il est peut-être en danger, ses consolations et ses soins. M^{me} de Rieux lui en fait l'observation et elle renonce à le faire.

Au sein des classes populaires, de la classe rurale surtout, les premiers rapports des futurs, leurs fiançailles étaient marqués par un symbolisme rudimentaire et célébrés par des réjouissances qui n'étaient pas restreintes à la famille. Dans la haute Provence on se faisait accompagner chez les parens de la jeune fille, pour faire sa demande, d'une personne de leur connaissance, de ce qu'on appelait, aux environs de Gap, « un chat de maraude. » Si l'on était bien accueilli, on revenait un soir huit jours après, on faisait sa cour tandis que l'intermédiaire réglait avec les parens les questions d'intérêt. Dans la soirée qui se prolongeait assez tard, on mange une bouillie, et la quantité de fromage râpé que la jeune fille y répand, est la mesure du degré de sympathie qu'elle éprouve. Si elle n'agréait pas la demande, elle glisse quelques grains d'avoine dans la poche du

soupirant. « Il a reçu l'avoine, » c'est dire d'un jeune homme qu'il a été refusé. Si celui-ci n'a pas l'air de comprendre, s'il ne se retire pas tout de suite, la cruelle tourne vers lui le bout non allumé d'un tison. Dans la petite vallée de Feurs (Basses-Alpes), les fiançailles précèdent le mariage de quinze jours. Les deux familles se réunissent vers minuit au domicile de la prétendue. De part et d'autre, on fait la demande, la future est conduite ensuite par son plus proche parent dans un appartement où elle est rejointe par le futur. Tous deux restent seuls un instant, puis viennent retrouver l'assemblée dont ils embrassent tous les membres en donnant à chacun le titre de parenté que le mariage va établir entre lui et eux. Ensuite, ils se fiancent en présence des assistans qui proclament aussitôt l'événement dont la nouvelle est accueillie au dehors par des détonations d'armes à feu. On n'aurait pas fini si l'on voulait relever les coutumes populaires qui se rattachaient aux préliminaires du mariage, et alors ce ne serait pas un chapitre d'histoire morale et sociale qu'on composerait, mais un répertoire de folk-lore.

Le concile de Trente n'avait pas fait de la publication des bans une condition essentielle de validité. L'Église en accordait même facilement la dispense partielle ou totale dans un intérêt dont l'ordinaire était juge. La législation et la jurisprudence civiles se montrèrent plus rigoureuses. L'ordonnance de 1579 considérait comme non valablement contractés les mariages qui n'avaient pas été précédés de cette publicité et prenait des précautions contre l'abus des dispenses. La déclaration du 26 novembre 1639 confirmait l'article 40 de l'ordonnance de Blois et par suite les empêchemens dirimans résultant du défaut de publicité et notamment de l'absence de bans. A ne considérer que la législation, nul doute par conséquent sur l'invalidité des mariages contractés sans publications. Mais, à côté de la législation, il y a la jurisprudence qui, selon qu'elle applique ou n'applique pas la première, lui assure une valeur pratique ou ne lui laisse qu'une valeur doctrinale. Or la jurisprudence présente des contradictions qui sont peut-être, il est vrai, plus apparentes que réelles, car elles semblent bien pouvoir s'expliquer par la diversité des espèces. Dans un manuel de droit canonique gallican qui est de 1621, Jean Chenu affirme que le défaut de bans est une cause de nullité et il se fonde, pour l'affirmer, sur de très nombreux arrêts. C'est aussi l'avis d'un

avocat qui, dans un factum, invoque la jurisprudence du parlement de Paris pour établir que l'omission des publications suffit, aussi bien que l'absence du prêtre propre et de témoins, pour empêcher la formation du nœud conjugal. Même constatation dans une lettre de l'évêque de Montpellier, Fenouillet, à La Vrillière écrite en 1637 : « ... De fait, écrit ce prélat, les parlemens déclarent maintenant partout nuls les mariages contractés avec le défaut des proclamations de bans et de la présence du curé. » Tout au plus pourrait-on dire, en s'en tenant aux termes mêmes de cette lettre, que la réunion de ces deux irrégularités est nécessaire pour motiver la nullité. En revanche, il ne manquait pas de praticiens pour soutenir à la barre que, la publication des bans n'étant qu'une forme extrinsèque et non essentielle du contrat, son omission ne pouvait en vicier la substance. Ce qui est vrai, c'est qu'en conformant leur jurisprudence à la législation civile qui, à la différence du concile de Trente, faisait des bans une condition résolutoire, les parlemens et les juridictions inférieures, à leur exemple, tenaient compte des circonstances dans un esprit favorable au mariage et à la légitimité des enfans.

A Châlons, les bans auraient été remplacés par le défilé à travers la ville du cortège nuptial la veille de la cérémonie religieuse. On aurait peine à croire, si cela ne nous était attesté par un témoin oculaire, que cette exhibition ait pu tenir lieu des annonces faites au prône, et le voyageur qui y avait assisté ne s'est probablement pas trompé en prévoyant qu'elle ne se perpétuerait pas longtemps.

Comment, en effet, se passer de la publicité de l'église, si l'on voulait prémunir l'union conjugale contre les causes de nullité qui en menaçaient la stabilité? Pour être insuffisant, ce moyen n'en était-il pas le meilleur? et, si l'Église avait de bonnes raisons pour en dispenser, pouvaient-elles l'être assez pour balancer un intérêt aussi capital? L'abus de ces dispenses augmenta beaucoup quand les curés s'ingérèrent d'en accorder eux-mêmes. Les synodes provinciaux durent maintenir aux évêques le droit exclusif de le faire. Avec un pareil laisser aller, il arrivait souvent, — et il pouvait arriver encore pis, — que les degrés prohibés ne fussent pas divulgués. Bien qu'ils eussent été réduits par le quatrième concile de Latran et le concile de Trente, les futurs eux-mêmes pouvaient les avoir ignorés et

avoir agi de bonne foi. Le doute n'empêchait même pas la cérémonie nuptiale de s'accomplir pourvu que les conjoints prissent l'engagement, si le soupçon était confirmé, d'obtenir une dispense en cour de Rome. Quelquefois l'officialité ordonnait la séparation jusqu'à ce que la dispense eût été accordée. Pour obtenir des lettres de dispense ou de validation, on pouvait aussi s'adresser au Roi. On ne s'en contentait pas toujours, on estimait aussi nécessaire de « réhabiliter » le mariage, c'est-à-dire de procéder à un nouveau. L'édit de Nantes rendait les degrés prohibés obligatoires pour les protestans.

Les annonces faites au prône avaient encore pour utilité d'empêcher la bigamie. Ce qui pouvait l'empêcher bien mieux encore, c'était le certificat de décès établissant la viduité de celui ou de celle qui voulait convoler. Il était délivré par le curé ou l'officier civil du domicile et le clergé paroissial devait en exiger la production avant de remplir son ministère, à moins d'avoir la certitude directe du décès. Les pénalités étaient, sans parler de la séparation qui mettait simplement fin au scandale, l'amende pécuniaire, l'amende honorable, le pilori, la hart et, spécialement pour les femmes, le fouet, la tonsure et l'internement dans un couvent.

Le moment était venu de dresser le contrat de mariage. Le notaire en donnait lecture au domicile de la fiancée, en présence des futurs et de leurs parens et amis. A défaut de contrat, les conjoints étaient soumis à celui de la coutume, « parce que la coutume est le contrat de ceux qui n'en font point. » Le régime légal qui suppléait aux volontés des parties était, nul ne l'ignore, pour les pays de droit coutumier, la communauté, pour les pays de droit écrit, le régime dotal. La communauté tacite comportait, à l'époque qui nous occupe, celle des meubles et conquêts, le droit pour le mari de disposer de la dot, la limitation de ses pouvoirs sur les propres à des actes d'administration, le douaire coutumier. Le régime dotal était caractérisé par l'inaliénabilité de la dot. Quant aux dispositions légales empruntées au droit romain pour protéger la faiblesse de la femme contre l'influence des tiers et surtout du mari et qui lui refusaient la capacité de s'obliger pour autrui, quant au sénatus-consulte Velléien et à l'authentique *Si qua mulier*, elles portaient du même esprit que l'inaliénabilité dotale, mais elles étaient tellement tombées en désuétude que la renonciation de l'intéressée était devenue dans

les actes une clause de style longtemps avant qu'elles fussent abrogées par la déclaration d'août 1606.

La liberté des conventions venait modifier le caractère systématique des deux régimes et ménager entre eux des compromis. De là des démentis donnés aux maximes qui semblaient le mieux en exprimer l'esprit. C'est ainsi que les dettes des futurs devaient, d'après la théorie juridique de ce régime, tomber dans la communauté. « Qui épouse le corps épouse les dettes, » disait un brocard. Or c'était une clause très fréquente que celle par laquelle les futurs, au contraire, s'exonéraient réciproquement des dettes dont ils étaient grevés au moment de contracter leur union. Il était dressé un inventaire des biens meubles respectifs qui étaient le gage des créanciers de chacun, ainsi qu'un état de ces créanciers et de leurs créances.

La composition de la dot était naturellement des plus variables. Dans la période où se renferme notre étude, elle était plus souvent mobilière qu'immobilière, et elle comprenait toujours des meubles meublans, un trousseau, une garde-robe dont faisaient partie une ou plusieurs robes nuptiales, des bijoux. Les parens qui la constituaient y ajoutaient parfois l'engagement de prendre à leur charge une partie des frais du banquet. Il y en avait de si modestes qu'on s'étonnerait qu'on ait eu recours à un notaire pour en dresser acte, si l'on ne savait que les notaires instrumentaient alors pour les plus minces intérêts. Comment, par exemple, parmi tant de contrats qui nous font pénétrer dans des intérieurs d'ouvriers et de paysans, ne pas lire avec une compassion mêlée d'un sourire celui d'un aveugle, Guill. Baranyer et de Marg. Pinaut, fille d'un cardeur peigneur de Bourges, qui apporte à la communauté universelle, dont l'un et l'autre adoptent le régime, 30 livres en argent, un lit garni et deux draps, quatre livres de vaisselle d'étain, un coffre et un rouet? La dot était versée le jour ou la veille des épousailles, rarement en une fois, mais, quand le versement n'était pas intégral, à charge d'intérêt. Le contrat stipulait quelquefois pour une partie de la dot qui sortait alors, comme on disait au Palais, nature de propre, un emploi en immeubles qui ne tombaient pas dans la communauté.

L'hypothèque légale qui, dans le droit écrit, protégeait la dot contre les risques de l'administration maritale, avait été adoptée, au xvi^e siècle, par la jurisprudence des pays coutumiers

et était passée dans la communauté pour sauvegarder les propres de la femme.

Les contrats assuraient à la future des gains de survie : douaire, préciput, augment de dot, etc. Le douaire était la partie de la fortune du mari assignée par celui-ci ou par la coutume à la femme survivante, soit en usufruit, soit en pleine propriété. Suivant ces différens cas, on distinguait le douaire préfix ou conventionnel, le douaire coutumier, le douaire sans retour. Le futur constituait parfois en douaire à la future, sans en fixer le montant autrement que d'après la situation sociale de celle-ci et ses propres moyens et tant qu'elle demeurerait en viduité, le revenu nécessaire à son entretien. A Strasbourg, le douaire était de 200, 300 ou 400 florins en pleine propriété. En octobre 1582, Alex. Moreau, se mariant sous l'empire de la coutume de Poitou, assigne à sa future 800 écus de douaire viager. Dans le douaire était souvent comprise la jouissance de l'habitation commune avec son mobilier et ses dépendances. Le préciput donnait lieu à la reprise en nature ou par estimation des objets à l'usage personnel de la femme survivante, la chambre garnie (*estorée*), la garde-robe, les « bagues » et bijoux, les carrosses, les chevaux, soit qu'elle les eût apportés, soit qu'elle les tint de son mari. Ce droit de reprise s'appelait en Auvergne *gagne coutumière*. L'augment de dot, l'oselage étaient aussi des droits de survie au profit de la femme. Ces avantages étaient considérés comme des libéralités compensatoires, comme des « récompenses » de la dot et ils provoquaient à leur tour une nouvelle libéralité de la femme, la donation à cause de nocces. La coutume de Savoie, sous l'empire de laquelle l'augment de dot et la reprise des « bagues » étaient en vigueur, attribuait à celles-ci, quand elles provenaient du mari, une valeur de 40 pour 100 de la dot.

Les dons mutuels étaient admis, même par les coutumes qui interdisaient les donations entre époux. Ils étaient tellement entrés dans les mœurs qu'il nous paraît inutile d'en emprunter des exemples aux diverses régions coutumières.

Les contrats de mariage, les donations à cause de nocces, les donations mutuelles s'occupaient de l'avenir des enfans déjà nés et même à naître. On n'y insérait pas seulement des libéralités en leur faveur, on n'y réglait pas seulement leurs intérêts successoraux, on décidait encore de leur carrière. Un jurisconsulte de

Carpentras ne donne sa fille au conseiller Simon de Tributis qu'à la condition que les fils qui naîtront du mariage seront docteurs en droit, ajouteront à la considération professionnelle des deux familles. Le comte de Vailhac dispose, en se mariant, de la moitié de ses biens présens et à venir en faveur d'un des enfans mâles que lui donnera sa future. Un avocat de Dijon, Franç. Maleteste et sa femme, Marie Arniset, en faisant donation mutuelle au survivant d'entre eux de la propriété de leurs meubles et acquêts et de l'usufruit de leurs propres, imposent à ce survivant l'obligation d'observer, dans le partage de leurs biens, l'égalité entre leurs enfans, en réservant toutefois à leur fils Claude, avocat au Parlement, la maison de famille qu'ils habitent et qu'ils évaluent à la somme de 12 000 livres, dont le réservataire fera rapport.

Parmi les dispositions du contrat, il faut mentionner celle qui accordait aux nouveaux mariés le droit de vivre chez les parens, au moins pendant un certain temps. C'est ce qu'on appelait les nourritures. Dans le Périgord, à la fin du xvi^e siècle, le gendre qui n'avait pas reçu de dot en argent, venait prendre sa place et sa part héréditaire dans la communauté taisible ou « affrèrement » qui unissait les frères dans l'exploitation et la jouissance du patrimoine paternel.

Nous avons signalé les bagues et la bourse dont le prétendant faisait hommage à la future à l'occasion de la demande et des fiançailles. La veille et le lendemain du mariage étaient marqués aussi par des cadeaux, des réunions, des fêtes où, plus encore que pour les fiançailles, le public se faisait une place qu'il aurait été bien difficile de lui refuser. Tous les contemporains sont d'accord pour censurer la prodigalité à laquelle on se laissait entraîner dans cette circonstance, et elle était poussée plus loin encore dans la classe pauvre que dans la classe riche. Les pauvres, nous dit le chanoine Dognon qui les connaissait bien, y consomment parfois en deux ou trois jours autant que la dot de la nouvelle épouse peut valoir. Toutes les familles rurales ne poussaient pas aussi loin l'imprévoyance et, pour la contenir, les autorités locales prenaient des arrêtés somptuaires. Dan. Martin, qui nous a laissé un tableau si précis de la vie strasbourgeoise au commencement du xvii^e siècle, nous indique ce que le prétendant doit faire, entre les fiançailles et le mariage, s'il veut se conformer aux convenances, pour constituer

la garde-robe de la future et la sienne et ordonner le repas. Il enverra le tailleur prendre chez le marchand d'étoffes de quoi l'habiller et de quoi faire à la fiancée une robe à collet, une jupe, un frison rouge, une robe de dessous. Il prendra aussi du velours dont le chaperonnier fera deux chapeçons, l'un bordé de zibeline pour les dimanches, l'autre de martre pour tous les jours. Comme fourrures, il faudra deux pelliçons d'agneau bordés d'hermine et rehaussés de damas et de taffetas renforcé. On achètera ou on commandera à la lingère des coiffes de dentelle, des fraises, des collerettes, des « garde-robes » à la mode. On ira ensuite chez l'orfèvre pour y acheter la pointe de diamant qu'on passera au doigt de l'épousée dans la cérémonie nuptiale. La semaine qui la précède, on se procure les provisions pour le banquet, on charge un notaire d'aller, avec un parent, faire les invitations. A ces « semonneurs » il faut donner à déjeuner, à dîner et à souper. Le notaire recevra, en outre, un risdale et il en touchera un autre le jour de la cérémonie pour la peine de dresser et de lire la liste des conviés dans l'ordre où ils accompagneront les mariés. On croit surprendre dans la classe élevée, contre l'étalage de luxe dont les noces étaient l'occasion, une réaction de simplicité. Elle n'allait pas évidemment jusqu'au point où la poussa Henri-Aug. de Loménie, comte de Brienne, que le Père Senault loue d'avoir remplacé dans la corbeille les bijoux par un exemplaire des œuvres édifiantes du Père Louis de Grenade, mais on ne peut guère la méconnaître dans la façon dont Françoise de Chantal l'oppose aux élans de galante générosité de son futur gendre, le comte de Toulangeon. Sainte Chantal ne voudrait pas que sa fille acceptât des pierreries, on n'en porte plus à la Cour, on laisse cela aux femmes de la ville. Mais le comte se pique de bien faire les choses. Il demande qu'au moins on lui permette d'offrir, pour commencer, des perles, des pendants d'oreilles et un médaillon peint enrichi de diamans, seule parure que les dames portent maintenant au corsage. Il veut qu'on lui envoie un canevas, c'est-à-dire un patron pour faire faire des costumes, Franç. de Chantal écrit à sa fille qu'il ne serait pas raisonnable d'en faire plus d'un. Tout au plus pourrait-elle se charger d'en commander elle-même, en partie aux frais du comte, qui fussent à la mode et se porteraient un peu dans toutes les circonstances. Elle se montre même tout à fait contraire à l'idée de faire une

robe de noces, dans la noblesse, et à la Cour, on ne s'en soucie plus.

Si, à Strasbourg, les invitations étaient portées par des messagers, il semble bien qu'elles étaient aussi faites ailleurs par des billets de faire part. Ne faut-il pas reconnaître des invitations de ce genre dans l'*Avis pour parvenir au mariage* qui fut rédigé, le 18 janvier 1588, au nom des parens et amis des deux familles par les père et mère de Madeleine de Vendômois au moment où elle allait devenir la femme de Racan?

Le concile de Trente exhorte les futurs à se confesser et à communier trois jours avant la bénédiction nuptiale ou au moins avant la consommation du mariage. Cette prescription, adoptée par les synodes provinciaux et les rituels, fut généralement respectée, avec cette variante que, dans certains diocèses, dans celui de saint François de Sales, par exemple, la communion était administrée à la messe nuptiale. Le règlement notifié par Jacques Olier à ses paroissiens en 1642, sous le titre d'*Avertissement aux paroissiens de Saint-Sulpice qui désirent se marier*, montre combien il y en avait parmi eux qui ne se présentaient pas avec les dispositions religieuses requises. Il est vrai que cette vaste paroisse, que le saint prêtre réussit à réformer et à moraliser, était l'asile de ce que la capitale avait de pire et que l'ignorance y devait dépasser ce qu'elle était ailleurs. En même temps qu'il statuait sur tout ce qui peut assurer la régularité de l'union matrimoniale, ce règlement exigeait des fidèles un certificat de confession et de communion et les soumettait à un examen élémentaire de catéchisme.

L'Église défendait de donner la bénédiction nuptiale avant quatre heures du matin et après-midi, mais elle ne réussissait pas absolument à faire prévaloir cette règle. Cette bénédiction était donnée plus souvent avant la messe qu'après et généralement devant le grand portail. Elle n'était pas indispensable à la validité. C'est ainsi que, pour régulariser une union clandestine et légitimer les enfans qui en étaient issus, l'évêque de Saintes commit le curé de Sablonceaux à recevoir le consentement mutuel des parties dans une chambre, en présence de quelques témoins, sans publications et sans donner cette bénédiction.

La dation des corps était, au contraire, une partie essentielle du mariage, ou plutôt elle était le mariage lui-même, puisqu'elle consistait dans l'abandon réciproque de leurs personnes que se

faisaient les conjoints. La formule du rituel métropolitain d'Aix de 1577 exprime bien la portée de cet échange. « Je N. donne mon corps à vous N. pour loyal mari et pour loyal époux. — Et je le reçois. — Je N. donne mon corps à vous pour loyale femme et pour loyale épouse. — Je le reçois. » Si la dation des corps accompagne quelquefois les fiançailles, si elle est même, dans un texte, identifiée avec elles et si, comme elles, elle n'a pas toujours lieu à l'église, mais aussi dans la maison nuptiale, c'est qu'il s'agit, sous leur nom, d'un véritable mariage par paroles de présent auquel il ne manque, pour acquérir toute sa vertu sacramentelle, que d'être fait devant le ministre de la religion. Les paroles solennelles par lesquelles s'accomplissait la conjonction des corps et des âmes se rapportaient à deux conceptions différentes. D'après l'une, c'était le prêtre qui opérait cette conjonction : *Ego vos in matrimonium conjungo*. D'après l'autre, c'était, comme on vient de le voir dans le rituel d'Aix, les conjoints eux-mêmes : *Ego te in meam accipio*. — *Ego te accipio in meum*. Ces formules n'avaient encore rien de rigoureux, et le concile de Trente qui donne la première reconnaît la légitimité de celles qui en différaient et qui avaient été adoptées par les divers rituels. Nous avons, par exemple, sous les yeux un acte de 1615 où le conjoint est seul à parler, où la future ne lui donne pas la réplique : « Moi Pierre Grantet je te prends, Toussainte Chavanon, pour femme, avec cet anneau et cette charte dans les conditions que Dieu a dites, que saint Paul a écrites, que confirme la loi romaine, — nous sommes en Forez, en pays de droit écrit, — et je te confie toutes mes aumônes (*committo sive commendo omnes elemosinas meas*), c'est-à-dire : je te fais la dispensatrice de mes œuvres de charité. »

La transcription sur le registre paroissial ne s'opérait pas avec une grande régularité. Tantôt elle était omise, plus souvent elle n'était pas suivie de la signature des contractans et des témoins. Rigoureusement, celle du curé était suffisante.

La bénédiction du lit nuptial en présence de la famille et des invités suivait la noce de près. Cette cérémonie ne pouvait être célébrée dans la soirée, de crainte des scandales que l'heure tardive était de nature à favoriser. Elle n'était pas pratiquée partout.

Le clergé avait, on l'a vu, beaucoup à faire pour sauvegarder la dignité et la sainteté de l'union conjugale, et sa tâche devenait

plus difficile à mesure qu'approchait le moment où les époux devaient user des droits que le sacrement leur avait donnés. On se rappelle qu'à Foix les fiancés se considéraient comme mariés et se traitaient comme tels. C'était pour éviter une précipitation du même genre que le curé de Saint-Macaire estimait nécessaire, comme il le remarque dans son registre paroissial, de dire la messe aussitôt après la bénédiction nuptiale. La même crainte avait eu sa part dans la défense de la donner la nuit. L'idéal auquel l'Église cherchait à ramener l'acte constitutif de la famille ne pouvait faire disparaître le terre à terre qui en est inséparable, et le prosaïsme gouaillieur, la gaieté robuste des classes bourgeoise et populaire prenait sa revanche dans la façon dont elles s'associaient à un bonheur essentiellement domestique et intime.

C'était d'abord dans le repas que se donnaient carrière la prodigalité de l'amphitryon et la bonne humeur avinée des convives. Il était suivi de danses où la décence n'était pas toujours respectée et qui duraient jusqu'au souper. La mariée n'y pouvait refuser aucune invitation, et cependant la maison était ouverte à tout le monde. A tous ces inconnus la jeune femme devait donner la main et même, comme en Bretagne, prêter ses lèvres. Au souper toujours bruyant et confus succédaient de nouveau la danse, puis des libations. C'est tout au plus si après minuit les époux pouvaient aller se coucher. Mais ce n'était pas pour goûter le repos. A peine étaient-ils au lit que la chambre était bruyamment envahie de gens qui échangeaient des propos obscènes, et que recommençait la licence de la veille. Dans certaines régions, ces saturnales se prolongeaient pendant trois jours. Ajoutons qu'elles commençaient avant même que les époux fussent revenus de l'église. A l'église même, quand ils y entraient, le futur était bourré de coups de poing, pendant la cérémonie les assistans faisaient assaut de gestes et de propos grossiers. Cette description est empruntée à Erasme et l'on aimerait à croire qu'elle ne convenait plus, au moins sans certaines atténuations, à l'époque qui nous occupe. Il faut observer pourtant que les agitations publiques qui ont désolé notre pays, depuis qu'elle a été érite, n'avaient pas été de nature à diminuer cette licence. Pendant la mission qu'il prêcha à Grenoble en 1600 et 1601, le P. Coton entreprit d'arracher la classe populaire à l'habitude des réjouissances indécentes dont les mariages étaient

le prétexte et il réussit surtout à diminuer le scandale en les empêchant d'affronter le grand jour. La tenue des assistans à la cérémonie nuptiale n'était pas toujours beaucoup plus décente qu'au temps d'Erasmus, car le concile de Narbonne était, en 1609, obligé d'interdire les rires, le bruit et les autres inconvenances qui profanaient cette cérémonie. En Roussillon, la chambre nuptiale se remplissait, au milieu de la nuit de noces, d'une turbulente jeunesse qui venait y faire réveiller les nouveaux époux et y réveiller avec eux, et dont l'ébriété ne ménageait ni les oreilles de la jeune femme, ni la vaisselle et le mobilier du ménage. Le curé de Camalás, qui nous révèle cet usage dans son livre de raison, déplore en son dialecte *que no son las matrimonis destos temps com las de Tobias ab Sara*, mais il se félicite que du moins il n'y ait pas dans sa paroisse entre les futurs et entre les assistans l'abus de baisers qui signale ailleurs les mariages. Ce n'était pas, au contraire, les baisers qui faisaient défaut à Châlons. Là était établi devant l'autel un cabinet de verdure où les futurs s'agenouillaient et, avec toute la décence requise, en échangeaient plusieurs. A certains momens de la solennité, le futur redoublait les siens. Personne ne s'en scandalisait. Au contraire, l'omission de ces démonstrations de chaste tendresse aurait été considérée par tout le monde comme un mauvais présage. La cérémonie terminée, tous les hommes du côté du marié allaient baiser la mariée et le marié faisait la même chose pour toutes les femmes du côté de l'épousée. La noce sortie de l'église, il était permis à tout honnête bourgeois de la ville de s'approcher de la mariée et de la baiser respectueusement. On voit par cet exemple que le clergé ménageait chez les fidèles certaines habitudes dont un rigorisme sans discernement aurait pu s'alarmer. Il s'associait même aux réjouissances populaires. Aux noces du pays basque, c'était le curé qui menait le branle. L'Église ne se montrait pas pour cela moins sévère, quand il le fallait, que certaines municipalités qui interdisaient « comme insolens et immodestes » les branles, les mascarades et les autres réjouissances, quand elles mettaient en péril la moralité ou la dignité du mariage.

Le clergé avait encore à lutter contre les superstitions qui s'y rattachaient. Certains jours étaient considérés comme néfastes. Le mois de mai était l'objet du même préjugé et il fallait que ce préjugé eût pénétré chez les personnes les mieux élevées

pour que sainte Chantal eût à le combattre chez sa fille. Garder les souliers avec lesquels on s'est marié, les treize deniers des arrhes reçues par la femme, c'était s'assurer des chances de faire bon ménage. Mais faut-il ranger parmi les superstitions le prix attaché à ces premières reliques de la religion domestique? Il ne faut pas y ranger non plus ces rites locaux tout imprégnés de poésie archaïque et rustique qui symbolisent ou le rapt, ou l'achat de l'épouse, ou la fondation d'un nouveau foyer, ou les vertus dont la nouvelle ménagère fera profiter celui-ci. C'était bel et bien, au contraire, une superstition que la croyance qui prêtait à l'animosité d'un rival, d'un ennemi, ou simplement à la malignité d'un mauvais plaisant, le pouvoir d'empêcher par le nouement d'aiguillettes la consommation du mariage. Pour que le maléfice réussit, il fallait serrer une aiguillette, c'est-à-dire un de ces cordons ferrés qui attachaient le haut-de-chausse au pourpoint, au moment où, en donnant la bénédiction nuptiale, le prêtre prononce le mot *Sara*. Cette croyance était partagée par les tribunaux, par le clergé. C'est elle qui explique tant d'unions nocturnes. On se figurait que le maléfice était conjuré par les ombres de la nuit, toujours si favorable pourtant aux sortilèges. Ceux qui étaient accusés de « ligatures » avaient affaire à la justice. En 1591, Fremy du Coyet est condamné, de ce chef, à la torture, au bannissement et à une amende de vingt écus. L'Église les excommuniait et elle avait, pour écarter ce remora du bonheur conjugal, une oraison qui était prononcée sur les nouveaux époux. Elle condamnait les recettes que le charlatanisme avait inventées pour en préserver et elle y opposait, comme le seul moyen efficace, l'approche préalable du sacrement eucharistique.

Nous voici arrivé au lendemain du mariage. La vie conjugale va commencer. Si nous nous bornons aujourd'hui à faire assister le lecteur à la formation du nœud qui la rend possible, ce ne sera pas sortir de notre sujet que de dire comment se desserrait ce nœud indissoluble et ce que devenait, au moment de sa rupture par la mort, la femme survivante.

En principe, c'est à la juridiction ecclésiastique, c'est aux officialités qu'il appartenait de prononcer la séparation de corps. En fait, celui des conjoints qui voulait l'obtenir, pouvait s'adresser aussi à la juridiction civile. Quand ils étaient d'accord, ils y procédaient même à l'amiable devant un notaire qui dressait

acte du règlement d'intérêts auquel elle donnait lieu. Mais ni la juridiction ecclésiastique, ni la juridiction civile ne se désintéressaient du rétablissement de la bonne harmonie entre les époux. La séparation n'était prononcée qu'après une tentative de conciliation. Le conjoint qui quittait le domicile conjugal, même quand il avait de bonnes raisons pour cela, quand, par exemple, c'était une femme victime des mauvais traitemens de son mari, était privé des sacremens, dénoncé au prône, condamné à reprendre la vie commune. Avant tout il faut éviter le scandale et, pour l'éviter, prendre patience, savoir souffrir un peu ; c'est le point de vue social qui domine ici comme toujours aux dépens de l'intérêt individuel. Aussi quand la femme de Guill. Naufle, maltraitée par son mari, abandonne avec ses hardes le domicile conjugal pour se réfugier à l'hôpital d'Arans, elle a contre elle l'autorité civile et l'autorité religieuse. Le conseil de ville la fait expulser de l'hôpital, un échevin est commis pour réconcilier les époux et, le 29 mai 1618, la pauvre femme est condamnée par l'official à affronter de nouveau la brutalité de son mari. Le plus souvent la séparation n'est prononcée que pour un temps limité ou, si ce temps n'est pas déterminé, jusqu'au moment où Dieu ramènera la bonne intelligence. A cet espoir les jugemens joignent la prescription de respecter la fidélité conjugale. La séparation de corps entraînait la séparation de biens. Celle-ci, mettant la femme à l'abri des poursuites des créanciers du mari, intéressait les tiers. Aussi était-elle soumise à la publicité.

La mort du mari créait à la veuve une situation légale particulière. Il dépend d'elle d'avouer la mémoire et la gestion du défunt ou de les répudier. Accepte-t-elle la communauté, elle hérite de la moitié de l'actif et du passif sans pouvoir être pourtant engagée pour le second, — c'est ce qu'on appelle le bénéfice d'émolument, — au delà du premier. Renonce-t-elle, au contraire, à la communauté, elle déclare son intention en justice ou par-devant notaire et dépose sur la fosse du cimetière la ceinture, la bourse et les clefs qui sont les symboles de son autorité domestique, puis elle fait dresser par un notaire un inventaire contradictoire de l'actif. Aux reprises qu'elle exerce, propres, droits de survie, objets à son usage personnel, il faut ajouter les habits de deuil dont les frais sont pris sur la communauté. Elle perdait son droit au deuil aussi bien que ses droits

de survie si elle se remariait ou si elle avait un enfant dans l'« an vidual. » Dans les frais de deuil dont elle était indemnisée étaient compris les frais funéraires, et une provision alimentaire s'y ajoutait parfois. Les veuves portaient le grand deuil qui durait un an, en noir ou en blanc ; dans les vêtemens de dessous le gris, le tanné, le violet, le bleu étaient admis. Pour le demi-deuil on se permit un peu plus tard toutes les couleurs, sauf le vert. Ce fut la duchesse d'Aiguillon qui, par son exemple, autorisa cette liberté.

La conclusion des pages qui précèdent nous paraît pouvoir être présentée en quelques mots. Ayant renoncé, pour alléger sa marche, à plus d'un trait local qui y aurait répandu davantage le mouvement complexe et confus de la vie, l'esquisse qu'on vient de lire n'aura pas été inutile si elle laisse dans l'esprit l'impression très nette de quelques vérités historiques. Entre la pacification du royaume (1598) et la Fronde (1648), la théorie légale du mariage achève de se fixer, et une distinction entre le contrat et le sacrement s'y introduit dont l'avenir révélera la portée. La licence des mœurs et l'empire de la tradition canonique tiennent encore en échec le triomphe de cette théorie. Dans la façon dont les usages et les bienséances règlent le prélude et l'accomplissement de l'union conjugale on reconnaît la bonne humeur intempérante, la galanterie romanesque, l'étalage de vanité, les préoccupations positives que nous retrouverons dans les divers domaines de la vie sociale pendant la première moitié du xvii^e siècle.

G. FAGNIEZ.

BISMARCK ET L'ÉPISCOPAT

LA PERSÉCUTION

(1873-1878)

III⁽¹⁾

L'ANNÉE 1874

Le 10 janvier 1874, un nouveau Reichstag allait être nommé. Les questions d'Église dominaient la campagne électorale. La persécution, comme souvent il advient, avait grandi l'importance du fait religieux. Un chancelier qui croyait au Christ, mais qui faisait expier aux prêtres sa rage contre le Centre; des protestans croyans qui détestaient les Jésuites et demeuraient d'ailleurs attachés à l'idée du règne de Dieu; des protestans incroyans auxquels toute orthodoxie déplaisait et qui trouvaient commode de rendre un dernier hommage à leur Église en dénonçant la confession rivale; enfin des sceptiques ou des athées qui voulaient expulser Dieu de l'État: telle était la coalition, vaste mais incohérente, contre laquelle se dressait, sans jamais s'y briser, la résistance catholique. L'ardeur de la lutte, l'exaltation de la presse accroissaient, dans cette coalition, la puissance et l'audace des élémens avancés: c'est eux qui avaient trouvé le nom de *Culturkampf*, outrage implicite pour la vieille civilisation chrétienne; c'est eux qui se plaisaient à représenter l'Allemagne, cette Allemagne fraîchement issue de la vieille Prusse

(1) Voyez la *Revue* des 1^{er} octobre et 1^{er} novembre 1910.

conservatrice, comme chargée de conduire, au nom de l'humanité, le grand combat pour la pensée libre. Bismarck, à son tour, se laissait entraîner par ces chants de guerre : il en amenait un peu les paroles, introduisait çà et là le nom de Dieu, qui s'y trouvait comme dépaycé; mais d'être le stratège d'une belle lutte spirituelle, cela finissait par caresser son orgueil. « Ce sera la tâche de notre État et de notre peuple, lisait-on dans l'un des organes du chancelier, de frayer la route au rayon de lumière de la vie intellectuelle moderne. »

Cette idée, chez Bismarck, prenait tout de suite une forme politique et réclamait certaines sanctions diplomatiques. Au nom des victoires d'hier et d'avant-hier, il prétendait faire régner sur les autres nations les maximes qui poussaient et guidaient l'Allemagne dans les batailles d'aujourd'hui; il aspirait, suivant les expressions assez maniérées de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, à transformer en « lien de parenté spirituelle entre les peuples les chaînes que la hiérarchie voulait faire peser sur le monde. » L'idée du *Culturkampf* gouvernait ainsi la politique extérieure, comme la politique intérieure. L'Allemagne avait une ennemie, Rome. Malheur aux catholiques de l'Empire s'ils ne se comportaient pas en bons sujets; malheur aux autres peuples, s'ils ne se comportaient pas en bons parens.

I

« Les élections au *Reichstag*, lisait-on dans une brochure propagée par le Centre, doivent prendre le caractère d'un grand plébiscite du peuple catholique pour sa foi et pour son Église, d'une protestation violente contre le système actuel de politique ecclésiastique. Nous pouvons devenir une minorité avec laquelle tout gouvernement devra compter. » Inversement, avec l'ascendant d'une feuille officielle, la *Correspondance provinciale* affirmait : « Ce qui domine les élections, c'est le conflit entre l'esprit national allemand et les aspirations ultramontaines hostiles à l'Empire. Ici les Guelfes, là les Gibelins. »

Mais la *Correspondance* ajoutait que, si la majorité anti-ultramontaine renfermait des élémens hostiles aux projets militaires du gouvernement, ce serait un grand péril. Bismarck voulait un Parlement qui d'une part, bon gré mal gré, domptât les évêques, et qui, d'autre part, lui accordât sans délai, pour un temps

indéfini, un effectif annuel de 401 659 soldats. Ces deux pré-occupations paraissaient d'ordre assez divers, mais elles s'entremêlaient dans l'esprit de Bismarck, et le double désir de séparer du Centre certains catholiques et de gagner aux aspirations du militarisme certains nationaux-libéraux l'amena, dans la semaine qui précéda les élections, à faire surgir des nuages sur la frontière de France. La France, parce que catholique, allait acculer l'Allemagne à la guerre : tel était le murmure que savamment on répandait, pour que les électeurs donnassent leur vote aux nationaux-libéraux et pour que les nationaux-libéraux, ensuite, donnassent au chancelier des soldats.

La presse allemande était maintenue dans un état de fièvre, et le 9 janvier, à la veille même du scrutin, un accès se déclara. Les « Gibelins, » qui le lendemain allaient voter et faire voter pour Bismarck, étaient mis en allégresse par une révélation soudaine. Les dépêches résumaient et la *Gazette de Cologne* publiait certain papier qu'avait expédié d'urgence le premier secrétaire de l'ambassade d'Allemagne auprès du Quirinal. C'était une bulle secrète : avec une correcte gravité, elle prévoyait et réglait les conditions du futur conclave; elle était signée Pie IX. On y trouva l'indice que l'élection du prochain Pape serait une sorte de coup d'État contre l'Allemagne, machiné par le Vatican et par la France : Pie IX apparut comme l'ennemi national, qui concertait à l'avance cette intrigue d'outre-tombe, et qui ne cesserait jamais d'offenser l'Allemagne, même lorsqu'il aurait cessé de vivre. Comme on avait joué de sa lettre à Guillaume avant les élections au *Landtag*, ainsi joua-t-on de cette bulle pour desservir les candidatures catholiques qui frappaient à la porte du *Reichstag*. Il semblait que désormais ce fût une habitude électorale du gouvernement, d'exploiter contre le Centre, en vue d'une manœuvre de la dernière heure, quelque document pontifical, et de traîner le nom du Pape dans les polémiques collées sur les murailles. Mais, cette fois, le document était faux; avec une ancienne bulle de Pie VI, un mystificateur besogneux l'avait fabriqué. Le savant canoniste Hilgenfeld, qui dans la *Gazette nationale* en donnait le commentaire, était si occupé d'espionner dans cette bulle les intentions malignes du Pape, qu'il n'avait pas entrevu les grossiers artifices du faussaire. Le pauvre professeur fut la plus éclatante victime de cette intrigue; quant à la fraction du Centre, elle n'en subit aucun préjudice.

Les élections du 10 janvier, tout au contraire, furent pour elle un triomphe. Elle fit réussir 92 de ses candidats. Le *Reichstag*, comme la Chambre prussienne, vit s'éclipser le vieux parti conservateur : il n'y avait plus que 17 députés qui arborassent encore ce nom. Le Centre et les nationaux-libéraux, au *Reichstag* et au *Landtag*, devenaient les deux forces décisives, et ce qui frappa l'Allemagne, c'est que la Bavière, surtout, contribuait au progrès numérique du Centre. Dans le combat contre Rome, unitaires et vieux-catholiques avaient fixé au royaume des Wittelsbach une place d'avant-garde ; il ripostait en expédiant au *Reichstag*, sur 47 députés, 34 défenseurs de l'Église.

II

Bismarck était mécontent : il voyait dans les progrès des « ultramontains, » en même temps qu'un défi pour les lois ecclésiastiques, un obstacle aux projets militaires. De vive force il fallait emporter pour ces projets le suffrage des nationaux-libéraux. Il allait donc viser, derrière les évêques français, la catholique France, s'abandonner à ces excitations à demi sincères, à demi factices, dont il était à la fois l'esclave et le maître, et affoler les imaginations, la sienne tout d'abord, avec le cauchemar d'une nouvelle mêlée sanglante, possible et peut-être prochaine, entre l'« ultramontanisme » des Français et la « pensée libre » des Germains.

Dès le 13 janvier, il priait Gontaut de venir le voir et réclamait de la France, contre certains mandemens épiscopaux qui visaient l'Allemagne, un acte explicite. Il lui parlait de la guerre sans merci que le Pape, partout, avait déclarée aux droits de l'État ; de la croisade épiscopale qui, sur un mot d'ordre de Rome, s'organisait en tous pays contre l'Allemagne ; de ces évêques que jadis il aurait comparés aux sénateurs romains sous la République, et qui, aujourd'hui « déchus au rang de sénateurs romains sous l'Empire, subissaient en tout la volonté du Pape. » « Les attaques qui nous viennent de France, insistait-il, ont une gravité exceptionnelle parce qu'elles agissent sur des sentimens mal éteints, et parce qu'elles sont un encouragement à des résistances dont nous voulons avoir raison à tout prix. » Bismarck avait lu dans un journal de Bavière que la victoire du parti clérical en France fortifierait à Munich l'opposi-

tion catholique ; ce qu'il savait, lui, et ce qu'il ajoutait, c'est que cette victoire lancerait inévitablement la France dans une guerre contre l'Allemagne ; car l'Empire ne voulait pas se laisser prévenir, et l'on n'attendrait pas que la France eût achevé les préparatifs. Le chancelier, ce jour-là, ne jouait pas à la colère ; il était calme, nuancé même, mais d'autant plus imposant ; rarement Gontaut avait trouvé chez lui une aussi courtoise sérénité. « Je ne vois là du reste, continuait Bismarck, qu'un premier avertissement qui peut être utile pour les deux. » A titre de conclusion, il insinuait que le gouvernement de Paris devait châtier les évêques par un appel comme d'abus, ou bien que lui, Bismarck, au nom de Guillaume, pourrait peut-être les poursuivre devant les tribunaux français pour offense contre un souverain étranger. Gontaut discuta, montra les inconvénients des deux procédés, et surtout du retentissement qu'ils auraient, essaya d'établir que l'action politique des évêques était restreinte. Bismarck le nia ; et la conversation s'égara sur la visite de Ledochowski à Versailles en novembre 1870, sur les manèges qu'avait alors concertés le chancelier pour faire agir en faveur de la paix les prélats français. Bismarck avait échoué, et ne leur avait pas encore pardonné. Gontaut, fort habilement, tira de ce souvenir même un argument : puisque en 1870 les évêques de France, malgré les désirs de Pie IX, n'avaient pas osé parler pour la paix, cela prouvait que l'infaillibilité ne les astreignait pas à cette subordination absolue dont tout à l'heure se plaignait le chancelier. « Vous n'êtes pas aussi bon catholique que je pensais, » répliqua Bismarck en souriant ; et il se piqua d'avoir fait récemment beaucoup de théologie. Il protesta du reste, très longuement, qu'il n'avait pas envie d'une guerre ; mais, revenant à ses conclusions, il redemandait un châtiment, tout au moins contre l'évêque Plantier, de Nîmes. Au début de l'entretien, il avait visé plusieurs évêques ; à la fin, Plantier seul était désigné ; et des esquisses de sommations réclamaient contre lui des gestes de rigueur.

Mais des gestes, c'était trop déjà : le duc Decazes ne pouvait ni ne voulait les faire sur un ordre étranger. La majorité parlementaire représentait, tout à fois, les aspirations de la France au relèvement et les susceptibilités religieuses du pays ; elle n'aurait pas admis que l'évêque Plantier fût déféré au Conseil d'État. Hors de la majorité même, des patriotes passionnés

auraient pu se lever et dire que par ces lèvres véhémentes de quelques évêques, plus soucieux de la liberté divine que de l'humaine prudence, la France, tout à l'heure accablée par l'envahisseur, prenait conscience de respirer à nouveau ; qu'impatient peut-être de crier elle-même à Bismarck certaines vérités, elle écoutait sans déplaisir les audaces impunies du Verbe spirituel ; et que cet amour du risque, cette soif d'aventureuse revanche, dont se laissaient tenter alors les âmes des Français vaincus, pouvait trouver un attrait et un premier soulagement dans ces paroles de prélats, légitimement inquiétantes pour la pondération des diplomates. Aussi le duc Decazes jugeait-il impossible un appel comme d'abus ; si Bismarck voulait poursuivre, on atténuerait l'éclat en faisant condamner Plantier à l'amende, par défaut, et sans aucun apparat d'éloquence ; assurément Plantier s'y prêterait, et l'évêque de Nîmes, en effet, avec une « patriotique modération » dont témoignait plus tard le ministre Larcy, déclarait au maréchal de Mac Mahon qu'en pareille occurrence il renoncerait à se défendre. Mais Decazes espérait gagner du temps, et traverser ainsi le défilé. « Le chancelier, écrivait-il à Gontaut, prétend nous entraîner de force à le suivre dans sa croisade contre l'Église ; nous ne discutons pas, nous restons en place. »

Bismarck était pressé ; le 15 janvier, pour intimider la France, il écrivait aux représentans de l'Allemagne à l'étranger que, tout désireux qu'il fût de la paix, il voulait lui-même, s'il sentait la guerre inévitable, en choisir le moment ; que la France deviendrait l'ennemie jurée de l'Allemagne du jour où elle s'identifierait avec la Rome papale, antagoniste de l'Empire ; qu'une France soumise à la théocratie était inconciliable avec la tranquillité du monde, et qu'en rompant avec l'ultramontanisme, la France fournirait la plus sûre garantie pour la paix de l'Europe. La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, le 16 janvier, développait les mêmes aphorismes ; ils résonnaient comme un ultimatum ; à Paris, la Bourse s'émouvait. Et voici que, le 18, paraissait au journal *l'Univers* un mandement de l'évêque Dabert, de Périgueux, où Bismarck encore pourrait trouver prétexte à chicane ; d'autres articles, dans le même numéro, ne ménageaient pas à l'Allemagne les vivacités. Decazes, immédiatement, suspendit le journal pour deux mois : il espérait que Gontaut pourrait, en annonçant à Bismarck cette décision, déterminer le

chancelier à ne pas poursuivre Plantier. Les propos que Decazes deux jours après tint à la tribune au sujet des relations diplomatiques entre la France et l'Italie, et la fin de non recevoir qu'opposa tout de suite l'Assemblée nationale à toute interpellation sur un tel sujet, paraissaient de nature aussi à rassurer l'Allemagne. C'étaient là des actes publics ; ils engageaient la majorité : ils coupaient court à certains bruits qui avaient pris leur origine en France même, et qui accusaient la France du 24 mai de préparer, sur l'ordre des évêques, une prochaine expédition de Rome et un nouvel incendie de l'Europe.

Mais Bismarck voulait-il être rassuré ? Le 21, Bülow revoyait Gontaut pendant de longs instans, et Bülow répétait : Il nous faut autre chose, une autre preuve que la France ne veut pas la guerre. Gontaut commençait à craindre que Bismarck n'exigeât bientôt, brutalement, une déclaration d'abus contre l'évêque Plantier. Subitement, quatre jours plus tard, l'atmosphère se rassérénait ; le marquis de Sayve, premier secrétaire de notre ambassade à Berlin, recevait de Bülow l'assurance que Bismarck était très satisfait de la suppression de *l'Univers* et du discours prononcé par Decazes ; quant à l'appel comme d'abus et aux autres moyens de poursuite que ménageait la loi française, Bülow lui disait simplement qu'il les faisait étudier et qu'on en parlerait plus tard. « Je suis porté à croire, télégraphiait Gontaut à Paris, que la question est en voie d'apaisement. » En fait, l'incident était clos.

C'est que, de toutes parts en Europe, — le comte de Gontaut-Biron et le duc Decazes en recueillirent bientôt les indices, — la politique bismarckienne commençait d'éveiller un mécontentement et de provoquer des réserves. « Bismarck, disait à Gontaut le prince Gortchakoff, ne peut vous faire la guerre, en ayant contre lui l'opinion morale de toute l'Europe, et il l'aurait. » L'Europe sentait chez Bismarck, comme le notait le duc Decazes après une conversation avec le prince Orloff, « un parti pris passionné de n'envisager les questions qu'au point de vue du cléricalisme, devenu sa préoccupation exclusive et presque malade ; » et l'Europe, attentive naguère à la parole du chancelier lorsqu'il évoquait le spectre du « cléricalisme français, » se dérobaît, finalement, à la tyrannie d'un tel parti pris. Sans demander l'aide d'aucune puissance, l'admirable diplomatie du ministère français avait su, d'une façon prudente et digne, faire

échouer cette audacieuse tentative d'un *Culturkampf* international. L'Europe désormais était en éveil contre le renouvellement de semblables manèges.

Au demeurant, la presse bismarckienne continua de propager les insinuations auxquelles les chancelleries européennes étaient désormais rétives; et l'on tenta même, en Bavière, dans un manuel technique destiné aux militaires, d'enseigner aux réservistes ce qu'on ne pouvait plus faire croire aux hommes d'État. Le colonel Othon de Parseval, rédacteur du manuel, prodiguait les bons conseils aux hommes qui rentraient dans leurs foyers, et les mettait en garde contre deux internationales, la noire et la rouge. « L'internationale noire, » continuait ce curieux catéchiste, veut renverser l'empire germanique et établir à sa place la domination des prêtres romains : c'est à quoi les Français doivent concourir. »

Soucieux avant tout de la lutte contre Pie IX et contre les évêques, Bismarck interprétait, ou peu s'en fallait, comme un acte d'hostilité permanente de la part de la France, l'existence à Paris d'un cabinet et d'une majorité parlementaire dont la politique religieuse était toute différente de la sienne. Bismarck ne voulait, en France, ni le Comte de Chambord, parce que clérical, ni les Bonapartes, parce qu'il accusait l'Impératrice de cléricalisme; les journaux libéraux sur lesquels il avait prise, ceux de la Bavière surtout, mettaient une coquetterie visible à noter avec allégresse tous les faits, petits ou grands, qui laissaient prévoir, en France, l'ascension des partis avancés. « Ce qu'il faut à l'Allemagne, écrivait Lefebvre de Béhaine, qui lisait assidûment cette presse, c'est le triomphe du radicalisme, parce que tout ce qui n'est pas cela paraît entaché d'esprit clérical, et de l'ensemble d'idées à l'écrasement desquelles se sont voués tous les héros du *Culturkampf*. »

Étranges vicissitudes des partis! A la fin de 1870, Gambetta et ses amis avaient représenté la patrie : Bismarck à ce titre les avait haïs; il leur avait reproché de prolonger la guerre; et Bismarck, à cette date, aurait souhaité de s'appuyer, contre eux, sur les évêques de France. Mais il semblait que pour l'instant sa hantise momentanée de la question religieuse eût lentement fait taire tous ses griefs de jadis; il semblait qu'il pardonnât à ces patriotes de gauche d'avoir fait se lever, derrière la France vaincue à Sedan, une autre France inconnue de

lui; qu'il se souciât plutôt de leur *credo* philosophique que de leur passé; et qu'à titre d'ennemis du cléricalisme, il les amnistiat. Ses armées avaient mis un terme à l'occupation matérielle de notre territoire, mais on eût dit qu'il rêvait une sorte d'occupation morale, au cours de laquelle notre attitude à l'endroit de Rome se réglerait sur la sienne. Du moins Challemel-Lacour sembla-t-il le croire lorsqu'en attaquant à la tribune le projet de loi sur la liberté de l'enseignement supérieur il évoqua l'image des périls extérieurs qui succéderaient peut-être à cette nouvelle affirmation catholique de la France. Se recroquevillant dans l'exclusivisme de ses haines, Bismarck, en 1874, voulait semer parmi les nations la haine du Pape, comme les Jacobins en 1792 avaient voulu semer parmi elles la haine des rois; et gare à la France si la moisson n'y levait pas toute seule! C'était là le sens profond des demi-menaces que faisait avorter la belle habileté de Gontaut.

III

Le *Culturkampf* national continuait de marcher fort mal : les violences succédaient aux échecs, les échecs aux violences. La presse catholique faisait de gigantesques progrès. Partout se fondaient de petites feuilles au service du Centre et de l'Église. Bismarck mobilisait les parquets contre les journalistes; les procureurs recevaient des formulaires signés en blanc, par lesquels Bismarck poursuivait à l'avance les outrages dirigés contre sa personne. Ils en usèrent et en abusèrent; il y en eut qui sous ce prétexte incriminèrent et firent condamner des articles où le libéralisme seul était attaqué. D'autres allèrent jusqu'à traquer les conversations. L'on vit une pauvre couturière traînée en justice, parce qu'elle avait médité de Bismarck, et un prêtre condamné à trois mois de prison et finalement expulsé d'Allemagne, parce qu'il avait donné à son chien le nom de Bismarck. « Si je le tenais, je le pendrais, » avait dit à Aix-la-Chapelle une femme de la halle : elle expliqua devant le tribunal qu'effectivement, si elle avait son portrait, elle l'aurait pendu. Les juges acceptèrent son explication; elle fut l'une des rares accusées qui furent absoutes du crime de lèse-majesté bismarckienne. Les associations catholiques étaient espionnées ou prohibées; celle qu'avait fondée le baron de Loe était,

en plein *Landtag*, traitée d'antipatriotique par le ministre Eulenburg; et les fonctionnaires étaient priés d'en sortir. Les membres du Centre et leurs électeurs ne restaient pas dignes d'être Allemands : cela se disait sans relâche et s'écrivait sans cesse, avec une insolence qui risquait de dépeupler l'Allemagne, puisque chaque jour s'élargissait leur conquête.

Un jour de janvier, Mallinckrodt en eut assez, et le défi qu'il jeta fut terrible. On discutait sur la liberté électorale des agens de l'État, à propos de la révocation d'un administrateur de district. Mallinckrodt rappela que dix-huit ans plus tôt les libéraux avaient défendu l'indépendance des fonctionnaires contre un ministère conservateur, et que, dans ce temps-là, il était avec eux pour la liberté, comme aujourd'hui, pour elle encore, il était contre eux; et puis, las d'entendre inculper le patriotisme des catholiques rhénans, il prit une revanche de polémiste qui fit l'effet d'un coup de foudre. Il parla d'un personnage de l'État qui s'était déclaré, en 1866, plus Prussien qu'Allemand, et qui avait dit, en cette même année, qu'il céderait sans difficulté à la France le Palatinat Rhénan, Trèves et Coblenz; les nationaux-libéraux admiraient cet homme, et ils accusaient les catholiques! Mallinckrodt, se retournant vers eux, leur demandait : De cet homme ou des catholiques, qui donc a plus de patriotisme allemand? Cet homme c'était Bismarck; Mallinckrodt abritait son assaut derrière les révélations que venait de publier le général La Marmora. Un fédéraliste, un ultramontain, un ami des Guelfes, prenait licence de parler au nom de l'Allemagne, de cette Allemagne qu'en 1870 Bismarck avait étendue jusqu'aux Vosges, et de l'interpeller sur l'intention qu'un moment il semblait avoir eue de multiplier pour les Français les têtes de pont sur le Rhin. Le chancelier n'était pas là; la Chambre, un peu troublée, s'évada tout de suite vers les discussions pendantes. Mais quelques instans après, Bismarck arriva, réclama la parole pour un fait personnel, repoussa comme une invention mensongère l'allégation de Mallinckrodt, profita de l'occasion pour dire son fait à Schorlemer Alst, bouscula Mallinckrodt qui le rappelait à l'ordre du jour. — Le livre existe, insistait l'orateur du Centre; les documens sont là, pourquoi n'avez-vous pas démenti? — Bismarck alors, au lieu de répéter l'accusation de mensonge, accablait de son mépris l'indiscrète publication qu'avait osée La Marmora : quelques

instans avant, il la flétrissait comme apocryphe, il s'en plaignait à présent comme d'une indécatesse que le code pénal italien ne permettait pas de punir. Des rectifications, des explications, avait-il le loisir d'en faire publier, lui Bismarck, lui l'homme le plus haï du royaume? Fièremment il se faisait un piédestal de toutes ces haines qu'il inspirait, mais Mallinckrodt le ramenait au fait : — Oui ou non, les documens sont-ils vrais? — Ils sont apocryphes, reprenait cette fois Bismarck acculé, et puis tout de suite, comme s'il sentait fléchir sous ses pas ce terrain de défense, il reprochait à Mallinckrodt de les avoir mal cités. D'ailleurs, demandait-il, ai-je cédé un pouce de territoire? On n'a pas le droit d'abuser de la tribune pour forcer ainsi le représentant du gouvernement à se défendre contre des reproches que je ne puis qualifier d'aucun mot parlementaire. Mais la presse saura les qualifier... Et Mallinckrodt, implacable, reprenait : Ils sont signés, ces documens, ils ont des dates; à vous de prouver qu'ils ne concordent pas avec les originaux... Bismarck n'en pouvait plus. L'assemblée docile prit en pitié sa colère. On cria : Clôture! on projeta de sortir en masse lors que le Centre renouvellerait de tels débats; on fit dire par la presse que Mallinckrodt occupait une haute situation dans la Compagnie de Jésus, et l'on étouffa dans un tumulte d'invectives contre le Centre le bruit que méritait de faire une lettre de La Marmora, attestant l'authenticité des documens qu'avait cités Mallinckrodt. Mais les ennemis politiques du chancelier tenaient tête à l'orage, avec intrépidité.

Il se retournait alors, par tactique, vers les auxiliaires religieux dont l'impuissante pétulance bourdonnait sans cesse autour de lui, vers les vieux-catholiques. Il sentait leur propagande échouer; eux-mêmes l'avaient, avec franchise et méchante humeur. C'est la faute à Lutz et à la presse libérale, disait en Bavière le philosophe vieux-catholique Jean Huber : Lutz tempore et les journaux bismarckiens ne font dans le domaine religieux qu'une agitation nihiliste; ils poussent les masses à l'athéisme, au lieu de les familiariser avec l'idéal religieux des vieux-catholiques. Et Jean Huber, voyant les masses rester « ultramontaines, » écrivait tristement, presque désespérément : « Il me semble que j'appartiens aux morts. » Le gouvernement prussien, cependant, s'évertuait à donner à ces morts quelque vie. Ils demeuraient si complaisans pour les pouvoirs civils, et si parfait était leur dévouement!

Une circulaire de Falk, datée du 19 janvier 1874, s'essayait à faciliter l'érection de paroisses vieilles-catholiques; sans croire beaucoup au succès des nouveaux apôtres, il calculait le concours qu'on pouvait attendre d'eux, en profitait et les secondait de son mieux, sans beaucoup d'entrain ni d'espoir, mais avec loyauté. Il ne fallait pas que l'État prussien pût se reprocher d'avoir eu sous la main une Église serviable et de l'avoir, par négligence, laissée végéter; on se mit en frais, même, de complimens royaux, pour tâcher de lui infuser quelque sève. Guillaume, dans une lettre, glorifiait chez l'évêque vieux-catholique Reinkens cette conviction que le « respect de la loi prussienne était compatible avec la pratique religieuse de toutes les confessions, pourvu qu'elles se souciaient de la paix de l'homme avec Dieu; » et l'Empereur souhaitait que cette opinion de Reinkens se propageât « dans des cercles toujours plus vastes. » Puis ce fut le tour de Falk, lourd et maladroit, d'expliquer au *Landtag* que l'hostilité contre Rome formait entre les vieux-catholiques et la Prusse un trait d'union. Vous jetez le masque, lui répondit Mallinckrodt, l'État n'est donc pas neutre? Et le tribun du Centre accusa tout de suite Falk de violer la loi. Le hasard, éloquent sans le savoir, confirma les invectives de Mallinckrodt. Il advint, quelques jours après, que dans la même séance où Falk se justifia pour avoir supprimé la dotation de l'évêque Krementz, 46 000 thalers de traitement furent adjugés à l'évêque Reinkens; et la main gauche de l'État, qui dépouillait l'Église romaine, n'ignorait pas ce que donnait la main droite à l'évêque vieux-catholique.

Mais rien n'entamait la cohésion des catholiques romains. L'État leur montrait la patrie menacée, ils faisaient face avec un sourire. L'État leur indiquait le chemin d'une autre Église qui ne leur demandait aucune souffrance; ils préféraient leurs souffrances et leur Église. « Ils ne voudront pas, s'écriait Mallinckrodt, d'un prélat qui entrera dans la maison par une autre issue que par la porte, qu'un ministre parera d'un manteau d'évêque, et qu'escorteront les baïonnettes. » Alors l'État prussien, saisissant les lois déjà faites, en épia les lacunes, et se préoccupa de les combler.

L'expérience a prouvé, disait Falk, que de simples amendes sont insuffisantes pour maintenir le prestige de la loi et pour briser l'indocilité des évêques; et l'heure lui paraissait proche

où le fonctionnement même des lois de Mai amènerait la Prusse à en déposer quelques-uns. Mais on pouvait prévoir qu'ils continueraient à se considérer comme les pasteurs légitimes et que chacun de leurs prêtres, chacun de leurs fidèles, persistant à les traiter de pasteurs, deviendrait un rebelle. A l'avance Falk voulait sauver l'État contre ces contagieuses désobéissances.

Il y aurait alors à prendre deux séries de mesures. D'une part, il faudrait astreindre ces personnalités épiscopales à un effacement définitif; des mesures d'internement ou d'expulsion du territoire paraîtraient peut-être indispensables; Falk prévoyait qu'un jour ou l'autre on les demanderait au *Reichstag*, seul compétent pour porter atteinte à l'indigénat des citoyens allemands. Mais, d'autre part, le *Landtag* pouvait dès maintenant chercher les moyens nécessaires pour contraindre les bureaux épiscopaux, les curés, les vicaires, de rompre effectivement tous rapports avec les prélats dont l'État ferait ainsi justice. Le projet de loi que présentait Falk stipulait qu'après la déposition d'un évêque, le président de la province inviterait les chanoines à nommer un vicaire capitulaire qui devrait dans la quinzaine prêter serment à l'État. Ainsi l'évêque que l'État ne reconnaissait plus devait, pour les chanoines, être comme mort.

Le projet de loi présentait leur refus; alors le revenu de leur dotation de chanoines leur serait supprimé, et l'État, d'ailleurs, se réservait le droit de payer, comme par le passé, ceux des chanoines dont l'esprit lui plairait et qui ne lui paraîtraient pas complices de la rébellion. Puis un commissaire d'État surviendrait, prendrait sous sa garde tout le temporel de l'évêché, et devrait être considéré par le clergé du diocèse, pour tout ce qui concernerait la haute surveillance du temporel ecclésiastique, comme l'administrateur légal. Dans les paroisses soumises au droit de patronat, les patrons pourraient, durant l'administration du commissaire, pourvoir les cures vacantes en y nommant des prêtres qui répondraient aux conditions fixées par la loi de 1873. Dans toute autre paroisse privée de curé, dix électeurs pourraient provoquer la convocation de tous les paroissiens et faire nommer par eux un curé. Ainsi le projet de loi visait à faire combler soit par les patrons, soit par le peuple lui-même, les vides qui se produiraient dans les diocèses; il prétendait assurer à nouveau, dès le lendemain de la déposition de l'évêque, le fonctionnement normal de la vie ecclésiastique.

Il y avait lieu de craindre, sans doute, que l'évêque déposé, même exilé, ne continuât d'une façon occulte à gérer le diocèse par mandataire; mais Falk intervenait avec des pénalités extrêmement sévères: dix mois à deux ans de prison châtieraient tout individu qui exercerait, sans l'aveu de l'État, des prérogatives ou fonctions épiscopales; et d'autre part, tout prêtre qui ferait un acte quelconque en vertu des instructions d'un tel individu serait passible de 100 thalers d'amende et d'un an de prison. Il faudrait que les murailles des prisons fussent larges et que les cachots en fussent étroits; car en vertu de cet article, les curés ou les vicaires qui seraient convaincus d'obéir encore à l'évêque exilé ou à son représentant légitime, seraient passibles d'une peine pour chaque témoignage patent de leur obéissance.

Ainsi l'État prussien, dépité de ne pouvoir enregistrer une seule soumission, déposait-il à la Chambre, à la date du 20 janvier 1874, des projets nouveaux qui entraîneraient d'autres condamnations. Il voulait qu'on déférât à ses ordres, et créait maladroitement pour les catholiques d'autres occasions de les violer. En fait, on se trouvait dans un guêpier. Bismarck l'avouait en une heure de franchise, dans une lettre qu'il adressait à Roon et qu'une indiscretion révélait au public; il en avait assez de cette « politique du diable, » qui jour et nuit troublait ses digestions. Une fois encore il sentait Guillaume hésitant; le projet sur le mariage civil, que le monarque avait naguère signé à contre-cœur, faisait son chemin dans les commissions et dans les Chambres; bientôt il deviendrait loi: l'Empereur aurait à le sanctionner, et des scrupules le reprenaient, allaient peut-être paralyser sa main souveraine. Bismarck ranimait alors sa propre énergie, afin de retenir en haleine celle de son Empereur. Il lui montrait là-bas, à Londres, le comte Russell convoquant un meeting pour acclamer le *Culturkampf* allemand; les archevêques anglicans, 337 parlementaires, 1 200 pasteurs, 60 villes de la Grande-Bretagne y donnant leur adhésion; un parlementaire, sir Thomas Chambers, et un ancien prêtre romain, Chiniqui, dénonçant les conspirations de l'ultramontanisme contre les droits des rois; le doyen même de Cantorbéry jetant un défi à Rome et un bravo à Berlin; et l'Américain Thompson s'écriant qu'à l'encontre de l'Église, Bismarck avait trois devoirs: « piler, broyer, écraser. » Le 2 février, une réunion des membres du

Reichstag présidée par Gneist, le 7, un grand meeting à l'hôtel de ville de Berlin, expédiaient en Angleterre de chaleureux compliments. La presse exagérait ces manifestations. Elle faisait silence, autant que possible, sur les messages très significatifs qui s'échangeaient entre un meeting de catholiques anglais et un meeting de catholiques berlinois; et dans l'esprit de Guillaume une impression se gravait : c'est que cette Angleterre qui, d'accord avec la Prusse, avait en 1842 installé le protestantisme à Jérusalem, se mettait à côté d'elle aujourd'hui, pour lutter contre Rome. Alors Guillaume, le 18 février, prenait la plume et, dans une lettre à Russell, il remerciait ses alliés d'Angleterre. Il affirmait sa tolérance « évangélique, » son respect pour la foi des autres; mais l'insistance avec laquelle il répétait que les lois récentes ne portaient atteinte ni à l'Église catholique ni à la liberté de ses adeptes, prouvait que le roi de Prusse, en cette heure de crise, connaissait assez mal la foi des autres et les susceptibilités que ces « autres » éprouvaient. D'ailleurs, cette épithète d'« évangélique, » dont il qualifiait sa tolérance, n'était qu'un des nombreux symptômes de l'esprit formellement et systématiquement protestant qui circulait à travers tout son message; il rappelait les liens qui avaient uni sa maison à celle d'Angleterre, depuis le temps de Guillaume d'Orange; il déclarait que si le combat qu'il livrait, combat déjà soutenu par les empereurs de jadis, aboutissait à la victoire d'une puissance dont en aucun pays de la terre l'hégémonie ne s'était montrée compatible avec le bien-être des peuples, on verrait périlcliter, ailleurs ainsi qu'en Allemagne, les bienfaits de la Réforme, la liberté de conscience, l'autorité des lois.

La lettre à Russell était un succès pour Bismarck. Chaque fois que s'affaissait le zèle de l'Empereur, il l'amenait ainsi à reprendre élan et à frapper lui-même un coup. La Chambre des pairs, ce jour-là même, votait la loi sur le mariage civil, et riait de Gerlach qui redemandait le retrait des lois de Mai; le paraphe de Guillaume s'alignerait sous cette loi comme sous la lettre à lord Russell. Bismarck avait tendu la plume, l'Empereur s'était fait la main. Et si Rome apercevait, à l'arrière-plan de ces manifestations, un projet de mobilisation du protestantisme universel, Rome peut-être songerait à traiter. Bismarck ainsi, tout en même temps, aurait achevé de raffermir l'Empereur et commencé d'intimider le Pape. Il gardait toujours son rêve de voir

un souffle de *Culturkampf* se déchaînant comme une rafale, de tous côtés en Europe, et faisant branler la tiare sur la tête papale, qui enfin se courberait.

Deux jours plus tard, le 20 février, il saisit le conseil fédéral d'un projet. Il demanda qu'à l'avenir l'État pût condamner à l'internement, ou à l'interdiction de séjour, ou à la déchéance de la nationalité allemande et à l'exil, les prêtres catholiques qui, après avoir été frappés pour exercice illégal de leurs fonctions ou après en avoir été révoqués, bravaient la police et continuaient à faire acte de prêtres. Jamais crime n'avait fait plus de récidivistes que le crime de sacerdoce, dans la Prusse bismarckienne. Prêtres pour l'éternité, il semblait que, par la multiplicité des peines qui s'amassaient sur eux, ils devinssent criminels pour l'éternité. Bismarck voulait en finir, il les supprimerait pour supprimer le crime. C'est ainsi qu'à l'heure où l'Empire allemand voulait s'apparenter à tous les peuples et à tous les partis qui travaillaient contre Rome, il se préparait à intenter à un certain nombre d'enfans du sol allemand une sorte de désaveu de paternité, pour qu'ils s'en allassent à jamais, déracinés.

IV

Dans les provinces, la police, docile et disciplinée, continuait son œuvre : prêtres, évêques, prenaient la route des cachots. Ledochowski, dont la cour royale pour les affaires ecclésiastiques préparait la déposition, avait refusé, le 4 janvier, d'aller subir un interrogatoire ; le 3 février, entre trois et quatre heures du matin, trois policiers vinrent le chercher ; un fiacre, un train, une voiture de poste, l'emmenèrent jusqu'à la cellule qui l'attendait dans la lointaine prison d'Ostrowo. Privé de tout domestique, on lui permettait de se faire apporter ses repas du presbytère ; il balayait lui-même sa cellule, faisait lui-même son lit. On marchandait à son chapelain la permission de le voir. Plusieurs semaines se passèrent, durant lesquelles il ne put recevoir de visites que dans la loge du concierge ; il put plus tard ouvrir aux visiteurs son cachot. Écrire des lettres, en recevoir, lui était interdit ; deux mois durant, il fut privé de dire la messe. Il apprit, en avril, que la cour royale le déclarait déchu de son titre d'évêque ; l'État prussien, qui suspectait

l'existence de la primatie de Pologne, détrônait le primat. La rude consigne des géôles prussiennes essayait d'humilier à plaisir l'imposant et noble prélat qui naguère était le commensal de la cour berlinoise, l'altier diplomate d'Église qu'au milieu des camps Bismarck accueillait, et dont il écoutait les pensées avec un assentiment déférent et souriant, avec quelque chose d'énigmatique aussi, dans le sourire.

Le primat de Pologne apparaissait aux autres évêques comme l'image de ce qu'à leur tour ils seraient peut-être demain, et pendant qu'ils avaient encore à leur disposition, comme ils le disaient avec une belle simplicité, un dernier moment de liberté, ils profitaient de ce moment, si douloureux et si solennel, pour adresser à leurs prêtres et à leurs fidèles quelques paroles d'enseignement et d'exhortation. Leur lettre pastorale succéda de trois jours à l'inquiétant message par lequel Guillaume avait remercié le comte Russell. Ils ne s'érigeaient pas en protestataires inutiles et bruyans; ils parlaient en docteurs, très calmes, très dignes. On nous traite de rebelles, disaient-ils; mais voici des lois pour lesquelles on n'a consulté aucun représentant de la hiérarchie, aucun évêque, ni même aucun bon catholique laïque; est-ce notre faute à nous, si nous devons les répudier? On nous montre les conséquences de notre intransigeance, les souffrances d'un grand nombre de prêtres, l'affaiblissement de notre Église, la ruine même, peut-être, de beaucoup d'âmes; mais veut-on que nous aidions à asservir l'Église, à fausser sa constitution, à faire s'insinuer en elle, lentement, mais sûrement, derrière une façade extérieure qui resterait la même, certains principes non catholiques et un esprit non catholique?

Des temps peuvent venir, continuaient-ils, où les évêques légitimes, institués par l'Esprit saint, ou leurs représentans par eux installés, seront empêchés de gouverner l'Église de Dieu. Même des temps peuvent venir, où des communautés catholiques seront sans pasteur, sans service divin. Tant que vous aurez occasion d'entendre la messe et de recevoir les sacremens d'un prêtre légitime, faites-le avec d'autant plus de zèle, et ne craignez aucune vexation, aucune hostilité. Mais quant au prêtre qui n'est pas en communion avec votre évêque et avec le chef suprême de l'Église, tenez-vous loin de lui. Si vous êtes, sans votre faute, privés du saint sacrifice et des saints sacremens, mais si vous demeurez fermes dans la foi, ensuite la grâce de Dieu remplacera tout.

Ainsi parlaient ces évêques, ils ne visaient pas à être des tribuns, mais poursuivaient, bien simplement, leur tâche de caté-

chistes, qui, dans leurs diocèses, s'attachant à chaque chrétien, avait fait de ce chrétien une force. Et puis, après cette dernière leçon de religion, ils se recueillirent et attendirent.

Sans retard, à l'évêché de Munster, l'État vint prendre les meubles, et, à l'évêché de Trèves, l'évêque lui-même.

Les vieilles gens à Munster se rappellent encore, avec une gaieté fière et frondeuse, l'étrange journée du 23 février 1874. L'évêque Brinkmann, à ce moment-là, devait au fisc 7200 marks d'amendes ; et l'huissier se présenta. Quelques commissionnaires l'accompagnaient. On commença à déménager chaises, tables, poêles et couvertures. Mais des femmes survinrent, menaçant leurs maris de ne plus les recevoir s'ils continuaient cette besogne. « Du calme, Lisette, disait l'un des portefaix ; j'en ai assez, je viens. » Il s'en allait, et les autres suivaient, au risque d'encourir 10 marks d'amende. Il restait à l'huissier la force de la loi, mais pour enlever un mobilier, celle des poignets était nécessaire, et celle-ci désertait. Mais d'autres poignets apparurent, ceux des étudiants, qui, reprenant les meubles, les réintégrèrent chez l'évêque. L'impuissant huissier voyait rentrer les meubles. Il tenta de lutter, offrit six marks à un juif pour l'engager à se faire déménageur, mais le juif refusa, tandis que gratuitement, pour l'honneur de venger l'évêque, hommes et femmes de la ville, s'emparant de tout ce qui traînait encore sur la place, envahissaient l'évêché et réinstallaient tout. L'huissier finit par déclarer, et pour cause, que la vente n'était pas possible ce jour-là ; et des rires vainqueurs accueillirent cette retraite de la loi. En longs cortèges, le soir même, le clergé de Munster vint féliciter l'évêque ; sous les fenêtres, la foule cria bravo ; et ce jour-là, tout Munster chôma, y compris l'huissier, chômeur malgré lui. Quatre jours après, à quatre heures du matin, une saisie enfin put avoir lieu ; un menuisier et son fils avaient prêté main-forte à l'huissier. Mais lorsque Munster connut l'événement, tous firent tumulte contre ce menuisier trop complaisant, sa maison fut lapidée, aux cris de : A bas le Judas ! Et c'en fut fait à jamais de sa clientèle d'artisan.

Aussi lorsque, au début de mars, on voulut compléter la saisie, on fit venir cette fois, pour envahir le palais épiscopal, quelques prisonniers et huit ouvriers de la ville protestante la plus voisine, dont le travail fut payé 18 marks et qu'on reconduisit à la gare sous une escorte protectrice.

Ce n'était pas tout de saisir; il fallait vendre. En vain le commissaire-priseur essaya-t-il d'exciter les enchères : un bourgeois de Munster, du nom de Hoette, fut seul acquéreur de tous les objets proposés; il les achetait pour les rendre à l'évêque, et pour les lui rendre à titre de prêt, de façon qu'ils échappassent à toute autre confiscation. Une fois seulement, une voix s'éleva, timide, pour disputer un objet à Hoette; elle fut couverte par les huées de la foule. Une heure après la vente, la foule de Munster ramena triomphalement à l'évêché, non seulement le mobilier, mais la voiture épiscopale elle-même, et des milliers de vivats acclamaient l'évêque. L'évêque Brinkmann était désormais insaisissable, puisque Hoette était propriétaire de ses meubles; et sur cet insolvable, les amendes continuaient de pleuvoir, garantes de la future prison.

Eberhard, de Trèves, n'attendit pas longtemps; le 3 mars, son heure sonna : un fonctionnaire arrivait avec mandat d'arrêt. « Usez de la force, dit Eberhard. — « La force, elle est dans ce mandat, » reprit le visiteur officiel, à qui cette force même pesait. « Mettez la main sur moi, » insista l'évêque. L'autre alors, nuançant de respect la dure contrainte : « Monseigneur, donnez-moi votre main. » Et la main du fonctionnaire, qui peut-être tremblait, garda captive celle de l'évêque, jusqu'à ce que celui-ci fût debout. On partit : le policier voulait passer par le jardin. « Je n'ai pas à craindre la rue, dit Eberhard, et je n'ai pas honte de cette promenade. » L'Église d'Allemagne, prisonnière en sa personne, voulait le contact du peuple, une fois encore, avant la solitude de la geôle. Car le peuple était là, ce peuple à qui l'État voulait se cacher et l'Église se montrer; il s'agenouillait, criait, pleurait. « Calmez-vous, disait Eberhard tout le long du chemin; les choses iront mieux. »

Sur le seuil de la prison, il se retourna pour bénir, et pendant près de dix mois, Matthias Eberhard, évêque de Trèves, ne put écrire, manger ni parler, sans qu'un policier lût ses lettres, vérifiât les plats qu'il se faisait apporter, assistât en tiers aux courtes visites qu'on lui permettait d'accueillir.

Un jour, ce policier vit entrer et tomber à genoux un ancien magistrat de Trèves; c'était le député Auguste Reichensperger : « J'ai fait visite à bien des évêques dans ma vie, racontait plus tard Reichensperger, et je ne me prosternais pas, mais quand

j'entrai près d'Eberhard prisonnier, instinctivement mes genoux plièrent, je ne pouvais faire autrement. »

Chaque jour à Cologne, sur cette place discrète, ombragée, qui fait avenue vers l'antique abside de l'église Saint-Géréon, l'archevêque Melchers, à son tour, écoutait et regardait, à l'affût de sa destinée. D'avance ses chanoines et de nombreuses députations de fidèles le fêtaient pour ses imminentes souffrances. On apprenait à la fin de mars que, dans la maison d'arrêt de Cologne, deux chambres se préparaient pour le prélat : lui-même officiellement n'était prévenu de rien. Le 30 mars, Auguste Reichensperger vint le voir, leur causerie fut un adieu. A sept heures du matin, le 31, la police venait chercher Melchers, lui refusait un délai de vingt-quatre heures, le forçait de monter en voiture. La foule, sentant qu'on le dérobaît à ses acclamations, s'en fut devant la prison, et pendant que se fermaient sur l'archevêque les portes de sa nouvelle demeure, ces masses de fidèles, groupées en bas dans la rue, entonnaient avec calme un chant d'hommage à leur *Credo* : « Nous vivons dans le vrai christianisme. » Trente-sept ans plus tôt, un autre archevêque de Cologne, Droste-Vischering, avait été arraché de son palais par la police de Frédéric-Guillaume IV. Le douloureux Melchers, âme ascétique et naturellement mortifiée, pouvait s'aider de ce souvenir même pour comprendre ses propres souffrances : et les vers d'Alfred de Reumont, l'historien diplomate, signifiaient à la Prusse que « les menaces et la haine manquent leur but, et qu'à la semaine de la Passion, la fête de Pâques succède. » Melchers fut inscrit comme tresseur de paille, comme couseur de sacs, sur le catalogue d'infamie où s'alignaient désormais indistinctement les noms des criminels de droit commun et les noms des ministres de l'Église. On trouvait naturelle cette promiscuité ; mais lorsqu'en avril son collègue Ketteler se présenta pour lui faire visite, il fut éconduit. Au fond de leurs cellules, Eberhard et Melchers recevaient des lettres de Pie IX, qui les remerciaient, et une adresse collective de l'épiscopat anglais, qui les admirait.

L'Église de Paderborn, elle aussi, redoutait d'être bientôt veuve, et dans cette petite ville affluaient d'immenses cortèges, — l'un compta jusqu'à 16 000 fidèles, — apportant chaque jour à l'évêque un hommage qui expirait en adieu. La presse bismarckienne s'inquiétait de ces « députations monstres, »

comme on les nommait, et songeait à les châtier ou à les prohiber. Cet évêque tant aimé s'appelait Conrad Martin. Sous son front crevassé de rides, étincelaient des yeux de feu, qui tout de suite devenaient belliqueux lorsque étaient en péril les droits de l'Église ou l'exactitude de la foi. La majorité conciliaire, dont il était un des tribuns, avait, en 1870, chargé Martin d'une grande œuvre. Il avait eu mission de trouver les formules, précises et subtiles, par lesquelles le Concile définirait au monde comment l'homme connaît Dieu. On lui avait confié les droits de deux grandes clientes, la raison et la foi, dont l'une devait être défendue contre le fidéisme, et l'autre contre le rationalisme; et plaidant pour l'une et l'autre, il avait eu la gloire d'arbitrer leurs longs débats. Il y avait loin de ces hauteurs aux bagarres du *Culturkampf*; mais rapidement, dès qu'il l'avait fallu, Martin y était descendu; et l'ardeur de sa foi, l'ardeur de son tempérament, passionnaient sa plume et sa parole. Il fut bien vite obéré d'amendes. Si quelqu'un de ses fidèles payait pour lui, Martin, tout le premier, criait au juge que ce paiement était sans valeur; il tenait à honneur de ne pas acquitter envers l'État les dettes que l'Église ne reconnaissait point, et se faisait une gloire de sa rétive insolvabilité. Solidement enraciné dans la rude et pieuse terre de Westphalie, il lui plaisait d'attendre, pour le jour marqué par Dieu, les sévices de César.

V

Les sévices de César s'exerçaient, en toute souveraineté; mais, de temps à autre, réapparaissaient, dans les cercles d'État, d'étranges et cruelles impressions de malaise. L'allégresse dont avait témoigné la lettre de Guillaume au comte Russell s'était promptement troublée. On n'était décidément ni satisfait ni confiant; on sentait qu'on aurait dû s'y prendre autrement; qu'on se fourvoyait dans une impasse: c'était l'avis du prince impérial, du grand-duc de Bade, du théologien Gelzer, que Guillaume écoutait, du savant Keyserling, que Bismarck appréciait. Mais qu'il fût possible de reculer, aucun ne l'admettait: la Prusse de 1850 s'était, à Olmutz, humiliée devant l'Autriche; se courber devant le Vatican serait courir à un second Olmutz. A vrai dire, les projets sur l'effectif de l'armée, dont Guillaume et Bismarck désiraient passionnément le vote, pourraient rallier une majo-

rité, si seulement une douzaine de membres du Centre consentaient à ne pas émettre un vote hostile, et à s'abstenir ; et l'on parlait de négociations possibles entre le gouvernement et les ultramontains. Le vieux Manteuffel excitait Guillaume contre les nationaux-libéraux, trop tièdes pour l'armée ; il l'excitait même contre Bismarck, qui avait ruiné le parti conservateur ; le grand-duc de Bade agitait l'idée de nommer un vice-chancelier, qui serait peut-être Hohenlohe. Vers le milieu de mars, Bismarck était tombé malade, et sans doute en remerciait Dieu : cela gagnait du temps, cela l'isolait. Dans son isolement, il concerta d'adroites manœuvres. Il tenait absolument à faire voter deux lois : celle qui devait peupler de soldats les casernes ; celle qui devait dépeupler l'Allemagne de ses prêtres. Le Centre était hostile à l'une et à l'autre ; les nationaux-libéraux détestaient la première, et plusieurs d'entre eux trouvaient la seconde un peu cruelle. De sa chaise longue, Bismarck fit un coup de maître. Il les conduisit à accepter que l'effectif militaire qu'il réclamait fût voté tout au moins pour une période de sept années ; il admit qu'au bout de ce temps, le *Reichstag* reprendrait le droit de discuter le budget militaire ; et puis, en échange de la concession qu'il affectait ainsi de leur faire, il leur demanda de voter contre les prêtres tout ce qu'il voulait. Ce qui restait encore à certains d'entre eux du libéralisme d'autrefois, c'était la défiance contre le militarisme et un certain souci de la liberté individuelle. Entre deux accès de neurasthénie, l'adroit chancelier avait fait avec eux un marché ; pour un léger sacrifice qu'il avait consenti à leur antimilitarisme, ils lui sacrifiaient à leur tour, et d'ailleurs sans beaucoup de tiraillement, la liberté individuelle et les droits civiques d'une certaine catégorie de citoyens, les gens d'Église. « Nous allons à l'impérialisme tel qu'il fonctionne en Russie, » constatait Mallinckrodt ; et il montrait du doigt l'*imperator* véritable, assis au banc des ministres, l'*imperator* devant qui tout se courbait. Ainsi, dans la première quinzaine d'avril, les bruits qui avaient couru d'une possibilité de pourparlers entre Bismarck et le Centre étaient démentis par la notoriété d'une combinaison toute différente, dont les nationaux-libéraux restaient le pivot et dont, une fois de plus, les prêtres seraient les victimes.

Mais au même moment où Bismarck avait décliné une occasion de causer avec le Centre, une curiosité le poussait à causer

avec le Vatican. Il chargeait Keudell, en avril, de répandre dans Rome cette idée que le Vatican aurait avantage à traiter, et à traiter seul, et à traiter avec Bismarck seul. Keudell demandait l'aide de Gelzer ; celui-ci partait pour Rome, voyait Antonelli, montrait au cardinal les inconvéniens du conflit pour l'Église, et le cardinal répondait en lui montrant les inconvéniens du conflit pour l'État. On n'allait pas plus loin ; décidément, il était trop tôt pour s'accorder. Bismarck qui verrouillait les évêques et qui demain les exilerait, Bismarck qui n'exposait à tant de ravages l'État et l'Église que parce qu'il s'entêtait à légiférer sans Rome sur des intérêts qui relevaient de Rome, était ainsi poussé de temps à autre, par une attraction que l'avenir devait justifier, à nouer avec l'ennemi, non des négociations, sans doute, mais du moins des entretiens. Il y avait là comme un lointain prélude du temps où Bismarck tout seul voudrait s'arranger avec le Pape tout seul, et y réussirait.

En ce printemps de 1874, ces velléités mêmes, survenant inopinément au plus fort de la guerre, avaient l'insolence d'un paradoxe. A quelques semaines de distance, Bismarck soufflait dans le monde la haine contre la papauté, et puis, clandestinement, par un intermédiaire effacé, faisait mine de converser avec elle. « On ne repousserait pas la main qui serait tendue, » notait le prince de Hohenlohe. Bismarck sondait les neutres avec brutalité, pour savoir s'il pouvait leur imposer la guerre, et puis le Saint-Siège avec courtoisie, pour tâter si là-bas quelque main tendue ébaucherait un geste de paix. Que voulait-il réellement, ou, pour mieux dire, que désirait-il ? Voulant que l'État fût obéi, désirait-il, tout de suite, faire un marché qui ménagerait la dignité de l'État ? et les projets nouveaux suspendus sur l'Église, et dont la discussion était commencée, seraient-ils alors retirés ? Ces insinuans chuchotemens, qui succédaient aux éclats de voix provocateurs, indiquaient-ils la conscience qu'il avait d'une certaine faiblesse et je ne sais quelle crainte d'un insuccès toujours plus décisif ? Ou bien ne fut-il peut-être, durant quelques semaines, qu'un malade oscillant entre des caprices ; qu'un orgueilleux fantasque et débilité, goûtant tour à tour des charmes égaux à humilier le Pape et puis à le circonvenir, à se hisser au-dessus de lui, et puis à traiter en égal avec lui ? Dans ce *Culturkampf* où toujours il apporta plus de passion qu'il n'y trouvait de réel

attirait, les volontés ultimes de Bismarck furent souvent voilées de mystère ; il y avait en elles beaucoup d'incompréhensible, et même, peut-être, un peu d'inconscient ; et l'histoire ne doit pas chercher à le connaître mieux que sans doute il ne se connaissait lui-même.

VI

Les arsenaux faisaient diligence pour compléter encore le matériel de guerre et pour le perfectionner. Ces arsenaux s'appelaient le *Landtag* et le *Reichstag* : d'après les projets déposés par Falk en janvier, par Bismarck en février, ils affinaient les armes anciennes et en forgeaient de nouvelles.

Le projet de loi d'Empire qui autorisait le bannissement des prêtres avait été accepté par le Conseil fédéral avec une docilité de mauvaise humeur. Bade un instant avait fait des contre-propositions, mais la Prusse avait dit : Je veux. Les plénipotentiaires de la Bavière avaient, une fois de plus, pour des motifs d'offensive religieuse, sacrifié les droits de leur royaume ; on leur avait seulement accordé que le bannissement du prêtre coupable, au lieu d'être décrété par mesure administrative, devrait être prononcé par les tribunaux. Louis II, malgré les instances des députés catholiques de la Bavière, avait refusé d'intervenir. Devant le Reichstag, la discussion fut passionnée. Pour un tel combat, criait un commissaire du gouvernement, il faut des armes tranchantes, et non des armes émoussées. — C'est une loi de proscription du genre le plus odieux, ripostait Pierre Reichensperger ; les décisions de Carlsbad, à côté de ces mesures-là, ne sont que de la besogne de nain ; et l'orateur du Centre se lançait dans un développement juridique sur la légalité de la résistance passive.

Tout ce que vous voulez entreprendre, reprenait Windthorst, c'est la violence toute pure, toute simple, toute nue. Mallinkrodt, dans un beau raccourci d'histoire, montrait le *Culturkampf* comme le résultat d'un compromis entre le « libéralisme » et le prince de Bismarck ; il expliquait comment ces deux alliés étaient guidés par des motifs différens, et comment le prince, en son for intime, attachait plus de prix aux considérations politiques qu'aux questions religieuses et spirituelles. Mais entre les deux alliés, comment se régleraient les comptes, puisque les

motifs politiques étaient « d'ordre plus passager que les motifs spirituels? » Il annonçait une coalition de plus en plus étroite, de plus en plus solide, entre tous les élémens positifs attachés au christianisme; en face, se dresserait le libéralisme : et ce serait le combat de deux principes spirituels. « Toute apparition qui surgit entre ces deux principes, poursuit l'admirable orateur, est une apparition passagère, provisoire, fût-elle aussi puissante que celle d'un Bismarck. M. de Bismarck est à coup sûr un puissant personnage, mais faible comme un roseau devant ces antagonismes qui remuent le monde. » Mallinckrodt, très écouté, mettait ainsi le doigt sur le point faible du grand homme, qui, dans un siècle où le monde est disputé entre deux philosophies de la vie, s'occupait uniquement de jouer une partie politique et finissait par servir, comme ministre, une philosophie inverse de celle à laquelle il adhérait comme chrétien. Ils pensaient de même au sujet de Bismarck, ces protestans qui gémissaient qu'il laissât périliter le prestige du christianisme, et ces utopistes du vieux-catholicisme, qui, toujours mécontents et toujours rêveurs, auraient voulu qu'il opposât leur petite Église à la grande Église romaine, non point comme un spectre taquin, mais comme une puissance spirituelle digne de régner sur les consciences. Mallinckrodt donnait une expression à des regrets que beaucoup de ses collègues, dans les partis les plus divers, essayaient en vain d'étouffer. Quant au projet de loi, il en prenait son parti : « Souffrir, disait-il, prédispose à souffrir, réfléchissez quelles autres armes vous forgerez. Notre devise à nous c'est : *Per crucem ad lucem.* » Le *Reichstag* vota comme le réclamait Bismarck; au soir du 4 mai 1874, fut suspendue, sur tout prêtre de l'Empire, l'alternative d'obéir aux lois ou de perdre, peut-être, la qualité d'Allemand.

On discutait parallèlement, dans les Chambres prussiennes, le projet sur l'administration des évêchés catholiques vacans. Suivre les étapes de ces débats serait fastidieux : entre nationaux-libéraux et membres du Centre, les mêmes discours s'échangeaient, les mêmes affirmations se croisaient, vingt et trente fois de suite. Le protestant Gerlach, lui faisant écho, accusait la Prusse de vouloir réformer l'Église par en bas, et détruire l'essence intime du catholicisme en y introduisant le principe démocratique de l'extrême gauche protestante. Où donc est,

s'écriait un autre protestant, Senfft Pilach, cette liberté spirituelle, cette liberté chrétienne, à laquelle la Prusse devait sa grandeur ?

Le national-libéral Wehrenpfennig fit accepter un amendement qui multipliait encore, pour les patrons des églises ou pour les communes, les occasions d'intervenir, à l'écart de l'évêque, dans le fonctionnement de la vie ecclésiastique. Mais une revanche imprévue survint aux catholiques : l'État par un article se réservait le droit d'affamer les chanoines, qui, fidèles aux évêques déposés, se refuseraient à établir une nouvelle administration diocésaine ; ce qu'il y avait de gênant et d'odieux dans un tel moyen de pression, fit repousser l'article. C'était un succès tout épisodique, le premier que depuis quatre ans les catholiques eussent remporté ; c'est à l'éloquence de Mallinckrodt qu'ils le devaient. Quelques semaines après, un mal rapide éteignait cette grande voix ; ils avaient ouvert le mois de mai en souriant à un vainqueur, ils le terminaient en pleurant sur un mort.

VII

Il n'était pas dans l'esprit d'un Mallinckrodt que l'on s'attardât à pleurer lorsque des lois venaient d'être votées qui permettaient à l'État d'annuler l'autorité des évêques en y substituant d'autres autorités et de fouler aux pieds le droit civique des gens d'Église en les jetant hors d'Allemagne. A vrai dire, il se trouvait des observateurs dans les cercles de la Cour, pour augurer encore, au lendemain même de ces terribles menaces, que la paix était proche, soit qu'ils crussent à l'immédiate efficacité de ces armes suprêmes, soit qu'ils eussent entendu parler des discrets coups de sonde jetés à Rome par Bismarck. « Tout va mieux que cela n'en a l'air, écrivait avec un curieux optimisme Charles-Antoine de Hohenzollern. La querelle ecclésiastique est près d'être paralysée. Il n'y aura pas, sans doute, la paix entre Rome et Berlin, mais on saura bien trouver un *modus vivendi*. » Mais les évêques au contraire, sans se laisser assoupir par de tels pronostics, se disposaient à des luttes plus acharnées. Le peuple les regardait ; il se préparait à écouter les décisions qui régleraient, en face des lois nouvelles, l'attitude de l'Église. Les deux archevêques prussiens étaient en prison ; et Guillaume, à qui l'administrateur épiscopal de Fulda demandait pour eux

une mesure de grâce, la refusait; les responsabilités appartenaient désormais à Foerster, prince-évêque de Breslau.

Il tenta de s'en décharger sur Blum, de Limbourg, sur Keteler, de Mayence, et finalement il les garda. C'est à lui qu'une lettre d'Arnim, en juillet 1870, avait prédit la persécution future. Foerster était un bon prêtre; les débats théologiques lui déplaisaient, et jadis il eût volontiers acquitté pour leur pureté d'intention certaines doctrines philosophiques suspectes; sa main prompte à bénir était lente à frapper. Il goûtait l'esprit de paix, on pourrait dire: le pacifisme, de son illustre prédécesseur Diepenbrock, dont il avait lui-même écrit la vie. Mais à l'heure où les détresses de l'Église lui imposaient un ministère de lutte, il sut en être digne. Il écrivit à Guillaume, vainement d'ailleurs, pour que la sanction des lois fût retardée. Et puis il étudia la situation, consulta les évêques, consulta Rome.

Les paroisses vacantes en fait, ou considérées par l'État comme vacantes, allaient se multiplier: comme aucun prêtre du dehors ne pouvait plus y faire acte de culte, les fidèles ne sauraient plus où se marier; s'ils faisaient bénir leur union, dans quelque paroisse fonctionnant encore, par un prêtre qui n'était pas le leur, elle risquait, de par le décret de Trente, d'être clandestine et dès lors invalide. Foerster réclamait du Pape, pour tous les prêtres de Prusse, de très larges dispenses, leur permettant de bénir en tous lieux des mariages. Les évêchés dits vacans, aussi, allaient se multiplier: la force éloignait les évêques de leurs diocèses; comment s'organiseraient, en l'absence du pasteur, ces bercails ainsi ravagés? Antonelli, le 30 mai, répondit à Foerster: il lui adressait copie des permissions que cinq jours plus tôt l'on avait envoyées de Rome au vicaire général de Posen pour faire face à toutes les éventualités; chaque évêque devait transmettre au Saint-Siège une liste de prêtres, qui, successivement, prendraient dans le diocèse orphelin les pouvoirs épiscopaux, et représenteraient en secret l'évêque absent; lorsque le premier désigné, tombant sous la main de la police, s'en irait en prison, ce serait le tour du second, et ainsi de suite; et chacun, d'avance, posséderait la « délégation apostolique, » symbole de son attache avec Rome, en vue du jour glorieux et périlleux où tous les confrères qui le précédaient sur la liste l'auraient précédé en prison, et où l'heure sonnerait pour lui, de prendre d'abord, en secret, le gouvernement du diocèse et de

prendre bientôt, en public, la route des cachots. Ainsi, dans chaque chancellerie épiscopale du royaume, les scribes devaient aligner, sur des feuilles de papier qu'on expédierait à Rome, la série de ces confesseurs prédestinés à l'honneur d'administrer et de souffrir. Du 24 au 26 juin, les évêques se réunirent à Fulda : ils discutèrent quelle devait être l'attitude de l'autorité diocésaine et des fabriciens en face des commissaires séquestres, lorsqu'ils viendraient abaisser la main de l'État sur les biens d'une cure dite vacante, et décidèrent qu'on devait ignorer ces intrus ; ils s'occupèrent du désir qu'avait la Prusse de mêler à l'administration de l'Église les fidèles laïques ; ils concertèrent des instructions à leurs prêtres, sur les diverses difficultés auxquelles pourrait donner lieu la loi prussienne sur le mariage civil : ils stipulèrent que si dans une école un inspecteur scolaire laïque voulait, en présence du prêtre et sans son assentiment, faire subir aux enfans un examen de religion, le prêtre devait se retirer ; ils défendirent aux prêtres que frapperait une mesure d'expulsion ou d'internement, d'en appeler devant la cour royale pour affaires ecclésiastiques, à qui l'Église refusait toute compétence.

Les évêques n'étaient qu'un cœur et qu'une âme ; il n'en était plus aucun dont le casier judiciaire eût pu demeurer vierge... La foi de Ketteler sentait planer sur leur émouvant cénacle une aide visible de Dieu.

Leurs délibérations demeuraient secrètes, mais déjà l'État prussien savait quel accueil réservaient les chanoines et quel accueil réservait le peuple aux sommations et aux invites contenues dans les nouvelles lois de Mai. Le détenu Ledochovski avait, depuis le 15 avril, cessé d'être archevêque aux yeux de l'État ; le 9 juin, les chanoines de Posen furent invités à nommer un administrateur épiscopal, et les bureaucrates, qui prévoyaient leur réponse, survinrent le même jour pour séquestrer les diverses caisses diocésaines et installer un commissaire dans le palais même du primat de Pologne. Le doyen les reçut ; il subit sommations sur sommations, ne céda qu'à des menaces d'effraction, montra l'une des clefs de la caisse, laissa aux policiers la peine de la prendre, refusa d'envoyer quérir l'autre chez l'agent archiépiscopal qui la détenait, laissa les policiers aller la chercher, scanda d'une protestation formelle tous les actes d'exécution ; et quatre jours après, les chanoines décla-

raient qu'ils ne nommeraient pas d'administrateur épiscopal. Ils avaient un archevêque, Ledochowski, que ni Dieu ni l'État n'avaient encore fait mourir. Les chanoines n'obéissaient pas; le peuple, aussi, restait froidement rétif: dès le 3 juillet, les paroisiens de Grasdorf, dans le diocèse d'Hildesheim, étaient convoqués pour élire un curé, ils s'y refusaient. Les nouvelles lois de Mai, comme les anciennes, se heurtaient à une inertie passive.

L'Église, prisonnière et souffrante, regardait avec sérénité s'épanouir et déborder, sous la pression même de ces entraves et comme pour protester contre elles, la vie religieuse du peuple: dans la première quinzaine de juillet, les foules catholiques se mettaient en branle, dans toute la Prusse occidentale, pour vénérer à Aix-la-Chapelle les fameuses reliques. Le chiffre des visiteurs atteignit un million; l'une des trois lignes de chemin de fer qui desservaient la ville distribuait 9 000 billets de plus qu'elle ne l'avait fait sept ans plus tôt, pour le précédent pèlerinage. Ils étaient assaillis, sous la coupole du vieux *Munster*, par les souvenirs grandioses d'un autre Empire, d'un Charlemagne, d'un Otton II, qui avaient aimé l'éclat de la tiare. De leurs âmes que l'Empire nouveau mettait en deuil, de leurs âmes pour qui la jouissance des sacremens devenait désormais incertaine, s'échappaient, comme en nuage, des bouffées de prières, qui ne formulaient rien et exigeaient beaucoup.

Ils ne prévoyaient pas, assurément, quels autres échos, trente ans plus tard, rempliraient ce même *Munster*, et comment le second successeur de Guillaume I^{er} serait un jour célébré et remercié, au nom de l'Église d'Allemagne, par le troisième successeur de Melchers, du haut de la merveilleuse chaire que fit incruster un Otton.

Les prières rêveuses et contemplatives qu'égrenaient quinze jours durant les pèlerins de 1874 n'aspiraient pas à de tels miracles. Elles ne demandaient pas à Dieu que Guillaume I^{er} continuât Charlemagne, mais tout simplement qu'il continuât Frédéric-Guillaume IV, son bon frère toujours regretté, Frédéric-Guillaume IV, le romantique qui avait libéré l'Église.

VIII

Soudainement, le 13 juillet, aux bains de Kissingen, un coup de pistolet retentit; il érafla la main de Bismarck et recula

pour longtemps tout espoir de paix. Dans la foule affolée, Bismarck remarqua plusieurs prêtres; il cria d'en arrêter un, mais son ordre ne fut pas compris. Il fut toujours convaincu que ce prêtre s'était trouvé là pour voir emporter son cadavre. Quelques jours avant, Bülow lui avait écrit qu'on expédiait deux agents à Kissingen, où les dispositions du clergé catholique l'exposaient à des périls; c'en était assez pour que Bismarck imputât aux prêtres la responsabilité de cette tentative et jamais il ne les en déchargera.

Le chancelier savait manier le télégraphe : la dépêche qui secoua l'Allemagne expliquait que le criminel s'appelait Kullmann, qu'il était tonnelier, membre d'une association de compagnons catholiques, et qu'on l'avait vu, à plusieurs reprises, causer avec un ecclésiastique. Et comme on avait fait croire à l'Allemagne, quatre ans plus tôt, qu'entre Guillaume et Benedetto s'étaient échangés des mots irréparables, on l'induisait à conclure que le sacerdoce armait les assassins. Le soir même de l'attentat, Bismarck haranguait la foule : « Ce n'est pas à ma personne qu'on en voulait, disait-il, c'est à la cause que je représente. » — « Voilà l'opinion éclairée sur l'esprit de l'ultramontanisme, » déclarait la *Correspondance provinciale*. On se réjouissait que la balle qui avait visé le front de Bismarck, et qui l'avait manqué, eût frappé au cœur le papisme en Allemagne. « Rome, tombe à genoux, versifiait le *Kladderadatsch*; remercie ton Dieu que cet acte ait échoué!... »

Des caricatures furent cruelles : le *Figaro* de Berlin montrait Kullmann, doux et coiffé d'un chapeau de prêtre, présentant Windthorst et ses collègues, et disant : Voici ma fraction; un autre journal accouplait deux frères siamois, qu'aucune opération chirurgicale ne pouvait séparer, Kullmann et Windthorst. Les collègues de Bismarck au ministère déclaraient que de cette infamie résulterait une défaite décisive des ultramontains; et qu'il y avait là une bonne fortune voulue par Dieu. Kleist Retzow, l'oncle de Bismarck, redoutait précisément ce genre d'interprétation. « Il est à craindre, écrivait-il, qu'on ne voie dans la conservation miraculeuse de Bismarck un sceau mis par Dieu sur la politique ecclésiastique du chancelier. Dans la grande masse, la rage contre les catholiques deviendra d'autant plus grande. » Magistrats et journalistes semblaient d'accord pour échauffer cette rage. On retrouvait un vicaire,

témoin fortuit de l'attentat; arrêté, maltraité, il était ensuite relâché; mais la *Gazette de l'Allemagne du Nord* décrivait, en détail, le rôle qu'avaient joué, dans l'attentat, trois prêtres introuvables. L'enquête judiciaire, plus approfondie, balaya lentement ces racontars; mais l'effet politique était produit, et il fut terrible.

Le ministère de la Justice, par une circulaire du 15 juillet, invita les parquets à veiller sur une certaine presse qui excitait les esprits en traitant de politique religieuse: il n'était pas un journal du Centre qui pût échapper à cette inculpation. L'on devait avoir l'œil sur ces journaux, et, chaque fois qu'ils étaient punissables, les punir, et faire rayonner le châtiment sur toutes les individualités que l'on pouvait légalement atteindre.

De Berlin partait une autre circulaire qui visait les associations catholiques; et, d'un bout à l'autre de la Prusse, elles étaient espionnées et persécutées. A Berlin, on les déclara dissoutes; on menaça de 50 thalers d'amende et de trois mois de prison les catholiques qui enfreindraient l'arrêté de fermeture.

Des perquisitions furent faites dans divers casinos catholiques, chez Kehler, député du centre, chez Namszanowski, l'ancien évêque de l'armée. Une société de vétérans fut dissoute à Coblenz, parce que certains de ses membres appartenaient à la grande association catholique qu'avait fondée le baron de Loe, et parce qu'elle se refusait à les exclure. L'association de Saint-Charles Borromée, qui depuis près de trente ans pourvoyait de lectures les populations catholiques, vit son local de Bonn envahi par les policiers; ils regardèrent quels livres elle distribuait, en confisquèrent un certain nombre, exigèrent qu'ils fussent rayés du catalogue. C'est ainsi qu'à la période où les pénalités prussiennes visaient uniquement les gens d'Église, une nouvelle période succédait, où les laïques à leur tour, par cela même qu'ils feraient, dans la vie publique, acte de catholiques, étaient exposés aux rigueurs de la loi; et trente dames de l'aristocratie westphalienne, coupables d'avoir expédié à leur évêque une adresse dans laquelle le gouvernement relevait des vivacités, ouvrirent le cortège des inculpés laïques.

L'État feignait une panique; un écho savamment concerté répercutait le coup de pistolet de Kissingen aux oreilles de tous les policiers qui pouvaient arrêter, de tous les magistrats qui pouvaient condamner; et la chasse aux prêtres délinquans de-

vait leur faire expier les intentions homicides de Kullmann. En Posnanie, elle fut tout de suite terrible : Kojnechowski, chanoine de Gnesen, coupable d'avoir fait sur l'ordre de l'archevêque certains actes épiscopaux, était déjà en prison, comme Ledochowski ; le suffragant de Posen, Janiszewski, fut à son tour visé. On savait, sans en avoir la preuve, qu'il faisait fonction d'évêque au nom du primat captif. On commença par l'incarcérer, le 27 juillet, pour amendes non payées, et puis, en prison même, il fut l'objet d'une condamnation supplémentaire, parce que, deux jours de suite, il avait administré la confirmation, réclamée d'urgence par l'inquiète piété de beaucoup de jeunes gens. Le 4 août, on alla chercher l'évêque Martin dans son palais de Paderborn, et on l'emmena en prison. Derrière lui tout Paderborn faisait escorte. Il emmenait à sa suite, non pas un parti turbulent, ou une bande d'enfans terribles, mais tout un peuple calme et grave, qui songeait moins à fronder le commissaire qu'à être, une fois encore, béni par son évêque. Ce n'étaient pas là des manifestations pour rire, mais des manifestations où l'on pleurait. Il avait d'avance publié une lettre d'adieux, dans laquelle il disait que, s'il mourait en prison, sa mort ne crierait pas vengeance contre ses persécuteurs, mais invoquerait au contraire leur conversion et leur salut. Il était enfermé depuis dix jours, quand on lui apporta une lettre du président de la province, lui demandant sa démission. « Si j'y consentais, répondit-il, je serais un misérable traître et un évêque parjure. Ma vieillesse appartiendra à l'Église comme lui appartint ma jeunesse. » Alors, la cour royale commença contre lui un procès, qui, plusieurs mois après, devait aboutir à sa déposition.

Puisque l'Église ne cédait point à Bismarck, Bismarck, diocèse par diocèse, la désorganiserait, et puis la réorganiserait à nouveau.

Déjà, dans cette rebelle Posnanie qu'à tout prix il fallait mater, l'État se mettait à l'œuvre pour cette audacieuse réorganisation. Un beau règlement électoral était concerté par le président supérieur de cette province, pour guider vingt paroisses dans la tâche, imprévue pour elles, de se donner un curé : mais les paroisses aimaient mieux se passer de prêtre, que d'en posséder un qui ne fût pas dûment envoyé par l'archevêque Ledochowski. L'État, découragé, crut enfin prendre une

revanche dans la bourgade posnanienne de Xions; il influa sur la famille qui possédait dans cette commune le droit de patronat; cette famille sut trouver un prêtre qui accepterait les fonctions de prévôt sans en être investi par l'archevêque; et l'on apprit un jour qu'en vertu du droit de patronat et de l'assentiment du commissaire d'État, le prêtre Kubezac était prévôt de Xions. La grande excommunication, prononcée du haut de la chaire par le doyen de la ville voisine, frappa tout de suite Kubezac; et dans son presbytère où la loi l'avait introduit, où la force le maintenait, il fut un curé sans troupeau. La résistance passive des populations annulait ainsi les rares succès que recueillait la nouvelle loi sur les évêchés vacans.

De passive, la résistance des prêtres et du peuple devenait active, en face de l'autre loi qui permettait d'enlever aux prêtres leur résidence ou leur patrie. Quelques semaines suffirent pour que, dans tout le diocèse de Trèves, la police fût sur pied. Avant ou après l'évêque Eberhard, une cinquantaine de prêtres avaient pris le chemin des prisons de Trèves, de Sarrebrück ou de Coblenz, pour quelques semaines ou quelques mois; et la plupart, lorsqu'ils en sortaient, recevaient défense de résider, à l'avenir, dans le district ou dans la province où ils avaient exercé leur sacerdoce délictueux. Un certain nombre d'entre eux tinrent le 20 octobre, à Trèves, une mystérieuse réunion, ils y décidèrent d'enfreindre coûte que coûte les interdictions de séjour qui pesaient sur eux, de retourner à leurs postes, d'y braver la prison, et de récidiver encore, lorsque de nouveau la prison les rendrait à la liberté. Ainsi fit, dès le jour de la Toussaint, dans l'église Saint-Laurent de Trèves, le vicaire Schneiders. Il n'avait le droit désormais ni d'exercer le culte, ni de vivre à Trèves, et devant Dieu, en habit de chœur, il reprenait ce droit. On était à la communion de la messe, quand une troupe de policiers et de gendarmes envahirent l'église, montant droit vers l'autel. L'assistance se leva, faisant barricade entre eux et Dieu; ils dégainèrent; la barricade, et la messe qui froidement continuait, intimidait leurs armes blanches. Lorsque Schneiders, après *l'ite missa est*, se retourna pour bénir, ils se lassèrent, et donnant l'assaut, renversèrent le banc de communion. Schneiders, sur les marches mêmes de l'autel, fut dépouillé de ses vêtemens de prêtre, et puis emmené à la gare, à destination de la prison. Tel était le genre de victoire auquel

pouvaient aspirer les représentans du droit nouveau, créé par les lois de Mai : tout autre espoir leur était interdit.

A Berlin, devant les résistances que l'on rencontrait, on ne disait plus : l'Église cédera, mais on disait : l'Église traitera. « L'Empereur, disait Bismarck à Hohenlohe le 24 octobre 1874, ne peut faire aucun pas en arrière. Il sera facile au prince héritier de faire la paix. » Quelques pages que griffonnait alors le prince héritier attestaient que, le cas échéant, il ne se refuserait pas à cette besogne : sans condamner en aucune façon les principes, inacceptables pour l'Église, au nom desquels avaient été faites les lois de Mai, il rêvait de transactions avec Rome, qui, tout en maintenant ces lois, apaiseraient la guerre; et pour l'heure, il était fort aise de ne supporter aucune responsabilité dans les troubles religieux de l'Empire.

Foreckenbeck, aussi, le président national-libéral du *Landtag*, caressait l'idée d'un compromis. Il jugeait dangereux qu'on entrât en pourparlers directs avec les évêques; mais pourquoi Windthorst et Miquel ne s'aboucheraient-ils pas? Hohenlohe lui-même conseillait à Gelzer d'aller à Berlin pour causer avec les ultramontains.

Ainsi l'État qui avait la force semblait, à certaines heures, en proie à une lassitude, tandis que du côté de l'Église, qui représentait la faiblesse, on constatait une allègre vaillance; et ce qu'on n'osait pas dire, mais ce que plusieurs pensaient, c'était que le *modus vivendi* souhaité, même si Bismarck y aspirait, risquerait encore d'être retardé par les souvenirs amers et par les ressentimens accumulés qui s'attachaient à la personnalité du chancelier, considéré par les catholiques de l'Empire comme l'implacable ennemi.

IX

A la Cour, à la Chambre, les têtes pouvaient travailler, c'était de lui seul, et toujours de lui, que la paix ou la guerre dépendaient. Ses volontés incohérentes et passionnées demeuraient les vraies souveraines. On espérait qu'au Reichstag la session d'hiver serait calme; elle fut, par son fait, turbulente et brouillonne. Les votes catholiques sur certaines questions militaires et financières commencèrent d'exciter sa fureur. Lorsqu'on discuta, le 21 novembre, sur l'arrestation de trois députés so-

cialistes, Windthorst demanda que le *Reichstag* pût, s'il lui semblait bon, ordonner l'élargissement de ses membres; il parla des prisons où les prêtres s'entassaient, et contre lesquelles les diplomates eux-mêmes, — c'est d'Arnim qu'il voulait parler, — avaient cessé d'être garantis. — Si les prisons se rempissaient, répartit Bismarck, c'est que de hautes autorités donnent l'exemple de violer les lois. Les évêques ainsi visés trouvèrent un avocat; ce fut Augusté Reichensperger. « Les assises de votre parti et celles du parti socialiste sont les mêmes, lui répliqua Bismarck; vous prétendez, les uns et les autres, violer les lois au nom de votre conscience. » Une fois encore, devant les âmes émues, se livrait le duel séculaire entre la conscience morale et certaines exigences légales : Reichensperger fut l'avocat de la conscience, et son apologie fut superbe. Bismarck se tut; on eut l'impression qu'il était « démonté; » en réalité, cette évocation de certains droits primordiaux, supérieurs aux lois, le déconcertait. Derechef il eut un heurt avec le Centre au sujet de l'Alsace-Lorraine : « Vous n'avez pas l'art de gouverner des pays nouveaux, lui signifia Windthorst : le pire ministre des Colonies en Angleterre ne traiterait jamais ainsi une récente conquête. » Ces gens du Centre, dont le chancelier niait même le patriotisme, se permettaient de juger sa politique extérieure : Joerg, le 4 décembre, prononçait à ce sujet le mot de *fiasco*, et parlait incidemment du délire où l'attentat d'un homme à moitié fou avait fait tomber la nation allemande. Bismarck riposta, froidement d'abord, mais derrière ses lèvres, maîtresses encore d'elles-mêmes, un flux de colère grossissait; et soudainement l'orage éclata. « Vous voudriez vous séparer de Kullmann, cria-t-il au Centre, mais il se cramponne à vos basques, il vous appelle sa fraction. » Il redisait un propos que lui avait tenu Kullmann : « J'ai voulu vous tuer à cause des lois ecclésiastiques; vous avez offensé ma fraction. — Quelle fraction? » Et Kullmann avait répondu devant témoins : « La fraction du Centre au *Reichstag*. » — « Oui, répétait le chancelier, vous pouvez chasser cet homme, il est attaché à vos basques. »

Tous les députés du *Reichstag*, tous les plénipotentiaires du Conseil fédéral, étaient debout. On riait, on sifflait, le président Forckenbeck s'agitait; on voyait ses bras remuer la sonnette, mais le bruit pacifiant qu'il en attendait était couvert par le tumulte. Bismarck, pâle de rage, protesta contre les sifflets :

« Ils expriment le dégoût et le mépris, déclara-t-il. Ne croyez pas que je demeure étranger à de pareils sentimens ; mais je suis trop poli pour les exprimer. » La Gauche dénonçait le comte Ballestrem : C'est lui qui a sifflé ! Mais Windthorst, maître de lui-même, raidissant sa petite taille sous l'avalanche des outrages, demanda ce que valaient ces propos de Kullmann, qu'on entendait aujourd'hui pour la première fois, ces propos dont aucune mention n'avait été faite au procès. Il avait reçu aussi, lui Windthorst, des lettres de menaces ; en avait-il jamais demandé compte à ses adversaires politiques ? Au risque de gêner le président Forckenbeck, il soulignait l'audace étrange avec laquelle toute une fraction parlementaire était rendue solidaire d'un assassin.

Dans l'impérieux réquisitoire qu'avait subi le Centre, une inculpation manquait encore ; elle lui fut assénée par Lasker ; il accusa ce parti de pousser l'Europe à la guerre en faisant croire que Bismarck lui-même y poussait, et fut l'objet d'un rappel à l'ordre, lorsqu'il prétendit stigmatiser le crime du Centre contre la patrie. Certaines audaces de parole étaient devenues licites pour un Bismarck, mais seulement pour lui : à l'abri de cette licence, qu'il se fût arrogée si on ne la lui eût accordée, la haine du chancelier contre la fraction du Centre, contre cette fraction à laquelle malgré lui une partie de l'Allemagne obéissait, et qui se mêlait maintenant de ce qu'il faisait en Europe, avait ce jour-là, dans le maniement de l'insulte, dépassé les plus superbes rêves d'insolence.

Les vingt-quatre heures qui suivirent le calmèrent, mais ne le changèrent point. Il avait besoin de heurter, d'offenser, de rompre. L'idée de traiter avec Rome n'avait jamais, jusqu'à-là, complètement déserté sa pensée ; en septembre, encore, négociant avec le Quirinal un voyage de Guillaume en Italie, il avait nettement déclaré que, par égard pour ses 14 millions de sujets catholiques dont Pie IX détrôné était le chef spirituel, l'entrevue de Guillaume avec Victor-Emmanuel ne pouvait avoir lieu à Rome. Et voici que le 5 décembre, moins de trois mois après cette marque de tact, dont le ministre Minghetti n'avait pas laissé d'être dépité, Bismarck, déférant enfin au vœu plusieurs fois exprimé par les nationaux-libéraux, rayait du budget allemand les crédits de l'ambassade près le Saint-Siège. Cette ambassade était inoccupée depuis deux ans et demi ; mais par le fait même

qu'elle existait sur le papier, elle maintenait un lien virtuel dont un jour on pourrait tirer profit. Bismarck enfin tranchait ce lien. Il affirmait que tout espoir de conciliation était désormais trop lointain ; et que les sentimens qui l'avaient amené à maintenir ce poste n'avaient plus raison d'être. Pour la première fois, il attaquait le Pape, en face. Il l'accusait de prêcher la révolte, et de là résultaient pour l'Allemagne deux impossibilités : celle de reconnaître un tel pouvoir, et celle même d'agir comme si elle se proposait de le reconnaître un jour ; il faudrait auparavant que les difficultés suscitées par les prétentions du Pape sur les États eussent trouvé une solution.

L'emploi qu'il faisait de ce terme « reconnaître, » la façon dont il annonçait, pour une période indéfinie, le retrait de cette reconnaissance, semblaient équivaloir, dans sa pensée, à une demi-déposition du Pape : il esquissait contre Pie IX le geste qu'achevaient, contre un Ledochowski ou contre un Conrad Martin, les magistrats de la Cour royale. Et puis, le chancelier, évoquant l'hostilité des révolutionnaires, évoquant l'hostilité de la France, montrait le Pape à l'arrière-plan. Il prêtait au nonce Meglia ce propos : « Nous ne pouvons plus nous prêter à des accommodemens ; rien désormais ne peut nous servir que la Révolution. » Il attribuait à Pie IX et aux Jésuites l'instigation de l'attitude belliqueuse qu'avait prise la France en 1870.

Mais les violences mêmes où s'acharnait son éloquence laissaient voir, en même temps, qu'il ne considérait pas la rupture diplomatique avec le Saint-Siège comme une attitude immuable, et fixée pour toujours, ou comme la conséquence, désormais intangible, d'une certaine philosophie d'État. A ses yeux, aucune question de principe n'était ici engagée ; il ne soutenait nullement qu'il fût contraire à l'essence même de l'Empire, d'être en relations avec le Pape ; il n'y avait aucune liaison, ainsi qu'il l'expliquera plus tard, entre la politique des lois de Mai et la suppression de l'ambassade ; la papauté n'était pas un être moral avec lequel l'Allemagne, en tant qu'État évangélique, ou en tant qu'État laïque, ne pouvait plus converser, mais une souveraineté dont le titulaire avait tenu, d'après Bismarck, des « propos grossiers » pour l'Allemagne : on devait donc rompre, pour l'instant.

Auguste Reichensperger réfuta le réquisitoire du chancelier, mais le vote du *Reichstag* le sanctionna, les crédits de l'ambas-

sade furent supprimés. Reichensperger n'était pas inquiet : il avait terminé son discours par une sorte d'hymne à l'immortalité de l'Église ; et Bismarck était mortel. Le 16 décembre même, on crut à sa mort politique... Il s'agissait encore d'un membre du Centre, prêtre par surcroît, Majunke, illégalement arrêté durant la session même du *Reichstag* ; une partie des nationaux-libéraux désapprouvaient Bismarck ; il fut mis en minorité et signa sa démission. Mais lorsque, le 17, Windthorst voulut faire rayer du budget les fonds secrets des Affaires étrangères, Bennigsen et toute la fraction nationale-libérale affirmèrent leur confiance dans le chancelier ; et sa lettre de démission fut retirée. La prolongation de sa vie politique réservait encore d'âpres assauts à l'immortalité de l'Église.

Les aspirations vers la paix religieuse avaient, au cours de 1874, trouvé certains échos, sur des lèvres peu suspectes ; Bismarck à certaines heures avait paru les partager, et même les avait presque exprimées. Mais, au mépris même de ces aspirations, volontairement, systématiquement, il élargissait le fossé entre lui et le Centre et coupait les ponts entre lui et le Pape.

Par deux actes de guerre, il annulait ses propres velléités pacifiques et défiait celles que partout il sentait s'éveiller. Il se sentait d'ailleurs le maître, plus que jamais ; il alléguait les ménagemens dont avait besoin sa santé pour obtenir les complaisances dont avait besoin son despotisme. Il se disait peut-être que plus il pousserait à fond la guerre, plus il lui serait glorieux à lui-même de conclure un jour la paix. Des millions d'hommes souffriraient encore quelques années durant, mais qu'importaient à Bismarck les souffrances humaines !

GEORGES GOYAU.

LES KERGUELEN

Cent trente-huit ans se sont écoulés depuis que le chevalier de Kerguelen rencontra, dans le Sud de l'Océan Indien, à mi-distance des côtes méridionales de l'Afrique et de l'Australie, l'archipel qui porte son nom. Cette découverte, dont il s'exagéra l'importance, ne lui rapporta que des déboires, et la disgrâce, qui l'a frappé, semble avoir atteint, du même coup, le domaine qu'il venait de rattacher à la Couronne.

Longtemps dédaignées par la métropole, ces terres inhabitées semblent depuis une année s'essayer à la vie. Aussi nous a-t-il paru intéressant de considérer le chemin parcouru jusqu'à cette dernière étape, et d'abord d'esquisser les traits, presque effacés, du marin qui révéla leur existence.

Issu d'une ancienne famille de Bretagne, le chevalier de Kerguelen débuta à seize ans comme garde de la marine. Son aptitude pour les travaux hydrographiques lui valut, quelques années plus tard, d'être adjoint à une mission chargée de lever le plan des côtes de Brest. Promu enseigne de vaisseau, il prit une part active à la guerre de Sept ans. En 1760, avec le vaisseau *le Sage*, de 64 canons, armé en course par des particuliers, il batailla dans la mer des Antilles et entreprit de dégager le vaisseau français *Sainte-Anne*, acculé dans Port-au-Prince. Pendant cette campagne, il s'empara de 10 navires, fit démâter, sur les côtes d'Irlande, le *Magnanime* qui, suivi de deux autres

vaisseaux de ligne, lui donnait la chasse : puis, trompant la vigilance de l'ennemi, il pénétra dans le port de Lorient, bloqué par une escadre anglaise, forte de 7 vaisseaux (1).

La course battait alors son plein. C'était l'époque où, comparable à un Dominique de Gourgues (2), le fameux corsaire Thurot, soit sur sa corvette la *Friponne*, soit avec une escadre, faisait à l'Anglais une guerre sans merci, brûlant ou coulant, dans une campagne de trois mois, une soixantaine de bâtimens, poursuivant l'ennemi jusque dans le port d'Édimbourg, inquiétant l'Écosse, débarquant en Irlande, rançonnant les villes et démantelant les forteresses. Un jour cependant, le 28 février 1760, au large de l'île de Man, dans un combat acharné, un projectile l'atteignit et mit un terme à son étonnante carrière.

Le gouvernement, qui envisageait la possibilité de porter la guerre au cœur même de la Grande-Bretagne, confia, en 1762, au chevalier de Kerguelen le commandement à Dunkerque d'« une escadre composée de prames, frégates, corvettes, et destinée à conduire 300 bateaux plats pour opérer une descente en Angleterre, lorsque la Cour l'ordonnerait, » plan audacieux qui fait songer à la flottille et au camp de Boulogne, à « l'immense projet » de Napoléon dont les caprices de l'Océan et le désastre de Trafalgar arrêterent l'exécution.

Sur ces entrefaites, le traité de Paris consacra notre déchéance coloniale. Malgré tout, la pensée de faciliter un débarquement hantait encore l'esprit de nos marins. Ainsi Kerguelen, devenu lieutenant de vaisseau, proposa et fit adopter le plan d'une corvette-canonnière, « tirant peu d'eau, allant à la rame et à la voile, très propre à appuyer des opérations sur les côtes et en rivière. » De ce type est la *Lunette*, qu'il fit construire à Brest et dont il prit le commandement.

Ses brillantes croisières et ses travaux dans les ports lui valurent plusieurs missions spéciales et la tâche d'organiser des pêcheries de morues sur les côtes d'Islande. Les campagnes de la *Folle* et de l'*Hirondelle*, dans les régions arctiques, ajoutèrent à sa réputation ; aussi fut-il fait bon accueil à son projet

(1) *Relations de deux voyages dans les mers australes et des Indes faits en 1771, 1772, 1773 et 1774*, par M. de Kerguelen, p. 114, 117. Paris, Knapen et fils, 1782. L'exemplaire conservé à la Bibliothèque nationale porte cette annotation manuscrite : « très rare, le gouvernement ayant saisi la plupart des exemplaires. »

(2) Sur la course au xvii^e siècle, et sur Dominique de Gourgues, voir *Histoire de la Marine française*, par Charles de La Roncière, t. IV, p. 63-70. Paris, Plon, 1910.

de diriger une expédition « dans l'espace immense des mers qui environnent le pôle Sud entre le Cap Horn, la Nouvelle-Hollande et le Cap de Bonne-Espérance. »

Le 1^{er} mai 1771, il quittait Lorient sur le *Berrier* (1) à destination de l'île de France, où il échangea son bâtiment contre les flûtes la *Fortune* et le *Gros-Ventre*.

L'opinion s'était accréditée qu'au Sud des îles Saint-Paul et Amsterdam existait un vaste continent austral, auquel devait se rattacher la côte où les hasards de la tempête avaient jeté Paulmier de Gonneville au début du xvi^e siècle. Il importait de s'en assurer et en même temps de reconnaître une nouvelle route que Grenier recommandait pour se rendre de l'île de France à la côte de Coromandel. Cette tâche fut la première, dont le navigateur s'acquitta. Revenu à l'île de France, après trois mois d'absence, il appareilla, le 16 janvier 1772, pour son voyage aux terres australes, fit route au Sud, puis à l'Est et, le 12 février, par environ 50° 5' de latitude Sud et par 60° de longitude orientale estimée (2), les premières terres furent rencontrées.

« Le 13, à quatre heures du matin, écrit le chevalier de Kerguelen, nous vîmes une île ; mais ce n'était pas celle que nous avions vue la veille ; les courans nous avaient transportés pendant la nuit. Je continuai ma route à l'Est-quart-Nord-Est et, à dix heures du matin, j'eus connaissance d'un gros cap très élevé. Un moment après, je vis d'autres terres également hautes. A sept heures, le soleil ayant dissipé la brume et éclairci l'horizon, je distinguai parfaitement une continuation de terres, qui s'étendaient à toute vue depuis le Nord-Est jusqu'au Sud du compas, ce qui comprenait environ 25 lieues de côtes (3). »

Les mesures furent arrêtées, d'accord avec M. de Saint-Allouarn commandant du *Gros-Ventre*, pour reconnaître un mouillage et aborder ; mais des avaries graves survenues à la mâture de la *Fortune*, la perte de sa chaloupe, des courans contraires, une violente tempête obligèrent Kerguelen à tirer

(1) *Berrier* ou *Berryer*, nom du ministre de Louis XV qui, pendant la guerre de Sept ans, voulut concentrer les flottes de la Méditerranée et de l'Océan pour protéger le débarquement d'une armée sur les côtes d'Angleterre.

(2) *Relations de deux voyages dans les mers australes*, etc., p. 21. Cette longitude a été rectifiée. D'ailleurs, M. de Kerguelen se plaint (p. 91) de ce qu'on ait refusé de lui rendre les pièces et documens de ses deux voyages, qu'il avait dû fournir en 1774, lors du procès qui lui fut intenté.

(3) *Ibid.*, p. 22.

l'accueil du gouverneur de l'île de France, M. des Roches, et de l'intendant Poivre, en revanche, il eut à pâtir des intrigues des envieux. L'accueil qu'il reçut à la Cour, et ses nominations de capitaine de vaisseau et de chevalier de Saint-Louis ne firent qu'accroître les jalousies. Quand, en 1773, il entreprit avec le vaisseau le *Rolland*, accompagné de la frégate l'*Oiseau* et de la corvette la *Dauphine*, sa deuxième expédition aux terres australes, le mauvais vouloir se manifesta ouvertement. C'est du moins ce qui ressort de la relation publiée par le chevalier de Kerguelen.

On sait les circonstances de ce voyage auquel prirent part, entre autres, M. de Rosnevet, commandant de l'*Oiseau*, le lieutenant de vaisseau de Ligneville, second du *Rolland*, les enseignes Du Cheyron et de Pagès, les gardes de pavillon d'Aché et de Karnel et le sieur Desloges, aide de port, qui ne tarda pas à desservir son chef. Le gouvernement de l'île de France avait changé de mains et le chevalier de Kerguelen éprouva de telles difficultés pour ses approvisionnements qu'il dut se rendre à l'île Bourbon afin de s'y ravitailler en vivres frais. Les trois bâtimens appareillèrent de cette île, le 29 octobre 1773. Le 14 décembre, après une traversée mouvementée, la terre fut en vue. L'*Oiseau* et la *Dauphine* reçurent l'ordre de chercher un mouillage, tandis que le *Rolland* opérait le relèvement de plusieurs caps. Malheureusement, la brume survint et força le vaisseau à louvoyer. Le 30, le chef de la petite division navale apprit par M. Ferron que la corvette avait cassé son gouvernail. Plusieurs côtes furent relevées jusqu'au 8 janvier 1774, jour où la frégate fut enfin rencontrée. A ce propos Kerguelen écrit (1) :

« M. de Rosnevet me dit qu'il avait trouvé une baie derrière le cap Français, que le 6, il avait envoyé son canot pour sonder la baie (2), que des gens avaient tiré sur le sable plusieurs pingouins et un lion marin, que le mouillage était bon ; mais que, comme les vents étaient contraires, il faudrait se touer pour s'y rendre ; enfin qu'il avait pris possession de cette baie et de toute la terre au nom du Roi de France, avec toutes les formalités requises. »

(1) *Relations de deux voyages dans les mers australes*, p. 73.

(2) Ce canot était monté par M. de Rochegude, qui nomma cette rade *Baie de l'Oiseau*. *Ibid.*, p. 92.

Pour la seconde fois les îles Kerguelen étaient proclamées possessions françaises.

Si l'on s'en tient au récit du chef de l'expédition, une véritable fatalité l'empêcha d'atteindre le mouillage. Et, de fait, la situation était singulièrement critique : une chaloupe perdue, la *Dauphine* désarmée et sans vivres, le *Rolland* très endommagé et prenant l'eau, les équipages épuisés. Pour comble d'infortune, le 18 janvier, après une violente tempête, les navires se trouvaient rejetés à cinquante lieues des côtes. « Il y avait trois mois, écrit Kerguelen, que nous étions partis de l'île de France, deux mois que nous étions dans les brumes, dans le froid et les tempêtes ; il fallait encore un mois pour gagner le plus prochain port de ressource, ce qui assurait quatre mois consécutifs de navigation et de fatigue ; je pris le parti d'immoler mon intérêt particulier et mon avantage personnel au bien de l'humanité et du service. Mes officiers, qui connaissaient comme moi l'état de mon vaisseau et celui de mon équipage, constatèrent les raisons qui obligeaient de quitter ces parages et de se rendre au port le plus voisin ; à midi, les vents au Sud-Ouest, je fis déferler le grand hunier et je donnai la route au Nord-Est-quart-Nord, pour m'élever au Nord, gagner les belles mers et les vents alisés, et me rendre à la baie d'Antongile, en l'île de Madagascar (1). »

Le choix de cette relâche se justifia par la nécessité où Kerguelen se trouva de faire descendre à terre un grand nombre de matelots atteints du scorbut, de leur fournir des vivres frais, d'éviter les ouragans qui sévissaient encore dans les eaux de l'île de France, et enfin de faciliter au commandant de Benyowski son essai de colonisation chez les Malgaches (2).

Nous ne suivrons pas le navigateur sur la route du retour et nous ne discuterons pas les griefs qui le firent passer en jugement, casser de son grade, puis enfermer au château de Saumur. Sa carrière, brusquement interrompue, ne fut pas arrêtée d'une façon définitive. Il arma un corsaire pendant la guerre de l'Indépendance et se distingua par plusieurs prises importantes, embrassa ensuite la cause de la Révolution,

(1) *Relations de deux voyages dans les mers australes*, p. 81, 82.

(2) Plus exactement chez les Betsimisaraka, répandus sur la côte orientale de Madagascar, de 14° à 21° Lat. Sud.

fut réintégré dans la marine et fait contre-amiral en 1793 (1).

Si quelques-uns des officiers qui servirent en 1773-1774 sous les ordres du chevalier de Kerguelen, prirent énergiquement son parti, d'autres le dénigrèrent ou se tinrent à l'écart. Son second du *Rolland*, le lieutenant de vaisseau Ligneville, n'hésita pas à lui écrire en 1775, « qu'il pensait se retirer du service, outré que la fausseté l'emporte sur la vérité (2). »

L'enseigne Pagès, dans la relation qu'il fit de cette campagne, affecte d'ignorer son ancien commandant ; bien plus, il substitue sur les cartes, au nom d' « îles de Kerguelen, » celui d' « Iles Australes nouvelles (3). »

Cook n'eut pas cette désinvolture. On lit, en effet, dans le tome I^{er} de son troisième voyage, ce passage caractéristique : « Les navigateurs français imaginèrent d'abord que le cap Saint-Louis était la pointe avancée d'un continent austral. Je crois avoir prouvé, depuis, qu'il n'existe point de continent austral et que la terre, dont il est ici question, est une île de peu d'étendue. J'aurais pu, d'après sa stérilité, lui donner fort convenablement le nom d'*Île de la Désolation*, mais pour ne pas ôter à M. de Kerguelen la gloire de l'avoir découverte, je l'ai appelée la *Terre de Kerguelen* (4). »

Quand, en décembre 1776, le célèbre navigateur anglais écrivait ces lignes, publiées après sa mort, il ignorait le second voyage du marin français, qui avait lui-même rectifié son erreur et reconnu le caractère insulaire de ce prétendu continent.

On sait que Cook avait été chargé par son gouvernement de vérifier nos découvertes de 1772 et que, le 24 décembre 1776, il rencontra le cap Bligh (île Rendez-vous ou Réunion, de Kerguelen, la plus septentrionale du groupe), qu'il plaça par 48° 29' Sud et 68° 40' Est de Gr. (5). Le 25, la *Résolution* et la *Découverte*

(1) *Revue bretonne*. « Revue des provinces de l'Ouest, » t. VI et *les Gloires maritimes de la France*, par MM. Levot et Doneaud. Paris, Arthus Bertrand, 1866.

(2) *Relations de deux voyages dans les mers australes*, par M. de Kerguelen, p. 109.

(3) *Voyages autour du Monde et vers les deux pôles, par terre et par mer, pendant les années 1767, 68, 69, 70, 71, 73, 74 et 1776*, par M. de Pagès, capitaine des vaisseaux du Roi, etc. Paris, Moutard, 1782, t. I, pl. I et tome II, *Voyage au pôle Sud, 1773 et 1774*, pl. VI et pages 59 à 75.

(4) *Troisième voyage de Cook ou Voyage à l'Océan Pacifique*, exécuté sous la direction des capitaines Cook, Clerke et Core, sur les vaisseaux la *Résolution* et la *Découverte*, en 1776, 77, 78, 79 et 1780, traduit par M. D. — Paris, hôtel de Thou. rue des Poitevins, 1785.

(5) *Ibid.*, p. 76.

mouillèrent dans un joli havre qui fut nommé Port-Christmas. Le 27, la plupart des matelots descendirent à terre et l'un d'eux rapporta, le soir, une bouteille qu'il avait trouvée « attachée avec un fil d'archal sur un rocher qui s'avance en saillie du côté septentrional du havre. Cette bouteille renfermait un morceau de parchemin sur lequel on lisait l'inscription suivante :

Ludovico XV Galliarum
Rege, et D. de Boynes,
Regi a secretis ad Res
Maritimas, annis 1772
Et 1773.

Cook attribua cette inscription à M. de Boisguchenneu, « qui descendit à terre, avec un canot, le 13 février 1772; » mais, en réalité, il s'agit ici de M. de Rochegude et de sa prise de possession du 6 janvier 1774 (1). Port-Christmas est non pas la baie du Lion marin ou du Gros-Ventre, située quarante lieues plus au Sud, mais la baie de l'Oiseau, du nom de la frégate commandée par M. de Rosnevet. Il suffit pour s'en convaincre de comparer la description de ce havre avec celle qu'en fit, dans son ouvrage *Voyages autour du monde*, M. de Pagès (2).

De l'autre côté du parchemin qui lui fut apporté, Cook écrivit :

Naves Resolution
Et Discovery
De Rege magnæ Britanniae
Decembris 1776 (3).

A ce document il joignit une pièce de monnaie anglaise. Le tout fut enfermé dans la bouteille, et celle-ci placée en vue, au milieu d'un tas de pierres facilement reconnaissable.

L'état de la mer permit à l'expédition de lever, en partie, la côte Est de l'île principale pendant les six jours que dura cette

(1) Il semblerait qu'il y ait contradiction entre la mention 1773 inscrite sur le parchemin trouvé par Cook et la date de la prise de possession 6 janvier 1774; mais, en fait, Kerguelen avec ses trois navires fit le relevé de cette côte en décembre 1773. C'est le 14 décembre, d'après M. de Pagès, que le Cap Français et les deux baies, qui l'entourent, ont été découverts (*Voyages autour du monde et vers les deux pôles*, etc., t. II, p. 66 et 67).

(2) J.-C. Ross a reconnu le bien fondé de cette remarque dans son ouvrage : *A voyage of discovery and research in the Southern and antarctic Regions, 1839-1843*, vol. I. London, John Murray, 1847, p. 64.

(3) *Troisième voyage de Cook*, etc., p. 84.

reconnaissance. Les Français, moins favorisés, avaient abordé l'archipel par le Nord et par l'Ouest, beaucoup plus exposés aux rafales et à la tempête.

Confirmant les renseignemens contenus dans la publication de M. de Pagès, mais les précisant et les complétant, Cook signale des lacs et des cascades, des collines déchiquetées et des sommets couverts de neige; près du rivage, un gazon verdoyant; ailleurs, des touffes d'herbes grossières, dont le bétail de la *Résolution* se contentait. Il nomme même le petit chou de Kerguelen et ses propriétés antiscorbutiques, seize ou dix-huit plantes, parmi lesquelles des mousses et un lichen qui croît sur les roches. Il indique la tourbe comme combustible; mais ne voit ni gisemens de charbon, ni trace d'un métal exploitable. La faune terrestre est absente et la faune marine largement représentée par de nombreuses variétés d'oiseaux aquatiques, de phoques et de lions de mer, de poissons de toutes dimensions, y compris la baleine. D'autres fourniront, à la longue, sur l'aspect de l'île et ses maigres ressources des indications complémentaires; mais ils ne modifieront pas sensiblement l'impression que nous laisse le récit de ce navigateur incomparable.

Le capitaine Robert Rhodes, au cours d'une campagne de pêche dans les mers australes, ne resta pas moins de huit mois aux Kerguelen. Son navire, le *Hillsborough*, put s'abriter dans une baie du centre. De mars à octobre 1779 il fouilla avec de petites embarcations les anses et les fjords de la côte orientale, en nomma un grand nombre et n'explora pas moins de cinquante îlots. Rhodes n'a publié ni ses levers ni ses notes; mais sir James Clark Ross, qui eut, soixante ans plus tard, ses manuscrits entre les mains, en cite plusieurs passages dans le récit de son voyage aux terres antarctiques (1) et il n'hésite pas à déclarer que les travaux de ce marin lui ont été fort utiles pour l'établissement de sa carte. C'est donc à juste titre que la baie Rhodes et la baie Hillsborough perpétuent le souvenir de ce navigateur aux Kerguelen. D'ailleurs sa campagne, féconde en résultats géographiques, ne fut pas sans profit matériel pour lui-même. Il vante ces parages où se rencontrent plusieurs espèces de ba-

(1) *A voyage of discovery and research in the Southern and antarctic Regions, 1839-1843*, by captain sir James Clark Ross, R. N. vol. I, p. 65-70. London, John Murray, 1847.

leines, de phoques et d'éléphants de mer, ceux-ci innombrables sur les récifs et dans les criques.

Jusqu'en 1840, c'est-à-dire jusqu'à la mémorable expédition de James Clark Ross, le silence se fit sur les Kerguelen. Les instructions remises à ce navigateur comportaient une série d'études sur le magnétisme terrestre et l'exploration des mers antarctiques. On sait avec quel succès il s'avança vers le Sud, découvrant la terre Victoria, franchissant le cercle polaire, s'attaquant à la grande barrière de glace, dont deux volcans, Erebus et Terror, semblent défendre l'accès, parvenant enfin à la latitude de 78° 9' 30'' que personne au xix^e siècle ne dépassa. Par lui, le rebord du continent antarctique, dont sir Ernest Shackleton a récemment poussé l'exploration jusqu'à 179 kilomètres du pôle, fut révélé au monde savant. C'est là son titre de gloire; mais il ne faut pas oublier les efforts qu'il fit pour atteindre le pôle magnétique, encore qu'il dût renoncer à ce projet.

Ross a installé des observatoires magnétiques temporaires à Sainte-Hélène, au cap de Bonne-Espérance, aux îles Crozet et aux Kerguelen, avant de poursuivre sa route jusqu'à la terre de Van Diemen (Tasmanie), où il prépara sa campagne antarctique.

Son intention était de consacrer un mois à ses observations astronomiques et magnétiques dans Port-Christmas (baie de l'Oiseau); mais il avait compté sans les courans et les bourrasques qui s'opposent au débarquement dans le Nord de l'archipel. Il ne lui fallut pas moins d'une semaine d'efforts pour atterrir et quand, deux mois après, sa tâche accomplie et ses instrumens portés à bord, il voulut appareiller, la tempête bloqua impitoyablement ses vaisseaux dans cette désagréable et maussade retraite (1). En fait, arrivé le 3 mai 1840 dans les eaux des Kerguelen, Ross ne les quitta que le 20 juillet.

Cette série de contretemps eut ce bon côté de provoquer la découverte d'un plateau sous-marin, dit le « banc de l'Erebus, » qui s'étend à cent milles du cap Français, et du « récif Terror, » sur lequel la mer brise à 19 milles de la côte (2).

(1) *A voyage of discovery and research*, etc. Les chap. 1 et 11 du tome I contiennent des pages qui seraient la justification de la conduite du chevalier de Kerguelen, si on voulait bien considérer que l'*Erebus* et le *Terror*, parfaitement outillés et approvisionnés, étaient autrement capables de lutter contre les éléments déchainés que la flûte la *Fortune* en 1772, le *Rolland* et la *Dauphine* en 1773-1774.

(2) *Ibid.*, p. 60.

Avec Ross, les études scientifiques commencèrent à se préciser. Les quelques rares spécimens de la flore locale notés par Cook furent l'objet d'une étude minutieuse de la part du docteur Hooker, botaniste de l'expédition. Il a identifié 150 espèces environ, mais seulement 18 plantes à fleurs, 3 fougères, 25 mousses, 1 champignon. Le reste se compose de lichens et de plantes marines. Ce savant revint sur le *Pringlea antiscorbutica*, le fameux chou de Kerguelen qui, pendant cent trente jours, fut consommé par l'équipage de l'*Erebus* et du *Terror*, de même que sur les herbes dont se nourrirent exclusivement les porcs, chèvres et moutons, débarqués à Port-Christmas. Cette expérience fit même regretter à Ross de n'avoir pu laisser dans la station quelques couples, qui auraient pu s'y multiplier.

Sans insister sur la faune, dont il a été parlé déjà, nous constaterons avec Ross que les phoques et éléphants de mer, si nombreux au temps de Rhodes, avaient disparu lors de sa venue. Faut-il voir dans ce fait la conséquence logique de la guerre d'extermination que leur déclarèrent des pêcheurs trop avides de butin? — Pas absolument, car ces mammifères migrants désertent ces côtes pendant l'hiver; or c'est précisément pendant l'hiver austral que Ross visita nos îles.

On sait que les observations magnétiques et astronomiques ont été poursuivies à Port-Christmas avec autant de suite que de méthode (1). La géologie ne fut pas négligée. M. M'Cornick, médecin de l'*Erebus*, constate que toute la partie Nord des Kerguelen est de formation volcanique, que dans le voisinage des baies se développent des successions de terrasses horizontales de grès stratifiés, des roches prismatiques où le basalte domine et, plus loin, des montagnes coniques de 700 à 800 mètres, terminées en forme de cratère. Au pied des collines se rencontrent des pierres désagrégées, de nombreux débris; sur le rivage, des grottes émaillées de cristaux de quartz; ailleurs, des Lois fossiles restés intacts; parfois des traces de charbon, mais non en couches assez épaisses pour justifier une exploitation (2). Ici, nous relevons une phrase à retenir: « Sur la grande route de l'Inde et des colonies australasiennes, écrit Ross, à une distance convenable du cap de Bonne-Espérance, les Kerguelen, avec

(1) *A voyage of discovery and research, etc.*, p. 94. La latitude observée a été de 43° 41' Sud; la longitude de 69° 3' 35" Est (Greenwich).

(2) *Ibid.*, p. 72-81.

leurs havres sûrs, seraient tout indiquées, par leur position géographique, pour constituer un dépôt de charbon. »

Cette idée fut reprise, à la fin du deuxième Empire, par une maison anglaise. La demande, régulièrement adressée, en 1868, à notre ministre de la Marine, causa, paraît-il, une véritable stupéfaction. « On fut fort surpris, rue Royale, car on ignorait que Kerguelen dépendit de notre domaine colonial ! On fit des recherches et on retrouva trace de la prise de possession (1). » Cette grossière erreur ne peut être que le fait d'un employé subalterne et nous nous refusons à croire qu'un ministre de la Marine ait pu la commettre, alors qu'un simple coup d'œil sur les *Annales hydrographiques* (2) de 1865 aurait permis d'éviter une telle bévue. Elle contiennent, en effet, une petite carte et un article de dix pages sur « cette grande île située entre 48° 40' et 50° de latitude Sud, et 66° 20' et 68° 20' de longitude Est, découverte par M. de Kerguelen en 1772. » C'est déjà trop d'avoir à constater que, sur ce croquis très insuffisant, des noms anglais remplacent la plupart des dénominations françaises. Nous regrettons d'y voir Port-Christmas substitué à la baie de l'Oiseau, où M. de Rochegude aborda en 1774 et plus encore de n'y lire aucune mention de la baie du Gros-Ventre ou du Lion marin, où M. de Boisguchenneu atterrissait, avant tout autre, le 13 février 1772, contre vents et marées. Cette lacune est d'autant moins compréhensible qu'il eût suffi pour la combler de se reporter au volume des cartes et figures du troisième voyage de Cook, qui ne néglige pas ce détail (3).

Quelle que soit l'importance accordée à cet incident, on doit reconnaître qu'à la suite de la démarche dont il s'agit, il fut décidé qu'un bâtiment français, partant pour l'Extrême-Orient, toucherait aux îles Kerguelen. Mais la guerre de 1870 éclata et retarda la réalisation du projet.

On se contenta de donner à un petit croiseur le nom de Kerguelen et il fallut patienter encore une vingtaine d'années avant qu'une démonstration plus efficace confirmât nos droits.

Cependant les géologues commençaient à s'intéresser à ces

(1) *La Géographie*, XX, n° 1, 15 juillet 1909, p. 63.

(2) Tome 28. Imprimerie Paul Dupont, 1866, p. 256 à 257. Dépôt des Cartes et Plans.

(3) *Troisième voyage de Cook*, etc., planche II.

terres volcaniques, considérées avec quelques autres îles, telles que Crozet, Bouvet, Saint-Paul et Amsterdam, comme les derniers témoins d'un continent disparu. En même temps, les astronomes, très occupés d'un phénomène qu'il s'agissait d'observer sur plusieurs points du globe, portèrent leur attention sur cette Cendrillon des colonies françaises.

Le Passage de Vénus sur le Soleil passionnait alors le monde savant.

Sur l'ordre du gouvernement de Saint-James, Nares, qui accomplissait sur le *Challenger* un voyage de circumnavigation, avec une mission scientifique dirigée par Wyville Thomson, se rendit aux Kerguelen, pour y choisir, s'il y avait lieu, un emplacement favorable à des observations (1). La conséquence de cette enquête fut l'envoi, en 1874, du *Volage*, pourvu d'un outillage scientifique et d'un personnel compétent. L'Allemagne et les États-Unis s'inspirèrent de cet exemple. Avant le voyage du *Challenger*, l'ouverture seule du Royal-Sound était portée sur les cartes. On doit à Nares et à ses officiers la connaissance de ce golfe déchiqueté, qui découpe le Sud-Est de l'île principale. Les stations anglaise et américaine y furent établies, la première dans la baie de l'Observatoire, la seconde à la pointe Molloy. Quant à la station allemande, le capitaine von Reibnitz, commandant de l'*Arcona*, préféra la placer sur la côte septentrionale de la péninsule qui limite au Nord le Royal-Sound et qui fut, dès lors, nommée presqu'île de l'Observatoire. C'est dans une échancre de cette côte, l'anse Betsy, que la *Gazelle*, commandée par le capitaine von Schleinitz, débarqua la mission astronomique dirigée par le docteur Boergen. Ses observations du Passage de Vénus, le 9 décembre 1874, effectuées par beau temps, donnèrent des résultats satisfaisants que le lieutenant Seelhorst s'empressa de communiquer à la station américaine. L'itinéraire qu'il décrit à cette occasion, entre l'anse Betsy et la pointe Molloy, est une utile contribution à la connaissance topographique du Sud-Est de l'île, et les levés de la *Gazelle*, le long de la presqu'île de l'Observatoire et dans la direction de la baie de l'Oiseau, ajoutent aux travaux cartographiques des expéditions précédentes.

Nous n'insisterons pas sur ces fructueuses campagnes, ni sur

(1) Wyville Thomson, *The voyage of the « Challenger »...* London, Mac Millan, 1877.

celles qui furent entreprises depuis cette époque. Elles ont été l'objet de publications importantes qu'il est facile de se procurer. Des critiques autorisés en ont, d'ailleurs, apprécié les résultats (1).

Pendant que trois puissances étrangères installaient des observatoires temporaires dans notre archipel, une mission astronomique française était envoyée à Saint-Paul sous la direction du commandant, depuis amiral, Mouchez. M. Charles Vélain, aujourd'hui professeur à la Sorbonne, en fit partie en qualité de géologue et profita de cette occasion pour visiter Amsterdam et les Kerguelen.

Cette heureuse initiative est encore ignorée du public. M. Vélain l'a, pour ainsi dire, passée sous silence dans une conférence qu'il fit, dix-neuf ans plus tard, à la Société de Géographie, sur nos possessions du sud de l'Océan Indien (2).

Il y a là, cependant, une date à retenir et il nous importe de savoir que, juste un siècle après la prise de possession de M. de Rochede, un Français, monté sur un baleinier norvégien, le *Trident*, pénétrait dans la baie de l'Oiseau. C'était le 19 novembre 1874. M. Vélain visita ensuite la baie de Cumberland, contourna sur ce petit vapeur la côte Nord-Est de l'île principale jusqu'à la baie de la Gazelle et reprit sa route au Nord en doublant l'île Howe et en faisant escale, le 2 décembre, à l'île de Castries, l'une des îles Swain.

Cette quinzaine écoulée sur le théâtre des découvertes de Kerguelen ne pouvait nous laisser indifférent; aussi avons-nous demandé quelques détails complémentaires au savant professeur de géographie physique de la Sorbonne, qui nous a répondu par la lettre suivante :

« Le baleinier-phoquier norvégien sur lequel j'ai pris passage était venu s'ancrer à Saint-Paul, le 12 novembre, pour s'y livrer à la chasse des otaries; ayant appris qu'il devait ensuite descendre à Kerguelen en vue surtout de la recherche du point où une station de pêche pourrait s'établir, et qu'il avait l'intention

(1) Consulter notamment les *Mittheilungen* de Petermann, 1874, p. 378-381; — 1875, Heft II, p. 432-434; ainsi que l'ouvrage : *Die Forschungsreise S. M. S. « Gazelle, » in den Jahren 1874 bis 1876 unter dem Kommando des capit. von Schleinitz*. Berlin, 1888-1890, 5 vol.

(2) Comptes rendus des séances de la Société de Géographie, 21 avril 1893, *Les îles Saint-Paul, Amsterdam et Kerguelen*, p. 215-217.

de revenir ensuite dans les parages des îles Saint-Paul et Amsterdam pour terminer son chargement de phoques à fourrure, M. Mouchez a bien voulu me permettre d'accepter l'offre faite par le capitaine de m'emmener, mais avec cette condition que je devais être revenu avant la date (9 décembre) du Passage de Vénus.

« La chose étant possible avec ce bâtiment qui, bien armé, offrait toutes les garanties désirables (20 hommes d'équipage, excellente machine à vapeur), je suis parti et j'ai pu accomplir ce voyage dans de bonnes conditions. Le seul regret, c'est d'avoir eu trop peu de temps à y dépenser et de n'avoir jamais pu m'engager assez loin dans l'île pour dépasser la zone de plateaux basaltiques qui bordent les hautes montagnes glacées de l'intérieur.

« Leurs coulées avec les alternances de tufs et de produits de projections habituels recouvrant tout le pays dans la zone des fjords sur de vastes étendues, je n'ai recueilli que des échantillons des divers types de cette série volcanique, sauf cependant en deux points, fond de la baie de l'Oiseau, flanc Ouest de la baie de la Gazelle, où le soubassement de basaltes s'est montré fait de grès grossiers et de schistes charbonneux ; simple amorce d'une bande houillère, où M. H. Bossière devait rencontrer plus tard des couches de charbon.

« En dehors de cela, les seules roches éruptives intéressantes que j'ai rencontrées, c'est, à l'île de Castries, que j'ai touchée au retour, une diorite micacée sous les basaltes, puis un fort pointement isolé de trachyte blanc, enveloppé de blocs et de débris morainiques, étalés sur des grès quartziteux, sur le flanc Nord-Ouest de la baie du Centre. »

Les carnets de M. Vélain sont remplis d'observations sur la topographie glaciaire. Il les aurait publiés, peut-être, si d'autres missions (notamment celle de Drygalski) n'avaient ensuite repris cette tâche avec des moyens d'action plus grands. Quoi qu'il en soit, nous sommes heureux d'avoir obtenu de notre trop modeste compatriote cette note substantielle sur la géologie des Kerguelen.

La flore et la faune ne l'ont pas moins intéressé que la nature du sol. L'étude des pingouins lui a suggéré des réflexions, comme celle-ci, que ne contrediraient ni sir Ernest Shackleton

ni le docteur J. Charcot (1) : « Nous avons vécu au milieu d'eux, pour ainsi dire, en parfaite intelligence, ce qui nous a permis d'étudier leurs mœurs singulières, et cette étude nous a procuré la plus vive satisfaction. Ce fut notre distraction de tous les instans ; il n'est pas un de nous qui ne regrette les longues heures passées au milieu de ce que nous appelions leurs villages ; nous allions y faire provision de gaieté (2). »

Mais passons une vingtaine d'années.

Nous sommes le 1^{er} janvier 1893. Le gouvernement s'est enfin décidé à prendre officiellement possession de ces îles. Le commandant Lieutard, parti le 12 décembre de Diego-Suarez avec son aviso-transport l'*Eure*, arrive en vue de l'île Réunion (3) (cap Bligh, de Cook), relève le mont Richard, la pointe de l'Arche, que le chevalier de Kerguelen avait signalée avant tout autre, et pénètre dans la baie de l'Oiseau (Port-Christmas). A son grand étonnement, il trouve au mouillage la goélette *Francis Allen* de l'Américain John Fuller, hardi pêcheur qui, depuis trente ans, s'approvisionne d'huile et de peaux de phoques dans l'Océan Indien. Une rafale retarde de vingt-quatre heures la descente à terre. Le 2 janvier, au point du jour, le vent tombe. La chaloupe, bondée de monde, gagne péniblement la terre, gênée dans sa marche par les amas de goémon, qui encombrant la baie. On échoue l'embarcation sur une belle plage de sable noir, et chacun suit son penchant de chasseur, de naturaliste ou d'explorateur. Mais voici le moment décisif :

« Tandis que nous parcourions les alentours de la baie, écrit le lieutenant de vaisseau Mercié (4), les marins travaillaient à planter en terre un mât bien goudronné, solidement maintenu par des haubans de fil de fer portant sur une tringle un pavillon métallique, qui pouvait tourner ainsi au gré des vents comme une girouette. Tout à côté fut enfoncée une bille

(1) Le *Pourquoi pas?* navire de la deuxième expédition antarctique française, est arrivé au Havre le 3 juin 1910. Le docteur Jean Charcot et l'équipage, heureusement au complet, ont été reçus de la façon la plus chaleureuse le 5 à Rouen et le 6 à Paris.

(2) *Remarques au sujet de la faune des îles Saint-Paul et Amsterdam*, Paris, C. Reinwald, 1878, p. 52.

(3) Appelée aussi *Ile du Rendez-vous*.

(4) *Aux terres de Kerguelen*, par le lieutenant de vaisseau Mercié (*le Tour du Monde*, 21 août 1897, p. 398 et suiv.).

de chêne, ornée d'une plaque de cuivre où sont gravés ces mots: *Eure*—1893.

« Le travail terminé, la compagnie de débarquement se rangea au pied du mât de pavillon, présentant les armes, baïonnette au canon. Le clairon sonna au drapeau et le lieutenant de vaisseau Delzons, entouré des autres officiers, prit solennellement possession des îles Kerguelen au nom de la France, tandis que l'*Eure* appuyait le pavillon de vingt et un coups de canon. Quelques hommes de la goélette américaine, descendus à terre, étaient aussi présents.

« Dans le paysage pittoresque et imposant qui en formait le cadre extérieur, cette cérémonie, d'apparence si simple, avait un caractère de grandeur saisissant. »

Ainsi, l'acte, accompli par Boïsguehenneu en 1772, par Roehégude en 1774, se trouva confirmé. Pour la troisième fois, les îles Kerguelen étaient proclamées possessions françaises.

Le 3 janvier, après de nouvelles rafales, l'*Eure* quitta la baie de l'Oiseau, prit au large de l'île Howe, puis pénétra dans la grande baie du centre (baie Hillsborough), dont l'un des fjords forme le port de la Gazelle. Après quelques excursions dans l'intérieur, le commandant Lieutard fit placer près de la pointe Duck, le 7 janvier, un pavillon semblable à celui qui avait été arboré dans la baie de l'Oiseau. Trois bouteilles contenant chacune un duplicata de la prise de possession furent enterrées au pied du mât et, non loin de ce lieu, dans une excavation naturelle, un dépôt de vivres et de vêtements fut soigneusement établi (1).

Malgré l'attrait de ce havre, tranquille et sûr, égayé par un site ravissant, la mission dut reprendre la mer le surlendemain pour se rendre à Port-Mary sur la côte orientale de l'île Adalbert, dans la baie Rhodes. Les trois jours passés dans ce mauvais mouillage furent les derniers que le commandant consacra à notre archipel. Sa tâche était remplie. L'*Eure* profita de la première accalmie pour gagner le large et poursuivre sa route.

La prise de possession des Kerguelen, sans beaucoup occuper l'opinion publique, secoua quelque peu son indifférence.

(1) *Aux terres de Kerguelen*, p. 404 (*le Tour du Monde*, 21 août 1897).

Certains pensèrent à utiliser ces terres lointaines comme établissement pénitentiaire. Dès 1893, M. René de Semallé (1), faisant le procès de notre système pénitentiaire, lourd pour notre budget, léger pour les déportés, mais désastreux pour les populations indigènes ou les vrais colons, proposa le choix d'une terre inhabitée, un peu rude et qui, par sa position géographique, rendrait toute évasion impossible. Il avait pensé à la Nouvelle-Géorgie du Sud; mais les îles Kerguelen, ne se trouvant qu'à une latitude de 49°, sur la route de l'Indo-Chine, dans des parages où le poisson abonde, lui parurent d'autant mieux répondre aux desiderata que leur qualité de possession française n'était pas contestée. Cette solution fut également proposée par M. de Mahy, qui porta la question devant le Parlement sans pouvoir obtenir un vote de la Chambre.

L'amiral Layrle insista, de son côté, sur l'utilité de cet archipel comme centre de ravitaillement et comme dépôt de charbon, surtout dans l'hypothèse où, en cas de guerre, la navigation serait interrompue par le canal de Suez. L'accostage, pour les steamers, n'est plus une difficulté. Depuis 1840, en effet, la vapeur a détrôné la voile dans les marines militaires et rendu l'atterrissage dans les fjords moins compliqué.

A ces raisons, d'ordre administratif et militaire, s'en ajoutent d'autres, d'ordre économique et colonial.

Le peu qu'on savait sur l'intérieur des îles Kerguelen, quand le commandant Lieutard les visita, suffisait pour faire envisager la possibilité d'y tenter l'élevage. L'équipage de l'*Eure* avait constaté que des lapins, laissés dans l'île principale par le *Volage*, y avaient pullulé; il n'ignorait pas que les animaux débarqués par les expéditions antérieures avaient trouvé sur place une nourriture abondante.

Ces faits ne devaient plus passer inaperçus. Un des savans les mieux qualifiés pour les apprécier n'hésita pas à en dégager le caractère pratique.

« Il ne serait pas impossible, disait Alphonse Milne Edwards (2), de demander à ces îles ce que les Anglais ont obtenu des îles Malouines, situées dans les mêmes conditions

(1) *De l'établissement d'une colonie pénale à Kerguelen*, par M. René de Semallé. Versailles, Le Veuve et Aubert, 1893.

(2) *Enseignement spécial aux voyageurs* au Muséum d'histoire naturelle. Leçon d'ouverture, 25 avril 1893.

de climat et qui sont aujourd'hui colonisées et prospères.»

Ce fut aussi le sentiment de MM. René et Henry Bossière, fils d'un des derniers armateurs français qui aient équipé, il y a cinquante ans, un navire pour la pêche à la baleine. En 1881 et 1883, les deux frères, voyageant en Patagonie, avaient parcouru le détroit de Magellan, dont le climat rappelle celui des Kerguelen. Pas un mouton ne s'y rencontrait alors; mais, peu après, l'expérience fut tentée jusque dans la Terre-de-Feu et donna des résultats inespérés. Rien donc ne s'opposait, en principe, au succès d'une pareille tentative dans notre archipel de l'Océan Indien. C'est ce que voulut établir M. René Bossière en consignait dans une petite brochure les renseignements qu'il s'était procurés sur cette parcelle de notre empire d'outre-mer (1).

Il alla plus loin. D'accord avec son frère, il sollicita une mission officielle et une subvention pour l'entreprendre. La demande fut rejetée, mais l'idée fit son chemin.

Le 31 juillet 1893, un décret concéda à MM. Bossière, pour une période de cinquante ans, la jouissance des Kerguelen, avec autorisation d'y créer des établissemens de pêche et de commerce.

Cet acte stipule que les concessionnaires pourvoient, sans aide ni subside du Gouvernement, à la protection et à l'entretien de ces établissemens, la pêche devant rester libre pour les Français dans les eaux territoriales et l'État se réservant la faculté de reprendre, sans indemnité, les terrains nécessaires à ses services éventuels.

Des circonstances malencontreuses retardèrent, pendant quinze ans, les essais de colonisation. Quelque diligence que M. René Bossière ait apportée dans l'armement de son brick-goélette, le *Kerguelen*, qui appareilla du Havre en 1893, il ne parvint pas à le conduire à destination. Une véritable baraterie éclata; la fièvre jaune décima l'équipage et réduisit à néant ce premier essai. Le deuxième ne fut pas plus heureux. Tandis que M. R. Bossière visitait La Plata, la Patagonie, la Terre-de-Feu, les Malouines, pour étudier de près l'élevage et les pêcheries, les siens organisaient une seconde expédition, dont le commandant de Gerlache avait accepté la direction;

(1) *Notice sur les îles Kerguelen*, par R. Bossière. Paris, Challamel, 1893; — *Questions diplomatiques et coloniales* du 15 juin 1898 : *Kerguelen, station navale et lieu de déportation*, par M. Paul Thirion.

mais un changement dans les projets de ce dernier fit avorter l'entreprise.

Ce nouvel insuccès décida le concessionnaire à revenir au Havre, où il coordonna ses travaux (1) et mit à profit ceux qu'avaient effectués dans les eaux des Kerguelen les deux missions scientifiques allemandes de la *Valdivia* et du *Gauss*.

Celle de la *Valdivia*, accomplie en 1898-1899, fut séduite par l'aspect pittoresque de nos îles. Des fjords, profonds et découpés, rappelant ceux de la Norvège, des montagnes neigeuses, des successions de terrasses, des cascades écumant entre des parois abruptes contrastaient avec le calme miroir des étangs, les collines verdoyantes et les plaines herbeuses du rivage, pendant que sur la grève ou sur les récifs s'ébattait tout un monde aquatique : canards, mouettes, pétrels, cormorans, albatros, des nuées d'oiseaux au plumage étincelant et, dans une gamme plus sombre, les bataillons serrés de ces pingouins solennels et pourtant familiers dont les explorateurs antarctiques ont décrit les plaisantes façons. Trois jours durant, le ciel demeura serein dans la baie de la Gazelle et c'est par une température de 4 degrés centigrades, sous un gai soleil de décembre, — soleil d'été pour ces régions australes, — que les promenades s'improvisèrent. Pour qui venait de supporter cinquante-deux jours de navigation maussade dans les champs de glace de l'Antarctique, c'était, si on en croit Karl Thun, un petit coin du Paradis (2).

Le *Gauss*, qui ne venait pas des régions polaires, mais s'y rendait, quand il aborda aux Kerguelen pour y prendre du charbon et des chiens de Sibérie déposés dans la baie de l'Observatoire par le vapeur *Tanclin*, n'a pas joui de ce joli contraste. Le mois qu'il s'y tint sur ses ancrs, au fond du Royal-Sound (Entrée Royale), devait lui réserver, avec quelques belles journées, de violens ouragans. Cependant il fut possible au docteur von Drygalski, chef de l'expédition, d'organiser des excursions dans l'intérieur et sur la côte.

Dans l'une de ces reconnaissances, les passagers du *Gauss* virent se profiler au Sud le massif du mont Ross, — haut de 1 865 mètres, d'après les uns, de 1 990, d'après les autres, — et

(1) *Nouvelle notice sur les îles Kerguelen*, par René Bossière. Paris, Challamel, 1907.

(2) Karl Thun : *Aus den Tiefen des Weltmeeres Schilderungen von der deutsch. Tiefsee, Expedition*. — Iéna, Gustav Fisher, 1900.

plus à l'Ouest, dans le lointain, une série de pics couverts de neige. Malheureusement, cette satisfaction d'aller à la découverte, de parcourir la grande île en tout sens pour en dresser la carte, ne devait pas être le lot de la petite escouade de matelots et de savans qui fut chargée par le docteur von Drygalski d'explorer l'archipel et d'y poursuivre, pendant la durée de sa campagne antarctique, les travaux scientifiques commencés.

Le *Gauss*, arrivé le 1^{er} janvier 1902 aux Kerguelen, avait, en effet, levé l'ancre le 31.

Restés dans les cabanes de la baie de l'Observatoire, déjà choisie par les astronomes anglais de 1874 pour y installer leur station, les membres de cette mission détachée de l'expédition principale auraient pu, en quinze mois, révéler tout l'intérieur de ce pays et faire connaître ses chances d'avenir, s'ils n'avaient été presque constamment immobilisés dans leur retraite. La fatalité avait voulu que le docteur Enzensperger eût pris, sur le *Tanqlin*, les germes du beri-beri. Ce mal des tropiques se propagea, malgré l'air pur et le climat salubre de ces îles, balayées par les vents. Le malade succomba; son compagnon, le docteur Werth, gravement atteint à son tour, faillit subir le même sort. Seul, le docteur Karl Luyten, qui leur prodigua ses soins, eut la force de continuer la série de ses observations météorologiques et magnétiques jusqu'au jour de la délivrance. Ils étaient tous à bout, quand, le 30 mars 1903, le vapeur *Stassfurt* vint enfin à leur aide et les prit à son bord.

La petite mission, malgré la fortune adverse, rapportait de son exil d'importans travaux. Werth, qui avait profité de quelques jours de beau temps pour pousser une pointe au Nord-Ouest, explora le pays montueux qui le séparait du bassin de la Gazelle. On lui doit l'étude la plus complète qui ait paru jusqu'à ce jour sur la géologie des Kerguelen (1).

Les deux expéditions allemandes ont également complété les données fournies par les précédentes missions dans le domaine des sciences physiques et naturelles. La *Valdivia*, ajoutant aux travaux de l'*Erebus* sur la flore, a identifié 21 espèces de plantes à fleurs, 160 espèces de mousses et lichens, 71 d'algues marines. Au point de vue pratique, il y a lieu d'insister sur la

(1) *Deutsch Süd polar expedition 1901-1903, II Band, Kartographie, Geologie, Heft II.* Berlin, Georg Reimer, 1908.

présence, dans les parties basses des îles, d'un gazon épais formé d'*acæna*, excellent herbage qu'il y aura lieu d'utiliser par la suite. Les touffes d'*azorella celago* se rencontrent sur les coteaux jusqu'à une altitude moyenne de 500 mètres; citons enfin le *pringlea antiscorbutica*, dont les propriétés n'avaient pas échappé à la perspicacité de Cook.

Sans revenir sur le nombre et la variété des oiseaux qui s'ébattent joyeusement sur le rivage, sauf à fournir plus tard un appoint appréciable à l'industrie plumassière, nous passons à une double question d'une importance considérable pour l'avenir des Kerguelen, celle des pêcheries et de la chasse aux phoques.

Rhodes, nous l'avons vu, a vanté les ressources que, déjà à son époque, les baleiniers tiraient d'une campagne de pêche dans ces mers; mais ceux-ci, peu soucieux de se susciter des concurrents, sont restés silencieux, pour la plupart, sur leurs propres constatations.

M. René Bossière a, cependant, réussi à grouper sur ce point les renseignements épars (1). Il résulte de ses recherches que, depuis leur découverte jusqu'à 1800, nos îles auraient fourni un million de peaux de phoques à fourrures. Longtemps elles furent expédiées sur le marché chinois. Cette chasse se poursuivit au cours du XIX^e siècle, mais il y eut surexploitation. Deux goélettes américaines, rencontrées à Kerguelen par le *Challenger* en 1894, avaient pris en un jour 70 de ces amphibiens dont la fourrure (*seal skin*), appelée improprement loutre dans le commerce, se vend à des prix rémunérateurs (2). « J'ai beaucoup étudié la question pendant mon séjour dans l'Amérique du Sud, écrit M. René Bossière, et je crois pouvoir affirmer ceci : que le phoque commun (à huile) séjourne dans les baies abritées, et qu'au contraire le phoque à fourrure vit en « rockerics » (en familles) toujours sur les *weather beaches*, les plus exposées au mauvais temps. Or nous savons que les goélettes américaines *Francis-Allen* et *Roswell-King* fréquentaient, de préférence, le Sud et l'Ouest de Kerguelen, c'est-à-dire les rivages les plus dangereux. C'est donc là un indice certain que ces navires

(1) *Nouvelle notice sur les îles Kerguelen*, p. 39-52. Paris, Challamel, 1907.

(2) La peau salée du phoque à fourrure s'achetait, paraît-il, 75 francs aux pêcheurs sur les marchés de Norvège dans ces dernières années.

recherchaient le phoque à fourrure et non le phoque à huile. Les chasseurs ne le disaient pas, et pour cause. »

S'il n'est pas démontré qu'à l'heure actuelle le phoque à fourrure se rencontre encore sur ces côtes, en revanche, on peut certifier que le phoque à huile y revient périodiquement en nombre considérable, lors de la reproduction, c'est-à-dire de septembre à mars. Presque toutes les expéditions, que nous avons énumérées, ont signalé sa présence.

Les marins de l'*Eure*, de la *Valdivia* et du *Gauss* furent surpris de la quantité et des dimensions des éléphants de mer sommeillant sur le rivage, masses énormes, souvent inertes, mesurant de sept à huit mètres de longueur, que la venue de l'homme et les aboiemens des chiens ne semblaient pas inquiéter. M. H. J. Bull, dans son livre *The Cruise of the Antarctic*, fait assister le lecteur à de véritables hécatombes (1). Il a lui-même conté dans une revue française sa croisière commerciale de 1893-94, entreprise pour le compte d'une société norvégienne, et c'est très simplement qu'il écrit à propos des Kerguelen : « Durant notre séjour de six semaines, nous ne tuâmes pas moins de 1600 éléphants de mer d'une valeur d'environ 50 000 francs, ce qui faisait au propriétaire du bateau un beau bénéfice (2). »

Les résultats obtenus par M. H. J. Bull ne seraient pas démentis par M. Gundersen, consul de Norvège à Melbourne, qui visita nos îles, en 1897-98, et chargea sur son brick-goëlette *Edward* la graisse de 900 éléphants de mer, qui donna 52 000 kilogrammes d'huile.

Sur la pêche à la baleine, les renseignemens recueillis par M. René Bossière ne sont pas moins concluans.

Aux voiliers, armés autrefois pour ces campagnes aventureuses, plusieurs compagnies norvégiennes et américaines ont substitué, depuis une quinzaine d'années, des vapeurs, longs de 50 mètres environ, et munis de canons harponneurs. Ces engins

(1) Le trois-mâts barque *Antarctic*, qui transporta ce chargement, eut, quelques années plus tard, une fin héroïque. Depuis vingt-deux mois, il naviguait dans les mers du Sud avec le docteur Otto Nordenskjöld, quand, le 10 février 1903, broyé par la pression des glaces, il s'abîma dans les flots. L'équipage, heureusement sain et sauf, avait assisté à la catastrophe et, contre toute espérance, il réussit à gagner la terre ferme sur la banquise en dérive.

(2) *Questions diplomatiques et coloniales* du 16 mai 1904. *Kerguelen*, par H. J. Bull, p. 748-753.

permettent d'atteindre le cétacé, de le remorquer et même de le hisser à bord et d'éviter ainsi la perte de la capture. Cette transformation des moyens a ranimé, dans l'hémisphère boréal (en Islande, à Terre-Neuve, à Vladivostock), une industrie qui périssait. Jusqu'à ces dernières années, rien de pareil n'a été tenté dans l'hémisphère austral. Or, dans les mers du Sud, au dire de tous les navigateurs qui ont fouillé les abords du continent antarctique, les baleines se rencontrent, depuis les balœnoptères (finback, humpback, etc.), qui coulent après leur mort et seraient perdus pour ceux qui ne disposeraient que d'un matériel rudimentaire, jusqu'à la baleine franche, qui surnage, mais est presque introuvable au Nord de l'Équateur. Cette dernière, qui porte quelquefois mille kilos de fanons dans son énorme gueule, assure, de ce fait, paraît-il, au pêcheur qui s'en empare, un profit de 40 à 50 000 francs, non compris la valeur de l'huile extraite de son corps. L'appât d'un tel gain a décidé les Argentins et les Chiliens à envoyer des baleiniers nouveau modèle au Sud du Cap Horn. M. R. Bossière, à qui nous empruntons ces détails, a relevé, dans un journal spécial de New-Bedford (États-Unis), le *Whalemen's Shipping List*, de 1905, une note « appelant l'attention sur le navire *Josephina*, de 385 tonneaux, qui est rentré après avoir fait une seconde campagne de pêche dans les parages des Crozet et a rapporté 880 barils d'huile de baleine et 8 500 Lbs de fanons, accomplissant ainsi un voyage des plus heureux et des plus rémunérateurs pour ses armateurs (1). »

Toutes ces perspectives ne pouvaient qu'encourager les concessionnaires des Kerguelen à tenter un nouvel effort; mais, au lieu d'armer de toutes pièces une troisième expédition, ils agirent avec plus de prudence et passèrent une série d'accords.

Le premier, signé à Boulogne, à bord du *Jean-Baptiste Charcot*, le 24 juillet 1907, entre MM. René et Henry Bossière, d'une part, et M. Raymond Rallier du Baty, capitaine au long cours, d'autre part, autorisait celui-ci à pêcher et à chasser aux Kerguelen jusqu'au 1^{er} janvier 1909. De son côté, M. R.

(1) *Nouvelle notice sur les îles Kerguelen*, p. 51-52. — Lbs = livres anglaises; une livre anglaise équivaut à 0^e,453 grammes.

Rallier du Baty s'engageait à remettre aux concessionnaires son rapport et ceux de ses compagnons, donnant le relevé exact de ce qu'ils auraient recueilli. MM. Bossière communiquèrent à l'expédition tous les renseignemens qu'ils possédaient, lui procurèrent un léger subside et lui recommandèrent de faire respecter leurs droits par les navires étrangers.

M. Rallier du Baty, qui avait fait partie de la première expédition antarctique du docteur Jean Charcot, obtint, par lui, une modeste subvention de la Société de Géographie; il s'entendit ensuite avec son frère Henri, qui prit le commandement de l'expédition. Quatre marins éprouvés complétèrent l'équipage. C'est donc à six que ces hardis navigateurs, montés sur un voilier de 46 tonneaux de jauge, quittèrent Boulogne le 22 septembre 1907. Ils firent escale à Cherbourg, relâchèrent à Brixham, sur la côte anglaise, pour réparer une avarie; puis ils gagnèrent Madère en huit jours et, par un temps favorable, se dirigèrent vers Rio-de-Janeiro, qu'ils atteignirent à la fin de décembre.

Une année s'écoula sans qu'aucune nouvelle vînt nous fixer sur leur sort. Nous en étions aux conjectures quand une lettre de Raymond Rallier du Baty, datée de la Baie Royale (Royal Sound), le 15 novembre 1908, arriva au président de la Société de Géographie, et nous rassura sur leur compte. De Rio, le *J.-B. Charcot* s'était rendu à l'île isolée de Tristan de Cunha, rarement visitée; de là, au Cap, où il essuya une violente tempête. Le 6 mars 1908, il mouillait à l'île Rolland, qui fait partie du groupe des Kerguelen, et se trouve située au Nord-Ouest de la grande terre. La petite mission, pendant les premiers mois de son séjour, avait visité les baies et mouillages de la côte orientale, fait des sondages, effectué des levers au cours d'excursions à pied ou en barque, recueilli des échantillons pour le Muséum. Il serait prématuré d'apprécier la valeur de ces documens; mais comment ne pas rendre hommage à la hardiesse de ces six Français, dont l'aventureuse entreprise rappelle les exploits de nos navigateurs d'autrefois (1).

(1) Rentré en France en mai 1910, M. Raymond Rallier du Baty a pu nous renseigner sur la suite de son voyage. Le 3 juin 1909, il laissait à Port-Jeanne-d'Arc, récemment créé, son frère Henri, dont la santé réclamait des soins et qui fut rapatrié par un vapeur de la Société Norvégienne Storm Bull et C^{ie}. Il quitta les Kerguelen le 10, après quinze mois de station dans ces parages; son petit voilier,

Le *J.-B. Charcot* a eu la bonne fortune d'étudier aux Kerguelen les nouveaux procédés de la pêche à la baleine, telle que la pratiquent les Norvégiens, passés maîtres en cet art.

Ceci nous amène à parler de trois expéditions récentes et des arrangements qui les ont motivées.

Le 14 mars 1908, les concessionnaires signaient à Paris deux conventions : l'une avec la Société norvégienne Storm Bull et C^{ie}, l'autre avec une Française, M^{me} Albert Faucon, aujourd'hui M^{me} Dasté.

MM. Storm Bull et C^{ie} s'engagèrent à expédier aux Kerguelen deux vapeurs baleiniers et un transport, puis à créer, sur un point de la côte à leur convenance, un établissement pour la fonte et le raffinage des huiles et pour l'utilisation de tous autres produits de la pêche. Le capital à constituer devait s'élever à 600 000 couronnes (environ un million de francs); mais, en fait, il fut porté au double. Il a été convenu qu'au bout de deux ans l'établissement à terre, avec tout son matériel, deviendra propriété française, la Société norvégienne en conservant la jouissance absolue pendant vingt ans, à charge de le remettre en bon état aux concessionnaires à l'expiration du bail. Ce bail fut consenti moyennant une faible redevance variant selon la nature des produits. D'autres clauses réglementent la chasse du phoque, qui sera autorisée pendant les deux premières années sur tout le rivage et, passé ce délai, sur le tiers seulement du périmètre des côtes. Il est bon de noter, — car ceci paraît avoir échappé à certains critiques, — que, pendant cette période de vingt années, aucune autre société étrangère n'aura le droit de pêche ni de chasse dans ces eaux, mais

monté seulement par lui et ses quatre marins, dut lutter pendant quarante-cinq jours contre une mer démontée. « En de pareilles circonstances, nous écrivait au retour ce capitaine de vingt-six ans, n'importe quel navire se fût trouvé en péril. Seul le filage de l'huile nous sauva. Le 25 juillet nous étions à l'entrée de Melbourne... Pendant ces jours d'épreuve, comme durant tout le voyage, la conduite de nos matelots fut au-dessus de tout éloge. De tels hommes font honneur à la marine française. A Melbourne, vente de la cargaison; payé et rapatrié l'équipage. Moi, je reste pour vendre le *Jean-Baptiste Charcot*! Tout le monde le visite, mais personne ne veut l'acheter: il a souffert et cale trop d'eau. Je suis sans ressources; il me faut faire tous les métiers pour vivre. Enfin un capitaine de Nouméa me l'achète pour une poignée d'or. Le cœur un peu gros, je tourne le dos au petit navire qui nous a vaillamment portés pendant plus de deux ans à travers 15 000 milles d'Océan, et j'embarque à bord du paquebot des Messageries maritimes en partance pour Marseille. » — Les intéressantes collections des frères Rallier du Baty vont être réunies au Muséum d'Histoire naturelle.

que les Français garderont la faculté de pêcher la baleine. MM. Bossière se sont réservé le droit de créer autant d'établissements français qu'ils le voudraient pour le dépeçage de la baleine. D'ailleurs, aux termes du décret du 31 juillet 1893, la pêche restera libre pour les Français dans les eaux territoriales. Quant à la chasse du phoque, elle reste limitée à trois exploitations, qui sont autant de monopoles. Sans pénétrer plus avant dans le détail de ce contrat, retenons qu'il prévoit l'éventualité d'une entreprise d'élevage.

Même mesure fut prise en ce qui concerne la deuxième convention. Il y est stipulé qu'un navire français de 400 tonneaux sera expédié en douane sous le nom de M. René Bossière et de M^{me} Faucon et placé sous le commandement de M. René Dasté, M^{me} Faucon fournissant seule les fonds nécessaires pour l'entreprise et se réservant la faculté de créer un établissement fixe. Les autres articles de cet arrangement sont, à quelques variantes près, les mêmes que ceux qui furent insérés dans les précédentes conventions.

Le 28 mars 1908, M. Milliès-Lacroix, ministre des Colonies, accusait réception à MM. Bossière de cette double communication, sans soulever, à ce propos, la moindre objection, et, le 13 juillet suivant, M. Messimy, rapporteur de la Commission chargée d'examiner le projet de loi fixant le budget général de l'exercice 1909 (ministère des Colonies), résuma ainsi la situation :

« Après n'avoir fait, en l'espace de quinze ans, que deux essais de commencement d'exploitation demeurés infructueux, M. Bossière vient d'organiser, avec des capitaux importants et avec le concours d'une Société norvégienne, l'envoi de plusieurs navires. L'île sera reconnue; on prétend qu'elle réserve des surprises heureuses. On commencera la pêche de la baleine et la chasse au phoque; peut-être tentera-t-on de créer des établissements permanens pour l'utilisation des produits de la pêche et pour l'élevage du mouton. Un avenir prochain nous renseignera sur les résultats de cette intéressante tentative (1). »

En même temps qu'ils préparaient, par l'élaboration de ces deux conventions, la pêche à la baleine et la chasse aux

(1) *Journal Officiel, Documents parlementaires, Chambre : Annexe n° 2027.*
(Session ordinaire, séance du 13 juillet 1908.)

phoques, les concessionnaires se proposaient de procéder à l'étude des ressources économiques de leur domaine.

M. Henry Bossière prit la direction de cette enquête et s'adjoignit, avant son départ de France, qui eut lieu en novembre 1908, un élève de la marine marchande, M. Jean Loranchet. Pendant un court séjour au Cap, il s'assura la collaboration de trois autres Français, MM. Serre, Capeyron et Carbonne et d'un prospecteur anglais M. Th. Dewar. Ce personnel s'embarqua à Durban, le 13 janvier 1909, sur le transport *Jeanne-d'Arc*, de la Société norvégienne, steamer de 2000 tonneaux, bientôt rejoint par deux baleiniers à vapeur, l'*Éclair* et l'*Étoile*.

Le transport, aménagé dans les chantiers de Nyland, à Christiania, en vue de son affectation spéciale, avait pris la mer, au commencement de septembre 1908, sous le commandement du capitaine Ring qu'un voyage aux îles Crozet avait familiarisé avec les conditions de la navigation dans ces parages (1).

Comment l'expédition norvégienne avait-elle employé son temps avant l'arrivée de M. Henry Bossière, et quelle fut l'impression ressentie par celui-ci en posant le pied sur une terre qui, depuis une quinzaine d'années, semblait défier les efforts des siens? Un fragment de son journal, expédié à son frère et que celui-ci a bien voulu nous communiquer en avril 1909, nous renseigne à cet égard.

« Arrivée à Kerguelen — 24 — I — 1909.

« Il faisait un froid de loup lorsque, le matin, à trois heures et demie, je suis monté sur la passerelle pour voir la terre. La mer était grosse, mais le vent faible. C'était le résultat de la bourrasque de la veille. Le baromètre était descendu à 725 millimètres, mais quand le vent, d'une rare violence, eut atteint son maximum, il remonta progressivement; trois heures après, il marquait 742. Enfin la température se radoucit et nous passons devant Port-Noël (baie de l'Oiseau) avec un beau soleil et bien à l'abri du vent du Sud-Ouest. Il fait, toute la journée, un temps de printemps idéal. La terre est verte partout; j'aurais voulu avoir avec moi mon frère ou quelqu'un de la famille, car c'est avec un sentiment de joie que j'ai vu notre île. Après avoir

(1) M. Ellefsen, qui organisa l'établissement de Port-Jeanne d'Arc, a laissé, en mars 1909, la direction de l'usine, créée en ce lieu, au capitaine Ring. Au début de 1910, le transport *Jeanne-d'Arc* était placé sous le commandement de M. Bull, frère d'un des directeurs de la Compagnie norvégienne.

navigué à la vitesse de 9 nœuds et demi depuis trois heures du matin en vue de Kerguelen, nous arrivons à dix heures moins un quart du matin à Port-Jeanne d'Arc. Tout nous paraît magnifique : l'entrée de Port-Gazelle, la péninsule de l'Observatoire, et le panorama grandiose de Royal-Sound avec, comme dernier décor, le mont Ross, tout rose dans les derniers rayons de soleil.

« Lundi — 25 — 1 — 1909.

« L'établissement apparaît. Le pavillon français flotte à côté du pavillon norvégien. Nos chambres ne sont pas prêtes et nous couchons à bord. On s'est occupé de la construction de l'usine de fonte des baleines. Le tout achevé, il faudra encore un ou deux mois, et Port-Jeanne d'Arc sera une petite ville. »

Rentré en France, en juin, le voyageur a exposé devant la Société de Géographie les résultats de son expédition. Ils confirment les travaux antérieurs. Toutefois, même dans le Royal-Sound et près de la baie de l'Observatoire, les anfractuosités de la côte sont fort mal connues. La preuve en est dans la découverte, faite par M. Henry Bossière, d'un fjord qui, de l'île Longue, s'avance jusqu'aux abords de la baie de la Gazelle sur une étendue de trente kilomètres. Les frères Rallier du Baty avec le *Jean-Charcot*, le capitaine Dasté avec le *Carmen*, vapeur de la mission Faucon, ont fait, en plusieurs endroits, des constatations analogues.

Ce dernier, en mars 1909, nous écrivait de Melbourne :

« Un séjour de quatre mois dans la partie Nord-Est des îles Kerguelen m'autorise à vous déclarer que l'hydrographie de ses rives est des plus fantaisistes. » Il ajoutait à sa correspondance une carte de la baie Weineck, sur laquelle figure la petite île Carmen, non encore signalée, de même que des modifications notables dans les contours des terres avoisinantes.

Il faut le répéter : l'envoi d'une mission hydrographique s'impose. Seule elle parviendra à combler une lacune de notre cartographie et à nous fixer sur la superficie de cette possession française.

Le climat est rude, mais supportable. La moyenne de la température est d'environ + 7° centigrades en été et — 2° en hiver. M. Dasté, dont les observations météorologiques portent sur quatre mois (5 octobre 1908-31 janvier 1909), n'a pas vu le thermomètre descendre au-dessous de — 5° centigrades. Une fois, en décembre, au soleil et à l'abri, il a noté + 32°. Suivant

les mois, l'expédition du *Carmen* a constaté de deux à six jours de calme plat, de quatre à dix-sept jours de tempête, de huit à vingt et un jours de brises maniables. Elle a essuyé de nombreux coups de vent, mais leur durée n'a jamais dépassé vingt-quatre heures. La mobilité extrême du baromètre ne permet pas toujours de prévoir une bourrasque. Cependant, on peut admettre que le beau temps a plus de fixité quand la lune décroît; la pleine lune coïncide avec les tempêtes; la neige est souvent le signe précurseur d'une embellie; la grêle et la pluie arrivent en rafale. M. Dasté, que nous avons vu à son retour en France, ajoute à ces données cette constatation que les vents du Nord n'ont jamais été très violens, mais soulevaient une mer énorme sous une pluie diluvienne, tandis que les vents du Nord-Est soufflaient en ouragan et sautaient toujours au Sud-Ouest.

Ce qui a été dit au sujet de la faune et de la flore nous dispense d'y revenir. Les lapins ne se sont que trop bien acclimatés. Le fameux chou de Kerguelen a fait les frais de cette expérience. Un jour viendra peut-être où les pasteurs organiseront, contre ces irréductibles rongeurs, des battues dignes de celles qui se pratiquent en Australie et en Nouvelle-Zélande.

C'est qu'en effet, les concessionnaires commencent à tenter l'élevage du mouton. « Déposé sur une île (1), en octobre 1908, et laissé à lui-même, sans aucun abri et sans aucun soin, le petit troupeau avait plus que doublé en octobre 1909. Les agneaux, bien que nés au début de l'hiver, c'est-à-dire à contre-saison, avaient admirablement supporté les intempéries. Aujourd'hui, ils fuient à l'approche de l'homme comme des cabris, ce qui prouve combien le climat leur est propice (2). »

Ces essais sont de date trop récente pour qu'on puisse prédire un succès; tenons-les seulement pour encourageans.

Mais voici des résultats positifs. Il s'agit de la pêche à la baleine. Le télégramme suivant nous a été communiqué par M. René Bossière, aussitôt sa réception au Havre, le 24 juillet 1909.

« *Jeanne-d'Arc* arrivée à Durban hier. Total 232 baleines, 1 080 tonnes d'huile. »

Tel est le bilan d'une campagne de cinq mois. Ce qui ajoute

(1) C'est l'île Longue, au fond du Royal-Sound.

(2) *Kerguelen*, par M. René Bossière. *Bulletin de la Société de Géographie commerciale*, janvier 1910.

à l'importance de ces chiffres, c'est qu'au tableau figure une baleine franche (1).

Les marins français, en présence de ce premier succès, suivront-ils l'exemple des Norvégiens? Après un demi-siècle de recueillement, reprendront-ils, avec un outillage moderne, cet art dans lequel ils ont longtemps excellé? Le reste viendrait par surcroît. Il faut souhaiter qu'à la suite de chasses fructueuses aux phoques et aux éléphants de mer, des marins éprouvés, comme M. Dasté et les frères Rallier du Baty, s'attaquent aux cétacés et qu'aux Kerguelen, à Saint-Paul, à Amsterdam, des baleiniers, battant pavillon français, renouvellent les prouesses de leurs anciens.

La marine marchande se meurt, entend-on dire parmi nos populations maritimes... N'y a-t-il pas là un moyen de lui donner une heureuse impulsion?

Sans distraire notre attention des régions tropicales, puisque nos colonies se sont surtout développées entre les tropiques, pensons à notre flotte, à l'excellente école que la pêche à la baleine offre à nos marins; jetons un regard sur ces îles situées au Sud de Madagascar, de l'Indo-Chine et de la Nouvelle-Calédonie, sous les mêmes latitudes que la Patagonie et l'extrémité méridionale de la Nouvelle-Zélande.

La science, la politique, le commerce sont intéressés à leur sort. Un siècle d'oubli n'excuserait pas notre indifférence.

BARON HULOT.

(1) Notre article était terminé, quand M. R. Bossière nous a écrit, le 24 février 1910, du Havre : « Le transport *Jeanne-d'Arc* est arrivé, le 2 février, à Durban, portant le troisième chargement d'huile, composé de 530 tonnes d'huile d'éléphant de mer, 30 tonnes d'huile de baleine et cachalot, 100 tonnes de guano. »

REVUE MUSICALE

THÉÂTRE DE L'OPÉRA-COMIQUE : *Macbeth*, drame lyrique en sept tableaux, d'après Shakspeare; paroles de M. Edmond Fleg, musique de M. Ernest Bloch. — Le *Macbeth* de Verdi; Verdi et Shakspeare. — CONCERTS DU CHATELET: Œuvres de MM. Enesco, Rabaud et Max d'Olonne. — *Guercœur*, (premier acte), de M. Albéric Magnard.

Le *Macbeth* représenté sur le théâtre de l'Opéra-Comique n'est pas l'ouvrage le moins ennuyeux, le moins vide et pesant à la fois (les deux peuvent aller ensemble) que depuis quelques années il nous ait fallu subir. Elle a été dure, au début de la présente « saison, » la reprise du contact avec la musique, avec celle-là du moins qui nous est faite aujourd'hui, et dont aussi bien la facture ou la confection ne change guère. Ils sont un certain nombre de jeunes musiciens, ou de musiciens encore jeunes, qui nous fabriquent tous à peu près la même chose. On dit régulièrement et gravement d'eux : « Sans aucun doute, ils savent leur métier, leur affaire. » Mais, pour qu'il n'y eût en effet aucun doute, encore serait-il bon de nous dire, à nous, en quoi consiste cette affaire, ou ce métier, qui est à eux.

Si c'est métier de mélodiste et que leur affaire soit le chant, alors il est permis de douter que le musicien de *Macbeth* en sache quelque chose ; ou plutôt, il paraît être de ceux qui n'en veulent rien savoir, et s'en flattent, et s'en vantent. On aurait peine à découvrir dans la partition tout entière, soit vocale, soit instrumentale, de *Macbeth*, une ligne, une demi-ligne de quelque chose que l'on puisse appeler chant. Rien ne manque tant ici, non pas même que la strophe, mais que la période ou la phrase, développée, ébauchée seulement. L'unique chanson qu'il y ait dans l'ouvrage, celle du portier, outre

que, voulant être comique, elle n'est que lugubre, est dépourvue peut-être de naturel encore plus que de jovialité. Le lyrisme, c'est-à-dire l'effusion chaude et comme la coulée de la vie et de l'âme dans une forme sonore, est l'un des élémens, l'une des vertus et des beautés qui se retirent de plus en plus de la musique actuelle. Lorsque cette musique s'inspire de Shakspeare, ou prétend s'en inspirer, la retraite est particulièrement fâcheuse.

L'ordre harmonique n'est pas moins indigent. On sait d'abord combien est rare dans l'opéra moderne (ou le drame lyrique), je ne dis pas l'accord, mais la rencontre des voix. Duos, trios, quatuors ou quintettes, tout cela ne s'écrit plus, si ce n'est par hasard, un peu au hasard aussi. La conversation des trois sorcières de *Macbeth*, quand elle tourne au trio, n'y gagne pas grand'chose. Les chœurs, du peuple ou des soldats, ne consistent guère qu'en des cris simultanés. A la fin de tel ou tel acte, où la foule intervient, telle ou telle page a beau comporter le plus grand nombre de parties possible, il y a loin de cette apparente polyphonie à la plénitude et à la solidité, au « concert » réel d'un quatuor de Haydn ou d'un motet à quatre voix de Palestrina.

Quant au rythme, on n'ignorait pas avant *Macbeth*, mais dans *Macbeth* on peut apprendre encore comment s'en poursuit aujourd'hui le démembrement et la dislocation. L'orchestre? Il est symphonique, ou ce qu'on est désormais convenu d'appeler ainsi : j'entends qu'on y entend quelques motifs, d'ailleurs sans intérêt, convenablement rappelés, ressassés ou rabâchés. Comme il sied aussi, l'orchestre a le principal rôle; quand ce n'est pas le rôle unique. Depuis que ce diable de Wagner a déchainé le monstre, celui-ci dévore tout. Après les actes, les entr'actes mêmes sont devenus sa proie. Une fois le rideau baissé, naguère, la musique s'arrêtait. Elle continue maintenant, que dis-je, elle redouble. Elle revient sur ce qui précède, à moins qu'elle n'anticipe sur ce qui suivra. On appelle cela des intermèdes symphoniques. Ici les intermèdes symphoniques sont terribles. *Macbeth* a tué le sommeil. La musique de *Macbeth* a tué le repos.

Sans tuer la parole, elle ne lui donne pas la vie supérieure, exaltée, « magnifiée, » comme dit Pedrell, que le verbe doit recevoir du son. Les mots, les mots célèbres de Shakspeare, on les retrouve tous ici, plutôt qu'on ne les reconnaît. Ils arrivent tous à leur place, à leur heure, mais atténués, émoussés, éteints, même les plus éclatans. A tant d'images verbales, pas une image sonore ne répond; dans les profondeurs de la musique, pas un écho ne s'éveille. Quelle erreur, entre beaucoup d'autres, lorsque le vieux roi Duncan, approchant du

château qui lui sera funeste, parle de la douceur de l'air et des martinetts qui nichent dans les murailles, au lieu de noter en passant, comme il est donné par Shakspeare, ce poétique et dramatique détail, quelle erreur de le délayer, de le noyer dans une symphonie à la fois compliquée et banale ! Ailleurs, partout ailleurs, l'intonation vocale est au-dessous, à côté, quand ce n'est pas à l'opposé de la parole ; elle lui paraît, je ne dirai point hostile, mais indifférente et comme étrangère. De là, sinon la fausseté, souvent la froideur et la platitude. Le sens, très français jadis, de la déclamation lyrique, est en train de se perdre chez nous. *Un canto che parla*, ainsi définissaient leur opéra les créateurs de l'opéra de Florence. L'opéra de Paris ne sait plus ni parler, ni chanter.

Mélocdie, harmonie, déclamation, disait un jour Verdi, « il y a tout cela dans la musique. Mais il y a autre chose encore : il y a la musique. » Dans la musique de *Macbeth*, en réalité, voilà ce qui manque le plus. Sous aucune forme, récitative ou mélodique, symphonique ou chorale, la musique, à proprement parler, n'existe ici. Nous ne percevons d'elle que des semblans, jamais la substance, des velléités au lieu d'un ferme vouloir, d'un parti qu'on prend une bonne fois et qu'on soutient. A tout moment, au sein de ce chaos instable et de ce stérile fracas, l'auditeur est tenté d'interrompre et de dire : « Voyons ! Nous avons ici un orchestre, des chanteurs. Si nous en profitons pour faire un peu de musique, de la vraie, de celle qui donne l'impression, non de l'anarchie et du désordre, mais de l'ordre, de la composition et de la hiérarchie ! De celle-là aussi, — puisque nous sommes au théâtre, — qui représente l'humanité et la vie. » Une chose peut surprendre. En cet opéra d'un musicien encore jeune, en cet opéra dont le sujet est *Macbeth*, on ne trouve pas un mouvement d'émotion, pas même un trait de sensibilité. Un jour que Garat chantait le duo de *Don Juan* (celui qui suit la mort du Commandeur) avec une partenaire à son gré trop indifférente : « Eh quoi ! madame, lui dit-il, si froidement ! Quand le corps est là ! » Que le corps de Duncan soit derrière cette porte, que l'ombre de Banquo vienne s'asseoir à cette table, *Macbeth* a beau crier, rugir, et l'orchestre avec lui, plus fort que lui, la musique de M. Bloch ne s'échauffe et ne nous échauffe pas. Le mystère et l'effroi n'habitent point la lande où prophétisent les sorcières, et sur la main, sur la petite main de la promeneuse pâle, c'est à croire que le musicien n'a pas vu la tache de sang.

Il semble également que M^{me} Bréval ait donné de la scène fameuse

du somnambulisme une interprétation peu conforme à la réalité. Pourquoi descendre à tâtons deux fois, je veux dire en tâtant de la main et des pieds la muraille et les degrés, un escalier facile, surtout pour une somnambule ? On assure que les personnes en cet état se promènent sur les toits à leur aise et sans broncher. M^{me} Bréval n'a pas eu l'esprit de l'escalier. Dans sa démarche, dans son geste et dans sa physionomie, dans sa diction et son chant, il eût fallu plus de rigidité. Jadis, en 1847, une artiste italienne, la Barbieri-Nini, qui fut aussi lady Macbeth dans le *Macbeth* de Verdi, le fut autrement, de par la volonté du maëstro, laquelle, on le sait, était de fer. « Trois mois durant, » a raconté la malheureuse interprète, « matin et soir, j'essayai d'imiter les personnes qui parlent en dormant, qui prononcent les mots, disait Verdi, sans presque remuer les lèvres, tout le reste de la figure parfaitement immobile, y compris les yeux. J'ai cru que je deviendrais folle. »

Ses camarades ne furent pas ménagés davantage. Soit au piano, soit à l'orchestre, on répéta *Macbeth* une centaine de fois. Dès cette époque, Verdi montrait, comme il fit jusqu'à la fin de sa carrière, une exigence véritablement implacable. Un duo très important, pour baryton et soprano, avait été redit plus qu'à satiété. Le soir de la répétition générale, avant de commencer, il fallut le revoir encore. Le chanteur s'étant permis d'observer, un peu vivement, qu'on l'avait répété cent cinquante fois : « C'est encore vrai pour une demi-heure, répliqua Verdi; après, vous l'aurez répété cent cinquante et une. » Mais autant il y avait, dans la volonté du maître, de force, voire de rudesse, autant il savait donner à son admiration, à sa reconnaissance, de profonde et touchante simplicité. A la fin de la première représentation de *Macbeth*, rapporte encore la Barbieri-Nini, « je le vis entrer dans ma loge, levant les bras et remuant les lèvres, comme s'il voulait me faire un discours. Mais il ne réussit même pas à m'adresser un mot. Je riais, je pleurais, incapable également de prononcer une syllabe. En regardant le maëstro, je lui vis les yeux rouges. Nous nous serrâmes les mains avec force, et, précipitamment, il sortit (1). »

Verdi paraît avoir eu pour cet ouvrage une complaisance particulière. Il en fit hommage en ces termes à Barezzi, l'un de ses amis les plus chers, le bienfaiteur de sa jeunesse et le père de sa première

(1) Sur le *Macbeth* de Verdi, consulter : *Verdi*, par Gino Monaldi, Torino, 1899; Fratelli Bocca). — *Verdi*, par Eugenio Checchi, Firenze, 1901 (Barbera).

femme : « Je vous dédie mon *Macbeth*, que j'aime entre tous mes opéras. Mon cœur vous l'offre, que votre cœur l'accepte. » L'œuvre, beaucoup plus qu'inégale, ruinée à peu près tout entière, a conservé pourtant quelque sombre beauté. Çà et là, sous les formes vieilles, le fond éternel, l'humanité, la vérité toujours jeune affleure, ou même éclate. Pour cela, deux ou trois mots, deux ou trois notes suffisent au génie, j'allais dire à l'instinct, car en cette musique sommaire, c'est à peine si parfois on peut reconnaître autre chose. Mais qu'il a, cet instinct, de promptitude et de justesse, de force et de sûreté ! Le triple salut des sorcières s'élève, lentement et sur trois degrés, mais s'accroît et s'ennoblit de cette lente ascension même. Verdi, lui, n'a pas manqué certains traits, certains mots de Shakspeare. Apprenant que le roi Duncan vient ce soir et qu'il doit partir demain, lorsque lady Macbeth s'écrie : « Ah ! que le soleil ne voie jamais ce demain ! » il faut peu de notes (et sur quelles simples harmonies, sur quelle modulation élémentaire !) pour mettre dans ce cri, dans ce vœu, toute la volonté du meurtre résolu et, d'avance, toute la joie, l'horrible joie du meurtre accompli. Le duo (de vieux style) où le librettiste pressé du *Macbeth* italien a ramassé tant bien que mal, plutôt mal, les différentes scènes, dans Shakspeare développées et progressives, de Macbeth et de lady Macbeth, ce duo n'est pas tout entier superficiel ; plus d'un accent, plus d'un trait s'y rencontre, qui va loin. Enfin la scène du somnambulisme, dans son genre, — encore le genre ancien, — pourrait bien être un chef-d'œuvre de musique dramatique. Ici d'abord le librettiste italien, mieux inspiré que son confrère et successeur français, a conservé les deux témoins, la dame d'honneur et le médecin, que Shakspeare donne à l'égarément de lady Macbeth et qui nous le font plus terrible. Genre ancien, disions-nous. D'autres, avec plus d'irrévérence, disent : vieux jeu. C'est une rude partie à jouer qu'une telle scène, et celui qui l'a gagnée n'est tout de même pas le musicien nouveau. Rien ici n'est tombé, rien ne menace ruine. Beau prélude, mystérieux et tremblant. Entre les deux personnages qui guettent, non moins beau dialogue, à voix rûe, à voix sourde, coupé de silences et de répliques d'orchestre. Et sans doute l'air de lady Macbeth est un air, mais d'où la composition, l'ordonnance, n'exclut ni les épisodes, ni les parenthèses, ni la liberté, ni la vérité du discours. Dans l'ampleur du parti pris et de la généralisation, pas un détail, pas une nuance ne se perd : pas même la petitesse de cette main de femme, et le peu de sang qui la tache pour jamais, une goutte à peine, que par momens on croirait entendre tomber. Ailleurs

au contraire c'est à gros bouillons que le sang de Duncan ruisselle et tous les parfums de l'Arabie, à grands flots également, semblent passer et repasser, en vain.

Verdi fit représenter *Macbeth* sur le théâtre de la Pergola de Florence au printemps de 1847, et ce printemps fut pour lui délicieux. Florence, qu'il habitait pour la première fois, charma son âme un peu farouche. Avec des amis de son choix, le poète Giusti, Dupré le sculpteur, il aimait à se promener au penchant des suaves collines. Il écoutait, ravi, le parler de Toscane, et disait en riant : « Cen'est pas seulement le *si*, mais toutes les notes qui sonnent et qui chantent. Jamais je n'aurais pu m'attendre à cette merveille (1). » Florence ne fut pas ingrate et fêta *Macbeth*. Mais Venise, pour des raisons de patriotisme autant que de musique, l'acclama. Un ténor, nommé Palma, d'ailleurs espagnol et chanteur médiocre, mais libéral ardent, au moins en Italie, remplissait le rôle de Macduff. Chaque soir, quand il entonnait cette strophe :

*La patria tradita
Piangendo c'invita :
Fratelli, gli oppressi
Corriamo a salvar,*

il jetait le public en de tels transports, que, pour les contenir, on dut avoir recours à la présence des baïonnettes autrichiennes (2).

Telle fut entre Shakspeare et Verdi la première rencontre : à peine une rapide entrevue. On sait l'éclat de celles qui suivirent, quarante-cinq ans après : *Otello*, *Falstaff*, et qui furent les dernières. Une autre, une seule, en ce long espace de temps, fut préparée, mais n'eut point lieu.

C'est après 1850 que Verdi souhaita de composer un *Roi Lear*. Il avait proposé le sujet à l'un de ses amis, Somma, poète et patriote vénitien, qui peu après allait être encore le librettiste, anonyme, du *Ballo in maschera*. Le poème du *Roi Lear* fut écrit et soumis à Verdi, qui le reprit, le remania selon son habitude, au point, ou peu s'en faut, de le refaire. Mais il n'en fit point la musique, soit que le dernier acte ne l'ait jamais contenté, soit qu'à la fin, il ait redouté la grandeur et la difficulté du sujet. On a de Verdi quelques lettres à Somma (3). Il y est question du *Roi Lear* en particulier, plus généra-

(1) Checchi, *op. cit.*

(2) Monaldi, *op. cit.*

(3) *Re Lear e Ballo in maschera, Lettere di Giuseppe Verdi ad Antonio Somma*, pubblicate da Alessandro Pascolato; Città di Castello; S. Lapi editore.

lement de Shakspeare, enfin de l'opéra tel que le comprenait Verdi.

« J'ai relu le *Roi Lear*, qui est d'une merveilleuse beauté; mais c'est une chose terrible d'être forcé de réduire une toile aussi démesurée à de brèves proportions, tout en conservant l'originalité, la grandeur des caractères et du drame. » Suit tout un projet de *libretto*, avec le choix des scènes et des personnages. Cordelia, cela va sans dire, et le bouffon, paraissent à Verdi les figures musicales, ou « musicales, » entre toutes. Un épisode l'attire et l'émeut particulièrement : Lear endormi sous la garde de Cordelia. Si quelque trait shakspearien ne le touche pas d'abord, il n'y demeure pas longtemps insensible. « Il m'a paru et me paraît encore que, dans la première scène, le motif qui fait déshériter Cordelia par Lear est enfantin, peut-être même ridicule aujourd'hui. N'y aurait-il pas moyen de trouver quelque chose de plus important? Mais alors ne gêterait-on pas le caractère de Cordelia? Dans tous les cas, c'est une scène à traiter avec beaucoup de prudence. » Six mois plus tard, après une observation du même genre : « Il est possible que je me trompe. Persuadez-moi. Persuadez-moi comme vous avez déjà fait quand je vous ai dit que la raison pour laquelle on déshéritait Cordelia semblait, de notre temps, puérite. Je n'avais pas plutôt lu les premiers mots de votre réponse, que je reconnaissais mon ignorance et mes torts. »

Sur un seul point, Verdi, classique et latin, ne se rendait pas, même à Shakspeare : « L'unique raison qui m'a toujours empêché de traiter plus souvent les sujets de Shakspeare, c'est la nécessité des changemens de décor à chaque instant. Quand je fréquentais le théâtre, cela m'était extrêmement pénible, je croyais assister à la lanterne magique. Les Français ont raison à cet égard : ils combinent leurs drames de manière à n'avoir besoin que d'un seul décor pour chaque acte. L'action marche ainsi vivement, sans obstacles, sans que rien détourne l'attention du public. Je comprends bien que dans *Lear*, il serait impossible de n'avoir qu'une décoration par acte; mais, si vous trouviez le moyen d'en supprimer quelques-unes, ce serait une excellente chose. »

Autant qu'à l'unité, sinon davantage encore, le musicien dramatique tient à la brièveté. « Ayez seulement en vue la nécessité de faire court. Le public s'ennuie facilement. » — « Au théâtre, long est synonyme d'ennuyeux, et le genre ennuyeux est le pire de tous. » — « Je me chargerais de mettre en musique même un journal, une lettre, etc., mais le public, au théâtre, admet tout, sauf l'ennui. »

Pour le coup, Verdi se trompait, au moins pour l'avenir. La

faculté, la puissance et la patience de s'ennuyer est l'un des gains les plus sûrs que le public ait retiré de certaine musique d'aujourd'hui.

Cette patience, pourtant, a des limites, et, je ne sais pourquoi, la musique de concert arrive plus aisément que l'autre à les franchir. Sur trois pièces exécutées au Châtelet un dimanche de décembre, l'une a fini par irriter une partie de l'auditoire. C'était une longue, très longue symphonie concertante pour violoncelle et orchestre, de M. Georges Enesco. Malgré toute la virtuosité de l'interprète, M. Salmon, et l'ardeur que mit l'auteur lui-même à diriger, presque à mimer son œuvre, le concerto ne parut guère autre chose qu'une contorsion perpétuelle, mélodique et rythmique, non seulement de l'instrument solo, mais de l'orchestre ou de la symphonie entière.

Auparavant, on avait trouvé ou retrouvé dans la *Procession nocturne*, déjà connue, de M. Rabaud, de sérieuses et solides qualités : l'ordonnance logique et le plan suivi, toutes choses à leur place, un thème grave et digne, bien exposé, bien repris, avec, entre les reprises, des épisodes assortis ; bonne orchestration, ne ressemblant en rien à cette pâte, à cette pâtée, où souvent aujourd'hui, sous prétexte de fusion et d'homogénéité, se mêlent et se brouillent toutes les personnalités sonores.

Dans le *Ménétrier*, poème symphonique en trois parties, pour violon principal et orchestre, de M. Max d'Olonne, ce n'est pas l'intelligence, ni même la finesse, voire la subtilité, ni la sensibilité, ni la poésie, qui manque. Tout cela s'y trouve, au moins un peu de tout cela, non pas certes rassemblé, mais plutôt épars. Descriptive et pittoresque, l'œuvre se divise en trois tableaux : le ménétrier, au pays, joue les airs du pays, — puis, chez les Bohémiens, avec eux, le ménétrier, qu'ils ont entraîné, joue comme eux, — enfin, revenu parmi les siens, il leur a rapporté les chansons de là-bas et, la nuit, sur la lande, mélancolique et seul, il mêle en son jeu la musique et l'âme étrangère à l'âme et à la musique de sa patrie. Ce partage fait justement le charme triste, presque douloureux, du dernier épisode. Encore une fois il y a là de la distinction, de l'ingéniosité même, et de la poésie. Mais qu'il y a donc aussi de vague, d'incertitude et d'à peu près ! Dans le sens musical et, plus spécialement, harmonique, du mot, que d'irrésolution ! Tout se prépare, tout hésite, sans jamais, en effet, se résoudre. De cadence en cadence, toutes imparfaites et, comme disent les Allemands, « trompeuses, » la phrase tombe, tombe éternellement. On éprouve ici l'espèce d'impression que Tolstoï a définie « un espoir de musique aussitôt suivi

d'une déception. » Musique de l'avenir, disait-on naguère. Créé pour la musique de Wagner, ce terme en a désigné bien d'autre, de bien autre, et dans une autre acception. Musique de l'avenir, cela signifia d'abord une musique telle, que l'avenir seul devait la comprendre et l'aimer. Aujourd'hui, l'on entendrait par là plutôt une musique faite, moins pour l'avenir que de l'avenir même, une musique dont l'avenir, non le présent, forme en quelque sorte le sujet ou l'objet, musique *in fieri*, toujours sur le point d'être, sans jamais être encore. Ainsi, dans la dernière partie de l'œuvre de M. d'Olonne, je reconnais bien, — il revient assez souvent pour cela, — le premier thème, et je crois retrouver aussi le second, celui des Bohémiens. L'un et l'autre se partagent la pensée, ou le rêve du ménétrier. Mais pas une fois il ne reparait, ce motif initial, franchement et tout droit : de biais, au contraire, toujours de biais, à tout coup détourné, déçu, trompé, — les Allemands disent bien, — par des harmonies qui se dérobent sous lui. De là, pour l'auditeur, l'impression d'une fuite éternelle, et le manque, pénible, insupportable même à la longue, d'un élément stable, positif, absolu.

Chercherons-nous, dans l'ordre littéraire ou grammatical, des formes analogues à ces formes sonores ? Il faudrait imaginer des pages de prose qui ne seraient composées que de phrases interrogatives ou dubitatives, sans une affirmation et sans une réponse : « Croyez-vous ? Il n'est pas impossible. S'il arrivait... A moins que peut-être. Et encore ! » Voilà comme écrivent, — et sans doute ils pensent de même, — bon nombre de nos musiciens aujourd'hui. Prennent-ils, par hasard, un parti, mélodique, harmonique, rythmique, incapables ou dédaignant de le soutenir, avant la dixième mesure ils l'ont abandonné. Un jour de cet automne, il nous arriva d'ouvrir un recueil de *lieder* écrits par M. Max d'Olonne sur le poème de Tennyson, *In memoriam*. Le premier de ces chants commençait d'une manière exquise. Mais ce commencement était court. Et les autres, les autres ! Dès le début, ceux-là s'embarraient et s'égarèrent. Le dernier seul, qui durait à peine, était tout entier délicieux. Pourtant, c'est bien M. d'Olonne, de qui certain soir, au Caire, après l'avoir entendu jouer quelques-unes de ses œuvres, un de nos grands, très grands musiciens aurait dit : « Voilà celui qui me fera oublier. »

L'oubliera-t-on, celui-là qui, trop modeste, parlait ainsi de lui-même, l'oubliera-t-on quelque jour pour M. Albéric Magnard, musicien encore ignoré de la foule, mais qu'admire, honore et protège une troupe choisie ? Il a déjà son collègue d'augures et sa garde de préto-

riens. Sera-t-il un maître, le musicien de ce *Guercœur* non représenté, peut-être irréprésentable, et dont M. Pierné dirigea l'autre dimanche, avec une sûre et fine intelligence, le premier acte tout entier? Récemment, au lendemain de la mort de Tolstoï, nous relisions l'étude esthétique du grand écrivain russe : *Qu'est-ce que l'art?* La musique y est souvent traitée, et traitée assez mal, par où nous ne voulons pas dire que toute musique y soit traitée avec injustice. Tolstoï n'adresse pas de plus grave reproche — et de plus fondé peut-être — à la musique moderne, que celui de l'inintelligibilité. Mais à peine a-t-il formulé ce grief que, par un curieux retour, il l'atténue et, dans une certaine mesure, il s'en charge lui-même, et nous tous avec lui. « De ce fait que, accoutumé à un certain art particulier, je suis incapable d'en comprendre un certain autre, de ce fait je n'ai nullement le droit de conclure que l'un de ces deux arts, celui que j'admire, est le seul véritable, et que celui que je ne comprends pas est un faux et un mauvais art. La seule conclusion que je puisse tirer de ce fait est que l'art, en devenant de plus en plus exclusif, est devenu aussi de moins en moins accessible et que, dans sa marche graduelle vers l'incompréhensibilité, il a dépassé le point où je me trouvais. »

Aussi bien, sans être encore « au point » de la musique de *Guercœur*, on ne saurait la déclarer incompréhensible. Le poème, non la musique, est difficilement concevable et surtout il paraît contraire, autant que possible, aux conditions, à l'essence du théâtre, même du théâtre musical. Dès avant le commencement de cette « tragédie en musique, » ainsi que l'auteur a qualifié son œuvre, le héros est mort. Et je sais bien qu'il est entré dans la vie éternelle ; mais il faut avouer que, pour lui comme pour les ombres, ou les allégories, ou les entités qui la partagent avec lui, cette vie en est une à peine, et si vague, si pâle, si faible et si falote, que *Guercœur* ne saurait oublier l'autre, qu'il la regrette et souhaite à tout prix de l'aller revivre. Quelques dames symboliques et qui se nomment Vérité, Bonté, Beauté, Souffrance, s'entretiennent, soit avec *Guercœur*, soit entre elles, de cet imprudent désir et finissent par y obtempérer. Et voilà toute la substance de ce premier acte de « tragédie. » Il se passe, — et se traîne, — dans la brumeuse atmosphère d'on ne sait quel morne Paradis. De maussades élus y psalmodient des sentences de ce goût : « *Le temps n'est plus, l'espace n'est plus.* » Et dans l'autre monde en effet tous les deux seront abolis. Mais quand les chœurs métaphysiques ajoutent : « *Gloire à Vérité, qui nous délivre de la forme et de l'esprit,* » ils vont tout de même un peu loin, car nous imaginons mal une vie, même et sur-

tout éternelle, dont les vivans manqueraient et de la forme et de l'esprit. Mais encore une fois, à l'exemple de Tolstoï, soyons prudents et modestes. Disons-nous seulement que, sur le chemin de l'inintelligible, ce poème, sinon cette musique nous a devancés. Et laissons le programme affirmer « qu'aux symboles obscurs du romantisme germanique » M. Magnard, poète, a substitué « les claires allégories du bon sens latin. »

La musique, nous l'avons dit, est moins « absconse; » elle a même çà et là des parties limpides et légères; nulle part elle n'est surchargée, ni pesante. Elle ne fait pas de bruit. Il arrive en certains épisodes qu'elle soit vraiment de la musique et que, par les voix ou les instrumens, lyrique avec discrétion, avec distinction, avec poésie, elle chante. Mais quand elle parle, quand elle déclame ou récite, quelle gêne, quel embarras et quel ennui! Dans l'art lyrique de notre époque, ce qu'il y a décidément de plus terrible, ce sont les conversations. Le style en est continuellement dépourvu de justesse autant que de relief, de vérité et de vie. Dès que les personnages se mettent à causer — et vous savez s'ils s'en privent, — on est tenté de leur dire comme le baron de la comédie au précepteur de Perdican : « Quelle insupportable manière de vous exprimer vous avez adoptée, Blasius! » Manière fausse, alambiquée, où jamais la note, le son, ne jaillit directement, sincèrement, du mot, de la pensée ou de la passion. Mais qui parlerait ici de passion! Rien ne manque davantage, hormis le mouvement et la variété. Immobile, froide et monotone, la soi-disant tragédie s'enlize à la fin dans la rêverie, dans la rêvasserie languissante, dans l'oratorio métaphysique et glacé. Que d'ailleurs une telle œuvre possède le genre de mérite qu'on est convenu d'honorer par les mots de travail, effort, intention, tendance, volonté, nous en demeurerons d'accord, et nous ne refuserons pas au premier acte de *Guerçœur* l'hommage de notre sérieuse, très sérieuse estime, et de notre parfaite considération.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La session extraordinaire d'automne a été close le 24 décembre : on a jugé inutile de la prolonger davantage, puisqu'il était désormais certain que le budget ne pouvait pas être voté avant la fin de l'année. On sera même très heureux s'il l'est avant celle de février. Les Chambres se réunissent le 12 janvier et, comme elles devront procéder d'abord au renouvellement de leurs bureaux, elles ne se mettront pas au travail avant la seconde quinzaine du mois : il est donc matériellement impossible que le budget soit voté le 31 janvier, et le ministère a montré un singulier optimisme en ne demandant qu'un douzième provisoire. Deux, au moins, seront indispensables. La session sera ensuite très chargée. Le budget une fois voté, il faudra s'occuper de la loi électorale et des divers projets que le gouvernement a déposés pour régulariser la situation des chemins de fer. Nous avons déjà parlé de toutes ces questions, il y a quinze jours, mais elles n'avaient pas alors un caractère aussi précis que maintenant. En ce qui concerne la réforme électorale, si l'accord n'est pas encore fait entre la Commission et M. Briand, tout permet de croire qu'il se fera. Nous voudrions pouvoir dire qu'il en sera de même pour les questions de chemins de fer.

La Commission de la réforme électorale a adressé à M. le président du Conseil un questionnaire si net qu'il était impossible de ne pas y faire des réponses également nettes et claires. Tout le monde y a gagné : on a vu tout de suite que M. Briand tenait à se mettre d'accord avec la Commission. Il lui a, en effet, donné gain de cause sur le point où s'était manifesté entre eux le plus grave dissentiment. M. Briand voulait que, dans la détermination des quotiens électoraux, on prit pour base le chiffre des inscrits, tandis que la Commission insistait en faveur du chiffre des votans : distinction importante, car, dans

le premier système, les sièges que le scrutin n'aurait pas attribués du premier coup à telle ou à telle liste étaient sensiblement plus nombreux que dans le second. Que faire de ces sièges ? Plus il y en avait, plus leur dévolution était difficile. M. Briand proposait d'en faire une prime à la majorité et de les attribuer à la liste la plus favorisée, ce qui était excessif et injuste, et pouvait même aboutir dans la pratique à des résultats contre lesquels la conscience publique se serait révoltée. La difficulté devant diminuer avec la diminution du nombre de ces sièges est sensiblement atténuée dans le système de la Commission. Dès lors, tout en tenant compte de ce qu'ont de légitime les préoccupations de M. le président du Conseil, une transaction paraît possible et même assez facile. Il reste encore bien des points à résoudre, mais ils sont moins importants, et, si on continue de montrer de part et d'autre le même esprit de conciliation, l'entente se fera peu à peu et le but sera atteint. Il faut s'attendre cependant à une redoutable défense de la part des arrondissementiers.

Les projets de loi relatifs aux chemins de fer doivent être au nombre de quatre, mais nous n'en connaissons encore que trois. Le quatrième se rapporte à la rétroactivité des retraites : il coûtera, dit-on, 200 millions et probablement davantage. On croirait vraiment, à lire le dispositif de tous ces projets de loi, que le personnel des chemins de fer est particulièrement malheureux, qu'il occupe un rang de misère dans le monde du travail, qu'il est privé d'avantages dont les autres jouissent et qu'il importe à la justice sociale de réparer les inégalités dont il souffre. Mais si on lit l'exposé des motifs de ces mêmes projets, on s'aperçoit tout de suite que c'est le contraire qui est vrai. Il n'y a pas d'ouvriers plus favorisés que ceux des chemins de fer : leurs salaires et leurs retraites sont plus élevés que les salaires et les retraites de tous les autres, et leur agglomération a permis de créer auprès d'eux et de mettre à leur portée toutes sortes d'institutions qui les aident à mieux supporter les accidents de la vie. D'où vient donc l'intérêt particulier qu'on leur témoigne ? Il vient de ce qu'ils sont nombreux, agglomérés, forts, que les exigences se renouvellent sans cesse et qu'ils ont entre leurs mains, à leur discrétion, un des organes dont le fonctionnement régulier importe le plus à la sécurité et à la prospérité du pays : aussi nous demandons-nous avec quelque inquiétude si le meilleur moyen d'échapper aux dangers de l'avenir est de développer et d'exalter encore chez eux, par les concessions qu'on leur fait sans cesse, le sentiment qu'ils ont d'être très puissans. On a dit autrefois, en parlant

de cette marée montante des travailleurs, que les barbares étaient au milieu de nous : c'est un mot que nous n'adoptons pas, car il donne une impression fautive de la solidarité qui nous unit aux ouvriers et de nos devoirs envers eux ; on peut en user toutefois comme d'un souvenir historique d'où résulte une leçon. Lorsque les Normands, jadis, envahissaient nos côtes et remontaient nos fleuves, ils exigeaient une rançon ; on la leur payait pour se débarrasser d'eux ; mais les esprits prévoyans de cette époque annonçaient que tout au contraire on préparait par là, on rendait inévitable leur retour offensif. N'en sera-t-il pas de même des cheminots ? On croit les arrêter, les désarmer, les satisfaire en leur donnant de l'argent et des garanties en échange desquels on leur interdit la grève. N'est-ce pas une illusion ? On leur enseigne aujourd'hui que la grève est de leur part « illégitime : » hier, on leur disait le contraire. On ajoute qu'elle est « inutile : » nous craignons qu'on n'ait de la peine à leur faire croire qu'elle l'a toujours été.

Il arrivera cependant un jour où il faudra s'arrêter dans cette voie des concessions dont les cheminots, pour leur compte, n'aperçoivent pas le terme : elle leur paraît indéfinie. Les finances publiques sont intéressées dans la question ; leurs ressources ne sont pas sans limites, et il semble que ces limites soient bien près d'être atteintes. L'exposé des motifs des projets du gouvernement pose un principe dont la légitimité ne saurait être contestée. Nous ne reviendrons pas en ce moment sur le mécanisme compliqué qui, par un système de conférences et de comités de conciliation, conduit finalement à un arbitrage obligatoire qui sera le couronnement de l'édifice. Il est facile de prévoir, ou plutôt il est impossible de ne pas le faire, que le fonctionnement de l'institution aboutira toujours à des dépenses nouvelles imposées aux Compagnies. Comment y feront-elles face ? L'exposé des motifs reconnaît qu'il faudra, à elles aussi, accorder des compensations, faute de quoi elles seraient, au bout de quelques années, complètement ruinées ; et que peuvent être ces compensations, sinon l'autorisation d'élever leurs tarifs ? Alors le commerce national souffrira et se plaindra. Le gouvernement espère peut-être que ces souffrances et ces plaintes, dont il faudra bien tenir compte, seront un frein qui empêchera de dépasser une certaine mesure dans les concessions à venir. L'opinion opérera comme un régulateur. Mais qui ne voit combien ces conceptions sont dangereuses ? Après avoir éveillé des appétits qu'on ne réussira pas à rassasier, est-on sûr de pouvoir à point nommé en restreindre les

exigences? Le gouvernement se doute bien du péril, tout en le faisant naître. Il pose encore, dans son exposé des motifs, un autre principe infiniment plus contestable que le premier, à savoir que l'État, après avoir fait un contrat avec une société concessionnaire, reste maître d'en modifier les termes dans un intérêt supérieur. S'il en est ainsi, à quoi bon discuter et traiter par avance? A quoi bon rédiger des cahiers des charges? Sans doute, l'État a le droit d'exiger que, dans l'exploitation d'une concession, certaines règles soient observées, celles de l'hygiène, par exemple. Mais a-t-il celui d'intervenir pour modifier les salaires et les retraites? Il l'a fait l'année dernière, et les Compagnies ont répondu en s'adressant aux tribunaux compétents. C'est à eux, en effet, qu'il appartient de se prononcer sur des questions qu'un exposé des motifs peut poser, mais non pas résoudre. S'il en était autrement, on irait vite à un autre sabotage, à celui des principes de droit qui régissent les contrats. Au surplus, dans la question actuellement en cause, l'État ne peut pas complètement échapper pour son propre compte aux suites de ses imprudences, puisqu'il est lié aux Compagnies de chemin de fer par la garantie d'intérêts. Si on pourvoit aux charges nouvelles par une augmentation des tarifs, le commerce national sera atteint; si on y pourvoit par la garantie d'intérêt, tout le monde le sera.

Les questions soulevées par les projets ministériels sont si nombreuses que c'est à peine si nous pouvons les effleurer aujourd'hui. Un temps précieux a été perdu. Immédiatement après la grève et sous le coup d'impressions pessimistes qu'il ne s'était assurément pas appliqué à diminuer, le gouvernement aurait pu faire voter rapidement la loi nécessaire, celle qui aurait interdit l'usage de la grève aux cheminots, ou, plus généralement encore, à tous les employés de l'État. Ce point une fois fixé, le reste serait venu. Le tort a été de mêler plusieurs questions et de les faire dépendre les unes des autres : la discussion en sera interminable et sujette à bien des hasards. Mais enfin, quelle sera la sanction à l'interdiction de la grève? Le gouvernement en a trouvé une et la plus efficace de toutes, la révocation en quelque sorte automatique et le remplacement immédiat du cheminot qui aura déserté son poste et mis en péril le fonctionnement d'un service public qui ne saurait chômer. C'est fort bien, mais pourquoi n'appliquer cette sanction qu'après la sentence arbitrale au cheminot qui ne s'y soumettra pas? Est-ce que la marche des trains n'est pas aussi nécessaire avant qu'après? Est-ce qu'on doit faire ici des distinctions de momens? Et, si on se place à un point de vue

pratique, est-ce que le danger principal n'est pas que les cheminots, n'attendant pas la fin d'une longue procédure, ne se mettent en grève tout de suite? Quoi qu'il en soit, révocation et remplacement immédiats sont une sanction très efficace : elle entraîne naturellement la perte de la retraite. Reste à savoir s'il sera toujours possible de l'appliquer et de la maintenir.

On sait que M. Jaurès et ses amis ont exercé, ou essayé d'exercer une pression sur le gouvernement, et par le gouvernement sur les Compagnies, pour obliger ces dernières à réintégrer dans leurs fonctions les cheminots qu'elles ont révoqués. Il était inévitable qu'une interpellation eût lieu à ce sujet et elle a eu lieu en effet, mais elle n'a pas produit tous les résultats qu'en attendaient ses auteurs. Leur thèse a été qu'il convenait de distinguer parmi les révoqués ceux qui avaient commis des actes de sabotage et ceux qui s'étaient contentés de se mettre en grève. Il a fallu faire la part du feu, et comme on désespérait de sauver les premiers, on les a abandonnés pour concentrer tous ses efforts sur les seconds et à leur profit. N'avaient-ils pas eu de bonnes raisons de croire qu'ils étaient en droit de se mettre en grève? M. Barthou ne le leur avait-il pas dit? M. Clemenceau n'avait-il pas confirmé le fait? Et si M. Briand dépose aujourd'hui un projet de loi qui le leur interdit dans l'avenir, n'est-ce pas une preuve nouvelle qu'ils pouvaient le faire dans le passé? Au point de vue de la simple casuistique, ces argumens ne sont pas sans quelque force spécieuse; aussi, en ce qui concerne l'État considéré comme entrepreneur de transports, M. Briand n'en a-t-il pas contesté la valeur; il a promis de réintégrer dans les chemins de fer de l'État les cheminots qui n'auraient à leur charge que le fait de grève. Mais il a reconnu avec une fermeté courageuse qu'il n'avait aucun droit d'imposer aux Compagnies l'obligation d'en faire autant. Les Compagnies sont maîtresses chez elles; elles sont seules juges des moyens à employer pour maintenir la discipline. En parlant ainsi, M. Briand a tenu le langage d'un chef de gouvernement : ses discours sont supérieurs à ses projets de loi. Il a obtenu un ordre du jour de confiance voté à une très forte majorité. Mais comment ne pas constater ici, une fois de plus, à quel point la situation des Compagnies est supérieure à celle de l'État? L'État réintégrera tous ses grévistes, il ne croit pas pouvoir faire autrement, il faut bien qu'il donne quelques satisfactions à M. Berteaux et même à M. Jaurès. Les Compagnies sont plus libres et gardent plus d'autorité sur leur personnel. Parmi les raisons qui nous font condamner l'exploitation directe par l'État

celle-là n'est pas la moindre. Dans un régime politique où le parlementarisme est poussé aussi loin que chez nous, c'est-à-dire jusqu'à ses pires abus, l'exploitation de l'État est nécessairement médiocre. Nous ne savons ce que ferait aujourd'hui la Chambre : pour ce qui est du Sénat, s'il avait à se prononcer maintenant sur le rachat de l'Ouest, son vote serait à coup sûr très différent de ce qu'il a été en 1908. Il vient d'entendre une interpellation sur la manière dont l'État administre son nouveau réseau. M. Jénouvrier en a pris l'initiative avec éloquence, et la plupart des représentans des régions intéressées, M. Waddington, M. Milliard, etc., sont venus à la rescousse. Combien le chemin de fer de l'État est loin d'être le modèle qu'on nous avait annoncé ! Il lui faut quelque temps encore, a-t-on dit, pour dégager ses perfections latentes : soit, mais, en attendant, les accidens s'y multiplient, il ne se passe guère de semaine sans qu'il y en ait un ; les souffrances du commerce et de l'industrie sont à l'état aigu ; et, si on veut bien admettre que les circonstances en sont partiellement la cause, assurément elles n'en sont pas la cause unique. On ne peut s'empêcher de croire qu'une Compagnie concessionnaire aurait mieux fait : en tout cas, le gouvernement aurait échappé à la responsabilité qui lui incombe, et qui est lourde. Si on le critique, si on l'accuse, il peut se défendre ou essayer de le faire, mais il ne peut pas se plaindre, car il n'a que ce qu'il a voulu.

Au point de vue politique, la session se termine d'une manière assez indécise. Toutes les fois qu'il parle, M. Briand a une forte majorité, mais on sent, tout de même, que cette majorité n'est pas bien solide. Nous sommes de ceux qui le regrettent ; nous souhaitons que le ministère dure, car il peut faire encore de bonnes choses et en ajourner de mauvaises. En dépit des concessions auxquelles il se croit obligé, M. Briand montre des intentions droites et fait figure d'homme de gouvernement. Enfin, bien que la matière ministrable abonde en dehors de son ministère beaucoup plus que dans son ministère même, s'il tombait aujourd'hui, savons-nous ce que nous aurions demain ?

On a beaucoup parlé de la situation diplomatique depuis quelques semaines ; on a même manifesté à son sujet des préoccupations qui paraissent exagérées et qui, d'ailleurs, commencent à se dissiper. L'origine en est dans la visite que l'empereur de Russie, accompagné de son nouveau ministre des Affaires étrangères, a faite à l'empereur d'Allemagne à Potsdam. Sa démarche a été d'autant plus remarquée

que c'était la première fois depuis longtemps que l'empereur Nicolas allait voir l'empereur Guillaume chez lui : toutefois, une pareille démarche n'a pas besoin d'explication particulière, et si elle en avait besoin, on en trouverait une dans le fait que l'empereur Nicolas avait passé plusieurs semaines en Allemagne, dans la famille de l'Impératrice, ce qui donnait à sa visite à Potsdam un caractère de convenance presque obligatoire. L'empereur de Russie est notre ami et notre allié, mais cela ne le dispense pas de remplir certains devoirs dont nous n'avons pas à prendre ombrage. Aussi l'opinion la plus susceptible n'en aurait rien fait chez nous, si M. Sasonoff n'avait pas suivi l'Empereur avec un empressement qui a paru d'autant plus grand qu'il n'était pas encore ministre : il était seulement désigné pour le devenir. Sa présence donnait à l'entrevue une apparence officielle très accentuée, et comme le nouvel ambassadeur de Russie à Paris n'avait pas encore rejoint son poste, on a jugé, par comparaison, que nous étions un peu négligés. Cette impression nous est revenue de l'étranger, avant même que nous l'eussions éprouvée : il semble même que la presse allemande ait désiré que nous l'éprouvions, car elle n'a rien négligé pour la provoquer : et on sait que les Allemands, quand ils veulent faire comprendre quelque chose, appuient toujours assez fort pour qu'on le comprenne en effet.

Peu de temps après, le Reichstag s'étant réuni, le chancelier de l'Empire, M. de Bethmann-Hollweg, a prononcé un discours très mesuré de ton, dont tous les termes avaient été pesés et choisis avec soin, et d'où on pouvait conclure qu'il n'était pas fâché de faire ou de laisser croire que l'entrevue de Potsdam avait eu une grande importance. « L'entrevue, a-t-il dit, a eu un cours harmonieux ; il en a été de même des entretiens entre les représentans des deux gouvernemens. » Après avoir reconnu pourtant que la situation générale n'en avait pas été ébranlée : « Je voudrais, a-t-il poursuivi, résumer ainsi le résultat de l'entrevue. On a de nouveau constaté que les deux gouvernemens n'entrent dans aucune combinaison qui pourrait avoir un point agressif contre l'autre partie. En ce sens, nous avons eu particulièrement l'occasion de constater que l'Allemagne et la Russie ont un intérêt égal au maintien du *statu quo* dans les Balkans et en général en Orient et, par suite, n'appuieront aucune politique qui, de quelque côté qu'elle vienne, viserait à détruire ce *statu quo*. Nous avons ouvertement et amicalement parlé de nos intérêts réciproques en Perse ; nous nous sommes rencontrés dans cette opinion que notre intérêt commun demande le maintien ou le rétablissement

de l'ordre et du calme dans ce pays... Mais, à côté de cela, comme puissance frontière de la Perse, elle (la Russie) a encore un intérêt particulier et légitime à la sécurité de la situation dans la partie de la Perse contiguë à sa frontière. Nous avons volontiers reconnu que la Russie a, dans ce but, besoin d'une influence particulière dans la Perse septentrionale, et nous avons, par suite, volontiers souscrit à sa demande concernant toutes les concessions de chemins de fer, routes et télégraphes dans cette région. La Russie de son côté, non seulement ne mettra aucun obstacle à notre commerce, mais même facilitera l'établissement d'une communication pour son importation en Perse par la voie de Bagdad. Nous avons été d'accord avec la Russie dans cette conversation, au cours de laquelle on a agité encore d'une façon amicale un certain nombre de questions de détail ; nous faciliterons aux deux gouvernemens, sans aucun changement dans l'orientation actuelle de leur politique, l'entente sur toutes les questions qui peuvent surgir de nouveau. Les entretiens qui ont eu lieu pendant l'entrevue de Potsdam ont fait disparaître ici et là des malentendus, et consolidé et renforcé les vieilles relations pleines de confiance entre nous et la Russie. » Ce passage du discours est le plus important. Qu'avons-nous à y reprendre ? Rien, en vérité. M. de Bethmann-Hollweg a pris soin de dire que les résolutions arrêtées ne portent aucune atteinte à la direction générale de la politique des deux pays, et il est à croire que la Russie a tenu à ce que ce point fût précisé. Cela étant, il est très naturel et très légitime que les deux gouvernemens se soient mis d'accord sur leurs intérêts dans les Balkans et en Perse ; ils n'ont fait que suivre l'exemple que nous leur avons donné en d'autres circonstances, lorsque, en dehors de l'alliance qui nous attache à la Russie, nous avons pourvu au développement de nos propres intérêts dans certaines parties du monde. Nous n'avons pas d'intérêts spéciaux en Perse : la Russie en a et l'Allemagne veut s'en créer, en leur conservant un caractère commercial. Leur accord ne saurait nous inquiéter. Pour ce qui est des Balkans nous ne pouvons pas nous en désintéresser, car l'axe de la politique générale y passe en ce moment, mais notre principe, comme celui de la Russie, comme celui de l'Allemagne, y est le maintien du *statu quo*. Notre seul regret est que ce principe n'ait pas été celui de l'Allemagne il y a deux ans, car cela aurait épargné à l'Europe des perturbations assez profondes dont elle n'est pas encore complètement revenue, et à la Russie un désagrément.

Une autre partie du discours traite de l'emprunt turc. Cet emprunt

s'est fait pour la plus grande partie en Allemagne. On paraît y croire, — il s'agit ici des journaux et non pas du gouvernement, — que nous en avons éprouvé quelque déception. Il n'en est rien. Nous savions parfaitement que, si l'emprunt ne se faisait pas chez nous, il se ferait en Allemagne : 150 millions qu'il s'agissait de fournir, avec le concours de l'Autriche, ne dépassaient évidemment pas les ressources de ce grand pays. Pourquoi aurions-nous vu cela d'un mauvais œil? M. de Bethmann-Hollweg déclare sans vouloir examiner les détails de l'opération financière, que le gouvernement impérial en a suivi les négociations de sa sympathie. « Il a obéi en cela à un calcul pratique, continue le chancelier, en se disant que l'Allemagne rendrait un service essentiel à sa politique traditionnelle en Orient, qui est fondée sur le maintien de la paix et du *statu quo*, si elle subvenait aux besoins financiers de la Turquie. » Ce raisonnement que le chancelier impérial a fait pour l'Allemagne, nous l'avons fait autrefois pour nous, et même si souvent qu'en ce qui nous concerne le résultat est atteint : nous avons suffisamment subvenu aux besoins financiers de la Turquie pour être intéressés chez elle au maintien de la paix et du *statu quo* et n'avons pas lieu de regretter que d'autres y contractent un intérêt de même nature. Il nous semblait d'ailleurs que la politique ottomane étant ce qu'elle est, ce n'était pas précisément à nous à en payer les frais, ou du moins tous les frais : il fallait en laisser un peu pour les autres. Si nous avons un jour le désir de placer encore de l'argent en Turquie, l'occasion se retrouvera. Donc, ce passage du discours du chancelier ne pouvait pas non plus nous déplaire. Disons-le franchement, un seul nous avait, au premier abord, étonné : c'est celui où l'orateur, répondant à M. Bassermann, a dit qu'il ne pouvait pas s'expliquer sur la visite faite par un vaisseau français dans le port d'Agadir, parce que l'incident n'avait pas encore trouvé d'explication officielle. Cette réserve avait un caractère semi-comminatoire qui devait nous frapper : nous nous sommes demandé si l'Allemagne allait reprendre au Maroc la politique à laquelle elle avait renoncé. Heureusement, il n'en a rien été. Le ministre des Affaires étrangères, M. de Kidderlen, a déclaré deux ou trois jours plus tard que le navire français avait le droit d'entrer dans un port marocain où il était chargé de surveiller la contrebande de guerre : tout est bien qui finit bien.

Dans un dernier passage de son discours, M. de Bethmann-Hollweg a parlé de l'Angleterre et de la limitation éventuelle des armemens maritimes des deux pays. Y a-t-il eu des négociations véritables à ce

sujet? Non, puisque le chancelier les a traitées de « prétendues négociations ; » mais il est, a-t-il dit, de notoriété publique qu'à plusieurs reprises, la Grande-Bretagne a exprimé la pensée de provoquer par un traité la limitation de ses armemens. On se rappelle, en effet, qu'à un moment M. Lloyd George est allé en Allemagne avec l'illusion, qui s'est d'ailleurs bientôt dissipée, de pouvoir, par la seule persuasion de sa parole, obtenir quelque résultat de ce genre. « Le gouvernement anglais a exprimé cette pensée à la Conférence de La Haye, a rappelé aussi le chancelier : depuis, il l'a renouvelée à diverses reprises, sans cependant formuler de propositions qui nous auraient fourni l'occasion d'une acceptation ou d'un refus. » On est prudemment resté dans le vague : aussi le chancelier a-t-il parlé de préférence d'autres négociations qui, ayant abouti sur le terrain économique, ont « donné l'occasion de dissiper la méfiance réciproque concernant les armemens sur terre et sur mer, » et il a exprimé l'opinion qu'il n'y avait qu'à continuer dans cette voie. On peut traduire ce langage comme il suit : — Mettons-nous d'accord sur les intérêts qui nous divisent, dissipons entre nous toutes les préventions, et la question des armemens perdra aussitôt son importance. — Évidemment. M. Lloyd George, qui se repose en ce moment sur la Côte d'Azur, a si bien mesuré la portée de ces paroles que, dans un entretien avec un rédacteur du *Matin*, il a déclaré le gouvernement britannique prêt à tous les sacrifices pour conserver sa supériorité maritime. Il semble qu'on commence à se comprendre de part et d'autre.

Quand on relit, au bout de quelques jours, le discours du chancelier allemand, on le trouve d'une correction absolue et d'une intention incontestablement pacifique. Tout ce que nous pouvions désirer, c'est que nos rapports avec la Russie prissent ostensiblement le caractère qu'ils ont certainement. L'arrivée de M. Isvolski à Paris, la présentation de ses lettres de créance, l'échange de discours qu'il a fait avec M. le Président de la République, ont grandement contribué à ce résultat.

M. de Bethmann-Hollweg a prononcé deux discours : le second, ou plutôt le premier, si nous nous conformons à l'ordre dans lequel ils se sont succédé, se rapporte à la situation intérieure. Il est moins important pour nous, mais non pas d'un moindre intérêt : on peut l'appeler la revanche de l'Empereur. Tout le monde a pu remarquer qu'après quelque temps de silence, l'Empereur s'est remis à parler comme autrefois, invoquant son droit divin, affirmant volontiers que sa

volonté est la loi suprême et que, puisque ses aïeux ont fait l'Empire, il a sur lui un droit sans égal. Ces idées sont d'un autre âge, mais l'Empereur les exprime éloquemment, avec une foi profonde, un accent mystique très saisissant, et, après tout, elles ne font de mal à personne. On se rappelle pourtant la crise violente qui s'est produite, il y a deux ans, contre le débordement de sa parole : toute l'Allemagne s'est émue ou a paru s'émouvoir, et un jour est venu où le Reichstag, qui la représente, a perdu à la fois patience et respect. Pourquoi? Nous ne l'avons pas alors très bien compris. Ce qu'avait dit l'Empereur à un journaliste étranger n'avait rien de particulièrement dangereux, et il lui était arrivé souvent de tenir des propos du même genre sans que personne l'en reprit; mais il paraît bien qu'on en souffrait secrètement; peu à peu la mesure a été comble et une dernière goutte d'eau a fait déborder le vase; il a débordé en tempête. Le prince de Bülow n'a fait aucun effort pour faire rentrer les vents dans l'outré d'Éole; il a même paru souffler un peu dans la même direction qu'eux; au lieu de défendre son maître, il lui a même mis publiquement un bâillon sur la bouche. Puisque M. de Bülow voulait être un ministre parlementaire, l'Empereur l'a laissé seul à seul avec le Parlement, qui n'a pas tardé à le renverser: il est à croire que Guillaume II a vu dans ce fait un juste retour des choses d'ici-bas. Au fond de l'âme, tout le monde a senti depuis qu'on était allé trop loin, que le prestige impérial était une force pour l'Allemagne et qu'on l'avait imprudemment diminué: aussi les socialistes ayant ouvert une interpellation au sujet des nouveaux discours impériaux, M. de Bethmann-Hollweg, prenant le contre-pied de M. de Bülow, a déclaré que l'Empereur avait le droit de parler comme il l'avait fait, que toutes ses prétentions étaient légitimes et que, pour son propre compte, placé par la confiance de son souverain au-dessus des partis dont il se servait sans en servir aucun, car il ne sert que le pays, il ne dépendait pas du Parlement. Les socialistes, qu'il a fort malmenés, lui ont répondu avec colère et, dans une séance ultérieure, avec injures; mais le Reichstag l'a approuvé de se mettre au-dessus de lui, voulant par là approuver l'Empereur lui-même et effacer autant que possible un souvenir devenu pénible pour tous. Alors l'ironie des choses humaines est apparue dans tout son éclat. On a admiré par exemple l'approbation délirante donnée au nouveau chancelier par M. Heydebrandt qui, il y a deux ans, s'était fait remarquer par son déchaînement contre l'Empereur. On lui a fait remarquer la contradiction, mais il a répondu qu'entre les deux situations, il n'y avait aucun rapport :

en réalité, les situations étaient les mêmes, mais les hommes étaient changés. Ainsi, après une oscillation dans un sens, une oscillation dans le sens opposé s'est produite avec la même amplitude, et on a pu voir une fois de plus à quel point l'Allemagne était encore loin du gouvernement parlementaire. Le chancelier a rectifié la position prise par son devancier; le Reichstag a fait amende honorable; l'Empereur est rentré dans les attributions illimitées qu'il tient de Dieu et de ses ancêtres, il peut parler et agir à son gré; et il est probable que M. de Bethmann-Hollweg a fortifié sa situation exactement dans la proportion où M. de Bülow avait affaibli la sienne. Ce sont pourtant là des avantages dont il vaut mieux ne pas abuser.

Nous ne ferons pour le moment que noter le succès que M. Venizelos a remporté en Grèce sur le terrain électoral. Les chefs des anciens partis avaient donné à leurs amis le mot d'ordre de s'abstenir, mais les candidats du gouvernement n'en ont pas moins obtenu des majorités considérables et M. Venizelos a aujourd'hui une Chambre qui, au moins pendant quelque temps, le soutiendra avec dévouement. Il a exposé son programme dans un grand discours où il a fait des promesses plus grandes encore; cela rappelle ce qu'on a appelé autrefois en France le programme de Belleville; il y a là du bon et du mauvais, il y a de tout, il ne faut pas y regarder de trop près. On se demande toutefois pourquoi M. Venizelos s'est cru obligé de parler de tant de choses, puisqu'il s'agissait de faire élire une simple Chambre revisionniste, qui devra sans doute faire bientôt place à une autre: alors, peut-être, l'ère des difficultés commencera. En attendant, tout a réussi à M. Venizelos, et il faut reconnaître qu'il a fait preuve de grandes qualités de résolution et d'exécution. Il a renouvelé l'atmosphère politique qui avait singulièrement besoin d'être assainie. Sa principale force est dans la lassitude du pays qui, dégoûté des anciens partis et revenu des fausses espérances qu'avait fait naître la Ligue militaire, veut voir du nouveau. M. Venizelos lui en promet, et il y a tant de choses à réparer en Grèce, qu'il pourra sans doute lui en donner.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

MADemoiselle DE JESSINCOURT ⁽¹⁾

QUATRIÈME PARTIE ⁽²⁾

LE PAYS DE FER

I

— Les Prussiens!... Voici les Prussiens!...

La rumeur se répandit comme une traînée de poudre dans Amermont. Il était sept heures du soir. Les gens qui soupaient se levèrent de table précipitamment. Des figures épouvantées se pressaient aux fenêtres. Les rues étaient pleines d'attroupe-
mens. Devant l'Hôtel de ville, les conseillers municipaux discutaient, en gesticulant très fort, sous le vieux drapeau de fer-blanc, surmonté d'une aigle dorée, qui pendait au-dessus de la porte, comme une enseigne d'auberge. On s'interrogeait, on se demandait d'où venait ce bruit sinistre, car on commençait à se défier des fausses nouvelles. Enfin, on apprit que Harelle, le conducteur de la diligence de Metz, en sortant de Sainte-Marie-aux-Chênes, avait aperçu des uhlands qui se dirigeaient vers Amermont. Les uhlands étaient déjà la terreur des populations :

— Oh! Harelle!... un ivrogne! cria le notaire, M^e Bastien, qui, tout républicain qu'il était, croyait au succès de la guerre.

Enfin, un quart d'heure plus tard, une patrouille de lanciers français fit son entrée dans la petite ville. Leurs lances et leurs schapskas avaient prêté à la confusion. On les acclama fréné-

(1) Copyright by Louis Bertrand, 1911.

(2) Voyez la *Revue* des 1^{er} et 15 décembre 1910, 1^{er} janvier 1911.

tiquement. Les habitans se congratulaient d'une porte à l'autre, heureux d'en être quittes pour cette alerte. Mais les lanciers se bornèrent à traverser la petite ville : prudemment ils se replièrent sur Metz, estimant sans doute que les parages étaient peu sûrs.

M^{lle} de Jessincourt respira, en apprenant, par la servante du curé, que la nouvelle était fausse. La trêve fut de courte durée, d'ailleurs. Mais cette rapide apparition des uniformes français l'avait réconfortée.

Depuis trois semaines, depuis la sensationnelle dépêche d'Isabelle, elle se rongait d'inquiétude, une inquiétude qui devenait fébrile, qui la jetait en de brusques alternatives d'espoir et d'abattement. Les événemens se succédaient avec une promptitude et une incohérence si déconcertantes qu'il fallait s'attendre à tout ; elle vivait dans un perpétuel tremblement. D'abord, ç'avait été la Déclaration de la guerre, presque au lendemain du jour où sa nièce lui annonçait son admission prochaine aux Tuileries. Des lettres désolées avaient aussitôt rabattu sa joie. Ces belles espérances qu'elles avaient caressées l'une et l'autre étaient ajournées, sinon compromises. Ensuite, les premiers revers de l'armée du Rhin avaient accru l'anxiété de M^{lle} Louise. L'effondrement du régime impérial allait-il s'ensuivre ? Alors, c'en était fait de l'avenir d'Isabelle ! Quelle chute, après avoir aspiré si haut !... Cependant, la jeune femme prodiguait les protestations rassurantes : « Ce n'était qu'un mauvais moment à passer ! Le général, mis à la retraite avant les hostilités, s'efforçait de parer à la situation. Il avait loué un petit appartement, rue de Bellechasse, à deux pas du ministère de la Guerre, où il comptait des amis... Et puis enfin, l'Empereur était toujours debout ! On devait avoir confiance dans son étoile ! »

Entre temps, le capitaine de Jessincourt, en route vers la frontière avec son régiment, avait écrit, de Châlons, à M^{lle} Louise, qu'il espérait s'arrêter à Verdun et que, de là, il ferait un crochet, pour venir l'embrasser. En terminant, il lui recommandait ses enfans : « Savait-on ce qui pouvait arriver ? Ah ! ma pauvre Louise, j'ai bien peur que nous ne courions à une grande boucherie ! » Mais le capitaine n'était pas venu ! Où était-il, à présent ? Mort peut-être, tombé à Wissembourg ou à Forbach ?...

De Metz, les nouvelles qui lui parvenaient étaient non moins attristantes. Sa sœur et sa tante, s'obstinant à n'en pas bouger, se répandaient en lamentations. Le commandant, révolutionné

par la surprise des récentes défaites, s'était alité de nouveau : il était très bas ! Et l'on ignorait ce qu'était devenu Médéric Vilgrain, parti pour l'armée avec les autres élèves de l'École d'application. En ville, on se préparait aux pires extrémités. Les fuyards racontaient des abominations sur les Prussiens. De partout, les paysans affolés accouraient à Metz, pour s'y enfermer, traînant leurs meubles sur des charrettes, poussant devant eux leurs bestiaux. Bêtes et gens confondus en un seul troupeau, pataugeaient, sous la pluie, dans la boue des avant-postes, où l'autorité militaire les retenait, hésitant à les laisser pénétrer dans la place. On redoutait un blocus ou un bombardement, — peut-être les deux ensemble, — et la famine devenait menaçante.

Bientôt, à Amermont, cette bourgade ordinairement si calme, ce fut un redoublement de panique. Après les années brillantes qu'on venait de traverser et les présomptueuses illusions du début, on se débattait dans toutes les affres de la déroute et du découragement. L'incertitude du lendemain, l'ignorance de ce qui se passait à l'armée et dans les autres provinces contribuaient encore à entretenir ces angoisses. Les communications étaient coupées, depuis quelques jours, avec Metz. On ne pouvait plus correspondre que très irrégulièrement avec Paris, tandis que des dépêches alarmantes arrivaient continuellement de Belgique. La démoralisation était à son comble. Depuis les ravages des hordes suédoises, jamais pareil vent de terreur n'avait glacé ce malheureux pays, qui, pourtant, a l'habitude séculaire d'être foulé et meurtri par l'étranger.

Un matin, la petite ville fut réveillée par un grondement sourd, d'abord intermittent, puis presque continu, qui ressemblait à celui d'un orage lointain. Le bruit courut immédiatement qu'on se battait du côté de Rezonville et de Mars-la-Tour. D'autres disaient que c'était à Saint-Privat. M^{lle} Louise, frappée par une coïncidence qui la troublait, nota soigneusement la date de ce jour-là : c'était le 16 août, le lendemain de la fête de l'Empereur, l'anniversaire de la mort de sa mère. Onze ans auparavant, le même jour, une aube pareillement funèbre se levait pour elle.

Dès l'heure de la messe, elle se mit en toilette, comme pour recevoir des visites, tant elle pressentait que des choses extraordinaires allaient s'accomplir. La Liffoisie lui rapporta que tout

Amermont était aux écoutes. Des hommes partaient à cheval ou en carrioles, afin d'assister à la bataille. La violence des émotions qu'on subissait quotidiennement avait fini par émousser la sensibilité. La curiosité l'emportait sur la terreur. Aussi M^{lle} Louise ne fut-elle pas autrement étonnée, lorsque la femme du bedeau vint la convier, de la part de M^{me} Portenseigne, à se rendre chez la vieille dame, pour voir, elle aussi, la bataille, du haut de la maison. Plusieurs de « ces dames » étaient également invitées. En effet, la maison Portenseigne non seulement était la plus haute de la localité, mais, — singularité très rare en Lorraine, — elle était munie, entre les quatre cheminées qui marquaient les angles de la toiture, d'une sorte de plate-forme à balustrade, où l'on suspendait les lessives.

M^{lle} de Jessincourt y courut. Elle trouva là, rassemblées, une vingtaine de personnes, dont la comtesse d'Hatrize, le maire, le sous-préfet, le président du tribunal. Le danger commun effaçait les différences d'opinions et les distinctions de castes. Ces gens, qui ne se visitaient pas, ne manifestaient aucune surprise de se rencontrer, ainsi réunis, sur le toit de M^{me} Portenseigne. Il s'y trouvait même un personnage qui n'appartenait à aucun des clans de la société : le docteur Pètlement, médecin retraité de la Marine, qui devait l'honneur d'être invité à la possession d'une longue-vue; célèbre dans toute la ville. M^{me} Portenseigne avait prié le docteur d'apporter sa lunette.

Il la disposa méticuleusement sur le rebord d'une des cheminées. Mais la lunette était trop faible. On n'apercevait, à l'infini, que les plaines monotones du Haut-Pays, qui se brouillaient dans les lointains confus de l'horizon. Les hôtes de M^{me} Portenseigne se dépitèrent. Le docteur, pour tromper les déceptions, commençait à pérorer. Ayant pris part à l'expédition du Mexique, il narrait, avec force détails, les péripéties du siège de Puebla. Pendant ce temps, M^{lle} Louise, qui voulait voir à son tour, appliqua un œil à l'orifice de la lunette. Ce lui fut un éblouissement : à perte de vue, des champs couverts de moissons, coupés, çà et là, par de grands carrés verdoyans de forêts; — et, tout près du regard, si miraculeusement rapprochées qu'on distinguait presque les brindilles des herbes, — des prairies semblables à un immense tapis à fleurs, avec tout un foisonnement de coquelicots, de bluets, de marguerites, de boutons d'or, de cheveux du bon Dieu! Les bandes jaunes des champs de minettes

se déroulaient parmi les roses et les violets sombres des trèfles et des sainfoins. Comme par une ironie navrante, la terre de Lorraine semblait s'être parée pour ces horreurs de la guerre. Elle resplendissait dans tout l'éclat éphémère de son été. N'eût été le grondement de la canonnade, on n'aurait jamais cru que, là-bas, derrière ces rideaux de verdure, à la limite de ces glèbes ensoleillées, des milliers d'hommes se ruaient à une épouvantable tuerie. Des flocons de fumée blanche, qu'on pouvait prendre pour des nuages, s'amoncelaient seulement au-dessus des batailles invisibles.

Déçue, elle aussi, M^{me} de Jessincourt rejoignit, à l'autre bout de la terrasse, le groupe des invités. Comme la servante et la femme du bedeau avaient monté des chaises sur la plate-forme, on s'était mis à causer autour de M^{me} Portenseigne. Celle-ci trônait, aussi raide et compassée que dans son salon, sous son ordinaire caraco de soie noire et son bonnet de dentelles à rubans mauves. Dominé par ses habitudes de société, tout ce petit monde ne paraissait préoccupé que d'échanger les formules de politesse coutumières. M^{me} Louise faisait comme les autres. Et pourtant elle se disait que, là-bas, dans la mêlée indiscernable, quelqu'un des siens peut-être agonisait. Elle songeait à son cousin Alphonse et davantage encore à son Isabelle, dont elle ne savait plus rien, qui était comme morte pour elle ! Et puis, à sa sœur, à son beau-frère, à sa tante, à tous ceux qui étaient cernés dans Metz, affamés par le blocus ! Et les gens qui l'entouraient avaient presque tous des fils ou des parens à l'armée ! Le canon tonnait sans relâche. La minute était tragique. Néanmoins, on causait. Chacun refoulait stoïquement sa douleur, s'appliquait à ne pas trop l'étaler. La comtesse d'Hatriz, qui était la voisine de M^{me} de Jessincourt, se pencha vers elle et, de cet air condescendant qu'elle ne quittait jamais :

— Comment va M^{me} de Lantosque ?

— Je vous remercie, madame : j'espère que M^{me} de Lantosque se porte bien ! Mais je suis sans nouvelles depuis trois semaines.

— Vous êtes comme tout le monde ! répondit froidement la comtesse.

Le soleil de trois heures tombait d'aplomb sur la terrasse, qui devenait intenable. La comtesse se leva. On la suivit ; et, par le roide escalier du grenier, ils redescendirent, cérémonieux

comme toujours, s'effaçant les uns devant les autres, attentifs à l'ordre des préséances, tandis que le tonnerre de la canonnade ébranlait sous eux les poutres de la maison.

Dès le soir même, le contre-coup de la bataille se fit sentir dans Amermont : ce fut un interminable défilé de blessés et de mourans. On avait réquisitionné, dans les campagnes, tous les véhicules disponibles. Le fermier de M^{lle} de Jessincourt, aidé de ses fils, ramena, pour sa part, trois charrettes pleines. Et, dans le même moment, les Prussiens occupaient la ville militairement. Il fallut hospitaliser les uns et les autres. L'hôpital était bondé. On dut organiser hâtivement des ambulances dans les salles de la mairie, dans les écoles et jusque dans l'église. Les bancs furent recouverts d'un plancher de fortune, où l'on arrangea des matelas pour les moribonds.

Pendant les réquisitions de vivres pleuvaient sur la municipalité et les billets de logement sur les habitans. Tous les jours, on se sentait davantage envahi. On n'était plus chez soi. Le foyer appartenait à l'étranger : déchéance inoubliable pour quiconque l'a subie. On était à la merci des circonstances, des caprices de l'ennemi triomphant, d'une fatalité obscure et implacablement contraire. La vie devenait instable et précaire. Toutes les habitudes étaient bouleversées. Outre l'affront de sa présence, l'Allemand imposait ses usages et sa discipline. On était obligé de se servir de sa monnaie, de s'accoutumer à son langage, de respirer son odeur, — l'odeur tenace de l'invasion. Elle empoisonnait les rues, — mélange écœurant de relens de tabac, de boîtes à graisse, de chevaux mal soignés et d'étable humaine. Le plus intolérable, c'était l'insolence haineuse des chefs, que les survivans du premier Empire opposaient à la parfaite courtoisie des officiers russes, en 1815. Le vainqueur semblait prendre plaisir à humilier le vaincu.

Après Sedan, comme on ignorait encore, dans Amermont, l'issue de la bataille, un major poméranien, hébergé par M^{lle} de Jessincourt, lui dit, en ricanant :

— Les Français vainqueurs!... toujours vainqueurs! toujours la grande nation!...

La malheureuse avait un désir si obstiné d'y croire, qu'elle se laissa duper par cette féroce plaisanterie. Deux heures après, une dépêche officielle publiait l'écrasement total de l'armée française et la captivité de l'Empereur.

Elle en pleura toute la nuit. Le lendemain, elle n'y pensa plus, tellement elle tremblait pour sa propre maison envahie encore une fois par les Prussiens. Comme elle avait huit pièces, — chacune assez spacieuse, — on lui envoyait de nombreux officiers à loger. Souvent, ils étaient six à table. Les simples soldats s'entassaient dans sa chambre à four, où l'on avait étendu des bottes de paille, comme dans une écurie. Leurs lavages, leurs ordures souillaient constamment le jardinet, dont ils piétinaient les corbeilles et dont ils arrachaient les arbustes et les espaliers, pour allumer du feu. La Liffoisie s'exaspérait contre eux. M^{lle} Louise ne savait où se réfugier, pour fuir leur odeur, la fumée de leurs pipes, qui pénétraient partout, imprégnant les rideaux et les murs.

Avec ces hôtes de passage, elle en avait un à demeure, — un blessé de Rezonville, un cuirassier du régiment de son cousin. Bien que sa blessure ne fût pas très grave, — un coup de sabre au bras, — il était lent à se guérir. M^{lle} Louise l'avait installé dans un petit cabinet attenant à sa chambre à coucher. Elle le soignait maternellement, s'étant prise d'affection pour lui, parce qu'il était du régiment d'Alphonse. Elle n'était pas la seule. Tout le monde, à Amermont, avait son blessé, même les pauvres. On s'abordait dans la rue en se demandant :

— Eh bien !... Et vos blessés ?

M^{lle} Eulalie Prose, d'elle-même, en avait demandé trois à la municipalité, quoique son modeste appartement ne se composât que de deux pièces et d'une cuisine. Elle couchait dans une mansarde, sous la tuile, quand elle ne passait pas ses nuits au chevet de ses malades. Et, presque quotidiennement, la sainte fille accompagnait au cimetière ceux qu'on allait enfouir dans la fosse commune.

Les jours se succédaient, mornes et désespérés.

M^{lle} Louise, comme hébétée, tournait dans sa maison au pillage, ne sachant où s'asseoir, n'ayant que son lit pour se recueillir. Mais elle n'avait plus la force de penser aux siens, à tous ses absents. On avait vu tant de choses depuis quelque temps ! Entre deux passages de troupes, elle allait d'une chambre à l'autre, pour constater les dégâts, et elle se sentait comme expulsée de chez elle, elle ne s'y reconnaissait plus.

Des bâches étaient étendues sur les parquets. Les fauteuils et les canapés disparaissaient sous des draps, épinglés aux

angles, afin de les protéger un peu. Et dans une cachette dissimulée sous le plafond du grenier, elle avait emballé soigneusement les objets qu'elle considérait comme précieux : le cadre de la Vierge à la Chaise, le portrait de M^{me} Claës et celui de l'Impératrice, la pendule du salon, le verre de Bohême et ses deux belles lampes Carcel ! L'argenterie avait été enterrée par la Liffoise, dans un coin du jardin, sous un pied de chèvrefeuille. L'appartement semblait vide comme un logis déménagé. La saveur même des nourritures était changée. Le pain fabriqué avec les farines moisies des manutentions militaires avait une acidité qui persistait longtemps dans la bouche. Oh ! le goût amer de cette pâte ! Ceux qui en ont mangé s'en souviendront toujours. C'était vraiment le pain de la Défaite !

Et les cafés avariés, les chocolats à la cannelle, les biscuits et les conserves qu'on vous vendait au poids de l'or ! On n'osait guère toucher aux viandes par crainte du typhus, qui sévissait sur les bestiaux. Alors, on se rabattait sur les pommes de terre. Pour contenter les appétits teutons, la Liffoise en faisait cuire d'énormes chaudronnées : pommes de terre à l'eau et au lard, on était, tous les jours, au régime du *saupiquet* lorrain. Ces mets grossiers rebutaient M^{lle} Louise. Elle eut des nausées, puis des vomissemens. Mais elle négligea de se soigner : elle n'avait pas le loisir d'être malade !

Continuellement, elle était appelée aux ambulances, où les dames de la ville se multipliaient. Ces gens si économes donnaient tout et eux-mêmes, sans compter. Et puis il y avait les séances à l'ouvroir. Du matin au soir, on y cousait des bandes, on y faisait de la charpie. De même que chacun avait son blessé, tout le monde, à Amermont, faisait de la charpie. Les fils déchiquetés des vieux linges tombaient infatigablement sous les doigts, comme la pluie et le brouillard dans la rue. Les enfans eux-mêmes n'avaient pas d'autre distraction : ils faisaient de la charpie. Et, d'un œil découragé, on regardait monter le tas informe de cette chose molle et grisâtre, qui allait panser des blessures anonymes, et n'évoquait que des idées de mort et de pourriture. Et l'on s'acharnait à cette lamentable et vaine besogne ! On y mettait une sorte de rage muette, comme si on y assouvissait toutes les révoltes de son impuissance !

Cela tournait à la distraction. On se rassemblait, le soir, autour de la lampe, pour effilocheur des chiffons. A quoi tuer le

temps, dans cette bourgade perdue, qui ne menait à rien et qui, de plus en plus, était isolée du reste du monde? De tous côtés, les communications étaient interceptées. Le blocus se resserrait autour de Metz. Maîtres du pays, les Prussiens dédaignaient d'envoyer un détachement d'occupation dans cette sous-préfecture paisible. Ils ne s'y arrêtaient même plus, en passant. Après tant de semaines de branle-bas continu, M^{lle} de Jessincourt se vit réduite à la seule société de son blessé. Bien que le souci de sa nièce et de tous les siens l'obsédât sans cesse, cette tranquillité momentanée lui valut un peu de soulagement. Le rustre inconnu, qui était son hôte, remplaçait pour elle la famille absente; il lui était une compagnie dans ses heures vides et le désarroi mortel de sa pensée.

Depuis quelques jours, la fièvre avait quitté le cuirassier. Sa blessure se cicatrisait. Il se levait pour le repas et, le bras en écharpe, descendait à la cuisine, où la table était mise, comme d'habitude.

M^{lle} Louise apprit bientôt qu'il s'appelait Alfred Noiré, qu'il était Lorrain, lui aussi, originaire de Laheycourt, un village de la Meuse, et charron de son état. C'était un gros gaillard très brun, rose de peau, les cheveux frisés, les yeux couleur de noisette, qui aimait à rire et à gouailler. Il commençait presque toutes ses phrases par : « Pou'l'sûr! » ou par : « Ben sûr! » lâchait une drôlerie paysanne et partait d'un rire épanoui qui secouait les plis de ses bajoues. Indolent et douillet, il geignait néanmoins, de temps en temps, pour apitoyer M^{lle} Louise et se faire dorloter. Mais comme, malgré cela, il se montrait très serviable et très empressé, qu'il s'efforçait de se rendre utile dans la maison, son hôtesse ne se pressait pas de le renvoyer.

Le cuirassier et la vieille fille mangeaient ensemble sur la table carrée de la cuisine, que recouvrait une nappe blanche. Le soir, la chandelle, chère à M^{lle} de Jessincourt, les éclairait. Dans leur plateau d'argent, les mouchettes étaient placées à côté d'elle, et, tout en causant, elle levait le bras, par intervalle, pour cisailer la mèche charbonneuse.

Sitôt que le blessé fut capable de débrouiller ses souvenirs, elle l'interrogea sur son cousin Alphonse. Le gros Alfred répondit, en reniflant :

— Le capitaine de Jessincourt?... Pou'l'sûr, que je le connais, puisqu'il était dans la Garde comme moi! C'est vrai

qu'il ne faisait pas partie de mon escadron ! Mais je le connais tout de même !... Un grand blond, n'est-ce pas, bien corporé et bel homme?...

— Il devait être avec vous à Rezonville ! dit M^{lle} Louise.

— Ben sûr ! dit flegmatiquement le cuirassier.

— Et vous ne savez pas ce qu'il est devenu ?

— Est-ce qu'on sait !... Est-ce qu'on peut savoir, dans des momens comme ça ! Ben sûr que je l'ai aperçu quand on a commandé la charge ! Il s'est lancé au galop avec ses hommes, tout debout sur ses étrières, les yeux hors de la tête, en criant comme un fou contre les Prussiens...

— Il criait ? Vous l'avez entendu, Alfred ?... Je vous en prie, qu'est-ce qu'il criait ?...

— Mon Dieu, mademoiselle, je n'ose pas vous dire : c'est des mots de soldat, fit le cuirassier, d'un air pudibond.

— Dites-le ! Dites-le ! je voudrais tant savoir !...

— Eh ben ! mademoiselle, sous vot' respect, il a crié : « Tas de Jean-foutres ! on va vous crever la paillasse ! »

Alors, cette vieille fille timide, toujours si mesurée dans ses paroles, se redressa, avec un rayonnement d'orgueil sur sa pâle figure :

— Oui ! dit-elle, c'est un mot de soldat ! J'en suis fière !

Cette injure jetée par un des siens à la tête de l'envahisseur la vengeait de toutes les humiliations endurées en silence depuis deux mois. Ses yeux voilés de larmes étincelaient. Son imagination délirait. Elle ressuscitait la scène : le capitaine dressé sur ses étrières, la crinière de son casque échevelée au vent de la course, et sabrant l'ennemi...

— Et vous ne l'avez pas vu mourir ? demanda-t-elle rudement, avec un accent de reproche involontaire.

— Je n'ai rien vu ! dit le cuirassier, placide. Je n'ai pus rien vu, à partir du moment qu'on a sonné la charge ! Je sais seulement que j'ai tombé dans un champ de seigle ! Après, je ne sais pus !...

II

Trois jours plus tard, elle reçut deux lettres maculées d'encre et de boue, dont les suscriptions étaient à moitié effacées par

l'eau de pluie et l'humidité. Elles s'étaient égarées, étaient restées en souffrance à Arlon pendant un mois. Les deux écritures lui étaient également inconnues.

La première lettre, datée du 25 août, venait de sa cousine Julie. Elle lui confirmait la mort probable du capitaine, tué à Rezonville, pendant la journée du 16. La veuve priait M^{lle} Louise de réclamer le corps de son mari et de le faire ensevelir, à Amermont, dans le caveau de la famille. Elle disait sa douleur, ses inquiétudes pour l'avenir de ses enfans... La seconde lettre venait d'Isabelle. On l'avait ouverte en route et on avait remplacé l'enveloppe, sans doute rompue au cours de ses longues pérégrinations. Elle était datée du 5 septembre. Dès les premiers mots, M^{lle} Louise, accablée, s'affala sur une chaise : Le général était mort, frappé d'une attaque d'apoplexie, à l'annonce de la proclamation de la République. Pour lui, ç'avait été le coup final, la ruine de toutes ses espérances ! Isabelle, aux abois, s'était réfugiée, disait-elle, chez des amis. Elle adjurait sa tante de ne pas l'abandonner : elle avait besoin d'un millier de francs ! Mais la moitié lui suffirait provisoirement. Qu'elle lui envoyât n'importe quelle somme, si peu que ce fût ! Elle était à bout de ressources ! Bientôt, ce serait la misère noire !...

Entre toutes ces nouvelles affligeantes, la vieille fille ne considéra d'abord que la détresse d'Isabelle. Tous les deuils possibles étaient prévus : ils ne la surprirent point. Elle était courbaturée d'émotions. Mais que sa nièce, son enfant, fût exposée à la misère, à la faim peut-être, cette idée la torturait. Elle-même était sans argent, et, si elle réussissait à s'en procurer, comment le faire parvenir à la jeune femme ! Paris était investi, coupé du reste de la France ! Elle échafaudait des plans chimériques, se désolait de sa faiblesse et de l'inutilité de son bon vouloir, lorsque d'autres nouvelles désastreuses éclatèrent en même temps.

Dans la seconde quinzaine d'octobre, Metz capitula : les communications furent rétablies avec Amermont, et M^{lle} Louise apprit, coup sur coup, la mort de sa sœur et du commandant, enlevés l'un et l'autre, à deux jours d'intervalle, par la variole noire. C'était M^{me} Laprairie qui lui écrivait ces choses navrantes. Et elle lui énumérait tous les deuils qui frappaient leurs proches : Médéric Vilgrain était tombé à Sedan, après s'être admirablement conduit, à la tête de sa batterie. On l'avait décoré, à

l'hôpital, sur son lit de mort!... « Triste consolation! ajoutait la grand'tante, qui, pour la première fois de sa vie, manifestait dans les phrases d'une lettre, le déchirement de son cœur. A mon âge, voir des horreurs pareilles! Je sens que je n'y survivrai pas. Je n'ai plus de goût à rien! Je n'ai plus qu'à m'en aller, moi aussi!... »

Mais M^{lle} Louise, si écrasée qu'elle fût par tant d'épreuves accumulées, avait, elle, des raisons de vivre. Ce qui surnageait dans son esprit désemparé, c'était l'obsession de faire quelque chose pour Isabelle. Ne pouvant davantage, elle tenta au moins de s'occuper des affaires de sa nièce. L'appartement d'Adeline était resté sous la garde de la bonne. Elle craignait qu'il ne fût dévalisé par les Prussiens. Il importait de sauver le mobilier, de le déposer en lieu sûr, jusqu'au retour de la jeune femme, et il fallait, au plus tôt, donner congé au propriétaire, afin d'éviter les frais d'un loyer superflu. Tout de suite, sa décision fut prise. Elle confia sa maison à la Liffosse et à son blessé, et, le lendemain, dès l'aube, elle partit pour Metz.

Lorsqu'elle en revint, tout Amermont était sens dessus dessous. Une compagnie d'infanterie saxonne, qui allait de Thionville à Longwy, s'y était arrêtée pour passer la nuit. Elle trouva chez elle huit soldats atablés. A peine s'était-elle débarrassée de son chapeau, qu'un neuvième arriva, en brandissant un billet de logement. C'en était trop! Elle rentrait encore toute frémissante de ce qu'elle avait vu à Metz. Sa colère, qui grondait, déborda brusquement. Dans une attitude résolue, elle barra la porte de son logis au fantassin, qui brandissait toujours son billet, en vociférant:

— *Quartier! Quartier!...*

Du doigt, M^{lle} Louise lui montrait la rue. Alors, pour intimider la vieille fille, il porta la main à sa baïonnette. Mais Alfred, le blessé, était derrière elle, prêt à lui prêter main-forte. Indigné, il se rua sur l'homme, et, d'une bourrade, l'envoya rouler au milieu du pavé. Les soldats qui étaient dans la maison accoururent, aux clameurs de leur camarade. En un clin d'œil, ce fut une mêlée générale. A huit, ils eurent tôt fait de terrasser le cuirassier, et, l'ayant roué de coups, ils le garrôtèrent dans la cuisine. Un quart d'heure après, une escouade commandée par un caporal venait arrêter le coupable.

Immédiatement, le bruit circula que les Prussiens allaient

le fusiller comme franc-tireur. Le matin, deux de leurs officiers avaient été abattus, dans la forêt d'Amermont, par des balles mystérieuses. Ils ne cachaient pas leurs intentions de représailles, voulaient faire un exemple. D'ailleurs, un de leurs espions prétendait reconnaître un irrégulier, dans ce gros garçon, dont la présence chez M^{lle} de Jessincourt semblait peu justifiée. Maintenant qu'il était guéri, engraisé et embourgeoisé par les loisirs de la convalescence, le cuirassier avait perdu sa dégainé militaire : il n'en fallait pas plus pour le rendre suspect.

Déjà exaspérée par la bagarre de tout à l'heure et par l'arrestation de son blessé, M^{lle} Louise eut un sursaut de révolte, quand elle sut par la Liffoisie l'exécution qui se préparait. Elle poussa un cri de douleur : le souvenir de tous ses morts venait de traverser son esprit. En même temps, un flot d'exaspération lui montait au cœur. Une haine sans nom la soulevait contre les ennemis, qui étaient cause de toutes ces hécatombes ! Non ! non ! ils n'auraient pas celui-là !

Sans prendre le temps de remettre son chapeau, nu-tête, elle se précipita vers l'*Hôtel de la Sirène*, où le capitaine allemand était logé. Derrière leurs rideaux, les gens la regardaient qui descendait la rue à grandes enjambées. On s'effrayait de son exaltation : « Quelle folie ! Elle risquait d'être arrêtée elle-même ! »

Le capitaine allait justement la faire mander, — lui dit l'hôtelier, — pour un interrogatoire : et il l'assura qu'elle serait reçue tout de suite. Elle monta toute tremblante l'escalier du premier étage. Au bout du corridor, sur une porte, on avait tracé à la craie : *Capitaine Commandant*, et, un peu au-dessous, une carte de visite portait ces mots : *Otto Rosenzweig*, suivis d'une ligne incompréhensible pour M^{lle} Louise. Le nom la frappa, au passage. Mais elle était si troublée qu'elle n'y fit pas attention.

Une ordonnance l'introduisit devant un homme de haute taille, d'une quarantaine d'années, le visage complètement glabre, rasé à la Moltke, de sorte que toutes les lignes du visage s'accusaient avec une netteté de médaille.

À l'aspect du militaire, la vieille fille se troubla davantage : où avait-elle vu ce profil ? Sûrement, cet homme n'était pas pour elle un inconnu !...

Il l'accueillit avec une politesse glaciale et, après lui avoir désigné une chaise, — dans un français très correct, à peine nuancé d'accent germanique, — il la blâma sévèrement de sa conduite: il voulait croire qu'elle était inconsciente de la gravité de son acte et qu'elle ignorait la qualité de l'individu qu'elle hébergeait.

— Mais, monsieur, c'est un blessé! protesta M^{lle} Louise, en joignant les mains.

— Oui! c'est ce que prétend votre municipalité! Néanmoins, un de nos agens a reconnu, en lui, un franc-tireur!

— Je vous jure, monsieur, je vous donne ma parole...

Le capitaine ébaucha un geste d'impatience:

— Les ordres de l'État-major sont formels: il va être passé par les armes!

Ce fut prononcé d'un ton si calme, si mesuré, que, d'abord, M^{lle} Louise ne perçut pas le tragique de la phrase. Comme fascinée par les traits impassibles du capitaine, elle le dévisageait, tandis qu'il parlait si posément. Tout à coup, une idée encore confuse se précisa en elle... Oui, cet homme qui était là, — ce Prussien, — c'était le fils de l'amie de sa mère, la dame qui avait brodé le tableau de la Vierge à la Chaise et qui avait épousé un M. Rosenzweig, un intendant du château grand-ducal de Saxe-Weimar. Dans son album de photographies, M^{lle} Louise possédait le portrait du capitaine, en costume de cadet...

— Je vous demande pardon, dit-elle très vite, en baissant les yeux. Est-ce que madame votre mère ne s'appelle pas Delphine Renaudin?... Delphine Renaudin, d'Audun-le-Roman?

Il fit signe que oui.

— C'était l'amie de ma mère!

Le capitaine, qui avait pâli, s'appuya contre la table:

— Alors... vous êtes M^{lle} de Jessincourt?...

— Oh! monsieur, que je suis heureuse!...

Elle s'élançait vers lui, les mains tendues. Mais aussitôt, ses mains retombèrent. Elle s'arrêta figée dans son élan. D'une voix blanche, presque indistincte, elle prononça:

— Et vous allez tuer cet homme?...

— Je vous l'ai dit: les ordres sont formels!

— Non, non! vous ne ferez pas cela! Vous ne tuerez pas

un innocent!... Voyez-vous! Les vôtres m'ont déjà pris tous les miens! Ne me prenez pas encore celui-là!... vous, vous, qui avez du sang lorrain dans les veines!

Puis, effrayée de son audace, elle s'agenouilla, se traîna à ses pieds :

— Je vous en supplie, monsieur! Je vous jure encore une fois qu'il est innocent!... Écoutez! c'est votre mère qui vous parle! Elle ne vous mentirait pas! Moi, je ne vous mens pas non plus!... Oh! comme elle souffrira, quand elle saura... quand je lui dirai ce que vous avez fait!...

Le capitaine l'avait relevée. Une larme coulait lentement sur sa joue :

— Je vous en prie, mademoiselle! lui dit-il, en lui tendant la main : retirez-vous! Cette scène m'est très pénible!...

Et, après une seconde d'hésitation, il déclara, toujours du même ton glacé :

— Confiant dans votre parole, je vais surseoir à l'exécution! Nous procéderons à un supplément d'enquête!...

Il griffonna, sur la table, un papier qu'il remit à l'ordonnance, et, se tournant vers M^{lle} Louise éperdue :

— Suivez ce soldat! Hâtez-vous!... Peut-être est-il déjà trop tard!

Elle redescendit l'escalier quatre à quatre. A la porte de l'hôtel, un attroupement épiait sa sortie. On lui cria :

— Dépêchez-vous! *Ils* sont sur les Promenades!

En courant, elle remonta la rue de l'Église. Aiguillonnée par une hâte trépidante de cauchemar, la pensée suspendue toute au misérable qu'ils allaient fusiller, elle ne voyait rien, n'entendait rien autour d'elle. Elle se souvint seulement plus tard que ses cheveux flottaient sur ses épaules et ne s'expliqua jamais quel mouvement violent les avait dénoués.

Dans l'affolement de sa course, elle avait devancé l'ordonnance, quand elle parvint au terre-plein de la Promenade. Le cuirassier, les yeux bandés, était déjà lié à un arbre, au bord de l'ancien fossé des fortifications. Les soldats du peloton d'exécution épaulaient leurs fusils...

Hagarde, les deux bras écartés, en un geste de défense et de protection, la vieille fille bondit au-devant des soldats, en criant de toutes ses forces :

— Arrêtez! arrêtez! ordre du capitaine!..

— *Halt! Halt!* cria le lieutenant qui commandait le peloton.

Les fusils s'abaissèrent. L'ordonnance remit son papier au chef. Elle assistait, passive, au déroulement des faits, qui lui semblaient irréels, à force d'être monstrueux. Elle vit que deux hommes détachaient le prisonnier: inerte, d'une lividité de cadavre, le cuirassier évanoui s'éroula, comme une masse, au pied de l'arbre.

Alors, M^{lle} de Jessincourt, repoussant les soldats, tomba à genoux, devant le corps étendu. Sa raison s'égarait: la vision de son cousin, le capitaine Alphonse, l'hallucina. Elle s'imaginait que c'était lui, qu'elle le voyait. Elle éclata en sanglots, se pencha sur cette figure d'agonisant, en murmurant, d'une voix entrecoupée:

— Alphonse! Alphonse! c'est moi! Vous êtes sauvé!...

Et, prenant la tête pâle à deux mains, — de toute son âme, elle donna à ce soldat de son pays le baiser suprême qu'elle n'avait pu donner à ses morts.

III

Depuis des semaines, le pays était sous la neige.

On avait très froid. On ne se souvenait pas d'avoir eu si froid. M^{lle} Louise grelottait, du matin au soir, dans sa maison continuellement ouverte aux allées et venues des envahisseurs. Les Prussiens lui avaient brûlé son bois. Elle ne se réchauffait un peu que dans son lit, où, sitôt soupé, elle se réfugiait. Elle y mettait le « moine, » appareil qui ressemblait, en effet, à un curé ventru: une cage de bois, blindée de tôle, munie de quatre branches recourbées qui soulevaient les draps dans toute leur longueur, et, en son centre, d'un récipient plein de charbon. Quand elle l'ôtait, les draps étaient brûlans. Elle se coulait, avec des gestes frileux, dans ce nid surchauffé, saturé par les exhalaisons entêtantes du charbon; et toute sa conscience était résorbée dans le bonheur d'être là, — au chaud, — tandis qu' autour d'elle la neige s'étendait à perte de vue et que, la rivière, comme son pot à l'eau, tout était gelé.

Dans cette torpeur tiède de toutes les nuits, elle oubliait un peu les tourmens de ses journées. Chacune apportait sa souffrance.

france. Les calamités publiques alternaient avec les deuils particuliers. A peine arraché au peloton d'exécution, son blessé avait rendu le dernier soupir entre ses bras, tellement la commotion avait été violente. Et il ne se passait presque pas de jour sans qu'on apprît un désastre, ou une atrocité commise par l'ennemi. Le bruit courait déjà qu'après la guerre, toute la Lorraine serait annexée. On se demandait, avec un serrement de cœur, si l'on allait devenir Prussiens. Minutes tragiques ! Jamais le pays n'avait haleté d'une angoisse pareille.

Néanmoins, le courage de la vieille fille ne défaillait pas. Après les morts, il fallait songer aux survivans et à soi-même. Pour elle, le souci de sa nièce, enfermée dans Paris et dont elle ne savait plus rien depuis des mois, dominait tout.

Enfin, dans les derniers jours de janvier, l'armistice fut signé. En même temps, une lettre d'Isabelle lui parvint. Quel soulagement ! La jeune femme était saine et sauve, Dieu merci ! Elle disait à sa tante qu'elle était demeurée, pendant la durée du siège, chez ses amis, — des amis du général, dont elle parlait toujours en termes vagues. Elle parlait aussi du capitaine Jolliet, l'ancien officier d'ordonnance de son mari. Il lui avait témoigné un dévouement au-dessus de tout éloge : un frère, un mari n'auraient pas fait pour elle ce qu'il avait fait ! En terminant, elle annonçait son arrivée imminente, afin de s'occuper de la succession de ses parens.

Ce fut, pour M^{lle} Louise, une grande joie et puis, bientôt, une grande tristesse. Car, au lieu d'accourir tout de suite se jeter dans ses bras, comme elle l'espérait, Isabelle se rendit à Metz directement. Une semaine s'écoula, avant qu'elle parût à Amermont. Ulcérée d'une telle indifférence, la vieille fille la reçut avec une froideur voulue, qui, d'ailleurs, était prête à se fondre, au premier mot chaleureux qu'Isabelle voudrait bien lui dire. Ce mot ne fut pas prononcé. De son côté, la jeune femme, ne comprenant rien à cette attitude contrainte, accusait sa tante de dureté. Il en résulta un malentendu qui ne fit que s'accroître au cours des conversations qui s'ensuivirent.

Dès le seuil, M^{lle} Louise remarqua, avec chagrin, que M^{me} de Lantosque, malgré son veuvage, était toujours aussi élégante. Ses yeux brillaient d'un éclat insolite, et elle avait, dans le regard et dans la tournure, quelque chose de hardi qui déplaisait à sa tante. Son langage même était plus libre, comme

si ses voyages, son séjour en Afrique l'eussent émancipée. Après deux ans d'absence, elles éprouvaient, l'une et l'autre, une certaine difficulté à se remettre à l'unisson. Cependant, comme Isabelle ne semblait obsédée que du soin de ses affaires, cela simplifia et facilita l'entretien.

Aussitôt après les premiers embrassemens, elle apprit à M^{lle} Louise que la fameuse maison de Pont-à-Mousson avait été incendiée par les Allemands. Un véritable désastre ! Il ne lui restait plus qu'à solliciter une indemnité du gouvernement ! Quant au mobilier de sa mère, elle l'avait vendu : celui de Paris était bien suffisant !

A ces mots, M^{lle} Louise s' alarma :

— Comment ? tu veux retourner à Paris !

— Sans doute ! Tout m'y rappelle ! D'abord, la pension du général, ensuite mon indemnité !... Et puis, qu'est-ce que tu veux que je devienne ici, dans ce malheureux pays ! Ce que j'ai vu à Metz m'a navrée ! Ah ! cette pauvre ville envahie par les Prussiens ! quel spectacle ! Et ce gris des murs, ce gris du ciel, cette tristesse de tout ! Vois-tu, quand on a habité les pays de soleil, on ne peut plus vivre sans lumière ! Ou bien alors, pour se consoler, il faut le mouvement de Paris !

— Des idées ! fit M^{lle} Louise, en haussant les épaules.

Et, pour détourner Isabelle de ce sujet désolant, elle la ramena à la grande affaire de la succession. Elle entendait n'en rien ignorer :

— Maman a tout mangé ! dit brutalement la jeune femme. Je n'ai plus que ma ferme et quelques titres au porteur, que j'ai retrouvés dans un secrétaire.

— Et ta dot ?

Isabelle eut une moue méprisante :

— Oh ! ma dot !...

Elle refusa de s'expliquer davantage là-dessus et conclut brusquement :

— Demain, je vais voir mon fermier !... Il me faut de l'argent ! ah ! oui !

M^{lle} Louise était consternée de ces discours, comme des dispositions de sa nièce. Le surlendemain, celle-ci déclara, en se levant, qu'elle s'en retournait, le soir même. Sa tante se récria.

— Ne te déssole pas ! dit Isabelle, en l'embrassant : je

reviendrai dans six semaines, dans deux mois, au plus tard!

— Pour toujours?

— Peut-être!... Tu comprends, mon indemnité, ma pension!... il est nécessaire de régler tout cela au plus vite!

Elle ne tenait pas en place, paraissait très agitée. Certainement il y avait quelque chose qui l'attirait à Paris! M^{lle} Louise s'épuisait en conjectures.

Sa nièce partie, elle eut une crise de découragement. Elle s'était imaginé que la jeune veuve, abimée dans son désespoir, allait se retirer chez elle, à Amermont, et que, désormais, on vivrait ensemble. Ce veuvage lui apparaissait presque comme une circonstance providentielle qui balançait, à ses yeux, la perte de ses espérances ambitieuses, puisqu'il lui permettait de réaliser son vieux rêve si longtemps caressé, — celui de posséder son Isabelle pour toujours et de l'aimer sans partage. Et voici que l'ingrate la fuyait, sans une parole affectueuse, sans un mot de remerciement! Elle souffrit plus de cet abandon que de toutes les épreuves qu'elle venait de traverser.

Mais elle était trop accoutumée aux déceptions, trop pliée à la discipline monotone qui réglait sa vie, pour se consumer longtemps dans des regrets stériles. Outre les besognes journalières de son existence, les événemens qui s'accomplissaient alors, des occupations nouvelles et urgentes la distrayaient de son affliction.

Les passages de troupes ayant pris fin et la sécurité étant revenue, elle dut songer à remettre en ordre sa maison. Ce fut un martyre pour M^{lle} Louise que de constater tous les dégâts, de ne plus retrouver maints objets auxquels elle tenait beaucoup. Malgré les draps, dont ils étaient enveloppés, les fauteuils de son salon avaient été brûlés par les pipes et les cigares de ses hôtes, les officiers allemands : les trous étaient irréparables. Il fallait faire recouvrir les meubles! Elle ne cessait de se lamenter... Et puis, elle eut à recevoir les parens pauvres ruinés par la guerre, d'anciens cliens de la famille, qui ne s'étaient pas montrés depuis des années, et qui venaient mendier un secours. Enfin, on recommençait à trembler dans le pays : serait-on Prussiens, décidément? L'Assemblée nationale discutait, à Bordeaux, les préliminaires de la paix. Quand on sut que la nouvelle frontière passait à six kilomètres au delà d'Amermont, on respira. Mais quelle tristesse de penser aux autres, à

tous les proches, à tous les amis, qui, eux, devenaient Prussiens, — qui étaient toujours si près et qui, néanmoins, semblaient plus éloignés maintenant que si des centaines de lieues les séparaient de la Lorraine !

Sur ces entrefaites, deux visites inopinées amenèrent M^{lle} de Jessincourt à une grande résolution.

Au commencement d'avril, un matin, elle vit sonner chez elle une dame tout en noir, suivie d'un garçon de la *Sirène* qui portait deux longues boîtes à couvercle maintenues par des courroies. M^{lle} Louise ne la reconnut que lorsqu'elle fut entrée : c'était M^{me} Arlincourt, — une Messine, la voyageuse d'un important magasin de nouveautés. Elle faisait son habituelle tournée printanière.

M^{lle} Louise l'accueillit avec transport, presque comme sa parente : d'abord M^{me} Arlincourt arrivait de Metz, et c'était la première dame de Metz qu'elle recevait depuis le début de la guerre. Ensuite, cette personne était extrêmement considérée dans Amermont et dans toute la contrée, tant pour la sûreté de son goût que pour la distinction de ses manières. Taillée en carabinier, la face cramoisie et couperosée, elle soutenait sur sa tête, comme une couronne murale, plusieurs assises de nattes superposées. Elle étalait, au bas de son menton, une large broche ovale, cerclée d'or, où reposait, sous verre, une tresse de cheveux, — et aussi une interminable chaîne de montre, qui, après avoir entouré par trois fois son cou et sa poitrine, s'allait perdre, avec ses breloques, dans la fente du corsage. Sa robe de taffetas, très chargée de nœuds, de choux et d'effilés, faisait beaucoup de bruit, quand elle marchait. M^{lle} Louise admirait, en cette dame majestueuse, tout le luxe et toutes les élégances de la grande ville.

D'abord, elles gémirent de concert sur les malheurs récents. Pour M^{me} Arlincourt, le plus pénible, c'était d'être obligée de s'expatrier. L'établissement qu'elle représentait allait être transporté à Nancy :

— Quel ennui ! dit-elle : je n'aime pas les gens de Nancy ! Vous savez qu'à Metz on ne les aime pas non plus ! Des gens si serrés dans leurs dépenses et si faiseurs d'embarras ! Ah ! c'est bien triste !...

Et, tout en se lamentant, elle débouclait les courroies de ses boîtes, déballait des échantillons. Elle n'avait guère apporté

que des articles de deuil. Tout le monde, en effet, était en deuil. Pas une famille qui ne fût éprouvée :

— A ce propos, ajouta-t-elle, vous ignorez sans doute que votre cousine, Madeleine Perbal, vient de perdre sa fillette, enlevée par la petite vérole noire?...

M^{lle} Louise s'exclama : on ne l'avait pas encore avertie.

— J'arrive de la Meuse, poursuivit M^{me} Arlincourt. Je suis passée à la Huarde, chez votre parente. J'ai appris la nouvelle, hier soir. Quelle catastrophe ! M^{me} Perbal vous réclame. Je crois d'ailleurs qu'elle va vous écrire, si ce n'est déjà fait !

Le soir même, une lettre de Madeleine confirma ce nouveau deuil. Il était trop tard pour assister à l'enterrement ! Cependant M^{lle} Louise se demandait si une visite de condoléances ne s'imposait point, sa cousine s'étant dérangée, douze ans auparavant, pour les obsèques de M^{me} de Jessincourt.

Elle discutait cette question, lorsqu'un marchand de toiles de Reims, un M. Aubert, vint, à son tour, lui offrir ses services. C'était un négociant très digne, à favoris de magistrat, invariablement vêtu d'une redingote marron, — qui, depuis quarante ans, fournissait tout le pays. Vers le milieu du siècle, M^{me} de Jessincourt, la mère, lui avait acheté le trousseau d'Adeline, lorsque celle-ci s'était mariée. A cette époque-là, il apparaissait à Amermont, chaque année, régulièrement. Ensuite, il avait espacé ses visites, la mode des grandes provisions de linge ayant passé ! On ne l'avait pas revu depuis longtemps. Mais, après le bouleversement de la guerre, il pensait que les ménages avaient besoin de se rassortir, et il s'était mis en route avec une voiture de marchandises.

M^{lle} Louise s'excusa : elle vivait seule, ses armoires étaient pleines ! Les Prussiens, heureusement, ne l'avaient pas pillée ! M. Aubert répondit qu'il s'en doutait et qu'il venait tout simplement présenter ses hommages à une ancienne cliente. Sur quoi, M^{lle} de Jessincourt, très touchée de cette politesse, le retint à déjeuner.

Le bonhomme causa. Il avait parcouru toute la région, depuis Sedan, avait traversé les Ardennes et le Nord de la Meuse, et, justement, il s'était arrêté à la Huarde, chez les Perbal :

— Votre cousine, mademoiselle, désire beaucoup vous voir. Elle m'a chargé de vous le redire !... Pauvre dame, qui vient de perdre sa petite fille !

Tandis qu'il bavardait, M^{lle} Louise réfléchissait. Mais M. Aubert en avait long à raconter. Il était allé partout, avait vu tout le monde, les parens lointains, les connaissances des Jessincourt. Les Un Tel avaient été brûlés par les Allemands; ceux-là étaient morts des maladies contagieuses de l'invasion, d'autres avaient perdu un fils à la guerre! Le nécrologe n'en finissait pas!...

Alors, émue par ces récits, M^{lle} de Jessincourt jugea enfin qu'une visite générale, une visite de deuil collectif devenait nécessaire. Elle rendrait ainsi en une fois toutes celles qu'elle avait reçues à l'occasion de la mort de sa mère. Peut-être ne s'y serait-elle point décidée, sans le prestige dont jouissaient, à ses yeux, M. Aubert et M^{me} Arlincourt, — des personnes qui venaient de si loin! Et puis enfin l'abandon de sa nièce, qui n'écrivait plus qu'à de longs intervalles, lui était si cruel qu'elle cherchait instinctivement une âme compatissante à qui confier sa peine. Elle se tournait vers Madeleine Perbal, comme elle s'était tournée autrefois, dans un moment de détresse pareille, vers sa tante Victoire.

Et elle se disait mélancoliquement que c'était le troisième grand voyage qu'elle ferait, depuis qu'elle était au monde. Le premier, le seul qui lui eût laissé un bon souvenir, c'avait été au château d'Hannonville. Le deuxième, c'était à Paris, pour l'Exposition: elle en était revenue bien désillusionnée. Et le troisième, celui qu'elle allait entreprendre, c'était pour s'agenouiller sur des tombes.

IV

Comme elle attendait le beau temps pour commencer sa tournée funèbre, des semaines, puis des mois s'écoulèrent, avant qu'elle se décidât à bouger de sa maison. Le printemps fut très froid et l'été pluvieux. Les rares lettres que lui écrivait Isabelle augmentaient encore son tourment. Que pouvait-elle bien faire à Paris, du moment que ses démarches n'aboutissaient pas? Pourquoi y prolongeait-elle son séjour? Hantée de mauvais pressentimens, découragée, elle regrettait maintenant son projet de voyage et le différait sans cesse.

Enfin, au mois de juillet, le temps étant devenu radieux subi-

tement, elle partit dans un char à bancs garni de paille, que conduisait le fils de Membré son fermier : c'était la voiture qui servait pour mener les veaux à la foire. M^{lle} Louise, un peu mortifiée d'un tel équipage, enfonçait ses pieds dans la paille et se dissimulait sous un lourd voile de crêpe et des manteaux d'hiver beaucoup trop chauds pour la saison.

Les trois premiers jours, elle visita une quarantaine de personnes dans les villages et les « châteaux » des environs. Elle dinait chez les uns, couchait chez les autres, essuyait bien des yeux en larmes. Le quatrième jour, au soir, elle arriva chez sa cousine Madeleine qui habitait la Huarde, à quarante kilomètres d'Amermont, au pied des Côtes de Romagne.

D'abord, en pénétrant dans cette région qu'elle ne connaissait pas, elle ressentit comme une impression d'allègement et presque de gaieté. Entre les doubles files interminables de leurs peupliers, les routes, empierrées de cailloux de la Meuse, étaient toutes blanches, d'une blancheur ensoleillée qui réjouissait la vue. Cela contrastait agréablement avec le gris noirâtre des routes de la Moselle, où l'on répand les crasses de fonte et les scories rejetées par les hauts fourneaux du pays. Ce canton était aussi moins désolé : il avait été relativement épargné par l'envahisseur. On ne s'apercevait de la guerre récente qu'à la plus grande quantité de corbeaux qui se posaient dans les branches des peupliers, tout le long de la route. Au claquement du fouet, les lugubres oiseaux s'envolaient par bandes compactes, en poussant leurs rauques croassemens. Et c'était, tout à coup, comme une clameur de déroute, un appel à la curée, dans cette immense plaine qui semble prédestinée à n'être jamais qu'un champ de bataille.

La moisson était à peu près terminée. Jusqu'à la limite indistincte de l'horizon, déferlait la houle blonde des chaumes, où surgissait, de loin en loin, comme une oasis verdoyante, un village avec ses arbres et ses jardins. C'était le désert, moins l'éclat aveuglant de la lumière, un infini de platitude et de mélancolie. La voyageuse somnolente cédait à l'oppression de ces grandes surfaces nues. Puis son attention se réveilla, en traversant la zone forestière. Continuellement, la route coupait des morceaux de forêt. Sitôt qu'on y entrait, une ombre fraîche vous tombait sur les épaules. On sentait l'odeur profonde des bois, une odeur de sève mêlée aux effluves des champignons

et des terreaux humides. Ou bien, on longeait un étang, au creux d'un hallier touffu qui obstruait la perspective. La nappe froide, écaillée de feuilles de nénuphars où flottait le calice jaune des fleurs, se hérissait de juncs, pareils à de longs cierges éteints. On entendait sauter une grenouille dans l'eau inerte et pesante, et, tout de suite, on se replongeait dans le demi-jour glauque de la forêt. Rien que des chênes, pendant des kilomètres ! Les chênes géans, vrais fils de cette terre dure, écrasaient tout autour d'eux. A peine, çà et là, le fût blanc d'un bouleau, ou les baies rougissantes d'un cornouiller. Ces masses vertes, d'un vert lustré et gonflé par les pluies, se déployant, durant des lieues, en ondulations toutes semblables, composaient, avec les glèbes moissonnées, un paysage d'une sévérité et d'une monotonie désespérantes.

Au coucher du soleil, on approcha de la Huarde, pauvre hameau d'une trentaine de feux, à demi caché dans une dépression de terrain. Seule la pointe du clocher en étoile annonçait qu'il y avait là des êtres humains. A l'orée du village, croupissait une mare, flanquée d'une auge pour abreuver les chevaux. Derrière la mare, livide comme une pellicule d'étain, les vitres sans rideaux des masures campagnardes s'embrasaient, sous les reflets crépusculaires, de rougeurs sinistres d'incendie.

L'unique rue dévalait toute droite, avec ses fumiers amoncelés au bord des caniveaux, ses maisons basses, aux portes trapues, surmontées d'une haute croix blanche, qu'on y avait barbouillée à l'aide d'un balai trempé de chaux. Des charrettes à l'abandon dressaient leurs fourragères comme des balises sur un écueil ; et les perchoirs des poules, appuyés tout de guingois contre les murs, semblaient les débris d'un naufrage. Au milieu de la rue, une jument échappée, suivie de son poulain, galopait, d'un air apeuré, en lançant des ruades.

A la vue de cette misère, le cœur de M^{lle} Louise se serra : « Eh quoi ? Madeleine vivait là, depuis des années ! » Elle s'estima bien heureuse par comparaison.

Le logis de sa cousine était une ancienne maison de ferme, qui ne se distinguait des autres bâtisses que parce qu'elle était surélevée d'un étage et qu'elle portait un millésime, — 1805, — sculpté au-dessus de la porte. La voiture s'arrêta juste en face, sur la chaussée, la hauteur du fumier empêchant le véhicule d'avancer plus près. M^{lle} Louise, retroussant ses jupes, dut en-

jamber un ruisseau de purin, pour rejoindre Madeleine, qui descendait le perron, dans ses vêtemens de deuil. Une jeune paysanne en robe voyante, une robe de popeline jaune à pois rouges, descendait derrière elle.

Les deux cousines se jetèrent dans les bras l'une de l'autre, — et puis, se reculant, les yeux mouillés de larmes, étonnées de se revoir après si longtemps, elles se regardèrent :

— C'est toi ! c'est toi ! soupirait Madeleine, en pleurant.

— Oui, c'est moi, ma bonne ! C'est moi ! répétait M^{lle} Louise, incapable d'en dire plus et toute balbutiante d'émotion.

— Tu n'es pas changée !

— Si, si ! beaucoup ! Cette guerre m'a coupé bras et jambes ! Je sors que, pour moi, c'est la fin !... Mais c'est toi qui n'es pas changée !

— Oh ! moi ! fit Madeleine, en laissant retomber ses bras, d'un geste de lassitude accablée.

Sa cousine lui avait dit cela par politesse : elle le sentait bien. Quoique sa maladie de foie fût enrayée, elle avait toujours son mauvais teint de bile, et elle était devenue toute grise. Ses cheveux rudes comme du chanvre tranchaient crûment sur la peau mate de son front. Dans sa robe épaisse, de mérinos noir, tout unie, cette Madeleine, qui avait été jolie autrefois et même élégante, semblait une vieille femme de la campagne.

Elles se taisaient, l'une en face de l'autre. Alors, la jeune paysanne qui était là, s'approcha timidement et, ses joues rubicondes empourprées davantage, elle prononça en faisant une révérence de religieuse :

— Bonjour, mademoiselle Louise !

— Comment ! Elle me connaît !

— Je crois bien ! répondit Madeleine : c'est ma petite amie, Mathilde Collard, la fille du boulanger : nous ne parlons que de toi !

— Oh ! oui ! c'est bien vrai, mademoiselle ! dit la jeune fille, en serrant la main de la visiteuse avec une sorte de ferveur et en la regardant avec une admiration naïve.

Mais M^{lle} Louise ne s'en aperçut pas. Discrète, la jeune fille se retira, sur une nouvelle révérence, — et l'on entra dans la maison de Madeleine.

La porte s'ouvrait directement sur la cuisine, où s'allongeait une grande table carrée, garnie de bancs grossiers, de chaque

côté. Sous des tourbillons de mouches, des pots de laitage, qu'une servante écrémait, encombraient la table. Au fond de l'âtre, au crochet d'une crémaillère enfumée pendait un chaudron pansu, où cuisait la soupe au lard. Le pavé inégal, creusé par endroits, était crotté par les galoches des valets de charrie. Un peu honteuse, Madeleine entraîna sa cousine vers la salle à manger, bourgeoisement meublée d'un buffet à étagère, d'une table ronde sous une suspension, et de quelques chaises cannées. Le plancher était ciré comme dans les villes. Mais les émanations des écuries, qui étaient en dessous, filtraient à travers les planches du parquet disjoint.

— Tu vois, dit Madeleine, c'est l'étable de Bethléem !

— Mais non, mais non ! C'est très bien ! protesta M^{lle} Louise, avec un sourire forcé.

— Ah ! reprit Madeleine : tu ne sais pas ce que c'est qu'un train de culture !... Au fond, vois-tu, je bénis Dieu ! Je m'occupe beaucoup dans la ferme. Le travail me fait oublier !

Au même moment, on entendit, au dehors, un bruit de gros souliers ferrés sonnait sur le décrotoir :

— C'est Isidore ! dit Madeleine, d'un ton détaché.

Elle rouvrit la porte de la salle à manger : le mari parut, — toujours très maigre, le dos voûté, les mains agitées d'un tremblement d'alcoolique. Une casquette de cuir sur la tête, il était vêtu d'un vieil habit de chasse, en coutil brun, tout boueux. Tranchant sur ce négligé, une cravate de soie noire ornait le col fripé de sa chemise.

Il embrassa fortement sa cousine sur les deux joues, — et il bredouillait, d'une voix aiguë, chevrotante, comme la voix d'une vieille :

— Vous v'là, Louise ! Ah ! vous v'là !... Comme il y a longtemps tout de même !... Eh ben ? Et vos chasseurs d'Amermont ?...

De tout le dîner, on ne put tirer de lui d'autres paroles. D'ailleurs M^{lle} de Jessincourt étant recrue de fatigue demanda à s'aller coucher très tôt.

Le lendemain, les deux parentes se retrouvèrent, seule à seule, dans la salle à manger. Profitant de ces premières minutes d'intimité, — doucement, comme on touche à une plaie vive, Louise interrogea Madeleine :

— Dis-moi, ma pauvre amie... cette chère petite que tu as perdue, tu ne m'en parles pas ?

M^{me} Perbal, les yeux baissés, sa figure jaune soudainement contractée, ne répondit point d'abord.

— Je te plains bien ! insista Louise.

Alors Madeleine, levant vers elle un regard douloureux, répondit si bas que sa cousine l'entendit à peine :

— Elle était idiote !

— Qu'est-ce que tu me dis là ! s'exclama Louise épouvantée.

— Oui ! Elle était idiote !... Nous n'avons jamais pu échanger deux mots d'affection ! Jamais elle n'a eu conscience que j'étais sa mère ! Comprends-tu cette chose affreuse ?...

— Ma pauvre amie, ma pauvre amie ! gémissait Louise, qui ne trouvait rien pour consoler une telle peine !

Mais Madeleine, par un brusque effort de volonté, se maîtrisa :

— Ne parlons plus de cela ! dit-elle : j'en ai trop souffert !... Écoute, il faut que nous allions tout de suite chez mes beaux-parens, qui se formaliseraient, si tu différerais ta visite !... Ah ! tu ne les connais pas !

Et chemin faisant, elle lui confia que sa belle-mère la détestait. Cela avait commencé dès le jour de son arrivée à la Huarde. M^{me} Perbal, la mère, avait à l'égard de sa bru la défiance du campagnard pour le citadin, le mépris du hobereau attaché à sa terre pour les gens de négoce. Les Perbal se considéraient comme de vrais nobles, attendu qu'avant la Révolution leurs ancêtres étaient grands-louvetiers, titre qui avait été restitué par Louis XVIII au père d'Isidore. Afin d'humilier Madeleine, la vieille dame l'obligeait à habiter la maison de ferme, alors qu'elle-même habitait, avec son mari, une grande maison de maître, aux trois quarts inoccupée.

— Tiens, c'est là ! dit Madeleine : c'est ce qu'ils appellent, ici, le château !

Elle lui montrait, au bout du village, une bâtisse spacieuse, sans style ni caractère, mais couverte en ardoise et précédée d'une cour, où il y avait deux corbeilles entourées de buis et des boules de verre posées sur des socles.

Les beaux-parens, tous deux en toilette, reçurent les visiteuses dans « le poêle, » vaste pièce aux murs nus, où l'on ne remarquait qu'un baromètre en acajou et un grand nombre de chaises, dont le dossier avait la forme d'une lyre. Le grand-louvetier était un petit vieillard grassouillet, qui ne faisait que

dodeliner de la tête et répéter : « Certes ! certes ! » à tout propos, en tournant ses pouces sur son ventre. Quant à M^{me} Perbal, la mère, — très raide sous le tulle de son bonnet à coques et la soie cassante de sa jupe, — elle le prit de haut avec M^{lle} de Jessincourt.

Méthodiquement, elle lui demanda des nouvelles de toute sa famille, en commençant par M^{me} Laprairie pour finir par Isabelle Aubryon :

— Isabelle me donne beaucoup de tourmens ! confessa M^{lle} Louise.

Et elle conta la mort du général de Lantosque, les démarches de sa nièce pour obtenir une pension.

— Voilà ce que c'est, fit sèchement M^{me} Perbal, que d'épouser un fonctionnaire !

— Cependant, madame, un général...

— Oh ! mademoiselle, général ou non, civil ou militaire, vous savez bien qu'un fonctionnaire n'est jamais qu'un camp volant !

On se quitta assez froidement, sur ce coup de boutoir.

Suivant le désir exprimé par M^{lle} Louise, les deux femmes se rendirent de là au cimetière, — un cimetière de l'ancien temps qui formait une étroite terrasse autour de l'église. Elles s'agenouillèrent au bord de la sépulture de famille, simple dalle, que surmontait une croix gothique, adossée au mur du clocher : on l'avait rouverte, trois mois auparavant, pour y mettre l'idiot. Et puis, comme il n'y avait rien d'autre à voir dans le pays, elles firent le tour du cimetière. Les tombes disparaissaient sous un foisonnement invraisemblable d'orties, à croire qu'on les entretenait à dessein, pour protéger les défunts contre les curiosités profanes des vivans. Tandis que Madeleine signalait les épitaphes, à demi rongées par la mousse, des alliés des Perbal, Louise écartait les orties de ses mains gantées.

Soudain, elle reprima un petit cri d'effroi. Des crânes et des tibias luisaient sur des planches, au fond d'un réduit obscur creusé entre deux piliers, dans un renfoncement de l'abside.

— C'est le charnier ! dit tranquillement Madeleine.

Le cimetière, trop resserré, était gorgé de squelettes. Par tout, la terre avare craquait sous la poussée des morts. M^{lle} Louise s'aperçut seulement qu'elle foulait, à chaque pas, des détritits mortuaires. A mesure qu'on les déterrait, pour faire de la place

aux nouveaux cadavres, on entassait les ossemens anciens sur les clavures terreuses du charnier. Transpercé de clous énormes, un Crucifié saignant dominait l'ossuaire.

Des dindons piaulaient parmi les orties. Dans la charpente du clocher, on entendait battre le tic tac de l'horloge. Le grand soleil de midi tombait en nappes de clarté sur les pierres blanches des tombes. M^{lle} Louise était ivre de tristesse.

Elles s'en revinrent, silencieuses, à la maison. Et pourtant elles avaient tant de choses à se dire ! Louise, en somme, n'était venue que pour cela, pour se soulager de sa tristesse, en la partageant avec Madeleine. Mais elles ne savaient pas exprimer le secret de leurs âmes, — tout ce qui se contractait en elles de douloureux et de frémissant sous les causes apparentes de leurs deuils et de leurs chagrins.

Cependant elles s'y efforcèrent. Leurs paroles maladroitement les trahissaient. Elles parlaient à côté, — de la guerre, de leurs proches, d'Isabelle, d'Isidore, le mari alcoolique :

— Au moins, toi, dit M^{lle} Louise, tu as un mari !

— Oh ! mon mari ! Je le vois à peine : toujours dehors, à la chasse, ou dans les cabarets des environs à boire de l'eau-de-vie blanche avec les malandrins du pays !

On les saluait de porte en porte. Les coqs, égayés par le beau soleil, s'égosillaient à chanter sur les fumiers. Lorsqu'elles passèrent devant la boutique du boulanger, Mathilde Collard leur adressa, du seuil, sa révérence de religieuse :

— Celle-là, dit Madeleine, est très supérieure à sa condition, tandis que, pour d'autres, c'est le contraire ! Quelle ironie !... Et puis voilà : un de ces jours, on va la marier à quelque ivrogne de paysan qui la battra. C'est la vie !...

Le soir, elles se tinrent dans la chambre à coucher de Madeleine, où il y avait un peu plus de confort que dans les autres pièces : un fauteuil, une commode, une armoire à glace, un vieux canapé en velours d'Utrecht. Sous la fenêtre basse, s'étendait le potager, — pauvre jardin de village où ne poussaient guère que des légumes. Cependant Madeleine s'y était réservé une plate-bande, sous sa fenêtre. Elle y avait semé des pensées et des violettes, repiqué des boutures de géranium, un pied de réséda, dont l'odeur délicate montait par la croisée ouverte.

Comme tous les jours, la fille du boulanger arriva, dès deux heures, avec son ouvrage. Elle avait sa belle robe jaune à pois

rouges. Sa figure ronde, aux joues éclatantes de fraîcheur, rayonnait d'un contentement extraordinaire.

Tout en garnissant de basane de gros chaussons de Strasbourg, elle contemplait dévotement M^{lle} Louise de Jessincourt, cette personne si comme il faut et qui venait de la ville! S'étant enhardie, elle lui demanda tout à coup :

— Oh! mademoiselle, racontez-nous quelque chose sur votre grand monde d'Amermont!

— Tu vois, dit Madeleine à sa cousine : nous sommes constamment là-bas par la pensée. Je revis toute ma jeunesse, toute notre jeunesse, avec cette pauvre fille.

— Et M^{me} Claës?... fit Mathilde, dont les yeux s'illuminèrent.

M^{lle} Louise ébaucha un sourire :

— Mais, ma bonne, voilà près de trente ans qu'elle est morte!

La jeune paysanne pâlit, s'exclama, comme à la nouvelle d'une mort subite. Transfigurée par les récits de Madeleine, M^{me} Claës, pour elle, était toujours vivante.

— Alors, mademoiselle, racontez-nous un peu ce que devient votre nièce, Madame la générale!

Et il fallut que M^{lle} Louise, se mentant à elle même, vantât le sort brillant d'Isabelle. La fille du boulanger se passionnait pour M^{me} de Lantosque, qu'elle n'avait jamais vue, comme pour l'héroïne d'une histoire merveilleuse.

Vers six heures, elle s'en alla. Les deux parentes se retrouvèrent seules encore une fois. Elles épuisèrent tous les sujets de conversation auxquels elles n'avaient pas encore touché.

Le soir tombait sur le jardinet misérable. Au fond, derrière les rames de fèves, on distinguait une rangée de ruches et, derrière les ruches, un lavoir en ruines. Puis, plus rien que l'immense plaine vide. Alors, comme la veille, elles se regardèrent, et, ne sachant plus que dire, elles s'embrassèrent en pleurant. Tant de fatalités pesaient sur elles! A quoi bon essayer de soulever tout cela!...

Le lendemain, M^{lle} Louise s'en retourna à Amermont, déçue de ce voyage, sans le réconfort qu'elle en avait espéré. Et, en retraversant les champs moissonnés de la Meuse, sur la morne route qui se perdait dans le ciel gris, entre sa double rangée de peupliers, elle songeait à Madeleine, à la fille du boulanger, à

elle-même, à toutes les âmes seules, qui se cherchaient à travers les vulgarités opprimantes, qui tentaient de se réchauffer l'une à l'autre, et qui, résignées à leur glaciale solitude, accompliraient vaillamment leur humble tâche jusqu'au bout, sans que personne ait rien deviné d'elles.

V

En rentrant chez elle, M^{lle} Louise eut une consolation inattendue. Isabelle lui avait écrit une lettre affectueuse, où elle lui annonçait brusquement son arrivée.

Elle lui disait : « Tante Loute chérie, quelles bonnes journées nous allons passer ensemble, dans ta vieille maison si pleine de souvenirs ! Je m'en réjouis !... Et pourtant, je suis bien triste ! J'ai de très gros chagrins, qu'il faudra que je te confie ! Comme toujours, ma bonne tante, je suis sûre que tu n'abandonneras pas ton Isabelle, qui t'est bien reconnaissante de tout ce que tu as fait pour elle. La dernière fois que je t'ai vue, j'étais si troublée par mes ennuis d'affaires, si endolorie d'avoir revu mon cher Metz occupé par les Prussiens et surtout si obsédée par la pensée de mes pauvres parens, que je n'ai pu te dire comme je t'aime. Tu m'excuseras ! Je n'étais plus moi-même. Mais je t'aime bien, va, ma bonne tante Loute !... »

Ces mots de tendresse firent pleurer de joie M^{lle} Louise. Des mots comme ceux-là bouleversaient son cœur et son imagination d'autant plus qu'elle se contraignait à le dissimuler. Le moindre d'entre eux aurait suffi pour qu'elle rendit à la volage enfant toute son affection. Enfin ! Isabelle arrivait ! On allait être réunies ! Et, encore une fois, la vieille fille, dans l'aveuglement de son amour, s'imaginait que ce serait pour toujours.

Elle s'empressa d'en publier la nouvelle dans Amermont. A toutes les personnes qu'elle rencontrait elle répétait, avec un accent d'irrésistible jubilation :

— Vous savez, n'est-ce pas ? J'attends ma nièce, la générale !... Oui ! M^{me} de Lantosque arrive dans huit jours !

Elle s'ouvrit même d'un projet à son ami, M. Douzedebèze, qui, ayant enterré sa mère au printemps, multipliait ses visites chez M^{lle} Louise, sortait beaucoup, paraissait raieuni de vingt

ans. Le vieux garçon montrait une humeur si guillerette que tout le monde prédisait son prochain mariage. Quand M^{lle} de Jessincourt lui déclara qu'elle se proposait de faire aménager un appartement pour Isabelle, au premier étage de sa maison, il lui rit au nez :

— Alors, vous croyez, ma pauvre Louise, que votre nièce va rester chez vous ?

— Pourquoi pas ?

— Allons, allons ! Je la connais !... Et puis, entre nous, ce serait de la bêtise ! Ce n'est pas à Amermont que la veuve d'un général peut se remarier ! Et elle *doit* se remarier !... Mâtin ! une belle fille comme ça, c'est du bien qui dort !

Une pareille idée ne lui était pas venue. Et voilà que, tout à coup, elle soupçonnait que M. Douzedebèze pourrait bien avoir raison ! Cependant elle ne parvenait point à se persuader qu'Isabelle fût, en cela, d'un autre sentiment qu'elle-même. Dégoûtée du monde, après tant d'illusions évanouies, la jeune femme devait aspirer dorénavant à la tranquillité, à la douce solitude que sa tante lui préparait. Mais une lettre de M^{me} Alphonse de Jessincourt acheva malheureusement de la déromper.

Maintenant, la veuve du capitaine lui écrivait assidûment : elle essayait de l'intéresser au sort de ses enfans. Dans cette lettre, elle lui apprenait que l'aîné, Stanislas, était sur le point d'entrer à l'École Centrale. Léopold, le cadet, venait de s'engager dans les spahis. Elle se disait très fière de ses deux fils, qui semblaient promis, l'un et l'autre, à un très bel avenir. En terminant, elle ajoutait : « Puisque vous me parlez de M^{me} de Lantosque, je dois vous avouer, ma chère cousine, qu'elle n'a jamais reparu chez moi, depuis votre voyage à l'Exposition. Sans doute, elle me juge d'une condition bien inférieure à la sienne. Cependant, sa famille pourrait lui donner, au besoin, d'utiles avis. Et, à ce propos, ma chère cousine, je prends la liberté de vous avertir d'une chose, qui va vous faire beaucoup de peine, mais qu'il est nécessaire que vous connaissiez, car vous seule êtes capable d'y remédier. J'ai su, par d'anciens camarades de mon mari que M^{me} de Lantosque vit actuellement avec le capitaine Jolliet, l'ancien officier d'ordonnance du général, qui s'est séparé de sa femme, pour faire ménage commun avec votre nièce. Cela a commencé, paraît-il, au

lendemain de la mort de M. de Lantosque, et cela a causé un tel scandale dans tout le régiment, que le capitaine a dû démissionner... »

M^{lle} Louise pâlit à la lecture de ces lignes. Ainsi, tout s'expliquait, hélas ! — l'obstination d'Isabelle à ne pas quitter Paris, son air agité lorsqu'elle était venue récemment à Amermont, son départ si rapide et aussi ses perpétuelles demandes d'argent ! Le couple devait être sans ressources, puisque le capitaine avait démissionné ! Une colère la soulevait contre la coupable et surtout contre cet homme qu'elle ne connaissait pas et qui lui avait pris le cœur de son enfant. Mais la honte l'emportait encore, en elle, sur l'indignation. Quel tapage ce serait dans Amermont, quand on y saurait une telle ignominie ! Quel opprobre pour la famille !... Un mot, qu'elle osait à peine prononcer, qui froissait toutes ses pudeurs de vierge, jaillit, soudain, de sa mémoire, flamboya devant son regard en lettres de feu : une *concubine* ! Isabelle n'était qu'une concubine ! Et ce mot qu'elle n'avait lu que dans les livres de piété, accompagné de toutes les malédictions de l'Église, revêtait dans son esprit un sens terrible et accablant...

Le surlendemain, dans l'après-midi, Isabelle arriva chez sa tante. Incapable de déguiser son ressentiment, M^{lle} Louise la reçut avec des façons hostiles et déflantes qui la surprirent fort. La jeune femme la baisa au front, comme d'habitude : elle ne lui rendit pas son baiser. Isabelle était d'autant plus étonnée de cette froideur que, quelques jours auparavant, sa tante lui avait écrit une lettre affectueuse, où elle lui disait sa joie de la revoir. De son côté, M^{lle} Louise répugnait à aborder la première un sujet qui lui était si pénible. Elle attendait que sa nièce se trahit elle-même.

Pour la mettre sur le chemin des aveux, elle commença par lui reprocher son séjour à Paris, — séjour injustifié, puisque ses démarches n'aboutissaient à rien :

— Tu dois y dépenser un argent fou ! dit-elle rudement.

— Mon Dieu, oui, ma tante !... Aussi, je suis très gênée, en ce moment, très tourmentée ! La pension du général, sur laquelle je compte, ne me sera payée que plus tard ! Et quant aux quelques débris que j'ai pu sauver de la succession de mes parens, on ne va pas loin avec cela !...

— Alors, reste chez moi ! répondit avec humeur M^{lle} Louise ;

tu sais bien que ma maison est la tienne!... De toutes les manières, cela vaudra mieux pour toi!

La dernière phrase fut prononcée sur un ton si blessant qu'Isabelle se fâcha à son tour :

— Non, ma tante! Ce serait de la folie! Je ne vais pas, pour obéir à tes caprices, interrompre des démarches qui sont en bonne voie! J'espère obtenir cinq ou six mille francs: c'est tout ce qu'il me faut pour vivre!

Voyant la vieille fille éblouie par cette somme, elle reprit, plus calme, d'une voix insinuante :

— En attendant, ma bonne tante, si tu pouvais me céder le revenu du Sarre-l'Évêque... puisque cette ferme doit me revenir, qu'elle est à moi, en somme!

Indignée de cette revendication impudente, M^{lle} Louise ne se contint plus :

— Ah çà! me prends-tu pour une escarcelle! Je suis lasse, entends-tu, lasse de payer tes sottises... et tes vices! Pour la reconnaissance que tu m'en témoignes! Tu ne te rends pas compte que je deviens vieille, que j'aurais besoin d'une bonne pour me soigner! Jusqu'ici, à cause de toi, je me suis contentée d'une femme de ménage. Mais cela ne peut pas durer. Depuis la guerre, mes rentes ont bien diminué. Il m'est impossible de vivre avec seize ou dix-huit cents francs. Et voici que je vais être obligée de vendre des champs qui me rapportaient quelques sous. Je vendrai à perte, c'est certain! Encore un beau trou dans ma bourse!... Non, non, je ne peux plus rien te donner! Et puis, vois-tu, ma chère, il faut que je te le dise, puisque tu ne le comprends pas: j'en ai assez fait pour toi! J'ai fait plus que je ne devais et plus que je ne pouvais!...

Isabelle, interdite, balbutia :

— Je ne te croyais pas le cœur si dur, ma tante!

— Oui, j'ai le cœur dur, quand on me trompe, quand on se moque de moi!...

Et, la toisant du haut en bas, avec une expression de dégoût :

— ... Quand on est la concubine du capitaine Jolliet!

La face décomposée, la jeune femme se troubla. Elle baissa les yeux, n'osant plus regarder M^{lle} de Jessincourt, tant elle lui apparaissait superbe de colère, de droiture révoltée.

— Tu sais donc?... dit-elle enfin

— Tout ! affirma M^{lle} Louise, qui la scrutait d'un regard soupçonneux.

— Eh bien ! je n'ai pas à nier, ma tante ! Dieu m'est témoin que je ne voulais rien te cacher ! Je voulais seulement te préparer à accepter, avec le temps, ce... cette situation !

— Ainsi, tu avoues ! Tu n'as aucun regret !

— Non, ma tante, aucun ! Je l'aime !...

A son tour, elle se redressa, et, avec toute l'impudeur candide de la passion, elle regarda M^{lle} Louise. Irritée de cette assurance, poussée par une inconsciente et jalouse cruauté de vieille fille privée d'amour, celle-ci s'acharna contre la jeune femme :

— Toi, toi !... qui affichais ton dédain pour les jeunes gens ! te voilà avec un freluquet !

— Je ne me connaissais pas ! C'étaient des enfantillages... une rancune contre Médéric !

— Tais-toi, malheureuse, tais-toi ! Tu as donc perdu la tête ? Toi, la générale de Lantosque, retomber à un officier d'ordonnance ! Tu devrais te cacher, t'en aller bien loin, retourner dans ton Afrique, pour que nous ignorions ta honte !

— Je l'aime, ma tante ! répéta Isabelle.

— Tu l'aimes, dis-tu ? Mais c'est monstrueux ! Tu n'as donc plus de conscience ! Tu oublies que cet homme est marié ! Alors, tu vas séparer ce que Dieu a uni ?... Et si elle l'aime aussi, cette femme ? Tu vas le lui prendre, comme une dévergondée, comme une voleuse ? Tu vas lui briser le cœur ?...

— Mais *lui*, ma tante, *lui*, il ne l'aime pas !

— Et tu crois que c'est une excuse !... Si encore vous étiez mariés ! Mais non ! vous vivez en concubinage !... Une concubine ! Tu serais la première de la famille ! Jamais cela ne s'est vu chez nous, jamais ! Ah ! non ! je n'admettrai jamais cela !... Et puisque vous ne pouvez pas vous marier, — écoute bien ce que je te dis, Isabelle ! — si tu veux que je continue à te recevoir, à te considérer comme ma nièce, tu vas rompre tout de suite !

Frémissantes, elles se regardèrent encore une fois, se mesurant avec un air de défi :

— Non, ma tante, c'est impossible ! prononça fermement la jeune femme.

— Soit ! je ne te connais plus !

— C'est bien, ma tante! Mais, je te le répète: je ne te croyais pas le cœur si dur!

Isabelle, épuisée par cette lutte, se mit à pleurer. A la vue de ces larmes, M^{lle} Louise se sentit faiblir. Non! elle n'aurait pas la force de se séparer de son enfant! Il valait mieux la garder auprès d'elle, la soigner, la guérir doucement de son coupable amour! Elle fut sur le point de lui dire: « Reste, mon enfant! Reste auprès de ta vieille tante qui t'aime de tout son cœur! Plus tard, si tu veux, tu te remarieras, quand tu seras guérie! Mais ne retourne pas à Paris! N'inflige pas cette honte à ta famille! » Elle ne put rien lui dire de tout cela. Une pierre insoulevable était toujours sur sa bouche. C'était toujours cette contrainte qui la bâillonnait depuis son enfance, cette impuissance à exprimer la tendresse qui débordait en elle et dont elle étouffait. Et puis l'idée du devoir s'imposa de nouveau, inexorable, à sa pensée. Elle savait, pour l'avoir acceptée si souvent, la grandeur douloureuse du sacrifice, elle était fière de s'être sacrifiée et elle ne pouvait admettre que sa nièce, une fille de même sang qu'elle, dégénérait au point de ne plus faire son devoir.

Elle reprit presque sévèrement :

— Alors, tu veux mener jusqu'au bout cette vie de scandale?

— Je ne peux pas vivre autrement, ma tante! Nous ne pouvons plus vivre l'un sans l'autre!

— C'est donc fini entre nous?

Isabelle ne répondit pas. Prenant ce silence pour de l'insensibilité, M^{lle} Louise éclata en paroles violentes :

— Et voilà la récompense de toutes les privations que j'ai endurées pour toi! Ah! ta tante Victoire me l'avait bien dit: tu es une ingrate, tu n'as pas de cœur! Tu m'as exploitée, pendant vingt ans, toi et ta mère!...

— Écoute, tante! dit Isabelle, en lui étreignant les mains: je ne veux pas que tu me juges mal! Je sais tout ce que tu as fait pour moi! Je t'en ai bien mal remerciée. Excuse-moi! C'est l'égoïsme des enfans qui s'imaginent que tout leur est dû. Je puis avoir mauvaise tête, mais je ne suis pas méchante, ni intéressée! Tu vois, je renonce à tout, à ton affection, à ton dévouement, parce que je ne veux pas trahir un ami très cher! Je suis coupable peut-être, mais je ne suis pas intéressée! Par-

donne-moi, tante! Retire-moi ton affection, si tu veux, mais ne me méprise pas!... Allons, embrasse-moi!

— Je n'en ai pas le courage! dit M^{lle} Louise.

Et elle la regardait toujours avec le même air de dureté.

— Puisqu'il en est ainsi, dit Isabelle, blessée au vif, puisque je suis une étrangère pour toi, je ne resterai pas, ici, une minute de plus; je m'en vais!

Elle se précipita vers la porte. Et M^{lle} Louise, avec une netteté hallucinante, revit une scène semblable qui s'était déroulée au même endroit, douze ans plus tôt: lorsque, au lendemain du partage, la Commandante, furibonde, était partie, en emmenant sa fille: « Au revoir, petite! » avait murmuré M^{lle} Louise. Elle ne résista pas à l'émotion de ce souvenir, elle retint la jeune femme par le bras:

— Reste! dit-elle, d'une voix tremblante.

— Je resterai, dit Isabelle, si tu me pardonnes, si tu consens... à cette union!

— Cela, jamais, jamais!

— Alors, adieu!

— Embrasse-moi au moins, pour la dernière fois!

Isabelle leva les yeux vers sa tante. Elle s'aperçut bien que la volonté de M^{lle} de Jessincourt était inébranlable et que, si elle cédait à une minute d'attendrissement, celle-ci la considèrerait encore comme une fille perdue:

— Je ne veux pas de ton mépris, ni de ta pitié! dit-elle froidement.

— Embrasse-moi! supplia M^{lle} Louise qui agonisait!

— Non, ma tante! Il est trop tard.

Et elle s'en alla.

VI

Le lendemain, vers deux heures, le char à bancs du fermier Membré stationnait devant la porte de M^{lle} de Jessincourt. Membré venait la chercher pour visiter ces champs, dont elle avait parlé à Isabelle et qu'il fallait vendre. Rendez-vous avait été pris, à ce sujet, depuis quinze jours.

Il s'agissait de quelques hectares qui avaient appartenu autrefois à M^{lle} Victoire et que celle-ci avait donnés à sa nièce,

pour compléter son legs de trente mille francs. Or une partie de ce lot était coupée par la nouvelle frontière. Le fermier représentait à sa maîtresse qu'il serait très compliqué pour lui de continuer à faire valoir ce lopin de terre détaché : ce seraient des difficultés continuelles avec les Allemands. Mais il avait un beau-frère, habitant le plus prochain village annexé, qui rachèterait volontiers le morceau :

— Il faut voir ça avec les yeux de sa tête, mademoiselle ! répétait le fermier. Et vous trouverez comme moi qu'on ne peut pas garder ce champ-là !... Peut-être bien que vous vous arrangerez avec Nicolas, mon beau-frère !

M^{lle} Louise entendait à peine les explications et les finasseries du bonhomme. Dans l'état où elle était, elle aurait voulu se soustraire à cette corvée, à laquelle elle ne pensait plus. Mais sous quel prétexte ? Elle était encore si abasourdie qu'elle n'arrivait pas à joindre deux idées. D'ailleurs, la voiture était là qui attendait ! Elle mit son chapeau, son mantelet, enfila ses gants et se laissa emmener comme une pauvre chose inerte.

Le soleil était voilé de gros nuages orageux : il faisait humide et lourd. Exposée à tous les regards, sur cette carriole, M^{lle} Louise ne se préoccupa d'abord que de l'attitude à prendre devant les gens d'Aermont : il ne fallait pas qu'on devinât ce qui s'était passé ! Sous le crêpe de son grand voile de deuil, elle se redressait de son mieux, à l'apparition des rares promeneurs que l'on croisait. Elle saluait, avec une affectation d'empressement. Puis, une fois qu'on fut sorti de la ville, elle retomba de nouveau à ses pensées désolantes.

Elle était à cent lieues, certes, de songer à ses champs. Ce qui dominait en elle, c'était l'idée fixe de sauver les apparences aux yeux du monde. Ce brusque départ d'Isabelle, comment l'expliquer ? Comment cacher le vrai motif de leur rupture ? A quoi bon, d'ailleurs ? Cela se saurait, tôt ou tard !... Alors elle souffrait plus atrocement du déchirement irrémédiable. Jusquelà, elle avait espéré, au fond, malgré l'indifférence, ou la légèreté de la jeune femme. A présent, l'évidence cruelle la terrassait. Et, en proie à la torture de son amour trompé, elle sentait par surcroît l'inutilité de toute sa vie. Eh quoi ! tant de sacrifices, une telle abnégation, pour aboutir à cela !... Puis, les épreuves de la guerre repassaient dans son esprit, avec les émotions terribles qui l'avaient secouée : les deuils coup sur coup, les vexa-

tions de l'ennemi, la honte des défaites, les atrocités commises, le peloton d'exécution ! Il y en avait trop ! Elle ne pouvait plus pleurer, elle sombrait dans une sorte d'hébétude douloureuse.

Soudain, une sensation de fraîcheur la tira de son engourdissement. On entrait dans la forêt d'Amermont. Entre les hautes futaies qui bordaient la route, le ciel nébuleux apparaissait, dans le lointain, comme une vitre brouillée au fond d'un corridor. Pendant une minute, le soleil brillait et les oiseaux se mettaient à chanter dans les feuillages, puis la lumière diminuait, à la façon d'une lampe qu'on baisse : les chanteurs se taisaient et le sous-bois paraissait plus sombre. La pénombre glauque s'épaissit encore : la route, qui serpentait, contournait une combe profondément ravinée et que des chênes aux frondaisons débordantes obstruaient de toutes parts. Dans ce ravin envahi par les mousses, où l'on entendait de l'eau couler, tout en bas, — le silence était plus lourd et les demi-ténèbres plus compactes. Entre les nervures des feuilles, la lumière affaiblie filtrait, verdâtre, comme à travers une verrière de cathédrale. C'était ce qu'on nommait le « Déluge. » M^{lle} Louise se rappela tout à coup le nom de cette combe sauvage et aussi qu'elle y était venue, un jour, — il y avait de cela trente-cinq ans, — avec son amie, M^{me} Claës. Et elle revit les airs penchés et le long regard amoureux de la dame romantique et sentimentale, qui, devant cette solitude, se pressait le cœur à deux mains, en soupirant : « Oh ! vivre là !... Une chaumière, et M. Claës à mes genoux ! » A se répéter la phrase passionnée, qui était toujours dans sa mémoire, elle faillit pleurer, elle qui avait eu les yeux secs jusque-là.

La plaine monotone recommençait. A la limite des terres, rampaient des amoncellemens de fumées noirâtres, traversées de rapides flambées toutes rouges. On eût dit un vaste incendie, ou des meules qui achevaient de se consumer sur un champ de bataille.

Effrayée, M^{lle} Louise demanda au fermier ce que c'était :

— Ça ? ce n'est rien ! répondit Membré tranquillement : c'est les hauts fourneaux d'Hayange !

Tout engoncé dans sa blouse qui se gonflait au vent de la course, il jetait ses phrases de côté, en montrant un peu de ses pommettes rougeaudes. Puis, le ton gouailleur, il ajouta :

— Encore un morceau que les Prussiens nous ont pris !...

Heureusement qu'il en reste un bon bout!... Vous voyez cet endroit-là? (Il désignait de la pointe de son fouet une étendue de prairies.) Eh ben! il paraît que c'est tout en fer! Un monsieur décoré qui est venu, ici, pour des fouilles avant la guerre, nous disait au café : « *Vo't'pays, c'est le vrai pays de fer!* »

Et, plus allègre, il envoya des cinglons de sa mère dans les feuilles des peupliers. Il bavardait :

— Regardez, mademoiselle! Maintenant, voici nos champs! Ça va jusqu'au sentier qui suit la lisière du bois. Et puis, ça reprend aussitôt après le sentier!

Mais M^{lle} Louise ne l'écoutait pas. Sa pensée allait d'Isabelle à M^{me} Claës. Brusquement, à un coude de la route, sans que rien l'eût annoncé, un poteau bariolé de rouge, de noir et de blanc se dressa au bord du fossé! Vingt pas plus loin, trois Allemands en uniforme, le casque à pointe sur la tête, causaient devant une maison en construction. Le poteau, la bâtisse, ces uniformes au milieu de ce désert boisé, c'était si subit et si imprévu, cela semblait si dépaysé, si paradoxal, que M^{lle} Louise eut un sursaut de stupeur.

— Nous v'là en Prusse! dit Membré, de son air placide.

— En Prusse? s'exclama la vieille fille, épouvantée.

— Ben oui!... Vous ne voyez pas la borne?

La voiture allait au pas. M^{lle} Louise, comme fascinée, regardait le poteau, que surmontait un disque entouré d'une bande écarlate. L'aigle germanique, les ailes déployées, s'y détachait en relief, et au-dessus, en exergue, s'étalait une inscription qu'elle ne comprit pas : *Deutschland...*

— Arrêtez! cria-t-elle, avec colère : ne dépassez pas!...

— Pourquoi? fit Membré : puisque vot'champ est là-bas!...

— Je vous dis d'arrêter!

La vue de ce poteau inopinément surgi lui était comme un soufflet en plein visage. Ainsi, au delà de ce sentier, qui était à une portée de fusil, qui autrefois ne marquait que la limite de ses champs, elle n'était plus dans son pays! Oui, hélas! elle savait bien que la frontière passait, maintenant, à une lieue de sa maison. Mais c'était, pour elle, une notion confuse, presque vide de réalité. Et voilà que ce poteau insolent, avec son aigle au bec vorace et aux ailes déployées lui mettait sous les yeux, lui rendait palpable cette abomination. Ici et là-bas, les terres étaient pareilles, les hommes parlaient le même langage. De ce

côté-ci et de ce côté-là, les champs étaient à elle. Rien ne les distinguait au regard. Et pourtant, il y avait, entre les deux moitiés de son bien, une barrière plus infranchissable qu'un abîme!

Frémissante de colère et d'humiliation, elle répéta au fermier :

— Je n'irai pas plus loin! Faites tourner le cheval!

— Mais pourquoi, mademoiselle?... puisque Nicolas nous attend!

— Eh bien, vous direz à votre beau-frère de venir me trouver chez moi!

Et, tendant le bras vers les casques à pointe :

— Jamais, jamais je n'entrerai chez ces gens-là!

La voiture avait rebroussé chemin. Dans ses crêpes funèbres. M^{lle} de Jessincourt s'affaissa. Ce dernier coup l'achevait. Non seulement le sinistre poteau bariolé lui avait évoqué tous ses deuils, mais il l'obligeait à se souvenir d'une autre barrière non moins affreuse, — celle qui la séparait de sa fille adoptive, l'amour de toute sa vie. Désormais, elle allait être murée dans sa solitude et son chagrin, comme ce pays si durement mutilé par le vainqueur. Ah! oui! le pays de fer, l'enclume sur laquelle l'étranger frappait depuis des siècles! Sur son cœur aussi, on avait tant frappé qu'il était devenu insensible. Maintenant, sa vie était bien finie! Plus inconsolable que ce soir déjà lointain, où elle errait, éperdue, au bord de la Mare, elle rentra chez elle, le visage fermé pour toujours, sans larmes, sans espérance.

LOUIS BERTRAND.

(La dernière partie au prochain numéro.)

LA GUERRE DE 1870

NOS DÉFAITES DIPLOMATIQUES (1)

I

Bismarck ne nous laissa pas nouer tranquillement des alliances. Il essaya d'établir contre nous, en Europe, un courant réprobateur d'opinion, et de confirmer les dispositions hostiles, d'attiédir ou d'éteindre les dispositions favorables. Il ne commença pas d'abord sa polémique à face découverte. La *Gazette de Cologne* lui avait conseillé de faire traduire, dans toutes les langues, les discours de l'opposition contre la guerre. « Il n'est pas besoin, disait-il, d'autre justification. » Il fit du moins traduire ces discours dans les journaux allemands et les fit suivre d'un article à sensation, envoyé de Berlin, à la *Gazette de Cologne*, dans lequel il m'accusait d'avoir invoqué une *Note* de la Prusse aux puissances, qui n'avait jamais été envoyée et que je n'avais pu montrer parce qu'elle n'existait pas. Je répondis à cette imposture, en reproduisant au *Journal officiel* (21 juillet) mes paroles textuelles et en y ajoutant un court commentaire.

Le communiqué à la *Gazette de Cologne* était le commencement d'une série d'articles concertés par Bismarck avec Lothar Bucher et envoyés à Busch qui les transmettait aux journaux

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} janvier.

En voici quelques échantillons : « En 1851, un gamin littéraire de Paris reçut la mission de faire apparaître le spectre rouge dans une brochure, et cela fut très utile au prince Louis pour l'amener de la prison pour dettes au trône impérial. Maintenant, le duc de Gramont évoque le spectre espagnol pour sauver l'Empereur des cent millions qu'il a pris au Trésor pour les verser dans sa cassette. Le gamin littéraire est à la tête d'une préfecture aujourd'hui. Quelle récompense pense-t-on donner à Gramont ? » Autre plan d'article pour caractériser les Français et leur politique : « Brutaux, bornés... Gramont, bête brute : l'Empereur ne vaut guère mieux. » Tous les articles haineux de nos journaux furent reproduits, tous les griefs du passé depuis Arminius, réveillés, afin de prouver que nous poursuivions l'exécution d'une trame perverse méditée depuis longtemps, et les populations furent sollicitées de se lever pour défendre leur indépendance et leur foyer que nous ne menaçons pas.

Dans ces élucubrations une idée revenait sans cesse : la guerre n'a pas été imposée à l'Empereur par l'opinion d'un peuple dont la majorité était disposée à la paix ; ce sont les hommes au pouvoir qui, par une politique artificieuse, pour servir leurs calculs et leurs passions personnelles, ont surexcité l'amour-propre irritable de la nation dans le désir de terrasser la liberté à l'intérieur. Bismarck s'appliquait à ce moment à indisposer l'Europe contre l'Empereur. Quelques mois plus tard, il fallut la préparer à notre dépècement : alors il dit tout le contraire et soutint que l'opinion publique avait contraint l'Empereur à faire la guerre malgré sa volonté pacifique (1).

Il ne pouvait limiter la défense de sa cause à ces articles soudoyés par le fonds des reptiles. Tandis qu'il continuait à exciter leurs injures, il se mit à ergoter lui-même diplomati-

(1) « La majorité presque unanime des représentans du peuple, du Sénat et des organes de l'opinion publique dans la presse, fait-il écrire, ont demandé la guerre de conquête contre nous si hautement que le courage nécessaire manquait aux amis isolés de la paix et que l'Empereur Napoléon n'aura pas manqué à la vérité en déclarant au Roi que l'état de l'opinion publique l'avait forcé à faire la guerre. D'ailleurs, la nation française a prouvé qu'elle est prête à suivre chaque gouvernement à la guerre contre nous, comme la série des guerres offensives que la France a faites pendant des siècles contre l'Allemagne le prouve jusqu'à l'évidence. » Voilà ce qu'était devenu en décembre le peuple pacifique de juillet. » Mommsen propagea cette dernière version dans une brochure aux Italiens : « C'est la France, bien plus que Napoléon III, qui ne fut ni un tyran, ni même un incapable, qui a voulu la guerre ; cette guerre était d'ailleurs à peu près fatale. Le successeur de Napoléon III l'aurait faite, si Napoléon III ne l'avait pas déclarée. »

quement avec les chancelleries. Le 16 juillet, il avait fait un exposé sommaire devant le Conseil fédéral; le 18, il envoya une circulaire apologétique aux cours étrangères avec documens à l'appui; enfin il compléta ses explications, le 20 juillet, devant le Reichstag. En 1823, au dire de Chateaubriand, Canning ramassait, dans ses *speeches* contre notre guerre d'Espagne, les idées jetées au hasard par l'opposition française; Bismarck ne procéda pas autrement. Ses circulaires et discours ne sont que la réédition des arguties de Jules Favre, Gambetta, etc. En les réfutant nous avions d'avance, le 15 juillet, répondu au Prussien. Depuis, les confidences de Bismarck (1), les Mémoires si précieux du prince Charles de Hohenzollern ont démontré combien étaient justes les dénégations que nous n'avions pas pu au premier moment appuyer sur des documens précis. Est-il nécessaire dorénavant d'établir que ce n'est point *par hasard* que Bismarck avait eu connaissance de la candidature Hohenzollern, de nier la fable d'une lettre d'excuses exigée du roi de Prusse, de prouver que Werther s'est trompé en annonçant la demande de cette lettre d'excuses, puisque cette demande n'est jamais arrivée à Berlin? Et parmi ceux dont l'avis compte en est-il un seul qui ne pense que son rapport doit être écarté de l'histoire? Gramont lui opposa le 24 juillet, dans une circulaire, un démenti qui l'a tué définitivement.

Bismarck ne fut pas heureux dans toute cette discussion. Il ne put contester la tradition internationale constante, établie avec la coopération de la Prusse même et subie par toutes les puissances, argument d'airain qui subsiste toujours et n'a pu être entamé par la dent du plus envenimé des professeurs allemands. Il nous procura même, sans en avoir conscience, la seule preuve qui manquât à nos affirmations du 15 juillet. Je m'étais refusé obstinément à rattacher la guerre aux événemens de 1866 et à la présenter comme une revanche de Sadowa que je ne souhaitais pas : la candidature Hohenzollern écartée, l'imprudente demande de garanties abandonnée par le Cabinet j'avais ramené tout le débat à ces termes : « Nous avons été insultés. » Et j'avais fait résulter l'insulte de la communication aux journaux et aux gouvernemens du télégramme envoyé d'Ems à Berlin et frelaté par Bismarck. L'opposition m'avait

(1) Voyez *Empire libéral*, t. XIV, p. 518.

demandé le texte de ce télégramme; j'avais répondu que Bismarck seul pouvait le donner et que je ne pouvais que l'induire des rapports qui nous avaient été envoyés par nos agens de Munich et de Berne. On m'avait alors objecté que le libellé de ce télégramme, fût-il ce que je le prétendais, n'était qu'une communication officieuse adressée seulement à quelques agens prussiens en Allemagne. Bismarck me rendit le service d'écarter lui-même cette double objection : il donna le texte envoyé le 13 juillet aux chancelleries et ce texte était exactement conforme à celui que j'avais induit des informations de nos agens. En outre, il ne lui contesta plus le caractère d'un document officiel adressé à tous ses ambassadeurs et ministres à l'étranger, puisqu'en le reproduisant, le *Blue-Book* anglais l'intitulait : *Telegram addressed by the Prussian Government to foreign governments* (1). Il nous donnait gain de cause complète. Lorsque je lus, pour la première fois, cette preuve de nos assertions fournie par l'ennemi, je n'en pouvais croire mes yeux. A la réflexion, je me rendis compte du phénomène qui avait poussé Bismarck à se démasquer : il n'avait pas compris mon argumentation. Je n'avais jamais fait résulter l'offense du libellé du télégramme, mais du *fait* de sa publicité et de son envoi aux journaux et aux gouvernemens; Bismarck crut que je la voyais dans les *termes* de sa rédaction, et pour démontrer que ces termes n'étaient pas blessans, il les révélait. En réfutant un argument que nous n'avions pas produit, il plaçait hors conteste celui que nous avions invoqué. *Mentita est sibi iniquitas*.

Puisque le télégramme d'Ems, dont les termes n'étaient plus mis en question, avait été communiqué officiellement aux Cabinets, on ne pouvait plus contester qu'il ne fût un soufflet intolérable. Du reste eussions-nous eu la bassesse d'âme d'en douter, les Allemands nous eussent obligés d'en convenir, car d'un bout de l'Allemagne à l'autre, il n'y eut qu'un cri, qui n'a pas cessé depuis, surtout après que la victoire l'a amnistié, pour représenter la *réponse d'Ems*, en la glorifiant, comme le type à jamais consacré de l'insolence volontaire, brutale, provocatrice, insultante. Mommsen sanctionna par son autorité cette glose chauvine. Dans une lettre adressée en italien aux Italiens il dit : « L'Allemagne ne souffrira pas d'intervention et, si vous

(1) « Télégramme adressé par le gouvernement prussien aux gouvernemens étrangers. »

en faites une, vous trouverez toute préparée une réponse d'Ems. *trovera tutta pronta la risposta d'Ems!* »

II

Bismarck était vaincu dans la controverse diplomatique. Aucun gouvernement n'avait été ému par ses effronteries dont chacun connaissait aussi bien que nous la vanité. Nos déclarations, nos circulaires, nos discours triomphaient de tous les démentis : ils demeuraient intacts ; pas un mot n'en était inexact ni exagéré. Nous l'avions battu une première fois dans l'action en lui escamotant son candidat, puis en brisant la perche que lui avait maladroitement tendue la demande de garanties ; nous le battions encore dans la discussion par la vigueur et l'évidence de nos argumens. Pour échapper à notre première victoire, il avait eu recours à un procédé n'exigeant aucune habileté, qu'aucune habileté ne pouvait conjurer et à la portée du premier butor venu : il nous avait souffletés. Pour se dérober à notre seconde victoire, il recourut à un procédé également en dehors de toute habileté de part et d'autre et à la portée du premier fripon venu : il nous calomnia.

En 1866, il avait publié une dépêche confidentielle de décembre 1864, dans laquelle le ministre autrichien Mensdorff s'était montré disposé à l'annexion des duchés à la Prusse moyennant une augmentation équivalente des territoires allemands de l'Autriche. Reprenant ce procédé, il accusa l'Empereur de poursuivre un agrandissement territorial et de s'être servi de la candidature Hohenzollern comme d'un prétexte pour réaliser enfin un désir inassouvi de conquête. Il fit publier à Londres par le *Times* (25 juillet), puis à Berlin par les feuilles officieuses, un traité écrit de la main de Benedetti, que celui-ci avait laissé en sa possession (1), celui qui stipulait une alliance offensive et défensive avec la Prusse, en vue de nous assurer l'annexion de la Belgique et du Luxembourg au cas de l'incorporation des États du Sud à la Confédération du Nord. Il montra à toute la diplomatie de Berlin l'original de ce document qui fut, en effet, reconnu unanimement comme étant de l'écriture de Benedetti.

1) Voyez *Empire libéral*, t. VIII, p. 562 et suivantes.

Dans un télégramme adressé à son ambassadeur à Londres (28 juillet), et dans deux circulaires aux représentans de la Confédération du Nord, il le commenta. Le gouvernement français, selon lui, n'avait cessé de solliciter le concours de la Prusse pour réaliser ses vues ambitieuses sur la Belgique et sur le Rhin ; ces tentatives étaient devenues plus pressantes depuis que le conflit entre la Prusse et l'Autriche s'était aggravé ; la première proposition d'alliance offensive et défensive avait été présentée en termes réitérés presque menaçans, à la veille des hostilités, en mai 1866, et appuyée par une note du prince Napoléon, dont le texte était aussi entre ses mains ; quand cette proposition eut été rejetée par la Prusse, le gouvernement français, ne comptant plus sur le prix dont on ferait payer son secours, s'était efforcé d'amener la défaite prussienne. Après Sadowa, la France, à plusieurs reprises, avait fait des offres au détriment de la Belgique et de l'Allemagne : c'était d'abord, le 6 août 1866, un projet de cession de la rive gauche du Rhin, puis, en mars 1867, l'acquisition du Luxembourg, et, après l'échec de ces négociations, des propositions comprenant la Belgique et l'Allemagne du Sud, apportées par le prince Napoléon, en mars 1868, à Berlin. L'impossibilité d'acquiescer à ces projets n'avait jamais été douteuse, mais le Chancelier avait jugé utile, dans l'intérêt de la paix, de laisser aux hommes d'État français leurs illusions, sans leur faire de promesses, même verbales ; il traita leur demande d'une manière *dilatatoire*, parce qu'il présumait que la ruine de leurs espérances mettrait en danger la paix nécessaire à l'Allemagne et à l'Europe. Il ne partageait pas l'opinion de ces politiques qui jugeaient la guerre avec la France inévitable ; les différentes phases de mécontentement de cette puissance et d'envie qu'elle a eue de faire la guerre, traversées par la Prusse de 1866 à 1869, coïncident avec les dispositions favorables ou l'éloignement que les agens français croyaient trouver relativement à leurs convoitises. « C'est uniquement, la conviction définitive de ne pouvoir arriver *avec nous* à une extension de frontières qui a déterminé l'Empereur à essayer de l'obtenir contre nous. Il y a même des raisons de croire que si les publications actuelles n'avaient pas eu lieu, la France, lorsque ses préparatifs de guerre et les nôtres eussent été achevés, nous eût offert de réaliser de concert, à la tête d'un million de combattans prêts à entrer en campagne, vis-à-vis de l'Europe encore

désarmée, les propositions qu'elle nous avait précédemment faites, c'est-à-dire avant ou après la première bataille, de conclure la paix sur la base des propositions Benedetti, aux dépens de la Belgique. » (Circulaires du 29 juillet et du 12 août.)

III

Ce roman historique est devenu le fond de l'argumentation des historiens allemands contre nous. Et cependant, sauf en un point que nous ne dissimulerons pas, il est absolument contraire à la vérité.

Il est faux qu'avant 1866 l'Empereur ait réclamé les provinces rhénanes ou la Belgique : loin d'insister d'une manière menaçante sur une demande quelconque, il a causé de véritables tourmens à Bismarck par son attitude impénétrable. « Bismarck pense, télégraphiait le ministre italien Barral à La Marmora (le 4 mai), que la mobilisation complète est retardée par les allures mystérieuses de Napoléon, dont il a été impossible jusqu'ici de pénétrer les intentions. » Govone, l'envoyé italien négociateur du traité entre la Prusse et l'Italie, écrivait (7 mai) : « M. de Bismarck désire connaître les intentions et les désirs de l'Empereur ; il en a parlé à M. de Barral, il lui a dit de tâcher d'en savoir quelque chose par le commandeur Nigra. On ne peut comprendre ce que veut l'Empereur. » Le même envoyé renouvelle le même renseignement, le 26 : « Bismarck m'a dit en pesant ses paroles : « Il y a six mois, lorsque je parlai à l'Empereur des événemens actuels, il parut content de certains arrangemens qui conviennent également à la Prusse. Maintenant que nous sommes à la veille du dénouement et qu'il conviendrait de nouer des accords plus positifs, il se refuse absolument à toute explication. » Le 3 juin, Govone raconte qu'après l'échec du Congrès, Bismarck lui dit : « J'aurais été content d'aller à Paris pour m'aboucher avec l'Empereur et connaître le maximum des concessions qu'il désire pour la France. » Était-il permis, en présence d'une telle réserve, de parler de demandes insistantes et menaçantes ? Non seulement l'Empereur n'a alors rien demandé, mais il a expressément manifesté sa répugnance à revendiquer les provinces rhénanes. « L'Empereur, écrivait de Paris Nigra à La Marmora, le 24 mai, répugne à annexer des provinces allemandes à la

France et à se créer ainsi une nouvelle Vénétie. » — Sybel, dont les Allemands ne récuseront pas le témoignage, raconte, d'après un rapport de l'ambassadeur Goltz, dans son étude sur Napoléon III, que « le 21 avril, il renouvela l'assurance de ses bonnes dispositions en faveur de l'annexion des duchés à la Prusse, mais revint en même temps sur les compensations qu'il lui serait important d'obtenir en raison de l'opinion publique en France : Si vous aviez une Savoie, s'écria-t-il, la chose serait facile. Mais vous ne voulez pas entendre parler du Rhin, et je le comprends. Quant aux pays qui appartiennent à d'autres souverains, ce n'est pas si facile d'en disposer (1). »

Si Napoléon III ne réclamait rien, Bismarck offrait. Govone est des plus explicites : « Je demandai si au delà du Rhin il n'y avait pas quelque partie du pays où il fût possible d'obtenir un vote populaire favorable à une annexion à la France. Le comte de Bismarck répondit : Aucune ; les agens français eux-mêmes, qui ont parcouru le pays pour connaître les idées des populations, rapportent tous qu'aucune votation qui ne fût pas fictive ne pourrait réussir ; de sorte qu'il ne resterait qu'à *indemniser la France avec la partie française de la Belgique et de la Suisse.* »

Il est faux que, déçu de n'avoir pas été écouté dans des propositions qu'il n'avait pas faites, Napoléon III ait travaillé à la défaite prussienne. Les hostilités commencées, il déclara sa neutralité : or à qui devait profiter cette neutralité ? Le général La Marmora l'a expliqué : « Évidemment, la neutralité de la France était plus utile à la Prusse qu'à l'Autriche, car elle lui avait permis de dégarnir le Rhin et de porter toute son armée contre l'Autriche. Pour que la neutralité de la France fût utile aussi à l'Autriche et lui permit de réunir ses troupes de Vénétie à son armée principale, il fallait que la neutralité de la France fût accompagnée de celle de l'Italie. » En effet, pendant la guerre, les provinces rhénanes furent totalement dégarnies de troupes. Les Prussiens eussent-ils ainsi laissé l'accès de leur maison ouvert et se seraient-ils exposés à être assaillis sur leurs derrières, s'ils n'avaient pas eu une confiance entière en la bienveillance de l'Empereur ? Du reste, Bismarck qui, comme tous les grands fabricateurs de mensonge, se contredit sans vergogne, a reconnu les services qu'à cette époque lui avait rendus

(1) Rapport de Goltz du 25 avril 1866.

Napoléon III (1). Avant même d'avoir ainsi confessé publiquement sa dette, il avait écrit à l'Empereur pour le remercier. Beust, dans un rapport officiel à l'empereur d'Autriche, raconte le propos suivant de l'empereur Guillaume à Gastein en 1871 : « Un mot de Sa Majesté qui me sembla intéressant est que la France avait consommé sa ruine dès 1866, attendu que Napoléon pouvait et devait attaquer l'armée prussienne par derrière. En 1866, le roi de Prusse ne voulait pas croire à la neutralité de la France, et ce ne fut qu'après une longue résistance qu'il consentit à dégarnir la province rhénane. Aussi a-t-il toujours conservé beaucoup de reconnaissance à l'empereur Napoléon. »

Il est vrai qu'après Sadowa, Bismarck a continué son rôle de tentateur pour acheter de l'Empereur la liberté de s'annexer des territoires allemands. Il est vrai que cette fois, anéanti par la maladie, entraîné par de détestables conseillers, espérant masquer aux yeux de l'opinion une faute irréparable et retarder l'heure de la liberté, l'Empereur a succombé à la tentation et réclamé un salaire pour des complaisances qu'il n'aurait pas dû avoir, et son ambassadeur a pris soin d'en laisser le procès-verbal écrit entre les mains de Bismarck qui, lui, n'a pas commis la sottise de nous fournir la preuve de ses sollicitations. Mais Bismarck n'a pu rester dans le vrai et il a mis un mensonge à côté d'un document d'une irrécusable authenticité. « Ce projet de traité, a-t-il dit, se place après l'affaire du Luxembourg. » On comprend le motif de la transposition : placé à sa date, à la mi-août 1866, c'était un fait accidentel qui ne se prolongeait pas jusqu'en 1870 et n'avait aucun rapport avec la guerre ; placé après l'arrangement du Luxembourg, il indiquait l'aveuglement d'une passion chronique dont on pouvait supposer l'influence agissante encore en 1870. La lecture du projet démontre la supercherie : il y

(1) « Dans la lutte ultérieure avec l'Autriche, lutte qui menaçait dès 1855 et qui éclata en 1866, la France très certainement n'eût pas *continué de se tenir sur la réserve* jusqu'au moment où, très heureusement pour nous, elle s'y est effectivement tenue, si nos relations avec cette puissance n'avaient été cultivées par moi autant que possible. Nous devions cela à des rapports bienveillans avec l'empereur Napoléon, qui préférerait, quant à lui, des traités avec la Prusse ; il ne comptait pas, à la vérité, que la guerre de 1866 prendrait la tournure qu'elle a prise ; il comptait que nous serions battus et qu'ensuite il nous protégerait, mais non pas tout à fait gratuitement. Toujours est-il qu'à mon sens, *c'est politiquement un bonheur que jusqu'à la bataille de Sadowa, jusqu'au moment où il fut désabusé sur la force militaire des deux parties, l'Empereur Napoléon soit resté bienveillant pour nous et personnellement surtout bienveillant à mon égard.* » (20 février 1879.)

est question de l'acquisition du Luxembourg, ce qui se comprend en août 1866, le sort de ce duché n'étant pas encore fixé, et ce qui était une impossibilité à la fin de 1867, au lendemain de la transaction acceptée par la France et par la Prusse, qui instituait la neutralité du Luxembourg et le plaçait sous la sauvegarde collective de l'Europe, ne le laissant plus, par conséquent, à la disposition, soit de la Prusse, soit de la France. La velléité de 1866 n'avait été qu'une pensée fugitive, qui ne se traduit par aucun acte d'exécution; elle fut presque aussitôt abandonnée qu'écoutée; à partir de 1867, elle ne demeure plus dans l'esprit de l'Empereur que comme un mauvais cauchemar, et ne tient plus aucune place dans ses projets diplomatiques : il était plus mécontent d'avoir demandé que de n'avoir pas obtenu. Regrettant d'avoir favorisé sans profit le principe de la conquête et d'avoir abandonné sans prévoyance celui des nationalités, il flotta de 1867 à 1870 en incohérence et indécision, n'osant ni accepter, ni répudier les conséquences de ses complaisances fatales.

Pour ma part, à aucun prix je n'avais voulu que la France s'opposât par l'intervention diplomatique, ni par la guerre, à la libre constitution de l'Allemagne, mes vues au delà du Rhin étaient semblables à celles que j'avais toujours défendues au delà des Alpes; mais ne pas empêcher ne nous obligeait pas à aider, car aider était encore une intervention dans les affaires d'un pays étranger, dont nous devons nous abstenir. Lors de la formation de mon ministère en 1869, j'indiquai cet état d'esprit, à l'Empereur dans mes lettres et mes conversations. Notre politique doit consister à enlever à M. de Bismarck tout prétexte de nous chercher querelle et de rendre belliqueux son roi qui ne l'est pas. Il y a deux tisons de guerre allumés, il faut mettre résolument le pied dessus et les éteindre : C'est, au Nord, la question du Sleswig; au Sud, celle de la ligne du Mein. Quoique très sympathique aux Danois, nous n'avons pas le droit d'engager notre pays dans un conflit, pour assurer la tranquillité de quelques milliers d'entre eux injustement opprimés. Quant à la ligne du Mein, elle a été franchie depuis longtemps, du moins en ce qui nous intéresse : les traités d'alliance n'ont-ils pas créé l'unification militaire de l'Allemagne, et le renouvellement du Zollverein son unité économique? L'unité allemande contre nous est finie; ce qui reste encore à faire,

l'union politique, n'importe qu'à la Prusse, à laquelle elle apporterait plus d'embarras que de forces. Quel intérêt avons-nous à empêcher les démocrates du Wurtemberg et les ultramontains de Bavière d'aller ennuyer Bismarck dans ses parlemens, puisque, au jour du combat, l'Allemagne serait tout entière contre nous? La seule conduite qui nous permit de vivre en bonnes relations avec l'Allemagne et d'éviter une guerre sans cela inévitable, c'était de renoncer enfin à cette idée que Sadowa fût une défaite française exigeant une revanche et d'en revenir sans aucune arrière-pensée au principe délaissé des nationalités et de ne pas s'opposer à la transformation intérieure de l'Allemagne, dût-elle aboutir à compléter, par l'Unité politique, l'Unité militaire déjà constituée. L'Empereur accepta ce programme avec des réserves, mais quand j'eus été investi de sa confiance, il ne les renouvela pas et, je l'affirme solennellement, dans nos conversations les plus confidentielles je n'ai jamais surpris la moindre velléité de revanche de Sadowa, ni un désir quelconque de conquête, ni d'autres préoccupations que celle de maintenir la paix.

IV

Les accusations de Bismarck contre l'Empereur ne soutiennent pas le regard. Celles contre le ministère étaient tout simplement monstrueuses. Ce ministère était composé d'hommes qui, depuis des années, réclamaient le rétablissement de la liberté, et ils auraient déchaîné une guerre dans le dessein de détruire cette liberté conquise au prix de tant d'efforts et de sacrifices! Ils n'avaient jamais séparé d'elle la cause de la paix, parce que la paix était la condition essentielle de la liberté, et ils auraient machiné une guerre pour dépouiller un voisin inoffensif! Sans doute, ils avaient eu le tort de maintenir à Berlin le compromettant Benedetti, qui représentait la politique de leurs prédécesseurs plus que la leur; mais comment pouvait-on les rendre responsables d'un traité simoniaque dont ils n'avaient jamais entendu parler avant la publication du *Times* et surtout de la faute lourde, presque sans exemple, d'un ambassadeur livrant à l'ennemi la preuve écrite de sa main d'une proposition aussi honnête? C'est ce qu'un journaliste de talent, Odysse Barot, dit dans *la Liberté* : « Le Cabinet du 2 janvier,

dont l'attitude envers la Prusse depuis sept mois a été irréprochable, ne saurait être responsable des fautes et des sottises commises il y a quatre ans. Si M. Benedetti, par une maladresse insigne, a consenti à se faire le secrétaire de M. de Bismarck, à transcrire sous sa dictée un projet de spoliation dont la seule idée aurait dû le faire bondir d'indignation, ni le ministère actuel, ni le pays, ne doivent en porter la peine. La France a repoussé ces ouvertures, il y a quatre ans : voilà qui est bien établi; il n'y a en tout ceci rien qui soit de nature à inquiéter la Belgique et à nous aliéner les sympathies de l'Angleterre. Il n'y a qu'un coupable, c'est l'ambassadeur assez oublieux de son rôle et de son rang pour se faire le modeste copiste, le très humble secrétaire de M. de Bismarck. » (31 juillet.)

Cependant, comme on ne pouvait alors, faute de documents dénoncer les mensonges contenus dans les circulaires prussiennes on ne retint de la révélation du *Times* que ce fait indéniable d'un projet de conquête écrit de la main de l'ambassadeur de France, et l'effet fut foudroyant. Le prince Charles de Roumanie dit dans son journal : « La révélation de ces propositions fait un tapage épouvantable dans le monde entier; c'est un merveilleux coup d'échecs dû au génie du chancelier de la Confédération. » Nous aussi, nous sentîmes cruellement le coup qui était porté à notre cause. Nous fûmes comme suffoqués, anéantis, désespérés de cette révélation meurtrière. Nous ne savions comment expliquer, comment nous défendre. L'Empereur comprit que lui seul pouvait nous donner une contenance. Il écrivit à Gramont : « Mon cher duc, je crois qu'à propos du traité reproduit par le *Times*, on pourrait mettre dans le *Journal Officiel* la phrase suivante qui est la vérité : — Après le traité de Prague, plusieurs pourparlers ont eu lieu à Berlin entre M. de Bismarck et l'ambassadeur de France au sujet d'un projet de traité d'alliance. Plusieurs des idées contenues dans le document inséré par le *Times* ont été soulevées. Quant aux propositions dont on avait pu parler, l'empereur Napoléon les a rejetées. — Parlez de cela avec M. E. Ollivier. Mille amitiés. » (26 juillet.) Une seconde lettre datée de Metz vint ensuite (28 juillet) : « Mon cher duc, en partant ce matin, j'ai oublié de vous dire qu'il serait bien nécessaire de faire le plus tôt possible une dépêche à La Valette afin de rejeter sur qui de droit l'initiative et la responsabilité du prétendu traité. Voici l'éc

que m'a rappelé mon cousin Napoléon, et ce qui est conforme à mes souvenirs. M. de Bismarck a dit au prince à Berlin : — Vous cherchez une chose impossible, vous voulez prendre les provinces du Rhin qui sont allemandes et qui veulent le rester; pourquoi ne pas vous adjoindre la Belgique, où existe un peuple qui a la même origine, la même religion et parle la même langue? J'ai déjà fait dire cela à l'Empereur; s'il entrait dans ces vues, nous l'aiderions à prendre la Belgique. Quant à moi, si j'étais le maître, et que je ne fusse pas gêné par l'entêtement du Roi, cela serait déjà fait. — Ceci est authentique. M. de Goltz me l'avait déjà dit. Aussi, lorsque, à l'époque de l'Exposition, le roi des Belges parla à Napoléon de ses inquiétudes sur mes intentions, mon cousin lui répondit : — Vous devriez être très reconnaissant à l'Empereur, car Bismarck lui a offert la Belgique, et il l'a refusée. — En ce moment, c'est la Prusse qui a fait l'offre, et c'est nous qui avons éludé de répondre. Croyez à ma sincère amitié. »

L'Impératrice régente ajouta le renseignement suivant (30 juillet) : « Mon cher ministre, si mes souvenirs ne me font pas défaut, vous devez avoir des dépêches à l'occasion de l'affaire du Luxembourg, qui constatent nos bons procédés pour l'Angleterre et la *preuve* que c'est la Prusse qui nous avait offert la Belgique quelque temps avant. C'est après constatation faite que l'Angleterre se mit de cœur à aplanir les difficultés. Lord Cowley était au fait de cette affaire. Croyez à tous mes sentimens. »

Le prince Napoléon me répéta ce qu'avait rappelé l'Empereur : il était allé à Berlin, en mars 1868, en voyageur sans caractère officiel; il n'avait donc eu ni à repousser, ni à accepter l'ouverture de Bismarck; il l'avait écoutée, et à son retour à Paris, il en avait entretenu l'Empereur, lequel ne l'avait pas même prise en considération. La note de 1866, invoquée par la circulaire de Bismarck, était de lui, et elle s'expliquait bien naturellement. En 1866, le prince était partisan d'une alliance avec la Prusse à des conditions nettement déterminées; causant de ce projet avec Nigra, son ami, il avait esquissé par écrit les conditions de cette alliance telles qu'il les concevait; Nigra avait ramassé le papier, l'avait montré, puis remis à son compère Goltz, lequel l'avait transmis à Bismarck. Du reste, cet écrit anonyme, sans signature, n'avait aucune valeur; l'Empereur, loin d'en

avoir exigé ou recommandé l'acceptation, en ignorait l'existence, et si on la lui avait révélée, il ne l'aurait pas approuvé, car une alliance contre l'Autriche n'était pas entrée un instant dans ses combinaisons. S'il eût accepté une action avec qui que ce fût, il se serait allié avec l'Italie et n'aurait pas facilité le traité de cette dernière avec la Prusse, auquel il se prêta uniquement parce qu'il était résolu à ne plus se lancer dans une guerre.

Benedetti intervint lui-même pour défendre son œuvre. Les explications qu'il donna, d'abord dans le particulier, puis dans les journaux, peuvent se résumer ainsi : — Il est de notoriété publique que Bismarck nous a offert, avant et pendant la guerre de 1866, de contribuer à réunir la Belgique à la France en compensation des agrandissemens qu'il ambitionnait et qu'il a obtenus. Dès l'année 1865, il essayait de diriger de ce côté la pensée de notre chargé d'affaires à Berlin, M. Lefebvre de Behaine, en lui disant que la Prusse reconnaîtrait volontiers à la France le droit de s'étendre éventuellement partout où l'on parle français dans le monde, désignant clairement certains cantons de la Suisse aussi bien que de la Belgique. Le gouvernement de l'Empereur étant resté sourd à ces excitations, Bismarck, après Sadowa, désirant assurer les conquêtes de la Prusse par une alliance avec nous, exprima encore la même pensée à Behaine, qui se trouvait au quartier général à Brünn, pendant un voyage de Benedetti à Vienne du 14 au 17 juillet. « Votre situation est bien simple, disait Bismarck, il faut aller trouver le roi des Belges, lui dire que les inévitables agrandissemens politiques et territoriaux de la Prusse vous paraissent inquiétans, qu'il n'y a qu'un moyen pour vous de parer à des difficultés dangereuses et de rétablir l'équilibre dans des conditions rassurantes pour l'Europe et pour nous. Ce moyen, c'est d'unir les destinées de la Belgique aux vôtres par des liens si étroits que cette monarchie, dont l'autonomie serait d'ailleurs respectée, devienne au Nord le véritable boulevard de la France, rentrée dans l'exercice de ses droits naturels (1). » A son retour, à Nickolsbourg, c'est à Benedetti qu'il exprima l'avis que nous devons chercher un équivalent en Belgique et qu'il offrit de s'entendre avec nous (2). « Au moment de la conclusion de la paix de Prague et en présence de l'émotion que soulevait en France l'annexion

(1) Lefebvre de Behaine à Drouyn de Lhuys, le 25 juillet 1866.

(2) Voyez *Empire libéral*, t. VIII, p. 640.

du Hanovre, de la Hesse électorale et de Francfort à la Prusse, M. de Bismarck témoigna de nouveau le plus vif désir de rétablir l'équilibre rompu par ces acquisitions. Diverses combinaisons respectant l'intégrité des États voisins de la France et de l'Allemagne furent mises en avant; elles devinrent le sujet de plusieurs entretiens pendant lesquels M. de Bismarck inclinait toujours à faire prévaloir ses idées personnelles. Dans une de ses conversations, et afin de rendre un compte exact de ses combinaisons, j'ai consenti à les transcrire en quelque sorte sous sa dictée. La forme, non moins que le fond, démontre clairement que je me suis borné à reproduire un projet conçu et développé par lui. M. de Bismarck garda cette rédaction, voulant la soumettre au Roi. De mon côté, je rendis compte en substance au gouvernement impérial des communications qui m'avaient été faites. L'Empereur les repoussa dès qu'elles parvinrent à sa connaissance. Je dois dire que le roi de Prusse lui-même ne parut pas vouloir en agréer la base et, depuis cette époque, c'est-à-dire pendant les quatre dernières années, je ne suis plus entré dans aucun nouvel échange d'idées à ce sujet avec M. de Bismarck. »

Sans examiner ce que valait cette explication, comme il fallait en donner une, nous autorisâmes Gramont à la reproduire dans ses circulaires. On ne peut pas ne pas être frappé du ton gêné, un peu sourd, dont il le fit. Bien autrement nettes, vibrantes, accentuées furent nos protestations contre la pensée que nous prêtait Bismarck d'avoir fait la guerre pour obtenir une extension de nos frontières aux dépens de la Belgique. Où? quand? par l'intermédiaire de qui avions-nous proposé, insinué quoi que ce fût qui ressemblât à un projet de spoliation au détriment d'un voisin quelconque? Nous mimas en demeure Bismarck de le dire, et je rédigeai, au nom de tout le Cabinet, une sommation hautaine qui fut insérée dans une circulaire à nos agens (4 août) : « A la face de l'Europe, les ministres de Sa Majesté mettent M. de Bismarck au défi d'alléguer un fait quelconque pouvant faire supposer qu'ils aient manifesté directement ou indirectement, par la voie officielle ou par la voie d'agens secrets, l'intention de s'unir à la Prusse pour accomplir avec elle sur la Belgique l'attentat consommé sur le Hanovre. Nous n'avons ouvert aucune négociation avec M. de Bismarck, ni sur la Belgique, ni sur tout autre sujet. Bien loin de cher-

cher la guerre comme on nous en accuse, nous avons prié lord Clarendon d'intervenir auprès du ministre prussien pour provoquer un désarmement réciproque... Quelles que soient les calomnies inventées par le chancelier fédéral, nous sommes sans crainte, il a perdu le droit d'être cru. La conscience de l'Europe et l'histoire diront que la Prusse a cherché la guerre actuelle, en infligeant à la France, préoccupée du développement de ses institutions politiques, un outrage qu'aucune nation fière et courageuse n'aurait pu accepter sans mériter le mépris des peuples ! »

Bismarck ne répondit rien. Il fit écrire par Thile une circulaire sur les projets de désarmement et éluda notre sommation. J'adressai, pour ma part, un démenti catégorique au *Times* : « Comment pouviez-vous croire qu'il y eût la moindre vérité dans ce traité? Je vous assure que le Cabinet du 2 janvier n'est jamais entré dans aucune négociation et encore moins n'a rien conclu de ce genre avec la Prusse; non, nous n'avons pas eu avec elle la moindre négociation; tout au plus il y a eu quelques communications indirectes et confidentielles, par l'intermédiaire de lord Clarendon. Puisque M. Gladstone, dans l'un de ses discours, a soulevé un peu le voile qui couvrait ces communications, nous pouvons bien dire que leur objet, si honorable pour lord Clarendon, était d'assurer la paix de l'Europe par un désarmement réciproque. Vous reconnaîtrez que cela ne ressemble guère à la conduite de ministres qui ne cherchent qu'un prétexte pour faire la guerre. Vous savez trop bien à quel haut prix je mets la confiance et l'amitié de la grande nation anglaise; l'accord et l'union des deux pays m'ont toujours paru la condition la plus essentielle au progrès du monde entier. C'est pour cette raison que je vous prie instamment de contredire tous ces faux bruits répandus par des personnes qui ont intérêt à nous diviser. Nous n'avons point une politique occulte derrière notre politique publique : notre politique est une politique loyale, sans arrière-pensée. »

Le général Türr, fidèle ami de la France, nous apporta le concours de sa loyale parole. Il écrivit à Bismarck le 2 août 1870 : « Le 10 juin 1866, j'étais assez heureux pour pouvoir vous entretenir dans votre cabinet de travail; le 11 juin, j'ai passé une heure avec vous sous le grand arbre de votre jardin; Votre Excellence était très inquiète au sujet de l'issue de la

guerre qui devait bientôt commencer. Vous me disiez alors : « Ah ! si Napoléon voulait, il nous serait aisé de faire la guerre ; il pourrait prendre la Belgique, le Luxembourg même, et pourrait ainsi rectifier la frontière de la France. *Je lui ai proposé déjà tout cela, mais il n'a pas voulu accepter.* Quand vous irez à Paris, je vous prie de faire mention de tout ceci au prince Napoléon. » Au mois de février 1867, j'eus encore l'honneur de vous entretenir : « C'est grâce à l'empereur Napoléon que nos armes ont remporté la victoire en 1866, m'avez-vous dit. La neutralité et la loyauté de l'Empereur ont facilité notre plan de campagne ; comme il n'a exigé aucune compensation, je suis prêt à appuyer la France en tout. Si l'empereur Napoléon voulait exprimer un désir quelconque, je me charge de sa réalisation en quelques mois. Par exemple, s'il voulait le Luxembourg, qu'il favorise la création ou le développement d'un parti français demandant ouvertement l'annexion à la France ; je n'examinerai pas même si c'est la majorité de la population qui optera pour l'union ; j'accepterai sans mot dire le fait accompli. Quant à la Belgique, j'ai déclaré plusieurs fois, et je répète ici, que si l'empereur Napoléon veut occuper la Belgique, nous opposerons nos baïonnettes au gouvernement qui chercherait à y mettre obstacle. »

V

Le temps a emporté toutes les allégations de Bismarck. Malheureusement, il n'a pas respecté non plus celles de Benedetti. Lui-même avait déjà été obligé d'en rétracter une importante. Il avait soutenu dans son livre (1) que l'Empereur avait repoussé la tentation de Bismarck. Cette assertion devint difficile à maintenir en présence d'une lettre de Napoléon III à Rouher (26 août) trouvée aux Tuileries et publiée dans les papiers secrets : « Je vous envoie le projet de traité avec mes observations en marge... Benedetti peut donc, sauf quelques petits changemens, *accepter* en principe. » Là-dessus Benedetti a tenté une nouvelle explication : « Les observations que l'Empereur avait consignées en marge du projet tendaient à limiter nos agrandissemens à l'acquisition du Luxembourg et au rétablissement de notre frontière de 1814, combinés avec le main-

(1) *Ma Mission en Prusse.*

tien, dans une juste mesure, de la souveraineté des États du Midi de l'Allemagne, qui auraient exclusivement la garde de leurs places fortes respectives. C'était, en réalité, décliner la combinaison de M. de Bismarck, tout en m'autorisant à l'accepter en principe comme base de négociation. »

Cette explication n'a pu être maintenue. Pendant son règne, Rouher, le Vice-Empereur, se jugeant le maître de l'État, entassait chez lui les documens diplomatiques déposés aux Affaires étrangères ou ceux, plus intimes, que l'Empereur lui confiait. Comment, en 1870, ces documens se trouvèrent-ils au château de Cerçay, près Brunoy, propriété privée du ministre d'État, je l'ignore. Ce qui est certain, c'est qu'en octobre 1870, un gros de chasseurs mecklembourgeois les découvrit dans une cachette. Ils commençaient à les brûler quand un officier, qui comprit l'importance de la trouvaille, les arrêta, emballa les papiers en de grandes caisses et les expédia à Versailles à Bismarck. On a prétendu que ces papiers ont servi à celui-ci à mater les dernières résistances qu'opposaient les ministres des États du Sud à ses projets d'Unité (1), ils ne lui furent pas moins utiles contre la dernière version de Benedetti sur le projet de conquête belge. Bismarck y trouva en effet des lettres de Rouher et de l'ambassadeur démontrant que l'Empereur, loin d'avoir refusé en principe l'offre de Bismarck, avait ordonné une négociation sur un traité envoyé de Paris tout libellé et que ce traité portait sur la Belgique et non sur le Luxembourg (2). Seulement, Bismarck ne s'aperçut pas qu'en confondant Benedetti, il se confondait aussi lui-même. Les lettres de Benedetti et de Rouher qu'il invoquait étaient datées de juillet et d'août 1866 : donc la négociation n'avait pas eu lieu, comme il le prétendait fausement dans ses circulaires, en 1867, au lendemain de l'échec de l'affaire du Luxembourg.

Après avoir démontré ce que valaient les assertions de Bismarck et de Benedetti, je constate avec fierté que les nôtres sont restées intactes. Le défi qu'en face de l'Europe nous avons jeté à Bismarck n'a pas été relevé, il ne le sera jamais. On aura beau fouiller dans les archives et les petits papiers, on ne trouvera jamais une ligne, un mot démontrant que nous avons eu

(1) Voyez l'étude intéressante de M. Joseph Reinach, *Un chantage historique*.

(2) Tallichet, *Bibliothèque universelle* de Lausanne, juin 1871 : « La publication du traité Benedetti avait suffi pour tourner l'Europe contre la France. »

deux politiques, l'une publique, l'autre occulte, et qu'en affirmant notre volonté pacifique, nous ayons sournoisement prémédité la guerre pour voler la Belgique ! On a violé le secret de toutes les correspondances officielles et confidentielles de l'Empire ; nos ennemis français et étrangers ont eu entre les mains tous nos écrits, ils n'ont rien trouvé, eux non plus, qui justifiait l'accusation prussienne, rien, absolument rien.

Si, à ce moment, j'avais eu entre les mains les documens que j'ai eus depuis, la tentative de Bismarck de nous déshonorer n'eût pas réussi et il eût été battu une troisième fois diplomatiquement, comme il l'avait déjà été deux fois. Mais je ne pouvais alors opposer à ces impostures que des dénégations. Benedetti avait beau attribuer à Bismarck l'initiative de la négociation, il n'en pouvait fournir aucune preuve, tandis que la production du traité écrit de sa main établissait d'une manière indéniable que l'Empereur, Rouher et Moustier avaient au moins cédé à la tentation, et cette évidence enleva tout crédit à nos protestations. Cette fois, Bismarck fut victorieux sur toute la ligne.

Au début de l'affaire, l'opinion publique nous était plus sympathique qu'à la Prusse et presque tous les hommes d'État reconnaissaient que, depuis trois ans, le gouvernement de l'Empereur avait fait à la paix européenne tous les sacrifices qu'il pouvait s'imposer honorablement et qu'il était arrivé aux dernières limites de la patience et de la longanimité. La demande de garanties nous avait fait perdre une partie de ces sympathies ; la brutalité du soufflet d'Ems nous les avait rendues ; la révélation du traité belge nous les aliéna définitivement. Il n'y eut plus un seul homme d'État qui ne nous fût hostile. A l'exception des intéressés, personne n'avait douté d'abord de notre sincérité ; de ce moment, personne n'y crut plus ; on cessa de voir en nous des hommes de paix, se redressant sous un outrage inattendu et immérité ; nous n'apparûmes plus que comme des hommes de rapine en quête du prétexte de se ruer sur les voisins. Nous n'avions qu'un moyen de nous dégager d'un acte que nous ignorions : c'était de nous retirer. Nous n'y pensâmes même point et nous demeurâmes accablés et humiliés sous la réprobation d'une vilaine convoitise qui n'était point la nôtre. C'était une pierre de la ruine autoritaire qui croulait encore sur notre tête.

VI

L'effet de ces révélations de Bismarck fut surtout sensible en Angleterre. La Reine, allemande par ses inclinations comme par ses souvenirs, s'était prononcée ardemment contre nous. Son journal nous l'apprend : « Le docteur Macleod a prêché d'une manière admirable sur la guerre, et, sans nommer la France, il a fait comprendre à tout le monde ce qu'il voulait dire en montrant comment Dieu punit la méchanceté, la vanité, et la sensualité. Les passages des prophètes et des psaumes qu'il a lus étaient vraiment extraordinaires, tant ils semblaient applicables à la France. » La Reine ne se contenta pas de nous être personnellement hostile ; elle pesa sur son Cabinet de toute son influence qui n'était pas médiocre, surtout sur Granville, particulièrement dévoué. La publication du traité Benedetti changea en malveillance accusée sa malveillance sourde. Nous eussions désiré que le gouvernement anglais communiquât à ses Chambres les détails de la négociation secrète de Clarendon relative au projet de désarmement : cela eût fourni à l'opinion anglaise la preuve que nous tramions la paix et non la guerre. Granville fit entendre à La Valette qu'il lui était difficile de tenir compte de ce désir : la position du gouvernement britannique lui imposait une réserve absolue entre les deux partis ; quant à la négociation même à laquelle La Valette avait fait allusion, son gouvernement s'était engagé, à cet égard, à un secret absolu. Gladstone, de son côté, en réponse à une interpellation de Seymour, avoua que des communications avaient été échangées entre Clarendon d'une part, la France et la Prusse de l'autre, mais « il n'en restait aucune trace officielle, et comme Clarendon leur avait toujours conservé un caractère confidentiel, il pensait, d'accord avec Granville, que, même dans le cas où il en existerait des traces officielles, le Cabinet de Londres, en vue des égards dus aux deux puissances, ne se considérerait pas comme autorisé à les faire connaître. »

Le gouvernement anglais proclama sa neutralité le 19 juillet et consentit même à assumer la protection de nos nationaux en Allemagne, en se déclarant prêt toutefois à accepter la même mission si on le lui demandait au profit des Allemands en France. Mais ce fut des États-Unis que la Prusse réclama ce bon office.

Dès le 15 juillet, Gramont avait spontanément promis que, dans toutes les circonstances, nous respecterions d'une manière absolue la neutralité de la Belgique comme celle du Luxembourg, de la Hollande et de la Suisse, à moins que la Prusse ne la violât, auquel cas nous reprendrions notre liberté d'action. Après la publication du traité, Granville et Gladstone ne se contentèrent plus de notre promesse ancienne. La Valette écrivit à Gramont : « Ma correspondance officielle ne vous a pas laissé ignorer l'extrême émotion qu'ont fait naître, en Angleterre, dans les masses, comme dans les sphères gouvernementales, les publications auxquelles nous avons dû répondre. Nos explications n'ont atteint qu'en partie le but que nous nous propositions. Si elles ont un peu calmé l'irritation profonde qu'on ressentait contre nous, elles laissent subsister de vives inquiétudes sur le sort réservé à la Belgique. L'Angleterre a pris acte, sans doute, des déclarations qui lui ont été faites par les deux belligérans, mais elle constate aussi les réserves formulées de part et d'autre et elle se demande quelle sera la condition de la Belgique vis-à-vis de la puissance victorieuse, de quelque part que se soit produite, tout d'abord, la violation de la neutralité. Je remarque, depuis quelques jours déjà, ces préoccupations non seulement chez les ministres anglais, mais dans les Chambres, dans les journaux, dans l'opinion publique, à tous les degrés. Lord Granville ne cherchait même pas à me le dissimuler, et, à travers ses hésitations, ses réticences, je pressentais qu'on nous mettrait bientôt en demeure de nous prononcer plus nettement encore que nous ne l'avions fait (1). » Ce pressentiment se réalisa. Les ministres anglais nous demandèrent de signer un traité nouveau, renouvelant les stipulations du traité de la quintuple alliance du 1^{er} avril 1839.

Ce nouveau traité n'était pas seulement inutile, il était dangereux : il affaiblissait l'autorité de tous les traités en paraissant supposer qu'au bout de quelque temps, leur valeur était tellement affaiblie qu'il fallait les rajeunir par un titre nouveau. Il était, de plus, blessant, car, quoique l'on en demandât un semblable à la Prusse, il était évident qu'après les divulgations de Bismarck, il était motivé par le crédit qu'on leur accordait. « L'Angleterre est bien soupçonneuse, écrivait l'Empereur à

(1) Lettre particulière du 31 juillet 1870.

Gramont, il faut répondre que ce qu'elle nous demande n'est pas opposé à nos déclarations. Cette déclaration est désagréable, car elle est faite contre nous, mais aujourd'hui il faut bien en passer par là. » Nous fîmes comme l'Empereur et nous en passâmes par cette humiliation. Nous nous bornâmes à réclamer quelques modifications de détail, qui ne furent pas admises. Des explications satisfaisantes ayant été fournies par un *Memo-randum*, nous n'insistâmes pas et nous adhérâmes au traité.

La Prusse, avec une facilité bien compréhensible, en signa un semblable ; la Russie et l'Autriche, quoique signataires de l'acte de 1839, se bornèrent à adhérer, par des déclarations générales. Quand l'acte fut définitivement régularisé, la fortune de la guerre avait déjà prononcé, et la précaution, superflue contre nous, se retourna contre l'Angleterre. Gortchakof s'affranchit des arrangemens de 1856, en invoquant l'acte imprudemment exigé par des ministres asservis aux passions allemandes de la Reine. « Lorsque la valeur des garanties européennes, écrivit-il, est frappée de nullité par les Cabinets mêmes qui les donnent, lorsque, pour conserver quelque efficacité, elles doivent être renouvelées selon les circonstances du moment, il est impossible que la Russie seule soit liée au respect absolu d'un principe qui a cessé de prévaloir dans les transactions politiques. » L'ironie est du meilleur goût : *repperunt mercedem suam*.

Fasse le destin que l'Angleterre ne paye pas plus cruellement plus tard la malveillance et le manque d'équité de son gouvernement de 1870 envers l'alliée de Crimée et envers le souverain, qui, malgré les désaccords et les froissemens passagers, lui demeura toujours un ami fidèle, loyal, inébranlable !

VII

J'avais espéré mieux de l'Angleterre, mais je n'avais jamais douté que, si une guerre éclatait entre la France et la Prusse, les États du Sud se prononceraient contre nous. C'est la conviction que j'avais emportée d'un voyage que j'avais fait dans le midi de l'Allemagne en 1867, pendant lequel j'avais eu de longs entretiens avec les hommes du Sud les plus hostiles à Bismarek. Toute guerre entre la Prusse et la France devait avoir nécessairement pour théâtre le Palatinat et le Wurtemberg. Ni la

France ni la Prusse ne pouvaient s'obliger à respecter ces deux territoires : l'eussent-elles promis, elles étaient dans l'impossibilité de le faire. Le Sud était donc forcé de se prononcer entre elles ; l'état général de l'opinion allemande les contraindrait à se déclarer contre la France et à s'unir à la Prusse, quel que fût le motif de la guerre, juste ou injuste, fondé ou non fondé. Beust ne nous le laissa pas ignorer. Dès le début de l'affaire, il nous avait avertis que nous commettrions une grande erreur si nous comptions sur la sympathie des États du Sud.

Nous ne pouvions empêcher la réunion de leurs contingens à l'armée prussienne qu'en les occupant rapidement et en déchirant par la force leurs traités militaires. Le général Ducrot m'a raconté que, lorsqu'il commandait à Strasbourg, il s'était rendu secrètement auprès du duc de Hesse à Darmstadt. Ce prince lui avait exprimé des sentimens d'horreur pour la Prusse et de sympathie pour la France : « Dites à l'Empereur que je suis avec lui ; je lui céderai Mayence et la rive gauche ; il me donnera une compensation sur mon détestable voisin (le grand-duc de Bade). Que dès le début de la guerre, il passe sur la rive droite et nous empêche par la force de nous joindre à la Prusse ! S'il nous laisse nous engager, il sera trop tard. » C'était, en effet, la seule manière d'obtenir quelque chose des États du Sud. Les populations, en Wurtemberg, en Bavière et même à Bade, n'étaient pas favorables à la prépotence prussienne ; l'orateur Joerg exprimait leurs véritables sentimens lorsqu'il s'écriait : « Un prince allemand accepte l'offre d'une couronne de la main ensanglantée d'un général d'assassins, et le seigneur et maître de la Confédération du Nord donne sa bénédiction à cela. J'ai aussi un cœur allemand, mais quand la question de la candidature allemande vient frapper à ce cœur, il reste tout à fait froid, car un cœur allemand n'a rien à voir dans une pareille affaire. » Mais ce n'était pas entre les mains des peuples qu'était la solution ; elle dépendait uniquement des rois et de leurs ministres, et ceux-ci étaient irrévocablement acquis à Bismarck. Alors que la guerre n'était encore qu'une hypothèse, les souverains et les ministres du Sud firent parvenir à Berlin des assurances formelles de concours : si la guerre sortait de l'incident, ils exécuteraient les traités militaires sans examiner la valeur du *casus fœderis*. Le 12 juillet, Loftus annonçait le fait à Granville : « Dans une entrevue avec M. de

Thile aujourd'hui, il m'informa que les nouvelles les plus satisfaisantes avaient été reçues des États de l'Allemagne du Sud, que le comte de Bray avait dit au ministre français que si une guerre éclatait, la France trouverait l'Allemagne unie. De pareilles assurances avaient été également données par le Wurtemberg. »

Le roi Louis II de Bavière, revenant d'une excursion alpestre, arriva au château de Berg le 15 juillet à huit heures du soir. A onze heures, il appela son chef de cabinet Eisenhart, tout dévoué à la Prusse, et l'entretint de la probabilité de la guerre imminente. Il désirait une solution pacifique; Eisenhart l'estimait impossible: « Si la Bavière, dit-il, reste neutre, elle met éventuellement son indépendance en péril; se jeter du côté de la France serait une ignominie; l'intérêt et l'honneur exigent de respecter le traité d'alliance conclu en 1866 avec la Prusse. » Le Roi pesa rapidement le pour et le contre. Après un moment de réflexion: « Nous sommes, dit-il, en présence du *casus fœderis*, mais avant de prendre une décision, je veux encore attendre la lettre de Bray que doit m'apporter le conseiller Berchem. Cela est ma volonté. Bonsoir. » Berchem arriva le lendemain au château à six heures du matin, ne portant pas de lettre de Bray, mais annonçant sa visite. Bray, en effet, venait de suggérer au roi de Prusse l'idée de donner une assurance générale que, dans le cas de la couronne d'Espagne, il observerait le même principe qui avait inspiré la France quand la couronne de Belgique avait été offerte au duc de Nemours, et l'Angleterre, quand le prince Alfred avait été élu roi de Grèce. Il avait demandé à l'Angleterre de soutenir cette suggestion et il attendait la réponse. Mais en même temps, le ministre de la Guerre, Pranckh, impatienté, chargeait Berchem de faire savoir au Roi que, s'il ne recevait pas avant le lendemain l'ordre de mobilisation, il déclinait toute responsabilité... Eisenhart fit réveiller le Roi et fut reçu dans sa chambre à coucher. « Eh bien! qu'apportez-vous? » Il donna le rapport de Berchem et insista sur la nécessité d'accorder immédiatement satisfaction à la conscience nationale sans attendre la visite de Bray. Le Roi réfléchit, puis soudain: « Rédigez mon ordre de mobilisation, dit-il, et invitez Bray et Pranckh à venir chez moi à quatre heures. Prévenez la presse. » Eisenhart rédigea sur l'heure les pièces, que le Roi signa. Les ministres Bray et

Pranckh se trouvèrent à Berg à l'heure indiquée. « On n'avait jamais vu, dit Pranckh, le Roi aussi satisfait. » Comme l'aide de camp de service lui exprimait ses félicitations, il répondit : « Oui, j'ai le sentiment d'avoir fait une bonne action. » Bray n'avait plus qu'à s'incliner. Cela lui fut d'autant plus facile qu'il trouva, en rentrant aux Affaires étrangères, le refus de l'Angleterre d'appuyer et celui du roi de Prusse d'accueillir sa suggestion. Il annonça aussitôt à Berlin la décision royale, ne stipulant rien en échange : il espérait, disait-il, que la Bavière ne serait pas traitée plus mal après la guerre qu'elle l'était avant.

Le lendemain, 17 juillet, revenu à Munich vers quatre heures de l'après-midi, le Roi fut accueilli par une manifestation. Malgré une pluie battante, la foule enthousiaste, assemblée devant la résidence, l'acclamait, tête découverte et entonnait l'hymne populaire, le chant de la patrie allemande. Il se montra à la fenêtre, et salua avec une gaieté inusitée. Quelque bruyante que fût cette manifestation, elle ne représentait cependant que la fraction agitée et agissante du clan prussien créé par Bismarck et ses journaux salariés. La majorité du peuple bavarois n'y participait pas ; elle le démontra quelques jours plus tard, quand le Roi alla recevoir à la gare le prince royal de Prusse. « Le public, dit le prince de Hohenlohe dans ses *Mémoires* (1), salua sympathiquement et poussa quelques hourras, mais pas bien forts. Il comptait surtout des gens de la classe inférieure, ouvriers, etc., qui n'ont pas, à Munich, un enthousiasme prononcé pour la guerre, ni grande envie d'acclamer un prince prussien. »

Le 18 juillet, Bray demanda à la Chambre un subside extraordinaire de 26 700 000 florins pour la mobilisation et le maintien sur pied de guerre jusqu'à la fin de 1870. La demande fut renvoyée à un Comité, qui l'approuva, « mais seulement pour le maintien d'une neutralité armée. » Le rapporteur fut le même Jøerg qui avait si rudement caractérisé la candidature Hohenzollern. Son rapport ne fut pas moins explicite : « La complication belliqueuse actuelle entre la France et la Prusse ne rentre pas dans un *casus fœderis*. La cause de cette triste complication reste en dehors du domaine des intérêts et de l'honneur allemands. Elle est proprement issue d'une sorte de politique domestique de la Prusse, qui, poursuivant secrète-

(1) *Mémoires du prince Clovis de Hohenlohe*, t. II, p. 121.

ment la candidature Hohenzollern, a commis une grande faute. Le roi de Prusse aurait pu, d'après nous, réparer par un mot cette faute, sans qu'il en coûtât rien à sa dignité et nous ne pouvons tomber d'accord avec le comte de Bray et sa récente assertion qu'il s'agit ici de question allemande. Ce n'est pas de question allemande qu'il s'agit, mais d'une querelle regrettable entre deux grandes puissances... M. de Bray nous a avoué lui-même que la neutralité serait la meilleure des politiques, si les belligérans toutefois s'engageaient à la respecter. Or, la France a offert de la respecter; le duc de Gramont déclare que la guerre ne saurait entraîner la conquête d'un pouce de territoire allemand et, si j'ai bien compris, la France est disposée à nous garantir expressément le Palatinat. On ignore jusqu'à présent les dispositions de la Prusse. Je ne me sens pas de force à discuter les chances des belligérans, mais dans la Commission on a émis cette pensée qu'en cas de victoire, la Prusse pourrait nous traiter fort mal, tandis que nous n'avons rien de pareil à redouter de la France: ce serait contraire à ses intérêts. »

Bray et le ministre de la Guerre insistèrent contre cette neutralité: « Allons à l'Allemagne, dit Franckh; sans cela, nous sommes perdus; c'est à nos dépens que les belligérans feront la paix. » La Chambre néanmoins restait hésitante. Bray l'enleva par le coup de la dépêche: il donna lecture de deux télégrammes, qu'il venait de recevoir de son ministre à Berlin, l'un annonçant la déclaration de guerre de la France, l'autre, qu'un détachement français avait franchi la frontière près de Sarrebrück, emporté la caisse de la douane du Zollverein, et emmené prisonniers deux employés. L'argument parut décisif, et la neutralité fut repoussée par 89 voix contre 58. On adopta à la majorité de 100 voix contre 47, après que le gouvernement y eut adhéré, une motion du docteur Schleich qui, en le diminuant légèrement, votait « le crédit demandé pour l'armée dans le cas où la guerre deviendrait inévitable. »

A la Chambre Haute il y eut, le 20, deux séances, l'une à huis clos à onze heures où l'on décida d'adopter le projet en séance publique, à midi, sans discussion, et il fut voté en effet à l'unanimité. Dans la séance à huis clos, Bray, comme s'il eût voulu se faire pardonner ses premières hésitations, prononça des paroles violentes peu d'accord avec le langage auquel il avait habitué nos diplomates: « Il y a quelques jours, dit-il,

on pouvait encore dire que la candidature Hohenzollern amènerait des complications pendantes. Cette candidature n'existe plus, on l'a déjà presque oubliée. Et cependant, nous avons la guerre, — cela prouve qu'elle ne servait que de prétexte : à présent, nous n'avons pas d'autre devoir ni d'autre issue qu'une part active à la guerre. Cette lutte est juste, nécessaire, sainte, et elle sera soutenue pour défendre le sol de l'Allemagne. » On fut stupéfait à Vienne d'apprendre que la Bavière, sans prendre aucun conseil de l'Autriche, se jetât dans la mêlée à côté des ennemis de 1866. Interrogé, le Roi répondit qu'« il subissait une nécessité comme l'histoire en avait enregistré plus d'une fois, mais qu'il n'oubliait absolument rien du passé, ni dans son ressentiment, ni dans sa reconnaissance. »

VIII

En Wurtemberg, à Bade, à Darmstadt, les crédits de guerre furent votés sans opposition. En Wurtemberg, Varnbühler avait été double quelquefois vis-à-vis de la Prusse, et toujours vis-à-vis de nous. Il allait fréquemment à Varzin, nous raconte le distingué ministre italien à Stuttgart, Greppi, mais chaque fois, à son retour, il disait au comte de Saint-Vallier pour le rassurer : « Si mon esprit est à Berlin, mon cœur est à Paris (1). » En cette occasion, il joua un rôle de très habile hypocrisie. Il ne rêvait rien autre que l'amitié avec la France et tout contact avec l'ogre prussien lui était odieux, disait-il à Saint-Vallier, le 15 juillet, mais nous l'avions contraint par notre politique à une nécessité douloureuse : « Ah ! si vous n'aviez pas insulté le roi de Prusse en lui demandant une garantie après qu'il vous avait sous main procuré la renonciation ; si vos journaux avaient été moins injurieux envers le vieux Roi, tandis que les journaux allemands étaient si calmes ! jamais je ne serais sorti de la réserve à laquelle j'étais décidé. Par vos exigences, vous vous êtes donné l'air de vouloir la guerre à tout prix. Hier, j'ai décliné les ouvertures prussiennes ; tout à l'heure, je vais être forcé de les accueillir. » Or, dès le 12 juillet, nous venons de le dire, ce menteur effronté avait envoyé à Berlin l'assurance « que si la guerre éclatait, la France trouverait l'Allemagne unie. »

(1) Greppi, *Une coulisse du théâtre de la Guerre.*

Pendant qu'il jouait cette comédie, il répondait à Bismarck, qui lui télégraphiait de rompre les relations diplomatiques avec nous : « Il sera peut-être bon d'amuser encore un peu les Français, car ainsi nous gagnerions du temps pour les préparatifs et nous retarderions la marche militaire contre l'Allemagne du Sud. » Le conseil fut goûté. « Ce fut pour nous un très grand avantage, a dit plus tard Varnbühler, de retarder de plusieurs jours le départ du ministre de France; nous savons aujourd'hui, par le grand ouvrage de l'État-major, que, grâce à l'incertitude dans laquelle se trouvait la France au sujet des levées de troupes dans l'Allemagne du Sud, le général Douay resta à Belfort et fit défaut aux Français à Wœrth (1). »

Notre ministre Saint-Vallier, comme s'il eût été désireux de justifier à son tour la boutade de Bismarck sur la cécité de nos agens en Allemagne, tomba dans le traquenard et, dupe des caresses et des ruses transparentes, nous entretint, sur un ton pathétique, des regrets du fourbe qui se jouait de lui. Une aussi niaise crédulité finit par impatienter Gramont. Il coupa court à l'entretien par une note sèche : « On ne peut pas laisser passer les appréciations de cette dépêche (celle qui racontait les doléances de Varnbühler). S'il suffit de quelques articles de journaux comme *le Pays* et *la Liberté* pour changer le point de vue auquel se placent les hommes d'État de Wurtemberg, et les progrès soi-disant sensibles que, depuis quatre ans, notre politique a faits dans ce pays, il faut avouer que les progrès étaient plus apparens que réels. Ils sont en vérité de peu de valeur. Rien n'est plus faux que le parallèle établi entre la presse française et la presse prussienne. Les deux presses se valent. C'est voir les choses à un point de vue fort étroit que d'attribuer à la polémique des journaux le changement des esprits. Nous n'avons jamais eu la moindre confiance dans la fixité de M. Varnbühler, dont les impressions sont toujours changeantes, et, quelque prix que nous mettions à son adhésion, cette considération ne saurait influer sur nos appréciations quand il s'agit de l'honneur national. » Saint-Vallier fut donc invité à poser nettement au Cabinet de Stuttgart la question de savoir : 1° s'il se plaçait avec la Prusse du côté de nos ennemis; 2° s'il entendait garder une neutralité parfaite; 3° s'il comptait faire cause commune avec nous.

(1) Discours à ses électeurs, 1873.

Varnbühler répondit le 19, toujours avec profonde douleur, que le gouvernement wurtembergeois se voyait forcé d'associer ses armes à celles de la Prusse par trois raisons : 1° les obligations résultant des traités d'alliance de 1866 ; 2° l'ancien droit germanique qui établit que lorsque le territoire est envahi ou gravement menacé, tous les États allemands doivent participer à sa défense ; 3° l'alliance intime avec la Bavière dont une province, le Palatinat du Rhin, est exposée aux ravages de la guerre. Toutefois, en notifiant cette résolution, Varnbühler déclara qu'il ne voulait envoyer ses passeports à Saint-Vallier que lorsque se seraient produits des faits de guerre ou une violation du sol germanique. Saint-Vallier ne devina pas qu'on voulait nous amuser le plus longtemps possible ; il trouva naturel qu'on tint à jouir de sa présence, et il ne donna pour motifs à la rupture que la peur de la Prusse, l'excitation de l'armée et du bas peuple soulevé par les agens prussiens. Et il répondit, à la surprise que Gramont lui avait exprimée sur sa dépêche, qu'il n'avait été qu'un rapporteur fidèle des opinions qu'il entendait autour de lui. Quant à lui, c'est avec un sentiment d'orgueil pour son pays qu'il avait lu et relu ses énergiques déclarations. (22 juillet.)

Le même jour, Saint-Vallier reçut ses passeports. Avant de partir, il alla prendre congé du Roi, qui avait manifesté le désir de le voir en particulier. L'entrevue eut lieu dans le jardin de la résidence d'été. Le regard inquiet du Roi sondait les profondeurs de chaque bosquet pour s'assurer que personne n'écoutait ; au plus léger frôlement du feuillage, il se levait, explorait alentour et, quand il s'était assuré qu'il n'était pas épié, exprimait ses regrets, ses sympathies pour la France et pour l'Empereur. Un bruit se faisait-il entendre, il changeait de langage, et d'une voix haute, s'écriait : « Je fais des vœux pour la paix, mais je suis Allemand. » Dès son arrivée à Paris, Saint-Vallier se précipita chez Gramont et lui exprima une admiration presque extatique de sa politique : enfin il commençait à vivre ; enfin il avait trouvé un ministre selon son cœur. « Et puis, voyez-vous, monsieur le duc, ce qui me transporte, ce n'est pas tant l'avenir que j'entrevois, c'est surtout parce que je vois enfin une politique française. »

IX

Au milieu de son triomphe diplomatique, Bismarck eut deux déconvenues : l'une venant de l'Espagne sur la complicité de laquelle il comptait, l'autre de la Roumanie sur laquelle cependant régnait un prince prussien.

Le gouvernement espagnol, partageant les suspicions de notre Droite, n'avait pas cru l'affaire terminée par la renonciation du prince Antoine au nom de son fils. Il avait attendu la notification de Léopold avec qui il avait traité, et ce ne fut qu'après avoir reçu, le 14 juillet, de son ministre à Berlin l'assurance que ce prince confirmait l'acte de son père, qu'il avait considéré cet acte comme un fait authentique pouvant motiver des résolutions officielles. Il s'était alors empressé d'en transmettre la nouvelle au président des Cortès en le priant d'annuler la convocation faite pour le 20 de ce mois. Le soir même, Ruiz Zorilla réunissait la commission permanente et, après de longs débats animés, par 9 voix contre 4, la convocation fut annulée.

Bismarck ne rendait pas responsable son compère Prim d'une renonciation qu'il attribuait aux princes de Hohenzollern. Persuadé de sa fidélité à l'accord conclu, il lui fit demander quel serait le contingent sur lequel la Prusse pourrait compter. Mais Prim n'était plus le maître des résolutions du gouvernement espagnol. Serrano, plus puissant, fit déclarer la neutralité (28 juillet). Cette neutralité s'imposait par une nécessité militaire. L'Espagne était hors d'état d'engager une action sur les Pyrénées et de mettre ses forces sur un pied tant soit peu respectable sans le secours de subsides étrangers : la pacification de l'île de Cuba absorbait une partie importante de ses troupes de terre et de mer. Bismarck n'en fut pas moins irrité de ce qu'il considéra comme une défection inattendue. Il fit déchirer Prim par sa presse. Dans ses *Souvenirs*, on retrouve la même note : « Je considérai d'abord l'intervention française comme un préjudice, et, partant, comme une offense pour l'Espagne. Je comptais que le point d'honneur espagnol s'éleverait contre cette intervention. *J'espérai pendant quelques jours que la déclaration de guerre de l'Espagne à la France suivrait celle que la France nous avait adressée.* Je ne m'attendais pas à ce qu'une nation pleine d'amour-propre comme la nation

espagnole restât, tranquillement, l'arme au pied derrière les Pyrénées, à regarder les Allemands se battre à mort contre la France pour sauvegarder l'indépendance de l'Espagne et lui assurer la libre élection de son Roi. » On touche ici du doigt l'intérêt de Bismarck à introniser une de ses créatures en Espagne.

Nous redoublâmes de vigilance à la frontière, même contre les Alphonsistes, afin de ne donner aucun prétexte au mécontentement hargneux du complice déjoué de Bismarck. Il finit par se tenir tranquille et se rallia à la politique de neutralité de Serrano. L'Espagne affirma officiellement cette neutralité le 23 juillet.

X

Le roi de Roumanie avait été quelque peu troublé de l'initiative de Strat. Il en avait fait confiance à son père, si l'on en juge par la lettre que lui écrivit celui-ci : « Je dois décidément prendre ton Strat sous ma protection, car il s'est montré un serviteur dévoué et fidèle de ta personne et par conséquent aussi de ta famille. *Il fut la cause que je rendis publique la renonciation de Léopold peut-être vingt-quatre heures plus tôt que je ne l'aurais fait sans ses pressans conseils.* Je te prie de ne pas blâmer Strat, mais de le féliciter d'autant plus de ses bonnes intentions qu'il savait que tes adversaires en Roumanie avaient souhaité la guerre pour pouvoir te renverser. C'est pour cela que Strat voulait à tout prix détourner la guerre, car lui-même, pas plus que personne en France, n'avait le plus lointain sentiment de l'écrasante supériorité de nos armes. »

Strat, rentré à Paris, s'était employé, sans perdre un instant, à assurer à son prince les bénéfices de son initiative. Il écrivait à Olozaga : « Monsieur l'ambassadeur, j'ai eu l'honneur de vous entretenir plusieurs fois de la situation difficile que les évènements récents ont faite au prince Charles de Roumanie. En butte, depuis longtemps déjà, aux sourdes menées des agitateurs roumains et des factions rivales ainsi qu'aux rancunes de la Russie, sa qualité de prince d'origine prussienne lui donne aujourd'hui l'apparence d'un adversaire de la France, quand, au contraire, il a tout fait pour épargner au gouvernement de l'Empereur les fâcheuses extrémités de la guerre. Cette situation équivoque a

cela de grave en ce moment qu'elle donne au parti révolutionnaire roumain, dont les relations avec la Russie ne peuvent être un secret pour la diplomatie française, une confiance aveugle qui augmente son audace. Assuré du concours de la Prusse et se persuadant que la France verrait avec plaisir le renversement du prince Charles ou y resterait indifférente, les *Bratianistes* ont pris une attitude dont s'alarment justement tous les Roumains qui croient que la prospérité de leur pays dépend de l'absence de toute agitation en Orient et de la prépondérance chez eux des idées occidentales. Je crois être en *droit* d'appeler la sollicitude du gouvernement impérial sur cette situation. Ce n'est pas à moi qu'il appartient de rappeler ce que j'ai pu faire pour obtenir la renonciation du prince Léopold, mais je ne puis me dispenser de me souvenir que je représente ici les intérêts du prince Charles et je les aurais compromis, si *la part que j'ai prise au désistement de sa famille* ne profitait à la cause roumaine, qui ne saurait être séparée de celle du prince. Je viens donc vous prier, monsieur l'ambassadeur, de seconder mes efforts auprès du gouvernement impérial pour en obtenir un témoignage public de sa détermination de ne pas laisser succomber le prince Charles sous les intrigues qui l'environnent. — J'ose croire que ce sentiment de sympathie est dû à la famille de Hohenzollern-Sigmaringen qui, dans cette circonstance, a pris moins conseil de ses sentimens prussiens que de son affection pour le prince Charles et que la Roumanie, qui a pesé d'un si grand poids sur les déterminations de cette famille, a des titres sérieux à l'appui de la France. Je me propose de dire ces choses à M. de Gramont auquel je vais demander une audience, mais je fais appel à votre bienveillance et à votre esprit d'équité pour les faire entendre comme il faudrait qu'elles le fussent, et pour me prêter, en cette conjoncture délicate où ma responsabilité est en jeu, le concours généreux de votre appui. » (18 juillet.)

L'Empereur remplit aussitôt les engagemens pris envers Strat et toutes les relations avec les ennemis du prince furent rompues. Il fit dire à l'agent roumain d'écrire à son roi qu'il pouvait compter sur lui. En même temps, il fit des propositions à Vienne pour le soutenir en commun. « La situation, en ce qui concerne la Roumanie, télégraphiait Strat, a changé du tout au tout. » Et il fut convenu que Strat lui-même serait

compris dans la première promotion de la Légion d'honneur.

L'explosion de la guerre rendit la situation du prince Charles particulièrement difficile. Des sentimens très divers se croisaient en lui. Ancien officier prussien, membre de la famille de Hohenzollern, il était porté à prendre parti pour la Prusse; homme de délicatesse et d'honneur, il n'oubliait pas le concours que lui avait prêté l'empereur Napoléon; homme d'État consommé, il se rendait bien compte qu'il ne pouvait heurter sans péril les sentimens affectueux qui éclataient de toutes parts dans son peuple en faveur de la France, par affinité de race et aussi en souvenir des services rendus à son indépendance. Les ardens patriotes eussent voulu que la Roumanie se mit immédiatement de notre côté et adoptât au moins une neutralité armée, prélude à une action militaire. Le prince, sans blesser ces sentimens, fit remarquer que la neutralité convenait seule à un petit pays comme la Roumanie. Son ministère adopta cette politique, mais en l'accompagnant de commentaires tellement favorables à la France que, si la neutralité effective était maintenue, la neutralité morale ne l'était pas. A la Chambre, le député de l'opposition Blaremborg dit que « toute autre politique qu'une politique française était contraire aux sentimens de la nation et aux aspirations séculaires des Roumains et qu'elle rencontrerait dans le pays une invincible résistance. » Le ministère lui-même, tout en étant obligé à plus de circonspection et en déclarant que la neutralité seule convient au rôle modeste de la Roumanie, ajoute que la nation n'oubliera jamais ce qu'elle doit de reconnaissance à la France : « Là où flotte le drapeau de la France, là sont aussi nos intérêts, nos sympathies. Où la race latine combat, là est la Roumanie. »

Tant que la lutte resterait circonscrite entre la Prusse et la France, on pouvait très bien se renfermer dans cette neutralité bienveillante; mais que ferait-on si le conflit se généralisait et si la Russie intervenait en faveur de la Prusse contre l'Autriche et l'Italie rangées du côté de la France? De Paris, Strat télégraphiait à son gouvernement qu'il ne s'agissait pas de nous donner des assurances ou des promesses générales, mais de dire si la Roumanie, dans le cas où la Russie prendrait part à la guerre, voudrait ou non conclure un traité avec nous. Il demandait qu'on lui indiquât les conditions de ce traité et qu'on lui envoyât les pleins pouvoirs pour le signer. De Vienne

arrivèrent les mêmes interrogations. Cette idée d'alliance rencontra une adhésion unanime dans le Conseil des ministres. Seul Georges Cantacuzène chercha à retenir ses collègues : le gouvernement princier devait subordonner son acquiescement à la cession, par le Cabinet austro-hongrois, de la Transylvanie, cette Roumanie *irredenta*. Le roi Charles, convaincu que, dans deux mois, Napoléon III serait battu et sa puissance brisée, que la guerre resterait localisée, ne crut pas qu'il eût à s'opposer à une décision de ses ministres se référant à une éventualité à laquelle il ne croyait pas, et il laissa communiquer par Strat à Gramont le télégramme suivant : « Roumanie parfaitement décidée à s'opposer de sa part dans cas d'occupation russe et à agir d'accord avec France pour repousser agresseur. Nous nous préparons activement, mais sans donner l'éveil pour que la provocation ne vienne pas de nous, et qu'on ne nous accuse pas d'être les premiers à nous départir de la neutralité que les traités nous imposent. Voilà les assurances que vous pouvez donner au duc de Gramont. Nous ne perdons pas une occasion pour manifester hautement nos sympathies et notre reconnaissance envers la France. Le chiffre exact de nos troupes en campagne sera de 30 000 hommes bien armés avec 60 canons. Il nous faudrait, le cas échéant, un emprunt de 15 millions de francs. A quelles conditions pourrait-on le contracter en Angleterre, où les conditions du marché doivent être actuellement plus favorables qu'en France (1) ? »

Le prince devenu Roumain avait agi en Roumain : il s'était gardé de se mettre violemment en travers d'un mouvement qui l'eût débordé. Mais il ne va pas au delà et ne cesse de sentir en Allemand. Il se dédommage de la contrainte à laquelle il s'astreint en envoyant au roi Guillaume l'expression de ses sentimens personnels : « Que Votre Majesté ne trouve pas indiscret de ma part de lui prendre quelques minutes de son temps pendant ces heures graves. Mais loin de ma vieille et chère patrie, à un poste difficile où toute expression de mes sentimens m'est interdite, une force irrésistible me pousse à le faire pour assurer que je m'associe par le cœur et par la pensée aux fidèles auxquels il est donné de suivre leur roi bien-aimé dans le sentier de la gloire. Votre Majesté ne saurait pas douter un instant de mes

(1) Télégramme chiffré du 26 juillet.

sentimens, bien que je me voie forcé de m'imposer la plus rigoureuse réserve en présence d'un peuple latin que ses sympathies entraînent facilement vers ses congénères. — Mes sentimens seront toujours là où flotte la bannière noire et blanche, et de l'Orient lointain nos cœurs se seraient volontiers associés aux cris de joie qui ont accueilli Votre Majesté dans la capitale! Que Dieu fortifie la vaillante armée! Que Dieu fortifie Votre Majesté qu'il a déjà si souvent conduite à la gloire et à l'honneur! » (7/19 juillet.) Léopold, s'il avait été élu roi d'Espagne, n'eût pas écrit autrement; il eût fait plus, et il eût conformé ses actes à ses sentimens et à ses paroles, car il n'eût pas été gêné par la crainte de déplaire à son peuple dont les dispositions à notre égard étaient loin d'être aussi affectueuses que celles des Roumains. Le roi Guillaume répondit: « Mes meilleurs remerciemens pour les sentimens de fidélité que tu as conservés à l'égard de ta patrie et de ta famille. Nous sommes dans la main du Seigneur: qu'il daigne être favorable et à nous et à vous! Que sa volonté s'accomplisse. »

Bismarck n'oublia pas les manifestations roumaines, les souscriptions ouvertes en faveur de nos blessés et non des siens, et il poursuivit de sa rancune ce peuple et leur roi: « Le prince de Bismarck, dit Beust, m'a donné à entendre qu'il haïssait les Roumains, non parce que c'est une nation pillarde, ce dont il ne saurait lui en vouloir, mais parce qu'ils ont agi d'une manière infâme envers la Prusse pendant la guerre. » Le Roi a vengé son peuple, sa famille et lui-même en élevant son royaume à un haut degré de prospérité, en divulguant le complot espagnol qui, sans la publication de ses *Mémoires*, fût resté enseveli pendant longtemps, si ce n'est toujours, sous les travestissemens mensongers de Bismarck et de ses historiens. A ce titre, il a droit à notre reconnaissance et à celle de tous les amis de la vérité.

La Roumanie nous avait été fidèle. Le Sultan le fut avec un mouvement d'une superbe chevalerie. Sans consulter son grand vizir et son ministre, il télégraphia à l'Empereur: « Je prie Votre Majesté de m'indiquer où je dois envoyer mon armée. »

LE

BARREAU ET SON HISTOIRE

I

Le banquet du 11 décembre 1910, où le Barreau a célébré le centenaire de son rétablissement, aurait été en tous lieux une fête brillante : donné au Palais de Justice, dans la salle des Pas-Perdus, la fête a pris un éclat incomparable, et elle a la signification qui convenait exactement à l'Ordre des avocats, à sa longue histoire, à son glorieux passé. Les journaux ont dit la splendeur de cette salle, éblouissante de lumière, parée de magnifiques tapisseries. En vérité, ce soir-là, à ceux qui la connaissent le mieux et l'admirent le plus, elle a découvert une beauté qu'ils n'avaient jamais pu saisir si parfaite. Il avait suffi de l'éclairer avec soin, avec goût, aussitôt la grandeur de son architecture est apparue tellement harmonieuse, tellement imposante que l'impression en a été très profonde. Cependant la sobriété du dessin et du décor est extrême ; une simple corniche suit le pourtour ; la salle est divisée en deux nefs par un rang de piliers, et les murs, d'un bout à l'autre, présentent une suite d'arceaux en plein cintre. Mais les proportions sont admirables de justesse et d'élégance ; et, de chaque côté, les murailles blanches ont le mouvement le plus aisé, le plus souple, le plus noble, pour s'infléchir en voûte, et former les deux nefs blanches, qui se rejoignent sur les piliers. D'habitude, la clarté qui vient par les hautes baies ne suffit pas à ces longs vaisseaux et laisse, sur les murs comme aux voûtes, des ombres dures ; la merveilleuse unité de l'édifice en est comme interrompue ; on la devine, elle ne s'impose pas. Qu'elle ait été, pour un soir, restituée dans sa perfection, c'est ce que nul des convives du 11 décembre

ne peut plus oublier. La salle qu'ils ont vue était bien celle de Jacques de Brosses, celle même de saint Louis, maintes fois ruinée par l'incendie et toujours reconstruite à la même place. Elle redevenait un moment salle de fête, comme au jour où elle fut consacrée, six siècles plus tôt, par Philippe le Bel; et, toute bruisante de gaieté, elle représentait à ses convives, les avocats d'aujourd'hui, la vie que tant de générations d'avocats, durant ces six cents années, menèrent en ces lieux mêmes. L'antiquité des lieux attestait l'antiquité de leur institution; ils en avaient tous le sentiment très fort, et leurs acclamations saluèrent le Bâtonnier, M. Busson-Billault, lorsque, en leur nom, il revendiqua l'honneur des lointaines origines et de la durée plusieurs fois séculaire.

D'ailleurs, le spectacle des tables dressées entre les piliers et des centaines d'avocats assis à ces tables, fournissait en même temps une des raisons qui ont fait et font encore le barreau si vivace. Il s'est toujours adapté, sans rien sacrifier de sa force, aux mœurs et aux idées changeantes. Étant toujours lui-même, il accueille toutes les opinions. C'est ainsi qu'on pouvait voir royalistes, bonapartistes, républicains et socialistes unifiés voisinant à la même table. Une camaraderie, fondée sur l'égalité absolue, rapprochait les vieux et les jeunes, les illustres et les obscurs. Par endroits, au milieu des habits noirs, un corsage clair rappelait que les femmes ont souhaité d'entrer au Barreau, et qu'elles y figurent, avec grâce, une des conquêtes les plus hardies du Féminisme... Cependant *la Marseillaise*, dont les statues de Malesherbes et de Berryer se renvoyaient les échos, avait retenti à l'entrée du chef de l'État qui faisait à l'Ordre l'honneur de présider le banquet: et le Bâtonnier le remerciait, aux applaudissemens de tous, d'avoir bien voulu apporter à cette fête le drapeau de la patrie... L'archaïsme se mêlait à toutes ces manifestations de la vie et du monde d'à présent: il en était comme vivifié; il leur donnait en retour cette empreinte que les hommes respectent, dès lors qu'ils s'élèvent un peu au-dessus de la barbarie, — celle du temps écoulé.

Une si grande solennité, et dont le succès a dépassé toutes les espérances, commémorait un événement insigne. Dans sa longue existence, l'Ordre des avocats a connu la mort, — une mort provisoire. Au début de la Révolution, le 2 septembre 1790, la Constituante supprima, non pas le rôle des avocats, mais

l'Ordre, c'est-à-dire cette association particulière qui fait leur force. L'Ordre était anéanti. La Constituante avait été emportée contre lui par cette fureur individualiste qui pourchassait la corporation, sous quelque forme qu'elle se présentât. Ce fut une erreur, une faute lourde. Mais, tandis que la corporation restait brisée, même après que le vent révolutionnaire eut cessé de souffler, même après le renouveau du Consulat, il arriva pour l'Ordre des avocats un événement plus surprenant que sa disparition : Napoléon I^{er} le fit revivre. Il faut dire exactement qu'il lui permit de revivre. La permission était stricte. Tout autre corps, sans doute, n'y aurait trouvé que le moyen de végéter faiblement. Le Barreau s'en servit pour reprendre aussitôt une santé meilleure, une vigueur rajeunie ; puis, robuste et sûr de lui, plus encore que dans le passé, il n'eut pas à se débattre longtemps contre les liens du décret de 1810 qui l'auraient serré trop étroitement : ils tombèrent comme d'eux-mêmes, en 1822, et en 1830. Désormais il allait poursuivre une carrière continuellement élargie. Ses destinées, telles qu'elles sont accomplies en l'an 1910, sont au-dessus des vœux les plus hardis que pouvaient former les avocats d'il y a cent ans. A Paris, ils n'auraient pas imaginé, ces avocats de 1810, que leur « tableau » qui comptait trois cents membres, en comprendrait, après un siècle, plus de treize cents, outre un millier de stagiaires. Ils n'apercevaient pas que le Barreau se ferait, dans la société moderne, une place si grande, ni qu'il deviendrait comme une pépinière d'hommes d'État. En ce sens, le côté le moins curieux de la solennité du 11 décembre n'était pas de voir, à la magistrature suprême de notre pays, à la tête du gouvernement, aux principaux ministères, des membres de ce Barreau qui dut à Napoléon I^{er} sa résurrection. L'Empereur, non plus, n'avait pas prévu cette fortune. En signant son décret, il y contribua sans doute. Mais il considérait seulement l'intérêt de la justice : là, sa vue fut exacte et pénétrante. Du jour où l'Ordre des avocats put se reformer, la justice reprit son cours normal. C'est bien ce qu'il voulait. Il recueillait volontiers du passé les institutions qui avaient fait leurs preuves ; dans le système judiciaire qu'il reconstruisit avec tant d'ampleur et de solidité, nulle n'avait montré, plus que le Barreau, son utilité durable (1).

(1) Voyez, dans la *Revue* de 1^{er} juillet 1861 et du 15 mars 1886, les études de Jules Le Berquier sur le *Barreau moderne, sa constitution, ses franchises*.

II

Il est très vraisemblable qu'en tout temps, et même après les invasions, et même avec la procédure du combat singulier, les personnes en querelle se cherchaient, devant le juge, un assistant : *amparlier*, *avant-parlier*, cet assistant, qui exposait l'affaire et donnait les argumens, faisait évidemment office d'avocat. Devant les cours ecclésiastiques, qui gardaient l'organisation romaine, son rôle était plus habituel, mieux défini. Mais il faut venir jusqu'à la fin du XIII^e siècle et jusqu'au XIV^e pour trouver le collège des avocats, la corporation constituée, le Barreau enfin, qui donne à chacun de ses membres la force d'une association dont on ne connaît pas la pareille. L'ordonnance de 1274 avait exigé des avocats une discipline, un serment; le règlement de 1340 fixe les termes du serment, et donne le moyen d'assurer la discipline : un tableau sera dressé chaque année; il portera les noms des avocats admis, qui, tous, de par l'inscription, auront à la fois le droit de plaider et le devoir d'observer les règles, à peine de sanctions sévères. Il n'est pas encore question de l'*Ordre* : le mot n'apparaîtra que plus tard, mais dès lors l'institution existe.

Elle existe, non point absolument distincte, ni avec la seule fonction de consulter et de plaider, comme on la verra au XVIII^e siècle; elle est encore liée à celle des procureurs qui font les écritures, et cela par les occupations communes aussi bien que par l'attache religieuse. Les avocats et procureurs forment une même confrérie, celle de Saint-Nicolas : ils célèbrent ensemble sa fête, le 9 mai, par une assemblée et par un dîner; et la confrérie a des dignitaires, dont l'un est qualifié d'un nom qui a traversé les âges : il porte la bannière, le bâton du saint, et on l'appelle : « le Bâtonnier. » Toutefois, si le Barreau tient de la sorte et pour assez longtemps aux procureurs, il est surtout attiré par le grand corps judiciaire du Parlement. Entre le Parlement et l'Ordre des avocats, l'union est étroite, elle est intime. c'est elle qui caractérise le mieux la situation de l'Ordre sous l'ancien régime, et qui explique son développement, ses progrès, sa chute enfin à l'aube de la Révolution.

Pour se former et se maintenir, une telle union devait procéder d'abord de la volonté très ferme du Parlement. Le corps de ces magistrats, si fortement constitué lui-même, voulut en

effet qu'il en fût ainsi, et on aperçoit ses raisons. L'une, la plus apparente, est toute professionnelle : il n'est pas possible de rendre la justice sans avocats ; il est difficile de rendre une bonne justice sans de bons avocats. La fonction essentielle du Barreau est de faciliter au magistrat sa tâche, ou, plutôt, de le mettre à même de juger. Avant tout, le juge a besoin de savoir quel est l'objet précis du litige, les prétentions respectives des parties, et c'est à quoi sert l'exposé de l'avocat qui ne peut être utile qu'après une minutieuse étude des pièces ; puis le juge a besoin qu'on lui soumette les argumens pour qu'il les pèse et choisisse ; enfin il lui faut la discussion juridique qui lui montre la relation de la loi avec les faits, l'amène d'une règle très générale à un cas très particulier, l'incite enfin au fameux « *distinguo* » qui est, à lui seul, toute la science du droit. Combien la justice est gênée par des avocats dont les juges auraient sans cesse à se défier ; combien elle est assurée au contraire, quand la plaidoirie s'applique, non à tromper les juges, mais à les éclairer et à les convaincre, c'est une évidence. Le Parlement y trouvait le motif le plus direct pour souhaiter une corporation d'avocats, qui s'associât à son œuvre et par conséquent à lui-même par le respect de soi et de la fonction. Il avait, à n'en pas douter, une autre raison de se lier le Barreau à lui ; il avait le souci de sa gloire. La puissance, où il atteignit si vite et qui fut si longtemps seule en face du pouvoir royal, comptait sur le Barreau, comme sur l'auxiliaire indispensable : elle avait besoin de son concours permanent, de ses talens et de ses vertus. Pour que le Parlement fût grand, il lui fallait non seulement un Barreau toujours prêt à assurer le service judiciaire, mais un Barreau éminent lui-même, et qui prît, en toute occasion, fait et cause pour les magistrats. La Cour ne poursuivait donc, à l'ordinaire, son train majestueux que par l'aide de son Ordre d'avocats : elle trouvait en lui, aux heures de lutte, l'allié nécessaire qui, en se retirant, paralysait aussitôt les mesures de rigueur prises contre elle. C'en était assez pour établir l'union : le Parlement mit tous ses soins à la rendre honorable, effective, profitable.

Il y employa d'abord son autorité. Avant tout, il devait imposer au Barreau le sentiment de l'œuvre auguste à laquelle il l'associait. Le tableau étant formé, les avocats étant ceux-là seuls qui avaient satisfait aux règles d'admission, — capacité et moralité, — le Parlement exerçait sur eux un droit de disci-

plaine : les peines étaient soigneusement graduées suivant les fautes ; elles commençaient à l'amende fixe ; elles s'élevaient ensuite par l'amende arbitraire, l'expulsion de l'audience, la suspension et la privation de postuler, pour aller jusqu'à l'emprisonnement à la Conciergerie. Ces sanctions auraient pu réprimer tous les abus ; elles servirent surtout à les prévenir. Les condamnations restèrent extrêmement rares. Le pouvoir du Parlement s'était affirmé : mais le respect de la justice et des magistrats s'installait déjà. Il suffisait, mieux que les peines disciplinaires, à donner au Barreau la modération du langage, la parfaite correction des manières et le souci de la vérité.

Par ailleurs, et d'une façon qui dérouté nos habitudes modernes, ce Parlement orgueilleux, à coup sûr, et si jaloux de sa grandeur, se tenait beaucoup plus proche de son Ordre d'avocats que ne le font nos tribunaux d'à présent. Quelquefois c'était encore pour le morigéner, et pour rappeler les jeunes gens à la gravité qui sied à l'homme de robe. Ainsi la coupe de la barbe était sévèrement surveillée. A cet égard, le Parlement suivait la mode royale, mais sans hâte : tour à tour, les magistrats eurent la figure rasée, puis la barbe complète comme Henri IV, puis la petite moustache comme Louis XIV, et ils entendaient que le Barreau, surtout le jeune Barreau, se fit accommoder exactement comme eux. Il est ainsi recommandé aux jeunes gens de ne pas se présenter au Palais avec des moustaches cavalières, dressées « à la turquesque. » On saisit, dans ces observations, le souci d'une certaine tenue commune. Il faut noter au surplus que, durant plusieurs siècles, le costume, aussi, fut à peu près pareil. Les avocats comme les magistrats avaient la robe d'écarlate. Ils ne cessèrent de la porter que dans le cours du xvi^e siècle. Leur coiffure avait été d'abord le chaperon d'où descendait une bande d'étoffe fourrée d'hermine ; puis la forme changea : la coiffe resta le bonnet, et la bande d'étoffe devint l'épitoge qui s'attache sur l'épaule. Ainsi modifié pour la plus grande commodité, le chaperon représentait un privilège qui rapprochait le Barreau du Parlement, et des premiers magistrats. Loisel, dans son *Dialogue des avocats*, fait remarquer qu'il n'appartient pas aux conseillers des enquêtes, qu'il est réservé à « Messieurs » de la Grand'Chambre, et que le Barreau a donc l'honneur de leur être ainsi associé ; le chaperon, c'est, mieux encore que la robe, l'insigne profes-

sionnel du Barreau; la saisie du chaperon accompagne les peines d'interdiction prononcées contre l'avocat coupable. Dans les cérémonies officielles, l'Ordre est requis de se joindre aux magistrats. Son rang de préséance le place tout de suite après les gens du Roi. Au début du *xvi^e* siècle, quand Louis XII épousa Marie d'Angleterre, le Parlement se rendit en corps et à cheval pour la recevoir: il avait été prescrit, en cette occasion, aux avocats de se réunir « honnêtement montés, vêtus de robes écarlates et chaperons fourrés, pour accompagner les dits présidens et conseillers. »

Si l'on regarde à la vie judiciaire de tous les jours, telle qu'elle se poursuivait à l'audience et au Palais, les preuves de l'union sont encore plus précises et plus significatives. La Grand'Chambre du Parlement a subsisté dans le Palais d'aujourd'hui, à peu près intacte: c'est la 1^{re} chambre du Tribunal, au fond et à droite de la salle des Pas-Perdus. On y retrouve les dispositions des murs, des fenêtres, que présentent les vieilles estampes, et les mêmes dimensions, sauf que la 1^{re} chambre a été diminuée dans sa profondeur pour fournir une chambre du conseil. Là se tenaient les lits de justice, se réunissait, aux jours solennels, le Parlement tout entier, et s'assemblait pour ses audiences ordinaires la Grand'Chambre, la plus considérable, celle qui jugeait les plus grands procès. Le premier président, les présidens, les conseillers siégeaient dans le prétoire, au fond: en face d'eux, les avocats plaidans occupaient les places à côté de la barre; et auprès d'eux, sur des bancs fleurdelisés comme ceux de la Cour, les anciens du Barreau étaient conviés à s'asseoir, pour suivre le débat et donner aux juges leur avis sur les questions les plus graves. Ainsi, dans l'œuvre de justice, le Parlement avait la collaboration non seulement des avocats plaidans, mais encore de ces anciens qui écoutaient comme lui les plaidoyers et dont il recueillait l'opinion pour mieux former la sienne. L'association, ici, est complète, intime, affectueuse.

De là vint, sans doute, un usage qui contribua beaucoup à former la classe parlementaire: les avocats, si constamment liés aux magistrats, voyaient les premiers d'entre eux passer de la barre au siège; le Barreau fournissait au Parlement conseillers, présidens de Chambre, premiers-présidens, procureurs généraux, et même au Roi ses chanceliers. Les tableaux de

l'Ordre, au xvi^e siècle, présentaient ainsi une foule de noms, dont chacun sait quelle fut ensuite la fortune. Voici un Christophe de Thou : il était avocat, il devint président, puis premier président ; et, fils lui-même d'avocat, il fut le chef d'une longue lignée d'hommes de robe. Lamoignon est aussi, parmi les parlementaires, le nom d'une famille illustre : elle vient du Barreau ; Charles de Lamoignon fut avocat avant d'être conseiller ; il eut vingt enfans, dont l'un devint président à mortier : son descendant, Guillaume, devait être, au xvii^e siècle, le fameux « Premier » ami de Boileau. On pourrait citer aussi les Brulart, les Séguier, les Talon, les Lemaistre. Montholon, Poyet furent chanceliers. Dans la mercuriale de 1569, l'avocat général Dufour de Pibrac définissait le Barreau : « Le séminaire et la pépinière non seulement de ceste cour de Parlement, mais aussy de toutes les cours de ce royaume (1). »

L'Ordre des avocats est ainsi l'école des magistrats : c'est en suivant les audiences qu'ils se forment, très jeunes, au respect de la justice ; c'est en plaidant qu'ils apprennent les affaires et le droit : ils sont enfin parfaitement préparés à la tâche difficile de juger ; ils quittent la barre pour s'asseoir aux bancs fleurdelisés ; mais ils gardent de leur origine une affection particulière pour la profession où ils se sont élevés, pour le corps qui les imprégna de son esprit et de sa discipline. Ils représentent un courant ininterrompu qui, de la Cour au Barreau, communique les habitudes pareilles, fortifie les traditions, façonne une classe d'hommes voués à la justice, comme le prêtre à l'autel. On comprendra qu'en cet état de relations pour ainsi dire filiales, le Parlement ait soutenu de tout son pouvoir le Barreau contre les intrus. Or à toute époque, aux xv^e et xvi^e siècles comme aujourd'hui, les avocats ont été menacés par une concurrence. Les concurrens modernes sont les agens d'affaires qui s'intitulent « avocats, » mais qui ne sont pas inscrits à un barreau et ne peuvent se dire *avocats à la Cour*. Jadis, c'étaient les solliciteurs. Les avocats, — les vrais, — avaient, dans la grande salle, des bancs placés contre les piliers et pourvus de buffets où ils enfermaient les procédures : chacun s'y trouvait toujours au même endroit, et les cliens étaient certains de l'y rencontrer. Or de ces bancs, si nécessaires, suivant

(1) Delachenal, *Histoire des avocats au Parlement de Paris*, 1300-1600.

l'usage, à l'exercice de la profession, les solliciteurs tentèrent de déloger le Barreau : sans titres, sans attache professionnelle, échappant à toute discipline, ils prétendaient offrir aux plaideurs leurs services, et s'installer, comme les avocats, à leur place, dans la grande salle. Les avocats réclamèrent au Parlement, et le Parlement s'empressa de rendre un arrêt par lequel il réservait les bancs à ceux seulement qui s'étaient fait recevoir.

Au xvi^e siècle, cependant, se produit un événement considérable dans l'histoire de la magistrature française : ses charges, pour les besoins du Trésor, furent déclarées vénales. Il est inutile de rappeler la fâcheuse influence de cette vénalité sur la composition des Parlemens : toutefois, elle laissa subsister de fortes traditions, et même elle assura dans certaines familles une sorte d'éducation et d'hérédité judiciaire qui fut utile au corps tout entier de la magistrature. Ce qui se perdit, ce fut cette coutume si heureuse qui faisait choisir dans le Barreau les conseillers et les chefs du Parlement. Après le xvi^e siècle, on ne voit plus guère des exemples de ce recrutement. Et sans doute les avocats y perdirent, mais la magistrature elle-même ne s'en trouva pas mieux. Du moins les liens étroits du passé subsistèrent. Le Parlement tient toujours fermement à son Barreau, et le Barreau à son Parlement.

On en voit au xviii^e siècle des preuves certaines. C'en est une, et des plus convaincantes, que la phrase où d'Aguesseau écrit de l'Ordre des avocats qu'il est « aussi ancien que la magistrature, aussi noble que la vertu, aussi nécessaire que la justice : il se distingue par un caractère qui lui est propre, et, seul entre tous, se maintient toujours dans l'heureuse et paisible possession de son indépendance. » Ce furent encore des preuves, et qui n'allaient pas sans péril, que l'attitude de l'Ordre dans deux circonstances où le Parlement subissait les effets de sa résistance passive à la volonté royale.

En 1720, au moment des affaires de Law, il était exilé à Pontoise. Il avait obéi à l'ordre d'exil. Il avait gagné Pontoise : il s'appropriait à y reprendre ses travaux. Mais ces travaux, c'est-à-dire ceux de la justice, comment pouvait-il y pourvoir sans le concours des avocats ? Et qu'allaient décider les avocats ? D'accepter pour eux-mêmes la mesure de rigueur qui frappait les magistrats ? Ou bien, l'estimant injuste, de refuser leur soumission ? C'est à ce parti qu'ils s'arrêtèrent. Invités à suivre le

Parlement pour plaider devant lui, ils déclarèrent que leur devoir les fixait à Paris, qu'aucune autorité ne pouvait les forcer de se rendre à Pontoise; et ils ne s'y rendirent pas. Le Parlement restait exilé, mais la justice restait suspendue, et il en fut ainsi jusqu'à ce que la Cour eût réintégré son Palais, à Paris, où elle ne laissa pas ignorer au Barreau la satisfaction qu'elle éprouvait de sa conduite. Un demi-siècle plus tard, dans une épreuve plus rude infligée à la Cour, la conduite des avocats fut aussi ferme. Le Parlement, cette fois, avait été non pas seulement exilé, mais, si l'on peut dire, escamoté, pour faire place à ce corps de magistrats improvisés, qu'on baptisa aussitôt « le Parlement Maupeou. » Trois années passèrent, de 1771 à 1774, où ces juridictions furent maintenues, à Paris et dans les provinces, contre un des mouvemens d'opinion les plus forts qui aient précédé la Révolution. Durant cette crise, le Barreau témoigna d'une manière énergique vers qui se portaient sa sympathie et sa fidélité. Les avocats, d'abord, avaient refusé de plaider. Quand ils furent contraints de se présenter à la barre, après de longs mois d'inaction, ils se bornèrent à prétexter des projets d'arrangement qui entraînaient l'ajournement des débats, et laissaient les audiences vides. Enfin, ils durent reprendre l'exercice de la profession. Mais ils limitaient leurs rapports avec les magistrats à ce qu'exigeaient strictement les affaires. Ils continuaient d'ailleurs, d'accord avec l'opinion, à manifester leurs regrets de l'ancienne Cour; ils entretenaient le regret public; leur attitude enfin prolongeait cette déconsidération que, dès l'abord, ils avaient librement affichée. Et le jour vint, après la mort de Louis XV, où le rappel des anciens Parlemens parut une nécessité politique aussi bien que judiciaire: le Barreau avait contribué de toutes ses forces à cette réparation: il montra que cette revanche était aussi la sienne.

Une si longue et si parfaite union ne semble avoir été troublée vraiment qu'en une circonstance, qui fut grave. L'histoire de cette querelle est familière aux hommes du Palais; elle l'est moins au public. Les avocats ont toujours revendiqué le droit de fixer leurs honoraires, d'accord avec le client, suivant l'importance du service rendu, et sans avoir à subir aucune espèce de contrôle qui rabaisserait leur dignité et celle de la profession. Cependant l'ordonnance de Blois, en 1579, leur avait prescrit de donner des quittances qui permettraient au besoin la critique et

même la taxation des honoraires librement consentis. Mais cette prescription n'avait pas été, ne pouvait pas être appliquée. Or, plus de vingt ans après, en 1602, le duc de Luxembourg porta plainte contre un avocat qui demandait, suivant lui, des honoraires excessifs. Tout aussitôt le procureur général rappela l'ordonnance, et la Cour rendit un arrêt qui commanda qu'elle fût exécutée désormais. Le Barreau protesta. Le Parlement maintint son arrêt, avec injonction, aux avocats qui ne voudraient pas y déférer, de le dire, pour être rayés de la « matricule » ou tableau. Le Barreau entendit ce nouvel arrêt, le 18 mai. Puis, le 21, tous les avocats, au nombre de 407, se réunirent, et s'en furent processionnellement au greffe, où ils déposèrent leur insigne, le chaperon ; ils déclarèrent en même temps « qu'il était tout à fait indigne de leur profession de soumettre à un gain limité et mercenaire l'honoraire qu'on leur offrait volontairement, en reconnaissance des vertus et des éminentes qualités nécessaires à un bon avocat. » Le même jour, le lendemain, les audiences furent désertes, et, faute d'avocats, le Parlement dut renoncer à siéger. Il ne savait comment se tirer d'embarras : rapporter son arrêt, il ne le pouvait ; se passer d'avocats était également impossible. Il eut recours au Roi. Le Roi était Henri IV. La difficulté ne lui sembla pas insoluble : du moins, il donna la solution qui devait satisfaire aux susceptibilités respectives du Parlement et du Barreau. Pour le Parlement, il décida que l'arrêt serait maintenu ; pour le Barreau, il fit entendre qu'on ne l'appliquerait pas. L'arrêt fut en effet considéré comme non avenu, de même que l'article de l'ordonnance de Blois. Et la paix, un instant compromise, se trouva définitivement rétablie. Le Parlement avait éprouvé dans cette aventure, et il ne devait plus oublier, que l'union séculaire comportait nécessairement l'indépendance du Barreau, et en tirait même son inestimable valeur.

C'est ainsi que l'Ordre des avocats, si bien associé au Parlement, se développa de la même vie puissante que ce grand corps, partagea ses bonnes et mauvaises fortunes, prit sa part aux mêmes belles œuvres et aux mêmes abus, s'imprégna de ses vertus et de sa haute intelligence du droit, comme de ses étroitesse et de ses préjugés. Au regard du public, plus encore que dans la réalité, il se confond avec le Parlement. Magistrats, avocats, et aussi procureurs semblent un bloc, qui est le monde de la justice. Par la langue de la procédure qui est un jargon,

par la complication des formes qui est inintelligible aux profanes, par ses mœurs enfin qui portent l’empreinte d’une vie intensément corporative, ce monde passe pour étrange et secret. On le connaît peu. Ce n’est pas assez dire : on le connaît mal ; les personnes qui ont eu des procès, n’en gardent pas bon souvenir ; qu’elles aient gagné, elles n’oublient ni leurs inquiétudes, ni les lenteurs de l’attente, ni que l’avocat de l’adversaire a pu les traiter durement ; qu’elles aient perdu, à tous ces ennuis s’ajoute la rancune d’une sentence que, bien entendu, elles trouvent injuste, et qui les atteint dans leur amour-propre ou dans leur fortune. La justice de l’ancienne France portait au plus haut degré ces dispositions du justiciable par l’extrême complication et les frais énormes qu’elle imposait aux plaideurs.

Il n’est pas surprenant que la littérature ait reflété ce sentiment du public. Des hommes de robe, elle n’a vu que les travers. On a beaucoup écrit sur eux. Il ne reste guère, de toute cette production, que les chapitres de Rabelais dans le *Pantagruel*, la pièce de Rémy Belleau, *la Recon nue*, et deux chefs-d’œuvre, *la Farce de l’avocat Pathelin*, *les Plaideurs* ; plus la tirade des *Fourberies de Scapin*. Ce que tous les auteurs dénoncent avec vigueur, avec raison, c’est la cherté de la justice, et son train embarrassé, et ce réseau des procédures, — des incidens, comme dit le langage du Palais, — où les procès d’autrefois paraissaient s’embrouiller comme à plaisir. *La Recon nue* donne quelques détails superficiels mais pittoresques sur la vie du Palais. Les deux plaidoyers des *Plaideurs* sont une parodie spirituelle et bien venue de l’emphase, des longueurs qui plaisaient trop aux avocats, même à ceux du xvii^e siècle. Quant aux personnages, ce ne sont jamais que des fantoches : il leur manque à tous cette touche d’observation et de vérité qui fait si profonds et si vivans les types du théâtre de Molière. *Maître Pathelin* est, de tous, le plus invraisemblable : les avocats ont pu mériter des reproches ; mais, tout de même, les moins honorables et les moins scrupuleux ne se seraient pas risqués à voler le drap d’un marchand : il y avait des peines pour les fautes professionnelles ; il y en avait pour l’indélicatesse et la friponnerie. Comment, toutefois, et malgré cette invraisemblance trop criante, la *Farce de maître Pathelin* est-elle passée d’âge en âge avec un succès qui n’a jamais faibli ? On surprend ici la confusion qui était indiquée plus haut entre l’avocat inscrit à un bar-

reau, soumis à une discipline, respectueux des règles de l'Ordre, sans parler de la vulgaire honnêteté, et le solliciteur qui s'intitule avocat, qui n'est qu'un faiseur d'affaires, besogneux, sans scrupule. Le public, surtout le public populaire, ne distinguait pas : ou plutôt il acceptait comme avocat le personnage qu'il a toujours connu comme tel : et c'est bien ce faiseur d'affaires qu'est maître Pathelin. Dans la version de 1490, où se passe la scène ? A Paris, près de Saint-Innocent, et c'est devant un juge unique qu'Agnellet vient faire son : « Bêê. » On est très loin de la Grand'Chambre, et du Châtelet, et de toutes les juridictions connues : on est en pleine farce. Dans la version de Brueys, *l'Avocat Pathelin*, qui est de 1706, la scène est « dans un village ; » et le théâtre représente « une partie d'un gros bourg. » Et Pathelin raconte : « J'ai quitté le village où je demeurais pour venir m'établir en celui-ci, croyant d'y faire mieux mes affaires... » On est fixé. Ce Pathelin est simplement un agent d'affaires de campagne. Il reste que la comédie est une des meilleures du vieux répertoire français ; mais il reste aussi que les avocats ont toujours eu le droit d'y rire sans se moquer d'eux-mêmes, car ce n'est pas un des leurs que maître Pathelin.

Leur portrait fidèle, leur ressemblance exacte, ils les ont trouvés dans ce *Dialogue des avocats*, où Loysel, excellent avocat lui-même, faisait converser, au commencement du xvii^e siècle, quelques-uns de ses confrères. L'ouvrage est peut-être moins connu que ne le comporte son mérite ; avec du mouvement, de la vigueur, un style franc et dru, il rend la physionomie du Barreau, et c'est une physionomie vraie ; on le peut constater, en comparant à l'ouvrage l'histoire réelle d'une des grandes familles d'avocats, aux xvi^e et xvii^e siècles, par exemple, celle de Marion, d'Arnauld, de Le Maître. On y voit ces lignées se transmettre pieusement le culte de la profession et les vertus domestiques. Des existences très régulières avec une certaine gravité, un sentiment exalté des devoirs de l'avocat, de sa dignité, de son indépendance, et une sorte de passion qui se dévoue tout entière à la cause des cliens, un souci de réussite et de gain joint au désir de pousser le plus possible les membres de la famille, voilà comment se présente le Barreau du temps de Loysel, et pareillement celui du xvii^e siècle. C'est une perception considérable de la grande bourgeoisie française. Elle affirme son esprit bourgeois par la réserve promptement hostile et le ton

rogue à l'égard des grands; ses habitudes studieuses par la culture et le savoir. Elle est en même temps française au sens le plus énergique, par le rôle qu'elle joue dans la formation du droit et dans les affaires religieuses. Ce Barreau, surtout celui du Parlement de Paris, concourut d'un effort incessant à créer d'abord, puis à fixer ce droit coutumier qui est le produit original de nos mœurs et notre loi nationale : en plaidant, en écrivant, en aidant à la rédaction de la coutume, les avocats ont été les bons artisans d'une œuvre qui a doté notre pays de ce bien inappréciable : une loi conforme à ses besoins, élaborée chaque jour suivant son génie propre, meilleure donc que la loi romaine et la germanique, puisqu'elle était faite exactement à sa taille et à ses convenances. Unis dans cette tâche séculaire au Parlement, les avocats n'eurent pas moins vif le sentiment français dans les ardentes querelles ecclésiastiques de l'ancien régime : ils furent gallicans ; ils le furent avec résolution et constance : ils défendirent de toute leur science et de tout leur patriotisme, tout en restant sincèrement catholiques, la cause de l'Église française contre l'absolutisme romain.

Dans son histoire professionnelle comme dans ce qu'on pourrait appeler sa fonction sociale, l'Ordre des avocats fait donc belle figure jusqu'à la veille de la Révolution. Il ne lui a manqué, pour se mettre au premier plan, que l'éclat de talents exceptionnels. Cet éclat, il ne l'a pas eu. Et ce n'est pas seulement que les règles de la procédure laissaient aux plaidoyers une matière restreinte et souvent ingrate. Il y eut, certes, d'après le témoignage des contemporains, des avocats habiles, diserts, et même dont l'action était touchante, émouvante, admirée. Il n'y eut pas une seule plaidoirie qui méritât de survivre à l'heure où elle fut prononcée : aucune, en effet, n'a survécu. Ce furent des actes, non des œuvres de littérature et d'art.

III

Sitôt avant d'anéantir leur corporation, la Révolution rendit aux avocats un service extraordinaire. Elle ne pensait pas à eux, cependant : elle voulait supprimer, dans l'organisation de la justice, la cause d'un des abus les plus criants. Les nombreux avocats de la Constituante, plus de deux cents, furent les premiers à réclamer, à voter la réforme de la procédure crimi-

nelle : il se trouve qu'avec le pays ce sont eux et leurs successeurs qui en ont profité.

Les cahiers du Tiers État traitaient avec énergie et précision de la réforme judiciaire. Ils demandaient que la vénalité des offices fût abolie, que les juridictions fussent simplifiées, que tout privilège disparût, que les tribunaux fussent ramenés à leur fonction propre, qui est de rendre la justice et non de se mêler aux affaires de l'État. Toutes les plaintes contre l'esprit de caste et contre la cherté des procès, contre l'orgueil intranquillant des Parlemens et leur maladresse suprême à se mettre en travers de l'opinion publique, avaient été recueillies par les représentans des bailliages, avocats ou magistrats inférieurs. Mais, ce qui dominait ces doléances, la grande, l'unanime réclamation, non seulement du Tiers, mais des ordres privilégiés, c'était le vœu, ou plutôt la volonté absolue de mettre à bas, pour qu'il n'en restât rien, l'odieuse procédure criminelle. On est à la fin du xviii^e siècle; on a vu de terribles erreurs judiciaires; on a constaté, et les écrits des philosophes en ont secoué tous les esprits, à quoi pouvait conduire une procédure qui laissait d'abord la liberté individuelle à la merci du pouvoir, et qui abandonnait ensuite, dans le secret le plus étroit, le sort, la vie d'un accusé aux horreurs de la question préalable et à l'absolue souveraineté des magistrats. De cela, personne ne veut plus, à aucun prix. Cet édifice, miné de toutes parts, s'écroule. Le 21 août, l'Assemblée rend un décret sur l'arrestation et la détention, qui protège la liberté individuelle. Les 8 et 9 octobre, un autre décret consomme la ruine de l'ancien système, en proclamant cette nouveauté qui devait transformer la justice même : la publicité du débat criminel.

Le débat public comportait, à l'égard des avocats, deux conséquences primordiales : l'accusé trouvait à l'audience un défenseur, pour discuter à ses côtés l'accusation; et dans ce rôle infiniment varié, l'avocat avait pour spectateurs, non seulement les personnes présentes dans la salle de justice, mais la foule des lecteurs de journaux, car les journaux allaient immédiatement s'emparer de ce sujet tout neuf et d'un intérêt qui n'a pas vieilli, le compte rendu des procès. Ainsi le décret des 8 et 9 octobre 1789, qui réalise en France un des progrès les plus certains de la civilisation, crée du même coup l'avocat des causes criminelles et la chronique judiciaire. On s'en aperçoit

sans tarder. Au Châtelet, qui jugeait en premier ressort, les audiences, désormais publiques, s'emplissent aussitôt d'un monde curieux, avide de suivre et de contrôler l'œuvre de la justice. Des avocats criminels s'improvisent. En même temps, chaque jour, les journaux racontent le détail de ce spectacle émouvant qui commence à l'interrogatoire et s'achève, après la plaidoirie, par la condamnation ou l'acquiescement.

Toutefois, les temps n'étaient pas révolus où l'Ordre des avocats tirerait de cette procédure publique une puissance, une renommée imprévues. La Constituante avait à pousser plus loin la réforme appelée par l'opinion. Elle souhaitait la chute des Parlemens. Il est constant qu'après leur longue association avec ces grands corps de magistrats, les avocats ne firent rien pour les sauver. Quinze ans seulement s'étaient écoulés depuis l'affaire du Parlement Maupeou, mais quinze années désastreuses pour cette antique union. Tandis que les Barreaux étaient gagnés aux idées nouvelles, l'esprit de caste entêtait les magistrats dans une résistance inconsidérée, et les montrait enfin adversaires du pouvoir royal, non pas tant pour le bien public que pour leurs propres intérêts. Dès 1789, les Parlemens étaient condamnés : ils vécurent encore quelques mois d'une existence incertaine ; ils disparurent par les deux décrets du 16 août et du 7 septembre 1790. Avec eux, unis une dernière fois, disparaissaient leurs Ordres d'avocats. Alors et jusqu'en 1810, on ne peut parler d'une histoire du Barreau : il n'y a que des avocats isolés, dispersés, livrés à leurs inspirations individuelles et qui ne ressemblent, n'ayant plus entre eux le lien corporatif, ni à ceux qui les précédèrent, ni à ceux qui les suivirent.

En 1790, au jour où l'Ordre était supprimé, il comprenait six cent sept membres à son tableau. La plupart renoncèrent à la profession, comme déroutés, effrayés par les conditions où elle allait s'exercer. Un petit nombre s'obstina et voulut durer. Quelques noms sont connus, et certains illustres : Delamalle, Henrion de Pansey, Berryer père, Bigot de Préameneu figuraient dans cette petite cohorte, et aussi Tronchet, Target, Treillard, Tronson-Ducoudray, Bellart, De Sèze, Chauveau-Lagarde. Les tribunaux avaient toujours besoin d'avocats, et les accusés de défenseurs. C'est pourquoi, entraînés par l'amour du métier, bien que dépouillés de leur robe, bien qu'exposés à rencontrer à la barre, comme adversaires, les gens d'affaires les plus sus-

pects, quelques-uns de ces hommes continuèrent de plaider. Ils ne pouvaient rendre viables les juridictions mal venues de la Constituante. Ils assurèrent du moins sans faiblir la défense des accusés dans le drame où la Révolution allait s'ensanglanter. Quand la mise en jugement de Louis XVI fut décidée, ils se préoccupèrent aussitôt de lui fournir un avocat. Louis XVI avait désigné d'abord Target et Tronchet. Target, comme on sait, déclina ce périlleux honneur, tandis que Malesherbes, ancien magistrat, le revendiquait. Le petit groupe des anciens avocats au Parlement voulut alors se concerter.

« Tronson-Ducoudray, l'un de nous, — raconte Berryer père (1), — avait cru devoir nous réunir un jour à dîner chez lui, afin de s'assurer de nos dispositions respectives depuis l'étrange défection de Target. Les principaux convives étaient : Delacroix-Frainville, Bellart, Bonnet, Chauveau-Lagarde, Bureau de Colombier, Bitouzet de Linières, Blaqué et moi. Les noms des autres sont sortis de ma mémoire. Il fut délibéré et convenu entre nous que nous formions une ligne défensive; que, si le choix du monarque tombait sur l'un de nous, les autres l'assisteraient comme conseils. On arrêta même que tous les systèmes de défense projetés seraient fortement tracés par les premiers mots de l'exorde. L'orateur devait dire en substance : « J'apporte à la Convention la vérité et ma tête. Elle pourra disposer de ma vie quand elle aura entendu mes paroles. » Il devait essentiellement s'élever contre l'audacieuse attribution de compétence que la Convention s'était faite à elle-même. L'événement trompa notre attente. Aucun de nous ne fut appelé. »

Aucun d'eux ne fut appelé en effet : De Sèze avait été choisi par le Roi, le 17 décembre, pour plaider le 26, et c'est à son nom, à ceux de Malesherbes et de Tronchet que demeure attaché l'honneur du devoir accompli au péril de la vie. Mais le même devoir, au prix des mêmes dangers, Berryer, Tronson-Ducoudray et leurs confrères étaient prêts à l'accomplir : à défaut de l'Ordre disparu, ils continuèrent une des traditions dont les avocats ont raison de tirer gloire (2).

Au tribunal révolutionnaire, Chauveau-Lagarde s'est à jamais illustré par son courage. On le vit auprès d'une foule d'accusés,

(1) *Souvenirs*, I, p. 446.

(2) Est-il besoin de rappeler ici qu'en 1871, durant la Commune, le bâtonnier Edmond Rousse revendiqua le péril de la défense avec une égale intrépidité ?

toujours inlassable, luttant d'une énergie obstinée contre l'obstination des juges. Emprisonné pour avoir défendu Marie-Antoinette, il fut heureusement libéré par décret. Son effort maintenait contre la plus cruelle injustice la protestation du droit, et donnait aux victimes la consolation d'une amitié qui se vouait à elles sans réserves. Mais la marée sanglante montait de plus en plus, et lorsqu'elle finit par étouffer ceux qui l'avaient fait croître, il n'y avait plus de défense; il n'y avait plus rien.

Si le 9 Thermidor marqua le terme des horreurs et la fin du sinistre tribunal qui avait siégé dans la Grand'Chambre du Parlement, on devait attendre encore plusieurs années pour que la justice même fût rétablie. La période du Directoire avait fait épanouir, sous le nom de défenseurs officieux, la floraison des gens d'affaires les plus tarés, les plus avides, les plus incapables. Une tourbe envahit les audiences, celle des hommes qui avaient été rejetés naguère, pour indignité, des corporations d'avocats, de procureurs et de notaires. Le plaideur fut exploité impudemment : le juge fut trompé par tous les moyens ; la justice se trouva mêlée à tous les tours, aux expédiens, aux escroqueries dont ces étranges défenseurs usaient d'une manière habituelle. Les anciens avocats résistaient de leur mieux. Mais ils étaient comme perdus dans cet envahissement. Le désordre allait s'aggravant. La profession de défenseur était avilie, et la justice n'existait plus.

Que fallait-il pour nettoyer les prétoires et remettre l'ordre dans ce chaos? Le Consulat estima qu'on y parviendrait en instituant une nouvelle hiérarchie judiciaire, et en restaurant les auxiliaires, avoués et avocats. L'événement prouva qu'il avait raison. Toutefois si, dès le 27 ventôse an VIII, les tribunaux sont organisés, si la représentation des plaideurs est réglée, si les avocats, enfin, se retrouvent entre eux, débarrassés de la contagion des agens d'affaires impropres, dix ans vont passer encore avant que le Barreau lui-même, sa discipline et sa force, renaissent officiellement. En fait, les anciens avocats s'étaient groupés et ils attiraient à eux les nouveaux venus. Le 13 mars 1804, la loi qui rouvrit les Écoles de droit disait « qu'il serait formé un tableau des avocats exerçant près les tribunaux. » Un tableau, c'est-à-dire la liste des avocats admis à plaider. Encore un peu, le tableau une fois arrêté, l'Ordre aurait repris sa vie corporative. Le Conseil d'État devait statuer par un règlement d'admi-

nistration publique sur la formation des tableaux et les conditions de cette existence nouvelle. Et il s'écoule six ans jusqu'au décret du 14 décembre 1810.

La cause de ce retard est bien connue : l'Empereur se défiait des avocats et par suite hésitait à leur conférer, par le rétablissement de l'Ordre et de ses franchises, une puissance, une liberté qui pourraient le gêner. La note qu'il écrivit en marge d'un décret préparé par Cambacérès exprime sans détour son sentiment : « Ce décret est absurde et ne laisse aucune prise, aucune action contre eux (les avocats); ce sont des artisans de crimes et de trahisons. Tant que j'aurai l'épée au côté, jamais je ne signerai un pareil décret. Je veux qu'on puisse couper la langue à un avocat qui s'en sert contre le gouvernement. » On voit ainsi clairement pourquoi Napoléon I^{er} n'aimait pas les avocats; on a tenté parfois d'opposer sous son nom l'esprit militaire, tout de discipline et de décision, à l'esprit juridique de discussion et de subtilité, représenté par les avocats; rien n'est plus faux. En s'entourant des juristes éminens de son Conseil d'État, en présidant aux travaux du Code civil, Napoléon I^{er} témoigna au contraire combien il jugeait utile à la confection des lois, à la conduite du gouvernement les hommes habitués à l'étude du droit; et lui-même, Premier Consul, dans les fameuses séances du Conseil d'État, montra cette vigueur, cette rectitude, cette agilité du raisonnement où se reconnaît l'excellent jurisconsulte. Ce qu'il ne pouvait souffrir chez les avocats, c'était leur indépendance, plus grande depuis la Révolution. La publicité de la procédure criminelle portait déjà ses fruits. Le procès de Moreau et de Pichegru avait été public. Non seulement les accusés avaient pu s'expliquer publiquement sur l'accusation, mais ils avaient eu des défenseurs qui à leur tour avaient parlé librement. Certes, ces plaidoyers sont d'une modération qui nous paraît aujourd'hui sans reproche. Au jugement de Napoléon, ils furent d'une audace et d'une insolence intolérables; car ils se permettaient de rappeler que ces accusés avaient été de vaillans soldats, de grands chefs d'armées.

Toutefois, l'instinct et le sens pénétrant du fondateur d'empire l'emportèrent sur ses ressentimens. Le Barreau avait aidé jadis à la grandeur d'une magistrature par bien des côtés imparfaite. Il devait contribuer mieux encore, dans une organisation judiciaire meilleure, à installer en France cette force essentielle

de l'État, une bonne justice. Il n'était que de prendre contre lui des précautions. Le décret du 14 décembre 1810 restaura donc le Barreau en lui imposant la surveillance du pouvoir, en lui retirant l'autonomie d'une corporation indépendante. Il y aura désormais un tableau; il y aura un Ordre, et des règles professionnelles, et un conseil de discipline, et un bâtonnier. Mais le grand juge, ministre de la Justice, est investi d'un droit souverain: il peut « selon le cas » — on entend ce que cela veut dire — prononcer contre un avocat des peines disciplinaires et même la radiation du tableau. Le Conseil et le bâtonnier sont, non pas élus par l'assemblée générale de l'Ordre, mais choisis par le procureur général, représentant direct du ministre, sur deux listes dressées, l'une par cette assemblée, l'autre par le Conseil; et l'assemblée enfin, au lieu de se réunir comme autrefois pour délibérer sur tous les sujets qui intéressent l'Ordre, ne pourra être convoquée par le bâtonnier qu'en vue de l'élection. Le Barreau revit, mais réduit à quelle condition modeste et subordonnée.

Cependant, tel qu'il était alors, il a repris sa vigueur et rendu les services qu'on attendait de lui. Si les avocats répondaient par une hostilité sourde à la défiance que l'Empereur ne leur avait pas cachée, ils travaillèrent du moins, suivant ses vues, à rétablir fortement la justice du pays. Parmi les magistrats nouveaux, ils voyaient un grand nombre des leurs; aux audiences, les traditions de tenue, de sérieux, de dignité ne semblaient pas avoir été interrompues. Le Code civil sollicitait de tous un effort pour l'application aux faits quotidiens d'une loi qui, elle aussi, mêlait le présent au passé. Enfin, une pléiade d'hommes jeunes, pleins de talent, représentant l'ancienne bourgeoisie et la nouvelle, apercevaient justement quel emploi plus vaste l'État moderne pouvait réserver à leur classe, à leur profession, à eux-mêmes. Sitôt l'Empire tombé, le Barreau n'eut pas de peine à obtenir de la Restauration des retouches au décret de 1810, — retouches incomplètes, qui exaltaient « l'honneur de cette profession, » desserraient un peu les liens du décret et d'ailleurs maintenaient des exigences telles que le serment politique. La Révolution de Juillet, qui était aussi bien la victoire des avocats, leur donna des satisfactions plus pratiques. Dupin aîné, l'un des vainqueurs, fit rendre au profit de son Ordre l'ordonnance du 27 août 1830. Désormais

le Conseil et le Bâtonnier étaient élus directement par l'Assemblée générale, et les avocats n'avaient plus besoin d'une permission pour aller plaider au delà de leur ressort. Suivant l'article 5 de l'ordonnance, les lois et réglemens relatifs à la profession d'avocat devaient être révisés dans le plus bref délai. La revision n'est pas encore faite aujourd'hui.

IV

Le xix^e siècle, grâce à la belle réforme de la Constituante, ouvrit aux avocats la carrière magnifique et retentissante de la Cour d'assises. Ce n'était pas seulement un prétoire de justice : c'était aussi bien une scène, une tribune. La souplesse du génie français s'en empara, comme si, de tout temps, il y avait eu une destination naturelle.

La procédure des Cours d'assises est certainement la conception méthodique d'esprits influencés par l'admiration de la justice anglaise et par le souci traditionnel de la forme; elle est en même temps le produit d'une inspiration très haute et très noble du droit social de punir; elle est par-dessus tout l'œuvre d'imaginations profondément latines. Tous les organes y trouvent une fonction définie : la Cour dirige le débat et veille à l'application de la loi; le ministère public accuse; l'avocat présente la défense; le jury déclare l'accusé coupable ou non coupable. Les formes, dans l'intérêt de l'accusé, y doivent être rigoureusement observées. Là où se jouent la liberté ou la vie d'un homme, rien ne peut être laissé au hasard, ni à la fantaisie, de ce qui compromettrait son sort en altérant la sérénité des juges. Ces juges, c'est à savoir les jurés, sont tout de suite avertis de la grande mission que la société leur confie. Dès que le jury de jugement est désigné par le tirage, il prête serment, et la formule, que le président lit lui-même, est une des phrases les plus admirables de notre langue :

« Vous jurez et promettez, devant Dieu et devant les hommes, d'examiner avec l'attention la plus scrupuleuse les charges qui seront portées contre N...; de ne trahir ni les intérêts de l'accusé, ni ceux de la société qui l'accuse; de ne communiquer avec personne jusqu'après votre déclaration; de n'écouter ni la haine ou la méchanceté, ni la crainte ou l'affection; de vous décider d'après les charges et les moyens de défense, suivant

vosre conscience et vosre intime conviction, avec l'impartialité et la fermeté qui conviennent à un homme probe et libre. »

Les douze jurés écoutent debout cette lecture; ils lèvent ensuite la main, et chacun répond : « Je le jure ! » L'audience s'ouvre ainsi par un acte solennel où la gravité du débat qui va se poursuivre est annoncée de la manière la plus émouvante. Dès lors les péripéties de la procédure vont se dérouler d'un rythme sûr, claires aux esprits les plus profanes, et saisissantes toujours : explications de l'accusé, dépositions des témoins qui le chargent ou le déchargent, réquisitoire, enfin plaidoirie. C'est la recherche de la vérité qui fait la texture de ce drame, et il n'est pas de drame plus passionnant, car il met aux prises toute la puissance sociale et toute l'énergie individuelle. Cependant, le droit de punir triomphe, moins encore par le châtimeut infligé au crime que par l'intimidation qui prévient d'autres crimes. Aussi l'appareil de la justice criminelle sera-t-il imposant et même théâtral. Dans un pays et pour un peuple violemment épris de représentation, il est nécessaire que le président de la Cour soit un magistrat de robe rouge, arbitre du débat, armé d'un pouvoir discrétionnaire; que les témoins prêtent serment en termes sacramentels; que les jurés, de qui dépend la sentence, soient enfermés dans un silence où il ne leur est permis ni une question, ni une remarque qui révéleraient leur opinion; que, devant ce jury muet dont les visages sont en pleine ombre, l'accusé, entouré de ses gardes, soit, lui, en pleine lumière; qu'enfin toute la lutte soit non seulement publique, mais orale... Les auteurs du Code d'instruction criminelle ont estimé tout cela nécessaire; c'étaient de parfaits juristes et des psychologues avisés.

Or, dans cette audience vibrante d'émotions, dans ce combat suprême entre la société et l'accusé, ils avaient donné un rôle honorable à ce nouveau venu, l'avocat. Et il est arrivé très vite que le novice a fait de son personnage le centre même du drame. Le plaidoyer devait venir à son heure pour opposer les argumens de la défense à ceux de l'accusation. Il est apparu bientôt comme le morceau essentiel du débat, et, plus encore, l'avocat comme le rouage qui pouvait décider du sort en faveur de l'accusé. C'est qu'en effet toute cette organisation, tout cet appareil, et la liberté de cette lutte convenaient merveilleusement aux qualités maîtresses et à certains défauts de l'avocat

français. Nulle part sa tâche n'est plus délicate, plus dangereuse aussi : l'accusé n'a de ressource qu'en lui, et pâtira de ses moindres fautes. Nulle part le plaisir de la parole n'est plus vif ; car c'est à la foule que parle l'avocat, et toutefois il a le droit d'être écouté, parce qu'il est le seul soutien du criminel. Les dons les plus rares et les plus différens, la fougue qui remue, le sang-froid qui discute, ne lui sont pas de trop. Parfois d'ailleurs l'audace, la ruse, l'emphase, si périlleuses qu'elles soient, peuvent lui réussir. En tout cas, il a découvert sans tarder qu'il avait à la Cour d'assises un champ vaste, un combat plein d'imprévu : il en a merveilleusement profité. Le xix^e siècle a vu se former la race nouvelle des avocats d'assises. Il a vu également de parfaits avocats, entraînés plutôt à la plaidoirie civile, qui développaient tout à coup devant le jury une éloquence plus brillante et plus chaude. Il y eut enfin d'admirables orateurs, partout égaux à eux-mêmes, et dont la parole portait avec une force pareille au cœur des jurés et à la raison des juges. Paillet, Berryer, Chaix d'Est-Ange, Jules Favre furent les plus illustres de ces maîtres. Parmi les spécialistes, Lachaud eut une éclatante renommée. Et sans doute, des plaidoyers qu'ils prononcèrent, comme de la plupart des œuvres oratoires, on peut dire que le meilleur était leur action, leur voix, leur geste, et que tout cela a péri avec eux, avant eux. Pourtant la publicité de l'audience, le caractère émouvant du débat leur avaient attiré des auditeurs ; et ils avaient donc, pour assurer et perpétuer leur gloire, l'impression qu'ils avaient faite directement sur cet auditoire, c'est-à-dire la force des souvenirs qui se racontent aussitôt, qui se transmettent, de bouche en bouche, et transmettent aussi quelque chose de la secousse éprouvée au choc d'une parole puissante. Cela, les avocats de jadis ne l'avaient pour ainsi dire pas connu. D'ailleurs, un grand nombre de ces plaidoiries ont gardé la chaleur, le mouvement, la vie même. Il en est deux entre toutes, qu'on peut toujours lire et relire avec intérêt, avec émotion, comme des modèles de l'art de l'avocat : celle de Paillet pour M^{me} Lafarge, celle de Chaix d'Est-Ange pour le malheureux La Roncière. Par la science de la composition, par le choix habile et sûr des argumens, par le style enfin, tout frémissant de la volonté d'agir, elles représentent une nouveauté qui mérite sa place, une belle place, dans notre littérature.

Cependant ni cette éloquence nouvelle, ni l'empressement des auditeurs n'auraient suffi à fonder la réputation des avocats d'assises. Pour jeter leur nom, pour répandre leur parole à travers la France entière, ils trouvaient un allié, nouveau lui aussi, le journal. Depuis les premiers comptes rendus de l'année 1789, aux audiences du Châtelet, la chronique judiciaire, née avec la publicité du débat criminel, ne cessa d'étendre son succès. La *Gazette des Tribunaux* parut; dans les journaux politiques, une rubrique s'ouvrait aux procès, surtout aux procès d'assises. Quelques causes célèbres lui donnèrent rapidement l'importance qu'exigeait la curiosité des lecteurs. On a tort de s'étonner aujourd'hui quand on voit, dans Paris, les passans se précipiter sur les journaux, les jours où se juge une affaire retentissante. Leur curiosité n'était pas moindre, voilà soixantedix ans et plus. Seulement, pour la satisfaire, à défaut de télégraphe et de chemins de fer, il fallait s'ingénier; quand le procès se plaidait en province, les grands journaux établissaient des relais de poste, pour avoir plus tôt la « copie » de leurs chroniqueurs : c'est ce qu'ils firent pour l'affaire Fualdès, pour l'affaire Lafarge; et le public suivait les débats avec la même avidité qu'il devait mettre à lire les *Mystères de Paris* et les romans de Dumas père. Il faut prendre ce besoin du public d'être informé sur les grands procès, et le zèle des journaux à le contenter, comme des faits, conséquences inévitables de la publicité du débat, causes de quelque mal et de beaucoup de bien. Le mal est d'attirer des curiosités qui s'inquiètent volontiers des crimes les plus atroces et des plus étranges perversités. Le bien est d'associer en quelque manière le pays tout entier au jury qui juge le procès, de telle sorte que les chances d'erreur judiciaire soient aussi réduites que possible, et que l'erreur, si elle se commet, soulève une réprobation générale. Quant aux avocats d'assises, la chronique judiciaire mettait à leur disposition tout l'éclat, tout le retentissement de la publicité. Ils lui ont dû d'être projetés en pleine célébrité. Elle ne parviendrait certes pas à faire réussir des avocats sans talent, pas plus que des critiques élogieuses ne peuvent assurer le succès d'une mauvaise pièce. Mais elle est indispensable pour fonder cette grande, cette immense notoriété qui, seule, frappe la foule. En ce sens, il paraît assez évident que la Cour d'assises d'abord, et la chronique judiciaire surtout présentent à cette foule une image in-

complète et déformée de la justice comme du Barreau. Pour le public, la Cour d'assises domine tout, absorbe tout; et, de même, à ses yeux qui ne voient le Palais et les avocats qu'à travers le journal, les grands avocats, les seuls avocats sont ceux du criminel. La faute en est un peu au public lui-même, à ses goûts : les journaux lui donnent ce qu'ils pensent pouvoir lui plaire. Il est ainsi arrivé que des hommes comme Lenté, comme Henri Barboux, que le Palais tient pour les maîtres du Barreau, risqueraient de demeurer inconnus au dehors, si l'occasion ne se présentait pas pour eux d'une de ces causes qui, précisément, retentissent au dehors et dont parlent les journaux.

Sauf cette réserve et la privation d'une constante publicité, les avocats civils auraient tort de se plaindre du XIX^e siècle. Il les a comblés. Presque dès son début, suivant de près l'essor de la bourgeoisie, il a produit ce mouvement extraordinaire de l'industrie, du commerce, de la richesse, puis des moyens de transport et de communication, qui a changé le monde. Or tout changement économique crée des rapports nouveaux entre les hommes; ces rapports doivent être réglés suivant le droit; l'office de l'avocat est aussitôt nécessaire, soit pour élaborer ce droit nouveau, soit pour intervenir dans les conflits qui mettent aux prises des intérêts contraires. Du jour où les entreprises industrielles et commerciales, brusquement élargies, exigèrent pour vivre d'amples ressources, les capitaux durent se grouper en sociétés, qui, même, une fois constituées, empruntaient des capitaux encore. La part sociale, ou action, le titre de créance du prêteur ou obligation donnaient à la richesse la forme mobilière. De là vint un flot intarissable d'affaires, procès de sociétés, procès relatifs aux valeurs de Bourse. L'invention des chemins de fer ne fut pas moins féconde; depuis l'expropriation des terrains où leurs lignes s'établissent, jusqu'aux responsabilités des accidents qu'ils causent aux voyageurs, ils touchent sans cesse à quelque intérêt : le droit est en jeu et requiert le ministère de l'avocat. Ces exemples se sont multipliés comme à l'infini. Ce qui est vrai d'ailleurs des phénomènes économiques ne l'est pas moins dans l'ordre moral. Le XIX^e siècle a vu des crises qui semblaient ébranler jusqu'au fond la morale traditionnelle : la plus violente, celle du romantisme, en exaltant l'individu et son droit au bonheur, accrut les troubles domestiques, poussa aux procès de séparation; avec le divorce, ce fut plus qu'un accrois-

sement nouveau, un débordement! D'autres procès se sont engagés timidement d'abord, puis nombreux et réguliers, suscités par l'idée moderne de responsabilité qui veut que le séducteur indemnise la fille séduite, que le père naturel nourrisse son enfant. Les lois sociales enfin, si fréquentes depuis dix ou quinze ans, ont imposé aux avocats une activité redoublée : la seule loi des accidens du travail fournit chaque année des milliers d'affaires. C'est au Palais et dans le cabinet de l'avocat que réagissent toutes ces oscillations où se manifestent les progrès, les erreurs, les efforts de la vie nationale.

Elles eurent un autre effet que de transformer la fonction du Barreau ; la plaidoirie, son allure, son langage s'en trouvèrent aussi profondément modifiés. Il était possible aux avocats d'autrefois de mêler à leur procès l'histoire universelle : ce serait une indiscretion impardonnable dans des causes où la complexité des faits réclame toute l'attention du tribunal, et cela, tandis que d'autres causes attendent d'être plaidées, que leur nombre augmente chaque jour et presse de plus en plus le juge. Il a donc fallu que le plaidoyer se dépouillât, se fit rapide et, comme on dit au Palais, « utile. » Qu'un avocat plaide utilement, cela signifie qu'il expose avec clarté, qu'il discute complètement et nettement, qu'il laisse au magistrat une tâche parfaitement préparée : et c'est un grand éloge. Sans doute le plaidoyer risque ainsi quelque sécheresse, mais ce défaut est moins pénible que celui de la redondance. Les idées générales ne sont pas interdites à l'avocat ; mais par respect pour elles, il se contentera de laisser voir qu'elles sont présentes à son esprit et qu'elles défendent sa cause. Il ne sera pas moins discret dans l'emploi des images : il ne doit pas se laisser prendre à leur beauté, qui d'ailleurs pourrait ne charmer que lui-même ; l'essentiel est qu'elles viennent à point illustrer quelque partie du plaidoyer qui en a vraiment besoin. Peu à peu, dans l'espace des cent années écoulées, l'éloquence judiciaire s'est ainsi assouplie, allégée, simplifiée. Les doyens du Barreau d'aujourd'hui ont suivi ce progrès à travers les récits de ceux qui, vers 1850, étaient leurs anciens, puis dans les maîtres qu'ils ont entendus, et par leur propre manière enfin. De Marie, Paillet, Berryer, à Jules Favre, Dufaure, Crémieux, de ceux-ci à Lenté, Allou, Rousse, Barboux, Waldeck-Rousseau, sans parler des vivans, le souci d'agir, de convaincre, d'emporter la victoire im-

pose une manière toujours plus directe, une langue plus rapide et plus vive. Ce qui reste commun à ces grands avocats, c'est qu'ils eurent tous le talent de composer avec force, et le soin de parler purement. La plaidoirie moderne, dans sa simplicité, sa clarté, sa marche alerte, — les exemples le prouvent, — peut être un modèle de sobre et vigoureuse élégance.

Comme s'il n'eût pas assez fait pour les avocats, au criminel, au civil, le XIX^e siècle leur accorda en outre une prodigieuse fortune politique. Le Barreau, fraction considérable, instruite, active de la bourgeoisie pouvait tirer son profit personnel de la Révolution de 1830 qui la portait tout entière au pouvoir. Ce profit dépassa de beaucoup celui des industriels, des commerçans, des ingénieurs, de tous les autres élémens bourgeois. Dès 1830, des avocats entrent au Parlement, parviennent au ministère ; Paillet, Berryer, Marie sont députés. Avec la Révolution de 1848, Marie est président de l'Assemblée nationale ; une équipe nouvelle et brillante débute à son tour : Sénard, Dufaure, qui sont ministres, Jules Favre, Bethmont, Ledru-Rollin, Lanjuinais, Buffet. L'avènement du Second Empire les remplace par d'autres avocats : cinq Bâtonniers, Delangle, Duvergier, Baroche, Chaix d'Est-ANGE, Boinvilliers sont appelés au Sénat ; trois premiers sont ministres, et après eux, M. Émile Ollivier. La Révolution du 4 septembre et la fondation de la République provoque le retour des avocats de 1848 ; Jules Favre est au gouvernement provisoire avec Ernest Picard à l'Intérieur et Cresson à la Préfecture de police. Buffet devient président du Conseil, puis Dufaure. Allou est sénateur inamovible. Arrivent Grévy, président de la Chambre, puis président de la République, Gambetta, Ferry, Floquet, Waldeck-Rousseau, tous présidens du Conseil. Deux avocats encore, M. Loubet et M. Fallières, devaient être chefs de l'État, et combien d'autres avocats, députés ou sénateurs, ministres, la tête du gouvernement ! Au début du Barreau dans la politique, quand il envoyait deux cents de ses membres à la Constituante de 1789, la suite des temps a parfaitement répondu.

Il en devait être ainsi. Les esprits chagrins déclarent volontiers que la place des avocats, qu'ils estiment bavards, est bien dans les assemblées où triomphe souvent le bavardage inutile. Cette opinion malveillante est trop exclusive : parler pour ne rien dire n'est pas le privilège des avocats, et c'est au contraire,

au Palais même, le défaut où se reconnaissent les mauvais avocats. Les autres, ceux qui se font écouter et qui réussissent, ont pris en plaidant l'habitude de chercher, de saisir le nœud de toute difficulté, et, comme on dit, de « débrouiller » les affaires. Ils ont acquis une méthode de travail et une pénétration prompte. La pratique du droit les a formés d'ailleurs à ces solutions juridiques, qui ne sont en somme qu'une manière raisonnable et pacifique d'accommoder les intérêts à d'autres intérêts, et les passions humaines à la nécessité sociale. Ils savent, parce qu'ils le font tous les jours, exposer, discuter, et, quand il le faut, attaquer vivement ou riposter avec vigueur. Enfin le courant des procès les mêle, dans la profession même, à tous les mouvemens d'idées, et la vie du Barreau, par le contact de tant d'hommes divers, les prépare naturellement à la vie publique. C'est pourquoi, de l'une à l'autre, ils ont passé sans effort, à partir du jour où le régime parlementaire fut définitivement installé : et ce sont les qualités développées au Barreau qui triomphèrent ensuite à la tribune ou dans l'exercice du gouvernement. Un homme tel que Dufaure, où que sa destinée l'eût placé, serait certainement entré dans les assemblées, et s'y serait imposé. Mais il proclamait lui-même que, sans l'heureuse préparation du Palais et du Barreau, il aurait dû, d'abord, apprendre le droit, les affaires, la discussion publique, tout ce qu'il savait après vingt années de plaidoirie.

V

Le menu qu'on distribuait aux convives, le soir du 11 décembre, dans la salle des Pas-Perdus splendidement illuminée, reproduisait une lithographie de cette salle qui date de 1810. On y voit des hommes coiffés d'une toque noire, revêtus d'une robe noire où se pose un rabat blanc, qui se groupent entre eux ou avec leurs cliens, et traitent leurs affaires. Sous les mêmes voûtes en 1910, des hommes pareillement coiffés et vêtus vont, vivement, chaque jour entre onze heures et quatre heures ; devant les Chambres, plus nombreuses, du Tribunal et de la Cour, ils plaident. Quelque chose n'a pas changé depuis cent ans, ni depuis bien des siècles : c'est que tous ces hommes ensemble forment cette corporation unique qu'on appelle le Barreau.

Qu'est-ce donc que le Barreau ? Ce qui le constitue, c'est un privilège et ce sont des règles professionnelles.

Privilège est un mot qui sonne mal aux oreilles de nos contemporains. Il ne faut pas ici s'en tenir au mot. Ce privilège consiste seulement en ce que l'Ordre confère, par l'inscription à son tableau, le titre d'avocat à la Cour, au Tribunal, avec les droits qui lui sont attachés. En ce sens on dit couramment : l'Ordre est maître de son tableau. Ce n'est point exact. Les conditions de l'admission sont réduites à la plus modeste exigence : capacité, moralité, indépendance ; la capacité prouvée par le diplôme de licencié en droit, la moralité d'un honnête homme attestée par une rapide enquête, l'indépendance résultant de ce que le candidat n'exerce aucune fonction incompatible avec celle d'avocat. Dès lors que ces trois conditions sont réunies, les portes s'ouvrent d'elles-mêmes ; et l'Ordre n'est donc maître de son tableau que pour en refuser l'accès à ceux qui apparaîtraient incapables, malhonnêtes, dépendans ; sa souveraineté est toute relative. Elle l'est plus encore qu'on ne croirait : d'un refus d'admission au tableau, le candidat peut appeler devant la Cour d'appel, qui imposera l'inscription si, par impossible, le refus n'était pas fondé sur des raisons décisives. Le Barreau a longuement lutté contre ce recours à la juridiction d'appel qui le réduisait à un office de contrôle : il a dû s'incliner devant une jurisprudence dont les décisions, depuis plus de quarante ans, sont formelles. Voilà donc ce qu'il faut entendre par son privilège.

Quant à celui des avocats eux-mêmes, il est encore plus restreint. Cependant, leur monopole ? le monopole de plaider devant toutes les Cours, devant tous les tribunaux, au civil, au criminel ? Ce monopole n'existe pas. Nulle part, il n'est écrit que seuls, à l'exclusion de tous autres, les avocats pourront plaider. Toute partie a le droit de plaider elle-même sa cause : Brunetière plaida lui-même la question du droit de réponse, et, en matière criminelle, un ami, un parent de l'accusé a été maintes fois admis à le défendre : Victor Hugo assista son fils aux assises ; M. Clemenceau, Émile Zola. Il faut sans doute une autorisation, mais qui n'est jamais refusée, si la personne qui veut plaider ne risque pas de compromettre l'affaire. Ce qui est vrai pour l'avocat, c'est qu'en vertu de son inscription au tableau ou même au stage, il peut se présenter sans autorisation à toutes les audiences ; c'est aussi et surtout qu'il se trouve désigné, par

cela seul qu'il appartient à l'Ordre, au choix des justiciables. Monopole de fait, dira-t-on ; à coup sûr, mais uniquement fondé sur les garanties offertes et les services rendus ; en somme créé, puis entretenu, d'un côté par les plaideurs qui, pour les assister dans un procès, s'adressent à l'avocat ; d'un autre côté, par les magistrats qui trouvent dans l'expérience, le savoir et la probité du Barreau les meilleurs auxiliaires. Le Code civil avait réservé seulement aux avocats le droit de signer certaines consultations : ils furent ensuite appelés à compléter, par ordre d'ancienneté, la Cour ou le tribunal dont un des membres se trouverait empêché ; la loi de 1898 les désigne pour assister les inculpés dans les interrogatoires devant le juge d'instruction ; la loi sur les justices de paix leur permet de se présenter devant ces tribunaux sans pouvoir des parties... Et c'est tout. Ce n'est presque rien, quand on regarde au contenu de ces lois ; c'est considérable quand on voit ce que le Barreau en a su retirer.

Il faut reconnaître ici le merveilleux effet d'une discipline. L'entrée du Barreau, comme on a pu le constater, est ouverte à tous les licenciés en droit qui sont des hommes probes et n'exercent aucune profession incompatible avec celle d'avocat. L'Ordre est assuré de ne compter que des honnêtes gens, libres de toute dépendance. Il leur offre aussitôt l'immense avantage de la solidarité et les astreint aux règles professionnelles. Ces règles se réduisent à quelques principes très simples : toujours, elles ont pour objet de fortifier, soit la dignité, soit l'indépendance de l'avocat ; elles profitent donc, en définitive, au plaideur, dont l'intérêt veut que son avocat soit indépendant et digne. Elles interdisent ainsi, par exemple, aux membres du Barreau de Paris d'accepter un mandat, et elles les préservent des obligations, des responsabilités qui en dérivent, pour que, suivant la belle formule de Cresson, chacun d'eux reste « son maître et son juge. » Elles leur interdisent de formuler une réclamation d'honoraires et d'en saisir la justice : elles maintiennent par là l'indépendance absolue que le Barreau défendait en 1602 au péril de son existence.. Toutes se justifient de la sorte, issues d'une longue tradition, dictées par la nécessité d'une profession qui doit constamment fournir à de graves intérêts l'appui le plus sûr, inspirer aux magistrats la plus large confiance. Le Conseil de l'Ordre, élu par l'Assemblée générale, veille à l'observation de cette discipline. Le sentiment de la soli-

darité y travaille sans cesse. Ce sentiment est très fort. Dans une corporation dont tous les membres sont égaux, il n'y a ni fautes, ni mérites strictement individuels; tout nuit ou sert à tous; et l'honneur de l'Ordre est entier dans chacun des avocats. Chacun le sait; c'est pour les autres comme pour lui-même qu'il respecte les règles, et il attend d'eux, il sait qu'il peut attendre une juste réciprocité.

De là résulte un agrément indéfinissable qui fait la vie du Palais très chère à ceux qui l'ont quelque temps menée. La confraternité n'opère pas de miracles; les avocats n'échappent pas à la vanité, non plus qu'aux jalousies: leur carrière en outre devient singulièrement difficile: au Barreau comme partout, la concurrence, qui est la loi moderne, ne favorise pas que les meilleurs. Du moins, nulle part le talent n'est si vite reconnu d'abord, loué, et même exalté comme le bien de tous, nulle part, les qualités qui font l'honnête homme, au sens le plus étendu, ne rencontrent tant d'estime, et dans aucune autre corporation sans doute, les rapports de ceux qui la composent n'ont la marque d'une si particulière sécurité. Avec ces avantages, la profession donne aux avocats l'habitude de se voir chaque jour et de se bien connaître les uns les autres. La plaidoirie est comme un combat, où l'on sait à merveille, après qu'on a lutté, les ressources de l'adversaire et sa valeur tant morale qu'intellectuelle; c'est un plaisir extrême que cette lutte, même quand l'adversaire est le plus fort, pourvu qu'il soit loyal, et il est rare qu'elle laisse aux combattans quelque ressentiment. Après avoir pris avec ardeur les intérêts de leurs cliens, ils jugent avec impartialité leur effort respectif, et s'il leur arrive de se dire l'un à l'autre ensuite: « Vous avez bien plaidé, » l'éloge leur est précieux, car personne ne mesure aussi exactement le talent d'un avocat qu'un autre avocat. Cependant, à Paris, les affaires sont tellement nombreuses et les audiences tellement encombrées qu'on ne plaide pas à heure, ni même à jour fixe: il faut attendre son tour. On croyait être sûr de « venir » aujourd'hui, et l'affaire est remise; elle est en bon rang, mais celle qui la précède s'allonge d'une manière imprévue. C'est alors que la salle des Pas-Perdus et la Galerie Marchande recueillent ceux qui se trouvent soudain libérés ou qui subissent l'attente, et c'est le moment des causeries. Les anciens racontent que jadis, sous l'Empire, ces heures de loisir plaisaient à

tous et qu'elles étaient animées d'un entrain, d'une vivacité, d'un esprit qui les faisaient délicieuses; ils se plaignent que les jeunes avocats passent au Palais et n'y causent plus. Il est sûr qu'on y cause moins. On ne se dérange pour y venir que si l'on est à peu près certain de plaider, si l'on a besoin d'y rencontrer confrères, avoués, hommes d'affaires; et on ne flâne plus que par nécessité. Mais les entretiens n'ont rien perdu de leur charme, ni de leur liberté. Les esprits les plus divers s'y rencontrent; on parle de tout, et tous les avis s'expriment. Ce qui est remarquable, c'est que sur toutes les questions professionnelles, une opinion moyenne se forme presque toujours et finit par s'imposer.

A l'entrée de ce nouveau siècle d'existence, le Barreau peut donc à la fois se rappeler sa vigueur ancienne et constater sa parfaite vitalité. L'expérience de la Révolution fut décisive : dès lors que l'office du défenseur est indispensable au plaideur, il est indispensable aussi, pour les magistrats comme pour les justiciables, que les défenseurs présentent des garanties; la corporation, et cette corporation spéciale qu'est le Barreau, peut seule les assurer. Les défenseurs les offraient avant 1790, quand ils étaient constitués en Ordre d'avocats; ils les ont perdues quand l'Ordre a disparu; ils les ont retrouvées quand il fut rétabli, et, depuis, elles n'ont fait que s'accroître. On a proposé de supprimer, comme en 1790, le Barreau. La mesure serait moins dangereuse aujourd'hui, puisque le droit d'association permettrait aux avocats de s'associer aussitôt; et elle serait même à peu près inutile aux modernes « hommes de loi » que l'on voudrait ainsi favoriser aux dépens du Barreau. Ce qui fait toute la force de l'Ordre, c'est en effet sa nécessité. Aucune loi ne prévaut contre une telle puissance, celle des faits et de l'expérience plusieurs fois centenaire. L'Ordre des avocats existe non pas seulement en vertu du décret de 1810, mais parce qu'une justice régulière ne peut se passer de la capacité, de la moralité et de l'indépendance qu'il exige et qu'il maintient parmi tous ses membres. C'est pourquoi il fut rétabli par Napoléon I^{er}, pourquoi il a vécu tout ce siècle, et pourquoi il vivra tant que le souci d'une bonne justice sera considéré dans ce pays comme un des plus salutaires à la vie sociale.

LOUIS DELZONS.

LE MYSTÈRE DE L'INDE

I

LE MONDE VÉDIQUE ET BRAHMANIQUE

L'Inde est par excellence la terre des mystères et des traditions occultes, parce qu'elle est la plus vieille du monde et la plus lourde d'histoire. Nulle part plus d'humanité ne s'est entassée sur plus de nature. Là les montagnes énormes ont surgi derrière les montagnes, les espèces ont grouillé sur les espèces et les races humaines ont roulé les unes sur les autres comme le limon des fleuves. Le *Djampoudvîpa*, la terre hérissée de monts (c'est ainsi que Valmiki, l'Homère de l'Inde, appelle sa patrie) a vu évoluer les êtres vivans depuis les sauriens et les serpens monstres de la Lémurie jusqu'aux plus beaux exemplaires de la race aryenne, les héros du *Ramayana*, au teint clair et aux yeux de lotus. L'Inde a vu toute l'échelle des types humains, depuis les descendans des premières races, retombés dans un état voisin de l'animalité jusqu'aux sages solitaires de l'Himalaya et au parfait Bouddha, Çakia-Mouni. Et de tout ce qui a pullulé pendant d'innombrables années, au soleil des tropiques sur ce sol fécond, elle a conservé quelque chose. Monumens grandioses, animaux rares, types d'humanités disparues, souvenirs d'époques immémoriales qui flottent encore dans l'air chargé de parfums et dans les vieilles prières.

Des temps antédiluviens, elle garde le majestueux et sage éléphant, le boa dévorateur et des armées de singes folâtres. Des temps védiques, il lui reste le culte des élémens et des ancêtres. Malgré l'invasion musulmane et la conquête anglaise, la civilisation brahmanique y règne toujours en maîtresse, avec ses milliers de divinités, ses vaches sacrées et ses fakirs, ses temples creusés au cœur des montagnes et ses pagodes monstrueuses dressées au-dessus des forêts et des plaines, pyramides de dieux superposés. On rencontre là les plus violens contrastes sans que personne s'en offusque. Le plus grossier fétichisme y vit en paix avec la philosophie la plus raffinée. A côté du mysticisme et du pessimisme transcendants, les religions primitives y célèbrent encore leurs cultes émouvans.

Les voyageurs qui ont assisté à la fête printanière de Siva, à Bénarès, l'ont constaté. Ils ont vu, non sans étonnement, tout un peuple, brahmanes et maharajas, princes et mendiants, sages et fakirs, jeunes hommes demi-nus et femmes d'une beauté merveilleuse, enfans graves et vieillards chancelans sortir comme une marée humaine des palais et des temples qui bordent la rive gauche du Gange sur un parcours de deux lieues. Ils ont vu cette foule, ruisselante de soies somptueuses et de haillons sordides, descendre les escaliers gigantesques, pour laver ses péchés dans les eaux purifiantes du fleuve sacré et saluer de ses cris enthousiastes accompagnés d'une avalanche de fleurs l'Aurore indienne, l'Aurore au front de rose et au cœur d'ambre, — qui précède le soleil fulgurant (1). Ceux-là ont pu se donner la sensation submergeante du culte védique encore vivant au cœur de l'Inde et des grandes émotions religieuses aux premiers jours de l'humanité aryenne. D'autres voyageurs, poussés par une sorte de piété ancestrale et par la soif des origines, ont pénétré jusqu'aux sources du Gange. Ceux-ci ont goûté une sensation plus rare encore et plus aiguë. Car ils ont entendu les chants sacrés retentir dans la bouche des pèlerins, au point du jour, au bruit des eaux qui fluent des neiges éternelles et aux premières lueurs de l'aube dans le pur éther des cimes himalayennes (2).

(1) Voyez la saisissante description de cette fête dans le livre de M. Chevrillon, *Sanctuaires et paysages d'Asie* (Le matin à Bénarès).

(2) Voyez les beaux récits du savant indianiste et poète Angelo de Gubernatis dans ses *Perigrinazione indiane*.

D'où vient donc à cette terre et à ce peuple son caractère unique et merveilleux? D'où vient qu'ici le passé lointain et vénérable domine encore le présent, tandis que, dans nos villes d'Occident, le présent renie le passé en sa fièvre d'invention et semble vouloir le broyer sous la rage aveugle de ses machines?

La réponse à cette question est dans la mission providentielle de l'Inde. Cette mission fut de conserver à travers les âges et de répandre parmi les autres nations les plus vieilles traditions humaines et la science divine qui en est l'âme. Tout y contribua, la configuration géologique, les vertus éclatantes de la race initiatrice, la largeur et la hauteur de son inspiration première, et aussi la diversité des races qui a fait de cette terre une troublante et prodigieuse fourmilière humaine.

La mer et la montagne, qui moulent le visage de la planète, se sont conjurées pour faire de l'Inde la terre de la contemplation et du rêve, en l'encerclant de leurs masses liquides et rocheuses. Au Sud, l'océan Indien enveloppe ses côtes presque partout inaccessibles. Au Nord, se dresse, barrière infranchissable, la plus haute chaîne du globe « l'Himavat, toit du monde et trône des Dieux, » qui la sépare du reste de l'Asie et semble vouloir la relier au ciel. Aussi l'Himalaya donne-t-il à l'Inde son caractère unique parmi les pays tropicaux. Toutes les saisons, toutes les flores, toutes les faunes s'étagent sur ses flancs, du palmier géant au sapin alpestre, du tigre rayé du Bengale à la chèvre laineuse du Cachemyre. De ses dômes de glace, il verse trois grands fleuves aux plaines brûlantes, l'Indus, le Gange et le Bramapoutra. Enfin, c'est par les brèches du Pamyr qu'est descendue la race élue des conquérans qui lui amenèrent ses Dieux. Fleuve humain, non moins fécond, qui, en se mêlant aux races indigènes, devait créer la civilisation indienne. Il semble que le poète Valmiki ait résumé le miracle aryen au début de son *Ramayana* quand il peint la Ganga tombant du haut du ciel sur l'Himalaya, à l'appel des plus puissans ascètes. D'abord, les Immortels se montrent dans toute leur splendeur et le ciel s'illumine à leur venue d'une clarté flamboyante. Puis le fleuve descend et l'atmosphère est toute pleine d'écumes blanches comme un lac argenté par une multitude de cygnes. Après avoir bondi de cascade en cascade, de vallée en vallée, la Ganga atteint la plaine. Les Dieux la précèdent sur

leurs chars étincelans ; les dauphins et les nymphes célestes, les Apsaras, dansent sur ses flots. Hommes et bêtes suivent sa course majestueuse. Enfin elle gagne la mer, mais l'Océan lui-même ne peut l'arrêter. La rivière sainte plonge jusqu'au fond des enfers, et les âmes se purifient dans ses flots pour remonter aux Immortels (1). Image superbe de la sagesse primordiale, qui tombe des hauteurs du ciel et descend jusqu'aux entrailles de la terre pour lui arracher son secret.

I. — LES *RICHIS* DES TEMPS VÉDIQUES ET LA SAGESSE PRIMORDIALE

Après que le Manou, conquérant de l'Inde, appelé Rama (2) par la tradition indoue et que plus tard les Grecs identifièrent avec leur Dionysos, eut frayé la voie à ses successeurs, un fort torrent de race aryenne descendit des hauts plateaux de l'Iran par la vallée de l'Indus dans les plaines de l'Indoustan. Alors les populations noires et jaunes de l'Inde primitive se trouvèrent en présence de vainqueurs à la peau blanche, aux cheveux dorés, au front brillant, qui leur semblèrent des demi-dieux. Sur son char traîné par des chevaux blancs, le chef aryen apparaissait couvert d'armes luisantes, la lance au poing ou l'arc à la main, pareil au dieu Indra des hymnes védiques qui chasse devant lui les nuées du ciel avec les éclairs et la foudre. Il triomphait facilement avec ses compagnons des hordes noires qu'il combattait. Il les repoussait devant lui en les soumettant sans violence, sans cruauté, quelquefois par sa seule présence. Il en faisait des artisans, forgerons d'acier, tisseurs de laine et de lin, ou gardiens des grands troupeaux de bétail dont vivait sa peuplade. L'indigène, superstitieux et craintif, qui adorait des fétiches, des serpens ou des dragons, qui ne voyait dans le soleil et les astres que des démons hostiles, entendait avec étonnement le chef aryen lui dire qu'il descendait de ce soleil et que le dieu Indra, qui tonnait dans le ciel, était son protecteur, maniant l'éclair comme lui les armes. Souvent aussi, au milieu des grands pâturages ceints de palissades, dans la maison de bois habitée par le patriarche, le serviteur au teint foncé voyait, avec la même surprise, l'épouse resplendissante de blancheur aviver le feu du foyer avec des gestes graves en prononçant des formules

(1) *Le Ramayana*, t. I, p. 38. Traduction d'Ilippolyte Fanche.

(2) Voyez la *Légende de Rama* dans mes *Grands Initiés*.

magiques et appeler cette flamme : le dieu Agni. Il se disait alors que cette race était en possession d'une magie nouvelle et que le feu qu'elle portait avec elle lui venait des dieux redoutables, des dieux d'en haut.

Si toutefois l'on eût demandé au patriarche, au chef aryen ou au roi conducteur de peuplade d'où lui venaient son pouvoir, sa richesse, ses gras troupeaux, la noble épouse, les fils vaillans, les filles florissantes, il eût répondu : Du sacrifice du feu, que nous célébrons sur la colline avec le brahmane.

Or, que signifiait ce sacrifice du feu? et qu'était-ce que ce brahmane? Une famille ou une tribu entière est réunie avant le jour sur la colline où se dresse l'autel de gazon. On chante l'Aurore, « la généreuse Aurore, la fille du ciel, qui réveille tous les êtres. » Elle se lève, le feu s'allume sur l'autel dans l'herbe sèche par le bois frotté, et le soleil bondit de cime en cime. Un chanteur s'écrie : « Admire la grandeur et le miracle de ce Dieu : hier il était mort, aujourd'hui il est vivant. » Ainsi Agni était dans le ciel et sur la terre, dans le soleil et dans la foudre; l'homme ressuscite le Dieu mort en allumant le feu de l'autel. Tous les dieux s'y mêlent, et les ancêtres, vêtus d'un corps glorieux, viennent eux aussi s'asseoir sur le gazon et veiller sur la famille. Ainsi l'Aryen primitif entre dans le sacrifice universel, et ce sacrifice est joyeux. La figure et le mouvement des dieux, c'est-à-dire les forces cosmiques invisibles, se dessinent sous la transparence de l'univers. Le Jour et la Nuit sont comparés à « deux tisseuses qui dansent en rond autour du pilier du monde. » Le Ciel et la Terre sont appelés « les deux valves du monde. » Et l'Aryen croit que par une de ces valves les dieux descendent sur la terre et que par l'autre les hommes remontent vers les dieux. Il le croit parce qu'il le sent et le vit dans sa communion intime avec les élémens. Il le croit plus encore parce que l'évocateur du feu, le maître de la science sacrée, le brahmane l'affirme.

Celui-là est vraiment l'inspirateur des patriarches, des chefs et des rois, l'ordonnateur de ce jeune monde. « C'est lui qui accomplit tous les rites. Il consacre le jeune homme à la tribu. Il interprète les songes et les signes, aide à l'expiation des fautes et de l'impureté. Il connaît les rites secrets par lesquels on devient l'ami et le compagnon du soleil, par lesquels on se pénètre de sa force et ceux par lesquels on acquiert le pouvoir

sur les nuées et la pluie. Il connaît toutes les magies de la vie quotidienne, les charmes de l'amour, de la guerre, des champs et des troupeaux. Il écarte et guérit les maladies. Il est le médecin et le jurisconsulte de cet âge, et tous ces pouvoirs lui viennent de sa science spirituelle. On l'invite, on lui fait des présents pour obtenir sa parole bienfaitrice et ses bénédictions et éviter ses malédictions. Il est avant tout le sacrificeur et le connaisseur des innombrables rites secrets qui rendent fécond le sacrifice (1). » Lorsque les Bharata ont vaincu en Inde, le prêtre du roi vainqueur leur dit : « Je chante les louanges d'Indra, du monde terrestre et divin, moi Viçvamitra. Ma parole magique protège les Bharata (hymne védique). » Un prêtre royal de cette espèce est « la moitié du moi » d'un prince. A sa nomination, le prince prononce une parole analogue à celle de l'époux qui saisit la main de l'épouse : « Ce que tu es, je le suis; ce que je suis, tu l'es; toi le ciel, moi la terre; moi la mélodie du chant, toi la parole. Ainsi accomplissons le voyage ensemble. »

Mais si l'on eût demandé à ce brahmane : « — D'où te vient ta science? » il eût répondu : « — Des *richis*. »

Qu'était-ce donc que ces richis? Les fondateurs préhistoriques de la caste et de la science des brahmanes. Dès l'aube des temps védiques, ceux-ci formaient une caste séparée des profanes. Les brahmanes se divisaient alors en sept tribus et se disaient les possesseurs uniques du *Brahmán*, c'est-à-dire de la sainte magie qui permet le commerce avec les êtres divins du monde spirituel. Eux seuls avaient le droit de prendre part au breuvage enivrant, au *sóma*, à la boisson des Dieux, dont la liqueur du sacrifice rituel n'était que le symbole. Ils faisaient remonter leur origine à des êtres lointains et mystérieux, aux *sept richis* « qui, au commencement des choses, sous la direction divine, avaient conduit les hommes *au delà du fleuve du monde Rasa* (2). » Ceci prouve clairement que les richis des temps védiques avaient conservé par tradition le souvenir des émigrations qui vinrent de l'Atlantide en Europe et en Asie.

Or ces richis avaient laissé des successeurs, qui vivaient dans

(1) Hermann Oldenberg, *Die Litteratur des alten Indiens*, 1903.

(2) Ce passage extrêmement significatif des Védas, rapporté par Oldenberg dans l'ouvrage précité (p. 17), nous reporte à une époque très lointaine, à une civilisation entièrement perdue et à ce continent disparu dont Platon a parlé sur la foi des prêtres égyptiens dans son dialogue sur *l'Atlantide*.

les forêts, près des lacs sacrés, dans les solitudes de l'Himalaya ou au bord des grands fleuves. Pour seule demeure, un abri de bois recouvert de feuillages. D'habitude, quelques disciples les entouraient dans l'ermitage rustique. Parfois ils habitaient seuls leur cabane, près d'un feu couvant sous la cendre, ou avec une gazelle, compagne silencieuse et docile de leurs méditations profondes. Les richis formaient, à vrai dire, l'ordre supérieur des brahmanes. D'eux venaient la doctrine, la pensée inspiratrice, les règles et les lois de la vie, la sagesse secrète. Quelques-uns d'entre eux, comme Viçvamitra et Vasichta, sont nommés dans les Védas comme auteurs des hymnes. En quoi consistait donc cette sagesse immémoriale, qui remonte à des temps où l'usage de l'écriture était encore inconnu? Elle est si loin de nous que nous avons peine à nous la figurer. Car elle repose sur un autre mode de perception et sur un autre mode de pensée que ceux de l'homme actuel, qui ne perçoit que par les sens et ne pense que par l'analyse. Appelons la sagesse des richis : voyance spirituelle, illumination intérieure, contemplation intuitive et synthétique de l'homme et de l'univers. Ce qui peut nous aider à comprendre ces facultés aujourd'hui atrophiées, c'est l'état d'âme qui les développa. Comme toutes les grandes choses, la voyance des premiers sages de l'Inde naquit d'une nostalgie profonde et d'un effort surhumain.

A une époque beaucoup plus ancienne encore, au temps de l'Atlantide, l'homme primitif avait joui d'une sorte de communion instinctive avec les forces cachées de la nature et les puissances cosmiques. Il les percevait directement, sans effort, dans la vie des élémens, comme à travers un voile translucide. Il ne les formulait pas, il s'en distinguait à peine. Il vivait avec elles, en elles; il en faisait partie. Ce que nous appelons l'invisible était visible pour lui extérieurement. Pour sa vision comme pour sa conscience, le matériel et le spirituel se confondaient en une masse mouvante et inextricable de phénomènes, mais il avait le sentiment d'une communion immédiate avec la source des choses. Les Aryens, tout en développant un ordre de facultés nouvelles (réflexion, raison, analyse), avaient conservé un reste de cette voyance spontanée et on en trouve mainte trace dans les hymnes védiques. Mais cette faculté naturelle diminua à mesure qu'ils quittèrent la vie pastorale pour se jeter dans la vie guerrière, nécessitée par la conquête de

l'Inde et leurs luttes intestines. Elle diminua aussi chez les conducteurs de ces peuples. Pourtant ils avaient conservé le souvenir éblouissant d'un autre âge, de l'exaltante communion de leurs aïeux lointains avec les pouvoirs cosmiques, avec ceux qu'ils appelaient les Dévas, les Esprits du Feu et de la Lumière, les Animateurs de la Terre et du Ciel. Parfois la conscience d'avoir vécu eux-mêmes en ces temps reculés les traversait comme un fulgurant ressouvenir. Pour le traduire, ils disaient que ces bienheureux ancêtres buvaient la liqueur divine, le breuvage enivrant du *sôma* dans la coupe des Dieux.

Alors, sentant la barrière croissante qui s'élevait entre eux et le monde divin, voyant le voile s'épaissir de plus en plus, les sages indous furent saisis par la nostalgie de leurs dieux perdus. Ces dieux, qu'ils ne pouvaient plus saisir dans le vol des nuages, dans le rayon solaire, dans l'insondable splendeur du firmament, ils voulurent les retrouver en eux-mêmes, dans les arcanes du monde intérieur, par la puissance de la méditation. — Suprême effort, prodigieuse aventure. Elle fut tentée dans le recueillement et le silence, dans la paix profonde des solitudes himalayennes.

— Et les richis retrouvèrent leurs Dieux perdus. — Ils les retrouvèrent parce que l'homme et l'univers sont tissés d'une trame commune et que l'âme humaine en se repliant sur elle-même se sent pénétrée peu à peu par l'onde de l'Âme universelle. Immobiles et les yeux fermés, les richis s'enfoncèrent dans l'abîme du silence qui les enveloppait comme un océan ; mais, à mesure qu'ils y plongeaient, une lumière douce et fluide jaillissait d'eux-mêmes comme une source blanche et emplissait lentement l'immensité bleuâtre. Cette lumière plastique semblait animée par un souffle intelligent. Des formes de toute sorte s'y mouvaient. Au milieu d'elles apparaissaient, en couleurs éclatantes, les archétypes de tous les êtres et les états primitifs de la terre, dont l'image flotte dans la lumière astrale en clichés vivaces. Ils virent le soleil sortir de la nuit saturdayenne et l'appelèrent « l'œuf d'or, l'œuf du monde. » — Ainsi, par degrés et par lentes étapes, les richis s'immergèrent dans l'au-delà, à la source des choses, dans la sphère de l'Éternel. Ils appelèrent *Sarasvati* cette lumière hyperphysique et divine qui les avait pénétrés d'une félicité inconnue. Ils nommèrent *Brahmân* le pouvoir créateur qui moule sa pensée en formes

innombrables dans cette Ame du Monde. *Brahmân*, qui signifie *Respir*, *Aspir* et *Prière*, était donc pour les richis le Dieu intérieur, le Dieu de l'âme humaine et de l'Ame universelle, d'où jaillissent tous les Dieux et tous les mondes et dont la manifestation constitue le sacrifice universel.

On trouve un écho, très affaibli, il est vrai, de cet état d'esprit dans un hymne dont l'auteur inconnu, instruit par les richis, essaye de se représenter l'origine du monde :

Il n'y avait alors ni mort ni immortalité ; —
Ni jour, ni nuit, ni mouvement, ni souffle.
L'Un seul respirait de sa propre force

Et en dehors de Lui il n'y avait rien.
Les ténèbres enveloppaient les ténèbres,
Le Tout était un Océan sans lumière,
L'Un vidé dans un désert immense.
Il naquit par la force d'une chaleur interne.

Il en sortit d'abord l'Amour,
Première semence de l'Esprit.
La parenté de l'Être et du non-Être,
Les sages l'ont trouvé dans leur cœur.

Il ressort de tout ceci que les premiers richis de l'Inde puisèrent à la source première de toute sagesse, qu'ils contemplèrent ces arcanes dans les grandes lignes sans en distinguer maints détails, et que leurs disciples, les chantres védiques, ne purent exprimer ces vérités primordiales qu'en des formes transposées et souvent confuses. Mais ces premiers sages n'en furent pas moins les pères de toutes les mythologies et philosophies postérieures. Leur sagesse intuitive est à la science raisonnée, qui lui succéda, ce que la lumière blanche est aux sept couleurs du prisme. Elle les renferme toutes en son foyer incandescent. L'œuvre du prisme n'en est pas moins une création nouvelle et tout aussi merveilleuse. Car, comme l'a dit un des plus grands sages des temps modernes, Goëthe, qui fut à la fois un grand poète et un grand naturaliste : « Les couleurs sont les actions et les souffrances de la lumière. » On pourrait dire en ce sens : la voyance primitive fut la mère de la sagesse, et la sagesse est la mère des sciences et des arts, comme la voyance retrouvée sera peut-être un jour leur synthèse.

C'est donc par un immense effort de volonté que les richis

s'ouvrirent les portes de l'Esprit. Ils appelèrent *yoga*, ou science de l'union, la discipline ascétique et les exercices de méditation par lesquels ils parvenaient à ce genre de voyance. L'influx spirituel qui s'ensuivit domine les destinées de l'Inde. Car, que l'on conçoive l'idéal comme une force purement subjective ou comme une réalité transcendante, son action dans l'histoire est toujours proportionnée à l'élan d'une élite vers lui. Une seule chose prouve Dieu ou les Dieux, c'est la réponse des forces cosmiques à l'appel de la volonté humaine. Le concept sur la nature et l'essence de ces forces peut varier à l'infini, mais le reflux du divin dans l'âme qui l'évoque est le signe de sa présence. Entrons donc un peu plus avant encore dans l'idée que les brahmanes se faisaient de leurs maîtres, les richis, et de leurs rapports avec le monde spirituel, quelque étrange que paraisse cette idée à notre mentalité occidentale. Selon la tradition des Védas, quelques-uns de ces sages furent assez puissants pour s'élever d'eux-mêmes au monde divin et s'y diriger, mais le plus grand nombre eut besoin d'inspirateurs invisibles pour les guider. Ces guides, disaient les brahmanes, furent des êtres semi-humains, semi-divins, Manous de cycles précédents ou esprits venus d'autres mondes, qui planèrent sur leur vie et adombrèrent leur âme. Ces richis-là avaient donc une personnalité double. Dans leur vie ordinaire, c'étaient des hommes fort simples, mais un tout autre esprit parlait par leur bouche dans l'état inspiré. Ils semblaient alors possédés d'un Dieu. Ceux-là sont appelés dans la tradition indoue des *Bodisatvas*, c'est-à-dire pénétrés de sagesse divine. Il y eut bien des nuances de Bodisatvas, selon la nature de leur inspirateur et le degré de leur union avec lui. Quant au Bouddha proprement dit, aussi appelé Gotama Çakia-Mouni, personnage plus historique et plus saisissable que les autres, dont je tenterai d'évoquer la figure dans une autre étude, il fut considéré par ses adhérens comme une âme supérieure complètement incarnée dans un corps humain. Par son propre effort, le Bouddha réalisa publiquement, aux yeux de tous, et pour ainsi dire dans sa chair et son sang, les diverses étapes de l'initiation pour atteindre, dès cette vie, cet état divin appelé par les Indous le *Nirvana*.

Mais il serait impossible de comprendre la signification de Bouddha dans le développement de l'Inde et sa place dans l'histoire des religions, sans donner d'abord un coup d'œil au

brahmanisme et à la brillante civilisation qu'il sut modeler avec les élémens les plus divers, dans la somptuosité troublante de la nature tropicale, sous le bouillonnement fiévreux de races bigarrées.

II. — LA CIVILISATION BRAHMANIQUE. LES TROIS MONDES : BRAHMA, VICHNOU, SIVA. TRIOMPHE DE L'ÉTERNEL FÉMININ : L'ÉPOUSE ET LA DANSEUSE SACRÉE

Une religion ne révèle sa nature que par la civilisation qu'elle enfante. C'est dans son expression humaine que le divin manifeste sa pensée maîtresse et sa force plastique. La société brahmanique, ébréchée et minée par les siècles, mais dont les cadres subsistent jusqu'à nos jours, est fondée sur le régime des castes. La division de la société en classes diverses est commune à tous les temps et à tous les peuples. Les raisons et les modes de l'inégalité changent, mais l'inégalité elle-même demeure comme une loi de la nature, comme une condition de la vie et du travail. L'Inde a poussé cette loi à l'extrême, et nulle part le système des cloisons étanches entre les classes sociales ne fut appliqué avec autant de rigueur. Le Code indou punissait d'une déchéance irrémédiable l'homme ou la femme qui se mariaient dans une caste inférieure. Quand nous lisons dans les lois de Manou : « Les Brahmanes sortent de la tête de Brahma ; les guerriers de ses bras ; les marchands de son ventre ; les artisans de ses pieds, » nous sourions de cette hardie métaphore, qui nous semble à la fois insolente et grotesque, et nous n'y voyons que la ruse de prêtres ambitieux pour dominer des rois barbares et gouverner un peuple enfant. Cette maxime étrange est cependant la formule théologique d'une ancienne et profonde sagesse. Traduite en notre langage moderne, la loi exprimée par l'adage brahmanique pourrait se formuler ainsi : La nature est aristocratique, et l'univers est une hiérarchie de forces qui se reflète dans l'humanité par une échelle de valeurs.

Les brahmanes croyaient à deux sortes d'atavismes concordans pour l'homme : un atavisme spirituel provenant des existences antérieures de son âme ; un atavisme corporel provenant de ses ancêtres. Les Manous prévédiques ou conducteurs de peuples avaient désigné les âmes d'après les astres qui représentaient leurs qualités et d'où, d'après eux, elles tiraient leur

origine. Ils avaient divisé les hommes en solaires, en lunaires, en saturniens, en martiens, etc. Des cultes avaient été fondés, des peuples s'étaient groupés autour de ces idées. L'unité de la race aryenne, la pureté de son sang, permettait alors à ses guides de ne pas s'occuper de l'atavisme physique. Mais lorsque, après la conquête de l'Inde par les Aryas, les brahmanes, élèves et héritiers des richis, virent le tumulte des races indigènes autour des vainqueurs, et le métissage grandissant de la minorité blanche par ses croisemens avec le sang noir, jaune et rouge, ils se trouvèrent en présence d'un problème autrement aigu que celui des temps védiques, où ils n'avaient eu à diriger que leur propre race, homogène et sélectée depuis des siècles. La question était grave et la situation menaçante. A vrai dire, toute la destinée tragique de l'Inde provient de la trop grande diversité de ses races et de la submersion, inévitable à la longue, de la race supérieure par les races inférieures, qui avaient des qualités remarquables, mais où se rencontraient aussi les germes d'affaiblissement et de corruption propres aux déchets d'une humanité en régression (1).

Les brahmanes enrayèrent le mal le mieux qu'ils purent par les barrières formidables qu'ils dressèrent entre les quatre castes qui se partageaient les diverses fonctions sociales. Au sommet de l'édifice, les *brahmanes*, le plus pur sang aryen, détenteurs du culte, de la science et de la religion. Au-dessous d'eux, les *kchatrias* (les forts), rois ou guerriers, nobles représentans de la race conquérante, quoique déjà légèrement mélangés par les autres. Plus bas, les marchands, les agriculteurs et les artisans d'ordre supérieur, sang-mêlés où prédominaient les races vaincues. Au dernier rang, les *soudras* (plus tard appelés les *parias* par les Portugais), serviteurs voués aux travaux inférieurs, composés de la lie des indigènes et considérés comme sans culte et hors la loi. Seule cette dernière classe était exclue de la religion brahmanique. Les autres, rois, guerriers, agriculteurs, lisaient les Védas, participaient au culte. Initiés, chacun à son degré, aux mystères religieux, ils avaient droit au titre de *divydia* ou de *deux fois né*.

— La société brahmanique présentait ainsi l'aspect d'une

(1) Ce point de vue a été mis en lumière d'une façon remarquable par le comte de Gobineau dans son livre exclusif, mais génial, sur *l'Inégalité des races humaines*.

pyramide à quatre étages, chacun ayant sa mentalité et sa fonction précises. En bas, la masse des parias au noir visage, esclaves hors la loi, sans état civil. Plus haut, la classe riche des agriculteurs et des marchands au teint jaune orange formant le corps de la nation. Plus haut encore, les guerriers au teint bronzé, possesseurs des terres par droit de conquête ou de naissance, commandant les armées et rendant la justice. Au sommet, les brahmanes à la peau blanche, maîtres souverains de ce monde par la supériorité de l'intelligence, par l'autorité religieuse et la promulgation des lois. Ainsi la race aryenne gouvernait encore par la minorité dirigeante, mais de siècle en siècle, sa force devait s'altérer avec sa pureté.

Malgré la sévérité de leurs lois, les brahmanes ne purent empêcher leur fréquente transgression. De là une lente ascension des races d'en bas vers celles d'en haut et l'infiltration graduelle du sang noir et jaune dans le sang blanc. L'édifice brahmanique était admirablement construit, mais il n'y avait pas de lien moral suffisant entre ses divers compartiments. Le mélange des races le fit craquer du haut en bas. L'envie et le scepticisme, la haine des classes et la fièvre de dissection qui rongent l'humanité actuelle n'existaient pas alors. Mais la violence des passions, l'ambition, le plaisir sexuel et cette sorte d'attraction animale que les races inférieures exercent fatalement sur les races supérieures là où elles sont en contact, produisirent leurs effets habituels. Le mélange de sangs si divers releva le niveau des races vaincues, mais il énerva la mâle vigueur des conquérans, tout en affinant leurs sensations et en développant chez eux de nouvelles qualités artistiques. Au bas de l'échelle, les vaïcyas épousèrent en masse les femmes noires des soudras, et leurs descendants prirent goût aux cultes fétichistes de leurs mères. Au haut de la société, les rois se livrèrent à la polygamie avec des femmes de toute couleur. Les brahmanes eux-mêmes se marièrent dans les castes inférieures et se firent courtisans des rois. Certains d'entre eux, jaloux de la trop grande influence des brahmanes ascètes, les expulsèrent. Pour se maintenir contre leurs adversaires, ceux-ci furent obligés d'accorder leur protection à des rois noirs du Sud, selon la maxime des lois de Manou : « Ton voisin est ton ennemi, mais le voisin de ton voisin est ton ami. » Ces rois noirs du Sud, investis du prestige souverain par l'autorité brahmanique,

tenaient tête aux rois blancs du Nord et menaçaient de leurs mœurs brutales, de leurs cultes orgiastiques tout l'édifice de la civilisation indoue. L'informe épopée du *Mahabharata*, avec ses luttes interminables entre les rois solaires et les rois lunaires, est un écho lointain de très anciennes guerres de race et de religion.

Pour tout dire, il y avait un abîme entre la haute culture brahmanique et le monde bigarré qui s'agitait, sous elle, dans les trois castes inférieures. Ce même abîme existait entre le Nord et le Sud de l'Inde depuis la conquête fabuleuse de la presqu'île par Rama, en qui se résume la première descente des Aryas dans les plaines de l'Indoustan. — Là-haut, au cœur de l'Himalaya, de fiers ascètes vivaient aux sources du Gange et au bord des lacs sacrés, dans la prière et la contemplation de l'éternel Brahma. — Plus bas, sur le versant de la grande chaîne et sur les collines, auprès des fleuves, se dressaient des autels où l'on adorait Agni, le feu sacré. Au-dessus de la flamme, dans le pur éther du matin, le fidèle officiant se figurait le dieu Brahma, assis sur le lotus céleste et méditant la création du monde, tandis que rois et guerriers adoraient les puissances cosmiques et les forces de l'atmosphère, Savitri le soleil et Indra qui chasse les nuages devant lui pour vivifier la terre. Ils trouvaient, dans ce culte de la lumière céleste et du feu, la source de leur foi et la joie de vivre. Mais, au centre et au Sud de l'Inde, le peuple idolâtrait un dieu cruel et féroce, Siva, le Destructeur. On se courbait devant lui dans une terreur lâche pour éviter sa colère et obtenir ses faveurs. On le représentait « hideux, grinçant, le ventre noir, le dos rouge, secouant des chapelets de crânes humains qui pendaient à ses épaules et précipitant ses hordes hurlantes qui vont secouant la fièvre, la peste et la mort (1). » Plus souvent on l'adorait sous la forme d'un de ces reptiles antédiluviens qui vivaient alors encore dans les gorges sauvages des montagnes. Parfois, en chassant le tigre dans les forêts des monts Vindhya, les rois du Nord, montés sur leurs majestueux éléphants, apercevaient des populations entières prosternées devant un de ces serpens monstres, lové dans sa caverne, auquel on offrait des victimes humaines (2).

(1) Victor Henry, *les Littératures de l'Inde* (Hachette, 1904).

(2) On trouve un de ces serpens décrits dans le Vichnou-pourana sous le nom de *Kalayéni*.

A cet aspect, le roi, qu'on disait fils des Dévas, fondait sur le monstre pour le tailler en pièces, mais parfois aussi, il reculait de dégoût et d'horreur, craignant de tomber sous la sombre magie du « roi des serpens, » et l'aveugle panique emportait à travers bois le cortège royal avec ses chevaux et ses éléphants.

L'abîme qui s'ouvrait ainsi, par momens, entre ces deux races d'hommes, ces deux religions et ces deux mondes avait de quoi faire réfléchir les brahmanes penseurs des grandes cités d'Ayodhya et de Hastinapoura et les ascètes voyans de l'Himalaya. Cette irruption des forces d'en bas, n'était-ce pas la revanche des races vaincues contre les conquérans? N'était-ce pas la révolte de la nature inférieure, domptée par les Dévas, qui s'en étaient servis comme d'un marchepied? Les vainqueurs devaient-ils être submergés par les vaincus? Brahma devait-il reculer devant Siva et les dieux lumineux du ciel védique être détrônés par les démons des races dégénérées? N'y avait-il entre eux aucun lien, aucune réconciliation possible? — L'abîme semblait infranchissable et le mal sans remède.

C'est alors que parut un réformateur destiné à donner à l'Inde une âme nouvelle et une empreinte ineffaçable. Il descendait des ermitages de l'Himalaya et se nommait Krichna (1); ses successeurs l'identifièrent avec le Dieu nouveau dont il institua le culte. Quelques savans, qui font des prodiges d'érudition pour expliquer toutes les religions anciennes par des mythes solaires, n'ont voulu voir en Krichna qu'une personnification du soleil. Mais la religion qu'il apporta au monde, et à laquelle son nom demeure attaché, atteste l'existence de son fondateur mieux qu'une biographie. C'est Krichna qui donna à l'âme indoue sa tendresse pour la nature, sa passion du rêve et de l'infini. Il lui infusa cette couleur ardente et foncée comme la pourpre de ses soirs qui se nuance en indigo.

Aux temps védiques, Vichnou n'était qu'une des formes du dieu solaire, personnifiant la marche diurne de l'astre qui parcourt le monde en trois pas, à son lever, à son midi, à son couchant. Krichna en fit le verbe solaire (au spirituel), la seconde personne de la divinité, la manifestation visible de Brahma par le monde des âmes et des vivans, mais surtout par l'humanité.

(1) Voir la *Légende de Krichna* dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1888.

Krichna était un ascète, qui, du fond de sa solitude, avait ressenti, dès l'enfance, un amour immense de la vie et de la beauté, non par désir, mais par sympathie. Il ne condamna pas la vie en sa source comme devait le faire Bouddha. Il la bénit comme le chemin du salut, pour amener l'âme à la conscience et à la perfection. Il lui montrait en perspective sa libération et sa transfiguration possibles. Chaque fois, disait-il, que le monde en a besoin, chaque fois qu'il se corrompt, Vichnou s'incarne dans un sage ou dans un saint pour lui rappeler sa haute origine. Conscience supérieure de Brahma, Vichnou vient corriger en quelque sorte les fautes inévitables du Dieu créateur, qui, par son morcellement infini dans les êtres, en laisse forcément un grand nombre s'éloigner de leur source sublime. Les monstres de la mer et de la terre sont les ébauches et les erreurs nécessaires de Brahma, comme les péchés et les crimes sont les erreurs inconscientes ou volontaires des hommes. Krichna enseigna donc à la fois l'amour de la vie en ses formes multiples, de la vie qui est la descente de l'Âme universelle dans la matière, son *involution* dans tous les êtres, — et l'amour de Dieu qui est l'*évolution* humaine de cette âme individualisée, sa remontée vers sa source. Il en disait les moyens : l'amour, la bonté, la miséricorde, la connaissance et la foi, — enfin l'identification complète de la pensée et de l'être avec son principe *Atma*, l'Esprit divin.

Ainsi le lien était rétabli entre les deux mondes opposés, entre le terrible Siva, le Dieu effréné de la nature déchaînée et des passions animales, avec son cortège démoniaque, et Brahma, le dieu de l'Esprit pur, planant dans l'azur sur son lotus symbolique, entouré du cercle étincelant des dieux qu'il avait projetés par sa pensée, à travers le voile multicolore de Maïa, dans le sein de l'âme du monde, sa divine épouse. Car maintenant *Siva, le Destructeur*, n'était plus que la contre-partie chaotique et torturée du Dieu d'en haut, l'ombre sinistre de *Brahma le Créateur* dans le monde d'en bas, tandis que son Fils, *Vichnou*, le divin messager, volant sur l'aigle Garouda du ciel à la terre et de la terre au ciel, devenait *le Médiateur* et *le Sauveur*.

Superbe et heureuse conception, qui s'appliquait à merveille à la matière ethnique de l'Inde. Les trois mondes (Esprit, Âme et Corps) représentés par les trois dieux (Brahma, Vichnou, Siva), s'appliquaient exactement à l'édifice social, image de

l'univers et formant comme lui un tout organique. On donnait à chacune des trois classes sociales le culte conforme à ses besoins et la fonction correspondante à ses facultés. Aux *intellectuels spiritualisés*, représentés par les brahmanes, le culte de Brahma avec la science divine, l'enseignement et l'éducation. Aux *intellectuels passionnés*, représentés par les rois et les guerriers, le culte de Vichnou, qui inculque l'héroïsme et l'enthousiasme. A eux le gouvernement matériel et l'exercice de la justice. Aux *instinctifs*, représentés par la caste inférieure, le culte de Siva, que les brahmanes s'efforcèrent d'ennoblir en faisant de lui le dieu de la nature et des élémens, qui règle les incarnations, préside à la vie et à la mort. Ainsi la trinité divine, qui s'exprime dans la constitution de l'univers et de l'homme, se reflétait aussi dans l'organisme social pour y maintenir autant que possible l'unité et l'harmonie. Ajoutons que les brahmanes ouvraient aux membres des castes inférieures la perspective de monter d'un degré, par une vie juste, mais seulement d'une incarnation à l'autre.

A cette conception de l'univers et du monde social Krichna ajouta une autre innovation d'une importance capitale et de conséquences incalculables. Ce fut la glorification du principe de l'Éternel-Féminin et de la Femme. En leur jeunesse héroïque, les Aryas n'avaient adoré que le principe mâle de l'univers, Agni, le feu sacré caché en toute chose, qui dans l'homme devient intellect, volonté, action. On glorifiait l'Aurore, parce qu'elle restait vierge ; presque tous les autres dieux étaient masculins. De là un peuple austère, grave et fort. Mais à une civilisation plus mûre, plus affinée et déjà amollie, il fallait que fût dévoilé le mystère de l'Éternel-Féminin. Krichna n'hésita pas à le faire. La nature n'est-elle pas aussi divine que son créateur ? Dieu n'a-t-il pas besoin dans les trois mondes d'une substance émanée de lui-même, sa contre-partie réceptive et féminine, pour y mouler ses créatures ? Les dieux ne sont-ils pas moulés dans la substance éthérée, les âmes dans la lumière astrale et les vivans dans la chair et le sang ? Aussi les trois grands dieux eurent-ils maintenant leurs épouses, bientôt plus célèbres, plus adorées qu'eux-mêmes. Le pur Brahma eut Maïa, la subtile, qui l'attire et l'enveloppe dans son voile splendide ; Vichnou eut Lakchmi, déesse de l'Amour et de la Beauté, la tisseuse savante des âmes ; Siva eut Bavani, l'ardente

excitatrice du désir charnel, dont la face d'ombre est Kali, déesse de la Mort. Non moins sainte, non moins vénérée devint la femme terrestre. Désormais l'épouse et la mère furent placées sur un piédestal. C'est sous forme d'un dithyrambe que le Vichnou-Pourana parle de la mère de Krichna : « Personne ne pouvait regarder Dévaki, à cause de la lumière qui l'enveloppait, et ceux qui contemplaient sa splendeur sentaient leur esprit troublé ; les dieux, invisibles aux mortels, célébraient continuellement ses louanges depuis que Vichnou était renfermé en sa personne. Ils disaient : « Tu es la Parole, l'Énergie du Créateur, mère de la science et du courage. Tu es descendue sur la terre pour le salut des hommes. Sois fière de porter le dieu qui soutient le monde. »

Ainsi la Femme fut glorifiée par Krichna comme l'organe de l'Éternel-Féminin, comme le moule du divin sur la terre, et avec elle l'Amour. Conçu dans l'éther himalayen, l'Amour descendit comme un parfum capiteux dans les plaines brûlantes pour s'insinuer dans le cœur des hommes et des femmes, pour s'épanouir dans la poésie et dans la vie, pareil au pollen des lotus que les cygnes emportent sur leurs ailes dans leurs ébats amoureux, et qui s'en va féconder les nymphéas bleus, le long des fleuves. C'est l'apothéose du principe féminin qui donna à l'âme indoue cette douceur particulière, ce respect profond de tous les êtres vivans, cette tendresse morbide et alanguie, source de faiblesse et de dégénérescence, mais aussi d'un charme pénétrant et unique.

Parvenu à son apogée, le monde brahmanique présentait un des spectacles les plus extraordinaires que la terre ait jamais vus. Cette civilisation ne donnait certes pas l'impression de la solidité égyptienne, ni de la beauté hellénique, ni de la force romaine, mais ses étages disparates formaient un édifice d'une étonnante richesse et d'une grandeur imposante. On aurait pu croire que le génie qui préside aux destinées de notre planète s'était dit : « Voyons quelle sorte de monde on peut construire en mêlant en un seul peuple toutes les races de la terre. Nous verrons ailleurs ce que l'on peut faire avec chacune d'elles. » Du moins est-il certain que les richis et les brahmanes, architectes de cette civilisation, eurent dans l'esprit un modèle de ce genre. On y rencontrait presque toutes les couleurs de peau, tous les genres de mœurs, de religions, de philosophies, de l'état sau-

vage au faste somptueux des cours royales, du fétichisme le plus grossier à l'idéalisme et au mysticisme transcendans. Mais tous ces élémens, superposés selon la loi d'une savante hiérarchie, se fondaient en une fresque multicolore et chatoyante qui s'harmonisait avec le cadre de cette nature gigantesque, avec la lenteur majestueuse du Gange et la hauteur vertigineuse de l'Himalaya.

Au sommet de ce monde, mais comme à part et dans une solitude profonde, nous apercevons les ermitages d'ascètes, aux flancs des montagnes, au bord d'étangs limpides, de larges fleuves ou au fond d'épaisses forêts. Ils habitent là avec leurs disciples, plongés dans la lecture des Védas, dans la prière et la méditation. Tenues en respect par une crainte mystérieuse, les bêtes fauves reculent devant le pas tranquille des solitaires et n'osent franchir l'enceinte que défend la magie de leur regard. Les antilopes et les gazelles, les hérons et les cygnes, des multitudes d'oiseaux prospèrent sous la protection des anachorètes qui vivent de riz, de racines et de fruits sauvages. Le calme et la sérénité de ces retraites en font des espèces de paradis terrestres. Dans le drame de Sakountala, le roi Douchanta, descendant du ciel sur le char d'Indra, aperçoit les bosquets des solitaires sur une cime et s'écrie : « Ah ! ce séjour de paix est plus doux que le ciel même ! Je me sens plongé dans un lac de nectar. » Refuges silencieux, où des sages inoffensifs vivent loin des agitations du monde dans la contemplation de l'Éternel. On pourrait les croire sans action sur leur temps, et pourtant ce sont eux qui le gouvernent secrètement. Leur prestige est intact, leur autorité souveraine. Les brahmanes les consultent, les rois leur obéissent et se retirent parfois chez eux dans leur vieillesse. En réalité, ces ermites surveillent et dominent la civilisation brahmanique. Ce sont leurs pensées, leurs conceptions religieuses et morales qui règnent sur lui et le façonnent. Austères pour eux-mêmes, ces sages ne le sont pas pour les autres. Revenus de toutes les illusions, mais indulgens aux faiblesses humaines, ils mesurent à tous les êtres l'effort, la peine et la joie. Leurs asiles ne sont pas entièrement fermés à la vie, ni même à l'amour. Quelquefois la femme âgée d'un brahmane fonde, sous l'autorité du chef des ascètes et dans leur voisinage, un ermitage pour les jeunes filles nobles, qui, sous le nom de pénitentes, se préparent par une vie rus-

tique et contemplative au mariage. C'est dans un de ces ermitages que le poète Kalidasa a placé l'exquise idylle de Sakountala. Enfin, les graves ascètes ne sont pas toujours inaccessibles à l'attrait des sens. Ils y cèdent en des circonstances exceptionnelles, mais cette aventure nous est toujours présentée par la poésie hindoue sous le voile de la légende, comme un fait providentiel ayant un but sublime. Les poètes racontent que lorsque les Dieux veulent faire naître parmi les hommes un être doué de vertus divines, ils envoient à un ascète de haut mérite une de ces nymphes célestes appelées Apsaras, qui le séduit par sa beauté merveilleuse et met ensuite au monde un enfant qu'adoptent les anachorètes, qu'ils élèvent et qui sera plus tard un héros ou une reine illustre. Cette légende suggestive cacherait-elle un secret singulier des brahmanes? Signifierait-elle qu'ils autorisaient parfois l'union momentanée d'un puissant ascète avec une femme de leur choix pour la digne incarnation d'une âme parée des plus hautes qualités spirituelles? Il se peut. En tout cas, le fait prouve que les brahmanes considéraient l'ascétisme lui-même comme une source d'intégrité et de force pour les générations humaines.

On ne saurait imaginer de contraste plus violent que celui de ces ermitages avec les grandes capitales aujourd'hui disparues des temps légendaires de l'Inde, telles qu'Ayodhya, Indrapetchta ou Hastinapoura. Vyasa et Valmiki les dépeignent comme splendides et vastes, ceintes de murs et pavoisées d'étendards, avec de larges rues savamment arrosées, pleines de bazars, de riches maisons à terrasses et de jardins publics. Des multitudes y fourmillent avec des masses de danseurs, de chanteurs et de comédiens, au milieu de la foule bariolée du peuple et des esclaves. Là règnent en maîtres, en des palais magnifiques, les rois entourés d'une cour opulente et d'un nombreux harem, car la polygamie a vite remplacé les mœurs patriarcales des Aryas primitifs. Toutefois il y a toujours une reine unique, dont l'aîné hérite du trône selon la loi. L'épopée et le drame représentent ces monarques comme des demi-dieux ornés de toutes les vertus; mais, sauf Rama, dont la grande âme rayonne à travers ses exploits fantastiques et embrasse tous les êtres, ces rois indiens ont quelque chose de froid et de conventionnel. Sous l'emphase des épithètes, dont les encensent des poètes courtisans, ils apparaissent souvent légers, faibles et puérils. Dans la

fureur du jeu de dés, le roi Naal engage son royaume et sa femme, puis, saisi de désespoir, l'abandonne dans une forêt. Le roi Douchauta, après avoir séduit Sakountala dans l'ermitage de Canva, ne veut plus la reconnaître et la repousse. Il est vrai que cet oubli est motivé par la malédiction d'un ascète irascible, mais le caractère du royal époux n'en demeure pas moins diminué.

C'est la femme, en fin de compte, qui triomphe dans la poésie hindoue. A elle les beaux rôles, les sentimens profonds, les fières résolutions. Damayanti, Sita et Sakountala sont également adorables ; cependant elles ont des figures individuelles et nettement dessinées. Elles brillent l'une à côté de l'autre comme le diamant, le saphir et le rubis. Quelle grâce à la fois ingénue et impétueuse en Damayanti « éblouissante de teint, aux yeux superbes, dont la beauté resplendissante fait pâlir la lune. » Mise en demeure de choisir entre les Dévas immortels qui réclament sa main et le roi Naal, elle ne se laisse ni intimider, ni éblouir par la gloire des Dieux. Elle leur préfère l'homme, qui porte noblement sur son front l'ombre de la douleur et de la mort, parce qu'ainsi « elle le trouve plus beau. »

Quant à l'héroïque Sita, c'est le type accompli de l'épouse indoue. Lorsque Rama, exilé par son père dans les forêts, veut partir seul, elle lui dit : « Un père n'obtient pas la récompense ou le châtiment par les mérites de son fils, ni un fils par les mérites de son père ; chacun d'eux engendre par ses actions propres le bien ou le mal pour lui-même, sans partager avec un autre. Seule, l'épouse dévouée à son mari obtient de goûter au bonheur mérité par son époux ; je te suivrai donc en tous lieux où tu iras. Séparée de toi, je ne voudrais pas habiter le ciel même, noble enfant de Raghous. Tu es mon seigneur, mon maître, ma route, ma divinité même ; j'irai donc avec toi ; c'est là ma résolution dernière. » — Que dire de la ravissante Sakountala ? Il n'est guère dans toutes les littératures de jeune fille plus séduisante par sa grâce mutine, sa coquetterie naïve, son charme insinuant. Sa pudeur frémissante exhale un parfum d'innocence et de volupté suave. « Grands yeux, sourcil vainqueur, liane fine qui ploie au souffle de l'amour, » dit son royal amant. C'est une sensitive brûlante. Il faut voir « briller et languir ses yeux qu'allonge l'antimoine » pour deviner les troubles, les ardeurs que renferment ses silences passionnés.

Aussi son cœur s'allume-t-il « comme une étoupe où l'on a mis le feu, » et la passion l'accable-t-elle d'une langueur dévorante. Mais son trait dominant, celui qui la nuance d'un rose si tendre dans le cortège des grandes amoureuses, c'est sa sympathie pour tous les êtres vivans. Aussi tous les êtres, bêtes et plantes, sont-ils attirés vers elle. Elle appelle la liane qu'elle arrose « sa sœur, » elle a pour nourrisson un petit faon et son nom même signifie « la protégée des oiseaux. » Sakountala est vraiment l'Ève indienne de ce paradis tropical, où une douce fraternité joint les hommes, les animaux, les arbres et les fleurs. Tout ce qui respire est sacré au nom de Brahma, car tous les vivans ont une âme, parcelle de la sienne.

Ainsi la puissance cosmique, invoquée par Krichna sous le nom de l'Éternel-Féminin, était descendue dans le monde brahmanique au cœur de la femme, pour se répandre dans cette civilisation en un double fleuve : l'amour conjugal et la sympathie pour la nature vivante.

Mais ce n'est pas seulement en la figure de l'épouse passionnée et de la vierge mariée à l'âme de la nature que le brahmanisme incarna son idéal de l'Éternel-Féminin. Il lui donna encore une expression plastique et la relia par un lien subtil à ses plus profonds mystères religieux. Il fit de la femme un instrument d'art, un médium expressif du divin par la beauté des attitudes et du geste. C'est là, à vrai dire, sa création artistique la plus originale. Je veux parler de la *dévalassi*, c'est-à-dire de la danseuse sacrée. Elle ne nous est plus guère connue aujourd'hui que sous la forme dégénérée de la bayadère. La courtisane enjôleuse a fait oublier la vierge du temple, interprète des dieux. Celle-ci fut, dans les beaux temps du brahmanisme, un moyen de faire vivre aux yeux de la foule les idées et les sentimens que la poésie évoquait pour une élite. Dans la légende, le dieu Krichna enseigne aux bergères les danses sacrées, c'est-à-dire qu'il leur apprend à rendre par des gestes et des mouvemens rythmés la grandeur des héros et des dieux. Cette danse, d'essence symbolique, était un mélange harmonieux de la danse rythmique et de la pantomime. Elle traduisait des sentimens plutôt que des passions, des pensées plutôt que des actes. Ce n'était pas un art d'imitation, mais un art d'expression et d'exaltation du monde intérieur. Les brahmanes avaient donc dans leurs temples de véritables collèges de jeunes filles,

confiées à la garde de femmes âgées, instruites dans l'art des danses religieuses. Assujetties à la plus stricte chasteté, ces gracieuses ballerines ne paraissaient que dans certaines fêtes publiques. Leur chorégraphie savante accompagnait la récitation des poèmes sacrés devant le peuple et cette fonction absorbait leur vie.

Mais on ne se ferait qu'une idée imparfaite de ces danseuses et du respect qu'elles inspiraient à la foule, si l'on ne se rappelait l'idée mystique dont la religion les revêtait. Dans la religion des Védas, les *Apsaras* sont les nymphes célestes, les danseuses d'Indra. Elles symbolisent les âmes radieuses qui vivent auprès des Dévas, leur servent de messagères auprès des hommes et s'incarnent parfois dans une femme. La danseuse sacrée des temples reprenait, en quelque sorte, dans le culte officiel, le rôle mystique de l'Apsara dans la mythologie. Elle était la médiatrice entre le ciel et la terre, entre les dieux et les hommes. Dans les fêtes publiques, elle traduisait, par la beauté de ses attitudes, les symboles profonds de la religion, elle interprétait par sa mimique éloquente les poèmes sacrés que les bardes indous, les *bharatas*, récitaient devant le peuple. De là le rang élevé de la bayadère primitive dans le temple, de là son nom de *dévadassi*, qui signifie « servante des dieux (1). »

Qu'on se figure aux abords d'une des capitales de l'Inde ancienne, la grande pagode avec son toit pyramidal et les étangs sacrés qui l'environnent. La chaleur accablante du jour a fait place à la fraîcheur exquise de la nuit. Le firmament profond est fardé d'étoiles comme d'une poussière de santal, et la lune envahit ce décor, nageant dans le ciel comme un cygne dans un lac. La vaste cour est éclairée par « des arbres de lumière. » Voici le roi sur une estrade avec sa cour. Autour de lui, un peuple immense, où toutes les classes sont admises jusqu'aux parias. Tous écoutent en silence la voix du rhapsode, qui, debout sur la terrasse du temple, évoque les temps passés et le monde héroïque. Soudain un murmure court sur la foule. Du porche illuminé de la pagode sort majestueusement le cortège des danseuses hiératiques, clochettes aux chevilles, coiffées de casques et de tiaras, leurs membres souples enveloppés du *langouti* soyeux, les épaulées ornées de flammes d'or ou d'embryons

(1) On trouve la *dévadassi*, sculptée en poses gracieuses et variées, dans les hauts reliefs et les frises du magnifique temple d'Angkôr-Thôm, au Cambodge.

d'ailes. La superbe coryphée porte le bandeau royal, le diadème et une cuirasse étincelante de pierreries. Les instrumens à cordes résonnent, les bambous marquent la mesure, et les danseuses sacrées commencent leurs évolutions. Elles se nouent en guirlande ou s'égrènent comme un collier de perles sur la terrasse. Puis, scandant leurs pas sur la musique et interprétant la mélodie du rhapsode, elles se prosternent en adoration devant la sublime coryphée, ou l'enveloppent de groupes expressifs, flexibles comme des lianes avec leurs mains fluides et leurs doigts de sensitives. Alors les lumineuses dévadassis, aux visages d'ambre et d'opale, aux yeux dilatés, sont vraiment devenues les messagères des Dévas, les Apsaras elles-mêmes. Car elles semblent apporter aux hommes les âmes des héros dans leurs tendres bras de vierges et les incarner dans leurs corps frémissans comme en des calices purs et parfumés...

On conçoit qu'en s'imprégnant de tels spectacles le paria lui-même avait un pressentiment lointain, mais grandiose, des arcanes profonds de la sagesse védique et d'un monde divin.

*
* *

Dira-t-on que cette évocation de la Dévadassi n'est qu'une idéale rêverie à propos de la bayadère, sirène capiteuse de grâce et de volupté? — Telle n'est point l'impression de ceux qui ont visité les ruines colossales d'Angkôr-Tôm, au Cambodge, et qui ont subi le charme étrange de ses étonnantes sculptures (1).

Merveille architecturale d'une civilisation disparue, ces ruines surgissent comme une cité fantastique au fond d'une immense forêt, dont la solitude sauvage les protège et les submerge à demi de ses végétations luxuriantes. Le voyageur pénètre dans le sanctuaire par une porte surmontée d'un masque énorme de Brahma et flanquée de deux éléphants de pierre que les lianes étreignent depuis mille ans sans pouvoir les étouffer. Au milieu de la cité sainte, trône la pagode centrale, cathédrale écrasante. Le visiteur entre au cœur du temple et chemine des heures sous les voûtes sombres de ces cloîtres sans fin, où des colosses

(1) Voir les lithographies qui reproduisent l'ensemble et les détails des temples d'Angkôr-Tôm et d'Angkôr-Watt dans le *Voyage au Siam et au Cambodge*, par Henri Mouhot (Hachette) et le chapitre sur l'*Art Khmer*, dans le curieux livre d'Émile Soldi sur les *Arts méconnus* (Leroux).

menaçans apparaissent dans la pénombre. Il monte et redescend des marches innombrables, il passe des portes, il se perd dans un labyrinthe de cours irrégulières. Parfois, en levant les yeux, il aperçoit des têtes prodigieuses de Dévas aux mitres brodées de griffons ou de saints en prière. La tête de Brahma, reproduite aux quatre faces des chapiteaux de colonnes, tête gigantesque et impassible, multipliée à l'infini, le regarde, l'obsède, le poursuit de tous les côtés à la fois. Aux murs et aux frises, une suite interminable de hauts reliefs développe l'épopée du Ramayana, comme si le légendaire héros traversait le temple avec son armée de singes pour la conquête de Ceylan.

Dans ce pandémonium de monstres, d'hommes et de dieux, un personnage frappe entre tous le visiteur attentif. C'est une figure de femme frêle, aérienne, singulièrement vivante. C'est la nymphe céleste, la divine *Apsara*, figurée par la danseuse sacrée. On la voit partout reproduite, en poses variées, seule ou par groupes, tantôt droite et pensive, tantôt cambrée d'un mouvement onduleux et la jambe repliée, ou les bras arrondis sur sa tête et penchée languissamment. Parfois, au bas de la muraille, elle semble arrêter d'un geste gracieux une avalanche de guerriers et de chars, parfois on aperçoit une dizaine de ces dévadassis, nouant sur un fronton la chaîne rythmée de leurs pas, comme pour inviter les lourds combattans à les suivre dans leur vol de libellules. La plupart de ces danseuses sculptées jaillissent d'une corolle de nymphéa et tiennent un lotus à la main. Fleurs écloses du calice de la vie universelle, elles agitent la fleur de l'âme comme une clochette au son argentin, et semblent vouloir emporter l'orgie tumultueuse de l'univers dans le songe étoilé de Brahma.

Ainsi la danse sacrée, cet art perdu qui confine à l'extase religieuse, cet art où la pensée d'un peuple s'incarnait dans une plastique vivante, cette magie psychique et corporelle, dont ni les savans, ni les historiens, ni les philosophes modernes n'ont deviné la portée, revit mystérieusement dans l'immense ruine d'Angkôr-Tôm, sous les palmiers et les acacias géans, qui balancent leurs parasols et leurs panaches sur les temples silencieux.

L'EUROPE

ET

LA JEUNE-TURQUIE

Toute l'Europe accueillit avec faveur la révolution turque et l'avènement de Mehemet V. L'Allemagne elle-même, dont l'Empereur s'était maintes fois proclamé l'ami du sultan déchu, fit fête au régime nouveau. Les puissances occidentales, et surtout la France, la grande porteuse d'idées, saluèrent dans la victoire de la Jeune-Turquie le triomphe des principes de liberté politique. La presse entière, chez nous, célébra la régénération de l'Empire ottoman. Nous-même, ici, le 1^{er} septembre 1908, quelques semaines après les événemens de juillet, nous disions nos sympathies pour un effort qui s'annonçait sous d'aussi heureux auspices et nous exprimions l'espoir que les résultats seraient à la hauteur des intentions.

Ce que l'Europe attendait de la révolution turque, c'était une issue honorable et pacifique à une situation politique embrouillée et la fin d'une anarchie tyrannique dont elle se sentait, pour sa part, responsable. Les troubles de Macédoine avaient, depuis 1902, inquiété les grandes puissances ; elles avaient à grand-peine réalisé un accord instable pour doter de quelques « réformes » cette malheureuse province. Ces préoccupations allaient disparaître ; la Turquie réorganisée, civilisée, deviendrait capable de pourvoir elle-même à la sécurité et au bonheur de tous ses habitans, sans distinction de race, de nationalité ou de religion. Il n'y aurait plus de question d'Orient !

Et voici que, plus que jamais, les affaires balkaniques occupent les chancelleries, remplissent la presse, émeuvent l'opinion. La Macédoine est de nouveau frémissante; les combinaisons d'alliances et d'ententes européennes n'ont pas cessé de s'ordonner en fonction des événemens d'Orient et de se prémunir en prévision d'un avenir encore incertain de l'Empire ottoman. — Après trente mois écoulés, l'heure n'est pas encore venue d'établir un bilan définitif de l'actif et du passif de la Jeune-Turquie; mais certains résultats commencent à apparaître, certaines directions à se dessiner. L'affaire de l'emprunt ottoman a récemment provoqué des débats sur la situation de l'Empire ottoman. Nous voudrions esquisser aujourd'hui l'analyse de cette situation.

I

C'est une erreur commune de trop attendre des révolutions; elles sont obligées de beaucoup promettre, pour excuser leurs violences, et les conséquences de ces mêmes violences les empêchent de beaucoup tenir : de l'ordre détruit à l'ordre restauré, elles traversent une ère de troubles et d'incertitude; les enthousiasmes des premières heures subissent l'usure du temps; les intérêts privés restent quand les illusions tombent. L'Europe fut reconnaissante à la révolution qui emporta Abd-ul-Hamid, mais elle se montra aussi, vis-à-vis d'elle, trop exigeante; de là des désillusions qui, comme les enthousiasmes du début, furent parfois exagérées.

L'art du gouvernement ne s'improvise pas. Rien ne préparait la plupart des Jeunes-Turcs à assumer les charges du pouvoir dans un moment aussi difficile. La révolution a été faite par l'audace d'une élite à laquelle le succès a attiré des recrues, mais, au début, les Jeunes-Turcs étaient peu nombreux et, même aujourd'hui, ils ne forment dans le pays qu'une minorité. Le gouvernement tombait donc aux mains de quelques hommes, civils et militaires, qui n'avaient ni l'expérience des affaires, ni l'art de manier les hommes. Les uns, les civils, avaient pour la plupart vécu en France ou en Suisse dans l'admiration de l'Occident libéral; ils y avaient absorbé, un peu pêle-mêle, les élémens d'une culture avancée que leurs cerveaux avaient incomplètement assimilés; quelques-uns étaient devenus des hommes

très instruits, mais presque tous restaient des idéologues, plus capables de dresser un vaste programme de réformes théoriques que d'en réaliser pratiquement une seule; disciples de la Révolution française, — c'est-à-dire d'un ensemble de doctrines et d'actes souvent en contradiction les uns avec les autres, puisque les doctrines sont de liberté et les actes d'autorité, — ils étaient mieux préparés à ourdir et à exécuter un complot qu'au long et patient effort de réorganisation d'un pays ballotté depuis des siècles entre l'anarchie et le despotisme. Les autres, les officiers, élevés à l'allemande dans le culte de la force, étaient des militaires zélés, des patriotes ardents, mais peu cultivés, simplistes dans leurs conceptions politiques, dévoués à leurs chefs et à l'Islam, base de l'État, et persuadés que l'énergie et les armes suffisaient à tout. Les uns et les autres, militaires et civils, étaient remplis de bonne volonté, de foi en leur mission et en l'avenir de leur pays, de confiance en eux-mêmes et de défiance envers les autres, prompts à prendre ombrage de tout ce qu'ils croyaient être une atteinte à leur dignité nationale, enclins à suspecter les amis sincères qui leur disaient la vérité et victimes des flatteurs qui, sous tous les régimes, bourdonnent autour du pouvoir. Durant les premiers mois de leur domination, les Jeunes-Turcs recoururent à l'expérience des hommes qui avaient appris sous Abd-ul-Hamid le maniement des grandes affaires; Saïd, Kiamyl, et surtout Hilmi pacha assumèrent le grand vizirat; le dernier surtout, dont les talens s'étaient aiguisés en Macédoine au contact des agens européens des « réformes, » administra prudemment et prit d'utiles mesures; mais, si sincèrement dévoués qu'ils fussent au nouveau régime, ces fonctionnaires vieilliss sous le harnais hamidien ne pouvaient acquérir complètement la mentalité « jeune-turque; » entre eux et le Comité Union et Progrès, l'harmonie ne fut jamais parfaite. En mars 1910, le Comité estima que le temps était venu pour son parti de prendre directement en main le pouvoir; il fit comprendre sa volonté à Hilmi pacha qui se retira; Hakki pacha constitua le ministère qui est encore aujourd'hui en fonctions; l'élément militaire y est représenté par Mahmoud-Chefket pacha, ministre de la Guerre, le Comité Union et Progrès par Djavid bey et Talaat bey.

Il était à prévoir qu'une révolution des mœurs et de la vie politique aussi radicale ne s'installerait que par la force; on ne

fonde rien sans elle, pas même la liberté, et il serait injuste de faire grief aux Jeunes-Turcs de l'avoir employée. Depuis la révolution du 26 juillet 1908 et la proclamation de la Constitution, l'Empire ottoman n'a connu que les dehors et les formes d'un régime parlementaire ; il est, en réalité, régi par l'absolutisme d'un comité ; il est gouverné par une oligarchie fortement organisée en société secrète et appuyée sur l'armée. Le despotisme, au lieu d'être exercé par un homme, appartient à un parti, mais il est toujours le despotisme, c'est-à-dire un gouvernement sans contrôle ni responsabilité ; les pendaisons de 1909 ont montré qu'il n'était ni plus clément, ni plus scrupuleux sur les formes de la justice, que le régime hamidien. Constantinople subit toujours l'état de siège, et l'on ajourne de plus en plus l'établissement d'un régime légal. Ni la presse, ni la parole ne sont libres. Le rôle du Parlement est subordonné à celui du Comité, les débats ne sont guère qu'une mise en scène dont l'issue est réglée d'avance. La séparation du parti « Union et Progrès, » qui agit au Parlement, d'avec le Comité, qui prépare son action, n'est qu'une fiction ; pratiquement, ce sont deux organismes connexes mus par la même volonté. En fait, l'initiative des décisions appartient au Comité ; il impose ses résolutions au Parlement et au Cabinet, il fait et défait les ministres, prépare les lois et les fait voter, inspire la politique extérieure : il est l'âme du mécanisme gouvernemental. Une session du Parlement s'est ouverte le 14 novembre à Constantinople, mais en même temps se tenait, à Salonique, un congrès du parti Union et Progrès. Là, dans le plus grand secret, les destinées de l'Empire ottoman ont été agitées. Aucune communication n'a été faite à la presse. Le lieu des séances était ignoré des délégués une heure avant la réunion, et il n'en fut pas tenu deux dans le même local. Dans ces réunions, clandestines comme des tenues maçonniques ou des conspirations de la Sainte-Vehme, tout a été discuté et décidé, depuis l'attitude que prendra le gouvernement vis-à-vis de la France ou de l'Allemagne et la condition qui sera faite aux chrétiens de Macédoine, jusqu'aux réformes à accomplir et au sort du ministère. C'est là qu'il faut chercher le véritable gouvernement de l'Empire ottoman. Il est doté d'une constitution parlementaire, mais, dans cet État constitutionnel, un seul organe, en réalité, fonctionne normalement : c'est le souverain ; Mehemet V règne, mais ne gouverne pas.

Les pouvoirs collectifs et occultes cachent généralement de profondes dissensions intestines et d'âpres rivalités de personnes. Des hommes, sortis du Comité Union et Progrès, et, si l'on nous passe l'expression, lancés par lui, comme Djavid bey et Talaat bey, ne pouvant ou n'osant s'en affranchir, ont cherché à le conduire, à l'inspirer et, par lui, à diriger l'opinion publique. À plusieurs reprises, le Comité central a regimbé et a voulu sortir du rôle secondaire auquel on cherche à le réduire, mais il manque d'hommes de valeur et surtout d'hommes politiques. Les plus intelligens, comme le docteur Nazim bey, sont les plus utopistes. La rivalité de l'élément civil et de l'élément militaire est une autre source de discord. Mahmoud-Chefket pacha, vainqueur de la contre-révolution d'avril 1909, chef incontesté de l'armée dont il est très aimé, ne désire pas assumer lui-même le pouvoir ; mais rien ne peut se faire contre son gré, et son *veto* est sans réplique. Bon militaire, mais sans grandes vues politiques, Mahmoud-Chefket ne s'intéresse qu'à la réorganisation de l'armée ; dans ce domaine, il n'admet aucune ingérence, pas même celle du ministre des Finances. On n'a pas oublié à ce sujet ses dissentimens avec Djavid. Entre ces deux hommes grandit une sourde rivalité qui se prolonge en un antagonisme général entre l'élément civil et l'élément militaire. La circulaire de Mahmoud-Chefket qui interdit aux officiers de faire partie d'une société ayant un but politique, n'a eu pour résultat que de poser en face les uns des autres comme des rivaux, parfois comme des adversaires, les clubs Union et Progrès et les clubs militaires. Mahmoud est trop puissant pour être combattu ouvertement, à plus forte raison pour être mis à l'écart ; mais peut-être pourrait-on susciter en face de lui un autre soldat. On se demande si telle ne serait pas la tactique de Djavid bey et de Talaat bey quand on les voit pousser en avant Mahmoud-Mouktar. Homme intelligent, ambitieux, souple, ce fils du gazi Mahmoud-Mouktar était général de division sous l'ancien régime ; remis simple colonel par la commission de revision des grades, puis nommé vali de Smyrne, il a été récemment appelé, à l'instigation de Djavid bey, au ministère de la Marine. Quelle que soit l'issue lointaine de cette manœuvre, pour le moment, Mahmoud-Chefket n'exerce pas le pouvoir, mais il n'est possible à personne de l'exercer sans son agrément ; un geste de lui suffirait

à balayer tous ses adversaires; le sort de la Turquie reste aux mains du soldat heureux.

Dans les provinces, le représentant du pouvoir exécutif n'est pas plus qu'à Constantinople le véritable chef du gouvernement; tout au moins, il n'est pas le seul. Le vali et, au-dessous de lui, toute la hiérarchie, mutessarif et caïmakan, sont surveillés dans leurs actes, souvent gênés, parfois aussi utilement dirigés, par les comités locaux qui, eux-mêmes, reçoivent du Comité central de mystérieuses instructions. Il arrive qu'un vali est obligé d'accepter les avis et de subir le contrôle d'un lieutenant. L'autorité de l'État s'en trouve énermée, l'initiative des fonctionnaires entravée. Dans les provinces éloignées, dans les petites villes, en Asie surtout, les hommes en qui le Comité croit pouvoir mettre sa confiance sont rares; plusieurs des chefs les plus marquans du parti ne sont pas Turcs de race; Djavid bey lui-même est un *deunmé* de Salonique, c'est-à-dire un juif devenu musulman. Le gouvernement se préoccupe de constituer, au service du régime nouveau, un personnel instruit et capable, mais, pour le moment, tant à cause de la pénurie de fonctionnaires expérimentés que de l'émiettement de l'autorité, l'action gouvernementale est tâtonnante, incertaine; tantôt faible et tantôt brutale, elle a parfois d'heureuses initiatives, mais le manque d'ordre et de plan d'ensemble rendent stériles les efforts les mieux inspirés; rapports, décisions, projets viennent se noyer dans une immense bureaucratie, infatuée de son importance et persuadée que, dès qu'un ordre est donné, une mesure décidée, une circulaire lancée, une réforme effective a été réalisée. C'est là un défaut général, inhérent à l'inexpérience, et d'autant plus dangereux qu'il va de pair avec des sentimens plus généreux et des intentions plus droites: la résistance des hommes et l'inertie des choses qui, dans tous les pays, rendent la moindre réforme si difficile à acclimater, ne frappent pas les Jeunes-Turcs. Beaucoup d'entre eux ne peuvent pas comprendre qu'il ne suffise pas que la Constitution ne distingue plus entre les différentes nationalités qui peuplent l'Empire, pour abolir en un jour jusqu'au souvenir de cinq siècles d'inégalité et d'oppression et transformer les ennemis frémissans d'hier en loyaux sujets d'aujourd'hui. De telles illusions préparent bien des déboires et peuvent conduire à des fautes irréparables.

II

Dans un État qui fait peu neuve, il serait injuste d'attacher trop d'importance à la correction constitutionnelle et légale des mesures prises ; si elles étaient excellentes, quoiqu'en contradiction avec les textes, les populations les recevraient avec reconnaissance. Certes, le fonctionnement normal de la machine gouvernementale exerce un effet régulateur sur la marche générale de la vie nationale, mais la méthode d'autorité peut avoir aussi ses avantages. Si l'on compare les réformes réalisées par les Jeunes-Turcs avec la masse de celles qui restent à accomplir, on est porté à trouver leur œuvre insignifiante ; mais, si on les mesure au temps dépensé et aux difficultés surmontées, on est enclin à un jugement plus équitable. Essayons de suivre dans ses diverses branches l'activité réformatrice du nouveau régime.

Il serait à peine exagéré de dire que la seule réforme qui tienne vraiment au cœur des Jeunes-Turcs, c'est celle de l'armée ; à celle-là seulement ils ont apporté une énergie, un esprit de suite qui leur auraient fait faire des merveilles s'ils l'avaient appliqué dans tous les autres domaines. En réalité, ce peuple est resté militaire avant tout ; il a fait sa révolution beaucoup plus par nationalisme, pour sauvegarder son indépendance et sa dignité nationale, que par amour de la liberté politique ; aussi a-t-il commencé sa régénération par l'armée. L'influence de Mahmoud-Chefket pacha et de ses collaborateurs s'est exercée vigoureusement dans ce domaine où ils étaient compétents. L'outillage a été amélioré et complété ; les artilleurs ont appris à se servir du matériel neuf acheté chez Krupp par Abd-ul-Hamid ; sous l'impulsion de Von der Goltz pacha et des instructeurs allemands, officiers et soldats ont beaucoup travaillé, et les grandes manœuvres qui ont rassemblé, cet automne, 70 000 hommes dans la plaine d'Andrinople, ont révélé aux observateurs impartiaux les progrès accomplis. La revision des grades, après la chute d'Abd-ul-Hamid, a permis d'ôter les grands commandemens aux généraux de cour et d'éliminer beaucoup d'officiers ignorans. Les troupes ont été réparties en trente-neuf divisions et quatorze corps d'armée, sans compter le corps du Yémen et la division de Tripolitaine. Ces grandes unités sont constituées dès le temps de paix sur un type uni-

forme. Quatre grandes inspections d'armée ont été créées. Andrinople est devenu un camp retranché solidement fortifié. La discipline paraît restaurée; mais il reste l'exemple dangereux d'une armée marchant contre son souverain sous la conduite de ses généraux; quand le virus de la politique a pénétré dans un organisme militaire, il est malaisé de l'en extirper.

L'une des conséquences de la révolution a été le service militaire universel; il a été appliqué, depuis le mois de mars 1910, en vertu de deux articles ajoutés à la loi de recrutement. L'étude d'une loi nouvelle, mieux adaptée à une armée qui n'est plus exclusivement musulmane, est commencée. L'incorporation des chrétiens avait une très grande importance: elle pouvait être le plus puissant outil de fusion des nationalités et des religions dans l'unité de l'Empire. Désirée par les chrétiens eux-mêmes, elle s'est opérée sans grandes difficultés; mais elle n'a pas donné tous les résultats qu'on aurait pu en espérer parce qu'elle a été accomplie sans études préalables et sans plan d'ensemble. Au lieu d'appeler les hommes de la classe de cette année avec leurs camarades musulmans, quitte, si on le jugeait nécessaire, à faire faire quelques semaines d'exercice aux hommes plus âgés susceptibles d'être utilisés en temps de guerre, on a imaginé d'appeler les hommes de six classes, en commençant par les plus âgés: des hommes de vingt-sept ans ont été incorporés et, jusqu'ici, personne n'a pu leur dire pour combien de temps. La durée légale du service est de trois ans, mais il serait inique de maintenir aussi longtemps sous les drapeaux des hommes de plus de vingt-cinq ans, presque tous mariés, pères de famille qui étaient loin de s'attendre à une telle mesure. Par ailleurs, l'incorporation des chrétiens n'a pas soulevé d'incidents graves; le commandement avait donné des ordres très sévères et les officiers se sont en général bien comportés envers les recrues chrétiennes. L'erreur que nous avons signalée est caractéristique; elle montre comment une mesure excellente en elle-même peut se trouver dénaturée et comment les meilleures lois produisent si rarement, en Turquie, tous les bons effets qu'on serait en droit d'en attendre.

Quoi qu'il en soit, l'armée ottomane est aujourd'hui prête à combattre énergiquement un agresseur, d'où qu'il vienne. Il faut souhaiter que le sentiment de sa force reconquise n'entraîne pas la Turquie à une politique d'agression qui lui serait

funeste à elle-même et qui troublerait la paix du monde. Il n'est pas rare d'entendre, parmi les plus jeunes des Jeunes-Turcs, surtout parmi les officiers, des propos étranges et inquiétants; il en est qui se croient revenus aux temps de Bajazet ou de Soliman le Grand et qui parlent de reconstituer l'ancien empire des Osmanlis en Europe, en Asie et dans la Méditerranée; aussi attendent-ils avec impatience la résurrection de la marine turque qu'ils regardent comme l'instrument nécessaire de leurs ambitions grandioses. Que la Turquie réorganisée souhaite de posséder quelques bateaux cuirassés qui lui permettent de tenir tête, par exemple, aux Grecs, rien de plus naturel, mais que, dans l'état actuel de ses finances et de son développement économique, elle pense à redevenir, comme au temps de Barberousse, une puissance navale capable de jouer un grand rôle dans la Méditerranée, c'est un rêve dont elle sera sage d'ajourner la réalisation. Elle a des œuvres indispensables et urgentes à accomplir avant de s'engager dans les voies de l'impérialisme où elle rencontrerait, d'abord, la faillite.

L'une des plus nécessaires est la réforme, ou plutôt la création de l'administration. L'État turc n'était jusqu'ici qu'un minimum de gouvernement; le mécanisme rudimentaire, qui fonctionnait tant bien que mal sous l'ancien régime, ne suffit plus aujourd'hui. Pour pacifier le pays et développer ses ressources économiques, il faut d'abord y organiser la vie locale. La « loi des vilayets, » qui date de 1867, est insuffisante; elle est d'ailleurs à peine appliquée. Les vilayets sont de grandes provinces qui comptent souvent plus d'un million d'habitans et qui n'ont aucune vie propre; ils n'ont pas de budget distinct; les conseils généraux, qu'Abd-ul-Hamid avait laissés tomber en désuétude et que le nouveau régime vient de ressusciter, n'ont que des attributions insignifiantes et, en fait, purement consultatives puisqu'ils ne disposent d'aucun moyen de faire exécuter leurs décisions. Chaque sandjak, quelle qu'en soit l'étendue, y est représenté par quatre membres, nommés au moyen d'un système compliqué qui assure la prépondérance aux représentans de l'administration. Les villes, elles non plus, n'ont guère de vie propre; leur budget est insignifiant; leurs conseils municipaux n'ont ni autorité ni indépendance. Une grande ville comme Salonique a un budget de 800 000 francs, un conseil municipal de douze membres avec un président nommé par

l'administration et qui est toujours un musulman, bien que les quatre cinquièmes des habitans soient israélites ou chrétiens; dans toutes les villes où la majorité n'appartient pas aux musulmans, le maire est musulman. Dans les villages, il n'existe qu'une organisation municipale rudimentaire. On trouverait dans le code une loi qui organise, sous le nom de *nahiés*, des municipalités, mais elle n'a jamais reçu que des commencemens d'application; le *nahié* est une circonscription trop vaste, qui ne correspond pas du tout à notre commune; parmi les *nahiés* organisés, il en est qui réunissent trente-cinq et jusqu'à quatre-vingt-dix villages. Ainsi, dans le domaine administratif, tout est à faire. Un projet de loi portant réorganisation des vilayets est actuellement soumis à l'examen du Conseil d'État, mais on ne saurait prévoir quand il pourra être voté. Tant qu'une hiérarchie régulière de circonscriptions administratives n'aura pas été effectivement créée et organisée, aucune administration régulièrement bienfaisante ne pourra fonctionner en Turquie. Mais il semble que, pour les Jeunes-Turcs, réforme soit synonyme de centralisation; au seul mot de décentralisation, qui cependant est inscrit dans la constitution de Midhat pacha, ils s'irritent et s'alarment; ils croient l'unité et l'intégrité de l'Empire en péril. Cependant, sans une vie provinciale et locale bien organisée, sans une administration assez souple pour s'adapter aux besoins de populations diverses, il n'est pas, pour l'Empire ottoman, de prospérité ni de développement économique possibles. Cette mosaïque de races et de religions ne peut pas devenir du jour au lendemain une république « une et indivisible. » Certaines régions lointaines, comme la Tripolitaine ou la péninsule arabique, ne sauraient être gouvernées comme la banlieue de Constantinople; ce sont des colonies, qui devraient être administrées comme telles.

Dans l'ancienne Turquie, l'organisation judiciaire était déplorable et, plus encore, la manière de rendre la justice; ni l'une ni l'autre ne sont encore parfaites dans la Jeune-Turquie, toutefois des efforts utiles ont été faits. Les traitemens des juges ont été relevés, mais ils restent encore insuffisans; un magistrat, même turc, doit être mis à l'abri des tentations. On a commencé à séparer l'organisation religieuse de l'organisation judiciaire, à laïciser la justice; les juges ne seront plus, à l'avenir, des *cadis*, ou des *naïbs*, mais des laïques. Malheureusement

l'Oriental, quelle que soit sa nationalité ou sa religion, n'a pas, du juste et de l'injuste, pas plus que du vrai et du faux, la même conception que l'Occidental; vérité, justice, ne sont pas pour lui des absolus qui ne doivent plier devant aucune contingence; qu'il en pâtisse ou qu'il en bénéficie, un Oriental ne s'étonne jamais de la partialité, qui lui apparaît comme une manifestation naturelle de la force. Le juge turc a une tendance inconsciente à donner raison à l'État et au « bon citoyen » ottoman. Des progrès avaient été faits, en Macédoine, sous le régime des réformes européennes, grâce à la vigilance de Hilmi pacha, à une meilleure sélection des magistrats et à une répression énergique de la coneuSSION. Les heureux effets de cette sévérité se font encore sentir, mais les troubles qui ravivent, en Macédoine, la fureur des passions nationales, ont offert à une justice partielle des tentations auxquelles elle n'a pas toujours su résister. Les Jeunes-Turcs désirent avec impatience que les grandes puissances renoncent au bénéfice des Capitulations; ils conviendront eux-mêmes qu'il ne saurait en être question avant le jour où une magistrature instruite, intègre, indépendante, capable de donner tort à l'État lorsqu'il n'a pas raison, aura fait ses preuves dans tout l'Empire.

L'auxiliaire indispensable de la justice, la gendarmerie, a ressenti les bons effets de la réorganisation générale de l'armée et des directions excellentes données, en Macédoine d'abord, durant l'ère des « réformes, » dans tout l'Empire ensuite, depuis la révolution, par les officiers européens spécialement chargés de ce service. Le général italien de Robilant a le titre d'inspecteur général de la gendarmerie réorganisée; il est parfaitement secondé par un chef d'état-major français, le commandant Lamouche, et par plusieurs officiers européens. En Macédoine, nous le verrons, l'opération du désarmement a donné aux gendarmes l'occasion de montrer qu'ils savent encore mériter leur mauvaise réputation d'autrefois. Dans cette région, les officiers européens sont tenus à l'écart; on s'applique à leur enlever toute influence et à leur cacher ce qui se passe, comme si l'on redoutait en eux des témoins clairvoyans.

Ce qui brille, plutôt que ce qui dure, séduit les peuples et les partis « jeunes. » Un bataillon qui défile musique en tête frappe plus les imaginations que le lent et patient labeur qui doit faire reflourir la richesse dans un pays ruiné par des siècles de mau-

vais gouvernement. Cependant, la force militaire d'une nation n'est-elle pas elle-même dépendante de sa prospérité matérielle et financière? La mise en valeur de l'Empire ottoman est l'œuvre capitale au terme de laquelle est le salut et sans laquelle il n'est pas de salut. En Macédoine, en Albanie, en Arménie, en Syrie, dans des contrées d'où Rome tirait de prodigieuses richesses et qui, au moyen âge, faisaient l'admiration de nos croisés, règne aujourd'hui la désolation, la stérilité. Les troupeaux ont arraché les dernières touffes d'herbe, les bergers ont brûlé les dernières souches des forêts, et les torrens, dévalant du haut des montagnes, ont mis à nu les rochers, sillonné les plaines de profonds ravins, recouvert les champs d'énormes couches de cailloux roulés, comblé les anciens ports; la ronce et l'herbe folle envahissent les plaines; ainsi vont se perdant d'admirables sources de richesse et de vie qui jamais ne retrouveront toute leur fécondité première; ainsi s'opère sur notre globe, par l'incurie ou la barbarie de l'homme, « la dégradation de l'énergie (1). » Arrêter cette ruine, refouler cette misère, détourner la malédiction qui semble peser sur la terre où règne le Turc, quelle tâche plus belle, plus salutaire pourrait solliciter des hommes qui auraient la volonté persévérante de régénérer leur pays? Ramener la prospérité c'est, en Macédoine, par exemple, l'unique secret d'une pacification définitive. « Quand il n'y a pas de foin au râtelier, les chevaux se battent, » dit l'adage français. Que le paysan macédonien s'enrichisse, et il n'y aura bientôt plus ni Bulgares, ni Turcs, ni Grecs, mais seulement des propriétaires, préoccupés d'engranger leurs récoltes et de mettre à l'abri leurs économies.

Pour l'amélioration de l'agriculture, rien ou à peu près rien n'a été fait. En Macédoine, tout se réduit à l'achat de quelques étalons et à quelques initiatives utiles; l'une d'elles est particulièrement heureuse : une commission a été chargée, sous la direction de M. Schrader, le géographe français bien connu, de dresser le plan des divagations du Vardar, qui transforment la riche plaine de Salonique en un marais pestilentiel, et de l'assainir par des opérations de drainage et de canalisation. La Macédoine est infestée par le paludisme; le 3^e corps d'armée perd chaque année un vingtième de son effectif par les

(1) Voyez, dans le beau livre de Bernard Brunhes : *la Dégradation de l'énergie*, les fortes pages du chapitre XI et la conclusion (1 vol. in-12; Flammarion).

maladies; l'été dernier, deux bataillons, en garnison à Kotchana, ont perdu 70 pour 100 de leur effectif. Pour la santé et la prospérité du pays, des travaux considérables sont indispensables; les Jeunes-Turcs le comprennent, puisqu'ils viennent d'adjuger la construction, sous la direction d'ingénieurs européens, parmi lesquels beaucoup de Français, de 30 000 kilomètres de routes. Chemins de fer, routes, drainage, irrigation, le programme d'avenir de la Turquie tient dans ces quatre mots; par là naîtra la prospérité et, avec elle, viendra l'équilibre financier, la pacification des esprits et le ralliement des cœurs. Pour mener à bien une telle œuvre, le concours des capitaux et des techniciens étrangers est nécessaire; ni les uns ni les autres ne feront défaut à des entreprises productives et régénératrices.

Le commerce a ressenti les effets bienfaisants de la révolution; il a pris un essor encore timide, mais qui est l'indice du grand développement économique qui enrichira le pays dès que la sécurité et les moyens de transport y seront assurés. Les recettes du chemin de fer Salonique-Constantinople se sont élevées, de 1907 à 1909, de 2 400 000 francs à 3 453 000 francs. Mais le nouveau régime ne pouvait rien changer à l'esprit, ni aux habitudes de la masse populaire; dans les villes, elle reste peu laborieuse et peu scrupuleuse. Dans certains grands centres, comme Salonique, les ouvriers ont entendu parler, par des émigrés revenus d'Amérique, des merveilleux salaires de là-bas, et, pour un travail médiocre en quantité et en qualité, ils exigent des payes exagérées; ils ont appris quelques bribes d'un socialisme simpliste, et l'organisation du boycottage des produits autrichiens d'abord, grecs ensuite, leur a révélé leur puissance; grèves et sabotage ont fait leur apparition en Turquie.

L'accroissement des affaires, si peu accentué qu'il ait été jusqu'ici, a déjà produit une heureuse répercussion sur la rentrée des impôts; les deux dernières années accusent une plus-value, au moins dans les services contrôlés par la Dette; elle est loin encore de permettre l'équilibre du budget, mais elle atténue l'importance du déficit. En Macédoine jusqu'à la révolution de 1908, et, depuis lors, dans tout l'Empire, les Turcs, assistés de conseillers européens, ont travaillé non sans succès à mettre de l'ordre et de la régularité dans leurs finances. Un budget a été établi, présenté au Parlement, discuté par lui: c'est une nouveauté considérable, mais qui ne produira tous ses

bons effets que lorsque seront données, comme cela se fait chaque mois en France, des indications exactes sur la rentrée des impôts comparée à celle de l'exercice précédent et aux prévisions budgétaires. Souvent l'inexpérience des fonctionnaires rend inefficaces les réformes les plus utiles : il en a été ainsi de l'introduction, en mars 1910, de la comptabilité en partie double; l'ignorance des employés est telle que ce nouveau système les a absolument déroutés et rebutés, si bien que, en maints endroits, ils ont préféré renoncer à toute comptabilité! Cet état de choses se modifiera peu à peu, à mesure que des fonctionnaires compétens se formeront; déjà un service d'inspection des finances fonctionne avec des jeunes gens qui sont venus en France s'initier à nos méthodes et au fonctionnement de nos institutions fiscales. Mais on n'a pas encore préparé la réforme de l'assiette et de la perception de l'impôt. En Macédoine, les dîmes sont toujours affermées, la plupart du temps aux grands propriétaires de *tchiflik*, qui deviennent ainsi, en même temps que propriétaires, agens de la puissance publique, et qui en abusent. Les Jeunes-Turcs ont déjà des financiers habiles qui se rendent compte de la nécessité de réformes profondes; mais lisez les journaux nationalistes et même la conférence que Halil bey, président du parti Union et Progrès, a faite à Salonique : à les en croire, dès qu'on aura soumis les étrangers aux mêmes impôts et patentes que les Ottomans, tout sera sauvé, car si les finances de la Turquie ne sont pas prospères, la faute en est aux Capitulations. Nous ne citons ces exagérations que pour montrer qu'ici encore ce sont les impatiences d'un nationalisme imprévoyant et intolérant qui constituent, pour la Jeune-Turquie, le seul péril sérieux.

Sous l'ancien régime, on peut dire qu'en Turquie l'instruction publique n'existait qu'à l'état embryonnaire : budget insignifiant, écoles très peu nombreuses, mal organisées et mal installées, personnel ignorant et mal payé, absence de programmes, de livres, de matériel d'enseignement, tel était le bilan. La situation actuelle est un peu moins lamentable; pareille création, certes, ne s'accomplit pas en un jour, mais il semble que les progrès auraient pu être plus sensibles. Aucune réorganisation générale n'a été tentée; il n'y a eu que des efforts locaux, sous les auspices des comités Union et Progrès. Les journaux tures eux-mêmes critiquent vivement l'inertie du

ministère de l'Instruction publique. L'instruction n'existe sérieusement que là où les étrangers ou les chrétiens sujets ottomans ont créé des écoles. Dans le vilayet de Salonique, celui où l'instruction est le plus répandue et d'où sont sortis les hommes du *risorgimento*, le nombre donné par l'administration, comme étant celui des élèves fréquentant les écoles officielles est d'un peu moins de 14 000 enfans, — chiffre vraisemblablement exagéré, — tandis que les élèves des écoles des nationalités (Bulgares, Serbes, Grecs, Valaques) sont 89 000. Sans l'instruction répandue par ces écoles, par les écoles françaises et par celles de l'alliance israélite, on peut dire que la révolution ne se serait pas faite. N'est-il pas étonnant, dans ces conditions, de voir l'autorité ottomane s'attaquer, par toute sorte de moyens, à l'enseignement des nationalités? Le directeur de l'Instruction publique du vilayet envoie des inspecteurs dans les écoles, ce qui est légitime et ce qui a toujours été accepté sans difficultés par les Bulgares et les Serbes, et admis en fait par les Grecs; mais aujourd'hui ces inspecteurs refusent d'entrer en relation avec les autorités ecclésiastiques dont dépendent les instituteurs; ils exigent que ceux-ci leur donnent directement tous les renseignemens: de là des conflits dont l'autorité profite pour faire fermer les écoles. On interdit au patriarcat et à l'exarchat d'avoir, de leur côté, des inspecteurs techniques; dans certaines localités du sandjak de Serrès, les agens du gouvernement se sont emparés des écoles bulgares et y ont installé des instituteurs choisis par eux. L'idée peut être juste, mais non pas le procédé. La solution à laquelle on finira par s'arrêter sera probablement celle-ci: l'État entreprendra lui-même, dans les villages non turcs, des écoles où l'enseignement sera donné dans la langue maternelle des habitans, comme cela se pratique en Belgique, en Autriche et dans les cantons mixtes de la Suisse. La loi sur l'Instruction publique prévoit cette mesure, mais elle n'a jamais été appliquée; elle ne peut l'être avec succès que dans les pays où l'État est assez impartial pour donner confiance aux nationalités. Pour le moment, le procédé le plus sage et le plus libéral serait que l'État subventionnât les écoles des communautés non turques; on l'a fait, d'ailleurs, mais la répartition et la distribution des subventions se sont opérées de la façon la plus arbitraire. Ainsi, par une application défectueuse, les dispositions les meilleures sont

gâtées ; c'est une remarque qu'en Turquie on est obligé de faire à chaque pas. Il y a quelques mois, le patriarcat et l'exarchat ont été avisés que, à partir de la présente année scolaire, aucun étranger ne pourrait plus enseigner dans les écoles des communautés chrétiennes. Une exception a été admise pour les Européens occidentaux, mais Bulgares, Serbes et Grecs restent exclus. Certes, cette décision n'a rien en soi d'illégitime et personne n'ignore que ces instituteurs étaient en même temps les plus actifs agens des propagandes nationales ; mais la soudaineté de la mesure a désorganisé un enseignement dont il n'est pas juste de priver les populations, et que les Turcs seront longtemps encore hors d'état de remplacer. D'ailleurs, l'administration ne cache pas son but : affaiblir et ruiner le sentiment national chez les populations non turques. Chaque fois qu'on peut trouver un prétexte, souvent même sans prétexte, les écoles sont fermées, les professeurs arrêtés sous l'inculpation vague d'accointances avec les bandes et les comités bulgares ; une fois fermées, les écoles ne se rouvrent plus. Dans le nord du vilayet de Kossovo, en Vieille-Serbie, presque toutes les écoles serbes sont fermées.

Quant aux écoles créées et subventionnées par les puissances occidentales, qu'elles soient religieuses ou laïques, le désir du gouvernement ottoman est de les soumettre à une inspection faite par un délégué du ministère de l'Instruction publique ottoman. La mesure n'a rien de vexatoire en elle-même, mais on jugera peut-être qu'elle serait, pour le moment, prématurée et qu'elle ne paraîtrait pas exempte d'injustes suspicions à l'endroit d'un enseignement auquel les Ottomans de toute religion et de toute race, les Jeunes-Turcs en particulier, ont tant d'obligations. Avant d'inspecter les vieilles écoles européennes, qui ont fait leurs preuves de capacité et de loyalisme, il conviendrait à l'administration ottomane de l'Instruction publique de faire elle-même certains progrès indispensables. Selon un joli mot du baron de Marschall, « les Jeunes-Turcs font souvent le second pas avant le premier. » Dans leurs rapports avec les autorités, il arrive aujourd'hui, plus souvent qu'autrefois, aux directeurs d'écoles européennes de rencontrer des traces de mauvaise volonté, des exigences injustifiées. Ainsi se marque, là comme ailleurs, là plus injustement peut-être qu'ailleurs, cette défiance envers l'étranger à laquelle se laissent entraîner certains Jeunes-

Turcs. La tendance générale du gouvernement est, en tout, de faire rentrer les étrangers dans le droit commun, de les soumettre aux impôts, à la justice, à toutes les obligations des citoyens ottomans. Et, ici encore, ce ne sont pas les intentions, mais les procédés qui sont déplorables. Par ses maladresses, par ses défiances injurieuses même vis-à-vis des simples voyageurs, l'administration ottomane se charge de faire elle-même la preuve de la nécessité salutaire de ces mêmes Capitulations dont elle voudrait démontrer l'inutilité. Les Jeunes-Turcs, par l'exagération d'un sentiment louable, eroient toujours que l'on veut attenter à l'honneur et à la dignité de leur nation, si bien que même un acte de justice vis-à-vis d'un étranger est interprété comme une faiblesse et taxé d'incivisme. Dans une grande ville commerçante comme Salonique, l'irritation est devenue telle que l'on oublie tout ce que l'on doit d'utiles réformes à la révolution et que, même parmi les musulmans, beaucoup regrettent l'ancien régime : car la tyrannie d'aujourd'hui efface le souvenir de celle d'hier.

A chaque branche de l'activité réformatrice des Jeunes-Turcs, nous retrouvons la même conclusion : des intentions parfois excellentes aboutissent souvent à des mesures vexatoires, intempestives, dont le résultat est d'inquiéter les esprits, d'amoindrir la confiance générale que la nouvelle Turquie avait d'abord inspirée et de retarder l'avènement d'un régime qui serait à la fois fort et vraiment libéral. Ces maladresses de détail proviennent toutes d'une même source, la déviation du sentiment patriotique vers un nationalisme intolérant, jaloux et agressif.

III

Le problème des réformes, dans l'Empire ottoman, aboutit de tous côtés à celui des nationalités ; il implique toute la politique intérieure de la Jeune-Turquie, toute son évolution psychologique et morale.

La révolution de 1908 a eu, avant tout, un caractère nationaliste. Elle a éclaté dans une région, la Macédoine, où l'action et l'influence des agens européens des « réformes. » tant civils que militaires, allaient grandissant, pour le plus grand bien des habitans. Les Turcs, les militaires surtout, supportaient impa-

tiennent cette ingérence ; ils craignaient qu'elle n'aboutit à une sorte de protectorat collectif de l'Europe sur les trois vilayets. L'entrevue de Reval, où le Tsar et le roi Édouard se mirent d'accord sur un programme de nouvelles réformes à introduire en Macédoine, décida les partisans de la révolution à agir sans délai. Ces faits et leur caractère sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'y insister : la révolution de 1908 a été d'abord nationaliste turque ; elle n'a été, en même temps, « libérale, » au sens occidental du mot, que pour une petite élite, composée surtout de civils. Tout son développement ultérieur resterait incompréhensible si l'on méconnaissait ce point de départ. Le premier article du programme des Jeunes-Turcs était : ottomanisation, c'est-à-dire égalité de toutes les races dans l'Empire ottoman, élimination des étrangers ; il s'appliquait tout particulièrement à la Macédoine. C'est là que la révolution est née en 1908. de là qu'elle est partie en 1909 pour s'emparer de Constantinople ; c'est là que la plupart de ses héros et de ses hommes politiques ont vécu et se sont formés, et c'est encore là qu'aujourd'hui ses destins sont en suspens.

Les chrétiens de Macédoine, les Bulgares surtout, accueillirent avec enthousiasme une révolution, faite au chant de la *Marseillaise*, qui leur promettait la sécurité, l'égalité, la prospérité matérielle. On sait aussi de quel poids fut, pour le succès des révolutionnaires, le concours des Albanais, tant musulmans que chrétiens (1). Sans eux, sans les chrétiens de Macédoine, ni la proclamation de la Constitution en juillet 1908, ni l'expédition de Mahmoud-Chefket en avril 1909 n'auraient été possibles. Assurément, si l'on scrutait le fond des cœurs, on trouverait, chez les Bulgares surtout, les traces d'une déception : la révolution anéantissait les espérances nationales des Slaves et leurs rêves de réunion à la Bulgarie ou à la Serbie ; mais un régime libéral aurait eu aisément raison de ces regrets superficiels ; la grande masse des paysans était également satisfaite d'être débarrassée des *Comitadjis* et des troupes chargées de les poursuivre. Une justice égale pour tous, une réforme de la perception des dîmes, auraient ôté aux agitateurs tout prétexte et, en tout cas, tout succès. Si les paysans bulgares avaient eu les sentimens qu'on leur prête aujourd'hui pour les besoins

(1) Voyez la *Question albanaise*, dans la *Revue* du 15 décembre 1909.

d'une mauvaise cause, il leur était facile, au 13 avril 1909, de faire cause commune avec les Albanais; en se soulevant ils auraient rendu impossible la marche sur Constantinople : c'est le contraire qui eut lieu. Mais bientôt les choses changèrent de face : le succès même de l'armée de Macédoine accrut l'influence et exagéra l'arrogance de l'élément militaire. En Macédoine, la plupart des officiers jeunes-turcs, qui naguère encore étaient chargés de la poursuite des bandes, ne purent s'accoutumer à traiter en citoyens ottomans, avec patience et justice, ces mêmes Bulgares qu'ils traquaient la veille comme des ennemis. Un à un les anciens chefs de bandes, les patriotes bulgares, disparurent, assassinés ou obligés de quitter le pays. Molestés de nouveau, les chrétiens commencèrent à douter des promesses de la révolution et, les esprits s'animant de part et d'autre, on en vint à croire à l'impossibilité d'un accord pacifique. Les idées « libérales » des Jeunes-Turcs élevés en Occident durent s'effacer devant les passions xénophobes et nationalistes des officiers. Les musulmans, en Macédoine, renoncèrent à l'ottomanisation avant d'en avoir fait une insuffisante expérience, et revinrent aux vieilles pratiques turques de domination par la force. Les idées d'égalité ne servirent plus que de paravent vis-à-vis de l'Europe et de prétexte commode pour enlever aux chrétiens leurs antiques privilèges, rançon de leur ancienne inégalité, pour abolir les juridictions spéciales, détruire les organisations nationales, fermer les écoles, entraver le développement des groupes non turcs. Ainsi reparaisait la vieille conception des réformes telles que les comprenaient les ulémas, d'après le droit et les traditions de l'Islam : le sultan ne doit pas être un despote pour les musulmans, mais ceux-ci, en vertu de la supériorité de leur religion et de leur force, doivent régenter souverainement les chrétiens. L'idée, aujourd'hui, devient même plus exclusive; elle réserve l'hégémonie aux seuls Turcs qui, sauf exceptions, sont l'élément le moins avancé en civilisation et le moins instruit. Ils craignent qu'avec un régime d'égalité sincèrement pratiqué le rôle principal ne passe aux éléments non turcs, et ils ne voient qu'un moyen d'assurer le maintien de leur suprématie, la force.

Les Albanais furent les premières victimes de cette nouvelle politique. Nous avons raconté déjà ici l'expédition de Djavid pacha dans la Haute-Albanie, les ravages qu'elle a exercés et

les ferments de haine qu'elle a laissés derrière elle. Au printemps, l'Albanie était en armes, frémissante de colère, altérée de vengeance. Il fallait éviter un soulèvement général. Mahmoud-Chefket pacha vint dans le pays, négocia avec quelques chefs, puis commença l'opération générale du désarmement; cette fois, la mesure ne visait plus seulement les Albanais, mais aussi les chrétiens de Macédoine. Des bataillons arrivèrent d'Asie, avec des officiers brutaux, des soldats sauvages; les six bataillons de chasseurs qui, sous Abd-ul-Hamid, avaient été chargés de la poursuite des bandes, furent renforcés, et l'opération du désarmement commença. En réalité, sous prétexte de désarmement, on voulait saisir les fils de l'organisation bulgare et sévir contre les anciens *comitadjis*. Dans les villages musulmans de l'Albanie, l'opération fut faite avec rigueur, mais sans trop grandes violences; il n'en fut pas de même dans les cantons chrétiens d'Albanie et de Macédoine. Les soldats s'abattirent sur le pays, comme une horde de barbares, ravageant les campagnes, arrêtant et torturant les hommes, violant les femmes; village par village, méthodiquement. la Macédoine subit des horreurs auxquelles le nom de Torghout pacha restera attaché.

A Monastir, deux bataillons d'Asie viennent camper aux portes de la ville; les chevaux dévastent les vignes, les soldats pillent les villages, coupent les arbres, perquisitionnent, sous la direction de leurs officiers, dans les maisons des chrétiens; les hommes sont arrêtés en masse, sous prétexte qu'ils ne livrent pas toutes leurs armes ou qu'on les soupçonne d'être affiliés à une organisation nationaliste; les prisonniers sont entassés dans les casernes, sans être interrogés, sans même qu'on leur demande leurs noms; presque partout, ils sont froidement et méthodiquement soumis à la torture par le bâton; à Kruchevo, à Demir-hissar, à Perlepe, les soldats se distinguent par leur cruauté; des paysans sont roués de coups, leurs pieds et leurs mains sont mutilés par la bastonnade; d'autres sont attachés, tout nus, et laissés dehors toute la nuit. A Negotin, un officier arrive avec vingt hommes et, sous prétexte de venger son frère, tué il y a plusieurs années dans la région, il fait subir les pires traitemens à la population; cinq hommes meurent des suites des tortures endurées. A Monastir, les chrétiens arrêtés et torturés sont contraints, sous menace de mort, de signer un papier attestant qu'ils n'ont subi aucun mauvais traitement et, à Berlin,

Djavid bey peut affirmer que tous les récits des atrocités commises en Macédoine sont des mensonges inventés par les Bulgares. En Vieille-Serbie, les paysans serbes sont molestés à la fois par les soldats turcs et par les Albanais musulmans ; ils s'enfuient par bandes au Monténégro où plus de 2 500 trouvent encore un asile. Les Bulgares se réfugient chez leurs frères du royaume ; d'autres, formant de petites bandes, se mettent à battre le pays comme aux plus mauvais jours de 1903 ou de 1904 ; plusieurs attentats contre les voies ferrées, notamment à Koumanovo, signalent leur passage. Ces bandes se grossissent de tous les malheureux qui fuient la torture ou dont les récoltes sont pillées, les maisons brûlées.

Dans le Caza de Yenidjé-Vardar (vilayet de Salonique), l'opération du désarmement fut particulièrement atroce. Les Turcs espéraient y trouver les preuves des accointances des paysans avec le chef de bande Apostol, qui tient la campagne dans la région. Il est bon, à titre d'exemple, de raconter ces faits en détail. Le 14/27 septembre, la ville de Yenidjé-Vardar est cernée par les troupes : ordre est donné aux habitans de livrer leurs armes ; le 16/29, les maisons des Bulgares sont gardées par la troupe et les perquisitions commencent ; durant quatre jours, aucun habitant, homme, femme ou enfant, ne peut sortir de sa maison même pour aller chercher de l'eau ou des vivres ou faire boire le bétail. Environ trois cents hommes sont arrêtés, sous prétexte qu'autrefois ils avaient aidé les *comitadjis* ! L'un après l'autre ils sont couchés par terre et cruellement battus sur la plante des pieds, sur les paumes des mains, sur le ventre, sur la tête et sur le dos ; les membres meurtris, mutilés, ils sont jetés en prison où ils restent quatre jours sans boire ni manger, sans couverture ; beaucoup sont attachés à une poutre. Le principal prêtre bulgare est atrocement battu, puis, les membres en bouillie, il est jeté sur un matelas et porté au konak où il est tué d'un coup de fusil. D'après la version turque, il aurait pris le fusil d'un gendarme, qui se serait absenté un instant, et il se serait suicidé pour ne pas faire de révélations ; mais il paraît bien invraisemblable qu'avec ses mains broyées il ait pu saisir un fusil et se tirer une balle dans la tête ; il est plus probable que les Turcs, embarrassés de leur victime, ont préféré faire disparaître un effroyable témoignage de leur cruauté. Le dimanche 9 octobre, après trois semaines de blocus pendant

lesquelles personne ne put entrer ni sortir de la ville, les habitants se croient délivrés ; mais les Turcs sont furieux, ils n'ont trouvé qu'un petit nombre d'armes et aucune trace précise d'Apostol. Sur le soir, sans aucun prétexte, tous les Bulgares, réunis par groupes de 100 à 200 personnes, sont parqués dans la rue sous la garde de soldats, et jusqu'au mardi à quatre heures après-midi, il ne leur est permis ni de se coucher, ni de s'asseoir, ni de manger, ni de boire. Lorsqu'ils furent enfin délivrés, les malheureux, les jambes enflées et noires, défailaient. Dans les campagnes environnantes, les paysans sont encore plus maltraités ; aux uns, mis à genoux, on place des cailloux coupans dans le pli de la jambe, puis on les frappe à coups de bâton sur les cuisses ; à deux autres on met des œufs brûlans sous les aisselles et on leur lie les bras ; le nommé Athanase, de Radomir, est lié à un mûrier, les mains passées derrière l'arbre, la tête au grand soleil et il y reste trois jours sans manger ni boire ; un autre reste deux jours les bras attachés en croix ; des femmes sont battues. Plusieurs Bulgares moururent des suites des tortures subies. Aucun Serbe, aucun Grec ne fut molesté ; au contraire, du côté de la frontière de Thessalie, ce sont les Grecs qui sont traqués, et, dans le Nord du vilayet de Kossovo, ce sont les Serbes qui pâtissent.

Les témoins de ces scènes barbares sont unanimes à déclarer que ces violences n'étaient pas le fait d'une soldatesque déchaînée, mais qu'elles étaient méthodiquement commandées et organisées par les officiers. Les chefs militaires et même les membres le plus en vue du Comité Union et Progrès à Salonique, des humanitaires comme le docteur Nazim bey, ne cachent pas leur opinion à ce sujet ; ils regardent la bastonnade comme le seul moyen de gouverner et de pacifier la Macédoine. Sous l'ancien régime, il restait aux persécutés un recours, un espoir ; parfois l'arrivée d'un consul européen les délivrait ; aujourd'hui, les Jeunes-Turcs n'admettent plus l'intervention des consuls, et ceux-ci, l'été dernier, n'auraient pu sans périls s'interposer. A Monastir, en septembre, un délégué du Comité Union et Progrès, Hadji bey, fit publiquement, dans un discours, l'apologie du meurtrier du consul russe Rostowski. Talaat bey et Djavid bey eurent soin d'affirmer que les consuls n'ont aucun droit d'intervenir dans les affaires qui n'intéressent pas leurs nationaux. Ici encore, les Turcs font le second pas avant le premier ;

le second pas, eût été de restreindre l'action des consuls à ce qu'elle est dans les pays civilisés ; mais le premier aurait dû être de mettre fin pour jamais aux abus qui ont rendu si bien-faisante, durant de longs siècles, l'intervention des consuls.

Le but consciemment et méthodiquement poursuivi par le gouvernement jeune-turc, en Macédoine, ce n'est pas l'extirpation des bandes, car c'est les renforcer et faciliter leur propagande que de persécuter les paysans ; ce n'est pas la sécurité du pays : c'est la prépondérance de l'élément musulman, de l'élément turc, sur l'élément chrétien. Nous voilà loin des principes d'égalité inscrits dans la Constitution et proclamés par la révolution. On laisse partir les Bulgares qui veulent s'embarquer pour l'Amérique, mais on refuse l'entrée des ports à ceux qui reviennent ; enfin, partout où l'administration peut trouver des terres vacantes, elle y installe des *mohadjirs*, musulmans émigrés de Bosnie et d'Herzégovine. Ces nouveaux venus troublent le pays, molestent leurs voisins chrétiens et, souvent, se hâtent de vendre la terre qu'on leur a donnée pour courir les aventures ; ils sont, dans la malheureuse Macédoine, une cause nouvelle de troubles et d'insécurité. Cependant, le congrès récent du Comité Union et Progrès à Salonique a décidé de consacrer de grosses sommes à l'installation de nouveaux *mohadjirs* le long des lignes de chemins de fer et partout où l'élément chrétien est en majorité. Ainsi s'affirme la volonté, non plus d'ottomaniser, mais d'islamiser, de « turciser » la Macédoine. Si les Jeunes-Turcs avaient la volonté d'y rétablir la concorde et la paix, c'est par des réformes sociales qu'ils y réussiraient : la clef du problème macédonien est là (1) ; quand les Jeunes-Turcs l'auront résolu par une refonte du droit de propriété et de la perception des dîmes, ils auront définitivement gagné la bataille et assuré leur avenir. Ils ont voulu désarmer la Macédoine ; mais désarmer en saisissant quelques fusils n'est qu'un trompe-l'œil, car on remplace les fusils : désarmer, c'est faire tomber les armes des mains en gagnant les cœurs ; ce n'est pas la méthode des Jeunes-Turcs : c'est pourtant la seule qui donne des résultats définitifs.

Il semble cependant que, depuis le congrès de Salonique, une détente se fasse sentir. Les plus intelligens parmi les Jeunes-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1907 ou notre ouvrage *L'Europe et l'Empire ottoman*, p. 155 (Perrin, éditeur).

Turcs qui sont en relations avec l'extérieur, ont compris que les procédés employés en Macédoine ont soulevé une réprobation universelle; et, comme ils ont besoin d'avoir pour eux l'opinion, ils ont réfléchi sur les inconvéniens graves que pouvaient entraîner les méthodes brutales des officiers; ils se plaignent aujourd'hui du despotisme des militaires et cherchent à rejeter sur l'armée la responsabilité de violences qui rabaissent la Jeune-Turquie au niveau du régime hamidien. Les autorités ottomanes sont entrées en pourparlers avec les chefs albanais qui se sont réfugiés au Monténégro. Tous, y compris Issa Boletin, ont reçu l'autorisation de rentrer dans leur pays : il est convenu qu'ils déposeront leurs armes entre les mains des autorités qui les leur rendront aussitôt; on ferme les yeux sur l'introduction des fusils en Albanie, si bien que l'on se demande si cette subite indulgence, après les traitemens sévères de Djavid pacha et de Torghout pacha, ne cache pas de nouvelles intentions, et si les Turcs ne chercheraient pas à regagner les sympathies des Albanais musulmans pour réduire plus aisément à leur merci les Albanais chrétiens, les Slaves et les Grecs de Macédoine : ce serait un nouveau retour à la politique hamidienne. Mais tenons-nous-en à l'hypothèse la plus favorable : les Jeunes-Turcs ont senti le danger de leur politique et ils ne veulent plus recourir qu'à des procédés dignes d'eux et des premiers mois de leur gouvernement. La politique la plus juste et la plus généreuse serait en même temps la plus habile; peut-être est-il déjà trop tard pour y recourir : en Albanie et en Macédoine, la politique suivie depuis un an a jeté des semences de haine qu'il sera difficile d'étouffer.

Si les Jeunes-Turcs attachent tant d'importance à réduire au silence les populations non turques, c'est qu'ils veulent enlever tout prétexte d'intervention aux différens États balkaniques dont les armemens les inquiètent. Comment ne voient-ils pas qu'ils vont précisément à l'encontre de leur but et qu'en persécutant les nationalités chrétiennes, ils mettent les États voisins, Bulgarie, Serbie, Grèce, dans le plus terrible embarras? A Sofia surtout, l'opinion publique, surexcitée par les malheurs des « frères » de Macédoine, pourrait un jour obliger le gouvernement à une intervention armée. Au printemps dernier, les rois de Bulgarie et de Serbie sont venus à Constantinople faire visite au Sultan; des intérêts économiques très précis les y amenaient,

mais leur démarche n'en constituait pas moins, aux yeux des populations slaves de la Turquie d'Europe, une sorte de consécration du nouveau régime; elle signifiait que les populations chrétiennes devaient s'accommoder du gouvernement ottoman et arranger avec lui leurs affaires sans attendre aucun appui du dehors. La Bulgarie, n'ayant pas fait la guerre en 1908, quand l'occasion paraissait s'en offrir à elle, n'a aucun intérêt à la faire aujourd'hui à ses grands risques et périls; elle préfère vivre en bonne intelligence avec les Turcs et obtenir d'eux des avantages pour son commerce et la jonction de ses chemins de fer: on a annoncé que la ligne de Koumanovo serait construite au printemps prochain. La Serbie a besoin, pour communiquer avec la mer, d'entretenir de bons rapports avec la Turquie. C'est par Salonique qu'elle reçoit ses canons, ses fusils, ses munitions, et qu'elle exporte son bétail et ses pruneaux; si la Turquie venait à lui fermer ce débouché, elle serait réduite à capituler entre les mains du gouvernement de Vienne. Les Monténégrins étaient jusqu'ici en très mauvais termes avec leurs voisins Albanais; des vendettas séculaires les mettaient aux prises sur les frontières; la politique jeune-turque les a réconciliés; les Albanais fugitifs ont trouvé asile et appui dans la Montagne Noire; cinq mille Albanais, pour la plupart catholiques, sont actuellement en armes dans les montagnes du pays Malissore, et il est probable que c'est par le Monténégro qu'ils reçoivent des armes et des munitions. Les Serbes de la Vieille-Serbie, pourchassés par les soldats turcs, se sont, eux aussi, réfugiés au Monténégro. Le fier petit îlot de montagnes est redevenu une terre d'asile et son rôle s'en est trouvé grandi. Quant à la Grèce, la question crétoise l'empêche de chercher un rapprochement avec la Turquie; toutefois, si les Turcs renonçaient vis-à-vis d'elle à leurs procédés comminatoires, au boycottage par exemple, ils ne s'exposeraient pas à voir s'opérer un rapprochement nuisible à leurs intérêts entre la Bulgarie et la Grèce. Nous ne croyons pas que ce rapprochement soit très avancé, mais déjà, en Macédoine, Grecs et Bulgares ont renoncé à se combattre, et si l'oppression des chrétiens continuait en Turquie, la force des circonstances imposerait aux gouvernements l'entente et même l'alliance. Contre une Turquie agressive, il n'y a qu'un moyen de résistance: l'union balkanique. Une pareille coalition, même si elle réussissait à se former,

ne serait pas de nature à alarmer les Turcs, tant que la Roumanie servira, au nord du Danube, de contrepoids à l'entente slave et formera une barrière entre la Russie et la Bulgarie.

La situation diplomatique de l'Empire ottoman est donc bonne. Les puissances, à l'envi, s'efforcent de lui épargner les difficultés et les réclamations, même justifiées. Jamais héritière de grande espérance ne fut plus flattée, ni plus courtisée. L'Allemagne, qui pratiqua le même jeu au temps d'Abd-ul-Hamid, fait valoir les services rendus à l'armée; la Russie se targue des bons conseils qu'elle a donnés à la Bulgarie et de son intervention pacificatrice en février 1909; la France revendique la paternité de la révolution de 1908; l'Angleterre vante les services rendus après San Stefano; il n'est pas jusqu'à l'Autriche qui n'ait eu l'art de présenter sous un jour favorable l'annexion de la Bosnie-Herzégovine et de dissimuler les avantages qu'elle trouve à maintenir l'anarchie dans la Turquie d'Europe. Entourés de tant d'amis empressés, les Jeunes-Turcs ne cherchent que l'intérêt de leur pays et celui de leur parti; ils ne découragent personne, mais ne se lient, quoi qu'on en ait dit, avec personne; ils ne sont pas dupes des manifestations intéressées, mais peut-être se trompent-ils parfois sur ce qu'eux-mêmes ont lieu de craindre ou d'espérer. En tout cas, nous ne croyons pas qu'une politique de faiblesse soit celle qui leur agréé le mieux. Lors des massacres d'Adana, le consul de France s'est enfermé chez lui, les navires de guerre ont reçu l'ordre de ne pas débarquer un matelot, et ni pour nos écoles détruites, ni pour les maisons des deux drogmans du consulat démolies, nous n'avons insisté pour obtenir une suffisante indemnité. La France, en Orient, a toujours su concilier la protection des chrétiens avec l'amitié des Turcs; c'est, plus que jamais, la voie à suivre, et, s'il est vrai qu'il n'y a de salut pour la Jeune-Turquie que dans une réconciliation de toutes les races et de toutes les religions qui vivent dans l'Empire, les Jeunes-Turcs nous sauront gré un jour de les avoir aidés à la réaliser.

La Jeune-Turquie n'a donc que des amis. Elle pourrait perdre quelques-uns d'entre eux si elle s'égarait, sur les traces d'Abd-ul-Hamid, dans les voies du panislamisme. Nous sommes persuadé que les hommes qui la dirigent ne désirent pas s'engager dans une politique d'impérialisme musulman dont ils sont trop avisés pour ne pas apercevoir les lendemains hasar-

deux ; mais peut-être ne se rendent-ils pas assez compte de certaines conséquences de la révolution nationaliste qui a donné à la Turquie son nouveau régime. Les Jeunes-Tures se sont donné la très noble tâche de restaurer le patriotisme ottoman, mais la notion de patrie, corrélative à celle de nation, n'existait pas jusqu'ici dans l'Empire ; un éveil du patriotisme national devait avoir pour conséquence, chez les Tures qui n'ont jamais connu que le patriotisme religieux, une poussée de panislamisme. Si le mot est d'invention occidentale, l'idée est orientale et musulmane. Le musulman est le frère, le chrétien l'ennemi, le sultan le maître : telle était la conception simpliste que le bon paysan ture se faisait de la vie politique. Il faudra de longues années pour la modifier. Les Jeunes-Tures feront donc bien de veiller avec soin sur les menées panislamiques que certains agens subalternes voudraient conduire. Au congrès de Salonique, il a été question d'émissaires tures envoyés auprès des musulmans de l'Inde et du Caucase ; il est certain que, parmi les Algériens établis en Syrie, une active propagande antifrançaise est faite et que des agens ont été envoyés en Algérie. Des relations permanentes sont établies entre certains clubs jeunes-tures et les sociétés jeunes-égyptiennes. Jusque dans le Sahara, jusqu'aux oasis du Kouar et de Bilma, jusqu'au Kanem et au Ouadaï, nos officiers qui, après tant d'efforts, ont assuré la paix et la sécurité du Sahara, trouvent la trace d'intrigues turques ; à propos du conflit de frontière qui a surgi entre la Tunisie et la Tripolitaine pour quelques arpens de sable, la presse turque a montré plus d'âpreté que l'objet n'en comportait, et l'obstination du gouvernement à ne pas reconnaître le traité du Bardo ne va pas sans quelque ridicule. On croirait qu'en établissant notre protectorat sur la Tunisie, nous avons spolié la Turquie. Qu'il serait plus beau pour les Jeunes-Tures, plus conforme à leurs principes, et plus politique en même temps, de s'entendre avec la France pour établir une bonne police sur les nomades sahariens et de collaborer avec elle pour fermer la dernière porte, celle de la Cyrénaïque, par où des esclaves noirs sont encore importés et vendus dans le bassin de la Méditerranée. En Perse, les Tures ont occupé, sous prétexte d'une contestation de frontières, une partie de l'Azerbaïdjan, l'ancienne Médie Atropatène, dont l'importance, au point de vue des communications entre la Perse, l'Arménie et le Caucase, a toujours été considérable. A ce pro-

pos, un journal jeune-turc écrivait : « Nous avons le droit de nous occuper des affaires de la Perse, parce qu'elle est une puissance musulmane. » De telles affirmations ne sont pas rares dans la presse. En langage diplomatique, cette théorie s'appelle l'interventionnisme ; c'est celle que les Jeunes-Turcs, avec raison, ne veulent pas voir appliquer à leur pays ; il serait piquant qu'ils cherchassent à l'appliquer chez les autres. Le panislamisme ménagerait à la Turquie plus de déboires que d'avantages, mais il pourrait servir les intérêts de l'Allemagne : seule de toutes les puissances européennes, elle n'a pas de sujets musulmans et, si la Turquie se prêtait à son jeu, elle se servirait volontiers d'elle et du panislamisme pour susciter des embarras soit à la France, comme elle l'a déjà fait au Maroc, soit à l'Angleterre, soit à la Russie. Sa tactique n'est pas variée, mais elle est efficace ; reste à savoir si la Turquie consentira à s'y prêter et à perdre des amitiés qui lui sont précieuses, pour le plus grand avantage du pangermanisme et de la « poussée vers l'Est. »

Certes, ce n'est pas nous qui reprocherons à la Jeune-Turquie, comme le font parfois certains journaux français, de chercher à tenir la balance égale entre toutes les influences, et, par exemple, de faire des commandes à l'industrie allemande, pourvu qu'elle en fasse aussi à l'industrie d'autres nations ; ce que nous redoutons pour elle, ce sont les mirages décevans que la diplomatie allemande fait briller aux yeux ardents des Jeunes-Turcs. L'amitié allemande est lourde ; elle a coûté la Bosnie à la Turquie, elle lui coûtera peut-être un jour Salonique. Nous sommes convaincu que nul ne le sait mieux que les Jeunes-Turcs et qu'ils sont décidés à prendre toutes les précautions nécessaires pour parer au danger. Ils ne paraissent se jeter dans les bras de l'Allemagne que parce qu'ils ont une crainte très exagérée des ambitions russe et bulgare. Et d'abord, ils se tromperaient s'ils confondaient l'une avec l'autre : ce serait retarder de trente ans ; si jamais les Bulgares réalisent leurs grandes vues sur l'Empire ottoman, ce sera avec l'appui de Vienne, plutôt qu'avec celui de Pétersbourg. Ni en Asie, ni en Europe, les Russes n'ont le désir d'accroître leur territoire aux dépens de l'Empire ottoman. Cette crainte d'une descente cosaque hante l'imagination des Turcs et, pour faire contrepoids à l'influence russe, ils ne peuvent s'adresser ni à la France, alliée de la Russie, ni à l'Angleterre son amie, mais seulement à l'Allemagne.

L'entrevue de Potsdam devrait, cependant, les faire réfléchir, et la désinvolture avec laquelle l'empereur Guillaume a « lâché » Abd-ul-Hamid est un précédent qui prouve que les amitiés, même impériales, ne sont souvent qu'une forme de l'intérêt. N'est-ce pas déjà sur le conseil de la diplomatie allemande que l'avancée turque en Perse a été arrêtée peu de jours après l'entrevue de Potsdam? Aussi sommes-nous persuadé que la Jeune-Turquie est assez avisée pour ne s'inféoder à personne et pour chercher adroitement son avantage où elle croit le trouver. Quant aux sympathies personnelles des hommes actuellement au pouvoir, tout au moins des civils, elles vont certainement à la France qui seule n'aura jamais, tant qu'il existera une Turquie, d'ambitions territoriales en Orient, et qui a toujours témoigné aux Jeunes-Turcs les sympathies que méritent leur courage et leur intelligence. L'incident de l'emprunt n'a rien changé et ne changera rien à ce qui tient à la nature des choses et au caractère des hommes.

IV

Nous disons l'*incident* de l'emprunt, et, en effet, ce n'est qu'un incident, mais, à la vérité, regrettable et digne de suggérer d'utiles réflexions. La presse, de part et d'autre, a grossi le malentendu; elle l'a même, en grande partie, fait naître. Dès qu'ils ont vu que l'affaire de l'emprunt n'allait pas sans difficultés, les journaux jeunes-turcs se sont emportés à des attaques violentes et injurieuses contre la France et son gouvernement, et certains journaux français ont fait à la Jeune-Turquie des reproches extrêmement vifs. Ces polémiques de presse seraient de peu conséquence si, en Turquie surtout, où la population n'est pas encore habituée à la vie politique et aux violences des journalistes, le public n'avait été exposé à prendre pour argent comptant ce qui n'était que « bluff. » Jamais le *Tanin*, par exemple, n'attaqua plus violemment la France qu'au moment où le grand vizir Hakki pacha était, à Vers-en-Montagne, l'hôte de M. Pichon; mais ce n'est un secret pour personne que ces attaques étaient inspirées par le ministre des Finances qui aurait été dans une situation difficile si le grand vizir avait réussi dans une négociation où lui-même venait d'échouer: solidarité ministérielle qui n'est pas spéciale à la Turquie!

La situation financière et budgétaire de la Turquie, sans être grave, n'est pas brillante; M. Francis Charmes l'a trop bien montré dans sa *Chronique* du 1^{er} octobre pour que j'aie besoin d'y insister ici. La Dette est énorme (deux milliards et demi), le budget peu élevé (moins de 800 millions), le déficit annuel très gros (plus de 200 millions). Sous l'ancien régime, jusqu'à l'établissement du service de la Dette, confié à des Européens, le système financier de la Turquie était très simple : elle comblait les déficits du budget, — qui d'ailleurs n'était pas un budget au sens occidental du mot, — au moyen d'emprunts; elle payait tant bien que mal ses créanciers étrangers, mais, à l'indérior, le Sultan faisait de l'insolvabilité un système de gouvernement : le padischah ne doit rien à ses sujets. Depuis l'établissement de la Dette, la Turquie faisait des emprunts sur gages, elle aliénait entre les mains de ses créanciers telle ou telle part de ses revenus et la Dette, après avoir assuré le service des intérêts et des amortissemens, versait au Trésor un excédent qui, grâce à son excellente gestion, allait toujours en augmentant. La Jeune-Turquie, et c'est son honneur, veut avoir des finances nettes et faire face à tous ses engagements. La première fois qu'elle eut recours au crédit, peu de jours après la révolution, la France, l'Allemagne et l'Angleterre s'entendirent pour mettre à sa disposition 200 millions sans gage spécial et sans l'intermédiaire de la Dette. Lorsqu'il y a quelques mois le gouvernement ottoman annonça l'intention de conclure un emprunt de 150 millions, il s'adressa à la Banque Ottomane; celle-ci lui fit remarquer qu'une conversation préalable avec le gouvernement français, maître d'accorder ou de refuser l'admission à la cote de la Bourse de Paris, était indispensable. Djavid bey se résigna à entamer une négociation avec les ministres compétens qui demandèrent d'abord certaines garanties de gestioni; ces garanties, on pouvait les trouver facilement; il suffisait de faire voter un projet de loi, sorti de la collaboration de M. Laurent et de Djavid bey, qui instituait une Cour des Comptes et confiait toutes les opérations de Trésorerie à la Banque Ottomane qui, déjà, durant l'ère des « réformes, » avait assumé à la satisfaction générale cette lourde et onéreuse responsabilité en Macédoine. Le gouvernement français, en posant cette condition, songeait au passé et à l'avenir : au passé, c'est-à-dire à la dette consolidée dont il était impossible

d'amoin­drir le gage ; à l'avenir, c'est-à-dire aux gros emprunts auxquels le gouvernement turc aura certainement recours avant peu ; Halil bey, dans son discours de Salonique, annonce déjà comme prochain un emprunt de 25 millions de livres turques, c'est-à-dire plus de 500 millions de francs, pour la mise en valeur des ressources économiques de l'Empire. De pareilles sommes ne pourraient être actuellement prêtées à l'Empire ottoman, sur les ressources générales de son budget, que si le ministère turc lui-même proposait un moyen, si discret soit-il, qui permit à ses créanciers de s'assurer de sa bonne gestion. Il était naturel que le gouvernement français demandât aussi quelques garanties politiques : il ne pouvait admettre que les millions prêtés par la France pussent servir, quelques jours après, à mobiliser l'armée turque, ou à acheter des armes en Allemagne. Dans les commandes faites par le gouvernement ottoman, la France ne demandait que d'avoir une part égale à celle de la nation la plus favorisée. Djavid bey refusa ces conditions. Des amis imprudens lui avaient persuadé qu'il trouverait aisément à Paris un groupe financier plus hardi, plus accommodant que celui de la Banque Ottomane. Et quant à la cote à la Bourse de Paris, n'était-on pas certain de l'obtenir, lui disait-on, avec l'aide d'une presse vénale, d'un gouvernement corruptible ? Djavid bey écouta ces conseils intéressés ; il eut, à Paris, des attitudes de conquérant qui rendirent les pourparlers impossibles. Les négociations reprirent avec le grand-vizir Hakki pacha, sans aboutir à une entente. C'est alors que le baron de Marschall, prenant texte des conditions demandées par la France, se posa en défenseur de l'indépendance ottomane et fit croire aux Jeunes-Turcs que nous voulions les mettre en tutelle. Il suggéra de s'adresser aux banques austro-allemandes ; elles ont dû se réunir à 32 pour trouver les capitaux nécessaires dans des conditions très onéreuses pour la Turquie : le service que l'Allemagne rend à la Turquie coûte à celle-ci 12 millions de francs ! L'Allemagne entre dans une voie dangereuse ; elle accorde, sans aucune garantie de gestion, un emprunt à la Turquie sur l'une des ressources générales de son budget, les douanes de Constantinople (1) ; c'est un procédé

(1) L'emprunt n'est pas encore fait. Les millions sont fournis par tranches au gouvernement turc au moyen de bons du trésor à 8 pour 100 ; l'emprunt sera émis pour rembourser ces bons du trésor.

acceptable pour une somme relativement minime, mais qui deviendrait dangereux s'il s'agissait de plus gros emprunts, dans un pays dont les ressources sont loin d'être mises en valeur, et par des hommes politiques auxquels on ne fait pas injure en disant qu'ils manquent d'expérience. Une fois de plus, l'Allemagne a travaillé dans son intérêt propre et immédiat contre les intérêts généraux et permanens de l'Europe.

En France, l'incident de l'emprunt a permis de définir une règle de conduite dont, il faut l'espérer, le gouvernement ne s'écartera plus. Quoi qu'en dise la vieille école du libéralisme économique, l'argent n'est pas « une marchandise comme les autres. » L'État a le devoir de s'assurer d'abord que l'épargne française ne sera pas exposée à une catastrophe, et ensuite qu'elle ne servira pas à des fins politiques ou militaires contraires à nos intérêts ou à ceux de nos amis. Un grand emprunt ne peut pas ne pas être précédé d'une conversation qui, nécessairement, touche à la politique, laquelle est inséparable de la finance. Nos alliés russes eux-mêmes le savent et n'ont jamais songé à s'en étonner. La Jeune-Turquie serait mal venue à se montrer plus ombrageuse. L'épargne française est un élément de notre force; cette force doit être employée dans le sens de notre politique : le gouvernement a le droit et peut trouver le moyen d'exercer sur les banques une action suffisante pour qu'elles n'oublient pas que les capitaux, pour devenir une force, ont, comme les armées, besoin d'une discipline.

Un autre enseignement se dégage de l'incident de l'emprunt. A le regarder de loin, il fait l'effet d'un malentendu. La Turquie, si elle veut sérieusement travailler à sa régénération, a besoin de la France; la difficulté avec laquelle 32 établissemens financiers allemands et autrichiens, sur l'injonction formelle de l'empereur Guillaume, ont trouvé 150 millions à un taux très avantageux pour eux, est la preuve que la réorganisation administrative et la résurrection économique de l'Empire ottoman ne peuvent se faire qu'avec le concours de la France et de ses capitaux. La Turquie débitrice a tout avantage à avoir pour créancière la France qui n'a pas, en Orient, d'intérêts territoriaux et qui ne peut pas être tentée d'exiger d'elle, en échange de ses capitaux, l'aliénation d'une parcelle quelconque de sa souveraineté ou de son indépendance. Nos intérêts économiques sont conformes à ceux de la Turquie elle-même. L'Allemagne,

la Russie, l'Angleterre, l'Italie, l'Autriche trouveraient à gagner à une dislocation de l'Empire ottoman. Nous seuls y perdriions certainement, car nous y avons une situation économique prépondérante, et surtout nous voulons y faire fructifier un capital moral et intellectuel auquel nous attachons autant de prix, pour le moins, qu'à nos capitaux-argent ; nous regardons la Turquie nouvelle comme une fille de notre civilisation : c'est en ce sens, aussi bien qu'au point de vue économique, que nous avons, nous surtout, besoin d'une Turquie vivante et forte, mais pacifique et civilisatrice, qui soit, en Orient, un facteur de progrès, de concorde et de bonheur.

Ces réflexions, nous sommes assuré que, depuis l'incident de l'emprunt, les plus éclairés parmi les Jeunes-Turcs les ont faites. Le ton de leurs journaux est devenu beaucoup plus modéré, beaucoup plus sympathique à la France dont ils cherchent les occasions de rappeler la vieille amitié et les services ; l'ambassade de France a rencontré, depuis cette époque, un esprit de conciliation, un désir d'entente qui étaient plus rares il y a quelques mois ; elle a obtenu de sérieux avantages d'ordre économique ; les difficultés relatives aux Algériens résidant en Turquie ont été aplanies. Il n'est donc pas exact de dire que les relations de la France avec la Jeune-Turquie soient devenues moins bonnes. La Jeune-Turquie paraît résolue à ne laisser prendre à personne une influence prépondérante à Constantinople ; elle suit en cela la tradition de tous les gouvernements turcs, y compris celui d'Abd-ul-Hamid. Nous avons déjà, dans l'Empire ottoman, une situation considérable ; elle prendrait plus d'importance encore si le gouvernement français, d'accord avec ses alliés et ses amis, pouvait préparer et offrir à la Jeune-Turquie le plan d'ensemble d'une collaboration de longue durée et de grande envergure.

V

Nous n'avons pas hésité à dire ici, en toute franchise, à la fois notre persistante sympathie pour la Jeune-Turquie et pour ses généreux efforts de rénovation, et aussi les inquiétudes que les actes de certains Jeunes-Turcs nous inspirent pour l'avenir. Nous sommes convaincu que les Jeunes-Turcs rendront justice aux avis désintéressés qui leur viennent de France ; si ces

pages, où nous n'avons cherché qu'à être véridique, choquent peut-être, au premier abord, les susceptibilités de quelques-uns d'entre eux, nous espérons fermement qu'elles trouveront, auprès des plus éclairés, compréhension et sympathie.

On se demande, en vérité, comment les Jeunes-Turcs ne voient pas qu'ils se donnent à eux-mêmes le plus fâcheux des démentis en recourant à des mesures qui ont déjà fait dire qu'il n'y a rien de changé en Turquie, que le nom et le nombre des profiteurs et des oppresseurs. De telles pratiques fourniraient un argument à ceux qui prétendent, en invoquant l'histoire, que le Turc n'est pas susceptible de progrès, qu'il restera toujours une race de proie, incapable de s'adapter à une autre civilisation que celle des camps et de concevoir un autre idéal que la conquête et la domination brutale. Une armée forte et entraînée est indispensable à la sécurité et à la vitalité de la Jeune-Turquie, mais il serait déplorable que la force militaire servit de paravent à tous les abus et d'instrument à toutes les oppressions. Une Jeune-Turquie qui serait ainsi en contradiction permanente avec les principes qui sont sa raison d'être, pourrait recueillir les encouragemens intéressés de l'Allemagne et les sympathies de l'Empereur qui fut l'ami particulier d'Abd-ul-Hamid, mais elle ne saurait obtenir l'approbation ni l'appui de la France. Que la Jeune-Turquie, fidèle à des principes de liberté qu'elle a pris chez nous, entreprenne donc la tâche difficile mais magnifique qui s'offre à elle : réconcilier progressivement tous les peuples qui vivent côte à côte sous l'autorité du Sultan, les habituer, en améliorant leur condition matérielle et morale, à se tolérer mutuellement et à participer, chacun avec ses aptitudes, sa religion, sa civilisation, son langage particulier, à la vie générale de l'Empire, organiser l'essor économique des différentes provinces où la production et la circulation des richesses sont à l'état embryonnaire. Pour une pareille œuvre, créatrice de richesse, génératrice de liberté et de concorde, la Turquie peut compter sur l'assistance morale et matérielle de notre pays, mais elle ne l'obtiendrait pas pour une politique dont la conséquence fatale serait de troubler la paix générale, et de conduire la Turquie elle-même à sa ruine financière et à sa dislocation définitive.

GEROLAMO ROVETTA

D'APRÈS UNE RÉCENTE PUBLICATION (1)

I

Ce fut un homme aimé des dieux. Lorsqu'il mourut, le 8 mai dernier, à l'heure où ceux qui vont quitter la terre voient d'un seul coup d'œil tout ce qu'ils firent et tout ce qu'ils furent, une longue suite d'années heureuses et glorieuses lui apparut ; et il put s'endormir paisiblement de son dernier sommeil. Il ne connut pas les débuts pénibles des auteurs pauvres, le manuscrit qu'on va porter en tremblant chez un éditeur dédaigneux, et qui ne représente pas seulement la gloire de demain, mais le pain d'aujourd'hui. Car ces infortunes se rencontrent ailleurs que dans les romans ; et plus d'un, même arrivé au succès, garde le souvenir amer d'une vie qui ne lui fut pas clémente. Elle fut clémente à Rovetta, né riche, et presque grand seigneur. On le surprit à parler lui-même de ses biens, sans affectation et sans vergogne, comme d'un privilège naturel qu'il avait trouvé en venant au monde. Il compta parmi les jeunes élégans qui font le beau sur le Corso de leur ville ; il compta parmi les bourgeois de Milan, ayant maison Piazza di Castello ; plutôt que bourgeois même, il fut aristocrate, gardant toujours un je ne sais quoi de distingué dans ses allures et dans sa mise : ceux

(1) Paolo Arcari, *Un meccanismo umano. Saggio di una nuova conoscenza letteraria*. Volume primo : *l'Attività apprensiva*. Milano, 1909, in-8. Suivront *l'Intensità sentimentale* dont M. Arcari a bien voulu nous communiquer les épreuves ; et *la Capacità di trasformazione teoretica*.

qui l'ont connu savent qu'il préférerait le monocle au lorgnon. Au reste, il admit peu de monde dans son intimité, très différent de ces auteurs à la poignée de main facile, qui prodiguent à mille personnes leur affection. A la fois par instinct et par habitude, il aimait les vêtemens à la mode, les appartemens confortables, les mets bien préparés et les tables bien servies : toutes « les bonnes choses ; » les belles aussi. Il eut le bonheur rare d'être élevé par une mère intelligente et délicate, dont l'influence ne permit pas que le goût d'une vie large nuisît à l'effort de l'esprit, et que le souci du bien-être fût le seul qui le dirigeât. Très vite, il s'intéressa aux bonnes lettres, en amateur. Un soir qu'il était au théâtre, il se mit à critiquer avec esprit la pièce qu'on jouait devant lui. « Vous en parlez à votre aise, lui dit une des dames dans la société desquelles il se trouvait ; mais vous seriez incapable d'en faire autant. » Il releva le défi ; et tels furent ses débuts dans la littérature : un sourire de femme l'y engagea.

Il eut la gloire des romanciers illustres : surtout auprès du gros public qui fait les gros succès. *Mater dolorosa*, *Le Lagrime del Prossimo*, *La Baraonda*, *l'Idolo*, *La Moglie di Sua Eccellenza*, furent les œuvres qu'on retint le plus volontiers parmi sa production féconde (1) : leurs couvertures annoncent avec orgueil les milliers d'exemplaires vendus et les éditions épuisées. Il eut la gloire du théâtre (2). A une époque où l'Italie cherche à se débarrasser des servitudes extérieures, il apparut comme un des dramaturges nationaux les plus capables de soutenir la concurrence avec les pays voisins. Bien plus ! La pièce qui affirma pour la première fois la maîtrise de son talent, et réalisa les promesses que ses œuvres antérieures avaient seulement

(1) Les principaux romans de Rovetta sont, dans l'ordre chronologique : *Mater dolorosa* (1882) ; — *Sott' acqua* (1883) ; — *Il processo Montegù* (1885) ; — *Baby* (1886) ; — *le Lagrime del prossimo* (1887) ; — *Il Primo amante* (1892) ; — *La Baraonda* (1894) ; — *Il tenente dei lancieri* (1896) ; — *La Signorina* (1900) ; — *Costa D'ua* (1903) ; — *La moglie di Sua Eccellenza* (1904) ; Baldini et Castoldi, éditeurs, à Milan.

(2) *Un volo dal nido* (1875) ; — *La moglie di Don Giovanni* (1876) ; — *Insoglio* (1877) ; — *Collera cieca* (1878) ; — *Gli uomini pratici* (1879) ; — *Scellerata* (1880) ; — *La contessa Maria* (1898) ; — *Alla città di Rome* (1898) ; — *La Trilogia di Dorina* (1889) ; — *Madame Fanny* (1891) ; — *La Cameriera Nuova* (1891) ; — *Marco Spada* (1892) ; — *I Disonesti* (1892) ; — *La Realtà* (1895) ; — *Principio di Secolo* (1896) ; — *Il ramo d'ulivo* (1897) ; — *Il poeta* (1897) ; — *La moglie giovine* (1898) ; — *Le due coscienze* (1900) ; — *Romanticismo* (1902) ; — *Il Re Burlone* (1905) ; — *Il giorno e la cresima* (1906) ; — *Papà Eccellenza* (1906) ; — *La moglie di Molière* (1909).

annoncées, franchit les Alpes, et fut représentée sur les scènes françaises, souvent hospitalières au génie étranger. De même que les meilleurs de ses romans, dépassant les limites d'une renommée locale, avaient été traduits en plusieurs langues, de même, *l'École du déshonneur* fut jouée à Paris, et plut. — *Romanticismo*, donné pour la première fois en 1902, marqua l'apogée de sa carrière. Car cette pièce le faisait entrer dans l'enceinte où l'Italie honore, quelquefois avec les cérémonies d'un culte, ses écrivains patriotiques. A vrai dire, il ne retrouva plus dans la suite le même bonheur. Mais on le traita toujours avec une sorte de respect; on se départit pour lui de la sévérité accoutumée; on ne voulut pas se montrer malveillant devant des œuvres moins heureuses, comme le *Re Burlone*; on eut presque l'air de s'excuser, lorsqu'en faisant le compte des applaudissemens, à la manière italienne, on les trouva peu nombreux. En 1909, quand *la Moglie di Molière* tomba d'une lourde chute, la critique se mit à chercher encore des circonstances atténuantes; elle s'efforça de croire que l'insuccès de la première représentation serait passager; elle condamna même, — singulière fortune! — le public plutôt que l'auteur: « La matière théâtrale fut jugée insuffisante; et *jugée* est peut-être trop dire: c'est plutôt le mot *impression* qu'il faudrait employer. Encore cette impression pourrait-elle se transformer dans les représentations qui vont suivre, et qui commencent ce soir: comme pour le *Re Burlone*, dont les spectateurs ne se montrèrent pas enchantés la première fois, et qui fit ensuite une tournée victorieuse, et prit droit de cité dans notre répertoire... Des démonstrations d'affection et de respect envers Gerolamo Rovetta eussent été convenables; elles ont manqué: j'en suis désolé, non pour lui, mais pour le public... » (D. Oliva, *Giornale d'Italia*, 20 mai 1909.) Se sentir ainsi consoler, lorsqu'on vient de subir un échec, c'est encore une façon d'être heureux.

Or, parmi tous les dons qu'il reçut en partage, le plus utile à son art, celui qui contribue surtout à lui donner une physiologie particulière et une originalité propre, c'est le privilège de rendre la vie. Il est si précieux, que toutes les écoles le revendiquent pour elles. Mais précisément, Rovetta n'est d'aucune école; il ne se laisse ranger dans aucune catégorie; comme il n'a pas de disciples, il n'a pas eu de maître. On rencontre chez lui des réminiscences de tel ou tel auteur, ainsi qu'il arrive

à quiconque a pris part à la vie intellectuelle de son temps : il a lu, donc il a retenu. Ce qu'on ne rencontre pas, ce sont des dogmes, ou des formules, ou seulement des programmes. Point de doctrine : quel charme, et quel repos ! Qu'il soit béni, pour n'avoir jamais écrit de dissertation, ni de préface ; pour n'avoir jamais expliqué ce qu'il fallait être, et ce qu'il ne fallait pas qu'on fût ; pour n'avoir jamais gâté le plaisir simple de ses lecteurs, en leur faisant l'école ! Des romans de Rovetta, les mots qui marquent l'intervention de l'auteur, ou les ruses qui la cachent, sont rigoureusement bannis : point de « je, » point de « moi, » point de « nous. » La tendance de son esprit est telle, qu'il saisit les apparences sensibles sans chercher à pénétrer au delà. Il présente le minimum de la déformation nécessaire à l'art ; les objets viennent se refléter en lui, comme dans le miroir le plus parfaitement plan qu'il soit possible de concevoir. Il n'aime pas le monologue, si lent, si lourd, et qui semble n'être jamais qu'une caricature de la pensée. Il exprime ce qu'il entend d'ordinaire, c'est-à-dire des dialogues ; tels qu'ils se présentent d'ordinaire, c'est-à-dire rapides et hachés. De même, entre tous les temps qui servent à localiser l'action, c'est le présent qu'il emploie le plus volontiers ; on cite de lui un roman tout entier, *La Moglie di Sua Eccellenza*, qui est écrit sans imparfaits ni passés : les personnages sont saisis au moment même où ils parlent. Ce qui pourrait être, chez les autres, un tour de force et un jeu de difficulté, est chez lui naturel et spontané : il n'entreprend pas une narration, il note une vision. Il n'est ni classique, ni romantique, ni naturaliste, ni idéaliste, ni symboliste ; on ne peut même pas dire qu'il se défend de toute théorie, parce que se défendre de toute théorie, c'est encore en avouer une. Il rend la vie.

Les autres romanciers, lorsqu'ils donnent dans le genre psychologique, choisissent peu de personnages, et réservent pour un seul les faveurs de leur analyse : comme s'il était possible d'isoler ainsi un individu parmi tous ; comme si chaque vie n'entraînait pas une foule d'autres vies après elle, indissolublement liées ! Dans le genre historique, même défaut : l'auteur économise toujours les existences que la réalité prodigue ; il extrait maigrement d'une époque quelques créatures d'exception, dont le rôle exprès semble être de nuire à son héros, ou plus souvent de le favoriser : comme si chacune de nos actions, même

la plus simple en théorie, n'avait pas besoin de concours multiples, ne se compliquait pas d'influences imprévues, et n'aboutissait pas enfin à travers des volontés qui ne dépendent plus de nous ! Cette foule que parfois nous regardons passer de nos fenêtres, et dont nous nous plaisons à observer le cortège bariolé, entre dans notre vie, quoi que nous en ayons : aujourd'hui surtout, où plus qu'à aucune autre époque peut-être, chacun dépend de tous. Nous avons beau fermer nos portes : il arrive toujours un moment où elle délègue un de ses représentans innombrables, bientôt suivi d'autres, qu'elle pousse jusqu'à notre foyer. Cette inquiétante et puissante confusion, ces chocs, ces heurts, ces bousculades, ces élans de fièvre et de folie, ce passage ininterrompu de masques qui grimacent ou sourient, rien ne rend mieux tout cela que les romans de Rovetta. Au jeu des intérêts et des passions qui se meuvent au hasard sur la scène du monde, répond la variété des acteurs. Côte à côte, pressés, dans un contraste qui ajoute encore à l'impression de réalité qu'ils dégagent, arrivent les jeunes et les vieux, les riches et les pauvres, ceux qui portent des habits de fête ou des habits de deuil. Arrivent les ouvriers, les professeurs, les rentiers, les artistes. Arrivent les nobles, parens des Bourbons de Naples, dont les filles épousent les bourgeois riches d'avoir vendu de la farine et de la mortadelle. Arrivent les officiers, les brillans officiers de cavalerie, dépensant sans compter les écus que les banquiers juifs sont prompts à recueillir. Arrivent les jeunes filles en mal de mari ; et les veuves qui arrêtent au passage ceux qui veulent bien les consoler ; et les dévotes ridées ; et les cuisinières rubicondes ; et les servantes fidèles, qui aiment mieux renoncer à leurs gages qu'au plaisir de servir leurs maîtres ; et les écuyères françaises, grandes séductrices de cœurs légers. Arrivent les aventuriers et les aigrefins, qui ne laissent à personne leur place dans la société, et se fraient un passage à travers la littérature ou la finance. Le mieux réussi est celui qui incarne en lui le plus de caractères divers, héros, charlatan, orateur, écrivain, agioteur, patriote ; sensuel et sensible, raffiné et goulu, homme d'honneur et canaille ; celui qui porte un nom sonore comme sa voix, ample comme sa personne, beau comme sa barbe : Matteo Cantasirena (*La Baraonda*). Il mène la ronde effrénée de ces personnages multiples, dont chacun s'arrête assez longtemps pour qu'on le voie bien, avant de recommencer à

tourner. Car ils ne sont pas là comme des comparses ou des figurans, dont un artiste adroit aurait besoin pour faire ressortir les grands premiers rôles. Ils apportent tous le même appétit de vivre, les mêmes dents aiguës, les mêmes mains habiles à saisir et obstinées à garder. Ils ne cèdent pas volontiers la place, et ne renoncent à aucun de leurs droits : c'est au point qu'on est embarrassé, parfois, pour désigner avec certitude la principale figure du roman. Les grandes forces de la société moderne, celles qui plient les individus à leur service et à leur tyrannie, sont là aussi. Voici la politique, qui ne se contente pas d'exciter les ambitions, d'opposer les partis, d'opprimer les intérêts d'un pays pour satisfaire ceux d'une secte, mais qui se répercute en effets désastreux sur tout ce qu'elle touche, les affaires, la famille, l'amour. Voici la presse, avec toutes ses grandeurs et toutes ses petitesse; les journaux des capitales et les feuilles de la province; ceux qui comptent derrière eux de longues années de prospérité, et ceux au contraire qui piquent l'attention par leur nouveauté, puis meurent après six mois; journaux littéraires; journaux socialistes, toujours prêts à dénoncer les scandales officiels; opportunistes, toujours prêts à sacrifier leur opinion à leur intérêt : nous entendons crier leurs titres dans les rues; et même si nous refusons de les lire, nous apprendrions malgré nous les nouvelles qu'ils apportent, lancées dans la nuit par la voix éraillée des vendeurs. Rien de ce qui agit sur la vie contemporaine ne manque dans cet immense répertoire : pas même l'avènement tyrannique du sport parmi nos modes, puisque nous y trouvons Son Excellence Giacomo d'Orea, ministre d'hier et ministre de demain, apprenant sur le tard à jouer au tennis.

Mais ne nous arrêtons pas seulement au nombre et au mouvement des personnages. — Dans la vie, c'est sur l'extérieur que nous jugeons d'abord; les objets vulgaires et familiers qui enfouent chaque existence finissent par prendre une voix, et parlent avant que l'homme ait parlé. De même chez Rovetta. Soit, par exemple, la tragique aventure du comptable Charles Moretti. La prospérité règne chez lui, parce que sa femme, Élise, s'est laissé séduire par le vieux Peppino Sigismondi, qui pourvoit en secret aux dépenses de la maison. Fort de son honnêteté superbe, Charles Moretti condamne sévèrement un employé infidèle dont la justice l'a chargé de vérifier les comptes, et se montre impitoyable pour la femme du coupable, qui vient

le supplier. Cependant Peppino Sigismondi meurt; la détresse succède à l'abondance; du même coup, le mari trompé apprend son déshonneur. Alors, poussé par la misère sans cesse grandissante, par la nécessité même de cacher à son entourage la source de sa richesse première, il fait comme l'employé qu'il condamnait; il puise dans la caisse de ses patrons, à la banque; il vole. Il retrouve ainsi une aisance qu'il lui faut soutenir par des vols nouveaux, jusqu'au jour où tout se découvre. Or voyez avec quelle force Rovetta rend l'impression première des objets extérieurs sur notre âme; c'est par l'aspect seul des choses que nous prenons d'abord connaissance des péripéties du drame; il nous suffit d'ouvrir les yeux pour comprendre, et de regarder pour être instruits :

ACTE I^{er}. — Chez les Moretti, salle à manger dans laquelle Élise travaille et reçoit les visites. Tout respire une grande aisance. Armoire, buffet, bouteilles de liqueurs, de conserves, etc. Une belle pyramide de fruits, l'assiette au fromage recouverte de sa cloche, un énorme gâteau. Sur la cheminée, des candélabres garnis de bougies intactes. Grande table en noyer sans tapis. Sur la table, grand vase rempli de fleurs fraîches. Suspension à pétrole. D'un côté, un petit bureau de dame. De l'autre, celui de Charles, sans aucun luxe, avec des paperasses amoncelées. Près du bureau de Charles, une chaise encombrée de papiers et de registres; près de celui d'Élise, un petit fauteuil bas; petit panier à ouvrage sur le bureau. Quand la porte est ouverte, on voit l'antichambre, un portemanteau avec un chapeau, un paletot, etc. Sonnette électrique à la porte.

ACTE II. — Même décor qu'au premier acte, mais avec un aspect plus nu, plus misérable. Le buffet est vide; il n'y a plus de bouteilles de liqueur ni de conserves. Seulement deux bouteilles vides et une à moitié pleine de vin. Ni fruits, ni fromage, ni gâteau. Plus de suspension. Quelques bouts de bougie aux candélabres.

ACTE III. — Même décor qu'aux deux actes précédents, mais avec plus de luxe, plus de richesse, — plus encore qu'au premier acte. Sur le buffet il y a de nombreuses bouteilles, une belle pyramide de fruits, des gâteaux. Des fleurs dans les vases, des bougies neuves aux candélabres. On voit une superbe suspension au-dessus de la table recouverte d'un tapis neuf. Quand le rideau se lève, la scène reste vide un instant, puis on entend la sonnette. Camille sort: c'est une femme de chambre de bonne maison, robe noire, tablier blanc... (*L'École du déshonneur*, trad. Lécuyer.)

— De même, Rovetta ne se fait pas scrupule d'introduire de nouveaux personnages au milieu du récit, ou même à la fin, contrairement aux préceptes des bonnes rhétoriques, soucieuses d'une composition régulière, mais conformément aux lois de la vie. On ne les attendait pas, on ne les prévoyait même pas: ils

apparaissent tout d'un coup, prennent une part active à l'intrigue, concentrent sur eux l'intérêt pendant quelques jours, quelques heures, quelques instans : puis ils s'en vont, quelquefois sans prendre congé, avec l'illogisme tranquille du réel. Tel ce Salvatore Cammaroto dans la *Baraonda*, qui vient mêler les fils d'une intrigue électorale et part pour la Suisse une fois l'élection finie, sans qu'on entende jamais plus parler de lui; tel ce Vharé, dans *Mater dolorosa*, qui semble destiné à faire les utilités, prend subitement une importance inattendue, rentre dans la pénombre, se retrouve en pleine lumière, et se sauve pour toujours; tels les ministres, les députés, les secrétaires, les femmes du monde, les actrices, et la foule des caractères nouveaux qui viennent remplir la troisième partie de *La Moglie di Sua Eccellenza*. De même, — et toujours comme dans la vie, Rovetta nous montre des personnages moyens, dans lesquels il rappelle l'humanité quand ils devraient faire preuve de vertus surhumaines. A Giorgio della Valle, qui est noble et généreux, il ne manque qu'un peu de clairvoyance, pour faire cesser le supplice de la femme qui l'aime en secret. Mais précisément, il lui manque de la clairvoyance, parce que la perfection n'est pas commune en ce monde, et que Rovetta ne veut pas peindre des héros de romans. Si le major Andrea Martinengo luttait, à un moment décisif de sa destinée, contre l'amour-propre stupide qui le rend jaloux de l'affection que la femme aimée garde pour son fils, il joindrait à toutes les qualités qu'il possède déjà une force sublime : le sublime risque d'être une imagination des littérateurs. Montrer une faible proportion de coquins dans une forte proportion d'honnêtes gens serait plus moral, mais moins vrai; les petites bassesses, les lâchetés utiles, les vilénies profitables, apparaissent presque à chaque page, comme elles se font jour presque dans chaque âme. Peu de psychologies idéalisées, dans le bleu; peu de psychologies dramatisées et poussées au noir. Celles-ci seraient susceptibles de tenter davantage, comme prêtant à des effets plus faciles et plus vigoureux. Mais Rovetta résiste à cette tentation même; il n'agrandit pas, il ne poétise pas le crime; et il le fait presque toujours servir à l'intérêt.

De là résulte un tableau de la vie qui ne réjouit pas les yeux. Mais qu'y faire? « Je rends au public ce qu'il m'a prêté... » Ceux qui ne peuvent lire un roman sans désirer que les choses finissent bien; qu'un mariage opportun réunisse des amoureux

trop longtemps séparés; qu'à tout le moins, le triomphe des scélérats soit de courte durée, et qu'une juste punition vienne au bon moment châtier leurs méfaits, sont désappointés : la faute n'en est pas à l'auteur. « Il y a une justice en ce monde. à la fin ! » disait le Renzo des *Promessi sposi*, et Manzoni ajoutait, avec cette ironie douloureuse qu'il employait quelquefois : « Tant il est vrai qu'un homme écrasé par la douleur ne sait plus ce qu'il dit... » Les personnages de Rovetta ne sont même pas convaincus qu'il y ait une justice en ce monde, à la fin. Il arrive qu'ils soient heureux, parce que rien n'est sans exception, pas même le triomphe du plus fort. Mais le plus souvent, ils souffrent sans consolation et sans espoir. Tel est le cours des choses; les tendres sont aussi les faibles; aimer, c'est se condamner à la douleur. Les gens au cœur dur peuvent bien avoir des colères ou des fureurs : ils n'ont pas de larmes. Leur égoïsme leur donne une force toute-puissante; le bonheur leur appartient : le bonheur qui se traduit par la satisfaction des passions, l'estime publique, la richesse surtout : car c'est là le facteur essentiel. L'argent joue chez Rovetta un rôle prépondérant; on n'a pas de peine à en deviner la cause. Il ne nous montre pas seulement les prodigalités folles que suit la ruine, mais les angoisses plus intimes et les misères plus secrètes de l'heure qui presse, de la lettre de change qui échoit, de l'honnêteté qui faiblit devant la misère qui menace, de la volonté qui abdique; non seulement les suicides tragiques et les grands crimes, mais les lentes humiliations, les dépendances et les servitudes; non seulement les types réels, et trop connus, comme le fils de famille, l'usurier, la prêteuse sur gages, l'avare, le gentilhomme taré : mais l'influence de l'argent sur les relations sociales ou familiales, son rôle dans les rapports d'une mère avec son fils, ou d'une femme avec son mari. Il fait voir qu'on n'a pas le droit de constituer une famille sans argent; ni même de vivre seul avec quelque dignité; ni même de mourir en repos. Il fait voir qu'avec de l'argent tout s'achète, voire une réputation de vertu, une moralité toute neuve, les bénédictions du ciel. Il écrit l'histoire de l'argent chez ses contemporains, il en écrit même l'épopée, dans les *Lagrima del prossimó* : la voici.

Pompeo Barbetta, — le héros du roman — fils d'un cuisinier et d'une servante, promène dans les rues de Milan, sa ville natale, son oisiveté et sa paresse, quand il aperçoit un rassem

blement. Un bijoutier qui a mal fait ses affaires est conduit en prison par la police. Est-ce un voleur ? Non pas. Mais il s'est laissé tromper par des coquins. « Les honnêtes gens, aujourd'hui, sont ceux qui savent voler beaucoup et bien. » Le jeune Pompeo Barbetta réfléchit sur cette maxime, qui deviendra la règle de son existence. Économe désormais, avare, il accumule les écus que ses parens gagnent pour lui. Mais il sent bien que ce moyen est insuffisant pour arriver à la richesse. Il joue ; il perd. Il est menacé d'être conduit en prison, comme le bijoutier, faute de pouvoir payer son loyer. Sa fortune veut qu'en cette extrême misère, il épouse la concierge de la noble maison des Alamanni. Betta Barbarò est laide et bossue ; mais elle possède un petit pécule, dû à l'inépuisable générosité de ses patrons. Pompeo Barbetta-Barbarò le risque dans des entreprises financières, qui tournent mal. Il hait sa femme, il hait le fils qu'elle lui a donné, il hait ses maîtres ; il n'a pas d'argent.

Giulio Alamanni perd sa femme, et ne se rattache à l'existence qu'en travaillant pour sa patrie. Nous sommes en 1849 : il se fait conspirateur, il est banni et poursuivi par les Autrichiens. Un soir, en cachette, il entre dans sa propre maison, pour y chercher de l'argent, qu'il confie provisoirement à Pompeo Barbetta-Barbarò, son concierge fidèle. La somme est importante, cinquante mille francs. Elle se trouve là, dans le vieux coffre de fer, destiné jadis à recevoir les économies du ménage... Le serviteur dénonce son maître, que la police vient arrêter dans cette nuit tragique ; et comme sa femme pourrait parler, il lui serre un peu le cou pour l'obliger à se taire ; elle meurt. Il possède l'argent.

Maintenant, il suit le cours d'une vie prospère. Directeur d'une agence louche, usurier, spéculateur, il vend aux Autrichiens des vivres qu'il revend aux patriotes, quand les Autrichiens sont chassés ; il s'enrichit toujours. Pourquoi son fils n'épouserait-il pas la fille que Giulio Alamanni, mort au Spielberg, a laissée ? Les jeunes gens s'aiment. Cependant des mauvaises langues font courir des bruits fâcheux ; on parle d'espionnage ; on intente un procès aux fournisseurs criminels, coupables d'avoir vendu aux garibaldiens des fusils qui éclataient dans leurs mains. Le fils de Pompeo, qui est une âme pure, apprend ainsi l'infamie de son père, et tente de se suicider. Rétabli par les soins de sa fiancée, il l'épouse, en refusant désormais d'avoir

aucun rapport avec celui qu'il tient pour un traître et pour un voleur. Mais la misère l'assiège; les privations menacent la vie de sa femme et celle de son enfant; pour les sauver, il doit demander pardon à son père, rentrer chez lui, se soumettre à la toute-puissance de son argent.

Pourquoi Pompeo Barbarò ne se présenterait-il pas à la députation? Élection disputée, où l'on remue toute la boue de son passé; où il voit surgir comme adversaire le frère de sa victime, Francesco Alamanni! Mais la crise se dénoue à son profit; le voilà député de Panigale, et noble par surcroît.

Pourquoi Pompeo Barbarò di Panigale n'épouserait-il pas une de ces femmes aux mains blanches, qui lui faisaient envie, quand il ouvrait la porte aux voitures, concierge chez les Alamanni? Après les honneurs, l'amour. La marquise de Collalto l'a repoussé une première fois, au moment où il s'offrait à elle comme le seul salut possible, après qu'il a eu dépouillé son mari. A présent, elle est veuve. Il l'aime féroceement, comme on aime une vengeance; il l'aime jalousement, car elle va se remarier avec un officier qu'elle n'a jamais cessé de chérir. Mais elle a un fils, élève à l'école militaire de Turin, qui signe des billets, et finit par commettre un faux : le faux est dans les mains du banquier Barbarò di Panigale. Il faut que la marquise de Collalto l'épouse, si elle veut sauver son fils du déshonneur. Elle l'épouse.

L'argent, toujours l'argent! Le personnage grandit, de degré en degré, jusqu'à l'apogée de la puissance et du bonheur. Un jour de crise, une grande banque milanaise risque de suspendre ses payemens, faute de numéraire immédiatement disponible. Personne ne possède la somme nécessaire; personne, sauf notre héros. Pour le coup, il acquiert ce qui lui manquait encore : la considération publique. Il l'augmente en fondant des écoles et en dotant des hôpitaux; il devient le bienfaiteur de Milan. On lui décerne une médaille d'honneur, qu'on vient lui offrir en grande pompe.

Alors il pleure d'émotion; et devant sa femme la marquise de Collalto; devant son fils, qu'il a brisé; devant sa belle-fille, qui s'appelle Giulia Alamanni, il s'écrie, la voix entrecoupée de sanglots: « Faites... Faites toujours le bien, mes enfans... Vous y trouverez une grande satisfaction. »

Balzac, traitant les mêmes sujets, a laissé des analyses plus

profondes : il n'a pas écrit d'œuvre qu'un mouvement aussi brutal emporte d'un bout à l'autre, et qui donne mieux l'impression d'une puissance effrénée. Cette seule constatation suffit à en établir la valeur.

II

Or ici, des voix discordantes s'élèvent, non point assurément pour contredire ces éloges, mais pour les atténuer. Ce n'est pas, en effet, que Rovetta compte des adversaires irréductibles, qui condamnent son œuvre en bloc, et méprisent indistinctement tout ce qui est sorti de sa plume : seuls les chefs de parti, qui ont nettement agi pour ou contre une doctrine, provoquent vivans et morts ces haines vigoureuses. Les critiques le blâment moins de ce qu'il a fait, que de ce qu'il a négligé de faire. Ils lui en veulent un peu de ce qu'ayant cherché à se corriger, ayant réalisé même des progrès remarquables, il soit cependant resté assez sensiblement le même : si bien que les défauts qu'on signalait au début de sa carrière, apparaissaient encore à la fin. Ils disent qu'à la lecture de chacun de ses livres, ils prévoyaient un point de perfection qui chaque fois semblait tout proche, et qui pourtant n'a jamais été atteint. Ils disent que l'ensemble de son œuvre leur fait éprouver la même irritation bienveillante : intéressante à beaucoup d'égards, fort belle par endroits, elle est d'un homme qui fut presque un très grand romancier, et presque un très grand dramaturge : il y a le « presque. » Et ceci même est curieux : dans chaque pièce de théâtre, on voyait l'étoffe d'un roman remarquable ; et dans chaque roman, une pièce de théâtre. On louait donc de grand cœur les qualités dont Rovetta était doué : mais avec la déception de sentir qu'elles auraient dû porter plus de fruits, et de plus beaux.

Peut-être est-ce dans la nature même de sa pensée que se cache le défaut. Apte à saisir l'extérieur des choses, elle ne pénètre pas assez avant ; elle s'arrête aux surfaces ; elle n'atteint jamais les profondeurs. Questions inutiles, que de se demander de temps à autre, en s'arrêtant au milieu de sa route, d'où l'on vient, et où l'on va ! Ses personnages meurent comme ils vivent, sans manifester qu'il y ait en eux des forces supérieures à eux-mêmes, sans essayer de les sortir de l'ombre où elles se tiennent cachées. Aborde-t-il par hasard la question de l'hé-

réduit? C'est presque en souriant : nous apprenons que si le fils d'un épicier et d'une épicière court les tripots, fait des dettes, et rêve de la gloire des armes, ses surprenantes dispositions viennent de ce que l'épicière a trompé l'épicier avec un lieutenant de cavalerie. Rien de mystérieux dans les âmes : tout est clair, tout est simple, tout s'accomplit par le jeu normal d'un mécanisme qu'on peut voir fonctionner en entier. Les étranges attractions des amours irrévocables, les servitudes de la douleur, l'injustice fondamentale du sort : tout cela existe ; on ne peut rien dire de plus : ou du moins, Rovetta ne dit rien de plus. Il en va de même pour la nature. La pluie est faite pour retenir les gens au logis ; et le soleil, pour leur permettre de sortir à leur aise. La neige est triste, à la vérité ; et il est indispensable de mettre un bon pardessus quand il fait du brouillard ; autrement, on risque de s'enrhumer. Les hôtels de la Suisse sont comme des parties nécessaires de ses montagnes ; leur existence semble parallèle à celle des glaciers ; peut-être le tout, glaciers, hôtels, montagnes, a-t-il surgi en même temps. Rovetta ne s'en tient pas toujours là. Il se montre quelquefois sensible au pittoresque ; mais il ne regarde jamais la nature que comme un beau décor ; cette matière n'est point pétrie d'idées ; il n'y a pas d'âme qui la fasse vivre, et la rende hostile ou favorable à l'homme ; elle est tout au plus un accessoire agréable de la vie de tous les jours. C'est une conception : avouons qu'elle manque non seulement de noblesse, mais même d'intérêt artistique ; elle appauvrit et elle dessèche. Voilà pourquoi l'on peut bien comparer Rovetta avec d'Annunzio et Fogazzaro, pour le succès : non point pour le mérite ou pour la gloire. Cet âpre désir de jouissance, consolation désespérée de la brièveté humaine, qui se retrouve dans les œuvres du premier ; cette profonde inquiétude morale, source de perfectionnement, qui caractérise les romans du second, n'ont pas chez Rovetta de sentiment qui leur réponde. Il s'est lui-même interdit l'accès d'une partie de l'âme, la meilleure.

Peut-être sommes-nous trop exigeans ? Renonçons à lui demander ce sens du mystère, qui n'est concédé qu'à quelques privilégiés. Mais qu'il consente au moins à nous dire ce qu'il pense des apparences, et à prendre parti. Il nous peint quelquefois des paysans ou des ouvriers. Les aime-t-il ? Les dédaigne-t-il ? Est-il avec la foule hurlante des pauvres gens en révolte,

qui viennent demander sous les fenêtres des riches le salaire qu'ils ont gagné et qu'on ne leur donne pas? Est-il avec les bourgeois qui tremblent en entendant ces clameurs, et écoutent anxieusement si les pas des carabiniers se rapprochent, pour les soustraire au danger? Dans la société qu'il nous présente, on voit passer des prêtres en surplis ou en soutane. Il en est qui soutiennent les âmes faibles, réconfortent les mourans, donnent l'exemple d'une vie sans reproche; il en est de gros et de gras, prêts à toutes les platitudes, pourvu qu'on leur réserve une place dans la salle à manger du château : ils font, suivant sa propre expression, de l'autel une table, et de la table un autel; il en est de cupides, qui considèrent leur sacerdoce comme un métier. Mais n'y a-t-il pas, derrière ces prêtres qu'il ne nous montre jamais qu'à titre d'individus, le grand corps auquel ils appartiennent? Le clergé n'a-t-il pas une mentalité générale; n'exerce-t-il pas une action commune? Comment Rovetta juge-t-il son œuvre? La tient-il pour salutaire, ou nuisible? S'il était en son pouvoir d'anéantir la religion, ou de la fortifier, à quoi se résoudrait-il?

Il ne suffit pas de dire que la vie est triste, ce que chacun voit assez aisément pour son compte. Encore serait-il bon de savoir si elle ne l'est pas par nos fautes; et surtout, s'il ne serait pas possible de l'améliorer. Un jugement prononcé par le romancier, un exemple, un conseil, influeraient sur des milliers d'esprits, et se répercuteraient presque à l'infini. Or il s'abstient; il n'engage ni à lutter contre une existence qu'on peut rendre moins mauvaise, ni à céder tout de suite au malheur; il ne dévoile ni ce qu'il pense, ni ce qu'il aime, ni ce qu'il espère. Seule une forme parfaite, qui laisserait les yeux si complètement satisfaits, qu'on tiendrait l'écrivain quitte de tout le reste, pourrait suppléer à cette indifférence de l'âme. On serait bercé par la cadence d'une phrase toujours harmonieuse, et séduit par la variété des mots nuancés ou éclatans. On se contenterait d'écouter et de regarder; on ne penserait plus; et si par hasard on pensait encore, on estimerait que la vie, si elle ne vaut pas la peine d'être vécue, vaut à tout le moins la peine d'être contemplée. On serait tout à la musique et à la peinture, comme devant une poésie de Gautier ou un chapitre de Flaubert; on ne s'inquiéterait plus que de l'expression exquise et rare; peut-être même, peu à peu, idées et sentimens finiraient-ils par sembler

inoportuns. Mais avec Rovetta, nous sommes loin de compte. Son style est d'une facilité presque banale; son vocabulaire est celui que nous employons tous les jours. Même à un étranger, ses phrases donnent l'impression d'avoir été déjà entendues. En Italie, les puristes ne lui ont pas ménagé les reproches. Il n'appartient pas à la race des ciseleurs dont l'art rehausse la matière; il n'a pas assez bien écrit pour avoir le droit de ne pas penser.

Passons encore sur ceci. Mais à supposer qu'on exclue délibérément toute métaphysique et toute morale, on n'a pas le droit de réduire la psychologie à la vie extérieure. La difficulté consiste précisément à rendre les phénomènes secrets de notre conscience aussi visibles, aussi palpables presque que les objets matériels. Si on ne réussit pas à introduire le lecteur dans l'âme du sujet qu'on observe, on n'a rien fait. Je loue l'auteur qui note d'abord avec soin l'apparence des choses : au moins ne fera-t-il pas comme ces peintres de paravens, qui placent leurs personnages en l'air, faute de perspective. Puis j'attends. Si rien ne vient, je suis déçu; j'estime qu'on m'avait promis de me faire voir des spectacles curieux et inconnus, qui se déroulent dans un monde où je n'ai pas accès d'ordinaire, et que j'ai été frustré. Si, continuant mon observation, je constate que l'étude de l'âme est toujours remplacée par les mouvemens qu'elle provoque au dehors, je suis forcé de conclure à une incapacité, que nulle autre qualité ne me fera oublier. Plus j'aurai loué l'art qui a présidé au choix du décor, à l'agencement des figures, aux mouvemens et aux gestes : plus je regretterai que les caractères, que je soupçonne d'être autrement riches et variés, ne soient pas rendus avec un égal talent.

J'entre derrière Pietro Laner, le villageois qui est venu chercher la fortune littéraire et l'amour à Milan, et qui est maintenant ruiné, humilié, bafoué, et trompé par sa fiancée, dans l'église où il va chercher un refuge auprès de Dieu.

Au fond de l'église brillait un petit autel : une Madone, dans une grande cage de verre, avec un habit de velours jaune tout parsemé de gemmes. Tous les cierges du petit autel étaient allumés; les colonnes, les parois, étaient couvertes d'ex-voto, de cœurs d'argent, de béquilles, de jambes de bois, de bras...

« C'est là que je dois aller prier si je veux obtenir quelque chose, pensa Pietro Laner, et si le sacristain me voit, ce sera ma pénitence pour mériter ma grâce! »

Il s'approcha tout doucement de la Madone des miracles : les ombres de la nef, l'obscurité derrière les colonnes, étaient pleines de mystères et d'inquiétudes. Cette église à demi vide se remplissait peu à peu, par la force de son imagination, de toute la foule des respects humains. C'étaient ses collègues les plus goguenards, les plus sceptiques ! C'était Nora qui l'avait vu entrer de loin à San Francesco, et qui l'avait suivi ; c'était Matteo Cantasirene, qui riait assez bruyamment pour se faire entendre à travers tout Milan !

Pour un seul verbe « penser, » que de descriptions ! Comme les perceptions de l'œil, celles de l'oreille même, prédominant sur l'analyse des sentimens ! Au lieu de ces hallucinations commodes, qui permettent de projeter à l'extérieur les passions de cette âme agitée, n'entendrai-je point, à la fin, la douleur profonde s'exprimer en termes qui me touchent ? L'auteur va-t-il s'évader toujours ? Il me semble qu'il arrive, en continuant son récit, à cette notation intime que je désire :

La crainte, l'oppression, devenaient fièvre : et pourtant il fallait s'agenouiller... prier, prosterné, devant cet autel... Il s'agenouilla, en effet... Mais il éprouva une impression étrange... Il entendait des pas derrière lui, qui s'approchaient... Une main lui frappait sur l'épaule... Il se leva brusquement... Il n'y avait personne.

Rien de plus ? Est-ce déjà fini ? Devrai-je me contenter de points de suspension ? C'est fini, en effet ; Rovetta revient à la description, à laquelle la nature de son talent l'a condamné :

Rien qu'une vieille, avec le châle violet de l'hospice, qui marmottait le Rosaire en fixant la Madone de ses yeux malades...

Et pourtant, l'idée d'être aperçu de cette vieille, tandis qu'il s'agenouillait une seconde fois, fut plus forte que lui. C'était la crainte des préjugés du monde qui l'emportait sur toutes les autres craintes ; et il sortit de l'église, en épiant à droite, à gauche, plus tremblant encore qu'au moment où il y était entré.

Ainsi, même ce dernier éclair d'espérance, en Notre-Seigneur, en la Madone, s'était évanoui.

Cependant il est une autre épreuve, où l'on attend ceux qui se livrent à l'étrange entreprise de peindre l'espèce humaine : la façon dont ils jugent les femmes. Les lecteurs ont été soumis à de si rudes expériences, à ce point de vue, qu'ils sont devenus singulièrement indulgens, à condition toutefois que l'image qu'on leur présente offre, sinon quelque noblesse, au moins

quelque force et quelque vigueur. Mais tout vaut mieux sans doute, même la sensualité païenne érigée en théorie, même le naturalisme étalé par système, que la vulgarité. Or il arrive que Rovetta insiste avec complaisance sur des détails que le bon goût réproouve. Ne parlons pas de morale : même au point de vue strict de l'art, il y a des insistances fâcheuses, des descriptions pénibles, et des effets grossiers. Le même mot qui ferait rire, si on le rencontrait chez Rabelais, le même sous-entendu qu'on tolérerait chez Voltaire, sont déplacés chez un auteur qui n'a rien de rabelaisien, rien de voltairien. Le mal est là : on est choqué de trouver si grande la place laissée aux sens, dans des romans qui annoncent des sentimens ; de rencontrer des brutalités et des crudités, dans un ensemble dont on loue par ailleurs la tenue et la distinction. Une confiance physiologique produit l'effet qu'une fausse note ferait tout d'un coup : c'est une sorte de souffrance qu'on éprouve. S'il faut accorder au lecteur la grâce de le croire intelligent, il faut bien lui accorder aussi celle de le croire délicat. — Les caractères ne sont pas saisis avec plus de finesse. La femme est un être qui profite de ses charmes pour satisfaire, plus que ses passions, ses intérêts : c'est ainsi qu'elle apparaît chez Rovetta. Elle est sensuelle, sans doute ; mais, avant tout, pratique. Elle cherche à dominer, non seulement par caprice ou par vanité, mais parce que toute domination rapporte. Les filles pauvres jettent leur dévolu sur les vieillards, et manœuvrent jusqu'à ce qu'elles aient capté une fortune avec un nom. Elles donneront peut-être leur beauté à d'autres ; mais d'abord, elles la vendent. Tous les moyens sont bons pour celles qui veulent se faire épouser, même les irréparables. Elles n'ont d'autre morale que celle du succès. L'âme de la femme, en effet, est atteinte d'une perversité malade, qui parfois se manifeste dès l'enfance : nous voyons chez Rovetta de toutes jeunes filles analyser savamment leurs attraits, et faire, en vue de conquêtes plus importantes, l'essai de leur pouvoir sur de jeunes cœurs qu'elles affolent, et qu'elles abandonnent, une fois l'expérience terminée : elles n'ont même pas été émues. Il arrive que la dévotion, par une sorte de raffinement voluptueux et criminel, s'ajoute à cette perversité native : et nous avons alors une étrange confusion de la vie des sens et de la vie de l'âme, une déviation de l'amour et une déviation de la foi, qui tiennent des cas pathologiques. Par là, des livres

très sains, plus moraux ou moins immoraux que beaucoup d'œuvres contemporaines, comptent des pages que l'on voudrait que Rovetta n'eût pas écrites. Il sait bien que toutes les femmes ne sont pas semblables à ces créatures d'exception; il sait bien qu'il existe des jeunes filles à la grâce délicate et pure; qu'il y a des épouses héroïques, qui consacrent toute leur existence aux humbles devoirs de leur foyer; que les affections les plus désintéressées que les hommes puissent éprouver ont toujours quelque chose d'égoïste, à côté de l'affection des mères. Il le sait; il essaye de représenter parfois les premiers émois d'un cœur vierge, ou la passion désintéressée d'une femme vertueuse; il s'efforce de tracer une de ces nobles figures, qui ressortent sur la banalité ou sur la laideur des autres. Mais il y réussit mal. Ses portraits les moins vivans, sans aucun doute, sont ceux des honnêtes gens; et parmi ceux-là, les moins heureux, ce sont encore ceux des honnêtes femmes.

Ouvrons celui de tous ses romans où la femme semble le mieux traitée: *Mater dolorosa*. Que la figure de la duchesse Maria d'Eleda ait de la grandeur, voilà qui est incontestable. Être liée à un mari que l'on sait vil; de toutes les forces d'une âme sensible et blessée, aimer un autre homme; étouffer en soi cet amour: c'est connaître son devoir. Voir sa propre fille conquérir peu à peu le cœur de l'homme qu'on aime, non pas sous l'empire d'une passion véritable, mais par coquetterie; assister à leur mariage, vivre leur vie, souffrir toujours, sans qu'un instant de faiblesse vienne trahir ce douloureux secret: c'est être héroïque. Mais prendre sur soi la faute de sa fille adultère; et, pour la sauver, encourir le mépris de celui qu'on aime, du seul être qu'on aime au monde: c'est être sublime. Quand Maria d'Eleda vient trouver sa fille jusque chez son amant, afin de lui annoncer que le mari est averti, qu'il attend à la porte pour voir qui sortira; quand elle se décide à sortir elle-même, et à se montrer coupable en rendant l'autre innocente, le lecteur est saisi de ce frisson sacré qui ne trompe pas sur la valeur d'une belle œuvre. Et pourtant, il doit bien s'avouer que le caractère de la mère, si admirable à l'instant du sacrifice, le touche peu soit avant, soit après. On l'appelle la Madone de neige: et c'est la vérité même. L'auteur n'a pas suffisamment montré, sous le masque d'indifférence volontaire qu'elle porte, le tumulte des passions généreuses. Il est naturel que ceux qui

passent à ses côtés laissent malheureuse sans compatir à ses souffrances : pour deviner toute l'étendue de sa misère, il faudrait au moins des indices suffisants ; on ne la comprend qu'à l'instant de sa mort. Sa fille, par contraste, représente toute la perversité du sexe. A huit ans, elle connaît déjà la valeur des baisers donnés aux hommes : elle embrasse Vharé, le beau séducteur dont elle a entendu son père raconter tout bas les aventures, « avec un frémissement de tout son petit corps. » A treize ans, elle séduit Frascolini, le fils du secrétaire de mairie, jusqu'à le rendre fou ; puis elle l'abandonne, et se soucie aussi peu de cette vie perdue que d'un jouet brisé. Elle épouse Giorgio della Valle, qu'elle n'aime pas, pour l'enlever aux autres, qui l'aiment ; elle le trompe avec un homme qu'elle n'aime pas davantage. Elle est assidue à l'église ; elle fait des neuvaines et des pèlerinages ; elle s'impose des mortifications ; elle va se confesser du dernier rendez-vous qu'elle a donné, et se repent jusqu'au prochain, qui a lieu le soir même ; elle ferme sa chambre à son mari, parce qu'il refuse d'aller à la messe ; elle entreprend de convertir son amant. — Les autres femmes enfin ne sont que niaiserie et platitude : Giulia, la fille pauvre, qu'on voit dans tout le roman en quête d'un mari, sans savoir ce qu'elle pense, ce qu'elle aime ou ce qu'elle hait ; miss Dill, l'institutrice anglaise, égoïste et desséchée ; Nena, la petite paysanne qui se laisse séduire bêtement ; M^{me} Octavie et M^{me} Véronique, l'épouse du pharmacien et l'épouse du maire, l'une florissante et l'autre maigre, l'une matérielle et l'autre poétique : toutes deux sottes, infidèles, destinées sans doute à égayer le roman, et qui plus d'une fois sont pénibles. — Ce n'est point là ce qu'il faut pour mériter la gloire d'un observateur délicat de la psychologie féminine ; Rovetta ne résiste pas à l'épreuve.

Ces lacunes et ces défaillances dans la conception des caractères amènent fatalement des défauts dans la façon dont il les expose ; il est nécessaire que son manque de philosophie se traduise par une imperfection de son art. En premier lieu, et malgré sa virtuosité, qui est grande, il n'échappe pas à une certaine monotonie. Ses personnages sont nombreux comme dans la vie, il est vrai : mais ils sont moins variés ; et surtout, les intrigues qui les rassemblent sont conçues suivant un plan trop uniforme ; c'est une impression qu'on éprouve bien vivement, lorsqu'on lit plusieurs de ses œuvres à la suite. Trop

sensible aussi sera la répétition du détail. Il est certain que, dans la vie courante, nous sommes constamment frappés des mêmes particularités ; et que, si nous avons une fois remarqué qu'un homme possède un menton trop petit, par exemple, ou un nez trop gros, chaque fois que nous le rencontrerons, le même défaut physique nous apparaîtra. Cela vaut-il la peine d'être noté ? Ce n'est pas sûr ; et dans tous les cas, l'art devrait remplacer des impressions multiples et banales par une impression si forte, qu'elle rende à elle seule la somme de toutes les autres. Mais non ; Don Vincenzo, qui prise dès qu'il nous est présenté, prisera toujours ; nous lirons non pas une fois, mais dix fois, mais vingt fois, qu'Evelina à une épaule plus haute que l'autre ; jamais un membre de la famille Cantasirena ne rentrera dans sa demeure, sans que nous ayons des nouvelles du chat Numa ; jamais la Piccola, l'Idola, ne sortira de chez elle, sans qu'elle nous force à admirer ses deux chiens, Ding et Dong. Au début, ces notations menues ne laissent pas d'amuser ; à la fin, elles fatiguent et elles ennuient.

En somme, Rovetta ne sait pas condenser plus qu'il ne sait creuser. Il est prolix, quelquefois diffus. A faire le compte des pages, ses romans se trouvent être moins longs qu'on n'aurait pensé, en les lisant : c'est mauvais signe. Quoi donc encore ? Il faudrait noter, au théâtre, l'importance excessive donnée à l'accessoire, à la reconstitution des milieux plutôt qu'à l'analyse du cœur, à l'agencement des scènes plutôt qu'à la vigueur du drame : plus d'habileté que de génie. Mais ces défauts proviennent de la même cause, à laquelle on remonte toujours... Et puis, à les accumuler ainsi, on deviendrait injuste ; on les extrait des qualités auxquelles ils se trouvent mêlés, et qui en réalité les compensent ; on finit par dresser un réquisitoire. Telle n'est pas notre pensée ; nous n'avons fait qu'exposer les pièces du procès, le contre après le pour : le moment est venu de juger.

III

Un jeune littérateur italien, un de ceux qui promettent le plus pour l'avenir, et ont déjà fourni le plus de gages pour le présent, M. Paolo Arcari, vient de proposer à l'attention et aux discussions de ses compatriotes un très curieux essai. La critique littéraire a mis tout son effort, dit-il, à devenir scienti-

fique sans y réussir jamais. Après avoir voulu la transformer en histoire naturelle des esprits, destinée à classer en genres et en espèces l'immense famille des mentalités humaines, Sainte-Beuve a reculé, pour revenir à l'appréciation des valeurs esthétiques. Taine, après avoir proscrit la critique qui juge, condamne, absout, au profit d'une science littéraire destinée seulement à constater des phénomènes et à établir des lois, a éprouvé le besoin de juger à son tour, de condamner et d'absoudre, suivant la durée du caractère, sa bienfaisance, et la convergence des effets, réintroduisant ainsi dans cette prétendue science l'élément subjectif que, précisément, il s'agissait de chasser. Brunetière, lorsqu'il appliquait à la comédie ou au drame la théorie de l'évolution, ne renonçait pas à l'appréciation morale de chaque genre, de chaque œuvre, de chaque individu. Il faudrait essayer une bonne fois de donner à la critique cette objectivité, qui seule peut faire d'elle autre chose qu'un jeu inutile de l'esprit; il faudrait qu'elle devînt une connaissance pure, aussi impersonnelle, aussi impassible que la mathématique ou que la physique. Pour cela, qu'on n'essaye plus de remonter à l'homme par l'œuvre, et d'établir des psychologies fantaisistes; qu'on se garde, surtout, de la manie de rechercher les valeurs. Du moment où on déclare : ceci est beau, ceci est laid, on est perdu; on a porté un jugement personnel, que d'autres ne partagent pas, qui sera contredit demain, et qui n'a point de valeur durable. Il faut arriver à dire simplement : ceci est. Le critique doit dresser l'inventaire du contenu des œuvres littéraires : rien de plus, rien de moins. Il dégagera, comme un chimiste, les éléments constitutifs de l'œuvre étudiée : sensations, images, sentimens, idées; travail commun des sensations et des sentimens, des sentimens et des idées. Il classera ces produits sous des rubriques générales : la conception du temps, par exemple; celle du lieu; celle de l'individu; celle de l'espèce. Ce travail de dépouillement et de classification, supposé terminé, donnera l'immense tableau de ce que l'âme humaine a produit. Alors la critique sera devenue une science, la première de toutes, la science du réel. Car la réalité n'existant que dans la mesure où elle est conçue par nous, analyser la façon dont un auteur l'a conçue, c'est analyser une partie de la réalité elle-même; embrasser toutes les interprétations de tous les auteurs, c'est embrasser la réalité tout entière. Voulant donner un exemple à

l'appui de sa théorie, M. Paolo Arcari regarde les auteurs contemporains, cherche le plus caractéristique parmi les « témoins du présent, » et trouve Gerolamo Rovetta.

« Le témoin du présent, » le « confesseur de l'aujourd'hui, » telle est bien la caractéristique où ses qualités et ses défauts viennent se fondre. Sa morale « est celle de notre temps et de nos mœurs ; » « sa respiration paraît mesurée sur celle de la foule autour de lui ; » il est « le photographe de la société moderne. » Son labeur « a abouti à une course vertigineuse dans le champ clos des idées contemporaines ; » « à tous les courans qui ont traversé son siècle, il a momentanément confié sa barque ; » « il s'est mis à la fenêtre, pour voir d'où venait le vent : » toutes images, recueillies par M. Arcari chez les différens critiques de Rovetta, qui traduisent la même impression dominante. Comme il n'est pas un penseur, il n'a, à proprement parler, rien créé. Comme il n'est pas un très grand artiste, il n'a guère déformé. Et comme il est artiste cependant, il a conservé en les groupant les images qui se sont offertes à lui. M. Arcari, avec l'indiscrétion d'un savant qui considère une âme comme un sujet d'expérience, a montré qu'il n'avait ni des yeux très perçans, ni des oreilles très délicates, ni même, comme il arrive à certains auteurs décadens, un odorat spécialement développé. Il a montré que sa capacité sentimentale était médiocre ; qu'il n'avait ni une grande puissance d'aimer, ni une grande puissance de vouloir. De même, il est bien certain que chez lui ni l'association des idées, ni le jugement, ni le raisonnement, ni d'une façon générale aucune faculté, ne présentaient ce déséquilibre qui fait quelquefois le génie, mais qui invente et ne conserve pas. Rovetta conserve. Il ne restera pas au nombre des auteurs chez qui les générations successives vont chercher un peu du doute ou de la vérité qui demeurent éternellement, mais il restera comme un gardien fidèle de documens. Chaque roman, chaque drame, sera comme un album de portraits anciens, qui charmeront d'autant plus, peut-être, qu'ils n'offriront pas l'aspect raidi des figures de modes surannées, qu'ils seront groupés comme au naturel, et qu'on croira voir les personnages marcher, courir, et souvent même se heurter. Les couleurs, et surtout les traits, ne s'atténueront pas de sitôt, et garderont longtemps leur valeur première, étant l'œuvre d'une main habile, experte dans son art, et qui ne voulait pas forcer son talent.

De tous les croquis qu'elle a laissés, les plus précieux sans doute seront ceux qui ont trait à la vie milanaise. Bornée dans l'espace comme elle l'est dans le temps, l'œuvre de Rovetta ne se « désitalianise » pas; lui-même est tout le contraire d'un cosmopolite, en quête de sensations rares dans des lieux nouveaux. Il parle quelquefois de l'Amérique, parce que ses compatriotes y émigrent; de l'Angleterre, parce qu'il n'est pas de pays que les jeunes élégans d'Italie imitent plus volontiers dans leurs modes et dans leurs allures; de la Suisse, parce que les Milanais y choisissent parfois leur résidence d'été; de la France, parce que la France fournit les citations de bon goût, les chanteuses légères et les toilettes de bal. Mais il n'a jamais songé à s'embarquer à Gênes pour New-York; il n'a visité ni Londres, ni même Paris. New-York, Paris, ou Londres, ne sont pas des villes réelles, vues au delà des frontières, à leurs places respectives : mais simplement les impressions que ces villes ont laissées dans l'esprit de ceux qui entourent Rovetta. « Les cent cités d'Italie, » comme on dit là-bas, sont déjà rendues avec plus de relief. Il est peu probable que le temps vienne jamais, où la précieuse et la charmante variété qui les distingue s'atténue jusqu'à les rendre toutes pareillement ternes. Quarante ans d'unité n'ont pas encore émoussé cette originalité locale, qui séduit le voyageur par ses aspects toujours imprévus : si bien qu'en allant de province en province, il croit voir tous les aspects du pittoresque ou du grandiose séparés et gradués pour son propre plaisir. Rovetta a su rendre à merveille l'impression de ces milieux changeans et diversement beaux. C'est à lui que l'étranger qui voudrait se faire à l'avance une idée de l'Italie vivante devrait s'adresser, comme à un guide sûr, bien plutôt qu'aux œuvres composées à la hâte par des étrangers aussi, et qui tiennent généralement le milieu entre la poésie lyrique et le Baedeker. Il ne trouverait pas dans ses romans de visions et d'extases; il n'entendrait pas de leçons d'histoire; on ne l'arrêterait pas devant toutes les statues, tous les tableaux, toutes les pierres; on lui épargnerait ces impressions d'art qui deviennent factices, dès qu'elles cessent d'être exclusivement personnelles. Mais en revanche, il apprendrait à vivre de la bonne vie naturelle, avec les vivans; il apprendrait à connaître les villes d'Italie telles qu'elles sont en elles-mêmes, sous leur aspect réel, dans leur existence de tous les jours : ce qui suffit

déjà à leur donner un exceptionnel intérêt. Et même il comprendrait mieux la physionomie de chaque musée et l'originalité de chaque œuvre; il acquerrait un sens plus sûr de l'histoire de chaque cité; il pénétrerait davantage dans l'intimité du passé, si c'était d'abord du présent qu'il partait.

A mesure qu'on se rapproche de la Vénétie et de la Lombardie, où Rovetta se sent chez soi, les traits deviennent encore plus précis, et gagnent en vigueur. Il a séjourné à Vérone, où le second mariage de sa mère l'amena de bonne heure; il a goûté la douceur des heures passées à Venise, quand on est las de la féerie des couleurs, las des gondoles et des pittoresques canaux, et qu'on se repose sur la place Saint-Marc, assis aux tables du café Florian; il a fréquenté les petites villes et les bourgs. Il vaut la peine de le suivre, à travers les campagnes fertiles, jusqu'à Santa Fiore : le « palazzo dei signori » fait contraste, par sa masse et par sa hauteur, avec les maisons des paysans; c'est le jour où les maîtres vont revenir l'habiter. Le syndic vient leur présenter ses complimens respectueux; la musique municipale joue le *Miserere* du *Trouvère*, un chœur de *Nabucco*, et la *Stella confidente*; un poète du cru a affiché partout les sonnets et les odes qu'il vient de composer pour célébrer le grand événement. De même, nous le suivrons à Borghignano, la préfecture; il nous montrera des détails qui nous feront sourire, les uns par analogie avec les mœurs de nos préfectures françaises, et les autres par opposition. Nous apprendrons que les bals officiels sont les mêmes dans tous les pays; qu'on y voit des invités mélangés, des toilettes surprenantes, et un buffet douteux. Mais aussi, nous irons au théâtre, entendre la diva Soleil, engagée pour donner deux opéras pendant la saison de carnaval. Le président du théâtre nous offrira, à notre goût, du thé, du vin, des bonbons ou des cigares, achetés par l'économiste. Nous nous perdrons dans ces immenses palais, tout pareils à ceux que Palladio semble avoir construits à Vicence pour des géans; si nous y allons faire quelque visite, nous serons étonnés par le caractère grandiose de l'entrée, par l'ampleur des voûtes, l'épaisseur des murs, et le nombre des salles que nous devons traverser avant d'arriver jusqu'à la maîtresse de la maison. Nous rencontrerons les frères Tongoloni de Lastafarda, l'aîné et le cadet, qui règnent sur les élégances de Borghignano; le marquis de Toscolano, qui pousse la passion du cheval jus-

qu'à se rendre de l'écurie au salon sans changer de costume; Gianni Realdi, fier d'avoir dépeusé toute sa fortune à Bologne, la grand'ville, et qui garde, après la cinquantaine sonnée, des airs de don Juan ruiné. Et nous ne chercherons pas en eux des caractères profonds, puisque nous savons bien que c'est peine inutile; mais nous nous réjouissons à regarder ces dessins adroits et ces documens précieux.

Enfin, Milan : « la plus belle ville du monde, » comme le dit quelque part Rovetta. N'y étant pas né, il ne la chérit pas de la même façon que ces amoureux du passé, qui se promènent avec une sorte de volupté dans les rues les plus étroites et les plus tortueuses, cachent leur maison dans l'ombre de quelque antique église, et vouent une âpre rancune aux démolisseurs qui apportent l'hygiène en enlevant la poésie. Ceux-là connaissent la topographie de la ville ancienne mieux encore que celle de la ville présente; pas un détail de son histoire ne leur est inconnu; ils se réfugient dans des sociétés d'archéologie pour célébrer entre initiés le culte des maisons qui s'écroulent et des murs qu'on abat. Rovetta, au contraire, aime la capitale comme un homme qui s'est ennuyé en province. Il est Milanais d'élection, et non pas *ambrosiano* de race. Il n'a, pour les édifices du passé, ni superstition, ni dédain; il veut bien leur accorder une considération polie; les traces d'une civilisation antérieure lui semblent les ornemens d'une civilisation qui vaut mieux; il les prend comme une curiosité plutôt que comme un patrimoine. Ce n'est pas à la poésie qu'il prétend; c'est au bien-être. Il aime marcher dans des rues propres et spacieuses, aller d'un pas nonchalant jusqu'aux Jardins publics, regarder sur la place du Dôme la ronde effrénée des tramways autour de la statue de Victor-Emmanuel, entrer sous la Galerie pour flâner aux étalages. La Galerie, il l'a mise même au théâtre, avec la Station centrale. Il déjeune au Cova, le café des élégans et des intellectuels; et comme il estime que tous ses lecteurs doivent être initiés aux moindres détails de la vie milanaise, il ne leur laisse pas ignorer qu'il y a deux portes pour sortir de ce lieu célèbre, l'une qui donne sur la via Manzoni, l'autre sur la via Giuseppe Verdi. Il va aux courses à San Siro; il soupe chez Biffi. Il fréquente assidûment la Scala, qu'il célèbre sur un ton dithyrambique. Comme il fait bon vivre à Milan! Comme Rovetta est heureux que la destinée l'y ait amené plutôt qu'en

aucun lieu du monde ! Il fait bon y vivre, en effet, et le portrait de la capitale lombarde mérite aussi bien de durer que celui d'autres cités plus belles. Il y a des endroits qu'on aime, non pour leur décor extérieur, mais pour des raisons plus intimes qu'il est parfois difficile d'analyser : pour l'accueil qu'on vous y fait, pour le caractère des habitans, pour la nature des idées qu'on y entend exprimer, pour la couleur et pour la tonalité générale de l'existence qu'on y mène. Il est difficile de nier que Munich, par exemple, soit *gemüthlich* : et de même que Milan soit *simpatica*. Ce sont là des harmonies étranges et certaines. Quand on a fait plus que de courir, guide en main, de la cathédrale à la Brera, et de l'Ambrosiana au Castello ; quand on a goûté à des tables amies les délices du risotto et du panettone, on conserve longtemps le souvenir de cette vie large et facile, où le goût de l'action n'exclut pas celui de l'idée, où les littérateurs n'apparaissent pas moins nombreux que les banquiers ou les industriels, où le sérieux de la raison s'accompagne d'un délicieux humour. De toutes les nostalgies qu'on emporte de l'Italie, celle de Milan n'est ni la moins durable, ni la moins forte.

Rovetta sera précieux aussi, pour qui voudra faire la psychologie historique de l'Italie après l'unité. Nous disons la psychologie historique et non point l'histoire. Car pour celle-ci, quelque soin qu'il ait pris de s'entourer de documens et de textes, il manquait de préparation profonde. Au contraire, l'image que les contemporains se forment de la période qui précède la leur ; la façon dont les fils vont jugeant l'œuvre des pères ; comment le présent interprète le passé : voilà ce qu'on pourra lui demander. Il ne bâtit pas l'histoire de l'Italie : il fournit des documens, — ici encore, — sur l'état d'esprit de la nation.

Cet état d'esprit est complexe. Le souvenir des faits n'est pas aboli ; il n'entre pas encore dans la pénombre. On entend rappeler, dans les conversations, les noms des batailles célèbres qui marquèrent, comme des étapes, la formation de l'unité. Les journaux évoquent le souvenir de ceux qui travaillèrent à l'œuvre commune. Ce ne sont pas seulement les érudits qui connaissent le détail des événemens : la foule des gens moyennement cultivés les connaît aussi, comme si elle les avait vécus. Point de traces de cette indifférence qui précède l'oubli ; Cavour

ou Pie IX, Charles-Albert ou Garibaldi, semblent vivre encore dans l'Italie d'aujourd'hui, par le culte de leur mémoire, par la passion que l'on apporte à la discussion de leurs idées, par l'évocation continue de leurs grandes figures. On ne se bat plus autour de la brèche de la Porta Pia, mais on s'y dispute encore. Chaque ville travaille pour son compte, par les cérémonies publiques qu'elle célèbre, par les monumens qu'elle érige, par les sociétés savantes qu'elle encourage, à ce que les liens qui la rattachent à son passé immédiat ne soient pas rompus. C'est un fait curieux à constater, que le *Risorgimento* occupe la conscience italienne avec une intensité qui n'a guère varié depuis le premier jour. Ce que le temps a apporté, c'est le loisir de le contempler avec plus de soin qu'on n'avait pu faire dans l'ardeur de l'action; de le juger avec plus d'impartialité; de reconnaître que, même aux époques d'héroïsme, la faiblesse humaine ne perd pas ses droits; et d'établir des comptes. Rovetta donne bien l'impression du malaise sans lequel ne vont point, d'ordinaire, les bouleversemens politiques. On constate, avec lui, que tout ne s'est pas passé suivant les lois idéales de l'épopée. La menace des guerres toujours prêtes à éclater, ces guerres même, l'intervention de l'étranger, l'instabilité des traités, l'insécurité du lendemain : tout cela favorisait un désordre, que les charlatans et les coquins de toute espèce ont largement exploité. Et ces désordres se prolongent pendant les premiers temps du jeune royaume, qui n'a pas la vertu surhumaine de satisfaire tout d'un coup les convoitises, et de calmer subitement les passions.

Mais il nous montre, en même temps, que ce n'est point là l'essentiel, que la conscience italienne se sent moins attristée de ces petites choses, qu'elle ne se réjouit des gloires intactes; il nous rend les témoins de ces admirables élans d'enthousiasme qui l'ont agitée tout entière. Il fait ressortir l'intensité du patriotisme qui anime un peuple vieux de gloire, et jeune d'espérances. Oui, quand ce sentiment, dans les autres pays d'Europe, commence à être discuté, en Italie, il demeure encore un instinct; il est la force vive, qu'on est obligé de contenir plutôt que d'exciter; il est l'idéal, qui provoque et qui conduit les faits. Si on n'avait pas la sagesse de l'arrêter dans son expansion, il franchirait sans doute les frontières, et ne craindrait pas de provoquer les plus graves conflits : ceux qui sont chargés

d'assurer les destinées de la nation le savent bien. A l'intérieur, il est la chaîne solide qui retient unis des intérêts différens, et parfois opposés; il permet à l'Italie de supporter les lourdes charges du présent, et de résister aux épreuves dont le sort se plaît à frapper quelques-unes de ses provinces. Tel le sentiment patriotique restera, dans l'œuvre de Rovetta, comme un des documens les plus caractéristiques de la psychologie de l'Italie contemporaine; tel il apparaît dans ses romans; tel il éclate dans son *Romanticismo*.

En effet, la tradition de la littérature antérieure à 1870, qui unissait intimement l'art à la politique, et transformait la poésie même en une arme de combat, semblait rompue une fois l'unité finie. Comment guider encore un peuple arrivé à son but? Comment prêcher la formation d'une patrie désormais formée? Depuis 1815, on avait fait entrer le patriotisme dans toutes les œuvres: il devenait inutile maintenant. Et c'était un thème de lamentations, que le divorce menaçant entre la politique et les lettres. Or, voici qu'apparaissait une pièce patriotique; qu'elle n'était pas accueillie avec une moindre faveur que l'avaient été celles de Niccolini, soixante ans plus tôt; que la foule applaudissait, en l'écoutant, ses propres idées et son propre enthousiasme. Voici qu'une pièce italienne commençait une course triomphale à travers toutes les provinces, montrant partout la présence des mêmes souvenirs, des mêmes sentimens, du même culte. Avec joie, avec orgueil, avec attendrissement, on accueillait la reconstitution idéale des jours glorieux: les jeunes nobles provoquant en duel les gros officiers autrichiens; toutes les bonnes volontés, même celles des prêtres, s'organisant pour chasser l'étranger; les femmes unissant dans un même amour leur mari conspirateur et leur patrie opprimée. Dès le premier acte, on avait l'impression d'une œuvre qui dépassait la portée des drames ordinaires. On croyait prendre part à la réunion des patriotes dans l'arrière-boutique du pharmacien Ansperti; on écoutait le récit de la propagande par les idées et par les livres; l'horreur planait, quand on rappelait les emprisonnemens et les pendaisons. Les spectateurs répétaient mentalement, pleins de respect et d'émotion, le serment des conjurés: « Au nom de Dieu et de l'Italie, au nom de tous les martyrs de la sainte cause italienne, tombés sous les coups de la tyrannie étrangère ou domestique; par les devoirs qui me lient à la terre

où Dieu m'a mis, et aux frères que Dieu m'a donnés; par l'amour, inné chez tout homme, envers la terre où mon père est né, et où mourront mes fils; par la haine, innée chez tout homme, envers le mal, l'injustice, l'usurpation, l'arbitraire... je donne mon nom à la Jeune Italie, association d'hommes qui croient en la même foi, et je jure de me consacrer tout entier et pour toujours à faire avec eux de l'Italie une nation une, libre, indépendante... » On oubliait alors la fiction de la scène; pour le dire avec un critique florentin, qui remercia Rovetta au nom de toute la nation, on voyait « la patrie italienne sur le théâtre. »

Pendant tout se tient; celui qui peint l'âme d'une nation à un moment donné de son évolution, va nécessairement plus loin que son propre dessein; il est forcé de noter, à côté des traits particuliers et locaux, les traits généraux de l'espèce; quand il observe ses compatriotes et ses contemporains, c'est toujours l'humanité qu'il voit. Et la façon même dont il voit est un jugement involontaire qu'il porte non seulement sur sa propre race et sur son milieu propre, mais sur tout son temps. Élargissons donc encore l'étendue de son témoignage; demandons-nous si les acteurs fiévreux et agités de ses drames et de ses romans ne sont pas à quelque degré les hommes d'aujourd'hui, qu'ils soient nés à Milan, à Paris, à Londres ou à Berlin. La Commission officielle chargée de juger le concours dramatique où il présenta sa *Realtà*, en 1895, inséra dans son rapport un mot qui mérite d'être rapporté. Avec Rovetta, disait-elle, « nous nous trouvons dans l'atmosphère même où nous vivons, et où nous ne sommes pas tellement heureux de vivre. » Les caractères qu'il nous présente laissent l'impression pénible d'une insuffisance et d'une lacune: n'est-ce point, peut-être, parce que la majorité des caractères manque aujourd'hui de vigueur et de relief? Ses personnages s'agitent comme au hasard, sans suivre de règles, sans être soutenus par une doctrine ou même par une idée: en voyons-nous beaucoup parmi nos contemporains qui pensent leur vie? La question d'argent prend dans son œuvre une exceptionnelle importance: serait-ce à dire que le rôle de l'argent diminue dans notre société? Pensons bien que c'est sur nous-mêmes, sur nos actes, sur nos âmes, que nos petits-neveux chercheront ces documens qu'il offre à foison. « Voilà, diront-ils, une époque qui ne ressemble pas aux précédentes.

Ceux de nos ancêtres qui vécurent alors rappellent les figures de ces cinématographes, qu'ils inventèrent, et auxquels ils firent une si singulière fortune. Leurs gestes étaient trop rapides, saccadés et presque mécaniques. Sans doute, nous ne devons pas les juger, pour être sages, sur un seul auteur; nous en connaissons d'autres qui nous ont rapporté des observations différentes, mais cette réserve faite, il reste significatif que celui-là ait existé, ait plu, ait été applaudi. Nous ne voyons pas qu'au xvii^e siècle, lorsque les littérateurs s'appliquaient tout entiers à l'observation de l'homme intérieur, on eût seulement pu concevoir un Rovetta. Nous n'imaginons pas non plus qu'on ait pu le concevoir au xviii^e siècle, lorsque les philosophes échafaudaient les théories et les systèmes, et qu'il n'en était pas un qui ne prit parti et n'engageât sa responsabilité. Il faut donc bien qu'il réponde à une modification profonde de la pensée, du goût, de l'art et de la vie. Cette génération se livra toute à l'action, non pas comprise comme un remède à l'existence, mais à une action désordonnée et stérile. Les élémens divers de la société luttaient entre eux; on allait d'instinct vers les conflits et les luttes; et on devait faire appel à une nouvelle violence pour les arrêter. La mort était considérée comme une fatalité pénible et affreuse, et cependant on ne la traitait pas comme une affaire grave: on se disputait férocement le droit à la vie, dont on ne savait que faire par ailleurs. Une élite se réservait, dans les écoles et dans les basiliques, un coin pour rêver, pour penser, ou pour prier. Mais au dehors, on entendait les clameurs de la foule misérable. L'époque n'était ni grande, ni belle; privée de ce qui constituait l'idéal ancien, elle ne trouvait pas ce qui pouvait lui fournir un idéal nouveau. » — Quels que doivent être eux-mêmes nos petits-neveux, meilleurs ou pires, voilà comment ils raisonneront sans doute; et peut-être n'auront-ils pas tout à fait tort.

PAUL HAZARD.

POÉSIES

L'ADIEU

On ne peut rien vouloir, mais toute chose arrive,
Je ne vous aime pas aujourd'hui tant qu'hier,
Mon cœur n'est plus une eau courant vers votre rive,
Mes pensers sont en moi moins divins, mais plus fiers.

Je sais que l'air est beau, que c'est le temps qui brille,
Que la clarté du jour ne me vient pas de vous,
Et j'entends mon orgueil qui me dit : « Chère fille,
« Je suis votre refuge éternel et jaloux.

« Quoi, vous vouliez trahir le désir et l'attente?
« Vous vouliez étancher votre soif d'infini ?
« Vous, reine du désert qui dormez sous la tente,
« Et dont le cœur vorace est toujours impuni ?

« Vous qui rêviez la nuit comme un palmier d'Afrique
« A qui le vaste ciel arrache des parfums,
« Vous avez souhaité cet humble amour unique
« Où les pleurs consolés tarissent un à un !

« Vous avez souhaité la tendresse peureuse,
« L'élan et la stupeur de l'antique animal ;
« On n'est pas à la fois enivrée et heureuse,
« L'univers dans vos bras n'aura pas de rival ;

« Comme le Sahara suffoqué par le sable
 « Vous brûlerez en vain, sans qu'un limpide amour
 « Verse à votre chaleur son torrent respirable,
 « Et vous donne la paix que vous fuiriez toujours... »

— Et, tandis que j'entends cette voix forte et brève,
 Je regarde vos mains, en qui j'ai fait tenir
 Le flambeau, la moisson, l'évangile et le glaive,
 Tout ce qui peut tuer, tout ce qui peut bénir.

Je regarde votre humble et délicat visage
 Par qui j'ai voyagé, vogué, chanté, souffert,
 Car tous les continens et tous les paysages
 Faisaient de votre front mon sensible univers.

— Vous n'êtes plus pour moi ces jardins de Vérone
 Où le verdâtre ciel, gisant dans les cyprès,
 Semble un pan du manteau que la Vierge abandonne
 A quelque ange éperdu qui le baise en secret.

Vous n'êtes plus la France et le doux soir d'Hendaye,
 La cloche, les passans, le vent salé, le sol.
 Toute cette vigueur d'un rocher qui tressaille
 Au son du fifre basque et du luth espagnol ;

Vous n'êtes plus l'Espagne, où, comme un couteau courbe,
 Le croissant de la lune est planté dans le ciel,
 Où tout a la fureur prompte, funèbre et fourbe
 Du désir satanique et providentiel.

Vous n'êtes plus ces bois sacrés des bords de l'Oise,
 Ce silence épuré, studieux, musical,
 Ce sublime préau monastique, où l'on croise
 Le songe d'Héloïse et les yeux de Pascal.

Vous n'êtes plus pour moi les faubourgs du Bosphore
 Où le veilleur de nuit, compagnon des voleurs,
 Annonce que le temps coule de son amphore
 Pesant comme le sang et chaud comme les pleurs.

— Ces soleils exaltés, ces œillets, ces cantiques,
 Ces accablans bonheurs, ces éclairs dans la nuit,
 Désormais dormiront dans mon cœur léthargique
 Qui veut se repentir autant qu'il vous a nui ;

Allez vers votre simple et calme destinée ;
 Et comme la lueur d'un phare diligent
 Suit longtemps sur la mer les barques étonnées,
 Je verserai sur vous ma lumière d'argent...

LA NUIT

« Zeus lui-même considérait la
 nuit avec une crainte respec-
 tueuse. »

Qui pourrait déchiffrer la nuit silencieuse ?
 Les Nombres sont en elle éclatans et secrets.
 Comme un jour plus subtil, sa blanchâtre veilleuse
 Accorde la clarté jusqu'aux sombres forêts.

Sa douceur monotone et sa couleur unique
 Font une lueur vaste, absolue et sans bords.
 Comme un haut monument éternel et mystique,
 Elle semble arrêtée entre l'air et la mort.

— Que j'aime votre exacte, uniforme lumière,
 Sans saillie et sans heurts, sans flèche et sans élan,
 Où les noirs peupliers, recueillis, indolens,
 Semblent, dans l'éther blanc, de visibles prières !

— Nuit paisible, pareille aux rochers des torrens,
 Vous laissez émaner des parfums froids et tristes,
 Et dans votre caveau, pâle et grave, persiste
 L'âme des premiers temps et les esprits errans.

Est-ce un lointain rappel des heures primitives
 Où l'inquiet désir se défait du jour
 Qui fait que nous aimons votre lampe plaintive,
 Et qu'on se croit la nuit plus proche de l'amour ?

— Vous êtes aujourd'hui songeuse et solennelle,
Nuit tombale où se meut l'odeur d'un oranger ;
Je veux tracer mon nom sur votre blanche stèle,
Et méditer en vous avec un cœur figé.

Mais, hélas ! je ne peux diminuer ma plainte,
Je suis votre jet d'eau, murmurant, exalté,
Mon cœur jaillit en vous, épars et sans contrainte,
Vaste comme un parfum propagé par l'été !

Pourquoi donc, douce nuit aux humains étrangère,
M'avez-vous attirée au seuil de vos secrets ?
Votre muette paix, massive et mensongère,
N'entr'ouvre pas pour moi ses brumeuses forêts.

Qu'y a-t-il de commun, ô grande Sulamite
Noire et belle, et toujours buveuse de l'amour,
Entre votre splendeur étroite et sans limite,
Et nous, que le temps presse et quitte chaque jour ?

Pourquoi nous tentez-vous, dormeuse de l'espace,
Par votre calme main apaisant notre sort ?
Jamais l'homme ne peut rester sur vos terrasses
Bien longtemps, à l'abri du rêve et de l'effort,
Puisque vivre c'est être alarmé, plein d'angoisse,
Menacé dans l'esprit, menacé dans le corps,
Luttant comme un soldat sans arme et sans cuirasse,
Puisqu'on naviguera sans atteindre le port,
Puisque après les transports il faut d'autres transports.
Puisque jamais le cœur ne rompt ni ne se lasse,
Et que, si l'on était paisible, on serait mort...

RETOUR AU LAC LÉMAN

Je retrouve le calme et vaste paysage :
C'est toujours sur les monts, les routes, les rivages
Vos gais bondissemens, chaleur aux pieds d'argent !
Le monde luit au sein de l'azur submergeant
Comme une pêcherie aux mailles d'une nasse ;

Je vois, comme autrefois, sur le bord des terrasses,
 Des jeunes gens; l'un rêve, un autre fume et lit;
 Un balcon, languissant comme un soir au Chili,
 Couve d'épais parfums à l'ombre de ses stores.
 Le lac, tout embué d'avoir noyé l'aurore,
 Encense de vapeurs le paresseux été,
 Et le jour traîne ainsi sa parfaite beauté
 Dans une griserie indolente et muette.
 Soudain l'azur fraîchit, le soir vient; des mouettes
 S'abattent sur les flots; leur vol compact et lourd
 Qui semble harceler la faiblesse du jour
 Donne l'effroi subit des mauvaises nouvelles...
 Il semble, tant l'éther est comblé par des ailes,
 Que quelque arbre géant, par le vent agité,
 Laisse choir ce feuillage agile et duveté.
 Et le soleil s'abaisse, et comme un doux désastre,
 Frappé par les rayons du soleil vertical
 Tout s'attriste, languit; le lac oriental
 A le liquide éclat des métaux dans les astres;
 Et le cœur est soudain par le soir attaqué...

Et tous deux nous marchons sur les dalles du quai.
 Nous sommes un instant des vivans sur la terre;
 Ces montagnes, ces prés, ces rives solitaires
 Sont à nous; et pourtant je ne regarde plus
 Avec la même ardeur un monde qui m'a plu.
 Je laisse s'écouler aux deux bords de mon âme
 Les ailes, les aspects, les effluves, les flammes;
 Je ne répondrai pas à leur frivole appel:
 Mon esprit tient captifs des oiseaux éternels.
 Je ne regarde plus que la cime croissante
 Des arbres, qui toujours s'efforçant vers le ciel,
 Détachant leur regard des plaines nourrissantes,
 Écoutent la douceur du soir confidentiel
 Et montent lentement vers la lune ancienne...
 Je songe au noble éclat des nuits platoniciennes,
 A la flotte détruite un soir syracusain,
 A Eschyle inhumé à l'ombre des raisins,
 A cet entassement de siècles et d'ardeur
 Que le soleil toujours, comme un divin voleur,

Va puiser dans la tombe et redonne à la nue.
 Je songe à la vie ample, antique, continue ;
 Et à vous, qui marchez près de moi et portez
 Avec moi la moitié du rêve et de l'été.
 A vous, qui comme moi, témoin de tous les âges,
 Tenez l'engagement, plein d'un grave courage,
 De bien vous souvenir, en tout temps, en tout lieu,
 Que l'homme en insistant réalise son Dieu,
 Et qu'il a pour devoir dans la Nature obscure
 De la doter d'une âme intelligible et pure,
 De guider l'Univers avec un cœur si fort
 Que toujours soit plus beau chaque instant qui se lève ;
 Et d'écouter avec un mystique transport
 Les sublimes leçons que donnent à nos rêves
 L'infatigable voix de l'amour et des morts...

CANTIQUE

« Amphore de Cécrops, verse ta rosée bachique ! »
Anthologie grecque.

Mon amour, je ne puis t'aimer : le jour éclate
 Comme un blanc incendie, au mont des aromates !
 Le gazon, telle une eau, fraîchit au fond des bois :
 Un délire sacré m'entraîne loin de toi.
 — Cette odeur de soleil étreignant la prairie,
 Ce doux hameau, cuisant comme une poterie
 Avec ses toits de brique, ardents, pourpres, poreux,
 Et le calme palmier de Bethléem près d'eux,
 Cette abeille qui danse, ivre, imprudente et brave
 Dans les bleus diamans de la chaleur suave,
 Me font un corps céleste, aux dieux appareillé !
 — L'aigu-soleil extrait des fentes du laurier,
 Des étangs sommeillans où le serpent vient boire,
 Une opaque senteur qui semble verte et noire.
 L'été, de tous côtés sur le temps refermé,
 Noie de lueurs l'azur, étale et parfumé ;
 La montagne bleuâtre a l'aspect héroïque
 Du bouclier d'Achille et des guerriers puniques,

Et je me sens pareille à quelque aigle hardi
 Dont le vol palpitant touche des paradis!
 Mais je ne puis t'aimer!

— Étincelans atomes,
 Jardins voluptueux, confitures d'aromes,
 Baisers dissous, coulant dans les airs qui défont,
 Chaude ivresse en suspens, lumière qui tressaille,
 Navires au lointain se détachant du port,
 Promettant plus d'espoir que la gloire et que l'or,
 Dont le pont clair est comme un pays sans rivage,
 Ressemblant au désir, ressemblant au nuage,
 Et dont les sifflemens et la sourde vapeur
 Dispensent un diffus et sensuel bonheur!...
 — O sifflets des vaisseaux, mugissemens languides,
 Nostalgiques appels vers les îles torrides,
 Douce voix du taureau, plein d'ardeur et d'ennui,
 A qui Pasiphaé répondait dans la nuit!...

— Non, je ne puis t'aimer, tu le sens, les dieux mêmes
 Sont venus vers mon cœur afin que je les aime;
 Laisse-moi diriger mes pas dansans et sûrs
 Vers mes frères divins qui règnent dans l'azur!
 — Mais toi, lorsque le soir répandra de son urne
 L'ardeur mélancolique et les cendres nocturnes,
 Lorsqu'on verra languir l'air et l'arbre étonnés,
 Lorsque tout l'Univers viendra se confiner
 Au cercle étroit du cœur; quand, dans l'ombre qui mouille,
 On entendra le chant acharné des grenouilles,
 Quand tout sera furtif, secret, mystérieux,
 O mon ami, rends-moi le soleil de tes yeux!
 Plus beaux que la clarté, plus sûrs, plus saisissables,
 Nous goûterons ensemble un bonheur misérable.
 Tes deux bras s'ouvriront comme des routes d'or
 Où mes rêves courront sans halte et sans effort;
 La douce ombre que fait ton menton sur ta gorge
 Sera comme un pigeon traversant un champ d'orge;
 Je verrai dans tes yeux profonds et fortunés
 Tout ce que l'Univers n'a pas pu me donner :
 O grain d'encens par qui l'on goûte l'Arabie!
 Étroit sachet humain où je touche et déplie

Des parfums, des pays, des temps, des avenir,
Plus que mon vaste cœur ne peut en contenir!...

— Ainsi, qu'avais-je fait pendant cette journée,
J'étais ivre, j'étais éblouie! Étonnée
Je parlais à travers les siècles transparens
Aux bergers grecs, chantant sur le bord des torrens.
La jeunesse, l'immense, aveuglante jeunesse
Me leurrait de sa longue, expectante paresse,
Et je ne pensais pas qu'il faut, pour être heureux,
Être comme un troupeau attendri et peureux
Qui, lorsque naît la nuit provocante et bleuâtre,
Se range sous la main et sous la voix du pâtre.
— Mais le jour chancelant a quitté l'horizon,
Un doux soupir entr'ouvre et creuse les maisons,
Voici la nuit : l'air fuit, pressé, glissant, agile,
Esclave libéré qui rejoint son asile.
Deux ormeaux délicats, sous les brises penchans,
Sont deux syrinx feuillues d'où s'élancent des chants
La lune plie au poids des nuages de jade,
Comme un rocher poli sent bondir les dorades.
Nous sommes seuls ; le soir semble nous engloûtir.
J'ai besoin d'un vivant, d'un constant avenir!
Retiens par ta multiple et claire exubérance
Mon âme qu'attiraient l'espace et le silence ;
J'ai besoin de ton souffle humain, qui dit : « Je suis
Le compagnon sensible et mortel qui te suit
Sur la route incertaine, et plus tard dans la terre
Où tu seras poussière, oubli, ombre et poussière.
Je suis ton âme ailée, et ce qui restera
De toi, lorsque tes yeux, tes lèvres et tes bras,
Dont tu fis une aurore, une lyre, une épée,
Seront aussi oisifs que des branches coupées... »

Ainsi me parlera la voix de cet ami.
Alors, malgré l'élan de ce cœur insoumis,
Portant dans mon esprit plus d'éclairs, de vertige
Que la fougère n'a de pollen sur sa tige,
Que dans sa profondeur et sa nappe la mer
N'a de scintillemens argentés et amers,

Je fermerai sur toi, créé à mon image,
Le cercle de mon rêve, où l'étoile des mages
Vers quelque nouveau dieu me conduisait toujours.
J'étais comme un prophète éveillé sur les tours,
Et qui, s'émerveillant d'avoir compris les causes
Que l'obscur Univers à son esprit propose,
Appelle avec une ivre et sacrilège ardeur
Plus d'astres, de secrets, d'orage et de douleur!
— Mais ces ambitions d'une âme insatiable,
Sont un désert, gonflé de tempête et de sable.
Je préfère à ce faste, à ces âpres transports,
La douceur de ton âme alliée à ton corps,
Ces momens infinis, concentrés, chauds et tristes
Où mon cœur par le tien reconnaît qu'il existe,
Où, lorsque le désir avide et violent
Se dilue en un rêve harassé, grave et lent
Par qui l'âme est soudain comblée et raffermie,
Je sens, — ô mon ami ailé, suave, humain, —
Ton visage pensif enfoncer dans ma main
Son odeur de nuée et de rose endormie...

Comtesse DE NOAILLES.

REVUE DRAMATIQUE

GYMNASÉ : *La Fugitive*, comédie en quatre actes par M. André Picard. —
THÉÂTRE SARAH-BERNHARDT : *Les noces de Panurge*, cinq actes par MM. Ade-
nis. — VAUDEVILLE : *Montmartre*, quatre actes, par M. Pierre Frondaie.
— Reprise de la *Famille Beau ton*, de Victorien Sardou. — ODÉON : *Les*
Affranchis, pièce en trois actes de M^{lle} Marie Lenéru.

Les théâtres ont coutume, dès que se font sentir les premières approches du Jour de l'an, de monter des pièces destinées à doubler le cap des fêtes. Ces pièces ont comme les autres de longs entr'actes coupés de petits actes courts; elles mêlent le rire aux larmes; et les places y coûtent très cher. La seule particularité qui les distingue est qu'elles doivent quitter l'affiche aux environs du 15 janvier. Mais le théâtre est le domaine de l'imprévu. Et il arrive que les pièces de Jour de l'an, parties pour une heureuse carrière, dépassent sensiblement la date fatidique.

La Fugitive de M. André Picard est une pièce très agréable qui n'eût pas manqué jadis de s'appeler *l'École des mères*. Une mère n'est jamais au bout de son devoir, et quand elle a commencé de se sacrifier pour ses enfans, elle n'a qu'une chose à faire, c'est de continuer. Telle est l'idée très simple et, je crois, indiscutable que l'auteur a portée à la scène. Son mérite est d'avoir donné une forme brillante, vivante et souvent gaie à ce précepte d'une morale austère. M^{me} Journand a quarante-deux ans; elle est veuve; elle n'a pas eu à se plaindre de son mari, mais plutôt de la vie; elle a mené une de ces existences laborieuses, encombrées de soucis positifs, où tout est pour le souci des affaires, rien pour la joie de vivre. Maintenant que ses filles sont mariées, et qu'elle est libre, elle veut se rattraper, prendre sa revanche. Elle a trouvé pour partenaire un archéologue sentimental, Georges Mariaud, qui, lui, est marié, et mal marié, avec une méchante femme

qui refuse le divorce, en sorte qu'il est réduit aux consolations illégitimes. C'est le roman de la femme de quarante ans. Les deux tourtereaux vont s'offrir un petit voyage en Égypte : ils feront partie d'une croisière. Ce projet de voyage fait jaser. Le gendre de M^{me} Journand, Léon, un notaire, s'il vous plaît, a été délégué auprès de la bonne dame pour lui faire entendre quelques représentations. Dans le théâtre de nos pères, elle eût probablement invoqué les circonstances atténuantes et essayé d'apitoyer son juge. Mais les temps sont passés de l'adultère honteux et larmoyant. La morale nouvelle est fondée sur le droit au bonheur. Ce droit est généralement réclamé par de jeunes femmes avides de se mal conduire ou par des demoiselles pressées de connaître les réalités de l'amour. L'idée de mettre la théorie dans la bouche d'une matrone est des plus ingénieuses. Cette presque grand-mère tient exactement les mêmes bonimens individualistes et norvégiens que débitent les petites détraquées qui ont lu de mauvais livres. Le contraste entre la maturité de la dame et la jeunesse de ses propos est, par lui-même, d'un effet de comique excellent. C'est une dérision des doctrines à la mode, et dont l'auteur a trouvé précisément la traduction scénique. C'est de bonne critique et de bon théâtre. Vertu, réputation, famille, la grosse Journand jette tout et le reste par-dessus les moulins, et elle s'embarque pour Cythère en Égypte.

Elle en revient au bout de six mois, toute frissonnante encore de plaisir, avec des étiremens de chatte amoureuse : la réalité a passé ses espérances. Hélas ! Va-t-il falloir s'éveiller de cette torpeur voluptueuse ? M^{me} Journand apprend que le ménage de sa fille Antoinette et de son gendre Léon, le notaire, ne va pas. Antoinette s'ennuie auprès du parfait notaire. Elle a beaucoup plus de plaisir dans la conversation du jeune Denver. Il est grand temps de mettre le holà ! M^{me} Journand, à la requête de son gendre, promet d'intervenir ; elle promet mollement et comme à regret. Dans l'état de sensibilité, disons mieux, de sensualité qui est présentement le sien, toute sa sympathie va vers les amoureux, vers les jeunes. Et puis, de s'occuper du ménage de sa fille, cela va lui prendre bien du temps, gêner ses rendez-vous, contrarier ses affaires de cœur. Elle est encore presque uniquement amante, et mère si peu que rien.

Toutefois l'évolution est commencée. Nous allons la voir, au troisième acte, s'accroître et s'accélérer devant l'imminence du péril. Car le désaccord est profond dans le ménage de ses enfans ; et une mère s'en serait aussitôt aperçue, si elle n'avait eu elle-même sur les yeux le bandeau de l'amour. Léon souffre cruellement ; c'est un

timide, à qui la gravité professionnelle prête en outre des airs de raideur et de froideur. Mais c'est un passionné. M^{me} Journand, avec cette divination qu'elle a maintenant des choses de l'amour, ne peut s'y tromper. Cette découverte va contribuer à son revirement. Notez qu'Antoinette est sur le point de fuir, — une « fugitive » elle aussi, — avec le petit Denver, tout en sachant que ce drôle est un vulgaire escroc et que ce voleur de femme est un voleur d'argent. La situation est des plus graves ; et sur qui en retombe une forte part de responsabilité, sinon sur M^{me} Journand elle-même, sur la mère oublieuse de son devoir et donneuse de mauvais exemple ? Devant son gendre, elle essaie de se défendre : « Une vie ne peut pas être tout entière de sacrifices. On peut être à la fois femme et mère... » Mais que répondre quand c'est sa fille elle-même qui l'accuse : « *Antoinette* : Quand je t'ai vue arriver ici il y a dix jours, sais-tu que mon cœur s'est serré et oppressé, comme de... comme d'envie... oui, je l'avoue, comme d'une jalousie ? En t'embrassant, j'ai goûté sur ta peau l'odeur des pays d'où tu venais. Je t'ai trouvée ravissante et riante avec un visage clair. Et je me suis sentie vieille auprès de toi. — *M^{me} Journand* : Oh ! Antoinette... Ma petite fille ! — *Antoinette* : Car la jeunesse, c'est d'être heureux, c'est d'aimer... Je ne veux pas être vieille encore ! Je veux connaître le bonheur que tu as connu, que tu connais, qui te transfigure, qui te rend jolie et bonne, qui t'a fait ouvrir si largement à ta petite fille un cœur qu'elle s'était cru fermé. Mère, c'est parce que je t'ai vue ainsi, que je n'ai plus su me résigner. » C'est ici toute l'idée de la pièce, c'en est la morale et la leçon ; c'est le point culminant du drame, le tournant de cette histoire de famille.

Au quatrième acte, nous apprenons avec plaisir que tout s'est heureusement terminé. Antoinette est réconciliée avec son mari. De cette réconciliation va naître un enfant, ce qui est encore la meilleure thérapeutique qu'on ait trouvée contre le vague à l'âme. M^{me} Journand a renvoyé le Don Juan de l'archéologie à ses momies. Elle renonce à des distractions qui ne sont plus de saison ; elle cesse d'être amante pour se consacrer exclusivement à ses devoirs de mère et bientôt de grand'mère.

M. André Picard a dessiné avec une réelle sûreté de main cette évolution psychologique dont chaque acte nous présente une phase. Le cas, tel qu'il l'a choisi, ne laisse guère de place à l'hésitation. Mais on pourrait imaginer d'autres « espèces. » Ce seraient autant d'épisodes de la lutte engagée par l'individu contre la famille et qui est un des plus puissants agens de notre démoralisation. L'auteur de *la Fugitive*

ne pouvait et ne devait qu'effleurer la question dans cette comédie légère qui côtoie sans cesse le vaudeville, comme il convenait, l'héroïne en étant une quadragénaire romanesque. Cette pièce est un excellent spécimen du théâtre de genre.

La Fugitive est jouée à ravir par M^{me} J. Cheirel, parfaite de rondeur, de bonne humeur et de finesse dans le rôle de la grosse dame amoureuse. M^{me} Yvonne de Bray qui lui donne la réplique dans le rôle d'Antoinette, dessine, en contraste et très spirituellement, une silhouette de petite femme nerveuse et sèche. M. Claude Garry a eu des passages de réelle émotion dans le rôle de l'officier ministériel qui a un cœur et qui souffre. M. Gaston Dubosc, l'archéologue, est la cordialité même, tout le long de la pièce, et M. C. Dechamps, le petit Denver, a été charmant au second acte.

Les Noces de Panurge, qui attirent beaucoup de monde au théâtre Sarah-Bernhardt, tiennent à la littérature par ce nom de Panurge, le plus vivant, le plus humain, et le plus populaire des héros de Rabelais. Nous prêtons aujourd'hui, avec une libéralité sans limites, à l'auteur de Pantagruel, toutes sortes d'intentions dont nous sommes bien assurés qu'il ne les a jamais eues. C'est le privilège des grands écrivains : leur œuvre, à traverser les siècles, se charge d'éléments et comme d'alluvions que lui apportent à mesure les milieux successifs par où elle passe. Nous aimons surtout à voir dans chaque personnage un symbole. Si donc Gargantua ne pouvait manquer d'être un mythe solaire, Panurge devait symboliser le peuple de Paris, — quoique Tourangeau, — ou peut-être l'humanité tout entière. Plus simplement, c'est un de ces drôles, comme on en trouve tout le long de notre littérature, de la même lignée à laquelle appartiendront les Scapin du xvii^e siècle, les Gil Blas et les Figaro du xviii^e. Fertile en expédiens, léger de scrupules, besogneux, bavard, hâbleur, lâche devant le danger et fanfaron une fois le danger passé, quelles que soient ses ressources d'ingéniosité, il ne s'élèvera jamais bien haut parce qu'il a des vices : il lui manque ce minimum d'honnêteté, ou de tenue, qui est nécessaire à qui veut faire carrière. Et pourtant, voleur, menteur, jouisseur, il plaît quand même, parce qu'il a de l'esprit et qu'il est gai.

Dans la pièce de MM. Adenis, nous assistons d'abord à la fameuse consultation : Panurgé doit-il se marier ou ne pas se marier ? La rencontre qu'il fait d'une petite camarade d'enfance, devenue une belle jeune fille, Bachelette, nous donne à penser que tôt ou tard, et en

dépît de tous les oracles, Panurge convolera. Cette Bachelette a pour parrain le seigneur de Basché qui, pareil à beaucoup de seigneurs de ce temps-là, ne s'entend pas à merveille avec la justice et les gens de loi que personifie Chicanous. Le métier de Chicanous, huissier à verge, comme en plein théâtre de Molière, serait un mauvais métier et du plus piteux rendement, s'il n'y avait pas les coups, les coups que le débiteur traqué fait pleuvoir sur l'échine du pauvre diable, mais qu'il lui faut ensuite payer suivant un tarif minutieusement réglé. L'addition se monte parfois très haut. Pour complaire au seigneur de Basché, il faudrait donc trouver un moyen qui lui permit de passer sa mauvaise humeur sur Chicanous sans qu'il en coûtât rien à sa bourse. Or c'est la coutume, dans les noces tourangelles, qu'on s'y bourre de coups par manière de plaisanterie. Il n'est que de simuler une noce, où Panurge et Bachelette jouant le rôle de mariés recevront un semblant de bénédiction. Le hasard, ou plutôt une complication qu'il serait un peu long d'exposer, fait qu'on les bénit pour tout de bon, en sorte que les voilà bel et bien mariés. Panurge de désespoir se réfugie au couvent, où Bachelette trouve moyen de le rejoindre. Le sort en est jeté : Panurge entre en ménage. Et des deux époux ce n'est pas lui que je plains.

Ce scénario éminemment fantaisiste nous apporte, par instans, un écho du roman de Rabelais, un écho lointain, affaibli, vague et à peine distinct. Quelques-uns dans la salle souhaiteraient peut-être à cette dilution un peu plus de saveur et de couleur. Mais c'est une infime minorité. Pour les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des Français, Rabelais est un nom et Panurge est une ombre. Le Panurge du théâtre Sarah-Bernhardt a en commun avec celui du xvi^e siècle la gaieté. On ne lui en demande pas davantage. Ajoutez qu'il a trouvé en la personne de M. Galipaux un excellent interprète pétillant, gambadant, grimaçant et qui fait du personnage un ambigu de Panurge et de Polichinelle. La pièce est bien présentée dans de frais décors, avec une figuration nombreuse et des costumes pimpans. Il n'y manque qu'un peu de musique qui eût bien accompagné ce livret d'opéra-comique.

Il y a eu de tout temps une littérature de filles et de cabaret. Jadis la forme en était ignoble comme le fond, et nos grands-parens, qui aimaient à mettre en accord le mot et la chose, faisaient parler aux piliers de taverne et aux fleurs de bouge un langage assorti à leur condition. Nous avons changé tout cela, enseigné les bonnes manières

aux personnes de mauvaises mœurs et mis le récit de leurs aventures à la portée des gens du monde. On n'a pas oublié *le Buisseau* de M. Pierre Wolff, qui fut certainement en ce genre un chef-d'œuvre. Il y était proclamé que, pour faire un joli mariage et trouver une compagne vertueuse, mieux encore que dans les agences, il convient de l'aller chercher dans les restaurants de nuit. La pièce de M. Frondaie est une sorte de réponse attristée à ce plaidoyer ému. Émile Augier, dans *le Mariage d'Olympe*, avait trouvé cette forte expression : la nostalgie de la boue. Je dirais, si je ne craignais que cela eût l'air d'un jeu de mots, que M. Frondaie, dans *Montmartre*, a mis à la scène la « nostalgie de la butte. »

Cela se passe au Moulin-Rouge. Dans l'imagination un peu visionnaire de l'auteur, cet établissement prend les proportions et les allures de je ne sais quel monstre apocalyptique. Il s'en explique par la bouche d'un dessinateur génial, habitué de l'endroit et qui tient l'emploi du raisonneur. Cet artiste doublé d'un penseur a maintes fois rêvé d'une composition où l'on verrait les bras rouges du moulin entraîner dans leur mouvement giratoire des hommes tous brillans de jeunesse, de talent et même de génie, et les broyer comme une meule. C'est du symbolisme à la manière des *Préfaces* de Dumas fils ou des romans naturalistes de Zola. Il nous fait aujourd'hui l'effet de sonner un peu creux, et nous avons cessé d'être épouvantés par ce genre de catastrophes. Nous serions plutôt tentés de dire : tant pis pour les malheureux qui laissent leur santé dans la fête ! et nous ne croyons guère que l'art ni la littérature s'en soient jamais plus mal portés.

Un petit musicien, — qui deviendra grand, — Pierre Maréchal, a rencontré dans le personnel du cabaret montmartrois une fille, Marie-Claire, dont il s'est toqué et qui, de son côté, a pris un béguin pour lui. La jugeant tout à fait différente de ses compagnes, il projette de la tirer de ce déplorable milieu et de se mettre en ménage avec elle, en attendant que l'état de ses finances et les progrès de sa notoriété lui permettent de l'épouser par-devant le maire et le curé.

Maréchal s'est empressé de mettre à exécution ce beau projet : il n'est jamais trop tôt pour faire une sottise. Nous le retrouvons dans un modeste appartement de la rue de Lille où il poursuit ce double rêve : devenir un fameux compositeur et faire de Marie-Claire le modèle des épouses. Y a-t-il entre les deux termes de cette proposition une sorte d'incompatibilité ? A l'instant où Maréchal apprend que son opéra vient d'être reçu, et précisément pour fêter la bonne nouvelle, Marie-Claire est prise d'une folle envie d'aller faire un tour à Montmartre. Elle l'a

dans le sang, ce Montmartre, et s'en exprime dans un style qui n'est pas sans prétention : « Moi ! je suis une sauvage. Mes vieux, pas ceux qui m'ont mis au monde, mais les autres, dans le temps qu'il n'y avait pas encore des chemins de fer, ils se baladaient sur la grande route dans une roulotte. Ils mangeaient des lieues tous les jours. Et puis, ils ont rencontré la Butte, tu sais bien, la vraie, la seule. Ça leur a plu. Ils sont restés. Depuis, la famille a habité dans des maisons, mais moi ça rêve toujours dans mes veines ce goût de la liberté, ce goût de Montmartre. Je suis la bohémienne de la place Blanche, mon pauvre petit, et, rien que d'en reparler, ça me rend folle. » Voilà un couplet joliment bien tourné, et nous ne nous serions jamais doutés que Marie-Claire fût une personne si littéraire. Ce lyrisme nous paraît d'ailleurs terriblement vieillot. Et il est pris ici à contresens. Car nous connaissons de longue date le boniment sur la Butte, la vraie, la seule. Il était fort plaisant, débité par le gentilhomme-cabaretier Salis. Mais retrouver sous forme sérieuse et même dramatique ce boniment « à la blague, » voilà ce qui nous confond.

Au troisième acte, nous voyons que Marie-Claire est richement entretenue par un financier qui lui a donné une villa à Ostende et un collier de perles de quatre cent mille francs. Mais Marie-Claire n'a pas plus de goût pour les somptuosités de la haute galanterie que pour les médiocrités d'une vie bourgeoise et honnête. Elle ne se plaît décidément que dans la basse noce. Telle est sa psychologie. Aussi a-t-elle, au quatrième acte, réintégré le Moulin-Rouge. Elle est plus usée, plus hideuse qu'au premier acte... Cela fait beaucoup de peine au célèbre compositeur Maréchal, et aussi à son ami, le dessinateur génial. Mais on ne dira jamais assez à quel point cela nous laisse indifférents. Je crois que le public est saturé de ce genre de littérature, et qu'il commence à en soupçonner la niaiserie.

M^{lle} Polaire, d'une remarquable nervosité à la fin du second acte, a été la principale attraction de cette pièce.

C'est une reprise de *la Famille Benoiton* qui, sur l'affiche du Vaudeville, succède à *Montmartre*. Je me réjouis qu'on ait choisi dans le répertoire de Sardou cette pièce qui m'a toujours paru en être le chef-d'œuvre. Je sais tout ce qu'on peut lui objecter : elle est un peu conçue à la manière d'une *Revue* dont Clotilde et Champroisé seraient la commère et le compère ; l'intrigue en est assez artificielle ; et l'optimisme du dénouement y est une concession au goût du public, où la logique ne trouve guère son compte. Mais ce que nous demandons

surtout à une comédie de mœurs c'est une peinture des mœurs et de la société à une certaine date. Les deux premiers actes de *la Famille Benoiton* sont en ce sens une merveille. La touche est légère, mais l'observation est juste et pénétrante. Nous sommes particulièrement bien placés pour en juger aujourd'hui, après quarante-cinq ans, et alors que les filles des demoiselles Benoiton sont elles-mêmes grand-mères. C'est là, à mon avis, l'intérêt et le très vif attrait de cette reprise.

On ne manquera pas de dire : « Cette satire des mœurs de nos grand'mamans fait sourire aujourd'hui. Cela a un air démodé et désuet comme les crinolines de la scène devant une salle d'entravées. Ces Benoiton et ces Formichel, c'était la société de l'âge d'or, comparée à la nôtre. Quelle n'était pas l'innocence de ce temps-là ! Sardou n'avait pas prévu le Paris du xx^e siècle, etc., etc. » On ne manquera pas de le dire, parce que c'est le développement usité et de « style, » en pareil cas. Mais je le crois inexact. Entre les mœurs de 1865 et les nôtres, la différence est de degré, non de nature : celles-ci étaient en germe dans celles-là. Entre l'une et l'autre société le rapport est de parenté et de filiation. Le mouvement qui, depuis, s'est accéléré et précipité, était dès lors commencé. Et c'est le mérite de l'observateur d'en avoir discerné les signes et indiqué le sens. C'étaient des promesses : l'avenir les a tenues.

En notre année 1911 j'entends dire qu'un des problèmes les plus inquiétans, et d'autant plus inquiétant qu'on n'y aperçoit aucune solution, est celui de la « vie chère. » Non que les prix des diverses denrées, objets de consommation, pièces d'habillement, moyens de transport, aient augmenté. Le prix en aurait plutôt diminué. Ce qui s'est développé, dans des proportions considérables, c'est le besoin de bien-être, c'est le goût du luxe ou de sa parodie. Écoutez Clotilde dire à Champroisé, en 1865 : « Il n'y a plus d'hommes assez riches pour prendre femme. — Parce que ? — Parce que l'aisance d'autrefois est la gêne d'aujourd'hui. Exemple : un employé de trois mille francs s'estimait jadis très heureux d'épouser trente mille francs de dot ; mais au prix croissant de toutes choses, et devant ce désir furieux de bien-être qui a gagné toutes les classes, qu'une fille lui apporte soixante mille francs de dot, il vous dira sagement que six mille francs de revenu sont la pauvreté, et, viennent les enfans, c'est la misère. » Clotilde n'aurait rien à changer aujourd'hui à ces déclarations pessimistes, sauf que les placements de père de famille ne sont plus guère au taux de cinq pour cent.

Si le problème de la vie chère inquiète les économistes, les moralistes, eux, s'alarment d'un autre phénomène qui semble de beaucoup plus de conséquence encore : c'est la disparition du foyer. Rappelez-vous la tirade fameuse : « Autrefois une femme se mariait pour avoir son *chez elle*, et gouverner ce petit royaume baptisé d'un nom charmant, presque ridicule aujourd'hui : *le ménage*. Elle ne sortait guère. D'abord, c'était moins facile ; mais en l'an de grâce 1865 où nous sommes, quelle est la fonction la plus ordinaire d'une maîtresse de maison ? C'est d'en être sortie. « Madame est sortie ! » Une Parisienne aujourd'hui va, vient, trotte de Trouville à Ems, de Bade à Étretat, aussi prestement que son aïeule de l'armoire au linge à l'armoire aux confitures. » Et ils n'avaient, en ce temps-là, ni l'automobile, ni le divorce...

L'éducation utilitaire, l'instruction de la bourgeoisie française ravagée au niveau des primaires, l'esprit de la nouvelle Sorbonne, toutes ces désastreuses marottes de l'heure présente, nous les trouvons déjà dans ces exhortations pratiques de Formichel père à Formichel fils : « Ce n'est pas tout ça, mon bonhomme : nous sommes sur terre pour faire fortune. Retrouse-moi ces manches-là et ne barbotons pas dans le latin et le grec qui ne se parlent plus... mais du calcul ! du calcul à mort ! Avec ça, un peu de géographie commerciale, quelques élémens de chimie, de géométrie, de mécanique... et même un peu d'histoire dans tes momens perdus... » Ce n'est pas si mal, pour un homme qui n'en faisait pas son métier, d'avoir en 1865 annoncé les programmes de 1902 !

Au surplus, le jeune Formichel a profité de cet utile enseignement et il applique, même en voyage, les principes qui lui ont été inculqués de bonne heure. C'est lui qui, à cette question : « Et cette fameuse Venise ? » répond : « Oh ! une infection. De l'eau partout ! Pas d'habitans ! Aucun commerce !... Ils sont tellement en retard ! c'est à peine s'il y a du gaz ! Tant qu'on n'aura pas comblé le Grand Canal et flanqué deux rangées de trottoirs... avec des becs ! » Il fait déjà partie de cette « horde » que, chaque semaine, M. André Hallays nous montre enragée à détruire tout ce qu'il y a de vestiges du passé dans le monde, tout ce qui fait la noblesse et la beauté des villes d'histoire et des villes d'art. Et le mélange du demi-monde avec le monde, et les allures émancipées des petites bourgeoises parlant argot : « C'est la princesse des contes de fées : dès qu'elle ouvre la bouche, il tombe des grenouilles ; » tout cela est indiqué d'un trait qui, à l'époque, passa pour caricatural, mais dont nous constatons aujourd'hui l'exactitude, —

cette exactitude qui est éminemment celle du peintre de mœurs, — l'exactitude de demain. Ainsi le temps aura été, pour cette œuvre de Victorien Sardou un précieux collaborateur. De la comédie satirique et fantaisiste il a dégagé la comédie de mœurs.

Un jour Catulle Mendès rencontrant M. Fernand Gregh lui annonça d'un verbe ému : « Je viens de découvrir une femme de génie ! » « Ah ! » fit M. Fernand Gregh, sans s'étonner pour si peu, car il appartient à une génération où les femmes de génie sont devenues presque moins rares que les femmes. La pièce qui valut à M^{lle} Marie Lenéru l'enthousiasme de Catulle Mendès, *les Affranchis*, rappelle, sans en avoir les grands mérites de forme, le théâtre de M. François de Curel. Elle est bien conduite, assez touchante, et fort claire.

Philippe Alquier est le professeur de philosophie à la mode. On a fait du bruit à son cours : il a toutes les chances. A quarante-cinq ans, il a encore l'air très jeune et il l'est en effet : c'est qu'il a beaucoup travaillé et ne s'est pas du tout amusé : l'un et l'autre sont d'une excellente hygiène. Marié depuis treize ans, il a été et il continue d'être un mari irréprochable. Non qu'il ne soit très sollicité. Sa dactylographe, qui est une belle fille, s'offre à lui avec une superbe impudeur : il la repousse dédaigneusement. Sur ces entrefaites, la supérieure des Cisterciennes, dont l'ordre vient d'être dispersé, et qui est la belle-sœur de Philippe Alquier, se réfugie chez lui. Elle amène avec elle une novice, M^{lle} Hélène Schlumberger. Entre le professeur athée et la novice défroquée, s'établit bientôt une intimité, oh ! tout intellectuelle, mais très étroite. Hélène et Philippe travaillent à la même table, lisent les mêmes livres. Il n'y a pas à s'y tromper : c'est l'amour sans la faute, mais quand même l'amour. La femme de Philippe en souffre profondément et s'en plaint en des termes dont il est impossible de ne pas admirer la réserve et l'émouvante simplicité : « Que puis-je te dire ? Jusqu'à ces derniers mois, j'ai connu une telle paix ! Assurée d'avoir mené la vie d'une femme heureuse, je me préparais à vieillir, à mourir doucement. C'était une chose étrange, un peu ridicule, dont je m'enorgueillissais : on ne connaissait pas un écart dans la vie de Philippe Alquier. On disait : C'est un chaste, l'intelligence lui suffit... » Il va sans dire que Philippe répond par de la colère et par de l'ironie aux justes représentations de sa brave femme de femme. Mais, quelques instans après, nous l'entendons avouer à un ami : « Demain j'eserai l'amant d'une jeune fille et j'aurai quitté femme, enfans et métier. » Il propose d'abord à Hélène de l'épouser après avoir divorcé ;

mais il fait la proposition mollement : ce divorce, le bouleversement qu'il amènerait dans son existence paisible et fêtée, tout cela ne l'enchantant guère. L'arrangement le plus pratique serait qu'il devint l'amant de la belle Hélène Schlumberger : mais le pratique de cet arrangement répugne à la jeune fille, qui prend le parti de rentrer au couvent.

Voilà de bonne tragédie bourgeoise. C'est l'histoire, assez subtilement analysée, de la chute chez un intellectuel. L'homme de culture raffinée peut être choqué plutôt que tenté par l'offre trop cynique d'une jouissance vulgaire. C'est ici le corps qui parle au corps ; il faut, pour lui, que la tentation parle à son esprit. Une liaison, pour qu'il s'y engage, devra commencer par être intellectuelle ; après quoi, tout le reste suivra. Donc que les femmes soucieuses de la paix de leur foyer écartent de leur mari ces intimités intellectuelles, irréprochables dans les débuts, mais qui ont coutume de mal finir ! Quant aux religieuses, c'est un crime de les renvoyer au monde : elles n'ont rien à y faire...

On me dira : « Cette pièce ne doit être ni si simple, ni si claire, ni, permettez-moi de vous le faire remarquer, si banale. Elle n'aurait provoqué ni tant d'éloges, ni tant de commentaires. Vous devez en oublier. Vous avez passé sous silence d'importantes tirades. Le héros n'est-il pas un philosophe, dégagé de la vieille morale, « affranchi » des formules traditionnelles, mais qui fait la distinction entre l'ordre de la connaissance et celui de l'action, entre la raison pure et la raison pratique ? Le problème agité dans *les Affranchis* n'est-il pas celui de savoir si la façon dont on pense n'a aucune influence sur la façon dont on agit ? Problème débattu dans les traités de morale, mais qui n'avait pas encore été porté à la scène. Et si Philippe, ce surhomme, a pour partenaire une religieuse plutôt qu'une mondaine, une femme de lettres ou une mathématicienne, il doit y avoir à ce choix une raison. Ce drame abonde en développemens philosophiques qui ne sont pas tous d'une parfaite limpidité... » L'objection est fondée et je devais la signaler. Je me borne toutefois à répondre qu'il s'agit ici de théâtre et non de philosophie ; on s'est d'ailleurs plu à exagérer l'obscurité de ces morceaux ; ils sentent un peu trop l'école, mais la preuve qu'ils ne doivent pas être si difficiles à comprendre, c'est qu'ils sont les plus goûtés de l'œuvre et par des personnes qui d'ordinaire fréquentent peu dans les livres de philosophie.

REVUES ÉTRANGÈRES

UNE CORRESPONDANCE DE GUILLAUME DE HUMBOLDT

W. von Humboldt's Briefe an eine Freundin, zum ersten Male nach den Originalen herausgegeben, par Albert Leitzmann, 1 vol. in-18, Leipzig, Insel-Verlag, 1910.

Vers la fin de juillet de l'année 1788, un jeune étudiant de l'université de Göttingue était venu passer quelques jours aux eaux de Pyrmont, tristement déchues aujourd'hui de leur gloire ancienne. Parmi les hôtes de la modeste pension où il s'était logé se trouvaient un pasteur d'une petite ville de la principauté de Lippe-Detmold, M. Hildebrand, et sa fille Charlotte, personne d'une âme infiniment ardente et romanesque sous d'aimables dehors d'ingénuité provinciale. Charlotte Hildebrand s'était fiancée depuis peu, à l'extrême déplaisir de ses parens, avec un obscur avocat de Cassel, qui ne pouvait avoir à ses yeux d'autre mérite que d'être riche et d'habiter une grande ville : mais aussi bien ne se cachait-elle pas de n'avoir jamais éprouvé pour lui l'ombre d'un sentiment affectueux, et peut-être même n'avait-elle consenti à ce projet d'union que pour avoir un motif supplémentaire de maudire, suivant le goût du temps, la « fatale rigueur » de sa destinée ? Le fait est que, sur-le-champ, une très intime et cordiale sympathie s'établit entre elle et son jeune voisin de table de Pyrmont. Pendant trois longues journées, jusqu'au départ de l'étudiant, Charlotte eut la joie de se promener avec lui sous les vieux arbres du parc et dans les ravissantes vallées d'alentour, l'interrogeant à loisir sur toute sorte de problèmes littéraires ou philoso-

phiques qui toujours avaient eu un vif attrait pour elle, ou bien lui confiant ses hésitations et ses doutes au sujet de son prochain mariage, avec la vague espérance de s'entendre offrir, en échange de ce parti qui commençait dès lors à l'épouvanter, un autre parti qu'elle aurait été trop heureuse d'accueillir aussitôt : car il semble bien que l'intelligence, la beauté, l'éminente distinction aristocratique de son nouvel ami lui aient fait apparaître celui-ci comme la réalisation parfaite d'un type de héros idéal dont l'image s'était formée en elle sous l'influence de ses rêves et de ses lectures. Mais lui, probablement accoutumé déjà à de tels hommages, n'avait vu là, — ou tout au moins n'avait cru y voir, — qu'une diversion agréable aux savantes recherches juridiques qui, à ce moment, l'occupaient tout entier. Après ces trois journées de flânerie sentimentale, il avait quitté Pymont et s'en était allé reprendre ses travaux à Gœttingue, sans laisser à Charlotte Hildebrand d'autre trace de leur rencontre que quelques lignes qu'il avait daigné écrire sur l'une des pages de l'album de la jeune fille, — quelques lignes d'une petite écriture nerveuse et rapide, où il lui disait : « Le sentiment du vrai, du beau, et du bien ennoblit l'âme et vivifie le cœur ; mais ce sentiment lui-même, qu'est-il sans une âme proche de la nôtre avec qui nous puissions le partager ? Jamais encore je n'ai été aussi fortement et intimement pénétré de la vérité de cette pensée qu'en l'instant où me voici forcé de vous dire adieu ! A Pymont, ce 20 juillet 1788, — GUILLAUME DE HUMBOLDT. »

Ai-je besoin de rappeler aux lecteurs de cette revue ce qu'a été, ensuite, la carrière du jeune étudiant de Pymont ? Entré dès 1789 dans l'administration prussienne, Guillaume de Humboldt a d'abord rempli avec un éclat inaccoutumé les délicates fonctions d'ambassadeur à Rome. Un peu plus tard, aux environs de 1810, de retour en Allemagne, il a glorieusement marqué son passage au ministère de l'Instruction publique en créant cette Université de Berlin où, pour la première fois, l'enseignement supérieur a pris la forme qu'il allait plus ou moins revêtir, désormais, dans tout le reste de l'Europe. En août 1813, Humboldt était ambassadeur à Vienne, et l'on sait avec quelle habileté singulière il a réussi à détacher l'empereur d'Autriche de son alliance avec son gendre Napoléon ; après quoi, il a accompagné à Paris les souverains victorieux, tenant auprès d'eux un rôle de confident et de conseiller qui lui a permis d'exercer une grande influence sur les événemens politiques du temps ; et c'est encore lui

qui, au Congrès de Vienne, a été choisi pour fixer le programme des questions à débattre, comme aussi pour rédiger le texte des résolutions adoptées. Sans compter que celui que l'illustre savant Bœckh a appelé « un homme d'État d'une envergure vraiment *péricléique* » a également partagé avec Goëthe l'honneur d'être considéré comme le plus haut esprit de l'Allemagne d'alors. Lié d'une amitié très étroite avec l'auteur de *Faust* ainsi qu'avec son rival Schiller, non seulement ces deux poètes nous ont laissé un témoignage public du précieux profit qu'ils avaient toujours retiré de ses entretiens, mais peut-être so serait-il acquis lui-même, dans les lettres allemandes, une situation comparable à la leur, si la politique ne l'avait pas empêché de développer avec plus de suite les nobles qualités de pensée et de style que nous révèlent aussi bien ses poèmes que ses pénétrantes études sur l'origine et l'évolution des langues européennes.

Il s'était marié, en 1791, avec une jeune femme à la fois très riche, très intelligente, et très belle, qu'il devait aimer, jusqu'à la fin, d'un touchant amour mêlé de tendresse et de vénération. Et ainsi sa vie se déroulait, merveilleusement imposante et heureuse, lorsque, dans les derniers jours d'octobre 1814, au sortir de l'une des séances de ce Congrès de Vienne qui venait de mettre le comble à sa célébrité, il reçut une lettre de son ancienne amie de la pension meublée de Pymont. Celle-ci, qui s'appelait à présent Charlotte Diede, et dont il n'avait eu aucune nouvelle depuis le jour où, vingt-six ans auparavant, il avait écrit sur son album le gracieux compliment que j'ai cité tout à l'heure, lui renvoyait précisément cette page jaunie de l'album de naguère, pour lui prouver qu'elle avait eu bien réellement l'honneur de se rencontrer avec lui. La pauvre femme avait été très loin d'obtenir, de la destinée, un bonheur égal à celui de l'illustre personnage qui jadis s'était plu à « partager avec elle son sentiment du vrai, du beau et du bien. » Séparée de son mari après quelques années de violentes querelles, et condamnée ensuite par son humeur et son éducation « romantiques » à une série d'aventures assez scandaleuses, elle suppliait humblement le tout-puissant diplomate d'intervenir en sa faveur auprès du duc de Brunswick, dont elle aurait voulu recevoir une petite pension. Car elle avait autrefois, en 1806 et puis de nouveau en 1812, abandonné au duc tout le capital qu'elle tenait de ses parens, pour contribuer de son mieux à la délivrance de la patrie allemande; et maintenant elle se trouvait sans ressources, seule et prématurément vieillie, incapable de pourvoir à son entretien.

Sa requête, dont elle nous a laissé un court résumé, paraît avoir

ému tout particulièrement le cœur généreux de Guillaume de Humboldt. Dans une longue lettre du 3 novembre 1814, l'ambassadeur s'est empressé de lui répondre qu'il conservait un souvenir très vivant des exquises journées vécues auprès d'elle à Pymont. « Je pourrais décrire aujourd'hui encore, assurait-il, le banc du vieux parc, au fond de l'allée, où je vous ai fait la promesse de revenir vous voir ; et, en effet, je me rappelle que j'étais déjà sur le point de retourner à Pymont, lorsqu'un motif puéril m'en a empêché. Mais c'est là, pour moi, une preuve certaine que la Providence ne nous avait point destinés à nous rejoindre dans la vie : de telle façon que la seule chose que je regrette est de n'avoir pas été en état d'introduire dans votre existence un peu de joie durable. » Il continuait en prodiguant à sa correspondante d'affectueux conseils de résignation, s'excusait de ne pouvoir pas lui faire obtenir la pension qu'elle désirait, et, de la manière la plus simple et la plus cordiale, la priait de vouloir bien accepter de lui l'équivalent de cette pension. A quoi j'ajouterai que, depuis lors et jusqu'à la mort de Humboldt, celui-ci n'a plus cessé d'accorder à Charlotte Diede un subside annuel qui aurait presque suffi à la faire vivre si même, toujours grâce aux conseils et à l'appui de son éminent protecteur, elle n'avait pas réussi, d'autre part, à se créer un métier lucratif en fondant un atelier pour un certain procédé de découpage artistique qu'elle avait inventé, et dont la mode s'est bientôt répandue dans toute l'Allemagne.

Mais ni cette première lettre de l'ambassadeur, ni ses quelques billets des années suivantes ne nous permettent de supposer que la réapparition imprévue de son ancienne confidente de Pymont à l'horizon de sa vie ait été pour lui un événement beaucoup plus important que le maintien d'une foule d'autres relations soigneusement formées et cultivées par lui dans les milieux les plus différens. Il n'y a pas jusqu'à une seconde rencontre avec Charlotte, pendant un passage à Francfort en juin 1819, qui ait eu de quoi modifier son attitude, toujours également amicale et quelque peu « distante, » à l'égard d'une femme qui d'ailleurs, en dehors du souvenir des trois journées de Pymont, ne pouvait invoquer aucun titre spécial à sa sympathie. Après comme avant cette nouvelle rencontre, la fille du pasteur de Detmold est restée pour lui une malheureuse créature d'un passé plus accidenté qu'il n'aurait convenu, avec cela, ne se distinguant de l'ordinaire des personnes de sa condition ni par son apparence extérieure, ni par aucune qualité exceptionnelle de cœur ou d'esprit. Et puis, au reste, l'illustre homme d'état n'avait guère le loisir

de prêter beaucoup d'attention aux doléances, légitimes ou imaginaires, de l'obscur découpeuse de fleurs en papier. Appelé par la confiance de son souverain au ministère de l'Intérieur, il s'était employé de toute son âme à établir dans le royaume de Prusse une constitution libérale; après quoi, quand à la fin de l'année 1819 l'hostilité du parti conservateur l'avait décidément obligé à prendre sa retraite, c'est avec une ardeur et un zèle non moins passionnés qu'il s'était plongé dans ses chers travaux de philologie et d'histoire. Une existence nouvelle s'était, depuis lors, ouverte devant lui, qui n'allait pas lui apporter moins d'occupation, ni certes moins de gloire et moins de bonheur, que son ancienne carrière d'administrateur et de diplomate; en même temps que, d'année en année, sa haute figure allait acquérir aux yeux de ses contemporains plus de grandeur solennelle et sereine, se détachant, avec celle de son illustre ami le poète « olympien » de Weimar, au-dessus d'un monde dont les vaines et misérables agitations semblaient lui être, désormais, devenues étrangères.

Que l'on imagine donc la surprise que dut éprouver Charlotte Diede en recevant tout à coup, vers le milieu d'avril de l'année 1822, — après une longue période où elle avait même renoncé à importer de ses lettres un bienfaiteur qui, trop évidemment, ne se souciait plus de son humble personne, — un billet où ce bienfaiteur la suppliait instamment de ne pas l'oublier!

Il y a bien longtemps, — lui écrivait-il, — que je suis sans nouvelles de vous. Cela me peine, oui, cela me désole très profondément, d'être ainsi oublié de vous, pendant que, moi-même, je ne cesse pas de penser à vous. Écrivez-moi, ma chère Charlotte, aussitôt que vous aurez reçu ces lignes! Faites-moi savoir ce que vous êtes devenue et ce que vous devenez! Depuis longtemps déjà, je désirais vous écrire, pour vous implorer de me donner de vos nouvelles. Mais peut être suis-je moi-même responsable de votre silence? Il se peut que la rareté de mes lettres vous ait refroidie à mon égard, et vous ait fait craindre de m'importuner!... Adieu, chère Charlotte, portez-vous bien, et répondez-moi tout de suite!

Deux ou trois jours après, sans attendre l'effet de sa première lettre, Guillaume de Humboldt écrit de nouveau, simplement parce que « tout son cœur aspire à recevoir quelques lignes » de la main de Charlotte. « Pourvu, au moins, que j'aie l'assurance que vous ne m'avez pas oublié! » Et puis, le 3 mai suivant, en réponse à la lettre ainsi sollicitée, la joie, la reconnaissance du glorieux homme d'État s'épanchent librement. Avec une insistance à la fois toute respec-

tueuse et pleine de tendre amitié, il conjure Charlotte de consentir à un échange régulier de longues lettres où tous les deux se parleront à cœur ouvert, comme autrefois sous les allées du parc de Pymont. Il n'écrit plus guère de lettres, en vérité, et n'a même plus guère le temps de lire celles qu'on lui écrit : mais combien il éprouve de plaisir à la lecture des moindres paroles d'une amie dont « toute la vie extérieure, et plus encore toute la vie intime, l'intéressent de la façon la plus passionnée ! » Et voici encore, par exemple, en quels termes il réclame une nouvelle lettre, deux semaines environ après avoir reçu la première :

Notre correspondance subit des vicissitudes étranges. Au début, c'était vous qui estimiez recevoir trop rarement des lettres de moi ; et maintenant c'est moi qui me trouve forcé à me plaindre de votre silence ! Vous m'aviez pourtant bien promis, l'autre jour, de m'écrire régulièrement tout de suite après le 15 de chaque mois : mais sans doute vous ne l'avez point fait, puisque, si vous m'aviez écrit, votre lettre serait déjà depuis longtemps entre mes mains, tandis que ni le courrier précédent, ni celui d'aujourd'hui ne m'ont rien apporté. Je m'inquiète, je crains que vous ne soyez souffrante, je m'ingénie à chercher ce qui a pu vous empêcher de m'écrire. Mais, quoi qu'il en soit, j'ai hâte de vous dire que j'aspire vivement à voir arriver une lettre, et que j'ai lu et relu bien souvent celles que j'ai déjà eues de vous, et toujours avec une reconnaissance profonde des sentimens que vous avez bien voulu conserver pour moi avec une fidélité si merveilleuse !... Votre image est demeurée présente en moi durant toute ma vie ; et toujours, comme je vous l'ai écrit récemment, toujours et même parmi les circonstances les plus diverses elle m'est apparue infiniment lumineuse et tendre. Je croyais bien que jamais plus, en ce monde, je ne recevrais de vos nouvelles. Notre rapprochement s'est produit tout juste pendant la période la plus active et la plus affairée de ma carrière : mais cette période est maintenant passée, et depuis longtemps, depuis bien longtemps déjà je me sens travaillé du besoin de vous écrire...

Soyez assurée, ma chère Charlotte, que je mets une confiance illimitée en vous, en votre franchise, votre fidélité, et la délicatesse de vos sentimens ! Comment, sans cela, vous écrirais-je moi-même avec tant de franchise et d'ouverture de cœur ? Mais il faut aussi que vous ayez une profonde confiance en moi ! Soyez certaine que tout ce que vous me dites en confidence repose et se trouve enfermé en moi comme dans un tombeau ! Et soyez certaine aussi que, de tout mon cœur, je vous ai toujours voulu du bien, et vous en voudrai toujours ! Fiez-vous à moi-même lorsque vous ne parviendrez pas tout de suite à me comprendre ! Remettez-vous-en à moi du soin d'entretenir nos relations réciproques, et d'en éloigner toute influence qui risquerait de les troubler ! Jamais je ne m'efforcerai d'imposer à personne la moindre de mes idées, et surtout à vous ! Mais j'ai la conviction ineffaçable que vous ne sauriez jamais, non plus, méconnaître

ni moi-même, ni aucune de mes idées. Bien plus, je sais, — et vous m'avez répété de la manière la plus flatteuse, — que toujours vous vous laisserez « corriger » par moi, suivant votre aimable expression.

Je suis très heureux d'apprendre que vous ne parlez à personne de votre correspondance avec moi. Personne n'a besoin de savoir que nous nous écrivons l'un à l'autre. Ce qui est sacré en soi-même ne doit pas être profané (1).

Adieu de tout mon cœur, et comblez fermement sur la constance immuable de mon affection !

Depuis ce moment et jusqu'à la mort de Guillaume de Humboldt, le 4 avril 1835, la correspondance ainsi engagée s'est poursuivie sans interruption; et toujours les lettres de Humboldt sont devenues à la fois plus longues, plus affectueuses, plus pleines d'abandon familial et d'« ouverture de cœur. » Impossible, en vérité, de les appeler proprement des lettres d'amour : car nous y sentons que tout le véritable amour de Humboldt continue d'aller à sa chère femme Caroline, vivante ou morte, et vainement nous chercherions, dans toute l'abondante série de ses lettres, un seul mot capable de nous faire supposer que son ardente amitié pour Charlotte s'accompagne chez lui d'un autre sentiment plus intime. Je dirai plus : jusqu'au bout de cette série de lettres, Humboldt conserve à l'égard de son amie une attitude de supériorité plus ou moins paternelle, et sans cesse plus tempérée d'indulgente douceur, avec les années, mais dont un véritable amoureux n'aurait pas manqué de se départir au moins par instans. Comment employer le mot d'amour à propos d'un homme qui se refuse obstinément à faire en sorte que sa correspondante se rapproche de lui, et ne cesse pas de lui rappeler qu'il y a toute une partie de son âme où il n'admet point qu'elle pénètre jamais ? Et cependant, s'il ne s'agit point là d'un amour brusquement, — et bien étrangement, — réveillé dans ce vieux cœur, après y être resté endormi pendant plus de trente ans, de quel terme définir ce sentiment qui conduit Guillaume de Humboldt, presque toutes les fois, à assurer Charlotte qu'il « trouve son bonheur à lire et relire » chacune de ses lettres ? Il faut voir aussi l'incroyable patience qu'il témoigne devant les soupçons, les reproches de son amie, les « scènes » à peu près incessantes qu'elle éprouve le besoin de lui faire, soit que cette réserve, involontairement un peu hautaine, de ses lettres lui déplaise, ou

(1) Il se pourrait, cependant, — car l'original de la lettre n'a pas été retrouvé par M. Leitzmann, — que ces derniers mots soient purement de l'invention de Charlotte Diède : car on verra tout à l'heure que celle-ci ne s'est pas fait faute d'altérer et d'enrichir, à sa fantaisie, le texte original de son correspondant.

bien qu'elle se laisse aller simplement à l'humeur volontiers méfiante et querelleuse qui lui est naturelle. C'est au point que le pauvre Humboldt semble avoir pris bientôt l'habitude de baisser la tête, sous ces orages inévitables : mais toujours ensuite le voici qui sourit doucement à sa « chère Charlotte, » et, à demi aveugle, ne pouvant presque plus écrire de sa main, s'attache durant des pages à la raisonner paternellement, tantôt s'excusant auprès d'elle d'avoir mal exprimé sa pensée, et tantôt l'apaisant par toute espèce d'éloges et de flatteries ! Il lui a demandé, entre autres faveurs, — et dès le début de leurs relations nouvelles, — qu'elle voulût bien lui révéler toute l'essence de son être en écrivant pour lui un récit minutieux de sa vie passée : et chacun des morceaux qu'elle lui envoie de cette autobiographie lui arrache des élans d'admiration et de joie qui nous paraîtraient, à coup sûr, les plus étranges du monde si Charlotte n'était rien à ses yeux qu'une ancienne amie de jeunesse, tardivement retrouvée.

Il y a là un phénomène psychologique assez mystérieux et troublant, qui, depuis longtemps déjà, a préoccupé tous les biographes de Guillaume de Humboldt. Car depuis longtemps le texte de ses lettres à Charlotte Diede a été placé sous les yeux du public allemand, qui tout de suite en a apprécié l'exceptionnelle valeur littéraire et morale, admettant désormais ce recueil de lettres parmi le petit nombre de ses livres de choix, où peu s'en faut même qu'il n'occupe désormais l'un des premiers rangs. Fort peu de temps après la mort de Humboldt, la pensée est venue à son amie de tirer parti de l'enviable trésor que constituait, pour elle, la possession de ces lettres ; et elle-même s'est mise en devoir d'en préparer une édition qui, pour n'avoir été publiée qu'un peu plus tard, par les soins du célèbre frère cadet de Guillaume de Humboldt, n'en a pas moins conservé la forme qu'elle avait entendu lui donner. Si bien que, durant plus d'un demi-siècle, les générations se sont nourries de ces *Lettres de Humboldt à une Amie* telles que l'amie, dès son vivant, avait résolu de les leur offrir : mais voici qu'il a suffi à un éminent érudit allemand, M. Albert Leitzmann, de jeter un coup d'œil sur ceux des autographes des lettres de Humboldt que Charlotte Diede avait négligé de détruire pour constater que l'« amie » en avait complètement altéré la pensée et le style, avec une liberté dont il n'existe que peu d'équivalens dans toute l'histoire littéraire !

Ou plutôt nous commençons aujourd'hui à nous apercevoir que,

de tous côtés, des documens que nous avons l'habitude de tenir pour authentiques ont été pareillement abrégés, modifiés, souvent même encombrés d'additions arbitraires, par ceux qui jadis s'étaient trouvés chargés de leur publication. C'est ainsi que, tout récemment encore, deux ou trois reproductions fidèles de lettres de Mozart et de son père nous ont révélé que la veuve du maître de Salzbourg et son second mari, le diplomate danois Nissen, avant de recueillir en volume ces précieuses lettres, se sont permis de leur faire subir une foule incroyable de changemens inutiles, soit pour en rendre la langue moins incorrecte et plus « distinguée, » ou pour en effacer toute trace de l'origine et de l'éducation « démocratiques » de l'auteur de *Don Juan*, ou peut-être, seulement, par un besoin maladif de travestir à leur guise le texte véritable. Et le bonheur a voulu que, au contraire des lettres de Humboldt, dont une partie a disparu pour toujours, les originaux des lettres de Mozart survécussent tout entiers à Salzbourg, dans les armoires du Mozarteum ; mais, hélas ! lorsque le même M. Albert Leitzmann, après nous avoir restitué le texte authentique des *Lettres de Humboldt à une Amie*, a voulu comparer de la même façon le texte mensonger des lettres de Mozart avec les documens originaux du Mozarteum, une fois de plus l'administration de cet établissement, — créé pour servir de bibliothèque ou d'archives à la disposition de tous les admirateurs de Mozart, — lui a répondu que personne ne pouvait être admis à étudier aucun des documens dont elle avait la garde ! Réponse dont M. Leitzmann a eu mille fois raison de se plaindre, dans sa nouvelle édition des *Lettres* de Mozart (1) ; et je serais trop heureux que ma voix, unie à la sienne, pût enfin réussir à améliorer une situation des plus regrettables, qui naguère m'a empêché, moi-même, de poursuivre l'étude commencée ici sur les premiers voyages et la première éducation musicale du petit Mozart.

Toujours est-il que, grâce à M. Leitzmann, nous possédons aujourd'hui une édition absolument imprévue et nouvelle des *Lettres de Humboldt à une Amie* : une édition où non seulement nous apprenons à connaître maints passages supprimés autrefois par Charlotte Diede, mais où nous découvrons, à chaque instant, que l'opinion de l'auteur sur Goethe et Schiller, sur les droits de la femme, sur divers points importans de critique littéraire ou de philosophie, a été exactement l'opposé de ce que nous faisait croire une correspondante toujours prête à remplacer par ses propres vues celles de son illustre ami qui

(1) *Mozart's Briefe, ausgewählt und herausgegeben von Albert Leitzmann*, 1 vol. in-18, Leipzig, 1910.

n'avaient pas réussi à la satisfaire. Et je voudrais maintenant résumer, en deux mots, le contenu principal de ces fameuses lettres, sûrement destinées à grandir encore en popularité, sous la forme définitive que vient de leur restituer l'érudit allemand.

« D'une façon générale, — écrivait Guillaume de Humboldt, le 2 août 1832, — je suis très ennemi de toute publication de correspondances privées. Celles-ci portent toujours l'empreinte de leur temps, des circonstances au milieu desquelles vivaient leurs auteurs ; et chaque année qui s'écoule entre leur date et celle où nous les lisons nous rend plus malaisé d'en comprendre le sens, la portée véritables. » Oui, je crois bien que, sur ce point-là comme presque toujours, le grand esprit que nous révèlent ces *Lettres à une Amie* avait raison contre son temps et le nôtre. Jusque dans ces *Lettres*, on l'a vu, un problème psychologique se découvre à nous, rendu à peu près insoluble par l'écoulement des années, et qui sans doute aurait semblé étrangement indiscret au vénérable protecteur et confident de Charlotte Diède, s'il avait pu prévoir qu'un jour viendrait où nous nous aviserions de discuter la nature de ses sentimens intimes à l'égard de son « amie. » La noble colère qu'il aurait éprouvée de notre impertinence l'aurait même empêché d'être sensible au surcroît de gloire qu'allait lui apporter la publication de ces lettres, qui seules, aujourd'hui, le maintiennent vivant dans la mémoire et le cœur de ses compatriotes. Mais peut-être, avec tout cela, entre toutes les correspondances intimes que l'on a cru devoir divulguer à notre intention, peut-être n'en existe-t-il pas dont une aussi grosse part se trouve, pour ainsi dire, conçue « sous la catégorie de l'éternité. » Sans avoir d'autre objet que d'instruire, de divertir, de reconforter la pauvre femme à laquelle l'attachait un lien mystérieux, l'un des plus grands hommes d'État de l'Europe moderne, et doublé encore d'un poète et d'un philosophe, a recueilli et nous a légué, dans ces lettres, tout le fruit de sa longue expérience des hommes et des choses.

Je m'étais attendu d'abord, en ouvrant les volumes publiés par M. Leitzmann, à y rencontrer un peu le pendant des *Lettres à une Inconnue* de notre Mérimée ; mais non, ni ce livre délicieux, ni aucun autre recueil de lettres que nous possédions ne sauraient être comparés aux lettres de Humboldt pour l'abondance, à la fois, et l'éminente portée générale des sujets traités. Portraits de contemporains célèbres, souvenirs et confidences anecdotiques, paysages, dont quelques-uns égalent en vérité pittoresque les plus belles peintures de Gœthe ou de

Chateaubriand ; et toujours, à propos de chaque événement particulier de l'existence de l'auteur lui-même et de son amie, un éloquent chapitre de philosophie poétique ou de morale familière, tout semé de réflexions originales, d'ingénieux paradoxes, de comparaisons imprévues. Ou bien encore Humboldt entreprend de diriger les lectures de son amie : il lui explique l'intérêt des livres qu'il lui recommande, s'ingénie à lui faire comprendre la personnalité des écrivains, lui raconte de quel profit leurs ouvrages lui ont été, à lui-même.

Mais surtout l'attrait immortel de ces *Lettres à une Amie* leur vient de ce que, lettres d'amour ou de simple amitié, elles sont essentiellement des lettres de consolation. Depuis le jour où il a, en quelque sorte, obligé Charlotte Diede à renouer avec lui ses affectueux rapports d'autrefois, Guillaume de Humboldt paraît vraiment s'être donné pour unique mission de lui alléger le poids d'une vie qu'il devinait condamnée désormais à la solitude et à la souffrance. Il voulait que chacune de ses lettres fût, pour la pauvre femme, une source active de réconfort intellectuel et moral, — employant à cette tâche, avec tout son cœur, l'incomparable habileté psychologique qui naguère l'avait élevé au premier rang des hommes d'État de l'Europe. Et de cette consolation, destinée à l'usage particulier de l'ancienne amie de Pymont, il est bien sûr que la meilleure partie s'en est conservée et transmise jusqu'à nous, avec une fraîcheur, une clarté, une efficacité merveilleuses. Personne, aujourd'hui encore, ne saurait lire cette série de lettres sans prendre involontairement, à sa lecture, un singulier plaisir d'ordre tout intime. un peu pareil à celui que nous procurent des œuvres comme les charmans traités de saint François de Sales. Par là s'explique, évidemment, l'admirable fortune d'un livre dont il semble que les années n'agissent sur lui que pour en mieux dégager la vivante beauté : et je ne puis m'empêcher de penser que, même chez nous, forcément dépouillées du charme délicat de leur style, les *Lettres à une Amie* auraient de quoi devenir, pour maintes âmes, l'un de ces précieux « bréviaires d'internelle consolation » que rêvait volontiers de nous offrir, au soir de sa vie, l'auteur des *Dialogues philosophiques* et de *Caliban*.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le Parlement est rentré en session le 10 janvier. A la Chambre des députés, une question se posait dès le premier jour : quel serait le président que la majorité porterait au fauteuil ? Deux candidats se présentaient à son choix, M. Henri Brisson et M. Paul Deschanel ; ils sont trop connus l'un et l'autre pour que nous ayons à parler, soit de leurs personnes, soit de la signification politique de leurs candidatures. La lutte a été chaude. Il y a eu deux tours de scrutin : au premier, le seul où on s'est vraiment compté, M. Brisson a eu 250 voix et M. Deschanel 212 ; au second la majorité de M. Brisson s'est élevée à 270 et il a été proclamé élu. Les socialistes unifiés ont voté pour M. Jules Guesde, ce qui était une manière de s'abstenir. On peut conclure de cette élection que le parti radical est le plus nombreux au Palais-Bourbon ; à vrai dire on s'en doutait, ou plutôt on le savait ; mais les radicaux auraient tort de croire, comme quelques-uns de leurs journaux le leur assurent, qu'ils se suffisent à eux-mêmes et n'ont besoin de personne, 250 voix, ni même 270 ne sont pas la majorité de la Chambre. M. Deschanel doit les nombreux suffrages qui se sont portés sur son nom à la sympathie qu'excite sa personne et à l'éclat qu'a son talent. Cet échec ne le diminue nullement. Mais s'il a pour lui l'avenir, M. Brisson avait son passé, qui est aussi une force, la possession d'état, la fidélité de ses amis. La balance a penché de son côté. Au Sénat, la réélection du bureau n'était pas contestée et ne faisait pas de doute.

Les vacances du Jour de l'an n'ont été troublées par aucun incident qui vaille la peine d'être relevé. Nous devons pourtant dire un mot de l'affaire Durand, parce qu'elle a rempli pendant quelques jours les colonnes des journaux et que, sans doute, elle le

fera encore. Durand est ce meneur syndicaliste de Rouen qui, après le meurtre abominable du malheureux Dongé, coupable d'avoir travaillé lorsque ses camarades s'étaient mis en grève, a été condamné à mort par le jury de la Seine-Inférieure. Durand n'avait pas fait partie de l'escouade d'exécution qui a porté les coups mortels à Dongé, mais il a été accusé, aux assises, d'avoir été le complice et même le provocateur de l'assassinat. Dongé aurait été condamné à mort dans une réunion que Durand avait présidée et par un vote qu'il avait mis aux voix : la sentence ainsi rendue devait trouver et a trouvé des bourreaux pour l'exécuter. Le jury a été plus sévère pour l'instigateur du crime que pour ses auteurs immédiats : ces derniers ont été seulement condamnés aux travaux forcés. Mais à peine le verdict rendu, il en a été étonné et troublé, et s'est empressé de signer un recours en grâce au Président de la République. Le jury de Rouen voulait-il dire par là, comme on l'a prétendu depuis, qu'il s'était complètement trompé, que Durand n'avait eu aucune participation au crime, ni directe, ni indirecte, et qu'il devait être mis tout simplement hors de cause ? Rien n'autorise à le croire. Il arrive assez souvent qu'un jury, après avoir entendu prononcer une peine qu'il juge excessive, signe un recours en grâce : personne jusqu'ici n'en a conclu à la parfaite innocence du condamné. Le jury de la Seine-Inférieure a exprimé le désir que M. le Président de la République, usant de son droit de grâce, commuât la peine prononcée contre Durand en une peine moins forte : voilà tout.

En cela, le jury était d'accord avec le sentiment général. L'assassinat de Dongé a été un acte effroyable ; il devait provoquer et a effectivement fait naître une très vive indignation. Néanmoins, personne n'a désiré que la sentence prononcée contre Durand fût exécutée, et personne n'a cru qu'elle le serait. Mais le parti syndicaliste révolutionnaire ne pouvait pas laisser échapper une aussi bonne occasion de manifester ; et comme il était sûr d'obtenir la grâce du condamné, il a voulu se donner l'apparence de l'exiger et de l'arracher de haute lutte aux pouvoirs publics intimidés. Une campagne a été commencée en vue de prouver l'innocence de Durand ; une enquête officieuse a été faite par des juges d'instruction improvisés. A peine était-elle terminée, avant même qu'elle le fût, les meneurs annonçaient le projet d'organiser une manifestation populaire qui se porterait sur l'Élysée le 1^{er} janvier, et ferait entendre à M. le Président de la République autre chose que les discours du corps diplomatique et des grandes administrations de l'État, autre chose que des compli-

mens de bonne année, si, avant cette date, il n'avait pas accordé la grâce de Durand... Il l'a accordée... La peine de mort prononcée contre Durand a été commuée en quelques années de réclusion. Jamais grâce n'avait encore fait descendre une condamnation d'un aussi grand nombre de degrés dans l'échelle des peines. Fiers de ce premier avantage, les meneurs syndicalistes ont déclaré aussitôt que le gouvernement ne croyait évidemment pas à la culpabilité de Durand, qu'il se ralliait à leur sentiment, qu'il adoptait les conclusions de leur enquête; mais alors, ont-ils dit, il ne faut pas s'arrêter à moitié chemin, il faut mettre Durand en liberté. Est-ce assez? Non; après avoir rendu la liberté à Durand, il faut lui rendre l'honneur et reviser son procès. Si les pouvoirs publics hésitent, on leur forcera la main en proclamant la grève générale. Rien que cela : nous en sortons, nous y retournerions. Le bluff a trop souvent réussi aux révolutionnaires, mais il a des limites et, cette fois, elles nous paraissent avoir été considérablement dépassées. Il faudrait une étrange crédulité pour s'effrayer d'une aussi vaine menace. Nous n'entendons pas dire par là qu'il faille s'opposer de parti pris à la revision du procès de Durand : il faut seulement ne pas la regarder *a priori* comme inévitable parce que les meneurs syndicalistes la demandent, et sur quel ton ! Des erreurs judiciaires sont toujours possibles; aussi sont-elles prévues par nos codes qui ont énuméré les cas où une revision devrait intervenir et la procédure à suivre en pareil cas. Qui ne sait aujourd'hui que la première condition pour qu'il y ait lieu à revision est la découverte d'un fait nouveau de nature à jeter des doutes sur le bien fondé du premier jugement? Y a-t-il un fait nouveau de ce genre dans l'affaire Durand? Rien de tel ne nous est apparu jusqu'ici, mais il faudrait, pour se prononcer, avoir tout le dossier sous les yeux.

Attendons que la lumière soit faite. Nous ne nous opposons pas plus à la revision que nous ne nous sommes opposés à la grâce : notre seul désir est que la revision se produise, s'il y a lieu, dans d'autres conditions que la grâce, c'est-à-dire autrement que par la capitulation et l'humiliation des pouvoirs publics. L'énergie du gouvernement se serait-elle épuisée pendant la grève des cheminots? Dans ce cas, nous ne serions pas sans inquiétude pour l'avenir. Les grands moyens peuvent servir à traverser une épreuve exceptionnelle; mais c'est par la suite dans les idées et dans la conduite, par la vigilance quotidienne, par l'art de gouverner appliqué avec méthode et fermeté qu'on évite le renouvellement de ces épreuves toujours redoutables,

auxquelles on finit par succomber lorsqu'on s'y expose trop souvent

Il s'en faut de beaucoup que ce que nous avons écrit il y a quinze jours sur l'entrevue de Potsdam et sur ses suites ait épuisé la question; jamais on n'en a autant parlé que depuis ce moment; jamais la presse internationale n'a été plus active, et il faut avouer que jamais non plus la confusion des idées n'a été aussi grande. Heureusement, est survenue la publication d'un projet de convention entre la Russie et l'Allemagne, relatif aux chemins de fer d'Asie. Alors on a commencé à y voir un peu plus clair, la lecture du projet ayant donné une direction aux esprits qui menaçaient de se perdre dans le dédale de polémiques sans précision et sans fin. D'où venait cette confusion? Elle venait, beaucoup moins du discours prononcé au Reichstag par le chancelier impérial, que des commentaires dont la presse allemande l'a aussitôt enrichi. Il n'y avait certainement dans ce discours rien qui ne fût vrai au pied de la lettre; mais l'orateur avait tourné les choses de manière à laisser croire que les entretiens de Potsdam avaient eu encore plus d'importance qu'ils n'en ont eu en réalité. Si telle a été son intention, elle a été pleinement réalisée, au moins en Allemagne. Dieu nous garde de rendre le chancelier responsable des exagérations de certains journaux germaniques; ce serait certainement une injustice; mais, à lire ces journaux, il ne restait plus rien de l'alliance franco-russe; nos alliés nous avaient abandonnés, sans même nous en prévenir, et étaient passés dans le camp opposé. Les journaux allemands ignorent volontiers les nuances et les demi-teintes; ils vont tout de suite aux expressions les plus fortes et quelquefois les plus violentes de leur opinion; nous y sommes habitués. Aussi les avons-nous lus avec quelque scepticisme et avons-nous attendu les événemens avec patience: en quoi nous avons eu raison, car, au bout de quelques jours, ces mêmes journaux se détournaient de nous et s'en prenaient à la presse russe avec laquelle ils n'étaient pas d'accord sur l'entrevue de Potsdam. Nous n'avions plus rien à faire qu'à écouter et à regarder, et nous n'avons pas tardé à apprendre des choses qui n'étaient pas sans intérêt pour nous.

Le passage du discours de M. de Bethmann-Hollweg qui a donné lieu à l'équivoque paraît être surtout le suivant: « Il a été de nouveau établi qu'aucun des deux gouvernemens ne participe à aucune espèce de combinaison qui pourrait avoir une pointe agressive contre l'autre. En ce sens, nous avons eu particulièrement l'occasion de constater que l'Allemagne et la Russie ont un intérêt égal au maintien du *statu quo*

dans les Balkans et en général en Orient, et par suite n'appuieront aucune politique, de quelque côté qu'elle vienne, qui viserait à détruire ce *statu quo*. » Ces mots ont sans doute une valeur sérieuse, mais il ne faut pas en exagérer la portée. La première partie de notre citation énonce un fait qui a été affirmé en maintes circonstances par le gouvernement français et par le gouvernement russe : ils ont répété l'un et l'autre, toutes les fois que l'occasion s'en est offerte à eux, que leur alliance était purement défensive et n'avait d'autre but que de maintenir la paix. Le gouvernement allemand a affirmé de son côté, avec non moins de force, qu'il en était de même de son alliance avec l'Autriche et l'Italie. Cela étant, on n'a pas fait une grande découverte à Potsdam lorsqu'on y a constaté que les deux gouvernements n'étaient entrés dans aucune combinaison qui pourrait avoir une pointe agressive : il n'y a en effet dans ces combinaisons qu'un bouclier défensif. Il faut croire qu'en dépit de toutes les explications, on s'était obstiné à penser en Allemagne qu'il y avait dans l'alliance franco-russe une pointe dirigée contre quelqu'un, puisque, lorsqu'on a appris que cette pointe n'existait pas, on s'est écrié que l'alliance elle-même n'existait donc plus, ou, pour mieux dire, qu'elle était rompue. Certes, ce n'est pas la faute de M. de Bethmann-Hollweg ; il avait pris soin de déclarer que des entretiens comme ceux de Potsdam « n'amenaient de renversements de nature à ébranler le monde que dans la presse, mais non pas dans le domaine réel ; » et revenant un peu plus loin sur la même idée, il avait ajouté que l'entente en voie de se faire n'amènerait pour les deux gouvernements « aucun changement dans l'orientation actuelle de leur politique. » Malgré toutes ces réserves, si nettement exprimées, les esprits sont aussitôt partis en campagne. Les choses prennent un aspect très différent suivant qu'on les regarde à travers les préjugés et les préventions populaires, dont les journaux sont trop souvent les organes, ou qu'on les porte à cette hauteur que M. Guizot appelait « la région des gouvernements. »

On a beaucoup exagéré en Europe les préoccupations de la France au sujet de l'entrevue de Potsdam. Nous n'avons jamais douté de notre allié, nous n'avions aucune raison de le faire ; mais enfin certains entraînements de parole peuvent se produire, quelques malentendus peuvent naître dans des entretiens avec des partenaires habiles et prompts à tirer parti de tout. Il était en tout cas très loin de notre pensée de prendre en mauvaise part la détente qui paraissait avoir eu lieu entre la Russie et l'Allemagne ; cette détente était désirable ; personne n'avait intérêt au maintien de la tension provoquée par

l'attitude de l'Allemagne après l'annexion par l'Autriche de l'Herzégovine et de la Bosnie; c'était là un passé qu'il fallait s'efforcer de liquider. Ces événemens sont trop récents pour qu'on en ait perdu le souvenir. L'émotion avait été très vive à Saint-Pétersbourg lorsque l'ambassadeur d'Allemagne avait mis l'épée de Brennus, l'épée de son pays, dans le plateau autrichien de la balance. Devant cette menace on s'était incliné à Saint-Pétersbourg, mais on avait protesté qu'on ne l'oublierait pas de longtemps. L'histoire montre, au contraire, que ces coups de force réussissent doublement, dans le présent et dans l'avenir prochain. Il est presque toujours utile de faire preuve de puissance; les choses s'arrangent ensuite plus facilement; les rancunes se calment, et la froide raison reprend ses droits. Quoi qu'il en soit de ces considérations, sur lesquelles il est inutile d'insister, la Russie a cru le moment venu, et elle ne s'est pas trompée, de reprendre avec l'Allemagne une conversation interrompue et de chercher à concilier, sur certains points, les intérêts des deux pays. Ce n'est pas nous qui lui en ferons un grief. L'alliance qui nous unit, quelque intime qu'elle soit, n'exclut nullement les arrangemens particuliers avec d'autres puissances, lorsque l'occasion de les faire se présente; s'il en était autrement, l'alliance serait un principe de paralysie qui empêcherait les alliés de se développer chacun dans son sens naturel; sous prétexte de garantir leur sécurité, elle les frapperait d'immobilité. Cet état contre nature ne serait pas supporté longtemps. Toutes les grandes puissances sont engagées aujourd'hui dans des systèmes politiques qui se font équilibre, et toutes ont contracté, en dehors de leurs alliances, des arrangemens spéciaux qui n'y portaient aucune atteinte. La Russie était libre de s'entendre avec l'Allemagne sur les points où leurs intérêts pouvaient s'accorder, et si elle y a réussi, ce n'est pas nous qui nous en inquiéterons. Nous nous en féliciterons au contraire, pourvu, bien entendu, que nos propres intérêts aient été respectés et que nos engagemens communs l'aient été aussi.

Nous avons dit où en était l'opinion allemande après l'entrevue de Potsdam et surtout après le discours du chancelier. Tout d'un coup, une note a paru dans le grand journal russe, le *Novoïé Vremia*; l'effet en a été immense; la fermentation de la presse allemande n'en a pas été calmée, mais elle a pris un autre cours. La note, qui avait des allures officieuses, disait simplement que les entretiens et les arrangemens de Potsdam n'avaient eu pour objet que les affaires asiatiques. S'il en était ainsi, que devenaient les longs espoirs et les

vastes pensées de la presse allemande? Tout l'échafaudage que son imagination avait construit s'effondrait d'un seul coup. Mais était-ce croyable? Était-il admissible qu'elle eût été ou qu'elle se fût trompée à ce point? Au premier étonnement a succédé chez elle un accès d'indignation et de colère auquel nous avons assisté sans mélancolie. Nous pourrions ici faire beaucoup de citations : contentons-nous d'un extrait de la *Gazette de Cologne*, qui a dit en termes amers, mais relativement modérés, ce que beaucoup d'autres journaux ont répété en termes courroucés et presque injurieux : « On commente très vivement l'information du *Novoïé Vremia* dans les cercles diplomatiques de Saint-Pétersbourg. On croit voir dans la répétition presque littérale de la déclaration du chancelier au Reichstag, augmentée d'une restriction qui limiterait à l'Asie la portée de cette déclaration, le désir de corriger et d'atténuer celle-ci. Un tel désir a évidemment pour origine les susceptibilités de tiers. On s'en étonne beaucoup, car, ainsi qu'on le sait, les paroles prononcées par le chancelier ont été, au préalable, soumises au gouvernement russe qui les a approuvées. On a d'autant plus le droit de s'étonner de cette crainte de mécontenter un tiers que les paroles du chancelier ont été, dans le monde entier, et avant tout en Russie, bien accueillies par tous les amis de la paix. Elles n'ont pu décevoir que ceux qui avaient gardé jusqu'à présent l'espoir que la politique anti-allemande de certains tiers serait appuyée par la Russie. » Le tiers désigné est la France sans nul doute. Si la note du *Novoïé Vremia* a produit une telle déception en Allemagne, c'est parce qu'on y avait voulu voir, dans le discours du chancelier, la notification d'un état de choses nouveau déterminé par le déclin de l'alliance franco-russe : or il n'y avait eu rien de pareil, ni dans le discours de M. de Bethmann-Hollweg, ni dans les déclarations de M. Sasonoff. Ce dernier cependant était pris brutalement à partie. On allait voir, ont dit à qui mieux mieux les journaux allemands, s'il était un homme de parole, un homme d'honneur, un homme politique, ou un homme faible et mobile qui subissait successivement toutes les influences sans s'arrêter à aucune. Il recevait de partout des mises en demeure et des sommations. Les choses en étaient là lorsqu'un journal anglais a publié le projet d'arrangement qu'il a soumis au gouvernement de Berlin. La presse allemande, toujours acerbe, a commencé par nier l'authenticité du document; mais elle a été attestée de tant de côtés différens qu'il a bien fallu se rendre à l'évidence. Comme pour donner raison au *Novoïé Vremia*, le projet ne parle que des chemins de fer d'Asie.

Nous voulons néanmoins donner quelques satisfactions à la presse allemande. Nous sommes de son avis : le discours du chancelier, lorsqu'il rend compte des entretiens de Potsdam, parle d'autre chose encore que des questions asiatiques ; il parle des Balkans et de l'intérêt que la Russie et l'Allemagne y ont également au maintien du *statu quo* ; il affirme que les deux puissances se sont engagées à ne se prêter, d'où qu'elle vienne, à aucune entreprise qui le troublerait. C'est quelque chose que cela ; mais la Russie ne semble pas, pour le moment y attacher une importance particulière, peut-être parce qu'elle estime qu'après l'ébranlement causé par l'annexion de l'Herzégovine et de la Bosnie à l'Autriche, tout le monde a besoin de se remettre d'une alarme si chaude, et que personne ne menacera plus de quelque temps le *statu quo* balkanique. Quoi qu'il en soit, les chemins de fer d'Asie occupent seuls sa diplomatie.

La question est d'ailleurs très importante, et non seulement pour la Russie et pour l'Allemagne, mais encore pour l'Angleterre et pour nous ; elle mérite qu'on s'y arrête. Ce qui s'est passé à Potsdam est de nature à surprendre comme la manifestation d'un changement rapide, profond, inattendu, dans la politique de la Russie, qui s'était montrée jusqu'à ce jour très préoccupée de ne pas favoriser, par la création de chemins de fer nouveaux, la pénétration du commerce allemand dans les contrées de l'Asie qu'elle réserve à son influence. Cette préoccupation avait même été poussée très loin par le gouvernement russe : il paraît s'en être aujourd'hui affranchi, et cela pour des motifs qu'il nous est assez difficile de pénétrer. On dit beaucoup, depuis quelques jours, que le projet d'arrangement soumis par la Russie à l'Allemagne n'a pas été le produit d'une génération spontanée. Une conversation avait été entamée en 1907 entre Berlin et Saint-Petersbourg, et seuls les événemens provoqués par l'entreprise autrichienne dans les Balkans en avaient suspendu, plutôt même que troublé le cours. En 1907 s'était produit un arrangement entre la Russie et l'Angleterre au sujet de la Perse : on en connaît les dispositions générales qui abandonnaient, au nord de la Perse, une zone à l'influence russe, et, au sud, une zone à l'influence britannique. Chacune des deux puissances avait reconnu et circonscrit ses intérêts dans des limites qu'elles avaient exactement précisées : c'était là un gage qu'elles s'étaient mutuellement donné pour sceller le rapprochement qui avait eu lieu entre elles. Le gouvernement allemand aurait, paraît-il, demandé à la Russie des explications à ce sujet ; il l'aurait même fait par une note, et c'est à cette note que le gouvernement russe répondrait aujourd'hui.

Tout cela est possible, ou plutôt tout cela est vrai, puisqu'on le dit expressément, mais ne suffit pas à expliquer l'espèce de volte-face qui s'est faite à Potsdam. Si elle s'était faite, ce que nous ignorons, à l'insu de la France et de l'Angleterre, c'est-à-dire sans qu'elles eussent été préalablement informées des vues toutes nouvelles de la Russie, les deux puissances auraient évidemment le droit de demander à leur tour quelques explications. Nos journaux disent peu de chose à ce sujet. Les journaux anglais parlent davantage et manifestent un mécontentement assez vif. Ils rappellent, et certainement en connaissance de cause, qu'une des bases de la triple entente avait été la solidarité qui s'était établie entre les trois puissances au sujet des chemins de fer d'Asie : pour tout dire en un mot, il avait été convenu qu'on ne ferait rien les uns sans les autres. L'Angleterre, depuis son rapprochement avec la Russie, et la France, depuis plus longtemps encore, avaient accepté cette conception de leur devoir commun et y avaient fait des sacrifices appréciables. Tout le monde connaît la grande entreprise à laquelle l'Allemagne s'est attachée en Asie-Mineure ; le chemin de fer de Bagdad, lorsqu'il sera terminé, sera son œuvre, non pas qu'elle y ait travaillé seule, mais parce que, à tous les points de vue, elle y a apporté le principal effort. Cet effort, qui a vaincu déjà beaucoup d'obstacles, vaincra peu à peu les autres et aboutira un jour, lentement, mais sûrement. La France aurait pu s'y associer beaucoup plus largement et beaucoup plus utilement pour elle qu'elle ne l'a fait. Son abstention relative s'explique par le fait que la politique russe, avec laquelle elle a toujours voulu rester d'accord, n'a été, pendant longtemps, rien moins que favorable au chemin de fer allemand. Nous avons perdu là, en vue d'un intérêt d'ordre supérieur, des occasions fructueuses qui ne se retrouveront plus, et c'est pourquoi il y a eu dans l'opinion une véritable surprise, qui n'en était peut-être pas une pour notre gouvernement, lorsque le projet d'arrangement russo-allemand a été connu. Ce projet contient deux clauses auxquelles rien ne nous avait préparés : la première porte que la Russie ne fera plus aucun obstacle, ni politiquement, ni matériellement, ni financièrement, à l'achèvement du chemin de fer de Bagdad ; la seconde, plus imprévue encore, que ce chemin de fer sera rattaché ultérieurement, par une voie de raccordement à établir entre Bagdad et Kanikine, aux chemins de toutes sortes que la Russie pourra faire dans la Perse septentrionale. Encore une fois, c'est là toute une révolution dans la politique russe. La Russie accorde à l'Allemagne

de grands avantages : que reçoit-elle en échange ? Ce qu'elle reçoit est loin d'être négligeable : toutefois, l'avenir seul montrera si la compensation a une valeur égale au bénéfice allemand. L'Allemagne reconnaît, en somme, la zone d'influence russe au nord de la Perse, à peu près dans les mêmes limites que l'avait déjà fait l'Angleterre ; de plus, elle s'engage à ne procéder à aucune construction de routes au nord de Kanikine, dans la région voisine soit de la frontière russe, soit de la frontière persane. On comprend sans peine que l'Allemagne, à qui on assure une voie de pénétration, renonce à en chercher d'autres, mais on comprend aussi que cette solution inspire une médiocre confiance aux Chambres de commerce russes qui espéraient se réserver le marché de la Perse et qui craignent de le voir envahi. Tel est, dans ses lignes générales, ce projet d'arrangement. Livré tout d'un coup à la publicité, il a jeté quelque désarroi dans les esprits. On a vu ce qu'en pensaient les journaux anglais. Avec leur esprit réaliste et pratique, ils se demandent, en présence du fait qui se révèle subitement à eux, quelles compensations leur pays doit demander ou s'assurer. Puisque la politique d'action solidaire entre les trois puissances a été abandonnée par l'une d'elles et, par conséquent, n'existe plus, que faut-il mettre à la place ? La réponse, en ce qui concerne l'Angleterre, n'est pas difficile à faire et, en effet, les journaux anglais parlent déjà des mesures à prendre pour assurer à l'influence britannique la prolongation du chemin de fer de Bagdad à partir de ce point jusqu'au golfe Persique. Là sont les intérêts anglais ; il n'y a pas à les chercher ailleurs. Mais nous aussi avons droit à des compensations et elles sont peut-être plus difficiles à déterminer. On reproche à notre gouvernement de n'avoir rien fait, de s'être endormi pendant que la Russie veillait, préparait, agissait, enfin courait au but qu'elle vient d'atteindre. Si elle l'a effectivement atteint après une marche de plusieurs années et si notre gouvernement en a connu les étapes, on ne saurait nier sa négligence ; mais il est plus probable qu'il a été paralysé par la politique que la Russie a suivie pendant une assez longue période et à laquelle elle a brusquement renoncé.

Alors la réserve de notre gouvernement s'explique, mais le résultat en reste regrettable : ce n'est que par des conceptions rapides et par une action immédiate qu'il peut être réparé. A prendre les choses dans leur ensemble, le *Novoïe Vremia* a raison : il n'y a rien de changé en Europe, ou du moins rien d'important, mais il n'en est pas de même en Asie. Nous y avons, sinon une revanche à prendre, au moins un équilibre à rétablir, et nous comptons pour cela sur le

concours de l'Angleterre et de la Russie, comme la Russie a toujours eu le nôtre, et comme l'Angleterre l'aura toujours.

Tout ce qui précède repose sur des données assez précises. L'entrevue et les entretiens de Potsdam sont des faits concrets ; nous n'en connaissons pas tous les détails, mais le discours du chancelier allemand nous en a révélé quelques-uns et le projet d'arrangement de la Russie et de l'Allemagne quelques autres. Nous négligeons davantage les renseignemens plus confus et parfois trompeurs des journaux. Quelques-uns cependant méritent un peu plus d'attention : s'ils n'atteignent pas la vérité, ils passent tout à côté, ce qui est déjà quelque chose, et ils peuvent donner sur l'état des esprits des indications utiles. Après le discours de M. de Bethmann-Hollweg et avant la note du *Novoié Vremia*, un rapprochement de la Russie et de l'Autriche a paru devoir être la conséquence naturelle de celui de la Russie et de l'Allemagne. Il a même été question de lui donner un singulier caractère d'intimité : pendant quelques jours, les journaux étaient pleins de projets de chasses qui devaient réunir à Skierniewice, dans la Pologne russe, les principaux représentans de la cour de Russie et de la cour d'Autriche, des grands-ducs et des archiducs, y compris l'archiduc héritier François-Ferdinand. On aurait tué beaucoup de gros gibier ensemble, et rien, comme on sait, ne rapproche davantage les nations et leurs gouvernemens. Mais il fallait un premier holocauste, celui du comte d'Æhrenthal, du ministre hardi qui, par l'annexion des deux provinces turques, a troublé toute l'Europe et provoqué le vif mécontentement de la Russie. On demandait à l'Autriche le sacrifice de l'homme qui l'avait agrandie. On affirmait d'ailleurs que son départ serait vu d'un bon œil à Berlin, non pas seulement parce qu'on y désirait beaucoup la complète réconciliation de la Russie et de l'Autriche, mais encore parce que les allures indépendantes du comte d'Æhrenthal y déplaisaient. Cela est vrai au moins d'une partie de l'opinion allemande, si on en juge par un article des *Hamburger Nachrichten*, écrit avec la franchise d'un enfant terrible. « Jusqu'à présent, y lisons-nous, c'est nous qui avons fait les frais de la politique du comte d'Æhrenthal sans en tirer aucun profit. Nous sommes sans doute des partisans sincères de l'alliance avec l'Autriche ; mais nous sommes d'abord Allemands, et c'est pourquoi nous ne pouvons pas désirer que l'Autriche entreprenne une politique étrangère plus active et augmente son prestige international, ce qui ne peut s'effectuer qu'aux dépens de la situation de l'Allemagne comme puissance directrice de la Triplice. Nos intérêts seraient mieux

servis, si l'Autriche gardait son rôle de brillant second et si elle ne se croyait pas plus avisée et plus puissante que l'Allemagne. » Voilà le mot juste : M. d'Æhrenthal s'est lassé du rôle de brillant second, ou plutôt il n'a jamais voulu s'en contenter. On l'accuse même, lorsqu'il a rendu compte aux Délégations des événemens politiques de l'année précédente, de n'avoir pas été assez pénétré de la reconnaissance que l'Autriche devait à l'Allemagne. Il est possible, au total, que la situation du comte d'Æhrenthal soit un peu ébranlée. Quoi qu'il en soit, rien de ce qu'on avait annoncé ne s'est réalisé. La situation ne s'est pas sensiblement modifiée entre la Russie et l'Autriche. On a dû avouer un jour que l'archiduc héritier d'Autriche-Hongrie n'irait pas aux chasses de Skierniewice, ni même aucun autre archiduc, et, à partir de ce moment, ces chasses n'ont plus présenté aucun intérêt. Enfin M. le comte d'Æhrenthal est toujours à son poste et nous n'en sommes pas surpris, nous qui savons combien le sacrifice de son ministre des Affaires étrangères au ressentiment d'une autre nation est pénible à la dignité d'un grand pays. De tous les bruits qui avaient couru autour de l'entrevue de Potsdam, que reste-t-il aujourd'hui ?

L'entrevue n'aura donc pas les conséquences dans lesquelles s'était complu l'imagination allemande, et M. de Bethmann-Hollweg a dit la vérité quand il a annoncé qu'il n'en résulterait aucun renversement de nature à ébranler le monde. Chaque fois que l'empereur de Russie et l'empereur d'Autriche se sont rencontrés, on a prédit des changemens dont aucun ne s'est jamais produit. Il n'était même pas nécessaire alors d'opérer un rapprochement entre les deux gouvernemens, rien encore ne les ayant éloignés l'un de l'autre. Aujourd'hui, il y avait lieu à rapprochement ; le rapprochement a eu lieu, et les choses ont été remises dans l'état où elles étaient avant la brouille. Qu'y a-t-il eu de plus ? Le projet relatif aux chemins de fer d'Asie : nous avons dit ce qu'il fallait en penser. On annonce que, dès les premiers jours de la reprise des travaux, la Chambre entendra une interpellation sur la politique étrangère : nous attendons avec confiance le discours de M. Pichon.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LA GUERRE DE 1870

LA DÉSILLUSION DIPLOMATIQUE (1)

I

Un officier prussien était attaché à la personne du Tsar et un russe à celle du roi de Prusse. Dès que la rupture eut été consommée entre la France et la Prusse, le Roi chargea son officier russe de porter au Tsar une lettre confidentielle dans laquelle il faisait appel à son amitié pour le protéger contre l'intervention de l'Autriche. Le Tsar, esprit court, imprévoyant, violent et bon tout ensemble, sans personnalité dans les idées, plein de respect pour la mémoire de son père, faisait toujours passer les sentimens avant les considérations politiques, intraitable quand il obéissait à une impulsion de son cœur. Il se montra tel en cette occasion. Il promit sans hésiter et en toute effusion. Le Roi annonça la bonne nouvelle à la Reine : « La Russie seule s'est déclarée non seulement pour la neutralité bienveillante, mais a laissé entrevoir davantage (2). » « Cet engagement du Tsar vis-à-vis de son oncle, a dit Bismarck, ne paraissait pas résulter d'un traité en règle : il reposait uniquement sur la parole du souverain et n'en était que plus obligatoire (3) : » telle était identiquement la nature de l'engagement contracté par François-Joseph et Victor-Emmanuel envers Napoléon III.

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

(2) Lettre du roi de Prusse à la Reine, 19 juillet 1870.

(3) Jules Favre, *Défense nationale*, t. 1, p. 266.

Dans sa proclamation de neutralité du 18 juillet le Tsar dit en termes généraux : « Le concours le plus actif du Cabinet impérial demeure acquis à toute tentative faite pour restreindre les opérations de la guerre, en abrégier la durée et rendre à l'Europe les bienfaits de la paix. » Mais il se chargea de faire lui-même un commentaire spécial de cette déclaration générale à chacune des parties intéressées. Il dit à Fleury qu'il n'élevait aucune objection contre l'alliance italienne, « trouvant naturel que les armées de l'Italie prissent, pour venir en aide à la France, ce même chemin des Alpes que la France avait pris pour aller au secours de l'Italie. » Mais cette concession n'était guère compromettante, car il affirmait en même temps qu'il s'opposerait par les armes à toute alliance de l'Autriche avec la France et il n'ignorait pas que l'Italie avait subordonné sa coopération à celle de l'Autriche.

Le chargé d'affaires de Russie à Paris, Okounief, instruisit en même temps Gramont des résolutions du Tsar : « Si l'Autriche, dit-il, fait des préparatifs, la Russie commence les siens. On fera à Pétersbourg tout ce qui se fera à Vienne. Si la cavalerie austro-hongroise est placée sur le pied de guerre, il en sera de même de la cavalerie russe; si l'artillerie est montée pour la guerre, l'artillerie russe le sera de la même manière : en un mot, si l'Autriche se place sur le pied d'une neutralité armée, la Russie en fera autant, et enfin si l'Autriche entre en campagne, comme alliée de la France contre la Prusse, la Russie entrera en campagne comme alliée de la Prusse contre l'Autriche. L'avantage du gouvernement français est de renoncer à tout concours de l'Autriche, et d'user de son influence à Vienne pour y faire cesser les armemens et préparatifs de guerre. La Russie promet en échange une neutralité rigoureuse. » La France ainsi avertie, le Tsar s'empessa de mettre l'Autriche sur ses gardes.

Il manda l'ambassadeur autrichien Chotek et lui dit : « Je désire rester complètement en dehors de la guerre qui s'engage; je veux observer une stricte neutralité *non armée*. Je resterai ainsi tant qu'un intérêt direct de la Russie ne sera pas couché. J'appelle un intérêt direct la question de Pologne sur laquelle je ne puis transiger. Du moment que vous prendriez une position armée et menaçante, elle se soulèverait, et, quoique bien à contre-cœur, je devrais transformer mon atti-

tude en neutralité armée et diriger mes dispositions militaires contre votre frontière. Cette position pourrait devenir une pente des plus dangereuses. Malgré l'assurance que m'a donnée le général Fleury que la France ne touchera pas à la question polonaise, je reçois des informations qui me prouvent qu'on relève la tête dans ces provinces. Je pense que ces déclarations françaises sont encore inconnues, et, quoique je les aie accueillies avec reconnaissance, je ne m'y fie pas entièrement. Je vous ai fait prier de passer chez moi pour que vous puissiez entendre cela de ma bouche et transmettre à l'Empereur la pressante prière que je lui adresse d'observer une ligne de conduite analogue à la mienne. Je remercie encore une fois l'Empereur des bonnes assurances qui m'ont été apportées à Varsovie et qui ne se sont pas effacées de ma mémoire. Dites à votre auguste maître que le moment et les circonstances actuelles me font ressentir encore plus vivement le désir que nous soyons de bons voisins et de francs amis, ayant les mêmes vues d'abstention désintéressée, le même désir pour le prompt rétablissement de la paix, la pensée de rétrécir autant que possible la durée et l'extension de cette lutte. Je vous mets en garde contre les instigations de la France qui voudra vous entraîner dans la guerre ; j'ai des raisons de le croire. Il est vrai que vous vous trouvez en face de la Prusse de qui vous avez, sinon une revanche à prendre, du moins une rancune à garder, sentiment que je trouve fort naturel. Cependant, ce ne serait pas, d'après mon opinion, une bonne politique pour l'Autriche que de se laisser entraîner par un sentiment de vengeance. » Chotek observa que le caractère éminemment national que la lutte prenait en Allemagne donnerait à craindre, dans le cas d'une défaite des Français, que la Prusse ne devînt une attraction dangereuse pour tous les pays dont les populations allemandes graviteraient désormais vers Berlin. L'empereur Alexandre parut comprendre ce danger qui le menaçait lui-même dans les provinces baltiques. Élevant la voix, il dit avec chaleur : « Voilà un côté de la question où je suis bien aise de vous parler directement. Veuillez dire à l'Empereur, votre maître, que *moi*, avec ma parole d'honnête homme, au nom du roi de Prusse, je me porte garant de la sécurité des frontières de la monarchie autrichienne. J'espère qu'on attachera à ma parole la valeur qu'elle semble mériter. Dès que je me suis décidé à vous tenir le langage que vous venez d'entendre, j'ai

écrit au roi de Prusse que je vous ferais cette déclaration en mon nom et au sien. Je n'attends pas un démenti. Quant à moi, ma parole vous est donnée aussi longtemps que votre neutralité restera non armée et que vous ne ferez pas de démonstrations, ni de fortes concentrations militaires. J'espère que vos suspicions, du côté de la Prusse, seront écartées par mes assurances et les garanties qu'elles vous donnent. Tâchons de garder la paix, nous-mêmes et de la rendre à l'Europe par notre concours étroitement lié. Si vous avez quoi que ce soit à me dire, demandez à me voir, je vous recevrai à toute heure avec plaisir, car c'est une époque sérieuse que nous allons traverser et chaque jour peut avoir sa tâche. Pour moi, je n'ai augmenté mes troupes ni d'un homme, ni d'un cheval, je vous l'affirme. Les concentrations ordinaires à Varsovie, quelques petites mesures de sécurité intérieure, voilà tout. Priez l'Empereur en mon nom de faire de même. »

Il ne peut donc exister aucun doute sur la volonté du Tsar. Lorsque la passion russe eut succédé chez nous à la passion polonaise et que l'alliance fut devenue populaire, nous eussions voulu effacer le souvenir de cette infidélité à un amour qui n'était pas encore né. Nigra, dans une étude diplomatique, rappelant que la Russie avait fait savoir à Vienne et à Paris que, si l'Autriche tirait l'épée en faveur de la France, la Russie se mettrait du côté de la Prusse, on lui reprocha chez nous d'avoir voulu méchamment mettre obstacle à l'alliance franco-russe et aucune de nos Revues en renom ne consentit à insérer son travail. Mais le gouvernement russe ne s'indigna point. « Ces pages diplomatiques, m'a écrit Nigra, ont été d'abord soumises à M. de Giers, alors ministre des Affaires étrangères de Russie, auquel j'avais déclaré que j'étais tout disposé à m'abstenir de les publier, pour peu qu'il trouvât que cette publication pouvait déplaire ou ne pas convenir au gouvernement russe. Et cet homme d'État, après avoir mis ces pages sous les yeux de son Empereur, m'écrivit qu'on ne voyait aucun inconvénient à dire la vérité, et que l'attitude du gouvernement russe en 1870 était parfaitement justifiée par les circonstances de l'époque. »

En général, Gortchakof se montrait plus français que le Tsar. Cette fois, il fut beaucoup plus hostile. Sa vanité était piquée des préférences que nous avions témoignées à l'Autriche en Orient. Après avoir, le 13 juillet, traversé Berlin où il vit

Bismarck, il s'était rendu à Wilbad. Là il ne garda pas la neutralité recommandée par son souverain, et il nous fit, comme l'a raconté la reine Olga, « tout le mal qu'il put. » Il excita Warnbuhler à unir immédiatement les armes du Wurtemberg à celles de la Prusse, et il engagea vivement Greppi, l'ambassadeur italien à Stuttgart, à décourager son gouvernement de s'allier avec nous.

Du moins, du côté de la Russie, notre situation était nette, et nous n'avions pas sujet de nous faire illusion. Elle était beaucoup plus compliquée en Italie et en Autriche.

II

Avec l'Italie aucune conversation n'était même possible, tant que les Français occuperaient Civita-Vecchia. Cette occupation était un fait auquel un autre fait seul pouvait répondre. Et si nous ne nous décidions pas à opérer l'évacuation, il était superflu d'engager une conversation avec l'Italie; elle nous eût opposé une fin de non recevoir. L'Empereur, contraint par cette évidence, écrivit à Gramont : « Mon cher duc, la guerre qui va commencer est trop sérieuse pour que nous ne rassemblions pas toutes nos forces. Il est donc indispensable de rappeler la brigade de Civita-Vecchia; mais, avant de le faire, il faut en avertir la cour de Rome et demander en même temps à Florence des garanties pour la frontière. » (15 juillet.) Il notifia directement cette résolution à Victor-Emmanuel en lui proposant de reprendre les négociations pour la Triple Alliance qui n'avaient été que suspendues. Il était tellement convaincu qu'ayant écarté l'objection qui les avait fait échouer, elles arriveraient à une conclusion immédiate, qu'avant même d'avoir reçu la réponse du Roi, il pria Gramont de préparer un projet de traité à trois. Le 15 juillet, Metternich et Nigra, assistés, l'un de Vimercati, l'autre de Vitzthum, se réunirent aux Affaires étrangères. Ils parlaient de ce point de vue que, bien que n'ayant pas de texte particulier, une alliance virtuelle et permanente existait entre l'Autriche, l'Italie et nous pour toutes les éventualités de guerre, et ils ne s'occupèrent que de rendre concrète cette alliance incontestée en principe. Un premier mode avait été proposé, celui de l'Empereur : un congrès qui trancherait en même temps que le conflit actuel, les questions pendantes depuis 1866. On préféra le système de Metternich : une somma,

tion à la Prusse de s'engager à maintenir en Allemagne le *statu quo* sur les bases intégrales du traité de Prague. La Prusse refuserait : alors les trois alliés déclareraient en même temps la guerre ; la France et l'Autriche mettraient en ligne toutes leurs forces ; le roi d'Italie fournirait 60 000 hommes, puis 40 000 au bout de quelques semaines ; cette armée, franchissant la frontière autrichienne, se porterait sur Munich. Quand toutes les forces seraient réunies, on exécuterait le plan d'opération débattu et arrêté à Vienne entre le général Lebrun et l'archiduc Albert, que celui-ci avait envoyé à l'empereur Napoléon III. Vitzthum partit le 15 au soir porter le projet à Vienne et Vimercati le même jour à Florence. Afin d'éviter les circonlocutions, nous appellerons ce premier traité à trois le traité français.

Le 17 juillet, Victor-Emmanuel, rentré de la chasse, répondit par un télégramme à l'appel de l'Empereur : « Le retard de ma réponse à vos dépêches vient de ce que j'étais en voyage pour Florence. Je désire de tout mon cœur être agréable à Votre Majesté, tout en cherchant le véritable intérêt de la nation italienne. — Je désirerais savoir quelles sont les dispositions de l'Autriche, et s'il y a déjà des engagements de sa part. J'attends l'arrivée de Vimercati pour les détails et j'écrirai une lettre à Votre Majesté sur l'affaire de Rome. — Mon amitié, Sire, ne vous fera jamais défaut. » Ainsi le Roi ne décline pas l'engagement qu'il a pris en 1869 : il est prêt à le remplir ; mais il indique implicitement les deux conditions auxquelles il a toujours subordonné son concours : la participation de l'Autriche et l'évacuation du territoire romain.

Les ministres accueillirent tous la proposition de l'Empereur que leur fit connaître Victor-Emmanuel de reprendre les négociations sur le retour à la Convention de septembre. Ce fut l'avis même de Sella, autrefois adversaire de cette Convention. L'unanimité cessa quand le Roi proposa de faire du retrait de nos troupes le premier article d'un traité d'alliance avec la France ; ils étaient d'accord à considérer l'évacuation de Rome et l'alliance comme indépendantes l'une de l'autre : en se retirant, l'Empereur remplissait un devoir ; on n'avait pas à lui en savoir gré ; on n'était pas obligé d'unir les armes italiennes aux siennes. C'est par d'autres considérations que le Cabinet devait résoudre la question de l'alliance ; à cet égard, la liberté des ministres demeurait entière.

Victor-Emmanuel fit savoir à Napoléon III, par une lettre autographe, que le retrait des troupes serait bien accueilli, mais il ne lui cacha pas, dans un télégramme confidentiel, qu'il n'en serait pas de même de l'alliance et qu'il ne pouvait s'avancer comme il l'eût désiré, tant que ses ministres ne seraient pas revenus à son opinion ou qu'il n'aurait pas changé de ministère. La lettre sur l'évacuation était ainsi conçue : « Monsieur mon frère, Votre Majesté Impériale m'annonce son désir d'exécuter de son côté la Convention du 15 septembre 1864 dont mon gouvernement accomplit exactement les obligations. L'Italie, comptant toujours, de la part de Votre Majesté Impériale, sur la détermination qu'elle veut bien prendre aujourd'hui, n'a jamais dénoncé la Convention du 15 septembre. Votre Majesté ne peut donc pas douter qu'elle ne continue à en remplir les clauses, confiante dans une juste réciprocité de la France à observer ses propres engagements. Je renouvelle les assurances de l'inviolable amitié avec laquelle je suis, monsieur mon frère et ami, de Votre Majesté Impériale, le bon frère et ami. » (De Florence, 20 juillet.)

Le télégramme du lendemain disait : « Je fais partir ce soir la lettre au sujet de l'évacuation. Que Votre Majesté ne s'étonne pas des termes généraux dans lesquels elle est conçue, car *pour arriver à la réalisation de nos projets*, je suis obligé de ménager les susceptibilités d'un ministère formé dans un but pacifique, et que la rapidité des événemens m'a empêché d'amener *aussi promptement que je l'aurais désiré à nos anciens projets*. Vimercati part ce soir pour Vienne. Türr est attendu. Que Votre Majesté ait confiance en moi, qui suis et serai toujours son meilleur ami. » (De Florence, 21 juillet, 8 heures soir.)

Les ministres français durent être consultés à leur tour. L'Empereur était alors à Metz et ce fut sous la présidence de l'Impératrice que la question fut débattue. Louvet et Plichon s'opposèrent à l'évacuation du territoire pontifical ; l'Impératrice y répondit avec une éloquence entraînante qui nous dispensa, Gramont et moi, de toute intervention. Elle alléguait la nécessité qui ne nous laissait pas le choix : sans alliance avec l'Italie, pas d'alliance avec l'Autriche ; pouvions-nous nous priver d'un tel secours ? Si les Italiens ébranlaient par une nouvelle agression le pouvoir temporel, ce succès des révolutionnaires ne serait que passager, car la France victorieuse, affranchie de

tout souci en Allemagne, rétablirait aisément l'autorité du Pape et en imposerait le respect à ceux qui l'auraient violée en profitant de nos embarras extérieurs. Nous n'eûmes tous qu'à opiner du bonnet.

Cette décision nous attira bien des assauts : de toutes parts, des prêtres, des évêques, des cardinaux, nous apportèrent leurs doléances, quelques-uns leurs colères, d'autres leurs menaces et leurs malédictions. Mackau nous envoya une protestation. C'était un de nos amis les plus sûrs. Son esprit avait autant de charme que sa personne; il savait plaire à tous sans sacrifier quoi que ce fût de ses convictions; la noblesse attrayante de ses manières donnait à ses idées une autorité qu'augmentait encore la mesure judicieuse avec laquelle il les exprimait et, quoique député nouveau venu, il exerçait une sérieuse influence sur la Chambre. Son dissentiment nous fut donc très pénible, mais il ne nous arrêta point, même lorsque Kolb Bernard et Keller se furent unis à lui.

Victor-Emmanuel n'exagérait pas la résistance de ses ministres. Ils se partagèrent en deux groupes. Sella, indépendamment de toutes vues tirées de l'état de l'Italie, était absolument contraire à une alliance à n'importe quelles conditions, parce qu'il était dévoué à la Prusse, et que, s'il ne haïssait pas la France autant que Crispi, il ne l'aimait pas davantage. Il souhaitait le succès de la Prusse; il y croyait, il craignait en outre que l'alliance n'empêchât l'Italie de profiter des circonstances et de mettre la main sur Rome. L'opposition de Lanza, non moins résolue, tenait à d'autres motifs. Il avait, comme bon Piémontais, conservé contre Napoléon III la rancune de la décapitation de Turin; cependant il n'avait pas effacé de son cœur tout sentiment de gratitude, mais il jugeait l'Italie hors d'état d'intervenir dans une guerre, en plein désarroi financier, éprouvant de grandes difficultés à pourvoir aux nécessités de la paix et à trouver de l'argent. En outre, les Garibaldiens et Mezziniens organisaient à visage découvert l'invasion du territoire romain; leurs chefs, en relations avec des agens prussiens, n'auraient manqué ni d'armes ni d'argent, c'était encore une éventualité dispendieuse à laquelle il eût fallu faire face. Visconti-Venosta, Lombard ami de la France, imbu de la tradition cavourienne, esprit remarquablement pondéré, unissait à une intelligente pénétration une sagace prudence : s'il avait été

pour une alliance immédiate et inconditionnelle, il s'en serait suivi aussitôt une crise ministérielle, car Sella était décidé à se retirer plutôt que de consentir à une alliance contre la Prusse. Mais Visconti, quoique incliné vers la France et désireux de seconder les dispositions de Victor-Emmanuel, n'était pas plus enclin que Sella à l'alliance immédiate. Avant de se prononcer d'une façon tranchée, il attendait de savoir les intentions de l'Autriche, sans le concours de laquelle il jugeait toute action impossible. Il ne partageait pas la manière de voir de Sella et de Lanza, mais il ne lui était pas contraire; il délibérait et regardait. L'ambassade italienne à Vienne étant vacante, il y envoya Artom, ministre à Carlsruhe, ancien secrétaire de Cavour, esprit délié, au courant de tous les dessous, sans autre mission que d'observer et renseigner.

Aussi dès le premier moment, c'est à Vienne, entre les mains de Beust, qu'est le sort de l'alliance. L'adopte-t-il, Visconti le suivra, le Roi provoquera une crise ministérielle, et le traité sera conclu. La refuse-t-il, Visconti suivra l'opinion de Sella, le Roi restera seul, et l'alliance sera compromise. L'intérêt donc se porte sur ce qui se passe à Vienne.

III

Beust se trouvait aux prises avec de multiples difficultés : les dispositions prussiennes de la Russie, le mauvais vouloir de la Hongrie, l'apathie de l'Autriche et les complications de ses arrangemens intérieurs, les défiances, enfin, que, protestant, il inspirait lui-même aux catholiques, à cause de la rupture du Concordat, et aux conservateurs à cause de son compromis avec la Hongrie. Il avait deux partis honorables à prendre, celui de l'audace et celui de la loyauté.

Incapable de se hausser au parti de l'audace, il aurait dû nous avouer que nous n'avions à compter que sur son assistance purement diplomatique. Mais il craignit que ce franc parler ne nous détachât de lui, et qu'au lieu d'être associé à notre victoire, qu'il prévoyait comme tout le monde, il n'eût à partager le sort des vaincus. Il préféra adopter un troisième parti, celui de la rouerie : ne rien faire en ayant l'air de faire, nous combler de protestations, en étant sobre d'actes, et bénéficier ainsi de nos succès, sans en partager les fatigues et sans

s'exposer à la carte à payer d'une défaite. Et ce ne sont pas ici des conjectures. Je répète ce qu'il m'a avoué fort lestement dans des conversations à Paris, lorsqu'il y était ambassadeur, en juin 1879. « En 1870, me dit-il avec un cynisme tranquille qui me déconcerta, je n'ai jamais eu l'intention de vous secourir par les armes. J'ai fait quelques préparatifs militaires pour que vous crussiez à notre bon vouloir et dans la crainte que, vous entendant avec la Prusse après les premières rencontres, vous ne lui livriez, moyennant une acquisition territoriale à votre profit, les États du Sud en nous excluant de toute influence en Allemagne. »

Gramont considérait Beust, non seulement comme l'ami de la France, mais comme son ami personnel. Il s'occupa de lui envoyer un négociateur. Nous n'étions représentés que par un chargé d'affaires, Cazaux, diplomate intelligent, actif, optimiste comme tous nos diplomates, mais que Beust trouvait susceptible, irritable, parce qu'il ne lui permettait pas de se cacher dans ses équivoques. Il semblait naturel d'envoyer à Vienne Lebrun qui avait arrêté le plan militaire avec l'archiduc. Le Bœuf le proposa. Je ne sais pourquoi l'Empereur n'y consentit pas. Gramont pria La Tour d'Auvergne d'accepter cette ambassade. On a parfois accusé ce diplomate d'être un faux bonhomme égoïste. Il montra en cette circonstance une abnégation touchante, et accourut de Vichy en disant à Gramont : « Je n'ai plus que peu de jours à vivre ; je suis affecté d'un diabète à son dernier degré ; souffrir ici ou souffrir à Vienne, cela m'est égal, j'accepte. »

Beust se félicita du choix de La Tour d'Auvergne, avec lequel il avait déjà entretenu de si bonnes relations personnelles, et qui était au courant, disait-il, de tous les pourparlers secrets. Mais avant que l'ambassadeur fût arrivé à Vienne, l'Autriche avait pris son parti. Un conseil général de l'Empire fut convoqué à la Burg, sous la présidence de l'Empereur, le lendemain de l'arrivée de Vitzthum (18 juillet). L'archiduc Albert, le président du ministère hongrois Andrassy, le président du ministère autrichien Potocki, le ministre des Finances Lonyai, le ministre de la Guerre Kuhn et le chef du protocole, Konradschin, avaient été convoqués. Beust ouvrit la séance par un exposé de la situation, exposé infidèle, car il ne révéla rien des projets de traités ébauchés avec la France, ni des lettres échangées entre les souverains, ni de la mission Lebrun, et le Con-

seil se crut en présence d'une situation libre de tout engagement. Le ministre de la Guerre Kuhn proposa la neutralité armée, armement complet et immédiat, afin de jeter au moment voulu l'épée dans la balance au profit des Français; il croyait à l'initiative de la France, « à sa marche rapide, imposante : si elle triomphe, renverse la Prusse et se rend maîtresse des bords du Rhin, l'Autriche-Hongrie et la France auront 1 700 000 hommes contre un million d'Allemands. Si la Russie s'en mêle, une révolution éclatera en Pologne; peut-on douter alors de la victoire finale? Jamais occasion plus belle de nous relever des malheurs de 1866 ne s'offrira. »

Beust oppose à cette politique audacieuse celle de la passivité d'attente sans aucun armement; il ne veut pas qu'on se découvre en faveur de la France, mais il veut encore moins qu'on la décourage. L'essentiel, dans une crise dont on ne peut calculer les péripéties, est de garder les mains libres, afin de profiter des circonstances et de se ménager le rôle d'arbitre chèrement payé entre les belligérans épuisés. Andrassy n'approuva pas l'expédient; il ne voulait pas de passivité équivoque, mais, dès maintenant, un parti résolu; l'Autriche n'avait à tenir compte que de ses propres intérêts, et devait adopter la politique de l'égoïsme rigoureux, celle de la neutralité ouverte. Cependant, il ne concluait pas à une neutralité inerte : il fallait se mettre en état de se faire respecter. Les Russes, autant que les Français, s'efforceraient de créer des complications : « Les Français, afin de nous entraîner dans le tourbillon de la guerre, les Russes, pour faire un nouveau pas en Orient. » Et il proposait d'ouvrir un crédit au ministère de la Guerre, cinq millions de florins, comme défense d'une neutralité pacifique. Beust allégua que la proclamation officielle de la neutralité nuirait à l'Autriche dans tous les cas : la France la jugerait une mesure hostile, car la neutralité autrichienne ne pouvait en fait servir que la Prusse, protégée ainsi à sa frontière du Sud allemand et à sa frontière de Saxe et libre de porter toutes ses forces sur le Rhin. L'Autriche-Hongrie n'avait rien à craindre d'une victoire de la France; ses intérêts en Orient ne pouvaient qu'y gagner. De la perfide Prusse, au contraire, elle n'avait rien de bon à attendre : en se condamnant à une stricte neutralité, elle rabaisait sa valeur, et le vainqueur, surtout si ce vainqueur devait être la Prusse, pourrait la traiter selon son bon plaisir. Andrassy

reconnut que la proclamation de la neutralité serait une grande tranquillité pour la Prusse, mais les relations avec elle ne deviendraient que plus intimes si elle était victorieuse. « Que devons-nous à la France? Son Empereur a parlé à l'Autriche comme un cavalier qui dit à l'autre : « Chevauchons ensemble, » puis sans le prévenir, selle son cheval, part au galop, et crie à son compagnon, qui a encore sa selle à ses côtés : « Suis-moi ! » Qui, d'ailleurs, pourrait conseiller d'entamer une action commune avec un empereur qui n'est jamais allé au bout d'aucun de ses desseins? Que l'Autriche proclame sa neutralité ou qu'elle demeure passive, elle encourra le mécontentement des Français, dès qu'elle ne se prononcera pas en leur faveur; mais personne ne peut proposer de prendre un tel parti. » Il concluait qu'on fit savoir incontinent à la France que l'Autriche-Hongrie n'avait aucun motif de modifier sa neutralité maintenant ou dans le cours ultérieur de la guerre. En même temps, on informerait la Prusse par son ambassadeur Schweinitz que l'Autriche ne sortirait de cette neutralité que si une autre puissance (il s'agissait de la Russie) sortait de son abstention et entrait dans la lutte. L'archiduc Albert, méfiant, réservé, craignant d'être accusé de trop s'immiscer dans les affaires de l'État, ne défendit pas le système du ministre de la Guerre, qui aurait dû être le sien, de la neutralité armée, prélude de la coopération. François-Joseph, après un moment d'hésitation du côté de Beust, se rallia à son tour à l'opinion d'Andrassy, mais en repoussant les déclarations spéciales à la France et à la Prusse qu'Andrassy souhaitait : un tel procédé compromettrait sans être du moindre profit; les cours de Berlin et de Paris devaient être informées comme toutes les autres cours. La neutralité fut votée dans ces termes, et, quoique résolument pacifique, avec un armement de prévoyance : on compléterait le pied de paix de l'armée et on entamerait les préparatifs exigeant du temps, fortifications, achat de chevaux, etc.

Vitzthum, se moquant, nous annonça ce résultat comme un triomphe de Beust à notre profit : c'était en réalité sa subordination définitive à Andrassy, devenu le véritable directeur de la politique autrichienne ; c'était surtout une défaite pour nous, car, les neutres ne pouvant se lier par un traité particulier avec aucun des belligérans, il s'ensuivait l'abandon du traité français à trois préparé à Paris le 15 juillet, qui ne fut pas même soumis

à la discussion. Ce jour-là fut diplomatiquement le jour néfaste, le jour de la débâcle.

IV

Beust ne dissimula ni aux Anglais, ni aux Russes le caractère véritable de sa neutralité et l'insignifiance des armemens qui l'accompagnaient. « Ce n'était, dit-il à Bloomfield, que des mesures de précaution nullement destinées à influencer les mouvemens militaires de la Prusse. » Mais avec nous il commentait autrement la délibération du 18 ; il en grossissait l'importance, la dénaturait, enguirlandait nos agens et nous faisait enguirlander par Metternich. Il commença par mettre une sourdine à cette neutralité déclarée qu'Andrassy lui avait imposée ; il ne la formula pas dans une notification solennelle ; il en instruisit ses agens par une circulaire et il écrivit à notre adresse (20 juillet) une dépêche officielle et une lettre intime à Metternich dans laquelle il reprenait l'ambiguïté que la décision du 18 juillet avait déroutée : « Mon prince, nous avons différé jusqu'ici de nous expliquer sur l'attitude que nous aurions à prendre dans le cas où la guerre deviendrait inévitable. Nous désirons en atténuer les effets. Afin d'atteindre ce résultat, le gouvernement impérial et royal doit garder dans les conjonctures présentes une attitude passive, et la neutralité lui est donc commandée. Cette attitude n'exclut pas assurément le devoir de veiller à la sécurité de la monarchie, en se mettant en mesure de la préserver de tout péril éventuel. Le gouvernement prendra des mesures militaires ; elles seront *dans son intérêt propre, uniquement pour faire respecter son indépendance et pour qu'il puisse résister à toute pression comme à tout entraînement irréflecti.* » Metternich est invité à « s'énoncer dans ce sens aussi souvent qu'il aura l'occasion de s'expliquer sur ce sujet. »

Cette dépêche n'était pas destinée à nous être communiquée : c'était un thème dicté à Metternich pour ses entretiens avec nous. Beust prévoyait très bien que cette expression réelle de sa pensée nous serait désagréable et que nous pourrions lui en savoir mauvais gré. Il se mit en règle avec notre fortune en adressant une lettre intime à son « cher ami » Metternich pour lui prescrire un langage tout contraire. « Vitzthum a rendu compte à notre auguste maître d'un message verbal dont l'empe-

reur Napoléon a daigné le charger. Ces paroles impériales, ainsi que les éclaircissemens que M. le duc de Gramont a bien voulu y ajouter, ont fait disparaître toute possibilité d'un malentendu que l'imprévu de cette guerre soudaine aurait pu faire naître. Veuillez donc *répéter* à Sa Majesté et à ses ministres que, *fidèles à nos engagements tels qu'ils ont été consignés dans les lettres échangées l'année dernière entre les deux souverains, nous considérons la cause de la France comme la nôtre*, et que nous contribuerons au succès de ses armes dans les limites du possible. »

Cette lettre a une importance capitale. Elle tranche le doute si souvent élevé sur l'existence d'engagemens réciproques entre les souverains de France et d'Autriche et sur leur nature. Leur existence n'est pas douteuse ; Beust les constate en termes formels : « *fidèles à nos engagements.* » Ces engagemens ne se réduisent pas, comme il l'avait dit récemment le 11 juillet à Metternich, à l'interdiction pour chacun des alliés de traiter séparément avec une autre puissance, ni, comme il le prétendra plus tard, à exercer sur les neutres une action bienveillante à notre profit. Ils ont plus de portée : l'Autriche devra considérer la cause de la France comme la sienne et la *soutenir par les armes autant qu'il lui sera possible*. Ici une objection s'élève : si telle est la valeur de cet engagement, la neutralité, qui implique l'abstention, en serait une première violation. Beust nous rassure aussitôt : ce n'est qu'un stratagème provisoire destiné à dérouter l'ennemi commun.

Après avoir constaté, au lieu de la nier comme précédemment, l'obligation d'une assistance armée, il explique pourquoi elle ne sera pas immédiate : « N'en déplaise au général Fleury, nous croyons savoir que la Russie persiste dans son alliance avec la Prusse et que notre entrée en campagne amènerait sur-le-champ celle de la Russie, *qui nous menace non seulement en Galicie, mais sur le Pruth et sur le Bas-Danube*. Neutraliser la Russie, l'amuser jusqu'au moment où la saison avancée ne lui permettrait plus de concentrer ses troupes, éviter tout ce qui pourrait lui fournir un prétexte d'entrer en lice, voilà ce qui doit, pour le moment, être le but ostensible de notre politique. Dans ces circonstances, le mot de neutralité que nous prononçons, non sans regrets, nous est imposé par une nécessité impérieuse et par une appréciation logique de *nos intérêts solidaires*. Mais cette neutralité n'est qu'un moyen, le moyen de nous rapprocher

du but véritable, le seul moyen de compléter nos armemens sans nous exposer à une attaque soit de la Prusse, soit de la Russie, avant d'être en mesure de nous défendre. »

Dans la lettre « au prince, » la neutralité était le *but* et avait uniquement en vue l'intérêt propre de l'Autriche. Dans la lettre « à l'ami, » elle n'est qu'un *moyen* ; le vrai but est de préparer la défense *des intérêts solidaires* des deux alliés.

Les termes de cette première partie de la lettre décisive bien pesés, il vous semble que tout est réglé, terminé, éclairci ? Détrompez-vous, lisez la fin de l'épître : « Il conviendrait aussi de résoudre immédiatement la question de Rome. La Convention de septembre, qu'on ne se fasse pas illusion à cet égard, ne cadre plus avec la situation. Nous ne pouvons pas exposer le Saint-Père à la protection inefficace de ses propres troupes. Le jour où les Français sortiront des États pontificaux, il faudrait que les Italiens pussent *y entrer de plein droit* et de l'assentiment de l'Autriche et de la France. Jamais nous n'aurons les Italiens avec nous de cœur et d'âme, si nous ne leur enlevons pas leur épine romaine. Et franchement, ne vaudrait-il pas mieux savoir le Saint-Père sous la protection de l'armée italienne que de le voir en butte à des entreprises garibaldiennes?... Que l'empereur Napoléon place donc cette négociation romaine entre nos mains, qu'il nous laisse, aux yeux des populations italiennes comme aux nôtres, l'initiative d'avoir résolu le problème de Rome, et nous croyons lui promettre à notre tour que toutes les difficultés qui s'opposent encore à *notre action commune* disparaîtront. »

En même temps qu'il expédie ces deux lettres, il répond à celle du 17 de Gramont : « Mon cher duc, Bourgoing m'a apporté hier soir votre aimable lettre du 17. J'espère avoir demain une occasion pour y répondre à tête reposée, mais je n'ai pas voulu laisser partir le comte Hoyos sans vous envoyer un mot préalable de remerciement. Nous comprenons maintenant, grâce aux explications verbales et écrites que nous avons reçues de vous, la vertigineuse soudaineté de votre action ; vous comprendrez à votre tour et ferez comprendre à Votre Auguste Maître l'embarras dans lequel cette surprise a dû nous jeter. Comptez sur nous dans les limites du possible, mais ne vous imaginez pas que ma tâche soit facile. J'apprends avec plaisir qu'on a enfin commencé à nous délivrer de cette lèpre du jour-

nalisme (1). Sur ce terrain, nous avons les mains liées, car, sans parler de la question d'argent, nous ne pouvons, comme gouvernement, qu'ignorer ce déplorable état de choses, qui place notre presse sous la dépendance personnelle de rédacteurs prussiens. Avec un peu de confiance mutuelle, nous viendrons à bout de toutes ces difficultés. J'attends La Tour d'Auvergne avec impatience, et je ne doute pas que nous parviendrons à *nous entendre sur-le-champ*. Cazaux est un peu trop jeune pour mon goût et vous ferez bien, je crois, de lui rappeler le mot du prince de Talleyrand. Mille amitiés. » (21 juillet.) Ainsi cette lettre à Gramont est encore une confirmation des promesses amicales transmises par Metternich : les intérêts sont tellement solidaires qu'on s'entendra sur-le-champ.

La copie de la lettre intime à l'ami Metternich fut remise à Gramont par celui-ci le 24 juillet. Cette remise, faite au ministre et non à l'homme privé, transforme la lettre intime en un acte officiel dont il est permis d'exciper historiquement. Gramont m'en donna immédiatement connaissance. Je fus moins frappé des promesses rassurantes qu'indigné de la proposition déloyale relative à Rome. Pendant que Gramont allait à Saint-Cloud conférer avec l'Empereur, j'écrivis à celui-ci : « Sire, je supplie Votre Majesté de se défier des suggestions de Beust. Cet homme m'épouvante par son esprit remuant et décousu. Si vous n'y prenez garde, il sera votre mauvais génie. L'idée qu'il vous suggère de livrer Rome aux Italiens est pitoyable, impraticable. Pour elle, vous ne trouverez de majorité ni dans votre Conseil, ni dans le pays. Si vous l'adoptez, la crise extérieure se compliquera à l'instant d'une crise intérieure, et vous verrez une partie de la nation devenir toute de glace, tandis qu'elle est toute de feu. Votre Majesté sait que je ne suis pas partisan du pouvoir temporel du Pape ; je n'en suis que plus lucide lorsque je signale cette politique comme devant conduire à des malheurs. Avec l'Italie, nous n'avons qu'une thèse honorable, sûre, acceptée de tous : la Convention du 15 septembre. Si, pour combattre les Prussiens, nous ne voulons pas devenir comme eux sans foi ni loi, nous devons nous y tenir. Aucune alliance ne vaut qu'on manque à l'honneur. L'honneur nous défend de sortir de Rome autrement

(1) Nous lui avons envoyé un million pour acheter ses journalistes.

qu'avec la promesse de l'Italie de respecter la Convention du 15 septembre. » (25 juillet.) Le jour même, l'Empereur me répondit : « Mon cher monsieur Émile Ollivier, je suis complètement de votre avis au sujet de la dépêche du baron de Beust. » Metternich, que je rencontrai le lendemain, au sortir du Conseil, ne me parut ni moins mécontent, ni moins surpris que nous.

Le Conseil tout entier fut également révolté ; il chargea Gramont de répondre par un *non possumus* inflexible. Celui-ci envoya, le 25 juillet, à La Tour d'Auvergne un télégramme : « Si les Cabinets de Vienne et de Florence se mettent préalablement d'accord entre eux, faites bien savoir au comte Vimercati et au comte de Beust que la Convention de septembre ne doit pas faire les frais de cet accord. Nous ne pouvons absolument pas y renoncer. L'Empereur est engagé et ne peut pas se dégager. La France ne peut pas défendre son honneur sur le Rhin et le sacrifier sur le Tibre. » Il y revient le 26, à 5 h. 45 du soir, dans un nouveau télégramme : « Faites connaître à l'Empereur, soit par le général Bellegarde, soit par l'archiduc Albert, soit directement, le sentiment de révolte et de répulsion que nous inspire la conduite du comte de Beust en cette circonstance. Je crois que l'Empereur le comprendra et y mettra bon ordre. »

Le 26 juillet, La Tour d'Auvergne porta le *non possumus* à Beust, qui l'accueillit sans surprise et aussi sans résistance et le même soir, à 9 h. 10, notre ambassadeur télégraphiait : « Beust est tout disposé à tenir compte des observations de Votre Excellence sur le maintien de la Convention du 15 septembre. »

Cette reculade ne calma pas notre ministre des Affaires étrangères sincèrement catholique et délicatement homme d'honneur. C'est peut-être la seule fois, dans toute cette crise, qu'il se montra irrité. Quant à moi, qui me suis toujours défié de tout ce qui vient de l'Autriche, je m'étais rendu compte du jeu de l'ami Beust : il savait qu'à aucun prix nous ne consentirions à installer les Italiens dans Rome, surtout par sa main, et il proposait ce qui nous était inacceptable, dans l'intention d'éviter la coopération qu'il croyait habile de nous promettre. « Cet homme nous amuse, disais-je à l'Empereur, il ne veut rien faire. Prenez vos dispositions sans compter sur lui. » Mais la confiance de l'Empereur était indestructible, et il était entré en plein dans le système de Beust : « Non, non, répondait-il, sa neutralité n'est qu'une apparence pour gagner le temps dont il a besoin. Dès

qu'il sera prêt, il se découvrira, soyez-en sûr. » Metternichi notre ami sincère, secondait de très bonne foi ce jeu dilatoire imité de la méthode bismarckienne. Sollicitant un jour de Le Bœuf la libération d'un huissier de l'ambassade, il lui écrivait : « Il m'est pénible d'avoir à vous demander de laisser cet homme à son père. Je ne serai heureux qu'après vous avoir fourni un bon contingent de 300 000 hommes. »

V

La prépondérance d'Andrassy en Autriche amena en Italie celle de Sella, aussi opposé que le ministre hongrois à toute alliance avec la France. Visconti avait différé de se ranger à la neutralité tant qu'il n'avait pas été instruit des dispositions de l'Autriche. Dès que la neutralité autrichienne eut été proclamée, il se rangea à l'avis de Sella et de Lanza et le Conseil divisé redevint unanime en faveur de la neutralité italienne. L'opposition de Victor-Emmanuel en retarda cependant un peu la proclamation. Il essaya de ramener Sella, et leurs discussions devenaient quelquefois de violentes altercations. Un jour, le Roi dit : « Je comprends que, pour faire la guerre, il faut du courage. » Sella répondit : « Pour résister à Votre Majesté, il faut plus de courage que pour faire la guerre. » Alors le Roi dédaigneux : « On voit bien que vous descendez d'un marchand de drap. — Oui, certes, riposte Sella, de marchands de drap qui ont toujours fait honneur à leur signature, tandis que Votre Majesté signerait une lettre de change qu'elle n'est pas sûre de payer. » Une opposition organisée de longue date par la prévoyance de Bismarck secondait les résistances de Sella. Garibaldi terminait une lettre contre l'*Imperatore-Menzogna*, en déclarant que « pas un Italien ne se souillerait au service de ce scélérat. » Des Garibaldiens s'enrôlèrent en effet dans l'armée prussienne, aucun dans l'armée française. Un comité occulte convoquait à une manifestation contre la France, en disant dans une proclamation : « La Prusse nous a donné le quadrilatère, grâce à la bataille de Sadowa ; la Prusse garantit notre indépendance ; la Prusse n'a jamais offensé la dignité italienne. Les Italiens ne doivent avoir qu'un seul cri : *Neutralité ! Rome !* Que tous ceux qui sentent dans leur cœur l'offense du *jamais*, et qui ont encore le sentiment de la dignité

nationale, ne manquent point à l'appel. » Des Garibaldiens, excités par les révolutionnaires français, parcoururent les rues de Florence, bannières déployées, portant des pancartes sur lesquelles était écrit : *Guerra ai Francesi!* et hurlant : « Vive Garibaldi ! vive Rome ! vive la Prusse ! à bas la France ! » *La Riforma* du député Crispi se félicitait de l'imposante manifestation contre une politique *enfrancisée, infrancisata*. Des démonstrations semblables se produisaient dans d'autres villes.

Victor-Emmanuel ne crut pas prudent de s'opposer plus longtemps au courant politique et démagogique. Il temporisa et permit à ses ministres de déclarer la neutralité. Visconti l'annonça au Parlement (25 juillet), dans un discours très mesuré. « La conduite à suivre dans les circonstances actuelles ne se rattache pas à la décision que prendra le gouvernement français relativement à la présence de ses troupes sur le territoire pontifical. A cet égard, le pire des partis que pourrait prendre l'Italie serait de profiter de la situation dans laquelle se trouve la France pour lui créer des embarras en la menaçant directement ou indirectement d'une politique de violence dans la question romaine. Dans la guerre qui commence, le gouvernement italien, par des considérations d'un autre ordre, pratiquera une politique de neutralité. » Cette neutralité italienne nous fut moins pénible que celle de l'Autriche : d'abord parce qu'elle la suivait, ensuite parce que Nigra ne nous avait pas, comme Metternich, échauffés d'espérances.

Ainsi deux neutralités, voilà à quoi se réduisaient les alliances qu'on nous avait données comme assurées !

A Vienne comme à Florence, nous n'étions plus des alliés, mais des belligérans qu'on ne doit pas favoriser au détriment de leurs adversaires. Le traité français à trois, enterré déjà à Vienne, l'était également à Florence. Cela importait peu aux ministres italiens qui n'avaient contracté aucun engagement envers l'Empereur ; cela troublait au contraire le Roi qui jugeait son honneur de gentilhomme intéressé à tenir une parole d'autant plus sacrée qu'elle n'était pas libellée. Aussi entêté que Sella, il ne se laissa pas arrêter dans son dessein personnel et, malgré la neutralité proclamée, il essaya de nouer à Vienne, en dehors de ses ministres et au-dessus de leur tête, une alliance directe avec l'empereur d'Autriche, qui, une fois conclue, lui eût permis de s'affranchir de la neutralité et de réaliser le projet provi-

soirement abandonné de l'alliance à trois. François-Joseph consentit à entrer dans cette voie, et les deux souverains instruisirent l'empereur Napoléon, l'un par un télégramme, l'autre par une lettre, de la forme nouvelle qu'ils donnaient à leur désir de lui venir en aide. Le télégramme de Victor-Emmanuel était ainsi conçu : « Je m'empresse de renseigner Votre Majesté que l'Autriche nous propose un traité préalable de neutralité armée entre l'Autriche et l'Italie, ce qui faciliterait en cas d'événement notre concours dans cette triple alliance. De cette manière, on dispose aussi l'opinion publique d'une manière favorable. » (Florence-Pitti, 26 juillet.)

La lettre de François-Joseph disait : « Monsieur mon frère, la guerre qui vient de me surprendre avec mon armée sur le pied de paix, avec un ministère à peine formé et un parlement dissous, me trouvera à la hauteur de la tâche que la Providence m'impose. Dictée par les exigences du moment, la neutralité que je viens de déclarer était le seul moyen de parer aux inconvéniens de cette situation. — Il ne sera guère nécessaire de faire comprendre à Votre Majesté la valeur de cette neutralité toute bienveillante pour la France. Votre Majesté sait qu'Elle peut compter sur moi, surtout le jour où une troisième puissance voudrait entrer en lice. Elle sait, d'ailleurs, que mes efforts tendent vers le but de compléter nos armemens, afin de me mettre en mesure de défendre la *solidarité de nos intérêts* et d'aider Votre Majesté à rendre à l'Europe cette paix durable à laquelle nous aspirons tous. Ma lettre, qui a clos nos pourparlers de l'an dernier, vous aura convaincu, Monsieur mon frère, de la sincérité de mes sentimens, *qui n'ont pas changé depuis*. — Je suis occupé en ce moment à me mettre d'accord avec le roi d'Italie sur une ligne à suivre en commun, et, bientôt, j'espère être en mesure d'informer Votre Majesté du résultat de cette négociation. — Veuillez croire, en attendant, aux vœux bien sincères que je forme pour la gloire des armes de Votre Majesté. — De Votre Majesté le bon frère. » (27 juillet.)

VJ

A la suite de ces messages, deux négociations s'ouvrent alors, s'ignorant réciproquement, l'une entre les ministres italiens et les ministres français, l'autre entre les deux souverains d'Italie et

d'Autriche. La première a pour intermédiaires les ambassadeurs des deux pays; Beust reste pour l'Autriche l'agent principal des deux, Victor-Emmanuel étant représenté cette fois par ses agens Vimercati et Türr, à l'exclusion de l'envoyé officiel *in partibus*, Artom. Rationnellement, nous n'avions pas à débattre un traité à deux où nous ne devions pas être partie et qui, dans aucun cas, ne recevrait notre signature. Et cependant nous réclamâmes comme un droit d'intervenir dans la négociation, et on nous l'accorda sans difficulté. La Tour d'Auvergne nous écrivait : « Je suis en mesure de vous informer, de nouveau, qu'aucun arrangement n'interviendra entre l'Autriche et l'Italie sans notre assentiment préalable. » (28 juillet 3 h. 20.) Cette situation exceptionnelle s'explique par la nature même du traité en projet : il n'était qu'à deux, mais ce n'était qu'un préalable pour préparer l'alliance à trois et revenir au traité français. L'Autriche et l'Italie, si elles n'avaient consulté que leurs convenances, ne se seraient pas donné l'ennui d'une telle négociation. C'était notre intérêt qu'elles disaient avoir en vue et non le leur : dès lors, l'essentiel était que les stipulations consenties fussent à notre gré; sans cela, l'accord n'avait plus de raison d'être. Faute d'avoir démêlé ces nuances un brouillard intense enveloppe cette affaire des alliances.

L'objet de la négociation entre les ministres était le retour à la Convention de septembre, par l'évacuation de Rome. Ces pourparlers déjà en bon train se poursuivirent sans difficulté sérieuse. La Gauche italienne eût voulu que le gouvernement ne se soumit pas de nouveau aux exigences de la Convention de septembre et que, la considérant comme déchirée par Mentana et par le prolongement de l'occupation française, il se déclarât dégagé de l'obligation de garder sa frontière et d'y faire l'office de gendarme du Pape. Mais on ne pouvait pas exiger une telle politique de la part du ministre Visconti, qui avait signé la Convention. Sella lui-même, un des constans adversaires de cette Convention, comprit que, si on ne voulait pas engager une guerre avec la France, la retraite de nos troupes de Civita-Vecchia était l'acte préparatoire à une irruption violente sur les États pontificaux. Il se rallia à la majorité du Conseil. Visconti fut autorisé à nous faire connaître les mesures prises par le gouvernement pour la sauvegarde du territoire pontifical, et Lanza fit entendre à la tribune les paroles les plus résolues

contre ceux qui, par leur initiative individuelle, prétendraient résoudre une question exclusivement réservée à l'initiative du gouvernement. Le Roi établit officiellement, dans une entrevue avec le ministre de France et son ministre des Affaires étrangères, que, dans les circonstances présentes, *le gouvernement italien renonçait à demander à la France autre chose que le retour pur et simple à la Convention du 15 septembre*, et que des lettres seraient échangées constatant les engagements réciproques. Le retrait de nos troupes fut annoncé à la cour de Rome.

La négociation personnelle de Victor-Emmanuel n'obtint pas un résultat aussi favorable. A Vienne, où il était arrivé le 24 juillet, Vimercati débattit, au nom du Roi, avec Vitzthum et Beust, le traité à deux. Au premier pas surgit encore cette question de Rome avec laquelle Gramont croyait en avoir fini ; la suggestion de Beust de livrer Rome aux Italiens après notre départ ne reparait plus ; l'exigence soulevée par Victor-Emmanuel est plus modeste. Le Roi exposa à Malaret les difficultés sérieuses qu'il trouverait non seulement avec ce ministère, mais avec tout autre, s'il ne pouvait pas obtenir de nous quelque chose de plus que le retour à la Convention de septembre. « Mais, lui dit alors Malaret, Votre Majesté pense-t-elle que l'alliance pourrait être sérieusement compromise dans le cas où l'Empereur se refuserait à prendre aucun engagement nouveau dans l'affaire de Rome ? » Le Roi répondit qu'il espérait bien que non et « qu'il voulait aller jusqu'au bout. » Cependant, si son ministère *tout entier* l'abandonnait sur cette question, la chose serait grave et il se trouverait dans une situation très difficile. (25 juillet.) Il dépendait de l'Empereur, disait-il, d'assurer le succès du traité et de le débarrasser de ses difficultés intérieures : « Si l'Empereur a assez de confiance en moi pour me faire donner verbalement par vous l'assurance qu'en présence de cette éventualité, Rome menacée par des bandes révolutionnaires ou autres, il ne trouvera pas mauvais que nos troupes fassent dans l'État romain ce qu'y ont fait les siennes, c'est-à-dire veillent à la sécurité du territoire en occupant quelques points stratégiques, cette assurance me suffira et tout deviendra facile. » (28 juillet.)

Türr, qui, sur la suggestion de Napoléon III, était accouru à Florence, et Vimercati assaillirent l'Empereur de leurs instances les plus pressantes pour qu'il accueillît la proposition de Victor-

Emmanuel. Vimercati lui fit télégraphier par La Tour d'Auvergne : « Les dispositions du Roi auraient été insuffisantes à retenir son ministère, si je n'avais pris sur moi de promettre au président du Conseil que l'Autriche, par ses bons offices, viendrait partager la responsabilité de la France pour la question romaine. Arrivé à Vienne, j'ai trouvé l'Autriche entrée déjà spontanément dans cet ordre d'idées. L'Empereur m'a parlé lui-même dans ce sens. Si l'on décourage l'Autriche, l'opinion publique des deux pays rendra sa tâche et la nôtre très difficile, sinon impossible. Je rendrai compte moi-même à l'Empereur des raisons majeures qui m'ont empêché de suivre à la lettre ses instructions et m'ont obligé de m'écarter de ce qui était strictement convenu. La situation en Italie et en Autriche est toute différente de celle qu'on s'était imaginé à Paris. L'argent prussien n'a pas travaillé en vain dans les deux pays. »

Vimercati, habitué à la facilité de l'Empereur à se rendre aux sollicitations de l'Italie, sans attendre la réponse que recevrait son télégramme, se porta fort de son consentement auprès de Beust, et il arrêta avec celui-ci un projet en huit articles. Le préambule constatait l'identité des intérêts des deux puissances et leur décision de suivre une politique commune. Les articles 1 et 2 stipulaient l'alliance offensive et défensive jusqu'à la fin de la guerre ou plus longtemps, et la garantie mutuelle des territoires ; l'article 3 notifiail l'obligation de ne pas conclure de traités relatifs à la guerre avec d'autres puissances sans entente préalable, « étant naturel et entendu qu'elles se mettraient d'accord entre elles d'abord sur les démarches à faire ; » les articles 4 et 5 engageaient les deux souverains à déclarer leur neutralité, qui serait bienveillante à la France, et à mettre sur pied de guerre leurs armées, « aussitôt que faire se pourra ; » l'article 6 contenait pour les deux puissances, une fois suffisamment armées, l'obligation de concerter leur action commune, « soit en vue d'une médiation, soit en vue d'une entrée en campagne, de s'entendre, en un mot, sur la marche politique et militaire à suivre ; » l'article 7 disait : « Dès aujourd'hui, l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie, s'engage à interposer ses bons offices auprès de Sa Majesté l'empereur des Français pour obtenir non seulement l'évacuation immédiate des États pontificaux par les troupes françaises, mais aussi pour que cette évacuation se fasse dans des conditions conformes aux vœux et aux intérêts de

l'Italie et de manière à assurer la paix intérieure de ce royaume. » Article 8 : Le traité devait demeurer secret.

Dans ce traité, un article, l'article 7, se heurtait à la résolution irrévocable du gouvernement français de ne pas aller au delà de la Convention de septembre. C'était son moindre défaut. L'article 5 était plus encore contraire à nos intérêts : les deux parties ne s'engageaient à mettre leurs armées sur pied de guerre qu'*aussitôt que faire se pourra*, c'est-à-dire quand elles le voudraient, c'est-à-dire, s'il leur plaisait, jamais. Ce traité n'en était donc pas un, puisqu'il n'impliquait aucune obligation formelle et, qu'il fût ou ne fût pas signé, il importait peu, car dans les deux hypothèses la situation de l'Empereur demeurait la même, et, pas plus dans un cas que dans l'autre, il n'avait une alliance effective.

Cette fois il n'existait aucun doute sur l'origine italienne de l'article 7, mais l'article 5 provenait de Beust et indiquait son état d'esprit. Il se révèle encore mieux, à la même époque, dans une lettre privée à Gramont. Il avait répondu sommairement à sa première lettre du 17 juillet, et, si ce n'est indirectement par La Tour d'Auvergne, il ne s'était pas expliqué avec lui sur deux propositions pratiques qu'il lui avait adressées ; 1° l'envoi de quelques troupes à la frontière de Bohême ; 2° une négociation à entreprendre avec la Russie. Il était poli ; il ne voulait pas rompre ; il sortit de son silence et écrivit à Gramont : « Mon cher duc, je n'ai pu répondre que bien imparfaitement aux deux intéressantes lettres que vous m'avez écrites le 17 et le 19 de ce mois. Bien que la marche rapide des événemens ait distancé la plupart des questions soulevées dans ces lettres, j'y reviens aujourd'hui pour mieux vous prouver tout l'intérêt que j'attache à cet échange direct d'idées. J'espère que vous voudrez bien le continuer et que nous maintiendrons ainsi nos bonnes relations personnelles d'autrefois. Je regrette de devoir constater combien se sont réalisées toutes mes prophéties sur les conséquences de la précipitation avec laquelle le gouvernement français a engagé l'affaire. Je ne prétends assurément pas vous adresser des reproches à ce sujet, car il est clair que l'intérêt de la France devait être le principal mobile de votre conduite. S'il exigeait une action aussi rapide, nous n'avons pas le droit de nous en plaindre, mais, nous connaissant aussi bien que vous le faites, vous devez sentir, de votre côté, dans quels cruels embarras vous nous avez jetés. D'abord, il était impossible d'être matérielle-

ment moins préparés à la guerre que nous ne l'étions. Ensuite, cette crise arrive dans le moment le plus inopportun pour nous au point de vue de notre situation politique à l'intérieur. De plus, la puissance toujours assez redoutable de la Prusse se trouve fortement accrue par l'attitude de l'Allemagne qui prend fait et cause pour elle. Enfin nos propres populations allemandes entraînées par le sentiment général à leurs frontières sont prêtes à perdre de vue les intérêts autrichiens pour n'écouter que les passions germaniques. Toutes ces considérations, par lesquelles la France ne s'est point laissé arrêter, sont pour nous autant de chaînes qui entravent singulièrement notre liberté d'action. Dans cette situation, nous n'avions donc plus le choix, et la déclaration de neutralité devenait une nécessité absolue. C'est ce que je me suis efforcé de vous faire expliquer par Metternich, et je vois avec plaisir qu'on commence à reconnaître en France qu'il ne nous était pas permis d'agir autrement. Ce que je vous demande maintenant, *c'est d'avoir confiance dans notre amitié* qui vous est acquise et de pas croire à un manque de bonne volonté de ma part. Il est certain que la France se trouve aussi dans une position plus difficile, par suite des circonstances défavorables que j'ai indiquées tout à l'heure. Je ne vois d'autre moyen d'en sortir que par un redoublement de force et d'énergie. *Il faut absolument qu'un premier succès des armes françaises vienne dégager la situation et amène un revirement qui nous rende aussi la tâche plus facile.* Aujourd'hui, je le répète, nous avons les mains liées. La déclaration de neutralité nous était impérieusement commandée, et ce serait un acte trop déloyal, envers le pays lui-même, comme envers l'Europe, si, dès le lendemain, nous signions un traité secret avec une des puissances belligérantes. Votre lettre du 19 traite d'un point qui mérite assurément toute notre attention. Je veux parler de l'influence que l'attitude de l'Autriche peut exercer sur celle de la Russie. C'est encore là un motif qui me porte à croire qu'une démonstration militaire de l'Autriche dans le moment actuel n'offrirait pas d'avantages à la France. Nous avons la conviction que toute démonstration de ce genre en provoquerait d'analogues de la part de la Russie. Il ne peut être de l'intérêt de la France d'amener cette puissance sur la scène de l'action. Ses forces paralyseraient tout au moins les nôtres, et la France se trouverait toujours seule en face de l'Allemagne. Quant à vos indications

sur des négociations à suivre avec le Cabinet de Pétersbourg, il me paraît superflu d'en parler, puisqu'un télégramme subséquent nous demande de ne point agir. Je crois d'ailleurs que nous devrions y regarder à deux fois avant de nous engager dans des négociations avec le gouvernement russe. La crainte qu'il inspire est le moyen d'action le plus puissant pour amener tous les partis, en Hongrie aussi bien que dans les provinces cisleithanes, à comprendre la nécessité d'armer. Ce motif n'existerait plus si des négociations entamées avec la Russie inspiraient une plus grande confiance dans ses intentions réelles. Metternich reçoit par le même courrier des communications dont il vous entretiendra. Je le charge entre autres de vous transmettre les explications qui me sont fournies par notre envoyé à Stuttgart pour se disculper des reproches d'avoir tenu un langage hostile à la France. Je suis enchanté d'avoir ici le prince de La Tour d'Auvergne, qui contribuera certainement à écarter la possibilité d'un malentendu entre nous. Vous connaissez trop bien mes sentimens personnels pour douter de leur réalité. Mais je ne suis pas fâché d'avoir un témoin impartial de ma sincérité ainsi que des difficultés qui m'entourent, et votre ambassadeur actuel ne tardera pas, j'en suis sûr, à comprendre parfaitement quelle est notre situation. Croyez à tous mes bons vœux, mon cher duc, et recevez en même temps l'assurance de ma haute considération. » (29 juillet 1870.)

Comme le ton de cette lettre diffère de celle écrite à Metternich le 20 juillet ! Les mots de confiance, d'amitié, y sont encore prononcés, mais avec quelle retenue ! Plus la négociation se prolonge, plus les bonnes dispositions de Beust se refroidissent ; c'est que quelque chose commence à se modifier dans son esprit, ainsi que dans celui de tous les hommes attentifs d'Europe. On avait cru à une entrée en campagne foudroyante de la France, on la voyait sur le Rhin, au cœur de l'Allemagne, et elle demeurait immobile, sur place, n'osant pas faire un pas en avant. Est-ce que par hasard, commençait-on à se demander tout bas, ce ne serait pas elle qui serait la vaincue et non la victorieuse ? Et les bonnes volontés s'attiédissaient. Les temporisations de Beust, toujours enveloppées d'espérance, accroissaient les indécisions stratégiques de l'Empereur. Maintenant, ce sont ces indécisions stratégiques qui réagissent sur les velléités d'alliances. Beust, après avoir filandreusement repoussé, par des raisons déjà rabâ-

chées, les deux demandes de Gramont et invoqué cette crainte de la Russie qu'il prétendit ensuite n'avoir pas eue, fatigué lui-même de ses subterfuges, laisse enfin échapper à découvert le fond de sa pensée : « Il faut absolument qu'un premier succès des armes françaises vienne dégager la situation et amène un revirement qui nous rende aussi la tâche plus facile. »

Lors de la guerre de Crimée, Palmerston, découvrant dans la pensée de l'Empereur les illusions qui y renaissaient en 1870, à ce moment, avait essayé de l'en guérir : « On nous dit chaque semaine : Il ne faut pas que l'Autriche nous échappe, mais nous ne la tenons pas encore, et jamais nous ne la tiendrons, tant que nous ne nous serons pas montrés les plus forts. Victorieux, nous commanderons son amitié et peut-être son épée ; n'ayant pas de succès, nous n'aurons pas même sa plume. » (28 mai 1856.) Qui donc contestera que Beust, en devenant ministre de l'Autriche, ne se fût fait véritablement autrichien ?

VII

Le traité arrêté, sans attendre comment on l'accueillerait, soit à Paris, soit à Florence, Vimercati partit pour Metz le porter à l'Empereur et Vitzthum alla le soumettre à Victor-Emmanuel (29 juillet). Mais pendant que les deux messagers cheminaient, arrivèrent de Paris des refus inflexibles. Gramont n'avait pas arrêté son attention sur l'article 5 ; il avait été au contraire très frappé de l'article 7 et il avait immédiatement fait dire au Roi par Malaret : « La seule idée de livrer le Pape en échange du concours de nos alliés nous couvrirait de honte. Rien ne serait plus affreux pour l'Italie et pour le Roi que d'entrer sur le territoire pontifical par suite d'un marché de ce genre. » (27 juillet, 4 heures et demie du soir.) A Vimercati il télégraphiait : « Aucune considération ne nous fera abandonner la Convention de septembre. Nous renoncerons plutôt aux alliances que nous avons recherchées. » (27 juillet.) Beust, au fond, se moquait de la question romaine : il ordonna à Vitzthum, par un télégramme qu'il devait trouver à son arrivée, de rayer définitivement du projet d'entente, entre l'Autriche et l'Italie, l'article 7 relatif aux bons offices du Cabinet de Vienne dans la question romaine. Malgré cette suppression, il exprima à La Tour d'Auvergne l'espoir que « l'accord pourrait s'établir dans ces conditions

nouvelles. » (La Tour d'Auvergne, 31 juillet, 4 heures soir.)

Vimercati, qui n'avait pas été prévenu de la suppression, arriva à Paris, puis à Metz avec le projet intégral. Il dit à Gramont : « Nigra n'est au courant de rien. Je suis seul l'homme du Roi, et la preuve, c'est qu'il correspond avec moi avec un chiffre que personne n'a et qui n'est pas celui de l'ambassade. Soyez sans inquiétude, ce ne sera pas long, il va renvoyer ses ministres et en prendre d'autres. Seulement, il faut que vous lui rendiez la chose possible en acceptant l'article 7. » Gramont répondit que, si cet article n'était pas biffé, il n'y avait rien à faire. Vimercati se rendit à Metz, espérant mieux de l'Empereur. Il y était le 1^{er} août. L'Empereur renouvela les protestations de Gramont contre l'article 7. Vainement, le prince Napoléon représenta que si le Roi, par déférence envers l'Empereur, à qui il devait tant, ne faisait pas de la signature de cet article la condition *sine qua non* de son concours, il lui avait télégraphié : « Sans Rome, je ne puis rien faire. Je n'ose pas le dire à l'Empereur, mais ne lui laisse aucune illusion. » « Vous promit-il, sans cette condition, ajoutait le prince, on ne lui permettrait pas de tenir sa promesse. » L'Empereur ne fléchit pas.

Il demanda en outre : à l'article 3 la suppression des mots *et ainsi que entendu* ; à l'article 6 une modification assez sérieuse qui était d'associer la France aux délibérations des deux puissances sur les combinaisons, soit en vue d'une médiation, soit en vue d'une entrée en campagne. Mais la modification la plus importante fut à l'article 5 qui, en prévision du changement de la médiation armée en concours effectif, disait : *Aussitôt que faire se pourra*. L'Empereur proposa de dire : *Immédiatement*. Ce changement n'était pas pour corriger des incorrections de forme et des fautes d'orthographe, comme a dit à tort le prince Napoléon ; il modifiait tout le caractère du traité. Tel qu'il avait été présenté, « il ne signifiait rien (1) ; » avec la rectification de l'Empereur, il devenait un acte efficace, entraînant un engagement ferme ; ce n'était plus une amusoire destinée à gagner du temps. En d'autres termes, la modification demandée rendait sérieux ce qui ne l'était pas. Il s'agissait de bien autre chose que d'une question d'orthographe.

Le 4 août, l'Empereur écrivit à Gramont : « J'ai vu Vimercati,

(1) Expression de Visconti-Venosta (Lettre à Arese).

cati et je n'ai rien cédé de ce qui avait été convenu entre nous. » Le même jour, Vimercati repartit pour Florence et Gramont instruisit La Tour d'Auvergne des résolutions de l'Empereur. Beust, sans se préoccuper de la manière dont le roi d'Italie s'accommoderait du rejet de l'article 7, se plaça au point de vue uniquement autrichien et repoussa les modifications aux articles 3 et 5. Il ne voulut pas engager l'Autriche à sortir « immédiatement » de sa neutralité ni accepter une correction qui pouvait l'engager dans une alliance offensive, et il maintint le *quand cela se pourra*. Dès lors le traité n'avait plus aucune valeur et l'on peut dire qu'il avait été tué à Vienne avant que le roi d'Italie se fût prononcé. La Tour d'Auvergne, perspicace, devina la pensée intime que Beust avait confiée à Gramont : « La victoire sera le principal élément du succès de ma mission. » (5 août.)

Dès son arrivée à Florence, Vitzthum vit le Roi (31 juillet). Celui-ci attendait ce que Vimercati lui manderait de Metz et il ne le reçut que pour la forme, lui dit quelques banalités. Il le congédia en l'assurant qu'il le rappellerait si des événements imprévus permettaient de nouvelles décisions. A ce moment, il y eut un grand émoi dans l'opinion italienne, parce qu'on crut que le Roi prenait décidément son parti, renvoyait son ministère et le remplaçait par un autre décidé à se lancer dans notre alliance. Une sortie de Cialdini au Sénat contre le Cabinet fit naître cette supposition. On crut que derrière Cialdini était Victor-Emmanuel, entraîné par son désir chevaleresque de venir en aide à la France. Le Roi n'indiqua point que telle fût la signification des paroles du général. Il continua à hésiter, à vouloir, à ne vouloir pas et à attendre, lui aussi, de quel côté serait la victoire. Loin de renvoyer son ministère, il lui donna une preuve de confiance en l'introduisant dans la négociation toute personnelle dont il l'avait, jusque-là, tenu éloigné. Il le chargea de débattre, avec Vitzthum, le traité en huit articles. Les ministres ne se méprirent pas sur la signification du projet, à la discussion duquel le Roi les conviait ; ils devinèrent qu'il avait pour objet principal, en liant l'Autriche séparément avec l'Italie, de gagner du temps et de faire partager au Cabinet de Florence la responsabilité de ses propres hésitations. Visconti-Venosta le confesse avec sa précision habituelle à Arese, son ami et celui de l'Empereur : « L'Autriche a refusé de faire un

traité d'alliance avec la France. *Pour avoir l'air de faire quelque chose* (Per aver l'aria di far qualche cosa) et, je crois, pour partager avec nous la responsabilité, elle nous proposa un traité entre elle et nous, traité de neutralité dont elle se réserve de faire sortir la paix ou la guerre, selon les circonstances. »

Cette neutralité à double tranchant, d'où pouvaient également sortir la paix ou la guerre, déplaisait aux ministres, « parce qu'elle liait leur liberté d'action sans aucun avantage, sans aucune condition. » Ils procédèrent à la manière italienne, ne dirent pas non, biaisèrent, discutèrent. Sella vint en aide à Visconti, et finalement ils remplacèrent le projet par un contre-projet composé de cinq articles principaux et de cinq autres additionnels. La clause concernant la question romaine y était ainsi modifiée : « Le gouvernement austro-hongrois reconnaîtra en ce qui le concerne et appuiera le principe de la non-intervention des puissances étrangères sur le territoire romain et favorisera, le cas échéant, l'application à ce territoire des mesures les plus conformes aux vœux et aux intérêts des Romains et de l'Italie. » Cette clause était plus contraire encore que l'article 7 à la volonté de l'Empereur. Mais le canon de Wœrth emporta traité et négociateurs et mit en fuite Vitzthum qui repartit précipitamment pour Vienne.

VIII

Victor-Emmanuel avait eu certainement l'intention de nous secourir. Il ne l'a jamais nié. Lorsque, après la paix, il alla à Berlin, reçu à merveille par l'empereur Guillaume, il lui dit : « Votre Majesté m'a embrassé ; j'en suis bien aise, mais je suis avant tout un homme loyal. Aussi je vous dirai qu'en 1870, j'ai été sur le point de faire la guerre : je dois tout à la France ; je me sentais obligé de lui venir en aide. — Je le savais, » répondit Guillaume. La rapidité de nos désastres rendit vaine sa bonne volonté. Après Wœrth, nous étions tombés « au-dessous du niveau où se font et vivent les alliances (1). »

Ainsi le 6 août 1870, il n'y avait rien de conclu ni sur le point de se conclure nulle part. Il n'était plus question d'un traité français à trois depuis la déclaration de la neutralité ; l'article 7 du traité à deux avait été abandonné et le traité même

(1) Gramont.

dont cet article faisait partie avait été déchiré par un double refus : celui de l'Empereur de se contenter du vague de l'article 5 et celui de Beust d'y substituer un engagement précis. Il est vrai qu'à Florence se préparait un traité italien, mais ce traité n'était qu'à l'état d'ébauche ; il contenait sur la question romaine un article qui eût paru plus inacceptable à l'Empereur que l'article 7 du traité autrichien, et il n'accordait pas un engagement plus formel que celui réclamé par l'Empereur et refusé par Beust.

Nulle part, on n'avait dit *non* ; mais, nulle part, on n'avait dit *oui*. A Florence comme à Vienne, on nous bernait par des ajournemens. Nous étions moins avancés le 6 août que le 15 juillet, lorsque nous commençâmes les pourparlers. Beust a résumé toute cette période dans ses *Mémoires* : « Je ne saurais nier que plus d'un mot trop peu pondéré ne se soit échappé dans les documens en question par la suite des événemens et par le trop de zèle du rédacteur de la minute, mais ce ne sont que des mots, ce ne sont ni des pensées, ni des actes. » En effet chaque fois que l'on a réclamé de Beust un acte quelconque, soit un déploiement de troupes vers la frontière de Saxe, soit une négociation avec la Russie, soit un traité sérieux, il s'y est refusé. Mais aucun des mots prononcés dans cette période ne saurait être considéré comme peu pondéré, échappé au trop de zèle du rédacteur de la minute. Dans tous les cas, Beust ne pouvait estimer tels ceux émanés de lui-même, dans des lettres confidentielles écrites de sa main. Il le sent et n'en est pas interloqué. « Il est possible, dit-il, que, dans une lettre particulière où on ne pèse pas toujours les mots, il se trouve des *paroles rassurantes* qui, dans l'état où en étaient les choses, ne pouvaient plus exercer une influence sur les déterminations du gouvernement français. »

Que deviendrait la foi publique et privée si l'on pouvait, après avoir pris un engagement, s'en tirer en disant lestement que dans une lettre privée on ne mesure pas ses expressions ? Et il ne s'agissait pas d'une lettre privée qui reste renfermée entre celui qui l'envoie et celui qui la reçoit, mais d'une lettre dont les termes devaient être répétés à un tiers intéressé à les connaître ? Prétendre que des *paroles rassurantes* pouvaient être envoyées impunément, sans exercer aucune influence sur les déterminations de l'Empereur est une énormité, car notre plan de campagne a dépendu de ces paroles rassurantes. L'Empereur

les attendait avec anxiété pour décider de quel côté il concentrerait son armée et, s'il a compromis cette armée en la laissant jusqu'au 6 août disséminée sur une immense étendue, c'est en partie à cause de l'incertitude dans laquelle le maintenaient les paroles rassurantes de Beust. Cette duplicité autrichienne a été une des causes de nos premiers revers.

IX

Le prince Napoléon a attribué cet échec de l'alliance qui nous eût donné la supériorité du nombre, à notre volonté de sauver le pouvoir temporel : « L'issue malheureuse de la guerre vient de l'occupation de Rome ; le maintien du pouvoir temporel des papes nous a coûté l'Alsace et la Lorraine. C'est une vérité diplomatique et historique. Si nous avions eu des alliances sérieuses, le résultat de la guerre eût été tout autre. Eh bien ! ces alliances étaient prêtes, elles existaient ; seulement, il n'y avait qu'une question pendante, celle du pouvoir temporel des papes. Si on avait abandonné ce pouvoir temporel, on aurait eu une alliance immédiate et une alliance éloignée qui ne se serait pas fait attendre longtemps (1). »

Tous les ennemis de l'Empire et de la Papauté ont adopté cette thèse dans la pensée de rendre l'Empire haïssable et la Papauté odieuse, et il est devenu de lieu commun historique de dire que si nous avions livré Rome aux Italiens, nous aurions eu à nos côtés l'Italie et l'Autriche et n'aurions pas sacrifié la patrie à la sauvegarde d'une souveraineté décrépite. C'est la « fanatique Espagnole, » l'Impératrice, qui aurait déterminé nos résolutions : « Je préfère, aurait-elle dit, les Prussiens à Paris aux Italiens à Rome. » Gramont, interpellé sur les raisons d'une politique qui avait tout perdu, aurait répondu : « Je ne pouvais rien, j'étais lié par l'Impératrice. »

Écartons l'Impératrice : elle n'a jamais tenu le propos abominable qu'on lui prête, et Gramont n'a jamais non plus proféré contre elle l'injuste accusation qu'on a mise dans sa bouche. Elle a approuvé le refus opposé par le Cabinet à la suggestion de Beust de livrer Rome à l'Italie, mais elle ne l'a pas provoqué ; l'initiative en a été prise en dehors d'elle par Gramont et moi. Si elle avait été la fanatique ultramontaine qu'on dit, elle eût

(1) Discours à l'Assemblée nationale, 24 nov. 1876.

appuyé près de l'Empereur et au Conseil les protestations de Mackau et de ses amis et soutenu qu'il fallait maintenir notre occupation. Ce fut au contraire sur son éloquente démonstration que le Conseil, ne tenant aucun compte des représentations de tant de nobles catholiques, approuva l'évacuation du territoire pontifical. Dans l'affaire des alliances comme dans les autres, le Conseil n'a suivi l'avis de l'Impératrice que lorsque c'était son propre avis. Il n'a jamais subi de sa part une influence qu'elle n'avait sur aucun de ses membres et qu'elle n'a d'ailleurs jamais tenté d'exercer. C'est le Cabinet, non elle, qui doit être tenu responsable de la conduite suivie dans cette négociation.

Le ministère, en refusant de livrer Rome à l'Italie ou en consentant à la lui laisser prendre, a-t-il préféré Rome à la France et s'est-il rendu responsable de la perte de l'Alsace et de la Lorraine ? S'il avait préféré Rome à la France et s'il eût été catholique ultramontain avant d'être patriote français, il n'eût jamais retiré nos troupes de Civita Vecchia, car il ne se faisait aucune illusion sur la faible protection qu'était la Convention de septembre contre l'invasion italienne. Dans des temps calmes, comme en 1867, cette convention n'avait pu protéger le territoire pontifical ; combien plus eût-elle été inefficace au moment où la guerre nous paralysait ! Ce qui allait survenir aussitôt notre départ était facile à prévoir. Dès que nous nous serions engagés sur le Rhin, des mouvemens insurrectionnels eussent éclaté dans l'État du Pape ; quelle que fût la bonne volonté des ministres italiens de fermer la frontière, ils n'y eussent pas réussi. Mazziniens, Garibaldiens eussent glissé entre les mailles du réseau militaire, et se fussent reformés sur le territoire pontifical. Une insurrection dans Rome eût secondé cette invasion et les troupes pontificales étant impuissantes, les troupes italiennes se seraient rendues maîtresses du double mouvement avec peu d'efforts, car, à l'exception de quelques héros, les envahisseurs n'étaient qu'une cohue de lâches fanfarons. Qu'aurions-nous fait alors ? Aurions-nous interrompu la guerre sur le Rhin pour venir mettre les Italiens à la raison sur le Tibre ?

L'Impératrice et Gramont étaient convaincus que, la guerre terminée, il nous eût été facile de rétablir la souveraineté pontificale si elle avait été révolutionnairement abolie. Ils ne se

rendaient pas compte de la situation dans laquelle nous nous serions alors trouvés. Vaincus, que pouvions-nous ? Victorieux, qu'aurions-nous fait ? Aurions-nous recommencé une nouvelle expédition romaine et cherché un nouveau Mentana ? Les catholiques l'eussent exigé, mais l'opinion publique n'aurait permis ni à l'Empereur ni à ses ministres de faire succéder une guerre contre l'Italie à celle contre la Prusse. C'eût été surtout impossible si l'Italie avait été notre alliée. L'Empereur aurait répondu aux catholiques plus énergiquement encore qu'il ne le fit au moment des annexions : « Comment irais-je attaquer ceux qui, il y a quelques jours, versèrent leur sang à côté de mes soldats ? » Le droit pour les Italiens de remplir à Rome la tâche de protéger la papauté, qui nous avait appartenu jusque-là, leur eût été forcément reconnu, et tout ce que l'Empereur aurait pu faire, c'eût été d'obtenir par la persuasion que la solution de d'Azeglio, Rome municipale libre, fût préférée à celle de Garibaldi et de Mazzini, malheureusement adoptée par Cavour, Rome capitale. Le retrait de nos troupes, dans les circonstances où il s'opérait, équivalait donc à l'abandon de ce qui restait du pouvoir temporel.

Et si nous nous y décidâmes, c'est précisément parce que, préférant la patrie à la papauté, nous ne voulûmes point, à l'heure solennelle, la priver de deux alliances qui eussent assuré sa prépondérance. Mais, nous dira-t-on, puisque vous prévoyiez si bien les résultats de l'évacuation, pourquoi tant de façons avec les Italiens et ne leur avoir pas accordé de bonne grâce l'inévitable, de manière à s'assurer tout de suite le secours de leur reconnaissance ? D'abord, parce que la majorité d'entre nous considéraient cet inévitable comme un mal et croyaient de leur devoir de lutter jusqu'au bout pour l'éviter. Ensuite, parce qu'il y a une grande différence entre subir ce que l'on voudrait empêcher ou y consentir, et, à plus forte raison, y contribuer.

Jules Favre avait constamment réclamé l'évacuation du territoire romain. Lorsqu'il devint maître des affaires, les Italiens lui demandèrent, le 6 septembre, l'autorisation qu'ils n'avaient pu obtenir de nous. Il la leur refusa et répondit qu'il ne voulait pas affliger un vénérable vieillard, douloureusement frappé et qui souffrirait d'une démonstration inutile d'abandon, ni contrister ceux de ses compatriotes catholiques que les malheurs de la Papauté consternaient. « Je crois, comme vous, que

si vous n'y allez pas, Rome tombera au pouvoir d'agitateurs dangereux. J'aime mieux vous y voir. Mais il est bien entendu que la France ne vous donne aucun consentement et que vous accomplissez cette entreprise sous votre propre et unique responsabilité. » Le surlendemain, Nigra revint à la charge. « Vous ne maintiendrez pas votre décision, dit-il, elle est trop en opposition avec votre passé politique. Elle blessera l'Italie sans aucun profit pour vous. — Est-ce une condition que vous me posez? — En aucune manière. — Eh bien! je vous saurai beaucoup de gré de ne plus revenir sur ce sujet qui me peine et ne peut nous mener à rien (1). »

Et l'Empereur, auteur de la Convention de septembre, et moi qui l'avais défendue contre Jules Favre, nous nous serions montrés plus accommodans que lui, nous aurions fourni des encouragemens que lui, le rebelle, s'était cru obligé de refuser!

Nous pensions en 1870 que, lorsqu'on a librement mis sa signature au bas d'un traité, on doit le respecter : il paraît que nous nous sommes trompés. Où nous ne nous trompions pas, c'est en discernant que, dans ce cas, la déloyauté ne nous eût été d'aucun avantage. La tâche de Victor-Emmanuel n'en eût pas été facilitée ni sa situation simplifiée. Sella n'admettait pas que l'Italie marchât contre la Prusse, même au prix de Rome ; un nouveau ministère avec Cialdini eût été aussitôt culbuté par le parti de l'action très puissant dans les villes de la péninsule, pour qui la haine de la France, si ce n'est lorsqu'elle est en état de saturnale anarchique, est comme un dogme. Sa véritable pensée est dans ce cri sauvage d'un député vénitien que les Prussiens eux-mêmes, victorieux, n'avaient pas poussé devant Paris affamé : *Delenda Gallia!* « Le repos de l'Europe sera impossible, tant que la France, irrévocablement déchuë du rang de première puissance, n'aura pas été coupée en plusieurs royaumes (2). » La seule grâce qu'on nous accorde, c'est d'ajouter *autonomes*. Peu de temps avant sa mort, Garibaldi disait de nous à Crispi : « L'Allemagne a rendu un grand service à l'humanité en abaissant ce peuple. »

Ce parti eût été d'autant plus redoutable que Bismarck lui eût fourni la seule arme dont il manquait, l'argent. Les révolu-

(1) J. Favre, *Rome et la République française*, p. 6.

(2) « *Delenda est Gallia* » — *Discorso di Pellatis, deputato di Montebelluna, Firenze, — tipografia Barbera, 1872.*

tionnaires italiens étaient allés lui en demander; ils l'avaient rejoint à Hombourg et il leur répondit que si Victor-Emmanuel prenait l'initiative de la rupture, les tendances républicaines des Italiens qui désapprouvent une pareille politique ne l'empêcheraient pas de conseiller au Roi, son souverain, de soutenir les mécontents d'Italie par de l'argent et des armes, comme ils le souhaitaient. Avant de nous envoyer ses troupes, Victor-Emmanuel eût dû les employer à rétablir l'ordre dans son royaume. Et même s'il y était parvenu, il n'aurait pu entrer en ligne avant les premiers jours de septembre, par conséquent n'aurait pu nous sauver de Spickeren, de Wœrth, de Sedan.

La vérité a tant de force que, par une singulière inconséquence, le prince Napoléon, après avoir lancé son accusation que « le pouvoir temporel a coûté à la France l'Alsace et une partie de la Lorraine, » l'a réfutée lui-même : « *Quand même la France aurait accepté sans modifications le traité qui lui était présenté*, nos défaites auraient *peut-être* empêché l'Italie et l'Autriche de le ratifier et de se déclarer pour la France battue qu'elles ne pouvaient être prêtes à soutenir que vers le 15 septembre. » Supprimez le mot *peut-être* : nous nous serions déshonorés par pur amour du déshonneur, sans profit...

X

Le motif véritable de l'abstention de l'Italie est ailleurs que dans le refus de livrer Rome. Les ministres italiens, dès le premier jour, avaient subordonné toute participation à la guerre à l'initiative que prendrait l'Autriche. Sans elle, ils ne voulaient rien faire. La lettre de Visconti à Arese nous le dit : « Il est naturel que l'Autriche, qui a les plus grands intérêts et les plus grands périls, prenne l'initiative. Et il me semble qu'elle ne peut se plaindre de nous si, en des éventualités quasi inévitables, elle se décide à se mouvoir, nous lui promettons notre appui, c'est-à-dire, en présence d'une guerre générale. » Or, comme l'Autriche était décidée à ne pas se mouvoir et à ne pas provoquer une guerre générale, il en résultait que, dans aucun cas et dans aucune condition, nous n'avions à compter sur le concours de l'Italie, lui eussions-nous livré tout ce qu'elle demandait.

Les causes pour lesquelles l'Autriche a refusé de nous venir en aide et d'entraîner l'Italie sont multiples. Il en est d'accès-

soires, quoique graves : l'état intérieur de l'empire autrichien, la résistance d'Andrassy et des Hongrois, l'incapacité de Beust de prendre une résolution virile. La raison qui domine toutes les autres, c'est la volonté connue de la Russie de mettre ses armes au service de la Prusse si l'Autriche envoyait les siennes au secours de la France. La volonté énergique du Tsar a obligé l'Autriche à nous fausser compagnie et l'Italie à rester neutre ; elle nous a laissés sans alliés. Le roi Guillaume, au lendemain de sa victoire, donne à ce fait historique une certitude indiscutable. Il écrit au tsar Alexandre : « Jamais la Prusse n'oubliera que c'est à vous qu'elle doit que la guerre n'ait pas pris des proportions extrêmes. Que Dieu vous bénisse ! Votre ami reconnaissant pour la vie. — GUILLAUME. » Le Tsar répond : « Je suis heureux d'avoir pu vous montrer, par les témoignages de mes sympathies, que je suis un ami dévoué. Puisse l'amitié qui nous unit assurer le bonheur et la gloire des deux pays ! — ALEXANDRE. »

Beust et Andrassy se sont montrés jaloux de cette reconnaissance. Ils y avaient aussi droit, car la Russie n'a pas eu à les menacer pour qu'ils ne nous soutinssent pas : ils n'en ont jamais, disent-ils, eu l'intention. La Russie ne les a certainement pas menacés parce qu'ils ont été bien sages, mais elle n'a pas cessé de les surveiller, ce qui n'a pas été étranger à leur sagesse et chaque fois que nous les avons pressés d'agir, ils nous ont répondu en nous montrant l'épouvantail de la Russie. Le Tsar avait donc bien mérité les remerciemens du victorieux. Elle doit être retenue comme vraie l'opinion qui attribue à la Russie la plus grande part dans l'immobilité de l'Autriche et par conséquent de l'Italie. La Russie a beaucoup à réparer à notre égard.

Ne fabriquons pas une histoire fantaisiste. Le 6 août 1870 au matin, nous sommes seuls : la Russie veille à ce que personne ne vienne nous assister ; l'Italie s'est cachée dans la félonie de l'Autriche. Nous sommes seuls, mais nous sommes la France, c'est-à-dire la terre des improvisations miraculeuses. Qu'importent les délaissemens si nous savons vouloir d'une volonté indomptable. Avons-nous voulu ?

MADemoiselle DE JESSINCOURT ⁽¹⁾

DERNIÈRE PARTIE ⁽²⁾

« VISITAVIT NOS ORIENS EX ALTO »

I

Il pleuvait. On était en novembre. Dans sa salle à manger sans feu, M^{lle} Louise tricotait, comme toujours, des genouillères. De temps en temps, dans l'écartement des rideaux de mousseline blanche relevés par les embrasses, elle regardait le parvis de l'église.

Le compagnon de ses après-midi solitaires, le vieux pilier effrité, qui soutient l'angle gauche de la façade, la regardait, lui aussi, comme d'habitude. Blotti frileusement dans sa niche ogivale, le Saint-Nicolas de pierre était toujours l'hôte du pilier, et son baquet plein de petits enfans s'arrondissait à ses pieds. Mais, pendant l'hiver de la guerre, la gelée avait brisé deux doigts de sa main bénissante. Une balle prussienne avait découronné sa crosse, dont il ne restait plus que la hampe. Engorgée, la gargouille du pilier se déversait dans le cuveau à lessive, que le bedeau disposait au-dessous, et le trop-plein inondait le pavé.

A force de contempler le pilier, M^{lle} Louise s'aperçut que la

(1) *Copyright* by Louis Bertrand, 1911.

(2) Voyez la *Revue* du 1^{er} et du 15 décembre 1910, du 1^{er} et du 15 janvier 1911.

gargouille était ébréchée, et, — ce qui ne lui était pas encore arrivé, — elle en considéra attentivement la figure. La sculpture naïve représentait un type tout local, — un garçon brasseur, avec sa hotte de bois sur le dos. Elle reconnut les courroies de cuir qui attachaient fortement la hotte aux épaules de l'homme. Puis ses yeux descendirent jusqu'au cadran solaire, qui, lavé par la pluie, brillait doucement au-dessus de la niche du Saint-Nicolas. Et, pour la centième fois, depuis qu'elle était assise devant sa fenêtre, elle relut la devise : *Visitavit nos Oriens ex alto*. Elle se dépitait contre cette manie. Pour rompre l'obsession, elle s'appliqua à compter les mailles de son tricot et se remit à la genouillère commencée. Il semblait que les choses dussent se passer ainsi pour l'éternité. En dépit de tous les bouleversemens, sa vie continuait identique, par la force de l'habitude.

M^{lle} de Jessincourt appartenait à une race trop énergique et elle avait une volonté trop vigoureusement trempée, pour rester longtemps inactive et se consumer dans un chagrin stérile. Au début, ç'avait été, en elle, un grand ébranlement, puis un vide affreux. Sa santé, jusque-là si robuste, était profondément atteinte. Presque continuellement, elle souffrait de son estomac délabré par les mauvaises nourritures de l'invasion. Mais, quoiqu'elle se sentit usée, bien vite elle avait repris le dessus. Que lui importait sa santé, du moment qu'elle n'avait plus de goût à vivre ! Et, quant au passé, elle le jugeait bien mort. Isabelle n'existait plus pour elle. Elle avait enterré son amour tout au fond de son cœur et l'avait scellé, à cette place désormais insensible, comme dans une tombe. Maintenant, elle n'aimait plus personne, ne désirait plus rien, n'attendait plus rien ! Qu'on la laissât mourir en paix : c'était son unique vœu ! Dans la stupeur qui avait suivi l'écrasement de toutes ses tendresses et de tous ses rêves, elle s'étonnait de ne pas souffrir autant qu'elle l'aurait cru. Elle était calme. Il était donc bien facile de se résigner ? Mais non, elle n'était pas résignée ! Elle était endurcie, hélas ! et cet endurcissement l'humiliait, — elle qui avait pensé être si malheureuse, — comme une nouvelle preuve de faiblesse et d'impuissance.

Dès le lendemain de son voyage à la frontière, il lui avait fallu s'occuper de vendre ses champs qui se trouvaient en territoire annexé. Le beau-frère de son fermier, qui les convoitait

depuis longtemps, lui en avait offert un prix supérieur à celui qu'elle espérait. Dans l'état de dépression où elle était, ce petit avantage, obtenu sans effort, lui valut une sorte de contentement. Ensuite, sa maison exigeait des réparations immédiates. Elle fit remplacer le parquet du salon, à demi brûlé par les bûches que les Prussiens avaient la manie d'entasser dans les cheminées. Ses auvens ne tenaient plus. Son jardinet était dévasté. Elle commanda des volets neufs et, pendant trois semaines, elle eut le bedeau pour bêcher sa corbeille et ses plates-bandes, repiquer des bordures, replanter des espaliers. C'était pour elle une distraction que de surveiller ces travaux.

Au commencement de décembre, M^{me} Laprairie, dont la maladie traînait depuis la guerre, finit par mourir. La vieille dame laissait la plus grosse part de sa fortune à son frère, M. Vilgrain, et une somme de cent mille francs à Louise, qui était sa nièce préférée. Celle-ci en éprouva une réelle joie, non qu'elle devînt cupide avec l'âge, mais parce que cet héritage la relevait aux yeux des gens d'Amermont. A présent, son petit capital se montait à deux cent mille francs environ. Elle n'y toucherait pas, elle ne prendrait pas de bonne, afin d'économiser davantage. Néanmoins, par gloriole, elle fut, un moment, sur le point de s'y décider. Mais comment renvoyer sa femme de ménage, cette Catherine Liffoise, qui avait pour elle un attachement animal, et qui, depuis quarante ans, était dans la maison? Elle n'en aurait jamais le courage! Et puis l'accoutumance était plus forte que tout. Elle ne pouvait supporter personne auprès d'elle, encore moins une domestique qui, peu à peu, arriverait à s'arroger dans le ménage une autorité de maîtresse. Oui, elle garderait la Liffoise, elle y gagnerait les gages et la nourriture d'une servante! Et elle supputa qu'en vivant uniquement du revenu de sa ferme, en ne dépensant point ses rentes, elle parviendrait, au bout de quelques années, à augmenter sa fortune de près d'un tiers. Elle serait aussi riche que M. Douzedebèze qui, suivant la rumeur publique, possédait au moins trois cent mille francs!... Comme Isabelle se repentirait de sa conduite, quand elle verrait tout cet argent passer à d'autres! Dans ces dispositions, elle manda son notaire, M^c Bastien, pour modifier son testament. Sauf le Sarre-l'Évêque, dont elle n'avait que l'usufruit et qui devait revenir à sa nièce, elle légua tout le reste à Léopold et à Stanislas de Jessincourt,

les deux fils du capitaine. Par là, elle n'entendait nullement leur témoigner une prédilection particulière. Elle n'agissait que par rancune contre Isabelle, — et aussi par devoir, par esprit de famille, pour l'honneur du nom !

Sur ces entrefaites, entre Noël et le nouvel an, elle reçut la visite de l'aîné des deux jeunes gens, Stanislas qui, en sa qualité de fils de veuve, accomplissait, à Nancy, une courte période de service militaire. Elle l'accueillit avec froideur, évita de le tutoyer, fut cérémonieuse, distante, et l'hébergea fort chichement. Elle n'avait contre lui aucune raison d'hostilité, mais elle ne s'intéressait plus à personne. Cependant, M^{lle} de Jessincourt constata avec déplaisir que ce jeune cousin ressemblait surtout à sa mère, la fille du cafetier de Melun. Rien de ses traits ne lui rappelait la physionomie du capitaine. Sa dégaine peu martiale, sa tunique en gros drap de soldat la choquèrent aussi dans son culte pour les beaux uniformes et par comparaison avec les allures gaillardes du père :

— Pourquoi, lui dit-elle rudement, n'êtes-vous pas militaire, comme Léopold, votre frère ?

— J'en suis bien désolé, ma cousine, mais je n'ai pas la vocation !

Le jeune homme voulait être ingénieur. Son père lui-même l'avait poussé vers cette carrière, qui d'ailleurs lui agréait. Il espérait y faire son chemin. Et, pour éblouir la vieille fille, le futur héritier parla abondamment des forges et des hauts fourneaux qui se multipliaient partout en Lorraine. On creusait des mines d'un bout à l'autre de la frontière. Peut-être même que le réseau des nouvelles exploitations minières s'étendrait jusque dans les parages d'Amermont. D'ores et déjà, il était désigné pour un poste important dans une compagnie métallurgique qui venait de se fonder. M^{lle} Louise l'écoutait distraitement. Ces nouveautés ne la touchaient point, l'irritaient même un peu en dérangeant ses idées sur la valeur du sol. Enfin elle ne pouvait admettre qu'un Jessincourt ne fût point officier.

Pour la forme, elle lui adressa quelques questions sur sa mère, sur son frère le spahi, sur sa vie au régiment : après quoi, elle ne trouva plus rien à lui dire. Il passa vingt-quatre heures chez elle et, quand il partit, elle ne l'engagea point à revenir.

Elle était seule : elle goûta sa solitude avec délices. Ses affaires étaient en ordre, son testament était fait. Le reste lui devenait indifférent. Jamais elle ne s'était sentie si tranquille, si libre, si détachée de tout. Elle ne sortait presque plus, et l'on ne venait plus la voir. Son humeur aigrie, sa brusquerie foncière qu'elle dédaignait, à présent, de dissimuler, éloignaient d'elle les visiteurs. En outre, — comme il fallait s'y attendre, — la liaison d'Isabelle avec l'officier d'ordonnance de son mari avait transpiré dans Amermont, et il en rejaillissait un véritable discrédit sur M^{lle} de Jessincourt. Aussi bien, le mariage de la jeune Aubryon avec le vieux général de Lantosque avait toujours été sévèrement jugé. On rendait la tante responsable des malheurs et des folies de la nièce. Et c'était un plaisir délicat pour les bonnes âmes que de faire expier à M^{lle} Louise les deux années d'enivrement qu'elle avait savourées au lendemain de cette union si brillante. M^{lle} Borniche, qui était toujours alerte, malgré ses quatre-vingt-cinq ans, — et qui venait de marier sa propre nièce à un capitaine des douanes, — répétait à qui voulait l'entendre :

— Ce n'est pas étonnant qu'Isabelle ait si mal tourné ! Louise l'a si mal élevée !

Par orgueil, M^{lle} de Jessincourt affectait d'ignorer le sentiment public. De tels propos ne devaient point l'atteindre. Quand son amie, M^{lle} Eulalie Prose, la grondait de se terrer dans son logis, elle répondait, en bougonnant :

— A quoi bon sortir ? Je ne reconnais plus personne dans les rues : rien que des annexés... des gens venus de je ne sais où !

Mais M^{lle} Eulalie devinait bien que ce n'était pas là le vrai motif, et elle s'affligeait de l'hypocondrie croissante de Louise. A peine celle-ci consentait-elle à lui ouvrir sa porte. Elle devenait intraitable. Elle se brouilla complètement avec M. Douze-debèze, quand elle apprit qu'il épousait une propriétaire de la campagne, personne rougeaude et replète, qui frisait la cinquantaine. On prétendait qu'à eux deux les conjoints réunissaient plus d'un demi-million. M^{lle} Louise lui en voulut de ce mariage intéressé comme d'une inconvenance et presque comme d'une trahison.

Son amitié pour M^{lle} Prose elle-même se relâchait aussi, après tant d'années d'intimité. Les discours de la sainte fille

tournaient de plus en plus à la dévotion, et cela agaçait Louise, qui avait toujours été très réservée en ces matières et qui, secrètement, gardait rancune au Ciel de ses épreuves et de sa vie manquée. Mais M^{lle} Lalie ne s'en apercevait point. Un jour, sur un ton d'allégresse singulière, elle fit part à son amie d'une « consolation, » que la Providence avait daigné lui accorder.

Sa mère était morte dans la religion protestante, — et c'était pour elle un grand sujet d'angoisse que de penser qu'elle pouvait être damnée. Mais un excellent prêtre, — un missionnaire de passage à Amermont, — l'avait rassurée par la considération de la miséricorde infinie de Dieu :

— Quel bonheur pour moi ! conclut M^{lle} Prose : ç'aurait été un tel chagrin d'être séparée de ma bonne mère !

Louise, haussant les épaules, répliqua sèchement :

— Tu as du temps à perdre vraiment de songer à tout cela !... Et puis, elle n'a pas été si bonne pour toi, ta mère !

Ainsi rabrouée, la pauvre Lalie ne savait plus par quel biais aborder l'entretien, tant Louise se montrait susceptible et irritable. Elle n'osait point, notamment, l'interroger sur Isabelle, son amie paraissant retranchée, à cet égard, dans un parti pris de silence absolu. Pourtant, elle considérait comme une obligation de conscience de lui exposer, là-dessus, sa manière de voir. Elle s'y résolut à la fin, après avoir prié Dieu de l'inspirer dans cette démarche. Elle représenta d'abord à Louise que le scandale causé par cette liaison clandestine était toujours considérable dans Amermont.

— Mais, ajouta-t-elle vivement, le scandale n'est rien ! L'essentiel est de sauver une âme, d'arracher ta nièce à cette vie de désordre. Je crois que ton intervention pourrait lui être salutaire, si, au lieu de la brusquer...

— Lalie ! interrompit impatiemment M^{lle} Louise, je ne me mêle pas de tes affaires : ne te mêle pas des miennes !... Et quant à Isabelle, je le lui ai dit : je ne la connais plus ! Je ne lui pardonnerai jamais !

— Tu le dois ! reprit avec douceur M^{lle} Lalie : chrétienne-ment, tu dois lui pardonner !

— Jamais ! répéta M^{lle} Louise.

Ses yeux étincelaient de colère. Soudain, elle se leva, toute frémissante, et, secouant sa jupe :

— Écoute, ma chère : je te prie de ne plus me reparler de

cette histoire ! Chaque famille a ses tares, tu le sais bien ! En voilà assez, en voilà trop sur cette question ! Je ne suis plus d'âge à accepter des conseils de qui que ce soit !

Et, comme M^{lle} Lalie s'était levée aussi, elle la reconduisit jusqu'à la porte, sans proférer une parole ni répondre à son salut.

Trois jours après, à l'improviste, M. l'archiprêtre Schwob vint la visiter. C'était un événement. On habitait porte à porte, on entretenait des relations de bon voisinage, mais on ne se visitait qu'une fois par an, à la nouvelle année. La semaine précédente, l'ecclésiastique était venu offrir ses souhaits à M^{lle} de Jessincourt. Pourquoi donc revenait-il si tôt ? Tout de suite, elle soupçonna que c'était à l'instigation de Lalie.

Bien qu'elle le respectât, comme il convenait, elle n'aimait pas le curé, n'avait aucun goût pour sa compagnie. Couramment, elle se moquait des dévotes, qui, disait-elle, sont toujours fourrées dans les soutanes des prêtres. Elle considérait cette révérence envers les gens d'Église comme un trait de roture, et, quand on la blâmait de tenir à l'écart le curé et ses vicaires, elle citait volontiers un dicton campagnard qu'elle avait entendu répéter à sa grand'mère de Jessincourt :

Pour avoir la maison nette,
Ni pigeons, ni prêt'es !

Elle ne recevait donc M. Schwob qu'officiellement. Outre qu'elle ne l'aimait pas, elle lui trouvait une physionomie épaisse et vulgaire, avec ses longs cheveux taillés à la gallicane, son nez crochu, ses gros yeux bovins, ses gros souliers, sa soutane retroussée haut sur le mollet, — un mollet de paysan en bas de laine. L'archiprêtre, d'ailleurs, n'était point populaire dans Amermont. Son austérité, sa morale tranchante, son attitude constamment guindée le rendaient peu sympathique. Pourtant, il était brave homme, au fond. Mais la discipline du séminaire l'avait pour toujours isolé du monde au milieu du monde même. L'influence de son entourage, de cette petite ville si gourmée, où l'on se surveillait sans cesse les uns les autres, aggravait encore la rigidité et la froideur de ses manières. Avec un réel fond de bonté, il faisait le vide autour de lui, — et il en souffrait, comme M^{lle} Louise souffrait de la contrainte qui, malgré elle, étouffait sa tendresse. Le pays, le milieu, l'éduca-

tion leur imposaient un visage qui n'était pas le leur. A leur insu, tous deux se ressemblaient par là.

Sitôt les premières politesses échangées, les soupçons de M^{lle} de Jessincourt se confirmèrent : l'archiprêtre avait été stylé par Lalie ! Sans la moindre allusion à Isabelle, il se répandit en généralités vagues sur le pardon des offenses, qui est un devoir strict pour le chrétien. On devait contrôler la conduite non seulement de ses enfans, mais aussi de ses proches, prendre garde de ne point scandaliser la paroisse, donner le bon exemple en tout et pour tout. Enfin il fut aussi maladroit qu'il était possible.

M^{lle} Louise, tandis qu'il parlait, s'indignait d'une telle indiscretion, d'un tel manque de tact. Elle se drapa dans sa dignité et coupa court à l'homélie de l'archiprêtre :

— Monsieur le curé, dit-elle, je sais quels sont mes devoirs de chrétienne ! Il est inutile de vous déranger pour me les apprendre. Quand j'aurai des doutes à ce sujet, j'irai vous consulter !...

M. Schwob se retira, fort blessé de cette repartie. M^{lle} Louise ne l'était pas moins de son intervention. Elle était irritée surtout contre Lalie, qui, certainement, y avait engagé l'ecclésiastique. Lorsque celle-ci se hasarda à reparaitre, la huitaine écoulée, elle l'assailit, en entrant, des récriminations les plus violentes :

— Je vous demande un peu ! Attirer des prêtres dans ma maison !... Tu sauras, ma chère, que je n'en veux pas chez moi !

— Je ne te comprends pas ! soupira M^{lle} Prose. Comment ! c'est toi, — toi si chrétienne autrefois, — qui oses parler ainsi ! Ah ! ma pauvre Louise, crois-moi, à ton âge, après tes épreuves, tu devrais au contraire te rapprocher de Dieu !

— Ma chère, tu m'impaticentes avec tes leçons... que je ne te demande pas ! Et puis, il faut que je te le dise à la fin : je te remercie bien de ta visite, mais je désire que ce soit la dernière !

Et, sans se laisser émouvoir par les excuses et les supplications de son amie d'enfance, elle la mit à la porte.

Désormais, elle vécut entièrement seule. Personne ne pénétrait chez elle que sa femme de ménage. Elle l'employait juste une demi-heure pour aller chercher de l'eau à la fontaine de la

ville, pour lui apporter son pain ou les rares achats qu'elle lui confiait. Quand la Liffoisie avait déposé ses deux seaux d'eau de chaque côté de l'évier, enveloppé le pain frais dans une serviette, rangé dans l'armoire un paquet de sucre ou de chandelle, son service était terminé. M^{lle} Louise ne faisant plus de cuisine, il n'y avait pas de vaisselle à laver ; et, comme elle ne recevait âme qui vive, il n'y avait pas de chambres à nettoyer. La vieille fille se tenait perpétuellement dans sa salle à manger, avec son couvot sous ses jupes. Elle n'observait plus les heures des repas. De temps en temps, elle quittait son fauteuil, pour aller manger une tartine de beurre, debout contre la huche ; elle avalait quelques gorgées de lait bouilli, ou trempait une croûte dans un pot de gelée de groseille. Son estomac débilité refusait toute autre nourriture.

Quelquefois, une agitation sans but, une fièvre de mouvement s'emparait d'elle. Elle allait d'une pièce à l'autre, montait au grenier, redescendait à la chambre à four, bousculait ses armoires et ses meubles, pour rien, pour le plaisir de remettre les objets en place. La Liffoisie, qui assistait, consternée, à ces extravagances, disait en ville :

— La pauvre demoiselle ! Elle est devenue moitié sotte ! Elle ne fait que tourner !

Par charité, elle restait souvent plus que sa demi-heure, auprès de la vieille fille. Elle bavardait, essayait, pour la distraire, de lui conter les cancons d'Amersmont. Mais M^{lle} Louise affectait maintenant de mépriser ces histoires. Pour se débarrasser de la bonne femme, elle lui donnait des vieilleries, des draps amincis par les lessives, des hardes presque centenaires des chemises qui avaient appartenu à son père :

— Tenez, Liffoisie ! Ce sera pour votre homme !... Prenez ça, et puis encore ça !... Moi, je n'ai plus besoin de rien !

Elle avait perdu le respect de son bien. Elle distribuait tout comme quelqu'un qui va mourir.

Peu à peu, elle cessa de tricoter des genouillères. Un de ses crochets s'était cassé, sa provision de laine touchait à sa fin. Quel ennui de s'habiller pour faire l'emplette d'un nouveau crochet et renouveler ses pelotons ! D'ailleurs, ce travail machinal n'occupait que ses mains. Son esprit oisif réclamait une pâture. Alors, elle se mit à lire, avidement, comme on se grise, pour oublier son chagrin dans l'ivresse. Autrefois, du

temps de M^{me} Claës, elle avait été grande liseuse, mais sa mère la harcelait tellement de ses reproches, disant que la lecture est le passe-temps des paresseuses et qu'elle encourage tous les vices, que, de guerre lasse, elle avait fini par y renoncer. Elle retrouva, au grenier, deux caisses pleines de vieux feuilletons jaunis, des romans de cape et d'épée, et la collection complète des causes célèbres. Quotidiennement, on l'apercevait derrière les vitres de sa salle à manger, les lunettes sur le nez, le front penché sur une liasse de feuilletons qu'elle dévorait. Les personnes pieuses se répétaient :

— Quelle abomination ! Elle s'enferme pour lire des romans !...

Lire des romans était considéré, dans Amermont, comme une véritable débauche. Alarmée pour la vertu de son amie, M^{me} Prose rôdait, de temps en temps, autour de sa maison, espérant qu'elle se déciderait à la rappeler. Mais, sitôt qu'elle la voyait, M^{me} Louise tirait son rideau avec colère.

Après des périodes de torpeur, où elle cuvait littéralement ses lectures, elle avait des accès de désespoir, des jours de détresse morne. Ces jours-là, elle attendait presque l'apparition d'Isabelle. Elle croyait reconnaître sa silhouette dans celle des rares passantes qui traversaient le parvis de l'église. Elle guettait aussi le facteur, dans l'illusion que sa nièce, bourrelée de remords, allait lui écrire pour implorer son pardon. Mais non ! Elle avait trop mauvaise tête pour cela ! Elle n'avait pas de cœur ! Elle était comme sa mère ! Et M^{me} Louise, torturée par son amour qui ne voulait pas mourir, se disait avec un ricane ment douloureux : « Après tout, je m'en moque ! Ah ! oui, je m'en moque bien ! C'est fini, c'est oublié ! » Cependant elle s'irritait du silence obstiné de la jeune femme. Dans ses pires momens, il lui prenait des envies soudaines de partir, d'aller relancer la coupable à Paris. Mais elle ne bougeait pas. Quitter sa maison lui semblait un effort impossible.

Elle n'en sortait que le dimanche, pour la grand'messe et pour les vêpres. Depuis longtemps, elle ne suivait plus les offices de semaine, ni la messe de sept heures. Non seulement elle s'éloignait de la religion, mais elle ne tenait plus au décorum. A Pâques, elle ne reloua point son banc dans la grande allée, ce banc familial où les Jessincourt s'agenouillaient depuis près d'un siècle ; elle en loua un autre, moins fastueux, dans

l'allée de la Sainte-Vierge, et dont le loyer était beaucoup moins cher. On pourrait en jaser tant qu'on voudrait : l'opinion publique lui importait peu ! Elle éprouvait même une certaine délectation orgueilleuse à la braver. Néanmoins, en personne raisonnable, qui ne veut pas pousser les choses à l'extrême, elle n'allait point jusqu'à rompre absolument avec l'Église, bien que ses anciennes croyances fussent très ébranlées. La Lorraine positive qu'elle était, avait toujours considéré la religion comme une sorte de contrat passé entre elle et la Divinité. Tandis qu'elle en avait observé scrupuleusement toutes les clauses, le bon Dieu, lui, n'avait pas tenu ses engagements à son égard, en l'accablant de malheurs immérités. Pour cette raison, elle en venait à considérer la piété tout au moins comme inutile. Elle en réduisait donc les pratiques au strict nécessaire, en assistant aux offices du dimanche. Mais, inconsciemment, elle y satisfaisait une religiosité sentimentale, indépendante des dogmes et qui était le fond de sa nature.

L'église, — son église d'Amermont, — n'avait plus de langage pour elle. La fresque du chœur, le grand ange en robe jaune qui jouait du violoncelle, toutes ces figures autrefois si éloqu岸tes ne lui disaient plus rien. Elle ne cherchait plus dans la *Vie dévote* de saint François de Sales ces images fleuries, ces beaux noms de pays lointains, qui donnaient le branle à son imagination. Le paroissien qu'elle apportait restait fermé sur la planchette du prie-Dieu. Elle ne regardait pas les toilettes, ne daignait pas voir les gens qui l'entouraient. Tout le temps que durait l'office, elle était comme absorbée dans la contemplation de deux épitaphes, encadrées dans le mur du bas côté, et qui dominaient son banc. Ces épitaphes étaient celles de deux défunts de sa famille, qui avaient été enterrés là, puis exhumés, lorsque le cimetière fut transporté hors de la ville. L'une, en lettres d'or sur marbre noir, disait : *Cy-gît le corps de Dominique-Ignace de Jessincourt, maire d'Amermont, seigneur d'Amel et de Saint-Pancré, lequel, après avoir vécu en bon catholique, est décédé le 20 juillet 1709.* L'autre, plus antique, en lettres rouges, profondément gravées dans la muraille, disait : *Cy-devant repose la dépouille mortelle de dame Claude de la Saulx, en son vivant épouse de Jean-Baptiste de Jessincourt, lieutenant ce lieu et de la prévôté, qui décéda de ce siècle, l'an de grâce Notre-Seigneur 1581.*

Les deux inscriptions fascinaient M^{lle} Louise. Elle les déchiffrait sans cesse, inattentive au sens des mots, uniquement attirée par la signification symbolique de ces deux plaques funèbres. C'étaient pour elle comme les deux portes d'un corridor sinistre qui conduisait à un lieu de désolation et de froidure éternelles, lieu muet, informe, innommable, qu'elle sentait tout proche et où elle allait descendre à jamais.

Exténuée par les jeûnes et par sa maladie commençante, elle n'était déjà plus de ce monde. Quand, le dimanche, elle entra à l'église, toujours en retard (il lui fallait si longtemps pour s'habiller !) les gens se retournaient, dans l'allée de la Sainte-Vierge, au glissement de son pas sur les dalles, au frôlement à peine perceptible de sa jupe contre les piliers. Avec son voile de deuil rejeté en arrière, sa face exsangue, ses grands yeux fiévreux qui luisaient au fond des orbites, elle avait l'air d'une revenante égarée à la lumière du jour et qui se hâte pour reprendre sa place parmi ses morts.

II

En même temps que son mal, son dégoût du monde empira bientôt jusqu'à l'aversion et jusqu'à l'horreur de la figure humaine. Elle ne pouvait voir personne. Alors, elle décida qu'elle ne sortirait plus du tout. Comme sa tante Victoire, elle se condamna à une réclusion définitive. Elle congédia sa femme de ménage. Désormais, elle boirait l'eau saumâtre de sa citerne. Elle vivrait sans lumière et, autant dire, sans feu. Car elle se bornait à faire flamber, de temps en temps, quelques ételles au fond de l'âtre, quand elle avait trop froid et qu'elle voulait se dégeler un peu le bout des doigts. Maintenant les volets de sa maison étaient presque toujours clos, sauf ceux de la cuisine, où elle se tenait constamment, ayant renoncé à la salle à manger et au salon, qui lui rappelaient les visiteurs d'autrefois. Son logis avait l'air inhabité.

Tous les matins, en se levant, elle mettait deux sous, avec un bol de faïence, sur le rebord de sa croisée. La laitière remplissait le bol. Elle le reprenait, dès que la femme s'était éloignée. Chaque deux jours, le boulanger déposait une miche à la même place, empochait l'argent préparé et s'en allait,

sans avoir même entrevu le visage de la recluse. Ce pain et ces deux sous de lait suffisaient à sa nourriture. Cependant, le mardi et le vendredi, il lui arrivait de guetter les femmes de la campagne qui, leur hotte sur le dos, se rendaient au marché de la ville. Blottie derrière ses volets entre-bâillés, elle criait d'une voix aiguë :

— Marchande, marchande !...

La paysanne s'approchait. Une longue main décharnée passait entre les auvens, allongeait la monnaie, saisissait le beurre ou les fruits et se retirait brusquement dans l'ombre farouche de la cuisine. La fenêtre se refermait et le vieux logis barricadé retombait à son silence de mort.

Vainement M^{lle} Eulalie Prose, le curé, quelques personnes charitables essayèrent-elles de forcer sa porte : au tintement de la sonnette, elle accourait à sa fenêtre et, dans l'entre-bâillement des volets, elle lançait un « Je vous remercie ! Je n'ai besoin de rien ! » prononcé d'un tel ton qu'on ne s'y frottait plus.

Terrée dans sa maison comme un sanglier dans sa bauge, elle se délectait, toujours davantage, de sa solitude. Un instinct atavique la poussait peut-être à cet isolement. Le Lorrain exagère parfois jusqu'à la sauvagerie son habitude de repliement sur lui-même. En tout cas, des bouffées d'orgueil lui montaient à la tête, à l'idée qu'elle pouvait se passer du monde, qu'elle avait supprimé de son existence tous ces gens qui la méprisaient, ou qui se permettaient de la régenter : « Ah ! je me moque bien d'eux ! pensait-elle. Je suis bien tranquille ! Personne n'est plus heureuse que moi ! » Et, avec une joie mauvaise, elle se disait que, parmi ces gens médiocres d'Amermont, aucun n'était capable de vivre, comme elle, dans la solitude absolue. Quelle supériorité cela supposait, quelle abondance de vie intérieure ! Mais, le lendemain, des douleurs d'estomac troublaient ces jouissances égoïstes. Elle sentait sa faiblesse, se lamentait de son abandon, ou bien, en un soudain retour de tendresse, elle songeait tristement à Isabelle, — à son enfant, qu'elle avait chassée !

Dans un de ces jours d'abattement, elle recueillit un pauvre vieux chat à demi mort de faim, qui s'était couché sur la terrasse de son jardinet. L'animal était hideux, efflanqué, les oreilles dégarnies de poil, l'arrière-train ankylosé : il se traînait avec peine sur ses pattes de devant. M^{lle} Louise n'aimait pas les

bêtes. Elle aurait éprouvé une répugnance profonde à caresser ce vagabond. Cependant elle le recueillit, — uniquement pour avoir un compagnon de solitude. Elle n'osait pas le toucher. Elle ne lui donna pas de nom. Pour elle, c'était « le chat, » un être vague, quelque chose qui bougeait, qui faisait un peu de bruit autour d'elle. Souvent, en le regardant manger, dans une écuelle, des croûtes de pain détrempees de lait, elle se révoltait contre la présence de l'intrus. Son isolement n'était donc pas aussi complet qu'elle se plaisait à l'imaginer. Elle ressemblait, en cela, à toutes les autres vieilles filles, qui ont un chien, un chat, un oiseau, pour leur tenir compagnie. Quelle niaiserie ! Comme c'était ridicule ! Et, dans ces momens-là, elle se rendait bien compte aussi que, malgré son dédain pour le monde, elle en était continuellement préoccupée. Finalement, elle se résigna à ces contradictions, — et même, à la longue, ce devint, pour elle, un plaisir et comme une vengeance raffinée de choquer les gens d'Amermont par les bizarreries de sa conduite. Ces gens-là pouvaient bien la mépriser, elle défrayait leurs conversations ! Sûrement, on parlait d'elle chez tout le monde ! Elle le devinait aux regards effarés que les passans jetaient vers sa maison, en traversant la place de l'Église, et elle se réjouissait d'être pour eux un motif de scandale.

Effectivement, le mystère dont elle s'entourait faisait travailler les imaginations. Parce qu'elle usait ses fonds d'armoire et qu'on l'avait entrevue, un jour, derrière ses rideaux, dans une défroque du temps de la Restauration, on disait qu'elle passait ses journées à se déguiser, que, toute seule, elle jouait à la marquise de Carabas, dans son salon, enfin qu'elle était en proie à la folie des grandeurs. D'autres la prétendaient possédée par une avarice délirante. Du matin au soir, elle brassait des pièces d'or, elle s'amusait à les lancer en l'air et à les recueillir dans une corbeille. Des personnes, aux aguets derrière la chambre à four, affirmaient qu'elles avaient entendu cette danse diabolique des écus, perpétuellement sassés entre les mains de l'avare. La curiosité et peut-être la convoitise excitèrent quelques anciens amis à se présenter de nouveau chez M^{lle} de Jessincourt : la porte implacablement verrouillée ne s'ouvrit point pour eux. Elle refusa même de recevoir son parent, le jeune Stanislas, qui était venu tout exprès, alarmé des bruits étranges qui circulaient sur l'état de la vieille fille.

Par un privilège spécial, un personnage, non moins mystérieux que M^{lle} Louise, pénétrait dans sa maison une fois tous les trimestres. C'était son cousin, Charles Baudot, le minotier d'Amermont. Bien qu'elle ne l'aimât point, celui-ci avait fini par gagner sa confiance. Cela avait commencé au lendemain de la brouille de M^{lle} de Jessincourt avec M. Douzedebèze. Charles n'ignorait point que, jusque-là, le vieux garçon avait servi de conseil à sa cousine dans la gestion de sa fortune. Toujours à l'affût de capitaux pour ses propres entreprises, il la circonviut peu à peu, et, quand il l'eut apprivoisée, il lui proposa, en bon parent, de prendre en main ses affaires : ce que M^{lle} Louise n'accepta qu'après mûre réflexion.

Certes, elle avait toute espèce de raisons d'être prudente avec son cousin, qui passait, en ces matières, pour le maquignon le plus finaud et le plus retors du pays. Mais quoi ? Charles Baudot en était aussi le plus gros capitaliste, et cela l'éblouissait. Tandis que d'autres avaient été ruinés par la guerre, lui s'y était enrichi, en vendant au poids de l'or ses farines, tant aux Français qu'aux Allemands, et en se livrant encore à une foule de trafics ingénieux et clandestins, dont on médisait beaucoup dans la petite ville. Quelle que fût l'origine de sa fortune, ce qu'il y avait de certain, c'est qu'elle était considérable. M^{lle} Louise pensait donc avoir tout à gagner, en liant partie avec un homme si riche. De plus, Charles Baudot avait la réputation d'être un spéculateur avisé, qui ne risquait jamais rien qu'à bon escient. On répétait même qu'il portait bonheur à toutes les entreprises où il entraît. Son flair était encore supérieur à celui de M. Douzedebèze. Une opération financière recommandée par lui pouvait être considérée comme de tout repos.

Lorsque M^{lle} de Jessincourt hérita cent mille francs de sa tante Laprairie, le minotier l'engagea à placer le tout dans une compagnie métallurgique, dont il était un des principaux actionnaires : il promettait des dividendes extraordinaires, lesquels s'augmenteraient encore, à mesure que la compagnie prendrait plus d'extension. Dans ces circonstances-là, ce gros homme brutal savait se montrer éloquent, persuasif, flatteur même. Très séduite, la vieille fille hésitait néanmoins :

— Charles, lui dit-elle, vous savez que je n'ai besoin de rien pour moi. Je suis indifférente à l'argent, comme à tout. Mais je ne voudrais pas voler mes héritiers !

Et, pour cette fois, elle ne lui lâcha que vingt-cinq mille francs. Trois mois après, les promesses du minotier furent dépassées. Alors, grisée par les gains qu'elle réalisait, elle lui confia la somme entière. Charles Baudot, à partir de ce moment, fut écouté par elle comme un oracle. Il n'abusait pas d'ailleurs de l'exception qu'elle faisait en sa faveur, en consentant à le recevoir. Ses visites, très espacées, n'étaient jamais que d'affaires. Elle le recevait dans sa salle à manger, où rien n'avait été changé; elle revêtait, ce jour-là, le costume qu'elle portait depuis trente ans. Aussi quand, avec des mines curieuses, on demandait au minotier ce qui se passait chez M^{lle} de Jessincourt, il répondait tranquillement :

— Mais rien! Louise est toujours la même! Elle vivra cent ans!

Eût-il soupçonné quelque chose qu'il se fût bien gardé d'en rien dire, tant il était discret. Et puis ces conciliabules avec la vieille fille ajoutaient à son prestige. Il était bon que cela restât dans l'ombre! Intrigués, les gens disaient :

— Faut-il qu'il soit malin tout de même, pour obliger cette vieille avare à desserrer les cordons de sa bourse!

Un jour, à l'improviste, il vint sonner à la porte de M^{lle} de Jessincourt, avec un monsieur inconnu, qui était coiffé d'un haut-de-forme et vêtu d'une pelisse somptueuse. Elle n'ouvrit pas d'abord, intimidée qu'elle était par cet étranger. Enfin, après avoir parlementé avec Charles Baudot, derrière ses volets, elle s'y décida. Le Monsieur, représentant d'une compagnie minière, venait lui acheter le dernier morceau de ses champs, ceux qu'elle avait hérités de sa tante Victoire et qui se trouvaient en deçà de la frontière : il offrait de l'exproprier, moyennant quatre cent mille francs. Fascinée, étourdie par l'énormité du chiffre, elle conclut tout de suite, — et Charles Baudot, en guise de commission, lui demanda de placer la somme dans ses aciéries.

Le retentissement de cette affaire fut prodigieux dans Amermont et même dans la contrée. Sans doute un certain nombre de personnes se trouvaient dans le même cas que M^{lle} de Jessincourt : la Compagnie minière les avait expropriées à des conditions très avantageuses. Mais il se confirmait que, grâce à Charles Baudot, sa cousine était la plus favorisée. Comme celui-ci éludait toute question sur le prix obtenu, les conjectures allaient leur train. On s'exagérait démesurément la somme.

En suite de quoi, on supputait la fortune probable de la vieille fille. Depuis le temps qu'elle économisait, qu'elle entassait rentes sur rentes, elle devait être millionnaire. A qui tout cela allait-il revenir, maintenant qu'elle était brouillée avec sa nièce?... On essayait de sonder son notaire, M^e Bastien, qui se retranchait jalousement derrière le secret professionnel, — et avec des yeux bizarrement allumés, les gens tournaient autour de la maison de M^{lle} de Jessincourt, comme autour d'un palais plein d'or.

En embuscade derrière ses rideaux, elle s'amusait beaucoup de ces manèges. Elle triomphait. Ce gain inespéré était pour elle une satisfaction d'amour-propre et aussi une revanche contre l'abandon d'Isabelle. En signant l'acte de vente, ç'avait été sa première pensée : « Ah ! comme *elle* se mordra les doigts, quand *elle* saura !... » Mais surtout elle voyait dans cette richesse inutile, — dont elle ne profitait point, à laquelle elle ne tenait pas, — une occasion nouvelle d'écraser les gens d'Amermont. Plus que jamais les regards de la petite ville convergeaient vers ses volets clos. Cet argent, qu'elle méprisait, était le point de mire de toutes les cupidités, le thème quotidien de toutes les conversations. Elle ne daignait pas se montrer, et l'on ne s'occupait que d'elle ! Cette idée l'emplissait d'une telle joie que la crise de sa maladie lui parut, un instant, conjurée. Elle ne souffrait presque plus. Ce lui furent six semaines d'un bonheur comme elle n'en avait jamais goûté.

Plusieurs jours de suite, il y eut des matinées radieuses, étincelantes de gelée blanche. Dès que le soleil tournant commençait à raser la façade de son logis, M^{lle} Louise quittait sa cuisine pour l'office, qui n'était éclairée que par un œil-de-bœuf et par une porte vitrée donnant sur le jardin. Sous l'œil-de-bœuf, s'étendait une grande table, carrée et massive. Elle y plaçait une chaise de paille et, s'aidant d'une autre chaise, elle se juchait sur la table et s'asseyait juste en face de la baie ovalé, pour recueillir la lumière et la chaleur. Il lui semblait qu'en filtrant par l'étroite ouverture, les rayons étaient plus concentrés et plus chauds, — et puis, du haut de cet observatoire, elle voyait très bien les passans, sans être aperçue d'eux. Elle évitait ainsi l'espionnage des curieux. Vers une heure, M^{lle} Prose sortait de sa maison, regardait tristement vers celle de son amie, qui aussitôt se rejetait en arrière, et elle descen-

duit la rue. Une dévote sonnait à la grille du presbytère. Ensuite, la place de l'Église redevenait déserte. Un reste de givre luisait sur le pavé. Dans la niche du pilier où les glaçons pendaient en stalactites, le Saint-Nicolas soutenait, de la hampe de sa crosse, comme un dais en filigrane, — et, soudain, tout le porche resplendissait. Offusquée par cette gaité rapide des choses, la maniaque détournait les yeux vers le fond de l'office, qui demeurait obscur, le vitrage de la porte étant masqué par un solide volet. Elle ne distinguait, dans la pénombre, que l'extrémité d'un balai en tête-de-loup, deux bassinoires, quelques chaudrons de cuivre rouge alignés sur une planche. La lumière parcimonieuse, qui pénétrait là, comme par le soupirail d'une cave, allumait des reflets sur les renflemens des métaux polis et paraissait plus précieuse dans les ténèbres froides de ce réduit.

Alors, recroquevillée sur sa chaise, en face du trou lumineux, M^{lle} Louise songeait pendant des heures. Elle avait renoncé à ses dévorantes lectures, comme elle renonçait à tout. Sa mémoire et son imagination exaltée par la solitude lui suffisaient. On aurait dit que, désormais, elle voulait tout tirer d'elle-même, ne rien devoir au monde, brûler jusqu'à la dernière parcelle sa propre substance. Sa vie entière lui paraissait maintenant plus douce à évoquer qu'elle ne l'avait été à vivre. Toutes les circonstances qui l'avaient remplie se déroulaient, dans le cadre de l'année liturgique dont les grandes fêtes restaient, pour elle, les principaux événemens de son existence : Pâques, la Fête-Dieu, l'Assomption, la Nativité. Et ces fêtes étaient liées, dans son souvenir, au retour périodique des saisons, que l'image de certaines fleurs, désormais décolorées et devenues presque symboliques pour ses yeux de recluse, lui rappelaient avec la précision de la réalité.

Pâques, c'était le foisonnement des coucous dans les prés. Les petites filles en faisaient des pelotes jaunes, qu'elles se lançaient d'une porte à l'autre. La Fête-Dieu, c'étaient les pivouines épanouies des reposoirs. L'Assomption, c'était la moisson des avoines : on allait dans les champs, parmi les faucheurs qui se reposaient à l'ombre des meules, on ôtait ses gants, on ramassait quelques brins de chaumes qu'on rapportait à la maison et qu'on plaçait dans le verre de Bohême, sur le buffet de la salle à manger. La Toussaint, c'étaient les colchiques, dont la petite

flamme bleue, comme celle d'une veilleuse, annonce les longues soirées d'hiver. Noël, c'étaient les boules-de-neige qui grelottent dans les jardinets défeuillés, sous l'âpre bise de décembre. Mais par-dessus tout, il y avait le mois de mai, le mois de Marie. Le soir, l'église sentait une odeur de roses. Des jeunes filles, en robes claires, se penchaient à la tribune de l'orgue en chantant : *Turris eburnea... regina angelorum*. Et avec les modulations des litanies berceuses et l'accent même de chaque voix juvénile, elle retrouvait les mélancolies sans cause qui alourdisaient son cœur de vierge délaissée, pendant les tristes printemps de sa jeunesse.

Sur ce fond mystique se détachaient d'autres souvenirs, profanes ou religieux, jusqu'aux plus infimes, jusqu'aux plus fugitifs. Elle se rappelait le château d'Hannonville, les foires de Metz, ses longues stations à la Cathédrale dans la chapelle du Rosaire, son voyage à Paris, — les toilettes d'Isabelle, la couleur d'une jupe ou d'une coiffure de bal que M^{me} Claës avait portées, trente-cinq ans auparavant. Puis, les réminiscences de ses lectures lui revenaient en foule. Elle amplifiait les péripéties des romans : il lui fallait du drame, des coups de poignard, des duels, des enlèvemens, des chansons au clair de lune. Et, jamais rassasiée de romanesque, elle continuait au delà du dénouement l'histoire des personnages. Elle inventait des suites retentissantes aux plus médiocres récits. Une vague et timide sensualité, dont elle n'avait guère conscience, se mêlait à ces débauches d'imagination. Les yeux fermés, elle se plaisait à caresser les traits de tel héros qui lui était cher, s'évertuait à se donner l'illusion de sa présence. Elle redoublait ce vain effort, jusqu'au moment où sa pensée harassée se refusait à concevoir davantage, où, dans la fièvre de son cerveau, les bourdonnemens de ses tempes couvraient les bruits extérieurs. Défaillante, elle rouvrait les yeux : le crépuscule tombait dans la rue, et les ténèbres s'amoncelaient, plus compactes, dans les profondeurs de l'office.

A tâtons, elle redescendait de la table, où elle était juchée, et rentrait dans la cuisine. Un grincement de poulie s'entendait sur la place. C'était Évrard, le bedeau, qui allumait le réverbère, — un réverbère à huile de l'ancien temps, qui était suspendu à une potence et qu'on manœuvrait avec des cordes. A travers les vitres closes et les volets à demi tirés, la lueur

tremblotante s'insinuait dans la pièce sans lumière. Un crucifix de cuivre brillait faiblement sur le rebord de la vaste cheminée à manteau, — et il y avait des momens où les clous des mains brillaient seuls, comme deux prunelles dans un visage. Bien qu'elle n'eût pas plus peur de l'obscurité que de la solitude, la recluse s'effarait. Épuisée par la ferveur de ses souvenirs et par son acharnement à incarner des chimères, son esprit extravaguait. Elle ne reconnaissait plus les objets qui l'entouraient. La forme d'un dossier de chaise, la panse obèse d'un pot de grès, vaguement éclairées par les reflets du dehors, suscitaient dans sa pensée des correspondances terrifiantes, des allusions à des choses inexprimables, à des êtres invisibles, dont la présence pressentie la faisait haleter d'angoisse, comme si un voile allait se déchirer sur un monde inconnu, qui, pour elle, était plein de menaces.

L'Angelus tintait : — et, par une vieille habitude, elle se recommandait aux âmes du Purgatoire, puis elle se replongeait dans sa torpeur. Elle buvait un reste de lait, grignotait une tranche de pain. Enfin, après le couvre-feu, elle montait dans sa chambre, pour se coucher. Mais elle ne dormait pas. Son esprit, surexcité par le labeur imaginatif, continuait à fonctionner malgré elle, d'une façon presque inconsciente, et quand, brusquement, sa conscience se ranimait, rien ne lui était douloureux comme cet automatisme frénétique de sa pensée, qu'elle ne gouvernait plus. Vers l'aube, elle finissait par s'assoupir d'un mauvais sommeil coupé de rêves et de cauchemars. Souvent, elle se réveillait en sursaut, à demi étouffée par des suffocations, et elle croyait que c'était la fin, qu'elle ne pourrait pas passer d'une seconde à l'autre. Et cette seconde, où se ramassait anxieusement toute sa vie, lui semblait un point imperceptible, qui allait s'évanouir dans la durée sans limites.

Cependant, son cœur recommençait à battre. Effrayée par l'indéfinissable malaise qui persistait après ces spasmes, elle faisait son examen de conscience, comme une moribonde. Elle jugeait sa vie, et, au milieu de tous ses repentirs, il y avait un remords opiniâtre qui la poursuivait. Oui ! elle avait été méchante pour Isabelle ! Comment était-ce possible ? Comment avait-elle pu blesser une enfant qu'elle adorait ? Par quelle fatalité, quelle contradiction involontaire ?... Mais non ! Elle avait eu raison ! Isabelle ne méritait aucune pitié ! Elle n'avait

pas été mauvaise pour la jeune femme : elle n'avait été que juste ! Alors, elle s'interrogeait, s'examinait attentivement, et elle s'étonnait de découvrir en elle comme une succession d'âmes qui ne se ressemblaient point. Elle y démêlait des traits qui lui étaient communs avec son père, sa mère, sa sœur. Puis elle se souvenait que leur plus lointain ancêtre était originaire d'une petite bourgade de Champagne. Et elle se disait que c'était bien cela, que ce qu'il y avait de plus extérieur dans son caractère lui venait de cette ascendance champenoise : sagesse pratique, douceur, médiocrité raisonnable. Pourtant, sous cette surface tranquille, elle sentait frémir l'âme violente et dure de Lorraine, avec son pli de discipline, son mutisme, sa crainte de se livrer, ses pudeurs et ses réticences, qu'on prend, à première vue, pour de la dissimulation ou de la trahison. Et, au-dessous de celle-là, elle sentait encore une autre âme, presque inconnue d'elle-même, la plus secrète, la plus difficile à pénétrer, mais qui était vraiment le fond de son être : âme folle, capricieuse et tendre, avide d'errer, de voir, d'aimer, de se donner. Ah ! oui, cette âme-là, c'était la vraie, c'était la sienne ! Et toujours obsédée par les gens d'Amermont qui, pour elle, étaient des ennemis, elle se disait orgueilleusement : « Non, non ! je ne suis pas d'avec eux ! Je ne suis pas d'ici ! Je les méprise, je les déteste ! Moi, je suis d'ailleurs !... »

Le dimanche, les grondemens de l'orgue interrompaient ces songeries amères. De sa chambre, elle pouvait suivre tous les offices, tellement l'église était rapprochée. Pendant les vêpres, lorsque le chant du *Magnificat* ébranlait les vitraux, elle bondissait à sa fenêtre, pour mieux l'entendre. Il lui semblait que sa foi morte ressuscitait dans un immense tressaillement d'allégresse, qui la faisait sangloter. Le soir, à l'heure du salut, elle accompagnait silencieusement la mélodie grave du *Tantum ergo*... Trois coups sonnaient au clocher, s'épandaient en vibrations prolongées, solennelles : « C'est la bénédiction ! » Ces mots jaillissaient instantanément de ses lèvres, et, tandis qu'un frisson lui parcourait tout le corps, elle se mettait à genoux, se signait, sans prononcer une prière, mais éperdument attendrie, comme si une brise fraîche venait de souffler sur l'aridité de son cœur.

Cet arrêt de sa maladie fut de courte durée. Bientôt, ses crampes d'estomac reparurent, avec une intensité plus grande.

A de certains momens, la douleur était si intolérable, qu'elle en criait, en se tordant sur son lit. Sa pâleur s'accrut, devint livide; ses membres décharnés étaient réduits à l'état squelettique, et, continuellement, elle éprouvait à l'épigastre une sensation si lancinante qu'elle n'osait pas en approcher ses doigts.

Elle eut des vomissemens répétés : après quoi elle perdit complètement l'appétit. Elle ne pouvait plus rien digérer. La miche, qu'on lui apportait chaque deux jours, se desséchait dans la huche sans qu'elle y touchât. Sa faiblesse augmentant, elle restait couchée des journées entières. Mais comme la lucidité de son cerveau demeurait intacte, elle s'ennuyait de son inaction et de son immobilité. Dès que la souffrance lui laissait un instant de repos, elle sautait hors de son lit, s'échappait à travers sa maison, arpentait sa terrasse, bousculant tout sur son passage, comme une bête malade qui court à travers champs pour fuir la mort. Néanmoins, elle se savait touchée et elle répugnait à faire soigner sa maladie : « A quoi bon ? se disait-elle : les médecins sont des ânes ou des charlatans ! C'est bien inutile ! » Et puis elle goûtait une jouissance cruelle à souffrir, à se mortifier, à se détacher de tout. Sa haine du monde s'assouvissait sur elle-même, et, avec cela, sa conscience la tourmentant, elle céda à un obscur besoin d'expiation : n'était-il pas juste qu'elle souffrit, puisqu'elle avait ainsi gâché sa vie ?

Le lendemain, changeant d'humeur, elle s'indignait qu'on l'abandonnât, que personne ne s'inquiétât d'elle. Depuis une semaine, elle n'avait pas aperçu M^{lle} Prose, et Charles Baudot, qui ne se présentait chez elle qu'à l'échéance du trimestre, ne se montrerait pas avant deux mois. Pourtant il aurait bien dû se douter ! Elle était si exténuée, la dernière fois qu'il était venu ! Mais c'était un oiseau de proie, qui n'en voulait qu'à sa bourse !...

Un soir de février qu'il faisait très froid, elle était tellement transie qu'elle se décida à allumer dans l'âtre une bourrée de fagots. Elle en avait dans son bûcher toute une provision inutilisée, maintenant qu'elle n'allumait jamais de feu. Les flammes dansantes illuminèrent la cuisine, ravivèrent les contours des objets qui, surpris de cette fête insolite, semblaient rire à la lumière. M^{lle} Louise s'était accroupie sur une chaise basse, à l'angle de la cheminée. Le vieux chat, qu'elle avait recueilli,

allongeait son ventre sur la plaque tiède du foyer. Il dormait, engourdi par la bonne chaleur, en poussant un ronflement rauque et saccadé, aussi fort que celui d'un homme. De temps en temps, une ondulation parcourait son échine, une secousse nerveuse détendait ses pattes, et un petit miaulement plaintif s'élevait dans le silence de la cuisine : le chat rêvait. Soudain, un sifflement aigu monta, en même temps qu'un peu de salive fusait au bout d'un cotret de fagot. L'animal sursauta, s'assit sur son train de derrière, en se passant une patte sur les oreilles, avec obstination, avec toute une mimique de terreur, comme s'il s'efforçait d'arracher de lui quelque chose. Puis, épouvanté peut-être par la vue de son ombre et de ses longues oreilles pointues qui se découpaient en noir sur la pierre de l'âtre, il se sauva comme il put, en traînant ses reins ankylosés. Il miaulait sans discontinuer, d'une manière déchirante. M^{lle} Louise voulut d'abord l'empêcher de sortir. Mais le chat grattait le bas des portes; se dressait tout droit contre les linteaux, en flairant les gonds. Son cri était si étrange, si lugubre, que la recluse, épouvantée elle-même par l'incompréhensible panique qui affolait cette âme de bête, se hâta de la lâcher dans le jardinet.

Elle éteignit le feu et monta se coucher, toute bouleversée par la scène, par l'accent étrange du cri. Dans l'état de surexcitation morbide où elle était, les faits les plus insignifiants s'exagéraient, se déformaient, prenaient une figure fatidique. Hantée de pressentimens funèbres, tirillée par ses douleurs d'estomac, elle ne dormit pas de la nuit.

En se levant, elle eut un vomissement singulier : cela était pareil à du marc de café, ou à de la suie délayée dans de l'eau. Une sueur froide l'inonda : « Oh ! se dit-elle aussitôt, c'est un cancer ! C'est la maladie de mon père ! Je suis perdue ! » Et elle se regarda dans la glace. Ses yeux étaient hagards, son teint très pâle était devenu jaune clair, sa peau se plissait sur ses os comme du parchemin, et, en se tâtant tout le corps, elle s'aperçut que ses jambes étaient enflées. Elle avait soigné son père dans sa dernière maladie. Frappée tout de suite par ces symptômes, elle pensa : « Cela ne traînera pas ! » Alors une idée démente germa dans son cerveau affaibli par les jeûnes : tout mettre en ordre dans sa maison, puisque l'heure était venue, — et la quitter, comme quelqu'un qui s'en va pour toujours !

Au milieu des crampes atroces qui la faisaient hurler et qui la jetaient, pantelante, sur son lit, elle trouvait la force de se relever. Après chaque accès de douleur, sa volonté exaspérément tendue la remettait debout vaille que vaille. En s'y reprenant à plusieurs fois, avec un sombre acharnement, elle rangea ses papiers dans son coffre-fort, plaça son testament bien en évidence. Ensuite, elle s'assura que rien ne manquait dans ses armoires, nettoya les quelques ustensiles dont elle se servait encore, balaya l'âtre, récura même les chenets de la cheminée : « Il ne faut pas, — se disait-elle, — qu'*ils* me prennent pour une vieille folle qui fait des ordures ! » Cela dura des semaines. Enfin, tout étant ordonné avec une propreté scrupuleuse, elle disposa les clés sur les tables de la cuisine. Maintenant, tout était prêt ! Ses héritiers pouvaient venir !

Puis elle s'occupa d'elle-même.

Dans sa chambre à four, il y avait un vieux lit de sangle muni d'une pailleasse : on l'avait laissé là depuis le passage des Prussiens. Elle y traîna une couverture, un oreiller déchiré, des draps de rebut, qu'on ne pouvait plus utiliser. Elle dit adieu à sa maison, ferma toutes les portes, et, vêtue comme une servante, d'un caraco en loques et d'un vieux jupon rembourré de laine, elle se réfugia dans ce taudis, encombré de bûches et de fagots, où des toiles d'araignées pendaient aux poutres, où il gelait à pierre fendre. Elle s'étendit tout habillée sur le méchant grabat. L'instant d'après, des spasmes inouis la torturaient : elle s'imaginait qu'une scie lui coupait le corps en deux, à la hauteur de l'épigastre. Un flot de matières putrides lui montait à la bouche. Elle allait crier, appeler au secours. Mais elle étouffa ses cris. Au plus fort de l'ignoble nausée, elle se raidissait contre la douleur et le dégoût : « Non ! je n'appellerai pas ! Je n'ai pas besoin d'*eux* ! Je n'ai besoin de personne ! Je mourrai seule !... seule ! toujours seule, comme j'ai vécu !... »

III

Un hurlement continu, pareil à celui d'un supplicié, montait de la chambre à four. Ce hurlement était si fort qu'il s'entendait jusque dans le jardin du presbytère, où la bonne du curé était occupée à relever les paillassons qui abritaient les châssis

des couches. Épouvantée, celle-ci courut avertir M^{lle} Prose, dont le logis touchait à la maison de cure.

La sainte fille était très inquiète sur le sort de son amie. La veille, en longeant les fenêtres de M^{lle} de Jessincourt, elle n'avait perçu aucun bruit à l'intérieur. Les volets de la cuisine, à demi tirés d'habitude, étaient complètement clos. Personne à l'œil-de-bœuf. Qu'était-il donc arrivé? Car, depuis leur brouille, elle avait soin de s'assurer, tous les jours, que rien d'insolite ne se passait chez Louise. Parfois un peu de fumée s'élevait au-dessus de la cheminée. Le balancier de la pompe sonnait en se rabattant contre le butoir : ces bruits de ménage, cette fumée intermittente la tranquillisaient. Elle constatait d'ailleurs, chaque matin, que le bol et les deux sous pour le lait étaient régulièrement déposés sur le rebord de la fenêtre. Constamment, M^{lle} Prose veillait sur la recluse, prête à la secourir au premier signal.

Elle suivit la servante. Les Ladrage, les voisins immédiats de M^{lle} de Jessincourt, étaient déjà là. On essaya vainement d'ouvrir la porte d'entrée, verrouillée en dedans. Mais, comme les gémissemens venaient de la chambre à four, dont une des portes s'ouvrait sur la rue, on y frappa. M^{lle} Prose, s'approchant de la serrure, appelait, de sa voix grêle :

— Louise, Louise! C'est moi! C'est Lalie, c'est ton amie!... Ouvre, je t'en supplie!

Les plaintes redoublaient, à croire qu'on assassinait la malheureuse. Instantanément l'alarme se propagea dans le quartier. La place de l'Église se remplissait de monde. Le docteur Pètlement, qui habitait ces parages, accourut un des premiers. Bientôt, on vit paraître la Liffoisie, flanquée du serrurier et du maréchal ferrant, l'un portant une trousse et l'autre, une énorme barre de fer.

Il fallut enfoncer la porte, qui était verrouillée comme l'autre. Lorsqu'elle céda, il y eut, dans la foule, une exclamation de stupeur. Méconnaissable, la face terreuse, les yeux atones, à demi morte de faim et de froid, M^{lle} de Jessincourt gisait sur son grabat, et ses doigts décharnés tiraient la mauvaise couverture trop étroite, qui laissait ses pieds à découvert. M^{lle} Prose, en pleurant, se précipita à son chevet :

— Ma pauvre amie, ma pauvre amie! Dans quel état je te retrouve!

L'air égaré, la misérable ne semblait point l'entendre. Les gens envahissaient la chambre à four, se bousculaient autour du lit de sangle. On criait :

— Elle est folle!... Elle a perdu la tête!

Tout à coup, elle s'agita, ses yeux se ranimèrent. Elle fit effort pour se dresser sur son oreiller :

— Non! dit-elle sourdement, je ne suis pas folle!

Puis, effrayée par tout le monde qui se pressait autour de son lit, elle reprit, sur un ton plaintif :

— Que me voulez-vous? Je ne suis pas coupable! On n'a rien à me reprocher. Je n'ai rien mangé de mon bien. *Ils* peuvent venir!... Dites-leur qu'ils peuvent venir! Je n'ai rien mangé... rien, rien!

— Non, ma bonne, non! On ne te reproche rien! murmurait M^{lle} Prose, en l'entourant de ses bras.

Mais elle la repoussait, se débattait, regardait toujours les intrus, d'un air hagard :

— Laissez-moi! Ce n'est pas ma faute! J'aurais tant voulu faire davantage!... vivre, ah! vivre comme les autres!... Laissez-moi, par pitié, laissez-moi!...

Et, dressée sur son grabat, elle se tordait les mains désespérément. Cependant, le docteur Pètremont, qui avait écarté le populaire, voulut l'obliger à se recoucher. Elle le rechassa avec colère :

— Allez-vous-en, vous! Je n'ai pas besoin de vous!... Vous ne me guérirez pas!

Aussitôt, elle s'abattit sur l'oreiller. Son terrible hurlement de supplicieuse recommença. Quand, sur l'ordre du médecin, deux hommes essayèrent de la mettre sur une civière, garnie d'un matelas, pour la transporter dans sa chambre, elle eut une crise de fureur. Elle se cramponnait avec acharnement à son grabat. Finalement, elle déclara, d'un ton hautain, qu'elle allait se lever, qu'elle marcherait seule. Comme elle était tout habillée, le docteur fit signe aux deux hommes de se retirer. Fléchissant sur ses jambes enflées, soutenue par M^{lle} Prose et par la femme de ménage, poussant, à chaque pas, des plaintes atroces, elle monta pour la dernière fois l'escalier de sa maison.

A peine étendue dans son lit, elle soupira d'une voix éteinte :

— Maintenant, c'est fini ! Laissez-moi mourir !

Mais le médecin tentait de lui faire une injection de morphine.

Pour détourner l'attention de la malade, M^{lle} Prose l'embrassa, lui caressa les cheveux :

— Ma bonne Louise, tu ne me reconnais donc pas?... C'est moi, Lalie ! ta Lalie, ta compagne de première communion!...

La moribonde la considéra d'un œil dur, hostile, et ne répondit rien.

L'instant d'après, elle délirait en mots entrecoupés :

— Morte de faim ! morte de faim !... Je meurs de faim !

— Ma chère amie, lui dit M^{lle} Prose, ce n'est pas seulement ton corps, c'est ton cœur qui meurt de faim!...

Ses yeux se brouillèrent, la face terreuse se renversa : elle tombait dans une grande prostration.

Pendant qu'elle dormait d'un sommeil angoissé et pénible, Lalie dut s'occuper de prévenir la famille. Le plus urgent, c'était de télégraphier à Isabelle. Elle apprit du notaire que la jeune femme habitait l'Algérie depuis dix-huit mois. Quel contretemps ! Il lui faudrait près d'une semaine pour faire le trajet ! Or, le médecin affirmait que Louise était à la dernière extrémité. M^{lle} Prose tremblait à l'idée de la responsabilité qui pesait sur elle. Allait-elle laisser son amie mourir dans cet endurcissement de cœur, sans avoir pardonné à sa nièce ? Mais peut-être que la présence de celle-ci n'était pas nécessaire ? Peut-être qu'il suffirait d'un prêtre, pour décider la moribonde au pardon ? Néanmoins, elle n'osait pas faire venir le curé, sans que Louise l'eût réclamé spontanément. Elle savait que, l'année précédente, son amie avait à peu près mis à la porte l'archiprêtre. Une scène pareille n'était-elle pas à redouter ? Dans ces hésitations, elle pria Dieu de l'éclairer, lorsque M. Schwob alla au-devant de son désir. Il demanda à visiter M^{lle} de Jessincourt.

On profita, pour l'introduire, de l'accalmie qui suivit le réveil de la malade. Comme elle sortait de sa torpeur, elle vit Lalie à son chevet, et, derrière Lalie, le curé qui était entré sur la pointe des pieds, sans qu'elle l'aperçût. A l'aspect de la soutane, elle se recula vivement vers le fond du lit, en étendant les mains :

— Allez-vous-en ! Je n'ai pas peur de mourir !

Consterné, l'archiprêtre n'osait point avancer. Avec pitié, il

contemplant ce visage ravagé par la souffrance, ces yeux où flambait une lueur démente, et il se redisait mentalement la parole mystique : « *Tout l'univers ne saurait valoir le prix d'une seule âme.* » En même temps, un remords traversa son esprit, au souvenir de sa démarche maladroite de l'an passé. Oui ! il avait été dur pour M^{lle} Louise ! Il n'avait pas su lui parler comme il fallait !... Alors, cet homme rude, ce paysan, trouva dans sa charité de chrétien une inspiration. Il s'agenouilla devant le lit de la moribonde, et, avec un accent de douceur qu'il n'avait jamais eu, il implora :

— Ma sœur !... pardonnez-moi, si je vous ai offensée !

« Ma sœur !... » Ce mot de tendresse dans cette bouche austère fit tressaillir la malade. Elle saisit avec force le poignet de M^{lle} Prose qui tâchait de la calmer :

— Oh ! Lalie ! Entends-tu ?... Il a dit : « Ma sœur ! »

Doucement, le prêtre répéta :

— Ma sœur, pardonnez-moi !

Sondain, elle éclata en sanglots. A la chaleur de cette parole inattendue, — comme dans une grande débâcle, — toutes ses rancunes, toutes ses haines venaient de se fondre. Son cœur se libérait enfin du poids écrasant qui l'étouffait. Elle balbutiait :

— Merci, merci !

Et, pressant les deux mains du prêtre qui s'était relevé :

— Pardon ! c'est moi qui ai besoin de pardon ! C'est moi qui vous ai offensé !... Oh ! je suis bien coupable !...

Sentant le moment propice, M^{lle} Prose s'empessa de lui demander :

— Ma bonne amie, veux-tu voir ton Isabelle ?... Tu la rendrais si heureuse !...

— Isabelle ?... Oui ! tout de suite ! Qu'on la fasse venir !

Puis, elle passa sur son front ses doigts amaigris, et, comme obsédée par une pensée tenace, elle articula avec insistance :

— Le notaire !... Le notaire !

On comprit que l'idée d'une réparation la tourmentait, que, sans doute, elle voulait refaire son testament. M^{lle} Prose envoya quérir M^e Bastien. On les laissa seuls ensemble. Quand le notaire fut sorti, M^{lle} Prose et la femme de ménage rentrèrent dans la chambre de la patiente, qui paraissait en proie à une surexcitation étrange. Elle fixait sur Lalie des yeux d'hallucinée. Tout

à coup, un sourire illumina ses lèvres décolorées et, avec une expression d'adoration infinie, elle tendit ses bras :

— Isabelle?... C'est toi, c'est toi?... Oh! pardonne-moi, petite! Moi, je te pardonne de tout mon cœur! Vois-tu, j'ai bien souffert à cause de toi! Dis que tu ne m'en veux plus! Viens, viens que je t'embrasse!...

M^{lle} Prose, qui fondait en larmes, se prêta de son mieux à l'illusion de la mourante. Elle lui baisait le front et les mains. Louise l'étreignait avec emportement contre sa poitrine :

— Viens, viens, petite!... Oh! je te le jure : je n'ai aimé que toi! Je n'ai vécu que pour toi. Je te l'ai mal dit! Tu ne pouvais pas savoir! Ce n'est pas ma faute, vois-tu! *Ils* m'avaient broyé le cœur! J'avais honte! Je n'osais pas te dire!... Ce que j'ai fait pour toi n'est rien! C'est mon amour que j'aurais voulu te montrer!... Viens, viens! C'est toi que je veux!

Puis, brusquement, elle reconnut son erreur. Ses yeux se voilèrent, elle repoussa rudement la vieille fille :

— Oh! ce n'est pas elle!... Pourquoi n'est-elle pas là? Pourquoi ne vient-elle pas?...

— Elle va venir, ma bonne! Elle viendra! disait M^{lle} Prose, en s'efforçant de prendre une figure souriante : demain, tu la verras!

Accablée par l'émotion, la malade s'évanouit. Ses douleurs la firent hurler et se tordre de nouveau, si cruellement qu'il fallut lui injecter une seconde dose de morphine! Lalie craignait qu'elle ne se réveillât plus.

Le lendemain, à l'aube, la moribonde demanda encore :

— *Elle* n'est pas là?... Pourquoi n'est-elle pas là?...

— *Elle* est en route, ma bonne! assura M^{lle} Prose.

— Lalie, tu ne me dis pas la vérité?...

Et elle cherchait à lire dans les yeux de son amie.

Des heures s'écoulèrent. Elle s'était calmée, elle gisait immobile, couchée sur son dos comme une morte. Mais elle ne dormait pas : les rides de son front se contractaient, elle semblait absorbée dans une méditation profonde. A un certain moment, elle bougea; ses mains translucides se joignirent et on l'entendit qui murmurait :

— Mon Dieu, je suis bien coupable! Si je ne dois pas la revoir, si c'est l'expiation que vous me réservez, que votre volonté soit faite!...

— Tu la reverras, Louise, tu la reverras ! protesta M^{lle} Prose. Dieu t'exaucera : je l'ai tant prié pour toi !

— Oh ! Lalie, tu es bonne, toi ! Tu es ma seule amie !... Personne ne m'a aimée comme toi !

Les deux vieilles filles s'étreignirent encore une fois, en pleurant. Puis Louise s'affaissa sur son oreiller.

— Lalie ! Lalie !

À midi, comme l'Angélus tintait, elle poussa un grand cri : M^{lle} Prose, croyant que c'était la fin, accourut toute bouleversée. Louise lui dit, en s'agitant pour dégager son bras :

— Ouvre cette armoire ! Il y a, dedans, un christ !... Promets-moi de l'approcher de ma bouche, quand je mourrai !

— Je te le promets, ma bonne, je te le promets !

On eut beaucoup de peine à découvrir les clés. Enfin, M^{lle} Prose, ayant ouvert l'armoire, trouva, sur une pile de draps, un petit crucifix d'ivoire, auquel était attaché un papier. Louise avait écrit sur le papier : « Crucifix qui était dans les mains de maman, lorsqu'elle est morte. Je désire qu'on le mette aussi dans les miennes. Telle est ma volonté. »

Lalie plaça la petite croix d'ivoire sur la commode, et, se retournant vers la mourante, qui épiait tous ses gestes :

— Dis-moi, ma bien chère amie ! Veux-tu me donner un grand bonheur?... Tu te rappelles, j'ai été ta compagne de première communion ! Eh bien, je voudrais communier encore avec toi !... Dis ? Veux-tu recevoir avec moi la Sainte-Eucharistie ?... Je serais si heureuse d'être ta compagne... jusqu'au bout !

Les derniers mots s'étranglèrent dans la bouche de M^{lle} Prose qui défaillait d'attendrissement, tandis que Louise, le regard un instant éclairci, prononçait d'une voix ferme :

— Oui, je le veux !

Sans tarder, M^{lle} Prose se rendit au presbytère, et elle exposa sa requête au curé : partager, avec son amie, le Saint Viatique. Mais cette faveur était contraire à tous les canons. Il refusa d'abord. M^{lle} Prose le supplia, disant que, peut-être, ce serait un adoucissement aux souffrances de la malade, — peut-être une guérison miraculeuse. Touché par une foi si fervente et par la persévérance d'une telle amitié, l'archiprêtre se laissa fléchir.

Lorsqu'il parut dans la chambre de la mourante, en habits sacerdotaux, avec le surplis et l'étole, portant le ciboire sous le

long voile qui recouvrait son épaule, et lorsque, arrêté sur le seuil, il prononça les paroles liturgiques : « *Pax huic domui!*... Que la paix soit dans cette maison ! » — quelque chose d'extraordinaire s'accomplit dans l'âme de la misérable. Le son des paroles si douces, le sentiment subit de la divine Présence la firent sangloter de joie. C'était comme une résurrection de son cœur. Tous les sentimens profonds, tous les beaux souvenirs, toutes les aspirations magnifiques qu'une longue vie religieuse avait nourris et développés en elle, — tout cela, qui dormait, s'éveilla à la voix du prêtre. Les minutes sublimes de son existence repassèrent dans son esprit. Et, dans le brisement de son être terrassé par la violence de l'émotion, un élan d'amour, comme elle n'en avait jamais éprouvé, emportait ses regards vers le vase où reposait la céleste nourriture.

Elle pouvait à peine répondre aux questions du prêtre qui la confessait. Cependant, ses lèvres remuaient encore. Des larmes ruisselaient continuellement sur ses joues creuses. Quand l'officiant, élevant entre ses doigts l'hostie immaculée, prononça par trois fois : « *Domine, non sum dignus...* Seigneur, je je suis pas digne que vous entriez en moi, mais dites seulement une parole et mon âme sera guérie ! » ses pleurs coulèrent plus abondans. Lalie, agenouillée, priait pour elle. Puis, elle communia à son tour. Ayant achevé son action de grâces, elle releva la tête vers son amie. Leurs regards se croisèrent, se pénétrèrent ardemment l'un l'autre : leurs deux cœurs se rejoignaient enfin, confondus dans un même amour.

Louise ébaucha un geste, pour que Lalie s'approchât. Elle lui prit la main, en soupirant d'une voix lointaine, qui semblait revenir d'un passé depuis longtemps plongé dans l'oubli :

— Tu avais raison !... Il n'y a que Dieu qui rassasie !

Ce furent ses dernières paroles. Elle était sans connaissance, lorsque l'archiprêtre lui administra l'Extrême-Onction. Pendant la nuit, ses souffrances reprurent, si intolérables qu'on dut appeler le médecin pour de nouvelles piqûres de morphine. Sa poitrine haletait comme un soufflet de forge, et, de temps en temps, un affreux cri rauque, un cri de torture, s'échappait de sa gorge.

M^{lle} Prose, toujours agenouillée à son chevet, récitait ces admirables prières, dont l'Église se plaît à glorifier les plus humbles agonies :

— « Partez, âme chrétienne ! Sortez de ce monde, au nom de Dieu le Père Tout-Puissant, — au nom de Jésus, Fils du Dieu vivant, qui a souffert pour vous, — au nom de l'Esprit-Saint, qui s'est répandu en vous !... »

Et c'est de toute son âme qu'elle prononça :

— « Sœur très chère, je te recommande au Dieu Tout-Puissant, je lui consie sa créature... Que le Christ qui, pour toi, a été tourmenté sur la Croix, te délivre des tourmens ! Que le Christ qui a daigné mourir pour toi te délivre de la mort éternelle ! Que le Christ, Fils du Dieu vivant, t'établisse en l'éternelle fraîcheur de son Paradis ! Que ce vrai Pasteur te reconnaisse pour une de ses brebis !... Admise aux rangs des Bienheureux, puisses-tu goûter la douceur de la divine contemplation, dans les siècles des siècles !... »

Mais la moribonde se convulsait, déchirée par les spasmes suprêmes. Un flot de sueur inonda la peau terreuse de sa figure. Ses yeux vitreux se rouvrirent, semblèrent réclamer quelque chose. Lalie devina ce qu'elle demandait. Elle prit, sur la commode, le petit crucifix d'ivoire, le posa sur la bouche de l'agonisante ; et, tandis que la pauvre âme torturée, affamée d'amour, s'en allait vers l'éternel repos et l'éternel réconfort, son amie, en l'embrassant, murmurait encore :

— Je suis là, ma bonne ! Je suis avec toi !... avec toi, toujours !

LOUIS BERTRAND.

LES ÉLECTIONS

ET LA

SITUATION POLITIQUE EN ANGLETERRE.

L'Angleterre a trompé l'attente du monde politique. Au lieu de lui donner la haute leçon de sagesse que l'on pouvait espérer d'elle et que faisait prévoir l'attitude des différens partis au lendemain de la mort d'Édouard VII, elle s'est lancée dans une aventure dont il est impossible de discerner les conséquences. Quelques-uns de ses hommes publics paraissent en avoir le sentiment. Habités à offrir assez volontiers leur patrie, *mater parliamentorum*, en modèle à l'Europe, ils ont semblé, dans plus d'un des discours prononcés par eux, au cours de la récente période électorale, s'excuser en quelque sorte du spectacle qu'elle présente en ce moment. Ils n'ont pas tort, et ceux qui ont coutume d'admirer l'Angleterre ne la reconnaissent pas tout à fait. Cependant, au travers de sa longue histoire, elle a déjà passé par des crises presque aussi redoutables, et elle en est victorieusement sortie. Quelles circonstances ont déterminé la crise actuelle ? Quels en ont été les principaux incidens ? Quels pronostics peut-on faire sur son dénouement ? C'est ce que je voudrais rechercher dans une étude qui ne s'inspirera d'autres sentimens que ceux d'une sympathie admirative pour un grand pays qu'on peut aimer plus ou moins, mais qui, jusqu'à ce jour, a donné incontestablement au monde de nobles exemples.

I

On sait quelle série d'événemens avait amené les élections du mois de janvier dernier. La Chambre des Lords avait contrairement, sinon à la Constitution, car il n'y a pas à proprement parler en Angleterre de constitution écrite, du moins aux précédens, rejeté le budget appelé un peu pompeusement le *budget du peuple*, parce que certaines dispositions excessives, qui n'étaient pas seulement des mesures fiscales, faisaient, suivant l'énergique expression de lord Rosebery, de ce budget une révolution. Le Cabinet libéral, dont M. Asquith est le premier ministre, avait demandé au Roi la dissolution. Mais sur cette question budgétaire étaient venues se greffer deux autres questions, l'une constitutionnelle, l'autre économique.

La Chambre des Lords, où domine une majorité conservatrice, n'avait-elle pas fait un usage abusif de son droit de *Veto* en rejetant non seulement le budget, mais plusieurs des *Bills* adoptés depuis quelques années par la majorité libérale de la Chambre des Communes? C'était la question constitutionnelle soulevée par les Libéraux. N'y avait-il pas lieu, pour faire face au déficit du budget et pour remplacer les impôts écrasans sur la terre et les successions créés par le budget du peuple, de modifier la politique commerciale suivie depuis près de soixante-dix ans par la Grande-Bretagne, de renoncer au libre-échange et de demander à l'élévation des tarifs douaniers les ressources nécessaires? C'était la question économique soulevée par les Unionistes, pour les appeler de ce nouveau nom qui a remplacé celui de *Tories*, de même que l'appellation de libéral ou de radical a remplacé celle de *Whigs*, et, soit dit en passant, rien ne témoigne mieux du profond changement qui s'est opéré en Angleterre depuis vingt ans que la désuétude où sont tombées ces deux dénominations historiques. La question du *Veto* des Lords et celle du *Tariff reform* ont joué un rôle presque égal aux élections du mois de janvier de l'année dernière. A ces questions était même venue s'en ajouter une troisième : celle de la défense nationale que les Unionistes accusaient les Libéraux d'avoir négligée. Quelques lecteurs de la *Revue* peuvent se souvenir qu'ayant assisté à la première période de cette lutte électorale ardente, j'en ai rendu compte, au jour le jour. Mais, ayant quitté

l'Angleterre avant la fin, je n'avais pu en faire connaître les résultats (1).

La situation parlementaire créée par ces élections a été résumée ici même dans un excellent article de M. Jacques Bardoux (2). Si les Unionistes avaient gagné sur leurs adversaires près de cent voix, la majorité gouvernementale n'en demeurerait pas moins très forte. Les 670 membres qui composaient la nouvelle Chambre des Communes se divisaient ainsi : Ministériels, 397; Unionistes, 273; soit une majorité gouvernementale de 124 voix. Mais tandis que la minorité unioniste était homogène et solidement unie sous la direction de son habile leader, M. Arthur Balfour, la majorité ministérielle se décomposait, tout comme en France, en groupes ayant des chefs distincts. Le groupe le plus nombreux était celui des Libéraux, divisés eux-mêmes en libéraux, plus ou moins fidèles aux traditions de l'ancien parti *Whig*, et en radicaux, sans qu'il y eût cependant entre ces deux fractions du parti une limite bien précise. Les libéraux étaient principalement représentés dans le Cabinet par le premier ministre, M. Asquith, et par le ministre de la Guerre, M. Haldane, les radicaux par le chancelier de l'Échiquier, M. Lloyd George, et par le secrétaire d'État à l'Intérieur, M. Winston Churchill, bien qu'il paraisse singulier de ranger parmi les radicaux un cadet de la grande famille des Churchill, un cousin germain du duc de Marlborough. Libéraux et radicaux réunis formaient un groupe de 275 membres, supérieur de deux voix seulement à celui des Unionistes. Mais la majorité ministérielle se fortifiait par le concours assuré du nouveau groupe appelé le *Labour party*, qui était également représenté dans le Cabinet par M. John Burns, le président du *Local government Board*, dont tout le monde est d'accord pour reconnaître la modération et la haute valeur.

Enfin il y avait encore le groupe des Nationalistes, c'est-à-dire des Irlandais, divisé lui-même en deux groupes, mais d'inégale importance, Redmondites et O'Brienites. Les Redmondites, au nombre de 72, marchaient, comme leur nom l'indique, sous la direction d'un chef aveuglément obéi, M. John Redmond, qui a pris, depuis 1901, la direction du parti irlandais, et réclame, comme autrefois Parnell, le *Home Rule* intégral, tel

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} février 1910.

(2) Voyez la *Revue* du 1^{er} avril 1910.

que Gladstone l'avait concédé, concession qu'il paya de sa chute. Quant aux O'Brienites, beaucoup moins nombreux, car ils n'étaient que dix, ils marchaient, comme leur nom l'indique également, sous la direction de M. W. O'Brien qui est un adversaire déclaré de M. Redmond. Il lui reproche en effet, tout à la fois, d'être amené, par ses alliances électorales avec les libéraux et ses complaisances gouvernementales, à faire au ministère des concessions contraires aux véritables intérêts des Irlandais, et, en même temps, de sacrifier à la chimère d'un *Home Rule*, que l'Angleterre n'accordera jamais, les avantages sérieux qui, suivant lui, résultaient pour l'Irlande du *Land Act* de 1903, acte qui facilitait, par des avances en argent, le rachat par les *tenants* des terres appartenant aux *landlords*.

La majorité ministérielle était, on le voit, singulièrement composite et, par conséquent, instable. L'existence du Cabinet était à la merci des Irlandais qui, en portant leurs 82 voix du côté des Unionistes, pouvaient, d'un jour à l'autre, le jeter à bas et qui étaient, en tout cas, décidés à lui faire sentir la dépendance où il se trouvait vis-à-vis d'eux. M. Bardoux, dans l'article dont j'ai parlé, a dépeint à merveille cette première séance de la discussion de l'Adresse où, en réponse à un discours froidement accueilli de M. Asquith, M. Redmond a dicté ses conditions d'une façon hautaine. Ce jour-là, on put croire à la chute imminente du ministère. « Huit jours de négociations dans les antichambres ministérielles et dans les couloirs parlementaires, ajoute M. Bardoux, resserrèrent tant bien que mal les liens du bloc démocratique. » Le résultat de ces négociations fut le suivant : moyennant le vote par les Irlandais de certains crédits nécessaires pour que provisoirement « le gouvernement de Sa Majesté pût marcher, » *Her Majesty's government could be carried on*, M. Asquith s'engageait à entreprendre immédiatement une campagne contre la Chambre des Lords en vue de mettre un terme à son *Veto*, et de préparer ainsi l'octroi du *Home Rule* à l'Irlande, sauf à reprendre ensuite ce budget du peuple que les Libéraux reprochaient si fort aux Unionistes de n'avoir pas voté avant le commencement de l'année financière, c'est-à-dire avant le 1^{er} avril, au risque de jeter une grave perturbation dans les finances publiques.

Ainsi fut dit, ainsi fut fait. Dans la séance du 29 mars, M. Asquith saisissait la Chambre des Communes de trois réso-

lutions dont il est nécessaire de préciser les termes et d'indiquer la portée, car ce sont ces résolutions qui ont été, implicitement au moins, soumises au peuple et sur lesquelles a roulé tout le débat électoral. Par la première de ces résolutions, M. Asquith proposait à la Chambre des Communes de déclarer « qu'il était *expédient* que la Chambre des Lords fût privée par la loi du droit de rejeter ou d'amender un *Bill* de finance (*Money Bill*). Devait être considéré comme *Bill* de finance tout *Bill* qui, de l'avis du *Speaker*, contiendrait seulement des dispositions ayant trait en totalité ou en partie aux sujets suivans : l'établissement, le rappel, la rémission, la modification ou la réglementation des impôts ; les imputations sur le Fonds Consolidé ou toute autre mesure destinée à faire fournir de l'argent par le Parlement ; les recettes ; la distribution, le contrôle et la réglementation des fonds publics ; l'émission ou la garantie et le remboursement de tout emprunt, ou des matières accessoires à ces sujets ou à l'un d'entre eux. »

L'énumération, on le voit, est large, et bien qu'en fait il ne soit pas dans les usages constitutionnels anglais que la Chambre des Lords rejette ou amende un *Bill* de finance proprement dit, néanmoins cette première résolution portait déjà une grave atteinte aux droits de la Chambre des Lords par l'extension donnée aux mots : lois de finance, et surtout par l'intervention du *Speaker* de la Chambre des Communes, qui devenait ainsi le juge souverain et sans appel des droits des Lords, et qui pouvait, à plus ou moins juste titre, être soupçonné de favoriser l'extension des droits de la Chambre qu'il présidait.

La seconde résolution était plus grave encore. Elle était conçue à peu près en ces termes : « Si un *Bill* autre qu'un *Bill* de finance a été voté par la Chambre des Communes en trois sessions successives et si le projet, après avoir été renvoyé à la Chambre des Lords un mois avant la fin de la session, a été rejeté par la Chambre des Lords dans chacune de ces trois sessions, ce projet, aussitôt son troisième rejet par la Chambre des Lords, deviendra une loi du Parlement dès que l'assentiment royal à ce projet aura été notifié, étant entendu que ces dispositions ne porteront effet que si deux années se sont écoulées entre la date du premier dépôt du projet de loi et la date de son adoption pour la troisième fois par les Communes. »

Enfin, la troisième résolution réduisait de sept à cinq ans la durée du Parlement.

Cette troisième résolution soulevait peu d'objections. Il n'en était pas de même de la seconde qui n'allait à rien moins qu'à porter une atteinte profonde à l'antique Constitution anglaise, car elle réduisait les pouvoirs de la Chambre des Lords, jusque-là égaux, sauf en matière de finance, à ceux de la Chambre des Communes, à retarder seulement de deux ans la mise en vigueur des lois adoptées par la Chambre des Communes. Son droit de *Veto* n'était plus qu'un *Veto* suspensif. Aussi donna-t-elle lieu à des débats très vifs. La durée de la discussion sur les trois résolutions ne dépassa cependant pas sept jours, du 7 au 14 avril, le ministère ayant appliqué à cette discussion le procédé de la clôture forcée, que les Anglais appellent familièrement *la guillotine*, qui fut inventée autrefois pour mettre fin à l'obstruction des députés irlandais, mais qu'un ministère libéral ne se fait aujourd'hui aucun scrupule d'opposer à ses adversaires conservateurs. Au cours de ces débats, M. Balfour eut beau jeu pour reprocher au premier ministre de violer ainsi la constitution anglaise, modèle de toutes les autres, et de travailler à établir, dans cette terre traditionnelle de la liberté, le gouvernement d'une seule Chambre, c'est-à-dire la plus détestable des tyrannies. Mais le parti de la majorité était pris et la résolution qui abolissait en fait le *Veto* des Lords fut adoptée à la majorité de 339 voix contre 237. Les deux autres résolutions furent adoptées également à une majorité considérable, tout le groupe des Irlandais et celui du *Labour party* ayant joint ses voix à celles des Libéraux parmi lesquels ne se produisit qu'une vingtaine de défections, car la discipline de parti qui va croissant en Angleterre laisse, — et beaucoup le regrettent, — de moins en moins d'indépendance aux membres des assemblées et établit de plus en plus ce qu'on commence à appeler, d'une expression empruntée à la langue politique des États-Unis, la tyrannie des *caucus*.

II

Ainsi le gant était jeté par la Chambre des Communes à la Chambre des Lords. Mais déjà la Chambre des Lords avait pris position et s'était mise en mesure de le relever. Ce fut un inté-

ressant spectacle, durant toute la durée de mars et d'avril, que cette passe d'armes, encore courtoise, mais déjà très vive, entre les deux assemblées qui, depuis les débats passionnés du *Bill* de réforme de 1832, se sont partagé, non sans d'assez fréquentes mésintelligences, mais cependant sans conflits trop violens, le pouvoir législatif. La situation de la Chambre des Lords était difficile. Au cours de la période électorale, ceux-là mêmes qui lui appartenaient et qui avaient pris sa défense, comme Lord Curzon dans un grand discours prononcé par lui à Brighton, dont j'ai rendu compte, avaient reconnu la nécessité pour elle de se réformer. C'est donc que son organisation ou son fonctionnement étaient critiquables, et c'est la vérité sur plus d'un point. Je ne voudrais pas résumer, en l'abrégeant, l'étude si complète que M. Augustin Filon a consacrée ici même à la Chambre des Lords (1), mais il est indispensable, pour bien comprendre les événemens dont l'Angleterre est depuis quelques mois le théâtre, de préciser ces critiques.

La Chambre des Lords se compose, d'après le dernier *peerage* de Debrett, de 630 pairs, soit seulement 40 membres de moins que la Chambre des Communes. Pour une Chambre haute, c'est là une proportion tout à fait insolite. En Prusse, la Chambre des Seigneurs ne compte que 315 membres, et en Autriche, elle n'en compte que 266. Il est vrai qu'en fait il n'y a guère plus de 200 pairs qui prennent part habituellement aux débats des Lords. Les autres ou n'y viennent jamais, — on les appelle des *backwood men*, parce qu'ils préfèrent vivre au fond de leurs bois, — ou n'y viennent que très rarement pour prendre part à un scrutin important sans avoir le plus souvent assisté aux débats. De plus, parmi eux figurent, en nombre restreint sans doute, mais cependant encore trop élevé, un certain nombre de membres que la langue parlementaire qualifie courtoisement d'*undesirable peers*, et la langue populaire, plus rudement, de *black sheep*, — brebis galeuses, — c'est-à-dire des pairs dont la vie scandaleuse ou la déconfiture notoire ne laisse pas que de porter atteinte au prestige de l'assemblée dont ils font partie.

Les adversaires de la Chambre des Lords allèguent en outre que les futurs pairs, les jeunes Lords qui doivent arriver un jour

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} mai 1910.

à la pairie par droit héréditaire, ne se préparent pas avec autant de sérieux qu'autrefois aux fonctions qu'ils doivent exercer un jour. On prétend qu'un trop grand nombre d'entre eux mène une vie dissipée, pratique l'absentéisme et viendra grossir un jour le troupeau des *backwood peers* ou même celui des *black sheep*.

Enfin ceux qui s'efforcent de porter, dans ce conflit, un jugement impartial ne sauraient méconnaître que, depuis que la scission des Unionistes a brisé les cadres de l'ancien parti *Whig* et réduit, dans la Chambre des Lords, le parti libéral à une minorité de 80 voix environ, la majorité conservatrice a un peu abusé de son droit de *Veto*, sans que les motifs dont elle s'est inspirée, dans l'usage qu'elle a fait de ce droit, aient toujours été tirés de l'intérêt véritable du pays. C'est ainsi, par exemple, que si la Chambre des Lords a laissé passer la loi sur les pensions de vieillesse, tout en prévoyant le poids très lourd dont cette loi pèserait sur les finances du pays, elle a rejeté presque sans discussion la loi sur la patente des débitans en partie sans doute parce que cette loi faisait peser des charges excessives sur toute une classe de citoyens dont la propriété est aussi respectable que celle des autres, mais en partie aussi parce qu'elle lésait les intérêts de certains grands brasseurs et distillateurs, membres influens du parti unioniste, ce qui lui a valu une incontestable popularité auprès des débitans, mais a mis contre elle tout le parti de la tempérance. On lui reproche aussi d'avoir usé de son droit de *Veto* avec quelque hauteur et d'avoir trop marqué qu'elle entendait tenir la Chambre populaire dans sa dépendance. Si, dans ce propos d'un candidat libéral : que l'Angleterre vivait sous la tyrannie de la Chambre des Lords, il y avait une exagération manifeste, cependant il est certain qu'elle a fait un peu trop sentir à la Chambre populaire qu'aux Lords reste le dernier mot, puisqu'ils ont toujours le droit de dire : non. Sur 237 *Bills* qui leur ont été envoyés par les Communes depuis cinq ans, ils en ont, il est vrai, adopté 232. Mais les cinq qu'ils ont rejetés étaient, disent les Libéraux, les plus importans.

La justesse de quelques-unes de ces critiques et la nécessité de réformer la Chambre Haute n'avait pas échappé à l'œil exercé d'un homme qui a toujours occupé en Angleterre une situation considérable, mais dont les événemens ont mis en lumière l'esprit politique et la clairvoyance : de lord Rosebery. Cet ancien

collègue de Gladstone, dans le dernier Cabinet duquel il était ministre des Affaires étrangères, se trouvait depuis quelques années dans une situation singulière. S'étant séparé de son parti sur la question de l'Impérialisme, il avait, en 1896, officiellement résigné ses fonctions de leader du parti libéral et, depuis lors, il a siégé sur les *cross benches*, c'est-à-dire, la Chambre des Lords ayant la forme d'un long rectangle, sur les bancs transversaux où siègent les pairs de sang royal qui ne doivent appartenir à aucun parti. Lorsqu'il parle, il est toujours écouté, car il demeure un des premiers, sinon le premier orateur de l'Angleterre, mais il est peu suivi, ce qui est, en politique, le sort ordinaire des indépendans. Les événemens lui préparaient une revanche et les Lords ont dû regretter maintes fois de ne pas s'être inspirés de ses conseils. A trois reprises différentes en effet, lord Rosebery avait invité ses collègues à soulever d'eux-mêmes et librement la question de leur propre réforme. La première fois ce fut en 1884, la seconde en 1888. Il adjurait les Lords, en citant, suivant une habitude oratoire qui lui est familière, des vers bien connus, de ne pas laisser échapper l'occasion et « de saisir aux cheveux le Temps, ce pouvoir fugitif qui ne fait jamais halte. » Mais les Lords ne surent pas saisir le temps aux cheveux. Ils laissèrent même échapper l'occasion une troisième fois en 1907, et dans des circonstances déjà moins favorables, car l'orage commençait à gronder contre la Chambre des Lords. Aussi fit-elle cette fois à Lord Rosebery la concession de nommer une commission pour examiner la question ; mais cette commission apporta tant de lenteur dans ses travaux qu'en quinze mois elle vint à peine à bout de se mettre d'accord sur quelques résolutions de principes qu'elle invita la Chambre des Lords à discuter. Les Lords ne se pressèrent pas plus qu'ils ne s'étaient pressés dix-neuf ans auparavant, alors qu'ils rejetaient un peu dédaigneusement les premières propositions de lord Rosebery et ils laissèrent survenir la tempête électorale qui emporta, comme un fétu de paille, les propositions assez vagues de la commission.

Ce fut donc avec une autorité particulière que, dans la séance du 25 février, lord Rosebery se leva pour inviter, non sans quelque solennité, la Chambre des Lords à se réunir en comité, afin d'étudier « les meilleurs moyens de réformer sa présente organisation et de constituer une seconde assemblée efficace et forte. » Le 14 mars en effet, s'ouvrait dans la Chambre Haute,

une discussion qui dura six jours et à la suite de laquelle elle adopta, elle aussi, trois résolutions. Par les deux premières elle proclamait « qu'une seconde Chambre, forte et efficace, ne faisait pas seulement partie intégrale de la Constitution britannique mais qu'elle était nécessaire aux intérêts de l'État et à la balance du Parlement, et que le meilleur moyen d'arriver à obtenir cette Chambre était la réforme et la reconstitution de la Chambre des Lords. » C'était là deux résolutions de principe qui passèrent sans division, nous disons sans scrutin. Il n'en fut pas de même de la troisième qui comportait que « le préliminaire nécessaire de cette réforme et reconstitution était la reconnaissance de ce principe que la possession d'une pairie ne donnerait plus par elle-même le droit de siéger et voter dans la Chambre des Lords. »

Ce principe tout nouveau, qui tendait à changer si profondément le recrutement et la composition de la Chambre des Lords, fut combattu vivement par un vieux lord, vrai type du *back-wood peer*, qui déclara que l'hérédité lui ayant toujours donné de bons résultats pour ses chiens, il ne voyait pas pourquoi il n'en serait pas de même pour les pairs. Il aurait pu trouver, à l'appui du principe héréditaire, des argumens plus nobles et de plus haute portée. Mais, après un très beau discours de lord Rosebery qui avait conduit tout le débat, cette troisième résolution n'en fut pas moins votée à la majorité considérable de 175 voix contre 17, et la Chambre des Lords, toujours sur la proposition de Rosebery, prenait jour pour l'entendre développer dans ses détails le plan de réforme qui devait être la conséquence de la troisième résolution adoptée. « Il est, avait-il dit un jour, dans les traditions de l'Angleterre, de verser le vin le plus nouveau dans les plus vieux vaisseaux. » C'était dans la séance du 24 mai qu'il devait expliquer comment il entendait cette opération difficile. Mais, avant cette date, survenait un événement qui allait changer, pour quelque temps du moins, la face des choses : la mort du Roi.

III

Il était notoire que le roi Édouard n'avait pas vu sans appréhension le conflit s'élever entre les deux Chambres de son Parlement. Au début de ce conflit, il avait appelé à Sandrin-

gham les principaux chefs des deux partis dans l'espérance d'amener entre eux un accommodement. Il n'y avait pas réussi. Avec plus ou moins de fondement on attribua à son influence le discours, un peu contradictoire avec l'attitude prise par lui à l'origine, où lord Rosebery conseilla aux Lords de voter le budget qu'il avait qualifié de révolution. Depuis les élections et à mesure que le conflit entre les deux Chambres devenait plus aigu, le souci d'Édouard VII allait croissant, car il paraissait évident qu'un jour ou l'autre ce conflit serait porté devant lui. A plusieurs reprises, le premier ministre l'avait donné à entendre. En particulier, dans le discours qu'il avait prononcé le 14 avril à la Chambre des Communes, au cours de la séance où les résolutions annihilant le *Veto* des Lords avaient été votées, il avait parlé des *garanties* que le Cabinet aurait à demander à la Couronne pour que « ces résolutions pussent dans l'avenir recevoir leur entier effet » et il avait ajouté : « Si nous ne sommes pas en position d'assurer son effet à notre politique au cours de cette législature, alors ou nous démissionnerons, ou nous recommanderons la dissolution. »

Édouard VII voyait donc s'approcher le moment où il aurait soit à accepter la démission de son ministère, soit à lui accorder ces mystérieuses garanties dont M. Asquith parlait dans un langage un peu sibyllin, et qui ne pouvaient être que la création d'une fournée de quatre à cinq cents pairs, mesure en soi tout à fait exorbitante et, de plus, contraire à tous les précédens anglais. En effet si, en 1832, le roi Guillaume IV s'est résigné à menacer la Chambre des Lords de la création d'une fournée de pairs, pour assurer le vote du *Bill* de réforme, cette menace n'a pas été réalisée, et encore ne s'agissait-il que de créer quinze pairs. Cette préoccupation a certainement assombri les derniers jours du roi Édouard, car il pouvait craindre de voir une période de troubles et de dissensions intestines succéder aux heureux et brillans débuts de son règne. Il se préoccupait beaucoup de cette perspective lorsque, le 7 mai, il fut enlevé par une mort prématurée.

Ce n'est pas ici le lieu de décrire l'émotion qui s'empara du pays tout entier au lendemain de cette mort ; mais il faut reconnaître que l'Angleterre, à ce moment, présenta un grand et émouvant spectacle. Je ne parle pas seulement des touchantes manifestations du deuil public qui se traduisirent en particulier le

jour de ses funérailles lorsque, au travers d'une foule immense, mais silencieuse et recueillie, où les yeux se remplissaient parfois de larmes, on vit passer son cercueil suivi, sans que personne y trouvât matière à rire, de son chien favori, et aussi de ses ministres à pied, parmi lesquels on remarquait M. John Burns, tenant son petit garçon par la main. Je parle surtout de l'attitude des partis. Libéraux et Unionistes reconnurent qu'il fallait, dans un intérêt national, faire trêve à leurs dissensions. Peut-être les Libéraux et le ministère en particulier s'aperçurent-ils que le vent qui soufflait alors ne leur était pas favorable. « Ils ont tué le Roi, » disait le peuple, ce peuple auquel, quelques jours auparavant, ils pensaient à demander au roi défunt de faire appel une seconde fois. Ils eurent le sentiment que l'opinion publique ne leur pardonnerait pas de mettre en demeure le nouveau roi, à peine assis sur le trône, de prendre parti dans le conflit pendant entre les deux Chambres et de résoudre, dès le lendemain de son avènement, la plus difficile des questions constitutionnelles. C'est à cette impression très juste qu'il faut attribuer la résolution à laquelle ils s'arrêtèrent de faire à leurs adversaires unionistes l'avance de propositions conciliantes. Le 11 juin, on apprenait que, dans un bureau de la Chambre, M. Asquith, M. Balfour et quelques autres membres influents des deux partis s'étaient rencontrés, et, quelques jours plus tard, la réunion d'une conférence à laquelle la question en litige serait soumise était officiellement annoncée. Cette conférence, qui comptait huit membres, se composait, du côté des Unionistes, de lord Lansdowne, de lord Cawdor, de M. Balfour et de M. Austen Chamberlain, le fils du vieux Joe, et du côté des Libéraux, de lord Crewe, secrétaire d'État pour l'Inde, leur *leader* à la Chambre des Lords, qui est le propre gendre de lord Rosebery, du premier ministre Asquith, du chancelier de l'Échiquier Lloyd George et du secrétaire d'État pour l'Irlande, M. Birrell. M. Winston Churchill, le secrétaire d'État à l'Intérieur, n'y fut pas appelé. On assure qu'il en a été blessé. Quelques jours après, la Conférence se mettait à l'œuvre, avec une certaine lenteur cependant, et l'on doit regretter qu'elle n'ait pas apporté un peu plus de hâte et d'activité dans ses travaux, car, si ses membres s'étaient réunis plus souvent sous l'empire de l'émotion qui avait secoué l'Angleterre après la mort d'Édouard VII et sous l'impression du désir général de concilia-

tion qui régnait alors, ils seraient peut-être arrivés à un résultat meilleur.

Pendant plusieurs mois en effet, les partis firent trêve à leurs querelles. Lord Rosebery consentit à ce que la discussion de ses propositions, qui devait avoir lieu le 24 mai, fût ajournée, et aucune question de nature à diviser Unionistes et Libéraux ne fut soulevée au Parlement jusqu'à la fin de la session. Ces quelques mois ne furent cependant pas perdus, mais dans un tout autre ordre d'idées, pour la conciliation. On sait que la formule du serment que chaque nouveau souverain doit prêter lors de son avènement au trône contenait des phrases que les catholiques considéraient à bon droit comme injurieuses et dont ils demandaient depuis longtemps la suppression. Il était notoire également que le roi Édouard, qui apportait dans toutes les questions religieuses un large esprit de tolérance, n'avait pas prêté ce serment sans répugnance; mais le Cabinet unioniste présidé par lord Salisbury, qui était alors aux affaires, n'avait pas eu le courage de braver le fanatisme anti-catholique qui anime encore en Angleterre une fraction, assez faible, il est vrai, du monde protestant et de consentir à la modification, dans la formule du serment, que désirait le Roi. Le Cabinet libéral eut ce courage. A la séance du 27 juin, M. Asquith, dans un langage très élevé, proposa de modifier les termes de cette déclaration et déposa un *Bill* en ce sens. La discussion dura plusieurs jours et fut assez vive, certaine ligue dénommée l'*Alliance Protestante* ayant inondé les deux Chambres d'un petit pamphlet qui était intitulé : *le Trône en danger*, et où les catholiques anglais étaient formellement accusés de conspirer avec le Pape pour rétablir sur le trône une archiduchesse d'Autriche-Este, née duchesse de Modène, dernière descendante de Jacques II. Mais M. Balfour soutint M. Asquith et ce fut également un noble spectacle que celui des chefs de ces deux grands partis historiques se mettant d'accord pour abolir dans la législation anglaise les derniers vestiges d'une époque d'intolérance. Aussi le *Bill* proposé par M. Asquith fut-il adopté à la majorité considérable de 410 voix contre 86, et envoyé à la Chambre des Lords.

Il eût été facile à cette Chambre, où l'opposition disposait d'une majorité considérable, de créer des embarras au gouvernement en le rejetant et de profiter de cette occasion pour sou-

lever contre lui les passions protestantes. Ce fut précisément le contraire qui eut lieu. Lord Lansdowne appuya le *Bill*; mais ce que le débat présenta de plus remarquable, ce fut un discours de l'archevêque de Cantorbery, primat d'Angleterre, le représentant le plus autorisé de l'Église anglicane, qui appuya la proposition du gouvernement, en se félicitant d'une solution « qui apaiserait les controverses des deux côtés et serait tout à l'honneur du sentiment chrétien en général. » Aussi le *Bill* fut-il adopté sans scrutin. Cette dernière mesure, qui achève de mettre les catholiques anglais sur le même pied que leurs concitoyens protestans, mérite d'autant plus d'être inscrite à l'honneur de l'Angleterre qu'elle s'inspire d'un esprit très différent de celui qui règne dans d'autres pays.

Rien n'était donc venu troubler l'apaisement que la mort du roi Édouard avait amené dans les esprits. La Conférence continuait en paix ses délibérations, les huit membres dont elle se composait observant le plus grand secret. Ce qu'il y eut de plus remarquable encore que cette discrétion, c'est qu'aucune tentative ne fut faite auprès d'eux pour les déterminer à y manquer. Ils n'eurent point à éconduire des journalistes importuns et à démentir des propos inexacts. Rien ne transpira de leurs délibérations, et, dans la presse elle-même, la question constitutionnelle, qui naguère avait donné lieu à des débats si passionnés, cessa, d'un commun accord entre les journaux des différens partis, d'être discutée. Tout donnait donc à espérer que cette question serait résolue par une transaction amiable lorsque, au commencement de novembre, des bruits fâcheux commencèrent à circuler dans le monde politique. On remarqua beaucoup la publication dans le *Times* de sept lettres successives signées : *Pacificus*, et, dont l'auteur, évidemment très versé dans les questions constitutionnelles, est demeuré inconnu. L'auteur de ces lettres, sur lesquelles j'aurai à revenir, tout en exprimant l'espoir que la Conférence n'aboutirait pas à un échec se demandait cependant ce qu'il adviendrait, si cette espérance était trompée, et il cherchait par avance les termes d'un compromis plus large qui pourrait sortir un jour, après une nouvelle période de discussions et de luttes, de la réunion d'une seconde conférence. Mais ces lettres avaient passé inaperçues du grand public et l'opinion anglaise dormait tranquille, croyant à une issue favorable de la Conférence, quand elle fut réveillée brusquement, le 11 no-

vembre, par l'apparition dans tous les journaux d'une brève note officielle émanant des bureaux de Downing street et annonçant que la Conférence s'était dissoute, ses membres n'ayant pu arriver à un accord.

Qu'était-il advenu? Pourquoi la Conférence avait-elle échoué? On ne le sait pas et on ne le saura jamais exactement, les membres de la Conférence s'étant engagés sur l'honneur à ne pas raconter ce qui s'était passé dans leurs vingt et une réunions et ayant tenu parole. Il a fini cependant par transpirer que l'accord s'était bien fait sur un point important : le principe d'une commission mixte composée de membres des deux Chambres à laquelle seraient soumis les conflits survenus entre les Lords et les Communes, mais que le désaccord s'était produit sur la composition de cette commission et sur la proportion dans laquelle les deux Chambres et surtout les deux partis y seraient représentés. Sur ce point difficile des concessions devaient être évidemment consenties des deux parts. On assure que M. Asquith d'un côté, M. Balfour de l'autre, qui au fond auraient été d'accord, ont reculé devant ces concessions, craignant d'être désavoués par leurs partisans, et ceci tendrait à prouver qu'un certain défaut d'autorité et de décision chez les chefs de parti est, en Europe, un mal endémique. Quoi qu'il en soit, l'échec de la Conférence causa en Angleterre une déception universelle. L'opinion publique voyait avec déplaisir la perspective d'une fin d'année troublée et d'une bataille violente engagée à la veille de ces fêtes de Noël où les Anglais aiment à se recueillir en famille, à orner leurs portes de rameaux de gui sous lesquels jeunes gens et jeunes filles s'embrassent quand ils se rencontrent, et à manger en famille le dindon classique dont on fait à cette époque de l'année une si grande consommation qu'il est nécessaire d'en importer. L'Angleterre souhaitait la paix, c'était la guerre que les chefs de parti lui offraient comme étrennes. Le *Merry Christmas* allait singulièrement en souffrir.

Le lendemain même du jour où l'échec de la Conférence était annoncé, M. Asquith n'en parlait pas moins pour Sandringham où était alors le Roi et le ton des rares journaux de son parti qui paraissent à Londres, car, chose assez remarquable, la grande et puissante presse de la capitale est presque tout entière unioniste, ne laissait aucun doute sur ses intentions. Il se proposait de demander au Roi la dissolution de la Chambre des

Communes et il comptait bien revenir avec le décret dans sa poche. En procédant avec cette précipitation, il avait pour dessein de surprendre ses adversaires politiques en plein désarroi, n'ayant encore ni arrêté définitivement leur programme d'opposition, ni déterminé le terrain sur lequel ils entendaient se placer. La manœuvre eût été habile, sinon très conforme à ce *fair play* que les Anglais se piquent d'observer. Mais il fallut compter avec le Roi.

Le roi George V se trouvait, pour ses débuts constitutionnels, dans une situation difficile. A la rigueur, il aurait pu répondre à M. Asquith : « Pourquoi me demandez-vous de dissoudre le Parlement ? Parce que vous estimez qu'une brusque dissolution serait favorable aux intérêts de vos amis politiques. Mais la dissolution n'est pas une arme de parti. C'est un droit que la Constitution me confère lorsqu'il est nécessaire de porter quelque grave question devant le pays, par exemple lorsqu'il y a conflit entre les deux Chambres. Or le conflit que vous prévoyez n'est pas encore né. Portez d'abord devant la Chambre des Lords les résolutions qui limitent son *Veto*. Si elle les repousse, je verrai ce que j'aurai à faire. » Il aurait pu ajouter qu'il n'était pas de l'intérêt public de jeter le pays dans l'agitation électorale à une époque de l'année où les transactions sont particulièrement actives, et qu'il y avait de plus quelque chose d'anormal à appeler les électeurs à voter d'après les anciennes listes électorales, alors que, pour les faire voter d'après les listes revisées, il suffisait d'attendre le 1^{er} janvier.

Voilà ce qu'aurait pu répondre le roi George et ce qu'aurait peut-être répondu le roi Édouard. Mais le nouveau Roi, auquel on prête des sentimens plus favorables aux Unionistes que ne l'étaient ceux de son père, craignit peut-être, précisément à cause de cela, de paraître prendre parti pour eux. D'un autre côté, accorder la dissolution avec la précipitation à laquelle l'invitait M. Asquith était s'associer à une véritable manœuvre électorale. Ce fut à un moyen terme que George V s'arrêta. Sans refuser la dissolution à M. Asquith, et en la lui promettant même en principe, il ajourna de quelques jours sa réponse officielle et définitive. M. Asquith dut revenir à Londres assez mécontent, car le bruit de sa démission courut pendant vingt-quatre heures. Il ne la donna pas ; mais le refus du Roi d'accorder la dissolution immédiate améliorait incontestablement la situation des Unionistes.

La cote des paris en leur faveur, — car suivant une habitude très anglaise, les paris sur les élections étaient déjà ouverts, — qui leur était très défavorable, remonta quelque peu. L'activité déployée par les chefs unionistes, pendant ces quelques jours de répit, la fit monter davantage encore.

IV

En France, les partis n'ont, à proprement parler, point de chefs. Ils ont à leur tête des hommes plus ou moins importans auxquels leurs partisans obéissent plus ou moins docilement, mais qui ne sont point investis d'une situation officielle. Il n'en est pas de même en Angleterre, où les *leaders* des différens partis sont choisis, par une désignation formelle, dans une réunion plénière du parti, en même temps que sont désignés les *whips* et *chief whips* qui doivent veiller à l'accomplissement des devoirs parlementaires des députés de leur parti, et en particulier s'assurer de leur présence les jours de scrutin important. Chaque parti a un *leader* dans la Chambre des Communes et dans la Chambre des Lords. Le leader des Unionistes dans la Chambre des Communes est M. Balfour; leur *leader* dans la Chambre des Lords est le marquis de Lansdowne.

La personnalité de M. Balfour est bien connue en France. Chacun sait qu'il n'est pas seulement un des plus brillans et des plus habiles orateurs du Parlement, mais encore un écrivain, un philosophe, l'auteur d'un ouvrage sur les *Bases de la Croissance* (1). Celle du marquis de Lansdowne l'est moins, bien qu'il soit à moitié Français par sa mère, fille du comte de Flahaut, car il a peu fréquenté la France où il a refusé, dit-on, d'être ambassadeur, il y a quelques années. Quoi qu'il en soit, lord Lansdowne mérite d'être salué comme un des plus dignes représentans de la vieille aristocratie anglaise. J'ai eu la bonne fortune de passer quelques mois avec lui à l'Université d'Oxford, où il était *under-graduate*, pendant que j'étais étudiant étranger. Il s'appelait, en ces temps lointains, lord Kerry. Le collège de Christ Church était alors celui que fréquentaient de préférence les jeunes gens de l'aristocratie. Les fils de pairs y portaient un gland d'or à leur cape et mangeaient au réfectoire à

(1) Voyez, dans la *Revue* du 13 octobre 1896, l'article de Brunetière sur cet ouvrage.

une table à part, sur une estrade. Kerry ne s'était point fait inscrire à ce collège, mais à celui de Baliol où les études classiques passaient pour être beaucoup plus fortes et sur lequel l'enseignement du professeur Jowett, le célèbre collaborateur des *Essays and Reviews*, jetait un vif éclat. Laborieux, il se préparait avec conscience à suivre la carrière parlementaire qui allait bientôt s'ouvrir devant lui, car son père était déjà mort et son grand-père, le marquis de Lansdowne, une des figures les plus honorables du parti *Whig*, était fort âgé. Aussi entra-t-il très jeune à la Chambre des Lords, et c'est un des avantages incontestables du système héréditaire de permettre ainsi à un certain nombre de jeunes hommes de s'entraîner de bonne heure à la vie politique, et de développer progressivement les facultés dont le germe est en eux. Lors de la fameuse scission que la question du *Home Rule* amena dans le parti *Whig*, il fut du nombre des pairs *Whigs* qui, s'unissant avec les *Tories*, fondèrent dans la Chambre des Lords le parti unioniste, et il devint un des lieutenans du duc de Devonshire, longtemps connu sous le nom de marquis de Hartington, le chef du nouveau parti. Aussi occupa-t-il dans les Cabinets unionistes d'importantes fonctions, tantôt ministre de la Guerre et tantôt ministre des Affaires étrangères, et lorsque les Unionistes, à la suite des élections, désastreuses pour eux, qui suivirent la guerre du Transvaal, redevinrent un parti d'opposition, il fut, d'un commun accord, désigné pour être, en remplacement du duc de Devonshire, le *leader* du parti dans la Chambre des Lords. La résolution et la vigueur dont il a fait preuve dans la dernière crise ont montré que le choix était bon.

Au début de la séance du 15 novembre, lord Lansdowne se levait en effet et, en termes courtois mais pressans, il mettait le gouvernement en demeure de saisir la Chambre des Lords du *Parliament Bill*, c'est-à-dire des trois résolutions relatives au *Veto* des Lords adoptées par la Chambre des Communes et transformées en projet de loi. Lord Crewe, contraint de reconnaître que la demande de lord Lansdowne n'avait rien que de régulier et de constitutionnel, s'exécutait d'assez mauvaise grâce, mais, tout en déposant le *Bill* et en demandant même à la Chambre de l'adopter en première lecture, — ce qui n'était qu'une simple formalité, — il prévenait les Lords, avec quelque hauteur, qu'ils avaient à adopter ou à rejeter le *Bill* tel qu'il était, et que le

gouvernement n'accepterait aucun amendement. Gagner du temps en demandant la mise à l'ordre du jour du *Parliament Bill* était au reste la seule chose que se proposait lord Lansdowne, car l'intervalle nécessaire entre la première et la seconde lecture permettait aux Lords d'arrêter leur plan de campagne. Ils mirent ce temps à profit avec une décision singulière. Le lendemain même, lord Rosebery saisissait à son tour la Chambre des propositions qu'il comptait lui soumettre dans la séance du 24 mars, et dont le dépôt avait été retardé par la mort d'Édouard VII. Ces propositions comportaient une modification profonde dans la composition de la Chambre des Lords. Réduite de plus de six cents à trois ou quatre cents membres au plus, elle comprendrait désormais trois catégories de pairs. Les uns seraient nommés par leurs collègues ou par la Couronne, la qualité de pair héréditaire ne conférant plus désormais d'autre droit que celui de faire partie de ce collège électoral spécial. Les autres siègeraient en vertu des fonctions occupées par eux et aussi longtemps qu'ils exerceraient ces fonctions. Les derniers enfin seraient choisis du dehors, *chosen from outside*, sans que le mode de leur élection fût spécifié. Lord Rosebery ne s'expliquait point en effet sur ce dernier point, bien que, dans un de ses précédents discours sur le même sujet, il eût indiqué que les pairs de cette troisième catégorie devraient être élus par les Conseils de comté et les conseils municipaux des grandes villes. Quoi qu'il en fût de ce dernier point, l'ensemble de ces résolutions était singulièrement hardi, car si la désignation par l'ensemble des pairs héréditaires d'un certain nombre de leurs collègues est déjà mise en pratique pour la désignation des pairs écossais et irlandais, si déjà certains pairs siègent en vertu des fonctions qu'ils exercent, par exemple les Lords Légistes (*Law Lords*), et les évêques, et si, par conséquent, il n'y a, dans ces deux innovations, que l'extension d'un système déjà appliqué, il n'en est pas de même de la troisième. L'adjonction d'un élément électif, quelle que soit son origine, à l'élément héréditaire constitue une nouveauté dont je ne sache pas qu'il y ait d'exemple en Europe ou ailleurs. Ces trois résolutions n'en furent pas moins adoptées, dans une seule séance dont la durée ne dépassa pas trois heures, sans scrutin et presque sans débats. Lord Curzon, qui avait été aux élections dernières et devait être aux élections suivantes un des plus brillants et des plus passionnés champions

de la Chambre des Lords, appuya les propositions de lord Rosebery et lord Lansdowne leur donna son assentiment, reconnaissant la nécessité de créer désormais « un lien plus étroit entre la Chambre des Lords et la démocratie britannique. »

Quoi qu'il arrive de ces propositions, qu'elles soient destinées à passer en force de loi ou à être remplacées par des propositions plus radicales encore, on peut dire que la séance du 16 novembre sera mémorable dans l'histoire constitutionnelle anglaise, car, dans cette séance unique, la Chambre des Lords anglaise a contresigné son acte de décès. Malgré les défauts de son organisation et malgré les fautes qu'elle a pu commettre, c'était une grande et noble institution qui a rendu de grands services à l'Angleterre et que ne verront pas disparaître sans tristesse tous ceux qui ont le culte des grands souvenirs historiques. Quelle que soit la composition de la Chambre qui la remplacera, on ne peut lui souhaiter qu'une chose : ce sera d'égaliser en éloquence, en courtoisie, en dignité les discussions dont, jusqu'à ses dernières séances, la Chambre des Lords aura présenté le modèle.

Ce n'était pas assez d'avoir ainsi arrêté, au moins dans ses grandes lignes, le plan de réforme de la Chambre des Lords. Il fallait encore, pour compléter le plan de campagne des Unionistes et opposer aux attaques de leurs adversaires un rempart solide, résoudre la question du conflit entre les deux Chambres d'où était née la crise actuelle et qui préoccupait, avec raison, l'opinion. Avec la même rapidité de décision dont ils avaient fait preuve en se ralliant aux propositions de lord Rosebery, les Lords unionistes arrêterent d'un commun accord leurs résolutions sur ce point. Dans la séance du 21 novembre, lord Lansdowne, aux lieu et place du *Parliament Bill*, déposait un projet en plusieurs articles qui résolvait le problème constitutionnel de la façon suivante. En ce qui concernait les lois de finances, la Chambre des Lords se déclarait prête à renoncer à son droit constitutionnel de les rejeter ou de les amender, à la condition que leur caractère fût purement financier. « Si quelque question était soulevée à ce sujet, cette question serait déférée à un comité conjoint (*joint committee*) pris dans les deux Chambres sous la présidence du *Speaker* de la Chambre des Communes qui ne prendrait part au vote qu'en cas de partage égal des suffrages. Si, de l'avis du comité, le projet n'avait pas un caractère

purement financier, il serait discuté dans une réunion commune (*joint sitting*) des deux Chambres. » Quant aux projets de loi n'ayant point un caractère financier, « si un différend s'élevait dans deux sessions successives et dans un intervalle de temps de moins d'une année, et si le différend ne pouvait être résolu par aucun autre moyen, il serait réglé dans une réunion commune composée de membres des deux Chambres, à la condition que, si le différend avait trait à une question qui fût de haute gravité et qui n'eût pas été soumise d'une façon suffisamment explicite au jugement du peuple, cette question ne serait pas déferée à une réunion commune, mais soumise à la décision des électeurs par voie de *Referendum*. »

Les résolutions proposées par lord Lansdowne étaient également d'une singulière hardiesse, car elles s'inspiraient en partie des deux constitutions les plus démocratiques qui soient en Europe. A la constitution française elles empruntaient l'idée du congrès, à la constitution helvétique celle du *Referendum*. Ce n'est pas la première fois, du reste, que, dans l'histoire parlementaire anglaise, les *Tories* dament le pion aux *Whigs*, si on peut employer une expression aussi familière, en fait de hardiesses démocratiques. Mais ces résolutions n'allaient à rien moins qu'à bouleverser dans ses fondemens l'antique Constitution anglaise, en substituant, dans certains cas, au régime représentatif, l'intervention directe du peuple. Aussi donnèrent-elles lieu dans la Chambre des Lords à d'assez vifs débats. Elles furent en particulier vigoureusement attaquées par un des derniers représentans de l'ancien parti *Whig*, par John Morley, aujourd'hui vicomte Morley, dont la réputation comme homme de lettres égale, si même elle ne dépasse, en France comme en Angleterre, la situation comme homme d'État. Mais les trois résolutions, appuyées par les principaux orateurs du parti unioniste, n'en furent pas moins adoptées sans scrutin, dans la séance du 25 novembre. La manœuvre était terminée. Les chefs unionistes avaient réalisé l'opération toujours difficile de changer de front sous le feu de l'ennemi, et, si la tactique n'a pas réussi autant qu'ils l'espéraient, si les esprits qui ne se complaisent point dans l'intransigeance peuvent cependant trouver qu'ils ont été trop loin du premier coup et qu'ils eussent mieux fait de réserver quelques concessions pour une transaction à venir, il faut néanmoins admirer la résolution et la rapidité avec les-

quelles ils ont exécuté cette opération, car s'ils n'ont pas assuré le succès du présent, ils ont préparé peut-être la revanche de l'avenir.

Pendant ce temps, le ministère n'était pas demeuré inactif, et il avait manœuvré sur un autre terrain où il se sentait le maître : à la Chambre des Communes. Dans la séance du 18 novembre, M. Asquith faisait, au nom du gouvernement, une déclaration importante et habile à son point de vue. Il annonçait la dissolution pour le 28, ce qui, étant donné la brièveté du délai légal beaucoup plus court en Angleterre qu'en France, permettrait de commencer les élections le 2 décembre et de les terminer le 21, laissant ainsi les électeurs célébrer en paix les fêtes de Noël. Par là, il croyait répondre à l'une des principales objections qui avaient été dirigées contre une dissolution hâtive. En même temps, il faisait aux élémens divers qui composaient sa majorité disparate les concessions qu'il jugeait nécessaires pour maintenir leur union. Aux Irlandais, il concédait l'ajournement du budget, dont plusieurs dispositions étaient particulièrement impopulaires en Irlande. Aux membres du *Labour party*, il promettait, si le Cabinet libéral restait au pouvoir après les élections, de déposer un projet de loi assurant un traitement aux membres du Parlement. Cette concession importante répondait à un ardent désir des membres de ce parti, depuis qu'un arrêt fameux rendu par la Haute Cour de la Chambre des Lords, *the Osborne Judgement*, avait interdit aux *Trade Unions* d'employer leurs ressources à des dépenses électorales et en particulier au traitement des députés ouvriers. Si le principe du mandat salarié passe, comme cela paraît probable, en force de loi, la composition des futures Chambres des Communes, dont l'aspect a déjà, paraît-il, beaucoup changé, sera assurément modifiée, comme le serait celle de la Chambre des Lords par l'adoption définitive des propositions de lord Rosebery. Ainsi, à la veille des élections, les deux partis unioniste et libéral ont rivalisé de concessions à l'esprit démocratique : les Unionistes, en acceptant d'adjoindre un élément électif à la Chambre des Lords et en proposant le *Referendum* ; les Libéraux, en renonçant au principe de la gratuité du mandat électif. Rien ne montre mieux les progrès que, depuis dix ans, les idées nouvelles ont faits de l'autre côté de la Manche. Qu'on s'en afflige ou s'en réjouisse, le fait est indéniable. L'Angleterre, encore aristocra-

tique par son esprit et ses mœurs est, par ses institutions politiques, — les hommes d'État des deux partis le proclament à l'envi, — en train de devenir une démocratie.

V

Quelques jours après l'adoption, par la Chambre des Lords, des propositions de lord Rosebery et de lord Lansdowne, une note contresignée par les principaux chefs unionistes, tant à la Chambre des Lords qu'à la Chambre des Communes, déclarait officiellement que leur parti faisait siennes ces propositions et qu'elles constitueraient son programme aux élections prochaines. Ainsi la plate-forme électorale sur laquelle les Unionistes allaient se placer était nettement circonscrite et déterminée. La question constitutionnelle y figurait seule. Celle du *Tariff reform*, qui avait joué un grand rôle aux élections dernières, en était exclue. Cette question était devenue une gêne, car, d'un côté, l'incontestable reprise des affaires en Angleterre enlevait beaucoup de leur force aux argumens protectionnistes, et, de l'autre, un certain nombre de libre-échangistes, partisans des Lords, hésitaient à faire à la cause unioniste le sacrifice de leurs opinions économiques. Après avoir, dans un premier discours, à Nottingham, essayé de défendre le *Tariff reform* et de démontrer que la protection douanière ne ferait pas hausser le prix de la nourriture populaire, M. Balfour, dans un second discours prononcé, quelques jours après, à Londres, dans l'immense enceinte d'Albert Hall, changeait de terrain et se tirait habilement de la difficulté en s'engageant au nom du parti unioniste à soumettre la question douanière à un *Referendum*. La question constitutionnelle restait donc seule en ligne, et c'est sur cet unique terrain que la bataille entre les deux partis allait se livrer.

En fait, sinon légalement, la période électorale était ouverte, depuis la rupture de la Conférence. L'agitation allait croissant dans le pays et se traduisait par de nombreux meetings. Les incidens succédaient aux incidens et contribuaient à enflammer les esprits. Un de ceux qui firent le plus de bruit fut l'entrée en scène de M. Redmond.

Durant les vacances parlementaires, le chef du parti irlandais était parti pour les États-Unis dans l'intention, hautement avouée, de faire appel à la solidarité irlandaise et de réunir des

fonds pour la caisse du parti que la dernière campagne électorale avait mise à sec. Accompagné de M. Patrick Ford, qui exerce sur les Irlandais des États-Unis une grande influence, il avait fait, au travers des principales villes, une tournée triomphale où il avait été reçu avec enthousiasme. Son retour se trouva coïncider avec l'ouverture de la crise. Le 12 novembre il débarquait à Queenstown. Ce jour-là même et le lendemain encore à Dublin, il s'adressait à une foule enthousiaste rassemblée devant ses fenêtres, et, dans un langage arrogant, mais qui n'était pas dépourvu d'éloquence, il se vantait du succès obtenu par lui et de la somme d'argent considérable qu'il rapportait. Deux cent mille dollars, déclarait-il, étaient dans sa poche. Aussi annonçait-il que le parti irlandais était prêt pour la lutte électorale, et que jamais la conquête du *Home Rule*, objet de ses revendications constantes, n'avait été plus certaine. Il ajoutait même ces paroles singulièrement menaçantes : « Je n'appartiens à aucun parti anglais. Mes collègues et moi, nous sommes indépendans de tous les partis anglais, et je vous déclare aujourd'hui que, sans préférence pour aucun d'eux, nous nous rendrons au Parlement avec cet unique dessein : employer toute la force et tout le pouvoir dont nous disposons à arracher aux hommes d'État anglais la reconnaissance de nos droits. »

Ce discours eut en Angleterre un immense retentissement. A partir de ce jour, la presse unioniste ne désigna plus M. Redmond que sous le nom du *Dollar dictator*, et elle s'appliqua passionnément à mettre en relief tout ce qu'avait d'humiliant pour l'Angleterre en général l'intervention de l'argent étranger dans une question de politique nationale, et pour le ministère en particulier la dépendance où il allait se trouver vis-à-vis du groupe irlandais. Durant toute la période électorale, il n'y eut pas un discours unioniste où il ne fût question de la *basse domination* exercée par les Irlandais, par les *Molly Maguires* (1) comme la presse unioniste les appelle avec dédain, sur la politique libérale.

Cependant, des deux côtés, les partis se préparaient activement à la lutte. Deux grandes associations, l'une appelée *The Conservative central office*, l'autre *The liberal central association*,

(1) Ce sobriquet est le nom d'une ligue électorale de femmes qui s'était constituée en Irlande, au temps du *Fenianism*, pour détourner les *tenants* de payer leurs fermages aux *Landlords*.

dirigent, depuis longtemps, chacune de son côté et dans son sens, les élections anglaises. Toutes deux allaient, avec promptitude, mettre au service de leur cause les ressources et les moyens d'action que prépare aux grands partis anglais leur admirable organisation. La dissolution n'était pas encore prononcée que, depuis plusieurs jours déjà, les journaux, unionistes et libéraux, publiaient la liste des candidats de leur parti, avec l'indication précise des réunions qui seraient tenues dans toute l'Angleterre, de la date de ces réunions et du nom des orateurs qui y prendraient la parole. La publication de ces listes mit en lumière deux choses assez frappantes. La première, c'est que le nombre des élections où le candidat, unioniste ou libéral, ne rencontrerait aucun concurrent serait beaucoup plus considérable qu'il ne l'avait été aux élections précédentes, ce qui semblait indiquer une certaine lassitude dans le corps électoral. Soixante candidats unionistes, trente-huit candidats libéraux n'avaient pas de concurrent. La seconde, c'est que le nombre des élections où il y aurait trois candidats, ce que les Anglais appellent *three cornered elections*, était presque nul. Or il avait été assez considérable aux élections précédentes, un membre du *Labour party* s'étant souvent présenté à la fois contre un Libéral et contre un Unioniste. Cette fois, Libéraux et membres du *Labour party* s'étaient mis préalablement d'accord pour ne point se faire concurrence, et cet accord montrait combien étroite était devenue leur alliance.

Les deux associations dont j'ai parlé ne bornaient pas leur activité à désigner les candidats et à organiser des réunions. Cette activité trouvait aussi à s'exercer par la publication des affiches. L'affiche joue un grand rôle dans les élections anglaises, non pas, comme en France, l'affiche signée du candidat lui-même où il fait sa profession de foi, prend à partie son concurrent, l'attaque ou lui répond, mais l'affiche symbolique et colorée, destinée à frapper les yeux de l'électeur et à donner une forme animée et vivante aux questions qui lui sont soumises. Le peu de temps qui s'est écoulé entre l'ouverture de la crise et le, ou plutôt les scrutins, a été cause que les affiches ont joué un moindre rôle qu'aux élections précédentes. Cependant quelques-unes sont intéressantes et elles montrent mieux que tout ce que je pourrais dire le caractère de la lutte engagée. Cette fois, il n'a plus été question du *Tariff reform* ou du *Free*

Trade, des bienfaits ou des méfaits de l'un ou de l'autre système. C'est la question constitutionnelle ou la question irlandaise que se sont efforcés de traduire aux yeux les auteurs de ces affiches, dessinées parfois avec un véritable talent. Les affiches unionistes montrent tantôt M. Redmond trainant derrière lui MM. Asquith, Lloyd George et Churchill enchaînés par le bout du nez, tantôt MM. Asquith, Lloyd George et Churchill à genoux devant M. Redmond et tendant la main pour recevoir des pièces de monnaie puisées à pleines mains par celui-ci dans un sac, sur lequel est écrit *American dollars*, tantôt M. Asquith tout seul, sous l'aspect d'un gros doguin, accroupi devant un phonographe par lequel M. Redmond lui envoie des ordres, tantôt enfin, suprême appel au sentiment national, un Irlandais ivre, le drapeau vert d'Érin à la main, dansant et foulant aux pieds le drapeau anglais, l'*Union Jack*.

Les affiches libérales, au contraire, représentaient tantôt un vieux pair qui, sournoisement, met une grosse traverse sur la route d'une locomotive, symbolisant le progrès, pour la faire dérailler, tantôt un jeune pair, en culotte courte, la couronne sur la tête, le cigare à la bouche, un sourire narquois aux lèvres, qui dit à un homme du peuple en blouse : « Votez comme vous voudrez, mon garçon ; c'est toujours moi qui aurai le dernier mot. » Certaine affiche libérale a même eu recours à un argument plus brutal et un peu démagogique : « Voter pour les Pairs, disait cette affiche, c'est voter pour les propriétaires. »

Les deux associations, conservatrice et libérale, avaient encore à s'acquitter d'une tâche que les circonstances rendaient particulièrement difficile. Les lieux de vote n'étant pas toujours, comme en France, au siège de la commune, mais, au contraire, assez distans les uns des autres, c'est toujours une entreprise assez laborieuse que d'amener les électeurs jusqu'à la boîte à scrutin (*Polling box*). Aussi, en temps d'élection, les journaux des deux partis sont-ils toujours remplis d'appels aux propriétaires de voitures, d'automobiles et de véhicules quelconques, les adjurant de mettre ces véhicules à la disposition des Comités, afin de faciliter le transport des électeurs le jour du vote. Aller chercher l'électeur à domicile, en voiture ou en automobile et le conduire jusqu'à la salle de vote est principalement l'affaire des femmes qui prennent une beaucoup plus grande part aux

élections en Angleterre qu'en France et qui s'acquittent de cette besogne avec beaucoup d'ardeur. Mais l'affaire se compliquait de ce fait que les élections ayant lieu d'après des listes arrêtées au mois de janvier précédent, beaucoup d'électeurs, principalement dans le monde des travailleurs de l'industrie ou de la terre, avaient quitté leurs anciennes circonscriptions électorales pour s'établir dans une nouvelle. On estimait le nombre de ces électeurs nomades à près de 80 000. Il fallait, dans chaque circonscription, savoir ce qu'ils étaient devenus, les dépister dans la circonscription nouvelle où ils s'étaient installés sans avoir encore acquis le droit de vote, et les déterminer, par quelque procédé que ce fût, à revenir exercer leur droit dans leur circonscription ancienne, fût-ce en leur promettant de payer le prix de leur voyage, ce qui n'est pas assimilé à un fait de corruption. Les deux associations se sont acquittées de cette tâche avec beaucoup d'activité et de succès. On m'a assuré cependant que l'association libérale était, à ce point de vue, mieux organisée que l'association conservatrice.

VI

La besogne matérielle des élections incombe aux associations politiques; la direction demeure entre les mains des chefs de parti. Ils s'acquittent de cette tâche avec une ardeur infatigable et on ne saurait trop admirer le sentiment du devoir public qui les anime, dans l'un et l'autre parti, et les fait se dépenser pour leur cause. La période électorale une fois ouverte, ils ne s'en vont point s'occuper de leur propre affaire, chacun dans sa circonscription. Ils la négligent au contraire, au point d'y apparaître à peine. Il est vrai que ces circonscriptions sont fidèles, que généralement ils n'ont point de concurrents, et que le parti opposé essaye rarement de leur faire échec, tout le monde ayant le sentiment qu'il est de l'intérêt général que les hommes considérables des deux partis appartiennent au Parlement. Aussi sont-ils libres, pendant toute la durée des scrutins, de parcourir l'Angleterre du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, en chemin de fer ou en automobile, se portant là où ils estiment que leurs partisans ont plus particulièrement besoin de leur aide ou que les positions des adversaires pourraient être entamées, venant au secours de celui-ci, ou livrant bataille

contre celui-là. C'est le spectacle que, depuis le premier jusqu'au dernier jour de la campagne électorale, ont donné, tant du côté ministériel que du côté unioniste, les principaux chefs de parti. La quantité de discours que les uns et les autres ont prononcés est innombrable. C'est ainsi que, trois jours avant la clôture des opérations électorales et alors que les résultats étaient déjà acquis, M. Winston Churchill, qui a un remarquable tempérament d'orateur, s'est rendu dans l'île de Wight et a tenu quatre réunions dans la même journée. Mais celui qui, par son activité et son énergie, s'est fait le plus d'honneur dans cette campagne est assurément M. Balfour. Ses partisans eux-mêmes l'accusaient assez volontiers d'être un amateur, un dilettante, un doctrinaire. Il s'est montré, dans cette crise, un remarquable chef de parti, toujours sur la brèche, faisant montre d'activité, de résolution, de vigueur et déployant de rares qualités non seulement d'orateur, mais de tacticien. C'est sur lui qu'a pesé presque tout le poids de la lutte, car, dans la Chambre des Communes, le parti unioniste, bien qu'il compte des hommes de valeur comme M. Austen Chamberlain et M. Bonnar Law, paraît manquer cependant d'hommes de grand talent, et les Lords unionistes tels que lord Lansdowne et lord Curzon, bien qu'ils aient pris plusieurs fois la parole, étaient cependant un peu gênés par la règle traditionnelle qui interdit habituellement aux Lords d'intervenir dans les luttes électorales. L'ascendant de la parole de M. Balfour était redouté à ce point que, dans une circonscription où l'issue de la bataille était incertaine et où le vote avait lieu le lendemain, comme il devait parler à huit heures du soir, les partisans du candidat libéral organisèrent, à une heure plus tardive encore, une réunion où M. Winston Churchill pourrait prendre la parole à son tour. Non seulement, pour permettre à ce dernier d'arriver à temps, un train spécial avait été ordonné, qui le déposa à minuit à la porte de la réunion, mais un service d'automobiles avait été organisé, qui, d'heure en heure, portait aux stations où s'arrêtait le train la sténographie du discours de M. Balfour auquel il aurait à répondre. Aussi, à neuf heures du soir, M. Balfour, regardant gravement à sa montre, put-il dire : « M. Winston Churchill doit arriver en ce moment à... J'en profiterai pour lui demander,... » et l'auditoire de rire. Ajoutons que, le lendemain, le candidat unioniste l'emporta.

Il est de toute justice de reconnaître que M. Asquith n'a pas, au cours de cette lutte ardente, déployé moins d'énergie, moins d'activité, moins de ressources. Les chefs des deux grands partis historiques qui divisent l'Angleterre, — on peut, malgré leurs transformations, les appeler encore ainsi, — se sont montrés de dignes adversaires. La campagne électorale a été entre eux un long duel oratoire, M. Asquith répondant un jour à M. Balfour, M. Balfour répondant le lendemain à M. Asquith. Les deux tireurs s'escrimaient avec ardeur, attaquant, parant, ripostant, se portant des bottes, détournant les coups. Mais ce fut un duel à l'épée; ce ne fut pas une partie de boxe. Il y eut cependant, du côté libéral du moins, un boxeur. Ce fut M. Lloyd George. Il faut qu'il y ait quelque chose de tristement changé en Angleterre pour qu'un Chancelier de l'Échiquier, un « membre du gouvernement de Sa Majesté, » ait pu, sans exciter la réprobation générale, sans être désavoué par ses collègues, tenir le langage qu'il a tenu, soit à Londres dans le faubourg populaire Mile End où il a traité les Lords de « vieux fromages, » de « ramassis de flibustiers, » de « Peaux-Rouges qu'il faudrait parquer dans une réserve où ils pourraient à leur aise dormir, chasser, et se vanter de ne rien faire, » soit dans une circonscription du Nord de l'Écosse où le dialogue suivant s'est engagé dans une réunion : « Que ferait-on, en Écosse, d'un chien qui mordrait les jambes des moutons? demanda-t-il à ses auditeurs. — On le pendrait, répondit la foule. — Nous serons plus miséricordieux, reprit le Chancelier de l'Échiquier; nous ne pendrons pas les Lords; nous nous bornerons à les attacher par la patte. Ils pourront grogner et montrer les dents. Ils ne pourront plus faire de mal. » Au début de la campagne, les Unionistes espéraient que les violences de M. Lloyd George feraient plus de mal que de bien à la cause libérale. « Aux dernières élections, a dit l'un d'eux, M. Lloyd George a prononcé cent discours. C'est juste le nombre de sièges que nous avons gagné. » Il ne paraît pas, malheureusement, que M. Lloyd George ait fait cette fois perdre cent sièges aux libéraux.

Pour se consoler de cet abaissement de l'éloquence politique en Angleterre, il faut lire les deux discours prononcés par lord Rosebery à Manchester et à Édimbourg, les 30 novembre et 3 décembre. Cette descente de lord Rosebery dans l'arène électorale a produit un grand effet. Aux élections pré-

cédentes, il était demeuré sous sa tente. Dans les derniers jours seulement, il s'était décidé, avec « chagrin et répugnance, » par une lettre rendue publique, à conseiller de voter pour les Unionistes. Cette fois il a pris son parti et s'est bravement jeté dans la lutte, mais il a dû lui en coûter, car, pendant qu'il se prononçait ouvertement en faveur des Unionistes, son second fils, Neil Primrose, qui paraît avoir hérité des dons paternels et qui a fait à la Chambre des Communes un début oratoire remarqué, se présentait dans le Cambridgshire comme candidat libéral et presque radical. Il a eu comme concurrent un fils du marquis de Salisbury, et rien ne montre mieux combien, en ce moment, la société et les familles sont divisées. Dans ces deux discours dont l'un a été prononcé dans une salle où Bright et Cobden ont pris souvent la parole, lord Rosebery a évoqué ces deux grands noms; il a évoqué aussi ceux de Peel, de Gladstone, ces gloires du parti *Whig* et il a déploré le spectacle offert par son ancien parti qu'il déclarait ne plus reconnaître. Il l'a montré subissant la domination des Irlandais subsidiés par l'or étranger, travaillant à établir la dictature d'une seule Chambre salariée qui n'aurait qu'un objectif, augmenter ses pouvoirs et son salaire, repoussant, sans vouloir même les examiner, les propositions conciliantes des Lords qui ont cependant fait le sacrifice du principe héréditaire et remis leurs pouvoirs entre les mains de la nation, enfin précipitant le pays à la légère dans une aventure électorale où l'antique et glorieuse constitution du pays, objet de l'admiration du monde, pouvait sombrer. L'éloquence de lord Rosebery entremêle admirablement les considérations les plus élevées et les anecdotes familières, l'émotion et le sarcasme. Avec les deux discours de M. Balfour à Nottingham et à Albert Hall, ses discours de Manchester et d'Édimbourg méritent assurément de compter parmi les plus remarquables qui aient été prononcés pendant la période électorale, et, quelles que soient la vigueur et la verve de M. Winston Churchill, la clarté laconique et l'ironie souvent un peu âpre de M. Asquith, il faut reconnaître qu'au cours de ce long tournoi, l'avantage, au point de vue oratoire, n'a pas été du côté des Libéraux.

VII

Les scrutins ont commencé le 2 et fini le 21 décembre, la législation électorale très compliquée qui régit l'Angleterre

n'exigeant pas comme chez nous la convocation de tous les électeurs le même jour et laissant une grande latitude aux *returning officers* chargés de ces convocations pour en fixer la date. Cet échelonnement des élections permet à certaines catégories d'électeurs de voter dans plusieurs circonscriptions, disposition que les Libéraux se proposent d'abolir, car ils la jugent, non sans raison, contraire à leur intérêt de parti. Les *boroughs* votent d'abord, les *counties* ensuite. Les résultats proclamés les premiers jours furent contradictoires et de nature à causer des déceptions comme à susciter des espérances chez les deux partis. Si les Unionistes perdaient du terrain à Londres, qu'ils considéraient comme leur place forte, ils en gagnaient dans le Lancashire qu'ils n'avaient jamais réussi à entamer. Manchester nommait pour la première fois des députés unionistes, et les Libéraux perdaient la ville de Liverpool. Si les O'Briénites débutaient par un succès en Irlande, le propre frère de Redmond étant battu à Cork, les Redmondites prenaient le lendemain leur revanche, M. Tim Healy, célèbre avocat de Dublin qui était le bras droit d'O'Brien, étant battu par un Redmondite. De même, en Angleterre et en Écosse, les échecs subis par chaque parti contre-balançaient de jour en jour ses succès. Au bout de la première semaine, il a été évident qu'aucun grand mouvement, dans un sens ou dans un autre, ne s'était produit dans le pays et que le soir de la dernière bataille, les partis coucheraient sur leurs positions. C'est ce qui est arrivé. Les résultats définitifs ont été ceux-ci : 272 Unionistes ont été nommés, perdant ainsi une voix par rapport à l'ancien Parlement où ils étaient 273. 272 libéraux ont été nommés, perdant par comparaison avec l'ancien Parlement, 3 voix. 42 membres du *Labour party* ont été nommés, gagnant au contraire 2 voix ; 76 Redmondites ont été nommés, gagnant 4 voix ; enfin 8 O'Brienites ont été nommés perdant 2 voix.

En résumé, Unionistes et Libéraux se balancent exactement dans le nouveau parlement et si la majorité ministérielle est de 126 voix au lieu de 124 qu'elle était dans l'ancien, c'est grâce à l'appoint du *Labour party*, dont quelques membres sont franchement socialistes, et du groupe irlandais dans la dépendance desquels le ministère se trouve plus que jamais. La situation politique est exactement la même qu'elle était avant les élections et le pays n'a pas répondu à la question, qui lui

était posée pour la seconde fois, d'une façon plus claire qu'il n'avait répondu la première.

Ce résultat, négatif en quelque sorte, a été une déception pour les deux partis. Le gouvernement, par ses attaques violentes et presque grossières contre la Chambre des Lords, espérait déterminer un mouvement populaire contre l'Assemblée aristocratique. Il n'y a point réussi ; la moitié de l'Angleterre est demeurée fidèle aux Lords dont l'ancienne popularité, peut-être ébranlée, n'est pas entièrement perdue. Les Unionistes espéraient, en surexcitant le sentiment national contre la dictature irlandaise, déterminer un mouvement populaire contre le gouvernement, et, sinon remporter la victoire, du moins gagner un certain nombre de sièges. Ils n'y ont pas réussi davantage. Au fond, la querelle entre Unionistes et Libéraux n'a point passionné le pays. Il y a eu environ 600 000 votans de moins qu'aux élections du mois de janvier précédent. La question du *Veto* des Lords n'a point surexcité les colères démocratiques, et celle du *Referendum*, soulevée dix jours avant le commencement des élections et qui était toute nouvelle, n'a pas eu le temps de pénétrer dans les masses profondes du suffrage populaire où elle n'a guère été comprise. Il ne faut point en effet juger du véritable esprit du pays par des meetings enthousiastes, mais un peu factices, composés d'électeurs triés sur le volet. La presse unioniste se plaît à faire remarquer que, si les députés libéraux égalent les députés unionistes en nombre, ils ont rassemblé moins de voix : 2 277 901 contre 2 926 908, et que, dans beaucoup de circonscriptions, le chiffre des majorités unionistes a augmenté tandis que celui des majorités libérales a diminué. Cela est exact, et s'il y a eu dans le corps électoral un mouvement et un déplacement de voix, il est plutôt dans le sens des Unionistes. Mais ce sont là consolations de vaincus. Le fait brutal est là : le gouvernement dispose d'une majorité de coalition qui s'élève à 126 voix. Que va-t-il en faire ? Ici nous sortons du domaine des faits pour entrer dans celui des conjectures.

VIII

Prévoir l'avenir et faire des prédictions est toujours un rôle singulièrement périlleux, surtout quand il s'agit d'un pays étranger. Aussi ne m'y hasarderai-je point. Je me bornerai à

examiner deux ou trois hypothèses plus ou moins vraisemblables.

Envisageons d'abord, en souhaitant qu'elles soient écartées, deux solutions extrêmes. La première est celle-ci. Aussitôt le Parlement rassemblé, le gouvernement reprend la campagne contre la Chambre des Lords. Il présente de nouveau à la Chambre des Communes le *Parliament Bill* qui réduit, au point de l'annihiler, le droit de *Veto* des Lords et fait voter ce *Bill* sans modification. Les Lords, découragés et abattus par le vent de la défaite, acceptent le *Bill* qui prononce leur déchéance, comme, après les élections du mois de janvier, ils ont accepté le budget du peuple. Mais cette concession suprême ne les sauvera pas. Le *Parliament Bill* débute en effet par un préambule singulièrement menaçant. « Attendu, dit ce préambule, qu'il y a lieu de substituer à la Chambre des Lords, telle qu'elle existe actuellement, une seconde Chambre établie sur une base populaire au lieu d'une base héréditaire, etc. » Que veulent dire ces mots : *base populaire*. Le ministère entend-il par là que les Lords ne constitueraient même plus ce collège électoral spécial proposé par lord Rosebery dont la base est héréditaire et que de législateurs ils deviendraient tout simplement électeurs au même titre que les autres citoyens anglais ? Si c'est cela que le préambule veut dire, les Lords, en le votant sans modification ou au moins sans explication, se donneraient à eux-mêmes le coup de la mort. Ce serait un suicide.

Cette hypothèse est peu vraisemblable. Les Lords ont fait une trop fière résistance et d'ailleurs M. Balfour, qui a l'habitude de peser ses mots, a déclaré, dans un de ses derniers discours et alors que le résultat des élections était acquis déjà, que les Unionistes résisteraient « jusqu'à la mort. » Plaçons-nous donc dans l'hypothèse de cette résistance désespérée. La Chambre des Lords rejette purement et simplement le *Parliament Bill* qui lui est soumis pour la seconde fois. Que fera M. Asquith ? Il se tournera vers la Couronne. Mais que lui proposera-t-il ? Peut-il sérieusement, honorablement, demander au Roi de créer les cinq cents pairs nécessaires pour déplacer la majorité dans la Chambre des Lords ? Ce serait le cas de rééditer le mot si connu de M. de Villèle lorsqu'il pensait à faire entrer à la Chambre Haute de la Restauration une fournée de 76 pairs : « J'en ferai tant qu'il sera aussi honteux d'en être que de n'en pas être. » Si M. Asquith demande ces « garanties » au Roi, ce ne

pourra guère être que dans l'intention de se les faire refuser et d'avoir ainsi un prétexte pour donner sa démission. Dans ce cas, que ferait le Roi? Il se verrait contraint d'appeler M. Balfour au pouvoir. Mais M. Balfour, en présence d'une majorité hostile à la Chambre des Communes, se verrait obligé à son tour de proposer au Roi la dissolution. Trois élections en dix-huit mois, et dans cette troisième élection la Couronne elle-même directement engagée et compromise! Pour l'honneur des partis politiques anglais, on veut croire que cette seconde solution extrême est encore moins à prévoir que la première et non moins impossible.

Reste l'hypothèse d'une transaction. C'est à une transaction qu'aspire en ce moment l'opinion moyenne de l'Angleterre, celle qui n'est pas engagée à fond dans les luttes de parti. Seuls les *extremists*, mot nouveau dans la langue et dans la politique anglaise, la redoutent. Tous les gens de sens rassis en sentent la nécessité, et ce n'est pas trop présumer de la sagesse dont cette grande nation a donné tant de preuves d'entretenir l'espérance que cette querelle déplorable, et cependant par certains côtés superficielle, finisse par quelque compromis honorable pour les deux partis.

Quel pourrait être ce compromis? Le champ des conjectures est ici tellement vaste qu'on ne saurait essayer de le parcourir en entier. A qui voit les choses de loin, il semble qu'il serait facile de modifier le *Parliament Bill* de façon à le rendre acceptable pour la minorité unioniste. La Chambre des Lords a déjà fait d'importantes concessions puisqu'elle a renoncé au droit de rejeter ou d'amender les *Bills* financiers et puisqu'elle a accepté de remettre à un Congrès ou au *Referendum* la solution définitive des questions sur lesquelles les deux Chambres seraient en désaccord. Il semble qu'elle puisse difficilement aller plus loin. Cependant, quelques autres concessions pourraient peut-être lui être encore arrachées. Mais que penserait d'une transaction, quelle qu'elle soit, le groupe irlandais qui paraît ne pas vouloir d'une seconde Chambre, populaire non plus qu'héréditaire, craignant qu'elle ne fasse obstacle au *Home Rule*? Or dans les derniers jours de la période électorale, un peu contraint et forcé, et en réponse aux questions dont il était harcelé, M. Asquith a promis le *Home Rule*, dont il n'avait parlé ni dans sa profession de foi, ni dans ses premiers discours et sans expliquer

comment il l'entendait. Il faudrait donc que la transaction comprît au moins certaines mesures concernant le *Home Rule*, non point le *Home Rule* intégral, tel que le réclamait Parnell, mais un *Home Rule* partiel. Cela ne semble pas impossible et depuis quelque temps l'idée d'un compromis sur ce point est, si l'on peut ainsi parler, dans l'air. Il y a deux mois à peine, dans ces lettres au *Times* que j'ai signalées au début de cet article, *Pacificus*, prévoyant l'échec de la conférence des Huit, esquissait le projet d'une nouvelle conférence à laquelle serait soumis un programme plus large. Ce programme comprenait la création, non pas seulement en Irlande, mais en Écosse et dans le pays de Galles, d'un parlement local auquel seraient dévolues les lois présentant un caractère d'intérêt purement irlandais, écossais et gallois qui encombrant et retardent à l'heure actuelle l'ordre du jour de la Chambre des Communes. L'unité de législation serait maintenue pour les questions d'intérêt général par un parlement impérial où les députés irlandais continueraient de siéger, mais en nombre moindre qu'aujourd'hui. Ils sont 103, et ce chiffre, qui a été fixé par l'acte d'Union alors que l'Irlande comptait une population de plus de 7 millions d'habitans, n'est plus en rapport avec sa population d'aujourd'hui, qui a diminué de près de moitié. L'Irlande jouit donc, par rapport au reste du Royaume-Uni, d'un privilège d'*over-representation*, et il est certain que nombre d'Unionistes commencent à se demander s'il ne serait pas de leur intérêt de consentir à un *Home Rule* restreint, dont la conséquence serait de réduire le nombre des députés irlandais et de les débarrasser, en partie du moins, d'adversaires irréductibles. Il est assez remarquable que si, au cours de la période électorale, les orateurs unionistes se sont élevés avec force contre la dictature irlandaise, ils ont évité de s'engager à fond contre le *Home Rule* et n'ont point prononcé de paroles irréparables.

Deux considérations d'ordre très différent pourraient bien contribuer à faire pencher la balance en faveur d'une transaction : l'une est la perspective de la Conférence Impériale, l'autre celle du couronnement prochain.

Au mois de mai doit se réunir à Londres une conférence, à laquelle sont invités à prendre part les représentans de toutes les colonies anglaises. Unionistes et Libéraux sentent également la nécessité de resserrer le lien, un peu frêle parce qu'il est sin-

gulièrement allongé, qui relie les colonies à la mère patrie. Il y a là, pour l'Angleterre, une question de sécurité et une question d'intérêt. Elle espère qu'en cas de guerre ces colonies prendraient part à la défense nationale, comme elles ont pris part à la guerre du Transvaal; elle espère aussi que, par des traités qui assureraient à la mère patrie et aux colonies des avantages réciproques, celles-ci contribueraient à sa prospérité commerciale. L'idée d'une Fédération Impériale, ce rêve de lord Rosebery et de Chamberlain, n'est pas systématiquement repoussée par les Libéraux. Mais combien cette fédération serait difficile à conclure si les colonies étaient invitées à nouer des rapports plus étroits avec une mère patrie divisée, déchirée par les factions, à la veille, peut-être, d'une guerre civile en Irlande, car les Orangistes, les habitans protestans de l'Ulster, vont jusqu'à déclarer qu'ils résisteront par la force au *Home Rule* intégral qui les mettrait dans la dépendance des Irlandais catholiques. On peut espérer que le patriotisme des deux partis tiendra compte de cette considération et fera des sacrifices au succès de la Conférence.

Une autre perspective, bien qu'elle soit encore à plusieurs mois de date, préoccupe déjà l'Angleterre : celle du couronnement. Il n'y a pas de journal anglais unioniste, libéral ou radical où l'on ne voie une longue rubrique intitulée *Coronation*, c'est tantôt un avis du duc de Norfolk, grand maître des cérémonies, qui règle à l'avance dans les moindres détails la tenue des Pairs et la toilette des Paires, tantôt l'énumération des cérémonies qui se succéderont, tantôt l'indication du parcours que suivra, à l'aller et au retour, le cortège royal. Pour que ces fêtes, qui donneront lieu à une explosion de loyalisme, brillent de tout leur éclat, il faut absolument que l'atmosphère politique de l'Angleterre soit au calme. Comment le serait-elle si, jusqu'à la veille, les partis demeurent aux prises, si l'avenir est gros de menaces et si le soleil qui doit, le 22 juin, éclairer Londres, risque d'être le lendemain obscurci par des nuages noirs. Bien peu de temps avant son couronnement, Édouard VII avait su imposer à ses ministres de traiter les Boers en *gentlemen* en leur proposant un traité de paix qui n'eût rien d'humiliant. Ce fut le premier acte du *Peace Maker*. Plaise à Dieu que, dans la politique intérieure de l'Angleterre, George V soit aussi un *Peace Maker*.

Que le plan de dévolution de certaines lois à des parlemens locaux et de redistribution de sièges qui a été suggérée par *Pacificus* gagne faveur, ou que l'idée de quelque compromis différent et concernant uniquement l'Irlande, germe dans le cerveau fécond des hommes politiques anglais, peu importe. Une chose est certaine, c'est que tous les amis sincères de l'Angleterre souhaitent de voir entre les partis une transaction intervenir, tandis que tous ses adversaires se réjouissent de ses divisions. Les hommes qui ont, en ce moment, la charge de ses destinées seraient bien aveugles s'ils ne s'apercevaient pas que ce qu'ils ont mis en péril c'est le bon renom et la puissance de l'Angleterre : son bon renom, car on s'étonne de la légèreté avec laquelle elle s'est engagée dans une aventure constitutionnelle dont, au début, personne ne prévoyait la gravité ; sa puissance, parce qu'elle ne pèse plus du même poids dans la balance du monde depuis qu'on la sait coupée en deux. A des orateurs comme M. Asquith ou M. Lloyd George qui aiment à mêler à leurs discours des citations ou des comparaisons bibliques point n'est besoin de rappeler cette parole de l'Écriture : « Toute maison divisée contre elle-même périra. » Aussi serait-il suprêmement ridicule à quelqu'un qui n'est rien dans son propre pays de paraître leur donner un conseil, mais ayant été élevé dans l'admiration de l'Angleterre, et ayant suivi, depuis un an, avec un intérêt passionné, les affaires anglaises, il ne peut s'empêcher de leur rappeler cette parole de Macaulay à propos de la constitution des États-Unis : « C'est un vaisseau qui n'a que des voiles. » Certes, les voiles ne font pas défaut au vaisseau qui porte depuis tant d'années la Grande-Bretagne et sa fortune. Ces voiles, qu'un vent favorable a presque toujours gonflées, lui ont permis, sous la direction de pilotes habiles, de devancer les autres nations dans la route de la liberté et du progrès. Mais ce glorieux bâtiment a aussi un gouvernail et une ancre. Le gouvernail, c'est la Couronne ; l'ancre, c'est la Chambre des Lords. Qu'ils ne coupent pas cette ancre qui pourrait être l'ancre de salut et de miséricorde, car le jour où le bâtiment serait, en haute mer, secoué par la tempête, les flots soulevés pourraient bien endommager et même emporter le gouvernail.

HAUSSONVILLE.

UNE HEURE

A

LA COLLECTION CHAUCHARD

AVANT D'ENTRER

Il me semble avoir lu, dans une chronique du Moyen âge, quelque chose comme ceci. Du temps où la terre était inconnue, quand le jeune Amerigo Vespucci, encore à l'école, suivait du doigt, sur l'atlas de son oncle, les contours fantastiques de l'*Asie ultima* et rêvait de nouveaux continens, en voyant flamboyer les noms sacrés dans l'or des vélins au bord des grands espaces de mers bleues, comme des nimbes de saints, dans les ciels de Fra Angelico, les récits des voyageurs, revenus de la mer des Indes, étonnaient le monde par leur fantaisie et par leurs contradictions. On racontait qu'il y avait bien loin, à l'Est, au delà du pays où naissent les éléphants, au delà des îles des Satyres, au delà de la Chersonèse dorée, au delà de l'île de Taprobane, au delà de toutes ces petites îles carrées, désignées sur l'atlas Vespucci sous le nom de *Insulae anthropophagor.*, une île mystérieuse, l'île de Sindbad, du nom peut-être du premier voyageur qui y avait abordé, et dont on racontait des prodiges contradictoires.

Les premiers explorateurs en disaient des merveilles. Les habitans y étaient beaux comme des anges, chantaient comme des sirènes, faisaient des gestes de statues antiques, avaient des âmes de saints. On n'y entendait jamais une dispute, ni une contestation. La faune y était splendide. Il y avait, là, des licornes, des phénix, des lions rouges, verts, noirs et blancs

doux comme des moutons. Les forêts enchantées contenaient la fontaine de Jouvence, et aussi l'arbre de vie, ou « arbre qui pleure, » d'où tombait, goutte à goutte, l'huile qui sert à faire le Saint-Chrême. Les maisons y étaient de cristal, les colonnes d'or, les toits de pierres précieuses. Dans un tel décor, la vie coulait facile. On n'avait aucun besoin de serviteurs. « Nul mangier n'y est appareillé, disaient les voyageurs, fors que en une escuelle, un gril, et un tailloir qui sont pendus à ung pillier. Et quand nous sommes à table, et nous désirons avoir viandes, elles nous sont appareillées par la grâce du Saint-Esprit... » Ces heureux touristes pensaient bien avoir mis la main sur l'ancien Paradis terrestre.

« L'île de Sindbad, s'écriaient les autres, mais on n'y trouve que des monstres ! La terre n'y produit que des ronces, les eaux y sont pestilentielles. Les habitans sont sans bouche ou bien ils ont des têtes de chien. Les uns ont des oreilles qui leur pendent jusqu'aux genoux, les autres n'ont qu'un pied, mais assez large pour leur servir de parasol, d'autres encore n'ont pas de tête et logent leur figure au milieu de leur poitrine ; d'autres enfin ont des bras multiples et souples comme des pieuvres. Leurs nez sont longs et préhensiles comme trompes d'éléphant. Leurs mœurs sont encore pires que leurs faces. Ce sont des cannibales. Quand ils font des prisonniers, ils leur offrent d'abord une nourriture qui leur ôte la raison, puis ils les engraisent comme volailles et, une fois gras, ils les mangent. » Et ces derniers explorateurs faisaient à l'île de Sindbad une réputation détestable.

Enfin le jour vint où des caravelles portugaises, en expédition vers les Grandes Indes, abordèrent, en nombre, à l'île mystérieuse. Les matelots débarquèrent par centaines et virent ce qu'il en était. Il n'en était rien. Les gens qu'ils trouvèrent n'avaient ni faces horribles et repoussantes, ni regards merveilleux et voix de sirène ; on leur voyait deux pieds, deux mains, deux yeux quand on les regardait de face, un œil quand on les regardait de profil, et un nez assez long pour l'usage habituel qu'on en peut faire. Ils ne tuaient ni ne volaient plus qu'il ne leur était nécessaire, faisaient eux-mêmes leur cuisine, féroces quand ils avaient faim, bienveillans quand ils avaient mangé, — bref des gens comme tout le monde.

L'histoire de l'île de Sindbad, voilà tout justement l'his-

toire de la collection Chauchard. Pendant bien des années, interdite au public, elle eut le prestige du mystère. Toutefois, si fermée qu'elle fût, elle n'en était pas moins un peu ouverte, car au rebours d'une porte, il faut toujours qu'une collection ne soit jamais ni ouverte, — sans quoi, tout le monde la visitant, l'accès en perdrait toute sa valeur, — ni fermée, — sans quoi, personne ne la voyant, nul ne dirait qu'elle en a. Quelques initiés revenaient donc parfois d'une excursion à ce palais enchanté. Ils en propageaient des descriptions fabuleuses. Il y avait, là, les chefs-d'œuvre de la peinture française au XIX^e siècle, des toiles qui avaient été payées plus d'un demi-million. La foule obscure, réduite aux galeries du Louvre, ne pouvait prétendre se faire une idée de l'école française. Dans la collection Chauchard seulement on éprouvait les ivresses d'un orgueil national. On les éprouvait deux fois quand on songeait aux enchères victorieuses qui avaient conservé ces trésors à la patrie. L'homme qui avait pu dire si souvent les mots fatidiques, les mots de Nieuwerkerke : « A la France, Messieurs ! » méritait une reconnaissance éternelle.

Celui-ci étant mort, et sa collection passée aux mains de l'État, sans devenir tout de suite publique, d'autres explorateurs en revinrent avec des nouvelles toutes différentes. C'était un ramassis d'horreurs ! La plupart des tableaux signés de grands maîtres étaient faux. Ceux qui n'étaient pas faux étaient repeints. Ceux qui n'étaient ni faux, ni repeints, étaient des erreurs de ces maîtres, faits pour la vente aux Canaques et pour l'exportation, à quoi on avait eu grand tort de les soustraire. L'ensemble était à ce point lamentable qu'on n'osait point en faire état pour le Louvre et qu'on reculait, de jour en jour, l'heure de le montrer. En sorte que la grande foule de ceux qui ne sont pas admis dans ces régions interdites qu'on nomme les « Collections privées » demeurait perplexe et un peu ébaubie que des choses si merveilleuses et qui avaient coûté si cher pussent inspirer, à des augures également considérables, des arrêts à la fois si tranchans et si opposés.

Enfin le jour est venu où il a bien fallu les montrer. Le simple curieux d'art, le rêveur, l'homme qui passe dans la rue, a eu la permission d'y pénétrer et d'en juger par lui-même. La foule en a largement profité. Un peuple entier a circulé dans ces étroites salles, mis en marche par les récits fabuleux, les

légendes d'or et de martyr qui lui sont contées depuis si longtemps. Et dès le premier coup d'œil, il a pu voir qu'il fallait beaucoup en rabattre de tous ces contes. Les cent quarante toiles collectionnées au Pavillon de Flore sont ce qu'on pouvait attendre du collecteur. Ce sont des tableaux comme les autres. Les Millet sont des Millet, les Decamps sont des Decamps, les Meissonier sont des Meissonier, les Corot sont le plus souvent des Corot et les Ziem ne sont jamais des Turner. Deux maîtres y sont, il est vrai, fort bien représentés : Millet et Meissonier ; deux le sont fort mal : Rousseau et Corot. Le reste est à son ordinaire.

Si cet ordinaire nous déçoit un peu, c'est peut-être que nous commençons à juger sous l'aspect de l'absolu ces peintres dits de 1830, qui sont surtout grands sous l'aspect du relatif. Ce furent des novateurs, des découvreurs, des « inventeurs, » au vieux sens du mot : ce ne furent pas de parfaits réalisateurs. Les découvertes qu'ils firent dans le domaine infini de la nature servent aujourd'hui à tout le monde, sont tombées dans le domaine public. Ce sont des vérités devenues banales dont nous vivons, sans songer à qui nous en sommes redevables. Songeons-y un instant et nous sentirons le mérite de ces vieux maîtres. Une heure passée en leur compagnie nous apprendra ou nous rappellera bien des choses. Par un clair matin, lorsque le soleil baigne le jardin des Tuileries, aperçu d'un côté, la Seine et les ponts, vus de l'autre, nous aurons, avec la nature, des points de comparaison immédiate qui nous rendront la démonstration plus facile. A côté de nous, les petites salles des maîtres hollandais, ancêtres directs des peintres de 1830, nous fourniront des points de comparaison avec l'art. Nous éprouverons, chemin faisant, que le culte rendu par la foule à ces vieux maîtres n'est pas si absurde, car on voit bien que ce sont des découvreurs, et l'on croit que ce furent des méconnus.

LA SALLE DE L'ANGELUS

Méconnus, ils ne le furent pas. Aucun des grands artistes représentés ici n'est mort sans gloire, et quelques-uns en ont eu assez jeunes pour en goûter toute la saveur. Aucun n'a éprouvé la disgrâce survenue à d'autres de survivre à son œuvre et tous sont morts en pleine ascension. Ainsi Millet qu'on a coutume

de citer comme le type du « méconnu » et de l' « incompris » ent, presque tout de suite, des partisans. Dès le Salon de 1847, c'est-à-dire dès sa trente-troisième année, un critique disait : « Un excellent peintre et qui sera bientôt un peintre célèbre, c'est M. Jean-François Millet, déjà connu pour ses vigoureux pastels. » Au Salon de 1848, Théophile Gautier prononçait les mots de « magistral, » de « superbe » et de « goût exquis. » En 1857, après avoir vu les *Glaneuses*, Maxime Du Camp parlait de « maëstria sereine et grandiose... » Je ne vois guère, disait-il, qui, de nos jours, lui sera comparable. » Ceci fut écrit trente-deux ans avant la vente célèbre de *l'Angelus*. Et en 1861, Thoré-Burger commençait le *Salon du Temps* par ces mots : « Il y a deux maîtres peintres au Salon de 1861, et il nommait l'un des deux Millet, l'autre étant Courbet. Sans doute, aujourd'hui, attendre jusqu'à trente-trois ans pour être proclamé célèbre paraîtrait à nos jeunes peintres bien long et presque insupportable ; mais tout, de nos jours, va plus vite et se crie plus haut, et tel éloge qui rendait rouges de plaisir et presque de confusion un Rousseau ou un Corot ne paraîtrait plus à nos exposans du Salon d'Automne qu'un raffinement de l'impertinence et une mortification préméditée. Dans ce temps-là, on était rarement proclamé maître avant d'avoir appris quelque chose et les termes de « génial » ou de « définitif » étaient mesurés comme du poison. Il ne faut donc point s'étonner qu'on ne les ait pas prodigués, tout de suite, à ce peintre paysan qui arrivait de Gréville, en faisant claquer ses sabots ; mais si l'on a dans l'oreille le diapason habituel des louanges de ce temps, on connaîtra que Millet en a recueilli d'assez hautes et l'on ne croira plus que lui et ses confrères aient été des « méconnus. »

Ce qu'ils furent longtemps, c'est des « invendus, » — ce qui n'est pas du tout la même chose, et ce qui ne tient pas aux mêmes raisons. M. d'Avenel a très bien établi, ici même, qu'il n'y a pas de rapport étroit entre la considération que donne l'exercice d'une profession et le revenu qu'on en tire. Il n'y en a pas davantage et surtout il n'y en avait pas à l'époque où nous remontons, entre les émotions que procure une belle œuvre d'art et le prix qu'on en donnait, l'une tenant aux aspirations des âmes, l'autre aux disponibilités des budgets. Quand les historiens s'indignent des prix de famine offerts, il y a soixante ans, pour les tableaux de Millet et de Rousseau, et en tirent

argument contre le goût public à leur époque, ils oublient une chose : c'est qu'on était pauvre aux environs de 1848 et que les artistes ne vivent richement que lorsque la nation est riche. On manquait alors, non pas précisément d'admiration, mais d'argent. On les encourageait de la voix, mais non du geste. Et quand ces mêmes historiens s'émerveillent des prix atteints plus tard par *l'Angelus*, et en tirent argument en faveur de sa gloire, ils oublient une autre chose : c'est que la France était devenue beaucoup plus riche, quand il fut revendu en 1889 et qu'un peuple d'amateurs ou de collectionneurs était né de l'autre côté de l'Atlantique, à qui des spéculations heureuses laissaient le loisir de nous disputer nos tableaux. Du choc et de la rivalité de ces quelques amateurs est sorti le prix colossal. Mais il ne témoigne rien du tout en faveur du peintre. Il témoigne simplement que quelqu'un, quelque part dans le monde, a fait, quelque jour, un coup de bourse heureux sur les grains, les pétroles ou les cuivres. Il ne témoigne même rien du tout en faveur du goût de cet homme heureux. Entre la joie qu'on éprouve à la vue d'un chef-d'œuvre et le prix qu'on en offre, il n'y a pas de commune mesure. Et il serait ridicule de penser du dernier possesseur de *l'Angelus*, — parce qu'il en a donné huit cent mille francs quand le premier n'en avait pu offrir que deux mille, — qu'il a manifesté quatre cents fois plus de goût et ressenti quatre cents fois plus d'admiration...

Ces deux mille francs, qui n'étaient peut-être bien que mille ou quinze cents francs, eurent du moins le mérite d'arriver à propos. Le peintre comptait beaucoup sur ce tableau commencé à l'automne de 1858, et continué, les mois suivans, dans les pires conditions matérielles. En janvier 1859, c'est la misère. Les fournisseurs de Barbizon sont intraitables. Millet écrit à Sensier : « C'est affreux d'être mis à nu devant ces gens-là, non pas tant parce que l'amour-propre en souffre que parce qu'on ne peut se procurer ce dont on a besoin... Nous avons du bois pour deux ou trois jours encore, et nous ne savons comment nous en procurer, car on ne nous en donnera pas sans argent. Ma femme va accoucher le mois prochain et je n'aurai rien ! » Ayant écrit ces mots, il pose sa plume, prend son pinceau et se met à fabriquer le demi-million que nous avons, là, sous les yeux. Certainement, si les sorcières de la forêt avaient fait paraître à ses yeux, dans une brusque lumière, la scène de la vente Secrétan, il aurait eu

le mouvement de Macbeth, un mouvement d'horreur et de protestation. Il aurait dit : « Non, non, je ne suis pas un alchimiste, je suis un peintre ! »

Et c'est justement d'être un peintre que lui contestait le jury de cette année-là. Au Salon de 1859, son tableau *La Mort et le Bûcheron* fut refusé, mais en même temps, il exposait une *Femme faisant paître sa vache* qui était commandée par l'État. Ainsi on trouve toujours chez ces artistes l'encouragement à côté de l'épreuve; ce qu'on ne trouve pas ou ce qu'on ne trouve guère, c'est l'argent. Sensier raconte : « Quand je vis ce tableau pour la première fois, il était à peu près terminé. Millet me dit : « Qu'en pensez-vous ? — Mais, lui répondis-je, c'est l'Angelus !... Oui, c'est bien cela. C'est écrit. On entend la cloche... » Il me regarda comme un homme satisfait, et il ajouta : « Ah ! je suis content. Vous avez compris. C'est tout ce que je vous demandais. — Alors, mon cher, il faut tâcher de vendre ce tableau... » Il me l'envoya à Paris. Arthur Stevens l'observa longuement. Il en fut possédé. Il revint dix fois voir *l'Angelus*. Il l'offrit à des amateurs, à des spéculateurs. Deux mois se passèrent en visites, en pourparlers. Tous ses cliens hésitaient... Enfin, le 26 septembre 1859, Millet écrit : « J'ai dit à M.^{***} que *l'Angelus* était vendu deux mille à deux mille cinq cents francs, je ne sais au juste, mais je n'ai pas dit moins de deux mille francs. »

Regardons-le, ce tableau légendaire. Par la curiosité qu'il excite, il mérite de donner son nom à la salle où il est exposé, face au jour. Ce n'est pas le meilleur de la salle : c'est peut-être, au point de vue peintre, le plus mauvais. Rien de plus faux que le ton rosâtre des nuages colorés par le couchant par rapport à l'ensemble. Rien de plus massif et de plus pénible que la facture des personnages et du terrain. On demeure stupéfait que si peu de chose ait enfanté de telles légendes. On se demande pourquoi Arthur Stevens en était « possédé... » Mais ensuite, on oublie l'impression, purement esthétique, qui saisit tout d'abord, pour se laisser aller à l'impression sentimentale. On songe à ce qu'était l'art académique ou romantique en ce soir d'automne de 1858 où Millet, revenant de Chailly-en-Bière et se tournant vers le couchant, imagina son *Angelus*, et l'on éprouve qu'il y a là une découverte réelle dans le domaine de la conscience et de l'humanité.

Millet a découvert le paysan et l'a fait entrer dans la grande

peinture. Hors les bergers des anciennes Nativités, tels que ceux de Fouquet ou d'Hugues de Gand, et les familles célèbres des frères Le Nain, il n'avait figuré jusque-là que comme un travesti d'opéra-comique. Il existait aussi à titre de caricature. Après les grotesques des Hollandais, Courbet dans son *Enterrement à Ornans* allait mettre l'accent sur le comique du rustre endimanché. Mais la grandeur du paysan, son effort utile, ses gestes lents et graves, ses attitudes réfléchies et patientes, tout cela était ignoré de l'artiste. Aucun ne s'était appliqué à démêler, parmi les inflexions de la machine humaine, celles qui supportent, celles qui endurent et celles qui persévèrent. Millet, le premier, en fut frappé. L'ayant vivement ressenti, il voulut le rendre. N'ayant qu'un outil imparfait dans la main, il peina bien des années avant de se faire comprendre. A voir ses premiers tableaux, on croit ouïr un bègue qui bredouille des paroles fortes et pleines de sens. Mais du moins, la virtuosité ne l'entraîna pas à des formes vides et ostentatoires. Tout chez lui est pensée, volonté, signification : rien n'est agrément, transition, verbiage. La grandeur naît du sujet même et de tout ce qu'il évoque de grave, de nécessaire à la vie humaine, d'éternel. C'est sensible à tout le monde dans *l'Angelus*. Un homme et une femme arrachaient des pommes de terre dans la plaine nue et grise aux dernières lueurs du jour. Ils ont entendu la voix qui, depuis tant de siècles, dit à toute la chrétienté ce que vous avez pu lire, écrit, sous la prairie émaillée de fleurs peinte par Fra Angelico dans son *Annonciation*, si vous êtes allé au couvent de Saint-Marc :

...PRETEREUNDO CAVE NE SILEATUR AVE...

Ils se sont arrêtés. La femme a joint les mains, l'homme s'est découvert la tête : tous deux s'unissent, en repensant la même pensée, aux générations sans nombre qui, à la même heure, ont dessiné le même geste sur le fond semblable des plaines et dit les mêmes mots. Ils figurent un chaînon dans la chaîne des âmes qui traverse le temps. L'œil cherche partout ce qui les immobilise et il aperçoit à l'horizon un imperceptible clocher. De là, ces deux modestes figurans tirent leur grandeur. Uniquement préoccupés de ce qu'ils font, réduits à peu de chose plus que des silhouettes fortement accentuées, comme soulevés de terre par le son qui vibre et traverse l'espace, ils signifient si

clairement une pensée si simple et si universelle, qu'ils sont entrés comme des types dans le patrimoine de l'humanité. Et nul désormais n'entendra jamais sonner en plein champ *l'Angelus* sans penser au tableau de Millet.

Chose singulière, nous le verrons toujours, même lorsque les paysans auront perdu partout l'habitude d'obéir à la voix de la cloche, tandis que Millet, lui, ne l'a vraisemblablement pas vu. Au moins, ne l'a-t-il pas vu tel que le voici, car cette scène est entièrement composée. La femme qui est là, une certaine Adèle Moschner, vivait encore en 1897, bien connue dans le pays de Millet. On l'appelait la « mère *l'Angelus*. » C'était la petite-fille d'un Allemand, venu dans l'armée d'invasion en 1815, et fixé à Barbizon. Il était tisserand, elle était blanchisseuse. A leur temps perdu, ils posaient tous les deux pour Millet. Au moment de *l'Angelus*, elle avait dix-huit ans. Elle raconta bien souvent, dans la suite, les séances mémorables : « Je posais aux Roches, dans un champ en bordure de la route de Chailly. M. Millet me faisait joindre les mains. Tenez... comme cela ! » Et la pauvre femme, que le travail et la phthisie avaient vieillie avant l'âge, se soulevait dans son fauteuil pour mieux reproduire le mouvement du tableau. Mais jamais elle ne pouvait se rappeler clairement qui était l'homme. « Je crois bien que c'est le père Mignot, disait-elle ; oui, ça lui ressemble, c'est sa tournure, mais comment voulez-vous que j'en sois sûre ? Nous ne posions jamais ensemble... »

Non loin de cet *Angelus* fameux qui consacra la gloire de Millet, nous voyons la toile qui la commença : le *Vanneur*, exposé au Salon de 1848, ce salon révolutionnaire où toutes les œuvres envoyées furent reçues par respect pour le principe de l'égalité et en protestation contre les jurys. Il fut salué par les exclamations enthousiastes de Théophile Gautier. La justesse du geste de ce paysan qui « soulève son van de son genou dépouillé et fait monter dans l'air, au milieu d'une colonne de poussière dorée, le grain de sa corbeille » enchantait le critique aux gilets éclatans. « On éternue à le regarder ! » s'écriait-il, et il riait dans sa barbe à imaginer l'épouvante des « bourgeois à menton glabre » devant cette toile « truellée... » Ce *Vanneur* fut donc un succès, mais ce ne fut pas la fortune. La Révolution avait libéré les artistes du jury, mais elle ne leur donnait pas d'ouvrage. Elle les avait faits libres et misérables. « Millet et sa femme n'arti-

culaient aucune plainte, dit Sensier. Ils ne demandaient rien. Cependant, on connut leur détresse. L'un de nous alla frapper au Musée, puis à la direction des Beaux-Arts et obtint un « encouragement » de cent francs, qui fut aussitôt porté à l'artiste. C'était à la tombée du jour. Millet était dans son atelier, assis sur une malle, le dos arrondi, comme quelqu'un qui a froid. Quand on arriva, il dit bonjour et ne se leva pas. Il gelait dans ce triste réduit. On lui remit les cent francs et il ne prononça que ces mots : « Merci ; ils arrivent à temps, nous n'avons pas mangé depuis deux jours, mais l'important, c'est que les enfans n'aient point souffert... » Enfin, en avril, Ledru-Rollin se laissa persuader par Jeanron, le peintre devenu directeur des Beaux-Arts, grâce non à sa peinture, mais à sa politique. Il alla, lui-même, visiter quelques artistes « victimes de la tyrannie des jurys. » Il monta, rue projetée du Delta, chez Millet et lui acheta, en son nom personnel, ce *Vanneur*, qu'il paya 500 francs. C'était beaucoup en 1848.

Enfin, à la place d'honneur, voici *la Bergère gardant ses moutons*, peinte en 1862, exposée au Salon en 1864, de nouveau envoyée avec huit autres toiles à l'Exposition Universelle de 1867, et demeurée, après cinquante ans, le chef-d'œuvre de Millet. Dès le premier coup d'œil et sans rien savoir des décisions des jurys d'autrefois ni des engouemens des foules qui dorment aujourd'hui dans les cimetières, nous allons, d'instinct, à cette toile, comme à la plus harmonieuse de ses harmonies. Les foules ne se trompent donc pas toujours, ou si elles se trompent, l'erreur, cette fois, aura duré bien longtemps. Dès l'ouverture du Salon de 1864, ce ne fut qu'un cri d'admiration. Castagnary remplit toute une page de descriptions enthousiastes. Le surintendant des Beaux-Arts écrivit à Millet pour lui offrir 1500 francs de ce tableau : il était déjà vendu 2000. En 1867, comme il reparaisait à l'Exposition universelle, Thoré-Burger écrivait : « Le tableau le plus admiré et peut-être le plus parfait est toujours la Bergère qui tricote machinalement debout au milieu de son troupeau, par une belle soirée d'automne. Millet a été gratifié d'une première médaille : c'est assez de chance pour un homme qui vit à Barbizon... »

L'atmosphère chaude et dorée qui enveloppe toute cette campagne et qui unit, tout en les situant à leurs justes places, la Bergère au premier plan et, au dernier, les charrettes qu'on

charge de foin, dénote chez Millet, dès 1862, un grand souci de « plein air. » Ce souci ne fait que s'accroître avec les années, et nous voyons, dans son *Parc à moutons, clair de lune*, exposé en face, et peint dix ans après, en 1872, une recherche encore plus attentive de l'enveloppe atmosphérique. Il est vrai que c'est un effet de nuit ; mais, à cette époque, les effets de nuit étaient peints avec autant de netteté, de dureté, que les effets de jour. Ici, pour la première fois, peut-être, l'âme de la Nuit circule, estompe et hallucine. « Ah ! disait-il un jour à un ami, je voudrais pouvoir faire sentir, à ceux qui regardent ce que je fais, les terreurs et les splendeurs de la nuit ! On doit pouvoir faire entendre les chants, les silences, les bruissements de l'air. Il faut percevoir l'infini... » Cette page nocturne, si on la compare à toutes celles qu'on admirait alors, à celle de Van der Neer, par exemple, qui se trouve à côté, dans les petites salles hollandaises, est bien une « découverte. »

A côté du *Parc à moutons*, Meissonier, avec ses *Amateurs de peinture*, se charge de nous enseigner ce qu'est un tableau privé d'atmosphère. Il en donne le plus parfait exemple. Ses bonshommes ont le geste juste, précis, particulier. Tout est exact au millimètre, repéré de façon à réduire les erreurs à l'infinitésimal. Le peintre n'a oublié qu'une chose : l'air sans lequel les vivans ne peuvent vivre. Tout est là comme sous une cloche pneumatique, dans le vide. Pratiquement, mettre de l'air dans un tableau consiste à transporter sur un objet un peu de la couleur des objets voisins, et l'on voit que Millet, à côté, ne s'en est pas privé, non plus que Corot. Ici, chaque objet garde sa couleur propre, n'en cède rien au voisin, n'en reçoit aucune de son milieu. Dans le détail local, tout est bien observé : exemple, l'ombre projetée par la manchette de l'artiste sur la main du visiteur assis qui tient un chapeau, ombre plus forte sur le bord, pénétrée de reflets au milieu. Mais rien ne relie chaque figure à l'ensemble. Il ne circule aucune atmosphère dans cet atelier.

Sur le même panneau, un tableau célèbre du Salon de 1852, *l'Homme choisissant son épée*, nous offre à peu près le même exemple. Cette figure fut saluée, à son apparition, d'applaudissemens unanimes. Gustave Planche y voyait l'égal « en souplesse et en largeur des maîtres les plus habiles de l'école hollandaise » Trente ans plus tard, à une exposition rétrospec-

tive de mai 1884, Albert Wolff prononçait cet arrêt : « Un chef-d'œuvre absolu et incontestable. » Aujourd'hui, ce chef-d'œuvre risque fort de passer pour une œuvre petite. La facture en est sèche, les ombres dures et « bouchées. » Déjà, en 1852, les Goncourt l'avaient noté : « L'ombre projetée par l'épée sur le doigt annulaire de la main gauche est indiquée par une ligne noir d'ivoire... » disaient-ils en faisant très justement observer qu'une telle ombre tranchante n'existe pas dans la nature. Mais ce qui manque surtout à cette peinture, c'est la puissance. Elle répondait au goût du « fini » et de l'adresse manuelle, toujours vivace dans la foule, mais les amateurs de l'effet demandaient autre chose.

Cet autre chose, c'est Decamps qui le leur apporta. Le petit tableau, qui est dans cette salle, intitulé : *Intérieur de cour rustique à Fontainebleau*, est une trouvaille. Si sombre qu'il nous paraisse par endroit, c'est une trouvaille de lumière, et si romantiques et si violentes que soient ces antithèses, une trouvaille de vérité. C'est l'effet du *Boucher turc*, le triomphe de l'Exposition de 1855, revu au mois de mai dernier à la galerie Georges Petit. Un ciel bleu, un mur blanc, un trou noir, et dans ce trou quelque chose qui gîte et qui ressemble à un être humain. Évidemment, cela n'éblouit plus nos yeux comme ceux des contemporains. Cela nous paraît noir et pesant : cela leur parut étincelant et aéré. En son honneur, les Goncourt tirèrent leur plus hyperbolique feu d'artifice : « A Decamps, le paradis torride, fleuri, emperlé, éblouissant, l'Éden incendié ! » disaient-ils en 1855 : « A Decamps l'Orient ! A Decamps la couleur folle ! A Decamps la lumière ivre ! A Decamps seul, — le soleil ! » Nous autres, devant cette chose cuite, lourde, roussie, nous demeurons perplexes comme des gens qui, d'un feu d'artifice éteint, ne voient plus que la carcasse. Mais d'une part le temps a dû patiner cette toile et la pousser au noir ; d'autre part, l'accoutumance aux peintures impressionnistes a singulièrement déplacé notre point de comparaison. A l'époque où parut Decamps, on n'avait jamais vu, dans la peinture française tout au moins, pareils effets de lumière. Jamais mur n'avait été construit, maçonné, crépi, lézardé, ensoleillé sur une toile avec cette vérité objective. Les peintres n'avaient jamais regardé un mur. Par la pénétration de son œil, par la puissance de sa main, par l'intensité de son goût coloriste, Decamps arrivait à

découvrir et à rendre, dans des choses jusque-là dédaignées, une poésie insoupçonnée. Au prix de quelles machinations, ou comme on disait, en langage d'atelier, de quelles « ficelles, » c'est ce que nous voyons aisément dans ce tableau : des oppositions violentes de cave et de plein soleil, des empâtemens énormes juxtaposés pour accrocher la lumière, des frottis secs, encore visibles çà et là : toute une maçonnerie où le chiffon, le grattoir, le bouchon et le couteau à palette viennent en aide à la brosse, auxiliaires irréguliers. « Ce sont des moyens : je voudrais bien arriver au même résultat à moins de frais ; mais j'ai appris tout seul ou peu s'en faut, » disait-il mélancoliquement au peintre Amaury Duval, un jour que celui-ci, étant venu le voir et l'ayant trouvé peignant son *Supplice des crochets*, s'étonnait de le voir y mettre tant d'empâtemens.

C'était sa préoccupation constante. Cette exécution qui nous paraît pénible le peinait. Cette complication était sa torture. « Un jour, raconte Sensier, Millet, en son atelier, entendit frapper à sa porte. Un monsieur barbu entra et lui dit : « Je suis Decamps, le peintre... voulez-vous me montrer ce que vous faites ? » Cela se passait à Barbizon. Decamps venait à cheval de Fontainebleau où il était en train de peindre ce tableau que nous avons sous les yeux. Millet fit passer devant lui tout ce qui était digne de Decamps, et celui-ci, redevenu presque silencieux, regardait, comme un homme qui souffre regarde un heureux : « Ah ! c'est bon, c'est peint comme je voudrais peindre ; vous ne savez pas quel mal on a pour se débarrasser d'une mauvaise éducation ! J'aime voir la peinture robuste, saine, jeune... » Decamps était venu presque en cachette chez Millet. Il avait donné en garde son cheval à l'entrée du village, était passé derrière les jardins pour ne rencontrer personne. « Je suis venu comme un braconnier vous surprendre, disait-il ; je ne veux voir aucun artiste ; je viens vous voir, vous, vous seul pour moi, » et il repartit content... Il revint, mais jamais il n'entra dans la maison de Millet ; jamais il ne lui dit de venir le voir à Fontainebleau.

Tel était l'homme, mystérieux en tout, aussi muet sur sa vie journalière que sur ce fameux voyage d'Orient qu'il avait fait dans sa jeunesse, qu'il peignit toujours et dont il ne parla jamais. « On voyait qu'il souffrait, dit Millet, il souffrait comme un homme qui cherche et s'égare toujours. » Regardez mainte-

nant cette facture tourmentée; regardez *l'Intérieur de cour rustique à Fontainebleau*: jamais âme ne s'étala plus clairement sur une toile.

LA SALLE DU 1814

Meissonier aussi est un découvreur. Ce cheval de 1814 est le premier cheval au pas, — je veux dire marchant réellement au pas, — qui ait paru dans la peinture. Jusque-là, lorsqu'un artiste voulait mettre un cheval au pas, il lui faisait lever ensemble et à égale hauteur une jambe de devant et une jambe de derrière, en diagonale, c'est-à-dire qu'il le mettait au trot. De plus, il se gardait de le pencher en avant, en sorte que la bête semblait piétiner sans changer de place. Pour voir la différence, il n'est que de se mettre à la fenêtre et de regarder, sur le petit arc de triomphe du Carrousel, les chevaux de Bosio, rappelant ceux de Venise et de Berlin. On a voulu les mettre au pas et ils ont la cadence du trot. Tournez-vous maintenant vers ceux de Meissonier et vous sentirez la découverte. Le cheval de Napoléon est pris au moment où le pied gauche de devant, entièrement soulevé de terre, vient de couvrir, dans son mouvement, la longueur d'un demi-pas, tandis que la jambe droite de derrière, tendue à son maximum, ne touche plus que légèrement le sol. La bête prend surtout son appui sur la jambe droite de devant et sur la jambe gauche de derrière, ou, en termes techniques, est à « l'appui diagonal droit, » mais elle repose aussi, légèrement, sur le pied droit de derrière, — ce que les gens du métier appellent: « transition tripédale d'appui momentané à droite. » On pressent très bien, tant le mouvement est juste, ce qui va suivre. Le pied gauche va se poser à terre, achevant ainsi le parcours du pas commencé. Le pied droit de derrière aura quitté le sol, et toute la bête, étant appuyée à gauche seulement, à « l'appui latéral gauche, » la jambe droite, se soulevant, commencera le pas suivant.

Le cheval du maréchal Ney est pris dans la même phase du pas, mais un instant plus tard, et n'étant pas parti du même pied, au lieu d'être à l'appui diagonal droit, il est à l'appui diagonal gauche. On voit très bien que le pied droit de devant va toucher le sol, la pince du pied gauche de derrière va le quitter et, alors, le pied gauche de devant, en ce moment, posé

bien à plat, quittera terre pour commencer le pas suivant. Tous les autres chevaux sont semblablement figurés, à l'appui diagonal, soit droit, soit gauche, mais chez aucun, les deux jambes soulevées de terre ne le sont à une hauteur égale, — ce qui serait le trot. Ils marchent donc bien au pas. En 1864, lorsqu'ils parurent au Salon, il n'y eut qu'un cri : « Ils tombent ! » Nous dirons, nous : « Ils avancent, et, pour avancer, ils portent légèrement leur poids en avant. » Mais, à cette époque l'œil était si bien fait aux caracolages sur place exécutés par les chevaux des Lebrun ou des Gros, qu'un animal qui se mouvait véritablement en avant, paraissait fantasque et téméraire. C'est seulement huit ans plus tard que M. Muybridge, faisant à Palo Alto, près de Sacramento (Californie), les premières observations chronophotographiques des mouvemens du cheval, aperçut, dans ses clichés, exactement les phases du pas donné par Meissonier aux chevaux de son 1814. Il ne s'agit pas, ici, de vagues analogies comme celles qu'on invoque lorsqu'on veut nous faire croire que les Grecs ou les Assyriens ont mieux discerné que nous les attitudes animales : il s'agit d'identité absolue (1). 1864 est donc une date dans l'histoire de l'art, comme 1814 dans celle de Napoléon : elle marque la conquête du cheval par les peintres.

Ce tableau ne fut pas unanimement admiré. Thoré-Burger écrivait : « Toutes les difficultés de la peinture étaient réunies dans un pareil sujet, et il n'est pas surprenant que M. Meissonier ne les ait point vaincues. Les têtes, surtout celle du personnage principal, tournent un peu au style que représente Daumier. Les chevaux ne se tiennent pas sur leurs jambes, et le cheval blanc de l'Empereur semble peint avec du lait doux. Ce groupe de cavaliers, qui sont censés à la file, s'emmêle en un seul monceau. Aucune dégradation de lumière, qui mette chaque figure à son plan. Les derniers ne sont pas plus éloignés que les premiers, pourquoi sont-ils plus petits ? A droite de la file impériale, on aperçoit une masse de figurines microscopiques, sans doute un régiment qui cherche aussi à regagner la patrie ; mais la distance qui les sépare du groupe principal n'est point justifiée par la perspective des terrains. »

Ce morceau est curieux à lire, aujourd'hui, parce qu'il con-

(1) Voyez Muybridge, *Animals in Motion*. — *The Walk*, notamment page 39, série 4 « Horse Elberon, » p. 37, « Horse Clinton, » p. 33, « Horse Billy, » p. 34, série 3 « Thorough-bred Mare « Annie, » p. 27 et 28, série 2 « Horse Billy. »

tient en peu de mots presque toutes les erreurs d'observation et les partis pris dont était capable, il y a cinquante ans, un critique pourtant novateur, indépendant et, comme on disait, d'avant-garde. Thoré avait été accoutumé, par son ami Rousseau, à regarder les arbres, mais personne ne lui ayant appris à voir les chevaux, il avait négligé de les observer de lui-même. D'autre part, il avait négligé de vérifier ce que deviennent, par un temps de neige et sous un ciel bas, les lois de la perspective aérienne. Aussi bien, semble-t-il avoir peu connu celles mêmes de la perspective linéaire. Il s'étonne qu'on aperçoive aussi près, en perspective aérienne, les fantassins de l'arrière plan, qui lui paraissent si loin en perspective linéaire, et qu'il qualifie de « figurines microscopiques. » Mais ces fantassins ne sont pas loin. Les premiers sont aussi grands que la tête du cheval de l'Empereur, ce qui est beaucoup, car si, passant en omnibus, au milieu d'une avenue, vous considérez la taille des piétons sur le trottoir par rapport à la tête du voyageur qui vous fait face, vous trouverez qu'elle ne la dépasse pas sensiblement. Et, bien qu'ici nous ne soyons pas aussi près du cheval de Napoléon que nous le serions d'un vis-à-vis en omnibus, nous pouvons hardiment conclure que les fantassins de Meissonier sont fort près de son état-major. Ensuite, et c'est là le point capital, lorsque le ciel est couvert, sans qu'il y ait de brume, et quand la neige répandue sur la terre sert de réflecteur, les ombres sont très légères, la lumière très diffuse, les contrastes de plans très atténués, les distances très rapprochées et l'œil perçoit infiniment plus de détails, même au loin, qu'il ne ferait en plein soleil avec une éblouissante lumière. C'est justement l'effet reproduit dans le *1814*, ce que les photographes appellent un effet photogénique : il s'accorde merveilleusement avec les qualités naturelles du peintre. Et, pour une fois, la seule peut-être, où son décor de nature justifie ses virtuosités microscopiques, on serait mal venu à les lui reprocher.

On les lui reprochera, au contraire, fort justement dans le tableau placé en face du *1814* comme pour servir de contre-épreuve : *Antibes*. Là, le peintre, peignant toujours de la même manière, qui est une manière petite, sèche, sans atmosphère et sans reflet, calomnie la grande nature, éblouissante, chaude et toute en vibrations lumineuses, où il a eu la malencontreuse idée de placer ses deux cavaliers et son paysan. C'est un magni-

figue coin du monde. Rien n'est beau, — rien n'était beau, devrions-nous peut-être dire, en nous rappelant le temps où ces remparts existaient encore, — comme cette vieille ville romaine lorsqu'en arrivant du cap, et en descendant vers cette petite crique qu'il a peinte, on la voyait dresser dans le ciel ses tours carrées entre le saphir de la mer et les diamans des Alpes couvertes de neige. Toutes les parcelles colorées étaient traversées de rayons, toutes les ombres étaient pénétrées de lueurs. Au lieu de cela, que voyons-nous : un mobilier de bois verni, soigneusement épousseté, des plantes vertes apportées par le régisseur, des écheveaux de laines violettes, vertes et bleues, disposées de façon à figurer la mer, des chevaux d'acajou, des montagnes de faïence et de porcelaine, partout, une couleur criarde et commune : sur les murs d'enceinte, des ombres sales et « bouchées, » et, sur la plage, un promeneur beaucoup trop petit, s'il est à sa place en perspective aérienne, beaucoup trop sec, s'il est à sa place en perspective linéaire. Les caractères « photogéniques » de Meissonier qui le servaient, dans le 1814, comme des qualités, le trahissent ici, comme des défauts.

Les autres toiles réunies dans cette salle font apparaître sa grande qualité maîtresse qui l'a toujours sauvé aux yeux des artistes : le réalisme saisissant de ses poses. C'était une nouveauté en 1864, même après les batailles quasi réalistes d'Horace Vernet, qu'une scène d'épopée peinte avec ce souci de la vérité. Jamais un peintre de l'école académique n'aurait osé boutonner, comme il le fit, le manteau du maréchal Ney. Chez lui, pas de gestes conventionnels, prévus dessinés « de pratique : » tout est particulier, propre, significatif. Regardez sa *Confidence* exposée au Salon de 1857, revue, en 1884, et toujours admirée : jamais un imaginaire n'aurait dessiné, de pratique, la main gauche du confidant, et placé le petit doigt où il est, ni le pied gauche du confiant dans la flexion qu'il a prise. Le talon a quitté le soulier et le soulier reste posé à terre par le bout, sans suivre le mouvement général de la jambe : ce sont des traits d'observation qui, accumulés, finissent par faire vivre réellement les personnages. La minutie de Meissonier, inutile ou même nuisible quand elle s'applique à des choses dont nous n'avons que faire, comme les boutons d'un habit ou les méandres d'une perruque, nous ravit quand elle fait découvrir à l'artiste quelque chose de nouveau dans le jeu de la machine humaine.

LA SALLE DES COROT

Que Corot lui aussi soit un « découvreur, » ce n'est contesté par personne. On s'en aperçoit moins ici qu'ailleurs, parce qu'il n'y est guère à son avantage et, après les toiles rassemblées au mois de mai dernier à la galerie Georges Petit, c'est un assez pauvre régal que la collection Chauchard. Quelques-unes même ressemblent à ces « horreurs doublées d'infamies » qu'on apportait parfois au bonhomme comme étant de lui et qu'il repeignait bénévolement pour les rendre un peu moins indignes de sa signature. Mais, telles qu'elles sont, elles témoignent cependant que, de tous les artistes réunis ici, Corot est bien le plus novateur.

Quand vous sortirez de la collection Chauchard, au lieu d'aller chez Rubens, tournez à droite, dans les petites cellules hollandaises et arrêtez-vous dès la première, intitulée salle Hobbéma, n° XXVI. Vous verrez, là, leurs premiers modèles. Manifestement, Rousseau, Dupré, Daubigny, sont tourmentés par le *Moulin à eau* d'Hobbéma, Troyon par la *Prairie* de Paul Potter, Meissonier par la *Robe blanche* de Terburg, Jacques par le *Pâturage* de Karel Du Jardin. Poussez plus loin, salle Ruysdaël, salle XXV. Rousseau est contenu en puissance dans le *Buisson* de Ruysdaël, Meissonier dans la *Leçon de musique* de Metz et mieux encore, un peu plus loin, salle Jean Steen, n° XXII, dans la *Dentellière* de Vermeer : Corot n'est nulle part.

C'est dans la nature seule qu'il faut aller chercher ses sources, dans certains coins de nature, et surtout à certaines heures du jour, et plus encore peut-être dans certains états d'atmosphère où il ramène tout ce qu'il voit. Sa grande découverte fut de peindre les choses au moment où, ne les voyant pas encore, ou bien ne les voyant plus, on les devine. Son grand procédé fut de repeindret ses ciels sur ses arbres, — ce qu'on appela « donner de l'air. » C'est peu de chose en soi, mais c'est la découverte d'un nouveau monde. Vous pouvez parcourir toutes les salles des paysagistes hollandais, ici et ailleurs : vous ne trouverez rien qui s'en rapproche. Ce monde est nouveau, et ce monde est vrai. C'est une des innombrables modalités dont se compose ce qu'on appelle « la nature. » Pour s'en assurer, il suffit d'aller regarder, dans la petite salle qui fait suite à celle des Meissonier, la toile intitulée *le Moulin*, placée à l'angle sud-est, du côté du

quai. Des arbres, aux fins feuillages, et entre leurs fûts, de l'eau, des arches d'un pont, une « fabrique, » de la verdure... L'eau n'est pas belle, elle vit peu, mais quelle finesse de tons! Le pont et la maison, les feuilles et les troncs jouent leurs parties dans une harmonie sourde et voilée, mais avec quel charme pénétrant! Vous pensez peut-être qu'une telle féerie de pâles clartés est artificielle... Tournez-vous un peu à droite; regardez par la fenêtre: voici la même arche de pont (le pont des Tuileries) les mêmes tons de pierre, les mêmes eaux, les mêmes arbres. S'il fait du soleil, et si vous êtes venu dans la matinée, vous apercevrez, entre les ombres lumineuses de la nature et celles de Corot une quasi identité. Ce que Corot a peint, c'est donc bien un aspect réel de la nature, qu'il a non inventé, mais découvert. Seulement, l'ayant découvert, il y ramène tout. Il voit les environs du lac Nemi comme les environs d'Arras, et quand on se promène avec lui aux îles Borromées, on cherche instinctivement, sous les arbres, les guinguettes de Ville-d'Avray. Dans n'importe quel paysage, devant lui, il cherche un « Corot, » et il le trouve coûte que coûte.

Le peintre Frédéric Henriet, qui l'a regardé peindre sur les bords de la Marne à Luzancy, en se tenant derrière son dos, nous le dit d'une façon très claire: « Je ne tardais point à remarquer que le maître ne paraissait pas se préoccuper le moins du monde de monter la coloration au ton du modèle. Mais je me fusse bien gardé de risquer la plus timide observation, connaissant ses théories à cet égard et aussi les habitudes de sa vision. Il lui suffisait en effet que toutes les valeurs de son étude fussent en rapport exact entre elles et dans une juste proportionnalité avec le modèle pour qu'il se déclarât satisfait. Il croyait que la peinture est une transposition. Tout son effort tendait à ce que cette transposition fût rigoureuse et en quelque sorte mathématique. Mais je ne le vis pas sans quelque étonnement commettre certaines infidélités et omissions dans la reproduction du motif. « — Pardon, maître, hasardai-je, mais je ne vois pas, sur votre étude, les arbres qui sont là-bas, à droite? » Il se retourna vivement et — avec crânerie: « Les arbres? quand je les fais, on me les coupe!... Je les mets quand je veux... » Puis après un long silence, pensant sans doute que je ne me payais pas de cette boutade, il reprit: « Je n'ai pas toujours dit cela, et vous auriez tort de vous autoriser de mon exemple

pour en user aussi cavalièrement avec dame Nature. Pendant trente années, je l'ai copiée avec conscience, avec respect, avec amour, avec une naïveté poussée souvent jusqu'à la gaucherie... C'est parce que j'ai fait ainsi pendant un quart de siècle qu'aujourd'hui j'ose déchirer ma lisière et m'émanciper un peu. »

En effet, dans cette longue galerie donnant sur les Tuileries où l'on a réuni les principaux, — et je ne dis pas les meilleurs, — Corot, on voit aisément la déchirure de la lisière. Ses plus anciennes toiles, comme la *Charrette, souvenir de Marcoussis* près de Montlhéry, montrent des choses qu'on a coutume de voir. Cette toile a une histoire. Elle était à l'Exposition Universelle de 1855 et obtint, grâce à Delacroix et à Français, une médaille de 1^{re} classe. L'Empereur vint à passer, accompagné de M. de Nieuwerkerke qui la trouvait horrible, reprochant à sa couleur d'être « boueuse » et à sa facture d'être « cotonneuse, » et de M. de Chennevières qui la trouvait ravissante. Il la regarda longuement et l'on ne sait ce qu'elle put lui rappeler ou lui inspirer, mais il l'acheta, malgré son surintendant des Beaux-Arts. « Eh bien ! vous voilà content ! » dit M. de Nieuwerkerke à son collègue. C'est ainsi que dès 1855, en dépit de toutes les légendes dont se fait l'histoire de l'Art, Corot n'était déjà plus un « méconnu. »

Peu de temps après, il commençait à s'émanciper avec « dame Nature. » Nous voyons, ici, le *Chevrier jouant de la flûte* dans une clairière, — soleil couchant, exposé au Salon de 1857, — et malheureusement aujourd'hui très fendillé par le bitume. Il y a déjà beaucoup moins de fidélité au « motif » que dans la *Charrette*. « Je ne sais où cet excellent homme, dont la manière est si doucement émue, va prendre ses paysages, disait Castagnary devant cette toile, je ne les ai rencontrés nulle part. » Et dans son *Passage du gué*, exposé en 1868, sous le titre *le Soir*, le parti pris de l'ordonnance est encore plus visible. Cette page fit alors une grande impression que nous comprenons mal aujourd'hui. Elle a sans doute poussé au noir, s'est ternie et plombée. Ces vaches ne passeront jamais la rivière où elles sont plongées, car elles sont de bois et auraient grand besoin que leurs voisines, celles de Troyon, leur apprirent à se remuer.

Car il est largement représenté, ici, le Paul Potter national, maître dans un genre peu cultivé avant lui, tout à fait délaissé depuis, et où il fit quelques découvertes. Sa couleur est restée

vive, au moins dans ses figures, et n'a rien perdu de son ragoût. Elle aurait plutôt gagné, semble-t-il, car quand il vit pour la première fois cette *Vache blanche qui se gratte*, exposée au Salon de 1859, Castagnary écrivait : « Je n'admets en aucune façon la vache qui se gratte, si puissamment modelée, pourtant, mais dont les tons de lumière sont totalement embus. » Aujourd'hui, elle fait honneur à son peintre. Le grand souci de Troyon était, en effet, la facture. Pour obtenir les tons frais des Hollandais, il employait les couleurs à l'état natif. Pour maintenir l'harmonie constante entre elles, il menait tout de front : le paysage, les bêtes, les lumières, les ombres, le ciel, piquant une touche ici, puis là, partout. « On peut dire que son tableau se faisait en rond... » dit son élève Van Marcke.

Ce fut aussi le grand souci de Rousseau, le tourment de sa vie, la pierre philosophale indéfiniment convoitée. Plusieurs de ses toiles, réunies ici, en portent la preuve. Travaillées à plusieurs époques différentes, grattées, reprises, repeintes, torturées, elles accusent l'effort pénible et l'ambition déçue. Mais lorsque le but est approché, quel triomphe ! « C'est un grand oseur, disaient les Goncourt en 1852, qui a poussé plus loin qu'aucun l'étude des plus délicates modifications du jour et le rendu des plus difficiles jeux de lumière dans la verdure, par le matin, à midi, le soir, avant la pluie, après la pluie... » Nous avons, ici, des exemples non pas excellents, mais assez significatifs de toutes les phases de son enquête, depuis l'*Avenue de la Forêt de l'Isle-Adam*, exposée au Salon de 1849, jusqu'à cette *Charrette*, carrefour de la Reine-Blanche au Bas-Bréau, qui figurait parmi les cent neuf études peintes exposées au cercle des Arts de la rue de Choiseul, en 1867, quelques mois avant la mort du peintre. Un an avant l'exposition de la première toile, Rousseau avait reçu son premier grand encouragement officiel. C'était en 1848 : Ledru-Rollin, accompagné de Jeanron, directeur des Beaux-Arts, montait rue Pigalle où habitait Rousseau et lui faisait, au nom de l'État, une commande de 4 000 francs, somme énorme en ce temps-là et qu'on regarda comme une munificence digne de Périclès. Et quand cette dernière petite toile, la *Charrette*, fut exposée, Rousseau reçut sa dernière consécration officielle : la médaille d'honneur et la croix d'officier.

La gloire venait à ce sylvain reclus à Barbizon, perdu dans

son culte de la forêt. On ne peut voir ses chênes puissans, musclés, nombreux, profus, sans se rappeler ce qu'il disait, un jour, à Thoré-Burger, en se promenant dans la forêt de Fontainebleau : « Si j'étais roi, je ne compterais point les grands chênes que les siècles ont légués à mon pays... Qu'un propriétaire égoïste, dans son domaine privé, ne songe pas à ses enfans et plante pour son seul intérêt, c'est un malheur de la constitution actuelle de la propriété, dont on a le droit d'*abuser*, mais l'État, l'État plus immortel que les chênes, n'a-t-il pas la mission de conserver les êtres de longue durée au travers des accidens passagers de la vie? L'État est le contemporain de l'avenir, de même qu'il est le contemporain du passé... » Et il cherchait, selon ses moyens, à leur conférer une sorte de survie.

Il y a, ici, un autre adorateur des chênes, Diaz. Dans son culte bizarre, il imagine la forêt comme une cathédrale, ferme sa voûte, et ne laisse passer que des rais de lumière tombant sur les fûts comme, au travers des vitraux, le soleil oblique dore les colonnes et les piliers d'églises. Il tire, de là, des effets singuliers et presque fantastiques, transformant ses arbres en candélabres d'argent, ses fougères en dentelles, ses feuillages en velours. Plus romantique et plus tendre que Rousseau, il cherche de plus violentes antithèses, dans ses *Hauteurs du Jean de Paris*, par exemple. Quand il est plus simple, comme dans sa *Lisière d'un bois* (auprès du portrait de M. Chauchard), il est plus émouvant. On sent bien ici, ce qu'a de particulier l'approche d'une grande forêt, la limite entre deux mondes : la plaine humaine et féconde d'un côté, et de l'autre, la forêt mystérieuse, inculte et divine, avec ses épaves, rejetées sur ses bords comme au bord de la mer : des bûches, du bois, des choses mortes, mais qui peuvent servir, avec quelqu'un, toujours, qui rôde pour les recueillir : ici, une vieille femme chargée de fagots qui suit le chemin. C'est encore, là, une petite découverte dans le monde végétal.

Dans le monde animal, deux artistes représentés ici, Delacroix et Barye, en ont fait de semblables. Delacroix a fait vivre les fauves. Sa *Chasse au tigre*, peinte en 1834, pour Weill, sous ce titre : « Tigre attaquant le cheval et l'homme, » en est la preuve. Certes, ce ne sont point des animaux sans reproche au point de vue anatomique. Ils auraient beaucoup à apprendre

des fauves photographiés au magnésium par M. Dugmore, dans les taillis de l'Ouganda. « Delacroix s'était mis, dit Th. Silvestre, à faire de mémoire plus d'animaux au coin de son feu que devant les fosses et les cages des bêtes. Il tirait des lions et des tigres de son chat... » Ses lions ne sont donc pas vrais, mais comme ils sont vivans !

Ceux de Barye sont à la fois vivans et vrais. Ce fut une révélation, quand, au Salon de 1833, parut ce *Lion au serpent* que nous voyons sous le n° 151, dans une des vitrines de Barye. Le public habitué aux lions à perruques qui roulent une boule sous la patte, dans les jardins, ou aux lions inoffensifs et pseudo-égyptiens de l'Institut, sentit qu'il y avait, là, une découverte dans l'ordre plastique et un enrichissement de la sensibilité esthétique. Barye décollait le lion héraldique de Saint-Marc, des blasons et des tombeaux, et le jetait, souple et fort, sur des chairs pantelantes. Il lui rognait ses ailes et sa barbe, mais laissait sortir ses griffes. Sous la peau, les muscles roulaient, ses narines se fronçaient, ses dents pointaient à nu. Le public stupéfait s'écriait : « Il mord ! » Gustave Planche enregistra dès 1833, lorsque ce lion fut exposé en plâtre et encore en 1836 lorsqu'il parut en bronze, ce cri général d'étonnement. Et Théophile Gautier, plus tard, en 1866, prétendit qu'à sa vue, les « vieux lions poncifs répandus dans les jardins publics faillirent laisser échapper la boule qui leur sert de contenance. » En langage non imagé, cela veut dire que les sculpteurs académiques furent fort malcontents. On dérangeait toute la faune de l'Institut. Les lions de Barye faisaient scandale. Tant qu'ils furent réduits aux proportions modestes où nous les voyons, ici, on les railla du nom de « serre-papiers. » Et quand on parla de les grandir pour les mettre aux Tuileries, on prononça le mot de « ménagerie. » Ils y sont pourtant, maintenant, et montent la garde, du côté du quai, à la porte de la collection Chauchard. Ils n'étonnent plus, ni ne scandalisent plus personne. Et nous les saluons, en sortant, comme les images sensibles de ces grands « méconnus » que furent parfois les grands « découvreurs. »

ROBERT DE LA SIZERANNE.

LES LETTRES

DE

JEANNE D'ARC

ET

LA PRÉTENDUE ABJURATION DE SAINT-OUEN

I. — EXAMEN DES SIGNATURES

Des nombreuses lettres qu'écrivit la Pucelle, cinq seulement nous sont parvenues en original. Si toutes les autres ont disparu dans le naufrage général de ce qui se rattache à Jehanne d'Arc, l'histoire, heureusement, nous a transmis le texte d'un grand nombre d'autres où se peint admirablement l'esprit vif, alerte, de Jehanne, son caractère plein d'énergie et de décision ; toutes accusent une personnalité très marquée. Des cinq lettres qui nous ont été conservées, trois sont signées, deux ne le sont pas. Voici quelques indications sur elles : nous suivons l'ordre chronologique.

1° Lettre de Jehanne au Duc de Bourgoigne, écrite à Reims le jour du sacre du Roi, le 17 juillet 1429 (1).

Cette lettre ne porte aucune signature. Sur le verso, on lit comme suscription : « Au Duc de Bourgoigne » et des annotations historiques de la main d'un des Godefroy, archivistes de père en fils à Lille pendant deux siècles. Elle est admirable de

(1) *Archives du Nord*, à Lille.

dignité, de jugement politique et fait ressortir la haute conception de la Pucelle sur la royauté pour sauvegarder l'unité française. Jeanne y supplie le Duc, « à mains jointes, » d'entendre sa requête et son conseil. « Quant au noble roi de France, dit-elle, il est prêt à faire la paix avec vous, sauf son honneur, si vous ne vous y refusez. Et je vous fais savoir de par le roi du Ciel... que vous n'y gagnerez pas de bataille... » C'était en quelque sorte prédire l'avenir, car les Bourguignons échouèrent devant Compiègne. »

2^o Lettre de Jehanne aux loyaux Français, bourgeois habitants de la ville de Reims, du 6 août 1429; lettre datée tout militairement : « emprès Provins en Logis sur champs ou chemin de Paris (1). »

Cette lettre, écrite dix-neuf jours après celle qui fut adressée au Duc de Bourgogne, ne porte non plus aucune signature. La Pucelle commence à ouvrir les yeux : c'est le moment où elle exhale ses premières plaintes à ses amis de Reims qui craignent d'être abandonnés. Comme le fait remarquer M. Hanotaux, cette lettre exprime avec une netteté absolue l'opinion de Jehanne sur les trêves et sur la politique du Roi et de ses conseillers : « Preuve incomparable, dit-il, du génie divinatoire de Jeanne d'Arc; dans ces circonstances où ses voix ne la guident pas, elle découvre mieux que les plus fins limiers la tactique décevanté et les avances illusoire du Bourguignon (2). »

3^o Lettre de Jehanne : « A mes chers et bons amis les gens d'église, bourgeois et habitants de la ville de Rion, » écrite de Molins le 9 novembre 1429 (3). Elle fut découverte en 1844 parmi les papiers de l'Hôtel de Ville par M. Tailhand, président à la Cour royale de Riom.

Voici la description que nous en donne M. le chanoine Cochard : « A la lettre de Jeanne adressée aux habitants de Riom (9 novembre 1429)... est appendu un cachet de cire rouge dont l'avvers est détruit. Le revers seul est conservé : on y voit la marque d'un doigt et le *reste* d'un cheveu noir (4) qui paraît avoir été mis originairement dans la cire. Le docte, mais tou-

(1) *Archives du marquis de Maleissye.*

(2) Voyez la *Revue* du 1^{er} juillet 1910.

(3) *Archives de la ville de Riom.*

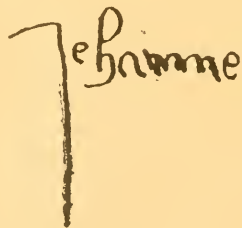
(4) Selon Philippe de Bergame, Jeanne avait les cheveux noirs : « *Erat... nigro capillo.* »

jours circonspect M. Quicherat n'a pas osé écrire : intentionnellement, quoique ce mot fût dans sa pensée. Il a peut-être craint qu'on ne s'en servît pour en tirer une conclusion trop rigoureuse.

« Pour le prouver, il est vrai, on objecte une coutume usitée au moyen âge, qui consistait, de la part de celui qui écrivait une lettre, à insérer un de ses cheveux dans la cire encore molle du sceau. Jeanne a-t-elle observé cet usage ? L'a-t-elle fait observer par le clerc qui libellait et scellait ses lettres ? A la rigueur, on peut le présumer, mais non l'affirmer. »

Le sceau a malheureusement disparu, et, depuis cette époque, les mesures les plus sévères ont été prises pour assurer la conservation de cette lettre. La pièce est écrite sur du papier portant un gantelet en filigrane. Elle a été envoyée trois mois après la lettre aux habitans de Reims et porte la signature de la Pucelle. C'est l'époque des sièges de Saint-Pierre-le-Moustier et de la Charité. Mal soutenue par le Roi et par ses conseillers qui ne voulaient que la paix, Jehanne substitue son action personnelle à l'inertie royale. Elle se montre chef de guerre et s'occupe à réclamer tous les approvisionnemens nécessaires. Elle s'adresse à nombre de villes, entre autres à Riom pour en obtenir des secours. Une missive de Charles d'Albret, lieutenant du Roi en Berry, écrite aussi de Moulins le 9 novembre, accompagnait la lettre de Jehanne. A Clermont, les registres du temps attestent que cette ville a également reçu une lettre de « Jehanne la Pucelle et message de Dieu » faisant les mêmes demandes.

On remarquera la signature de Jehanne qui est encore d'une



The image shows a handwritten signature in dark ink. The word 'Jehanne' is written in a cursive, medieval-style script. The letter 'J' is particularly large and prominent, with a long vertical stroke extending downwards. The rest of the name 'ehanne' is written in a more compact, flowing cursive.

main novice, peu exercée. Pour plus de clarté, nous reproduisons ici les fac-similés des trois signatures de la Pucelle, avec leurs dates : le lecteur, en les voyant les unes à côté des autres, comprendra mieux les observations qu'elles suggèrent. Dans

cette première signature, le premier « n, » par suite d'une surcharge, a trois jambages, au lieu de deux, et le second jambage du second « n, » visiblement tracé à deux reprises, descend trop bas. Les trois premières lettres, au contraire, sont remarquablement fermes, sans liaison entre elles, mais bien formées. On les croirait tracées par un débutant qui s'applique et réussit certains jambages mieux que d'autres. Tout y indique une main libre et non tenue. Il ne paraît donc pas douteux que Jehanne ne savait pas signer, ou du moins hésitait à le faire en juillet et août 1429, ce qui explique que les deux premières missives ne soient pas signées. Trois mois après, elle avait appris à signer ou s'y était perfectionnée, et désormais nous ne trouverons plus aucune lettre sans sa signature.

4^e Lettre de Jehanne : « A mes très chiers et bons amis gens d'église, bourgeois et aultres habitans de la ville de Raimz (Reims) » écrite de Sulli, le 16 mars 1430 (1).

Cette lettre porte la signature de la Pucelle. On peut y con-


 A handwritten signature in black ink, reading "Jehanne". The letter 'J' is large and stylized, with a long vertical stroke extending downwards. The name "ehanne" is written in a cursive script to the right of the 'J'.

stater les progrès accomplis depuis quatre mois. Jehanne n'a plus d'hésitation pour tracer son nom; les caractères sont liés ensemble; c'est maintenant une signature facile et courante.

L'hiver s'était passé en vaines négociations. L'expiration des trêves avait été reportée de Noël jusqu'au 15 mars, puis jusqu'au 15 avril. Le Duc de Bourgogne réunissait cependant des troupes nombreuses; aussi les habitans de Reims écrivaient-ils à la Pucelle pour lui dire toutes leurs inquiétudes. Combien, dans sa réponse, Jehanne se peint elle-même en leur disant : « Je serai bientôt près de vous... et leur ferai chausser leurs éperons en telle hâte qu'ils ne sauront par où les prendre!... » Elle ajoutait : « Je vous manderais encore quelques nouvelles dont vous seriez bien joyeux; mais je crain-

(1) *Archives du marquis de Maleissye.*

drais que les lettres ne fussent prises en chemin et que l'on ne vit les dites nouvelles. » Une conjuration était ourdie dans Paris pour livrer la capitale à Charles VII, et c'est à cette bonne nouvelle que Jehanne faisait allusion, conjuration qui fut malheureusement découverte; six conjurés furent exécutés par les Anglais le 8 avril 1430, parmi lesquels un procureur au Châtelet et un clerc de la Cour des Comptes. Les détails du complot nous sont fournis par la lettre de rémission accordée à l'un des conjurés.

Sur la suscription de la lettre de Jehanne aux habitans de Reims, on peut voir en travers l'indication : « Jehanne la Pucelle. » Quicherat y reconnut la main de Jean Rogier, prévôt à l'échevinage de Reims en 1625. La même inscription « Jehanne la Pucelle, » et de la main de Jean Rogier, se retrouve sur la lettre du 28 mars 1430, tandis que pour celle du 6 août 1429, non signée, aucune indication n'a été mise. On voit donc l'importance que, dès cette époque, on attachait à la signature et la différence que Rogier faisait entre les trois lettres.

Comme sur les autres suscriptions, le sceau est disposé en croix; aucune empreinte ne se reconnaît sur la cire, et l'on peut se demander si cette forme de croix adoptée par la Pucelle ne constituait pas le seul emblème qu'elle acceptât. Il faut y voir l'expression des mêmes sentimens qui avaient empêché Jehanne, ainsi qu'elle nous le dit au Procès, de prendre les armoiries données à sa famille; elle n'était rien par elle-même, elle était seulement l'envoyée de Dieu.

Au milieu du sceau se trouve une petite ligne brisée. Serait-ce l'endroit où était un cheveu de Jehanne, comme le veut une tradition?... Tout ce que je puis affirmer, c'est que dès 1867, époque où je me suis livré à un examen très attentif de ces lettres (sauf la petite ligne brisée) le sceau était alors intact, et aucun cheveu ne s'y trouvait. Si nous remontons à des dates plus éloignées, mon père, né en 1804, m'a bien souvent dit n'en avoir jamais vu, et que cependant telle était la tradition (1).

5° Lettre de Jehanne : « A mes très chiers et bons amis les gens d'église, eschevins, bourgeois, habitans et maistres de la bonne ville de Reims (2), » écrite de Sully, le 28 mars 1430. Sur la suscription, la cire du cachet a presque entièrement disparu, et

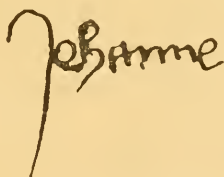
(1) François Pérot, *Jeanne d'Arc en Bourbonnais*, p. 43.

(2) *Archives du marquis de Maleissye*.

nous appelons encore l'attention sur les mots « Jehanne la Pucelle » de la main de Jean Rogier.

Douze jours seulement s'étaient écoulés depuis que Jehanne avait écrit aux habitans de Reims, et de nouveau elle leur envoie une longue lettre de bonne amitié. Elle sait qu'il y a un parti bourguignon qui veut livrer la ville ; aussi cherche-t-elle à confirmer leur fidélité. L'âme de cette conjuration était un certain Labbé, membre du Chapitre, dont les projets furent heureusement déjoués. Pour montrer que le Roi aura les troupes nécessaires, elle leur dit que toute la Bretagne est française et que le Duc doit envoyer au Roi trois mille combattans payés pour deux mois.

La signature de cette lettre confirme les précédentes observations. Les caractères très fermes, bien reliés ensemble,



indiquent que Jehanne les trace facilement, d'une main tantôt plus ferme comme à celle-ci, tantôt plus faible comme à celle du 16 mars, ce qui indique une personne écrivant couramment.

II. — LES PREUVES

Cette question de la signature avait tellement éveillé mon attention que je peux dire avoir, en toute occasion et pendant plus de quarante ans, cherché à l'éclaircir sur le document humain. L'homme ne change pas, et Jehanne n'a pas eu plus de difficulté pour apprendre à écrire que les illettrés de nos jours. C'est donc avec curiosité que j'ai toujours suivi l'évolution, aussi bien de l'enfant qui commence à écrire, que de l'homme fait qui s'applique à mettre sa signature. Nombre de fois, j'ai vu de braves gens, complètement illettrés, devenir conseillers municipaux et mettre alors leur amour-propre à ne pas être, au moins à cet égard, au-dessous de leurs collègues. Très promptement, ils apprenaient à signer et jamais je n'ai vu

d'exception. Je constatais seulement qu'aucun n'arrivait à une signature courante ; les caractères restaient tremblans, les jambages non liés, et il leur était à peu près impossible d'écrire d'une manière rectiligne. Chez Jehanne, grâce à ses lettres, nous suivons cette évolution. Ces mêmes études sur le document humain m'ont amené à constater qu'une signature, aussi courante que celle du 16 mars, indique quelqu'un qui ne s'est pas simplement borné à apprendre à signer. Les personnes qui ont une écriture aussi déliée savent toutes lire et écrire. Oserais-je le dire pour Jehanne ? Sans pouvoir la résoudre par l'affirmative, cette question s'impose à notre attention.

Tout concourt donc à établir une opinion très ferme au sujet des signatures que nous avons reproduites. Faute d'avoir rapproché les dates, on pouvait croire que parfois Jehanne signait, et que d'autres fois elle négligeait de le faire, sans qu'on pût s'en expliquer le motif. Telles que nous présentons les lettres, par ordre de date, ce motif ressort bien évident. Le 17 juillet 1429, lorsque Jehanne écrivait au Duc de Bourgogne le jour du sacre du Roi, elle ne savait pas signer, et dix-neuf jours après, le 6 août 1429, elle ne le savait pas davantage (première lettre aux habitans de Reims). Trois mois s'écoulaient, et le 9 novembre 1429, nous trouvons dans la lettre de Riom une première signature, encore peu exercée. Elle a donc appris pendant cet intervalle, et cela s'explique d'autant plus que les trêves lui ont imposé un repos relatif. Ce repos, elle l'a employé à s'instruire. Elle était adroite, elle était intelligente, entourée de nombreux clercs pour lesquels l'instruction était chose capitale. N'étaient-ils pas tout indiqués pour lui en donner les premiers élémens ? et l'on ne peut supposer que Jehanne n'ait pas cherché à en profiter. Quatre mois passent : le 16 mars 1430, nous nous trouvons en présence d'une écriture tellement facile et courante qu'elle semble n'avoir été tracée que par une main habituée non seulement à signer, mais encore à écrire.

Les armistices avaient été prolongés. « *Très marrie de ce que le Roi n'entreprenait de conquister de ses places sur ses ennemis,* » que pouvait-elle faire de mieux que de s'instruire pour occuper ses loisirs ? Elle s'instruisit donc, dans une mesure qu'il sera toujours difficile de préciser exactement ; mais il suffit de voir ses signatures successives pour dire d'une manière certaine qu'elle avait appris à signer, et d'une manière très pro-

bable qu'elle avait appris à lire et à écrire. Ce second point n'est encore qu'une hypothèse, mais des faits nouveaux viendront bientôt la confirmer.

Pour compléter cet exposé, à qui pouvons-nous mieux nous adresser qu'à Jehanne elle-même ? Au début de sa mission, à Poitiers, l'examen auquel on avait tenu à la soumettre se prolongeait depuis trois semaines. Elle en témoignait parfois son impatience. S'adressant un jour à Pierre de Versailles : « *Je crois bien, dit-elle, que vous êtes venu pour m'interroger; je ne sais ni A ni B, mais je viens de la part du Roi des cieux pour y faire lever le siège d'Orléans et mener le Roi à Reims, afin qu'il y soit couronné et sacré.* » Et passant de la parole aux actes : « *Avez-vous du papier, de l'encre?...* dit-elle à Jean Erault. *Écrivez ce que je vous dirai : « Roi d'Angleterre et vous, Duc de Bedford, qui vous dites régent du royaume de France; vous Guillaume de la Poule, Comte de Suffolk; Jean sire de Talbot; et vous Thomas sire d'Escale, etc., je vous somme de par le Roi des cieux que vous vous en alliez en Angleterre... etc. »* La lettre, écrite le 22 mars, ne fut envoyée qu'un mois plus tard de Blois, lorsque, sa mission reconnue, Jehanne eut enfin le droit de la faire parvenir aux Anglais.

Ces détails nous ont été conservés par Cousinot, maître des requêtes, auteur de la *Chronique de la Pucelle*, les procès-verbaux des séances de Poitiers ayant malheureusement disparu. Pour Rouen, au contraire, le résumé de toutes les séances a été conservé. Quelle que soit la partialité et souvent la mauvaise foi qu'on y trouve, les déclarations qu'on y relève restent la source où il faut toujours puiser pour mieux connaître Jehanne.

Le signe qu'elle avait donné au Dauphin était une des questions qui revenaient constamment dans les interrogatoires. Or, c'était le point sur lequel elle avait dit maintes fois ne devoir jamais rien révéler. Le mercredi, 2 mai, eut lieu la séance solennelle dans la « Salle des Paremens. » Le tribunal était entouré de 67 assesseurs. Jean de Châtillon, docteur en théologie, archidiacre d'Évreux, fut chargé de faire, à Jehanne, ce qu'ils appelaient « une monition charitable » et de l'interroger ensuite sur tous les articles à elle reprochés. C'est donc en cette séance solennelle que Jean de Châtillon lui dit : « Au sujet du signe remis à votre Roi, voulez-vous vous en rapporter à l'archevêque de Reims, au sire de Boussac, à Charles de Bourbon, La

Trémoille, La Hire, etc. ? » Et Jehanne de répondre très finement : « *Je veux bien qu'on leur envoie un messenger, mais c'est moi qui leur écrirai ce que c'est que ce procès; autrement, inutile.* » Tous les termes de cette réponse sont à peser. Impossible de ne pas y trouver dans la bouche de Jehanne la confirmation de ce que ses signatures nous avaient fait supposer, qu'elle avait appris à écrire. *C'est moi qui leur écrirai.* Ce n'est plus comme à Poitiers où, dix-neuf mois auparavant, elle disait à Jean Erault : *Écrivez ce que je vous dirai.* Ce moi n'est-il pas la négation de tout recours à un secrétaire en qui elle n'aurait aucune confiance, car elle se sait entourée d'hommes résolus à la perdre.

On avait compté sur un refus de sa part, et sa réponse déjoue toutes les manœuvres. Cependant, ni les juges, ni les 67 assesseurs ne relèvent cette déclaration. Leur silence est un acquiescement, et indique bien que personne n'ignorait qu'elle pût écrire comme elle se disait décidée à le faire.

Si on se reporte à la séance du samedi 24 février, Jehanne avait déjà donné une affirmation non moins positive. A diverses questions qui lui étaient posées, elle avait répondu ne pouvoir rien dire sans en avoir obtenu la permission de ses voix ; et à une dernière question de Jean Beaupère, elle ajoutait : « *Je ne suis pas tenue de vous répondre à ce sujet. Je demande que l'on me donne par écrit les points sur lesquels je ne répons pas en ce moment.* » Elle seule pourra lire et relire cet écrit en demandant à ses « voix » de l'inspirer, car, abandonnée dans sa prison, à qui pourrait-elle avoir recours ? Il faut donc croire qu'elle savait lire?...

Un autre témoignage nous est encore apporté par les réponses de Jehanne à la séance du 1^{er} mars. Le comte d'Armagnac, qui avait été excommunié par le pape Martin V comme un des plus fougueux partisans de Benoît XIII et de Clément VIII, songeait à rentrer dans le sein de l'Église. Dans ces conjonctures, il écrivit à la Pucelle. La lettre lui parvint le 22 août 1429, au moment où elle s'apprêtait à quitter Compiègne pour marcher sur Paris. Compiègne venait de faire sa soumission ; le Roi s'y était rendu et paraissait s'y oublier. C'est là en effet qu'il décida la trêve désastreuse où il se laissait berner par le Duc de Bourgogne. Jehanne appelle alors le Duc d'Alençon et lui dit : « *Mon beau Duc, faites apprêter vos gens et ceux des*

autres capitaines... par mons Martin, je veux aller voir Paris de plus près que je ne l'ai vu. » Or, à la séance du 1^{er} mars, on lui posa les questions suivantes : « Que dites-vous de Notre Saint-Père le Pape, et quel est celui que vous croyez être le vrai Pape? » — Jehanne : « Est-ce qu'il y en a deux ? » — L'assesseur : « N'avez-vous pas reçu des lettres du comte d'Armagnac qui voulait savoir auquel des trois papes il devait obéir ? » — Jehanne : « Le comte, en effet, m'a écrit certaine lettre à ce sujet ; dans ma réponse, je lui disais que, quand je serais à Paris, ou de loisir en tout autre lieu, je lui ferais réponse ; je me disposais à monter à cheval quand je lui fis cette réponse. » On lut à l'accusée la lettre du comte d'Armagnac et la réponse donnée, et après la lecture, il fut dit à Jehanne : « Avez-vous écrit la réponse dont la copie vient de vous être lue (1) ? » Jehanne : « Je pense avoir fait en partie cette réponse, mais pas dans son entier. » — L'assesseur : « Avez-vous dit que vous sauriez, par le conseil du Roi des Rois, ce que le dit comte devait tenir sur ce point ? » — Jehanne : « Je ne sais rien sur cela. » — L'assesseur : « Est-ce que vous vous doutiez à qui devait obéir le comte susdit ? » — Jehanne : « Pour ce qui est de moi, je tiens et je crois que nous devons obéir au Pape qui est à Rome. » — L'assesseur : « Pourquoi donc, puisque vous croyiez au Pape qui est à Rome, écriviez-vous au comte que vous lui donneriez conseil ailleurs ? » — « Jehanne : « La réponse donnée par moi portait sur une autre matière que sur le fait des trois papes. » — L'assesseur : « Est-ce sur le fait des trois papes que vous disiez que vous auriez conseil ? » — Jehanne : « *Je n'ai jamais écrit ni fait écrire sur le compte des trois papes. J'affirme sous la foi du serment que jamais je n'ai écrit ni fait écrire à ce sujet.* »

L'accusateur d'Estivet étaya sur cet incident les articles 27, 28, 29 et 30 de son réquisitoire. Jehanne avait vu le péril et sentant sur quel terrain dangereux on voulait l'engager, ce fut par deux affirmations faites sous la foi du serment qu'elle déclara : « *Je n'ai jamais écrit ni fait écrire à ce sujet.* »

Cette déclaration solennelle de Jehanne nous apporte, sur le point qui nous occupe, une lumière que l'on ne saurait demander plus éclatante, car Jehanne y précise sans ambiguïté que, si elle

(1) Comment les Anglais ont-ils pu avoir copie de ces lettres?... Nous voyons là un indice trop certain que, même dans le parti de Charles VII, Jehanne avait des ennemis qui cherchaient à la perdre.

faisait écrire des lettres, il lui arrivait aussi d'en écrire elle-même. Savoir écrire implique nécessairement de savoir lire ; mais pour écrire facilement, il faut un exercice constant que la vie active de Jehanne ne put évidemment lui permettre. — Il n'en est pas de même pour la lecture, et Jehanne devait s'y appliquer d'autant plus qu'elle tenait à vérifier ce qu'elle dictait. Les ratures et mots ajoutés qu'on remarque dans ses lettres le prouvent surabondamment.

En constatant dans les interrogatoires combien tout ce qui regarde les lettres de Jehanne fut l'objet de minutieuses recherches, et quelle place elles y occupèrent, ne devons-nous pas y attacher la même importance, et par les réponses de la Pucelle nous éclairer à leur sujet ?

Le 22 février, séance dans laquelle l'accusée donnait un bref sommaire de sa vie, Jehanne disait : *« J'envoyai aux Anglais qui étaient devant Orléans une lettre dans laquelle je leur intimais de se retirer. C'est celle qui m'a été lue dans cette ville de Rouen, excepté deux ou trois mots qui ne sont pas dans l'original. Ainsi, on voit dans la copie : rendez à la Pucelle, on doit écrire : rendez au Roi. On y lit : corps pour corps, et chef de guerre ; ce qui ne se trouve pas dans les lettres expédiées. »*

Nous avons déjà parlé de cette lettre dictée à Poitiers à Jean Erault. D'après les réponses de Jehanne, cette missive, qui blessait si profondément les Anglais, lui fut lue à Rouen au moins trois fois, et chaque fois elle protesta contre trois mots seulement, en avouant tout le reste. L'avoir écrite, c'était d'après d'Estivet présomption et témérité. Jehanne répondit : *« Quant à la lettre, je ne l'ai point faite par orgueil ou présomption, mais par le commandement de Notre-Seigneur ; je confesse bien le contenu de cette lettre, excepté trois mots. Si les Anglais eussent cru ma lettre, ils n'eussent fait (été) que sages ; avant qu'il soit sept ans, ils s'apercevront de ce que je leur écrivais. Je m'en rapporte sur cela à la réponse déjà faite... Pour ce qui est d'être chef de guerre, j'en ai autrefois répondu ; et si j'étais chef de guerre, c'était pour battre les Anglais. »*

On l'interroge sur tous les détails de ses lettres : *« A quoi servait le signe que vous mettiez sur vos lettres et ces mots Jhesus-Maria?... »* lui demande-t-on le samedi 17 mars (deuxième séance dans l'après-midi). — Jehanne : *« Les clercs qui écrivaient mes lettres l'y mettaient et quelques-uns me di-*

saient qu'il était convenable que je misse ces deux mots : « Jhesus-Maria. » A la séance du 1^{er} mars, cette même question lui avait été posée : « N'aviez-vous pas coutume d'écrire ces noms : « Jhesus-Maria » dans vos lettres avec une croix ? — Je les mettais quelquefois et quelquefois je ne les mettais pas. » C'était d'ailleurs un usage fréquent à cette époque, car la lettre de Jacques de Bourbon retrouvée dernièrement à Vienne (Autriche) et rendant compte du sacre de Charles VII débutait de la même manière : « Jhesus-Maria. » D'après la réponse de Jehanne, les mots « Jhesus-Maria » et la croix mise en tête de ses lettres étaient plutôt l'œuvre de ses secrétaires que la sienne.

Il faut remarquer que lorsqu'elle employait ces signes, c'était toujours comme en-tête. Nulle part, on ne les trouve sous forme de signature. Toutes ses paroles, toutes les pièces qui nous sont parvenues établissent en effet que jamais elle ne se servait d'une croix comme signature, même à l'époque où elle ne savait pas écrire ; aussi ne peut-on comprendre comment de nombreux historiens ont pu dire qu'une croix fut sa signature habituelle. Jehanne y oppose au contraire un démenti absolu. N'a-t-elle pas dit à la séance du 1^{er} mars : « Quelquefois je mettais une croix comme un signe à celui de mon parti à qui j'écrivais de ne pas faire ce que je lui écrivais. »

Cette déclaration de Jehanne fut considérée comme ayant une telle gravité qu'elle devint un des motifs invoqués pour sa condamnation. Nous en tirerons à notre tour quelques déductions importantes.

Dans les douze articles envoyés à l'Université de Paris, et qui sont le résumé du Procès, l'article VI est entièrement consacré à cette question : « Ladite femme avoue avoir fait écrire de nombreuses lettres... elle mettait parfois une croix et c'était une marque qu'il ne fallait pas exécuter ce qu'elle ordonnait. » Du moment que Jehanne prit le parti de se servir d'une croix comme désaveu, il paraît certain qu'elle empêcha ses clercs de mettre ce signe, même comme en-tête, afin d'éviter toute confusion. La preuve nous en est donnée par l'absence de croix sur les quatre dernières lettres que nous possédons et qui se rapportent à des époques de combats. On doit conclure de cette déclaration faite au Procès qu'elle s'arrangeait pour faire tomber certaines lettres entre les mains des Anglais, afin de les induire en erreur sur ses projets, et qu'à ces lettres seulement, elle

mettait une croix comme signature. Personne ne contestera l'autorité du savant P. Ayroles qui nous dit à ce sujet : « Lorsqu'elle avouait qu'une croix apposée dans ses lettres signifiait qu'il ne fallait tenir nul compte de ce qu'elle exposait, cela pouvait être une ruse de guerre fort permise, ou même une manière de se débarrasser d'importuns sollicitant des recommandations. »

Il résulte de toutes ces déclarations de Jehanne, que jamais elle n'a employé une croix comme signature, mais que parfois elle en mettait une à titre de ruse de guerre, comme désaveu de ce que comportait sa lettre.

Ce point bien établi, nous pouvons maintenant parler de la prétendue abjuration de Jehanne au cimetière de Saint-Ouen, et des circonstances au milieu desquelles, avec un sourire ironique qui a frappé tous les assistans, elle traça une croix sur la cédule qu'on lui avait donnée à signer. Jamais elle n'a été plus sublime que dans ce moment tragique ; et il a fallu des mensonges accumulés au delà de l'in vraisemblable, pour transformer en un jour de déshonneur celui où elle a montré le plus de courage, de fermeté et de mépris de la mort.

III. — LES MOTIFS SECRETS

La scène du cimetière Saint-Ouen n'avait, on peut le dire, de raison d'être que parce que Jehanne savait signer. Cette scène ne fut préparée, organisée par Cauchon que pour obtenir une signature qu'il voulait à tout prix, dût-on l'extorquer par terreur ou par force ; et si Jehanne, toujours fidèle à elle-même, faisait échouer ce dessein, Cauchon n'en était pas moins résolu à prétendre qu'elle avait cédé. Pour arriver à ce but, ni le mensonge, ni la substitution des pièces ne devaient l'arrêter.

A tous les efforts de ses adversaires, Jehanne avait jusqu'à ce jour opposé une fermeté admirable, sans jamais rien rétracter de sa mission : depuis un an qu'elle était prisonnière, et depuis trois mois que se déroulait le procès, les enquêtes tournaient à sa gloire, et les interrogatoires à la confusion de ses juges, Bedford, Warwick, etc., s'impatientaient de ces lenteurs, car une crainte superstitieuse continuait à planer sur leurs soldats. Pour leur rendre courage, il fallait que Jehanne ne restât pas l'héroïne sans tache, l'envoyée de Dieu. Une signature surprise.

fût-ce de force ou par ruse, c'était Jehanne elle-même qui désavouait sa mission divine et tombait alors au rang d'une aventurière, c'était son prestige détruit et la confiance rendue aux soldats anglais. La déshonorer était plus nécessaire que de la faire périr. De là, un intérêt capital à dénaturer la scène du cimetière Saint-Ouen.

Par la maladie, Jehanne avait déjà failli leur échapper, et nous voyons à cet instant Cauchon, escorté de sept assesseurs, vouloir profiter des plus saints désirs de la prisonnière pour l'amener à une rétractation. Mourante, elle ne recevrait son Dieu que si elle se rétractait! En face de la mort, privée de tous les secours de la religion, elle répond encore : « *Quelque chose qu'il m'en doive advenir, je n'en ferai ou dirai autre chose que ce que j'ai dit au procès.* »

Quels moyens cependant n'avait-on pas employés? Au médecin Jean Tiphaine qui lui demande la cause de son mal, Jehanne répond simplement : « L'évêque de Beauvais m'a envoyé une carpe; j'attribue ma rechute à ce que j'ai mangé de ce poisson. » D'où venait cette attention subite de son plus mortel ennemi, qui provoque d'elle cette parole : « Il me semble, vu le mal que j'ai, que je suis en grand danger de mort... » Et c'est précisément le moment où Cauchon se présente avec ses affidés pour inquiéter son âme et obtenir d'elle une soumission.

A peine remise, les interrogatoires furent repris. Jehanne restait toujours inébranlable et, comme nous l'avons vu à la séance du 2 mai, savait déjouer les projets de ses juges lorsqu'elle leur déclarait que ce serait elle-même qui écrirait et dirait ce qu'était ce procès.

Les ordres des Anglais devenaient cependant de plus en plus pressans; il fallait en finir.

Le 24 mai, elle fut donc amenée au cimetière Saint-Ouen où deux estrades avaient été dressées : l'une de peu d'importance où se trouvaient, à côté de Jehanne, le prédicateur Guillaume Erard, l'huissier Massieu, les deux greffiers Manchon et Guillaume Colles (dit Boisguillaume); l'autre estrade beaucoup plus grande et très richement ornée où prirent place le cardinal de Winchester, grand-oncle du roi d'Angleterre; Louis de Luxembourg, évêque de Thérouanne, chancelier de France pour Henri VI, Jean de Mailly, évêque de Noyon, pair de France, membre du conseil privé du roi d'Angleterre; William Andwick, évêque

de Nordwick, garde du sceau privé du roi d'Angleterre; Cauchon, évêque de Beauvais; les abbés de Fécamp, de Saint-Ouen, de Jumièges, du Bec, de Corneilles, de Mortemer, de Préaux et Robert Jolivet, abbé du Mont Saint-Michel qui avait voulu livrer sa forteresse aux Anglais. Puis venaient les prieurs de Longueville et de Saint-Lô, 28 maîtres et docteurs en théologie; enfin les secrétaires et clercs de tous ces personnages.

Pourquoi cette séance en plein air, avec tout un appareil qu'on ne vit jamais dans aucun procès criminel ou religieux? On appelait en quelque sorte le peuple entier à venir assister à la déchéance de Jehanne. Il ne s'agissait pas de l'exécution, l'heure n'était pas encore venue. L'arrivée du bourreau avec son char n'était que l'apparition sensationnelle, la mise en scène qui devait, pour les contemporains et devant l'histoire, expliquer comment Jehanne avait pu subitement se contredire et ne plus être elle-même.

Si, armé de critique historique, on étudie cette heure sombre du cimetière Saint-Ouen, la vérité ne tarde pas à apparaître. En cherchant l'explication de tous les actes de Cauchon, on découvre la trame bien ourdie qui devait donner une apparence de réalité à une abjuration supposée. Plus Cauchon sentait l'odieux du crime qu'il allait commettre, plus il mit d'artifice à le réaliser. Le peuple accouru, les hauts personnages convoqués n'étaient là que pour couvrir de leur présence et de l'autorité de leurs noms la fourberie qui se préparait.

Toute cette scène du cimetière Saint-Ouen n'avait d'autre but que d'obtenir de Jehanne sa signature. Les cédules avaient été préparées d'avance, les rôles assignés à chacun. Guillaume Erard et Laurent Calot étaient les deux complices que Cauchon avait désignés pour arriver à ce dénouement. A mesure que le drame se déroule, un seul mot retentit autour de Jehanne. « Signez, signez. » Il lui est dit par ses ennemis qui veulent la déshonorer, et, dans la foule accourue, il lui est répété par des amis qui croient la sauver du bûcher. Indifférente à tous ces appels, et n'entendant que ses voix, Jehanne n'a pas signé. Alors les deux principaux affidés de Cauchon, chargés de lui arracher par force ou par ruse sa signature, se trouvent dans la nécessité, pour expliquer leur déconvenue, de chercher à faire croire qu'elle aurait dit ne pas savoir signer. L'histoire se trouvait alors écrite comme le voulait Cauchon. Mais, grâce à la lumière

nouvelle que nous apportent les lettres de Jehanne, la fourberie se découvre. Deux témoignages apportés au procès de réhabilitation : celui d'Aymond de Macy et celui de l'huissier Massieu ont contribué à répandre la légende que Jehanne ne savait pas signer. Il nous faut donc les examiner d'une manière toute particulière.

IV. — EXAMEN DES TÉMOIGNAGES

Aymond, seigneur de Macy, était un gentilhomme au service du comte de Ligny, Jean de Luxembourg. Il avait connu Jehanne, lorsqu'elle avait été amenée prisonnière au château de Beurevoir ; il l'avait revue à la forteresse du Crotoy, puis à Rouen.

Voici d'ailleurs le procès-verbal de sa déposition lors de l'enquête de 1456 : « Sire Aymond, seigneur de Macy, chevalier, âgé de cinquante-six ans environ, a été présenté et admis comme témoin, et a été interrogé par nous, archevêque susdit (de Reims) (1), en présence de frère Thomas Verel (Dominicain sous-inquisiteur), l'année et le jour susdits (7 mai 1456). Interrogé, il a répondu sous la foi du serment de la manière suivante : « Jehanne fut ensuite conduite dans le château de Rouen, et renfermée dans une prison du côté des champs (*versus campos*). Pendant qu'elle était détenue dans cette même prison, le seigneur comte de Ligny vint à Rouen ; et moi qui vous parle, j'étais en sa compagnie. Un jour, le comte de Ligny voulut voir Jehanne ; il vint vers elle en compagnie des seigneurs comtes de Warwick et de Stafford. Le chancelier d'Angleterre (de la France anglaise), alors évêque de Théroutte, son frère, était présent ; je l'étais aussi. Le comte de Ligny l'aborda par ces paroles : « Jehanne, je suis venu ici pour vous mettre à rançon, à condition que vous promettrez de ne jamais vous armer contre nous. » Elle répondit : « En nom Dé, vous vous moquez de moi, car je sais bien que vous n'en avez ni le vouloir, ni le pouvoir. » Elle répéta plusieurs fois ces paroles, parce que le seigneur comte persistait dans son dire, et elle ajouta : « Je sais bien que ces Anglais me feront mourir,

(1) Jean Juvénal des Ursins.

dans la créance qu'après ma mort, ils gagneront le royaume de France ; mais quand ils seraient cent mille godons de plus qu'ils ne sont maintenant, ils n'auront pas le royaume. » Ces paroles indignèrent le comte de Stafford, qui tira sa dague à moitié pour la frapper, mais le comte de Warwick l'en empêcha. « A quelque temps de là, continue Macy, pendant que j'étais encore à Rouen, Jehanne fut conduite sur la place qui est devant Saint-Ouen. Là fut faite une prédication par Nicolas Midi (erreur ; c'était Guillaume Erard). Entre autres choses, je l'ai entendu dire : « Jehanne, nous avons la plus grande pitié de vous ; il faut que vous rétractiez ce que vous avez dit, ou que nous vous abandonnions à la justice séculière. » Jehanne répondit qu'elle n'avait fait aucun mal ; qu'elle croyait les douze articles de la foi et les dix commandemens de Dieu ; elle ajoutait qu'elle s'en rapportait à la cour de Rome, et qu'elle voulait croire tout ce que croyait la sainte Église. Malgré toutes ces paroles, on la pressait fortement de se rétracter. Elle répondait : « *Vous vous donnez beaucoup de peine pour me séduire.* » Pour éviter le péril, elle dit qu'elle était contente de faire tout ce qu'on voudrait.

« Alors, un secrétaire du roi d'Angleterre, là présent, son nom était Laurent Calot, tira de sa manche une petite feuille écrite, et la donna à Jehanne pour qu'elle la signât. Jehanne répondait qu'elle ne savait ni lire, ni signer. Nonobstant cette réponse, le secrétaire Laurent Calot lui présentait la feuille et la plume pour qu'elle signât ; et Jehanne, en se moquant, fit un rond. Laurent Calot prit alors la main de Jehanne avec la plume et lui fit faire un signe dont je n'ai pas souvenance.

« Je crois Jehanne en paradis. »

Autant Aymond de Macy est précis dans la scène de la prison, autant il est incomplet pour ce qui se rapporte à Saint-Ouen. Il se trompe sur le nom du prédicateur, il omet beaucoup de détails et n'a pu entendre les paroles qu'il rapporte puisqu'il n'était pas sur l'estrade près de Jehanne. C'est cependant par lui que nous connaissons le nom du personnage qui prit la main de Jehanne pour la forcer à signer.

Manchon dit : « un Anglais ; » l'évêque de Noyon : « un secrétaire du Roi ; » seul Macy le désigne par son nom : Laurent Calot.

Il faut d'ailleurs expliquer comment Laurent Calot put s'ap-

procher de Jehanne. Il n'avait aucun titre à le faire. C'est au moment du tumulte, sur un signe fait évidemment par Cauchon, qu'il exécute la mission qu'il en avait reçue, monte précipitamment sur l'estrade et veut forcer Jehanne à signer. Ce seul acte indique qu'il n'ignorait nullement que Jehanne savait signer puisqu'il voulait de force lui faire tracer son nom. Le fait était de notoriété publique : la signature de Jehanne était vraisemblablement connue.

Il y a tout lieu de croire que la pièce apportée par Calot était l'abjuration dont plus tard se servit Cauchon pour la faire condamner comme relapse, pièce que ne virent jamais ni les juges, ni les greffiers et dont on trouve seulement une copie jointe au procès sur laquelle fut inscrit : « Jehanne + ; » mais jamais on ne connut l'original.

Aucun des témoins les plus rapprochés ne relate les soi-disant paroles de Jehanne : « Je ne sais ni lire ni signer. » Ni Manchon, le principal greffier, ni Guillaume Colles, ni Massieu, tous trois sur l'estrade près de Jehanne ne les ont entendues. Sur les trente-cinq témoins appelés au procès de réhabilitation, Aymond de Macy est le seul à rapporter ces paroles. Tout fait ressortir qu'il n'est que l'écho d'un mensonge habilement répandu par Laurent Calot, sur l'ordre de Cauchon.

Le second témoignage dont il faut nous occuper est celui de Massieu. Jean Massieu nous dit que, chargé par Erard d'expliquer à Jehanne la cédule, elle lui aurait répondu : « Je ne sais pas signer. » A peine quelques instans s'écouleut, le même Massieu prétend que Jehanne lui aurait dit : « J'aime mieux signer que d'être brûlée. » Les deux déclarations se contredisent. L'une ou l'autre est fautive : nous allons voir qu'elles le sont toutes deux.

Qui donc était ce Massieu ? Un homme d'une conduite notoire, à tel point qu'à une époque où l'on n'était pas sévère pour la moralité, même à l'égard des prêtres, le scandale de sa vie était si grand qu'il fut relevé de son titre de doyen de la chrétienté ; à plusieurs reprises, le chapitre ou l'officialité durent lui adresser des admonestations sur ses mœurs scandaleuses. Lors de la première enquête de 1450, Massieu était alors curé de la paroisse Saint-Candé-le-Vieux à Rouen, il se dit âgé de cinquante ans ; appelé de nouveau en 1452, il se donne cinquante-cinq ans, et en 1456, à sa troisième déposition, il n'a

plus que cinquante ans. A l'époque du procès, c'était donc un homme de trente-trois ans environ. Choisi par Cauchon comme huissier ou appariteur, il ne pouvait que lui être entièrement dévoué. Il avait la charge d'amener Jehanne devant ses juges et de la reconduire dans son cachot.

D'après ses dépositions, Massieu cherche à faire croire qu'il aurait témoigné à Jehanne une certaine bienveillance, au point de se compromettre vis-à-vis de l'évêque de Beauvais. Il voudrait disposer par là ses auditeurs à ajouter foi à ce qu'il rapporte. Il n'était en réalité, au cimetière de Saint-Ouen, que le porte-paroles d'Erard et de Cauchon.

Voici d'ailleurs ce qu'il dit de son rôle : « A la première prédication, j'étais sur l'estrade avec Jehanne... Erard, à la fin du prêchement, lut une cédule contenant les articles de quoi il la causait d'abjurer et révoquer. A quoi ladite Jehanne lui répondit qu'elle n'entendait point ce que c'était qu'abjurer, et que sur ce elle demandait conseil. Et alors, fut dit par Erard à celui qui parle qu'il la conseillât sur cela... Le prédicateur, maître Guillaume Erard, me demanda ce que je lui disais : « Je lui lis la formule, et lui dis de la signer, et elle me répond qu'elle ne sait pas signer. » Je me rappelle bien que dans cette cédule il était spécifié que désormais elle ne porterait ni armes, ni habit d'homme, ni cheveux taillés, et beaucoup d'autres choses que j'ai oubliées. Je sais bien que cette cédule contenait huit lignes environ, et pas davantage. Je sais à n'en pas douter que ce n'est pas celle qui est mentionnée au Procès. Différente de celle qui est au Procès est celle que j'ai lue et que Jehanne a signée. Pendant que l'on requérait Jehanne de signer la dite cédule, un grand murmure se produisit dans l'Assemblée. J'entendis l'évêque dire à quelqu'un : « Vous me ferez réparation. » Il disait qu'on lui avait fait injure, et qu'il ne procéderait plus outre avant cette réparation. Pendant ce temps, j'avisais Jehanne du péril qui la menaçait à propos de la signature de ladite cédule ; je voyais bien qu'elle ne comprenait ni la cédule, ni le péril. Jehanne, alors pressée de signer, répondit : « Que la cédule soit examinée par les clercs et l'Église entre les mains desquels je dois être remise, et s'ils me disent qu'il est de mon devoir de la signer et de faire ce que l'on me dit, je le ferai volontiers. » Maître Guillaume Erard lui dit alors : « Signe maintenant, sans quoi aujourd'hui même tu finiras tes jours par

le feu. » Jehanne répondit qu'elle aimait mieux signer que d'être brûlée.

« Il y eut en ce moment un grand tumulte dans la multitude, beaucoup de pierres furent jetées, je ne sais par qui.

« La cédule signée, Jehanne demanda au promoteur si elle ne serait pas mise dans les mains de l'Église, et dans quel lieu elle devait être ramenée. Le promoteur répondit : « Dans le château de Rouen. » Elle y fut conduite et vêtue d'habits de femme. »

La mentalité qui nous a été révélée chez Massieu permet-elle d'accepter sans contrôle ni vérification tout ce qu'il avance ? Non certes. Voyons donc les dépositions de ceux qui étaient comme lui près de la Pucelle au moment de la prétendue abjuration.

Manchon, premier greffier, nous dit que, le 24 mai, Loyseleur avait été donné comme conseil à Jehanne. Après le sermon d'Erard, Loyseleur vint sur l'estrade, et Manchon nous cite ses avis cauteleux.

Nicolas Taquel, troisième greffier, mais qui n'était pas sur l'estrade, déclare que Massieu lut à Jehanne la formule. A cela se réduirait peut-être son intervention.

L'émotion, la crainte, s'emparèrent-elles de Jehanne à la vue du bourreau et de son char ? Massieu lui-même constate le contraire. Le calme de la martyre l'étonne à tel point qu'il en déduit qu'elle ne comprenait pas le danger. Lorsqu'il met dans sa bouche : « Je ne sais pas signer » et : « J'aime mieux signer que d'être brûlée, » il est évident qu'il lui prête des paroles qu'elle n'a pas prononcées. Il ment dans le premier cas, puisque nous avons des lettres de Jeanne revêtues de sa signature ; il ment encore dans le second, puisqu'il fait dire à Jehanne : « Mieux vaut signer, » et qu'elle ne signe pas.

Un troisième témoin, très autorisé, donne d'ailleurs un démenti absolu aux assertions d'Aymond de Macy et de Massieu sur le point qui nous occupe, Guillaume de la Chambre nous dit en termes formels que Jehanne lut elle-même la formule.

Voici d'ailleurs sa déposition : « Vénérable personne, maître Guillaume de la Chambre, maître ès arts, maître en médecine, a été produit et accepté comme témoin, etc. » Il nous raconte comment il connut Jehanne : « Le cardinal d'Angleterre et le comte de Warwick m'envoyèrent chercher ; je comparus en

leur présence avec maître Guillaume Desjardins, maître en médecine, et d'autres médecins. Le comte de Warwick nous dit que Jehanne était tombée malade, ainsi qu'on le lui avait rapporté, et qu'il nous avait mandés pour que nous en délibérions, car pour rien au monde le Roi ne voulait qu'elle mourût de mort naturelle; elle était d'un grand prix pour le Roi, car il l'avait achetée cher; il voulait qu'elle ne mourût que par voie de justice et dans les flammes; de faire si bien, de la visiter avec tant de soin, qu'elle recouvrât la santé. Nous allâmes vers la malade, moi Guillaume Desjardins et d'autres... etc.

« J'étais au sermon fait par maître Guillaume Erard, bien que je n'aie pas souvenir de ce qui fut dit. Ce que je me rappelle bien, c'est que Jehanne fit une abjuration, encore qu'elle ait mis beaucoup de temps à s'y décider. Elle fut déterminée à la faire par Guillaume Erard, qui lui promettait que, si elle faisait ce qui lui était conseillé, elle serait délivrée de prison. Elle la fit à cette condition et non autrement, *lisant* (1) ensuite une petite formule de six ou sept lignes, sur le revers d'une feuille de papier doublé. J'étais si rapproché, moi qui dépose, que vraisemblablement j'aurais pu voir les lignes, et la manière dont elles étaient tracées. »

Au lieu des dépositions si sèches de la plupart des témoins, on sent dans celle-ci l'intérêt très vif avec lequel La Chambre a suivi le procès. Les moindres détails l'ont frappé. Il nous dit que la formule lue par Jehanne était sur une feuille de papier doublé. Pour qu'on ne puisse douter de ce qu'il avance, il prend soin de préciser : « J'étais si rapproché, moi qui dépose... etc. » Sa déclaration se trouve contrôlée, confirmée par tout ce que nous avons établi précédemment, et ce témoignage lui-même apporte une preuve nouvelle que Jehanne savait lire.

La Chambre est un homme respectable, indépendant puisqu'il n'est pas compromis dans le procès. Par habitude professionnelle, ayant une chaire de médecine à l'Université de Paris, il relate, analyse tout ce qui peut aider à établir un diagnostic. D'après lui, Jehanne est très calme : elle lit la cédule non pas à haute voix, mais pour elle-même, ne voulant pas s'en rapporter à la lecture qu'Erard et Massieu lui en ont déjà faite. Elle

(1) Le texte latin porte : « Et sub hac conditione et non alias hoc fecit, *legendo* post aliam (alium?) quandam parvam schedulam. » Ce texte est formel. C'est bien Jehanne qui lit elle-même.

met ses conditions, et après avoir constaté que cette cédule ne rétracte rien, elle prend la plume que lui tend Massieu ; mais toujours prudente et avisée, elle refuse encore sa signature et ne met qu'une croix, signe de dénégation, pour le cas où toute la portée de cet écrit aurait pu lui échapper. Alors, la conscience tranquille, satisfaite de se débarrasser par cette ruse de toutes les sollicitations et d'échapper peut-être au bûcher, un sourire lui monte aux lèvres. C'est ce que constate dans sa déposition Manchon, qui en parlant de cet instant dit : *Ce que je sais c'est qu'elle souriait*. Le sourire, « *subridebat*, » qui avait frappé Manchon, s'accroît et devient une moquerie quand par dérision Jehanne fait un rond sur le papier que lui apporte Laurent Calot. A ce moment, l'impression unanime est que Jehanne n'a agi que par dérision « *modum derisionis*. » Ce sentiment se manifestait même sur l'estrade des juges, où un docteur l'exprimait à Cauchon en termes si violens que le cardinal de Winchester dut lui imposer silence.

Pour bien saisir la situation, c'est au témoignage de l'évêque de Noyon, Jean de Mailly, qu'il faut nous reporter. Ce haut personnage, dans sa brève déposition, résume la question d'une manière très nette en nous disant que la plupart des assistans attachaient peu d'importance à cette espèce d'abjuration, que ce n'était qu'une moquerie. « Jehanne elle-même, dit-il, à ce qu'il me parut, n'en faisait pas grand cas et n'en tenait pas compte. » *Quod non erat nisi truffa*. C'est le mot (*truffa*, farce) qu'on entend sur l'estrade pour caractériser l'incident. Ce sentiment est alors si général qu'un docteur anglais croit à la trahison de Cauchon et l'injurie. Il venait d'entendre Jehanne, par trois fois mise en demeure de s'en rapporter à ses juges de ses dits et faits, répondre par trois fois : « *C'est à Dieu que je m'en rapporte et à notre Saint-Père le Pape*. » Comment aurait-il pu admettre que, subitement, sur une simple parole d'Erard que personne n'avait entendue, Jehanne se serait soumise ? Cauchon l'assure pourtant ; il poursuit son œuvre de perfidie. Le tumulte organisé pour éclater à cet instant, les pierres jetées, etc., n'avaient qu'un but : détourner l'attention, et empêcher les assistans de bien entendre, empêcher Jehanne elle-même de se rendre compte des paroles qu'on lui attribuait. Au milieu de ce tumulte, on a pu prétendre que Jehanne avait déclaré ne pas savoir signer.

En réalité, Cauchon n'avait entre les mains qu'une croix,

signe de dénégation, et un rond, signe de moquerie ; aussi n'a-t-on jamais osé produire ces deux pièces. Personne ne les a vues.

V. — LA VÉRITÉ HISTORIQUE

Après avoir analysé tous les détails de la scène du cimetière Saint-Ouen, nous serions incomplet si, par le récit de la séance de la veille, nous ne montrions dans quel état d'esprit Jehanne arrivait à cette séance publique où elle devait entendre sa condamnation. La maîtrise d'elle-même, le calme si extraordinaire de Jehanne ne peuvent plus surprendre après les déclarations qu'elle avait faites la veille.

Le 23 mai, mercredi de la semaine de la Pentecôte, pour la première fois, les évêques avaient été convoqués. La séance se tint dans une salle voisine de la prison. Cauchon ordonna à Pierre Maurice, docteur en théologie, chanoine de Rouen, d'exposer en français les erreurs condamnées par l'Université de Paris dans les paroles et les actes de l'accusée et de dire après chacun des douze articles le jugement porté par la faculté de théologie. Maurice prononça son factum tout d'un trait, sans qu'on eût permis à Jehanne, si ce n'est à la fin, d'interposer une réponse.

Pierre Maurice, qui avait entendu Jehanne en confession et qui, d'après la déposition de Guillaume de la Chambre, assurait n'avoir jamais entendu ni religieux, ni docteur lui faire confession aussi parfaite, semble avoir eu un sincère désir de la sauver comme le prouve la touchante péroraison de son exhortation. Mais pour lui, être soumis à l'Église, c'était manifestement être soumis à l'enseignement de l'Université de Paris, « lumière de toute science, extirpatrice des hérésies. » A tout cet étalage, à tout ce bagage *caritatif*, Jehanne se contenta de répondre : « Quant à mes dits et à mes fait, ceux que j'ai déclarés au procès, je m'y rapporte et veux les soutenir. » — « Ne pensez-vous pas, ne croyez-vous pas que vous êtes tenue de soumettre vos dits et vos faits à l'Église militante, ou à d'autres qu'à Dieu ? » — « *Je veux en ce maintenir la manière que j'ai toujours dite et tenue au procès. Si j'étais en jugement, si je voyais le feu allumé, les bourrées flamber, le bourreau prêt à bouter le feu,*

si j'étais dans le feu, je n'en dirais pas autre chose, et jusqu'à la mort je soutiendrais ce que j'ai dit au procès. » Cauchon demanda au promoteur et à l'accusée s'ils avaient quelque chose à ajouter. Sur leur réponse négative, il conclut que la cause était entendue et lut la formule écrite qu'il tenait en mains et qui se terminait ainsi : « Nous assignons la journée de demain pour entendre la juste sentence que nous prononcerons. »

Quatorze jours auparavant, le 9 mai, Jehanne avait déjà tenu le même langage, et sa décision pleine de fermeté avait produit sur Cauchon une si vive impression qu'il ne lui fit pas appliquer la torture, convaincu que les plus grands tourmens ne pourraient l'ébranler. Cauchon et le vice-inquisiteur s'étaient rendus dans la grosse tour du château, accompagnés de Châtillon, Erard, Loyseleur, Massieu, les greffiers, etc. Les instrumens de torture avaient été préparés et étalés ; les deux appariteurs chargés d'en faire l'application étaient là. Jehanne fut alors amenée. Il lui fut dit que, si elle ne confessait pas la vérité, ces instrumens la lui feraient avouer. Sans se troubler, elle répondit : « *Vraiment, si vous deviez me faire disloquer les membres et faire partir l'âme du corps, je ne vous en dirais pas pour cela autre chose ; et si je vous en disais quelque autre chose, après je vous dirais toujours que vous me l'avez fait dire par force.* » Et pour attester que son refus venait de Dieu, elle ajouta : « A la dernière fête de Sainte-Croix, j'ai eu confort de saint Gabriel... J'ai demandé conseil à mes voix pour savoir si je me soumettrais à l'Église, parce que les gens d'église me pressaient fort de me soumettre à l'Église. Elles m'ont dit que si je voulais que Notre-Seigneur me fût en aide, je m'en attende à lui de tous mes faits... J'ai demandé à mes voix si je serai brûlée, elles m'ont répondu de m'en attendre à Notre-Seigneur, et qu'il m'aidera. »

Aux argumens terrestres, Jehanne apporte la réponse des voix du ciel, et quelle admirable réponse ! Par la calomnie et le mensonge joints à la fourberie la plus éhontée, les ennemis de Jehanne avaient voulu jeter un voile sur les derniers jours de son agonie. Il a fallu que, pendant tant de siècles, ses lettres fussent conservées d'une manière presque miraculeuse pour que le voile fût enfin déchiré d'une manière complète et qu'au nom de la critique historique, on pût enfin glorifier Jehanne dans cette journée de Saint-Ouen.

Résumons maintenant les événemens tels qu'ils se sont déroulés.

Guillaume Erard, docteur en théologie, chanoine des églises de Langres et de Laon, chargé de faire l'admonestation publique, avait pris pour texte de son discours cette parole de l'Évangile : « La branche ne peut pas porter de fruit par elle-même, il faut qu'elle reste attachée au cep de la vigne. » A entendre Erard, Jehanne n'appartenait plus à la foi catholique : aussi se laisse-t-il entraîner aux plus violens emportemens, l'appelant sorcière, hérétique, schismatique. Il va jusqu'à s'écrier : « Charles, qui se dit ton Roi et ton gouverneur, a adhéré comme hérétique et schismatique, — car il est tel, — aux paroles et actes d'une femme inutile, diffamée, pleine de tout déshonneur ; et non pas lui seulement, mais encore tout le clergé de son obéissance et seigneurie. »

A ces mots, Jehanne l'interrompt : « *Parlez de moi et non du Roi.* »

Plus ardent encore, Erard insiste : « Oui, je te le dis à toi, Jehanne, et le répète, ton roi, puisqu'il t'a écoutée, est schismatique et hérétique. » — « *Par ma foi, réplique la Pucelle, révérence gardée, j'ose bien vous dire et jurer, sous peine de ma vie, que mon Roi est le plus noble chrétien de tous les chrétiens, et qui mieux aime la foi et l'Église.* »

Cette apostrophe si calme et si énergique arrête Erard ; aussi l'évêque de Beauvais intervient-il en s'écriant : « Faites-la taire ! »

Erard reprend alors son sermon et sous des apparences plus modérées veut l'amener à se soumettre : « Voici Messieurs les Juges qui plusieurs fois vous ont sommée et requise de vouloir soumettre tous vos faits et dits à notre Mère Sainte l'Église, et que, en ces dits et faits, étaient plusieurs choses, lesquelles n'étaient pas bonnes à dire, ni à soutenir. » — « Je vous répondrai, » repartit Jehanne : « Pour ce qui est de la soumission à l'Église, je leur ai dit, sur ce point, que toutes les œuvres que j'ai faites, que tous mes dits soient envoyés à Rome devers notre Saint-Père le Pape, auquel et à Dieu premier, je me rapporte. Mes dits, les faits que j'ai faits, je les ai faits de par Dieu. De mes dits, de mes faits, je ne charge personne au monde, ni mon Roi, ni tout autre ; s'il y a quelque faute, c'est à moi et non à un autre qu'il faut l'attribuer. — Dans vos faits

et dans vos dits, ce qui est réprouvé, voulez-vous le révoquer?... — Je m'en rapporte à Dieu et à notre Saint-Père le Pape. — Cela ne suffit pas. On ne peut aller quérir le Pape si loin. Il faut que vous teniez ce que les clercs et gens en ce connaissant disent et ont déterminé de vos dits et faits.

« Et de ce, fut admonestée jusqu'à la tierce monition. »

Nous venons de voir l'énergie et la fermeté de Jehanne, non pas grandir, car elles sont restées toujours égales, mais se manifester de plus en plus à mesure que s'approche l'heure du sacrifice. La veille, elle n'avait pas interrompu Pierre Maurice dans sa prédication; le 24, au contraire, elle ne craint pas d'apostropher vivement Erard. Ses voix lui disaient: « Réponds! » et Jehanne refuse hardiment de rétracter aucun de ses actes. La séance se terminait par un triomphe pour elle: loin de se rétracter, elle avait porté l'attaque au camp de ses adversaires. C'est alors que, voulant obtenir la signature à tout prix, l'évêque de Beauvais, par l'intermédiaire d'Erard, paraît vouloir tout céder et promet à Jehanne même la liberté, si elle consent à abandonner le costume viril. N'avait-elle pas dit le 24 mars: « Donnez-moi un habit de femme pour aller à la maison de ma mère, et je le prendrai. C'est pour être hors de prison, et, une fois hors de prison, je prendrai conseil sur ce que j'ai à faire. » Jehanne refuserait-elle sa signature à une cédule où on ne lui demanderait plus autre chose que ce qu'elle avait déjà accepté? Mais elle se défie. Elle redoute un piège. Erard lui lit la cédule, Massieu lui en donne une seconde lecture; elle refuse de s'en rapporter à eux; c'est elle-même qui prend cette cédule et qui la lit, dépose Guillaume de la Chambre. Elle met ses conditions, nous dit le même témoin. Cependant, elle doute toujours de la bonne foi de ses ennemis; ce n'est donc pas sa signature qu'elle appose, mais simplement une croix, qui, comme nous l'avons vu, était pour elle un signe de dénégation.

Un tumulte se produit alors; Cauchon interrompt la lecture de son jugement, demande au cardinal de Winchester de recevoir Jehanne à pénitence, car il prétend qu'elle vient de se soumettre: et Jehanne, qui, par ses paroles, venait en public d'opposer à une triple monition un triple refus, est reconduite en prison sans qu'on ait osé affronter un nouvel interrogatoire où elle aurait confondu la fourberie de ses juges.

Après avoir rétabli, d'après les témoignages, cette scène telle

qu'elle s'est passée, il faut affirmer avec le promoteur du procès de réhabilitation, dans son article 24 : « *Dans leur malice, ils en sont venus à une abjuration machinée par avance, imposée à celle qui en rien, ainsi qu'il a été dit, n'avait porté la moindre atteinte à la foi.* »

Il faut avec l'évêque de Noyon dire que « ce n'était qu'une espèce d'abjuration, une dérision et que Jehanne n'avait fait que se moquer et n'en tenait pas compte. »

Avec les Anglais : *Plures dicebant quod non erat nisi truffa, et quod non faciebat nisi deridere.*

Enfin Manchon, premier greffier, toujours le mieux placé pour tout voir et tout entendre, nous résume cette dernière partie de la scène de Saint-Ouen en nous apportant le témoignage de Jehanne elle-même : « Ce que je sais, c'est qu'elle souriait. »

Mieux encore que tous ces témoins Cauchon savait qu'aucune abjuration n'était entre ses mains; il avait vu Jehanne le 24 mai non moins énergique, non moins admirable que dans toutes les autres séances, s'opposer à toute rétractation, mais il n'en est que plus résolu à transformer pour la postérité ce jour d'héroïsme en un jour de faiblesse. Il annexe au dossier une pièce fautive, une abjuration qu'il compose à sa guise, que personne n'a jamais vue, ni entendue, que Jehanne n'a jamais connue. Il ne met pas la pièce elle-même, puisqu'elle n'existait pas; c'est « une copie, » dit le procès-verbal. La cédule de six à sept lignes que Massieu avait lue, que Guillaume de la Chambre avait vue de si près qu'il aurait pu la lire, qui dura le temps d'un *Pater noster*, nous dit Miget, prieur de Longueville, formule d'environ six lignes de grosse écriture, ajoute Taquel, ne paraît nulle part dans les procès-verbaux. Or, la cédule annexée et où Cauchon avait inscrit le nom de « Jehanne » (aveu qu'elle savait signer) contient non pas 6 lignes de grosse écriture, mais plus de 500 mots en menus caractères. Tout est changé, truqué, falsifié.

Durant le procès, Jehanne avait déjà dit : « *Vous écrivez ce qui est contre moi et non ce qui est pour moi.* » Elle protestait alors, elle ne pourra plus le faire; désormais elle ne paraîtra plus en public, elle ne sera plus amenée devant ses juges. Cauchon seul nous apportera de ses paroles un écho défiguré, où il s'appliquera à rendre vraisemblable l'abjuration qu'il a simulée à Saint-Ouen. Il n'avait pas obtenu ce qu'il cherchait, mais on avait vu Jehanne tracer un signe; sans montrer les pièces, il pré-

tendra que ce signe était une signature. Cet escamotage de fin de séance, si on ose employer ce mot, n'aurait pas été possible dans une salle d'audience; et c'est pourquoi Cauchon avait voulu une séance en plein air, où un tumulte organisé à propos, des pierres jetées, etc., amenèrent un désordre propice au brigandage judiciaire le plus éhonté qu'ait jamais enregistré l'histoire.

Jehanne n'avait pas signé; elle n'avait mis qu'une croix, qui, en certaines occasions, constituait pour elle un désaveu, ainsi qu'elle l'avait dit à ses juges. Voilà le fait nouveau qui domine tout le procès et donne aux paroles de la Pucelle, dans les événemens qui vont suivre, leur valeur positive et réelle.

Lorsque Cauchon, le 28 mai, lui dira : « Vous aviez promis et juré de ne pas reprendre l'habit d'homme. — *Oncques*, répondit Jehanne, *je n'ai compris faire serment de ne pas le prendre.* » C'est bien l'affirmation que la croix tracée au bas de la cédule ne constituait pour elle aucun engagement. Cauchon le sait mieux que tout autre; aussi n'ose-t-il pas relever cette déclaration.

La scène de Saint-Ouen avait eu lieu dans la matinée du 24. Aussitôt terminée : « *Or ça, gens d'église*, dit Jehanne, *menez-moi en vos prisons et que je ne sois plus entre les mains de ces Anglais.* » Cauchon, consulté, répondit : « Menez-la où vous l'avez prise. » Cette interpellation de Jehanne est très caractéristique; ce n'est pas une prière, mais un ordre qu'elle donne. On y découvre les promesses faites et le doute de Jehanne quant à leur réalisation : « *Or ça, gens d'église?...* »

Le même jour de jeudi, après-midi, Jean Le Maître, vice-inquisiteur, assisté de Thomas de Courcelles (celui qui avait réclamé la torture), Nicolas Midi, Loyseleur, etc., tous les ennemis les plus acharnés de Jehanne, se rendirent à sa prison. Quoique son nom ne soit pas porté au procès-verbal, Cauchon nous dira le 28 avoir assisté à cette séance. C'était le moment décisif; il savait que la cédule n'engageait pas Jehanne et, pour la décider à quitter le costume viril (1), n'a-t-il pas fallu que lui-même renouvelât les engagements pris en son nom par Erard,

(1) Nous devons nous étendre assez longuement sur la question de l'habit viril, parce que bien des auteurs ont considéré l'abandon de ce costume comme le signe de l'abjuration faite par la Pucelle; et que tout en l'excusant de l'avoir repris pour la défense de sa vertu, elle aurait par cet acte manqué à son serment.

en lui disant qu'elle ne serait conduite dans les prisons ecclésiastiques qu'après avoir revêtu les habits de femme?

Les réticences du procès-verbal nous montrent une fois de plus que la crainte dominait tellement le timide Manchon, qu'il n'hésitait pas à supprimer demandes ou réponses quand elles accablaient les juges.

Le 28 mai, lorsqu'on demandera à Jehanne : « Pourquoi avez-vous repris l'habit d'homme? » elle répondra : « Je l'ai repris, parce qu'on n'a pas tenu ce que l'on m'avait promis, à savoir que j'irais à la messe, recevrais mon Sauveur et que l'on me mettrait hors des fers. » Et lors du procès de revision, Manchon déposera en ces termes : « On demanda à Jehanne en ma présence pourquoi elle avait repris l'habit d'homme. Elle dit que les juges lui avaient promis qu'elle serait entre les mains et dans les prisons de l'Église et qu'elle aurait une femme avec elle... » Manchon complète ainsi ce qu'il n'a pas osé écrire dans le procès-verbal du 24.

En nous reportant à la séance du 17 mars, nous voyons Jehanne annoncer par avance quelle serait sa conduite en pareille circonstance. On l'interroge : « Vous avez dit que vous prendriez l'habit de femme si l'on vous laissait aller; est-ce que cela plairait à Dieu? » Elle répond : « Si l'on me donnait congé en habit de femme, je me mettrais aussitôt en habit d'homme et je ferais ce qui m'est commandé par Notre-Seigneur. C'est ce que j'ai répondu précédemment; pour rien au monde, je ne ferais le serment de ne point m'armer et de ne pas me mettre en habit d'homme, et cela pour faire le plaisir de Notre-Seigneur. »

Jehanne avait donc prévu, et à plusieurs reprises, qu'elle pourrait momentanément quitter l'habit viril sans manquer aux ordres de ses voix. Si le 24 mai, elle accepte l'habit de femme, c'est dans les conditions qu'elle a déjà posées. Elle n'a pas mis sa signature et par conséquent a refusé tout engagement : « Oncques, je n'ai compris faire serment. » Ne croirait-on pas que nous lisons écrit de sa main le récit de ce qui s'est passé au jour de la prétendue abjuration de Saint-Ouen?

Pour Jehanne, en effet, l'habit et les armes qu'elle porte sont les emblèmes de sa mission.

Quand on lui avait demandé le 27 février : « Est-ce Notre-Seigneur qui vous a dit de prendre le vêtement d'homme? — Le

vêtement est peu de chose, c'est un point de peu d'importance. Ce n'est pas sur le conseil d'homme du monde que j'ai pris le vêtement d'homme. Je n'ai pris le vêtement, je n'ai fait quoi que ce soit que par l'ordre de Dieu et des anges. » Et le 28 mars : « Je ne le laisserai pas sans l'ordre de Notre-Seigneur, quand on devrait m'en trancher la tête; mais si cela plaît à Notre-Seigneur, il sera aussitôt mis bas. »

VI. — LA CONDAMNATION

Le dimanche de la Trinité, 27 mai, se répandait dans la ville de Rouen le bruit que Jehanne avait repris le costume viril. Que s'était-il passé pendant ces deux jours?... Aucun témoignage précis ne peut nous renseigner. Jehanne avait-elle conservé à sa portée ses vêtements masculins, comme le raconte un chroniqueur? Lui furent-ils au contraire rendus sur sa demande? Jehanne, qui avait pu affronter impunément un tête-à-tête continuel avec des soudards, auxquels elle apparaissait moins comme une femme que comme un ange, eut-elle à redouter les outrages de Warwick et de sa soldatesque, ainsi qu'en ont déposé Isambart de la Pierre et Martin Ladvenu? Tout ce que nous savons, c'est que, dans sa détresse, ses voix lui firent encore entendre leur appel : « Jehanne la Pucelle, fille de Dieu... » Sainte Catherine et sainte Marguerite lui donnèrent une claire vision des dangers qu'elle courait, et lui recommandèrent d'affirmer de plus en plus sa mission. Elles durent aussi lui rappeler la promesse tant de fois répétée : « *Ne te chaille pas de ton martyre, tu l'en viendras enfin au royaume du paradis.* » Aussi, quand, le lundi 28, elle fut amenée devant Cauchon, avec quelle tranquille assurance ne lui dit-elle pas, au sujet de l'habit d'homme : « *Je l'ai pris de ma volonté et sans nulle contrainte.* »

L'évêque de Beauvais qui, en certaines séances, avait convoqué jusqu'à cinquante et soixante assesseurs, n'en fit venir qu'un fort petit nombre à cet interrogatoire. Sur sept assesseurs, trois paraissent pour la première et unique fois. Le procès-verbal de cette séance n'a qu'un but : faire croire qu'à Saint-Ouen Jehanne a abjuré.

Pour mieux caractériser l'acceptation soi-disant donnée, on

prend soin de relater que les saintes auraient adressé à Jehanne des paroles de reproche ; et passant par la bouche de la martyre, elles prennent la forme d'un aveu.

Manchon terrifié avait refusé de venir et Warwick lui-même dut aller le chercher. Que pouvait le pauvre greffier qui tremblait à ce point et comment s'étonner des infidélités de son procès-verbal ? Il fourmille de contradictions, de lacunes et de mensonges. Lors de la réhabilitation, Manchon, mis en présence de textes falsifiés, avoua qu'il n'avait pas osé se mettre en opposition avec des hommes si haut placés : *non fuisset ausus tantos viros redarguere.*

Combien Jehanne, au contraire, dut être sublime en cette séance, lorsqu'en termes plus énergiques que jamais, par une double affirmation, elle proclame encore sa mission : « *Si je disais que Dieu ne m'a pas envoyée, je me damnerais, moi-même, car en toute vérité c'est Dieu qui m'a envoyée.* » Elle ose jeter à la face de ses juges qu'Erard n'est qu'un faux prêcheur, et qu'eux-mêmes ont menti, car jamais elle n'a prêté serment. Ses accens ont été tels que, le lendemain, Cauchon ne voudra pas la faire paraître devant ceux qui doivent la condamner.

Le 29 mai, plus de quarante assesseurs étaient convoqués pour juger de la rechute. L'in vraisemblance des récits de Cauchon et la fausseté des pièces apportées réveillèrent-elles chez les membres du tribunal un tardif sentiment de justice ? Pour la première fois, les juges se séparent de l'évêque de Beauvais. Il avait tenu à rendre compte lui-même de l'interrogatoire de la veille, et lecture fut donnée de la formule d'abjuration que, d'après lui, Jehanne avait signée, pièce fausse qu'elle n'a jamais connue et que tous les témoins affirment ne pas être celle qui lui fut présentée.

Gilles Duremort, abbé de la Sainte-Trinité de Fécamp, fut appelé le second à donner son avis. Le brigandage de la fin de séance de Saint-Ouen était-il trop présent à son esprit ? Il osa demander que Jehanne fût entendue et qu'on lui lût de nouveau la formule d'abjuration. Sur quarante et un votans, trente-huit voix suivirent l'abbé de Fécamp. Qui croirait que Cauchon ne dût pas s'incliner devant ce vote du tribunal ? Mais la présence de Jehanne, les réponses qu'elle eût faites, auraient mis à nu trop d'infâmes machinations. Le soir même, l'évêque prescrivit à Massieu d'avoir à citer la femme appelée vulgairement la Pucelle

à comparaître le 30 mai à huit heures du matin, sur la place du Vieux-Marché où le crime sera consommé.

Que Jehanne ait su lire, écrire, ou qu'au contraire elle n'ait même pas su signer, peu importe dans une vie aussi merveilleuse, cela appartiendrait à peine aux miettes de l'histoire; mais tout ce qui doit projeter plus de clarté sur une gloire aussi pure ne saurait être négligé.

L'habileté de ses ennemis avait su jeter une ombre qui longtemps a plané sur sa mémoire. On se demandait si Jehanne n'avait pas connu un instant de faiblesse. Ses lettres ont été le fil conducteur sans lequel on ne pouvait se reconnaître dans le drame de Saint-Ouen. Du moment que Jehanne savait écrire, et que, le 24 mai, elle a refusé d'apposer sa signature, toute ombre se dissipe, et cette question qui semblait secondaire : « Jehanne savait-elle signer? » acquiert une importance capitale. Une défaillance passagère n'aurait pas terni sa gloire, mais elle n'a pas eu cette défaillance. L'unité de sa vie n'a pas été rompue. Les secours qui lui venaient d'en haut ne l'ont jamais abandonnée. Destinée à sauver la France et le monde catholique, Jehanne fut, jusqu'à la mort, fidèle à sa mission. Rien ne l'ébranla, ni séduction, ni crainte, et son âme s'échappa dans un cri d'amour : « Jhésus, Jhésus ! »

Toutes les merveilles de la vie de Jehanne ne pouvaient suffire pour que l'Église la mît sur les autels, si l'héroïcité de ses vertus avait faibli, ne fût-ce qu'un seul jour!... Le cardinal Parocchi, ponent de la cause, avait déclaré à l'évêque d'Orléans que, s'il ne trouvait pas un historien en mesure de prouver par les documens que cette prétendue abjuration canonique de la Pucelle était un faux inventé par Cauchon, il fallait renoncer à voir Jehanne d'Arc béatifiée.

A toute tentative future de canonisation, l'évêque de Beauvais avait en effet dressé un obstacle insurmontable par le seul fait de la présence au procès de cette abominable cédule comme pièce soi-disant officielle et authentique. Ce ne fut qu'en 1901 qu'une étude critique de M. l'abbé Dunand établissait la thèse précisée par le cardinal Parocchi.

Si complète que fût cette étude, nous apportons aujourd'hui, grâce aux Lettres, et en établissant que Jehanne savait signer, la preuve matérielle du faux commis par l'évêque de Beauvais. Les intérêts coalisés de tous ceux qui s'étaient attachés à la

fortune de l'Angleterre et de tous ceux qui, dans le parti royal, avaient abandonné Jehanne, la poursuivirent même après sa mort, en cherchant à étouffer sa mémoire dans le silence et l'oubli. Pour ne pas reconnaître la main de Dieu dans les victoires de Jehanne qui avaient eu un tel retentissement, le xv^m^e siècle, dans son scepticisme, voulut prolonger cet oubli; mais le souvenir de la Pucelle n'en était pas moins resté dans l'âme du peuple comme un mythe glorieux qui dominait toute notre histoire.

Il était réservé à notre siècle de critique et de positivisme de vouloir approfondir la mission de Jehanne. Or, plus on examine sa vie et plus on l'analyse; plus on étudie ses pensées et plus on scrute son âme; plus on arrive à trouver que sa hauteur morale l'élève encore au-dessus des grandes choses qu'elle a faites. « Le temps qui la vit, les siècles qui suivirent s'épuisent à l'expliquer (1). »

Comte C. DE MALEISSYE.

(1) G. Hanotaux.

A TIRE-D'AILE

Certes, parmi nos lecteurs, il s'en trouvera quelques-uns pour s'étonner du titre de cette courte étude. « A tire-d'aile » est une formule uniquement applicable à un oiseau qui vole en agitant ses ailes sans relâche. Or les appareils volans actuels ont bien des ailes, mais jamais ces ailes ne sont agitées. Que si, tout de même, après réflexion, n'en trouvant pas de mieux approprié, nous avons maintenu notre en-tête, c'est qu'il nous a paru nécessaire de faire précéder ce travail, où sont exposées à grands traits les règles qui doivent présider à l'éducation d'un futur aviateur et à ses vols, d'un aperçu des principales étapes de la véritable épopée dont l'aboutissement a rendu l'homme souverain maître dans un empire où, jusqu'alors, les grands rapaces seuls avaient fait la loi.

Peut-être, aussi, quelques-uns nous adresseront-ils le reproche de trop multiplier, dans cette *Revue*, nos articles sur l'Aviation. Nous répondrons en rappelant cette réflexion si juste d'un maître éminent, M. P. Painlevé, que « le Français, on peut le dire, est un aviateur-né, car le hasard seul ne saurait expliquer qu'avant d'être le berceau de l'Aviation, la France ait créé successivement la montgolfière, le sphérique et le dirigeable, » et que par conséquent tout ce qui concerne cette science si nouvelle ne peut qu'éveiller et exciter sa compréhensible, légitime et louable curiosité.

I

Nombre de ceux qui ont assisté, en 1908, aux vols du Mans ont, encore aujourd'hui, une certaine propension à faire dater de cette époque les premiers triomphes du plus lourd que l'air. Rien de plus erroné : les Wright, à Dayton, en 1904 et 1905, avaient tenu l'air pendant 4, puis 38 minutes; H. Farman, le 6 juillet 1908, s'était propulsé dans l'espace pendant 19 minutes, gagnant ainsi le prix J. Armengaud, et, un peu auparavant, L. Delagrange, à Rome et à Milan, avait réussi des envolées de 15 et 16 minutes. La vérité est que, dans l'automne de l'année 1908, les aviateurs durent baisser pavillon devant l'incomparable supériorité, comme pilotes, des frères Wright et qu'à la fin de cette même année Wilbur Wright détenait, seul, les trois grands records, d'abord de la distance et de la durée (99 kilomètres en 1 h. 34), puis de la hauteur (vol à plus de 100 mètres), et que ces records, au moins pendant les premiers mois de l'année qui suivit, on désespérait, par moments, de les lui ravir.

L'apparition et l'emploi de moteurs donnant le cheval à 3 ou 4 kilogrammes, alors que celui des Wright ne le fournissait qu'à 6 kilogrammes, devait changer et changea rapidement la situation : le 25 juillet 1909, L. Blériot traversait la Manche, ce que, six mois auparavant, les Wright n'auraient pas osé faire et, le 31 décembre, à Mourmelon, H. Farman s'adjugeait le record mondial de la distance et de la durée en couvrant 234 kilomètres environ en 4 h. 17 minutes. Quant au record de la hauteur, il était largement battu, le 18 octobre, par le comte de Lambert qui, huit ans jour pour jour après le raid fameux de Santos-Dumont, monté sur un biplan Wright et partant de Juvisy, arrivait droit sur la tour Eiffel, la dominait d'à peu près 100 mètres, puis, retournant à son point de départ, trouvait le moyen d'atterrir sans le moindre accroc, sans la moindre avarie. Un mois après, d'ailleurs, Latham, sur son monoplan Antoinette, prenant sa revanche de ses succès du mois de juillet, battait, à son tour, le record de Lambert en s'élevant à 410 mètres au-dessus du sol (19 novembre 1909), record mondial qu'il devait détenir jusqu'à la fin de l'année.

Enfin, alors que W. Wright, au camp d'Auvours, ne cou-

paît l'allumage, pour descendre en vol plané, qu'à 20 ou 25 mètres de hauteur au plus, son frère Orville, à Potsdam, le 30 octobre, battant tous les records de ce genre, donnait à ses admirateurs le spectacle impressionnant d'un aviateur arrêtant son moteur à 300 mètres d'altitude et atterrissant doucement ensuite comme un oiseau.

En somme, l'année 1909 se montrait digne de son aînée et si, dans l'histoire, malgré le raid inoubliable de L. Blériot, elle semblera toujours un peu pâle à côté de sa cadette, c'est que cette dernière, au quadruple point de vue sportif, militaire, industriel et scientifique, a dépassé tellement les prévisions les plus optimistes, que nos descendans, quoi qu'il advienne, la regarderont sans doute toujours comme l'année par excellence de l'Aviation triomphante.

En France, un formidable mouvement d'opinion, dû à des causes diverses, auquel l'armée adhéraît avec ardeur et que M. d'Estournelles de Constant a su diriger et canaliser, a déterminé la création, grâce à des dons généreux, d'une chaire d'aviation à la Sorbonne, de laboratoires de recherches et, enfin, de la toute jeune et déjà célèbre École supérieure d'Aéronautique. Des écoles de pilotes se sont ouvertes un peu partout, les concours se sont multipliés, des fabriques d'aéroplanes ont surgi de toutes parts et nombre de nations étrangères n'ont pas tardé à nous imiter, impatientes de nous égaler et de nous surpasser. Ce que cette création spontanée d'une science, d'un art et d'une industrie nouveaux devait amener, nous allons le voir.

La vitesse propre d'un aéroplane constitue, on le sait, sa caractéristique la plus importante : pas de vitesse, pas de vol ; faible vitesse, équilibre difficile ; grande vitesse, équilibre facile, vol aisé, l'appareil devenant mieux maniable ; un aérobus, c'est-à-dire un aéroplane faisant 150, 200 mètres à la seconde, serait, à un certain point de vue, l'idéal, car tout organe de stabilisation lui serait inutile. Or, tandis qu'en 1908, les vitesses acquises s'étaient maintenues à 46 mètres environ, que, l'année suivante, Curtiss sur son biplan, Blériot et Latham sur leurs monoplans, n'avaient guère dépassé 21 à 22 mètres, c'est à 30 mètres par seconde qu'en 1910, Morane, Leblanc, Graham White, etc., ont fendu l'air sur leurs monoplans. Le 29 octobre de cette année, le jour où se disputait à New-York la coupe Gordon-

Bennett, Leblanc qui, par instans, faisait jusqu'à 31 mètres à la seconde, eût certainement battu Graham White si un accident stupide n'eût arrêté sa course.

On devine aisément que c'est à l'apparition de moteurs extralégers, tels que le Gnome, fournissant le cheval à 1 kilogramme et demi, à l'emploi de propulseurs de tout premier ordre, tels que l'hélice Chauvière, que sont dus ces chiffres inespérés. Des vitesses propres de 25 à 26 mètres sont regardées, aujourd'hui, comme des vitesses courantes. On est même en droit, désormais, de les exiger de n'importe quel aéroplane, monoplan ou biplan, puisque des biplans répondant à ces conditions, le L. Bréguet, par exemple, existent déjà.

Mais la vitesse n'est pas tout : l'endurance, la robustesse d'un moteur, d'une hélice, sont des caractéristiques presque aussi importantes que leur légèreté. A ce point de vue, moteurs et propulseurs, pendant toute la durée de l'année 1910, n'ont, pour ainsi dire, rien laissé à désirer.

A Étampes, le 30 décembre, M. Tabuteau, sur un biplan M. Farman, couvre, d'une seule traite, 584 kilomètres en 7 h. 42; E. Dubonnet, sur un monoplan Tellier, traverse Paris, le 23 avril, dans sa plus grande largeur; l'infortuné Rolls, le 2 juin, parti de Douvres sur un Wright, traverse le détroit, vient voler au-dessus de Sangatte et, sans arrêt, reprend contact avec la terre natale, à Douvres même. Les grands voyages de ville à ville, réclamés avec tant d'apreté par certains contemporains du nouveau mode de locomotion aérienne, se multiplient : le 27 et le 28 avril, L. Paulhan, sur un biplan H. Farman, va de Londres à Manchester (298 kilomètres) avec un seul arrêt, à Lichfield; du 1^{er} au 3 septembre, sur un biplan Voisin, Biellouuccie fait le voyage de Paris à Bordeaux (540 kilomètres), avec arrêts à Orléans et à Angoulême. Puis, alors qu'au Mans W. Wright embarquait, souvent avec peine, un voyageur au plus, qu'en embarquer deux était, l'année suivante, regardé comme un véritable succès, L. Bréguet, à Douai, le 22 août 1910, en prend cinq à son bord. Le circuit de l'Est, enfin, ce circuit de 800 kilomètres (Paris-Nancy-Mézières-Lille-Paris), couru du 8 au 17 août, à des dates fixées à l'avance, prouve au monde entier l'endurance de nos aviateurs civils, la solidité de leurs appareils (des monoplans Blériot), tandis qu'en même temps (7 août-17 août) le raid de 825 kilomètres (Mourmelon-Nancy-Moncel-

Mézières-Bazeilles-Amiens-Paris) du lieutenant Camerman, sur un biplan H. Farman, démontre non seulement que nos aviateurs militaires valent les civils, mais encore que l'aéroplane est un engin de guerre destiné, tôt ou tard, à supplanter le dirigeable. Arrêtons cette nomenclature, car l'année 1910 possède à son actif des actions d'éclat encore plus éblouissantes que celles que nous venons de rappeler.

Un certain nombre de techniciens avaient estimé jusqu'alors impossible, sauf dans un avenir lointain, très lointain, d'arriver et de voler, avec les appareils actuels, aux environs de 1 500 à 2 000 mètres d'altitude. C'était interdire à nos aéroplanes de franchir les cimes élevées, laisser, sur ce point, aux dirigeables une incontestable supériorité. L'expérience devait montrer l'inanité de ces prévisions pessimistes.

Le vol à 1 380 mètres de L. Paulhan, sur son biplan, à Los Angeles (13 janvier 1910), leur avait déjà porté un premier coup. Drexel, sur un monoplan Blériot, en s'élevant à 2 270 mètres le 11 avril suivant, devait les anéantir. Le 3 septembre, Morane, encore sur un Blériot, atteignait 2 547 mètres; le 1^{er} octobre, Vinjmalen, sur un biplan Farman, le dépassait, atteignait 2 780 mètres, hauteur d'où il était forcé de descendre moteur arrêté, le froid ayant figé son huile et congelé le carburateur. D'autres montaient encore plus haut : le 9 décembre, à Pau, Legagneux, toujours avec un Blériot, arrivait à 3 200 mètres et, enfin, dans cette course vertigineuse *in mirandam altitudinem*, le malheureux Hoxsey devenait, le 26 décembre, le champion mondial de la hauteur en dépassant, sur son Wright, à Los Angeles, 3 470 mètres d'altitude.

Dès le 23 septembre, d'ailleurs, un raid, le plus éblouissant de l'année, mais tristement terminé, celui de Geo Chavez franchissant les Alpes par-dessus le Simplon, avait démontré l'utilité réelle, incontestable, de tous ces vols en hauteur.

G. Chavez s'était déjà signalé à l'attention publique en battant de 40 mètres, cinq jours après, le record d'altitude détenu momentanément par Morane. Quoique nouveau dans la pratique du vol (ses débuts remontant à quelques mois à peine), le jeune Américain était donc tout indiqué pour cette « course à l'abîme, » provoquée par les organisateurs du circuit de Milan. Fallait-il, dans l'état actuel de nos oiseaux mécaniques, la courir? Elle a été qualifiée de « défi insensé porté aux

Alpes » par Franz Reichel et Émile Gautier, deux hommes dont on ne peut pas dire qu'ils ont froid aux yeux, par Spelterini, un autre vainqueur des Alpes, le plus audacieux, le plus téméraire de tous les aéronautes, après, cependant, notre compatriote L. Capazza. Tout de même, quand Spelterini, pour soutenir sa thèse, objecte qu'il manque encore à nos aviateurs, pour triompher du vent et de ses embûches, « les nerfs, l'œil et le sang-froid des oiseaux, » il est permis de lui faire observer que les grimpeurs d'Alpes n'ont ni les nerfs, ni l'œil ni le sang-froid des chamois, et qu'ils grimpent. Puis, Spelterini lui-même et ses compagnons de route, E. Gautier et Fr. Reichel entre autres, ne les ont-ils pas, parfois, follement bravées, ces Alpes, en atterrissant, avec leur sphérique, au beau milieu d'un glacier ou à l'extrême pointe d'une crête aiguë ? Le commandant Renard, dont on ne saurait nier la compétence et la pondération, accorde que l'expérience tentée était peut-être imprudente, mais, en tout cas, « utile. » Il est tout naturel, a-t-il écrit, que l'homme, qui a tant de peine à gagner les régions élevées du globe au-dessus desquelles les aigles et les vautours évoluent avec tant d'aisance, cherche à s'affranchir, dans ce cas, du joug de la pesanteur ; il est certain que c'est dans les pays de montagnes que le privilège des oiseaux lui a toujours semblé le plus enviable. Il était donc tout indiqué, ajoute-t-il, du moment que Morane et Chavez lui-même avaient démontré la possibilité, pour les aéroplanes, de s'élever à des hauteurs suffisantes, de penser à faire de l'aviation dans les Alpes pour les franchir. Nous sommes pleinement de son avis.

La veille de cette inoubliable traversée, le 22 septembre, on désespérait de la réussite ; ceux qui, lit-on dans *le Figaro*, connaissent le chaos monstrueux des Alpes et leurs effroyables abîmes entre Brieg et Domo d'Ossola, ne pouvaient croire que l'homme ait déjà des ailes assez puissantes pour dominer leurs cimes, assez sûres pour planer au-dessus de leurs précipices, ni un cœur assez vaillant pour ne pas reculer devant tant de périls accumulés ; puis, le mauvais temps s'en mêlait. Mais, le lendemain, contrairement à toutes prévisions, le temps s'était levé magnifique, les nuages étaient très haut, le Simplon apparaissait complètement dégagé.

De Domo d'Ossola les nouvelles étaient excellentes aussi. On signalait pourtant, du Simplon-Kulm, un vent assez violent dans

les gorges et jusqu'à Furken, le passage le plus difficile de la traversée. Néanmoins, l'occasion paraissait si favorable que Chavez, en excellent pilote qu'il était, décidait d'aller en automobile se rendre compte par lui-même de l'état de l'atmosphère. A midi, il était de retour, résolu à tenter le voyage aussitôt que possible.

Il devait être, dans le départ, devancé par Weymann, son concurrent, qui, à 1 h. 10, faisait un premier et inutile essai. Mais, à 1 h. 29, Chavez, coiffé de son casque de motocycliste, s'enlevait à bord de son monoplan, un monoplan Blériot, et, après avoir décrit quelques spires au-dessus du champ d'aviation, montant avec une rapidité inouïe, piquait sur le Simplon-Kulm. Les curieux qui l'attendaient à ce point virent apparaître le monoplan au-dessus des profondeurs effroyables des gorges du Salquina. Il se rapprocha rapidement, longeant toujours la montagne et passa à droite et au-dessus du Simplon-Kulm, le dominant d'assez haut. Il était 1 h. 48 : dans une escalade endiablée, Chavez était donc, en 19 minutes, monté de 879 mètres, altitude de Brieg, à une hauteur très supérieure à 2010 mètres, altitude du Kulm. Les conditions météorologiques, en cet endroit, étaient d'ailleurs excellentes : léger vent du Nord, soufflant à 3 ou 4 mètres par seconde, température, à l'ombre, de 6 degrés. L'hospice franchi, Chavez parut hésiter sur le chemin qu'il prendrait pour gagner la plaine de Domo d'Ossola, qui n'est qu'à 280 mètres d'altitude : il avait le choix entre le col de Monscera et le défilé de Gondo. Il se décida pour le second itinéraire, terrifiant de gorges étroites et de précipices insondables. Peut-être, à ce moment, eût-il mieux fait de garder son altitude jusqu'à la petite ville italienne et de descendre alors en spirales les 2000 mètres nécessaires, s'il jugeait l'atterrissage inévitable. Il faut savoir reconnaître que le hasard, d'ailleurs, favorisa sa route : l'air était à peu près calme dans ces gorges de Gondo, dont il suivit toutes les sinuosités. Vers 2 h. 10, les personnes qui l'attendaient à Domo d'Ossola virent l'aéroplane très haut, à 1500 mètres environ, venant de la direction de Gondo. Chavez connaissait parfaitement les lieux. Il fit sa descente en vol plané, avec une vitesse de 100 kilomètres à l'heure à peu près, ayant le vent arrière. Il se dirigeait nettement vers le terrain préparé pour le recevoir et, deux fois, d'après *le Figaro*, avait ralenti sa vitesse par de petits bonds,

preuve évidente qu'il n'avait rien perdu de son sang-froid et de sa lucidité. Dans le voisinage du sol, les spectateurs entendirent distinctement son moteur, dont il venait de remettre les pleins gaz (preuve évidente que ce moteur, lui aussi, n'était pas à bout de souffle). A quelques mètres environ au-dessus du sol, il cabrait son appareil pour assurer sa descente, lorsque, tout d'un coup, on vit les ailes céder, se replier le long du fuselage et, dans un bruit affreux, le monoplan tomber sur le sol : il était 2 h. 44. L'aviateur, pris sous le moteur, grièvement blessé aux jambes, succombait quelques jours après.

Ce qui s'est passé à ce moment tragique, il est facile de le concevoir : en cabrant son appareil, G. Chavez a freiné trop brusquement, et les ailes, que les vols d'essais des journées précédentes avaient dû fatiguer, ont cédé à la pression de l'air. L'aviateur, au moment d'aborder, a donc, il semble, manqué de doigté ; mais l'accident, en lui-même, est banal, il eût pu se produire aussi bien à Issy-les-Moulineaux qu'à Domo d'Ossola : la montagne n'y est pour rien.

Passons.

L'Alpe, défiée si l'on veut, mais, en tout cas, vaincue, tel est l'événement, la prouesse qui restera toujours le titre de gloire de l'année qui vient de finir, et, satisfaits d'avoir pu le mettre en lumière, à sa vraie place, nous arrêterions ici ce sommaire exposé des grandes étapes de l'Aviation, si le souci de la vérité ne nous faisait un devoir de rappeler à tous ce que la nouvelle science doit à l'accueil enthousiaste qu'elle a trouvé chez toutes les femmes, les femmes de France, particulièrement. Comment oublier que c'est une Française, M^{me} de Laroche, qui a été la première des aviatrices ? que c'est une autre Française, M^{me} Lazare Weiller, qui, la première, au camp d'Auvours, a osé confier sa vie au frère esquif de Wilbur Wright ?

Mais arrivons à la pratique du vol, le sujet principal de cette courte étude.

II

Un chat, maintenu le ventre en l'air au-dessus du sol, ne retombe sur ses pattes que si on le lâche d'une hauteur de deux mètres environ ; lâché à quelques décimètres, il retombe sur le dos, le temps lui manquant pour se retourner, pour réagir, au

sens physiologique du mot. Si on laisse tomber de 15 à 20 centimètres un morceau de sucre destiné à un chien, le morceau tombera à terre, l'animal n'ayant pas le temps de réagir pour l'attraper au vol. Ces temps de réaction, chez les animaux supérieurs, chez l'homme, peuvent être raccourcis par une éducation prolongée, sans cependant pouvoir jamais être moindres qu'un dixième de seconde. Or, si le vol en aéroplane ne saurait être comparé à l'acte de la marche, par exemple, qui, après un apprentissage assez court, finit par devenir automatique; si, très souvent, ce vol exige de ceux qui s'y livrent beaucoup de discernement et de décision, on ne saurait nier que la rapidité dans l'exécution ne doive être considérée comme une qualité physique des plus précieuses. Les personnes à réactions rapides sont donc les plus indiquées pour se livrer à l'Aviation, surtout si elles sont appelées à monter des appareils à période maniable très courte, susceptibles, par conséquent, de prendre rapidement, en deux ou trois dixièmes de seconde, des inclinaisons dangereuses sous les coups du vent. Sauf quelques rares exceptions, ceux-là seuls qui, de bonne heure, ont appris à dominer et à perfectionner leur système nerveo-musculaire, des hommes de sport, des marins, sont donc aptes à se risquer dans les airs. La jeunesse, en pareil cas, est aussi une qualité précieuse : les quadragénaires se montreront prudents en faisant du plus lourd que l'air à terre et les sexagénaires dans leur cabinet de travail. Il ne faudrait, cependant, rien exagérer : il saute aux yeux, en effet, que les aptitudes physiques les plus remarquables ne serviront que médiocrement un futur aviateur s'il n'y joint les vertus morales qu'exige, au plus haut degré, l'art difficile, épuisant et périlleux auquel il entend se vouer.

Mais notre futur aviateur supposé, au préalable, doué de toutes les qualités et vertus nécessaires, reste à décider quel est le type d'appareil auquel il doit faire appel pour son apprentissage et ses premiers vols.

Sur ce point, il n'y a guère d'hésitation possible. D'abord, quoique les règles que nous allons donner plus loin puissent, à la rigueur, permettre au candidat aviateur de faire lui-même son apprentissage, comme les leçons d'un maître n'en sont pas moins d'une utilité incontestable au point de vue sécurité, temps et argent, l'appareil doit être à deux places. Par suite, les commandes devront en être établies de façon que le professeur et

l'élève puissent, à tour de rôle, être pilote et passager. Puis l'appareil doit être à empennages, un appareil qui en est dépourvu, comme l'ancien Wright, manquant de stabilité, qualité indispensable, on l'avouera, surtout pour un débutant. Enfin comme un biplan est plus robuste qu'un monoplane, qu'il est, moins que celui-ci, sensible aux attaques du vent, qu'il présente, par conséquent, de plus sérieuses garanties au point de vue sécurité, c'est un biplan du type classique (G. Voisin, H. Farman, Sommer, Calderara-Goupy, etc.), et un grand biplan, qui doit être choisi.

« Se hâter lentement, » telle est la règle inflexible à laquelle tout débutant doit aveuglément se soumettre. Les maîtres dans l'art du vol, Wilbur et Orville Wright, de Lambert, Blériot, Leblanc, Paulhan, Latham, Tabuteau, etc., sont, sur ce point, en parfait accord. Certes, le comte de Lambert nous dit que c'est à peine si le total des heures de vol durant lesquelles W. Wright le fit profiter de son enseignement atteignit trois heures au plus. Mais il a soin de nous faire savoir que, livré à ses forces, il poursuit son entraînement avec méthode, sans hâte inutile, s'efforçant, à chaque nouvelle envolée, de corriger les fautes qu'il avait pu faire antérieurement, car « il faut le reconnaître, a-t-il écrit, la machine commet bien peu de fautes, mais le pilote...! »

Leblanc, le vainqueur du circuit de l'Est, est très sévère sur les conditions préalables que doit remplir le futur aviateur, sur la façon dont il doit entendre son métier.

Il va de soi, dit-il, dans *le Matin*, que la première des connaissances indispensables est celle de l'air : *l'école du ballon libre s'impose*. A tous ceux qui rêvent de monter en aéroplane, il donne ce conseil : « Ne vous hâtez pas ; vous perdriez du temps. Faites d'abord vos classes en ballon. » Et, en effet, une des plus graves difficultés auxquelles se heurte l'aviateur en plein vol, c'est l'orientation. Or, le voyage en ballon libre, c'est la leçon de géographie sur un plan en relief, non plus le plan de carton gaufré du collège, mais la terre elle-même, avec ses fleuves, ses forêts, ses vallées, ses villes. La lecture de cette sorte de carte vivante est, pour un aviateur, quelque chose comme l'anatomie pour un médecin. D'un autre côté, si le marin a certes besoin de connaître le vent, les courans, combien plus que lui l'aviateur qui, avec sa machine, n'est guère qu'un

fêtu que le moindre vent peut balayer ! Or l'homme qui monte le ballon libre n'a pas d'autre moteur que le vent : il est donc obligé de l'étudier dans ses causes et dans ses effets. Sans doute le vent demeurera toujours une boîte à surprises. Mais dans le ballon libre, on a tout le loisir de regarder ce qu'il y a au fond de cette boîte, tandis qu'en aéroplane, le temps manque absolument pour discuter avec le vent et avec soi-même. Il faut avoir pris d'avance l'habitude de se résoudre. Il faut s'être débarrassé une fois pour toutes de la crainte. Si, par exemple, on est roulé dans un remous, il faut savoir que ce n'est qu'un remous et qu'on en sortira sûrement si l'appareil est robuste et la vitesse suffisante. Il faut avoir appris, et s'en souvenir à propos, que selon l'altitude le vent varie de vitesse et de direction et que, par conséquent, on doit le « tâter » avant de se dépiter ou de décider qu'on a contre soi la mauvaise chance. Puis, après l'étude de l'air, vient la connaissance totale de l'instrument dont on se sert. *Il ne s'agit pas*, dit toujours Leblanc, *d'être le jockey heureux d'un cheval qu'on vous a mis tout sellé entre les genoux.* Il est nécessaire de se faire l'éleveur et l'entraîneur de sa monture. Il faut savoir démonter, réparer, régler aussi bien la partie planeur que la partie moteur ; il faut savoir faire tout par soi-même. L'aviateur doit arriver à ce qu'à l'œil et à l'oreille, il puisse se rendre compte par lui-même de la condition générale de sa monture et, on pourrait presque dire, de la disposition particulière où elle se trouve le jour où on veut lui demander un effort suprême. Enfin, ajoute encore Leblanc, le cavalier qui connaît bien sa bête lui parle en route, la rassure, devine à un mouvement d'oreilles l'écart qui s'annonce et, par une pression de jambe, le prévient. De même, l'aviateur qui fait corps avec son outil est averti par un bruit, par un frémissement, de la faute qui se prépare. Il l'a déjà corrigée ou rectifiée quand elle se produit. Rien, en définitive, ne remplacera jamais cette persévérante étude de l'instrument, de son organisme, de ses fonctions, étude qu'il faut avoir le courage de recommencer chaque fois qu'on change de monture.

Ces conseils d'un maître peuvent paraître d'une sagesse un peu déprimante. Mais, à l'heure actuelle, surtout, on ne saurait trop les écouter, car, on nous l'accordera, si l'on veut voir se clore la liste des victimes de l'Aviation, le mieux n'est-il pas, d'abord, de chercher à clore celle de ses héros ?

Mais transportons-nous sur l'aérodrome.

L'appareil mis au point par le constructeur, le futur aviateur, avant de songer à tout essai de vol, doit, juché sur la machine, commencer par rouler sur la terre ferme un certain nombre de fois, en s'efforçant d'aller constamment en ligne droite. Ces courses, dont les premières devront se faire dans une atmosphère parfaitement calme, auront pour effet de l'habituer à sa position sur un appareil jusqu'alors étranger, au bruit du moteur, lui permettront de se rendre maître de la manœuvre des différentes commandes relatives à ce dernier et à ses annexes, en même temps qu'elles lui rendront familière la manœuvre, très importante, de l'équilibreur (gouvernail horizontal, gouvernail de profondeur). On comprend facilement, en effet, que dès que l'aéroplane a acquis une certaine vitesse, l'arrière tend à se relever et que, pour ramener l'appareil dans sa position première, il faut agir et savoir agir sur l'équilibreur.

Ce résultat acquis, les courses précédentes pourront, sans danger, avoir lieu par du vent, pourvu que ce vent soit léger et que l'on prenne soin de partir vent debout, quitte à s'arrêter immédiatement, de crainte d'avarie ou d'accident, si le vent vient à tourner. D'ailleurs, dans tous ces exercices préliminaires, l'élève trouvera un secours précieux dans l'emploi d'un dispositif aussi simple que peu coûteux, dispositif dont il est prudent de ne jamais se séparer, même lors des grands vols : un simple ruban fixé sur l'appareil à l'abri des remous d'air dus à l'hélice et à la voilure. Le débutant doit toujours avoir sous les yeux cette faveur qui, avec le vent debout, se déploie parallèlement à l'axe longitudinal de sa machine, mais qu'il voit dévier à gauche, si le vent qui frappe l'aéroplane vient à tourner à droite, dévier à droite, si le vent vient à tourner à gauche. Il devra se rappeler que le ruban ne donne jamais, bien entendu, que la direction du vent relatif qui frappe l'appareil, vent qui, en direction et en vitesse, est la résultante du vent réel et de celui qu'engendre la marche de l'aéroplane.

La même méthode d'entraînement, méthode que la présence d'un maître ne peut que rendre plus rapidement efficace, devra être suivie pour les premières envolées, qu'on aura soin de faire brèves, mais fréquentes. On les effectuera en ligne droite, d'abord par un air calme, puis par vent debout. Si, par suite d'un mouvement de conversion du vent, mouvement toujours

à prévoir et que le ruban indique toujours un peu à l'avance, l'appareil venait à s'incliner, « à prendre de la bande, » on devra, en agissant immédiatement sur le gouvernail de direction (gouvernail vertical), ramener l'aéroplane dans le fil du vent. Cependant, comme cette façon de manœuvrer pour rétablir l'équilibre présente le défaut de « sacrifier la route, » le futur aviateur, dès qu'il se sentira parfaitement maître de la manœuvre du gouvernail de direction, devra chercher à rétablir l'équilibre (cette autre façon de procéder est la meilleure en cas de remous brusques) par le seul moyen des ailerons ou du gauchissement des surfaces, exercice auquel il devra se livrer sans relâche jusqu'à ce qu'il lui soit complètement familier.

Le moment sera alors venu d'effectuer, par temps calme d'abord, par du vent ensuite, quelques petits vols en ligne droite d'un bout à l'autre du champ de manœuvres, vols après lesquels il sera permis de s'attaquer à quelques virages, très larges pour commencer, naturellement.

Dans le premier cas, c'est-à-dire l'aéroplane volant en ligne droite, le débutant ne tardera pas à s'apercevoir que si l'appareil, par suite d'un mouvement de conversion du vent, vient à s'incliner latéralement, le ruban, après un certain laps de temps, se dirige vers l'aile la plus haute, en raison de ce fait que tout aéroplane qui s'incline tend forcément à glisser du côté où il penche. L'horizontalité se rétablira en faisant appel soit aux organes d'équilibre transversal (ailerons, gauchissement), soit au gouvernail de direction, à l'aide duquel on pourra amorcer un mouvement de virage du côté où l'appareil glisse, mouvement dont la force centrifuge s'opposera au glissement. Mais il va de soi que rien n'empêche de faire appel, à la fois, et aux organes d'équilibre transversal et au gouvernail de direction.

Dans le second cas, c'est-à-dire lors d'un virage complet, le ruban, à l'origine, se dirige vers l'intérieur de la courbe décrite, et l'appareil s'incline du même côté. Mais si cette inclinaison est nécessaire à l'équilibre de l'appareil, toutefois, avec les aéroplanes actuels, il y a toujours lieu de craindre que, devenant trop forte, elle n'aboutisse à « faire tomber l'aviateur dans le cône, » c'est-à-dire à le faire glisser à l'intérieur de la courbe de virage, glissement qu'il lui est facile, d'ailleurs, de constater *de visu* dès son origine, avant que le ruban ait eu le temps de se porter vers l'aile la plus haute. Il faut alors, pour parer à

tout danger, et c'est en pareil cas que le temps de réaction d'un pilote n'est jamais trop court : 1° accentuer le virage en diminuant son rayon et, à cet effet, avoir recours au gouvernail de direction; 2° en même temps, redresser l'appareil en s'adressant aux organes d'équilibre transversal. Comme la chute dans le cône est toujours très dangereuse, le débutant ne saurait trop veiller à l'éviter. Mieux vaut pour lui, lors des premiers virages, manœuvrer de façon à « dévirer » légèrement, c'est-à-dire de façon que l'aéroplane ait une tendance accentuée à glisser en dehors de la courbe décrite. Peu à peu cependant, en modérant de plus en plus le dévirage, il arrivera à effectuer des virages corrects, ce dont il s'apercevra à ce que le ruban fera, pendant toute la durée du virage, un angle constant avec l'axe de l'appareil. Quand les virages seront non seulement corrects, mais parfaits, le ruban demeurera parallèle à l'axe. Ce sera le moment, pour l'aviateur, de s'essayer à virer, désormais, au plus court.

Ici finit l'apprentissage, qui doit être mené, comme nous l'avons déjà dit, lentement, patiemment, méthodiquement, qui, pour chaque nouvel appareil, doit être recommencé, que l'on doit même recommencer, au moins en partie, pour toute modification un peu sérieuse apportée à un appareil que l'on a déjà dans la main. Maintenant, le futur Icare peut se lancer dans l'espace, faire de véritables vols, et, tout d'abord, car il faut toujours être prudent, essayer de faire plusieurs fois le tour du champ d'entraînement.

Quoiqu'il soit presque aussi dangereux de tomber de 40 mètres que de 1 000, encore vaut-il mieux tomber de 4 ou 5 mètres que de 40. Par conséquent, à l'origine, ces vols devront avoir lieu, en temps calme d'abord, à très faible hauteur, quitte à s'élever à 8 ou 10 mètres au moment de virer, tout virage provoquant un mouvement de descente qu'on peut, il est vrai, enrayer avec l'équilibreur. On devra, dans ces vols, éviter de se faire prendre dans le sillage d'un appareil voisin et en profiter : 1° pour apprendre à maintenir son altitude aussi constante que possible; 2° pour arriver à se rendre compte, à tout moment, de sa position par rapport aux différens points du champ d'entraînement; acquérir, en un mot, la faculté de s'orienter ou, comme on dit encore, la faculté de se repérer. Tant que ces deux résultats, la constance de l'altitude et la faculté de se

repérer, ne sont pas obtenus d'une façon parfaite, il est inutile de s'essayer à voler plus haut, surtout si le vent se fait sentir.

L'action d'une large et profonde masse d'air, animée tout entière du même mouvement de translation, produit, en effet, le plus souvent, une dérive latérale qui, si l'on veut aller en ligne droite d'un point à un autre, force l'aviateur à orienter l'aéroplane de façon que celui-ci fasse avec la route à parcourir, dans un sens opposé à celui du vent, un certain angle, dit angle de dérive, bien connu de tous ceux qui ont navigué. L'évaluation de cet angle, évaluation facile quand on connaît, au moment du départ, la direction et la vitesse du vent, est toujours très utile. Mais le vent étant ce qu'il y a de plus capricieux au monde, au moins dans nos pays, seule, en définitive, la faculté de s'orienter, de se repérer permet à l'aviateur de ne jamais perdre de vue le but à atteindre ou tout au moins de le retrouver, le cas échéant. Par suite, seule, cette faculté, une fois parfaitement acquise, peut le mettre à même d'obvier constamment à la dérive, ou, si l'on veut, de « corriger sa route, » à chaque instant, au-dessus du champ de manœuvres, ce qui lui permettra, plus tard, de la corriger avec facilité au-dessus des villes et des campagnes qu'il dominera.

Quant à la façon la plus directe d'arriver au but, c'est celle qu'a préconisée, un des premiers, l'aviateur Calderara, celle que l'on emploie dans la marine, quand la chose est faisable, aux abords des côtes, par exemple, celle avec laquelle le débutant doit se familiariser autant que possible : manœuvrer de telle sorte que le point que l'on veut atteindre soit constamment vu dans le prolongement d'une droite déterminée : 1° par l'œil de l'aviateur ; 2° par un point de repère convenablement choisi sur le terrain, à l'instant où le vol commence. La méthode qui consiste à mettre le cap sur le but visé, correcte quand il n'y a pas de vent, admissible si le vent est debout ou arrière et le trajet assez court, présente le défaut de sacrifier la route, c'est-à-dire de faire décrire à l'aviateur, par vent latéral, au lieu d'une ligne droite, la fameuse *courbe du chien* qui traverse la rivière pour rejoindre son maître qui l'attend.

L'éducation de l'élève aviateur est maintenant terminée. Désormais, il est aviateur lui-même, n'a plus guère besoin d'un guide ; il peut voler de ses propres ailes et aborder peu à peu les grands vols.

Dans ces vols, les vols en rase campagne, toutes les règles, exposées dans les pages qui précèdent, doivent, cela va de soi, être constamment appliquées. Seulement, afin d'échapper aux courans ascendants ou descendants, aux remous, tourbillons, etc. qu'engendrent les inégalités du sol, il sera prudent de se maintenir toujours à une grande hauteur au-dessus de la terre ferme : 500 mètres environ, 300 mètres au minimum. En cas d'alerte, on ne devra pas hésiter, si le moteur le permet, à monter plus haut. Autant que possible, les grands vols devront être soigneusement préparés à l'avance. Par exemple, avant de se risquer à aller de Paris à Lille d'une seule traite, on commencera par étudier la route en automobile : on s'apercevra facilement qu'il y a avantage à passer par Amiens, Arras et Douai, ces agglomérations constituant des buts temporaires qu'il est aisé de voir et de reconnaître de loin ; puis, entre ces différentes villes, on cherchera des points de repère, faciles aussi à reconnaître, qui ne devront pas être à plus de 15 ou 20 kilomètres les uns des autres et serviront, eux aussi, de buts temporaires. La carte sera toujours d'une grande utilité ; elle est indispensable si l'on n'a pu jalonner la route à l'avance. Dans ce cas, les clochers, les gares, les croisemens de voies ferrées, les rivières, les points culminans, etc., seront pour l'aviateur autant de points de repère ou de buts temporaires qui faciliteront le voyage.

Toutefois, pour assurer le succès et pour une raison majeure qui sera donnée tout à l'heure, il est absolument indispensable que l'aviateur, une fois en plein vol, puisse, à chaque instant, savoir s'il a vent debout, vent arrière ou vent de côté. Pour cet objet, le ruban ne peut être d'aucune utilité, car lorsqu'un aéroplane se meut à la hauteur indiquée tout à l'heure, au sein d'une immense masse d'air dont le mouvement d'ensemble est à peu près régulier, il a constamment vent debout et, par suite, le ruban reste sans cesse parallèle à l'axe de la machine qui, sous l'action de la masse d'air qui la noie, peut très bien dériver sans que l'aviateur puisse le soupçonner. Le ruban, lui, ne changerait momentanément de direction que si le vent sautait, si l'on abordait un virage. Quant à la boussole, dont l'utilité est incontestable, la dérive, non plus, ne saurait l'affecter.

Le seul moyen de se rendre compte de la dérive, quand on vole au-dessus du sol, est de regarder au-dessous de soi. Si on

voit le sol fuir parallèlement à l'axe de l'aéroplane. c'est que la marche de celui-ci est parallèle à la direction du vent. Dès lors, comme l'aviateur qui connaît bien son appareil a facilement la sensation de sa vitesse par rapport au sol, il lui sera facile de reconnaître s'il marche contre le vent ou dans le même sens, la vitesse du vent, dans le premier cas, se retranchant de celle de l'aéroplane, tandis que dans le second elle s'y ajoute. Le sol fuit-il à gauche de l'aviateur? c'est que l'aéroplane est en dérive à droite; fuit-il à droite? c'est qu'il y a dérive à gauche. Pourvu donc que rien ne gêne ou n'intercepte la vue, le pilote est toujours à même de corriger sa route et de prendre, un peu avant l'arrivée, toutes les mesures nécessaires pour bien atterrir.

Dans les vols en hauteur, certaines précautions sont indispensables : les vêtemens doivent être encore plus chauds que dans les vols ordinaires, la tête, les avant-bras, les mains soigneusement protégés contre le froid, car le refroidissement des organes allonge les temps de réaction. Il faut se rappeler qu'un peu au-dessus de 2 000 mètres, les effets de la décompression atmosphérique peuvent intervenir : à 2 500 mètres, Vinjmalen sentait le sang couler de ses ongles dans ses gants fourrés; des perles rouges venaient mouiller ses lèvres.

Après chaque grand vol, toutes les parties de l'aéroplane, jusqu'au dernier tirant, doivent être sérieusement vérifiées. W. Wright a donné, sur cette façon prudente d'opérer, des exemples et des conseils trop souvent oubliés, quelquefois même sottement raillés.

Le départ, si l'on prend soin de se placer de façon à avoir vent debout, ce qui permet à l'aéroplane de s'enlever pour une vitesse de roulement égale à la différence entre sa vitesse en vol normal et celle du vent, est une opération assez facile. Vent arrière, l'opération est plus difficile, dangereuse même, car la vitesse de l'appareil roulant sur le sol doit être égale à la somme de sa vitesse en vol normal et de celle du vent. Dans l'un ou l'autre cas, dès qu'on a la sensation que l'appareil, complètement allégé, va perdre contact avec la terre, un coup d'équilibreur, en le relevant, lui permet de s'enlever; mais il va de soi qu'à ce moment le moteur doit pouvoir fournir le surcroît de force nécessaire pour vaincre la résistance qu'oppose la pesanteur au mouvement d'ascension de la machine. A l'heure

actuelle, avec des moteurs qui, le plus souvent, sont réglés à l'avance, de façon à fonctionner presque immédiatement à pleins gaz, les angles de montée varient de 3 à 6 degrés; un moteur très puissant permet d'atteindre 12 degrés, mais cette manière de procéder n'est pas à recommander. Si les accidens des terrains avoisinant le champ d'entraînement peuvent gêner l'aviateur, il sera prudent de s'élever tout de suite, par des spires savamment décrites, à 300 mètres au moins au-dessus du sol (on a dit pourquoi tout à l'heure).

L'atterrissage est la manœuvre périlleuse par excellence, l'appareil étant un peu, à cet instant suprême, dans la situation d'un navire qui, lancé à toute vapeur avec une vitesse de 80 à 100 kilomètres à l'heure contre une côte rocheuse, aurait pour mission de l'aborder et de s'y amarrer.

Quoique cette manœuvre ultime puisse présenter, exécutée avec vent arrière, certains avantages, il est préférable, en général, d'atterrir vent debout, condition qu'il est presque toujours possible de remplir en manœuvrant de façon que le sol paraisse fuir parallèlement à l'axe de l'appareil, mais avec le minimum de vitesse. Que si le vent est de côté, il faut manœuvrer de façon à rentrer dans le fil du vent, le vent de côté étant le plus grand ennemi de l'aviateur à l'atterrissage, et même au départ.

Trois procédés, une fois l'appareil convenablement orienté, peuvent être employés : atterrissage avec moteur à pleins gaz, atterrissage avec moteur affaibli, atterrissage avec moteur arrêté.

Dans le premier, l'action de la pesanteur s'ajoutant à celle de l'hélice fait augmenter la vitesse. Il faut, dès lors, agir sur l'équilibreur de façon à suivre quand même une pente très douce et attendre que l'appareil ait repris sa vitesse de marche normale, ce qui a lieu après quelques vingtaines de mètres de parcours au ras du sol. A ce moment, on peut prendre contact avec le terrain d'atterrissage dont, il est presque inutile de le dire, la surface doit être aussi unie que possible.

Dans le second, la pente que l'on descend est plus faible, la descente plus longue, mais on a plus de temps et d'espace devant soi, ce qui permet, si besoin est, de choisir plus facilement le point d'atterrissage. En même temps, on a l'avantage, en cas d'une traîtrise quelconque du vent, de pouvoir redonner

aisément toute sa puissance au moteur, et, alors, on atterrit comme dans le premier cas.

Il semble que l'atterrissage moteur arrêté, *en vol plané*, comme on dit encore, ne devrait présenter aucune difficulté. Si l'air est parfaitement calme, le calcul et l'expérience montrent, en effet, qu'après un plongeon, une « abatée » de une à deux secondes, l'aéroplane descend en ligne droite sous une pente qui, actuellement, ne dépasse pas 7 à 9 degrés, et cela d'un mouvement uniforme dont la vitesse est égale à la vitesse propre du vol normal. Le tout est de ne pas arrêter le moteur à moins de 50 mètres au-dessus du sol, car il faut laisser à l'abatée tout le temps de se produire. Si l'on a vent debout, le contact avec le sol n'en est que plus facile, la vitesse du vent se retranchant de celle de l'appareil. Ce n'est que si l'on a vent arrière que des précautions sont à prendre, sa vitesse s'ajoutant à celle de l'appareil : il devient indispensable d'agir énergiquement sur l'équilibreur pour retarder le mouvement. En somme, au premier abord, aucun danger sérieux à craindre dans ce vol plané. Mais il faut toujours compter avec les caprices du vent qui, en diminuant la vitesse, peuvent rendre, à un moment donné, très périlleux l'atterrissage ainsi pratiqué, et, pour lutter contre ces traîtrises, il n'y a qu'un moyen : conserver de la vitesse, beaucoup de vitesse. De plus, on accordera qu'être forcé d'atterrir sous un angle de 8 degrés en moyenne quand on se trouve, par exemple, à 300 mètres au-dessus du sol, c'est, véritablement, fixer le contact avec la terre un peu trop loin, 2 200 mètres environ, c'est, en quelque sorte, obliger l'aviateur à faire un « saut dans l'inconnu, » lui interdire presque, en tout cas, d'atterrir en un point fixé à l'avance. Il est vrai que l'aviateur a la ressource d'arriver juste au-dessus du point fixé et de descendre alors, en décrivant de larges spires, procédé applicable, d'ailleurs, aux modes d'atterrissage précédents. Mais si, moteur arrêté, on opère ainsi, les caprices de l'air n'en sont peut-être que plus à craindre, que plus difficiles à déjouer. Aussi, à l'heure actuelle, la descente en vol plané s'effectue-t-elle, presque toujours, par le procédé suivant, attribué à L. Paulhan :

Comme l'aigle qui fond sur sa proie (on a vu, à ce jeu, des aigles se tuer), l'aviateur, à l'aide de l'équilibreur, fait « piquer du nez » à l'appareil, sous un angle assez grand, de façon à lui faire acquérir une grande vitesse ; puis, un peu au-dessus du

sol, à 15 ou 20 mètres environ, un coup d'équilibre, qu'il faut, dans ces conditions, savoir donner avec une grande précision, redresse l'appareil qui peut, dès lors, aborder dans des conditions normales. Les dangers de cette façon d'opérer, qui impose des efforts considérables à l'équilibreur et à la voilure, sont évidens. Si, aujourd'hui, beaucoup d'aviateurs sont franchement partisans de cette méthode, il en est d'autres, et non des moindres, qui lui préfèrent la méthode classique, « sans piquer. » Mais comme, en définitive, une panne de moteur, pour une raison ou une autre, est toujours à craindre, l'aviateur doit absolument apprendre à descendre en vol plané, de n'importe quelle hauteur, et, s'il est avisé, de n'importe quelle façon. Seulement, ce mode d'atterrissage, sous ses deux formes, doit, bien entendu, être étudié lentement, prudemment, progressivement, sur le champ d'entraînement lui-même et pour chaque type d'appareil.

Ajoutons, pour ne trop rien laisser de côté en ce qui concerne l'atterrissage: 1° que, quel que soit le procédé employé, l'aviateur doit toujours, au moment précis où la machine va toucher terre, donner un léger coup d'équilibreur pour diminuer la vitesse, que les roues et les patins (dont sont pourvus, à l'heure actuelle, les aéroplanes de n'importe quel type) se chargent ensuite de complètement annuler; 2° que les appareils, tels que le Wright et le Curtiss, dont les surfaces portantes sont très voisines du sol, présentent sur les autres l'avantage d'emprisonner, à l'atterrissage, un matelas d'air qui, faisant, pour ainsi dire, office de train amortisseur, atténue considérablement le choc final.

D'ailleurs, surtout en ce qui concerne l'atterrissage, des règles précises sont impossibles à édicter. Il y a là, avant toute théorie, une question de doigté, doigté qui dépend, pour une grande part, des qualités personnelles du pilote. Ce qui n'est malheureusement que trop certain, c'est que la descente en vol plané et, plus généralement, l'atterrissage, opéré de quelque façon que ce soit, dans des conditions de sécurité convenables, est, à l'heure actuelle, pour tous ceux qui s'intéressent à l'Aviation, un problème des plus obsédans, des plus ardens, qui domine la nouvelle science et dont la solution est digne de tenter tous les chercheurs.

Il pourrait, maintenant, paraître désirable, pour compléter cette courte étude, de dire quelques mots des progrès dont ont bénéficié, depuis un an, un an et demi, les appareils volans à l'aide desquels ont été réalisées les prouesses qui nous ont occupé dans la première partie de notre travail. Mais la médiocrité relative des perfectionnemens apportés, dans ces derniers mois, à la construction de la partie planeur de nos oiseaux mécaniques, ne mérite guère, en vérité, d'arrêter sérieusement l'attention.

Nous attendrons donc pour en parler le jour, prochain, espérons-le, où la stabilité vraiment automatique des aéroplanes sera une réalité, le jour où les organes qui concourent à l'atterrissage, les procédés employés pour opérer cette manœuvre dernière donneront toutes les garanties désirables; le jour, en un mot, où la locomotion aérienne par le plus lourd que l'air pourra se faire dans des conditions convenables, nous ne dirons pas de durée, c'est fait, mais de sécurité.

P. BANET-RIVET.

LE MYSTÈRE DE L'INDE

II ⁽¹⁾

LA VIE DE BOUDDHA ⁽²⁾

La civilisation brahmanique avait déployé sa splendeur pendant plusieurs milliers d'années, en conservant son équilibre à travers les guerres de race, les rivalités dynastiques et les innovations des cultes populaires. Cet équilibre lui venait de la sagesse védique dont la puissance durait encore. Toutefois, six ou sept siècles avant notre ère, le déclin s'annonçait. Malgré la forte unité religieuse qui dominait la diversité de ses sectes, l'Inde, divisée en une foule de royaumes, était affaiblie de haut en bas et mûre pour les invasions étrangères dont Alexandre le Grand donnera le signal trois siècles plus tard. Livrés à des guerres intestines et aux intrigues de harem, efféminés par la polygamie, les rois s'enlizaient dans le luxe et la paresse, tandis que le peuple s'abâtardissait par le débordement des races inférieures. Devant les temples de Siva, des

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

(2) Je me suis servi principalement dans cette étude du précieux livre de Hermann Oldenberg, *Buddha, sein Leben, seine Lehre, seine Gemeinde* (1881). Le célèbre indianiste allemand a rassemblé dans ce volume et groupé de main de maître les plus anciens et les plus authentiques documens sur la vie de Gotama Çakia Mouni. Il a rendu par là à sa personnalité historique une réalité qu'on lui a souvent contestée. — Il va sans dire, qu'en m'appuyant sur les résultats positifs de ce remarquable travail, je me suis réservé toute liberté pour pénétrer et peindre, au point de vue ésotérique, la psychologie, l'initiation et l'œuvre du réformateur indou.

fakirs fanatiques, caricatures des vrais ascètes, s'évertuaient à de hideuses mortifications, sous prétexte d'atteindre à la sainteté. Aux vierges sacrées, aux dévadassis, qui figuraient toujours dans les temples de Brahma et de Vichnou, s'opposaient maintenant les prêtresses de Kali. De leurs yeux, plus incendiaires que leurs torches allumées, de ces yeux où brûle une soif inextinguible de volupté et de mort, elles attiraient les fidèles fascinés dans leurs temples ténébreux. Les parias avaient des plaisirs plus vils encore pour oublier leurs souffrances et le poids de l'esclavage. Des bas-fonds de cette société, montaient des gémissemens mêlés aux cris d'une joie sauvage, avec les miasmes du vice et une haleine de passions dissolvantes, menaçant ses vertus séculaires et ses conquêtes spirituelles.

Elles étaient gardées encore par les brahmanes. Car, au sommet de ce monde, veillait toujours avec eux la tradition, l'immémoriale sagesse. Mais elle aussi s'était rétrécie en vieillissant. Elle avait perdu sa spontanéité primitive, sa large voyance ouverte sur le Kosmos comme sur le monde intérieur. Racornie en formules abstraites, elle s'ossifiait dans le ritualisme et dans une scolastique pédante. Il ne lui restait que sa prodigieuse science du passé, mais celle-ci commençait à l'écraser. Heureux les peuples qui, dans l'ivresse de l'action, boivent l'onde du Léthé et oublient leur odyssée à travers le monde ! Ils se croient nés d'hier parce qu'ils renaissent en un jour d'une gorgée d'espérance et de vie. Les brahmanes pliaient sous le poids du passé humain. Les siècles, les millénaires, les *kalpas* ou périodes du monde pesaient sur leurs épaules comme les masses gigantesques du Gaorisankar, et leurs bras en tombaient de lassitude comme les branches des vieux cèdres, qui se penchent sous le poids des neiges. Comme les Aryas de l'Inde avaient perdu peu à peu l'esprit de conquête et d'aventure, les brahmanes avaient perdu la foi en l'avenir humain. Enfermés dans le cercle himalayan, séparés des autres peuples, ils laissèrent pulluler sous eux les masses corrompues et s'enfoncèrent dans leurs spéculations. Il y a de hautes pensées, des vues d'une étonnante profondeur dans les *Oupanichads*, mais on y sent le découragement, l'indifférence et le dédain. A force de chercher l'union avec *Atma*, l'Esprit pur, dans leur contemplation égoïste, les brahmanes avaient oublié le monde et les hommes.

A ce moment, surgit du monde brahmanique un homme qui le premier osa le combattre à outrance. Mais, chose curieuse, tout en le combattant, il devait pousser à l'extrême sa pensée secrète et fixer son idéal moral en la figure inoubliable du renoncement parfait. Sa doctrine nous apparaît comme l'exagération et l'envers négatif du brahmanisme. C'est la dernière bordée du génie indou dans l'océan de l'infini, bordée d'une hardiesse et d'une témérité éperdue, qui se termine par un effondrement. Mais de cet effondrement, nous verrons ressortir deux grandes idées comme des oiseaux migrateurs échappés d'un naufrage. Idées fécondes, idées mères, elles iront porter la quintessence de la sagesse antique en Occident, qui la transformera selon son génie et sa mission.

I. — LA JEUNESSE DE BOUDDHA

Entre les contreforts népalais de l'Himalaya et la rivière Rohini, prospérait jadis la race des Çakias. Ce mot signifie *les Puissans*. Vastes plaines marécageuses, abreuvées par les torrens de la montagne, le travail de l'homme en avait fait une contrée riche et florissante, coupée de forêts touffues, de claires rizières, de grasses prairies nourricières de chevaux splendides et de bétail opulent. Là naquit, au VI^e siècle avant notre ère, un enfant du nom de Sidartha. Son père Soudodona était un des nombreux rois de la contrée, souverains sur leur domaine comme le sont encore officiellement les rajahs d'aujourd'hui. Le nom de Gotama, que la tradition donne au fondateur du bouddhisme, semble indiquer que son père descendait d'une famille de chanteurs védiques portant ce nom. L'enfant, qui fut consacré à Brahma devant l'autel domestique où brûlait le feu d'Agni, devait être, lui aussi, un chanteur et un charmeur d'âmes, mais un chanteur d'un genre unique. Il ne devait célébrer ni l'Aurore au sein de rose et au brillant diadème, ni le Dieu solaire à l'arc étincelant, ni l'Amour dont les flèches sont des fleurs, et dont l'haleine seule étourdit comme un parfum violent. Il devait entonner une mélodie funèbre, étrange et grandiose, et tenter d'envelopper les hommes et les dieux dans le linceul étoilé de son Nirvana. Les grands yeux fixes de cet enfant, qui luisaient sous un front extraordinairement bombé (c'est ainsi que la tradition a toujours figuré le Bouddha), regardaient le

monde avec étonnement. Il y avait en eux des abîmes de tristesse et de ressouvenance. Gotama passa son enfance dans le luxe et l'oisiveté. Tout lui souriait dans le jardin somptueux de son père, les bosquets de roses, les étangs émaillés de lotus, les gazelles familières, les antilopes apprivoisées et les oiseaux de tout plumage et de tout ramage qui foisonnaient à l'ombre des açokas et des manguiers. Mais rien ne pouvait chasser l'ombre précoce qui voilait son visage, rien ne pouvait calmer l'inquiétude de son cœur. Il était de ceux qui ne parlent pas parce qu'ils pensent trop.

Deux choses le rendaient différent des autres hommes, le séparaient de ses semblables comme par un abîme sans fond : d'une part, la pitié sans bornes pour les souffrances de tous les êtres ; de l'autre, la recherche acharnée du pourquoi des choses. Une colombe déchirée par un épervier, un chien expirant sous la morsure d'un serpent, le remplissaient d'horreur. Les rugissemens des fauves, dans les cages des montreurs de bêtes, lui paraissaient plus douloureux, plus effrayans encore que les râles de leurs victimes et le secouaient d'un immense frisson, non de crainte mais de compassion. Comment, après de telles émotions, pouvait-il se réjouir des fêtes royales, des danses joyeuses, des combats d'éléphants, des cavalcades d'hommes et de femmes qui passaient sous ses yeux aux sons des tambours et des cymbales ? Pourquoi Brahma avait-il créé ce monde, plein de douleurs affreuses et de joies insensées ? Où aspiraient, où allaient tous ces êtres ? Que cherchaient ces files de cygnes voyageurs qui s'envolaient, au printemps, plus haut que les nuées, vers les montagnes, et revenaient à la saison des pluies vers la Yamouna et le Gange ? Qu'y avait-il derrière les masses noires du Népal et les énormes dômes de neige de l'Himalaya qui s'entassaient dans le ciel ? Et lorsque, par les soirs étouffans de l'été, le chant langoureux d'une femme sortait des galeries cintrées du palais, pourquoi l'étoile solitaire s'allumait-elle, flamboyante, sur le rouge horizon de la plaine torride, brûlée de fièvre et noire de torpeur ? Était-ce pour lui dire qu'elle aussi palpait d'un amour inassouvi ? Est-ce que, dans ce monde lointain, la même mélodie s'égrenait peut-être dans le silence de l'espace ? Est-ce que là-bas régnait la même langueur, le même désir infini ? Une fois ou l'autre et comme se parlant à lui-même, le jeune Gotama avait adressé ces questions à ses

amis, à ses précepteurs, à ses parens. Ses amis avaient répondu en riant : « Que nous importe ? » Le brahmane précepteur avait dit : « Les sages ascètes peut-être le savent. » Ses parens avaient soupiré : « Brahma ne veut pas qu'on le sache. »

Pour se conformer à la coutume, Gotama se maria et eut de sa femme un enfant du nom de Rahoula. Cet événement ne put dissiper son trouble ni changer le cours de ses pensées. Le jeune prince dut s'émouvoir des tendres liens dont l'épouse amoureuse et l'enfant innocent enlaçaient son cœur. Mais que pouvaient les caresses d'une femme et le sourire d'un enfant sur cette âme que torturait la douleur du monde ? Il n'en ressentit qu'avec plus d'angoisse la fatalité qui l'enchaînait à la souffrance universelle, et le désir de s'en affranchir n'en devint que plus aigu.

La légende a rassemblé en un seul épisode les impressions qui portèrent Gotama à son pas décisif. Elle rapporte que, dans une promenade, Gotama rencontra un vieillard, un malade et un mort. L'aspect de ce corps, chancelant et décrépité, de ce pestiféré couvert d'ulcères et de ce cadavre en décomposition auraient agi sur lui comme un coup de foudre en lui révélant la fin inéluctable de toute vie et le fond le plus noir de la misère humaine. C'est alors qu'il aurait résolu de renoncer à la couronne et de quitter pour toujours son palais, sa famille et son enfant pour se vouer à la vie ascétique. Cette tradition ramasse en une scène dramatique et en trois exemples les expériences et les réflexions de longues années. Mais ces exemples sont frappans, ils peignent un caractère, ils découvrent les mobiles de toute une existence. Un document en langue pâli, qui remonte à cent ans après la mort de Bouddha et où l'on sent encore sa tradition vivante, lui fait dire parlant à ses disciples : « L'homme de tous les jours, l'homme insensé éprouve du dégoût et de l'horreur devant la vieillesse. Il sait que la vieillesse l'atteindra lui-même. Mais il ajoute : « Cela ne me regarde pas. » En y pensant, je sentis tomber en moi tout le courage de la jeunesse. » Le fait est que, dans toutes les prédications de Bouddha et dans toute la littérature bouddhiste, la vieillesse, la maladie et la mort reviennent sans cesse, comme les trois exemples typiques des maux inévitables de l'humanité.

Gotama avait vingt-neuf ans lorsqu'il prit le parti définitif de quitter le palais de son père et de rompre toute attache avec

sa vie passée, pour chercher la délivrance dans la solitude et la vérité dans la méditation. La tradition rapporte en mots simples et touchans ses adieux muets à sa femme et à son enfant. « Avant de s'en aller, il pense à son fils nouveau-né : « Je veux voir mon enfant ! » Il va à l'appartement de sa femme et la trouve endormie, étendue sur un lit parsemé de fleurs, la main posée sur la tête de l'enfant. Gotama pense : « Si j'écarte la main de ma femme pour saisir mon enfant, je la réveillerai. Quand je serai Bouddha, je reviendrai voir mon fils. » Dehors l'attend son cheval Kanthaka, et le fils de roi s'enfuit sans que personne le voie. Il s'enfuit loin de sa femme et de son enfant, afin de trouver la paix pour son âme, pour le monde et pour les dieux, et derrière lui s'avance, comme une ombre, Mâra, le tentateur, guettant l'heure où une pensée de désir ou d'injustice s'élèvera dans cette âme qui lutte pour le salut, une pensée qui lui donnera pouvoir sur l'ennemi détesté (1). »

II. — LA VIE SOLITAIRE ET L'ILLUMINATION

On vit alors Gotama, le royal descendant des Çakias, devenu moine (*Çakia mouni*), errer sur les grandes routes, la tête rasée, en robe jaune et mendier par les villages, une sébile à la main. Il s'adressa d'abord à de hauts brahmanes, leur demandant de lui indiquer le chemin de la vérité. Leurs réponses abstraites et compliquées sur l'origine du monde et la doctrine de l'identité avec Dieu ne le satisfirent point. Ces maîtres, détenteurs de la vieille tradition des richis, lui indiquèrent cependant certains procédés de respiration et de méditation nécessaires pour produire la parfaite concentration intérieure. Il s'en servit plus tard pour sa gymnastique spirituelle. Puis il passa plusieurs années avec cinq ascètes jainistes (2) qui le prirent à leur école à Ourouvala, au pays de Maghada, au bord d'un fleuve où se trouvait une belle place de bain. Après s'être soumis longtemps à leur discipline implacable, il s'aperçut qu'elle ne le menait à rien. Il leur déclara donc un jour qu'il renonçait à leurs mortifications inutiles et qu'il était résolu à rechercher la vérité par

(1) Résumé de la légende par Oldenberg.

(2) Les *Jainas* (dont le nom signifie *les Vainqueurs*) étaient une secte d'ascètes fanatiques. Elle existait au Sud de l'Inde longtemps avant le bouddhisme et a beaucoup d'analogie avec lui.

ses propres forces et par la seule méditation. A ces mots, les ascètes fanatiques, fiers de leurs faces émaciées et de leurs corps de squelettes, se levèrent pleins de mépris et laissèrent leur compagnon seul au bord du fleuve.

Il éprouva sans doute alors cette ivresse de la solitude, au milieu de la nature vierge, dans cette fraîcheur matinale que décrit la poésie bouddhiste : « Quand mon regard n'atteint personne, ni devant ni derrière moi, il est beau de rester seul dans la forêt. Là il fait bon vivre pour le moine solitaire qui aspire à la perfection. Seul, sans compagnons, dans la forêt aimable, quand aurai-je atteint le but ? Quand serai-je libre de péché ? » Et le soir le retrouvait à la même place, assis, les jambes croisées, sous l'arbre de la méditation, aux cent mille feuilles bruissantes. « Sur la rive du fleuve, ornée de fleurs, enguirlandée d'une couronne bigarrée de forêts, le moine est assis joyeusement, adonné à sa méditation ; pas de plus grande joie pour lui (1). » Un berger, charmé par l'air ingénu et grave, par l'atmosphère bienfaisante du jeune ascète, lui apportait tous les jours du lait et des bananes. Une gazelle, attirée par sa douceur, s'était attachée à lui et venait manger les graines de riz dans sa main. Il était presque heureux.

Mais ses pensées plongeaient éperdument dans la spirale infinie du monde intérieur. Le jour, il méditait âprement, il réfléchissait avec intensité sur lui-même et sur les autres, sur l'origine du mal et sur le but suprême de la vie. Il cherchait à s'expliquer l'enchaînement fatal des destinées humaines par des raisonnemens serrés, aigus, impitoyables. Mais que de doutes, que de lacunes, que de gouffres insondés ! La nuit, il se laissait aller à la dérive sur l'océan du rêve et y repensait le lendemain. Et son sommeil devenait de plus en plus transparent. C'étaient comme une série de voiles superposés, de gazes légères, qui, en se retirant, faisaient voir des mondes derrière des mondes. D'abord, sa propre vie passée se déroula à rebours en images successives. Puis, il se vit lui-même et se reconnut sous une autre figure, avec d'autres passions, comme dans une autre existence. Et, derrière ce voile fluide, apparaissaient d'autres figures inconnues, étranges, énigmatiques, qui semblaient l'appeler... — O royaume illimité du sommeil et du

(1) *Theragata*, sentence de *Ekaviheraya*.

rêve, pensait Gotama, serais-tu le dessous du monde qui en contient les sources cachées? Serais-tu l'envers de la trame brodée, derrière laquelle des puissances inconnues emmêlent les fils dont sont tissés les êtres et toutes les choses qui forment le tableau mouvant de ce vaste univers? — Et il recommençait ses méditations sans pouvoir relier entre eux les courans de ce chaos multiforme. La tradition rapporte que Çakia Mouni pratiqua pendant sept années ses exercices de concentration intérieure avant de recevoir son illumination. Elle lui vint enfin sous forme d'une série d'extases pendant son sommeil. Il faut suivre de près les phénomènes psychiques, ramassés par la légende en ces quatre nuits extatiques. Car, de leur caractère particulier et de leur interprétation est sortie la doctrine de Bouddha et tout le bouddhisme.

Pendant la première nuit, Çakia Mouni pénétra dans ce que l'Inde appelle le *Kama loca* (lieu du Désir). C'est l'*Amenti* de l'Égypte, le *Hadès* des Grecs, le *Purgatoire* des chrétiens. C'est la sphère appelée *le monde astral* par l'occultisme occidental, ou l'état psychique défini par ce mot : *la sphère de la pénétrabilité*, chaos sombre et nébuleux. D'abord, il se sentit assailli par toutes sortes de figures d'animaux, serpens, fauves et autres. Son âme, devenue lucide, comprit que c'étaient ses propres passions, les passions de ses vies précédentes, extériorisées et vivantes encore dans son âme qui fondaient sur lui. Elles se dissipèrent sur le bouclier de sa volonté à mesure qu'il marchait sur elles. Alors il vit sa propre femme, celle qu'il avait aimée et quittée. Il la vit, les seins nus, les yeux pleins de larmes, de désir et de désespoir, lui tendant son enfant. Était-ce l'âme de son épouse encore vivante, qui l'appelait ainsi pendant son sommeil? Saisi de pitié, repris d'amour, il allait s'élançer vers elle, mais elle s'enfuit avec un cri déchirant, auquel répondit le cri sourd de sa propre âme. Alors l'envelopèrent, tourbillons infinis, écharpes déchirées par le vent, les âmes des morts encore gonflées des passions de la terre. Ces ombres poursuivaient leur proie, se ruaient les unes sur les autres sans pouvoir s'étreindre et roulaient haletantes dans un gouffre sans fond. Il vit les criminels, hantés par le supplice qu'ils avaient infligé, le subir à leur tour indéfiniment jusqu'à ce que l'horreur du fait eût tué la volonté coupable, jusqu'à ce que les larmes du meurtrier eussent lavé le sang de la victime.

Cette région lugubre était réellement un enfer, car on y était ballotté du brasier d'un désir impossible à éteindre aux ténèbres de l'angoisse dans le vide glacé. Çakia Mouni crut apercevoir le prince de ce royaume. C'était celui que les poètes peignent sous la figure de Kama, le dieu du Désir. Seulement, au lieu d'avoir une robe de pourpre, une couronne de fleurs et l'œil souriant derrière son arc tendu, il était vêtu d'un linceul, couvert de cendres et brandissant un crâne vide. *Kama* était devenu *Mâra*, le dieu de la Mort.

Quand Çakia Mouni s'éveilla après la première nuit de son initiation, son corps ruisselait d'une sueur froide. Sa gazelle familière, sa chère compagne, s'était enfuie. Avait-elle eu peur des ombres frôlées par son maître? Avait-elle flairé le dieu de la Mort? Gotama restait immobile sous l'arbre de la méditation aux cent mille feuilles bruissantes, car son engourdissement l'empêchait de bouger. Le pâtre attentif vint le ranimer en lui apportant du lait mousseux dans une noix de coco.

La seconde nuit, le solitaire entra au monde des âmes heureuses. Devant ses yeux fermés passèrent des pays flottans, des îles aériennes. Jardins enchantés, où les fleurs et les arbres, où l'air embaumé et les oiseaux, où le ciel, les astres et les nuages transparens comme la gaze de mousseline semblaient caresser l'âme et parler intelligemment la langue de l'amour et se mouler en formes significatives, pour exprimer des pensées humaines ou de divins symboles. Il vit ces âmes cheminant par couples ou par groupes, absorbées les unes dans les autres ou couchées au pied d'un maître. Et le bonheur qui débordait de leurs regards, de leurs attitudes, de leurs paroles, semblait pleuvoir d'un monde supérieur qui planait sur eux, vers lequel parfois se tendaient leurs bras et qui les joignait tous dans une céleste harmonie. Mais soudain Gotama vit quelques-unes de ces figures pâlir et frissonner. Il s'aperçut alors que chacune de ces âmes était reliée au monde inférieur par un fil imperceptible. Ce réseau de filamens descendait dans les profondeurs à travers un nuage pourpre qui s'élevait de l'abîme. A mesure que le nuage pourpre montait, il foncissait, et le paradis aérien devenait plus pâle. Et Gotama devina le sens de sa vision. Il comprit que ces cordons subtils étaient les attaches indestructibles, les restes de passions humaines, les inextinguibles désirs, qui reliaient toujours ces âmes bienheureuses à la terre et les for-

ceraient tôt ou tard à de nouvelles incarnations. Hélas, que de nouveaux adieux en perspective après le revoir céleste, que de nouveaux dispersemens, en quels labyrinthes d'épreuve et de souffrance, — et peut-être, au bout, la séparation éternelle!

Quand Çakia Mouni s'éveilla au matin de la deuxième nuit, des cygnes voyageurs passaient dans le ciel nuageux. Et il fut plus triste encore en retombant de sa vision paradisiaque qu'en sortant du songe infernal. Car il pensait aux destinées futures de toutes ces âmes, à leurs errances sans fin.

La troisième nuit, il s'éleva d'un puissant effort jusqu'au monde des dieux. Allait-il enfin y trouver la paix espérée? Ce fut un songe inénarrable, un panorama sublime d'une indicible grandeur. Il vit d'abord les Archétypes lumineux, qui brillent au seuil du monde des Dévas, cercles, triangles, étoiles flamboyantes, moules du monde matériel. Ensuite lui apparurent les forces cosmiques, les dieux, qui n'ont point de forme immuable, mais qui travaillent, multiformes, dans les veines du monde. Il vit des roues de feu, des tourbillons de lumière et de ténèbre, des astres qui se changeaient en lions ailés, en aigles gigantesques, en têtes éclatantes irradiant d'un océan de flammes. De ces figures, qui apparaissaient, disparaissaient, se métamorphosaient ou se multipliaient avec la rapidité de l'éclair, s'échappaient en tous sens des courans lumineux, qui se déversaient dans l'univers. Ces fleuves de vie s'en allaient bouillonner au cours des planètes, rejallir à leur surface et pétrir tous les êtres. Comme le voyant se mêlait à cette vie ardente avec une sorte d'ubiquité, dans un éblouissement d'ivresse, il entendit tout à coup le cri de la douleur humaine monter de l'abîme vers lui, comme une marée grossissante d'appels désespérés. Alors il découvrit une chose qui lui parut terrible. Ce monde inférieur, ce monde de la lutte et de la souffrance, c'étaient les dieux qui l'avaient créé. Bien plus, ils avaient pris conscience d'eux-mêmes, ils avaient grandi avec leur univers; et maintenant, planant au-dessus de lui, mais inséparables de son essence, ils vivaient de son formidable reflux. Oui, les dieux immortels se vêtaient du feu et de la lumière qui étaient sortis de leur cœur; mais ce feu était devenu, pour les hommes, la passion, et cette lumière, l'angoisse. Ils se nourrissaient du souffle de l'amour humain qu'ils avaient excité; ils respiraient le parfum de ses adorations et la fumée de ses tourmentes. Ils buvaient

toutes ces marées d'âmes, gonflées de désir et de souffrance, comme le vent de la tempête boit l'écume de l'Océan... Ils étaient donc coupables, eux aussi ! Et, comme la vue panoramique du voyant embrassait des perspectives d'espace et de temps de plus en plus vastes, comme son esprit volait d'âges en âges, il crut voir ces dieux entraînés dans le naufrage final de leurs mondes, engloutis dans le sommeil cosmique, forcés à mourir et à renaître, eux aussi, d'éternité en éternité, en donnant le jour à des mondes toujours malheureux !

Alors l'univers entier apparut à Çakia Mouni comme une roue effroyable, sur laquelle sont liés tous les êtres, avec les hommes et les dieux. Aucun moyen d'échapper à la loi inéluctable qui fait tourner la roue. De vie en vie, d'incarnation en incarnation, imperturbablement, tous les êtres recommencent toujours en vain la même aventure et sont impitoyablement broyés par la douleur et la mort. En arrière comme en avant s'étend l'incommensurable passé, l'incommensurable avenir de souffrance par la succession infinie des existences. D'innombrables périodes du monde s'écoulaient en myriades d'années. Terres, cieus, enfers, lieux de torture, naissent et disparaissent comme ils ont surgi pour être balayés depuis des éternités. Comment échapper à cette roue ? Comment mettre fin au supplice de vivre ?

De cette vision l'ascète s'éveilla dans un vertige d'épouvante. Le vent du nord avait soufflé toute la nuit sur l'arbre de la connaissance aux cent mille feuilles bruissantes. L'aube blanchissait à peine, et une pluie froide tombait. La gazelle était revenue et s'était couchée aux pieds du solitaire en léchant ses pieds glacés. Il la toucha ; elle était glacée elle aussi. Alors il l'attira dans ses bras pour la réchauffer sur son cœur, et Çakia Mouni se consola, pendant une heure, de la douleur du monde, en serrant sur sa poitrine une pauvre gazelle.

Gotama n'avait pas l'habitude de prier. Il n'attendait rien des dieux, mais tout de lui-même et de sa méditation. Il ne leur en voulait pas, il ne les accusait pas. Il les enveloppait seulement de sa grande pitié. N'étaient-ils pas entraînés, eux aussi, dans l'illusion fatale du devenir par le désir universel, par la soif effrénée d'être et de vivre ? Comment les dieux, qui ne peuvent se sauver eux-mêmes, sauveraient-ils les hommes ? — Pourtant, avant sa quatrième nuit, Çakia Mouni accablé d'angoisse de-

manda à l'Innommable, au Non-manifesté, à Celui que le clairvoyant même ne peut apercevoir, de lui révéler l'arcane du repos éternel et de la félicité.

En s'endormant, il revit la terrible roue de l'existence comme un cercle d'ombre peuplé de fourmilières humaines. La roue infatigable tournait lentement. Ça et là, quelques vaillans lutteurs, quelques sublimes ascètes émergeaient au-dessus du cercle d'ombre dans le halo de la lumière environnante. C'étaient les sages ascètes, les Bodisatvas qui l'avaient précédé. Mais aucun d'eux n'était parvenu au repos définitif, au salut véritable. Car tous étaient retombés dans le cercle d'ombre, tous avaient été repris par la roue fatale, — Alors Çakia Mouni éprouva la plus grande de ses douleurs, un brisement de tout son être avec le brisement du monde des apparences. Mais à ce déchirement suprême succéda une ineffable félicité. Il se sentit plongé dans une mer profonde de silence et de paix. Là, plus de forme, plus de lumière, plus de remous de vie. Son être se dissolvait délicieusement dans l'âme dormante du monde que n'agitait plus aucun souffle, et sa conscience s'évanouit dans cette immensité bienheureuse. — Il avait atteint le Nirvâna.

Si Çakia Mouni avait eu la volonté d'aller plus loin et la force de s'élever au-dessus du sommeil cosmique, il eût entendu, il eût vu, il eût senti bien autre chose encore. Il eût entendu le Son primordial, la Parole divine qui enfante la Lumière; il eût entendu cette musique des sphères qui met en branle les astres et les mondes. Emporté sur les ondes de cette harmonie, il eût vu l'effulcoration du soleil spirituel, du Verbe créateur. Là, le désir suprême de l'amour s'identifie avec la joie brûlante du sacrifice. Là, on est au-dessus de tout en traversant le tout, car on voit le fleuve du temps sortir de l'éternité et y revenir. Là, on n'est séparé de rien et un avec tout dans la plénitude de l'être. On plane au-dessus de toutes les douleurs parce qu'on aide à les transformer en joies. Là, toutes les souffrances se fondent dans une félicité unique, comme les couleurs du prisme dans le rayon solaire. Là, on atteint le repos dans l'action transcendante et la personnalité suprême dans l'absolu don de soi. Là, on ne condamne pas la vie, parce qu'on a bu l'essence divine à sa source. Libre, entièrement affranchi et désormais infrangible, on y rentre pour la recréer plus belle. De cette sphère de la Résurrection, pressentie par la sagesse égypt-

tienne et par les mystères d'Éleusis, devait descendre le Christ.

Mais Çakia Mouni n'était point destiné à faire connaître au monde le verbe de l'amour créateur. Son rôle fut grand cependant, car il devait lui révéler la religion de la pitié et la loi qui relie entre elles les incarnations humaines. Mais il s'arrêta, dans son initiation à la *Mort mystique*, sans parvenir jusqu'à la *Résurrection*. Le *Nirvâna*, qu'on a voulu faire passer pour l'état divin par excellence, n'en est que le seuil. Bouddha ne l'a point dépassé (1).

Après la quatrième nuit de son illumination, dit la tradition, Gotama éprouva une grande joie, une force nouvelle inondait ses veines et l'animait d'un grand courage. Il sentit que, par l'atteinte du Nirvâna, il était à jamais délivré de tout mal. Trempé dans la mort comme dans les eaux du Styx, il se sentait invincible. Gotama Çakia Mouni avait vécu. Des pieds à la tête, de la moelle des os au sommet de l'âme, il était devenu le Bouddha, l'*Éveillé*. Avec la vérité conquise, il voulait sauver le monde. Il passa plusieurs jours à réfléchir sur ce qu'il avait traversé. Il se rendit compte de la logique secrète qui liait entre elles les visions qu'il avait eues. Il en vint ainsi à formuler sa doctrine en repassant dans son esprit l'enchaînement des causes et des effets qui amènent la souffrance. « De la non-connaissance viennent les formes (*Sankara*), les formes de la pensée, qui donnent la forme aux choses. Des formes naît la conscience et ainsi, par une longue série de procédés intermédiaires, du désir des sens naît l'attachement à l'existence, de l'attachement vient le devenir, du devenir la naissance, de la

(1) J'ai tenté ici de remettre le *Nirvâna* à sa place dans l'ordre des phénomènes psychiques de l'initiation. Cela est essentiel pour bien comprendre la personne de Bouddha et son rôle dans le monde. Car sa doctrine et son œuvre en découlent. La valeur d'un initié, d'un réformateur ou d'un prophète quelconque, dépend, en premier lieu, d'une vue intensive et directe de la vérité. Sa doctrine n'est jamais autre chose qu'une explication rationnelle de ce phénomène initial, qui est toujours, sous une forme ou sous une autre, une révélation ou une inspiration spirituelle. Le *Nirvâna* apparaît comme l'avant-dernière étape de la haute initiation, devinée par la Perse, l'Égypte et la Grèce et que le Christ vint accomplir. Ce que le bouddhisme appelle l'*extinction* ou la *fin de l'illusion* n'est donc qu'un état psychique intermédiaire, la phase neutre, atone et amorphe, qui précède le jaillissement de la vérité suprême. Mais c'est une grande chose et un grand rôle d'avoir comme le Bouddha réalisé complètement dans sa vie toutes les phases de l'initiation, comme le Christ devait le réaliser dans la sienne en les couronnant par la résurrection.

naissance la vieillesse et la mort, la douleur et les plaintes, la peine, le chagrin, le désespoir. Mais, si la première cause, la non-connaissance est supprimée, toute la chaîne des effets est détruite et le mal est vaincu du même coup. » En somme, il fallait tuer le désir, pour supprimer la vie, et couper ainsi le mal à sa racine. Faire entrer tous les hommes dans le Nirvâna, tel fut le rêve de Bouddha. Sachant ce qu'il avait à dire aux brahmanes et au peuple, Çakia Mouni quitta sa retraite pour se rendre à Bénarès, afin d'y enseigner sa doctrine.

III. — LA TENTATION

Comme tous les prophètes, Bouddha eut encore à traverser une épreuve avant d'assumer sa tâche. Pas de réformateur qui n'ait passé par la tentation du doute sur lui-même avant d'attaquer ouvertement les puissances du jour. Au premier abord, les obstacles se dressent comme une montagne et le labeur qui s'étendra sur une série d'années se présente comme un bloc à rouler sur une cime. La légende raconte que le démon Mâra lui chuchota : « Entre dans le Nirvâna, homme accompli, le temps du Nirvâna est venu pour toi. » Bouddha lui répond : « Je n'entrerai pas dans le Nirvâna, tant que la vie sainte n'ira pas en croissant et se répandant parmi le peuple et ne sera pas bien prêchée aux hommes. » Un brahmane s'approche ensuite et lui dit avec mépris : « Un laïque ne peut être un brahmane. » Bouddha répond : « Le vrai brahmane est celui qui bannit toute méchanceté, toute raillerie, toute impureté de lui-même. » Les hommes ayant échoué devant le Bienheureux, les élémens s'en mêlent. Orage, pluie torrentielle, froid, tempête, ténèbres, s'acharnent sur lui. Cette conjuration des élémens contre Bouddha représente le dernier et furieux assaut des passions expulsées par l'âme du saint et qui maintenant viennent fondre sur lui du dehors avec toute la horde des puissances dont elles procèdent. Pour rendre sensible le fait occulte qui se passe alors, la légende se sert d'un symbole. « A ce moment, dit-elle, le roi des serpens, Mucalinda, sort de son royaume caché, entoure sept fois le corps de Bouddha de ses anneaux et le protège contre la tempête. Après sept jours, quand le roi des serpens Mucalinda vit que le ciel était clair et sans nuages, il dénoua ses anneaux du corps du bienheureux, prit la forme d'un jeune

homme et s'approcha du sublime les mains jointes en l'adorant. Alors, le sublime dit : Heureuse la solitude du bienheureux qui a reconnu et qui voit la vérité. » Le serpent Mucalinda représente ici le corps astral de l'homme, siège de la sensibilité, qui pénètre son corps physique et crée autour de lui une aura rayonnante, où ses passions se reflètent pour l'œil du clairvoyant en colorations multiples. Pendant le sommeil, le corps astral de l'homme s'échappe de son corps physique avec le moi conscient en forme de spirale. Il ressemble alors à un serpent. C'est dans ce corps astral (1) que résident et vibrent les passions humaines. C'est par lui que toutes les influences bonnes ou mauvaises agissent sur l'être humain. En le gouvernant et en l'organisant par sa volonté, l'initié ou le saint peut le transformer en une cuirasse infrangible contre toutes les attaques du dehors. Tel est le sens du serpent Mucalinda qui enroule ses anneaux autour du corps de Bouddha et le protège contre la tempête des passions. Il en a un autre encore. A un certain degré de l'initiation, le clairvoyant aperçoit une image astrale de la partie inférieure et animale de son être, de celle évoluée dans les incarnations précédentes. Il faut supporter ce spectacle et tuer le monstre par la pensée. Sinon, impossible de pénétrer dans le monde astral, à plus forte raison dans le monde spirituel et dans le monde divin. Cette apparition s'appelle dans la tradition occulte *le gardien du seuil*. Beaucoup plus tard, après de longues épreuves et d'éclatantes victoires, l'initié rencontre son prototype divin, l'image de son âme supérieure sous une forme idéale. Voilà pourquoi le serpent Mucalinda se métamorphose en un beau jeune homme, une fois que la bourrasque du monde inférieur s'est dissipée.

IV. — L'ENSEIGNEMENT ET LA COMMUNAUTÉ BOUDDHISTE. LA MORT DE BOUDDHA

Bouddha commença sa prédication à Bénarès. Il convertit d'abord cinq moines, qui devinrent ses disciples fervens et qu'il envoya plus tard prêcher sa doctrine au loin en leur disant : « Vous êtes délivrés de tous les liens. Allez de par le monde

(1) Paracelse l'a nommé ainsi parce qu'il est en rapport magnétique avec les astres qui composent notre système solaire. L'occultisme occidental a adopté ce terme.

pour le salut du peuple, la joie des Dieux et des hommes. » Peu après, mille brahmanes d'Ourouvéla, qui pratiquaient les sentences du Véda et le sacrifice du feu et faisaient leurs ablutions dans le fleuve Neranjara, se déclarèrent pour lui. Bientôt la foule afflua. Les élèves quittaient pour lui leurs maîtres. Les rois et les reines arrivaient sur leurs éléphants pour admirer le saint et lui promettaient leur amitié. La courtisane Ambapâli fit cadeau au Bouddha d'une forêt de manguiers. Le jeune roi Bimbisara se convertit et devint le protecteur de son royal confrère transformé en moine mendiant. La prédication de Bouddha dura quarante ans sans que les brahmanes y missent la moindre entrave. Sa vie se partageait annuellement en une période nomade et une période sédentaire ; neuf mois de voyage et trois mois de repos. « Lorsqu'en juin, après la canicule brûlante, les nuages noirs s'entassaient comme des tours et que le souffle de la mousson annonce les pluies, l'Indou se retire pour des semaines dans sa hutte ou dans ses palais. Les torrens ou les fleuves grossis interceptent les communications. « Les oiseaux, dit un vieux livre bouddhiste, bâtissent leurs nids dans la cime des arbres. » Ainsi faisaient les moines pendant trois mois. Pendant ses neuf mois de voyage, Bouddha trouvait partout des asiles, jardins et parcs, maisons de rois ou de riches marchands. Les mangos et les bananes ne manquaient pas pour la nourriture. Cela n'empêchait pas ces obstinés contempteurs des biens de ce monde d'observer leur vœu de pauvreté et de continuer leur vie de mendiants. Tous les matins, ils faisaient leur tournée dans les villages, le maître en tête. Silencieux, les yeux baissés, la sébile à la main, ils attendent l'aumône. Ils bénissent ceux qui donnent et ceux qui ne donnent pas. L'après-midi, dans l'obscurité de la forêt tranquille ou dans sa cellule, le sublime médite dans « le silence sacré (1). »

Ainsi se propage la secte bouddhiste. En maint endroit, sous la direction du maître, se fondent des associations de moines qui deviendront plus tard de riches couvens. Autour d'eux se groupent des communautés laïques, qui, sans adopter la vie monacale, y trouvent leur idéal et prennent les moines pour maîtres. Les textes, qui nous rapportent ces faits, avec de froides sentences et des raisonnemens mécaniques, toujours

(1) Oldenberg, *la Vie de Bouddha*.

les mêmes, n'ont pas su nous rendre évidemment l'éloquence du maître, le charme qui émanait de sa personne, le magnétisme de cette volonté puissante, voilée d'imperturbable douceur et de sérénité parfaite, non plus que la fascination étrange qu'il savait apporter dans l'évocation mystérieuse du Nirvâna. Il peignait d'abord la vie des sens comme une mer furieuse, irritée, avec ses tourbillons, ses profondeurs insondables et ses monstres. Là sont ballottées, sans une minute de repos, ces pauvres barques qu'on appelle des âmes humaines. Puis, insensiblement, il faisait glisser l'auditeur dans une région plus calme, où l'océan s'apaise. Enfin, sur la surface lisse et immobile, se dessine un courant circulaire, qui se creuse en entonnoir. Au fond du gouffre, reluit un point brillant. Heureux qui entre dans le cercle du rapide et descend jusqu'au fond de l'abîme. Il entre dans un autre monde, loin de la mer et de la tempête. Qu'y a-t-il de l'autre côté du gouffre, au delà du point brillant? Le maître ne le dit pas, mais il affirme que c'est la béatitude suprême, et il ajoute : « J'en viens. Ce qui n'est pas arrivé, depuis des myriades d'années, est advenu, et je vous l'apporte. »

La tradition a conservé le sermon de Bénarès, qui est le Sermon de la montagne de Bouddha. Peut-être y trouve-t-on un écho lointain de sa parole vivante. « Vous m'appelez ami, mais vous ne me donnez pas mon vrai nom. Je suis le Délivré, le Bienheureux, le Bouddha. Ouvrez vos oreilles. La délivrance de la mort est trouvée. Je vous instruis, je vous enseigne la doctrine. Si vous vivez selon la doctrine, en peu de temps, vous prendrez part à ce que cherchent les jeunes qui quittent leur patrie pour devenir des sans-patrie, vous atteindrez la perfection de la sainteté. Vous reconnaîtrez la vérité encore dans cette vie et vous la verrez face à face. Point de mortification, mais le renoncement à tous les plaisirs des sens. Le chemin du milieu conduit à la connaissance, à l'illumination, au Nirvâna. Le sentier huit fois saint s'appelle : juste foi, juste résolution, juste parole, juste action, juste vie, juste aspiration, juste pensée, juste méditation. Ceci, ô moines, est la vérité sainte sur l'origine de la souffrance : c'est la soif de l'être, de renaissance en renaissance, avec le plaisir et le désir, qui trouve ici et là-bas sa volupté, la soif de volupté, la soif de devenir, la soif de puissance. — Ceci, ô moines, est la vérité sainte sur la suppression

de la souffrance : la suppression de la soif par la destruction du désir ; le mettre hors de soi, s'en délivrer, ne plus lui laisser de place. — Ceci, ô moines, est la vérité sainte sur la suppression de la douleur. » Depuis que Çakia Mouni est en possession des quatre vérités essentielles, à savoir : 1° la souffrance ; 2° l'origine de la souffrance ; 3° la suppression de la souffrance, 4° le chemin de la suppression, il déclare que dans le monde de Brahma et de Mâra, parmi tous les êtres, y compris les ascètes et les brahmanes, les dieux et les hommes, il a atteint la félicité parfaite et la plus haute dignité de Bouddha.

Toute la carrière du réformateur indou, toute sa prédication, tout le bouddhisme avec sa littérature sacrée et profane ne sont qu'un commentaire perpétuel, à mille variations, du sermon de Bénarès. Cette doctrine a un caractère exclusivement et rigoureusement moral. Elle est d'une douceur impérieuse et d'une désespérance béate. Elle cultive le fanatisme du repos. On dirait une conjuration pacifiste pour amener la fin du monde. Ni métaphysique, ni cosmogonie, ni mythologie, ni culte, ni prière. Rien que la méditation solitaire et la prédication morale. Uniquement préoccupé de mettre fin à la souffrance et d'atteindre le Nirvâna, Bouddha se défie de tout et de tous. Il se défie des dieux, parce que ces malheureux ont créé le monde. Il se défie de la vie terrestre parce qu'elle est une matrice de réincarnations. Il se défie de l'au-delà parce que, malgré tout, c'est encore de la vie et par conséquent de la souffrance. Il se défie de l'âme parce qu'elle est dévorée d'une soif inextinguible d'immortalité. L'autre vie est, à ses yeux, une autre forme de séduction, une volupté spirituelle. Il sait, par ses extases, que cette vie existe, mais il se refuse d'en parler. Cela serait trop dangereux. Ses disciples le pressent de questions sur ce point ; il demeure inflexible. — L'âme continue-t-elle de vivre après la mort ? s'écrient-ils en chœur. Pas de réponse. — Alors, elle doit mourir ? Pas de réponse. Resté seul avec lui, Ananda, le favori du maître, lui demande la raison de ce silence. Bouddha répond : « Il serait préjudiciable à la morale de répondre dans un sens ou dans un autre, » et il garde son secret. Un moine raisonneur et plus malin que les autres décoche un jour au maître un argument incisif et redoutable. « O Bienheureux, dit-il, tu prétends que l'âme n'est qu'un composé de sensations éphémères et viles. Mais alors, comment le moi, qui va d'incar-

nation en incarnation, est-il influencé par le non-moi? » Bouddha eût été sans doute très embarrassé de répondre victorieusement à cet argument digne de Socrate ou de Platon. Il se contenta de dire : « O moine, en ce moment tu es sous l'empire de la concupiscence. »

Si Bouddha se défie des dieux et de l'âme, il se défie encore plus des femmes. En cela, comme en tout le reste, il est l'antipode de Krichna, l'apôtre de l'Éternel-Féminin. Il sait que l'amour est le plus puissant appât de la vie et qu'en la femme est renfermée, comme en un coffret de philtres et de parfums, la quintessence de toutes les séductions. Il sait que Brahma ne se décida à créer les dieux et le monde qu'après avoir tiré de lui-même l'Éternel-Féminin, le voile coloré de Maïa où chatoyait l'image de tous les êtres. Il ne redoute pas seulement chez la femme le délire des sens qu'elle sait provoquer d'un sourire ou d'un regard, il redoute son arsenal de ruses et de mensonges, qui sont la trame et le fil dont se sert la nature pour tisser la vie. « L'essence de la femme, dit-il, est insondablement cachée comme les détours du poisson dans l'eau. » « — Comment nous conduire avec une femme? demande Ananda à son maître. — Éviter leur aspect. — Et si nous la voyons quand même? — Ne pas lui parler. — Et si nous lui parlons quand même, Seigneur, que faire? — Alors, veillez sur vous! » Bouddha permit cependant, après de longues hésitations, à la communauté bouddhiste de fonder des couvens de femmes, mais il ne les admit point dans son intimité et les bannit de sa présence. On ne trouve, dans son histoire, ni Madeleine, ni Marie de Béthanie. Il est juste d'ajouter à la défense et à l'honneur des femmes indoues que les institutions de bienfaisance de l'ordre bouddhiste furent en grande partie l'œuvre des femmes.

Comment expliquer qu'une doctrine aussi dépouillée des joies de la terre et du ciel, doctrine de morale implacable, aussi excessive par son nihilisme mystique que par son positivisme négatif, doctrine qui supprimait d'autre part les castes avec la foi traditionnelle de l'Inde en l'autorité des Védas et abolissait le culte brahmanique avec ses rites somptueux pour y substituer des centaines de couvens et une armée de moines mendians parcourant l'Inde la sébile à la main, — comment expliquer le succès prodigieux d'une telle religion? Il s'explique par la dégénérescence précoce de l'Inde, par l'abâtardissement

de la race aryenne, mélangée d'éléments inférieurs et languie de paresse. Il s'explique par la tristesse d'un peuple vieillissant entre la lassitude de la tyrannie et la lassitude de l'esclavage, d'un peuple sans perspective historique et sans unité nationale, ayant perdu le goût de l'action et n'ayant jamais eu le sens de l'individualité sauf aux temps védiques, où la race blanche dominait dans sa pureté et dans sa force (1). Cela dit, il faut ajouter que le triomphe momentané de Bouddha en Inde est dû moins à sa philosophie qu'à son sérieux moral, à ce profond travail sur la vie intérieure qu'il sut inculquer à ses disciples. « Pas à pas, morceau par morceau, heure par heure, le sage doit purifier son moi comme l'orfèvre purifie l'argent. Le moi, auquel la métaphysique bouddhiste refuse la réalité, devient ici l'agent principal. Trouver le moi devient le but de toute recherche. Avoir son moi pour ami, est la plus vraie, la plus haute amitié. Car le moi est la protection du moi. Il faut le tenir en bride comme un marchand tient son noble cheval (2). » De cette discipline austère se dégage, à la fin, un sentiment de liberté qui s'exprime avec le charme d'un François d'Assise : « Nous ne devons avoir besoin que de ce que nous portons sur nous-mêmes, comme l'oiseau n'a pas besoin de trésors, et ne porte rien sur lui que ses ailes, qui le conduisent où il veut. » Enfin, par la tendresse de son âme, Bouddha fut vraiment le créateur de la religion de la pitié et l'inspirateur d'une poésie nouvelle. Elle se traduit dans les paraboles attribuées au maître et dans les légendes postérieures du bouddhisme. Quelle insinuante et suggestive métaphore par exemple que celle sur les différens degrés d'évolution des âmes. La vie physique, troublée par les sens, est comparée à un fleuve au-dessus duquel les âmes aspirent à s'élever pour respirer la lumière du ciel. « Comme dans un étang de lotus blancs et bleus, il y en a beaucoup sous l'eau et hors de l'eau ; ainsi il y a des âmes très diverses, les unes pures, les autres impures. Le sage est celui

(1) On sait que le bouddhisme ne se maintint en Inde que quatre siècles environ. Sauf dans l'île de Ceylan, il disparut et se fondit en quelque sorte devant une recrudescence du brahmanisme. Celui-ci sut le vaincre, sans persécution, en absorbant ses éléments vitaux et en se renouvelant lui-même. On sait aussi que si le bouddhisme se propagea au Thibet, en Mongolie et en Chine, ce fut en reprenant une bonne partie des éléments métaphysiques et mythologiques que Bouddha proscrivait et en modifiant profondément sa doctrine.

(2) Sentences morales bouddhistes, résumées par Oldenberg.

qui s'élève au-dessus de l'eau et laisse retomber sa sagesse sur les autres âmes, comme le lotus épanoui parsème ses gouttes de rosée sur les nymphéas qui nagent à la surface du fleuve. »

A l'âge de quatre-vingts ans, Bouddha se trouvait dans une de ses retraites d'été, à Bélouva, quand il tomba malade et sentit l'approche de la mort. Alors il pensa à ses disciples : « Il ne convient pas, se dit-il, d'entrer dans le Nirvâna sans avoir parlé à ceux qui ont pris soin de moi. Je veux vaincre cette maladie par ma force et retenir ma vie en moi. » Alors la maladie du sublime disparut. Et Bouddha s'assit à l'ombre de la maison qui avait été préparée pour lui. Son disciple préféré, Ananda, accourut et lui fit part de son effroi en ajoutant : « Je savais que le Bienheureux n'entrerait pas dans le Nirvâna sans avoir annoncé sa volonté à la communauté de ses disciples. — Que demande la communauté? dit Bouddha. J'ai prêché la doctrine. Je ne veux pas régner sur la communauté, Ananda. Laissez la vérité être votre flambeau. Celui qui maintenant et après ma mort est son propre flambeau et son propre refuge, celui qui ne cherche pas d'autre refuge que la vérité, et marche dans la droite voie, celui-là est mon disciple. »

Et Bouddha se leva, rejoignant les autres disciples et se mit en route avec eux, voulant marcher et enseigner jusqu'au bout. Il s'arrêta quelque temps à Vésala, mais à Kousinara ses forces l'abandonnèrent. On l'étendit sur un tapis, entre deux arbres jumeaux. Là, il resta couché comme un lion fatigué. Ne pouvant supporter ce spectacle, le disciple qu'il aimait, Ananda, rentra dans la maison et se mit à pleurer. Bouddha, devinant sa tristesse, le fit rappeler et dit : « Ne gémis pas, Ananda, ne t'ai-je pas dit qu'il faut quitter tout ce qu'on aime? Comment serait-il possible que ce qui est né et soumis à l'éphémère échappât à la destruction? Mais toi, Ananda, pendant longtemps tu as honoré le Parfait; tu as été pour lui plein d'amour, de bonté, de joie, sans fausseté, sans cesse, en pensées, en paroles et en œuvres. Tu as fait le bien, Ananda. Efforce-toi maintenant, et bientôt tu seras libre de péché. » Peu avant d'expirer, Bouddha dit : « Peut-être aurez-vous cette pensée, Ananda : la parole a perdu son maître, nous n'avons plus de maître. Il ne faut pas penser ainsi. La Doctrine et l'Ordre que je vous ai enseignés, voilà votre maître, quand je serai parti. » Ses dernières

paroles furent : « — Courage, mes disciples. Je vous dis : Tout ce qui est devenu est périssable. Lutte^z sans cesse (1). »

La nuit tombait. Et voici que la face et le corps du sublime se mirent à reluire comme s'ils devenaient transparents. Ce rayon mystérieux dura jusqu'à son dernier soupir, puis s'éteignit brusquement. Aussitôt, du sommet des deux arbres, une pluie de fleurs tomba sur le Bouddha qui venait d'entrer dans le Nirvâna.

A ce moment, les femmes de Kousinara, qu'on avait toujours tenues loin du maître par son ordre, supplièrent qu'on les laissât voir le Bienheureux. Ananda le leur permit, malgré les protestations des autres. Elles s'agenouillèrent près du cadavre, se penchèrent sur lui en sanglotant et inondèrent de larmes brûlantes la face glacée du maître, qui, vivant, les avait bannies de sa vue.

Ces détails touchans, cette auréole discrète que la tradition fait planer sur la mort de Bouddha peignent peut-être mieux encore ce qui se passa dans le tréfonds de sa conscience et dans celle de ses disciples que leurs derniers entretiens. Comme une vague de l'Invisible, le merveilleux envahit le vide du Nirvâna. Ainsi les puissances cosmiques combattues ou écartées par Çakia Mouni comme dangereuses, parce qu'il voyait en elles les tentatrices du fatal Désir, les forces qu'il avait jalousement prosrites de sa doctrine et de sa communauté, fleurs de l'Espérance, Lumière céleste, Éternel-Féminin, ces tisseuses infatigables de la vie terrestre et divine, hantent sa dernière heure. Subtiles, enlaçantes, irrésistibles, elles viennent le frôler et cueillir l'âme de l'ascète redoutable pour lui dire — qu'il ne les a ni supprimées, ni vaincues.

V. — CONCLUSION

Il est aisé de faire la critique du bouddhisme au point de vue philosophique. Religion sans Dieu, morale sans métaphysique, il ne jette aucun pont entre le fini et l'infini, entre le temps et l'éternité, entre l'homme et l'univers. Or, trouver ce pont est le besoin suprême de l'homme, la raison d'être de la religion et de la philosophie. Bouddha fait sortir le monde

(1) Cela est stoïque et grand, mais combien plus grande la parole du Christ : « Et voici que je suis avec vous jusqu'à la fin du monde. »

d'un désir de vivre aveugle et malfaisant. Alors comment expliquer l'harmonie du Kosmos et la soif inextinguible de perfection innée à l'esprit? Voilà la contradiction métaphysique. — Bouddha veut ensuite que de jour en jour, d'année en année, d'incarnation en incarnation, le Moi humain travaille à son perfectionnement par la victoire sur ses passions, mais il ne lui accorde aucune réalité transcendante, aucune valeur immortelle. Alors comment expliquer ce travail? Voilà la contradiction psychologique. — Enfin Bouddha donne à l'homme et à l'humanité, comme idéal et comme but unique : le Nirvâna, concept purement négatif, la cessation du mal par la cessation de la conscience. Ce *saltus mortalis*, ce saut dans le vide du néant vaut-il l'immensité de l'effort? — Voilà la contradiction morale. Ces trois contradictions, qui ressortent l'une de l'autre et s'emboîtent rigoureusement, indiquent suffisamment la faiblesse du bouddhisme comme système cosmique.

Il n'en est pas moins vrai que le bouddhisme a exercé une influence profonde sur l'Occident. A toutes les époques où la philosophie et la religion traversent une grande crise, à l'époque alexandrine, à celle de la Renaissance et à la nôtre, on entend en Europe comme un écho lointain et transposé de la pensée bouddhiste. D'où lui vient ce pouvoir? De sa doctrine morale et de ses conclusions? Nullement. Elle lui vient de ce fait que Bouddha fut le premier à divulguer au grand jour la doctrine dont les brahmanes n'avaient parlé qu'à demi-mot et qu'ils avaient cachée dans le secret de leurs temples. Or cette doctrine est le vrai mystère de l'Inde, l'arcane de sa sagesse. J'entends la doctrine de la pluralité des existences et le mystère de la réincarnation.

Dans un très vieux livre, un brahmane dit à son collègue dans une assemblée : « Où va l'homme après sa mort? — Donne-moi la main, Yaïnavalkia, répond l'autre, nous seuls devons le savoir. Pas un mot de cela aux autres. » Et ils parlèrent de la réincarnation (1). » Ce passage prouve qu'à une certaine époque, cette doctrine fut considérée comme ésotérique par les brahmanes. Ils avaient pour cela d'excellentes raisons. S'il n'est point de vérité qui introduise plus avant dans les officines secrètes de la nature et dans le processus de l'évolution universelle, il n'en

(1) *Oupanisad des cent sentiers*, cité par Oldenberg.

est pas non plus dont le vulgaire puisse faire de plus grands abus. Pour exprimer la fascination singulière, le charme insinuant et redoutable que ce mystère a exercé de tous temps sur les âmes ardentes et songeuses, qu'on me permette de rappeler ici une vieille légende indoue.

En des jours très anciens, dit cette légende, une nymphe céleste, une Apsara, voulant séduire un ascète, qui s'était montré insensible à toutes les tentations du ciel et de la terre, eut recours à un stratagème ingénieux. Cet ascète habitait dans une forêt vierge, inextricable, effrayante, au bord d'un étang couvert de toutes sortes de plantes aquatiques. Lorsque des apparitions infernales ou célestes venaient planer sur le miroir de l'onde pour tenter le solitaire, il baissait les yeux pour regarder leur reflet dans l'étang sombre. L'image renversée et déformée des nymphes ou des démons tentatrices suffisait pour calmer ses sens et rétablir l'harmonie dans son esprit troublé. Car elle lui montrait les conséquences qu'aurait sa chute dans la matière fangeuse.

L'Apsara rusée imagina donc de se cacher dans une fleur pour séduire l'anachorète. Des profondeurs ténébreuses de l'étang elle fit sortir un lotus merveilleux ; mais ce n'était pas un lotus comme les autres. Ceux-ci, comme on sait, replient leurs calices sous l'eau pendant la nuit et n'en sortent qu'au baiser du soleil. Ce lotus-là, au contraire, demeurait invisible le jour. Mais, la nuit, quand la lumière rosée de la lune glissait par-dessus l'épaisse crinière des arbres sur l'étang immobile, on voyait frémir sa surface et, de son sein noir, sortait un lotus géant d'une blancheur éclatante, aux mille feuilles et grand comme une corbeille de roses. Alors, de son calice d'or, vibrant sous le rayon enflammé de la lune, sortait la divine Apsara, la nymphe céleste, au corps lumineux et nacré. Elle tenait au-dessus de sa tête une écharpe étoilée, arrachée au ciel d'Indra. — Et l'ascète, qui avait résisté à toutes les autres Apsaras descendues directement du ciel, céda au charme de celle-ci, qui, née d'une fleur de l'onde, semblait remonter de l'abîme et être à la fois la fille de la terre et la fille du ciel. — Eh bien ! de même que la nymphe céleste sort du lotus épanoui, de même, dans la doctrine de la réincarnation, l'âme humaine sort de la nature aux mille feuilles comme la dernière et plus parfaite expression de la pensée divine.

Les brahmanes disaient ensuite à leurs disciples : « De même que l'univers est le produit d'une pensée divine qui l'organise et le vivifie sans cesse, de même le corps humain est le produit de l'âme qui le développe à travers l'évolution planétaire et s'en sert comme d'un instrument de travail et de progrès. Les espèces animales n'ont qu'une âme collective, mais l'homme a une âme individuelle, une conscience, un moi, une destinée personnelle, qui lui garantissent sa durée. Après la mort, l'âme, délivrée de sa chrysalide éphémère, vit d'une autre vie, plus vaste, dans la splendeur spirituelle. Elle retourne en quelque sorte à sa patrie, et contemple le monde du côté de la lumière et des dieux, après y avoir travaillé du côté de l'ombre et des hommes. Mais il en est peu d'assez avancées pour demeurer définitivement dans cet état que toutes les religions appellent le ciel. Au bout d'un long espace de temps, proportionné à son effort terrestre, l'âme sent le besoin d'une nouvelle épreuve pour faire un pas de plus. De là une nouvelle incarnation dont les conditions sont déterminées par les qualités acquises dans une vie précédente. Telle la loi du *Karma*, ou de l'enchaînement causal des vies, conséquence et sanction de la liberté, logique et justice du bonheur et du malheur, raison de l'inégalité des conditions, organisation des destinées individuelles, rythme de l'âme qui veut revenir à sa source divine à travers l'infini. C'est la conception organique de l'immortalité, en harmonie avec les lois du Kosmos.

Survint le Bouddha, âme d'une sensibilité profonde et travaillée par le tourment des causes dernières. En naissant, il semblait accablé déjà du poids de je ne sais combien d'existences et altéré de la paix suprême. La lassitude des Brahmanes, immobilisés dans un monde stagnant, se centupla chez lui d'un sentiment nouveau : une immense pitié pour tous les hommes et le désir de les arracher à la souffrance. Dans un mouvement de générosité sublime, il voulut le salut pour tous. Mais sa sagesse n'égala pas la grandeur de son âme et son courage ne fut pas à la hauteur de sa vision. Une initiation incomplète lui fit voir le monde sous le jour le plus noir. Il n'en voulut comprendre que la douleur et le mal. Ni Dieu, ni l'univers, ni l'âme, ni l'amour, ni la beauté ne trouvèrent grâce devant ses yeux. Il rêva d'engloutir à jamais ces ouvriers d'illusion et ces ouvrières de souffrance dans le gouffre de son Nirvâna. Malgré l'exces-

sive sévérité de sa discipline morale, et quoique la pitié qu'il prêchait établit entre les hommes un lien de fraternité universelle, son œuvre fut donc partiellement négative et dissolvante. Cela est prouvé par l'histoire du bouddhisme. Socialement et artistiquement, il n'a rien créé de fécond. Là où il s'installe en bloc, il engendre la passivité, l'indifférence et le découragement. Les peuples bouddhistes sont demeurés à l'état de stagnation. Ceux qui, comme le Japon, ont déployé une activité surprenante, l'ont fait par des instincts et des principes contraires au bouddhisme. Le Bouddha eut cependant un grand mérite et un grand rôle. Il divulgua la doctrine de la réincarnation, qui, avant lui, était restée le secret des brahmanes. Par lui, elle se répandit hors de l'Inde et entra dans la conscience universelle. Quoique repoussée officiellement ou voilée par la plupart des religions, elle ne cessa plus de jouer dans l'histoire de l'esprit humain le rôle d'un ferment vivace. Seulement, ce qui avait été pour Bouddha une raison de se renoncer et de mourir devint pour des âmes plus énergiques et des races plus fortes une raison de s'affirmer et de vivre.

Quelle autre allure, en effet, et quelle autre couleur prendra l'idée de la pluralité des vies chez les Aryens ou même chez les Sémites qui l'adopteront ! Que ce soit sur les bords du Nil, à Éleusis ou à Alexandrie, qu'il s'agisse des successeurs d'Hermès, d'Empédocle, de Pythagore ou de Platon, elle prendra un caractère héroïque. Ce ne sera plus la roue fatale de Bouddha, mais une fière ascension dans la lumière. L'Inde tient les clés du passé, elle ne tient pas celles de l'avenir ; c'est l'Épiméthée des peuples, mais non pas leur Prométhée.

Elle s'est endormie dans son rêve. L'initié aryen, au contraire, apporte dans l'idée de la pluralité des existences ce besoin d'action et de développement infini qui brûle dans son cœur comme la flamme inextinguible d'Agni. Il sait que l'homme ne possède que la terre qu'il arrose de sa sueur et de son sang, qu'il n'atteint que le ciel auquel il aspire de toute son âme. Il sait que l'univers est une formidable tragédie, mais que la victoire est aux croyans et aux courageux. La lutte elle-même est pour lui un plaisir et la douleur un aiguillon. Il l'accepte au prix des joies sublimes de l'amour, de la beauté et de la contemplation. Il croit à l'avenir de la terre comme à l'avenir du ciel. Les existences successives ne l'effrayent pas, à cause

de leur variété. Il sait que le ciel cache dans son azur des combats sans nombre, mais aussi des félicités inconnues. Les voyages cosmiques lui promettent plus de merveilles encore que les voyages terrestres. Enfin il croit avec le Christ et son Verbe à une victoire finale sur le mal et la mort, à une transfiguration de la terre et de l'humanité, à la fin des temps, par la descente complète de l'Esprit dans la chair. Le vieux bouddhisme et le pessimisme contemporain affirment que tout désir, toute forme, toute vie, toute conscience est un mal et que le seul refuge est dans l'inconscience totale. Leur félicité est purement négative. L'Aryen considère la lassitude de vivre comme une sorte de lâcheté. Il croit à une félicité active dans l'épanouissement de son désir, comme à la fécondité souveraine de l'amour et du sacrifice. Pour lui, les formes éphémères sont des messagères du divin. Il croit donc à la possibilité de l'action et de la création dans le temps avec la conscience de l'Éternel. L'ayant éprouvé et vécu, il sent son âme pareille à un navire qui surnage toujours dans la tempête. C'est le seul repos, c'est le calme divin auquel il aspire. Pour tout dire, dans le concept de l'Aryen, la disparition de l'univers visible, ce que l'Indou appelle le sommeil de Brahma, ne serait qu'un inénarrable rêve, un silence du Verbe se recueillant en lui-même pour écouter chanter ses harmonies intimes avec ses myriades d'âmes et se préparer à une nouvelle création.

Mais ne soyons point injustes pour l'Inde et pour son Bouddha, puisqu'ils nous ont légué le trésor de la plus antique sagesse. Rendons-leur, au contraire, le culte reconnaissant qu'on doit aux plus lointains ancêtres et aux premiers mystères religieux de notre race.

Lorsque la femme indoue montait sur le bûcher de son époux et que la flamme meurtrière la touchait, elle jetait son collier de perles à ses enfans comme un dernier adieu. C'est ainsi que l'Inde agonisante, assise sur le tombeau de ses héros aryens, jeta au jeune Occident la religion de la pitié et l'idée féconde de la réincarnation.

LES DEUX RACINE DE M. FAGUET

RÉPONSE DE M. MASSON-FORESTIER (1)

« Quiconque croira jamais avoir quelque chose d'un peu nouveau ou d'un peu particulier sur Racine n'aura pas le droit de le garder pour lui : il le devra à tous. » (SAINTE-BEUVE, *Nouveaux Lundis*.) Descendant de Racine, détenteur de certains documens, j'ai cru bon de publier mon livre, au moment où les Universités allemandes prétendent revendiquer ce prodigieux génie.

Je crois que le public acquerra la conviction : que Racine ne doit rien à Port-Royal, qu'il est très simple, — et plus beau que ne le disaient certains ; qu'il est bien Français.

D'ailleurs ne fallait-il pas commenter la découverte de ce beau portrait qui nous restitue, — enfin, — le visage saisissant de l'auteur de *Phèdre* ?

Ce « Racine ignoré, » s'il n'apporte rien de sérieux, que la critique fasse le silence sur lui ! S'il dit mal les choses, reprochez-lui son style ! S'il recèle des erreurs, rectifiez-les. Mais, semble-t-il, une seule question devrait dominer le débat : faut-il se féliciter de le voir apporter de nouveaux documens et de nouvelles idées ? A cette question, M. Lanson, malgré nombre de réserves sur l'ouvrage, a répondu : « D'abord, j'aime les livres

(1) M. Masson-Forestier ayant invoqué la loi qui lui donne le droit de réponse à l'article de M. Faguet sur son livre : *Racine ignoré*, nous nous voyons obligés de reproduire sa réponse telle qu'il nous l'a envoyée. Nous l'avons communiquée à M. Faguet qui l'a fait suivre de quelques lignes.

de conviction fougueuse qui dérangent les opinions assises... Et je doute qu'aucun lecteur de ce livre, s'il réfléchit, hésite à retoucher un peu l'image qu'il se faisait auparavant de Racine.

« Nous avons la révélation d'un admirable portrait... Puis on a raison de nous rappeler qu'il y a chez Racine, comme chez tous les hommes, une hérédité... orientée de bonne heure par le milieu local et familial... Il est possible que les deux familles, qui s'installent à la Ferté-Milon à peu près en même temps, s'opposent par leur origine et par leur caractère: les Racine, race urbaine d'artisans et de gens de loi, réguliers, doux, têtus...; les Sconin, famille de petits seigneurs ruraux, plus violens et plus désordonnés, ambitieux dans la dévotion, plus prélats que saints... »

Alors, qu'importe que l'auteur n'eût point tous les titres d'un docteur en Sorbonne?... Et de quel droit lui reprocher de ne pas avoir, au fond de l'âme, une tendresse profonde pour Racine? Voilà pourtant les deux gros griefs de M. Faguet.

*
* *

Précisons! J'écris à titre de *descendant* du poète, qualité que j'ai bien, mais à laquelle M. Faguet, — je ne sais de quel droit, — a cru pouvoir substituer celle de « romancier. » Comment? c'est ici, à la *Revue des Deux Mondes*, que moi, son collaborateur durant dix ans (1893-1903), je suis obligé de justifier que je n'ai jamais écrit de romans, et seulement de rares et courts récits de la vie maritime, de la vie d'affaires?

J'écris ce livre grâce à certains documens, grâce aussi au généreux concours de vieux raciniens qui m'ont fait don du fruit de leurs labours. Ainsi, je suis arrivé à cette conviction que les ennemis de Racine s'appellent son fils Louis et Port-Royal. L'idée que j'apporte, — et qui (la critique vient de le dire) se trouve en germe dans Brunetière, surtout dans Jules Lemaitre, — est que Racine est tout en passions et tout en aspirations vers le beau. Je crois que c'est un beau païen, et il me semble que nul ne vit plus juste que Sarcey, le jour où il affirma que, chez Racine, sous la phrase, vivent des hommes qui ne sont ni de son siècle, ni de son pays, ni même chrétiens, — mais *l'homme éternel*.

Et, parce que je veux retirer Racine des caveaux de ce Port-

Royal où Louis l'a enfoui, faire éclater à tous les yeux sa splendide beauté, on raconte que je veux qu'il inspire répulsion. Répulsion? Mais pourquoi? Dans quel but?

Il n'est pas exact que j'aie dit que Racine fut un scélérat et un « apache. » Loin de là! Même j'ai prouvé que Racine n'avait point sur la conscience les crimes dont il fut accusé. Mais... j'ai prévenu les lecteurs que ceux d'entre eux qui voulaient absolument voir en Racine un vertueux feraient bien de ne pas aller plus avant dans ce livre... Seulement, depuis quand les hauts génies de l'humanité sont-ils astreints à nous édifier par leur moralité? Lamartine a déclaré que le génie tenait lieu de vertu!

Au surplus, voici les dernières pages du livre : cherchez-y l'*apache* que M. Faguet vous a annoncé.

« En terminant, montrons que ce prodigieux génie, — difficile à pénétrer tant il est loin de notre douce mentalité française, — dirigea sa vie avec un art infini.

« Il a trois adversaires : le public, la Cour, le Roi.

« Le public, c'est Paris, dont le « cerveau a changé depuis Corneille » (J. Lemaitre), Paris, assez routinier, délicat, répugnant aux violences ; un sceptique souriant qui, s'amusant de riens bien présentés, a peine à s'éprendre de qualités fortes, même les gouaille s'il les rencontre.

« La Cour, avec ces gentilshommes qui, hier encore, étaient à l'action, est remplie d'êtres sanguins, passionnés pour ce qui touche leur orgueil. Les luttes d'âme d'un être humain ne les intéressent qu'à proportion de son rang.

« Le Roi, c'est lui, lui surtout, qu'il faut gagner. La naissance est beaucoup, la faveur davantage. Elle peut tout. Il faut donc que Racine lance à Paris une œuvre que le Roi voudra connaître, et où, tout de suite, il flairera en l'auteur un complaisant précieux... De plus, le Roi, en littérature, voudrait un genre nouveau qu'on croirait inspiré par lui et différent de celui, démodé déjà, qu'a fait triompher le vieux Corneille.

« Eh bien, pour gagner le monarque, Racine ne fera jamais agir que des personnages du plus haut rang, justifiant ainsi, sans qu'il y paraisse, toutes les fantaisies d'êtres revêtus de la dignité souveraine.

« Pour les grands, il marquera que tout doit plier devant des considérations de rang. Il magnifiera des diamans de sa

poésie un simple préjugé de caste. Les beaux animaux, « fauves de ménagerie » (J. Lemaître) qu'il mettra à la scène, n'auront ainsi, pour conscience, qu'une extrême « sensibilité » à leur rang.

« Quant au public, pour lui, — qui, seul, est très français, — il y aura, éparse sur l'œuvre une subtile douceur, une tendre réserve : « Ah ! qu'en termes galans ces choses-là sont dites ! » Seuls, parmi les spectateurs, ceux-là seront, quand même, heurtés qui auront surpris le furtif geste, — atroce souvent, — ajouté en secret au texte, et qui va restituer à l'acte toute sa sauvage animalité. Mais ceux qui ignorent que Racine n'est pas *tout entier* dans son texte, peuvent s'y méprendre.

« En sorte que, si Racine, vraiment, *n'a jamais cherché que l'art*, il devient très facile à comprendre ; et l'unique sentiment que nous lui devons garder est celui d'une infinie gratitude. »

Alors, quel crime ai-je pu commettre si Racine n'a rien perdu de sa pureté esthétique et semble beaucoup plus simple ?

Qu'il y ait, en un aussi gros livre, des détails erronés, mais c'est humain ! Indiquez-les-moi, et la prochaine édition les aura rectifiés.

*
* *

Mais oui, monsieur Faguet, il y a encore des écrivains qui rectifient leurs erreurs !

A ce propos, est-ce que vous ne m'auriez pas fait expier, l'autre jour, la maladresse avec laquelle, il y a douze ans, je vous signalai, candidement, une grosse erreur dans votre *Flaubert* ?...

Vous commenciez par la description des parens de l'écrivain que vous disiez très différens l'un de l'autre : sang normand et sang champenois.

La mère étant normande, vous l'aperçûtes sous les traits mêmes de Flaubert : forte stature, les yeux bleus, les cheveux blonds, un caractère véhément. Le génie de Flaubert, c'était sa mère et les ancêtres scandinaves de celle-ci : tous Vikings. (Vous l'avez dit, page 6.)

Hélas ! trois fois hélas !... Bientôt une petite lettre vous arrivait de Rouen, écrite par quelqu'un... que je sais... Flaubert et sa mère ne se ressemblaient en rien. En revanche, Gustave était le portrait vivant de son père, — tout Champenois que fût ce père.

Vous m'avez d'abord remercié, — pour la forme. Pour la forme aussi, vous m'avez dit que vous alliez rectifier chez l'éditeur. Mais certaine remarque amère de votre lettre sur les *innéités différentes, source d'ennui pour la critique*, me laissa rêveur...

Eh bien ! en 1911 vous n'avez *pas encore* rectifié ; et la douce et brune M^{me} Flaubert mère, toujours, symbolise, dans votre livre, les farouches Vikings à moustache blonde !

Vous vous en êtes tiré en décrétant que, désormais, les grands hommes qui s'aviseraient de se présenter avec un père et une mère très différens, seraient déclarés *neutres*, et leur âme qualifiée d'« âme du premier venu. »

Comme vous aviez déjà portraituré Chénier, Dumas père, Balzac, Heredia, Flaubert, Maupassant, ils ont, eux, gardé une innéité ; mais le pauvre Racine arrivant bon dernier en 1910 vous lui avez dit des choses pénibles : « Vous êtes *neutre*, Racine... Vous avez l'âme du premier venu (p. 917). »

*
* *

Après Racine, ce fut mon tour.

— Comment, monsieur, de ce *neutre*, vous prétendez faire un beau tigre!... Eh bien ! je vais en dégouter le lecteur, de votre tigre. Je vais lui raconter que vous répétez cent fois : « Racine est un tigre. »

Or je ne l'avais pas dit une seule fois, — mais je louais Leconte de Lisle de l'avoir dit, et Jules Lemaitre d'en avoir été bien près (avec son « Racine féroce »).

Ah ! Jules Lemaitre, comme il connaît Racine!... Il sait que Phèdre (acte IV, sc. 6), folle d'amour pour cet Hippolyte qui l'épouvante, dit : « Hippolyte... ce *tigre* ! (Monsieur Faguet, je vous en prie, lisez *Phèdre* !)

Cent tigres!... C'est bien encombrant, et je cherchais à me défaire de cette ménagerie, quand un délicieux article paru au *Figaro*, sous la signature de M^{me} Gérard d'Houville, m'a fait prendre patience. En voici quelques bribes : « Mais l'avions-nous attendu, le livre de M. Masson-Forestier sur Racine, pour trouver de la férocité à ce poète incomparable ?

« Anatole France et Leconte de Lisle lui en avaient toujours trouvé : Jules Lemaitre se méfiait... Moi... j'ai compris qu'il était terrible... divinement!... Et tendre aussi. Rien ne va mieux

avec la douceur et la tendresse que la plus perfide férocité.

« Ah!... Racine, la cruauté de son imagination et son cœur est la cruauté même de l'amour, et il semble n'avoir écrit qu'avec des flèches.

« Vous êtes-vous amusés à lire, l'une après l'autre, les deux *Bérénice*?... Racine, c'est peut-être là que se livre le plus son âme vindicative. Il aime voir souffrir... Corneille aboie rudement, comme un brave chien, contre l'amour traître; Racine, avec la grâce redoutable des tigres, l'atteint en quelques bonds sournois, se joue de sa faiblesse, et, tout vivant, le dévore (1)! »

*
* *
*

Après Racine, après moi, ce fut le tour d'une grande dame russe, qui acquit une réputation de graphologue émérite, le jour où, s'installant de longs mois à Weimar, elle eut scruté l'écriture de Gœthe à tous les âges. Sait-on que, aux yeux de nombre d'Allemands, Gœthe semble aujourd'hui fixé sous les traits mêmes du portrait que la baronne de Ungern-Sternberg en a tracé? (M. Faguet a démolé ce nom!)

Eh bien! un diplomate français lui fit parvenir une des lettres que je possède, la lettre du Manchon, écrite par Racine lors de sa sortie d'Harcourt. — Qu'est ce jeune homme?

La réponse fut extrêmement curieuse. Ne voulant pas l'insérer dans mon texte, je la reléguai en un coin du livre. M. Faguet, — qui, paraît-il, préside un groupe de graphologues sorbonniens, — étudia avec eux, non la lettre même, mais le cliché imprimé de la photographie que le livre a reproduit. Alors, lutte de graphologues! On dirait que, comme les augures, ils ne se peuvent regarder sans rire... Toujours est-il que le portrait de Racine par la section de graphologues de la Sorbonne est bien piquant.

Ce portrait rival éreinte le portrait de la grande dame russe. Et savez-vous ce qu'il lui reproche? De n'avoir pas vu en Racine les magnifiques qualités que ses œuvres révélèrent... plus tard! M. Faguet a cru que c'était là l'écriture de Racine *homme fait*. C'était d'un collégien!

Mais là où M. Faguet est le plus savoureux, c'est comme psychologue. Lui et son groupe, à certains aspects de l'écriture

(1) Bientôt je publierai le blason que s'était un jour composé Racine : deux tigres! Et, dans son *Esther*, que de tigres!...

de Racine, déclarent qu'il est *caustique, mais n'a pas l'esprit de contradiction*. Or le dictionnaire d'Hatzfeld nous montre que tout homme caustique est, par cela même, un contradicteur ironique et agressif.

Maintenant, M. Faguet m'accuse d'altérer les textes, — pas en Racine : en Faguet !

Voici son accusation. Ayant aux mains une lettre de lui du 1^{er} mai 1909, où il me parle du portrait, du fameux portrait de Langres, je rêvais de faire dire à un grand écrivain comme lui que ce portrait amènerait une *révolution dans Racine* ; j'ai donc altéré le texte de M. Faguet, et (alors que son opinion était très calme) je lui fais dire : « Ce portrait contient peut-être une révolution dans Racine. » Eh bien, monsieur, me dit-il, vous altérez mon texte ! »

La plaisanterie est un peu forte !... Dans sa lettre, M. Faguet se déclare prêt à *voir le portrait* !... Et voilà la lettre où j'altère l'*opinion* de M. Faguet sur ce portrait qu'il n'a pas vu !

Il est choqué aussi du mot *dans*... Dans n'est pas français en ce sens !... Si vous voulez, monsieur Faguet ! mais allez donc dire cela à J.-J. Weiss, qui souhaite « de nouveaux chemins *dans* Racine ; » allez le dire aussi à Voltaire, auteur d'une lettre du 7 décembre 1772, où ce *dans* figure !

*
* *

Et voici que, mis ainsi en appétit, M. Faguet va prendre des libertés telles que je suis obligé de les signaler, — même à ses confrères de l'Académie.

J'avais applaudi à une idée de Sarcey sur Andromaque, laquelle, très simple comme tout héros de Racine, n'a qu'une passion, — son fils. Elle se doit toute à son fils. Elle ne veut pas se remarier, à cause de cela, et non à cause de la *passion* (qui la *dévorerait encore*) pour son pauvre Hector.

Eh bien, afin de me rendre ridicule (Si ce n'est pas pour cela, qu'on me dise pourquoi !) M. Faguet met dans ma bouche l'idée de Sarcey, mais transformée ainsi :

Texte véritable de « Racine ignoré »
(p. 353).

« Nous n'avons pas chez Andromaque d'actes tels que, pour nous devenir intelligibles, ils exigent de n'être motivés que par une passion pour son « cher défunt. »

Texte altéré (p. 910 de l'article de la
Revue des Deux Mondes).

« Nous n'avons pas chez Andromaque d'actes tels que... ils exigent de n'être motivés que par LA COMPASSION pour son cher défunt. »

*
* *

Les débris de « Autour d'un Racine ignoré » jonchent le sol. Que va faire M. Faguet?...

Vous croyez qu'il va dire que, puisque ce livre ne change rien en Racine, vous devez continuer à chercher le vrai Racine dans tel auteur connu, comme Jules Lemaître? Non.

Croyez-vous alors qu'il va rappeler qu'il a déjà beaucoup écrit à propos de Racine, de sorte que ses livres, à la rigueur, pourraient vous suffire?... Pas du tout. Il dit qu'il va construire un Racine. Comment construire un Racine?... *Il n'en avait donc pas encore?*

Si!... Mais... il en prend... un second! Et vous allez voir quelles *nuances* il y a entre les deux Racine de M. Faguet!

N° 1. (Ouvrages antérieurs de M. Faguet.)

Racine est si difficile qu'une vie entière passée au théâtre (M. Faguet est l'une des rares personnes ayant passé sa vie au théâtre) suffit à peine pour arriver à le comprendre. (Voyez l'apostrophe à Sarcey; *Propos littéraires*.)

En 1677 (*Phèdre*) Racine, obéissant à des scrupules religieux, qu'il devait à Port-Royal, cédant sous le poids du remords de ses pièces coupables, quitta le théâtre et se convertit. (Voyez les ouvrages classiques de M. Faguet et son xvii^e siècle.)

N° 2. (*La Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1910.)

Racine est simple. Racine est même extrêmement simple... Racine a l'âme du premier venu.

En 1677 (*Phèdre*) Racine que Port-Royal n'inspirait pas, qui ne ressentait aucun remords, ne se convertit pas. Il écouta son intérêt en quittant le théâtre.

Monsieur Faguet! deux questions: 1° Pourquoi ce Racine n° 2 est-il juste le contraire du Racine n° 1 que votre éditeur livre encore chaque jour aux lycéens et au public?... 2° Pourquoi ce Racine n° 2 est-il *identique en tous points* à celui (de mon livre) que vous venez de briser en morceaux?

Et que l'on ne croie pas que vous étiez en train d'évoluer, et que nous nous sommes rencontrés, par hasard, — car voici un fait significatif:

Il y a quelques mois, un professeur connu publia sur Renan un livre qui trouvait Renan faible historien et faible critique. Il citait comme exemples la *Vie de Jésus* et certaine vision de Racine.

Dans la *Vie de Jésus*, Renan avait qualifié preuves des demi-preuves. M. Faguet prit à partie le professeur (*V. Revue*,

1^{er} mars 1910, *Un réquisitoire contre Renan*) : « Eh bien, monsieur, le talent de l'historien, dit très bien Renan, est de faire un ensemble vrai avec des faits QUI NE LE SONT QU'A DEMI. » (!)

Pour Racine, M. X... se plaignait que Renan le vît compliqué et multiple, alors que Racine est simple. M. Faguet de dire : « L'extrême simplicité de Racine!... Qui trompe-t-on ici, ou qui veut-on tromper?... Simple!... A d'autres! »

Et cependant, ici même, le 15 décembre 1910, M. Faguet, après avoir piétiné un livre qui s'attache à montrer la *simplicité* de Racine, dira : « — Racine...? Eh... mon Dieu ! JE LE TROUVE très simple, extrêmement simple ! »

M. Faguet, qui trompe-t-on ici, ou qui veut-on tromper ?

*
* *

Selon lui, j'aurais dit de Racine : « Il fit un horrible mariage avec une idiote. » Or, si le lecteur veut bien se reporter page 421, il trouvera : « Racine épousa une femme dépourvue de talents de société, ne sachant rien, mais aimant son mari. »

Brunetière a émis cette opinion que la sensibilité dans la littérature et les mœurs au xviii^e siècle est bien plus marquée qu'au xvii^e. Je reproduis, *en citant l'auteur*, cette pensée presque banale. M. Faguet fond sur moi : « Vous oubliez M. Vincent ! » — Mon Dieu, monsieur Faguet, soit!... Brunetière oublia le grand littérateur qu'est M. Vincent!

*
* *

Au fond de cette querelle qu'y a-t-il ? Est-ce vraiment Racine qu'on défend ?

Ne serait-ce point, plutôt, qu'on pressent vaguement que Racine va changer, — comme ont changé, depuis huit ans, Rabelais, Montaigne, La Bruyère, Fénelon et Pascal ? Alors... alors on retouche discrètement ce qu'on avait écrit... Voilà pourquoi l'attaque prend une allure si personnelle ; pourquoi elle vise bien plus l'auteur du livre nouveau sur Racine *que le nouveau Racine évoqué par lui*. Voilà pourquoi tant de morceaux de ce nouveau Racine se retrouvent, — comme par hasard, — chez les uns et chez les autres.

Eh bien ! prenez ce qui se trouve à votre goût, messieurs, — mais ne prenez plus rien à Brunetière !

Or, demain on s'apercevra que sa principale découverte en

Racine, celle dont on l'a tant raillé jadis, était un trait de génie. Oui, Racine utilise, *il ne crée pas*. Ses chefs-d'œuvre sont justement celles de ses pièces où il a le plus utilisé et des auteurs anciens et des contemporains, qui avaient *manqué* leur tragédie : je le montrerai dans un prochain livre où je parlerai des *sources d'« Athalie »*.

On verra apparaître, alors, un mystère du moyen âge joué à La Ferté-Milon par une troupe où figuraient des évêques (La Ferté n'était qu'un grand monastère!) puis en 1658 une tragédie de collège, *Athalie*, jouée à Paris, tandis que Racine était collégien à Harcourt.

Au surplus, bientôt il n'y aura plus à chercher Racine. Bientôt, cet homme, — si bien caché qu'il n'avait *même pas de visage*, — apparaîtra dans le splendide portrait de Langres : le Racine de *Phèdre*, un être cruellement beau, ravagé, douloureux. Il captivera alors tous les regards. Chacun interrogera cette image. Beaucoup sauront la pénétrer... Ce jour-là, Racine cessera d'être la propriété de quelques-uns.

MASSON-FORESTIER.

Je ne rentrerai pas dans ce débat qui n'a jamais beaucoup intéressé le public et qui ne l'intéresse plus du tout. Je n'entre-rais pas, surtout, dans la discussion du présent article de M. Masson-Forestier, où j'avoue que, par ma faute certainement, la suite des idées m'échappe un peu. Je me contenterai, quand mon article sur *Racine ignoré* sera recueilli en volume, de le faire suivre du présent article de M. Masson-Forestier. Ce sera mon geste d'impartialité, où les méchants verront, bien à tort, une petite vengeance.

ÉMILE FAGUET.

REVUE DRAMATIQUE

RENAISSANCE. — *Le Vieil homme*, pièce en cinq actes,
par M. G. de Porto-Riche.

La plupart du temps on nous donne au théâtre des pièces tout à fait agréables, mais où les auteurs ont poussé jusqu'à l'extrême et jusqu'à l'excès le souci de plaire en divertissant le public sans le fatiguer. A la fin, tant de friandises dégoûtent. Cela explique en partie la faveur un peu dithyrambique avec laquelle a été accueillie l'œuvre nouvelle de M. de Porto-Riche. Nous sommes cette fois en présence d'une œuvre qui est une œuvre — étudiée, méditée, travaillée, laborieuse, où l'écrivain a mis toutes ses qualités et tous ses défauts, et dit tout ce qu'il voulait dire, sans craindre d'appuyer et d'insister, au risque de lasser, de rebuter et de chagriner le spectateur. Qu'on aime la pièce ou qu'on ne l'aime pas, elle existe, et c'est ce qui la distingue de beaucoup d'autres que nous nous empressons de louer, de peur, si nous les discutons, qu'elles ne s'évanouissent comme par enchantement. Elle est en accord avec les idées et la manière qui ont fait la réputation de M. de Porto-Riche. Elle est dans la suite logique de ce théâtre qu'il appelle « théâtre d'amour. » On sait d'ailleurs ce qu'il entend par ce mot dont les poètes, les romanciers et les faiseurs de romances ont embrouillé, obscurci et affadi la signification : il le prend, plus simplement et plus crûment, au sens physiologique. La Rochefoucauld, qui fut un moraliste très avisé, ne voyait dans l'âme humaine que l'amour-propre. M. de Porto-Riche n'y voit que l'instinct du sexe. Il faut le savoir, pour éviter autant que possible de se méprendre sur la qualité des personnages, la nature de leurs sentiments et la portée de l'œuvre.

Michel Fontanet est un premier rôle du théâtre d'amour ; ayant

épousé, par amour, sa femme, Thérèse, il s'est, sitôt marié, mis en devoir d'aimer ailleurs. Thérèse a tant souffert, tant pleuré, tant supplié, qu'il a promis de se réformer, qu'il a même tenu sa promesse, et même qu'il la tient depuis cinq ans. Pour mieux échapper aux tentations, le ménage a quitté Paris, et s'est enfui jusqu'à Vizille qui est un village du Dauphiné, face aux montagnes, glacial en hiver et choisi à souhait pour geler toutes les ardeurs. On vit là, en famille, d'une existence retirée et active. Michel a acheté une imprimerie où il a pour premiers employés sa femme et son fils; c'est l'atelier familial : c'est très sain. Et Michel, tout étonné qu'il soit de sa propre conversion, en arrive presque à y croire; le Michel qu'il avait été n'est plus : le vieil homme est mort... Telle est du moins sa conviction. S'il n'arrive pas à la faire complètement partager à sa femme, toujours inquiète, c'est qu'elle a été trop meurtrie par le passé pour ne pas trembler devant l'avenir. Nous pareillement, nous restons sceptiques. Nous connaissons les héros de M. de Porto-Riche et nous savons ce qu'on peut attendre de ce genre d'individus, qu'hélas ! il n'a pas inventés. Nous ne doutons pas un seul instant que le vieil homme ne soit encore vivant, endormi seulement, et tout prêt à s'éveiller de ce sommeil dont la durée fut déjà longue jusqu'à l'in vraisemblance.

Ce souci n'est pas le seul dont M^{me} Fontanet ait à se torturer. Et quand elle a fini de s'inquiéter pour son mari, il lui reste à se tourmenter pour son fils. Ce fils, Augustin, est un enfant des plus intéressans, mais qui n'est pas de tout repos. Il tient également de son père et de sa mère, et, comme certains enfans malavisés, — ces enfans n'auraient pas dû naître, disait Sully Prudhomme, — il a pris justement à l'un et à l'autre ce qu'il aurait dû leur laisser. De son père, il a hérité ce tempérament amoureux, qui est la marque de la maison, et qui chez lui n'attend pas le nombre des années. Comme on l'a souvent remarqué, nous n'apercevons guère autour de nous d'autres images que celles que nous portions déjà en nous. « J'aimais à aimer, » disait un autre Augustin. Et celui-ci : « Tout, dans cette maison, ne me parle que d'amour; » c'est qu'il n'interroge les choses et les gens sur aucun autre sujet. Ce gamin précoce a seize ans. Mais ce n'est pas Chérubin, qui était vif, gai, bien portant, hardi et roué : il a pris à sa mère une nature romanesque, une sensibilité inquiète, prompte à s'attrister, ingénieuse à prolonger et à remâcher sa tristesse. Ce n'est pas même Fortunio. J'ai toujours été persuadé qu'il ne fallait pas être dupe des airs penchés du rival heureux de Clavaroche : cesont airs à la mode pour toucher le cœur des belles en 1835 et en

province; toute cette mélancolie n'empêchera pas Fortunio de se très bien porter et d'avoir devant lui une belle carrière de bourreau des cœurs. Il y a surtout du Werther chez Augustin. D'ailleurs, il est aisé de voir à sa pâleur, à son peu de goût pour les exercices de son âge, — qui sont la marche, l'équitation, la bicyclette et la boxe, — à un certain air languissant et rêveur, que ce garçon ne se porte pas bien. Il souffre de quelqu'une de ces tares originelles, d'une de ces affections mal déterminées, que l'ignorance des médecins fait mystérieuses et qualifie de neurasthénie. Tel est cet adolescent maladif. Nul ne prétend que les personnages de M. de Porto-Riche soient très plaisans à regarder. Du moins on sait, avec eux, exactement à qui on a affaire. C'est une satisfaction, telle quelle.

Une conversation d'Augustin avec sa mère révélerait à celle-ci, pour le cas où elle ne l'aurait pas déjà deviné, ce qui se passe dans cette âme trop frémissante et surtout trop tôt. Cette mère met bien de la complaisance à accueillir les confidences un peu spéciales de son fils; une autre, sans décourager cette confiance qui vient à elle, eût quand même trouvé moyen de conseiller, de calmer, d'assagir cette fièvre. Mais Thérèse Fontanet n'est pas la mère qu'il faudrait pour cette influence vivifiante et saine. Elle retrouve trop d'elle-même dans la névrose de cet enfant qui lui ressemble. Pour le morigéner et remettre au point ces gamineries sentimentales, elle manque d'autorité. Elle s'y attarde; elle leur prête de l'importance et leur en ajoute. Elle comprend d'une façon un peu singulière le rôle d'une mère vis-à-vis de son fils. C'est le premier de nos étonnemens et d'ailleurs le moindre. Car dans cette pièce nous irons de surprise en surprise, jusqu'à l'affolement complet. Mais n'anticipons pas.

Une longue scène, assez imprévue, occupe toute la fin de ce premier acte, une scène de reproches que fait Thérèse à son mari. Elle évoque le passé, ses souffrances, sa jalousie, les trahisons d'un mari frivole et insouciant. Pourquoi? Cela nous semble d'abord une fausse note, et c'est en tout cas une maladresse. Puisque, depuis cinq ans, Fontanet est un mari irréprochable, pourquoi rendre à ce passé, en le réveillant, une réalité dangereuse? Thérèse, en se taisant, montrerait plus de prudence et surtout plus de dignité. Sans doute; mais ni la prudence, ni surtout la dignité ne rentrent dans la définition de l'amour tel qu'on l'entend dans le théâtre d'amour. Thérèse, même dans l'amour reconquis, souffre toujours et d'une façon aussi aiguë, de l'ancienne blessure; car elle est avant tout une amoureuse.

Entre ces trois personnages, tels qu'ils nous sont présentés, il est

évident que l'orage couve et qu'il est proche. C'est l'arrivée d'un quatrième larron qui va le déchaîner. Une M^{me} Allain fait passer sa carte. Thérèse a d'abord refusé de la recevoir, l'ayant connue jadis à Paris, et n'ayant emporté d'elle à Vizille qu'un souvenir où l'estime tient peu de place. Mais M^{me} Allain n'est pas une visiteuse ordinaire; elle est le malheur qui vient frapper à la porte d'une maison : la porte ne peut faire autrement que de s'ouvrir. Mariée, mère de famille, nourrice et bonne laitière, cette agréable personne a toutes les apparences d'une bourgeoise paisible. Mais il y a aussi en elle un je ne sais quoi, difficile à définir, impossible à préciser, auquel ne se trompe ni l'instinct d'une femme qui craint pour son bonheur, ni celui d'un homme qui cherche son plaisir. Et tout de suite nous voyons auprès de la nouvelle venue chacun prendre l'attitude qui convient à son rôle : Thérèse, une réserve qui ressemble à s'y méprendre à de l'éloignement, Michel, une familiarité qui ne demande qu'à se convertir en intimité. C'est Augustin qui est le plus amusant à regarder. Lui, le timide, le silencieux, le sauvage, le voilà qui s'apprivoise, s'anime, se multiplie, et parle, et bavarde, et rit, et fait des mots, et fait des grâces. La métamorphose a été instantanée et complète. La magicienne n'a pas eu même à donner un coup de baguette, ni un coup d'œil : sa présence a suffi. M^{me} Allain vient dans le pays pour recueillir une succession : un oncle lui a laissé en mourant la Commanderie, propriété voisine de celle des Fontanet. Augustin n'admet pas qu'elle s'installe à l'hôtel, fait violence à l'opposition de sa mère, l'invite à dîner, lui fait accepter une chambre. C'est pour vingt-quatre heures, moins peut-être. Thérèse cède, bon gré mal gré; elle installe sous son toit, à son foyer, l'intruse, l'ennemie.

Trois semaines se passent. Venue pour un jour, M^{me} Allain est encore là, au bout des trois semaines, et ne donne aucun signe de départ prochain. Avec elle est entrée dans la maison, d'ordinaire assez morose, un flot de gaieté, un bruit de chansons et de rires. Offenbach a remplacé Beethoven au piano ; on plaisante, on danse, on fait mille folies. Et ce qui devait arriver, arrive. Augustin devient éperdument amoureux de M^{me} Allain. Et Michel Fontanet n'en devient pas éperdument amoureux, car cela n'est pas de son emploi; mais il devient son amant... Ce qui nous étonne, c'est que Thérèse ait laissé les choses en venir là, sous ses yeux et presque de son consentement. On nous dit bien qu'elle a essayé de faire comprendre à son invitée que sa présence se prolongeait un peu trop; elle a eu des mots amers, des allusions transparentes. Tout est resté inutile. M^{me} Allain a fait semblant de ne

pas comprendre. C'est une personne qui n'est pas susceptible, et d'ailleurs qui n'est pas compliquée; c'est à peine une personne, mais plutôt un petit animal fait pour la jouissance, et qui se définit par l'instinct. Pourtant il y a toujours moyen pour une femme, qui est la femme, d'en expulser une autre de chez soi. Et nous savons que Thérèse est une passionnée et une inquiète. Comment se fait-il qu'elle se réduise à tout voir, tout prévoir, et larmoyer sans cesse? Cette passivité nous paraît presque inintelligible.

Bien lent le mouvement de ces trois actes, dont il eût été si facile de réunir les deux premiers en un seul. Le drame commence au quatrième acte. Tandis que son mari est au rendez-vous, que M^{me} Allain lui a donné à la Commanderie, Thérèse a enfin une révolte. Une sorte de double vue lui montre ce mari qu'elle aime dans les bras de sa rivale. Elle crie: « Je la chasse, je la chasse! » Mais ces mots surpris par Augustin déterminent une explication entre sa mère et lui. M^{me} Fontanet découvre alors un autre aspect du désastre, une seconde catastrophe: avec la tournure exaltée et malade de sa sensibilité, l'enfant s'est pris d'une passion ardente, sombre, jalouse. On peut tout craindre de son exaltation. C'est pourquoi elle s'efforce de rattraper les paroles dénonciatrices. Non, non, elle ne soupçonne pas M^{me} Allain, et elle ne souffre pas par elle, et elle ne reproche aucune trahison au père d'Augustin. Pour Dieu! que l'enfant se rassure, et qu'il ne se crée pas de terreurs chimériques. Et qu'il continue de s'épanouir dans l'atmosphère enchantée que lui fait la présence d'une femme désirée... Telle est la situation. Le père et le fils aiment tous deux la même femme, chacun à sa manière: le père en libertin, le fils en enthousiaste avec l'innocence de sa prime jeunesse. Mais enfin les voilà rivaux. A quel point cette situation est déplaisante, j'ai à peine besoin de l'indiquer. Mais il y a quelqu'un pour qui elle doit être horrible, insupportable, atroce, c'est M^{me} Fontanet, deux fois désolée dans son cœur d'épouse et de mère. Une telle situation est insoluble: je veux dire qu'il n'y a qu'un moyen d'en sortir, c'est d'en sortir, en effet, en tranchant dans le vif, et en la supprimant. M^{me} Fontanet va au contraire la prolonger, et en la prolongeant la compliquer. Poussée par une impulsion où il m'est impossible de voir autre chose qu'un égarement de l'esprit et une déviation de la sensibilité, elle va s'attacher désespérément à cette idée unique: donner à la passion d'Augustin une apparence de satisfaction et tout au moins leurrer sa folle tendresse. Elle n'a pas l'air de se douter, et elle ne se doute pas en effet, qu'ainsi elle devient la complice des événements et fait signe au malheur. Donc, elle avertit

tour à tour son mari et M^{me} Allain. A Michel elle déclare qu'elle sait sa trahison, et que son fils la soupçonne, qu'il faut donc que le père s'éloigne, pour quelques jours, afin de ne pas irriter la souffrance de l'enfant, et, en quelque sorte, au sens honnête du mot, qu'il lui cède la place. A M^{me} Allain elle demande de lui devenir une alliée, d'être douce, maternelle à l'enfant... Je crains que l'auteur n'ait cru mettre dans cette combinaison, — si étrange ! — une sorte d'héroïsme, tout ce qu'il peut tenir de cornélien dans le théâtre d'amour.

Du moins, la situation étant ainsi posée, il l'a traitée avec une entière logique et menée au seul dénouement qu'elle comportât. Car tout cela ne pouvait que mal finir. Tous ces personnages se retrouvent au cinquième acte, un peu à la manière dont seraient réunis les pensionnaires d'un asile d'aliénés. Fontanet père, frappé de la pâleur et de l'air égaré de Fontanet fils, s'est senti une minute d'émotion et a tâché, par des mots vagues et de discrètes allusions, de dissiper les nuages accumulés autour de ce jeune front. Ce désaveu, ou ces aveux d'un père à son fils et à un si jeune fils, que voilà encore une conversation trouble et gênante ! Mais venons au fait. Il a été convenu que Michel prendrait à quatre heures le train pour Paris, et que, pendant cette fin d'après-midi, M^{me} Allain sortirait avec Augustin et commencerait à chapitrer l'enfant, comme une Warens auprès d'un autre Jean-Jacques. Seulement, nous vivons dans un temps où l'horaire des chemins de fer est très sujet à caution. Les rapides de quatre heures ne partent qu'à sept heures. L'occasion est trop tentante pour Michel et M^{me} Allain de renouveler la connaissance faite à la Commanderie. Rendez-vous est pris. Augustin part seul pour cette promenade dont on lui avait fait espérer que ce serait une promenade à deux, la marche vers son rêve étoilé ! Il part, non sans avoir, dans un adieu déchirant à M^{me} Allain, mis toute son âme passionnée et douloureuse. Car il y a pour les enfans précoces, comme pour les femmes aimantes, une double vue. Et sans peut-être s'en rendre un compte exact, Augustin a deviné une trahison. Michel en effet reste à la maison, attendant la minute d'aller rejoindre sa maîtresse. M^{me} Fontanet est auprès de lui, flairant un nouveau mensonge, une ruse deux fois criminelle, car elle fera cette fois une victime de plus. Et voici qu'à cet orage intime répond un orage qui se déchaîne dans la nature. Le ciel s'est couvert, des éclairs sillonnent la montagne vers laquelle nous avons vu s'acheminer Augustin ; toute cette électricité surexcite les nerfs de Thérèse, dont l'inquiétude finit par se communiquer à Michel lui-même ; ni l'un ni l'autre ne doutent plus qu'un

Danger ne menace l'enfant, qu'un malheur ne lui soit arrivé, et c'est leur angoisse qui se réalise quand on leur rapporte l'enfant inanimé. Tempête, amour et suicide, c'est la formule même du romantisme. Tout cet acte est d'un romantisme exaspéré et funèbre, tel qu'on l'affectionnait vers 1840... « Je suis un meurtrier, confesse le père atterré : Thérèse, tu ne me reverras plus. » Mais celle-ci : « Reste, je ne peux pas. » Même dans la stupeur où la plonge son désespoir de mère, elle a l'obscur conscience qu'elle est rivée par un lien irrésistible au meurtrier de son enfant. Et il suffit de ces quelques mots pour mettre en fuite la pitié que nous allions ne pas lui refuser.

Telle est cette pièce, pleine de talent, d'observation, d'esprit, mais proluxe, pénible et plus encore désobligeante. Pas un personnage n'y est sympathique, même ceux qui souffrent, même celui qui meurt. Je ne réclame pas la présence du « personnage sympathique » suivant la formule conventionnelle. Mais je voudrais qu'il y eût quelqu'un ici vers qui pût aller notre intérêt avec notre estime. Fontanet est le mari coureur, dans toute sa banalité. M^{me} Allain est la femme facile, dans toute sa vulgarité. Augustin est un maniaque. M^{me} Fontanet, enfin, n'est pas l'épouse qui pardonne, la mère qui sacrifie de justes rancunes à l'intégrité du foyer; non : c'est l'amante légitime qui continue à *aimer* quand même. C'est son affaire. Et voilà un ordre de considérations, toutes personnelles, qui cesse de nous toucher... Les situations dans *le Vieil homme* sont fâcheuses plutôt que dramatiques; on est moins ému qu'affligé; et, en sortant de la salle, on met quelque empressement à écarter de son souvenir l'impression gênante et obsédante.

J'ai dit que M. de Porto-Riche a mis dans cette pièce toutes ses qualités, et c'est un point sur lequel je tiens à insister. Écrivain de théâtre très soucieux de la forme, il fait parler à ses personnages un langage d'un tour très littéraire, plus près même du style écrit que du ton de la conversation. Psychologue très averti, il ne croit jamais être allé assez avant dans l'analyse. Moraliste amer, il a des mots à la Chamfort. Mais le théâtre d'amour comporte-t-il tant d'art et l'emploi de si riches ressources? Le principe même de ce théâtre vicie les plus beaux dons. Dans ce dialogue si soigné éclatent parfois des répliques qui étonnent par leur brutalité, mais qui sont en situation, car elles attestent ce qu'il y a au fond de grossier chez ces personnages. Nous aimons beaucoup la psychologie au théâtre et nous ne trouvons jamais qu'on en ait trop mis; mais c'est à condition que l'étude en vaille la peine et que nous soyons curieux des découvertes que l'au-

teur y a pu faire. La psychologie de tels êtres est courte : quand on a dit que chez eux le tempérament est exigeant, on a tout dit ; il ne reste qu'à le redire, et c'est le secret de ces longueurs qu'on a justement reprochées au *Vieil homme*. C'est vrai enfin qu'un libertin fait beaucoup de mal et crée autour de lui toute sorte de souffrances, et mérite d'être châtié. La leçon, ou tout au moins la remarque, aurait pu avoir une réelle portée, si l'auteur avait choisi un cas moins exceptionnel que celui d'un père ayant pour fils un détraqué. On ne sait jamais ce qui peut passer par ces pauvres cervelles malades. C'est l'anormal, ce qui ne peut entrer en ligne de compte dans les questions de morale. Si Augustin eût été sain d'esprit et que son père eût trouvé en lui non un rival, mais un juge pour tant de larmes qu'il a fait verser, voilà quel eût été le châtimement, voilà ce qui eût ramené la pièce dans la voie droite et largement humaine.

L'interprétation laisse beaucoup à désirer — et ce qu'on désirerait d'abord ce serait de mieux entendre, plus facilement et plus complètement les acteurs. Ne nous lassons pas de le redire, car le défaut est maintenant général. Depuis que, sous prétexte de naturel, on a dispensé les acteurs d'articuler avec soin et netteté, ils se sont empressés de ne plus même prononcer. Ils déblaient, à perte d'haleine. Tout le rôle y passe. Le reproche ne tombe pas sur M. Tarride, qui est de tous points excellent de bonhomie, de rondeur, d'égoïsme satisfait, de méchanceté joyeuse, et dont la voix a de belles résonances. Et M^{lle} Lantelme rend à la perfection le personnage de M^{me} Allain tel que vous le connaissez. Mais M^{me} Simone est trop continûment larmoyante et elle a adopté une sorte de mélodie d'une regrettable monotonie. M^{lle} Margell se tire comme elle peut du rôle d'Augustin. On a été assez mal inspiré de faire jouer en travesti ce rôle de jeune homme. Il était inutile d'introduire encore cette note inquiétante dans une pièce qui, par elle-même, met si souvent le spectateur mal à l'aise.

RENÉ DOUMIC.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Bien que la Chambre tienne habituellement deux séances par jour, une le matin et l'autre l'après-midi, la discussion du budget continue de marcher avec une extrême lenteur, d'autant plus qu'elle est interrompue, dans l'après-midi du vendredi, par celle des interpellations. Au train dont vont les choses, on commence à se demander si le budget sera voté à Pâques ou seulement à la Trinité. Cette Chambre nouvelle croit sans cesse faire des découvertes, et elle s'y attarde. Le hasard la gouverne, les digressions s'accroissent et le travail utile n'avance guère. Cependant quelques-unes des discussions de ces dernières semaines méritent de retenir l'attention, et c'est le cas, par exemple, de celle que M. Maurice Barrès a provoquée au sujet de la conservation des églises à la suite de la loi de séparation.

Rarement M. Maurice Barrès avait été mieux inspiré. L'impression produite par son discours a été vive et profonde, non seulement dans la Chambre, mais dans le pays, et il faut souhaiter qu'elle soit durable. La réponse que lui a faite M. le président du Conseil, bien que, sur plus d'un point, elle n'ait pas été décisive, est cependant de nature à avoir une influence heureuse, soit sur l'administration municipale, soit sur l'administration préfectorale auxquelles, à défaut de règles précises, elle a donné de bons conseils. On sait dans quel état légal sont aujourd'hui les églises : leur conservation n'est assurée par aucune obligation précise imposée à qui que ce soit ; elle dépend de la simple bonne volonté des communes qui sont propriétaires de ces immeubles, mais qui ne sont strictement tenues ni à les réparer, ni à les entretenir. Les inconvénients en sont graves. M. Barrès en a énuméré quelques-uns avec des exemples à l'appui. Ici, c'est une municipalité libre-penseuse qui refuse de faire, ou même de laisser faire des réparations indispensables et urgentes ; elle préfère fer-

mer l'église pour mieux garantir la sécurité des fidèles. Là, c'est un sous-préfet pince-sans-rire qui, recevant une délégation de catholiques venus pour lui parler de la ruine de leur église, — on en avait fait sauter le clocher à la dynamite, — leur conseille d'établir un tourniquet, afin de prélever un droit de péage sur les touristes qui voudront jouir d'une vue aussi pittoresque. Nous ne reproduirons pas la longue énumération de cas analogues qui a été faite par M. Maurice Barrès et qui, a-t-il dit, aurait pu être beaucoup plus longue encore. M. le président du Conseil en a contesté la parfaite exactitude, car tout mauvais cas est niable. Il est d'ailleurs possible que M. Barrès se soit trompé, ou ait été trompé sur quelques détails; mais qu'importe? La question n'est pas là. La situation légale des églises étant ce qu'elle est, des abus doivent inévitablement se produire par le fait, tantôt de la mauvaise volonté et tantôt de la négligence. Le pire des abus est le suivant. Dans plusieurs paroisses, les catholiques ont demandé l'autorisation de réparer eux-mêmes leurs églises, et n'ont pas obtenu de réponse. Dans d'autres, ils ont offert de participer à la dépense, à la condition que la commune ferait de même de son côté, et ils n'ont pas été plus heureux. Un jour ils se sont heurtés à la malveillance du maire, le lendemain à la force de temporisation et d'inertie qui caractérise nos administrations publiques. Pendant ce temps, les lézardes grandissent, les toits s'affaissent, l'eau s'infiltré partout et une réparation qui aurait pu être faite à bon compte, si on s'y était pris au moment opportun, menace d'entraîner par la suite des frais très onéreux. En tout cela il y a des responsabilités personnelles engagées, mais il y a aussi des responsabilités générales, celles qui résultent de lois mal faites ou incomplètes qu'il faudra bien reviser un jour ou l'autre, si on ne veut pas qu'avant un quart de siècle la plupart de nos églises se soient effondrées.

Les responsabilités, M. le président du Conseil n'a pas résisté à la tentation de les rechercher lui aussi, et, naturellement, il les a fait retomber, sinon sur les catholiques eux-mêmes, au moins sur leur chef qui a rejeté la loi de séparation et leur a interdit de profiter des avantages qu'elle leur assurait. C'est là une vieille querelle; il vaudrait mieux aujourd'hui l'abandonner à l'histoire; elle lui appartient. M. Briand n'a pas manqué de dire que les adhérens à d'autres religions que la religion catholique, s'étant soumis à la loi, s'en sont bien trouvés. Nous avons cependant recueilli les plaintes de plusieurs d'entre eux, notamment de protestans, qui déclarent avoir beaucoup de peine à vivre sous le régime nouveau et en parlent

avec une sévérité mêlée d'amertume. On connaît d'ailleurs notre opinion sur les obligations qui ont été imposées aux catholiques ; elle est toujours la même ; les événemens qui se sont succédé depuis la mise en application de la loi ne l'ont pas modifiée. Mais les catholiques ont dû se soumettre, et M. le président du Conseil a constaté lui-même la correction, la noblesse, le désintéressement de leur attitude. Il a d'autant plus lieu de les reconnaître que, si d'autres responsabilités sont en jeu dans cette grande affaire, on ne saurait faire abstraction de la sienne. Ses intentions n'ont pas été celles d'un sectaire ; il a cru faire et il a fait, à quelques égards, une loi libérale. Mais cette loi est frappée d'une tare originelle que rien encore n'a effacée : elle a été faite sans entente avec les parties intéressées, sans délibération d'aucune sorte avec elles, en vertu du prétendu droit du prince, conformément aux principes absolus qui ont égaré nos pères dans la voie de la Constitution civile du clergé. Qu'on s'étonne après cela de ce qui est arrivé. A peine promulguée, la loi de séparation a été frappée de caducité dans une de ses parties principales : il a suffi pour cela d'un mot venu de Rome. Ici encore, nous rendrons volontiers justice aux intentions de M. Briand, tout en regrettant qu'elles n'aient point prévalu contre une situation fautive. En ce qui concerne les églises, deux systèmes se présentaient au choix du législateur : l'un consistait à les donner aux catholiques, l'autre à en maintenir la propriété aux communes. Si on avait adopté le premier, la charge de l'entretien serait naturellement retombée sur les catholiques ; mais on a adopté le second et dès lors elle doit incomber aux municipalités. Le malheur est qu'on ne la leur a pas imposée ; on la leur a présentée comme une faculté et non pas comme une obligation. Sans doute on comptait sur le concours des fidèles ; mais qu'a-t-on fait pour activer leur bonne volonté ? Rien. Nous avons dit que, dans bien des cas, les offres des catholiques de s'associer à une dépense, ou même de la faire tout entière, sont restées sans réponse ; et la Chambre a entendu M. Augagneur demander au gouvernement de ne pas tolérer que les évêques ou les curés se servissent des églises pour une prédication ou une propagande qui lui déplairait, à lui, M. Augagneur. A cela, qu'a répondu M. Briand ? Que la loi ne permettait pas de poursuivre aujourd'hui certains écarts de parole, mais que, si l'abus se généralisait, le gouvernement saurait faire son devoir. Menace d'autant plus grave qu'elle reste vague ! M. Denys Cochin est parti de là, avec grande raison, pour montrer combien était précaire dans les églises la situation de ce simple occupant qu'est le curé. Et on veut que les

catholiques pouvoient seuls, ou à peu près seuls, à l'entretien de ces églises d'où on les chassera peut-être demain!

Disons un mot en passant de l'incident qui a provoqué les colères de M. Augagneur. Plusieurs évêques appartenant à la région lyonnaise ont jeté l'interdit sur des journaux nominalemeut désignés, et cette interdiction est tombée du haut de la chaire. Les églises, demande M. Augagneur, sont-elles faites pour un pareil usage? Est-il tolérable que les évêques portent atteinte à la diffusion et à la vente des journaux libres penseurs? En agissant ainsi, ne nuisent-ils pas à une industrie légitime et ne sont-ils pas passibles de dommages-intérêts? Il est toujours singulier de voir combien ceux qui ont voté avec le plus d'acharnement la loi de séparation ont de la peine à s'habituer à la situation qu'ils ont créée. Les évêques et les curés tenaient autrefois à l'État; s'ils n'étaient pas des fonctionnaires semblables aux autres, puisqu'ils dépendaient de deux pouvoirs différens, ils étaient pourtant à certains égards et ils avaient en conséquence quelques-uns des devoirs des fonctionnaires, qui sont faits de ménagemens et de réserves; mais ces devoirs, on les en a affranchis le jour où on a déclaré qu'ils étaient désormais des citoyens comme tous les autres, et c'est ce que M. Briand a expliqué à maintes reprises sans avoir encore été bien compris. Il faut nous faire à des mœurs nouvelles, inséparables d'un régime nouveau. Nous ne rechercherons pas pour le moment si les évêques ont agi avec prudence en donnant à la condamnation de plusieurs journaux la publicité qu'ils lui ont donnée; mais ce qu'ils ont fait, ils avaient certainement le droit de le faire. Eh quoi! même dans les églises? demande M. Augagneur. Oui, même dans les églises. La loi de séparation a énuméré les délits qu'il serait interdit de commettre dans ces édifices; il n'y est pas question des critiques ou même des interdictions lancées contre des journaux; s'il y a là des délits entraînant des dommages-intérêts, ce sont des délits de droit commun et les journaux lésés peuvent eux-mêmes les poursuivre; les tribunaux apprécieront, la jurisprudence s'établira. Nous serions curieux de voir s'ouvrir un procès de ce genre. Après les instituteurs, ce seraient les journalistes qui poursuivraient des évêques coupables d'avoir parlé d'eux inconsidérément. Certes, la presse est une grande puissance, mais elle n'est pas encore un État dans l'État, comme tendent à le devenir les instituteurs. Les évêques qui auraient dit du mal de certains journalistes ne pourraient tout de même pas être condamnés pour avoir porté atteinte aux intérêts matériels et moraux de fonctionnaires dans l'exercice de leurs

fonctions. Un journal ne saurait être non plus comparé à un livre de classe approuvé par les autorités universitaires. Pourtant nous ne voudrions pas répondre de ce qui arriverait si un syndicat de presse poursuivait des évêques : nous vivons dans un temps où le mieux est de s'attendre à tout et de ne s'étonner de rien.

Revenons à l'entretien des églises. Ce que nous en avons dit jusqu'ici ne donne pas une idée complète du beau discours de M. Maurice Barrès. La Chambre, qui n'a pas l'habitude d'entendre une pensée aussi pure, aussi élevée, s'exprimer dans un pareil langage, y a été sensible. Ceux mêmes qui ne partagent pas les sentimens de M. Barrès, qui y sont opposés, qui ont l'habitude de les combattre, ont été séduits, pour un moment, par la noblesse de cette éloquence et beaucoup l'ont applaudie. « Je ne viens pas, a dit l'orateur, parler pour les belles églises. Je veux croire aujourd'hui que leur beauté les préservera, ou plutôt, — car mon enquête m'a prouvé que par centaines elles sont en danger, — j'ajourne ce débat spécial. Aujourd'hui je vous demande la sauvegarde pour toutes les églises, pour celles qui sont laides, dédaignées... Enfin je viens parler en faveur des églises qui n'ont pour elles que d'être des lieux de vie spirituelle. » La suite du discours de M. Barrès est la paraphrase du mot de l'Évangile : « L'homme ne vit pas seulement de pain, » avec la différence qu'il a dit que l'homme ne vivait pas seulement de science. On croyait, on disait volontiers le contraire, il y a encore peu d'années. Des savans d'une vaste intelligence et d'une âme généreuse assuraient que la science devait suffire et suffirait un jour à tous les besoins de l'humanité. Nous ne savons pas s'ils se sont trompés pour un avenir très lointain, mais l'homme d'à présent ne peut pas attendre la réalisation incertaine de promesses indéterminées ; il commence à se rendre compte que la science, malgré ses progrès admirables, ne satisfait qu'une partie de lui-même, et laisse l'autre inquiète et troublée. M. Maurice Barrès a cité les maîtres du positivisme, Auguste Comte, Stuart Mill ; il les a montrés, à la fin de leur carrière, construisant des chapelles et des oratoires où ils cherchaient à tâtons le complément moral qui manquait à leur science. « Tous, a-t-il dit, ne construisent pas des oratoires, tous ne vont pas jusqu'à donner une forme sensible à leurs aspirations religieuses, mais tous, au terme de leurs travaux, ils trouvent l'inconnaissable et ne se résignent pas à vivre sans aucune espèce de communication avec lui. Ils veulent l'atteindre, s'y abreuver. C'est un besoin profond de leur être. Leur raison claire constate leur impuissance et autorise alors l'intervention du sentiment, du rêve, de

la vénération, des pressentimens, de l'intuition, bref de toutes les forces les plus puissantes de leur âme. Cette inquiétude, cette tristesse, cet inassouvi au milieu du laboratoire, c'est ce qu'Albert Dürer a représenté dans cette sublime gravure de *Melancholia*, au bas de laquelle on pourrait écrire : Insuffisance de la science pour contenter une grande âme. » M. Barrès continue longtemps ainsi, montrant à l'œuvre « cette grande activité intérieure, cette vie profonde, cette conscience obscure, ce besoin du divin, fait auquel la science psychologique attribue la plus grande réalité et qu'il n'est pas en notre pouvoir d'abolir dans l'homme. » Mais ces aspirations, livrées à elles-mêmes, ne sont pas sans danger. « Oui, dit-il, le fonds religieux est à la fois très fécond et très redoutable : l'Église y porte une discipline. Pour quiconque a médité sur ces abîmes de la vie sous-consciente, l'Église est encore ce que l'homme a trouvé de plus fort et de plus salubre pour y porter l'ordre. Seule aujourd'hui elle répond encore aux besoins profonds de ceux-là mêmes qui semblent le plus réfractaires à son paisible rayonnement. Seule elle étend ses pouvoirs jusqu'à des régions où, comme a dit Goëthe, la raison n'atteint pas et où cependant on ne veut pas laisser régner la déraison. » On sait à quels égaremens ont été entraînés de nobles esprits. M. Barrès a montré l'âme obscure des foules se laissant aller, en dehors des freins religieux, à des superstitions encore pires. De là vient la nécessité sociale de nos pauvres églises de village où continue de se réaliser dans des formes éprouvées, expurgées par la durée à travers les siècles, leur persévérant idéalisme : qu'arriverait-il si elles disparaissaient ?

M. le président du Conseil, qui est optimiste, — et ce n'est pas la seule fois que nous aurons à le constater dans cette chronique, — espère bien qu'elles ne disparaîtront pas. Il n'a pas absolument nié le mal signalé par M. Barrès ; il s'est contenté de l'amoindrir de son mieux, de manière à rassurer la conscience de la Chambre. « Je reconnais volontiers, a-t-il dit, que l'église, pour les catholiques, est l'instrument nécessaire, indispensable de leur culte. Il est donc nécessaire pour eux que sa conservation soit assurée, et il faut rendre au parti républicain cette justice qu'il s'est inspiré de cette préoccupation. » Soit, le parti républicain s'en est inspiré, mais pas assez. Jusqu'ici, le mal est resté limité, mais il menace de s'étendre. Le gouvernement a fait un effort pour sauver un certain nombre d'églises, et M. Briand a dit à la Chambre que le nombre de celles qui ont été classées comme monumens historiques ou artistiques est le double de ce qu'il était sous le Concordat : il a ajouté que ce classement n'était pas terminé. Nous

sommes heureux de recueillir ces renseignements, mais ils laissent entière la question que M. Barrès a posée au sujet des églises de village, dont le seul intérêt est dans le sentiment religieux qu'elles représentent. Où sera leur sauvegarde ? M. Briand a dit que, dans un certain nombre de communes, des catholiques avaient pris l'initiative de constituer des associations conformément à la loi de 1901 pour l'entretien des édifices cultuels ; il a manifesté le désir que ces associations se multipliasent ; il a même exprimé le souhait que ce mouvement devint « irrésistible, » et que les catholiques renonçassent à s'adresser toujours à l'État au lieu de pouvoir eux-mêmes à leurs propres besoins. Reproche bien injuste, M. Denys Cochin n'a pas eu de peine à le montrer. S'il y a en France des citoyens qui, plus que les autres, aient créé des œuvres nombreuses et puissantes, ce sont les catholiques. Il est vrai que, leurs œuvres une fois créées, on les en a quelquefois chassés et spoliés, et c'est là peut-être ce qui les encourage médiocrement à faire de nouveaux sacrifices pour l'entretien d'églises sur lesquelles ils n'ont aucun droit. Ils voudraient au moins trouver quelque bonne volonté du côté des pouvoirs publics.

» Pour ce qui est de l'administration, a déclaré M. le président du Conseil, — et il faut enregistrer ses paroles, — je vous le promets de la façon la plus formelle : bien loin de faire obstacle à la manifestation effective et régulière de ce zèle, elle l'encouragera, et j'ai confiance qu'il ne se trouvera pas de municipalité républicaine pour y faire obstacle. » Souhaitons que ce langage soit entendu de tous les maires, de tous les préfets, de tous les sous-préfets. Quand même l'intervention de M. Barrès n'aurait pas eu d'autre conséquence que de l'avoir provoqué, elle n'aurait pas été inutile.

Est-ce à dire que la question est résolue et que, partageant les espérances de M. le président du Conseil, nous la considérons comme telle ? Non certes, car les paroles ne sont que des paroles, et ici il faudrait des actes. On ne sortira vraiment des difficultés actuelles que si on rétablit les anciennes obligations municipales et si on assure la participation de l'État en rétablissant l'ancien crédit qui pourvoyait à l'entretien des églises. On le fera peut-être un jour, nous n'en sommes pas encore là. Le discours de M. Maurice Barrès n'est qu'un commencement. Toutefois, l'accueil qu'il a reçu de la Chambre et la faveur qu'il a trouvée auprès de l'opinion permettent d'espérer qu'il aura une suite.

La discussion du budget, avons-nous dit en commençant, est sus-

pendue et coupée le vendredi par des interpellations. L'interpellation qui a rempli les derniers vendredis a eu pour objet la Confédération générale du Travail. Faut-il dissoudre la C. G. T., ou la respecter? La question a été posée par M. Georges Berry qui, au moment où tant d'autres baissent la tête devant la célèbre association, a relevé la sienne et s'est livré à la plus vigoureuse attaque. Il a été fort bien aidé dans cette tâche par un avocat de Nice, nouveau venu à la Chambre, M. Lairolle, dont le début dans cette affaire a été brillant. M. Lairolle, comme M. Georges Berry, est d'avis que la Confédération générale du Travail doit être dissoute, et il l'a démontré par des argumens juridiques très saisissans. Quand même la Confédération aurait été régulièrement constituée à l'origine, elle est sortie de son rôle, elle a poursuivi un tout autre but que celui que la loi lui assigne, elle a commis enfin, par sa propagande anarchique et antipatriotique, des délits nombreux et avérés; elle est devenue d'ailleurs insupportable à tout le monde, même aux socialistes unifiés, qui la défendent parce qu'ils en ont peur et qui ont raison d'en avoir peur, car ils en seront un jour les victimes, même au monde des travailleurs, qui subissent son joug avec impatience. Donc elle doit être dissoute et, lorsqu'elle le sera, ceux qui ne le pousseront pas tout haut, pousseront tout bas un soupir de soulagement. Nous sommes convaincus que M. Lairolle a raison et que si un gouvernement résolu procède un jour à la dissolution de la C. G. T., on sera tout étonné le lendemain de la facilité avec laquelle l'opération se sera faite, du peu de regrets qu'elle laissera, de l'impuissance des colères qu'elle suscitera. Mais, pour le moment, la Confédération générale du Travail est tranquille et confiante, et, si elle ne l'avait pas été avant le discours prononcé sur elle par M. le président du Conseil, elle le serait après. Elle dirait volontiers avec arrogance le mot des grands révoltés menacés de représailles : On n'oserait !

Le discours de M. Briand porte à un degré rare tous les caractères de cet optimisme inébranlable que nous avons déjà signalé chez lui. Rappelant les déclarations faites autrefois par M. Viviani dans un débat analogue, il a reconnu avec lui qu'on pourrait fort bien, la loi à la main, dissoudre l'association; mais, a-t-il dit aux députés qui l'écoutaient, et qui sont presque toujours flattés de cette distinction, vous n'êtes pas seulement des légistes, vous êtes aussi et surtout des hommes politiques et, comme tels, vous ne sauriez vous associer à M. Lairolle dans la mesure qu'il propose. Et pourquoi donc faut-il se garder de dissoudre la Confédération générale du Travail, puisqu'elle l'a certainement mérité et puisque d'ailleurs on peut le faire ?

C'est qu'on ne le peut pas, a finalement déclaré M. le président du Conseil après avoir affirmé le contraire un moment auparavant : il nous a paru qu'il y avait là quelque contradiction. Mais voyons l'argument de l'orateur. Il est impossible de poursuivre l'association, a-t-il dit, parce que tous les délits qu'elle commet, bien que collectifs dans le fond, sont adroitement individuels dans la forme, et qu'un de ses membres en prend toujours la responsabilité; on peut frapper un homme, l'association est indemne. S'il en est ainsi, sur quoi donc s'appuyait M. le président du Conseil lorsqu'il émettait l'avis que la dissolution était possible et même facile? Nous croyons qu'elle l'est en effet et que les faux-fuyans derrière lesquels la C. G. T. dissimule sa personnalité et sa responsabilité seraient facilement percés à jour par le jury : car, si nous ne nous trompons, c'est le jury qui est compétent en matière de propagande révolutionnaire, et l'exemple donné par celui de Rouen a montré que le jury était aujourd'hui plus enclin à exagérer la sévérité que la faiblesse. La faiblesse est du côté du gouvernement, et non pas du côté de l'opinion que le jury représente. M. Briand croit d'ailleurs, comme M. Laroche, que le monde du travail supporte mal ce qu'il appelle lui-même, en parlant de la pression que la Confédération exerce, « la tyrannie la plus odieuse et la plus brutale; » seulement, il en tire une conclusion contraire à celle de M. Laroche; il estime que le mieux est de laisser faire le temps qui ne manquera pas, peu à peu, de libérer les ouvriers d'un despotisme qu'ils jugent eux-mêmes intolérable. « C'est même là, dit-il, une forme de châtement qui, pour n'être pas prononcé par les tribunaux, n'en a pas moins toute sa force. » Cette forme de châtement étant aussi celle qu'aurait choisie pour elle la Confédération du Travail doit donc satisfaire tout le monde. Elle ne nous satisfait pourtant pas, sans doute parce que nous ne sommes pas aussi confians que M. le président du Conseil dans la vertu propre des institutions qui, à l'entendre, éliminent d'elles-mêmes ce qu'elles peuvent avoir de mauvais. S'il est vrai que les travailleurs cherchent à se dégager d'une domination tyrannique, ne pourrait-on pas les y aider? Ils ne nous en sauraient aucun gré, dit M. Briand; ils sont comme la femme de Sganarelle qui, rouée de coups par son mari, poussait les hauts cris et appelait au secours, mais qui se tournait aussitôt contre celui qui le lui apportait et déclarait qu'elle aimait être battue. Est-ce bien là, vraiment, le caractère de nos ouvriers? Faisant, dès son origine, l'histoire de la Confédération générale du Travail, M. Briand dit : « Il s'est trouvé

que les quelques hommes qui ont participé à sa fondation ont mis la main sur ce groupement; il s'est rencontré qu'ils avaient des idées libertaires, et peu à peu la pensée leur est venue de faire pénétrer ces idées dans les milieux dont ils avaient la direction. » Il s'est trouvé! Il s'est rencontré! Se trouvera-t-il, se rencontrera-t-il un jour un homme de gouvernement pour briser l'instrument qui les opprime et pour rendre aux travailleurs la liberté?

« Mais, pensez-y, fait remarquer M. le président du Conseil, il ne s'agit pas seulement ici d'une réunion de quinze ou de vingt personnes qui tiennent leurs assises rue Grange-aux-Belles et qu'il serait facile de disperser: derrière eux, il y a un vaste groupement qui contient dans son sein soixante-dix ou quatre-vingts fédérations de syndicats, sept ou huit grands syndicats d'industrie, environ 160 bourses du travail, et, quand vous aurez fait cette constatation, vous n'aurez pas tout vu, car derrière ces différentes unions qui se sont associées, qu'y a-t-il en réalité? Il y a 3 000 syndicats ouvriers. » D'où M. Briand conclut que si on touche à la seule Confédération du Travail, on se sera contenté « d'égratigner l'épiderme, ce qui déjà peut causer, assure-t-il, les plus grands ravages, » mais qu'on n'aura rien fait de décisif et qu'il faudra encore « généraliser la poursuite, englober ce qui est la substance, ce qui forme les muscles, la chair de la Confédération générale, c'est-à-dire toutes les organisations syndicales qui les composent; » et il répète à diverses reprises pour effrayer son auditoire: 80 fédérations, 160 bourses du travail, 3 000 syndicats! Mais pourquoi les poursuivre, et qui donc le demande? Ce serait folie de le faire. Si la situation vraie est bien celle que M. Briand a décrite, toutes ces fédérations, bourses et syndicats ne le diront pas sans doute, mais ne verront nullement d'un mauvais œil la suppression de la C. G. T. Sans doute une mesure de ce genre ne doit être prise qu'avec réflexion, il faut d'avance en peser toutes les conséquences; Dieu nous garde d'y pousser inconsidérément et *ab irato*. Nous disons seulement que, si on le lit avec soin, le discours de M. le président du Conseil contient de très fortes raisons en faveur de la dissolution, et de très faibles en faveur du *statu quo*. Il est vrai que ce n'est pas tout à fait le *statu quo* qu'il propose. Il rêve, au contraire, d'une transformation morale, très profonde, de la Confédération générale du Travail, transformation qui sera le résultat de quelques articles de loi. Rendons, dit-il, les syndicats propriétaires, donnons-leur la capacité civile et commerciale, habituons-les aux affaires, imprimons-leur le sentiment des grandes responsabilités; après l'avoir fait pour eux, faisons-le aussi

pour la Confédération générale du Travail; alors elle deviendra aussi sage qu'elle l'est peu aujourd'hui, sage comme un propriétaire, sage comme un notable commerçant. Est-ce tout? Non: il faut aussi que les syndicats qui s'y rattachent y soient représentés proportionnellement au nombre de leurs membres cotisans, au lieu de l'être tous comme aujourd'hui sur le pied d'égalité, qu'ils aient vingt-cinq membres ou qu'ils en aient vingt-cinq mille. Tels sont les projets de M. le président du Conseil, et sans doute ces réformes seraient heureuses; mais il y a longtemps qu'on parle de la première sans avoir jusqu'ici tenté le moindre effort pour la réaliser. Produirait-elle d'ailleurs tous les résultats qu'on en attend? C'est douteux. La loi de 1884 permet déjà aux syndicats de posséder, mais ils se défournent eux-mêmes de la propriété comme d'une tentation à laquelle il ne faut pas céder, comme d'un piège dans lequel il ne faut pas tomber. Soyez propriétaires, leur dit-on, afin qu'on puisse vous imposer des amendes réelles et que les jugemens rendus contre vous aient une sanction matérielle effective. Ce discours ne les convainc pas; du moins il ne les a pas convaincus jusqu'ici, et nous craignons qu'il ne les convainque pas davantage par la suite. Quant à la représentation des syndicats proportionnellement au nombre de leurs membres, il faudrait, pour l'assurer, connaître ce nombre, et rien n'est, à ce point de vue, plus défiant et plus mystérieux qu'un syndicat. Nous sommes encore très loin de la réalisation du tableau idyllique que nous a présenté M. le président du Conseil. Il ne faut pas, dit-il, être trop pessimiste; le temps travaille en faveur des idées saines et des intérêts légitimes; la situation s'améliore de jour en jour. Nous lui répondons qu'il ne faut pas non plus être trop optimiste. Après de grands efforts suivis de quelques déceptions, la lassitude générale amène une accalmie apparente; mais quel sera l'avenir?

L'interpellation s'est terminée par un vote d'approbation et de confiance dans le gouvernement. Il fallait s'y attendre. Les Chambres oublient vite les émotions du passé, et quand on leur dit que tout va bien, ou va mieux, ou ira de mieux en mieux, ce langage leur plait, parce qu'il leur épargne la peine de prendre des résolutions fortes ou qu'il en ajourne pour elles l'obligation. N'importe: il eût été préférable de ne pas faire savoir officiellement à la Confédération générale du Travail qu'elle est trop grande pour qu'on songe à la dissoudre. Parlant à M. Georges Berry, M. le président du Conseil ne lui a pas caché qu'il trouvait son interpellation inopportune: elle l'était, en effet, puisqu'elle n'a pas d'autre résultat que celui-là.

Il est trop tard aujourd'hui pour parler du discours prononcé par M. le ministre des Affaires étrangères dans la discussion de son budget. Ce discours était attendu en Europe avec une attention très éveillée ; nous avons dit nous-même, il y a quinze jours, que nous l'attendions avec confiance, et cette confiance n'a pas été trompée. Le discours de M. Pichon, sage, prudent, habile aussi, a produit partout une impression excellente ; nulle part on n'a trouvé à y faire de critiques sérieuses. Après l'entrevue de Potsdam, l'incertitude où on était sur ce qui s'y était dit, peut-être sur ce qui s'y était fait, avait fait naître quelque préoccupation dans les esprits. Il faut bien avouer que la lecture des journaux allemands était de nature à entretenir ce sentiment. On a beau savoir que ces journaux dédaignent les nuances et sont peu propres à les fixer, on a beau avoir l'habitude de leurs exagérations qui finissent par déformer complètement la vérité, on a beau se défier de leurs affirmations arrogantes, il est difficile de n'en être pas un peu impressionné, et ce n'est pas en France qu'on l'a été le plus. Les choses ont été depuis remises au point, et les nuages sont aujourd'hui dissipés. Les susceptibilités les plus persistantes se sont produites à Constantinople. Une interpellation a eu lieu à la Chambre ottomane qui s'était assez naturellement émue de ce qu'on connaissait des projets élaborés à Potsdam ; ces projets disposaient, en effet, de certaines provinces turques comme de zones affectées, sans aucune entente avec la Porte, à l'influence de telle ou de telle puissance. On assure que les explications du gouvernement allemand ont rassuré la Jeune-Turquie. En ce qui nous concerne, M. Pichon a tracé le tableau de notre politique et la loyauté en est apparue à tous les yeux : on y a rendu pleine justice. Nous croyons d'ailleurs volontiers que toutes les puissances veulent la paix et qu'aucune n'a de desseins qui pourraient la mettre en cause. Néanmoins, M. Pichon, à la fin de son discours, a eu raison de dire que la situation générale comportait une politique à la fois active et vigilante : il serait, en effet, dangereux de s'en laisser distraire un seul instant.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LEILA

PREMIÈRE PARTIE

I

PRÉLUDE MYSTIQUE

I

— Mademoiselle !... dit Giovanni, le domestique, entrant à la hâte, hors d'haleine, dans la salle à manger.

Il avait inutilement cherché M^{lle} Lelia dans le jardin, dans le salon, dans sa chambre. Il était neuf heures du soir. Monsieur et Mademoiselle avaient fini de dîner avant huit heures, et, presque aussitôt après, Monsieur s'était enfermé dans son bureau, tandis que Mademoiselle s'en était allée au jardin. Giovanni ne pouvait deviner que Mademoiselle était revenue dans la salle à manger. Pourtant elle était là, près de la fenêtre, et elle semblait regarder vers le bois de châtaigniers sombres qui s'étend à l'Est de la villa, sur l'autre bord du ravin par où un ruisseau plaintif descend du petit lac invisible, niché là-haut, derrière la zone de croupes gazonnées qui entoure la grande et sévère montagne de Priaforà. Elle prêtait l'oreille à un bruit qui, tour à tour, grandissait et s'interrompait, selon le souffle du vent, au bruit d'un train encore éloigné, qui s'avavançait vers la conque du Val d'Astico, où s'élevait la villa ; et, de sa main nerveuse, elle froissait lentement une lettre. A l'appel du domestique, elle

se retourna brusquement, en serrant la lettre dans son poing, et elle demanda, d'un ton irrité :

— Qu'y a-t-il ?

— Je crois, répondit Giovanni, que Monsieur n'est pas bien.

Lelia poussa un cri de frayeur.

— Où est monsieur ?

— Dans son cabinet, je crois.

— *Vous croyez?* répéta Lelia, sarcastique.

Et elle courut au salon. Sur le seuil de la salle de billard, laquelle donne accès dans le cabinet, elle aperçut Teresina, la femme de chambre. Celle-ci vint à sa rencontre en lui faisant signe, avec les deux mains, de ne pas avancer; et ensuite, à voix basse, elle murmura :

— Ce n'est rien. Rassurez-vous : ce n'est rien.

— Mais encore? interrogea la jeune fille.

— Eh bien ! voici.

Teresina, comme d'habitude, avait porté le courrier dans le cabinet de Monsieur. Or, juste au moment où elle ouvrait la porte, elle avait vu Monsieur incliner la tête en arrière, puis sur l'épaule droite, fermer les yeux, les rouvrir d'un air hagard, les fermer de nouveau et en montrer le blanc. Alors elle lui avait aspergé d'eau le visage, avait sonné pour le domestique, avait envoyé celui-ci à la recherche de Mademoiselle : car, à parler franc, tout d'abord elle avait eu peur. Mais bientôt Monsieur, après avoir poussé un grand soupir, était revenu à lui, avait parlé d'un accès de sommeil. Puis il avait décacheté ses lettres, ouvert ses journaux; et, comme Teresina demeurait là, ne sachant si elle devait rester ou sortir, il l'avait congédiée. Elle s'était tenue quelques instans derrière la porte, prêtant l'oreille; mais elle n'avait entendu que le petit bruit des papiers dépliés. Par conséquent...

Deux coups de sonnette électrique.

— C'est Monsieur ! s'écria Teresina. Il m'appelle !

Et elle se sauva. Au même instant, le train siffla sous la coline de Santa-Maria, un peu avant d'arriver à la gare d'Arsiero. Cette gare est située à dix minutes de la villa que Lelia habitait avec M. Marcello Trento, et que l'on appelait *la Montanina* parce que, abritée sous un chapeau de toits aigus, adossée à la montagne, blottie au milieu de petits bois et de prairies inclinés vers la gorge du Posina, elle ressemblait à une bûche-

ronne qui, descendue des escarpemens de la Priaforà, se reposerait, assise sous sa lourde charge, en contemplant le val.

Teresina, dévouée à M. Marcello comme elle l'avait été pendant trente ans à sa pauvre femme morte depuis deux ans, frappa à la porte du cabinet, tremblant que son maître ne fût malade. Mais une voix ferme répondit : « Entrez ! » ce qui la réconforta. Et elle entra en souriant, pour qu'on ne pût découvrir sur son visage la trace des craintes récentes.

M. Marcello était assis devant une table chargée de papiers sur laquelle brûlait une ancienne lampe florentine, — la lampe de cuivre à trois becs qui avait éclairé la tête chenue de son père et qui maintenant éclairait la sienne. — La sienne portait une rude chevelure, mêlée de gris et de fauve, hérissée à la façon de celles que peut-être produisent les crânes d'une trempe plus mâle. Lorsque Teresina parut, il tourna vers elle un visage où les moustaches et la barbiche gardaient une couleur plus foncée que les cheveux, et où s'ouvraient, sous un front bas et ridé, des yeux presque blancs, terribles dans la colère et singulièrement doux dans la tendresse : un dur visage d'inquisiteur, en ce moment-là. Elle se sentit rougir jusqu'au cou, et s'en chagrina vainement.

— D'où vient, demanda-t-il, que je suis mouillé ?

— Je ne sais pas, répondit la femme de chambre qui rougit davantage encore.

— Comment, vous ne savez pas ? Vous ne savez pas qui m'a mouillé les cheveux ? A quoi bon faire la bête ?

La femme de chambre, comprenant que le mieux était d'avouer, expliqua la chose :

— Vous vous étiez assoupi. Je me suis imaginé que vous vous trouviez mal, et je vous ai jeté quelques gouttes d'eau sur le visage.

— Quelle oie vous êtes ! gronda M. Marcello. En vérité, vous n'êtes qu'une oie !

— Monsieur a raison, fit Teresina, tout heureuse de voir que son maître continuait à croire qu'il avait dormi.

Et elle s'esquiva sur la pointe des pieds, rejoignit Lelia, se mit à lui raconter l'entretien qu'elle venait d'avoir avec M. Marcello. Mais, presque aussitôt, deux nouveaux coups de sonnette la rappelèrent. Elle retourna bien vite au cabinet, et, du premier

coup d'œil, elle s'aperçut que, cette fois, M. Marcello avait la physionomie affable.

— Je vous demande pardon, dit-il à demi-voix. C'est peut-être moi qui suis la bête. Comment avais-je les yeux, pendant que je dormais ?

— Vous les aviez fermés.

— Je ne les ai pas ouverts du tout ? Vous n'en avez pas vu le blanc ?

La femme de chambre eut un frisson, dit qu'elle ne se rappelait pas.

— Où êtes-vous allée prendre cette eau ? insista le vieillard, très calme.

Elle répondit qu'elle était allée la prendre au lavabo de la chambre voisine, celle où couchait Monsieur. C'était reconnaître implicitement à ce sommeil suspect une certaine durée, et elle s'en rendit compte ; mais elle ne put trouver sur-le-champ la menterie opportune. M. Marcello, tandis qu'elle parlait, tenait sur elle un regard investigateur. Ensuite il lui dit doucement :

— Allez, mon amie. Et, quand M. Alberti arrivera, ayez soin de m'avertir.

Teresina partit, toute bouleversée par cette extraordinaire douceur. C'était la troisième fois, en vingt-deux ans, que Monsieur l'appelait « mon amie. » Il le lui avait dit, la première fois, sur un ton d'indifférence, en la saluant lorsqu'elle s'était présentée pour entrer à son service. Il le lui avait dit, la seconde fois, dans un élan de gratitude émue, après la mort de son fils Andrea, en la remerciant des soins qu'elle avait donnés au malade. La tranquille douceur avec laquelle il venait, cette troisième fois, de le lui dire encore, avait quelque chose de nouveau et de troublant.

Resté seul, M. Marcello se leva lentement, fort pâle. Il se tourna vers la grande fenêtre et joignit les mains pour prier, en regardant le ciel ténébreux, du côté du Torraro, sur la masse des grands châtaigniers qui dévalent par la côte de Lago-di-Velo jusqu'à la gorge du Posina. Ses lèvres ne remuaient point, mais ses yeux parlaient, graves, solennels, révérens. Il était tout près d'avoir soixante-douze ans, l'âge qu'avait son père, lorsque, un soir, pendant que celui-ci causait, on l'avait vu incliner la tête, rouler les yeux, puis revenir à lui, convaincu qu'il avait som-

meillé. Le médecin avait averti la famille qu'il s'agissait d'artériosclérose et qu'il fallait s'attendre au pire. Cinq mois après, ce vieillard pieux et juste avait été trouvé mort dans son lit, tandis qu'à côté de lui brûlait encore la même lampe de cuivre qui brûlait aujourd'hui sur la table de son fils.

Aujourd'hui, la flamme silencieuse paraissait vivre et se souvenir, paraissait comprendre ce que l'heure avait de tragique. Toutefois, dans l'esprit de M. Marcello, elle n'était que solennelle. Il y voyait l'annonce vague du moment le plus heureux que Dieu pût désormais lui accorder sur terre : le moment de se réunir pour jamais aux chères âmes tant regrettées, le moment appelé par tant de prières et avec de si brûlantes larmes. Son cœur était plein de douceur et aussi de tremblement, plein de Dieu miséricordieux et aussi de Dieu justicier. Sans formuler de paroles, son âme était ardente et tremblante, comme la petite flamme inquiète de la lampe qui comprenait.

Cependant Teresina conseillait à M^{lle} Lelia d'avertir le médecin et d'épargner, pour ce soir-là, à M. Marcello l'émotion d'une rencontre avec M. Alberti, ce jeune homme qui avait été l'ami préféré du pauvre Andrea. D'ailleurs, M. Alberti ne descendait à la Montanina que par l'effet d'une circonstance fortuite : il venait à Velo pour voir le curé de Sant'Ubaldo ; mais le prêtre, n'ayant pas alors de chambre disponible, avait prié M. Marcello d'offrir à son ami l'hospitalité.

Tout à coup, Lelia crut entendre des pas dans le jardin.

— C'est lui, sûrement ! dit la femme de chambre. Il avait bien besoin d'arriver ici ce soir !

Lelia tressaillit.

— Ne m'appellez pas, quand il se présentera, ordonna-t-elle.

Et elle se sauva par la porte qui mène à l'escalier de service ; puis, non sans tendre plusieurs fois l'oreille, elle monta quatre à quatre dans sa chambre. Là, elle se mit à la fenêtre, n'entendit plus ni pas ni voix. Mécontente d'elle-même, elle se dit : « Que m'importe ! » Et elle s'écarta de la fenêtre, relut la lettre froissée qu'elle avait enfermée dans son poing à l'appel de Giovanni. Elle la relut en fronçant les sourcils ; puis elle la froissa de nouveau et la jeta à terre.

En cet instant, vint par la fenêtre ouverte un bruit de voix lointaines. Elle sursauta, se mit aux écoutes. Les voix s'éle-

vaient du fond du jardin, de l'endroit où est l'entrée des piétons, près de la chapelle de Santa-Maria-ad-Montes. Et soudain les sourcils blonds se contractèrent encore, le mignon et capricieux visage reprit une indicible expression de fierté hautaine. Elle se leva, ramassa la lettre, ferma la fenêtre. En quoi pouvait donc lui importer ce M. Alberti?

Lelia n'était ni fille ni parente de M. Marcello. Elle était la fleur pure d'une tige corrompue. Le fils unique des Trento, Andrea, l'avait aimée lorsqu'elle n'était guère qu'une fillette, et il avait voulu faire d'elle son épouse. Lui mort, ses parens, qui s'étaient toujours opposés résolument à ce mariage, avaient pris Lelia chez eux, l'achetant, peut-on dire, à prix d'or, pour que cette jeune fille, qui avait été si chère à Andrea, fût préservée de la contagion du monde, et un peu aussi par un remords qui venait, non de leur conscience, mais de leur amour : ils regrettaient d'avoir fait souffrir leur fils chéri.

Grâce à une sagacité précoce, Lelia, dès l'adolescence, avait parfaitement connu les siens, surtout sa mère, qu'elle méprisait. De douze à quinze ans, elle avait été pensionnaire au Sacré-Cœur, et elle s'y était distinguée par l'intelligence, par le goût des études, par de remarquables aptitudes musicales. A seize ans, elle avait cru aimer Andrea Trento. Celui-ci allait avoir dix-huit ans, et il étudiait les mathématiques à Padoue, ville natale de Lelia, dont les parens, M. Girolamo et M^{me} Chiara Camin, se faisaient appeler de Camin.

Le sieur Girolamo, — familièrement surnommé Momi, — était un vulgaire brasseur d'affaires, qui avait plus d'une fois fait faillite et qui, en diverses circonstances, s'était aussi mêlé de politique. Quant à M^{me} Chiara, qui avait servi, non sans gloire, dans l'armée de la galanterie, elle s'était séparée de son mari par voie sommaire, précisément à l'époque où l'étudiant Trento, voisin des Camin, avait commencé à s'éprendre de leur fille. Déjà mûre, elle s'était installée à Milan avec un vieux seigneur autrichien qui, peu après, mourut subitement, et elle avait hérité de lui une fortune assez rondelette. Depuis lors, elle s'était adonnée à la dévotion, avait ouvert sa maison à des prêtres, à des moines, à des religieuses, qui, facilement, sans trop d'enquête, l'avaient crue veuve, ne sachant rien du mari resté à Padoue. Ce mari, de son côté, avait pris pour gouvernante une femme perdue ; et, s'il dissimulait avec grand soin

ses propres faiblesses, il ne laissait pas de tolérer que cette vilaine créature prit des airs de maîtresse de maison.

Lelia avait accepté l'amour d'Andrea par gratitude, par complaisance de jeune fille admirée et désirée, plutôt que par véritable réciprocité de sentiment. Il était trop jeune pour elle, trop gai, trop peu mûr pour bien comprendre le drame moral qui se jouait au fond de cette âme. Beau, intelligent, généreux, Andrea était un humble de cœur : injuste à l'égard de ses propres qualités, il était prompt à admirer celles des autres.

De tous ses amis, celui qu'il préférait était Massimo Alberti, Milanais, à qui le liaient au moins autant les vieilles relations de leurs familles que les habitudes prises ensemble à l'Université. Alberti, plus âgé de quelques années, achevait à Padoue ses études de médecine, lorsque Andrea quitta le lycée et vint le rejoindre. Andrea admirait chez son aîné le talent naturel, la culture singulière, la sévérité des mœurs. Il considérait aussi Lelia comme très supérieure à lui-même, et il parlait souvent à la jeune fille de cet Alberti qu'elle n'avait jamais vu. Il était allé jusqu'à lui dire, dans un élan d'amour et de modestie, qu'Alberti aurait été pour elle un mari plus digne. Or, Lelia, qui n'était nullement humble de cœur, et qui avait coutume de courir tout droit aux dernières conséquences d'un principe admis, avait pensé : « Voilà un mot vertueux, mais maladroit et un peu choquant ! » Elle ne comprenait pas l'amour de cette manière, et toujours, sous divers prétextes, elle avait refusé de faire connaissance avec l'ami de son amoureux. La mort d'Andrea lui avait causé tant de chagrin qu'elle s'était fait alors une idée exagérée de son propre amour : elle avait appliqué à l'un la mesure de l'autre, sans prendre garde qu'elle confondait ainsi deux choses différentes. Lorsque son père lui dit, en pleurnichant, que les vieux Trento désiraient la prendre avec eux en mémoire du bien-aimé qu'ils avaient perdu, que, quoique son cœur propre en saignât, il était prêt à accepter une proposition si avantageuse pour elle, et qu'il s'imposait ainsi un grand sacrifice afin de la rendre heureuse, elle devina aussitôt le marché que son père lui taisait, et elle répondit d'abord par un froid refus ; mais ensuite l'indignation qu'elle éprouvait contre cet homme et le dégoût des souillures qu'il avait apportées au foyer domestique furent si puissans qu'elle revint sur son refus et que, par considération pour le mort qui lui avait été cher, elle accepta.

Elle accepta; mais le fait d'avoir été achetée lui rendit très amers les premiers temps de son séjour chez les Trento. Elle comprit tout de suite qu'une condition du marché avait été que son père ne mettrait jamais les pieds à la Montanina. Ce fut pour elle, tout ensemble, une satisfaction et une peine. Son attitude vis-à-vis des Trento fut d'abord très froide. Elle eut l'air de leur signifier sans paroles qu'elle n'éprouvait à leur égard aucune gratitude; qu'elle savait n'avoir été désirée par eux que comme une sorte de vivante relique de leur fils défunt; que, par conséquent, ils étaient ses obligés, à elle, et que d'ailleurs, si elle avait consenti à leur octroyer ce plaisir, c'était, non par affection pour eux, mais seulement en mémoire de leur fils. Étant donné le caractère fougueux de M. Marcello, il y avait eu danger de rupture; mais la cordiale mansuétude de M^{me} Trento et le talent musical de Leila préservèrent le nouveau lien. M^{me} Trento calma son mari, tant par l'autorité de sa vertu que par le touchant spectacle des souffrances qui devaient bientôt la conduire à la mort; et la musique fit le reste. Lelia et son père adoptif portèrent au piano la même passion intense et les mêmes goûts. Un certain antagonisme secret put bien subsister au cœur de l'un et de l'autre; mais un chaleureux accord dans les idées et dans les jouissances musicales leur rendit plus aisée la mutuelle reconnaissance de tout ce qu'il y avait de beauté morale dans leurs caractères et la mutuelle tolérance de tout ce qui, chez l'un, pouvait déplaire à l'autre.

La mort de M^{me} Trento détermina un revirement dans leurs relations. Peu à peu, Lelia s'était laissé prendre par la mansuétude de cette dame; et les soins, les délicates attentions dont la jeune fille entourait la malade, avaient touché le cœur de M. Marcello. De jour en jour plus tendrement paternel avec sa pupille, de jour en jour plus déclinant, d'aspect et d'allure, vers l'extrême vieillesse, de jour en jour plus indifférent aux choses de la terre, sauf à la musique et un peu aux fleurs, de plus en plus recueilli dans la méditation des choses éternelles, il avait fini par inspirer à Lelia un respect filial.

Il y avait déjà trois ans qu'Andrea était mort, et, depuis les funérailles, Massimo Alberti ne s'était plus montré à la Montanina. Il se contentait, aux anniversaires et au nouvel an, de se rappeler affectueusement à M. Marcello. Celui-ci lui en savait

bon gré, parlait de lui à Lelia dans ces occasions, et se plaignait quelquefois de ne l'avoir pas revu. Mais toujours Lelia laissait tomber l'entretien. Les maladroitesses paroles du pauvre Andrea ne lui étaient jamais sorties de la mémoire, et la ténacité de ce souvenir la gênait, l'agaçait. Lorsqu'elle entendait le nom d'Alberti prononcé par M. Marcello, cela lui faisait l'effet d'une persécution ; et il était rare que M. Marcello le prononçât sans y ajouter quelques mots d'estime et de sympathie, ce qui la fâchait davantage encore. Cette répulsion instinctive, au lieu de s'atténuer avec le temps, s'était aggravée. Elle ne put s'empêcher, dans ses réflexions, de la rattacher à la pâlisante image d'Andrea, et aussi à d'obscurs mouvemens de son âme : — tristes sans cause, inexplicables transports d'allégresse qu'elle avait peine à réprimer, larmes provoquées par la musique, ivresses brèves et quasi peureuses que lui communiquait la vie de la nature, que lui inspiraient les prés en fleurs, les bois dans leur luxuriante et fraîche parure de juin. La signification de ces obscurs mouvemens ne lui échappait pas tout à fait. L'idée d'aspirer à l'amour, d'y être attirée par les aveugles instincts du sang que lui avaient transmis son père et sa mère, s'associait dans son esprit à l'idée d'une passion particulière qui peut-être couvait en elle, y germait, y prenait racine. Elle s'expliqua ainsi l'aversion qu'elle avait pour ce nom, pour cette personne ; et la vue trop claire de son propre intérieur l'irrita davantage contre elle-même. C'était un devoir pour elle de ne plus aimer : devoir envers ce pauvre Andrea ; devoir envers M. Marcello, avec qui elle s'y était tacitement engagée, quand elle avait accepté le rôle de vivante relique ; devoir, surtout, envers elle-même, qui ne s'abaisserait pas à être une de ces femmes comme il y en a tant, puisque le destin, après l'avoir fait naître de parens vicieux et déshonorés, lui avait, d'autre part, offert le moyen de vivre dans une pureté glorieuse. En somme, lorsqu'elle s'était écriée : « Que m'importe ce M. Alberti ? » elle savait bien, hélas ! qu'elle était peu sincère.

Avant de se mettre au lit, elle donna un baiser au portrait d'Andrea, qu'elle portait dans son médaillon ; elle donna un baiser au petit anneau dont il lui avait fait présent, en signe de paix, après une querelle assez vive. Puis elle éteignit la lampe, se tourna sur le flanc, vers le mur, tira le drapeau par-dessus sa tête, et se mit à pleurer.

II

Massimo Alberti, arrivé de Milan après un voyage qui avait duré presque huit heures, dans la chaleur d'un juin torride, dans la poussière, dans la fumée, dans le fracas du train, croyait, en montant à pied de la gare d'Arsiero vers la Montanina, qu'il était le jouet d'un rêve.

Le ciel, sans lune, était couvert. De grandes traînées de brume pesaient, blanchâtres, sur le front de la Priaforà, sur ces rochers du Summano qui dressent leurs pointes dans le ciel comme les dents d'une scie doucement posée sur les molles ondulations des forêts. La petite brise de la montagne répandait sur la côte de sauvages senteurs; maintes voix de ruisselets chuchotaient dans le creux des ravins; mais pas un son ne trahissait la vie humaine. De la chaussée émanait une odeur de boue qui n'était pas désagréable, après tant de poussière. A l'endroit où le chemin tourne dans un vallon et où l'on découvre, dans le haut, toute cette masse de châtaigniers groupés en forme de croissant et surmontés d'un noir diadème de sapins aigus, le paysan qui précédait Massimo avec les valises, — un certain Simon, dit Cioci, — s'arrêta pour demander au jeune homme s'il allait à Velo, ou à Sant'Ubaldo, ou à la Montanina.

— Comment? fit Massimo, surpris. Je vais à Sant'Ubaldo, chez dom Aurelio.

Alors le paysan lui dit tranquillement :

— C'est qu'il n'y a pas de place chez le curé, vous savez.

Eh quoi? Il n'y avait pas de place? Massimo fut très étonné. Dom Aurelio lui avait écrit qu'une chambre était préparée pour le recevoir. Alors Cioci expliqua la chose à sa manière :

— C'est à cause de Carnesecca, vous savez.

Qui était Carnesecca? Massimo n'en avait pas le moindre soupçon.

— C'est parce que le curé l'a pris chez lui, vous savez.

Massimo renonça à comprendre. Tout ce qu'il put savoir de son guide, c'est que dom Aurelio avait donné l'ordre de conduire l'arrivant à la Montanina. Il en fut mécontent. Il fit réflexion que les prêtres, même les meilleurs, manquent toujours un peu de tact. Certes il vénérât M. Marcello; mais il était contrarié de recevoir une hospitalité non offerte, contrarié

de rencontrer peut-être à la Montanina d'autres hôtes, contrarié de ne pouvoir jouir pleinement de la liberté et du repos qu'il désirait si fort et qu'il se promettait si bien en partant de Milan, contrarié de n'avoir pas été averti en temps opportun : car alors il aurait retardé son voyage.

Mais cette mauvaise humeur fut bientôt dissipée par d'autres pensées. Il eut le cœur serré par le souvenir du mort, de ce jeune ami si cher, si bon, si franc, si allègre, qui lui parlait avec enthousiasme de Velo d'Astico et de la Montanina, qui lui racontait sa confiance dans la tendre bonté de sa mère, qui espérait faire bientôt céder celle-ci à ses vœux et ensuite obtenir par elle que son père consentit au mariage ardemment désiré, qui lui décrivait le petit appartement où il logerait son futur bonheur : trois pièces et une terrasse, dans l'aile occidentale de la villa. Où étaient maintenant la joie et la douceur de toutes ces espérances ? Où était cette tête blonde ? Où était ce beau visage rayonnant de joie et de gaieté ? Où était ce cœur ouvert et chaleureux ? Sous terre : et les montagnes, et les bois, et la voix du Posina profond, et les murmures des ruisselets plaintifs, tout durait comme auparavant, triste contraste ! Ici, le vieux châtaignier, à la tige tripartite comme un candélabre ; là, au détour de la route montante, la blancheur faible de la petite église pittoresque ; et, là-haut, une autre blancheur faible, celle de la villa, sous le noirâtre sourcil de la Priaforà, majestueuse et pensive.

Un an avant la mort d'Andrea, Massimo et lui, sous ce vieux châtaignier, s'étaient entretenus de la famille Camin et de la nécessité qu'il y aurait, après le mariage, de tenir aussi à l'écart le père de la jeune fille. Andrea était convaincu de cette nécessité, et il disait que la jeune fille souhaitait cet éloignement autant que lui-même. Il avait exalté avec enthousiasme la noblesse d'âme de Lelia, la précoce maturité de son intelligence ; et, à ce propos, il avait confessé à Massimo un petit mensonge : en indiquant à ses parens l'âge de celle qu'il aimait, il avait manqué de sincérité avec eux. Lelia n'avait que seize ans, et il leur avait dit qu'elle en avait dix-huit.

Lorsque Massimo et son guide passèrent devant la chapelle de Santa-Maria-ad-Montes, Teresina s'avança vers eux jusqu'à la grille par où entrent les piétons. Elle venait avertir l'hôte de la villa que M. Marcello était très heureux de le recevoir, mais

que l'état de sa santé laissait un peu à désirer, et que M. Alberti ferait bien de se retirer de bonne heure, ce soir-là, pour que M. Marcello pût se retirer à son tour. Tel était, ajouta la femme de chambre, le désir de Mademoiselle.

Mademoiselle? Massimo n'y avait pas songé. Maintenant, en effet, M^{lle} de Camin habitait la Montanina. Le jeune homme ne l'avait vue qu'une fois, dans la rue et de loin. Mais il connaissait d'elle deux photographies, que son ami Andrea lui avait montrées, et il se rappelait parfaitement les deux impressions, très différentes, qu'il en avait reçues. D'une part, il se rappelait une petite tête coiffée avec soin, aux traits un tantinet irréguliers, aux yeux sourians, qui regardaient l'objectif et qui semblaient dire : « Est-ce bien comme ça? » D'autre part, il se rappelait une petite tête aux cheveux un peu ébouriffés, qui s'inclinait légèrement en avant et qui regardait en bas, de sorte que les yeux demeuraient invisibles. Il n'avait donné presque aucune attention à la première; mais la seconde l'avait beaucoup frappé. Cette seconde physionomie pouvait être celle d'une personne qui aurait conscience de quelque faute grave ou d'un funeste destin, pouvait être celle d'une personne qu'on regarde avec amour et qui s'applique à dissimuler de l'amour, pouvait être aussi, tout simplement, celle d'une jeune fille qui médite. Comparée à la première physionomie, la seconde était plus juvénile, exprimait une âme plus profonde; c'était le visage d'une fillette de quinze ans, mais aussi mûre qu'une femme de trente. La seule idée de prendre une semblable pose dénotait quelque chose d'étrange et de fort dans l'esprit qui l'avait conçue. Massimo en avait été charmé; mais, lorsqu'il avait rendu la photographie à Andrea, il s'était abstenu de lui dire que cette créature séduisante, aux airs de sphinge pensive et triste, n'était sans doute pas celle qui convenait au caractère de son ami et qui pouvait le rendre heureux.

Pendant qu'il se dirigeait avec Teresina vers la maison, les deux physionomies différentes réapparaissaient à sa mémoire. Il fut sur le point de se demander à lui-même s'il allait rencontrer l'une ou l'autre; mais cette question lui parut inconvenante, et il ne se la permit point. Ce qui contribua aussi à l'en distraire, ce furent les propos de la femme de chambre qui lui racontait avec quelle impatience M. Marcello l'avait attendu depuis le matin. Sous divers prétextes, le vieux maître avait

éloigné tout le monde, même Mademoiselle : car il ne voulait pas qu'on le vît entrer dans la chambre destinée à l'ami de son fils. Et d'abord il était descendu au jardin, y avait cueilli de ses propres mains une botte de roses, et les avait portées furtivement dans cette chambre. Ce n'était pas qu'il prétendit tenir ses attentions secrètes : les gens de service devraient entrer là pour apporter de l'eau fraîche, pour s'assurer que tout était en ordre. Il voulait seulement que, tandis qu'il allait et venait, personne ne pût l'observer, ne pût épier les sentimens qui agitaient le fond de son âme.

Le jeune homme et le vieillard se rencontrèrent à quelques pas de la terrasse sur laquelle se dresse la villa. Déjà la nuit tombait, et M. Marcello s'avavançait, courbé, d'un pas chancelant. Il étreignit Massimo dans un embrassement long et silencieux ; et celui-ci s'empressa de s'excuser de son intrusion, en rejeta la faute sur dom Aurelio. Mais le vieillard, ému, répétait :

— Vous ne savez pas, non, vous ne pouvez pas savoir quelle joie c'est pour moi de vous embrasser !

Puis, appuyé au bras de Massimo, M. Marcello remonta vers la villa, et il voulut qu'avant toute autre chose, Teresina conduisit le jeune homme à la chambre préparée pour lui. Cette chambre faisait partie de l'appartement où Andrea, dans ses rêves d'avenir, s'était déjà vu installé avec Lelia. Teresina alluma de la lumière, aperçut le travail de son maître et dit à voix basse :

— Pauvre monsieur !

Sur le marbre de la commode, une rose blanche, splendide et seule, se penchait, du haut d'un mince vase de cristal, vers la photographie du malheureux Andrea. Sur la table de nuit, il y avait un bel exemplaire de *l'Imitation*, et, à côté, un petit paquet de lettres attaché par un ruban noir. Massimo ouvrit curieusement ce paquet, et il y trouva des lettres écrites par lui-même à Andrea. Puis il ouvrit *l'Imitation*, devinant que c'était encore un souvenir, et il y lut cette dédicace :

« *A mon cher Andrea, le jour de sa première communion.*
Rachele Alberti Vittuoni. »

C'était le nom de la mère de Massimo, morte, elle aussi, depuis plusieurs années. Il posa les lèvres sur la signature. Par la fenêtre entraient, avec le vent de la nuit, la voix forte du Posina et la voix faible de la Riderella, qui fuit à travers le

jardin. Aucun autre bruit. Sous l'impression de ce silence, de ce repos, de l'innocente nature, de la majesté nocturne, la petite chambre, avec ses souvenirs, fut pour lui comme une église. Enfin il détacha des mots écrits ses lèvres qui priaient encore, et, après avoir éteint la lumière, il descendit au salon.

Il n'y trouva plus le vieillard. Celui-ci s'en était allé dans le jardin, pour que son entretien avec le jeune homme eût lieu dans l'ombre, et il attendait, assis sur un des bancs placés à l'est de la villa.

Lorsque Massimo l'eut rejoint, ils demeurèrent longtemps silencieux, sous le souffle froid de la montagne qui les dominait, M. Marcello fixant dans l'obscurité ses yeux qui ne voyaient rien, Massimo écoutant les voix du Posina, de la Riderella, et regardant aussi, mais sans beaucoup d'attention, les lumières d'Arsiero, disséminées comme un essaim de lucioles parmi les ténèbres, là-bas, à droite, dans la combe qui descend de la colline de San-Rocco et des crêtes du Caviogio. Enfin le jeune homme fit une timide allusion à l'heure tardive. Mais M. Marcello lui attira vivement la tête vers la sienne, en disant : « Non, non ! » et, avec une fougue subite, il le pressa de questions sur dom Aurelio et sur lui-même.

Massimo fut obligé de raconter, aussi brièvement qu'il put, comment, à l'époque où il étudiait la médecine, il avait rencontré à Rome le curé actuel de Lago ; comment dom Aurelio et lui-même avaient eu pour ami commun un homme dont on avait beaucoup parlé en bien et en mal, une sorte d'apôtre laïque. Massimo supposait que M. Marcello savait quelque chose de cet homme par dom Aurelio, et il s'étonna qu'au contraire le nom de Piero Maironi et celui de Benedetto fussent tout à fait inconnus du vieillard. Il ne jugea pas à propos d'entamer ce sujet, qui l'aurait entraîné trop loin, et il se contenta d'expliquer comment dom Aurelio, n'ayant pas à Rome d'occupation stable, avait été accueilli, grâce aux bons offices d'un prêtre, dans le diocèse de l'évêque de Vicence, lequel l'avait envoyé à la cure de Lago-di-Velo. Il dit que dom Aurelio était un homme de Dieu, entièrement adonné à son ministère, tout charité, et tout amour divin, ne prenant pas la moindre part aux querelles religieuses. M. Marcello donna son assentiment à ces éloges avec une telle émotion qu'il en eut la voix presque étouffée.

Ensuite le jeune homme dut parler de lui-même, de sa répugnance à exercer la médecine, quoiqu'il eût désormais terminé ses études théoriques et pratiques, et des occupations qui l'en avaient détourné. Sur ce point aussi, Massimo s'imaginait que dom Aurelio avait causé avec M. Marcello, qu'il avait renseigné le vieillard sur la vie militante de son ami, sur ses conférences, sur ses publications philosophico-religieuses, sur les rudes attaques et sur les injures qu'il s'était attirées de tous les côtés, sur la lassitude d'esprit et le désir de paix qui l'avaient amené dans les solitudes montagneuses de Velo d'Astico. Mais M. Marcello ne savait rien de tout cela, et il parut fort troublé de l'apprendre.

— Oui, oui, dit-il. Restez ici et ne vous embarrassez pas de la philosophie. Ces faibles lumières que vous apercevez là-bas, dans le noir, c'est la philosophie. L'homme qui, la nuit, se promène avec une lumière de cette sorte, ne voit plus les étoiles. Ah! les étoiles, les étoiles!

Massimo fit observer en souriant que, ce soir-là, avec ou sans lumière, on ne voyait aucune étoile.

— Moi, je les vois! s'écria le vieillard.

Et il montra les nuées grises, au-dessus du sombre Torraro.

Cette phrase et ce geste furent les seuls indices d'une légère surexcitation mentale que Massimo put remarquer chez M. Marcello, durant toute leur conversation. Ils furent tels, d'ailleurs, qu'en les rapprochant de ce que lui avait dit la femme de chambre, il s'en effraya. Aussi se leva-t-il d'un air résolu, et, après avoir dit qu'il était las, il demanda la permission de se retirer.

III

Toute la maison dormait, plongée depuis quelque temps dans les ténèbres, lorsque M. Marcello sortit de sa chambre et, haut de taille, les épaules voûtées, s'achemina vers le salon. Il tenait la lampe florentine suspendue à la main gauche, et, de la main droite, il pressait contre sa poitrine un portefeuille. Il mit la lampe sur le piano disposé obliquement, presque sous l'une des deux rampes de l'escalier qui monte à la galerie du premier étage; et la lumière fit sortir de l'ombre son visage ridé, plein de douceur et de béatitude. Il ouvrit le porte-

feuille, lentement, avec des mains tremblantes, et un portrait apparut : le portrait de son fils. Il s'attarda longuement à le contempler. Ses lèvres aussi tremblaient, et ses yeux étaient mouillés de larmes. Puis M. Marcello baisa le portrait sur le front, le plaça sur le pupitre, abaissa sur le clavier ses grandes mains sèches et commença de jouer, la face levée, les yeux clos.

Ce n'était pas un virtuose, mais il avait l'âme musicale. Sa profonde foi religieuse, ses affections, la chaleur avec laquelle il sentait les beautés de l'art et de la nature, tout cela tendait, chez lui, à s'exprimer par la musique. Il vénérât Beethoven à l'égal de Dante et presque de l'apôtre saint Jean ; Haydn, Mozart et Bach, à l'égal de Gambellino et presque de saint Marc, de saint Mathieu, de saint Luc ; et, chaque jour, aussi bien que de l'Évangile, il lisait quelque page de ces quatre évangélistes de la musique. Ce soir-là, la face levée et les yeux clos, il tâta le clavier avec ses grandes mains sèches, comme un aveugle tâte l'espace. Il cherchait le dernier chant de Pergolèse :

Quando corpus morietur,

Fac ut animæ donetur

Paradisi gloria (1).

Mais il ne parvenait pas à le retrouver, et il s'obstinait anxieusement à essayer des phrases analogues qui, de plus en plus graves, sembleraient tomber dans les profondeurs en exprimant une lente dissolution des fibres mortelles, la fatigue d'une journée qui tire à sa fin ; et il cherchait aussi des accords qui remonteraient, pressans, haletans, vers de splendides visions de joie, tandis que sur ses joues coulaient des larmes silencieuses. Avec son Andrea, avec le chéri de son cœur, avec celui qui avait été son amour, il se plongeait dans un autre amour, dans un amour infini, tout lumière, tout musique, peut-être ; et sa musique terrestre frémissait du désir de cette musique divine, comme le jet d'eau qui, bouillonnant au sommet, frémit d'une impuissante aspiration vers les hauteurs originelles. Puis, soudain, d'autres souvenirs l'assaillaient, ceux de ses péchés, des faiblesses de sa chair, qui, bondissant vers lui, des ombres de sa mémoire, avec une formidable impétuosité, comme autant

(1) « Quand mon corps mourra, — fais que soit donnée à mon âme — la gloire du paradis. »

d'agresseurs sortis à la fois d'une embuscade, criaient chacun son propre nom, sinistrement. Quelque forte que fût sa foi en Dieu, quelque certaine que fût sa prévision de la mort prochaine, la gloire du Paradis et la rencontre avec le cher mort demeuraient pour lui des réalités sans formes distinctes, des nébuleuses perdues dans le rayonnement de la lumière même; et il lui était facile de penser et d'exprimer cela en musique. Mais la musique n'était pas capable d'exprimer les souvenirs mordans du péché, si bien que ses poignets fléchirent, que ses mains immobiles et pendantes s'accrochèrent au clavier, que sa tête s'inclina sur sa poitrine.

Ce ne fut qu'un instant. Comme son humilité sincère ignorait l'orgueilleux remords qui rend si amères les chutes morales, il s'abandonnait aisément à la divine miséricorde. Il redressa donc la tête, releva les mains, fit passer dans le piano la prière de son âme, un *Miserere* vibrant de passion, sans doute, mais plein aussi de suavité, plein de la fraîcheur d'une onde purificatrice qui coulerait à larges flots sur les fautes, plein d'une sorte de gratitude et d'une sorte de joie, comme si le pénitent était bien aise d'avoir besoin que le Père Céleste fût pour lui plus amoureux et plus pitoyable qu'un père humain. Ses doigts exécutaient une mélodie de douleur et d'amour, née d'inconscientes réminiscences :

*Vieni, dicea, concedi
Ch'io mi ti prostri ai piedi (1).*

Jamais, certes, en toute sa vie, M. Marcello n'avait contraint son piano à chanter comme cela. Il le sentait et il en jouissait, sans s'arrêter d'ailleurs à y penser; et son émoi se mélangeait de tendresse pour ce vieil instrument à la voix essoufflée, pour ce confident de ses rêves, méprisé par Lelia et destiné prochainement à une fin misérable.

Il jouait, jouait, sans se douter que quelqu'un était là pour l'entendre. Mais Teresina était accourue au son du piano, et avait vu son vieux maître. Saisie d'une vive inquiétude, elle était allée avertir Lelia, qui couchait au premier étage, et conférer avec elle. M. Marcello avait-il la complète possession de lui-même? ou était-ce une crise mentale qui commençait? Ne

(1) « Viens, disait-il, accorde — que je me prosterne à tes pieds. »

serait-il pas à propos de descendre, pour lui persuader de se mettre au lit? Tout en parlant, elle aidait la jeune fille à se rhabiller, non sans marmotter à voix basse :

— Jésus! Jésus!

Les deux femmes se glissèrent avec précaution, sur la pointe des pieds, dans la galerie haute qui donne sur le salon. De cette galerie on peut voir en bas, soit par la baie de l'escalier à deux rampes, soit par l'intervalle des colonnettes qui, de chaque côté de la baie, relie la balustrade au plafond. Mais elles eurent beau allonger la tête entre les colonnettes, il leur fut impossible de voir le piano, caché par l'une des deux rampes. Alors, comme M. Marcello était un peu sourd, elles osèrent descendre sur la rampe de droite, jusqu'à un endroit d'où elles aperçurent le dos voûté du pianiste, dans la faible lumière de la lampe florentine.

— Grand Dieu! J'y vais, mademoiselle! murmura la femme de chambre.

Mais Lelia la saisit par le bras et la retint de force. Teresina, étonnée, regarda sa jeune maîtresse et vit que celle-ci avait un doigt sur les lèvres, pour ordonner le silence. Exquise musicienne, Lelia avait compris que le jeu du vieillard dénotait, non un esprit troublé par le délire, mais une âme enflammée par l'inspiration. Teresina, elle, comprit seulement qu'elle ne devait pas bouger, sans savoir pourquoi.

M. Marcello mit fin à son improvisation, mystique prélude d'un drame futur, par de graves accords. Puis il referma le portefeuille, croisa les bras, pencha le front. Lelia jugea que le moment était venu de se montrer, et elle descendit avec lenteur, en faisant crier les marches de bois. Elle n'avait aucune appréhension fâcheuse; elle voulait simplement conseiller au vieillard de prendre du repos. M. Marcello entendit le bruit qu'elle faisait avec intention.

— Qui est là? demanda-t-il.

— C'est moi, père.

Et, d'un pas léger, elle courut à lui.

— Toi? Tu es ici à cette heure? Tu n'es pas couchée?

— Mais non. Vous voyez bien. Votre musique nous tient tous en éveil!

Et M. Marcello la regarda tendrement; puis il allongea les mains sur le clavier, et, sans cesser de la regarder, il esquissa

une mélodie de Schumann, mélodie que jadis Andrea fredonnait souvent et que maintenant Leila jouait quelquefois au père, dans l'ombre du soir :

*Almen ch'io mora sognando
Che stretta al suo petto sto (1)...*

La jeune fille eut un sursaut ; il lui sembla que, par ces notes si suaves, M. Marcello disait : « Parle-moi de *lui*. »

Cependant le vieillard avait détaché les yeux d'elle, et ses grandes mains osseuses exprimaient avec une passion subite :

*In estasi spasimando
Contenta allora morrō (2).*

Elle en frissonna ; puis elle posa doucement une main sur l'épaule du musicien, et elle murmura tout bas :

— Assez, père. Vous êtes trop ému. Il est tard. Il faut vous reposer.

M. Marcello saisit la main qu'elle retirait de dessus son épaule, et il la serra affectueusement dans les siennes, qui étaient de glace.

— Je me sens très bien, tu sais, *Leila*, répondit-il. Je me sens parfaitement bien. »

Pendant les derniers mois de sa vie, Andrea, après une petite querelle qu'il avait eue avec la jeune fille, l'avait presque toujours appelée « *Leila*. » Pour M. Marcello, qui avait appris cela de sa femme, dire « *Leila*, » c'était presque dire « *Andrea*, » c'était presque prononcer le nom qu'il se répétait continuellement au fond de son cœur, mais qu'il n'articulait des lèvres que dans le secret de sa chambre, lorsqu'il n'y avait là personne, non seulement pour l'entendre, mais même pour le voir.

— *Leila*, je dis *Leila*, insista-t-il, souriant du trouble de la jeune fille qui se demandait à quelle crise cette pauvre âme était en proie.

— Oui, père, dit-elle. Mais ne vous fatiguez pas davantage. Retirez-vous, reposez-vous.

Elle ne réussissait pas à trouver les paroles propres à le convaincre, craignait de paraître indifférente à sa tendresse,

(1) « Puissé-je au moins mourir en rêvant — que je suis serrée sur sa poitrine... »

(2) « En extase pâmant — alors je mourrai contente. »

de paraître effrayée de ce langage nouveau. Et, ce soir-là, elle éprouvait un étrange besoin de se serrer moralement contre le père de son fiancé mort, comme auprès d'un défenseur.

Il quitta le piano ; mais il ne fit pas mine de se retirer, ne prit pas la lampe. Au contraire, plissant le front, comme c'était son habitude lorsqu'il avait à faire une communication importante, il la pria de venir avec lui sur la terrasse. Lelia, n'osant refuser, le suivit, anxieuse. Certainement M. Marcello voulait lui parler d'Andrea. Quand elle fut dehors :

— Il pleut, dit-elle, essayant encore de se dérober à l'entretien.

De gros nuages ceignaient les crêtes du Barco et du Cavio-gio ; une brise humide soufflait du Val de Posina ; mais il ne pleuvait point.

— Non, fit M. Marcello. Viens.

Puisqu'elle était descendue, quasi providentiellement, aux accords de sa musique, il voulait lui parler ; mais il ne savait comment engager la conversation.

— Si jamais, dit-il enfin, tu désires faire disparaître ces rochers artificiels qui te déplaisent, là, près du pont, fais-les disparaître sans scrupule. Peut-être les aurais-je détruits moi-même ; mais, *après*,... je ne me suis plus soucié de rien.

Ce petit mot « après, » qui résumait tant de douleurs et tant d'années d'amertume, fut prononcé toutefois d'un ton calme. Lelia, comprenant à quoi tendait ce discours, en eut le frisson et s'écria :

— Moi ?

Mais elle n'ajouta rien, pour ne pas provoquer des explications qu'elle redoutait d'entendre. Depuis longtemps, elle soupçonnait que M. Marcello voulait faire d'elle son héritière. Elle savait que les domestiques, les fermiers, les gens du village en étaient convaincus : car on ne connaissait pas de proches parens à M. Marcello, et on la considérait comme sa fille d'adoption, quoique cette qualité n'eût été confirmée et ne pût être confirmée par aucun acte légal. Or Lelia était fermement décidée à ne pas accepter la fortune, assez grosse, mais non considérable, de la famille Trento. Si son père l'avait vendue, elle, au moins, elle ne se vendrait pas. Ce qu'elle avait entendu faire en venant habiter chez les parens de son fiancé, c'était se donner au père et à la mère d'Andrea, en souvenir du jeune homme. Accepter

leur gratitude, fort bien; recevoir d'eux une autre récompense, jamais! Et puis, était-il possible que M. Marcello n'eût pas quelque parent éloigné? D'ailleurs, il était fort charitable, et, s'il n'avait pas de parens, il pouvait laisser son bien aux pauvres. Elle se complaisait à justifier vis-à-vis d'elle-même son propre sentiment par cette première raison; mais, au fond, la seule idée de pouvoir être prise pour une adroite enjôleuse, pour une captatrice d'héritage, lui faisait horreur. Le second motif qu'elle avait de craindre cet héritage, était le suivant. Si, après la mort de M. Marcello, on trouvait des dispositions testamentaires qui lui attribuassent la fortune, et si elle était obligée à un refus formel, quelle lutte n'aurait-elle pas à soutenir contre son père! Celui-ci feignait la misère, écrivait sans cesse à sa fille d'ignobles lettres par lesquelles il demandait de l'argent. Elle le voyait déjà se précipiter à la Montanina, dès que M. Marcello aurait rendu le dernier soupir, et y infecter tout par sa présence.

— Oui, toi, ma chérie, dit tranquillement M. Marcello en lui serrant la main.

Elle répondit par un chuchotement qui ne fut qu'un souffle :

— Non, père!

M. Marcello se trompa sur la signification de ce refus, et il reprit avec un sourire :

— Je suis vieux et un peu cassé. Je puis vivre des années encore; mais Dieu peut aussi me rappeler bientôt. T'imagines-tu que je regrette de partir, ayant les espérances que tu me connais?

Lelia, pour toute réponse, s'inclina et baisa la main qui tenait la sienne.

— Eh bien! poursuivit M. Marcello, il est naturel que nous causions ensemble de certaines choses. La Montanina *lui* a été chère, et j'ai fait tout ce que j'ai pu afin qu'elle lui fût chère. Elle te sera chère aussi, je n'en doute point... Et je voulais te dire encore que, si l'occasion s'offre d'acheter la châtaigneraie qui est de l'autre côté de la route, il faut l'acheter. Tu en auras les moyens.

Elle l'interrompit par un cri énergique :

— Non, père! non, père! Ne parlons pas de cela! Ne songez pas à me léguer vos biens! Il est impossible que j'hérite de vous!

Offensé, M. Marcello se troubla.

— Pourquoi ? demanda-t-il sévèrement.

— Non, père ! Je ne peux pas, je ne peux pas !

— Mais pourquoi ? répéta-t-il, tandis que la souffrance apparaissait sur sa face devenue cadavéreuse. Il faut que tu me dises pourquoi.

Comme il avait élevé la voix, Teresina, qui continuait à épier d'en haut, jugea bon d'intervenir. Après avoir allumé la lumière dans la galerie, elle appela Mademoiselle, lui dit qu'elle l'avait cherchée inutilement dans sa chambre : car elle avait besoin de quelques clefs pour préparer ce qu'il faudrait à l'hôte, le lendemain matin. Alors Lelia, timidement, à voix basse, dit : « Bonsoir, père, » d'un ton qui suppliait le vieillard de la laisser partir ; et elle s'esquiva. M. Marcello, sans prononcer une parole, reprit sur le piano la lampe florentine, et, d'un pas lourd, les épaules voûtées, se retira dans sa chambre.

Après avoir fermé la porte derrière lui, il se déshabilla lentement, de mauvaise humeur, comme un homme las et endormi qui, s'approchant du lit de son repos, le voit dans un tel désordre qu'il lui faudra beaucoup de temps et de peine pour le refaire. Les muscles de sa face se contractèrent sous un afflux de pensées violentes et dures. Il croyait avoir lu dans le cœur de Lelia que, si elle ne voulait pas de l'héritage, c'était parce qu'elle ne se sentait pas la force de tenir ses parens éloignés, tout en comprenant fort bien que leur présence à la Montanina serait une mortelle offense à la mémoire de son bienfaiteur. En effet, M. Marcello ne pouvait penser à ces deux êtres sans que son âme et son visage s'assombrissent. Il s'était creusé la cervelle pour découvrir une manière décente d'empêcher que ces gens ne missent les pieds dans la propriété qu'il léguerait à leur fille ; mais il n'avait rien pu concevoir. Il connaissait Lelia : elle n'aurait jamais accepté une clause expresse, une défense publique, et moins encore une obligation garantie par une sanction pénale. Tout ce qu'il y avait à faire, c'était donc de lui en parler d'avance et d'obtenir d'elle une promesse. Ce n'était pas un facile sujet d'entretien ; mais, en somme, c'était celui-là que, tout à l'heure, il s'était proposé d'aborder.

Lorsqu'il fut dans son lit, les mains croisées derrière la nuque, la tête appuyée au chevet, ses réflexions se portèrent

sur un autre point. « Et si Lelia avait l'intention de se marier? si c'était pour cela qu'elle refusait? » Le cas était prévu : ils en avaient causé, sa défunte femme et lui.

Cette femme, d'esprit pratique, prévoyait que la jeune fille, agréable et intelligente, serait courtisée, et aussi qu'un jour ou l'autre, elle aimerait. A l'en croire, M. Marcello aurait dû se borner à lui assigner une rente jusqu'au jour où elle se marierait. Mais celui-ci ne s'était pas laissé convaincre. En vrai poète, il s'était complu à l'idéale beauté d'un sacrifice auquel il associait l'âme de son fils dégagée des liens terrestres, amoureuse encore, mais d'un amour surhumain, pur de tout égoïsme, uniquement désireux de procurer le bonheur de la créature aimée. Il souhaita que, même si Lelia cédait à un second amour, elle eût à bénir la mémoire du premier; il la voulut heureuse, et, en l'instituant son héritière, il se résolut à ne lui imposer aucune condition.

Il soupirait en se disant que, si la mort venait le surprendre cette nuit-là, sa maison tomberait entre les mains du sieur Momi Camin, ou, si Lelia refusait l'héritage, entre celles d'un cousin au troisième degré, jeune homme qui s'était ruiné par le jeu et par le libertinage. A se figurer que les chambres de sa femme et de son fils seraient un jour habitées de cette façon, il eut au cœur un élanement de douleur sourde. Mais son anxiété même l'obligea de s'avouer qu'il était plus attaché aux biens de la terre qu'il ne l'aurait cru quelques heures auparavant. Il s'en fit le reproche, médita les paroles que son aïeul, constructeur de la Montanina, y avait inscrites sur le cadran solaire : *Terrestres horæ, fugiens umbra*. Il se proposa d'aller se confesser, le lendemain matin, à Lago-di-Velo, allongea la main vers la chère petite *Imitation* qu'il gardait toujours sur sa table de nuit, y lut avec une ferveur contrite le chapitre 52 du livre III. Ensuite, en prenant l'éteignoir pendu à une chaînette de la lampe florentine, il songea que son père avait été surpris par la mort avant d'avoir éteint, et il demeura un instant la main en l'air, sans savoir pourquoi. Puis il sourit de lui-même, éteignit, contempla pendant quelques minutes, dans l'obscur clarté de la grande fenêtre, la haute montagne pleine de cette indifférence qui apaise; et, s'allongeant sous les couvertures, il attendit le sommeil, les bras croisés sur la poitrine, comme un enfant.

IV

Rentré dans sa chambre, Massimo qui, d'abord mécontent de n'avoir pas reçu l'hospitalité chez dom Aurelio, s'était promis de ne tirer de sa valise que ce qui lui serait strictement nécessaire pour la nuit, ne laissa pas de défaire presque entièrement son bagage. Il avait été si touché par l'affectueux accueil de M. Marcello, qu'il éprouvait un remords de sa mauvaise humeur. Il éteignit la lumière, se mit à la fenêtre, et, les coudes appuyés à la barre, il regarda les nuages. Au-dessous de ces nuages, l'arête, à peine courbée, du Torraro se dessinait sur un fond de ciel libre, entre les deux grands profils, tout noirs, de la Priaforà et du Caviogio. C'était un décor de paix méditative, qui répondait bien aux aspirations de son âme.

Ah ! oui, quel soulagement d'être loin de Milan pour une ou deux semaines ; de s'être soustrait à la pourriture et à la bassesse de cette plèbe libre penseuse, qui l'accusait d'être un lâche parce qu'il professait une fidélité militaire aux lois de l'Église ; de s'être soustrait à la pourriture et à la bassesse de cette plèbe pharisienne, qui l'accusait d'être un hérétique parce qu'il pensait, parlait, écrivait en homme de son temps ! Quel soulagement d'avoir fui cette société oisive, qui prétendait lui imposer un rôle dans son éternelle comédie, qui lui faisait sentir, tantôt par des sourires, tantôt par des louanges sarcastiques, tantôt par des négligences affectées, son mépris pour un jeune homme dédaigneux des plaisirs qu'elle lui offrait discrètement et qu'elle favorisait comme le but non toujours avouable, mais, en fait, comme l'unique but de la vie ! Ah ! oublier au moins pour quelques jours les luttes de la pensée, si épuisantes et si peu glorieuses, luttes combattues, certaines fois, avec un tragique effort pour dissimuler les éclipses de l'espérance et aussi, — trop fréquemment, hélas ! — celles de la foi ! Dans son âme se ralluma le feu d'une tentation souvent réprimée, jamais éteinte : la tentation d'abandonner le champ de l'action religieuse où il était entré avec son défunt maître de Rome, où, en compagnie de plusieurs autres, il s'était avancé un peu au delà du maître lui-même, et où il n'avait récolté que des blessures, des désillusions, des humiliations, parce qu'il avait voulu servir une cause peut-être perdue dès l'origine, défendre contre des pharisiens et

contre des libres penseurs une religion peut-être condamnée fatalement à périr. Que ne les laissait-il se débrouiller entre eux? Que ne vivait-il simplement pour toute cette beauté qu'il y a dans le monde, pour l'amour et pour la joie, pour les plaisirs raffinés en lesquels se combinent harmonieusement les élémens fournis par l'esprit, par le cœur et par les sens?

Ce qu'il y avait dans ce désir, c'était moins la poussée d'une tentation véritable que la plainte d'une âme gonflée d'amertume. L'attitude qu'il avait prise publiquement dans les débats philosophico-religieux par des articles de revue, par des conférences, par des écrits polémiques, lui avait composé une figure morale qui, si elle lui donnait de l'assurance et de la dignité, ne laissait pas aussi de lui être parfois à charge. Il ne l'ignorait pas, et il allait quitter la fenêtre pour rompre le cours de ses vaines imaginations, lorsqu'il entendit des voix monter de la route qui, débouchant d'un massif de châtaigniers, vient longer l'enceinte de la Montanina. Il lui sembla qu'il reconnaissait la voix de dom Aurelio et celle d'une femme, et, à la faible clarté stellaire qui traversait alors les nuages, il crut même distinguer deux silhouettes, l'une noire et l'autre blanche. Ces deux personnes s'adressaient à une troisième, invisible, et paraissaient demander quelque renseignement. Massimo perçut la réponse criée par cette troisième personne, qui annonçait aux deux autres que tout le monde était couché. Alors la silhouette noire et la silhouette blanche s'éloignèrent. Le jeune homme supposa que l'une des deux personnes était dom Aurelio et que l'autre était M^{me} Vayla de Brea, dont dom Aurelio lui avait parlé comme d'une femme supérieure par l'intelligence et par la noblesse d'âme.

Maintenant régnait un silence profond. Mais, soudain, de l'intérieur de la villa, s'élevèrent des accords qui parurent au jeune homme être ceux d'un piano. Il ouvrit sa porte avec précaution, pour écouter. Oui, c'était bien un piano, et même un piano médiocre. Qui pouvait jouer, à pareille heure? Vraisemblablement ce n'était pas M. Marcello, qui devait avoir gagné son lit. Le jeune homme crut reconnaître d'abord un certain morceau, plaintif et passionné; mais ensuite tout s'embrouilla. Un moment, c'était le *Stabat* de Pergolèse; un moment après, c'était autre chose. Pour mieux ouïr, Massimo sortit doucement dans le corridor. Les notes venaient du salon. Quel jeu

étrange ! Quelle puissance expressive ! Quelle passion et quel désordre !

Sans aucun doute, on improvisait, et probablement l'improvisatrice était M^{lle} Lelia. Massimo revit en esprit la petite tête énigmatique aux cheveux ébouriffés, aux yeux qui regardaient à terre. Cette musique ne parlait pas d'une âme close dans sa douleur, d'une âme qui n'attendrait plus rien de la vie. Certes elle trahissait de la douleur ; mais elle trahissait aussi une soif d'amour et de bonheur.

Après une pause, le jeu recommença. Cette fois, ce furent les accens graves et suaves d'une lamentation, d'une prière. Puis, de nouveau, ce fut la voix de la passion, de la passion tendre et brûlante. Ah ! Massimo reconnaissait l'air de *Norma* :

*Vieni, dicea, concedi
Ch'io mi ti prostri ai piedi...* (1)

Grand Dieu ! Cette musique-là ressemblait à une confession. Vint ensuite une fantaisie. Donc, l'exécutante, — à supposer que ce fût M^{lle} Lelia, — avait voulu, par ces notes divines, exprimer un sentiment personnel. Mais pourquoi cet épanchement musical au cœur de la nuit ? D'ailleurs, était-ce réellement M^{lle} Lelia qui jouait ? Il repensa au beau visage de sphinge, aux paupières baissées comme des voiles sur un mystère ; et, sans se dissimuler combien il était improbable que ce fût elle, Massimo jugea néanmoins que le caractère de la musique et le choix de l'heure concordaient bien avec l'étrangeté du petit visage. En tout cas, la personne qui jouait était une créature douloureusement avide d'aimer encore et d'être aimée.

Le piano se tut. Le jeune homme regagna sa chambre, en ferma la porte, revint près de la fenêtre ; et, presque sans le vouloir, il rêva d'un amour ardent, d'un amour qui, parmi cette muette tragédie de montagnes s'affrontant avec passion, d'un air de défi, lui ferait oublier le monde. Mais bientôt il chassa loin de lui ces pensées, poussa un soupir, se reprocha la complaisance avec laquelle il s'abandonnait à d'inutiles rêveries. Il considéra longuement le portrait de son ami Andrea, si beau, si gai de visage, splendide comme un rayon de soleil ; et, instinctivement, il éprouva une douloureuse envie de joindre les mains et de prier devant cette figure sereine.

(1) « Viens, disait-elle, permets — que je me prosterne à tes pieds. »

II

FILS ET FUSEAUX

I

Le matin suivant, Massimo descendit au salon dès six heures et demie, au grand effroi de Giovanni, le domestique, qui, dans un grand désordre de meubles, s'interrompt de frotter le parquet et courut à la cuisine chercher le café.

De toutes parts, dans le salon, soufflaient de petites brises fraîches, par les grandes baies ouvertes au Midi sur l'émeraude des pentes raides que couronnent des châtaigniers, au Nord sur les escarpemens énormes et dénudés du Barco, à l'Ouest sur les déclivités du jardin qui s'abaisse vers le chemin de Lago, sur la tremblante scintillation des bouleaux et des peupliers groupés le long de l'enceinte, sur le ravin du Posina, sur la nichée des maisons d'Arsiero qui, par delà les ravins, se massent dans la verdure, au pied de l'église, sur la gorge sombre, taillée dans le roc, en arrière de laquelle s'entasse un chevauchement de croupes toutes différentes de lumières et d'ombres, jusqu'au Torraro souverain.

— Une belle journée ! dit le domestique, en revenant avec le café.

Mais le jeune homme avait prêté moins d'attention aux aspects des montagnes et des vallées, au soleil et à la verdure, qu'à la musique éparse sur le piano. Un gros volume de Clementi et un fascicule de Corelli portaient en gros caractères : « Leila. » Tandis qu'il buvait son café à petites gorgées, il apprit du domestique que M. Marcello était sorti de très bonne heure. Était-il au jardin ou à l'église ? Avait-il pris le chemin de Velo ou celui d'Arsiero ? Giovanni n'en savait rien.

Massimo sortit à son tour pour aller chez dom Aurelio. Pendant qu'il demandait au concierge de la villa, qui lui avait ouvert la grille, quel était le chemin de Lago, cet homme salua respectueusement une personne qui passait derrière l'étranger. Celui-ci se retourna. La personne était une dame d'un certain âge, grande et maigre, nu-tête, et qui tenait à la

main son ombrelle fermée, quoique le soleil brûlât déjà la petite route pierreuse. Au grand étonnement du jeune homme, la dame s'arrêta et lui sourit.

— Monsieur Alberti ? fit-elle.

Sa voix suave parut à Massimo être celle que, la nuit précédente, il avait entendue alterner avec celle de dom Aurelio. Il salua, en regardant la dame avec l'air qu'on prend quand on veut s'excuser de ne pas reconnaître la personne qui vous parle. Il avait devant lui la noble figure d'une femme qui pouvait avoir de cinquante à cinquante-cinq ans, pâle, presque olivâtre, d'apparence malade, aux cheveux entièrement blancs, aux yeux larges, lumineux, très jeunes encore, et dont les manières, la voix, le parler lent respiraient la douceur et la dignité aristocratique.

— Je suis une amie de dom Aurelio, dit-elle, toujours souriante. Hier soir, nous avons passé par ici, avec l'espérance de vous souhaiter la bienvenue. Mais vous dormiez déjà.

Massimo confessa qu'il avait aperçu, par sa fenêtre, une forme noire et une forme blanche.

— En effet, confirma la dame, j'avais un châle blanc. Vous allez chez dom Aurelio ? J'y vais aussi.

Massimo s'inclina, l'interrogeant des yeux plus que de la bouche :

— Alors, vous êtes...

— Fedele Vayla de Brea, répondit-elle avec son doux sourire. Dom Aurelio ne vous a-t-il point parlé de moi dans ses lettres ? Et mon nom vous était-il tout à fait inconnu auparavant ?

Massimo dut avouer qu'auparavant ce nom lui était inconnu.

— Voyez pourtant ! reprit la dame. Il me semble que je suis un peu votre grand-mère. Votre mère n'était-elle pas une Vittuoni ? Ne s'appelait-elle pas Rachele ? Nous avons été pensionnaires ensemble à Milan, chez M^{me} Bianchi Morand. Votre mère était dans la division des petites, moi dans celle des grandes. Je l'aimais beaucoup, et, quelquefois, je m'amusais à faire la maman avec elle.

Ils prirent le chemin qui, à deux pas de la grille, s'enfoncé dans la fraîcheur de l'ombre, sous les châtaigniers. La dame mit tout de suite la conversation sur le déplaisir qu'avait eu dom Aurelio, de ne pouvoir offrir l'hospitalité à Massimo, ni même

aller au-devant de lui jusqu'à la gare. La cause en était que, depuis deux jours, le curé avait recueilli un malade, un pauvre paria, un marchand ambulant de bibles protestantes, qu'avait maltraité furieusement la populace de Posina, et que personne ne voulait loger.

— Il s'appelle Ismaël Pestagran, dit Donna Fedele; mais on lui a imposé le sobriquet de Carnesecca, parce que, dans ses discours où il y a toujours du lyrisme, il parle à tout propos de Carneseccchi.

Et elle plaisanta sur la mésaventure du pauvre homme, avec un humour calme et fin qui ne laissa pas deviner à Massimo que cette femme, si malicieusement enjouée, prodiguait au malade les visites charitables. Elle fut trois fois interrompue par diverses rencontres. La première fois, à la sortie de la châtaigneraie, elle fut abordée par une vieille indigente. La seconde fois, dans le vallon fleuri qu'ombragent les pommiers et les noyers, à l'endroit où les femmes de Lago ont leur lavoir et où la majesté des hauteurs silencieuses pèse sur l'idylle, un pauvre estropiat la retint pour lui conter ses misères. La troisième fois, elle s'arrêta d'elle-même, afin de parler à une fille assez malpropre, qui marchait pieds nus et qui portait une corbeille. Elle sut dire à chacun de ces humbles quelques paroles bienveillantes, les nommant par leurs noms, leur demandant des nouvelles d'autres personnes malades ou absentes. Elle fit à la jeune fille une réprimande, l'avertit qu'elle avait su certaines choses par un oiseau qui était venu les lui rapporter. Après avoir congédié avec bonté ces humbles interlocuteurs, elle recommençait à décrire la personne et les hauts faits de Carnesecca, et, de temps à autre, elle intercalait dans son récit un « pauvre homme! » comme pour donner satisfaction à sa conscience qui lui reprochait cet humour peu chrétien.

Ils avaient atteint la côte au haut de laquelle se trouve la petite église de Sant'Ubaldo, flanquée du presbytère. Ils virent que la porte de l'église était ouverte, entendirent la voix de dom Aurelio, se décidèrent à entrer. Deux personnes seulement assistaient à l'office : sur le dernier banc, une petite vieille, et, sur le premier, en face de l'autel, courbant sa tête broussailleuse et absorbé dans une fervente prière, M. Marcello. Massimo et Donna Fedele s'agenouillèrent à côté de la vieille.

Un peu après la communion, M. Marcello se leva, non sans

effort, et, le dos voûté, vint s'agenouiller à la balustrade. Alors Donna Fedele fixa sur cette tête à la chevelure gris fauve des regards pleins de douceur, et elle ne les en détacha, pour les baisser, qu'au moment où l'officiant s'approcha du vieillard afin de lui offrir l'hostie consacrée et les paroles de vie éternelle.

Donna Fedele avait connu M. Marcello alors qu'elle n'était encore qu'une fillette. Elle avait dix ans, lorsque, après la libération de la Vénétie, le colonel Vayla de Brea fit l'acquisition du cottage des Roses, près d'Arsiero. En ce temps-là, les parens de M. Marcello, qui avait dépassé la trentaine, vivaient encore, et les deux familles, qui venaient l'une et l'autre prendre leurs vacances au Val d'Astico, se lièrent vite. La jeune Fedele montra pour M. Marcello une extraordinaire sympathie; et lui, touché de cette amitié enfantine, il se faisait souvent un plaisir de jouer avec elle des morceaux à quatre mains. Après les fiançailles de M. Marcello, la jeune fille, qui avait quinze ans et qui était grande pour son âge, n'eut plus avec lui la même contenance, parut l'éviter, au lieu de le rechercher comme naguère; et il fut le seul à soupçonner que ce changement était voulu, à y voir l'indice d'une de ces inclinations amoureuses que, parfois, de très jeunes filles ressentent pour des hommes déjà mûrs. Aussi, non par défiance de lui-même, car il était plutôt ennuyé de la chose, mais par égard pour elle, il cessa toute familiarité avec sa jeune voisine.

A dix-huit ans, Fedele était une belle brune, grande, svelte, aux yeux magnifiques, au timbre suave, très élégante, avare de paroles, riche de sentimens profonds et impénétrables, un peu bizarre dans ses goûts et dans ses habitudes. Les rapports qui s'établirent entre elle et la femme de M. Marcello furent bons, affectueux. La musique seule semblait lier encore Fedele et son ancien ami, et M^me Trento, qui ne connaissait rien à la musique, était exclue de ces relations. Peu à peu, Donna Fedele se reprit à rechercher la compagnie de M. Marcello, et M. Marcello en fut bien aise. Leurs regards se rencontraient plus souvent qu'il n'aurait convenu. Un jour, pendant une promenade faite en bande sur les hauteurs alpestres de Luserna et de Monterovere, un hasard les sépara pour quelque temps du reste de la compagnie. Ils se perdirent dans une forêt de sapins. Peut-être, au premier moment, cette jeune fille passionnée avait-elle fait un

rêve de joie et de tempête. Ils errèrent dans la forêt, palpitations, tremblans, sans se parler, sans échanger même un regard. Quand ils en sortirent, Marcello cueillit un cyclamen et l'offrit à Fedele, silencieusement. Elle le prit, y posa ses lèvres, et deux larmes brillèrent dans ses yeux.

Dès lors, comme par une muette entente, ils cessèrent de jouer à quatre mains; mais Fedele n'oublia pas. Elle induisit son père à quitter Arsiero et ces roses qu'il aimait tant, qu'il cultivait de ses propres mains, qu'il avait prodigieusement multipliées autour du cottage rouge. Ils allèrent désormais en villégiature près de Santhià, où ils avaient de la famille. Ils passaient l'hiver à Turin; et Fedele, très courtisée, parut quelquefois ne pas être insensible aux amours qu'elle éveillait. On parla même de passions; on raconta qu'un prétendant éconduit s'était tué pour elle. Le fait est qu'elle ne se décida jamais à se marier. Ses cheveux blanchirent, ses parens moururent. Restée seule à quarante-huit ans, lasse de la vie urbaine, elle se souvint d'Arsiero, délaissa Turin et Santhià pour le cottage des Roses. Le pauvre Andrea Trento était déjà malade. Dans le court intervalle qui s'écoula entre la mort du jeune homme et celle de sa mère, Donna Fedele vint souvent à la Montanina. Le sentiment qu'elle avait eu autrefois pour M. Marcello s'était transformé en une sorte de déférence respectueuse qui, à la suite de ce double deuil, devint presque de la vénération.

Néanmoins, depuis la mort de M^{me} Trento, et après les visites qu'ils échangèrent en cette occasion, M. Marcello ne vint plus au cottage des Roses et Donna Fedele ne se montra plus à la Montanina. Ce refroidissement se produisit à cause de Lelia. Celle-ci, à première vue, avait éprouvé pour Donna Fedele une sympathie impétueuse; mais Donna Fedele, sans le vouloir, avait été glaciale avec la jeune fille, soit par distraction, soit qu'un nuage de mauvaise humeur obscurcit alors ses pensées. Lelia crut que Donna Fedele était hautaine, se persuada que la visiteuse éprouvait de l'antipathie pour elle et prit une attitude d'autant plus froide et fière qu'au fond elle se sentait encline à une amitié plus chaude. Et à son tour Donna Fedele, loin de soupçonner la vérité, crut que Lelia la trouvait antipathique, en souffrit dans son cœur, mais, étant d'un naturel peu expansif, ne fit rien pour gagner l'esprit de la jeune fille. M. Marcello et elle se rencontraient assez souvent sur le

chemin qui passe au-dessous de la villa, et, en faisant route ensemble, ils engageaient la conversation ; mais ils ne parlaient jamais de Lelia. Le vieillard, s'imaginant Donna Fedele hostile à sa pupille, en était blessé dans la religion qu'il avait pour son fils ; et elle, comprenant ce sentiment, se taisait.

La messe finie, Massimo voulut attendre dom Aurelio, et il fut obligé de l'attendre assez longtemps. L'enfant de chœur qui avait servi la messe vint éteindre les cierges et s'en alla. M. Marcello pria encore un peu ; puis il sortit de son banc et se rendit à la sacristie. Le jeune homme entendit des voix qui chuchotaient, cessa bientôt de les entendre, mais ne vit reparaitre ni M. Marcello, ni dom Aurelio. D'ailleurs, il ne s'impatientait pas ; il goûtait la paix répandue autour de lui dans ce modeste édifice, dans ces vieux ornemens, tandis que le vent de la porte ouverte y apportait des odeurs fraîches de bois et de prairies, des voix champêtres venues de loin. Heureux de ce bon repos, il jouissait d'avoir échappé au tumulte et à la poussière de Milan, comme il en avait déjà joui, la veille, lorsqu'il montait à la villa. Il lui était doux de ne plus penser. Peu à peu, il fut envahi par une torpeur que traversaient de vagues imaginations. Mais une main lui toucha l'épaule droite et le tira de son rêve. Il sursauta, ouvrit les yeux, aperçut devant lui dom Aurelio qui lui souriait.

Après avoir fermé à clef la porte de l'église, dom Aurelio passa son bras sous celui de Massimo, et attira tendrement le jeune homme contre sa poitrine. Dom Aurelio, Romain de naissance, avait étudié à la Propagande pour être missionnaire ; mais une longue maladie et la volonté de ses supérieurs, qui se défiaient de sa résistance physique, l'avaient obligé à y renoncer. Ami intime de dom Clément, bénédictin de Sainte-Scolastique, il avait connu Benedetto à Subiaco, l'avait revu ensuite à Rome, et s'était attaché de grande affection à lui et à Massimo. Pendant sa convalescence, le médecin lui avait conseillé l'air de la montagne. Un prêtre de Vicence, qui avait été son condisciple à la Propagande et qui avait su l'apprécier, sollicita et obtint pour lui que l'évêque de Vicence le reçût dans son diocèse et le nommât à la cure de Lago. Le bon Aurelio laissa faire, content que la Providence disposât de lui, content d'avoir à communier en Christ avec des âmes simples, content

de demeurer dans sa pauvreté native. Et il se rendit à Lago, ne sachant rien de sa nouvelle résidence, sinon que la population en était fort besogneuse.

Sa nouvelle situation ne lui fit pas oublier Massimo, cet ami si cher. Il lui écrivait souvent, veillait sur lui comme une mère qui tremble pour l'âme de son fils. Il savait le jeune homme très tenté de haïr ceux qui, de côtés opposés, avaient engagé contre lui une guerre injuste ; il le savait tenté de s'écarter de la droite doctrine religieuse, comme s'en étaient déjà écartés quelques-uns de ses camarades, les uns par orgueil naturel, les autres par violente réaction ; et enfin il le savait tenté aussi par les corruptions du monde. Il avait appris par les confidences de Massimo lui-même que des femmes belles et élégantes s'étaient offertes au jeune homme. Il n'ignorait pas que celui-ci avait à lutter contre un profond sentiment de la poésie féminine, plus énergiquement peut-être que contre ses sens. Il le voyait en grave péril, tant qu'il n'aurait pas rencontré et aimé d'amour une femme digne de devenir son épouse, une femme qui, en le délivrant des tentations, créerait autour de lui un réseau de tendresses et d'intérêts domestiques, ce qui aurait encore l'avantage de l'écarter des luttes religieuses. Dom Aurelio, soit en raison de la bénignité de son caractère, soit en raison de l'idée qu'il se faisait des devoirs imposés par l'habit ecclésiastique, n'était pas un homme de combat. Dans les discussions religieuses, il n'ouvrait son esprit qu'à Dieu, n'attendait que de Dieu, par le moyen de la prière, le triomphe de la vérité et de l'Église. Une conférence de Massimo sur les hérétiques italiens du xvi^e siècle, faite récemment à Milan, avait soulevé contre le jeune homme un si violent ouragan d'injures rouges et noires, un tel brouhaha de commentaires hostiles même de la part des gens qui aiment à vivre en repos et n'admettent pas que l'on puisse avoir d'autres goûts, que dom Aurelio avait conseillé au conférencier une absence de quelque temps et lui avait offert l'hospitalité de son presbytère, pauvre de confort, riche de paix.

— Te voici enfin ! Bravo ! s'écria le curé.

Puis, avec un nouvel élan de tendresse, il serra plus fortement contre lui le bras qu'il tenait. Dans cette étreinte, Massimo sentit quelque chose qui l'inquiéta ; il crut comprendre que cette muette démonstration de chaleureuse amitié précédait un blâme, était comme l'excuse anticipée d'un reproche.

— Vous m'avez donc désapprouvé, vous aussi ? fit-il tristement.

— Il est possible, mon cher ami, répondit dom Aurelio, que je ne t'aie pas approuvé en tout ; mais, pour l'heure, je ne pense qu'à ce que tu as souffert.

Il est possible que je ne t'aie pas approuvé en tout. Ces paroles consternèrent Massimo. Sur le moment, il ne répliqua rien ; mais, lorsque dom Aurelio, lui montrant le chemin, l'introduisit dans le petit enclos où, après un bûcher presque en ruine, s'élevait la maisonnette du presbytère, il demanda, d'une voix anxieuse, ce que le prêtre n'avait pas approuvé.

Au même instant Donna Fedele parut, venant à leur rencontre. Dom Aurelio fit les présentations, et il s'étonna d'abord, puis il se réjouit de les voir en sourire. Carnesecca allait mieux ; mais il était fort agité, s'informait continuellement de dom Aurelio. Dom Aurelio interrompit Donna Fedele pour lui dire qu'elle ne devrait pas appeler cet homme par son sobriquet. Mais Donna Fedele protesta vivement, déclara qu'elle était du peuple et qu'il lui plaisait de parler comme le peuple.

— Préférez-vous que je l'appelle comme l'appelle l'archiprêtre ?

L'archiprêtre, jouant sur le nom d'Ismaël Pestagran, l'appelait Gran'Peste. Dom Aurelio rougit. Il jugeait malséant que l'archiprêtre eût ainsi plaisanté sur ce pauvre diable ; mais il jugeait malséant aussi que l'on parlât de l'archiprêtre sur un ton de critique et de sarcasme. Il monta au premier étage pour voir le malade. Donna Fedele et Massimo restèrent en bas, dans le petit jardin.

Dès qu'ils furent seuls, Donna Fedele dit à Massimo qu'il était survenu du nouveau et qu'il était bon que le jeune homme en fût informé. Tandis que dom Aurelio célébrait la messe, le sacristain de Velo avait apporté pour lui une lettre de l'archiprêtre, et, en remettant cette lettre à Luzia, la servante du curé, il lui avait dit : « Soignez-le bien, soignez-le bien, votre Gran'Peste de protestant ! Cette fois-ci, dom Aurelio sautera. » Sur quoi, Luzia n'avait pu s'empêcher de dire à Carnesecca : « Avec vos maudits livres, vous irez en enfer, et ce sera bien fait ; mais j'irai, moi aussi, à cause de ma charité, et le pauvre dom Aurelio aura des ennuis par rapport à vous. » Ces paroles avaient beaucoup inquiété Carnesecca, qui s'était persuadé que les

prêtres de Velo faisaient grief à dom Aurelio d'avoir hébergé un protestant, et qui voulait à toute force partir bien vite du presbytère, pour ne pas nuire à son bienfaiteur.

Massimo demanda s'il y avait réellement du danger pour dom Aurelio. Donna Fedele répondit qu'elle en avait peur ; mais, selon elle, il y avait plus à craindre du chapelain de Velo que de l'archiprêtre, et plus à craindre de l'archiprêtre que de l'évêque de Vicence. L'évêque semblait même très bien disposé à l'égard de dom Aurelio. Comme le jeune homme l'interrogeait sur cet archiprêtre et sur ce chapelain, elle ne dit rien du second, et elle déclara que le premier était difficile à connaître. L'archiprêtre se montrait tantôt bonhomme et tantôt rogue, tantôt jovial et tantôt grincheux, tantôt affable et tantôt revêche. En tant que prêtre, on ne pouvait lui adresser aucun reproche. Au surplus, dom Aurelio affirmait que c'était un bon théologien, un bon latiniste, lui attribuait toute sorte de mérites dont elle était incapable de juger.

A cet endroit de leur conversation, ils entendirent la voix de dom Aurelio qui criait par la fenêtre de son cabinet :

— Viens, Massimo !

Le jeune homme courut au presbytère et Donna Fedele, à demi morte de lassitude, se fit apporter une chaise, s'assit entre deux planches de petits pois, et attendit des nouvelles plus précises de la lettre inquiétante.

Dom Aurelio fit entrer son ami dans un modeste cabinet inondé de lumière, au plafond de solives blanchies, au parquet de carreaux, cabinet où il n'y avait qu'une bibliothèque, une table de sapin, quelques vieilles chaises de paille, un fauteuil de cuir qui laissait échapper son étoupe, et, au-dessus du fauteuil, un crucifix de bois. La bibliothèque était pleine de livres, la table aussi en était chargée, il y en avait même sur la cheminée et sur les chaises, à l'exception d'une. Aucun désordre pourtant ; les volumes étaient en piles régulières, disposées avec symétrie. Pas de poussière non plus : tout était propre comme la soutane et les mains aristocratiques de dom Aurelio. Sur la cheminée, entre les fenêtres, on apercevait deux photographies, l'une, du Sacro Speco, à Subiaco, l'autre du cloître des Cosmates, à Sainte-Scolastique. Les livres traitaient pour la plupart de sujets religieux. Dom Aurelio tenait beaucoup à sa collection de grands mystiques, aux œuvres complètes d'Antonio Rosmini

et à celles du Père Gratry. Ces dernières, comme aussi le recueil des orateurs sacrés de Notre-Dame et les nombreux ouvrages écrits de nos jours par des catholiques français, étaient un don de Donna Fedele, au père de laquelle ils avaient appartenu.

Dom Aurelio montra ces richesses avec tant de complaisance, puis retint son jeune ami à l'une des fenêtres avec tant de sérénité, en lui désignant par leurs noms les montagnes, les fermes, les routes lointaines, que Massimo se dit : « Ou il ne sait pas, ou la nouvelle est fausse. » Cependant le jeune homme avait conscience d'avoir l'air si distrait, de témoigner si peu d'intérêt aux choses dont lui parlait dom Aurelio, qu'il en était gêné lui-même. Il profita d'un instant où dom Aurelio nommait Velo d'Astico pour lui demander quelles étaient ses relations avec l'archiprêtre.

— C'est un excellent homme, répondit dom Aurelio.

Et le curé ajouta en souriant : Peut-être n'a-t-il pas beaucoup de sympathie pour moi.

— Pourquoi souriez-vous ? demanda Massimo qui, à ce sourire si peu d'accord avec les paroles prononcées, venait de comprendre que dom Aurelio avait déjà pris connaissance de la lettre arrivée pendant qu'il était à l'église.

Dom Aurelio garda le silence. Mais ce silence fut interrompu soudain par la servante Luzia, qui se précipita dans le cabinet, regarda de tous côtés, leva les bras au ciel et s'écria :

— Il n'est pas ici !

Elle venait d'entrer dans la chambre du malade et elle n'y avait plus trouvé personne ; les vêtemens mêmes de Carnesecca avaient disparu. Dom Aurelio comprit aussitôt ce qui s'était passé, voulut se mettre tout de suite à la poursuite du fugitif, combina, séance tenante, un plan stratégique afin de le reprendre : Massimo remonterait la route dans la direction de Maso, et il descendrait lui-même vers Lago, pour le cas où Pestagran aurait cherché asile à la Montanina.

Le curé, tout courant, alla jusqu'à la châtaigneraie de la colline sur laquelle la villa Trento fait une tache blanche ; mais il n'aperçut pas âme vivante. Était-il possible que Pestagran fût déjà si loin ? Un homme de soixante ans, qui avait la fièvre et qui ne mangeait presque rien depuis plusieurs jours ? Non, certes, et continuer la poursuite de ce côté-là, c'était perdre son temps. Dom Aurelio revint donc en arrière. Lorsqu'il fut

près de l'église, il rencontra Massimo qui revenait, lui aussi. Le jeune homme n'avait pas été plus heureux : personne n'avait vu Carnesecca sur la route de Maso. C'était à désespérer de retrouver le fugitif.

— Va-t'en chez M. Marcello, dit alors le curé à son ami. Je suis invité à déjeuner, et j'irai, si je peux. Mais, pour le moment, j'ai à m'occuper d'une affaire urgente.

Le message de l'archiprêtre contenait une lettre du secrétariat de l'évêché de Vicence, par laquelle on signifiait sèchement à dom Aurelio d'avoir à quitter la cure de Lago di Velo dans le délai de quinze jours. Et il contenait en outre un billet de quelques lignes, où l'archiprêtre, en termes très corrects, disait au curé qu'il regrettait d'avoir à lui faire cette communication inattendue, et où il le priait de prendre ses mesures pour que, dans le délai indiqué, le presbytère « fût libre de meubles et de gens : » car le successeur de dom Aurelio viendrait s'y installer avec sa mère et avec une de ses sœurs.

C'était pour dom Aurelio une très amère disgrâce, d'être ainsi chassé de ce nid de paix, d'être ainsi séparé de son cher petit troupeau, et de ne pas savoir où il trouverait un toit et du pain. *Libre de meubles et de gens!* Si on le chassait, ce n'était pas, sans doute, à cause de Pestagran. Et néanmoins, étant données les circonstances, le mot *gens* devait signifier quelque chose...

Une fois passée la première minute de stupeur et de douleur, dom Aurelio avait senti dans son âme une douceur sereine, une douceur émanée pour ainsi dire des mains du Christ qui se seraient posées sur sa tête. Et soudain, cessant de penser à sa triste situation, il ne s'était plus préoccupé que de deux choses : d'abord, retrouver ce pauvre marchand de bibles ; ensuite, s'acquitter de la mission très grave, très délicate, dont M. Marcello l'avait chargé dans la sacristie, après la messe.

M. Marcello lui avait parlé comme un homme qui se croit près de mourir, mais sans en donner d'explication particulière, et en faisant seulement allusion à ses soixante-douze ans. Quelque changement devait pourtant s'être opéré chez le vieil-

lard. Cela se trahissait par une placidité, par une bénignité nouvelles, qu'on remarquait dans sa voix et dans ses yeux. Et il avait tenu à dom Aurelio un langage si imprévu ! Voici, en substance, quel avait été ce langage.

Inquiet sur l'avenir de la jeune personne qu'il considérait comme sa propre fille, craignant qu'elle ne voulût pas accepter le bienfait d'une libéralité testamentaire et qu'elle retombât au pouvoir de l'un ou l'autre de ses parens, il s'était dit, après avoir surmonté, par la représentation de l'éternité, les résistances de son cœur mortel, que, s'il y avait moyen de marier cette jeune personne avec Massimo Alberti, l'ami d'Andrea, on éviterait sûrement le plus redoutable de ces deux périls, le second, que, selon toute probabilité, on éviterait aussi le premier dans une certaine mesure : car M. Marcello, satisfaisant en partie au scrupule de Lelia, pourrait ne lui léguer en propre que la Montanina et laisserait le reste de ses biens au mari. Il espérait que ni elle ni Alberti ne voudraient offenser la mémoire du testateur en refusant ce qu'il leur donnerait. On ne devait pas demander à une jeune fille de vingt-deux ans un deuil éternel, une irrévocable renonciation au mariage ; et il convenait de lui faire entendre que l'on prévoyait, que l'on acceptait pour elle un autre sort. Peut-être, au moins du vivant de M. Marcello, Lelia répugnerait-elle à accomplir ce qui aurait presque l'apparence d'un outrage fait au pauvre Andrea ; mais, encouragée, persuadée qu'Andrea, du haut du ciel, ne pouvait désapprouver cette union, elle finirait par se décider. L'inconnue du problème, c'était Alberti. M. Marcello avait entendu dom Aurelio faire d'Alberti les plus grands éloges ; mais il ignorait si ce jeune homme avait des affections, des engagements, s'il voulait se marier ou demeurer célibataire. C'était pour cela que le vieillard avait ouvert son cœur à dom Aurelio, prié celui-ci de lui venir en aide, de lui fournir des renseignemens, des conseils, et, si c'était possible, d'intervenir plus directement encore près de l'ami qui l'écouterait avec une tendre confiance.

Ce discours avait profondément troublé le curé. Certainement Massimo n'avait pas de liaisons inavouables : sur ce point, dom Aurelio n'hésitait pas à se prononcer. Et il ne croyait pas non plus que le jeune homme fût amoureux ; mais cependant il n'osait pas en répondre. Il le savait prompt à la sympathie. Massimo, dans ses lettres, lui avait plus d'une fois parlé de

sentimens fugaces qu'allumait en son cœur un regard et qu'éteignait une conversation. Quelles étaient les dispositions du jeune homme relativement au mariage? Ces dispositions étaient, non de l'hostilité systématique, mais une volonté ferme de ne pas se lier sans amour, de ne pas se laisser suggérer un choix. Un conseil de cette espèce l'avait déjà détourné d'un certain mariage qui, sans le zèle malencontreux du conseiller, se serait peut-être conclu. Il fallait, pour réussir dans cette affaire, un art que dom Aurelio, novice en ces sortes de négociations, avait conscience de ne point posséder. Mais, s'il eût possédé cet art, il en aurait été bien aise : car il désirait que Massimo se mariât, et il le croyait capable de fonder une famille parfaite. Seulement...

Il dit à M. Marcello tout ce qui précède ; mais il ne lui dit rien de l'épine qui le piquait le plus fort. M^{lle} Lelia était pour lui une énigme, un écrin fermé qui pouvait contenir, soit des bijoux précieux, soit des bijoux faux. M. Marcello insista, donna même à entendre que la chose était urgente. Dom Aurelio qui, depuis le peu de temps qu'il connaissait ce vieillard à l'âme si chaleureuse, si ouverte, si humble, si pleine de foi candide et d'amour pour la Divine Parole, avait appris à le vénérer, n'eut pas le courage de lui répondre par un refus, et il promit de faire de son mieux.

« Faire, oui ; mais quoi ? » se demandait le curé en cheminant lentement sur la route de Sant'Ubaldo. Avant tout, il fallait découvrir si Massimo avait ou n'avait pas le cœur libre. Cela, ce n'était pas bien difficile. Mais, s'il avait le cœur libre, comment l'amener à entrer dans ces idées sans paraître agir avec intention ? Et où trouver le temps nécessaire ? Lorsque dom Aurelio avait eu cet entretien avec M. Marcello, il ignorait encore qu'il serait obligé de s'en aller dans quinze jours. Massimo ne voudrait-il pas s'en aller aussi ? Une semblable entreprise se menait-elle à bien en deux semaines ? C'était le cas de prendre Donna Fedele pour confidente. Donna Fedele s'entendait à ces sortes d'affaires, pouvait donner un bon avis ; et, en outre, quoiqu'elle ne fréquentât plus la Montanina, elle pouvait savoir sur le compte de M^{lle} Lelia beaucoup plus de choses qu'il n'en savait lui-même. Il regarda donc sa montre. Dix heures et demie. Il avait le temps de se rendre au cottage et de revenir à la Montanina pour l'heure du déjeuner. Désormais, les occasions d'observer

M^{lle} Lelia et de voir les jeunes gens ensemble étaient précieuses.

Il hâta le pas, prit la route qui, avant de toucher Sant'Ubaldo, descend à Lago. En traversant la conque verdoyante qu'ombragent des pommiers, des noyers, et qu'arrosent de petits ruisseaux, à l'endroit où la montagne s'abaisse entre la côte de Lago et la côte de la Montanina, il rechercha dans sa mémoire les quelques traces qu'y avait laissées M^{lle} Lelia. Il l'avait entendue jouer du piano avec beaucoup d'expression; il l'avait vue quelquefois passer sur la route qui conduit de Sant'Ubaldo à la Batterie, avec des bottes de fleurs champêtres. Les paroles d'elle qu'il se rappelait étaient peu nombreuses et insignifiantes. Lorsqu'il lui arrivait de célébrer la messe à Santa-Maria-ad-Montes, elle était toujours là, près de M. Marcello. Un jour que M. Marcello et lui-même discouraient sur la lecture habituelle de l'Évangile, la jeune fille, présente à l'entretien, n'avait manifesté aucun intérêt pour le sujet de cette conversation; et dom Aurelio s'était même demandé si elle avait lu l'Évangile d'un bout à l'autre. Elle ne lui semblait pas laide; mais elle ne lui semblait pas non plus assez jolie pour conquérir Massimo tout d'un coup. A en juger d'après les apparences, elle devait être très intelligente, avec un caractère où se mêlaient l'orgueil et le caprice.

Absorbé dans ces réflexions, il aurait peut-être passé à côté de Donna Fedele sans la voir, si elle ne lui avait pas crié :

— Ah! c'est vous, dom Aurelio?

Elle était assise sur un gros tronc d'arbre, près de l'endroit où le chemin tourne vers la Montanina. Et elle continua gaiement :

— Vous savez, il est retrouvé, votre homme!

Puis, comme dom Aurelio, ébahi de la nouvelle, ouvrait de grands yeux, elle lui raconta en peu de mots ce qui était arrivé. Carnesecca, profitant d'un moment où il était seul dans sa chambre, s'était esquivé sans bruit, et, par crainte d'être rattrapé, il avait eu la ruse de prendre la traverse qui passe auprès du cottage. Mais, là, ses forces l'avaient trahi, et il était tombé sur l'herbe. Dès que les gens du cottage s'en étaient aperçus, ils avaient averti Donna Fedele, qui l'avait fait apporter chez elle, installer dans un bon lit, réconforter par une tasse de café bien chaud. Dom Aurelio la remercia avec effusion d'avoir si charitablement recueilli le pauvre marchand de bibles, et il lui dit que, vu les circonstances, mieux valait, pour l'instant, laisser le ma-

lade au cottage. Elle répondit qu'elle se chargeait volontiers de le soigner tant que cela serait nécessaire, et elle se hâta de détourner la conversation vers un autre sujet.

Elle interrogea dom Aurelio sur la façon dont on l'avait congédié, sur les motifs par lesquels on expliquait la décision prise. Mais ce qu'il y avait de positif à dire fut bientôt dit, et dom Aurelio coupa court aux conjectures de son interlocutrice, soit parce qu'il avait quelque autre chose à cœur, soit parce qu'il appréhendait les paroles trop vives qu'elle aurait pu prononcer contre les prêtres de Velo. Il lui annonça qu'il avait à conférer avec elle sur une matière grave.

— Plus grave que celle de votre renvoi?

— Oui, plus grave.

La première était simple; la seconde, au contraire, était très compliquée. Alors elle lui proposa de venir, en causant, jusqu'au cottage. Onze heures n'étaient pas sonnées encore, et il aurait bien le temps d'être à la Montanina pour midi. Dom Aurelio consentit, et ils eurent ensemble un long entretien.

A midi moins cinq minutes, dom Aurelio poussait la grille de la petite porte qui s'ouvre à côté de Santa-Maria-ad-Montes et qui donne accès dans le jardin de la Montanina. Le poids qu'il sentait tout à l'heure sur sa poitrine s'était beaucoup allégé. Donna Fedele avait accepté de lui venir en aide pour l'affaire de M. Marcello, avec une bonne volonté si empressée que le curé, qui ne connaissait pas toutes les profondeurs de cette âme, en éprouva une vive émotion de gratitude, comme si cette bonne volonté se mettait à l'œuvre en faveur de lui seul.

III

Massimo descendit de Sant'Ubaldo le cœur navré. Pas plus que Carnesecca, il ne doutait que, si dom Aurelio était frappé, c'était à cause de l'hospitalité accordée au propagandiste luthérien. Il se demandait où son ami trouverait de l'appui. Si le pauvre curé était réduit à chercher un autre diocèse, les calomnies ne le suivraient-elles pas à la piste? Ne se heurterait-il pas en tout lieu à du mauvais vouloir, à de la défiance ou à de la timidité?

Dès qu'il eut atteint la grille de la Montanina, une autre

angoisse succéda à la précédente et le tourmenta. Il songea à la rencontre qu'il allait avoir avec M^{lle} Lelia, rencontre désirée et redoutée. Le décor qui se déployait autour de la villa blanche, — arbres lentement agités par la brise, ruisseaux murmurans, rives verdoyantes, roses grimpées sur les rochers ou pendues en touffes sur l'eau vive, — avait pour lui le charme un peu effrayant d'une âme secrète. Au lieu d'aller tout droit vers la villa, il prit à gauche, dépassa le bouquet de peupliers, franchit le pont à demi enseveli sous les roses, longea la Riderella jusqu'aux noyers, où une petite chute d'eau chante à la lisière de l'ombre. Là, il se demanda avec impatience quelle était la nature de ce trouble causé en lui par une créature qu'il n'avait jamais vue. Il ne trouva pas de réponse. Mais le souvenir des photographies suscita une nouvelle question : « Quelle est, de ces deux physionomies, celle que je vais voir ? » L'idée de voir le visage marmoréen, aux yeux baissés, lui fit peur.

Enfin il se dirigea vers la villa, en tâchant de se pénétrer d'indifférence. Il ne vit d'abord personne, ni maîtres, ni domestiques. Puis il vit de loin, à côté de l'écurie, Teresina parlant à un monsieur, et, plus tard, il sut d'elle que ce monsieur était le médecin du village, qui n'avait pas cru à propos de faire visite à M. Marcello sans avoir pour cela un prétexte. Il monta dans sa chambre, et, après avoir longuement considéré le portrait de l'ami mort, il changea avec précaution, presque avec révérence, l'eau du vase où la rose s'inclinait, plus courbée, plus languissante, déjà visiblement touchée par les premières lividités de la mort. Il relut les lettres qu'il avait écrites à Andrea, plus flétries encore que la fleur. Puis il se mit à la fenêtre, et, tandis qu'il contemplait, sans penser à rien, la fête du soleil, de la brise, de toutes ces choses vivantes et qui exhortaient à vivre, il entendit un pas lourd dans le corridor, un léger grincement de la porte qui s'ouvrait. C'était M. Marcello qui, l'apercevant, se hâta de s'excuser :

— Je ne savais pas que vous fussiez ici !

Il tenait à la main une rose fraîche, une magnifique rose, blanche comme l'autre. Ils se regardèrent, se comprirent des yeux, sans paroles. Massimo, ému, prit la rose, et M. Marcello se retira.

Vers onze heures et demie, tandis que Massimo écrivait des lettres, Giovanni vint, de la part de M. Marcello, pour le prier de descendre.

— Il est dans le salon avec Mademoiselle, ajouta le domestique.

Leïa était assise à un bureau placé obliquement entre la grande fenêtre et la cheminée à manteau, le dos tourné vers l'escalier à deux rampes. Elle frémissait de sentir son cœur battre si fort, ne voulait pas s'avouer à elle-même son ardente curiosité de voir l'homme qui descendait l'escalier ; mais elle n'aurait pas tourné la tête, quand bien même il lui eût été possible de le faire sans être taxée de folle inconvenance.

— Leïa ! dit M. Marcello, doucement.

Elle déposa la plume, ouvrit le tiroir pour y replacer quelque objet, se leva enfin et se retourna. M. Marcello fit la présentation :

— Ma fille.

Elle ne salua qu'à peine. Massimo s'inclina devant elle, marmotta une phrase indistincte où le seul mot que l'on entendit fut « plaisir. »

Plaisir, en effet : car ce n'était ni l'un ni l'autre visage. C'était le visage rembruni d'une jeune fille qui accueille pour la première fois un camarade de son fiancé mort ; c'était le visage d'une jeune fille qui s'est donnée toute à son amour et qui se donne toute à ses regrets. Massimo aurait été sévère pour l'irrégularité de ce visage, s'il y avait rencontré une autre expression. Mais, ne le jugeant pas tel qu'il y eût lieu de se mettre en garde contre un charme extraordinaire, il le trouva presque beau. Et il trouva gracieux aussi l'ensemble de la personne, médiocrement grande, mais parfaitement bien faite, dans un costume gris cendré, bordé de noir, un peu échancré au col. Les cheveux blonds lui parurent admirables sur cette tête mignonne et sur ce fin cou d'ivoire. Il se sentit plus à l'aise, Leïa, au contraire, sembla se raidir encore. M. Marcello s'aperçut, à un imperceptible mouvement, qu'elle allait prendre la fuite, comme un écolier qui, attendu au jeu, ne tient pas en place. Il essaya de la retenir en parlant d'elle.

— Elle s'est sacrifiée pour ma pauvre femme et pour moi, dit-il.

Ce qu'il obtint, ce fut tout l'opposé. Elle s'écria, sur un ton de reproche :

— Oh ! père !

Et elle se sauva. M. Marcello la rappela, d'une voix fâchée :

— Lelia!

Elle s'arrêta sur le seuil, se retourna, les mains appuyées aux montans. Massimo tressaillit : c'était le visage qu'il redoutait, celui de la sphinge de marbre, aux yeux baissés. La vision dura moins de trois secondes. Lelia releva les yeux, sourit d'un sourire contraint.

— Il faut que je m'en aille, père, dit-elle, si vous voulez que nous déjeunions ce matin.

— Va donc ! fit M. Marcello, plus mécontent que résigné.

A peine eut-elle disparu, il fit d'elle de grands éloges. Elle était bonne, intelligente, musicienne dans l'âme, habile à diriger la maison, s'occupant elle-même de tout. Massimo écoutait et se taisait. Dès que cela lui fut possible, il amena la conversation sur le renvoi de dom Aurelio, renvoi dont M. Marcello, naturellement, ne savait rien encore. Massimo en ignorait les particularités ; mais, malheureusement, le fait était certain.

M. Marcello se montra surpris et peiné plutôt qu'irrité. Vingt-quatre heures auparavant, il n'en aurait pas été ainsi. Quant à Carnesecca, Massimo ne put rapporter de lui que sa fuite. Selon le jeune homme, il était très douteux que dom Aurelio vînt déjeuner. Il parla aussi de Donna Fedele, sans savoir quelles relations elle avait eues avec la Montanina. M. Marcello parut très heureux qu'il y eût un lien entre elle et le jeune homme, insista même sur ce sujet, mais sans dire pourquoi, sans faire spécialement l'éloge de personne ; et il se mit à raconter comment les Vayla de Brea s'étaient établis à Arsiero.

En ce moment, dom Aurelio fit son entrée. Il avait l'air joyeux. Aux questions anxieuses de Massimo et de M. Marcello, il répondit sommairement. Oui, oui, c'était vrai ; il devrait quitter la cure dans quinze jours. Mais il ne fallait accuser personne. Pestagran était un visionnaire ; les cailloux qu'il avait reçus à Posina lui faisaient voir partout des persécuteurs. Le prêtre qui viendrait à Lago y amènerait de la famille, sa mère, une sœur ; il s'agissait probablement de procurer du pain à ce pauvre homme. Lui, au contraire, il était seul. Et il haussa les épaules, comme si ce n'était rien pour lui de trouver du pain. Ensuite il s'étendit longuement sur l'odyssée de Carnesecca qui, à cette heure, était couché comme un bienheureux dans une belle chambre du cottage.

Sur ce, le domestique annonça que le déjeuner était servi. Lelia attendait dans la salle à manger.

Les quatre convives s'assirent à la table carrée, un de chaque côté. Lelia était en face de la porte vitrée qui s'ouvrait sur le jardin et regardait les rochers du Barco. Massimo était à sa gauche, en face de la fenêtre qui s'ouvrait sur la haute, sombre et profonde forêt de châtaigniers. A la droite de Lelia était dom Aurelio, qui lui adressa tout de suite la parole, lui dit qu'il l'avait vue souvent descendre avec des fleurs par la route de la Batterie, lui signala les nombreux rhododendrons qui poussent sur les éboulis de la Priaforà. Elle les connaissait bien, ces rhododendrons, et elle avouait sa prédilection pour ces lieux sauvages. Alors dom Aurelio lui demanda si elle aimait les solitudes, et elle répondit avec promptitude qu'elle les aimait beaucoup. Elle ajouta, pour éviter toute équivoque :

— C'est la solitude, que vous voulez dire ?

— J'avais dit les solitudes, répliqua-t-il.

Elle surprit, sans regarder de ce côté-là, un mouvement sur les lèvres de Massimo. Elle se hâta de reprendre la conversation avec dom Aurelio, lui demanda s'il avait vu en fleurs les rhododendrons de la Priaforà. Mais non, ce n'était pas possible ; elle oubliait que dom Aurelio n'était venu à Sant'Ubaldo qu'en octobre.

— Vous les verrez en juillet, reprit-elle.

Dom Aurelio sourit.

— Tu ne sais pas, dit mélancoliquement M. Marcello, dom Aurelio nous quitte.

— A vrai dire, fit observer Massimo, ce n'est pas lui...

— Il nous quitte ? interrompit Lelia, sur un ton qui n'exprimait que de l'étonnement.

— On le chasse, prononça Massimo avec une pointe d'irritation, afin de s'imposer à l'insouciance affectée de la jeune fille.

Elle lui jeta un regard froid, comme pour lui dire : « Est-ce que cela vous regarde ? » Et elle répéta sa question :

— Il nous quitte ?

Mais, quand Massimo se piquait au jeu, il n'était pas facile de se débarrasser de lui.

— Eh ! vous dis-je, on le chasse ! répéta-t-il, s'adressant moins à Lelia qu'à dom Aurelio lui-même. Et celui qui le chasse,

c'est l'archiprêtre ! Et, si l'archiprêtre le chasse, c'est parce qu'il a recueilli chez lui un protestant ! Ou plutôt il le chasse parce qu'il le croit moderniste ! Ne dites pas non, dom Aurelio !

L'humble mansuétude de dom Aurelio envers ses ennemis paraissait quelquefois au jeune homme excessive et même exaspérante. Elle lui avait paru excessive tout à l'heure, quand le curé avait parlé de son successeur chargé de famille et nécessaire. Il brûlait de le lui dire en face, de l'obliger à reconnaître expressément la vérité. Pendant la sortie de Massimo, dom Aurelio se contenta de protester par monosyllabes ; mais ensuite il exprima la vive douleur que lui causaient ces violences de langage, ces accusations sans preuve.

— Il en est bien capable, il en est bien capable ! murmurait cependant M. Marcello, pensant à l'archiprêtre.

— Mais l'archiprêtre sait parfaitement que je ne suis pas moderniste ! repartit encore, avec un dernier geste de protestation, Dom Aurelio, à qui l'archiprêtre avait réellement fait sur ce point les plus amples déclarations d'estime.

— Ah ! continua M. Marcello, vous moderniste !

— Dom Aurelio ne l'est certainement pas, insista le jeune homme. Tout au plus serait-il moderniste à la façon dont pouvait l'être Antonio Rosmini.

Et il ajouta ingénument :

— On dit la même chose de moi.

Dom Aurelio se mit à rire :

— Oh ! toi !... toi !... s'écria-t-il avec une réticence éloquente.

Massimo sentit sur lui et, ayant tourné les yeux, rencontra un regard de Lelia qui lui traversa le cœur comme une flèche de feu, puis s'éteignit. Il en eut la vue obscurcie pendant un instant, ne put s'empêcher de jeter à son tour un regard qui interrogeait ; et il eut besoin de faire sur lui-même un violent effort pour répondre sans trop de retard à dom Aurelio :

— Peut-être suis-je plus moderniste que vous ; mais, malgré tout, je ne suis pas moderniste.

Le regard de Lelia n'avait-il pas été celui de la sphinge marbreuse : un éclair révélateur ?

Quant à Lelia, depuis que le regard du jeune homme lui avait dit : « Est-ce que vous vous intéressez à moi ? » elle n'avait plus ouvert la bouche. Elle ne se pardonnait pas son propre regard, et elle s'ingéniait à faire naître en elle-même un mépris

artificiel pour Massimo. Eh quoi ! Il était donc moderniste ? Du modernisme, elle savait moins que rien ; mais ce nom lui était antipathique, et antipathique aussi la signification qu'elle lui attribuait dans son ignorance. Jamais elle n'avait examiné le pourquoi de sa fidélité à suivre machinalement les pratiques religieuses. Créature d'instinct et de passion plutôt que de raisonnement, elle ne se sentait liée en rien par ces pratiques pour ce qui concernait les mouvemens de son imagination et de ses idées. Elle concevait le modernisme, non comme un effort par lequel le catholicisme traditionnel essayait de s'adapter au milieu moderne, mais comme une doctrine qui, aux vieilles obligations religieuses de la tradition catholique, prétendait substituer des obligations nouvelles, plus larges, plus mal définies, plus pesantes.

Quelquefois elle priait de cœur, toujours selon les formes traditionnelles, jamais mentalement, pour des objets particuliers et immédiats, non par amour de Dieu ni par ravissement d'esprit ; mais elle priait avec une ferveur sincère, et elle se complaisait à pouvoir prier de cette façon. Elle se figurait, et cela lui semblait odieux, que le modernisme était incompatible avec la prière traditionnelle. Le seul caractère par où le modernisme aurait pu la séduire, c'eût été de lui apparaître comme une rébellion ; mais elle n'y voyait qu'une demi-rébellion, un avortement de rébellion. Et M. Alberti était moderniste ! Cela l'aidait à le mépriser.

On avait servi les fruits. Elle se leva. Les convives passèrent au salon. En offrant une tasse de café à Massimo, elle ne lui fit pas mauvaise mine, et cependant il y eut dans sa physionomie et dans ses manières quelque chose de peu aimable. Dom Aurelio, bienveillant mais sagace observateur, pensa, dans son optimisme ingénu, que le souvenir du fiancé n'était plus si vivant dans le cœur de la jeune fille, puisqu'elle montrait peu de bonne grâce au meilleur ami du mort. Tout dit à coup, M. Marcello dit à Massimo :

— Où l'avez-vous connu, ce Benedetto ?

— A Jenne.

— Quel homme était-ce ?

— Un homme admirable. Je ne dirai pas que je l'ai adoré, parce que c'est un mot qui me déplaît ; mais je l'ai aimé comme je n'ai aimé personne en ce monde, excepté ma mère.

Massimo ne s'attendait point à ce que la sphinge parlât. Elle dit :

— Était-ce réellement un saint ?

— Pardon, mademoiselle, répliqua-t-il. Je ne demande pas à ceux que j'aime d'être des saints.

Elle insista.

— Mais est-il vrai qu'il faisait des miracles ?

— Non, mademoiselle, il ne faisait pas de miracles.

— Et est-il vrai qu'il est mort entre les bras d'une femme ?

Dom Aurelio, stupéfait qu'une jeune fille s'exprimât ainsi, ne put réprimer une exclamation de surprise.

— Oh ! Lelia ! fit M. Marcello, sévère.

Massimo, lui, s'écria, le visage enflammé :

— C'est une calomnie, une lâche calomnie ! Jamais je ne l'avais entendue !

— J'ai lu cela quelque part, répliqua-t-elle négligemment.

Dom Aurelio intervint.

— Écoutez, mademoiselle. L'homme dont nous parlons a pu errer sur certains points de doctrine, je n'oserais affirmer le contraire. Et, du reste, il aurait été le premier à reconnaître ses erreurs, si l'Église les lui avait indiquées. Mais, pour ce qui est de sa vie depuis sa conversion, elle a été parfaitement pure. De cela je me porte garant !

M. Marcello, attentif à suivre cette conversation avec une inquiétude qui faisait mouvoir tous les muscles et toutes les rides de son visage, y coupa court avec autorité. Il alléguait le désir qu'il avait de conférer avec dom Aurelio, et il proposa à Lelia de faire une promenade au jardin en compagnie de M. Alberti. Lelia le regarda, surprise, puis regarda Massimo, comme pour demander au jeune homme de lui venir en aide.

— Il fait si chaud ! objecta-t-elle.

Massimo dit qu'il pouvait fort bien se promener seul. Mais M. Marcello n'accepta pas l'excuse de Lelia. De grandes nuées voguaient très vite dans le ciel et commençaient à obscurcir la verdure autour de la maison. Il y avait plus à craindre la pluie que la chaleur.

ANTONIO FOGAZZARO.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

LA MORALE LIBERTAIRE

ET

LA MORALE DE LA VIE

Un éminent écrivain a publié récemment un livre sur *la Démission de la morale*, — où il propose lui-même sa morale, celle de l'honneur. Nous ne croyons pas plus que lui à une démission qui serait celle de la conscience humaine. En tout cas, les moralistes, eux, n'ont pas démissionné : jamais ils ne furent plus nombreux que de nos jours. C'est surtout en France que les études de morale se sont multipliées, comme d'ailleurs toutes les études de philosophie, la France ayant pris depuis quarante ans la tête du mouvement philosophique. La plupart des nouveaux écrits sur la conduite des individus et des sociétés ont en commun une inspiration tantôt humanitaire, tantôt libertaire. Ils se rattachent à l'effort du socialisme et de l'anarchisme pour se constituer une morale et même une religion qui soient en rapport, d'une part, avec les exigences de la science, d'autre part, avec la réorganisation ou avec la désorganisation systématique des sociétés. Est-il besoin d'insister sur le haut intérêt qu'offrent de telles entreprises ?

Ne nous plaignons pas de l'abondance des doctrines morales que nous voyons surgir autour de nous. Comme la nature, la société humaine avance par rythme de contraires, par action et réaction ; par dissonances et consonances, dirait le vieil Héraclite. Il faut des individualistes pour contre-balancer et faire progresser les socialistes, il faut des socialistes pour faire pro-

gresser les individualistes. La loi du rythme s'applique à la morale comme à tout le reste : libertaires et humanitaires se complètent et, en se combattant, se rendent service.

Nous ne nous proposons d'examiner aujourd'hui que les doctrines libertaires et individualistes, où le culte bien entendu du *moi* est érigé en principe moral et social. Nous verrons comment, de nos jours, ces doctrines ont cherché un appui dans la morale de la « vie intense et expansive, » soutenue d'abord si éloquemment par Guyau, puis par Nietzsche et par les disciples contemporains de ces deux grands penseurs. En terminant, nous nous demanderons si le moraliste ne doit pas dépasser l'idée même de la *vie* pour chercher dans celle de la *pensée* la réconciliation de l'individualisme moral et de l'humanitarisme.

I

Les tendances individualistes ont pénétré jusque dans le domaine du droit civil et pénal. C'est ainsi que de savans juriconsultes ont proposé d'appliquer une pénalité particulière à chaque individu particulier, une sorte de code pénal personnel pour chacun, toute faute ayant un caractère distinctif et propre. On a nommé cette théorie, d'un nom barbare, l'individualisation des peines. Elle peut servir à nous faire comprendre la doctrine libertaire. En morale, selon les individualistes, autant de personnes, autant de codes différens : chacun se fait ou ne se fait pas ses « tables de la loi. » A vrai dire, il n'y a pas de loi. Tel est le principe de la doctrine libertaire, qui prêche l'affranchissement et l'expansion de l'individu.

Les libertaires se réclament de Diderot, d'Hébert, d'Anacharsis Cloots, même de La Boétie. Ils invoquent la « morale indépendante » de Massol, entendant par là une morale d'indépendance absolue, ce qui n'était guère le sens de l'ancienne morale indépendante. Ils invoquent Godwin, Max Stirner, Fourier, Proudhon, Tolstoï, Ibsen, Bakounine, Kropotkine, Élisée Reclus. Selon Fourier, — nul ne l'ignore, — tous les maux de la société actuelle naissent des passions contrariées, tous les biens de la société à venir naîtront des passions émancipées et de la liberté absolue. Jusqu'ici, on a violenté la nature au nom d'une loi que l'homme s'est faite à lui-même et qu'il a nommée le devoir. « Le devoir vient des hommes, l'attraction

vient de Dieu. » Laissez les puissances de l'homme s'épandre en liberté, vous les verrez s'attirer entre elles et s'harmoniser peu à peu. L'individualité même, par son libre jeu, engendrera la sociabilité. « Céder à ses attractions, voilà la vraie sagesse, car les passions sont une boussole permanente. » On sait que, selon Proudhon, la perfection serait l'absence du pouvoir politique, qui serait remplacé par les règles toutes civiles de l'échange et du contrat : et cette sorte d'anarchie serait le meilleur gouvernement.

L'anarchisme a son origine et son type dans les guildes, communautés et « fraternités » du moyen âge, dans le petit travail en commun, tandis que le socialisme procède de la cité manufacturière et du grand travail organisé dans les usines, sous l'empire de réglemens stricts, analogues aux lois de l'État. Selon les libertaires et anarchistes, toutes les lois, comme telles, sont mauvaises, par cela seul qu'elles sont des lois, c'est-à-dire des volontés collectives imposées à la volonté individuelle. L'*autorité*, sous quelque forme qu'elle s'exerce, est tyrannique. Sur les ruines de tout ce qui enveloppe une contrainte et une règle, — morale, religion, État, société même, — un seul précepte doit triompher : « Fais ce que tu veux, » sans même qu'il soit nécessaire de dire préalablement, comme saint Augustin : *Aime*, et fais ensuite ce que tu veux.

Élisée Reclus répétait aux anarchistes : « Instruisez le peuple. » On sait comment l'infortuné Ferrer, en Espagne, mit à exécution le conseil du maître et fonda l'« école moderne. » Le but de son enseignement, comme de tout enseignement anarchiste, était, selon ses expressions, de détruire « le mensonge religieux, patriotique, politique, juridique et militaire. » En d'autres termes, tout ce qui retient et contient l'individu est mensonger aux yeux de l'anarchiste. La religion est un mensonge, parce qu'elle prétend imposer une loi d'en haut ; la patrie est un mensonge, parce qu'elle suppose que l'individu naît avec des liens qui le rattachent indissolublement à ses concitoyens par une communauté de langue, d'histoire, d'institutions, de traditions, d'aspirations, de coopération et d'aide ; l'État est un mensonge, parce qu'il prétend incarner la patrie et représente la volonté de tous imposant une limite à la liberté de chacun ; le droit et la loi sont des mensonges, parce que la loi et ses sanctions sont encore des limitations factices de la toute-puis-

sance individuelle; enfin la force publique, l'armée est le mensonge par excellence, car elle se dresse devant l'individu pour assurer le dernier mot au groupe; elle se dresse aussi devant les groupes voisins appelés nations pour maintenir les patries au-dessus des individus et empêcher l'émancipation universelle.

Le principe de la doctrine libertaire, telle que l'entend aujourd'hui son principal théoricien, Kropotkine, c'est que l'unique mobile de l'homme est « la recherche des plaisirs (1). » L'homme qui « enlève le dernier morceau de pain à un enfant » ou « l'homme qui partage son dernier morceau de pain avec celui qui a faim » agissent également pour leur plaisir et pour « satisfaire un besoin de leur nature. » Seulement, c'est aussi un besoin de la nature que de haïr certaines actions : « J'obéis à un besoin de ma nature en haïssant la plante qui pue, la bête qui tue par son venin et l'homme qui est encore plus venimeux que la bête. » Les actions ne sont donc pas pour nous indifférentes. Est réputé bon « ce qui est *utile* pour la préservation de la race, mauvais ce qui lui est nuisible. Il est utile à la race de faire aux autres ce qu'on voudrait qu'ils vous fissent dans les mêmes circonstances. C'est le principe de la « solidarité. » — « En jetant par-dessus bord la Loi, la Religion et l'Autorité, l'humanité reprend possession du principe moral qu'elle s'était laissé enlever. » Point d'autres liens que ceux que les libertés forment ou rompent à leur gré; la solidarité volontaire ou l'*entr'aide* remplaçant partout la *lutte pour la vie*, l'harmonie naissant du libre jeu des inclinations humaines, sans le secours des institutions de justice ou de gouvernement, voilà l'idéal anarchiste et libertaire (2). L'atomisme social, l'amorphisme social, je ne sais quoi de toujours mouvant, de malléable et de fluide, aux formes changeantes comme les nuages; plus d'organisme où les parties se commandent et se nécessitent, des corps animés qui se conduiraient comme de purs esprits, une sorte de cité céleste où l'amour de soi remplacerait l'amour de Dieu et accomplirait sur terre les mêmes prodiges spirituels, tel est le rêve libertaire. Supprimons les lois, y compris la loi morale, l'homme deviendra pour l'homme non pas « un loup, » comme le croyait Hobbes, mais un agneau dans la nature changée en Éden.

(1) *La Morale anarchiste*, p. 5

(2) Voyez l'*Entr'aide* du prince Kropotkine (Hachette, 1906).

Un optimisme d'enfant est dans l'âme de ces pessimistes exaspérés qui ne voient que mal dans les institutions humaines et que bien dans les inclinations humaines, comme si les institutions elles-mêmes n'avaient pas une première base dans les inclinations. Ils s'imaginent, avec Rousseau, que l'homme est naturellement bon, fraternel, ami de l'homme : toutes nos misères viennent, selon eux comme selon Rousseau et Fourier, de la contrainte sociale ; supprimez-la, la paix s'établira d'elle-même entre les hommes. « Ne craignez pas, dit Kropotkine, les passions des hommes, dans une société *libre*, elles n'offrent aucun danger. » Par exemple, laissez des enfans absolument libres et, par ce seul fait, leurs disputes ou querelles, leurs coups ou blessures, leur imprévoyance, leurs imprudences et leurs accidens, leur désordre, leur paresse, leur ignorance n'offriront plus aucun danger. Pourtant l'expérience d'éducation libertaire instituée par Tolstoï à son école n'a pas été favorable (1). — Ce sont des enfans, répliquerez-vous, et nous parlons des hommes. — Vous croyez donc qu'il ne reste pas l'enfant chez l'homme, et pis que l'enfant, le sauvage? Vous croyez qu'il suffira de décréter la liberté sans lois, c'est-à-dire la licence, pour décréter la sagesse? Bakounine a dit lui-même avec Auguste Comte : « Tout le développement de l'homme procède de sa nature animale, mais aboutit à la *renier*. Le point de départ est l'animalité, le point d'arrivée est l'humanité. » On ne saurait mieux dire ; mais cette parole est la condamnation du système. Puisque l'animalité subsiste toujours sous l'humanité, l'homme doit en lui-même refréner l'animal ; or il n'y réussit pas toujours ; quand il blesse l'humanité en autrui, il faut donc que la société intervienne pour refréner en lui l'animalité. Jusque dans le sein du libertaire qui pose son indépendance absolue, il y a nécessairement *contrainte*, — contrainte d'une partie du corps sur l'autre, du cerveau sur l'estomac et de l'estomac sur le cerveau, — contrainte d'une passion sur une autre, de l'ambition sur la

(1) Un parent de Tolstoï, qui vint jadis nous rendre visite à Menton de la part de l'illustre moraliste, nous avoua que l'école libre et quasi libertaire fondée par Tolstoï à Iasnaïa avait lamentablement échoué : elle était devenue tantôt école buissonnière, tantôt école d'indiscipline ; elle avait donné lieu à tant de scènes de désordre que les parens avaient fini par se plaindre très haut, la nature humaine abandonnée à elle-même n'avait nullement réalisé les espérances du généreux réveur.

paresse, de la crainte sur le désir, — contrainte de la raison sur les passions, — contrainte de la volonté sur l'ensemble des tendances ; et vous voulez supprimer toute contrainte extérieure, alors que vous êtes vous-même intérieurement un système de contraintes sans lesquelles vous ne pourriez pas vivre !

Les libertaires sont ordinairement, du même coup, des éga-
litaires : ils croient que les individus laissés libres en face les uns des autres se feront immédiatement équilibre, que la suppression des inégalités d'origine sociale ou politique laissera en évidence les égalités naturelles. Et certes, ils ont raison de vouloir supprimer les inégalités factices ; mais ils oublient que, si l'inégalité règne, c'est surtout entre les capacités naturelles des hommes et entre les circonstances du milieu. L'un est plus intelligent que l'autre, ou plus fort, ou de santé meilleure, ou plus actif et de meilleure volonté. Dans les rapports de l'homme avec la nature, il y a des chances heureuses, des situations privilégiées. Ici on rencontre une source d'eau vive qui manque ailleurs ; la terre sur laquelle celui-ci est né est fertile, tandis que cet autre est né sur un sol ingrat. Tel individu ou telle libre association d'individus a découvert un minerai utile, les autres s'en trouvent dépourvus. Que sais-je ? S'imaginer que l'inégalité vient uniquement des lois civiles et politiques, surtout des lois morales, qui ont précisément pour but de rétablir l'égalité de droit et de cœur entre les hommes, c'est, dirait Spinoza, « rêver les yeux ouverts. »

Les anarchistes s'accordent avec les socialistes pour faire la critique des *origines* de nos législations, de notre droit, de nos gouvernemens, de notre politique. Ils n'ont pas de peine à montrer que ces origines sont trop souvent le droit du plus fort, la conquête, le privilège, l'exploitation, soit sous forme violente, soit sous forme légale. Mais ils oublient deux vérités essentielles de la sociologie. La première est que, jusque dans la violence et le triomphe des forts, qui remplit l'histoire, il y avait le germe de certains services sociaux rendus aux vaincus par les vainqueurs, qui leur assuraient une certaine sécurité. La seconde est que l'origine d'une chose est le plus souvent différente de son usage final. Dans les organismes vivans, l'origine des organes n'est pas la même que leur fonction actuelle : telles cellules qui n'avaient d'abord d'autre but qu'elles-mêmes ont été utilisées plus tard pour un but tout différent. Quand l'anarchie est victo-

rieuse dans un organisme, elle a un résultat, la mort. L'anarchisme accepte d'ailleurs l'idée de destruction et de mort comme une condition de la vie ultérieure et de la grande résurrection sociale. « Tout discours sur l'avenir est criminel, dit Bakounine, car il entrave la *destruction* pure et arrête le cours de la révolution. » L'illuminisme anarchiste s'imagine qu'il suffira de tout mettre bas pour que tout se relève sur les fondemens de l'égalité et de la fraternité universelles. Il se confie aveuglément à la spontanéité de la nature. Comment donc expliquera-t-il, depuis tant de siècles que l'humanité souffre et peine, que cette sublime spontanéité ne se soit pas encore fait jour ?

Un autre argument des libertaires est tiré des inconvéniens qu'entraîne par lui-même l'état social. Tout homme, dit Tolstoï, par cela seul qu'il accepte et remplit une place dans l'organisation sociale, dans la magistrature et en particulier dans l'armée, en arrive nécessairement à faire le mal. Il est victime morale de la solidarité sociale. Cette doctrine est l'exagération d'une grande vérité : il est certain que le mal fait par les uns entraîne les autres à faire mal eux-mêmes, fût-ce malgré eux. Nous sommes solidaires dans le mal comme dans le bien. Notre péché originel consiste non seulement à naître hommes, mais à naître parmi d'autres hommes, imparfaits comme nous, avec lesquels nous sommes partiellement en rivalité et en guerre. De là ce qu'un philosophe français, Renouvier, appelait le « droit de guerre » subsistant au sein même de la paix. Mais ce n'est là qu'un côté des choses : la solidarité dans le mal est compensée, et au delà, par la solidarité dans le bien. Tolstoï, nouveau prophète, nous répète sans cesse sa grande parole : « Votre salut est en vous. » Renoncez à tout gouvernement, pour renoncer du même coup à toute violence ; refusez le service militaire ; refusez toute application de la pénalité ; soyez *non résistant* au mal. Le poète de l'anarchie sentimentale, le grand moraliste qui a prêché la religion de la souffrance humaine ne se demande pas, lui non plus, s'il suffit de supprimer toute loi sociale, sous prétexte qu'elle a des inconvéniens, pour réaliser la bonté des âmes. D'un trait de plume il efface l'expérience séculaire de l'humanité. Lentement accumulée par une série d'efforts à travers les âges, cette expérience n'a-t-elle pas organisé, quoique bien imparfaitement, les conditions extérieures de la moralité intérieure ? Tolstoï raisonne comme si les hommes étaient des

esprits angéliques, qui n'auraient besoin que d'être placés l'un devant l'autre pour se fondre en mutuel amour. Non, notre salut n'est pas seulement *en nous*, il est aussi *en tous* (1).

L'attitude de l'individu s'érigeant en un tout qui se suffit à lui-même peut donner, au premier abord, l'illusion de l'indépendance et de la liberté; par malheur, s'il rompt les liens *sociaux*, il tombe dans les chaînes des *individus* plus forts que lui. On ne voit pas ce qu'il y gagne. Supposez qu'on puisse mettre pour quelque temps tous les anarchistes ensemble en pleine liberté, sans État, sans Justice, sans Loi (nous employons comme eux des majuscules pour désigner les « idoles » oppressives de l'individu). Au bout de quelques jours du *bellum omnium contra omnes*, ils auraient assez de leur système, et on verrait sans doute les survivans revenir, tête basse, sous le « joug social. »

Les libertaires répondent : — Nous supprimons toute « autorité, » mais non pas toute « organisation. » — Soit, mais comment peut-il y avoir une organisation quelconque, une association

(1) A l'utopie morale de l'amour universel finissent toujours par succéder pratiquement, chez les anarchistes, la haine et les voies de fait. Nous lisons dans une revue libertaire : « Ceux-là sont inconscients ou coupables qui prétendent qu'on excite les hommes à se haïr mutuellement, tandis qu'on ne leur prêche en réalité que l'amour et l'estime réciproques. » Rien de mieux. Mais, immédiatement après viennent ces lignes : « Il y aurait cependant de la nigauderie à s'illusionner au point de croire possible la mise en pratique de l'anarchisme sans changer les assises de la société telle qu'elle est édifiée. En France, nous avons eu quatre révolutions *politiques* : 1789, 1830, 1848, 1871. La dernière contenait déjà en germe la révolution *sociale* : on sait pourquoi elle n'aboutit point. Ces révolutions n'ont pu se faire sans effusion de sang, quoi qu'en aient pensé de rares sociologues timorés. Il est donc absolument certain que la prochaine *sociale* exigera plus d'hécatombes encore que ses aînées. Les bourgeois sensibles auraient tort de jeter les hauts cris : ils seraient tout à fait illogiques, puisque, si meurtrière, *fratricide* (?) que soit la cinquième révolution, elle le sera infiniment moins qu'une guerre; et l'idée d'une guerre, déclarée dans le but unique de sauver leurs caisses, leur sourit agréablement, non seulement parce qu'ils la considèrent comme un puissant dérivatif (dont se sont servis, du reste, tous les gouvernements), mais surtout parce que l'élite d'une nation, les hommes d'action et de pensée s'y annihilent, physiquement ou moralement. On peut ajouter, en outre, qu'une guerre sème la mort plus aveuglément que la plus inconséquente des révolutions. » On voit de quelle manière le même écrivain, dans la même page, prêche la fraternité et la mort. — « Si on veut bien lire : *De la Tyrannie*, d'Alferi, ajoute-t-il, on y verra préconisée l'action révolutionnaire *individuelle*, la seule qui ait de durables et appréciables conséquences. » Nous savons où aboutit l'action révolutionnaire individuelle et les moyens qu'elle emploie. Ces moyens n'ont pas les durables conséquences qu'on en espère; car comment, dans nos sociétés de plus en plus « socialisées, » l'individu aurait-il la toute-puissance qu'on rêve pour lui ?

quelconque sans des règles et sans une autorité quelconque qui les applique au besoin, fût-ce l'autorité de *tous* s'élevant contre l'individu qui manque aux conventions par lui signées ? Même chez un troupeau de buffles qui s'organise pour la défense commune, n'y a-t-il pas des gardiens et des chefs ? Dans une ruche, y a-t-il organisation sans qu'il y ait une certaine autorité ? Pour le sociologue, l'autorité sociale n'est assurément pas un principe mystique ; elle est ou doit être la liberté même, la liberté de tous mettant un frein à la licence d'un ou de plusieurs, à l'égoïsme des individus qui, en sortant de « l'organisation, » tendent à « désorganiser » la société entière. Appelez l'autorité d'un autre nom que gouvernement, peu importe ; la loi sera toujours la loi, c'est-à-dire la liberté de *tous* devenant, par convention mutuelle, autorité pour chacun. « Un gouvernement, répondent les anarchistes, par cela seul qu'il est gouvernement, est toujours tyrannique. » Et l'on rappelle à ce sujet le *Contr'un* de La Boétie. Mais aujourd'hui, le gouvernement n'est pas *Un*, il est *Tous* ; se révolter contre lui, ce n'est pas *Tous* contre un, c'est *Un* contre tous ; bien plus, c'est *Un* contre lui-même, puisqu'il a accepté l'organisme contractuel dont il fait partie et les conditions générales qui assurent l'exécution des engagements.

Les libertaires, comme beaucoup de socialistes, ont le plus souverain mépris pour le suffrage universel et pour le droit de voter. « Le bulletin de vote, nous dit M. Jean Grave, n'est pour les travailleurs qu'un attrape-nigaud ; » il est « l'acceptation de l'oppression politique et de l'exploitation économique par la grande masse, pour le plus grand profit de ceux qui exercent le pouvoir et qui détiennent la richesse sociale. » L'émancipation « ne dépend pas du choix des maîtres, mais de savoir s'en passer (1). » Belle maxime, assurément, et que nous acceptons. Mais il reste à savoir, si l'on supprime le vote, comment s'organisera la société anarchiste, et si elle n'aboutira pas plus sûrement encore au triomphe des plus forts, des « maîtres. » L'anarchisme égalitaire est travaillé par une contradiction interne. La « liberté » et l'« égalité » qui lui servent de principes, — avec la justice qui en dérive, avec la fraternité qui est une justice plus haute, — constituent elles-mêmes une *loi* imposée à l'individu, — imposée d'abord par raison et par persuasion, puis,

(1) *L'Éclair*, 30 septembre 1909.

s'il se rebelle, par contrainte, au nom de tous. La loi est donc le seul moyen d'empêcher le triomphe de la force.

La contradiction interne qui travaille l'anarchisme éclate d'ailleurs dans la pratique, par le communisme absolu auquel aboutissent ses sectateurs, depuis Kropotkine jusqu'à Ferrer. Plus de lois ni de réglementation gouvernementale ; donc, dans le domaine de la consommation des subsistances, on *prendra au tas*. Mais c'est ce qui suppose un tas commun ; or, comme ce tas ne sera jamais assez infini en quantité et en qualité pour que chaque individu puisse prendre plus que sa part, il faudra que la communauté anarchiste soit régie par des règles. L'histoire montre que toutes les communautés, même les plus religieuses et les plus pénétrées d'un esprit d'amour, ne subsistent que par une forte hiérarchie et une discipline très sévère. La *loi* reparaît, avec toute sa force, dans « l'anomie » libertaire, qui finit par se nier elle-même.

En somme, de même que les socialistes, les anarchistes rêvent une société reconstruite sur des bases nouvelles, absolument différentes du régime actuel de la propriété. Si individualistes qu'ils soient, les anarchistes aboutissent à l'idée d'organisation sociale, d'éducation uniquement sociale, de religion humanitaire, tout comme les socialistes. Dans la pratique, l'anarchisme se change nécessairement en une forme de socialisme. D'autre part, les socialistes ont eux-mêmes pour idéal un certain anarchisme grâce auquel les individus, tous libres et tous égaux, tous frères, se grouperaient à leur gré. Ce n'est donc pas sans quelque raison que l'instinct populaire a toujours mis ensemble les révolutionnaires socialistes et les révolutionnaires anarchistes.

II

Dans les récentes morales de la « vie, » on a tenté une première réconciliation du point de vue individuel et du point de vue social. C'est à Guyau, puis à Nietzsche, que ces morales de la vie se rattachent ; c'est donc surtout chez ces deux philosophes qu'on doit en étudier les principes. Mais il importe de ne pas se méprendre sur leur véritable pensée, qui a été trop souvent interprétée à contresens.

Kropotkine, dans son livre sur la morale, a cru pouvoir se

réclamer de Guyau, dont se réclament aussi beaucoup de socialistes (1). C'est le propre des grands esprits comme Guyau de s'ouvrir à tout et à tous, au lieu de s'enfermer dans une doctrine sans horizons. Aussi Guyau a-t-il parlé d'« anomie » et d'« anarchie ; » mais c'est en un sens tout philosophique et moral. Selon lui, les idées d'obligation et de sanction ont une place nécessaire dans les *sociétés* humaines ; mais elles n'expriment pas la plus haute conception de la moralité *intérieure* et *personnelle*, qui est au-dessus des lois et des impératifs, au-dessus des sanctions et expiations de toutes sortes. C'est donc seulement dans l'ordre moral que Guyau va *au delà de la loi*. Nietzsche, lui, prétendra aller « au delà même du *bien* et du *mal* ; » il supprimera la moralité en laissant subsister les lois sociales.

Selon M. Emile Faguet, « l'effort de Guyau, — souvent dissimulé par son génie, — apparent quelquefois, cependant, et sensible, a été de montrer que, parmi les innombrables raisons de vivre, celle *surtout* que l'instinct de la vie conseille, c'est celle qu'a toujours conseillée la morale traditionnelle (1). » Guyau, au contraire, n'est pas d'accord, sur beaucoup de points, avec la morale traditionnelle, ni sur ses principes ni sur ses applications. Ce qui est vrai, c'est qu'il trouvait dans la vie même, dans la vie la plus énergique à la fois et la plus débordante, la vraie raison de vivre. L'« honneur, » auquel M. Faguet, pour son propre compte, voudrait ramener la vie intense et extensive, eût semblé à Guyau n'être qu'une expression sociale du sentiment même de notre vie personnelle, la conscience d'une puissance interne qui dépasse tout ce qui lui est inadéquat et qui dit : Je peux, donc je dois ; je peux faire plus, donc je dois faire plus ; je peux me dépasser moi-même, donc mon honneur est de me dépasser.

(1) La renommée de Guyau ne fait que grandir. De tous côtés lui arrivent de nouveaux hommages, et non pas seulement de la part des philosophes de profession. « *La Morale sans obligation ni sanction*, dit M. Emile Faguet, est une des plus grandes œuvres philosophiques qu'ait produites l'humanité et qui fait date. » M. Faguet consacre en entier à ce livre le quatrième chapitre de son ouvrage sur *la Démission de la morale*. M. Brieux, qui dédia jadis à Guyau, sans le connaître personnellement, sa pièce de théâtre *les Bienfaiteurs*, lui rendit récemment un éclatant hommage dans son Discours de réception à l'Académie française, en citant cette parole « du grand philosophe poète » : « Tout aimer pour tout comprendre, tout comprendre pour tout pardonner. » M. Brieux a résumé ailleurs l'œuvre et l'influence de Guyau en ces paroles brèves et pleines : « Parce qu'il a vécu, il y a dans l'humanité un peu plus de pitié et d'amour. »

On a maintes fois rapproché Guyau de Nietzsche. Ici même. M. Émile Faguet, après avoir fait le récit de la vie de Nietzsche, après nous avoir représenté cette existence solitaire et triste, ce génie méconnu, ajoutait : « Qu'aurait dit Nietzsche, quelle eût été sa joie s'il avait su qu'à ce moment même un jeune Français, qui n'avait jamais lu une ligne de lui, se rencontrait avec lui dans le mépris des barbares et dans le culte du moi? » A vrai dire, Nietzsche connaissait l'existence de ce jeune Français, qui se trouvait en même temps que lui à Nice et à Menton. Il avait acheté les deux chefs-d'œuvres de Guyau : *l'Esquisse d'une Morale sans obligation ni sanction* et plus tard *l'Irréligion de l'avenir*; il les avait même couverts d'annotations marginales, tantôt approuvant avec enthousiasme, tantôt contredisant ce qui ne s'accordait pas avec ses propres idées, car, il faut bien le dire, Nietzsche se considérait comme la *mensura omnium* (1). Toujours est-il que Nietzsche connaissait à fond les ouvrages de Guyau, qui, lui, ne soupçonnait même pas ceux de Nietzsche. Et Guyau avait sans doute, comme Nietzsche, le dédain des barbares, mais il entendait d'une façon tout opposée le vrai culte du moi, qu'il plaçait précisément dans le culte d'autrui et de l'humanité entière. La vraie force de la vie impliquait à ses yeux le déploiement de la vie en autrui et pour autrui. Il eût dit volontiers, comme le chevalier généreux que Watts représente couché dans la mort :

Ce que j'ai conquis sur les autres, je l'ai perdu;
 Ce que j'ai acquis pour moi, je ne l'ai plus;
 Ce que j'ai donné à autrui, je l'ai.

Nietzsche s'accordera avec Guyau pour ce qui concerne l'intensité de la vie ou de la puissance; il s'accordera aussi avec Guyau pour ce qui concerne l'expansion de la puissance vitale, d'abord en nous-mêmes, puis au dehors, dans le monde matériel. Mais la divergence entre les deux philosophes viendra de

(1) On sait que nous avons publié les intéressantes annotations de Nietzsche, qui ont été aussi reproduites dans la traduction allemande de *l'Esquisse d'une Morale sans obligation ni sanction*. Par malheur, nous n'avons pu également publier les annotations de Nietzsche sur *l'Irréligion de l'avenir*, pas plus que celles qu'il avait faites sur notre *Science sociale contemporaine* : un relieur allemand, aussi zélé que peu perspicace, n'a trouvé rien de mieux que d'effacer ces notes autant qu'il le pouvait et de rogner les pages. La restitution du texte des notes n'a pu encore être menée à bonne fin.

ce que Nietzsche place sur le même rang deux sortes d'êtres que Guyau sépare : les choses matérielles et les hommes. Par rapport aux choses matérielles, Guyau accorde d'avance à Nietzsche que nous tendons à les dominer, à les approprier aux fins de notre vie humaine. Par rapport aux hommes, nos semblables, Guyau accorde aussi que notre première tendance instinctive et individualiste est de les dominer, de les plier à nos fins propres. Mais, selon Guyau, ce n'est là que le premier moment où le moi se pose devant autrui, le moment de l'égoïsme. Le caractère essentiel de la morale de Guyau, nous l'avons vu, c'est d'admettre que l'expansion véritable de la vie est altruiste ; qu'elle est, non la domination sur autrui, mais la coopération avec autrui, l'union avec tous, bien plus, l'amour de tous. La vie la plus intensive est la plus expansive ; la vie la plus expansive est la plus généreuse, la plus affectueuse. Il a fait voir, dans son *Esquisse d'une morale*, — comme s'il présentait Nietzsche, — que la violence et la lutte entraînent une perte de force vive, une diminution de puissance ; que le tyran qui se croit fort est, dans le fond, un faible, par la division intérieure de ses passions déchaînées et par les résistances extérieures qui le menacent de toutes parts. Il a réfuté d'avance les admirations malades de Nietzsche pour les Bonaparte et les Borgia. Si donc on peut dire que sa morale, au premier abord, a un aspect individualiste et libertaire, elle a aussi, elle a surtout, dans son dernier développement, l'aspect humanitaire. La vie en soi la plus intense et la plus extensive est précisément ce qu'Auguste Comte appelait la vie *en autrui* et pour autrui.

M. Faguet objecte à Guyau, comme aurait fait Nietzsche lui-même, « que le grand bandit ne supprime pas la partie intellectuelle de son être. » Si fait, dans une certaine mesure, répondrait Guyau. Il supprime en lui-même le plus haut exercice de la pensée, celui qui consiste à penser des lois universelles et sociales, s'étendant à tous les hommes, celui qui consiste à se faire autrui, à se faire tous par la pensée. C'est précisément ce qu'on est convenu d'appeler la raison et ce dont Kant faisait l'apanage de l'homme. Le grand bandit, reprend M. Faguet, ne supprime pas la partie sympathique de son être, « car il peut avoir toutes les sympathies du monde pour ses amis. » — Si le bandit est généreux à l'égard de ses amis, il n'est qu'à moitié bandit ; mais il faut se défier de l'amitié des Sforzas ou des

Borgias. De plus, le bandit eût-il de vrais amis et vraiment aimés, il demeure certain que sa sphère d'affection et d'expansion altruiste est fort restreinte, que le cercle de ses sympathies se confond presque avec celui de son moi ; il n'a pas le « grand amour. » M. Faguet termine en disant que le bandit n'est pas plus tenu en échec par l'extérieur et pas plus divisé contre lui-même à l'intérieur que le saint. Et Nietzsche aurait même, sous ce rapport, mis le saint au-dessous du bandit. Mais il y a saint et saint. Guyau ne nous donnait pas pour idéal l'ascète se tourmentant lui-même à loisir et gratuitement, le saint Antoine toujours préoccupé des démons, le saint Siméon stylite se martyrisant sur la terre en vue du ciel. Au lieu du saint, parlons simplement de l'homme juste et bon, de celui que Platon même a décrit comme réalisant dans son âme une harmonie plus belle que celle des sphères. Platon n'avait-il pas raison de croire, comme Guyau, que l'âme la meilleure est aussi la plus puissante et la mieux ordonnée ? Même les résistances intérieures que le sage rencontre en ses passions le relèvent, le rehaussent, lui donnent le sentiment sublime de sa puissance victorieuse. Sans prétendre que le critérium de la vie intensive et expansive soit de tous points suffisant, nous pouvons donc conclure que l'expansion de puissance destructive et haineuse, l'expansion satanique qui a séduit Nietzsche, ne vaut pas l'expansion vraiment humaine et divine.

Guyau a dit dans un vers admirable :

La pensée est en moi large comme l'amour.

Il aurait pu dire aussi que l'amour, le grand amour est large comme la pensée, qu'il s'étend à l'humanité entière, qu'il s'étend à l'univers. Il devient alors l'amour *moral*.

III

Si l'on veut voir les vraies et logiques conséquences de l'individualisme, c'est dans la doctrine à la fois libertaire et aristocratique de Nietzsche qu'il faut les chercher. Ce dernier a eu le mérite de poser le principe anarchiste avec autant d'énergie que Stirner et d'aboutir, dans la pratique, au renversement de l'anarchisme égalitaire par l'oligarchie des forts, des « maîtres. » Nietzsche, qui avait lu non seulement les auteurs d'Allemagne

hostiles à la Révolution française, mais encore et surtout Taine et Renan, se plaint de ce que, à notre époque, personne ne sait plus commander ni obéir, surtout commander. Quels sont ceux qui sont devenus les arbitres de la destinée des peuples et des États? Ce sont les « petits, » les ignorans, les « inaptes, » les inférieurs. Ils sont le grand nombre (ou du moins, le grand nombre d'aujourd'hui), et, grâce à eux, l'intérêt du plus grand nombre actuel est préféré aux intérêts plus élevés du plus grand nombre à venir, aux intérêts de la nation, à ceux de la race, à ceux de l'humanité. Pour égaliser les hommes, on les a nivelés; qui ne s'est pas plaint de ce résultat? On espérait que les citoyens se classeraient spontanément selon les rapports effectifs de leur valeur sociale; mais cette subordination, cette classification s'est montrée fort incertaine; ce sont généralement les médiocres, parfois les pires qui ont triomphé; Renan et Taine nous l'ont dit sur tous les tons, et Nietzsche le répète. La liberté politique s'est tournée en anarchie sociale; elle est le prétexte grâce auquel les intérêts particuliers réussissent trop souvent à vaincre les intérêts collectifs. La Révolution française avait montré un optimisme démocratique qui passait les bornes. Son idéal de fraternité et d'égalité, conçu à une époque d'enthousiasme et de foi, cachait en réalité, selon la remarque d'un historien de Nietzsche, M. Orestano, « l'extension à de plus vastes sphères sociales du pouvoir d'entrer en lutte avec les classes plus élevées, dans le combat pour l'existence. » Ce combat, depuis la Révolution, n'en est devenu que plus vaste et plus terrible. Avant Nietzsche, Auguste Comte avait résumé ce qui manque à notre époque de dissolution et d'analyse, en disant que ce dont la société moderne a besoin, c'est : « Organisation, organisation, organisation. » Nietzsche a reproduit les mêmes critiques, mais il est demeuré incertain entre une forme sociale *absolument individualiste*, dont la constitution devrait, à chaque moment, résulter de la *graduation* spontanée de *puissances individuelles*, et une forme sociale à *castes fixes*, où la puissance serait héréditaire. Les différentes vues sociales de Nietzsche, aux diverses époques de sa vie, se rattachent tantôt à l'une, tantôt à l'autre de ces deux conceptions, dont l'une tend vers l'anarchie, l'autre, vers la hiérarchie aristocratique des vieilles sociétés.

Nietzsche se plaint de ce que, aux époques démocratiques, on déteste la volonté de puissance. Si elle éclate quelque part, chez

un Napoléon par exemple, on veut la rabaisser à une *ambition* vulgaire, comme si les Napoléons n'étaient pas de ceux qui « méprisent le plus les honneurs. » Et les Spencer viennent, qui expliquent la volonté des puissances par la volonté des jouissances que la puissance apporte avec elle (1). Les Napoléons deviennent des hédonistes! Notre sociologie tout entière ne connaît pas d'autre instinct que celui du troupeau, c'est-à-dire de tous les *zéros totalisés*, où chaque zéro a des « droits égaux, » où c'est vertueux d'être zéro. M. Herbert Spencer, en tant que biologiste, est un *décadent*, il l'est aussi en tant que moraliste (il voit dans la *victoire* de l'altruisme quelque chose de désirable!!!). » « *Le maintien de l'État militaire*, conclut Nietzsche, est le dernier moyen, soit pour conserver les grandes traditions, soit pour développer le type supérieur de l'homme, le *type fort*. Et toutes les *conceptions* qui éternisent l'inimitié et les distances sociales des États peuvent trouver là leur sanction, (par exemple, le nationalisme, le protectionnisme douanier », toute la politique de Bismarck.

Au demeurant, Nietzsche lui-même n'en reste pas à son point de vue primitif de la puissance égoïste. Il retrouve la transition que Guyau avait déjà trouvée entre l'égoïsme et l'altruisme, à savoir la « surabondance de la vie ou de la puissance, » qui demande à déborder, à se dépenser, et, pour cela, dans les occasions les plus décisives, à se *donner*. Les sentimens de bonté, dit Nietzsche, de charité, de bienveillance, n'ont nullement été mis en honneur à cause de l'utilité qui en découle, mais « parce qu'ils font partie de l'état d'âme des *âmes* abondantes, qui peuvent abandonner de leur trop-plein et dont la valeur est la plénitude de vie. Qu'on observe des yeux les bienfaiteurs! On y verra tout autre chose que l'abnégation, la haine du *moi*, le pascalisme (2). » Nietzsche pose ainsi le même principe que Guyau : plénitude de vie. Mais, si Guyau rejetait le « pascalisme et la haine outrée du moi, il ne rejetait pas, comme Nietzsche, l'abnégation et l'oubli du moi en vue d'autrui. » Nietzsche, d'ailleurs, parle tour à tour le langage de la violence et celui de la douceur, tonne contre les « bons » et finit par plaider, sous d'autres noms, la cause de la bonté. Après avoir dressé son moi orgueilleux contre le « troupeau humain, contre toutes les

(1) *Volonté de puissance*, § 349, 357, 266.

(2) *Id.*, *ibid.*, § 347.

« bêtes de troupeau » qui forment la société humaine, il devient à son tour un apôtre ardent de l'humanité et même de la surhumanité. Il veut que la vie se dépasse sans cesse elle-même, que l'humanité entière se dépasse, qu'elle se fonde en quelque chose de supérieur à l'humain. Son *surhomme* n'est pas, comme le croient trop souvent tant de littérateurs nietzschéens, un individu, c'est un genre; c'est le genre surhumain opposé au genre humain qui en est gros et doit l'enfanter. Le messie de la religion prêchée par Zarathoustra n'est pas un homme supérieur, mais une humanité supérieure. Zarathoustra, le libertaire en morale, finit par être un surhumanitaire.

IV

Une grande idée qu'on peut savoir gré à Guyau et à Nietzsche d'avoir mise en pleine lumière, c'est la « création de valeurs nouvelles, » en d'autres termes, la création morale, l'invention morale. On a trop insisté, dans les siècles antérieurs, sur le caractère *achevé et immuable* des idées morales ou sociales, des lois et « tables de valeurs. » Cette insistance était naturelle et logique, puisque la morale était considérée, tantôt comme l'expression de l'immuable volonté d'un législateur suprême, tantôt comme l'expression des conditions immuables de la Cité, ou des besoins immuables de l'Humanité.

En individualisant la morale dans une large mesure, notre époque en a fait une création de la conscience personnelle, qui d'ailleurs enveloppe en soi un trésor d'humanité. Les génies moraux trouvent des valeurs nouvelles, comme la bonté, la charité, la pitié, le pardon. Les simples caractères moraux, fussent-ils les plus humbles, s'ils ne créent pas pour l'humanité entière des valeurs absolument nouvelles, créent en eux-mêmes la réalisation originale de valeurs déjà connues : par la vie propre qu'ils leur donnent dans leur cœur, ils les individualisent, ils les transforment à l'image de leur personnalité. Le plus modeste des hommes de bien est un artiste, qui agit non plus sur une matière morte, mais sur une matière vivante ; et cette matière qu'il façonne, c'est lui-même, c'est sa propre vie intérieure, à laquelle il donne une intensité nouvelle et une nouvelle extension. De plus, comme tout artiste, il agit sous une idée, il se crée un idéal, analogue sans doute à

celui de l'humanité entière, mais pourtant dissemblable sur quelques points. En effet, toute action morale est la solution d'un problème particulier et concret qui se pose dans des circonstances particulières et qui ne se posera plus jamais dans des circonstances absolument identiques. Il n'y a pas deux cas de conscience indiscernables. Celui de Régulus au moment de revenir à Carthage, celui de César au moment de franchir le Rubicon sont deux situations diverses et susceptibles de dénouemens divers. Résoudre un problème *singulier* de la conscience, dans un cas qui est toujours *singulier* et personnel, le résoudre par une direction nouvelle et originale de la vie intérieure, par la réalisation d'un idéal universel sous une forme personnelle, c'est faire une œuvre d'art en même temps que de connaissance intuitive, c'est inventer, innover, créer au sens humain du mot, faire jaillir en soi une valeur nouvelle de la vie. Toute idée qui se réalise en actes est de la pensée vécue, de la vie qui se développe et s'épand sous des formes qu'elle n'avait jamais prises identiquement. C'est au monde de la pensée et de l'action qu'il faut appliquer le mot du poète : *novitas florida mundi*.

V

Les idées de Guyau et celles de Nietzsche se mêlent chez les partisans les plus récents de la morale de la vie, mais sans qu'on voie comment elles sont ramenées à l'unité.

Un philosophe américain, disciple de Guyau, M. Mac Connell, vient de publier un livre sur le *Devoir de l'altruisme* (1), où il donne pour but à la morale « la volonté de vivre la vie la plus large possible. » La doctrine de Guyau ne nous semble pas gagner à la substitution d'une formule vague à une formule claire. La vie la plus large ne peut être que « la vie la plus intense et la plus expansive » dont parle Guyau.

En France, c'est la morale de Guyau, plus ou moins altérée, que M. Delvolvé a soutenue, bien qu'il ne le nomme pas. Mais dire, avec M. Delvolvé, que la vie est « une fin qui se réalise, » ce n'est pas nous dire quelle est cette fin qui se réalise dans et par la vie. — C'est, répond M. Delvolvé, « une tâche

(1) *The Duty of altruism*. New-York, Macmillan, 1910.

décevante, » « de chercher hors de la vie même un but, une fin de la vie ; » renonçons à la question : à quoi bon vivre « dont nous trouble l'obsession héréditaire de la finalité religieuse... — Il est vrai de chercher à la vie une fin, puisqu'elle est elle-même *une fin qui se réalise* : nous savons qu'un vivant est une chose qui veut se conserver et s'accroître, une forme qui se réjouit en elle-même et prétend à *régir l'univers*. Notre finalité, c'est *d'être nous-mêmes* et *d'unir à nous tout ce qui est*. Cette finalité, je ne la détermine pas, je ne la choisis pas : j'en prends conscience, je l'accepte et je l'aime, à moins de renoncer à la vie, de me renier moi-même et de m'abandonner à la mort (1). » C'est la vie même, dit encore M. Delvolvé, avec Nietzsche comme avec Guyau, qui veut « se conserver et s'accroître. » — Mais, demanderons-nous, qu'est-ce qu'accroître la vie ? Là est la question. Il y a bien des manières d'interpréter cet accroissement. Est-ce en quantité, est-ce en qualité et en relations ? Le bien est-il de prétendre à « régir l'univers ? » Voilà l'instinct de puissance de Nietzsche. Le bien est-il « d'unir à nous tout ce qui est ? » Voilà le principe de générosité expansive et aimante, proposé par Guyau. Il faut choisir. « Notre finalité, c'est d'être nous-mêmes, » formule indécise : nous sommes toujours nous-mêmes. Et si l'on veut dire qu'il faut opposer le vrai moi, le moi idéal, au moi réel, en quoi consiste ce moi idéal ? Toutes ces questions sont essentielles pour établir ce que cherche M. Delvolvé, ce que nous cherchons tous : « une doctrine morale vraiment éducative. »

M. Pradines, dans les deux volumes qu'il vient de publier sur la critique des conditions de l'action (2), pousse jusqu'aux extrêmes limites la pensée de Guyau. Il le loue d'avoir si bien vu que le caractère inconditionnel de l'action, son désintéressement, « loin d'exprimer la dépendance de l'activité à l'égard d'une loi qui la contraigne, exprime l'entraînement de l'activité vers l'idéal indéterminé que lui crée son mouvement même (3). » L'action est inconditionnelle « parce qu'elle se crée son bien, loin d'en dépendre. » Cette idée seule permet de donner un sens à cette formule : l'intérêt de l'individu. L'intérêt de l'indi-

(1) Delvolvé, *l'Organisation de la conscience morale*, Alcan, p. 74.

(2) *L'Erreur morale*, par Maurice Pradines, 1909 ; *Principes de toute philosophie de l'action*, par le même, 1909. Paris, Alcan.

(3) *Principes de toute philosophie de l'action*, p. 279-280.

vidu, sans doute, n'est rien autre chose que son bien ; mais « son bien n'est rien autre chose que l'exercice de ses activités, puisque l'individu n'est lui-même que l'ensemble de ces activités. » « Le bien, dit M. Pradines, reste toujours la préférence de la nature... Le bien le plus haut est la préférence de la nature la plus éclairée. Cette préférence est toujours un mystère... » Elle est ainsi toujours personnelle. L'action étant *bonne dès qu'elle est voulue avec réflexion*, toute action peut être dans ce cas selon le caractère du sujet, et il n'y a point de bien que l'on puisse définir universellement en sa matière et imposer à toute volonté. Rien ne peut donc être commandé à tous ni pour toujours. Chaque homme se dirigera donc par des maximes particulières, s'il est sensé, s'il veut *vivre sa vie*, comme il est naturel et raisonnable (1). » Il n'y a pas plus de « vérité morale » pour M. Pradines, qu'il n'y a de vérité scientifique. Les lois de la science n'ont qu'une valeur de commodité pratique ou, comme on dit de nos jours, pragmatique ; les lois morales sont des moyens d'agir dont la commodité et l'utilité ont été éprouvées à travers les siècles. Il existe ainsi une « morale publique, » une morale humaine à laquelle il est utile de se conformer. — Reste à savoir si l'individu s'y conformera quand son utilité propre sera en contradiction flagrante avec l'utilité sociale.

C'est aussi une morale individualiste de la vie que celle qui nous est présentée par M. Jules de Gaultier ; vie de lutte et de conquête dans un milieu qui devient de plus en plus hostile et exige des efforts de plus en plus intenses, variés, subtils. La moralité est une forme de cette volonté de puissance et de domination que Nietzsche place au cœur des êtres. La moralité n'est pas supérieure à la vie, elle lui est inférieure, comme n'étant qu'un de ses moyens d'adaptation à un milieu toujours résistant et ennemi. Héraclite avait raison de dire que la guerre est la mère et la reine de toutes choses. Si l'on supprimait l'« opposition universelle, » si bien décrite par Gabriel Tarde, si on parvenait à l'harmonie et à l'équilibre, ce serait la mort. Ce n'est pas sans motif que les stoïciens plaçaient la vertu dans une tension perpétuelle de la volonté contre les obstacles, et Nietzsche lui-même est un disciple de Zénon, autant que d'Héraclite. Comme Nietzsche, M. Jules de Gaultier croit que l'in-

(1) *Principes de toute philosophie de l'action*, p. 274.

dividu est un centre de puissance qui aspire à tout dominer, à tout ramener à soi dans l'universel conflit. La moralité n'est, selon lui, qu'une forme supérieure de l'égoïsme, et la société n'est qu'une expansion de la vie individualiste.

Pour M. Jules de Gaultier comme pour Nietzsche, les mœurs sont indépendantes de la morale, qui elle-même dépend des mœurs. Elles sont indépendantes, parce qu'elles se forment et s'établissent par le jeu des sensibilités individuelles, en contact au sein de la société. Elles résument des instincts en conflit qui ont abouti à un certain équilibre comme à une certaine direction. Ces instincts seuls posent des fins à la conduite humaine, toute fin n'étant que la preuve d'un instinct, d'une tendance, d'un désir. Comme disait Spinoza, les choses sont bonnes parce que nous les désirons, nous ne les désirons pas parce qu'elles sont bonnes. La morale ne fait qu'ériger en théorie abstraite l'état des mœurs à une époque donnée; elle *dépend* des mœurs.

— Mais, demanderons-nous, pourquoi la morale, une fois formée sur le type des mœurs régnantes, ne réagirait-elle pas à son tour sur les mœurs? L'action et la réaction ne sont-elles pas la loi de ce monde? Les idées morales, comme toutes les autres, en se rendant compte d'elles-mêmes à elles-mêmes, se précisent et se modifient; bien plus, elles tendent à modifier leurs objets, toute idée pratique enveloppant divers *possibles* qui sont en même temps *désirables* à divers degrés. Bien plus, dans les mœurs elles-mêmes, ces résultantes visibles du conflit ou de l'accord des sentimens, il y a déjà des idées. Les mœurs ne sont pas aveugles, les sentimens ne sont pas aveugles; sinon, ils ne seraient plus que des sensations brutes. Tout sentiment véritable est une condensation d'idées, de perceptions et même de raisonnemens rapides, presque intuitifs. Le sentiment d'affection filiale peut être impuissant à s'analyser lui-même, à se déployer en raisons abstraites; il n'en a pas moins conscience de sa rationalité et, si vous interrogez un enfant, si vous le poussez à bout, il finira par trouver les raisons pour lesquelles, sans avoir besoin de les réduire en syllogismes, il aime sa mère. Les mœurs familiales, les mœurs sociales sont des nébuleuses résolubles en idées quand on y applique le télescope de l'analyse réfléchie. L'opposition absolue des mœurs et des idées, des instincts et de l'intelligence, si à la mode aujourd'hui, est artificielle. Nous ne saurions donc accorder que la morale ne s'en-

seigne pas, sinon comme simple constat des mœurs et des faits :

Jean Lapin invoqua les coutumes et l'usage,
Ce sont, dit-il, leurs lois...

Aucun enfant ne se contentera de ce mode d'enseignement moral; l'homme est un animal qui, dès l'enfance, raisonne, critique et, comme dit Kant, *maximise*, c'est-à-dire érige ses actions en maximes pour les justifier à ses propres yeux. A plus forte raison, quand il s'agit des actions d'autrui, le sens critique et analytique, comme le sens du *général*, est éveillé. Si on lui dit : « Tout le monde fait comme cela, » il répondra : Pourquoi? Le *pourquoi* n'est-il pas toujours voltigeant sur les lèvres de l'enfant, jusqu'à importuner père et mère? Et n'est-ce pas à force de *pourquoi* que l'éducation se fait? Et n'est-ce pas l'éducation qui façonne les mœurs? Et n'est-ce pas les mœurs qui font la coutume? Et n'est-ce pas la coutume qui finit par être loi? Et si *loi* qu'elle puisse être, l'esprit critique et généralisateur n'est-il pas toujours là pour la réformer, pour la transformer? Les mœurs sont des idées cristallisées, mais toutes prêtes à redevenir fluides et changeantes.

M. Jules de Gaultier reproche aux moralistes de prétendre nous *enseigner à vouloir*, alors que *velle non discitur*, de ramener ainsi sous les catégories de la logique ce qui relève de la grande catégorie du conflit universel, dont nos volontés sont une manifestation particulière. — On peut répondre que les moralistes enseignent avant tout *ce qu'il faut vouloir*; et on conviendra que toute l'énergie du monde, si elle ne sait pas à quoi s'employer et déborde au hasard, ne sert à rien. De plus, comment ne pas reconnaître que l'idée du but, quand ce but est élevé, noble, grand, est propre à susciter le vouloir lui-même. Dévoilez à l'ascensionniste une cime vierge, plus haute que les autres; il voudra la gravir. — S'il aime les ascensions. — Sans doute; mais, dans toute conscience humaine il y a des cimes que tout homme normal, tout homme qui pense et sent, ne peut pas ne pas trouver belles, attirantes, sublimes. De plus, l'homme reconnaît bientôt que, si on ne gravit pas de telles cimes, la société entière est menacée dans son progrès, dans son existence même. Nietzsche a beau nous dire : « la *vertu*, c'est de rester dans le marécage; » l'humanité entière a toujours cru et croira toujours que la vertu, c'est de monter aux sommets.

« L'homme *moral*, dit lui-même M. Jules de Gaultier, est celui qui préfère à la vie la *conception* qu'il s'est formée de lui-même et de la vie (1). » — Mais, peut-on demander, si cette conception est haineuse, sanglante, voluptueuse, antisociale comme celle d'un Borgia ou d'un Malatesta, l'homme sera-t-il encore *moral* à vos yeux ? Nietzsche lui-même répond *non* et, dédaignant le *bien* et le *mal*, il place le débordement de la puissance au delà de la moralité, comme la force d'un fleuve au delà de ses bords et de ses digues. Nietzsche, ici, nous semble plus logique que ses disciples. C'est toute la noblesse de l'homme, dit encore M. Jules de Gaultier, qu'il préfère certaines valeurs à la vie même, qu'il n'accepte pas n'importe quelle forme de vie. » Rien de plus vrai ; mais comment l'homme juge-t-il et établit-il les valeurs supérieures à la vie, sinon par la pensée ? La puissance, à elle seule, si surabondante qu'elle soit, n'établira aucune comparaison entre telle « forme de vie » et telle autre, et surtout elle ne se retournera pas contre la vie même pour s'anéantir avec elle plutôt que de déchoir, — déchoir de quoi ? sinon d'un idéal conçu par la pensée ?

VI

En somme, la morale de la vie oscille entre deux directions contraires, l'une centripète et l'autre centrifuge, l'une libertaire, l'autre humanitaire. C'est que, si la biologie peut fournir à la morale des confirmations, elle ne saurait lui fournir des fondemens. Parmi les données biologiques, qui sont nombreuses et de directions très contradictoires, la tendance de la vie à se dépenser, à s'épandre, à se donner, telle que l'ont décrite Guyau et Nietzsche, puis, plus tard, M. Bergson, est un des élémens essentiels, un des facteurs expérimentaux de la morale ; mais elle n'est, selon nous, ni le plus important, ni le plus primitif. Elle présuppose l'idée du *sujet* pensant, qui peut « se donner, » l'idée de tous les *sujets* pensans, autres que lui, auxquels il peut se donner, enfin l'idée des *objets* pensés et des valeurs en vue desquelles il peut se donner. De plus, comme les nietzschéens l'ont fait voir, la tendance à se dépenser pour autrui coïncide chez tous les hommes avec la tendance, plus primitive encore, à

(1) *Revue des idées*, 1910, p. 213.

se garder pour soi. Ce n'est donc pas la vie, c'est la pensée seule qui prononce et choisit consciemment; elle seule empêche la surabondance de *vie* dont parle Guyau, la « surabondance de *puissance* » dont parle Nietzsche, l'« évolution créatrice » et l'« élan vital » dont parle M. Bergson, d'être un écoulement aveugle comme l'eau qui déborde, tantôt bienfaisante et tantôt destructrice. Aussi Guyau lui-même n'a-t-il jamais séparé, pas plus que nous, la force de la vie de la force des idées. *Vivre sa vie!* Tout le monde vit sa vie, Néron comme Thraséas. Mais le difficile, le *beau* et le *bon*, c'est de vivre en même temps la vie des autres, la vie de tous. C'est aussi de savoir renoncer, pour une grande cause, à vivre sa vie.

La réflexion de la pensée, qui est l'origine de ce qu'on nomme « liberté, » parce qu'elle est l'origine de toute alternative, de toute conscience qui nous révèle deux possibilités, pose nécessairement un problème qu'elle seule peut résoudre. Voici une tendance que je trouve dans ma nature, — par exemple la tendance à me donner, — mais, lorsque je conçois la possibilité de suivre cette tendance, je conçois aussi la possibilité de suivre la tendance à me conserver pour moi; je conçois donc la possibilité de vouloir le développement ou l'anéantissement de telles et telles tendances, ou même, par extension, de toutes mes tendances naturelles, de ma nature entière et de ma vie. Le point de vue vitaliste et dynamiste, quelque nécessaire qu'il soit, n'est donc pas suffisant; il n'est pas le point de vue proprement moral; en lui-même, il est encore *amoral*; considéré seul, il peut devenir, comme chez Nietzsche, *antimoral*. Guyau a eu raison de rejeter d'avance l'immoralisme radical de Nietzsche, en considérant la vie comme toute prête à se répandre en autrui, à devenir *sociale*, à se moraliser. Mais encore faut-il, — et Guyau ne le niait pas, — pour que cette moralisation commence, que le germe de conscience inhérent à toute vie véritable arrive, par l'idée, à se réfléchir sur soi et, individuellement, sur autrui.

Au lieu de chercher le principe de la morale au-dessous de la conscience, dans l'inconscient, dans les tendances communes à l'homme, à l'animal et au végétal, en un mot dans la vie, nous croyons, pour notre part, qu'il faut chercher ce principe dans la constitution intime de la conscience. Nous trouvons dans la pensée de soi, qui enveloppe celle d'autrui, l'aube de la lumière

morale. La « vie » nous paraît un principe trop indéterminé, réductible, par un côté, à un mécanisme, par un autre côté, à des faits de conscience ou de subconscience plus ou moins élémentaires, à des sentimens, à des représentations ou perceptions, à des appétitions. L'idée de vie, au lieu de nous sembler primitive, comme à Guyau et à M. Bergson, nous paraît dérivée. Elle est un extrait et un abstrait du psychique; dès qu'on veut la définir, elle se résout en élémens psychiques sous-jacens aux élémens mécaniques. En tout cas, la morale de la vie, comme celle de la puissance, n'a de valeur que par la morale de l'idée, dont elle enveloppe le germe. La morale commence avec ce qui règle et ordonne la vie en l'ouvrant à autrui, en la faisant vivre pour les autres comme pour soi; or, le seul moyen d'ouverture, c'est l'idée; la moralité est donc, avant tout, un état ou un acte de la conscience.

VII

C'est à la morale individualiste que se rattache une dernière doctrine récemment proposée, celle de l'honneur. Selon M. Émile Faguet, l'honneur est un sentiment qui, sans « envisager l'utilité sociale, » quoique ne la méprisant pas, mais ne s'y arrêtant point, » nous persuade que nous sommes « les esclaves de notre dignité, de notre noblesse, *de ce qui nous distingue d'êtres jugés par nous inférieurs à nous*; et qui nous assure fermement « qu'à cette dignité, à cette noblesse, qu'*au soin de ne pas déchoir nous devons sacrifier tout*, même la vie (1). » — Mais quelle est cette *noblesse*, quelle est cette *dignité* que nous voulons maintenir et que nous préférons à la vie même? Quel est ce moi supérieur que nous voulons élever au-dessus du moi inférieur? Autant de problèmes non résolus par ce terme si large et si imprécis : l'honneur.

Les barbares Germains, ces bêtes de proie chères à Nietzsche, mettaient leur honneur à tuer et à piller. Les nobles castillans et même les mendiens de Castille mettaient leur honneur à ne rien faire: le travail leur paraissait contraire à leur dignité de *conquistadores* ou simplement de mendiens espagnols. L'honneur d'un mari trompé consiste encore aujourd'hui, pour beau-

(1) *La Démission de la morale*, p. 303.

coup, à tuer sa femme et l'amant de sa femme. L'honneur du journaliste consiste à dire tout ce qui lui plaît, vrai ou faux, contre qui lui déplaît, puis à se battre en duel pour prouver qu'il avait raison. L'honneur d'un Corse, d'un Italien, d'un Espagnol est de se venger et de frapper par derrière d'un coup de couteau ou d'un coup de fusil. L'honneur est essentiellement variable : honneur en deçà des Pyrénées, déshonneur au delà.

Le sentiment de l'honneur, nous dit M. Faguet, est essentiellement personnel et « aristocratique. » Mais, à vrai dire, l'honneur, tel que l'entend la masse des hommes, n'est pas un sentiment tout individualiste, une simple fierté intérieure devant soi-même. C'est aussi un sentiment social, tout chargé d'éléments sociaux. La morale de l'honneur est une forme de la morale sociologique et humanitaire. Sans doute, l'honneur est, par un de ses côtés, une sorte de dignité personnelle ; mais il implique des témoins et un milieu social, il implique une opinion servant de règle et de loi ; il est donc aussi une dignité de l'individu devant la société où il vit. Souvent même cette société est étroite, clan, caste, classe, profession, etc. Enfin l'honneur renferme des éléments esthétiques, un souci du beau et du *decorum* au point de vue social, le sentiment d'un type qui peut être celui de l'espèce, mais qui peut être aussi, plus étroitement, celui de la caste, de la classe, de la profession même. Il y a un honneur d'avocat ou de médecin, comme il y a un honneur de soldat. Il y a un honneur à la Nietzsche et un honneur à la Guyau. Pour Nietzsche, c'est l'orgueil de l'individu, qui se met au-dessus des autres et ne veut pas déchoir de l'idée qu'il a de lui-même. Pour Guyau, c'est la fierté de réaliser en soi « le type de l'espèce. » L'honneur de Nietzsche est égotiste, l'honneur de Guyau est altruiste. Dans le premier cas, c'est l'idée du *moi* ; dans le second, c'est l'idée de *tous*, qui n'exclut pas, mais enveloppe et dilate l'idée du moi. L'honneur, dans tous les cas, est un sentiment attaché à une idée, il est la force d'une idée.

La pression du groupe sur l'individu, qui tend à le modeler sur le type de la société dont il fait partie, est assurément un des soutiens de la moralité ; elle n'est pas la moralité même. Le véritable honneur est celui qui consiste à ne pas « déchoir » par rapport à l'idéal intérieur et au type universel de bonté qui est dans notre conscience. L'honneur, si on veut donner à ce mot toute sa plénitude, implique donc à la fois le sentiment du moi,

la considération du groupe social auquel le moi appartient, enfin l'idée d'un moi supérieur et d'une société supérieure.

« Une idée-force, reconnaît M. Émile Faguet, est une idée qui est devenue sentiment ou qui est née d'un sentiment; mais, à cette condition, elle est bien une force et une force qui pèse de plus en plus, parce qu'il est de sa nature d'*insister* sur elle-même, de *se développer* (sens de la langue de rhétorique et tous les sens) et de devenir idée fixe, de devenir *entretien* continuel de notre esprit. Le patriote qui est encore patriote, s'il analyse l'idée de patrie, trouve toutes les raisons d'aimer son pays qui étaient dans son sentiment, et parce qu'elles deviennent claires elles ne deviennent pas inconsistantes : elles répondent seulement aux objections, aux attaques; nos idées sont les gardes avancées de nos sentimens; impuissantes sans eux, quand ils y sont, elles les rendent plus sûrs (1). » Non seulement, ajoutons-nous, elles les rendent plus sûrs, mais elles seules les rendent possibles. Un sentiment est un ensemble d'émotions et même d'impulsions attachées à une idée, tandis qu'une sensation pure se produit sans idée, comme une crise d'estomac ou une colique. Encore localisons-nous plus ou moins nos sensations au moyen de notre perception du corps. Supprimez les idées, aucun sentiment n'est possible (2). Nous venons de voir que le sentiment de l'honneur, en particulier, enveloppe une masse d'idées plus ou moins confuses; celle du moi, celle de sa dignité et de son indépendance, celle des autres hommes, de leur estime ou de leur mépris, celle des êtres inférieurs à nous et avec lesquels nous ne voulons pas être confondus, etc. Rien de plus complexe que l'honneur, et c'est pour cela même qu'il ne fournit pas un principe précis de moralité.

M. Faguet objecte à Nietzsche : — « *Tu dois te surmonter* est une formule aussi mystique que l'impératif kantien et contient le même sens, qui est celui-ci : Il y a un idéal où tu dois te hausser coûte que coûte, — et pourquoi? — Parce qu'il y a un idéal. » — L'objection dirigée contre la « hausse de vie » que prêche Nietzsche, est également valable contre « l'honneur, » qui, lui aussi, présuppose un idéal. C'est donc bien,

(1) *La Démission de la morale.*

(2) Aussi le culte du sentiment et de l'action ne supplantera-t-il jamais le culte de l'idée, qu'il implique. C'est ce qui donne un caractère de faiblesse incurable et de décadence à toutes les théories pragmatistes, sentimentales et anti-intellectuelles, dont la vogue est momentanée.

comme nous l'avons toujours soutenu, l'idéal qui est *persuasif*; et il l'est, parce qu'il est un idéal de bonté universelle, de perfection et d'amour pour l'humanité entière et pour tous les êtres. La pensée ne peut pas remonter plus haut, aspirer plus haut : *Sursum corda, sursum mentes*. Cette aspiration fait notre dignité, cette aspiration fait, si vous voulez, notre honneur; mais c'est parce qu'elle est l'élan même de notre pensée, entraînant à sa suite l'âme entière.

VIII

En présence de tant de systèmes sur la morale que nous avons esquissés d'une façon imparfaite, le premier mouvement est de croire à une sorte d'anarchie intellectuelle; mais, si on va plus au fond, on découvre entre les doctrines opposées de secrètes harmonies. Les systèmes adverses, tout entiers à leur point de vue propre, ne s'aperçoivent pas qu'ils s'appellent entre eux, qu'ils tendent les bras l'un vers l'autre, *ripæ ulterioris amore*. La vérité est, selon nous, dans la synthèse des morales humanitaires et des morales individualistes au moyen d'un complet approfondissement de la conscience.

Remarquons d'abord que, sur la plupart des applications concrètes de la morale, les diverses écoles sont d'accord entre elles. Que les vertus privées, familiales et civiques aient un côté social et humanitaire, on ne saurait plus le contester, qu'elles aient en même temps un côté psychologique, et individualiste, on ne saurait le contester davantage. Les libertaires eux-mêmes aboutissent à une morale humanitaire, tout comme les humanitaires aboutissent à une morale où ils s'efforcent de sauvegarder les libertés individuelles. Si nous passons des applications de la morale à son principe premier et philosophique, nous nous apercevons également que la synthèse des opposés est possible et qu'elle est même en train de se faire.

Poussez assez loin ces deux termes qui semblent d'abord en opposition, personnalité et société, vous reconnaîtrez qu'ils s'impliquent dans les profondeurs. Plus un être est vraiment *personnel*, par la force de son intelligence, de sa sensibilité, de sa volonté, et plus il est, par cela même, capable de s'ouvrir à autrui, d'agir en vue de fins impersonnelles. D'autre part, plus une *société* mérite son nom par les liens intimes dont tous ses

membres sont enchaînés, plus elle implique la profonde individualité de ces membres. *C'est au fond de nos consciences personnelles que la vraie société existe, celle qui est parce qu'elle est conçue et voulue.*

On se souvient que le xviii^e siècle considérait les individus comme des espèces d'atomes vivans qui, mus par l'intérêt, s'unissent en société. C'était alors le règne de l'individualisme utilitaire, que Volney enseigna aux enfans dans son « catéchisme. » Nietzsche n'a fait qu'y substituer un individualisme non utilitaire de puissance déployée. Mais la science moderne a détruit ces théories en approfondissant davantage et la nature de la vie et la nature de la conscience. Dans l'être vivant, la biologie nous a montré une sociétés d'êtres vivans, qui elle-même ne subsiste et ne se développe qu'à l'aide d'une collection plus vaste, avec laquelle elle soutient des rapports nécessaires. Un individu entièrement isolé, un atome vivant, un centre de puissance atomique, au point de vue des lois de la vie, est une contradiction; il ne pourrait ni se nourrir, ni se reproduire : il ne pourrait vivre. La psychologie physiologique, dans notre conscience, retrouve l'action finale d'une multitude de tendances élémentaires, inhérentes aux particules de l'organisme. Dans chacune de ces tendances la psychologie découvre, avec une sensation sourde et un sourd appétit, un rudiment de conscience. Enfin la sociologie nous montre dans la société le vrai milieu en dehors duquel l'individu humain, de quelque volonté de puissance qu'il soit doué, ne peut se développer *humainement*. Telle est, selon nous, la base objective des théories aujourd'hui en faveur sur la solidarité. Mais ces théories, qui ont pénétré dans l'enseignement et y rendent de grands services, ne sont encore qu'empiriques : elles ont besoin d'un fondement rationnel. Ce fondement, selon nous, est dans la nature même du sujet pensant et de l'acte de pensée, qui, posant les autres et le tout en même temps que le moi, est social par essence. Tel est le point de vue que, pour notre part, nous avons depuis longtemps proposé. L'être qui dit : « Je pense, donc je suis, » constitue par cela même une individualité qui se crée en se pensant; il ne peut donc être absorbé ni dans la nature, ni dans la société. Mais, d'autre part, la nécessité qui s'impose à la pensée d'avoir des objets et de se les représenter sous la forme de sujets plus ou moins analogues à elle-même, cette nécessité change néces-

sairement le singulier : *je suis*, en un pluriel : *nous sommes*. L'être conscient aboutit donc, par la nature même de la pensée, à la représentation d'autres êtres conscients qui forment avec lui une *société immédiate*. *Cogito, ergo sumus*. Le point de vue social et même universel est ainsi inséparable du point de vue individuel. L'éducation morale consiste, selon nous, à prendre conscience d'autrui comme de nous-mêmes; et la formule de la vie morale est la suivante : Sois *intégralement* conscient et *universellement* conscient. Notre aspiration à l'intégralité et à l'universalité de la conscience s'exprime par des idées de plus en plus larges, sur lesquelles doit insister tout éducateur : celle de la dignité personnelle, dont Nietzsche, au fond, était grisé, celle de la famille, de la patrie, de l'humanité, de l'univers. Ce sont ces idées qui doivent devenir les forces directrices de nos actes. Elles ont d'autant plus de valeur morale qu'elles réconcilient davantage en elles-mêmes, par leur compréhension et leur extension croissantes, le point de vue individuel et le point de vue social (1).

Tout comme la société humaine suppose la personne individuelle, qui est son élément; elle suppose aussi l'universel, qui est sa fin. Si la vérité, si la bonté mêmes n'avaient, comme le croient les sociologues purs avec les socialistes, qu'une valeur purement *sociale*, ou, comme le croient les anarchistes, qu'une valeur purement *individuelle*, elles ne donneraient pas une pleine satisfaction à notre pensée, qui poursuit l'universel et ne se repose que dans ce qui a une valeur pour tous les temps, pour tous les lieux, pour tous les êtres. Faire usage de notre pensée, c'est prendre conscience, dans notre personnalité même, de notre réelle universalité; c'est vivre à la fois la vie la plus individuelle et la plus sociale.

S'il en est ainsi, la vraie morale domine à la fois les libéraux et les autoritaires, les adorateurs de la puissance sans règle et ceux de la règle ou de la loi.

Elle domine également la religion de l'honneur. « L'homme est un suranimal, dit fort bien M. Faguet, et se sent tenu d'être au moins un suranimal. Par quoi? Non point par la raison; il sait bien que les animaux en ont et il faut être philosophe pour en douter. » — Tout dépend, répondrons-nous, de ce que vous entendez par raison; le philosophe ne doute point que

(1) Qu'on nous permette, pour les détails, de renvoyer à la *Morale des idées-forces*.

l'animal pense, qu'il raisonne même, qu'il soit capable de concevoir autre chose que lui et même tout un groupe d'êtres semblables à lui. C'est précisément pour cela que les animaux ont aussi une morale à eux ; c'est pour cela que l'abeille a la morale de la ruche. Mais ce que le philosophe sait, et tout le monde avec lui, c'est que l'abeille ne conçoit pas l'*univers*, encore moins un principe de l'univers. Jamais elle ne se dira : Agis de telle sorte que la maxime de ton action puisse être érigée en loi *universelle* pour tout être doué de raison et de liberté, alors même que cet être ne serait pas une *abeille*, alors même qu'il ne serait pas un *homme*. L'homme, lui, tout homme qu'il est, se dit cela ; il pense *universellement*, il peut donc, du même coup, agir universellement. Et c'est pourquoi la morale de l'homme est suranimale, surhumaine. Et c'est pourquoi encore Pascal a dit : « Toute notre dignité relève de notre pensée. » Tout notre honneur aussi. Par *pensée*, Pascal entendait, avec Descartes, le pouvoir de se placer soi-même dans le tout et, qui plus est, de dépasser le tout pour concevoir une unité profonde qui lui est immanente et ne peut cependant se confondre avec lui. Abeilles et fourmis n'en pensent pas si long, et c'est à ce titre que l'homme se considère comme *supérieur*. L'honneur n'est que le sentiment de cette supériorité ; l'honneur n'est que la conscience du roseau pensant.

« O la vile et abjecte créature que l'homme, dit Montaigne, s'il ne s'élève au-dessus de l'humanité ! » Mais, ajoute-t-il, « de faire la poignée plus grande que le poing, la brassée plus grande que le bras et d'espérer enjamber plus que l'étendue de nos jambes, cela est impossible et monstrueux, ni que l'homme se monte au-dessus de soi et de l'humanité. » — Est-ce bien sûr ! L'homme peut concevoir quelque chose d'*autre* et de *plus* que lui ; il a l'idée non seulement de son moi, mais de l'humanité ; il a l'idée non seulement de l'humain, mais du surhumain. Il peut donc se hausser à son idée, se monter au-dessus de soi par la force de son idée ; et c'est en cela même que la morale consiste.

La dignité et la précéllence de la pensée, capable de concevoir le moi et le tout, voilà donc ce que le moraliste doit surtout faire comprendre aux jeunes gens comme aux hommes. La pensée a ce privilège de pouvoir tout juger, apprécier et évaluer. Elle peut, au nom de l'idéal qu'elle conçoit, mettre en question toutes les réalités. Elle peut poser un point d'interro-

gation devant la vie même et se demander : « A quoi bon vivre? » Elle peut élever la même interrogation anxieuse devant la société humaine, bien plus, devant le monde entier. Elle peut se demander, avec Schopenhauer, si la société humaine et le monde méritent d'exister, surtout s'ils méritent que, dans notre sphère, nous apportions à leur conservation ou à leur évolution notre part personnelle. Jamais vous n'empêcherez la pensée de prononcer devant la réalité son *pourquoi*, surtout quand il s'agit d'une « réalité morale » qui n'existera que par nous, par notre effort, ainsi que par l'effort des autres hommes semblables à nous. Aussi la moralité ne peut-elle reposer que sur la pensée du bien universel, non sur la vie, non sur l'existence, non sur la réalité pure et simple de l'individu, ou même de la société humaine. Faire usage de la pensée, c'est prendre conscience, dans sa *personnalité* même, de son *universalité*; c'est monter au-dessus du pur socialisme moral comme du pur individualisme. *Je pense, donc je suis moral*; on ne naît à la moralité que par l'intelligence. Toute pensée est de la moralité qui commence; car elle brise la prison du moi pour y faire entrer un peu de ciel et une perspective sur le grand univers.

Zarathoustra dit dans un de ses discours : « J'aime ceux qui ne cherchent pas derrière les étoiles une raison pour périr ou pour s'offrir en sacrifice; mais ceux qui se sacrifient à la terre, pour qu'un jour la terre appartienne au Surhumain. » — Zarathoustra aurait pu dire : — J'aime ceux qui ne cherchent pas derrière les étoiles, mais trouvent au plus profond de leur *pensée* une raison supérieure à la vie individuelle pour périr et s'offrir en sacrifice. J'aime ceux qui ne se dévouent pas seulement à la terre, po urqu'un jour la terre appartienne à un surhumain qui n'appartiendra lui-même qu'à la terre et ne durera que quelques siècles au sein de l'Éternel Retour. J'aime ceux qui se sacrifient à un surhumain capable de se dégager de l'humanité même et qui, s'ajoutant à toutes les forces intelligentes de l'univers, transformera le monde réel par l'idée d'un monde meilleur.

ALFRED FOUILLÉE.

ESQUISSES CONTEMPORAINES

M. PAUL BOURGET

I

AVANT LE DISCIPLE

« Quand je passe la revue de cette suite de livres déjà longue, je crois y reconnaître les étapes d'une conscience toujours en marche. »

(PAUL BOURGET, *Lettre autobiographique*, en tête des *Extraits choisis*, par M. Van Daell; Ginn, Boston, 1894, p. 13.)

« Vous me demandez, ma cousine, si je connais Paul Bourget. Mais oui, ma cousine, je le vois assez souvent, et je l'aime beaucoup. — Et comment est-il? — A peu près le contraire de ce que le public veut qu'il soit... Beaucoup se représentent l'auteur de *Cruelle Énigme* sous les espèces d'un délicieux jeune homme paré, coquet, affecté, efféminé et languide...

« Eh bien! ce n'est pas ça du tout, ma cousine, — mais, là, pas du tout!

« Je vous le dis, parce que je le sais : il n'est pas d'esprit plus sérieux ni plus mâle que Bourget. Cet efféminé travaille dix ou douze heures par jour. Ce dandy a une conscience et des préoccupations de prêtre. Pas une lettre d'adolescent en peine à laquelle il ne réponde gravement et longuement (et je vous assure, ma cousine, qu'il faut pour cela un fier courage). Ce

mondain raffiné sait, quand le devoir commande, secouer cette tyrannie : la peur du ridicule. Il l'a bien prouvé dans sa préface du *Disciple*... Enfin, si vous passez son œuvre en revue, si vous considérez l'austérité de quelques-uns de ses sujets, la probité scrupuleuse de l'exécution, l'effort continuels vers quelque chose de nouveau,... vous sentirez peut-être ce que tout cela suppose de volonté et d'énergie patiente.

« Oui, vous dis-je, Bourget est un Auvergnat, — comme Pascal. Il a d'abord le nez, il a le menton volontaire, le menton romain des hommes de sa province... Pourtant, ma cousine, je ne voudrais pas le faire plus Auvergnat qu'il n'est, et je tiens à vous dire que sa force est très enveloppée de grâce. Le poète des *Aveux*... a une extrême gentillesse de façons, beaucoup d'esprit..., et, dans sa voix imperceptiblement et joliment nasillarde, quelque chose de doux, de caressant, et, volontiers, d'un peu plaintif. Ajoutez une sensibilité excessive, un besoin de bienveillance autour de lui, un art merveilleux et déplorable de se faire souffrir avec rien ou pas grand'chose... Disons donc, si vous le voulez bien, qu'il a, avec une intelligence et une volonté viriles, des nerfs un peu féminins. C'est là une combinaison très distinguée.

« Mais, je vous le répète, pas du tout « romancier des dames ! » Un peu « esthète, » oui, c'est ce que je puis vous accorder. Au fond, un montagnard pensif. Parfaitement (1) ! »

On a reconnu là le style exquis, la finesse aiguë d'observation, et le sourire de M. Jules Lemaitre, dans l'un de ses plus jolis « billets du matin. » Et l'on pensera sans doute que le romancier de *l'Étape* ne saurait mieux nous être présenté que par l'auteur des *Contemporains*.

I

Je suis né en 1852, — nous dit M. Bourget lui-même, — d'une famille qui me semble représenter assez bien quelques-unes des conditions de la bourgeoisie française contemporaine. Mon père était un fonctionnaire de l'État et le fils d'un ingénieur civil, lui-même fils d'un cultivateur de campagne. Les uns et les autres venaient d'une province du centre de la France. Mais le métier de mon père, — il était professeur de mathéma-

(1) Jules Lemaitre, *les Contemporains*, t. V, p. 227-229.

tiques, — l'avait déjà promené, lors de ma naissance, d'une extrémité à l'autre du pays. Baptisé à Amiens, j'ai commencé d'apprendre à lire à Strasbourg, pour faire mes premières études à Clermont en Auvergne et les achever à Paris... Ce déracinement à cette autre conséquence qu'il croise de la manière la plus disparate les races encore si distinctes chez nous lorsqu'on regarde de près les paysans de nos diverses provinces. C'est ainsi que du côté de ma mère je me rattache à une famille lorraine venue d'Alsace il n'y a pas cent ans et auparavant d'Allemagne. Cette hérédité complexe a quelquefois ses avantages. J'en ai surtout senti les défauts, je veux dire l'extrême difficulté à mettre d'accord des tendances trop contrastées. *Il y a toujours eu en moi un philosophe et un poète de la race germanique en train de se débattre contre un analyste de la pure et lucide tradition latine* (1). Peut-être ai-je dû à la coexistence de deux formes d'esprit si opposées, ce goût d'une culture complexe et cosmopolite, dont la trace se trouve dans tant de mes pages. J'ai cru du moins concilier ainsi les courans très différens que je sentais jaillir dans les profondeurs de ma nature intellectuelle (2)...

Il ne faut pas attacher trop d'importance aux influences ataviques; il ne faut pas les négliger non plus quand on peut, presque à coup sûr, en préciser l'étendue: « Toutes vos racines héréditaires plongent dans le granit sérieux de notre Vivarais, » disait à M. Bourget E.-M. de Vogüé en le recevant à l'Académie. Est-il téméraire de conjecturer que ces fortes générations de robustes travailleurs, dont aucune n'a prématurément franchi « l'étape, » ont transmis à l'écrivain, avec un fond solide de santé et même de gravité morale, de laborieuses habitudes de claire raison analytique et positive, et quelques-uns des goûts et des modes de pensée qui sont le propre de l'esprit *classique* (3)? De sa mère, qu'il n'a guère connue, et dont un beau

(1) On pourrait dire, et on a dit la même chose de Taine. « Taine, a écrit avec profondeur Émile Boutmy, avait une imagination germanique administrée et exploitée par une raison latine. » Cette ressemblance mentale est certainement entrée pour quelque chose dans le culte que M. Bourget a de tout temps professé pour Taine et dans l'affection que Taine témoignait à M. Bourget. — Voyez aussi, dans l'étude sur *Amiel* (*Nouveaux Essais de psychologie*), les pages sur *l'Influence germanique*.

(2) *Lettre autobiographique*, etc., p. 4-5.

(3) Voici, sur le père de M. Bourget, un intéressant témoignage que j'emprunte à *l'Annuaire des anciens élèves de l'École normale*, année 1888, p. 34: « En entrant à l'École normale, en 1842, Bourget apportait un fond d'études solides, *une grande ardeur au travail*, un esprit net, *avide de rigueur*. » Justin Bourget a beaucoup publié. On lui doit d'importans travaux relatifs à la mécanique céleste et à la physique mathématique. Né à Savas, dans l'Ardèche, il mourut en 1887, recteur de l'Académie de Clermont.

« Tout homme reste du pays où il a ses morts, surtout lorsque cet amalgame d'une race et d'une terre a duré pendant des siècles! Ça été le cas pour mes modestes aïeux, dont les uns, simples cultivateurs, les autres soldats ou

sonnet des *Aveux, Mortuæ* (1), évoque la douce sensibilité rêveuse et triste, et volontiers un peu mystique, il tiendrait sans doute ce qu'il y a en lui de nervosité, d'inquiétude morale et religieuse, d'aptitude métaphysique, d'imagination constructive, de poésie enfin, et de poésie *romantique*.

Un autre trait essentiel, et qui, je crois, nous fait toucher du doigt jusqu'au fond même de cette organisation d'artiste, est à relever dans ces trop courtes pages d'autobiographie psychologique :

Autant que l'on peut se connaître soi-même, je crois que ma faculté maîtresse, comme disait mon vénéré maître, M. Taine, a toujours été l'*imagination des sentimens. Médiocrement doué pour l'évocation des formes*, j'ai de la peine à me rappeler avec exactitude un endroit, un tableau, une statue. Je serais embarrassé de dire la couleur des yeux et des cheveux d'une personne que j'aurais vue seulement deux ou trois fois. En revanche, *le souvenir des plus légères émotions demeure si vivant dans ma mémoire que j'ai la puissance de les ressentir, pour ainsi dire, à nouveau avec toute leur douceur et leur amertume*, même quand il s'agit de joies ou de douleurs aussi lointaines, par exemple, que celles de mes premiers jours de collège (2). Il m'est impossible aussi de m'intéresser à quelqu'un, sans me figurer, avec une intensité presque égale à celle de mes souvenirs personnels, ses façons de sentir, ses goûts et ses dégoûts, ses plaisirs et ses chagrins... C'est ce don qui me semble avoir fait de moi un écrivain (3)...

C'est ce don, en tout cas, qui explique l'intérêt passionné avec lequel, dès l'âge de cinq ou six ans, l'enfant lisait Shakspeare et Walter Scott ; les chroniques de la Guerre des Deux-Roses le ravissaient. En même temps, le goût d'écrire s'éveillait en lui. A six ans, il commençait un « grand ouvrage qui devait renfermer un tableau complet des bêtes d'Auvergne et l'histoire

petits officiers, ou bien n'ont jamais quitté leur village, ou sont revenus y dormir leur dernier sommeil. » (*Allocution* prononcée par M. Bourget, le 3 février 1908, au banquet de la Société des Ardéchois à Paris,

(1) *Œuvres de Paul Bourget, Poésies*, 1876-1882, éd. Lemerre, p. 292.

(2) Même disposition encore chez Taine : « Pour mon compte, je n'ai qu'à un degré ordinaire la mémoire des formes, à un degré un peu plus élevé celle des couleurs... *La seule chose qui, en moi, se reproduise intacte et entière, c'est la nuance précise d'émotion, âpre, tendre, étrange, douce ou triste, qui jadis a suivi ou accompagné la sensation extérieure et corporelle ; je puis renouveler ainsi mes peines et mes plaisirs les plus compliqués et les plus délicats...* » (*De l'Intelligence*, 3^e édition, t. 1, p. 78-79).

(3) *Lettre autobiographique*, p. 5. — Cf. aussi la Lettre de M. Bourget dans la *Revue des Revues*, mars 1904. J'y relève cette indication : « Ma précocité, si précocité il y a, s'arrêtait à ces deux points : le goût d'écrire et celui de lire des ouvrages d'imagination. »

de ses promenades à leur recherche. » L'ouvrage ne fut pas achevé, mais de ces promenades, et des impressions de nature qu'elles déposèrent dans l'âme de l'enfant nous devons avoir un écho dans les belles pages descriptives du *Disciple*, l'un des livres où M. Bourget, je crois, a mis le plus de lui-même. Et l'on se rappelle aussi, dans la *Préface* de ce même *Disciple*, l'enthousiaste éloge de la bourgeoisie française : « Ah ! la brave classe moyenne, la solide et vaillante bourgeoisie que possède encore la France !... » Nul doute que nous n'ayons là comme le résidu de l'expérience sociale de ces années juvéniles, dans ce milieu simple, laborieux, strictement attaché à la minutie, méritoire parfois jusqu'à l'héroïsme, des humbles devoirs quotidiens.

« Bon élève, sans rien de saillant, avec une infériorité marquée sur ses propres forces, » dès qu'il s'agissait d'un « travail de commande, » l'enfant, qui vivait beaucoup en lui-même, souffrit infiniment de l'internat, dont il devait plus tard dénoncer les vices secrets avec une virulence singulière (1). « Dans les deux lycées, nous dit-il, où je passai cette première partie de ma jeunesse, à Clermont d'abord, puis à Paris, la discipline n'existait guère et la surveillance de nos lectures était si superficielle que nous vivions dans la familiarité des ouvrages les plus difficiles à bien comprendre pour de très jeunes intelligences. A quinze ans, mes camarades et moi nous savions par cœur les deux volumes de vers d'Alfred de Musset, nous avions dévoré tous les romans de Balzac et ceux de Stendhal, *Madame Bovary* et les *Fleurs du mal*. » Joignons-y Taine et Renan, un peu plus tard sans doute, puis Barbey d'Aurevilly, et peut-être surtout Gœthe. Après Shakspeare et Walter Scott, voilà les inspireurs de cette jeune pensée, voilà les maîtres dont les *Essais de psychologie* nous diront bientôt la persistante influence. Les inconvénients d'une pareille intoxication livresque, quand elle est ainsi prématurée, sont de plus d'un genre. Ne parlons pas des inconvénients moraux, qui sont réels, quoi qu'on en puisse dire. La brusque invasion dans un cerveau d'adolescent sans défense de tous ces livres modernes où tant d'éléments troubles et malsains se mêlent aux idées bienfaisantes peut fausser à tout jamais sa conception du monde et de la vie.

(1) Voyez notamment *Un crime d'amour*, ch. II.

Le vrai danger de ces lectures, — écrit à ce propos M. Bourget, — était dans la précocité de désenchantement qu'elles risquaient de nous donner et dans le déséquilibre intérieur qui devait en résulter. Réellement innocens et naïfs, nous ne pouvions manquer d'être désorientés par cette initiation anticipée aux dessous cruels ou violens du monde. Pour ma part, et dominé que j'étais par cette imagination qui sans doute me rendait les analyses des maîtres trop vivantes, je commençai d'entrer dans une sorte de désarroi intérieur aussi insupportable qu'indéfinissable. Ma personnalité véritable sembla s'évanouir pour moi et se disperser dans celle des auteurs que je m'étais assimilés si voracement. Qui étais-je? Qu'aimais-je? Que voulais-je? Que croyais-je? Aujourd'hui et à la distance des années, je la distingue bien, cette personnalité réelle, de celle que je me façonnais tour à tour d'après les descriptions des livres. Mais, sur le moment, cette distinction était impossible pour moi à établir et même à concevoir (1)...

« Que croyais-je? » A une enfance qui avait été très pieuse succéda apparemment une longue période non pas d'impiété, ni même d'incrédulité proprement dite, mais d'incertitude et de trouble que certaines pages de la confession du « disciple » doivent nous rendre assez exactement: « Un esprit de doute grandissait en moi sur la valeur intellectuelle des croyances catholiques. Cette défiance fut alimentée par une espèce d'ambition naïve qui me faisait souhaiter, avec une ardeur incroyable, d'être aussi intelligent que les plus intelligens, de ne pas végéter parmi ceux du second ordre (2). » Je serais bien étonné que ce ne fût pas là la transcription très fidèle d'un état d'esprit personnel.

Et ce fut dans ces dispositions d'esprit et d'âme que l'année

(1) *Lettre autobiographique*, p. 8-9. — Ailleurs, dans une *Préface* écrite pour un livre posthume de Pierre Gérard, *l'Accalmie* (Paris, Société d'éditions du Livre à l'auteur, 1902), M. Bourget revient avec force sur les défauts d'esprit que présente presque toujours l'« adolescent moderne, tel que l'éducation du lycée le façonne: » « La révélation anticipée et tout intellectuelle de l'univers sentimental ne lui permet pour ainsi dire pas d'attendre son cœur. » (P. vii.)

(2) *Le Disciple*, éd. originale. Lemerre, 1889, p. 422. — M. Bourget, on le sait, a commencé en 1900 la publication d'une édition définitive de ses *Œuvres complètes*, à la librairie Plon: neuf volumes de cette édition in-8° sont actuellement publiés. Le texte en a été soigneusement revu et corrigé, et la comparaison entre le texte primitif et le texte définitif est, — nous en donnerons quelques exemples, — fort intéressante et instructive. Ces corrections pourraient se grouper sous trois chefs principaux: corrections de style, corrections doctrinales, et corrections... de chasteté, comme disait spirituellement Lamartine en parlant de sa *Chute d'un ange*. Le principal intérêt de ces « esquisses contemporaines » résidant peut-être dans le scrupule avec lequel nous essayons de nous conformer à la chronologie et de suivre dans le *développement* de leur personnalité et de leur œuvre les écrivains que nous étudions, nous renverrons toujours, sauf exception voulue, aux éditions originales des œuvres de M. Bourget.

terrible vint surprendre le futur écrivain de *la Barricade* : il n'avait pas dix-huit ans. Ce furent « les heures les plus cruelles de sa jeunesse, celles où il eut, adolescent, presque enfant, une trop précoce révélation de la férocité de la vie (1). » Comme pour bien d'autres jeunes hommes de sa génération, l'ébranlement moral fut profond en lui. Que de fois, dans son œuvre, le souvenir des sombres jours reparaît, avec son cortège de visions désolantes ou funèbres, avec l'idée, aussi vibrante qu'alors, du « grand devoir du relèvement de la Patrie. » Qu'on se rappelle *Pendant la bataille (Recommencemens)*, *le Père Theuriot (les Cousins d'Adolphe)*, et la très éloquente *Préface du Disciple*, « à un jeune homme : » « Tu n'as plus, toi, pour te soutenir, la vision des cavaliers prussiens galopant victorieux entre les peupliers de la terre natale. Et de l'horrible guerre civile tu ne connais guère que la ruine pittoresque de la Cour des Comptes... Nous autres, nous n'avons jamais pu considérer que la paix de 71 eût tout réglé pour toujours (2). » Ces images et ces pensées sont de celles qui mettent un pli de tristesse indélébile sur le front.

Hélas ! pour résoudre les questions vitales qui s'imposaient à cette jeunesse anxieuse, la génération précédente, il faut bien l'avouer, ne lui avait pas légué de bien fermes principes, ni de bien encourageantes perspectives. Les *Origines* de Taine ne seraient pas ce qu'elles sont dans l'histoire de la pensée contemporaine, si elles n'exprimaient avant tout l'effort, presque tragique, d'un puissant et généreux esprit pour réagir contre une partie de son œuvre, contre lui-même, pour tâcher de trouver un remède au malaise moral et social qu'il sentait grandir autour de lui. Dans les premières pages de *l'Échéance*, M. Bourget a rendu avec une rare force de pénétration et de style ce malaise qui fut celui de toute sa génération. « Foi absolue à la science, » croyance au « dogme de la nécessité, » tel était le premier article du *credo* qu'elle héritait de Taine et de Renan.

(1) *Pendant la Bataille (Recommencemens)*, Plon, in-16, p. 249.

(2) *Le Disciple*, éd. originale. *Préface*, p. vi. — Dans les *Sensations d'Italie* (éd. définitive, p. 324), l'écrivain nous parle du « claquement des fusillades qu'il entendait sur Paris du fond de son collège, au mois de mai 1871. » « Ah ! jamais je ne l'oublierai ! » s'écrie-t-il. Voyez aussi, dans *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux* du 30 octobre 1910, une lettre de M. Bourget, datée du 27 mai 1871, et adressée avec des vers à Agar : la lettre et les vers du jeune poète sont comme « un cri de son cœur épouvanté. »

Pour des jeunes gens, de telles hypothèses ne dégageaient qu'un principe de négation et de pessimisme, et cela, précisément à l'heure où les désastres de la guerre et de la Commune venaient de frapper si durement la patrie et d'imposer à nos consciences l'évidence du devoir social, l'obligation de l'effort utile et direct... Nous voyions, d'un côté, la France atteinte profondément. Nous sentions la responsabilité qui nous incombait dans sa déchéance ou son relèvement prochains. Sous l'impression de cette crise, nous voulions agir. De l'autre côté, une doctrine désespérante, imprégnée du déterminisme le plus nihiliste, nous décourageait par avance. Le divorce était complet entre notre intelligence et notre sensibilité. La plupart d'entre nous, s'ils veulent bien revenir en arrière, reconnaîtront que *l'œuvre de leur jeunesse fut de réduire une contradiction dont quelques-uns souffrent encore* (1)...

C'est le propre des contradictions de ce genre de ne pas se réduire en un jour : il y faut le temps ; il y faut l'expérience de la vie ; il y faut la réflexion solitaire ; il y faut surtout une bonne volonté toujours en éveil et toujours tendue. La bonne volonté, dans le cas de M. Bourget, ne devait jamais faire défaut. Mais d'abord, il fallait vivre ; il fallait découvrir sa voie, et trouver un utile emploi de son activité. Né écrivain, et écrivain d'imagination, soit qu'il déférât au vœu d'une famille, éprise, comme toutes les familles, de régularité et d'ordre établi, soit qu'il voulût essayer ses forces en divers sens et se donner une solide et complète culture, soit qu'il fût tout simplement très indécis, nous le voyons en 1872 passer brillamment une licence, puis suivre assidûment un cours de philologie grecque à l'École des Hautes-Études, puis commencer, à l'exemple de Sainte-Beuve, des études de médecine. Aucun de ces essais ne sera perdu pour le futur critique et romancier. Mais enfin les Lettres l'emportèrent sur les exigences familiales. Ayant « dû, pour suffire à ses besoins, accepter le pénible métier de professeur libre, » compagnon de chaîne de Brunetière à l'institution Lelarge, il fréquente, à ses heures de liberté, les jeunes cénacles, collabore à leurs recueils éphémères, *la Renaissance, la Revue indépendante, la République des Lettres, la Vie littéraire*. Dans ce milieu très artificiel et tout livresque, il risquait de bien apprendre son métier d'écrivain, mais de désapprendre la vie. « Je voulais composer des romans, a-t-il dit plus tard, et je n'avais rien observé ; des vers, et je n'avais rien senti. » Parmi « ces aimables compagnons qui laissaient insatisfaite la partie la plus intime

(1) *L'Échéance* (*Drames de famille*. Plon, in-16, p. 3-5).

de son intelligence..., dès lors beaucoup plus préoccupé d'analyse que de style, et de psychologie que d'esthétique, » il « s'étiait (1). » Il écrivait cependant ; il écrivait des articles de critique, quelques nouvelles ; il écrivait, ou du moins il publiait surtout des vers. C'est comme poète que M. Paul Bourget s'est d'abord fait connaître en librairie.

Ce n'est pas un très grand poète que celui qui a signé les trois recueils intitulés *la Vie inquiète* (1875), *Edel* (1878), *les Aveux* (1882), — et Dieu veuille, quand elles paraîtront, que *les Nostalgiques* nous démentent (2)! — Mais c'est un fin, subtil et joli poète. Il a le souffle un peu court, et son inspiration ne laisse pas d'être parfois quelque peu laborieuse. Mais les vers de vrai poète jaillissent souvent de sa plume :

Nul n'adora peut-être avec plus d'espérance
L'âme de notre obscur et mystique univers (3)...
Sous les rosiers, au bord des flots calmes et bleus
Dont le bruit apaisé semble un chant merveilleux,
A l'heure où le grand soleil tombe (4)...
O nuit, ô douce nuit d'été qui viens à nous,
Parmi les foins coupés et sous la lune rose (5)...

Il y a de plus dans ces deux volumes nombre de pièces qui, de toute éternité, semblent destinées à figurer dans les anthologies : *Sur la Falaise* :

Les papillons bleus, les papillons blancs
Sur les prés mouillés et les blés tremblans
Vont battant des ailes.
C'est sous le soleil un frémissement
Qui fait s'incliner les fleurs doucement
Sur leurs tiges frêles (6).

ou encore, dans *Edel*, cette charmante nouvelle en vers qui est peut-être l'œuvre la plus originale de M. Bourget poète, la délicieuse élégie qui commence par :

(1) *L'Échéance* (*Drames de famille*, p. 8, 13).

(2) Quelques pièces des *Nostalgiques* ont paru dans la *Revue* du 15 décembre 1894. — D'autres pièces, des sonnets tirés sans doute aussi du même recueil, ont été publiées dans la *Nouvelle Revue* du 15 février 1887.

(3) *Poésies* (1872-1876), Lemerre, éd. actuelle : *Remords dans l'avenir*, p. 24. — L'édition originale (*la Vie inquiète*, etc., Lemerre, 1875, in-16, p. 31) porte : « Nul n'étreignit peut-être... »

(4) *Id.*, *ibid.* *George Ancelys*, p. 192.

(5) *Poésies* (1876-1882), *Nuit d'été*, p. 226.

(6) *Poésies* (1872-1876), éd. actuelle, p. 9.

Plus tard, quand, exilé loin de vous, chère aimée (1)...

ou encore, dans *les Aveux*, la si jolie *Romance* :

Voici juste un an, jour pour jour (2)...

ou celle-ci encore :

La Mort viendra, compagne douce et tendre (3)...

Ces vers ne sont pas seulement d'un poète : ils sont d'un artiste qui a étudié, de près, en amoureux des vers, mais aussi en technicien, les poètes anciens et modernes, et qui s'est efforcé de leur ravir et de s'assimiler leurs secrets, ou leurs procédés : témoin, par exemple, cette strophe d'une pièce de *la Vie inquiète*, A Maurice Bouchor, qu'on pourrait croire échappée d'un recueil de Ronsard :

Là, ton rêve s'en allait
 Au volet
 Doucement battre de l'aile,
 Et longuement tu sonnais
 Des sonnets
 Doux-sonnans et faits pour elle (4)...

Et la suite, qui n'est ni moins jolie, ni moins significative.

Je veux lire aujourd'hui les sonnets de Ronsard,

dit ailleurs le poète (5), imitant un sonnet célèbre. Mais les vieux auteurs français ne sont pas les seuls dont il se soit inspiré. Une étude détaillée sur M. Bourget poète devrait tenir grand compte des sources étrangères, et surtout anglaises, auxquelles il a puisé. Les lakistes, Keats, Swinburne, surtout peut-être Shelley, ont été souvent ses modèles, et il a fait passer quelque chose d'eux dans ses vers. Et enfin, il s'est nourri de tous les poètes français contemporains dont la sensibilité malade ou souffrante, la tristesse pensive lui rendaient comme un écho agrandi de sa propre nature : Musset, Vigny et Leconte de Lisle, parmi les grands; Sainte-Beuve, Baudelaire, Coppée, Sully Prudhomme, parmi les autres, — Sully surtout,

(1) *Poésies* (1876-1882), éd. actuelle Lemerre, p. 49-53.

(2) *Id.*, p. 169-170.

(3) *Id.*, *Romance*, p. 287-288.

(4) *Poésies* (1872-1876), éd. actuelle, p. 141.

(5) *Poésies* (1876-1882). *En lisant Ronsard*, éd. actuelle, p. 204.

Le délicat Sully qui fit les *Solitudes* (1),

Sully, « ce rêveur adorable dont les vers ont le charme d'un regard et d'une voix, un regard où passent des larmes, une voix où flotte un soupir (2). » Dans un article à propos des *Aveux*, Scherer en rattachait l'auteur à Baudelaire (3), et l'enveloppait dans une virulente diatribe sur le « baudelairisme. » Ici même (4), à propos de son premier recueil, Brunetière apparentait le poète à Coppée et à Sully Prudhomme. C'est au total Sully Prudhomme qu'il rappelle le mieux, — un Sully Prudhomme plus artiste peut-être, mais moins simple, moins profondément ému et moins personnel. Le « frisson nouveau » qui se communique aux parties les plus intimes de notre sensibilité quand nous lisons le poète de *la Vie intérieure*, nous ne le retrouvons plus quand nous lisons le poète de *la Vie inquiète*. C'est qu'il y a trop de livres entre ce dernier et nous ; il a sur la sienne greffé trop de personnalités diverses. Il l'a du reste reconnu lui-même très ingénument plus tard : « En feuilletant, nous dit-il, le premier volume de mes poésies, composé dans la période qui suivit ma sortie du collège, je retrouve la trace de cette curieuse maladie. Il n'est pas de pièce de ce recueil qui ne soit à la fois sincère et artificielle, pas une qui n'ait été sentie, et pas une qui corresponde à une réalité simple et nue (5). »

Et c'est ce qui nous dispense de rechercher à travers ces poésies l'état exact des sentimens et des idées du poète. Qu'y a-t-il de vrai, de réel et de vécu, dans ces *Débauches* et dans ces *Spleens*, dans cette *Nostalgie de la Croix*, dans cette « tristesse athée » dont il nous parle ? Il serait bien téméraire, et sans doute un peu vain, de vouloir le démêler à tout prix. Ce qu'on entrevoit de plus clair parmi tous ces « aveux, » c'est qu'ils sont l'œuvre d'une âme troublée et inquiète. *La Vie inquiète !* Ce

(1) *Poésies* (1872-1876), *Après une lecture de Sully Prudhomme*, p. 34.

(2) *Études et Portraits*, éd. originale, t. I, p. 232.

(3) Edmond Scherer, *Études sur la littérature contemporaine*, t. VIII, *Baudelaire et le Baudelairisme*, p. 85-93 (septembre 1882).

(4) F. Brunetière, *la Poésie intime* (*Revue des Deux Mondes* du 15 août 1875).

(5) *Lettre autobiographique*, etc., p. 9. — Dans une très intéressante *Préface* qu'il a écrite pour un livre de Léon Cladel, *le Deuxième mystère de l'Incarnation*, Paris, Rouveyre et Blond, 1883, in-16, M. Bourget a bien montré la nécessité, et, au total, le bénéfice de ces imitations juvéniles : « L'artiste en effet commence et il doit commencer par des œuvres d'imitation et de volonté, dans lesquelles il brise et renforce les muscles de son esprit, comme un gymnaste fait les muscles de son corps... (p. xii). »

titre d'un de ses recueils symbolise, ce me semble, avec beaucoup de justesse, l'inspiration générale qui a dicté les vers de M. Bourget. Relisons aussi la dernière pièce des *Aveux*, qui est éloquente et qui est belle, et où la sincérité d'accent me paraît indéniable ; elle est intitulée : *Confiteor*.

Le fantôme est venu de la trentième année.
 Ses doigts vont s'entr'ouvrir pour me prendre la main,
 La fleur de ma jeunesse est à demi fanée,
 Et l'ombre du tombeau grandit sur mon chemin.

Le Fantôme me dit avec ses lèvres blanches :
 « Qu'as-tu fait de tes jours passés, homme mortel ?
 « Ils ne reviendront plus t'offrir leurs vertes branches.
 « Qu'as-tu cueilli sur eux dans la fraîcheur du ciel ? »

— « Fantôme, j'ai vécu comme vivent les hommes ;
 « J'ai fait un peu de bien, j'ai fait beaucoup de mal.
 « Il est dur aux songeurs, le siècle dont nous sommes,
 « Pourtant, j'ai préservé mon intime Idéal !... »

Le Fantôme me dit : « Où donc est ton ouvrage ? »
 Et je lui montre alors mon rêve intérieur,
 Trésor que j'ai sauvé de plus d'un noir naufrage,
 — Et ces vers de jeune homme où j'ai mis tout mon cœur.

Oui ! tout entier : espoirs heureux, légers caprices ;
 Coupables passions, spleenétique rancœur,
 J'ai tout dit à ces vers, tendres et sûrs complices.
 Qu'ils témoignent pour moi, Fantôme, et pour ce cœur !

Que leur sincérité, Juge d'en haut, te touche,
 Et, comme aux temps lointains des rêves nimbés d'or,
 Pardonne, en écoutant s'échapper de leur bouche
 Ce cri *d'un cœur resté chrétien* : *Confiteor* (1) !

Le poète ne dit pas tout : ces dix années de rêveries et d'efforts poétiques ont été plus fécondes qu'il ne pense. D'abord, il a pris place, non loin de Sainte-Beuve et de Baudelaire, parmi les *poetæ minores* de notre âge. Et puis, comme tous ceux qui ont écrit beaucoup de vers, — tous, sauf Sully Prudhomme, — il a appris à bien écrire en prose ; il a assoupli son instrument, il s'est rendu maître de tous ses moyens d'expression ; à ciseler

1) *Poésies* (1876-1882). *Épilogue*. Le texte de l'édition originale est un peu différent :

Que leur sincérité, Juge *cruel*, te touche...
 Ce cri *du grand pardon* chrétien : *Confiteor*.

(*Les Aveux*. Lemerre, 1882, in-16 ; p. 208).

ses vers, il a pris l'habitude et gardé le goût des phrases habilement rythmées, des heureuses alliances de mots, des fines trouvailles verbales, des formules ingénieuses, concises, originales, des images saisissantes, bref, de tout ce qui est la vie du style et donne au véritable écrivain sa valeur propre. Et enfin, son imagination et sa sensibilité même se sont affinées, enrichies, et par le progrès de l'âge comme par celui de la culture, elles ont senti croître leurs ressources intérieures; elles sont mûres pour s'appliquer maintenant à des objets plus impersonnels. Dans tout ce qu'écrira désormais M. Bourget, — critique, notes de voyage, romans, nouvelles, théâtre même, — on reconnaîtra l'élégant et inquiet poète des *Aveux*.

11

Dans un article sur Sardou qu'il n'a point recueilli en volume, M. Bourget parle des « fortes qualités acquises dans la lutte et du légitime orgueil d'avoir gagné le terrible pari que tout homme de lettres jeune et pauvre fait avec soi-même, pari dont il est à la fois le joueur et l'enjeu (1). » Ce pari, il fut un moment sur le point de croire qu'il l'avait perdu. Ses vers n'avaient pas eu très grand succès. La discipline presque exclusivement livresque à laquelle il s'était soumis depuis son adolescence portait ses fruits naturels.

Étant donné les vices d'esprit dont je souffrais déjà, elle me fut si continûment funeste qu'en 1880, c'est-à-dire tout voisin de ma trentième année, j'en étais encore à me demander quelle formule de poème ou de roman devait être adoptée. L'espèce de conte parisien que j'ai intitulé *Edel* traduit d'une manière assez exacte cette crise d'où j'allais sortir, éveillé précisément par l'insuccès absolu de cette tentative (2).

Voyant en effet l'âge venir et ma destinée littéraire si incertaine, j'éprouvai à cette époque un accès d'irréremédiable désespoir, et je me mis à chercher la cause ou les causes de cet avortement constant de mes efforts, depuis déjà dix années que je m'appliquais à écrire. Cette cause, je crus la trouver, — où elle était en effet, — dans cette sorte d'intoxication littéraire qui m'avait empêché de vivre ma vie à moi, de me façonner des goûts à moi, de sentir par moi-même enfin. Réfléchissant à ce fait, il me sembla que mon mal ne m'était point particulier. Je reconnus que

(1) Article sur le *Daniel Rochat* de Sardou dans la *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} février 1880.

(2) M. Bourget s'exagère à lui-même cet insuccès. J'ai recueilli de curieux témoignages touchant l'action exercée par *Edel* sur la jeunesse d'alors.

beaucoup de contemporains, troublés du même trouble, avaient pareillement demandé aux livres d'être des éducateurs de leur sensibilité. Obligé d'avouer par ma propre expérience que cette façon de comprendre les Lettres était le principe de bien des misères, j'y aperçus pourtant autre chose qu'un caprice ou qu'une déformation. La facticité de cette existence n'avait pas été complète, puisque cette intoxication littéraire avait été toute moderne, et qu'aucun auteur ne m'avait dominé à ce point qui ne fût contemporain. *Si les livres de ces auteurs avaient eu sur moi une influence si profonde, c'est qu'ils avaient correspondu à des besoins de ma pensée et de mon cœur inconnus de moi-même.* Ces écrivains avaient été des hommes de ce temps, avec toutes les passions, toutes les joies et toutes les douleurs des hommes de ce temps. Derrière leur œuvre, et derrière l'influence exercée sur moi par cette œuvre, qu'y avait-il, sinon l'époque tout entière? J'entrevis la possibilité de dégager la Vie de cet amas de littérature, *et j'entrepris d'esquisser un portrait moral de ma génération à travers les livres dont j'avais été le plus profondément touché.* Les *Essais* et les *Nouveaux Essais de psychologie contemporaine* ont été composés avec cette idée (1).

Il fallait citer tout entière cette page capitale d'autobiographie intellectuelle : elle nous donne la clef de tout le développement ultérieur de l'écrivain. Des livres, il va progressivement marcher vers la vie. Pour échapper à son moi, il va se réfugier dans l'impersonnel. Et, pour commencer, ce poète intime va se faire critique.

Critique, à vrai dire, il l'avait toujours été; il l'avait été, — tel jadis Sainte-Beuve, — jusque dans ses vers. Et il l'est toujours demeuré, jusque dans le roman peut-être, et, en tout cas, dans les articles même les plus courts et les plus hâtifs qu'il a depuis trente ans publiés. Pour qui sait lire, M. Bourget est un critique de race, et il n'eût tenu qu'à lui de marquer dans ce genre sa place aussi fortement qu'un Montégut, un Taine ou un Brunetière, pour ne parler ici que des morts. Les vrais critiques se reconnaissent à ceci : sur un auteur ou sur un sujet qui vous est familier vous apprennent-ils quelque chose que vous ne saviez pas? Vous font-ils voir surtout des choses que vous n'aviez pas vues, et qui y sont en effet? Éveillent-ils en vous des impressions dont vous aurez à tenir compte désormais pour apprécier cet auteur ou ce livre, et qui entreront comme élément dans le jugement que vous aurez à en porter? Si oui, n'en doutez pas, l'article est bon, et fait de main d'ouvrier; vous êtes en présence d'un véritable critique, et vous pouvez, sinon vous fier toujours, du moins attacher quelque prix à ses opinions. Tel est exacte-

(1) *Lettre autobiographique, etc.*, p. 10-11.

ment le cas de M. Bourget. Qu'on veuille bien relire les articles que de 1879 à 1886 il a donnés au *Parlement*, au *Journal des Débats*, à la *Nouvelle Revue*, et dont il a recueilli un certain nombre dans ses *Études et Portraits* : il n'en est aucun qui ne fit le plus honneur à un critique de profession. On peut ne pas être entièrement de l'avis de l'écrivain sur Chateaubriand ou sur Barbey d'Aurevilly : il serait imprudent, même pour le contredire sur ces divers sujets, de ne pas s'enquérir de sa manière de voir ; il serait plus imprudent encore, sur Pascal et sur Vigny, sur Rivarol et sur Lamartine, sur Victor Hugo et sur George Sand, de formuler un jugement d'ensemble, sans avoir médité au préalable les courtes, mais fécondes études que M. Bourget a consacrées à ces penseurs ou à ces poètes. S'il m'est permis d'apporter ici un témoignage personnel, je dois beaucoup pour ma part à l'article que, dès 1879, M. Bourget écrivait sur l'auteur des *Pensées*, et je suis bien sûr que les « pascalisans » qui ont lu cet article n'auront aucune peine à me comprendre. Qu'on fasse mieux encore. Qu'on lise, dans la *Revue*, — à défaut des feuilletons dramatiques que, pendant trois ans, de 1880 à 1883, M. Bourget a donnés au *Globe* et au *Parlement*, et qu'il n'a pas recueillis en volume, — qu'on lise les trois ou quatre chroniques théâtrales que, vers la même époque, 1880, il a signées ici même. Qu'on lise surtout ici encore, puisque son auteur semble l'avoir oublié, le premier article que M. Bourget ait publié dans la *Revue*, sur *le Roman réaliste et le Roman piétiste*, et qui, fond et forme, est si remarquable. Cet article est daté de 1873. Qu'un écrivain de moins de vingt et un ans puisse, en un sujet si délicat et si complexe, faire preuve d'un jugement si mûr, d'un sentiment si vif des nuances littéraires et morales, d'une pénétration psychologique et philosophique si rare, d'une décision de pensée si ferme, d'une entente si complète de la composition et du style, c'est de quoi étonner tous ceux qui savent juger des « ouvrages de l'esprit. » Il était évident pour ceux-là qu'un critique de premier ordre nous était né.

La suite ne devait pas démentir ces heureuses promesses. Quand M. Bourget n'eût écrit que les quelques articles qu'il a cru devoir jusqu'ici réunir en volumes, son œuvre compterait dans l'histoire de la critique contemporaine infiniment plus que celle de tant d'autres critiques professionnels qui se croient

tenus de nous livrer leurs impressions ou leurs jugemens sur les livres du jour. A cet égard, il a des dons aussi rares que précieux. D'abord, un style « direct et vibrant, » poétique même, et qui tranche heureusement sur les banalités scolastiques, les formules toutes faites, la grise rhétorique qui, des bancs du collège, a envahi tant de bureaux de rédaction. Il y a des comparaisons ou des images qui font mieux comprendre un talent que les définitions abstraites les plus ingénieuses : « Les bergers de la fable coupaient au bord d'un lac le roseau où ils taillaient leur flûte; on dirait que Vigny a coupé, lui, pour moduler ses mélodies plaintives, un roseau pensant, — comme celui dont parle Pascal, — et quoi d'étonnant si notre cœur défaille à écouter le soupir idéal que son souffle arrache à cet instrument de rêve? » Il y a beaucoup de phrases de cette valeur dans les articles de M. Paul Bourget. Il a de plus, — et cela se sent à toutes les lignes, — une vaste et solide culture non seulement littéraire, mais historique, et philosophique, et scientifique même qui, à chaque instant, lui fournit ou lui suggère des rapprochemens curieux, des impressions originales, et qui donne à ses moindres pages une plénitude, une largeur d'horizon, dont je ne sais pas beaucoup d'exemples. D'autre part, et surtout, nous n'avons pas seulement affaire en lui à un esprit qui sait, mais à un esprit qui pense. Il ne s'est pas contenté de lire Pascal et Kant, Spinoza et Spencer; il a réfléchi pour son compte aux problèmes posés par Pascal et par Spencer; il s'est fait une opinion personnelle sur les solutions que ces problèmes sont aujourd'hui susceptibles de recevoir. De là toutes les vues générales d'esthétique et de psychologie, de métaphysique et de morale qui sont répandues dans ses divers articles, vues qui, parfois même, — voyez dans les *Études et Portraits* les études intitulées *Science et Poésie*, *Réflexions sur l'art du théâtre*, — s'organisent d'elles-mêmes en ingénieuses théories, subtilement et fortement déduites, et d'où il serait assez facile de dégager toute une philosophie véritable. De là cette profondeur qu'atteint si rarement la critique purement littéraire, et qui, avant les études de M. Bourget, caractérisait déjà celles de Taine. Dès 1880, M. Bourget apercevait avec une parfaite netteté les vraies limites de la science, et déjà il en dénonçait, — il prononçait le mot, — « la banqueroute : » « Je n'ignore pas, écrivait-il, que la science recèle un fond incurable de pessimisme, et qu'une banque-

route est le dernier mot de cet immense espoir de notre génération, — banqueroute dès aujourd'hui certaine pour ceux qui ont mesuré l'abîme de cette formule : l'Inconnaissable (1). » Cet abîme, l'auteur des *Notes d'esthétique* l'a mesuré. Il a lu, depuis peu sans doute (2), les *Premiers Principes* de Spencer; il y a trouvé le ferme principe qui lui permettra « de mettre en accord le déterminisme intellectuel et l'action civique, » cette féconde théorie de l'Inconnaissable, qui « remplit, » comme eût dit Pascal, « tous les besoins » de notre nature, et par laquelle se réconcilient les exigences de la raison scientifique la plus sévère et les aspirations les plus impérieuses d' « un cœur resté chrétien. » C'est cette philosophie sous-jacente qui va faire désormais l'unité intérieure des écrits de M. Bourget; et c'est elle, dont les conclusions, de plus en plus nettement formulées, vont apparaître avec une vigueur croissante dans la suite de ses œuvres.

Un dernier trait caractérise les études critiques de M. Paul Bourget. Lui-même nous le signale en ces termes dans l'*Avant-Propos* de ses *Études et Portraits* : « Leur véritable unité, nous dit-il, réside tout entière dans une méthode d'analyse psychologique appliquée tour à tour à des talents d'écrivains, à des problèmes d'esthétique générale, à des impressions de voyages et à des sensations variées de nature ou d'art (3). » M. Bourget critique est, en effet, essentiellement un psychologue, et son dessein et sa manière rappellent exactement la manière de Taine,

(1) *Études et Portraits*, éd. originale, in-16, 1889. Lemerre, t. I, p. 202 (*Science et Poésie*, 1880).

(2) Les *Premiers Principes* sont de 1862; ils ont été traduits pour la première fois en français par Cazelles en 1876: c'est à ce moment-là sans doute que M. Bourget en fit la découverte. Il le dit en termes très nets dans la lettre à Charles Ritter que nous avons citée il y a quelques mois : « Le début des *Premiers Principes* de Spencer enfermait ce développement. C'est de là que je suis parti en 1878 pour arriver à mes conceptions actuelles. » — Voyez encore, dans la *Revue* du 1^{er} mars 1880, ce curieux passage de M. Bourget sur le *Daniel Rochat* de Sardou : « Au risque de passer pour pédant, je renverrai M. Sardou à la profession de foi religieuse que le positiviste le plus autorisé de ce temps-ci, M. Herbert Spencer, a mise au début de son grand ouvrage : les *Premiers Principes*. M. Sardou y verra que de toutes les négations, la négation moderne est précisément celle qui respecte le plus la variété infinie des croyances, précisément parce que, rangeant les solutions sur les premiers problèmes dans la catégorie de « l'inconnaissable, » elle ne se reconnaît en aucune manière le droit de combattre aucune de celles que l'imagination suggère aux fidèles des diverses religions. »

(3) *Études et Portraits*, édition originale, p. 1; — cet *Avant-Propos* n'a pas été conservé dans l'édition définitive (Plon, in-8, 1900), qui a été très remaniée.

dont il est l'héritier direct et le plus fidèle disciple. La filiation des méthodes et des points de vue est déjà très apparente dans les *Études et Portraits*; elle est plus visible encore dans les *Essais de psychologie contemporaine*. Il est temps d'en venir à ce livre, l'un de ceux qui ont le plus fortement marqué dans la mêlée des idées de ce temps.

Les *Essais de psychologie* renferment dix études sur Baudelaire, Renan, Flaubert, Stendhal, Taine, Dumas fils, Tourguenef, Leconte de Lisle, Amiel et les Goncourt; ces études ont paru successivement de 1881 à 1885, dans la *Nouvelle Revue*. L'écrivain nous a dit lui-même tout à l'heure l'origine intérieure de cette vaste enquête sur les auteurs modernes auxquels il était personnellement le plus redevable. Il les considérait non pas précisément comme des auteurs, mais comme des hommes, je veux dire comme des éducateurs d'âme. Partant de ce principe, emprunté à Taine, que « la littérature est une psychologie vivante, » il envisageait leur œuvre à tous, non pas comme un effort ou une réussite d'art, mais comme l'expression d'un certain état d'esprit et d'âme qu'il s'agissait d'analyser et de définir. Distinguant « le point de vue plus désintéressé du psychologue » du point de vue de l'artiste et de celui du philosophe, il disait :

Le psychologue ne s'inquiète guère du bien et du mal, formules mal définies qui supposent une métaphysique tout entière. Il se défie du mot Beauté... Son œuvre, à lui, est de démonter, pièce à pièce, le rouage compliqué de nos associations d'idées. A son regard de curieux, qui va recueillant tous les indices sur notre mécanisme intérieur, le rôle de l'œuvre d'art est double. *D'abord elle exprime une sensibilité particulière. Puis elle est une éducatrice de sensibilité*, la plus importante dans les âges comme le nôtre, où l'action diminuée, les doctrines indécises, l'hérédité nerveuse laissent un plus grand nombre d'hommes se ramasser sur eux-mêmes et raffiner leur être. Non seulement, en effet, cette œuvre résume des façons originales et nouvelles de goûter le bonheur et la douleur que les nécessités de l'époque ont élaborées, mais encore elle devient un point de départ nouveau pour les hommes nouveaux. Elle les révèle à eux-mêmes. *Elle leur accouche le cœur*. Ils découvrent, par l'expérience de leurs artistes, dans quelle nuance et jusqu'à quel degré ils peuvent jouir et souffrir (1)...

(1) J'emprunte ces lignes qui auront, pour la plupart des lecteurs, la saveur de l'inédit, puisque M. Bourget ne les a pas recueillies, aux quelques pages d'introduction dont il a fait précéder dans la *Nouvelle Revue* du 15 novembre 1881 le premier article de la série des *Essais de psychologie contemporaine*, — sur Charles Baudelaire, — et qu'il a intitulées : *De la critique psychologique* (p. 399-400).

On ne saurait être plus net. Avec cette vigueur frappante et entrante de formule qui lui est particulière, M. Bourget nous définit à merveille le point de vue qui va être le sien dans « cette suite d'études *sans conclusion* (1). » Point de vue de psychologue, point de vue, — il le croit du moins, — de simple curieux et de pur dilettante. Ces dix écrivains qui ont vécu, et ont produit entre 1850 et 1880, ont exercé une forte action sur les jeunes gens qui eurent vingt ans vers 1870; transportons-les donc, vivans ou morts, sur la table d'anatomie. Comment leur âme était-elle construite? Quelle était la nature propre, la qualité particulière de leur sensibilité? Quels sentimens originaux ont-ils ressentis, et, par l'intermédiaire de leur œuvre, ont-ils propagés et légués à ceux qui les ont suivis dans l'existence? Que ces sentimens soient naturels ou factices, nobles ou bas, sains ou morbides, bons ou mauvais, il n'importe; la question n'est point là; il s'agit de savoir uniquement avec précision *quels* ils sont. Et c'est à la seule solution de ce seul problème que le psychologue doit employer tout ce qu'il y a en lui de finesse d'analyse, de pénétration ou de divination morale, de goût littéraire, de subtilité ou de force de pensée, de talent de style. S'il y réussit, il aura tracé le portrait moral de près de deux générations successives, puisque la seconde commence toujours par être le reflet ou l'écho de la première.

M. Paul Bourget, lui, y a pleinement réussi. Toutes les qualités que ses œuvres précédentes nous avaient successivement révélées, il les a manifestées et déployées dans ses *Essais de psychologie* avec une aisance heureuse, un éclat d'éloquence et une puissance de concentration qui emportèrent sur-le-champ l'adhésion ravie de presque tous ceux qui lui résistaient encore. Oui, je le sais, — et Scherer le lui a jadis assez, et d'ailleurs un peu inintelligemment reproché, — l'influence de Taine, de ses procédés d'analyse, de ses formules même, y est encore trop sensible. Mais que de pages profondes, fortes, vibrantes où Taine n'est pour rien! Et il n'est pas jusqu'à la conception et à l'exécution du livre, qui, avec tout ce qu'elles devaient à Taine, ne différassent assez profondément des *Essais de critique et d'histoire* et de l'*Histoire de la littérature anglaise*. M. Bourget est un disciple, je le veux bien, mais un disciple

(1) *De la critique psychologique*, p. 400.

déjà singulièrement indépendant et original. Il n'a voulu faire, comme le maître, que de la critique psychologique; et il en a fait. Mais il a fait autre chose aussi. Il a en réalité inventé un nouveau genre de critique : une critique que j'oserai appeler, quitte à m'expliquer bien vite, la critique *confessionnelle*. Non pas, et on l'entend bien, que je veuille assimiler M. Bourget à ces critiques, comme il s'en trouve, qui mesurent l'estime qu'ils se croient tenus de professer pour tel ou tel écrivain au degré d'adhésion de cet écrivain à leur propre *credo*, à leur façon toute personnelle de concevoir l'orthodoxie. Je veux dire que la critique, telle que M. Bourget la pratique dans les *Essais*, lui est une occasion et un moyen de se confesser en public et de confesser les autres, de faire en quelque sorte un triple examen de conscience... Si Renan, par exemple, fait telle impression sur M. Bourget, c'est d'abord que l'âme de Renan, telle qu'elle transparait à travers ses livres, est de telle ou telle qualité, de telle ou telle nature. Et le voilà confessant Renan en quelque manière, essayant de lire en lui, de deviner les plus intimes secrets de sa vie morale. De même les écrits de Renan ne feraient pas telle ou telle impression sur M. Bourget, si sa sensibilité et son intelligence de lecteur, à lui, M. Bourget, n'étaient pas construites de telle ou telle sorte; et le voilà se confessant à nous à son tour, et nous laissant voir de lui-même, de ses goûts profonds, de ses dispositions d'esprit ou d'âme, presque tout ce que notre curiosité peut légitimement souhaiter d'en connaître. Et enfin Renan et M. Bourget ne sont pas seuls au monde : ils appartiennent tous deux à deux générations successives, dont ils sont, plus ou moins, l'écho amplifié, mais fidèle. Leur confession à tous deux a un côté impersonnel et collectif qu'on ne saurait négliger. Et voilà l'auteur des *Essais* confessant, si je puis dire, à travers Renan et à travers lui-même, les contemporains de Renan et ses contemporains à lui, et, grâce à tous ces aveux recueillis, combinés et interprétés, arrivant peu à peu à « tracer le tableau de l'Âme française dans cette fin de siècle qui prend parfois une noire couleur de fin de monde, et parfois une rose couleur d'aube nouvelle. » Les *Essais de psychologie contemporaine* sont la confession d'un enfant du siècle.

Confession très sincère, extraordinairement lucide et pourtant toute frémissante encore d'émotion personnelle. M. Bourget

se proposait de « rédiger quelques documens » pour le futur historien de la vie morale en France dans ce dernier demi-siècle. M. Bourget était trop modeste ; mais ce qui est sûr, c'est que ce futur historien ne saurait négliger son témoignage. Il trouvera dans les *Essais*, définis avec une justesse, une précision et une profondeur qu'on n'a pas dépassées, les principaux états d'âme et de pensée qui, de 1850 à 1880, ont, successivement ou simultanément, dominé la conscience française : sur le dilettantisme et sur le cosmopolitisme, sur la religion de la science et sur le « décadentisme, » sur l'abus de l'esprit d'analyse et sur le réalisme, sur le pessimisme et sur la naissance d'un nouveau mysticisme, on ne trouvera rien de mieux, rien de plus subtil, de plus pénétrant et de plus fort tout ensemble que les analyses de M. Bourget. Et de même on peut parler autrement qu'il n'a fait de Baudelaire ou de Flaubert, des Goncourt ou de Stendhal, — de Stendhal surtout, ce pauvre homme et ce mince écrivain à qui est échue l'étonnante fortune d'être admiré en ce dernier demi-siècle comme un maître et un « esprit supérieur » par vingt écrivains qui valaient infiniment mieux que lui ; mais un critique digne de ce nom qui voudrait étudier l'un quelconque des dix « héros (1) » des *Essais de psychologie* sans tenir compte des impressions et des jugemens de M. Bourget, se disqualifierait par cette indifférence même. Il n'y a de vrai critique que celui dont l'œuvre s'inscrit comme d'elle-même en marge des livres de ceux qu'il a étudiés et jugés.

Et s'il est vrai qu'on se juge soi-même en jugeant les autres, le témoignage que l'auteur des *Essais* nous livre sur lui-même est peut-être plus significatif encore que son témoignage sur autrui. Les *Essais* symbolisent dans l'histoire morale de M. Bourget le moment exact où, tout en rendant un dernier et enthousiaste hommage aux maîtres qui ont enchanté et nourri sa jeunesse, il leur dit, presque à son insu, un mélancolique adieu. L'heure des livres est passée ; celle de la vie personnelle est sonnée enfin. Et oui, sans doute, ces livres qu'il a trop aimés, à les relire tous pour en exprimer la substance morale, il s'en éprend une fois encore ; ces théories qui l'ont trop séduit, il s'en enivre

(1) Je note encore dans les pages d'introduction de la *Nouvelle Revue* cette intéressante indication : « Il aurait fallu, pour être logique, commencer par le grand initiateur moderne : Balzac. Mais le travail a été fait par M. Taine, de telle façon qu'il n'y a plus lieu d'y revenir. »

encore comme d'un vin fumeux avant de les répudier. Souverainement intelligent, d'ailleurs, et capable d'entrer jusqu'au fond dans les idées les plus diverses et les plus subtiles, de les pénétrer et de les comprendre mieux parfois que leurs inventeurs, nullement incapable enfin d'une sorte de coquetterie intellectuelle et de se donner à lui-même et aux autres comme la fête de sa propre virtuosité dialectique, M. Bourget a pu exposer la dangereuse théorie de la décadence ou celle du dilettantisme avec tout l'art et l'ingéniosité nécessaires pour en paraître un fervent adepte (1). Mais allez au fond des choses; lisez le livre d'un bout à l'autre, en y comprenant les *Préfaces*. Ce n'est ni un « décadent, » ni un « dilettante, » ni même un simple « psychologue, » que celui que a écrit telles pages sur Dumas moraliste ou sur le pessimisme de Taine. Le pessimisme ! C'est le mot qui lui vient sous la plume quand il veut formuler les conclusions de sa « minutieuse et longue enquête ; » c'est le fait général, universel qu'il rencontre au bout de toutes ses études partielles sur les maîtres et les inspireurs de la pensée française contemporaine. Nous sommes d'ailleurs en 1885, et c'est le moment où l'on « découvre » Schopenhauer. Mais ce pessimisme, le moraliste qui est en lui, et qui n'a jamais cessé d'accompagner le psychologue dans ses démarches, ne consent pas à s'y résigner :

Qui prononcera la parole d'avenir et de fécond labour nécessaire à cette jeunesse pour qu'elle se mette à l'œuvre, enfin guérie de cette *incertitude* dont elle est la victime ? Qui nous rendra la divine vertu de la joie dans l'effort et de l'espérance dans la lutte ?... « Les hommes n'ont pas besoin de maîtres pour douter. » Cette superbe phrase serait la condamnation de ce livre, qui est un livre de recherche anxieuse, s'il n'y avait pas, dans le doute sincère, un principe de foi, comme il y a un principe de vérité dans toute erreur ingénue (2).

Ce principe de foi qu'il n'avait point trouvé dans les livres, l'écrivain, comme il arrive toujours en pareil cas, le portait en lui.

(1) Les pages de l'étude sur *Baudelaire*, intitulées *Théorie de la décadence*, celles de l'article sur *Stendhal*, intitulées le *Cosmopolitisme* et celles de l'étude sur *Renan*, intitulées le *Dilettantisme* ont été très profondément remaniées — et adoucies — dans les éditions actuelles des *Essais*. Le texte de la *Nouvelle Revue* n'est pas très différent de celui de l'édition originale. — La « théorie de la décadence, » telle que l'expose M. Bourget, avait un peu scandalisé et inquiété Taine. (Cf. sa *Correspondance*, t. IV, p. 136-139.)

(2) *Nouveaux Essais de psychologie*, éd. originale. *Préface*, p. vii.

III

Ces deux volumes [des *Essais*] furent mieux accueillis du public que je ne l'avais espéré. Mes amis, entre autres M. Taine dont l'opinion avait pour moi tant de prix, m'engageaient à les continuer. Ils ne se rendaient pas compte que le point de vue tout personnel auquel je m'étais mis pour exécuter ces esquisses en faisait toute la valeur, et que je ne pouvais appliquer la même méthode à des auteurs moins mêlés à ma propre éducation (1). Ma raison me portait à les écouter, car j'avais vu pour la première fois un peu de succès récompenser de longues années d'efforts. D'autre part, un instinct, *que je ne pouvais pas dominer*, me poussait à d'autres tentatives. Ce qui m'avait intéressé dans cette série d'essais, ç'avait été non pas les écrivains eux-mêmes, mais les états de l'âme manifestés par ces écrivains. Or, ces états de l'âme, qu'étaient-ils, sinon les états de certaines âmes ? De même que j'avais aperçu par delà des livres des sentimens vivans, par-dessus ces sentimens j'apercevais ces âmes vivantes, et le roman m'apparaissait comme la forme d'art la plus capable de les peindre. Quel roman ? A l'époque dont je parle... l'école des écrivains de mœurs, issue de Balzac par Flaubert, avait en France à peu près écarté de ce genre toute étude des phénomènes intérieurs. Or, c'était justement vers la description de ces phénomènes que je me sentais attiré. Peut-être y avait-il alors quelque courage à *repandre cette tradition du roman d'analyse en plein triomphe du roman de mœurs*, et quand les maîtres de cette dernière école déployaient une supériorité de talent incomparable... C'est au mois de mai de l'année 1883 et dans une petite chambre d'Oxford, tout près du vieux collège de Worcester, hanté par l'ombre de Thomas de Quincey, que je commençai d'écrire mon premier roman, *l'Irréparable*, avec la même plume qui venait d'achever la préface des *Essais* (2)...

A vrai dire, ce n'était pas tout à fait là le véritable début de M. Bourget dans le genre romanesque. Dès 1874, on pouvait lire ici même une nouvelle signée de lui, *Céline Lacoste, souvenir de la vie réelle*, dans laquelle il ne serait pas très difficile de reconnaître à divers traits, et à sa manière même, l'écrivain plus mûr d'aujourd'hui : c'est une étude d'âme féminine et l'analyse d'un curieux cas de conscience religieuse. Un peu plus tard, en 1877, il publiait une autre nouvelle, *Jean Maquenem*, qui rappelle un peu la manière de Maupassant. Vers

(1) Cela est-il absolument sûr ? S'il en était ainsi, M. Bourget aurait dû renoncer à la critique. Et il n'y a point renoncé ; et il a fort bien fait de n'y point renoncer. — Taine estimait très haut le talent de M. Bourget. « Vous êtes philosophe autant qu'artiste, » lui écrivait-il (10 mai 1881). Et encore, et surtout : « Vous êtes par excellence, à mes yeux du moins, un philosophe, je veux dire : un généralisateur déductif. » (6 février 1885.)

(2) *Lettre autobiographique*, etc., p. 11-13.

la même époque, il composait son poème d'*Edel*, qui est, à proprement parler, un petit roman en vers, — inspiré peut-être de l'*Olivier* de François Coppée, — et qui aurait mérité plus de succès qu'il n'en a obtenu. Mais, hélas ! qu'ils sont rares, les poètes, même distingués, qui, de nos jours, atteignent le grand public ! Ces divers essais nous attestent du moins, chez M. Bourget, tout à la fois la précocité de la vocation de romancier et ses longues hésitations avant de s'arrêter à une forme fixe du genre romanesque. Mais ces hésitations mêmes, ces tâtonnemens et ce long détour à travers la poésie et la critique n'ont point été perdus pour son œuvre future. D'abord, à s'éprouver en diverses directions, il a pris plus nettement conscience de sa vocation principale. Quand, en effet, on est artiste, et même poète, quand, par conséquent, on est comme hanté du désir de créer de la vie avec des mots, de faire lever et marcher devant « les yeux de son âme » des êtres fictifs, et pourtant réels et vivans ; quand, de plus, on est né psychologue et moraliste, c'est-à-dire quand on se plaît à démêler l'ingénieux mécanisme de l'âme humaine, à philosopher sur les passions et les actions des hommes, — on est évidemment comme prédestiné à écrire ou des tragédies, ou des romans, surtout des romans peut-être, car c'est là la forme moderne de l'ancienne tragédie. D'autre part, à réfléchir et à disserter sur les œuvres d'autrui, M. Bourget s'est fait du métier littéraire en général, et du métier de romancier en particulier, une conception très méditée et très ferme ; bref, il s'est constitué une esthétique. Dès 1873, on le voit par l'article qu'il publiait ici même sur *le Roman réaliste et le Roman piétiste*, elle s'esquissait dans son esprit : il condamnait l'une et l'autre de ces deux formes romanesques, l'une au nom de la vérité morale, l'autre au nom de la vérité artistique, et il rêvait d'un art qui sût respecter à la fois la réalité et la moralité. Onze ans plus tard, dans un article intitulé *Réflexions sur l'art du roman*, écrit à propos du *Rouge et Noir*, et contemporain de ses premières tentatives romanesques, il indique très nettement la conception qui a désormais toutes ses préférences : il s'agit pour lui de renouveler le roman de caractères par « la mise en action des grandes lois connues de l'esprit. » C'est la formule même de son œuvre. Théorie et métier, il est en possession dès lors de tous ses moyens. Quand il débutera véritablement dans le roman, il le fera avec une décision de pensée, une ma-

turité de talent qui tout de suite forceront l'attention du public.

L'Irréparable est moins un vrai roman qu'une longue nouvelle, une « étude de jeune fille, » comme l'a intitulée l'auteur : c'est l'histoire, assez hardie de fond et de forme, de la séduction par un viveur sans scrupule d'une jeune fille du grand monde. Elle fut bientôt suivie d'une autre longue nouvelle, une « étude de femme, » celle-là, intitulée *Deuxième amour*. Le succès de ces deux récits, qui parurent en librairie au début de 1884, près de deux années avant l'achèvement des *Nouveaux Essais de psychologie*, semble avoir été assez vif. Encouragé par l'accueil du public, M. Bourget redoubla. *Cruelle Énigme* parut dans les premiers mois de 1885 : ce furent ses véritables débuts de vrai romancier. Brunetière ici même associait l'œuvre nouvelle à *Une vie* de Maupassant, qui venait aussi de paraître, dans un article, au total fort élogieux, sur *le Pessimisme dans le Roman* (1). L'année suivante paraissait *Un crime d'amour*, qui valut à M. Bourget, avec quelques critiques assez vives, une amende honorable publique d'Edmond Scherer (2). Le jeune écrivain était désormais consacré et classé comme romancier. Sans renoncer à la critique sous ses différentes formes, ni même entièrement à la poésie, et en cultivant volontiers aussi le genre de la nouvelle, le roman devient dès lors, vingt ans durant, sa grande affaire. D'année en année se succèdent les œuvres, et les succès. C'est *André Cornélis*; c'est *Mensonges*; c'est *le Disciple*. Les polémiques s'engagent sur son nom. Au poète méconnu d'*Edel*, au critique parfois discuté des *Essais de psychologie*, la haute notoriété est venue. En cinq ou six ans, il s'est affirmé l'un des maîtres du roman contemporain.

Un roman d'analyse qui soit en même temps une œuvre morale et une œuvre d'art : telle est la conception que M. Bourget, le plus conscient et le plus volontaire peut-être des artistes de notre temps, s'est délibérément formée de son œuvre de romancier. Comment, dans ses premiers romans, l'a-t-il réalisée? Comment a-t-il réussi à y fondre ensemble ces trois élémens qu'il se proposait de combiner en des proportions harmonieuses : la psychologie, la morale et l'art?

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} juillet 1885.

(2) Edmond Scherer, *Études sur la littérature contemporaine*, t. X, *Un crime d'amour* de M. Bourget; — cf. dans le même volume son article, un peu maigre et insuffisant, sur *André Cornélis*.

L'art y est très grand. M. Bourget n'a pas été en vain critique ; il ne s'est pas en vain longtemps préoccupé, ainsi qu'en témoignent tous ses articles, des problèmes de technique et de facture. « C'est un métier, a dit La Bruyère, de faire un livre comme de faire une pendule. » Ce métier, l'auteur d'*André Cornélis* l'a étudié à fond dans les œuvres d'autrui ; il en possède tous les procédés, il s'en est assimilé tous les secrets. Et d'abord, le plus difficile de tous peut-être, et le plus précieux, la composition. Cette qualité, « sans laquelle il n'est pas de chef-d'œuvre accompli, » et que, tout récemment, il célébrait encore dans un bien remarquable article sur Tolstoï (1), M. Bourget la possède à un degré qui aurait pu rendre jaloux Brunetière lui-même. J'emploie à dessein ce terme de comparaison : M. Bourget compose un roman comme Brunetière composait un article ou une conférence, avec la même sûreté, avec le même souci de la subordination des détails à l'ensemble, avec le même sens des « correspondances, » bref, avec la même maîtrise et la même perfection. Personne aujourd'hui ne sait construire un roman comme lui, et si, à cet égard, *André Cornélis* et *Mensonges* ne sont point des chefs-d'œuvre, il faut sans doute renoncer à l'usage de ce mot. Le style est peut-être plus discutable : on y relèverait aisément, surtout dans les premiers ouvrages, quelques impropriétés, un peu de recherche, de la préciosité aussi, un certain abus des termes abstraits, et je ne sais quelle lourdeur puissante, qui, d'ailleurs, n'est point sans charme. Mais, outre que les qualités *livresques* du style sont moins nécessaires qu'on ne le croit dans le roman, comme au théâtre, il faut reconnaître que la forme, chez M. Bourget, est allée en se simplifiant, en s'allégeant, et même dans ses premiers récits, il serait facile de citer bien des pages d'une finesse élégante et forte, d'un éclat subtil et dru où se reconnaît l'écrivain de race. Et enfin, s'il est vrai, comme l'auteur de *Cruelle Énigme* l'a dit en tête de ce livre, que « les lois imposées au romancier par les diverses esthétiques se ramènent en définitive à une seule : donner une impression personnelle de la vie, » et que ce soit là le dernier mot de son art, et le critérium essentiel qu'on doit choisir pour le juger, à envisager l'œuvre de M. Bourget à ce point de vue, il y aurait sans doute une distinction importante à établir.

(1) Tolstoï, *Écho de Paris* du 21 novembre 1910.

L'art du romancier consiste-t-il nécessairement, suivant le mot célèbre, à « faire concurrence à l'état civil, » à créer, si je puis dire, de la vie visible et tangible, à mettre sur pied des personnages vivans et agissans, dont le souvenir et dont l'image concrète nous restent dans l'esprit et dans la mémoire visuelle, comme si nous les avions rencontrés dans la réalité? Dans ce cas, il faut bien avouer que M. Bourget, quelque effort qu'il y fasse constamment, ne réussit pas toujours, comme Balzac, Maupassant ou Daudet, à nous donner l'illusion de la réalité fourmillante et trépidante, à faire vivre en un mot ses personnages. Il y réussit quelquefois cependant. Ses livres fermés, tous ses héros, j'en conviens, ne surgissent pas devant nos yeux, en chair et en os, à l'appel de leur nom. Cet artiste qui nous a lui-même avoué qu'il était « médiocrement doué pour l'évocation des formes, » n'a probablement et ne communique à son lecteur qu'une vision en quelque sorte intermittente des corps et des gestes. Mais cette vision, il l'a parfois, et il nous la transmet. Je revois l'héroïne de *Irréparable*; je revois Jacques Termonde, le beau-père assassin du douloureux André Cornélis, et son teint brouillé de bile. Je revois surtout l'inoubliable Desforges, le méthodique, élégant et cynique protecteur de Suzanne Moraines. Même à ce point de vue, peut-être inférieur, on ne saurait donc dire que l'art de M. Bourget ait abouti à un échec.

Mais il en est un autre où il triomphe vraiment. La vie du corps est quelque chose assurément; elle est peu de chose en comparaison de la vie de l'âme, et c'est la vie de l'âme que M. Bourget s'entend à nous décrire. Il est admirable pour se représenter et nous représenter l'intérieur des âmes, pour suivre dans toute l'infinie complexité de leurs démarches intimes les idées, les sentimens, les émotions et les passions de ses personnages. Quelque complexe et obscure que soit la personnalité de ses héros, il excelle à nous faire toucher du doigt les raisons profondes, lointaines, souvent insoupçonnées d'eux-mêmes, de leurs actions en apparence les plus imprévues. Et il met tant d'ingéniosité, de souplesse ondoyante, de subtilité dialectique, de profondeur et de divination morale à démêler ce luxuriant écheveau, qu'il en arrive à nous faire trouver naturels leurs actes à première vue les plus inexplicables. Ce sont bien là, selon le mot de la dédicace d'*André Cornélis*, des « planches d'anatomie morale. » Ce sont encore des « essais de psychologie contempo-

raîne, » mais dont l'objet, au lieu d'être des âmes réelles de penseurs ou de poètes, sont des âmes, en partie fictives, de mondains et de mondaines d'aujourd'hui. Ces âmes ne sont-elles pas d'une catégorie sociale bien particulière ? Il est possible, et l'on sait les trop faciles critiques qu'on n'a pas manqué, de ce chef, d'adresser aux romans de M. Bourget. « Comme j'ai placé, nous déclare-t-il lui-même avec mélancolie, comme j'ai placé plusieurs de ces études dans le monde des oisifs, afin d'avoir des « cas » plus complets, puisque c'est la classe où les gens peuvent le plus penser à leurs sentiments, j'ai dû subir tour à tour le reproche de frivolité, de snobisme, et même de dédain envers les pauvres (1) ! » La réponse est topique : c'est exactement celle qu'Octave Feuillet, — l'un des maîtres authentiques de M. Bourget, — pouvait faire à ceux qui déjà lui adressaient les mêmes reproches. Si l'on veut peindre, sous leur forme la plus raffinée et la plus actuelle, les passions de l'amour, force est bien de prendre ses sujets dans le grand monde. Seulement, est-il bien nécessaire de toujours peindre les passions de l'amour ? L'amour, — ou ce qu'on est convenu d'appeler de ce nom ; et qui n'en est bien souvent que le contre-pied, — l'amour n'occupe pas dans la vie autant de place que voudraient nous le faire croire les poètes : il y a autre chose ! Et si l'on n'accepte pas entièrement le mot célèbre de Manzoni sur le danger de ces peintures passionnelles, il faut bien reconnaître qu'il y a des manières plus ou moins dangereuses de les présenter. M. Bourget a longtemps « soutenu qu'un livre de vérité n'est jamais immoral (2), » et, probablement sous l'influence du naturalisme contemporain, il a bien rarement reculé devant « certaines audaces de peinture et certaines cruautés d'analyse (3). » N'est-il pas, sur cette pente glissante, souvent allé un peu bien loin ? N'a-t-il pas, plus d'une fois, confondu la hardiesse et la crudité ? *Phèdre* est une œuvre singulièrement hardie : c'est une œuvre chaste ; *Phèdre*, c'est la véritable « physiologie de l'amour moderne, » mais à l'usage de tous les lecteurs. Avouons qu'il n'en est pas ainsi de toutes les œuvres de M. Bourget : on ne se purifie pas toujours l'imagination à les lire ; ceux *et celles*, — et ils sont légion, — qui ne lisent pas des romans pour y trouver des *idées*

(1) *Lettre autobiographique, etc.*, p. 14.

(2) *Lettre autobiographique, etc.*, p. 8.

(3) Dédicace d'*Un crime d'amour*.

en emporteront souvent, je le crains, des impressions troublantes. Chose plus grave peut-être encore : l'auteur de *Mensonges* a pu, par quelques-uns de ses tableaux, donner aux étrangers une idée fautive de la société française, et, comme il le disait d'un autre romancier, fournir d'inexactes témoignages « à ceux de nos ennemis qui vont recherchant partout dans notre littérature les signes de notre décadence morale (1)... » Je n'ai pas à refaire ici le sermon que le pudique Edmond Scherer a prononcé jadis contre l'écrivain d'*Un crime d'amour*. Mais je devais indiquer cette erreur d'esthétique, — dont il est du reste revenu depuis, — et qui est d'autant plus fâcheuse qu'elle a longtemps donné le change sur ses intentions véritables, et longtemps fait méconnaître le moraliste qui veillait en lui.

Car c'est bien un moraliste que le ferme et délié psychologue, le positiviste sans illusion de *Cruelle Énigme*. Il ne décrit pas seulement avec vérité et avec profondeur les passions humaines ; il les juge. « Qu'il le veuille ou non, a-t-il écrit à propos de Feuillet, tout conteur est un moraliste. C'est même son honneur d'être cela et de faire réfléchir profondément le lecteur sur les problèmes que nous retrouvons au fond de toute réflexion sur les autres, comme nous les rencontrons dans notre propre conscience aussitôt que nous essayons de comprendre et d'interpréter un fragment quelconque de la vie humaine (2). » Moraliste, M. Bourget l'est dans toutes les acceptions du mot. Il l'est, en ce sens que, selon la constante tradition des tragiques français et étrangers, il traite habituellement des cas de conscience. *André Cornélis*, par exemple, l'un des drames les plus poignans que je connaisse, c'est le cas d'*Hamlet* transposé dans notre société contemporaine. Il l'est encore en ce sens qu'à chaque instant sa pensée propre sur les problèmes de l'âme et de la vie s'échappe et se formule en une maxime générale d'un vigoureux relief et d'une large portée. Il l'est enfin et surtout par son attitude intime en face des désordres moraux dont il se fait le consciencieux narrateur. Il en met à nu sans pitié la misère profonde. L'odieux égoïsme qui fait le fond de la passion toute-puissante est dénoncé par lui avec une rigueur inflexible. Il dira par exemple d'un de ses héros : « Sa mère lui mettait son cœur

(1) *Le roman réaliste et le roman piétiste*, *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1873, p. 459-460.

(2) *Notes sur Octave Feuillet, à propos de la Morte*, février 1886.

saignant sur son chemin, et il passait outre. » La triste animalité qui est à la base de presque tous les amours coupables, personne peut-être, de nos jours, ne nous l'a fait plus vivement sentir. Non qu'il intervienne trop directement dans ses récits : mais à des mots qui, çà et là, lui échappent, à la profondeur de certaines analyses, de certaines paroles et de certains gestes de ses personnages qui ont comme un accent personnel, on devine une pensée invinciblement hantée par les notions les plus fermes et les prescriptions les plus rigoureuses de la morale chrétienne. Un janséniste même n'est peut-être pas plus sérieusement pénétré que l'auteur de *l'Irréparable*, de l'idée du péché, de la réalité de la faute originelle et de ses infinies conséquences. La frivolité insouciant de l'un Voltaire réfutant les *Pensées* de Pascal est la disposition la plus contraire à la sienne : « Dans ce ténébreux univers de la chute (1), » il ne voit partout que « cruelles énigmes » à résoudre. Et même les objections que le rationalisme courant dresse contre la solution chrétienne ne lui paraissent pas insurmontables. Relisez là-dessus le curieux, l'émouvant avant-dernier chapitre d'*Un crime d'amour* : « Pourquoi cette énigme de la vie, indéchiffrable par la raison, de l'aveu même de cette raison, ne serait-il pas un mot sauveur, un mot qui réparerait l'universelle détresse d'ici-bas?... Il apercevait le grand, l'unique problème de la vie humaine, et que la religion seule résout, celui de savoir s'il y a par delà nos jours bornés, nos sensations courtes, nos actions passagères, quelque chose qui ne passe pas et qui puisse contenter notre faim et notre soif d'infini. Armand devait peut-être redevenir religieux un jour ; à l'heure présente, il ne l'était pas, et il se répondait à lui-même : « S'il n'y a rien, pourquoi ces affreux remords?... » Et où finit-il par trouver « le principe de salut qu'il n'avait pu obtenir de l'impuissante raison et que les dogmes de la foi ne lui avaient pas donné, puisqu'il n'y croyait pas ? » Dans la charité : « Et il éprouva qu'une chose venait de naître en lui, avec laquelle il pourrait toujours trouver des raisons de vivre et d'agir : la religion de la souffrance humaine (2). »

Solution bien vague, et probablement provisoire ; solution à

(1) Dernières lignes de *Cruelle Énigme* (édition définitive).

(2) *Un Crime d'amour*, édition originale, p. 279, 280, 282 ; 298-299. — Le texte de la *Nouvelle Revue* est un peu différent : « et que les religions résolvent seules... » Et dans l'édition définitive : « Le respect, la piété, la religion de la souffrance humaine. »

la Tolstoï, — nous sommes en 1886, et c'est l'époque du *Roman russe* ; — solution comme en peut trouver, dans la méditation du mal qu'il vient de faire, un viveur mondain chez lequel l'abus du plaisir n'a pas aboli tout effort de pensée sérieuse et tout sentiment d'honneur. A quelle solution va s'arrêter, dans une situation morale analogue, je veux dire mis brusquement en face d'une de ces tragédies de la vie où il se trouve avoir joué son rôle, et dont l'horreur accule pour ainsi dire les témoins à l'obligation du pari suprême, un pur philosophe, un homme de pensée abstraite et lucide ? C'est tout le sujet et c'est là le passionnant intérêt du *Disciple*.

Le Disciple est une date dans l'histoire intellectuelle et morale de la France du dernier siècle. Je ne sais si les jeunes gens qui lisent ce livre aujourd'hui se doutent de ce qu'il a été pour nous qui avons vingt ans quand il vit le jour, et même pour quelques-uns d'entre nos aînés. Ils savent vaguement peut-être, ces jeunes gens, que le livre a soulevé une vive polémique entre M. France et Ferdinand Brunetière. Mais si on leur disait que, dans la vie intérieure de nombre d'entre nous, ce simple roman a eu une influence unique et décisive, ils s'étonneraient sans doute, souriraient peut-être, et ne comprendraient pas. Et, de fait, comment leur faire entendre avec des mots les impressions tantôt d'impatience et même de colère et tantôt de trouble profond avec lesquelles nous avons dévoré toutes les pages de ce livre, et les longues rêveries solitaires qui suivaient nos lectures, et les discussions passionnées orales ou écrites que nous engageions interminablement entre étudiants à propos d'Adrien Sixte ou de Robert Greslou ? Plus tard, quand les Mémoires intimes et les Correspondances de notre génération commenceront à sourdre, on reconnaîtra que peu d'ouvrages de cette nature ont eu, sur les esprits, sur les âmes et sur les consciences même, pareille action, ont déterminé pareil ébranlement (1). Quelque succès qu'aient pu avoir les *Essais de psychologie* et les premiers romans de M. Bourget, c'est du *Disciple* que date la véritable prise de possession par l'écrivain de l'attention publique ; c'est à partir du *Disciple* qu'il a été franchement adopté par toute une partie de la jeunesse contemporaine. C'est cette soudaine et profonde action d'un livre sur les âmes qu'il faut essayer d'expliquer.

(1) Voyez déjà la très intéressante et suggestive *Préface* que M. de Wyzewa a mise en tête de l'édition du *Disciple* récemment publiée dans la collection Nelson

Pour qu'un livre ait pareil retentissement, il doit, semble-t-il, réaliser trois conditions essentielles. Il faut d'abord qu'il soit comme en harmonie préétablie avec la pensée profonde de l'époque, qu'il réponde à un besoin général, qu'il prononce, sur des questions vitales, la parole attendue, souhaitée et déjà balbutiée par tous. Il faut ensuite que l'écrivain réussisse à se mettre tout entier dans son œuvre, qu'il en fasse en quelque sorte son affaire personnelle, et qu'il l'écrive non seulement avec tout son esprit, mais encore avec tout son cœur; il faut en un mot qu'il nous y livre « toute son âme. » Et il faut enfin qu'il trouve un sujet qui lui rende faciles, qui lui impose pour ainsi dire cette expression intégrale de sa propre personnalité et cette communion d'âme avec ses lecteurs. Je sais peu d'ouvrages qui, à leur heure, aient aussi bien rempli que *le Disciple* cette triple exigence.

Le sujet, d'abord. On se rappelle la donnée du roman. Le philosophe Adrien Sixte, l'audacieux et tranquille iconoclaste des idoles spiritualistes, a eu pour admirateur fanatique et pour disciple un jeune « intellectuel » du nom de Robert Greslou. Précepteur dans une famille noble, Greslou imagine de tenter une « expérience psychologique » sur la jeune fille de la maison, et moitié par entraînement sentimental et sensuel, moitié par perversion mentale, il entreprend de se faire aimer d'elle. Il réussit dans son abominable dessein, et la jeune fille, séduite, découvrant la vérité du sinistre complot dont elle a été la victime, s'empoisonne de désespoir et de honte. Arrêté comme assassin, Greslou refuse de se défendre. Sixte, à qui il a fait tenir le récit détaillé de sa vie tout entière et qui constate sur le vif la déplorable influence de ses propres doctrines, n'a d'ailleurs pas à intervenir pour témoigner de l'innocence matérielle de son « disciple. » Le frère de la victime, qui sait toute la vérité, se décide à réclamer l'acquittement du jeune homme; mais, l'acquittement prononcé, il l'abat d'un coup de pistolet. Voilà, certes, une donnée originale, moins exceptionnelle d'ailleurs qu'on ne pourrait croire, puisque deux faits contemporains et du reste postérieurs à la conception de l'ouvrage sont venus comme l'authentifier aux yeux mêmes de l'auteur; — voilà surtout une donnée singulièrement dramatique. Drame de passion, drame de conscience, drame d'idées, ces trois éléments y sont étroitement mêlés et fondus ensemble. De plus, le sujet

même implique et pose sous sa forme la plus aiguë et la plus actuelle le grave problème de la responsabilité morale encourue par le penseur ou par l'écrivain. S'il y a des sujets pauvres, il y en a aussi de riches et de féconds, et qui, d'eux-mêmes, portent l'artiste. Le sujet du *Disciple* est de ceux-là.

Car M. Bourget, tel que nous le connaissons déjà, n'était pas homme à méconnaître et à laisser inutilisées ces différentes sources d'intérêt : au contraire, il les a très habilement exploitées, et comme poussées à bout. Il a senti qu'il trouverait difficilement un sujet qui répondît mieux à son tempérament, à sa nature d'esprit, et il s'est laissé aller à y déployer tous ses dons. Le profond, hardi et parfois trop réaliste psychologue des sentimens et des passions, l'analyste pénétrant et subtil des idées, le moraliste délicat et même austère, le philosophe généralisateur, l'artiste à la fois ingénieux et puissant, tous ces personnages se sont donné rendez-vous dans *le Disciple* et se prêtent l'un à l'autre un mutuel appui. Il n'est pas jusqu'au poète intime des *Aveux* qui ne s'y retrouve, et l'on y relèverait plus d'une page qui sent l'autobiographie et la confession personnelle. « Que je voudrais, moi, *pour me citer en exemple*, qu'il n'y eût jamais eu dans la vie réelle de personnages semblables, de près ou de loin, au malheureux *Disciple* qui donne son nom à ce roman (1) ! » Et tout cela donne à l'œuvre une richesse, une intensité de vie, une ardeur d'émotion qui, même du simple point de vue de l'art, sont choses infiniment rares et précieuses. *Le Disciple* nous offre la synthèse de toutes les qualités de penseur et d'écrivain que nous avons jusqu'ici rencontrées chez M. Paul Bourget.

Et enfin, ce qui achève de donner au livre toute sa portée et tout son prix, c'est que l'auteur n'a pas reculé devant la gravité du problème que soulevait le sujet même qu'il avait choisi ; au contraire, ce problème, il l'a attaqué avec une très courageuse franchise. Oui ou non, sommes-nous responsables de ce que nous pensons, et, plus encore, de ce que nous écrivons ? Pouvons-nous nous désintéresser des conséquences des idées que nous exprimons ? Et la sincérité avec laquelle nous les avons conçues est-elle l'unique mesure de leur légitimité ou de leur bienfaisance ? Angoissante question dont M. Bourget avait jadis entrevu

(1) *Le Disciple*, préface, éd. originale, p. XII.

toute l'importance, mais qu'il avait bien failli résoudre par une sorte de fin de non recevoir :

C'est une question toujours débattue entre artistes et philosophes, — écrivait-il en tête de son premier « essai de psychologie contemporaine (1), » — que celle de la portée morale des œuvres d'imagination. Les uns considèrent que l'art n'a d'autre but à poursuivre que l'art lui-même... A quoi les philosophes répondent que toute œuvre d'art est une action, du moins dans un certain sens. Qu'il le veuille ou non, l'artiste ne ressemble pas à ce personnage du poème allemand, lequel, emprisonné dans la solitude de son île, grave avec son poignard, sur les parois de basalte où brise la mer, des lignes qu'aucun vivant ne lira. Une fois créée, l'œuvre existe, indépendante, organique, sorte de personne qui répète aux initiés la parole intérieure que se prononçait l'artiste, — parole de désespoir ou de consolation, parole tentatrice ou fortifiante, qui retentit à jamais. Les philosophes concluent que l'artiste est responsable des bienfaits et des méfaits de cette parole, — si le mot de responsabilité a quelque signification (1)...

« Les philosophes, » écrit-il. « Certains philosophes, » aurait-il dû dire : car nous en connaissons qui nient ou repoussent cette prétendue responsabilité, non seulement de l'artiste, mais même du penseur ou du philosophe; et nous avons tous encore dans l'oreille les fières déclarations de Taine dans les *Philosophes classiques* et dans l'article sur *Jean Reynaud*. Adrien Sixte a cru comme Taine, — auquel il ressemble à bien des égards, et dont il a certainement quelques traits (2), — que « la science, » — ou ce qu'il croit être « la science, » — « est à mille lieues au-dessus de la pratique et de la vie active, » qu'« elle est arrivée au but et n'a plus rien à faire ni à prétendre, dès qu'elle a saisi la vérité. » Et voilà qu'un jour la « sinistre histoire d'une séduction si bassement poussée, d'une trahison si noire, d'un suicide si mélancolique, *le met face à face avec la plus affreuse vision : celle de sa pensée agissante et corruptrice*, lui qui a vécu dans le renoncement volontaire et avec un idéal quotidien de pureté. » Et il se trouble, et il se prend à douter de l'excellence de son œuvre, de la légitimité de son attitude. « Acculé à l'insoluble problème, à cet inexplicable de la vie de l'âme, » que tout son déterminisme ne peut arriver à éclaircir, désespéré d'une détresse qu'il est incapable de consoler et où il

(1) *Nouvelle Revue* du 15 novembre 1881, p. 398 (ces lignes ne figurent pas dans le volume).

(2) Adrien Sixte a, je crois, certains traits aussi de M. Th. Ribot, le psychologue des *Maladies de la personnalité*.

a peut-être sa part, voici que, dans le naufrage de sa raison raisonnante, un autre « ordre » de pensée s'ouvre à son âme désemparée. « Et, pour la première fois, sentant sa pensée impuissante à le soutenir, cet analyste presque inhumain à force de logique s'humiliait, s'inclinait, s'abîmait devant le mystère impénétrable de la destinée. Les mots de la seule oraison qu'il se rappelât de sa lointaine enfance : « Notre Père qui êtes aux cieux... » lui revenaient au cœur. Certes, il ne les prononçait pas. *Peut-être ne les prononcerait-il jamais* (1)... » Le philosophe Adrien Sixte conclut comme le mondain Armand de Querne, et presque plus fermement que lui.

Poser ainsi la question, faire entrevoir non pas seulement comme la seule vraiment humaine, mais comme la seule satisfaisante pour l'esprit, la solution chrétienne de l'énigme du monde et de la vie, c'était décidément rompre en visière avec les idées dont en France on avait vécu depuis près d'un demi-siècle. Non, il n'était pas vrai que la science abstraite fût le tout de l'homme, et selon le mot profond du poète, « il y a plus de choses dans le monde que notre philosophie n'en peut expliquer. » Il n'était pas vrai qu'un penseur eût le droit de se désintéresser des autres hommes, de se retrancher dans son rêve orgueilleux de pensée solitaire, de contempler face à face ce qu'il croit être le vrai et ce qui n'est bien souvent que la projection de son moi sur l'univers. Il n'était pas vrai enfin que toute pensée sincère fût également bonne, car il y a des idées malfaisantes, et qui, tôt ou tard, inspirent des actes condamnables. Telles étaient les conclusions qui, d'elles-mêmes, et soulignées d'ailleurs par une éloquente et patriotique *Préface*, se dégageaient du *Disciple*. Elles allaient contre tout l'enseignement de la génération antérieure, tel qu'il se reflétait par exemple, assez fidèlement, dans les premiers livres de M. Barrès. Nous ne savons pas ce que Renan a pensé du *Disciple*, ni même s'il l'a lu. Mais nous savons ce qu'en a pensé Taine. Pour des raisons peut-être plus profondes qu'il ne croit, « l'effet d'ensemble » de l'ouvrage « lui a été très pénible, je dirai presque, avoue-t-il, *douloureux*. » Son « opposition vient de ce que *le livre l'a touché dans ce qu'il a de plus intime*. » « Je ne conclus

(1) *Le Disciple*, édition originale, p. 317, 329, 359.

qu'une chose, ajoute-t-il, c'est que le goût a changé, que *ma génération est finie*, et je me renfonce dans mon trou de Savoie. Peut-être la voie que vous prenez, votre idée de l'inconnaisable, d'un au-delà, d'un *noumène*, vous conduira-t-elle vers un *port mystique*, vers une forme de christianisme... » Il a raison, le pauvre grand homme ! *Le Disciple* marque le moment précis où la génération à laquelle appartient M. Bourget se détache de la génération précédente. A cette génération nouvelle, le livre a donné conscience d'elle-même. Il a dressé en face l'un de l'autre M. France et Ferdinand Brunetière : à l'un, suivant le mot si juste de M. Jules Lemaitre, il a « fait sortir tout le xviii^e siècle qu'il avait dans le sang ; » chez l'autre il a fait surgir le chrétien de désir qui s'est développé depuis. A toute une jeunesse qui, nourrie de Renan et de Taine, et qui, mêlant le stoïcisme de l'un et l'épicurisme de l'autre, s'orientait, sans bien le savoir, vers un dangereux dilettantisme, il a fait entendre un bienfaisant cri d'alarme ; il lui a révélé le sérieux de la pensée, le prix de l'action, le sens infiniment grave de la vie. Et comme une bonne action n'est jamais perdue, il engageait son auteur dans une voie où il devait trouver l'inspiration de nouveaux chefs-d'œuvre.

VICTOR GIRAUD.

CHEZ LES NOMADES DU TIBET⁽¹⁾

Nous dressons notre camp, à cinq kilomètres de la frontière, au confluent des deux sources de la rivière Min. Pendant huit jours nous ne rencontrerons pas un habitant : faire le vide autour d'un puissant voisin est toujours la tactique des peuples épris d'indépendance.

Nous nous sommes arrêtés de bonne heure, car, avec un personnel novice, l'installation d'un camp n'est pas chose facile. Il sera toujours disposé en carré, nos trois tentes formant une face, celles de notre personnel occupant les deux faces adjacentes, et le quatrième côté fermé par les yaks. Ceux-ci sont attachés par un anneau passé dans le nez à une corde allongée sur le sol, et maintenue par d'autres cordes transversalement fixées dans la terre. Nos convoyeurs tibétains dressent leur tente en avant, et leur énorme molosse complète la garde de cette face, et, nous l'espérons bien, du camp tout entier. Nos chevaux sont entravés et amarrés à des piquets, au centre du carré.

Mais cette forme type doit se plier aux accidens du sol, tenir compte du vent pour que les ouvertures des portes se trouvent placées du côté opposé et les feux de manière à n'enfumer personne. Il faut penser à mille détails insoupçonnés des débutans, et pour lesquels seule la pratique donnera le tour de main indispensable.

Le paysage nous enchante par un aspect nouveau : c'est une

(1) Le récit de la mission du commandant d'Ollone à travers la Chine Occidentale et le Tibet paraîtra prochainement chez l'éditeur Lafitte sous le titre de : *les Derniers Barbares*. Le morceau que nous publions en est extrait.

vallée douce, aux pentes gazonnées et arrondies; au fond un haut massif neigeux, celui de Tama, qui, pendant plusieurs jours, nous servira de repère. Et les bouquets de bois sont nombreux. Quel contraste avec les vallées âpres et farouches qui nous ont conduits jusqu'ici! En vérité, il n'y avait pas besoin de la Grande Muraille pour nous indiquer que nous changions de royaume.

Bêtes et gens en témoignent à l'envi : tout est dérangé dans leurs habitudes, et ils se montrent singulièrement désorientés. Nos chevaux surtout : nous les avons, suivant la coutume au « Pays de l'herbe, » lâchés pour qu'ils pâturent à leur guise, en nous contentant de les entraver. Nos chevaux chinois, non habitués à cette liberté ni à cette gêne, se jettent les uns sur les autres, se mordent, brisent leurs entraves, et s'enfuient au loin. Il faut organiser une battue pour les ramener. Mais alors a lieu une scène singulière : un de nos chevaux, très grand et très fort pour un cheval chinois, et toujours très difficile, est devenu absolument furieux, et il fond sur qui l'approche. Successivement deux de nos hommes sont renversés par cette bête féroce qui, les maintenant à terre avec ses pieds, se met à les mordre à belles dents : sans le secours des assistans, il les eût infailliblement mis en pièces. Les malheureux en auront pour plusieurs jours avant de pouvoir faire aucun service, tant ils souffrent de ces morsures. Il faudra user de tous les procédés en usage dans le désert, lasso, nœud coulant, etc., pour arriver à reprendre cet animal indomptable.

Puis, subitement, un coup de vent terrible passe, la foudre éclate et des tourbillons de neige nous enveloppent. Toute la nuit, c'est une tempête. Plusieurs tentes mal fixées sont renversées par l'ouragan, et les pauvres diables qu'elles abritaient submergés par l'épaisse masse des flocons : sans doute une autre fois ils planteront mieux leurs piquets. Le tonnerre roule sans interruption. Vraiment, tout est combiné pour inspirer une haute idée des charmes du Tibet!

Mais des épreuves ne sont-elles pas imposées à tous les chercheurs de Toison d'or, et resterait-il quelque contrée vierge à découvrir si, comme la Valkyrie, un cercle de feu ou de glace ne protégeait son repos? Allons! cette tempête était de bon augure.

Il n'y parut pas, au matin! Trois de nos chevaux, les meil-

leurs, manquaient ; leurs attaches étaient coupées au couteau, leurs traces, en compagnie de deux autres inconnues, s'éloignaient dans la montagne : on les avait volés.

Pour un début, c'était complet ! A cinq kilomètres de la frontière, dans notre camp, à trois mètres de la tente des soldats ! Et cependant il y avait une sentinelle dont, durant les intermittences de l'orage, nous avons entendu le cri de veille ; mais sans doute pendant les rafales s'était-elle réfugiée sous sa tente, s'en rapportant au mauvais temps du soin de nous garder. Et notre molosse tibétain qui n'avait même pas aboyé (1) ! Si les choses devaient continuer ainsi, une catastrophe ne tarderait pas.

Cependant ce vol était vraiment si extraordinaire d'audace et d'habileté, il était si singulier que, dans une zone déserte où le bruit de notre entrée n'avait pu encore se répandre, il y eût des voleurs embusqués juste dans notre voisinage, que nous nous demandions si ce n'étaient pas les mandarins qui avaient combiné ce coup pour nous effrayer et nous faire reculer ?

Il s'agissait de montrer un visage énergique. J'écrivis au préfet et au général que, par la négligence de leurs soldats, nos trois meilleurs chevaux nous avaient été enlevés, et qu'eux-mêmes étaient par conséquent responsables de ce vol, qui ne rentrait pas dans les cas de force majeure pour lesquels je leur avais donné décharge. Nous allions continuer notre route, mais s'ils ne prenaient pas les mesures nécessaires pour nous faire restituer nos chevaux, je porterais plainte au vice-roi.

Puis, pour bien prouver que nous ne nous laissions pas intimider et pour donner une sanction à la faute des soldats, je fis lever le camp et réquisitionnai trois de leurs chevaux pour nos cavaliers démontés. Mais, après une courte étape, nous nous arrêtons pour attendre la réponse des autorités.

Elle arriva le surlendemain sous la forme la plus satisfaisante : trois excellents chevaux, que les mandarins nous offraient avec leurs excuses. Ils nous pressaient bien de profiter de cette fâcheuse expérience pour rentrer ; mais on ne pouvait plus galamment nous mettre à même d'agir à notre guise. Ne

(1) Cet animal avait décidé de ne garder que ses propres maîtres, si bien que nous ne pouvions approcher de leur tente sans risquer d'être dévorés, mais ce qui se passait dans le reste du camp lui inspirait la plus complète indifférence. Il nous fut absolument inutile.

trouve-t-on pas admirable ce sentiment des devoirs de l'autorité, qui fait que chaque fonctionnaire est tenu de réparer, sur sa cassette personnelle, les dommages qu'une meilleure surveillance eût pu empêcher?

Notre marche reprend. Les multiples incidens de la première nuit auront servi de leçon : les tentes seront mieux plantées, les chevaux réunis à plusieurs par des entraves de fer cadénassées, la sentinelle militaire sera doublée par un de nos hommes sur la face opposée, et un service de ronde sera fait régulièrement par nous. Tout le monde a compris qu'ici toute faute se paie.

La marche est charmante. Il n'est point nécessaire de suivre la piste : le sol gazonné est partout facile et, si nous ne craignons de fatiguer nos chevaux qui vont supporter tant d'épreuves, quelles belles parties de galop nous ferions ! Souvent nous faisons lever des lièvres et des faisans, qui viennent agréablement varier notre ordinaire de riz, de lard et de jambon.

Seuls ceux qui ont pratiqué le désert savent ce que cette solitude cache de vie. L'homme disparu, la nature apparaît avec une personnalité singulière : le moindre accident du sol prend de l'importance. Tel repli de terrain est bon pour camper, car il met à l'abri du vent ; ici l'eau est mauvaise, elle vient de tourbières ; là on trouve du bois ; cette vallée est celle par laquelle arrivent les coupeurs de routes, et c'est sur ce rocher qu'il faut monter, si on veut découvrir de loin leurs embuscades ; en cas d'attaque, voici la fondrière derrière laquelle on s'abrite contre la charge ; si tel pic a mis son bonnet de nuages, la neige va tomber ; mais si elle a disparu de tel vallon, c'est que l'hiver est décidément fini. Ainsi tout vit, tout parle, tout joue un rôle, et l'homme, quittant ses façons de maître, interroge avec respect et se conforme aux conditions qui lui sont posées.

Cette transposition apparaît tout de suite. En Chine, c'est lui qui compte seul : en dehors des villages qu'il habite et des champs qu'il cultive, aucun lieu ne possède de nom ; à peine si les grands fleuves et les massifs importans ont des désignations vagues et changeantes. Au Tibet, au contraire, la moindre motte de terre a son état civil, et quand chaque jour nous discutons avec nos guides l'étape du lendemain pour savoir où il vaudra mieux faire la halte de midi et dresser le camp, on croirait vrai-

ment, à entendre tant de noms, que nous allons traverser les contrées les plus peuplées. Que l'abondance des indications ne trompe donc personne : elles ne représentent que des sites parfaitement solitaires ; mais ces lieux ont plus d'importance, pour qui traverse la contrée, que la plus grande ville en pays habité.

L'absence de troupeaux en cette région déserte est favorable à la conservation des plantes médicinales : aussi vient-on de très loin les chercher, car les plantes du Tibet sont réputées dans toute la Chine ; la récolte est faite par des équipes dont nous rencontrons fréquemment les campemens abandonnés. Une autre substance médicinale, mais non plus végétale, s'y recueille aussi en abondance : ce sont les cornes de cerf ; au moment de leur chute, elles contiennent une moelle qui entre dans la composition d'une foule de médicaments. On sait que la pharmacopée chinoise, comme celle de notre Moyen âge, utilise beaucoup de matières animales.

Ces solitudes sont d'ailleurs plus fréquentées qu'elles ne le paraissent, et souvent nos hommes s'arrêtent pour examiner des empreintes sur le sol : tant de cavaliers ont passé hier, ou tel jour. A leur nombre, à leur direction, au chargement de leurs montures, on conjecture que ce doivent être des chasseurs, et qu'il n'y a rien à en craindre. Plusieurs fois, la nuit, des pas de chevaux se font entendre, un colloque s'engage entre nos sentinelles et des interlocuteurs invisibles, car l'obscurité n'arrête pas les gens du désert, qui connaissent la moindre taupinière et dont les sens sont prodigieusement développés.

L'agrément de la route, quand le temps est passable, fait oublier la lenteur de la marche des yaks : ces animaux ont le cou si heureusement disposé qu'ils peuvent paître tout en marchant, et on conçoit que leur allure n'en est pas accélérée. Mais aussi n'ont-ils guère besoin qu'on s'occupe de leur nourriture ; les chevaux, qui ne peuvent brouter sans s'arrêter, arrivent à l'étape le ventre vide, si bien qu'il faut camper de bonne heure si on veut leur donner le temps de chercher leur pâture.

Encore faut-il que la neige le leur permette. Elle tombe chaque soir, tantôt durant la nuit, tantôt même dès quatre ou cinq heures ; le matin, elle recouvre le sol sur un demi-pied. Phénomène remarquable, vers dix heures elle a complètement disparu, sans avoir fondu et sans que le sol soit mouillé : elle

s'est évaporée, tant l'air est sec, et vif le vent qui passe avant d'être saturé.

Mais elle n'en a pas moins empêché les animaux de paître avant le départ, elle les en prive souvent à l'arrivée, et, tandis que les yaks se sont rassasiés, en marchant, de l'herbe découverte pendant le jour, les chevaux restent à jeun. C'est pourquoi nous avons dû, pour les empêcher de mourir de faim, emporter à leur usage une forte provision de pois secs, nourriture éminemment réconfortante.

Les bois sont nombreux, arbres feuillus dans le fond des vallées, sapins sur les pentes. Personne ne les coupe, le transport étant impossible, et, puisque les pasteurs ne fréquentent pas la contrée, personne n'a intérêt à les détruire. Nous nous demandons même pour quelle raison ils ne recouvrent plus le sol d'une façon continue, ainsi qu'ils ont dû le faire autrefois, car c'est le propre de la sylve de gagner du terrain partout où l'homme ne la combat pas.

L'explication nous est bientôt fournie. Nous trouvons des forêts entières renversées : un feu allumé par quelque chasseur ou chercheur de plantes et mal éteint à leur départ les a embrasées ; puis le vent a déraciné les arbres calcinés : spectacle tragique comme celui d'un champ de bataille où s'entassaient les cadavres dépouillés ! Et c'est ainsi, par la négligence de l'homme, que disparaissent les forêts séculaires, et qu'en bien des points déjà les douces vallées voient les eaux ravager les terres que plus rien ne retient : dans quelques centaines d'années, elles seront creuses et dénudées comme celles que nous avons traversées en Chine.

D'ailleurs, voici la fin des forêts et des arbres. A force de monter, nous avons atteint la source de la rivière Min, à 4 250 mètres d'altitude, au col de Lang-Kia-Ling. Un col encore, de 4 300 mètres, celui de Tangoma, et nous pénétrons dans le bassin du Fleuve Jaune. Nous avons quitté la zone de la végétation, — au-dessus de 3 800 mètres nous ne trouverons jamais même un buisson, — et nous avons atteint le domaine des neiges. Sont-elles éternelles ? Je ne le crois pas : leur peu d'épaisseur, dû à l'évaporation, ne doit pas résister au soleil d'août. Mais, bien que nous entrions dans le joli mois de mai, chaque jour la couche est renouvelée.

C'est ici la crête de la grande chaîne bordière du Tibet, et

notre vue plonge dans l'intérieur. On doit s'attendre, d'après les récits de tous les voyageurs qui ont exploré cette contrée mystérieuse, à une description d'effrayantes montagnes : bien au contraire, la multitude des chaînes qui nous entourent, toutes égales ou supérieures au Mont-Blanc, ne nous apparaissent que comme de faibles collines aux formes arrondies. Nous pourrions ignorer à quelle hauteur nous sommes, si derrière nous, du côté de la Chine, quelques pointes aiguës, surgissant du vide, ne nous révélaient que leur pied plonge dans des profondeurs démesurées, qui nous enveloppent.

Au col de Lang-Kia-Ling nos Tibétains et même nos Chinois ne manquent pas de jeter une pierre sur le *latsi*. C'est le nom que porte ici ce que les Mongols appellent *obo* : un amas de pierres s'élevant en pyramide, et formé par les cailloux que les gens pieux y ont déposés en passant. Des perches y sont plantées, où flottent des banderoles portant des invocations pieuses. Contrairement à ce qu'on écrit assez généralement, les *latsi* ne se rencontrent pas sur tous les cols, loin de là, et d'autre part on en trouve tout autant dans les vallées et dans des endroits quelconques. En l'honneur de qui sont-ils élevés ? pour tous les simples, c'est en l'honneur du Génie du lieu, car Boudhistes ou Ponnbo en réalité sont surtout panthéistes et voient des esprits partout. Aussi nos gens offrent-ils à la divinité de ce col fameux, d'où pour la première fois on aperçoit les montagnes de Chine, de la monnaie d'or et d'argent... en papier, qu'ils ont emportée à cette intention.

Et maintenant nous allons redescendre, — oh ! bien peu ! Nous entrons sur le domaine de la grande confédération des Dzorguè, qui occupe le sommet de la boucle du Fleuve Jaune, au centre des Ngolo, des Ngapa, des Paotso, des Samsa et des Tatseu.

Tous ces peuples seront à redouter puisqu'ils vivent de pillage autant que d'élevage ; seuls les gens de Paotso et la première tribu des Dzorguè, celle de Pan-Yu, sont, pour le moment, en bons rapports avec l'autorité chinoise, et le préfet, conformément à notre demande, les a priés de nous bien recevoir ; mais nous devons surveiller avec une particulière attention nos derrières, car c'est par là qu'arrivent les Ngapa pour enlever les caravanes à destination de Pan-Yu. Les Nomades ne pillent pas leurs voisins immédiats, à moins d'être en guerre

déclarée, mais ils ne se gênent nullement pour venir chez eux détrousser les étrangers qui s'y trouvent, ou pour traverser leur territoire, afin d'aller enlever les troupeaux d'une tribu plus lointaine.

Hélas ! l'accueil du Tibet ne se fait pas plus hospitalier à mesure que nous y pénétrons davantage : le froid redouble au contraire. La neige maintenant tombe presque sans discontinuer. Fouettée par un vent incessant que je ne sais quel sort hostile nous pousse toujours dans la figure, elle nous aveugle et nous brûle. En peu de jours notre épiderme, noirci comme par les rayons d'un soleil ardent, se détache et s'enlève par bandes, qui laissent paraître à leur place une peau nouvelle, encore tendre ; le contraste de ces raies roses et brunes qui zèbrent nos figures n'a rien de séduisant ; nos lèvres sont gercées et enflées : chacun de nous regarde ses compagnons avec horreur, et, sans même se risquer à consulter son miroir, se demande avec inquiétude s'il est aussi hideux. Oserons-nous jamais nous remonter à des gens civilisés ?

Il faut que je l'avoue, nous sommes en partie victimes de notre insouciance. Tous ces maux ont été décrits par nos prédécesseurs ; mais nous n'avions pas cru qu'ils nous frapperaient si tôt, ni si soudainement. Il eût fallu, dès le premier jour, sinon imiter complètement les Tibétains et les Chinois de notre escorte, qui jamais plus ne se laveront, du moins nous oindre le visage d'un corps gras. Et pourquoi ne nous être pas souvenus de la joie du Père Huc, recevant d'un bienveillant lama une « paire de lunettes » formées de crins de yak ? nos Tibétains en ont, et ils nous font envie. De solides conserves d'automobiliste avec masque nous auraient épargné bien des souffrances.

Quant à nos Chinois et surtout à nos Annamites, on devine combien ce climat leur était agréable. Nous avons pris cependant pour eux toutes les précautions nécessaires, leur achetant des manteaux ouatés, des capotes de feutre imperméable, et des peaux de chiens à longs poils sur lesquelles ils couchaient. Mais, de tous, celui qui souffrait le plus, bien qu'il ne se plaignit point, était assurément le Père Dury. Nous ne nous étions pas préoccupés de lui, il faut le dire à notre honte, et comme c'était à la dernière minute que nous lui avions demandé de nous suivre, il n'avait pas eu le temps de se procurer des vêtements fourrés. Même en mettant sur lui tout ce qu'il possédait

d'habits, il grelottait, mais il n'osa nous avouer son dénûment que quand nous l'entendîmes tousser.

Nos animaux ne trouvaient plus à se nourrir qu'à grand-peine, en fouillant la neige pour découvrir l'herbe, et en avalant la neige elle-même, car les yaks et même les chevaux en mangent beaucoup.

Et encore tout allait à peu près bien quand nous trouvions moyen de faire du feu. Puisqu'il n'y avait plus de bois, le seul combustible était l'argol, et l'on sait que ce nom poétique désigne la fiente desséchée des animaux. Le Père Huc a traité cette matière de façon magistrale, et nous étions parfaitement au courant des différentes sortes d'argol et de leurs vertus; il ne nous manquait... que d'en trouver.

Comment, se demandera-t-on, peut-on s'en procurer dans le désert? Mon Dieu! la chose est moins compliquée qu'elle n'en a l'air. Tous les nomades viennent camper dans les mêmes endroits, qui présentent des conditions favorables, telles que protection contre le vent, proximité de sources non gelées, etc. Il en résulte que chacun, en partant, laisse un dépôt d'argol frais, qui deviendra sec avant le passage de nouveaux visiteurs.

Il n'y a donc aucune difficulté quand il ne neige que la nuit et que le jour la terre se montre à nu; mais, quand il neige même dans la journée, le précieux combustible disparaît enseveli. Il faut alors, dès qu'on s'arrête, disperser ses gens sur toute l'aire où sa présence est présumable, et chacun, avec fièvre, fouille la couche glacée jusqu'à ce qu'il découvre cette manne. Parfois nous voyions l'obscurité descendre, et rien n'était signalé: lugubre perspective que celle d'une nuit sans feu, par ce froid et cette bise, sans alimens cuits, sans même un peu de thé! Enfin un cri de triomphe partait de quelque coin, et tout le monde accourait récolter le bienheureux crottin.

Toutes ces épreuves, cruelles pour notre personnel, nous étaient rendues légères par la conscience de notre mission à remplir; et, si parfois elles nous semblaient pénibles, il nous suffisait de lever les yeux vers le drapeau français flottant dans la bourrasque sur ces solitudes inviolées.

*
* *

Suivant la pente douce de petits ruisseaux qui grossissent peu à peu, nous arrivons enfin au bord d'une rivière assez forte:

c'est le principal affluent du Fleuve Jaune dans son cours supérieur, et tous le considèrent comme en étant la deuxième source, ainsi que l'indique le nom même que lui donnent les Chinois : Second Fleuve Jaune, — Eul-tao Houang-ho ; — les Tibétains l'appellent Maitcheu, et nomment Matcheu ou Matchi le grand fleuve.

Nous n'avons plus maintenant qu'à descendre son cours. Quelques broussailles, pleines de lièvres et de faisans reparaissent sur ses bords, le temps s'améliore, l'herbe se montre, des antilopes, toujours hors de portée, nous narguent avec grâce, la vallée s'élargit, un je ne sais quoi de moins âprement farouche fait pressentir l'approche de l'homme ; enfin nous apercevons des troupeaux. Il était temps. Ces huit jours de marche presque constamment dans la neige, de nourriture insuffisante, de nuits terriblement froides ont épuisé nos chevaux : déjà l'un d'eux tombe pour ne plus se relever, et bien d'autres vont l'imiter.

Le chef de Pan-Yu vient à notre rencontre suivi de plusieurs cavaliers en armes. C'est un homme de trente-cinq ans environ, aux traits assez fins. Il porte une capote en peaux de mouton cousues le poil en dedans, bordée d'un col de peau de panthère ; avec cela des bottes, et c'est tout.

Tel est le costume de tous les Nomades ; ils sont entièrement nus, par cette température polaire, dans leur capote qu'ils relèvent jusqu'aux genoux au moyen d'une ceinture, sans souci du froid montant de la terre gelée. Et cependant ils ont encore trop chaud : ils rejettent la manche droite, parfois aussi la gauche, et vont presque constamment le torse nu, tout au moins le côté droit. Quelle rude race !

Cependant j'oublie un trait de leur vêtture, trait essentiel, car c'est lui qui leur conserve la chaleur indispensable : ne se lavant jamais, ils sont recouverts d'une épaisse tunique de crasse accumulée depuis leur naissance. Leur peau, qui devrait être blanche et rose, — ainsi qu'elle se montre, quand ils ôtent leurs bottes, à leurs pieds et à leurs jambes, lavés de temps à autre par les ruisseaux qu'ils traversent, — apparaît d'un brun presque noir. Certes le soleil, assez chaud en été, y est pour quelque chose, le vent glacé pour bien davantage, car rien ne hâle plus fortement, mais ce teint de Nigritien provient surtout d'une couche de corpuscules solidement incrustés.

N'allez pas croire cependant, sur la foi d'auteurs qui n'ont

vu, — ou senti, — que des sédentaires, que le parfum de ces Nomades impressionne fâcheusement; ne croyez pas, surtout, qu'ils paraissent malpropres! Non point. L'air vif dans lequel, par en haut et par en bas, leur corps est continuellement baigné, se charge d'en emporter l'odeur; et la crasse, pénétrant dans les pores de la peau, s'incorporant à elle, n'apparaît plus comme une matière étrangère dont la présence incongrue mérite l'expulsion: non, elle fait partie intégrante du tissu, et elle ne semble plus qu'une patine vigoureuse et de grand effet.

Mais quelle atteinte à nos théories hygiéniques sur la propreté, que cette imperméabilité donnée à la peau, très logiquement, semble-t-il, puisque la pénétration de l'air glacé serait mortelle, et que toutes les races qui résistent au froid, Tibétains et Lolos comme Sibériens ou Esquimaux, y ont pareillement recours!

Quand ils se déplacent, les Nomades se coiffent d'un chapeau curieux. C'est un cône en peau de mouton; parfois l'extérieur est doublé d'une étoffe rouge ou bleue, et toujours les bords sont relevés de manière que le poil blanc frisé de l'intérieur vienne dessiner une bordure élégante. Ce bonnet se prête à des variations de mode infinies: tantôt il est court et évasé du bas, tantôt démesurément long; tantôt la pointe en est rentrée, tantôt elle pique vers le ciel, tantôt elle est cassée et retombe sur le côté comme dans le chaperon à longue queue de nos anciens dragons; tantôt la bordure frisée est parfaitement circulaire, tantôt, déployée en avant, elle s'allonge en visière. Ces chapeaux ont quelque chose de comique et d'élégant à la fois qui fait notre joie.

Autour de chez eux, et même fréquemment en route, les Nomades vont nu-tête; ils montrent ainsi leurs cheveux courts, mais non rasés, par quoi ils se distinguent de toutes les races sans exception jusqu'ici signalées dans l'Empire chinois.

Comme dans tout le Tibet, les cavaliers ont un sabre passé horizontalement dans la ceinture en travers du ventre, et en bandoulière un fusil, pourvu d'une fourche mobile. C'est un appareil étonnamment pratique: le tireur pique son fusil vers le sol où pénètre la fourche qui se redresse verticalement, tandis que le canon pivote et devient horizontal; on tire alors à coup sûr, sans avoir perdu une seconde. Les Tibétains apprécient tellement, et à juste raison, cette fourche légère, qu'ils

l'adaptent même aux fusils perfectionnés qui leur parviennent, si bien que nous avons vu, contraste piquant, des fusils à répétition du dernier modèle pourvus par eux de cet appareil qui évoque les temps lointains du mousquet primitif.

Mais leur arme principale est une lance immense, de 5 à 6 mètres de long, exactement la même que celle des Lolos, et que nous n'avons vue nulle part ailleurs.

Le chef annonçant qu'il a choisi une belle place pour notre camp, j'exprime le désir que ce soit dans le village même, pour mieux observer. « Impossible, à cause des chiens, » répondent nos guides, « ils nous dévoreraient. — Eh bien ! on les attachera, » dis-je, un peu étonné de cette défaite qui me paraît destinée à nous tenir à l'écart. Mais mes guides me regardent avec un étonnement non moindre, puis se mettent à rire, et je crois bien que, mentalement, ils haussent les épaules.

De fait, on nous conduit dans une prairie bien unie, au bord de la rivière, et il faut s'en contenter. Une foule de jeunes gens et d'enfans nous entourent en un clin d'œil, nullement farouches, obligeans même et rieurs.

Mais où donc est ce grand village de Pañ-Yu, célèbre dans toute la contrée ? On nous en a donc parqués bien loin que nous ne le voyons pas ? — Où est-il ? Mais là devant nous, à cent mètres au plus. — Et nous nous écarquillons les yeux, sans rien apercevoir que des palissades qui doivent enfermer des parcs à bestiaux ; si ! au centre de presque tous ces parcs s'élèvent de petits tertres circulaires en haut desquels sont juchés des groupes de femmes qui nous contemplant ; mais pas la moindre maison ni aucune tente.

Vivement intrigués, nous demandons au chef à lui rendre sa politesse en allant le visiter dans sa demeure. « Avec plaisir, nous dit-il, mais faites bonne garde : ayez tous un sabre ou au moins un bâton ; que ceux qui sont sur les flancs et par derrière protègent les autres ! » Et lui-même, tirant son épée, prend la tête de notre troupe. Qu'est ceci, et quels dangers nous menacent ?

Il avait eu raison de nous prévenir, le brave chef ! Quand nous approchons de la palissade, une douzaine d'énormes molosses qui étaient couchés tout autour s'avancent sur nous d'un pas résolu : il faut que nous nous mettions à faire des moulinets avec nos gourdins pour maintenir à un ou deux mètres ces

bêtes féroces qui n'écoutent même pas la voix de leur maître.

Ces terribles gardiens sont une caractéristique des agglomérations des Nomades. Pour aller d'une habitation à l'autre, il faut, *même pour les gens du lieu*, être au moins deux et armés, sous peine d'être dévoré. Les chiens, heureusement, ne s'éloignent pas de la demeure qu'ils sont chargés de garder : à cinquante mètres, on n'a rien à craindre, mais malheur au téméraire qui s'approche plus près. Un de mes compagnons, emporté par son zèle photographique, en fit la cruelle expérience, et si, nous étant aperçus à temps de son imprudence, nous n'étions accourus en foule à son secours, il eût laissé aux crocs des molosses autre chose que son manteau.

Nous franchissons plusieurs enceintes de palissades qui sont vides, les bêtes étant aux pâturages, et nous arrivons devant le tertre central. Toujours point de maison. « Donnez-vous donc la peine d'entrer, » dit le chef en s'inclinant avec respect. Où donc? Sous terre?

Et en effet, dans le monticule même s'ouvre une porte ; à travers l'obscurité, on devine une étable à bestiaux ; puis, au delà, la caverne s'éclaire, et on débouche dans une vaste rotonde de dix à quinze mètres de diamètre, sur trois ou quatre de hauteur.

Ce tertre que nous croyions naturel est complètement creux ; de gros piliers et des poutres supportent les terres qui reposent sur des fascines. En dehors de la porte, que masque un mur séparant l'étable de la grande pièce, la seule ouverture est au sommet même de la coupole : c'est par là que sort la fumée, et qu'entrent, plus encore que la lumière, la pluie et la neige ; quand pourtant ces dernières deviennent trop violentes, quelque homme saisit une lance, fait glisser dans une rainure de la voûte des planches disposées à cet effet, et bouche ainsi l'ouverture : l'obscurité est alors complète.

Il fait d'ailleurs toujours sombre au fond de ces demeures artificiellement souterraines. Quand l'œil s'est habitué, on découvre un intérieur grandiosement barbare et primitif.

Le meuble principal est un long foyer en terre durcie, contenant deux brasiers et deux récipients où l'argol est à portée d'être introduit dans le feu ; sur ces brasiers toujours chauffé dans de grandes marmites l'eau destinée au thé. Par ce foyer, le sol de la salle est divisé en deux compartimens : celui de

droite est réservé au maître et à ses hôtes, celui de gauche aux femmes et aux serviteurs.

Au fond du compartiment des hommes, un autel, avec quelques statuettes bouddhiques et une multitude de petites soucoupes pleines de beurre, dont l'une toujours brûle en veilleuse; dans le prolongement du foyer, des banderoles portant imprimée l'image d'un cheval divin, symbole qui joue un grand rôle dans cette région de cavaliers. Tout autour, sur le sol, sont dispersées les richesses de la famille : des selles, des armes, et surtout de nombreux ballots, contenant les uns du thé, du sel, de la farine d'orge, un peu de riz, denrées venues de loin, les autres des peaux et des fourrures qui serviront à de nouveaux achats.

Le côté gauche contient les ustensiles de cuisine, de grands récipients pour conserver le lait, pour baratter le beurre. Là on travaille avec assiduité pour servir les hommes assis sur des peaux de l'autre côté du feu. A droite, c'est le salon; à gauche, la cuisine.

Le foyer ne sépare pas complètement les deux domaines; un assez large passage existe entre lui et le mur de l'étable, contre lequel sont généralement disposés plusieurs lits, couches de peaux entourées de rideaux.

Dès que nous entrons, le côté des femmes s'agite : le combustible est précipité dans le foyer, le beurre frais extrait de la baratte, et un vase se remplit d'une délicieuse crème, légèrement aigre et épaisse à plaisir. Le thé est servi, par-dessus le foyer protecteur des bonnes mœurs, par la majestueuse dame de céans.

La polyandrie du Tibet a fait couler beaucoup d'encre. Les sociologistes inclinent à la considérer comme une des manifestations du parfait communisme de la famille, par lequel tous les frères ne font qu'un avec leur aîné, ayant la même femme comme ils ont les mêmes biens. Or, nous n'avons trouvé ni communisme, ni polyandrie : à la mort du père, ses enfans se divisent ses biens par parts égales, et s'installent chacun de leur côté pour leur compte; naturellement, ils ont chacun leur femme, ou même plusieurs, bien qu'assez rarement; je n'ai pu savoir si la polygamie était facultative ou réservée au cas de stérilité.

Le type des hommes est variable; tous sont grands, beau-

coup ont des traits fins et allongés. Tout autre, sauf d'assez rares exceptions, est le type de la femme : elle est courte, ramassée, solide, plantureuse ; sa face est large, son visage peu dégrossi. Ses cheveux, séparés par une raie au milieu du front, sont nattés en une multitude de petites tresses, d'où tombe par derrière une bande d'étoffe chargée d'énormes bijoux en argent, turquoises, corail. Deux bandes identiques, partant de derrière le cou, descendent par devant jusqu'aux pieds ; elles sont le plus souvent seules à voiler, — fort peu, — les poitrines : ces dames, de même que leurs époux, ont comme unique vêtement la capote de peaux de mouton, qui est bien lourde et bien gênante pour les travaux du ménage ; aussi est-elle presque toujours rejetée jusqu'à la ceinture.

Quelle vision d'humanité lointaine nous donnent ces créatures robustes, qui, presque nues, mais toujours chargées de bijoux comme des reines, vaquent avec solennité à des travaux de bêtes de somme, fléchissant sous le poids de hottes d'argol ou de grands tonnelets qu'elles vont remplir à la rivière ! On les sent aussi orgueilleuses de bien accomplir ces fonctions grossières, mais rendues par la nécessité sacrées à tous les primitifs, que d'étaler sur leur corps les signes tangibles de la richesse et de la puissance de leur époux. Et quand, sur le sommet de chacune des taupinières géantes, nous voyons se dresser en groupes leurs silhouettes massives, d'où se détachent, sous les cheveux pendant jusqu'à terre, les larges faces étonnées, les épaules solides, les bras musclés et les parures éclatantes, nous croyons voir apparaître, juchées sur leurs chars, les indomptables compagnes des Cimbres et des Teutons.

Pendant deux jours nous ne nous laissons point de visiter l'une après l'autre ces demeures étranges, qui ne ressemblent à rien qui ait été signalé sur la surface du globe, à notre connaissance. Il y en a une trentaine, qui peuvent abriter chacune de vingt à trente personnes, tant maîtres que serviteurs. Elles constituent chacune, avec leurs enceintes de palissades, des forteresses isolées.

Personne ne sort de chez soi sans être armé de son sabre, et, s'il va dans la campagne, de son fusil et de sa lance. La vie pastorale, que nous nous représentons sous des aspects bucoliques, n'est en fait qu'une vie de guerre et d'aventures. La richesse du nomade, son bétail, n'est point, comme celle du sé-

dentaire, rivée au sol d'où il faut l'extraire par un labeur opiniâtre : une surprise, et les troupeaux d'autrui sont à vous. Qui ne serait tenté? Aussi chacun ne pense-t-il qu'à attaquer et à se défendre, et toujours le pasteur est un voisin dangereux. Tibétains, Mongols, Turcs, Huns, Arabes, Touareg, partout ces tribus impuissantes n'attendent qu'un Attila, un Gengis-Khan ou un Mahomet pour conquérir le monde; et n'oublions pas qu'au viii^e siècle, deux fois nos Tibétains ont pénétré jusqu'à la capitale de la Chine, Si-Ngan-fou, et l'ont prise.

Mais cet amour des coups de main et des profitables exploits ne signifie point qu'ils soient querelleurs et insociables. Tout comme leurs émules africains les Touareg, avec lesquels ils ont tant de ressemblance, ils sont graves, réfléchis et courtois.

Partout nous étions hospitalièrement accueillis; partout aussi nous répondions à l'offrande de thé et de crème par celle de quelque objet rare, couteau ou miroir (1).

Mais, surtout, nous savions gagner le cœur des femmes. Leurs bijoux préférés, ce sont les boutons d'uniforme dorés, et l'Angleterre a inauguré là une nouvelle forme de pénétration pacifique, en écoulant tous les vieux boutons de l'armée des Indes, si bien que, même en cette extrémité nord du Tibet, nous pouvions sans peine dénombrer ses forces : il nous suffisait de regarder les femmes : les numéros de tous les régimens hindous s'épalaient sur leur sein. Notre chauvinisme ne pouvait tolérer une si astucieuse prise de possession : et les futurs explorateurs verront dorénavant, à côté des anglais, des boutons d'uniforme français briller sur les robustes poitrines des dames tibétaines.

Ce séjour était bien utile pour remonter notre cavalerie et pour nous procurer des vivres.

Quels vivres? demandera-t-on. Les Nomades n'ont absolument *aucune* culture; ils n'ont pas de poules, — c'est le seul pays du monde que j'en sache dépourvu, — ni de cochons. Mais leurs troupeaux de moutons, de chèvres et de yaks leur fournissent de la viande, dont ils mangent assez souvent, du lait, de la crème, et surtout du beurre, dont ils font une consommation considérable, car c'est lui qui leur fournit la graisse dont la

(1) La fameuse *Khata*, ou *écharpe de félicité*, si nécessaire chez les Tibétains ordinaires, n'est pas employée ici : nous n'en retrouverons l'usage qu'à Lhabrang. Et personne ne nous tire la langue.

combustion intérieure leur permet de lutter contre le froid. Ils le consomment, comme dans tout le Tibet, mélangé au thé : c'est le fameux thé beurré. Enfin ils y ajoutent, comme ailleurs aussi, le *tsamba*, farine d'orge grillé, qu'ils se procurent dans les hautes vallées des confins, là où la culture est encore possible et où les populations ne dédaignent point de s'y livrer. On voit que pour deux élémens essentiels de leur alimentation, le thé et le *tsamba*, ils dépendent entièrement de l'extérieur, ce qui rend encore plus admirable qu'ils aient su maintenir une si complète indépendance en face de l'envahissante Chine qui pourrait les affamer.

On aura peut-être constaté avec étonnement l'existence d'un village, même si singulier, parmi des populations réputées nomades. Elles le sont en effet, mais ainsi qu'on l'a écrit avec justesse, personne n'est plus sédentaire que le nomade. Il se déplace à la suite de ses troupeaux, mais dans le cercle restreint de son territoire propre ; bientôt il a déterminé quelques emplacements particulièrement favorables, et désormais il va de l'un à l'autre suivant les saisons ; et si, dans l'organisation de sa demeure, il se trouve quelque chose qui puisse subsister ; comme le rempart ou le foyer, il le laisse pour le retrouver l'an prochain. C'est ainsi que toutes les tribus des Nomades ont deux ou trois lieux fixes de résidence, qui portent toujours leur nom, si bien qu'au voyageur qui demande si tel village se trouve dans telle vallée, on répond : « Oui, en hiver, mais en été il est de l'autre côté de la montagne. »

Tout ce que nous voyons, aspect physique des indigènes, habitations, vêtement, mœurs, diffère au plus haut point, sauf par certains détails que le climat ou le sol rendent obligatoirement semblables, des descriptions que tous les voyageurs ont faites des Tibétains, et de ce que nous avons vu à Ta-Tsien-Lou : nul rapport entre ce peuple de guerriers toujours à cheval, la lance au poing, et les lourds sédentaires ou les pâtres craintifs jusqu'ici connus. Cette différence se complète et s'explique par celle de la langue : les vocabulaires que nous recueillons n'ont rien de commun avec le tibétain, ni avec ses dérivés notés sur les confins. Il semble donc que nous ayons affaire à un peuple entièrement nouveau pour l'Europe, quoique vraisemblablement ancien et fort illustre, car, à en juger par leurs vertus guerrières, ce sont ces Nomades bien plutôt que les Tibétains

ordinaires, qui sous le nom de Tangoutains ont joué un grand rôle dans l'histoire chinoise.

*
* *

Par la lamaserie de Tartsa-Gomba, — qu'on excuse ce pléonasme, car gomba signifie lamaserie, — nous allons maintenant gagner la tribu de Lai-Wa, où le chef de Pan-Yu nous a ménagé bon accueil.

La confédération des Dzorgué comprend douze tribus. L'autorité des chefs est médiocre : ils ne sont guère que des notables plus distingués et plus influens. Tous les chefs de famille participent aux décisions générales, telles que changement de résidence, guerre ou paix; pour le reste, ils agissent en toute indépendance, faisant leurs expéditions de pillage sans en devoir compte à personne. A plus forte raison les liens entre les tribus sont-ils très lâches; cependant des relations de parenté et de commerce maintiennent de bons rapports, et toutes viendraient en aide à celle qui serait attaquée; mais cela n'oblige nullement chacune d'elles à adopter à notre égard la même attitude.

Quand on quitte les constructions préhistoriques de Pan-Yu, Tartsa-Gomba surprend comme le rappel d'une civilisation qu'on avait oubliée : son temple, ses nombreuses cellules ont un aspect ordonné et architectural. C'est notre première rencontre avec les lamas dans leur empire; les autres voyageurs, sauf les Pères Huc et Gabet, n'ont eu nulle part à se louer d'eux, et il est probable qu'ils ne verront pas d'un bon œil l'intrusion d'étrangers. Nous pourrions passer ici sans les visiter, car le territoire de la confédération Dzorgué ne leur appartient pas, et les Nomades, quoique heureux de les avoir chez eux pour assurer leur salut grâce à leurs prières, ne leur concèdent aucune autorité; mais il y a toujours de nombreux lamas qui circulent dans le pays, et, s'ils interprètent mal notre abstention, ils répandront de mauvais bruits sur notre compte.

Nous leur faisons donc exprimer notre désir d'aller les voir. On nous fait attendre très longtemps la réponse : une bourrasque de grêle violente tombe à ce moment, et nous restons à la recevoir, à 500 mètres du monastère d'où on nous voit très bien, sans que personne nous fasse signe de venir nous abriter. C'est seulement quand le beau temps est revenu qu'on nous invite à entrer; l'accueil d'ailleurs est froid : les supérieurs ne

paraissent pas, et une foule de petits moinillons, pieds nus dans la boue glacée, nous entoure avec des moues passablement moqueuses.

Cependant notre curiosité et la leur prolongent cette visite, et on nous ouvre le temple. Nous admirons d'abord l'étonnante volonté qui a présidé à la construction d'une charpente aussi considérable dans un pays absolument dépourvu de bois. Les forêts les plus proches sont à deux jours et demi d'ici : c'est de là qu'il a fallu apporter les arbres entiers qui servent de piliers, et cela sans cours d'eau flottable, ni chariot.

Mais ce qui ne nous confond pas moins, ce sont les fresques qui recouvrent les murs : je ne dirai pas qu'elles valent des Fra Angelico, mais leur conception naïvement mystique, la grâce un peu gauche de leur exécution, ne peuvent manquer d'évoquer l'art de nos couvens avant la Renaissance, tandis qu'elles n'ont pour ainsi dire point de rapport avec l'art chinois.

Et qui donc peint, qui fond ou cisèle ces nombreuses statues, ces objets de culte finement travaillés, qui trace les plans de ces architectures imposantes, réalisées avec de si chétifs moyens d'exécution ? Ne sommes-nous pas chez ces mêmes Nomades qui vont nus dans leurs peaux de bêtes, vivent dans des tanières souterraines ou sous le frêle abri d'une tente, et semblent ne s'être pas encore élevés à la conception du vêtement ni de la maison ? Et ce sont leurs fils et leurs frères qui possèdent et pratiquent tous les arts, sans parler des sciences que doivent contenir leurs livres imposans ! Voilà certes un problème de sociologie particulièrement curieux.

Pendant la nuit une rumeur s'élève, et des cavaliers pénètrent dans notre camp. Ce sont des Tibétains de Song-Pan-T'ing : faisant cent kilomètres par jour grâce à des chevaux de rechange, ils nous ont rattrapés pour nous apporter un message urgent du vice-roi du Sseu-Tch'ouan. C'est une lettre de Tchao-Eul-Fong au Consul général de France à Tch'eng-Tou, lui exposant que jamais la situation du Tibet n'a été plus troublée, que les lamas sont dans la plus violente excitation contre tout ce qui est Chinois ou étranger, et que nous courons à notre perte ; il le prie en conséquence, sachant que son préfet n'a pu nous arrêter, d'intervenir lui-même. A cette lettre est jointe, en effet, une exhortation pressante de M. Bons d'Anty à revenir, ses renseignemens personnels étant d'accord avec ceux du vice-roi.

Certes, l'avis était sérieux : le futur conquérant de Lhassa avait déjà montré dans ses expéditions précédentes contre les Tibétains qu'il ne tremblait pas devant des dangers imaginaires ; quant à M. Bons d'Anty, toujours parfaitement informé, il avait en mainte occasion prouvé sa vaillance d'explorateur, et il n'était pas homme à conseiller à la légère de reculer à des officiers français. L'attitude si équivoque, bien que sur le territoire d'une tribu amie, des lamas que nous avons visités le jour même, confirmait l'hostilité signalée et nous présageait mauvais accueil quand nous atteindrions leur domaine propre.

Mais quoi? Ne savions-nous pas tout cela avant de partir? Avions-nous pensé faire un voyage d'agrément? Je lis ces lettres à mes compagnons : « Bonne affaire, » dit simplement l'un d'eux ; « avec ces papiers, on ne s'avisera pas, si nous réussissons, de prétendre que notre entreprise était trop aisée ; si nous y restons, on ne pourra dire que c'est par notre maladresse. » Ce fut toute la délibération : je n'avais plus qu'à remercier le Consul général et le vice-roi de leur sollicitude, en leur annonçant que nous continuions notre route.

Mais ce fut comique de voir la stupeur désolée de notre personnel en recevant l'ordre de reprendre la marche : les courriers avaient répandu la nouvelle que notre gouvernement nous ordonnait de rentrer, excitant ainsi une allégresse générale. Maintenant notre entreprise allait paraître plus folle encore.

La région où nous avançons est une vaste plaine qu'entoure un cirque de hautes montagnes, rapprochées à l'Est et au Nord, lointaines au Sud et à l'Ouest. A peine si des collines basses y modèlent quelques vallons. La pente est tellement insensible que les cours d'eau ne savent plus leur route : ils tournent sur eux-mêmes en d'in vraisemblables méandres. Et cet essoufflement des fleuves à bout de course, arrivés trop tôt au niveau de la mer, se produit ici à 4 000 mètres d'altitude!

En vérité, il semble que sa ceinture de monts isole cette contrée du reste de l'univers : la nature et les hommes ignorent qui les entoure, rien ne vient les troubler, et ils ne veulent que continuer toujours la même vie. Nous qui, avant de parvenir ici, avons dû nous imprimer dans les yeux, dans le cerveau, la vision tragique de la terre éventrée par les fleuves, le vertige de tant d'abîmes, la fatigue de tant d'escalades, nous restons muets d'étonnement devant cet Éden glacé mais si calme, si

ouvert, si pastoral, où la vie semble si douce à des hommes qui se rient des frimas. Nous sentons qu'après avoir longtemps erré dans des souterrains et de sombres couloirs, nous sommes parvenus sur la terrasse de l'édifice terrestre, où il n'y a plus qu'à vivre baigné dans le ciel, sans souci des esclaves qui peinent dans les profondeurs. Heureux maîtres du toit du monde!

Mais moins heureux leurs hôtes! Nous avons beau nous exhorter mutuellement à aller, à la mode du lieu, l'épaule nue, nous sommes décidément encore très loin de ce degré d'entraînement, et nous ne trouvons point trop de superposer des peaux de bique à nos capotes recouvrant des vestons de cuir fourré par-dessus des vêtemens de laine, des tricots et des chemises de flanelle doubles. Car la neige et le vent font rage de plus en plus. Il nous arrive de ne pouvoir lever le camp et de rester enfermés dans nos tentes, tant la tempête est violente. Quelle peine, quand on se décide à partir, pour rouler les tentes congelées, arracher les piquets et les cordes recouverts de deux doigts de glace! Je plains nos pauvres hommes; sans l'exemple des Tibétains qui semblent tellement à leur aise, nous aurions peine à maintenir leur moral. D'autant plus que les chevaux leur donnent le mauvais exemple : pas de jour que l'un d'entre eux ne tombe mort sous son cavalier. Si nous n'en trouvions à acheter, je ne sais ce que nous deviendrions.

Une des principales causes de leur fatigue vient d'une extraordinaire disposition du sol que nous rencontrons fréquemment. C'est une argile ferrugineuse imperméable qui, sous l'action combinée du gel, de la fonte et du soleil, s'est craquelée et divisée, à la manière d'un damier irrégulier, en une multitude de mottes, séparées par des cavités pleines d'eau ou de glace. Les animaux du pays passent sans difficulté, posant le pied sur les mottes avec une adresse de chevaux de cirque; mais pour ceux qui sont venus de Chine, qui mesurent mal leur élan et manquent à chaque pas de culbuter avec leur cavalier, c'est un exercice horriblement ardu, où ils dépensent des efforts exagérés et épuisans.

La tribu de Lai-Wa occupe une succession de villages identiques à celui de Pan-Yu. Cependant, faute de bois, les maisons-terres sont moins hautes, et les palissades extérieures sont faites en mottes de terre. En même temps que nous, arrive une

famille qui revient de la forêt voisine : cinq jours de marche à l'aller, et autant au retour, pour rapporter quelques poutres.

Nous avons le plaisir de constater là que la saison est évidemment fort clémente, car on a décidé de quitter les villages d'hiver pour se rendre aux campemens d'été; déjà les tentes sont sorties et dressées dans les cours, pour vérifier leur état et procéder aux réparations. C'est très consolant, ces préparatifs contre la chaleur; hélas! pas plus qu'une hirondelle une tente de Tibétain ne fait le printemps.

*
* *

Mais qu'importait le froid? nos affaires n'allaient-elles pas admirablement? pas la moindre difficulté, des gens d'abord assez réservés, mais simples et, en somme, accueillans. Et c'étaient là ces fameux bandits à la renommée sinistre! « Vraiment! » s'écrie l'un d'entre nous, « c'est trop facile de passer ici! ceux qui ont été attaqués par les Tibétains ont dû le faire exprès. » L'imprudent! savait-il pas que le joueur heureux ne doit jamais proclamer sa chance, sous peine de la voir tourner? Comme l'avalanche en suspension que déchaîne une parole, les incidens vont se précipiter.

Le lendemain matin, au moment où nous allons quitter Lai-Wa pour la tribu de Mboulou, des cavaliers envoyés pour préparer notre réception reviennent inopinément, et c'est tout de suite un palabre animé avec notre escorte. Qu'est-ce donc? Il y a, tout simplement, qu'un fort parti de cavaliers de Samsa est posté sur notre route.

Samsa est une grosse confédération au Nord des Dzorgué, particulièrement redoutée des gens de Song-Pan-T'ing, et ce conflit va nous faire toucher du doigt le mécanisme de la vie du désert.

Les Nomades sont bien des pillards, ils vont au loin dévaliser les caravanes qui passent hors de leur territoire, mais cela ne leur suffit pas pour vivre : car au Tibétain il faut du thé, et le thé ne pousse qu'en Chine. Et comme il ne plairait point à ces pasteurs et à ces guerriers d'aller l'y acheter, ils ont conclu des conventions avec les négocians de Song-Pan-T'ing. Deux fois par an, une caravane chargée de thé part de cette ville et traverse le pays jusqu'au lac Koukou-noor. En route, elle cède à chacun le thé dont il a besoin contre les peaux de ses troupeaux et

notamment de la précieuse chèvre du Tibet; au Koukou-noor, ce qui lui reste est échangé aux Mongols qui bordent le lac.

Cette caravane n'a rien à craindre des tribus qu'elle traverse, moyennant une redevance convenue, mais rien n'empêche les autres confédérations de venir l'attaquer, et, parmi toutes, c'est Samsa qui est le plus à craindre.

N'existe-t-il pas une autre route permettant d'éviter l'embuscade? Oui, tout près d'ici il y a un gué dans le Petit Fleuve Jaune, devenu ailleurs infranchissable: changeons de rive, et Samsa ne pourra nous atteindre.

Chose facile qu'un passage de gué, même profond, s'il n'y avait à passer que des hommes! mais il y a nos bagages, qui contiennent nos photographies, nos notes, tant de choses qu'une goutte d'eau perdrait. Un faux pas du yak qui les porte, et nos travaux sont anéantis!

Enfin, nous voilà en sûreté sur l'autre rive. Nous y sommes guidés par le plus joyeux Tibétain que nous avons rencontré: c'est un bonhomme de soixante-dix ans, à la figure de vieux vigneron bourguignon, — il semble même que son nez bourgeoise légèrement, — avec lequel nous sommes tout de suite devenus amis intimes. Il s'assied sur nos plians, goûte notre thé dans nos timbales, fouille dans nos cantines, et, ravi de faire croire qu'il sait le français, nous imite en appelant nos boys d'une voix retentissante: « Boy-Boy. » Nous lui discernons à lui-même ce beau nom.

Décidément, les Nomades avaient raison de préparer leurs tentes, et il faut croire que la prédiction du temps se fait plus exactement au Tibet qu'en Europe. La température s'adoucit sensiblement, un joli soleil se montre, et voici toutes les marmottes qui apparaissent. Leur nombre est extraordinaire; partout où le terrain est sec et meuble, on le voit couvert des grandes taupinières, généralement à plusieurs issues, qui sont la demeure de ces animaux. Jusqu'ici, à cause du froid, nous ne les avons guère vus eux-mêmes, mais, en même temps que les Tibétains de leurs tanières d'hiver, calquées sur leurs demeures, ils sortent tous à la fois.

Rien de plus amusant que de les tirer: d'une agilité extrême, car elles ont maigri durant l'hiver, les marmottes jaillissent d'un trou, et presque aussitôt s'enfoncent dans un autre; il faut une rapidité très grande pour arriver à jeter son coup de fusil,

et une précision absolue, car, même blessé, l'animal disparaît dans un terrier voisin. Néanmoins, nous aurions trouvé là une ressource réelle, car on sait que la chair de la marmotte est assez bonne, mais aucun de nos hommes ne voulut y toucher, et il fallut renoncer à ce sport agréable, pour ne pas gaspiller inutilement nos munitions. Les canards, fort nombreux, nous procurèrent heureusement des compensations.

Le second jour, nous trouvons la tribu des Keuté déjà installée dans ses campemens d'été. Généralement, les tentes sont disposées en cercle. La tente des Nomades, noire, faite d'un tissu en poils de yaks, n'est point hexagonale, comme on l'a signalée ailleurs, mais irrégulièrement polygonale ; son procédé de support, très ingénieux, consiste en perches plantées *hors de la tente*, auxquelles des cordes la relie de telle sorte que tout l'espace intérieur est libre. Les ballots qui constituent la fortune du maître, répartis circulairement, forment comme un bourrelet qui empêche le vent de s'engouffrer par-dessous ; la fumée s'échappe par une ouverture centrale, qu'un pan d'étoffe peut aveugler au besoin. Cette tente, très vaste, serait parfaite si l'étoffe n'en était d'une trame si grossière que le soleil et le froid y pénétraient à leur aise.

Notre plan est d'aller sur cette rive, où nous sommes à l'abri de Samsa, jusqu'au confluent du grand Fleuve Jaune, qui n'est plus loin — voilà plusieurs jours que nous marchons parallèlement à lui, à 10 ou 15 kilomètres au plus ; — là un gué nous permettra de franchir le petit fleuve, et de reprendre notre itinéraire prévu, après avoir dépassé la zone dangereuse.

Mais, en tournant la tête, l'un de nous aperçoit sur nos derrières une colonne de feu. Quelque fumeur imprudent a-t-il jeté une allumette enflammée sur l'herbe séchée par ce malencontreux soleil ? En un instant les flammes s'étendent et gagnent toute la prairie. Bien que le vent les chasse du côté opposé, le danger est grave : même si les tentes et les troupeaux sont épargnés, et nous l'espérons d'après la marche de l'incendie, une étendue considérable de pâturages n'en aura pas moins été dévorée ; c'est un désastre pour les pasteurs, et ils voudront se venger de nous.

Boy-Boy, qui n'a pas envie de rester plus longtemps en notre compromettante compagnie, nous entraîne vers la rivière, nous la fait franchir de nouveau par un gué, et vite il nous tire

sa révérence et disparaît avec ses gens aux grandes allures de son cheval.

Nous voilà sur la rive occupée par le parti Samsa et, tout près du point où on nous l'a signalé. Comble de malchance, nous ne pouvons suivre la berge et nous tenir à distance des montagnes qui se sont beaucoup rapprochées : toute cette rive n'est qu'un vaste marécage. Il nous faut donc atteindre le pied des hauteurs où justement doivent être cachés nos ennemis. Nous trouvons heureusement pour camper un asile idéal : une petite presqu'île dans un marais, avec un isthme étroit facile à défendre.

Nous avons bien fait de nous mettre à l'abri derrière le fleuve. Durant la nuit s'élèvent de tous les points de la plaine des aboiemens incessans, qui témoignent d'une agitation insolite : sans doute, les guerriers se concertent pour nous attaquer. Nous sommes à l'abri d'une surprise dans notre presqu'île, mais gare à demain !

Dès l'aube, nous levons le camp et nous éloignons en hâte. Entre la base des montagnes et les marécages, il y a juste la place de la piste, et l'ennemi, qui le sait, a toute facilité pour nous attendre à l'endroit propice. Aussi procédons-nous avec la plus extrême prudence, protégés par des patrouilles en tête, en queue et sur le flanc droit ; à gauche, la vue s'étendant à l'infini sur les marais. A chaque coude de la sente qui contourne un éperon de la montagne, nous attendons que nos éclaireurs, grimpés en rampant sur la crête, nous aient signalé que la voie est libre. Et puisque notre fortune nous offre l'occasion de voir des soldats chinois en action de guerre, il faut le reconnaître, ils manœuvrent à merveille, utilisant au mieux le terrain sans être vus, et il est impossible de désirer un service de sûreté en marche mieux exécuté, sans qu'il soit besoin de leur rien dire. Et, une fois de plus, j'admire l'étrange aveuglement de ceux qui refusent au Chinois toute vertu guerrière.

Ces précautions ne sont pas de trop ! Tout à coup nos éclaireurs de tête font signe d'arrêter ; l'un d'eux revient au galop nous annoncer que deux cents cavaliers de Samsa sont là, embusqués dans un ravin devant lequel il nous faut passer.

Désagréable situation ! Forcer le passage avec nos quatorze fusils, il n'y faut guère songer ; reculer, encore moins, car

nous retomberions chez les tribus incendiées ; à droite, les montagnes et le territoire de nos agresseurs ; à gauche, les marécages. Pas d'hésitation : ce sont les marécages qu'il faut choisir ; nous ne sommes pas absolument sûrs d'y rester, tandis que partout ailleurs...

Et nous voilà pataugeant dans les prairies inondées, tâchant d'éviter les trous profonds et plus encore les tourbières. Tous nos hommes de pied marchent devant, dispersés sur un grand front et éprouvant le sol, afin de trouver le passage le moins dangereux pour les cavaliers et les yaks. Cela n'empêche qu'à chaque instant quelque bête n'enfonce et, dans ses efforts pour se dégager, ne tombe sur le côté avec sa charge ou son cavalier : quelle peine ensuite pour la retirer de la vase ! Des ruisseaux venus de la montagne, ne trouvant plus de pente pour s'écouler, tracent des méandres profonds dans lesquels on risque à chaque instant de disparaître, et qu'on retrouve toujours devant soi.

Interminables marais ! Nous avons pris comme point de direction un contrefort de la montagne qui s'avance en presque île au delà de l'embuscade et que nos adversaires ne pourraient atteindre sans se montrer et s'exposer à nos armes à longue portée. Il n'y a guère que trois kilomètres à franchir : nous mettons cinq heures à les parcourir. Quel soupir de soulagement quand nous posons le pied sur la terre ferme !

Et quelle joie aussi nous attend là ! De la hauteur nous apercevons enfin ce Fleuve Jaune qui est notre but, et que toutes les cartes portent à cent kilomètres plus loin. Nos renseignemens ne nous ont pas trompés, et la découverte qu'ils nous promettaient est obtenue. Voilà qui nous paie en un instant de toutes nos fatigues et nous fait oublier le danger qui nous menace encore. N'attendons pas pour assurer scientifiquement ce résultat, car qui sait où nous serons demain ! Il va être midi, le soleil brille : le théodolite est installé, et le capitaine de Fleurette fait le point, en multipliant les observations de hauteurs conjuguées (1).

Dès qu'il a fini, nous repartons, suivant cette fois la terre ferme. Mon inquiétude n'a pas diminué, car nos ennemis ne

(1) De ces observations calculées, à notre retour, par le Bureau des Longitudes, ressort bien que le Fleuve Jaune s'avance vers l'Est 95 kilomètres plus loin qu'on ne le supposait. Cela modifie entièrement l'aspect de la région, puisqu'un grand fleuve coule en de larges plaines là où on supposait des massifs escarpés.

doivent pas avoir renoncé à saisir une proie si facile et si tentante ! Mais voici que, parvenue sur une colline, notre avant-garde pousse des cris et nous appelle : nous accourons, et un spectacle saisissant frappe nos regards.

Dans la plaine à nos pieds s'avance une armée, une armée innombrable de sombres yaks et de cavaliers aux longues lances étincelantes. Leurs escadrons forment des groupes compacts qui se suivent à courts intervalles. Leur colonne descend de la crête opposée ; toujours de nouvelles masses apparaissent, sans fin.

A la joie exubérante de nos hommes, nous devinons : c'est la Caravane, la grande caravane du Koukou-noor. Chargée des peaux et des fourrures échangées contre le thé qu'elle a porté, elle revient, par un hasard providentiel, un mois plus tôt qu'on ne l'attendait, à point nommé pour nous sauver. Car ce sont des alliés : Chinois ou Tibétains de Song-Pan-T'ing, ils courent dans le désert les mêmes risques que nous, et leurs marchandises vont exciter les convoitises des mêmes agresseurs ; nos hommes les connaissent tous, et c'est comme des frères qui se retrouvent au sortir d'un naufrage que nous nous abordons. Tout de suite la tête de la caravane fait halte, et nos deux camps s'élèvent contigus, cependant que, interminable, la file des yaks continue à descendre de la hauteur.

Mais que les effusions ne nous fassent pas oublier les affaires sérieuses ! nous mettons les chefs au courant de la situation. A peine disent-ils quelques mots à ceux qui les entourent. Bientôt un cavalier sort des tentes, puis deux, puis dix, puis cent ; silencieusement, au grand galop de sa monture, la lance au poing, chacun fend l'espace vers un but que nous ne discernons pas encore ; en quelques minutes, plus de deux cents guerriers se trouvent rassemblés à un kilomètre en avant du camp, groupés en deux escadrons qui, tout de suite, précédés de patrouilles, s'en vont à la recherche de l'ennemi.

La belle manœuvre, exécutée avec quelle souplesse, quel silence, quelle soudaineté ! Comme elle révèle l'habitude de la guerre, des coups de main subits. Point d'ordres bruyants, point d'explications : un mot jeté tout bas, et voici l'armée en bataille. Qui vient au désert, fût-ce pour commercer, ne peut être qu'un professionnel et un amoureux des aventures : Tibétains et Chinois, tous ceux que nous y avons rencontrés parais-

saient échappés des pages de Gustave Aymard et de Fenimore Cooper.

Pendant ce temps, le camp a achevé son installation. C'est une ville, avec ses rues et ses places. La caravane est divisée en trente groupes dont la place respective est toujours observée. Chacun forme un quartier, composé d'un certain nombre de tentes; aux angles, un bastion est construit avec des charges de peaux empilées les unes sur les autres de manière à constituer un rempart rectangulaire : un poste y veillera toute la nuit, secondé par une escouade de ces terribles molosses qui ne laissent même pas approcher les voisins. D'ailleurs, plusieurs patrouilles ont occupé au loin les passages dangereux, et avant l'aube un escadron repartira pour se tenir prêt à recevoir l'ennemi, si, à la faveur de l'obscurité, il a réussi à s'approcher.

Toute la nuit, assis sur des ballots de peaux, dans l'âcre fumée qu'exhalent les feux qui brûlent sous chaque tente, nous devisons avec les rudes coureurs d'aventures. Brèves sont leurs paroles, mais combien chaque détail est évocateur ! En raison du conflit avec les gens de Samsa, la plupart des riches négociants de Song-Pan-T'ing ont reculé devant la crainte du pillage, et la caravane ne comprend que deux cent cinquante cavaliers et quinze cents bêtes, au lieu du double qu'elle a d'habitude. A l'aller, bien qu'elle n'ait fait que longer le territoire de Samsa, un parti de cavaliers est venu réclamer un tribut exorbitant : il y a eu bataille. La caravane a réussi à passer, tuant une dizaine d'hommes à l'ennemi et en perdant autant; mais, pour revenir, elle a fait un grand détour, afin d'éviter ce territoire, et c'est ce qui nous a valu sa rencontre, car ce n'est pas sa route habituelle. Assurément, c'est contre elle qu'est dirigée l'embuscade dans laquelle nous avons failli tomber : en fait, c'est nous qui la sauvons en la prévenant.

La caravane se met en marche au petit jour. C'est merveille de voir avec quelle rapidité cette ville et ces remparts ont été démolis et chargés sur les yaks. Mais pourquoi la colonne prend-elle une direction presque opposée à celle qu'elle devait suivre ? C'est qu'elle ne tient aucunement à affronter le combat, surtout dans les fâcheuses conditions où nous nous trouvons hier, resserrée en une file immense et sans force, entre les marais et la montagne propice aux surprises. Risquer le combat pour conquérir des trésors, à merveille ! mais fuir pour les conserver,

mieux encore ! Aussi la caravane, changeant de route, va-t-elle exécuter précisément la même manœuvre que nous, et mettre le Petit Fleuve entre elle et les pirates.

Le gué vers lequel elle se dirige est à peine à six cents mètres du confluent. Le Petit Fleuve, engourdi par ses sinuosités à travers une plaine sans pente, n'a plus la force de pénétrer dans le Grand Fleuve Jaune, un peu plus rapide et qui le refoule ; aussi le limon en suspension dans ses eaux dormantes se dépose-t-il en plus grande abondance dans ce dernier parcours, et le lit est-il presque barré par les dépôts.

Le passage dure trois heures. Toutes les précautions d'ordre militaire sont prises pour parer à une attaque sur l'une ou l'autre rive. Les groupes passent successivement, attendant pour s'engager dans la rivière que leur prédécesseur ait occupé une position favorable sur la berge opposée.

Que le spectacle soit pittoresque au plus haut point, on le devine. Mais comment rendre l'effet que produit cette scène de vie intense au milieu de l'immensité immobile qui l'encadre ? Dans ce contraste se manifeste d'une façon saisissante le mystère latent qui fait le charme étrange du désert.

Où n'existent ni maisons, ni routes, ni champs, par quel prodige se trouvent rassemblés aujourd'hui tous ces hommes ? On saisit là que des forces secrètes actionnent les communautés minuscules qui semblent comme noyées dans l'espace et privées de vie sociale. Leur apparente inertie cache des combinaisons à longue échéance, tout un faisceau de dispositions, parfois séculaires, qui tout d'un coup produisent l'explosion par laquelle le silence et l'immobilité sont un instant rompus. Aujourd'hui, c'est le passage de cette caravane ; dans six mois, dans un an, il en viendra d'autres. En vue de cet événement, des alliances se nouent, des embûches se préparent ; chacun calcule ce qu'il pourra tirer de l'échange ou du coup de force, et les troupeaux se multiplient, et s'aiguisent les fers de lance.

Cette caravane, c'est le grand ressort du désert. Qui ne l'a pas rencontrée ignore le mécanisme caché et ne voit que la trompeuse surface.

Mais même ce mystère surpris ne suffit point à expliquer l'émotion, en quelque sorte sacrée, qui remue nos cœurs et ne s'effacera point de nos mémoires. C'est une vision des premiers âges de l'humanité que nous avons sous les yeux. Ces savanes.

ces monts aux neiges éclatantes, ce fleuve immense, rien n'a changé depuis le commencement du monde, rien ne porte la marque de l'homme : la nature ignore encore qu'elle puisse avoir un maître; et ce peuple en marche, à peine couvert de dépouilles d'animaux, mais armé de glaives et d'épieux, avec ses yaks puissans et informes comme les espèces disparues, c'est une horde préhistorique. O désert! ta majesté ne réside point dans l'immensité de l'espace : souvent tes horizons sont courts et médiocres tes paysages; mais ton infini est dans la durée. Sur toi les siècles passent sans marquer leur empreinte. Tu es toujours jeune, désert, et par toi l'homme aussi reste jeune, tel qu'aux premiers jours. Nous te devons les derniers Barbares, pareils sans doute à ce que furent nos pères; grâce à toi, nous pénétrons plus profondément en nous-mêmes et, sous les acquisitions de la civilisation, croyons sentir tout au fond remuer l'âme ancestrale.

Mais déjà la vision commence à s'effacer : la masse des yaks sombres, les guerriers aux longues lances, tout cela s'écoule, s'allonge, s'effile : l'immensité l'absorbe. Encore quelques meuglemens lointains, quelques éclairs de lances au sommet d'une colline : le désert a repris son visage éternel...

Commandant D'OLLONE.

LE RÈGNE DE LA VERTU

LA DICTATURE DE ROBESPIERRE

Le 16 germinal an II, Jacques Danton montait à l'échafaud avec ses « complices ; » le 4 du même mois, Jacques Hébert et sa « bande » avaient péri. Seuls, depuis le lamentable effondrement des Girondins, Hébert et Danton gênaient, à des degrés divers, l'omnipotence de Robespierre. Leur sang semblait donc pour longtemps cimenter le pouvoir de Maximilien et je peux dire son sacerdoce ; ce sang impur n'était-il pas offert en holocauste à l'Être Suprême, trop longtemps offensé par *l'athéisme* et *l'immoralité* de ces *scélérats* ?

Les « victoires » du 4 au 16 germinal, ne nous y trompons point, ne sont pas seulement celles d'un homme, ni même d'une politique : voyons-y le passager triomphe d'une secte religieuse. Désormais la « Vertu » l'emporte et, avec elle, Dieu ressuscite. Jusqu'au 9 thermidor, quatre mois durant, la France va connaître le gouvernement le plus singulier et d'ailleurs le plus effroyable, celui qui fera rouler des têtes au nom d'une mission divine.

I

Certes, depuis plus de huit mois, Robespierre semblait l'homme le plus puissant du pays. Après avoir, avec l'appui de

Danton, précipité des Girondins du pouvoir, il avait, le 10 juillet 1793, fait éliminer Danton du Comité de Salut public où un instant celui-ci avait paru régner; Maximilien y avait prudemment, — c'était sa façon, — fait entrer ses amis, puis le 27 juillet, la majorité lui étant assurée, s'y était fait élire. Et depuis lors, il semblait, de cette célèbre salle verte du Pavillon de Flore, où besognait le terrible Comité, dominer la Convention et le pays.

Il s'en fallait cependant qu'avant le printemps de 1794, il pût tout diriger. Il avait dû assister presque impuissant aux « intrigues des factions » et presque à leur triomphe. Plusieurs fois, la Convention avait failli faire rentrer Danton au Comité et sa *faction d'indulgens*; par ailleurs, Maximilien avait dû, la rage au cœur, accepter cet opprobre : le triomphe momentané de la *faction des exagérés*, ces Hébertistes transgressant les dogmes qui lui étaient chers et froissant ses sentimens les plus intimes. Enfin, des provinces où ils desservaient sa politique, les proconsuls l'avaient presque bravé, des « pourris » par surcroît, que son incorruptibilité vomissait et que soutenaient les « factions » de Paris.

Le « règne de la Vertu » ne s'établit donc pas en un jour et il importe de voir de quelle réaction la redoutable dictature parut le fruit : l'Église robespierriste avait été militante et même souffrante, avant d'être, pour une heure, triomphante.

Église ! Le mot s'impose à nous, mais il avait déjà cours. Son chef et ses apôtres suffirent à marquer d'un caractère vraiment sacerdotal cette singulière confrérie.

Interrogeait-on sur Robespierre un des séides qui l'entouraient, il répondait : *Maximilien est l'homme de la vertu.*

Il était l'homme de la vertu : probe, chaste, moral, il avait, de l'aveu de Danton, étonné, « peur de l'argent; » il avait plus peur encore de la femme, et, en ayant la peur, il en avait la haine. Cette phobie était avérée : si, en décembre 1793, une « patriote » pourtant pure, Émilie Laroche, plaide près de lui la cause de Héroult de Séchelles, on écrit : « Il n'y fera pas attention : c'est d'une femme. » Bien au contraire, telle intervention suffirait à perdre le bel Héroult, spécialement haï parce que lui, au contraire, pratique la femme. On dira de Maximilien qu'il est « un prêtre : » par certains côtés il semble plus : quelque

moine fanatique persuadé que la femme est « la bête de perditiou » destinée à dégrader l'homme et à le faire tomber : il n'a ni épouse ni maîtresse ; il méprise qui se laisse conduire par la maîtresse ou l'épouse : Danton, Hébert, Desmoulins, Tallien, Barras, Fréron encourent à bien des titres sa rancune, mais il déteste spécialement en eux des hommes « avilis » que conduisent des femmes. M^{me} Roland l'a littéralement exaspéré : nul n'a plus contribué que lui à mener à l'échafaud l'héroïque Manon. C'est lui qui, d'ailleurs, y jettera Lucile Desmoulins qui l'a longtemps cru son ami, et la « veuve Hébert, » après la « veuve Capet. » Et c'est lui encore qui, à la veille de Thermidor, y acheminera, avec une sorte de joie cruelle, cette belle fille de Thérèzia Cabarrus, la maîtresse de Tallien. Si, de sa prison, elle réclame moins de gêne : « Qu'on lui donne un miroir, » ricanera-t-il. Et on sent passer, dans cette raillerie, la haine de cette beauté féminine qui a stupidement ensorcelé Tallien, hier « pur. » Il n'est pas jusqu'à sa sœur Charlotte qu'il n'ait, d'une main froide, écartée de sa vie. Pour la première fois, ce pays de France, sentimental et rieur, est gouverné par un ennemi de la femme et du rire.

Il n'est pas laid cependant, ce Maximilien : les demoiselles Duplay, dont il est l'hôte, le trouvent charmant et le lui font bien voir ; la citoyenne Jullien dont, à la vérité, les lettres sont celles d'une fanatique du prophète, lui trouve « les traits doux ; » et, de fait, aucun portrait ne révèle « la figure de chat » dont parle aigrement Buzot. Son portrait par Danloux nous présente un jeune homme élégant, à la taille mince, aux traits à la vérité un peu forts, le nez et les lèvres trop larges, mais, en dernière analyse, de physionomie fort peu antipathique. Les yeux, sans doute, clignotaient derrière des besicles bleues ; c'était, disait-on, pour ne se point laisser pénétrer : au demeurant, d'une correction parfaite, les cheveux frisés, poudrés, les joues toujours soigneusement rasées, le petit corps maigre bien pris dans une redingote bleue ou marron qu'il porte sur la veste de casimir, chemise brodée à jabots, manchettes toujours blanches, ce sans-culotte se culotte de soie, trop fier pour sacrifier au débraillage républicain. Jusqu'au bout, les effets resteront sans taches, jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à cette horrible matinée du 10 thermidor où il viendra s'échouer, éclaboussé de sang et d'ordure, en lambeaux, sur la table du Comité de Salut public,

en attendant l'échafaud : « habit de drap de Silésie taché de sang, » lit-on dans l'inventaire du greffe. Sa chambre aux rideaux bleus, son cabinet, où il peine cependant (car sa littérature sent l'huile), sont toujours bien rangés, — remplis d'ailleurs (plusieurs témoins signalent ce trait) de ses portraits et de ses bustes : on y voit Maximilien « sous toutes les formes. »

Le trait est à retenir. Maximilien est avant tout personnel. Nul n'a porté plus haut l'orgueil d'être soi. « Vertueux, » il a reçu du Très-Haut mission de faire régner la vertu. Infortune affreuse, voici la France aux mains d'un de ces terribles missionnaires qui sévissent de temps à autre pour écraser « les impies » et les « corrompus, » les « Amalécites, » disait Cromwell, bref les « non-conformistes. » Ce sont les pires tyrans. A une mission surnaturelle la nature même doit être sacrifiée : Robespierre lui sacrifiera tout, et d'abord l'amitié, la reconnaissance, la tendresse. De Camille Desmoulins, son vieux camarade de Louis-le-Grand, à la petite Lucile au mariage de laquelle il a servi de témoin; de Brissot, avec lequel il a probablement grossoyé chez le procureur, à Danton dont il sait fort bien qu'il fut un loyal compagnon de lutttes, il n'hésitera jamais à jeter un ami sous le couperet. Sa sœur put penser qu'il l'y voulait envoyer. Au fond, il n'aimait personne, parce qu'il se vénérait.

« Être atroce qui ment à sa conscience, » a écrit de lui la vindicative Manon Roland. Non! Il obéit, au contraire, à sa conscience; pénétrée de sa mission, cette conscience lui commandera la calomnie (contre les Girondins notamment) et jusqu'au faux (s'il s'agit de perdre un Hérault de Séchelles contre lequel il forge une pièce) : c'est qu'il ne s'agit point aux yeux de Maximilien de frapper un ennemi personnel : son ennemi est « l'ennemi de la vertu. »

D'ailleurs, aucun doute : s'il incarne la vertu, il tient la vérité. D'où une sorte de sérénité : celle d'un prêtre infailible : le caractère frappe, dès 1792, qui l'approche. « *Robespierre est un prêtre,* » a-t-on écrit alors (probablement le mot est-il de Condorcet) : un prêtre et presque un prophète du nouveau Millénaire. « Il y avait en cet homme-là du Mahomet et du Cromwell, » dit un conventionnel. Du pontife il a l'impassibilité. Certes, il n'est pas immuable, étant, ainsi que l'écrivait récemment un excellent historien, M. Sagnac, « grand opportuniste ; » il n'est

pas immuable dans ses attitudes, mais il l'est, au fond, dans l'idée maîtresse de sa vie. Il y croit sincèrement, et sa force est dans sa sincérité. Il n'est pas l'« hypocrite raffiné » que Bossuet a flétri en Olivier Cromwell. Se tenant pour l'homme de la Liberté, de la République, de la Révolution, il estime en toute candeur que quiconque lui fait obstacle est l'ennemi de la Révolution, de la République et de la Liberté. Or lui fait obstacle quiconque excite sa « bilieuse jalousie : » qui a plus de talent et de succès, plus d'audace et plus d'entregent, lui porte nécessairement ombrage. Sa jalousie inquiète multiplie ses ennemis : ce sont ceux de la Patrie. Celui qui n'est pas avec lui est contre elle.

Le prophète proclame des dogmes. Tout d'abord, *la Terreur soutenant la Vertu et la Vertu justifiant la Terreur*. Le 25 décembre, le dogme fondamental a été proclamé par le pontife infaillible. « *Le ressort du gouvernement populaire dans la paix est la Vertu; en révolution, il est à la fois la Vertu et la Terreur.* » Certes, il n'a inventé ni le système ni le mot. Dès le 5 septembre, « les sections de Paris » sont venues demander qu'on « plaçât la Terreur à l'ordre du jour » et, depuis l'été de 1793, Fouquier-Tinville expédie à Sanson « gros et petit gibier. » Ce n'est cependant que du jour où la doctrine a été proclamée par l'*Incorruptible* sainte, pure et indiscutable, que « l'activité du tribunal » a redoublé. Alors commencent les belles fournées de l'hiver de l'an II qui deviendront « magnifiques » une fois les *Indulgens* supprimés en germinal (155 victimes en germinal, 354 en floréal), et formidables, quand la loi de Prairial, qu'on peut appeler la loi Couthon-Robespierre, permettra à l'accusateur public d'envoyer, en quarante-sept jours, 1366 « cliens » au « rasoir national. »

Il serait injuste de faire de cet homme le bouc émissaire de la Terreur. Des proconsuls qu'il n'aimait pas, Carrier, Lequinio, Tallien, Barras, Fréron, Fouché, Collot d'Herbois, Javogue, Le Bon, Schneider, faisaient à Nantes, Lorient, Bordeaux, Toulon, Marseille, Lyon, Arras, Strasbourg, tomber des têtes avant que Paris connût « les belles fournées d'aristocrates. » Mais s'il parut un jour les blâmer, c'est moins d'avoir terrorisé, que *d'avoir terrorisé « sans vertu. »*

De toutes parts, le monde infâme que la Terreur exaltait jusqu'à la démence avait les yeux fixés sur lui avec une sorte de gratitude. Tyranneaux subalternes et délateurs immondés l'adoraient parce qu'il leur avait appris que, forgeant des fers et répandant le sang, ils servaient « la Loi, » « la Patrie, » la Vertu » surtout. « Quelles délices tu aurais goûtées, a écrit un de ces misérables, Achard (de Lyon où l'on mitraille) : quelles délices tu aurais goûtées, si tu eusses vu, avant-hier, cette justice nationale de 209 scélérats ! » et la lettre adressée à un ami du « grand patriote » se termine par : « *Le bonjour à Robespierre.* » Ils l'adorent tous.

C'est que Robespierre a proclamé ces mouchards, ces geôliers et ces bourreaux, les « hommes de la Vertu. »

Deux autres dogmes cependant seront proclamés *ex cathedra* : la croyance à l'Être Suprême, sanction de la vertu, satisfaction donnée aux « âmes pures » et aux élans vers le ciel du *Vicaire savoyard*, et, par ailleurs, le respect de la propriété sacrosainte, fondement de l'État et de la République ; car, s'il a pu, à certaines heures, paraître mériter, par des concessions purement verbales, les félicitations de la *Société des indigens*, Maximilien restera, de 1789 à 1794, socialement parlant, un conservateur.

Déiste et conservateur, il l'est avec le même dogmatisme que moraliste et terroriste, c'est-à-dire qu'il se sent une sorte de haine contre les *non-conformistes* en matière sociale et religieuse comme en matière politique. « Mauvais citoyen, » certes, celui qui prêche « l'indulgence » ou qui, sans vertu, pratique la terreur, mais « mauvais citoyen » aussi qui nie l'existence de l'Être Suprême et « mauvais citoyen » qui ose prêcher le partage des terres. Telles dispositions lui font apercevoir un monde de « scélérats. » Dans ce pays où, s'est-il écrié en janvier 1793, « la vertu est en minorité ; » mais plus précisément dans cette Convention où Danton et Hébert ont tant d'amis, que peu d'élus au regard de tant de réprouvés ! Sa sombreur s'en augmente. Son maître Rousseau dont il commente le soir, aux enfans du menuisier Duplay, l'œuvre immortelle, « comme un curé de village, dit Barras, explique l'Évangile à ses paroissiens, » entend que les non-conformistes soient chassés de la Cité. Le prophète appliquera la doctrine du Dieu, mais de terrible manière ; ce n'est point seulement hors de la Cité que seront jetés ces scélérats,

mais sous le couteau. Au fond ces « scélérats » sont des hérétiques, car Robespierre, comme Torquemada, est, suivant le mot ironique de M. Aulard, « le maître de la vérité. »

« La vertu a toujours été en minorité ! » Robespierre ne compte que sur quelques amis, surtout à la Convention : Couthon, Saint-Just, Le Bas. Ce sont les séides de ce Mahomet, les émirs du Prophète.

Couthon plaît à Maximilien par son spiritualisme : lui a non seulement lu le *Vicaire savoyard*, mais il l'a paraphrasé. Ce n'est pas sans quelque regret que le représentant du Puy-de-Dôme a vu disparaître « messieurs les curés » dont, à la fin de 1791, il louait encore « le zèle et la délicatesse ; » il a toujours protesté que, loin de travailler contre « la religion de nos pères, » les députés travaillaient pour elle « par le rétablissement des mœurs. » Car s'il est religieux, il l'est avec ce puritanisme qui est vraiment la marque du groupe : ce malheureux Couthon, à dire vrai, a peut-être moins de mérite qu'un autre à être de mœurs pures, infortuné qui s'avoue cousu de maux, geint en toutes ses lettres sur son sang avarié et ses jambes recroquevillées, et ne quitte sa voiturette de cul-de-jatte que pour se faire porter à la tribune. A la veille de Thermidor, c'est lui qui, fort de ses bonnes mœurs, dénoncera avec âpreté « les hommes impurs qui cherchent à corrompre la morale publique sur le tombeau des mœurs et de la vertu. » Mais dès 1793, il a admis que « la religion était l'appui des bonnes mœurs, » et si, à l'automne de cette année-là, il a supprimé le culte catholique, c'est avec les considérans d'un puritain d'Écosse abolissant le presbytérianisme après le papisme : car louant « l'architecte » qui « maintient l'harmonie dans la nature » et dont nous sommes « les enfans, » il affirme n'avoir « détruit la religion des prêtres » que pour instaurer « la religion de Dieu. » Ce « Dieu de vérité » qu'il salue du haut de la tribune, il trouve sa main partout. Nul orateur « clérical » n'a aussi souvent fait appel au Très-Haut et discerné sa dextre : c'est le Très-Haut qui « servant mieux la Révolution que les hommes » a « rappelé » Léopold d'Autriche, ennemi de la France ; et c'est Lui qui, inondant de soleil la fête de la Victoire en 1794, a marqué

sa prédilection aux républicains, en « ouvrant pour la première fois depuis longtemps son œil bienfaisant. »

Personne n'a, plus que ce singulier Jacobin, entretenu Robespierre dans cette sorte de mysticisme déiste que le groupe imposera, nous le verrons, aux agens subalternes à l'heure des passagers triomphes. Personne aussi ne contribue plus à donner à cette religion un caractère sombre et terrifiant. L'infirme qu'aigrit son malheur et auquel ses maux font pousser parfois en pleine assemblée des cris de douleur, ne saurait être un souriant apôtre. Dans ses lettres nous le trouvons hanté jusqu'au délire par la crainte des éternels conspirateurs : « Le nombre des complices est immense... Patience, ajoute-t-il, nous saurons délivrer la République de tous ses ennemis. »

Le vrai séide n'est cependant point Couthon, c'est Saint-Just, qu'on appellerait l'enfant de chœur de cette église (il a vingt-cinq ans en 1794), s'il n'était fort supérieur à Robespierre en intelligence et en talent. « Esprit de feu, cœur de glace, » le mot est de Barère et paraît exact. Ce joli garçon, dont Greuze a laissé un charmant portrait, est « un terrible adolescent. » Les Robespierristes eux-mêmes en gardaient un souvenir terrifiant. « Son enthousiasme résultait d'une *certitude mathématique*, écrit l'un d'eux, Levasseur de la Sarthe... Pour fonder la République qu'il avait rêvée, *il aurait donné sa tête, mais aussi cent mille têtes d'hommes avec la sienne.* » L'ex-conventionnel Baudot nous le peint, vibrant et coupant, « ne parlant que par sentences. » Orgueilleux jusqu'au miracle, il « portait sa tête comme un Saint-Sacrement : » ne riant qu'ironiquement, il rebutait et alarmait. Audacieux et inflexible, il dépassait Robespierre, — s'il était possible, — en dogmatisme. Nouveau venu à la « vertu » (il avait, dans sa prime jeunesse, composé un poème érotique et commis plus d'une peccadille), il savait parler de la morale mieux qu'homme du monde. « Voyant des criminels dans tous les dissidens, » dit un conventionnel, il flattait l'idée favorite de Robespierre. Il avait épaulé celui-ci, mais le poussait : moins « légaliste » que Maximilien, il était l'agent des exécutions, « le chevalier porte-glaive, » dit M. Claretie. Il eût renié le Maître, si celui-ci avait faibli.

Quant à Le Bas, son fanatisme a quelque chose d'émouvant. Aveugle lorsqu'il s'agissait de Robespierre, ce jeune Le Bas livre, dans ses lettres à Élisabeth Duplay, sa fiancée, puis sa femme,

une âme ingénue : pour servir le Maître, il sacrifie tout, s'arrache en soupirant de son idylle, mais sans hésiter, et, après lui avoir voué sa vie, se vouera pour lui à la mort, sachant que tous, là-bas chez les Duplay, l'approuveront, la jeune femme, la belle-sœur, le papa et la maman Duplay. Vraiment les seuls prophètes trouvent de tels serviteurs et les grands égoïstes de tels amis.

II

Le reste du monde politique, Robespierre l'avait en méfiance, surtout en cet hiver de 1793-1794 où la Convention semblait encore subir l'influence de Danton tantôt, et tantôt de l'Hôtel de Ville hébertiste. En somme, tout ce monde lui paraissait tenir en échec la Vertu.

Grand réaliste en face de cet idéaliste presque mystique, brutal, violent, mais parfois généreux, impulsif, autant que l'autre était calculateur, Danton est l'antithèse de Robespierre. Capable de folles colères suivies de prompts retours, d'actes de prodigieuse énergie et d'inexplicables nonchalances, c'était pour Maximilien un adversaire redoutable, mais dont la cuirasse de bronze présentait vingt défauts. Robespierre le tenait pour improbe. Avait-il tort ou raison ? Danton peut-être ne tripota pas, mais couvrit plus d'un tripotage. En cette âme tumultueuse et trouble on découvre, pêle-mêle, dans une lave incandescente des métaux précieux et d'horribles scories. Assurément, on volait autour de lui et l'on jouissait. Lui, truculent, ardent, aimant la femme, — plus particulièrement la sienne, les siennes, car il en eut deux qu'il adora follement, — se plaisant à la ripaille, vrai personnage de Shakspeare, fanfaron de vices et parfois de crimes, paraissait assurément s'éloigner fort de « l'homme de la Vertu. » Il plaisantait d'ailleurs ceux que son ami Chabot (celui-là un vrai voleur) appelait « les catonistes, » et toute cette famille Duplay où prêchait Robespierre, un sot qui fanatisait ces belles filles au lieu de les aimer et transformait en Spartiates et en Romaines ces petites Parisiennes : « Cornélie Copeau, » disait-il en riant de la fille du menuisier, platonique et grave amoureuse.

Au fond, c'étaient ces railleries que Robespierre ne pardonnait pas, et moins encore le génie de ce Danton qui vraiment, à

nos yeux, domine de cent coudées l'étroit politicien. Mais il affectait d'être avant tout scandalisé des « mœurs » de son adversaire : un « scélérat, » dira Couthon, qui pratiquait un « système d'immoralité, d'athéisme et de corruption, » et particulièrement avait affirmé — abominable chose, — qu'après la mort, l'homme rentrait dans « le néant. »

En fait Danton paraît bien avoir été athée, sans d'ailleurs avoir jamais voulu ériger en doctrine un sentiment tout personnel. Libre penseur, il n'était pas fanatique. Les prêtres ne l'occupaient pas : il en avait laissé massacrer une centaine aux Carmes sans remords, mais quand, en pleine Terreur, sa fiancée (bonne catholique) avait entendu faire bénir leur union par un « réfractaire, » il y avait consenti. Il n'était point pour une Église d'État, pas plus la constitutionnelle que la catholique, et pas plus le culte de la Raison que celui de l'Être Suprême. Il pensait que chacun devait vivre à sa guise et, Robespierre étant partisan de l'école obligatoire (pour ne citer qu'un trait), Danton la voulait libre. Mais cette facilité de doctrine même, Robespierre la tenait pour immorale. En toute sincérité, il tenait pour un médiocre républicain ce Danton, dix fois plus « libre penseur » que lui.

D'autre part, depuis quelques mois, en cet hiver de l'an II, — ce terrible Danton encourait à d'autres titres l'excommunication majeure. Ne voulait-il point qu'on mit fin à la Terreur, lui l'homme qui avait presque assumé la responsabilité des massacres de Septembre? Ce dessein était connu. Au scandale des purs, Danton prônait « l'indulgence. » Lorsque, après la condamnation des Girondins, Camille Desmoulins était venu, en pleurs, se jeter dans ses bras, criant : « C'est moi qui les tue ! » Danton avait pleuré avec lui, et, un soir, passant sur le Pont-Neuf, il avait, dans une sorte d'hallucination, montré à Camille la Seine qu'éclairait le soleil couchant : « Regarde : la Seine coule du sang. Ah ! c'est trop de sang versé. Allons, reprends ta plume et demande qu'on soit clément. » Desmoulins l'avait entendu. Lui aussi avait autrefois allumé les incendies ; mais, depuis des mois, il restait consterné du désastre : « Ce pauvre Camille, » avait écrit de lui le puissant Mirabeau. Il restait « ce pauvre Camille, » enfant terrible, journaliste d'élan, ne calculant rien, âpre folliculaire en 1789, dont un charmant mariage avait adouci l'âme ulcérée, en le dotant d'ailleurs de

quelques rentes. Danton ayant parlé, Camille avait lancé son terrible *Vieux Cordelier* qui prenait à la gorge le *Père Duchesne*, organe ignoble de l'Extrême Terreur, en attendant qu'il flétrit, avec la basse délation et la terreur sanglante, toute la clientèle de Robespierre.

Robespierre avait cependant, lors de l'apparition du *Vieux Cordelier*, détourné pour un instant de la tête de Desmoulins les foudres des Jacobins. C'est qu'il lui plaisait que les amis de Danton éventrassent ceux d'Hébert. Il les voulait tous détruire : le *Père Duchesne* jeté par terre, on tordrait le cou au *Vieux Cordelier*. Le *Père Duchesne*, en effet, c'était Hébert, c'était Chaumette, c'était leur Commune « exagérée, » c'était le communisme et l'athéisme affichés et un instant triomphans.

La Commune de Paris, sous l'inspiration d'Hébert et de Chaumette, semblait en effet, — sur le terrain social et religieux, — résolue à consommer ce que leur ami, le citoyen Fouché de Nantes appelait dans ses proclamations de proconsul, à Moulins et Nevers, puis à Lyon, « la Révolution intégrale. »

C'est en effet Fouché, futur millionnaire, qui, en Nivernais et en Bourbonnais, avait, dès l'été de 1793, pris une attitude si démagogique qu'elle avait déconcerté l'Église orthodoxe que présidait Maximilien, mais fort exalté l'Hôtel de Ville de Paris. Le futur duc d'Otrante avait, en ces riches provinces du Centre, prêché « la revision des fortunes, » « la guerre au négociantisme, » « le partage des fruits de la terre, » « l'obligation pour la République d'occuper le travailleur, » tout cela pour faire triompher la formule maratiste : « La richesse et la pauvreté doivent également disparaître du régime de l'égalité. »

Chaumette, fort lié avec Fouché, l'avait poussé, puis suivi. La Commune avait félicité le proconsul et était entrée dans ses voies : il fallait « inviter la nation à s'emparer de tout le commerce, de toutes les manufactures et à faire travailler pour son compte. » Hébert soutenait fort cette doctrine : si Chaumette était le théoricien de l'Hôtel de Ville, lui était le maître, puissant surtout par son terrible *Père Duchesne*, la feuille la plus répandue de Paris. On entendait convertir Robespierre à l'idée de « faire disparaître, lui écrivait-on, l'aristocratie mercantile. » Mais derrière le mot de révolution intégrale, Maximilien lisait

le mot de révolution sociale. Rien ne pouvait plus froisser ses persistans principes de bourgeois conservateur que ces théories extrêmes : elles ne venaient pas de lui et cela eût suffi à les lui faire détester. Il regardait avec une irritation croissante les Hébert, les Chaumette, les Fouché favoriser la révolution communiste et y conquérir, chose grave, une partie de sa clientèle à lui.

Par surcroît, un autre mouvement, parti des mêmes milieux, l'offusquait jusqu'au scandale. On entreprenait la *déchristianisation* par le triomphe de la Raison. Et tel fait doit nous retenir un instant, car ce mouvement suivi d'une réaction violente permet de saisir le caractère exact de la lutte qui va s'engager, presque exclusivement religieuse.

Dès l'abord, — et c'est ce qui explique ces essais de culte, — la Révolution avait été marquée d'une indéniable tendance à s'ériger en religion; 1789 est, somme toute, le point de départ d'une crise de mysticisme civique. MM. Tiersot et Mathiez, l'un étudiant plus spécialement les rites et l'autre la doctrine, ont parfaitement démontré à quel point, dès les premières heures, le Verbe s'était fait religieux, et rien ne serait plus intéressant que de résumer ici leurs édifiantes études : évolution des cultes et des dogmes, extension et transformation des fêtes où les Mehul et les Gossec mêlent une sorte de musique sacrée au son du canon et aux hymnes patriotiques.

L'organisation de l'Église constitutionnelle, « l'Église tricolore, » avait été un autre essai pour créer un culte révolutionnaire sans se détacher de ce que Couthon appelait encore en 1791 « la religion de nos pères. » Cet essai, on le sait, échouait lamentablement en 1794. L'Église artificielle, imposée par la Constitution civile, se dissolvait; des prêtres jureurs avaient rallié le « papisme, » et d'autres avaient achevé leur évolution en se défroquant; Grégoire soutenait avec peine les ruines branlantes du sanctuaire « tricolore. »

L'entrepreneuse Commune de Paris hâtait cette dissolution. De l'Hôtel de Ville, on méditait d'organiser, sur les débris de toutes les religions déistes, le culte païen de la Raison ou de la Liberté.

· A cette entreprise Hébert prêtait son nom : le vrai instigateur

fut pourtant bien Chaumette. C'était un aventurier que ses mœurs, — si j'en crois les gens bien informés, — eussent de nos jours conduit en cour d'assises (à huis clos). Lui aussi parlait de « la vertu, » mais il pratiquait le vice rare. Anaxagoras Chaumette se fût ici sans doute recommandé des philosophes grecs : comme eux, par ailleurs, il entendait déloger les dieux. Il fallait entre autres évincer le Christ. On commença à Paris par décrocher des clochers « les breloques du Père Éternel » dont on entendit faire des canons et des sous ; puis on parla d'abattre les clochers eux-mêmes, qui, « par leur domination sur les autres édifices, semblaient, écrivait-on à l'Hôtel de Ville, contrarier les principes de l'Égalité. » Le théâtre se mit à ridiculiser l'ancienne religion dans le *Tombeau des Imposteurs* et l'*Inauguration du temple de la Vérité* où une grand'messe était, sur la scène, chantée en parodie.

La Convention ne sembla pas tout d'abord portée à favoriser cette campagne. C'étaient cependant certains de ses membres qui avaient, les premiers, en province, tenté de substituer, dès l'automne de 1793, au culte chrétien le culte civique : Dumont à Abbeville, Fouché à Nevers, Laignelot à Rochefort, et bien d'autres. Sous l'inspiration de Chaumette, venu à Nevers, Fouché avait, par un célèbre arrêté, aboli le ciel, le purgatoire et l'enfer, en proclamant la mort « sommeil éternel. »

Le mouvement se généralisa : on se mit à brûler un peu partout « les vierges à miracles » et à rafler « l'argenterie des églises. » Entre les mains de Fouché l'évêque de l'Allier abjura ; Gobel, évêque de Paris, allait l'imiter. Il y eut des détails grotesques : tel converti se lava la tête en plein club pour « se débaptiser » et, solennellement, Bechonnet, ci-devant prêtre, divorça publiquement d'avec son bréviaire.

Encouragée, la Commune pesait sur la Convention où, appuyé par Robespierre et même par Danton, l'évêque Grégoire résistait très courageusement à la poussée. Mais les « hébertistes » de l'Assemblée faisait rage, gens dont Grégoire affirme qu'ils lui amenaient leurs femmes à confesse et leurs enfans à baptiser, mais publiquement « blasphémaient contre la révélation. »

Fouché envoyait des caisses de calices et de crucifix qu'on déballait devant la tribune. Cette opération grisait d'iconoclasie l'Assemblée. Lorsque, après un de ces « inventaires, » Gobel,

traîné par Chaumette à la barre de l'Assemblée, s'y fût venu détroquer, la Convention, un instant conquise, céda. Le président, félicitant l'ex-évêque de Paris, déclara que l'Être suprême « ne voulait pas de culte que celui de la Raison... et que ce serait désormais la religion nationale. »

Chaumette incontinent fit décider par la Commune que, « pour célébrer le triomphe que la Raison avait, dans cette séance, remporté sur les préjugés de dix-huit siècles, » on célébrerait, le 20 brumaire, une cérémonie civique « devant l'image de cette divinité, dans l'édifice ci-devant église métropolitaine. »

On a maintes fois décrit cette célèbre fête et comment une *Liberté*, empruntée à l'Opéra, siégea sur l'autel de la Raison. La Convention s'étant, sous prétexte de travail, refusée à assister à la fête, un cortège (extrêmement mêlé) amena la déesse aux Tuileries, et, en sa gracieuse présence, força l'Assemblée à décréter que Notre-Dame deviendrait à jamais *Temple de la Raison*. Bientôt *Libertés* et *Raisons* pullulèrent à Paris et dans les départemens, vierges folles tropsouvent (à côté de quelques « déesses » dont le nom étonne) : si l'une de ces *Libertés* portait sur son front une banderole ornée de ces mots : « Ne me tournez pas en licence, » le conseil n'eût été presque nulle part superflu, car partout s'organisaient de répugnantes saturnales.

Tout cela froissait Robespierre. Lorsque, dès frimaire an II, un de ses hommes, Payan, dénonçait « ces déesses plus avilies que celles de la Fable, » il applaudissait au propos. Collot d'Herbois lui-même, sermonné au Comité, flétrissait « cette Raison postiche qui courait les rues avec les conspirateurs (les Hébertistes déjà menacés) et terminait avec eux leurs prétendues fêtes dans de licencieuses orgies. » Couthon, à la fête de la Victoire, tint des propos fort déistes. Enfin Maximilien lui-même prononçait le 1^{er} frimaire au club ce discours célèbre où il proclamait « toute populaire... l'idée d'un grand Être qui veille sur l'innocence opprimée et qui punit le crime triomphant ; » le 16, il faisait condamner par la Convention « les extravagances du philosophisme. » « Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer, » avait-il, entre autres propos, affirmé péremptoirement.

Brusquement, le culte de la Raison oscilla sur ses autels. A Paris, Chaumette et Hébert étaient menacés et dans les départemens où quelques *Raisons*, fort prudemment, regagnaient, qui les coulisses du théâtre, qui le foyer familial, les proconsuls

« athéistes » se sentirent en détresse. Robespierre avait résolu de les faire rappeler, ces misérables et indignes satrapes qui, non contents de pratiquer des « mœurs » contraires à la vertu, expulsaient de son presbytère jusqu'au vicaire savoyard.

Pour les abattre plus sûrement, il fallait abattre leurs protecteurs de Paris, ces « conspirateurs, » ces « scélérats » qui, écrivait Couthon, « adoptaient le système absurde et désespérant du néant : » Danton et ses hommes, Hébert et ses complices.

Comment Robespierre les abattit dans les journées de Germinal, nous n'avons pas à le raconter ici. Remarquons seulement que le double procès eut un caractère nettement « moral. » Contre les Hébertistes, il fut vraiment impossible d'articuler un grief sérieux, sauf celui d'avoir eu de mauvaises mœurs ou d'avoir ébranlé celles d'autrui « par la religion de l'athéisme ; » Gobel, qui les suivra à l'échafaud, n'y sera conduit, somme toute, que pour avoir foulé aux pieds sa crosse ; et quant à Chaumette, il est assez caractéristique qu'il se vit reprocher en plein tribunal par le président, Robespierriste fervent, d'avoir démoralisé l'esprit public en supprimant les messes de minuit, le 25 décembre 1793.

Contre les Dantonistes, tels reproches n'étaient pas de mise : Danton lui-même avait, à la Convention, montré quelque dégoût pour « les mascarades » de la Raison. Contre eux, on ne vengea pas l'Être Suprême, mais « la Vertu. » N'ayant à formuler aucun reproche précis contre Danton, on l'accusa de conspiration réactrice, ce qui lui arracha ces magnifiques réponses où l'ironie se mêlait à l'indignation et qui font de son procès une des scènes les plus prodigieusement intéressantes de ce drame révolutionnaire ; mais on avait eu soin de l'entourer d'amis compromettants : Fabre, Chabot, Héroult et autres, dont « l'improbité » ou « l'immoralité » paraissaient établies. Ces « scélérats » salissaient le puissant tribun de leurs « vols » et de leurs « débauches. »

Et c'est pourquoi, lorsque, le 16 germinal, la tête de Danton roulait, douze jours après celle d'Hébert, dans le panier de Sanson, la Vertu était tenue pour triomphante et le Vice pour terrassé.

La veille de cette bataille décisive, Couthon avait écrit (il

était certainement l'écho de son milieu) : « *Si l'Enfer est contre nous, le Ciel est pour nous et le Ciel est maître de l'Enfer.* » La maison des Duplay devenait un Vatican contre lequel les portes de l'enfer ne pouvaient prévaloir.

III

« Le ciel » étant resté « maître, » Robespierre paraissait désormais le chef incontesté. Les dogmes triomphaient avec le pontife. L'Europe (Sorel l'a admirablement montré), l'Europe, mal instruite de sa personnalité, crut qu'un Cromwell était né : de Vienne à Londres, de Pétersbourg à Naples, on affirmait qu'il allait mettre fin à la Révolution.

Il n'y songeait point. De cerveau médiocre et d'âme rétrécie, il n'était pas fait pour concevoir une grande tâche. Il ne pensait toujours qu'à s'assurer contre « ses ennemis, » — ceux de la République s'entend. Qui étaient-ils ? Son vicaire l'a proclamé à la Convention. Il faudrait reproduire ici le discours de Saint-Just où tient tout un programme, non de restauration, mais d'extermination : « *Ce qui constitue la République, c'est la destruction de tout ce qui lui est opposé. On est coupable contre la République parce qu'on s'apitoie sur les détenus ; on est coupable parce qu'on ne veut pas de la vertu ; on est coupable parce qu'on ne veut pas de la terreur...* » Chaque phrase livrait des centaines de têtes à Fouquier-Tinville. Ce jeune sectaire semblait, devant l'Assemblée terrifiée, faire manœuvrer le déclic d'une gigantesque guillotine.

La Terreur allait donc continuer, frappant pêle-mêle royalistes et républicains, anciens amis de la Reine et d'Hébert, de M^{me} Roland et de Danton. C'est que Robespierre entendait étouffer dans le sang toute opposition.

Tout — une heure — lui sembla soumis. La Convention, en livrant Danton, s'était faite esclave. On y votait sans discussion et « avec un air de contentement, » sinon, dit Baudot, on était « l'objet de l'attention de Saint-Just comme du temps de Néron. » Il ne fallait point paraître triste ; on devait même se garder de sembler songeur. Barras cite ce député qui, s'étant vu regardé par Robespierre au moment où il paraissait rêver, s'écriait, terrifié : « *Il va supposer que je pense quelque chose !* » Billaud qui, au printemps de 1794, ne s'est pas encore séparé de

Robespierre au Comité, participe à sa mentalité absolutiste : prononçant un discours à la Convention, il s'interrompt brusquement et, impérieusement : « Je crois, s'écrie-t-il, qu'on murmure ; » un grand silence plana. Ce Comité, c'est un César à dix têtes qui, pour trois mois, est soumis à Maximilien.

Celui-ci en profitait pour faire rappeler les proconsuls détestés. Déjà Robespierre leur a substitué en province des *missi dominici* à lui, des agens nationaux qui, partout, entravent, puis démolissent l'œuvre des représentans en mission, envoient à Robespierre des rapports sur les « crimes » commis par ces « despotes » et grossissent les dossiers sous lesquels, avant peu, le maître compte bien écraser cette queue d'Hébert et de Danton. Le type de ces envoyés spéciaux est le petit Jullien ; cet adolescent fait, de Nantes à Toulouse par Bordeaux, une tournée qui pourrait bien coûter cher à ceux qui ont terrorisé « sans vertu. » A Lyon, à Marseille, à Toulon, Robespierre ne se fiera qu'à son frère Augustin, qui, déjà, dénonce l'improbité de Fouché, de Barras et de Fréron. Quand ceux-ci ont regagné Paris, fort inquiets, ils tentent de désarmer le César. Ils courent tous chez Duplay, prêts à toutes les soumissions, à toutes les capitulations : ils trouvent figure de marbre, suivant l'expression de l'un d'eux. Fixés sur leur sort, ils vont saper l'idole et feront Thermidor, mais pas un n'osera, avant le 8 thermidor, élever la voix à la Convention contre ce « tyran » qu'ils démolissent dans l'ombre.

La force du « tyran » est que, maintenant, il tient l'Hôtel de Ville : au « papa Pache, » maire de Paris, suspect d'Hébertisme, on a substitué une des créatures de Robespierre, Fleuriot-Lescot, et, à Chaumette, un homme de la maison Duplay, Payan ; la nouvelle Commune est toute « robespierriste. »

Tenant l'Hôtel de Ville, il tient également le tribunal révolutionnaire ; le président Dumas est à lui, à lui l'accusateur public Fouquier-Tinville. Et le jury ne paraissant pas assez pur, on l'épure : le menuisier Duplay y va exercer une grande influence ; les jurés sont la garde prétorienne du maître et le vont chercher chez Duplay pour l'escorter à la Convention. Il croit tenir l'armée, faisant trembler les généraux : tout à l'heure Hoche et Kellermann seront jetés en prison ; on ne choisit les commissaires aux armées que parmi les amis de Robespierre (mauvaise manœuvre au surplus qui laissera dégarnie, en Ther-

midor, la gauche robespierriste). Maximilien, par ailleurs, a sous la main la pépinière du futur état-major, cette *École de Mars*, fondée depuis peu et où vingt-cinq jeunes gens, vêtus à la romaine, reçoivent la visite du Maître avec un enthousiasme que nous a dit l'un d'eux : Le Bas dirige de haut ces jeunes prétoriens. Au surplus, le « général » Henriot livre l'armée de Paris, ce misérable Henriot qu'on appelle couramment dans le peuple « la bourrique à Robespierre. » La propriété rassurée et la religion vengée ont foi en celui-ci : les députés de la Plaine, un Boissy d'Anglas, un Durand de Maillane ont peine à ne lui être pas reconnaissans d'avoir abattu les éner gumènes de la Révolution intégrale, et l'évêque Grégoire d'avoir ressuscité Dieu.

Et puis, — et cela maintenant se dit et se redit, — il est « l'homme de la vertu. »

Jamais la vertu ne fut plus magnifiée. Certes, Robespierre n'a fait qu'emprunter le vocable à la phraséologie sentimentale de Rousseau et de vingt autres ; tous les tribuns des assemblées, tous les orateurs des clubs, tous les commissaires dans les départemens l'ont employé à satiété ; Mirabeau, l'homme le plus immoral de son époque, a tonné au nom de la vertu, et c'est pour « le triomphe de la vertu » que Carrier a noyé, Barras et Fréron fusillé, Fouché et Collot mitraillé, Le Bon guillotiné. Tallien, oui Tallien, a parlé au nom de la vertu, et n'est-ce point la citoyenne Therezia Cabarrus, future citoyenne Tallien (on ne s'attendait guère à la trouver en cette affaire), qui, dans une adresse à la Convention du 5 floréal, dit par quels exercices « on exercera les jeunes filles à la vertu ? »

Mais voici l'apothéose de la vraie vertu après l'écrasement du vice hypocrite. Et soudain le pays devenu « spartiate » est tenu à la vertu. Dès le 16 germinal, la Convention vote un décret exigeant que chacun de ses membres rende un compte moral de sa conduite pour s'assurer « qu'il n'est devenu plus riche qu'en vertus. » Grand exemple. Couthon a écrit : « Qui dit démocratie dit gouvernement vertueux par essence. » L'heure est venue, dira-t-il encore (cette fois à la tribune), de vouer « *au mépris public... tous les êtres improbables et immoraux ;* » et voici des précisions : il va falloir particulièrement proscrire « *le con-*

cubinage honteux qui relâche les liens sacrés du mariage. » Qu'on ne croie pas à de simples formules. Voici telle Société populaire, celle de Provins, qui entend être chaudement félicitée, ayant fait conduire en prison « l'instituteur coupable d'avoir trop tardivement régularisé sa liaison. » Rien ne vaut un petit fait de cette espèce.

Maximilien qui nettoie le Palais-Royal, faisant rentrer les filles et sortir les joueurs, Maximilien lui-même continue à pratiquer la vertu au sein d'une vertueuse famille. Sa chambre bleue — vraie Mecque de la nouvelle religion, — est l'asile des vertus austères. Un jour, il dit à Robert Lindet : « Nous voulons fonder Salente. »

Salente sanglante ! Depuis que Robespierre a écrasé les indulgens, Fouquier-Tinville ne se possède plus : il crie, peste, plaisante, s'affaire, presse tout son monde. Il a exhorté le prudent Dumas « à serrer la botte aux bavards, » grâce à quoi les audiences vont vite. On condamne, tel jour, vingt-trois prévenus sur l'audition d'un seul témoin. » L'accusateur qui a toujours barboté dans le sang avec agrément, s'exalte, tout joyeux : « *Les têtes tombent comme des ardoises.* » Mais il espère mieux : « La semaine prochaine, j'en déculotterai trois ou quatre cents. » « *Il faut,* a déclaré Robespierre, *que le tribunal soit actif comme le crime et finisse tout procès en vingt-quatre heures.* » On les finit en vingt-quatre minutes.

Contre les prévenus les plus disparates, ci-devant grands seigneurs et domestiques, petits boutiquiers et religieuses, anciens membres de la Commune et marquises de Versailles, prêtres et magistrats, artisans et courtisanes et dans ce pêle-mêle Gobel, Chaumette, Lucile Desmoulins, Malesherbes, Lavoisier, le général Dillon, la duchesse du Châtelet, la veuve Hébert, Madame Élisabeth, griefs sommaires : *complot liberticide*, mais plus souvent l'accusation vague et commode : « *a dépravé les mœurs,* » — ce qui cadre bien avec le règne de la vertu ; et l'on voit bien comment la Sainte-Amaranthe, raflée, dit Beugnot, avec tout son cercle, a dépravé les mœurs, mais Madame Elisabeth et Malesherbes ?

En tout cas, des « scélérats, » « dépravateurs des mœurs » emplissent sans cesse les prisons, que sans cesse on vide. A la veille de Thermidor, André Chénier et Antoine Roucher, Garat et Beauharnais, Hoche et Kellermann, les peintres Suvée et

Robert, les comédiens du Théâtre-Français sont en prison pêle-mêle avec Therezia Cabarrus, Aimée de Coigny, Joséphine de Beauharnais, des représentans des trois Assemblées révolutionnaires et tout le d'Hozier français. Et tout ce monde a plus ou moins contribué à « dépraver les mœurs, » tout en menaçant la liberté.

En province, sous les commissaires robespierristes comme naguère sous les représentans hébertistes, les massacres continuent et les arrestations. Au 9 thermidor, il y aura 1000 personnes dans les prisons d'Arras, 3000 dans celles de Strasbourg, 1500 dans celles de Toulouse, — à Paris environ 7000, — victimes vouées à la mort pour que triomphe la vertu.

Il faut cependant « une sanction » à cette vertu, — c'est la théorie de Couthon. Il faut un ciel: il faut un Dieu. Tallien ricanera, le 11 thermidor, que « ce petit Robespierre » eût « déplacé l'Éternel pour se mettre à sa place. » En attendant, il achève de le restaurer.

Le 17 germinal, Couthon vient annoncer à la Convention que le Comité prépare une fête de l'Être Suprême. Commentant son propre discours, il écrit, le 21 : « C'est un besoin pour les âmes pures de reconnaître et d'adorer une intelligence supérieure. » Évidemment, qui n'éprouve pas ce besoin est « impur. » Du reste, on doit à Dieu ces hommages: n'est-ce pas « grâce à la Providence qui veille sans cesse sur nos destinées » que « ces monstres, » Hébert, Danton, ont été abattus? Oui, le Très-Haut veille sur Robespierre: Dieu est robespierriste, — tout comme Fleuriot-Lescot, Fouquier-Tinville et le général Henriot. « *Dieu nous bénit,* » écrit Couthon le 12 floréal.

Le 18 floréal, le grand prêtre lui-même lance une encyclique: il vient lire son fameux discours sur *les rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains* où tient toute la pensée du règne: il faut replonger « le vice dans le néant » et comme il est impossible à Maximilien d'oublier ses ennemis, même lorsqu'il les a fait guillotiner, il entend vouer à l'exécration ces athées: Vergniaud, Hébert, Danton, étrange triumvirat auquel il oppose (facilement, puisqu'ils ne sont plus là pour répondre) ce déisme qui fut la religion de Socrate et celle de Léonidas, — imprévu rapprochement.

Quoi qu'il en soit, Robespierre obtint sans peine le vote du décret qui, sanction de son discours, établissait en France comme culte officiel celui de l'*Être Suprême* et de toutes les vertus.

Discours et décret mirent le comble à l'exaltation mystique du monde robespierriste. De sa voix « cristalline » qui toujours semblait mouillée de larmes, Couthon en fit, aux Jacobins, telle apologie que le club acclama « avec transports » Dieu et son prophète : la société avait compris que l'athéisme « desséchant le cœur » eût fait de la France « un peuple d'esclaves. » Il est vrai que l'adresse de félicitations adressée par la Société à la Convention parut évidemment d'un style trop religieux au président, Lazare Carnot, l'homme le moins mystique du monde, qui l'accueillit assez sèchement le 27 floréal, — ce qui le rendit incontinent suspect de libertinage.

Mais les subalternes, au contraire, exagéraient les formules. A lire les proclamations et lettres des amis de Robespierre, on reste stupéfait. Vit-on sous une théocratie mystique ou sous une république philosophique ? Les soldats qui sont en train de défendre la République et se font tuer pour elle n'ont été, — qui le croirait ? — inspirés que par le désir de « *s'élancer dans le sein de la divinité.* » C'est le jeune Jullien qui vient l'affirmer au club. Le *Dieu des armées* ressuscite donc, et voici que le *Dieu de la Nature* à son tour vient à la rescousse : le maire robespierriste prévoit de riches moissons. Fleuriot-Lescot n'a consulté ni les savans, ni les agronomes ; mais « *l'Être Suprême, assure-t-il aux Parisiens... a commandé à la nature de vous préparer d'abondantes récoltes. Il vous observe, crie-t-il encore à ses administrés, soyez dignes de lui !* »

Les Parisiens se rendaient dignes de lui en préparant la *Fête de l'Être Suprême*.

Elle devait être l'apothéose du nouveau vicaire des Croyans.

Il ne lui manquait qu'un attentat pour corser l'apothéose : l'attentat vint à point. Une enfant fut saisie dans la cour des Duplay, porteuse de deux petits couteaux. On voulut que ce fût une Charlotte Corday : l'Incorruptible allait être égorgé. La petite Cécile Renault fut conduite à l'échafaud avec 53 « complices » qui jamais ne l'avaient vue, revêtus du voile

noir du *parricide*. Maximilien n'était-il pas le père de la Patrie ?

Le 16 prairial, pour qu'il pût présider officiellement la fête du 20, il fut porté à la présidence de la Convention. Quelques ennemis, perfidement, l'y poussèrent, espérant rendre tangible cette dictature pour l'en mieux incriminer le lendemain. Car, cauteleux à son ordinaire, il régnait jusque-là sans se mettre tout à fait en avant, lançant Couthon, Saint-Just et les autres, faisant agir ses ressorts à l'État-major, à l'Hôtel de Ville, à la Convention, au Comité, sans prendre visiblement la tête. On voulait le faire monter au Capitole une bonne fois, pour qu'il y trouvât la Roche Tarpéienne.

David préparait la fête : il était le décorateur officiel, le ministre des Beaux-Arts de Maximilien. Marie-Joseph Chénier avait reçu commande de l'hymne que Gossec devait orchestrer. Mais Marie-Joseph avait blessé le maître en fournissant des hymnes à Chaumette. Il fut jugé indigne : le Pontife en était déjà aux excommunications majeures. Méhul et Gossec, pourvus d'une cantate orthodoxe, s'en allèrent, chaque soir, faire exécuter dans les sections le chant sacré, si bien que Paris, — le Paris sceptique et narquois que nous savons, — fut, une semaine durant, occupé à répéter, sur un mandement suivi d'un dispositif, un cantique au bon Dieu. On croit rêver.

M. Tiersot, après M. Aulard, a tracé un tableau fort pittoresque et des plus détaillés de la fête. Je n'en retiendrai que quelques traits.

Sous le ciel de juin, éclatant et propice (toujours « l'œil bienfaisant » que Couthon voit fixé sur lui et ses amis), le sol jonché de roses et les maisons tapissées de feuillage, les cloches échappées aux exécutions de Chaumette sonnent l'*Alleluia*, tandis que, les tambours battant, le canon tonne ; le peuple « enrégimenté » en un chœur gigantesque s'achemine vers les Tuileries, parterre immense et fleuri, car les hommes portant des branches vertes, les femmes élèvent des corbeilles aux mille nuances, « coup d'œil ravissant, de femmes en blanc couronnées de roses, » dit une spectatrice, M^{lle} Fusil. (Notons qu'à deux pas de là, place de la Révolution, de l'autre côté de la grille, le pavé restait rouge du sang de la veille et prêt à recevoir celui du lendemain.)

Devant le Château, la Convention est massée, elle aussi fleurie, car chaque représentant porte à la main un bouquet

d'épis, de fleurs et de fruits. Au centre du bassin des Tuileries, le monument allégorique, la Sagesse terrassant l'Athéisme.

Chacun prenant place, Robespierre déjeunait au Château où, deux ans après l'éviction des Bourbons et cinq ans avant l'installation de Bonaparte, il représente seul, pour une heure, une manière de souverain. Il en avait conscience. Était-ce joie ou inquiétude, sa voix tremblait, ses propos étaient entrecoupés. Vêtu de son habit bleu barbeau, — déjà célèbre, — la culotte de nankin bien tirée sur le bas de soie blanc, il portait avec une sorte de solennité l'écharpe et le panache aux trois couleurs. L'orgueil, vraiment, pour la première fois, lui fit perdre la tête et s'évanouir un instant son heureuse cautèle. Lorsqu'il saisit l'énorme bouquet qu'Eléonore Duplay lui avait préparé, il ressentit évidemment l'exaltation d'un pontife, maître des âmes.

Il était midi. Il parut au balcon, gagna l'estrade, se mit à la tête de la Convention qui, elle, avait attendu (c'était cependant le Souverain). De cette estrade, chaire ou trône, il prononça un long discours, rapsodie dont, pour être tout à fait dans la note (le fait a été récemment révélé), il avait prié un brave prêtre, vieux courtisan au demeurant, l'abbé Porquet, de lui composer le texte. Le sermon fini, cent mille voix entonnèrent l'Hymne au Très-Haut, « Père de l'Univers. »

Une heure après, l'énorme procession s'épanchait au Champ-de-Mars, au son des fanfares. Là encore, au milieu de groupes sentimentaux, mères tendres, pures jeunes filles, vieillards vénérables, soldats héroïques, tous pourvus d'attributs et décorés de fleurs, Maximilien pontifia. A la tête de l'Assemblée, il escalada la Montagne artificielle où, grottes, arbres, galeries, temple s'étagaient. L'immense chœur, derechef, s'était reformé que dirigeait le vieux Gossec. Maximilien était maintenant au sommet comme Moïse au Sinai : l'Hymne montait vers lui et des nuages d'encens l'entouraient. Alors lui qui, à travers les déceptions, les querelles, les injures, les tendresses, les émeutes, les succès, les révolutions, était toujours resté impassible ou sombre, lui qui ne semblait pas savoir sourire, s'épanouit à cette heure brève. Un rêve se réalisait le pontife, — une minute, — dut se croire Dieu.

IV

Une minute, il avait perdu de vue son plan de conquête sans tapage ; il était perdu. Il n'entendit pas que, derrière lui, des imprécations grondaient, partant des rangs de la Convention oubliée. Les ennemis soulignaient de murmures l'imprudence de l'homme.

Le soir même, la *Décade* osa plaisanter en termes acerbes la nouvelle religion d'État, et lorsque Maximilien, encore grisé, se rendit aux Jacobins pour y triompher, il s'y heurta à la morne figure de Joseph Fouché.

Par un hasard, ce « déchristianisateur » était président du club, où, déjà avisé, il avait cru trouver une place de sûreté. Il affecta, à la vérité, de s'associer à la joie générale, mais, après quelques phrases banales, il ajouta : « Brutus rendit un hommage digne de l'Être Suprême en enfonçant un poignard dans le cœur d'un tyran. Sachez l'imiter. » Robespierre comprit : il le montrera bien lorsque, quelques jours après, il désignera Fouché comme le chef d'une conspiration tramée contre lui. Mais on avait applaudi la phrase audacieuse du président. Robespierre avait commis sa première faute.

Il ne lui en fallait plus commettre. On le guettait. Tout un groupe se tenait pour condamné par le règne de la vertu. C'étaient ceux qu'autour de Robespierre, on appelait « les pourris, » proconsuls qui avaient fait de l'or dans le sang. C'étaient aussi les athées, la queue d'Hébert, particulièrement ce « misérable Fouché. » Il en fallait (le mot revient dans les discours du groupe) « purger » la Convention.

C'est le surlendemain de l'algarade de Fouché, le 22 prairial, que surgit inopinément la proposition Couthon, destinée à livrer à Robespierre ses derniers ennemis. « *Toute lenteur est un crime, toute formalité un danger public ; le délai pour punir les ennemis de la patrie ne doit être que le temps de les reconnaître.* » Les prévenus n'auront plus d'avocats et le jury par ailleurs jugera en masse les accusés. Plus d'« espèces ; » une seule inculpation ; seront déclarés ennemis du peuple « tous ceux qui cherchent à anéantir la liberté soit par la force, soit par la ruse. »

C'est la dictature de l'accusateur public et du juge ; mais on sait bien qui tient juge et accusateur. Ce n'est pas tout, et voici

où se trahit le vrai dessein : jusqu'à cette heure, les représentans, — de Vergniaud à Danton, — n'ont pu être traduits devant le tribunal que sur l'autorisation de l'Assemblée ; désormais ils le pourront être sur l'ordre seul des comités. L'article est pour Legendre, Fréron, Tallien, Barras, Fouché et cinquante autres. Les « ennemis » comprirent. « Si cette loi passe, s'écrie Ruamps, il ne me reste plus qu'à me brûler la cervelle. Je demande l'ajournement. » Des voix nombreuses le soutinrent.

Alors Robespierre, blême de colère, se leva. Il voulait sa loi, ses têtes : « Depuis longtemps, la Convention discute et décrète, parce que, depuis longtemps, elle n'est plus asservie qu'à l'empire des factions. » Il demande que, sans s'arrêter à la proposition d'ajournement, la Convention discute jusqu'à huit heures du soir, s'il le faut, le projet de loi qui lui est soumis.

Quel pouvoir d'hypnose exerçait cet homme ? Les opposans tremblans se turent. Une demi-heure après, la loi de mort était votée.

Maximilien partit, croyant tenir ses vengeances. Mais, dès le lendemain, l'Assemblée, soulevée, derechef s'insurgeait. Bourdon de l'Oise et Merlin obtenaient que, d'un trait de plume, on rayât l'article relatif aux représentans. Ces malheureux voulaient bien livrer la France, mais ils ne voulaient pas se livrer.

Robespierre tenait à l'article plus qu'à toute la loi. Il osa venir réclamer ces têtes qui se disputaient à lui. « Des intrigans, dit-il, s'efforçaient d'entraîner la Montagne, de s'y faire les chefs d'un parti. » — « Nommez-les ! » criaient les malheureux au comble de l'angoisse.

Il eût dû les nommer : dans l'état de terreur folle où se débattait la Convention, elle eût encore livré les têtes nommément désignées. Maximilien commit la faute de laisser planer les craintes sans rassurer la masse. « Je les nommerai quand il le faudra. » Mais il avait parlé, son œil vert fixé sur la Montagne. On s'inclina : l'article mortel fut rétabli.

Le soir même, Robespierre, qui tenait sa loi, entra en campagne. La présence de Fouché au fauteuil des Jacobins était un scandale qui avait trop duré. Robespierre l'en fit chasser, ce soir du 23 prairial. L'autre s'éclipsa, restant désormais dans l'ombre où il tendit ses rets.

Ces six semaines, — du 23 prairial au 8 thermidor, — sont affreuses. Le pays connut l'extrême Terreur : à Paris 40, 50, 60 têtes parfois par jour. « Boucherie, » dit M. Aulard. Le mot est juste.

Paris, rempli des « officieux » de Robespierre, était sous la surveillance d'une effroyable police. On craignait tout, le bruit d'une porte qui s'ouvrait, un cri, un souffle. Les salons étaient déserts, les cabarets vides : les filles ne descendaient plus au Palais-Royal où, — chose inouïe, — la vertu régna. Sous le soleil de Messidor, la ville morne attendait : Quoi ? Tous redoutaient tout, des sacristies aux lupanars.

Les députés ne venaient plus aux Tuileries, craignant d'y trouver une souricière : Prieur fut élu président par 94 voix. Les députés ne couchaient plus chez eux. Parmi ceux qui venaient, dit Thibaudeau, « des timides erraient de place en place, d'autres n'osaient en occuper aucune, s'esquivant au moment du vote. » C'était la Convention-géante, l'Assemblée qui avait vaincu l'Europe, la Représentation nationale. Déjà Cromwell pouvait, du pavillon de Flore, apercevoir son Parlement croupion.

Il semblait vraiment régner sur un monde aplati : Barras, lors d'une suprême démarche, avait trouvé chez Duplay le général Brune, — le futur maréchal, — épluchant les légumes avec la femme du menuisier. On voit aussi chez le menuisier favori le conventionnel Curée, le futur tribun sur la proposition duquel l'Empire sera un jour proclamé et qui, à plat chez Robespierre, s'exerce à la servitude.

Mais, dans l'ombre, les « pourris » agissaient. Puisqu'ils ne pouvaient entraîner la Convention contre les comités, ils avaient entrepris de disloquer les comités. Au Comité de Salut public, Collot d'Herbois, Barère, Billaud-Varenne, Carnot, Prieur, Lindet, — à des titres divers, — se croyaient menacés, à voir l'exclusive faveur de Couthon et Saint-Just ; et le Comité de Sûreté générale presque tout entier se laissait entraîner contre Robespierre. Beaucoup, après tout, parmi les membres des comités n'avaient serré les coudes que devant l'absolue nécessité de préparer d'accord la résistance aux ennemis de la Patrie. A certains d'entre eux le salut public avait paru justifier leur dictature collective et leur imposer l'union. Mais les frontières étaient définitivement reconquises : la victoire de Fleurus, dont la nouvelle éclate à Paris en messidor, est le couronnement d'éclatans

succès, et chaque succès, en diminuant le péril extérieur, dispose à trouver plus abusive la dictature intérieure et moins nécessaire l'union du comité. Ce « salut public » n'apparaît plus que comme un audacieux prétexte à la dictature, non plus d'un comité, mais d'une coterie et bientôt d'un homme. « Les victoires s'acharnaient contre Robespierre, » écrira Barère. Aussi Saint-Just recommandait-il à celui-ci de « les faire moins mousser à la tribune. »

Parmi les membres des comités d'autre part, certains se sentaient froissés ou menacés, les uns par l'éclatante réaction spiritualiste, les autres par l'insupportable puritanisme de la vertu. Si Carnot et Lindet goûtaient peu la nouvelle religion d'État, un Collot d'Herbois n'était point une rosière, et le vieux Vadier, qui parlait de ses « soixante ans de vertu, » les couronnait par d'étranges débauches. Si on faisait décidément passer la vertu des phrases de tribune aux réquisitoires de l'accusateur, la vie devenait instable.

La morgue pédante de tout l'état-major robespierriste exaspérait : le larmoyant Couthon était insupportable, moins cependant que l'arrogant Saint-Just. Le caractère pontifical de Robespierre faisait sourire ce vieux pitre de Vadier : à la Sûreté générale, il avait saisi les fils d'une affaire dont il entendait faire une machine de guerre. Une folle, Catherine Théot, se disait mère de Dieu : elle prédisait la venue d'un nouveau messie ; ce nouveau messie, ne serait-ce pas Robespierre ? Vadier croyait le démêler dans les propos extravagans de la prophétesse. Il compromit Robespierre en en faisant partout des gorges chaudes. On ricana. La force de Robespierre était d'avoir imposé à tous la gravité tragique. Mais, vraiment, on en avait assez en France. Du jour où le ridicule retrouvait ses droits, Robespierre était perdu.

Les ennemis à l'affût, Tallien, Fouché, comprirent qu'ils n'avaient qu'un parti à prendre pour se sauver : agrandir les fissures qui couraient le long du bloc jusque-là si ferme des comités. Ils s'y appliquèrent. Ils y devaient réussir. Les 8 et 9 thermidor, le bloc tombera en pièces et écrasera sous ses morceaux les missionnaires de la Vertu, les apôtres de l'Être Suprême, Maximilien en tête.

En réalité, la dictature de la Vertu avait lassé. Notre joyeux pays se laisse impressionner, une heure, par les professeurs de moralité. Encore faut-il que ces professeurs ne coiffent point trop ostensiblement la tiare et ne transforment pas la tribune en chaire pontificale.

La chute de Robespierre sera très nettement marquée par une réaction de débauches. Lui le prévient et le prédit. « Les brigands triomphent ! » s'écriera-t-il le 9 thermidor. Quelques momens après, hagard, accablé, près d'être arrêté, il essaiera de faire front, il se tournera vers le Centre et tendant les bras aux gens du Marais, il criera : « Hommes purs ! hommes vertueux ! c'est à vous que j'ai recours ! » L'un de ces hommes, Durand de Maillane, lui répondra : « Scélérat, la vertu dont tu profanes le nom doit te traîner à l'échafaud. »

Que la réponse ait été le lendemain imaginée par le bon Durand ou qu'il l'ait prononcée, elle s'imposait. L'avant-veille même, 36 personnes avaient péri, dont André Chénier, le pur poète et, la veille, 55, parmi lesquelles 19 femmes ; et demain Hoche allait périr à son tour, — toujours au nom de « la vertu. » Vraiment cette « vertu » coûtait trop cher.

N'importe : soyons persuadés que Robespierre se croira sincèrement, le 9, victime de « brigands, » ainsi qu'il le dit. Jusqu'au bout, l'homme gardera une sincérité qui fait frémir. Au service d'un cœur de marbre et d'un esprit étroit, telle sincérité équivaut à la pire férocité. En tous cas, elle avait abouti au plus effroyable des régimes. Au plus étonnant aussi : des mois durant, la France aura connu et subi le système qu'elle détestera toujours comme le pire des despotismes : une théocratie fondée sur la morale. Le verbe de Rousseau aura donné naissance à la dictature de Calvin doublée de celle de Torquemada. « C'est ainsi, écrivait Saint-Just à Robespierre, que se gouverne un État libre. »

LOUIS MADELIN.

POÉSIES

PAYSAGE

Le jour étend son étoffe
Et l'on voit, sous les ormeaux,
Allongé, le philosophe,
Comme un pâtre sans troupeaux.

Il croit méditer, il laisse
La brise le parfumer,
Et jouit de la mollesse
Sans oser se la nommer.

D'autres vont, loin du bois sombre,
Dans les prés pleins de couleurs,
Car le sage cherche l'ombre,
Le voluptueux, les fleurs.

Les vents sont doux, lents, propices ;
L'herbe rayonne ; l'azur
Ouvre ses grands précipices
Sur le pays calme et sûr.

Le mulet, le long des treilles
Marchant d'un pas en ciseau,
Quand palpitent ses oreilles,
A l'air coiffé d'un oiseau.

Dans la ronce dégrafée
 Que la brebis fait plier,
 Comme un rustique trophée
 Émerge un front de bélier.

La chèvre invente des poses ;
 Le chevreau craint le péril
 Et sur les vieux rochers roses
 Pousse un appel puéril,

Mais la vache, molle et sage,
 Laisse, en rêvant sous les cieux,
 Le reflet du paysage
 Se délayer dans ses yeux.

Dans la campagne indolente
 Tout m'attire également,
 Et la plus modeste plante
 Me jette un enchantement.

J'arrache la graminée
 Qui pendait à ce portail,
 Et mon âme fascinée
 S'abîme dans son détail.

Partout le même vertige
 Reparaît et m'engloutit ;
 Le calice sur la tige,
 C'est un gouffre plus petit.

Je cueille une pâquerette,
 Je la contemple, et je puis
 Tomber dans cette fleurette
 Comme un homme dans un puits

Mais déjà, comme une loque,
 Flotte une chauve-souris,
 Et dans le soir équivoque
 Trainent au loin de longs cris.

Les choses sont inquiètes ;
 Les bergers, noirs et douteux,
 Reviennent, poussant leurs bêtes
 Et leur ombre devant eux.

Je vois passer, pâle et mièvre
 Sous son vêtement grossier,
 Un pauvre homme à qui la fièvre
 A fait des yeux de sorcier.

Là-bas le soleil sauvage
 Qui sur les horizons sourds
 Se mutile et se ravage,
 Semble appeler au secours ;

Mais cependant qu'emphatique,
 Il s'exaspère, il rougit,
 Là-haut, mince, despotique,
 La jeune lune surgit ;

Et tandis que, reine grêle,
 Elle monte au ciel bleui,
 Tout se retourne vers elle,
 Et le couchant est trahi.

Lui-même il rompt sa couronne
 Et, ruisselant de rubis,
 Comme un roi qu'on abandonne
 Il déchire ses habits ;

Mais, s'emparant du mystère
 Où le soir passe en fraudeur,
 La lune inonde la terre
 De sa splendide froideur.

LA VILLA ROMAINE

En ces jardins muets on sent qu'il faut se taire,
 L'air dort ; les piédestaux portent des noms divins.
 Les cyprès sont debout et leur muraille austère
 Dessine dans le ciel de grands domaines vains.

Le jour ne perce pas leur cloison grave et sombre ;
 Les chênes-verts épais s'arrondissent, moins haut,
 Et l'on entend couler dans leur caverne d'ombre,
 Comme une source étroite, un chant glacé d'oiseau.

La mousse est abondante et chausse de silence
 Les pas que nous faisons sur ses tapis velus ;
 Une statue, au loin, dans sa morne indolence,
 Semble un passant figé qui ne s'en ira plus.

Vois : tous les Dieux sont là, subissant la morsure
 Des jours ; chaque moment les blesse et leur déplaît ;
 Narcisse fasciné qui dans l'eau se mesure
 Sent qu'il devra bientôt tomber dans son reflet.

Quelques-uns font encore un vague effort superbe
 Et nue, auprès d'un Faune aux bras estropiés,
 Une Vénus se dresse, et son ombre sur l'herbe
 A l'air d'être sa robe écroulée à ses pieds.

L'air ronge Jupiter ; près des balustres blêmes
 Le sol couvre à demi Pluton gisant et las ;
 En vain d'un air morose ils tiennent leurs emblèmes
 Leur élément ingrat ne les reconnaît pas.

Ils ne peuvent parer le coup qui les mutile ;
 Sur eux traîne et s'attarde un lierre insinuant,
 Et le geste qu'ils font n'est qu'un acte inutile
 Qui ne défendra pas leur gloire du néant.

Ils proclamaient l'orgueil, la force ou la colère ;
 Chacun vivait ; mais sourde à leurs expressions,
 L'insensible nature à qui rien ne peut plaire
 Éclipse de sa paix toutes leurs passions.

Et même, au-dessous d'eux, les masques des fontaines
 Retournent à la pierre et cependant que l'eau
 Efface en s'échappant leurs lèvres incertaines,
 Laissent leurs traits humains s'enfuir avec le flot.

Impérieux, le marbre a malgré lui pour frère
Le nuage indécis qu'absorbe le soleil ;
Car, s'il semble d'abord en être le contraire,
Il ne faut que du temps pour qu'il lui soit pareil.

Il expire dans l'air par des formes perdues.
Incorruptible, il crut pouvoir tout mépriser,
Mais il n'est, sous l'assaut des heures assidues,
Qu'un nuage qui met des siècles à s'user.

Le temps lèse la pierre et nourrit la racine ;
Le feuillage est toujours plus dense et plus obscur ;
La vigne vierge éclate auprès de la glycine
Comme un fol incendie appliqué sur le mur.

Par la ronce, partout, les portes sont masquées ;
Le portique en ruine est épars dans les bois,
Et le ciel pâle sur ses colonnes tronquées
Pose ironiquement sa coupole sans poids.

L'herbe pousse ; et tandis qu'une douceur navrante
Subsiste seule encor des anciennes amours,
L'eau, rongéant les bassins, fait sa fête ignorante
Et chante ingénument l'éternité des jours.

Asseyons-nous ici, près des broussailles roses,
Devant ces dieux de marbre aux gestes incompris
Et disons seulement, sans préciser les choses,
Quelques mots incomplets pareils à leurs débris.

Est-ce que nous souffrons ? Pourtant l'heure est sereine ;
La rumeur d'un hameau se perd et se disjoint,
Et l'espace étalé semble une immense traîne
Que borde de fourrure une fumée, au loin.

On voit des arbres roux que l'automne résume,
Et seul, ne gardant pas le repos qui convient,
Un chasseur affairé court là-bas, mais la brume
Baïllonne doucement les abois de son chien.

Un cri mince et ténu parvient jusqu'à notre âme.
 Contemplons. Oublions tout ce qui nous brûlait,
 Et, calmes, préférons pour un jour, loin du drame,
 Aux minutes d'ardeur les heures de reflet.

Ce qu'on nomme plaisirs, ce ne sont que les voiles
 De la mélancolie ; elle en porte beaucoup,
 Danses, rires furtifs, chansons sous les étoiles,
 Que saisit le désir, que jette le dégoût ;

Mais le dernier d'entre eux avant qu'elle soit nue,
 Le plus subtil de tous, le plus aérien,
 Et qui sur elle n'est qu'une écharpe ténue.
 C'est d'être paresseux dans un parc ancien.

Jouissons prudemment de cette vague extase
 Où le soleil lui-même est un fantôme errant,
 Et comme sur un corps une suprême gaze,
 Ne le soulevons pas, ce plaisir transparent !

Défaçons-nous. Cédons, puisque rien ne résiste.
 Il est doux de rêver, et dans cette langueur
 Inerte, sans savoir même si l'on est triste,
 D'abolir un instant la forme de son cœur.

ÉCRIT SUR LES MONTS OMBRIENS

O toi dont les instans sont pleins de découvertes,
 O voyageur, rêveur, seul homme sans prisons,
 O dernier possesseur des demeures désertes,
 O conquérant des horizons,

Toi qui, comme un dévot dans ses pèlerinages,
 En des temples divers recherche un Dieu pareil,
 Ne t'es jamais lassé, dans mille paysages,
 D'adorer le même soleil,

Aujourd'hui, dans ce vent, debout sur cette crête,
Ivre et seul au milieu des cris aériens,
Bataillant par ta voix contre l'air qui t'arrête,
Chante sur les monts ombriens!

Vois! La terre, partout, de lumière frappée,
Élève autour de toi ses aspects singuliers,
Et ton regard se heurte aux monts, comme une épée
Qui rencontre des boucliers.

Ainsi qu'on reconnaît un fauve à sa morsure,
Reconnais chaque ville à sa ligne, là-haut
Cortone, et Gubbio toujours fidèle et sûre
Où le rocher devient créneau.

L'espace illustre est plein de clameurs éperdues;
Tous les drapeaux de l'air battent sur un couvent
Et là-bas, au-dessus des plaines épandues,
Pérouse est le trône du vent.

Et chaque mont s'inscrit et chaque roc insigne
Implante dans l'azur son profil irrité,
Et les fleuves étroits brillent, et chaque ligne
Pousse son long cri de beauté.

Le hameau qui semblait, assoupi par la brume.
Ainsi qu'un paysan vers le sol se plier,
Se dresse et tous ses toits dont l'éclat se rallume
L'équipent comme un chevalier.

On croit ouïr partout des querelles célestes,
La pierre même vibre et, seuls sur les hauteurs,
Bruyans et remuans, les arbres pleins de gestes
Sont comme un peuple d'orateurs.

Le chêne fait le bruit d'une belle sentence
Et debout, mâle et fort, sur ses rochers hautains,
Interprétant les vents dans son feuillage dense,
Il semble plein de mots latins.

Les oliviers ténus, si sages d'habitude,
 Écument follement sur le mur de l'enclos
 Qui, presque submergé sous leur inquiétude,
 A l'air d'un môle dans les flots.

Seul l'arbre monacal que nul vent ne peut tordre,
 Le cyprès, reste calme en ce ciel agité,
 Et ne renonce point, malgré tout ce désordre,
 A son vœu d'immobilité.

Une rumeur épique emporte les haleines
 Des jardins, des buissons, des vergers délicats,
 Et les monts dilatés semblent au fond des plaines
 Les orgues de tout ce fracas.

Je vous salue, ô vents, libérateurs du monde,
 Vous qui, hors de l'ornière épaisse du brouillard,
 Vers des plateaux d'azur où le soleil abonde,
 Tirez la terre comme un char,

Vous qui, penchant sur nous vos figures outrées,
 Soufflant votre délire aux arbres envahis,
 Faites rire aux éclats dans les forêts lustrées
 La face folle des pays,

Saints Georges qui tuez des dragons de fumées
 Sur les villes, vous qui, dans l'espace exalté,
 Mêlez si bien, parmi vos tumultes d'armées,
 La fureur à la pureté,

Vous dont les cris aigus, jetés sur la chaumière,
 Criblent comme des traits son toit couleur de miel,
 O vous qui, violens amans de la lumière,
 La déshabillez en plein ciel,

O vous qui secouez la grenade et la pomme
 Et qui froissez la ronce en rasant le terreau,
 Et qui jouez autour de la montagne, comme
 Des enfans autour d'un taureau,

O vous qui déchirez partout de la musique
 Et faites un concert de votre désaccord,
 Je veux jeter ma voix dans votre bruit magique,
 Ainsi qu'un sou dans un trésor !

J'entends partout un bruit de chute, je regarde,
 Je cherche quel palais laisse crouler son mur,
 Mais j'ai beau te scruter, tu n'as pas de lézarde,
 O voûte immense de l'azur !

J'ai trop peu de mes yeux pour voir tout ce qui bouge,
 Que tout, comme une mer, est tumulte et fraîcheur,
 Et qu'une vigne vierge est là-bas chaude et rouge
 Comme la voile d'un pêcheur.

Là-bas, l'air étincelle et souligne une ville.
 Le pays éclatant perd ses derniers rideaux,
 Et l'on voit, s'opposant au vent qui les effile,
 Les petits faucons féodaux.

Avec le même orgueil tout se révèle et, fière,
 Ainsi qu'une Vertu siège chaque cité.
 Courage, dit Pérouse inquiète et guerrière ;
 Assise chante : O Pauvreté !

Et les petits hameaux que jamais on ne nomme
 Et qui n'ont pas produit de héros ni de saints,
 Humbles, ne sachant pas comment on fait un homme,
 Montrent seulement leurs raisins.

O vents, courez partout et sonnez chaque cloche,
 Mêlez à votre émeute un fabuleux espoir,
 Vous annoncez l'hiver et, tandis qu'il approche,
 Vous vous retournez pour le voir.

C'est l'hiver âpre et gai, c'est le vieillard alerte,
 C'est l'artiste au goût fier qui figera les eaux
 Et creuse d'un trait noir dans la lumière ouverte
 Les arbres comme des rinceaux.

C'est lui qui met des soirs sans tache et sans limites
 Au lieu des soirs d'été troubles, lourds et fumans,
 Et qui serre le froid sur les reins des ermites
 Comme un cilice en diamans.

Il chasse les passans comme des feuilles mortes,
 Il étreint les clochers qui semblent se raidir
 Et voit, lorsqu'il a fait clore toutes les portes,
 La solitude resplendir.

— Mais le soir, maintenant, aigrit l'immense espace,
 L'air est strident et pur sur le monde inquiet,
 Et juché sur son roc un village rapace
 Semble un aigle qui fait le guet.

La musique du vent devient ténue et vaine;
 Lourdemment, vers la vigne et les lointains sillons,
 Dans un ciel susceptible aux couleurs de verveine,
 Descend le soleil sans rayons.

Mais ronde et froide, en face, au-dessus des monts pâles,
 La lune est apparue et monte en s'allégeant;
 Et le soir tout à coup saisit ces deux cymbales,
 L'une d'or et l'autre d'argent;

Et tandis que vers lui tout le pays s'exhausse,
 Il les oppose, brusque, en des cieux presque verts,
 Et tirant de ce heurt sa note à peine fausse,
 Jette en extase l'univers!

ABEL BONNARD.

L'AMAZONIE

Le Brésil que le public connaît, c'est exclusivement le Brésil du sud. Il connaît Rio, parce que c'est la capitale de l'État fédéral et qu'elle est au fond de la plus belle rade du monde, São Paulo, ville du café comme Santos en est le port, Minas-Geraes, parce que sa richesse minière est comparable à celle de la Californie. Il connaît enfin les quatre États du sud, Parana et Rio Grande do Sul avec leurs pâturages immenses, Santa Catharina avec son exploitation agricole intense, et São Paulo, le joyau du Brésil, parce que cette région, la plus riche de toute l'Amérique du Sud, envoie au monde entier son café, son maïs et ses peaux. Mais ce que le public ignore, c'est la partie septentrionale, la vallée amazonienne. Cette région est restée dans l'ombre, parce que le Brésil n'a pas tenu à la faire connaître et que l'Europe a voulu l'ignorer.

Peut-être d'ailleurs jadis le gouvernement brésilien n'a-t-il pas eu tort. Il devait canaliser l'émigration et la diriger systématiquement dans les pays à développement sûr et immédiat. Méthodiquement, il a peuplé toute la région méridionale, et les faits sont là pour prouver qu'il a eu raison. Ensuite le pays n'avait pas une bonne renommée et, pour les pays plus encore que pour les individus, il est dangereux d'avoir une mauvaise réputation. Pendant les premiers temps de l'exploitation du caoutchouc, c'était en effet dans la vallée amazonienne qu'on envoyait certaines classes de condamnés. Elle était également le refuge d'un grand nombre de flibustiers à morale douteuse, véritables négriers qui, rétablissant sous une autre forme l'esclavage que le vicomte de Rio Branco venait de faire abolir sur tout le territoire de l'empire brésilien, exploitaient cyniquement les mal-

heureux émigrans auxquels leur mauvaise étoile faisait trouver du travail. Cette époque n'est heureusement plus, pendant laquelle on pouvait surnommer une des îles de l'Amazone, île de la Conscience, parce que, avant d'y pénétrer et pour y faire fortune, il fallait laisser sa conscience sur la rive du fleuve.

De plus, l'Europe n'a pas voulu la connaître. Cette région fait partie en effet du groupe des régions malsaines ou dites malsaines, et toutes les régions à altitude basse qui sont voisines de l'équateur sont insalubres, de fait ou de réputation. Le monde a boycotté les pays tropicaux, et l'Amazonie, pas plus que l'Indo-Chine ou le Congo, n'a échappé à ce *boycottage équatorial*.

Plus loin nous envisagerons en détail ce problème de la salubrité amazonienne. Ce point est capital. Il commande la vie sociale et économique du pays; disons seulement ici que ce fut à cause de sa réputation d'insalubrité qu'on négligea de l'exploiter.

Aussi comprend-on que de toutes les parties du Brésil, le Matto Grosso et le Goyaz à part, la région amazonienne ait été, malgré ses richesses, la moins exploitée.

Mais à l'industrie européenne il faut chaque jour des produits nouveaux; chaque jour l'activité européenne a besoin de terrains vierges. Hier un pays n'était pas cultivé parce qu'il était inaccessible. Aujourd'hui on a construit un chemin de fer et on peut l'exploiter; aujourd'hui une région est abandonnée parce qu'elle est malsaine, mais demain on l'assainira, et après-demain, ce sera un des principaux débouchés de l'activité humaine. Au xviii^e siècle l'Europe n'avait besoin que d'elle-même; puis le désir d'expansion naquit et la civilisation mit près de deux siècles à achever la conquête de l'Amérique du Nord. Au milieu du xix^e siècle, malgré l'émigration, temporaire, il est vrai, de la cour de Bragance au Brésil, malgré Bolivar qui, à tout un monde avait donné la liberté, l'Amérique du Sud peu habitée, encore moins exploitée, était méconnue à la fois et inconnue. De nos jours seulement elle est devenue un foyer de civilisation.

Hier, c'était l'Argentine, aujourd'hui c'est le sud du Brésil, demain ce sera la vallée de l'Amazone qui successivement se développent et se passent le flambeau.

Le xx^e siècle, et, pour banale qu'elle soit, cette pensée est, je crois, exacte, sera le siècle de l'Amérique du Sud comme le xix^e aura été celui de l'Amérique du Nord; plus tard ce sera

peut-être l'Afrique que l'Europe peuplera et éveillera de la torpeur sociale et économique; mais s'il en est des pays comme des hommes et s'il y a des « coming-countries » comme il y a des « coming men, » l'Amazonie est un de ces pays d'avenir et même d'avenir immédiat.

Grâce à l'obligeance du baron de Rio Branco et de S. Exc. M. Bettencourt, qui avaient mis un avis à notre disposition, nous avons pu visiter ce pays peu fréquenté des touristes et remonter un certain nombre de rivières; ainsi, en même temps que nous poursuivions diverses recherches, nous avons pu dans son ensemble juger cette région.

En ce moment, il est très instructif de visiter le nord du Brésil. Il semble en effet qu'on chevauche la « Time machine » de Wells, car, à quelques kilomètres de distance, en certains points, on voit les trois étapes successives : l'Amazonie telle qu'elle a été, pays de forêts vierges, telle qu'elle est à l'heure actuelle et telle qu'elle sera.

La Forêt Vierge! il est inutile de la décrire. Bien des descriptions en ont été données, la plupart fantaisistes d'ailleurs et échappées à l'imagination d'argonautes en chambre; les aspects en sont multiples. Parfois on ne sait si la forêt est marécage ou si le marécage est forêt; ailleurs, c'est un fouillis d'arbres énormes, ramifiés à la base, ou couverts d'épines longues, minces, souvent toxiques ou présentant des racines aériennes; quelques géans, déjà à moitié pourris, sont tombés à terre; les lianes unissent le tout; lianes qui, montant en torsades de 30 ou 35 mètres, unissent le sol aux branches les plus élevées, ou qui, tendues horizontalement d'un arbre à l'autre, forment un véritable entre-mailles qui enchevêtre le tout. Comme plancher, c'est l'humus chaud, gras, noir, fertile, le plus souvent recouvert de broussailles; comme plafond, le feuillage des arbres.

Peut-on marcher à travers la forêt? Oui; rarement on est obligé de se frayer un sentier, le grand couteau national à la main. Quand, au lieu de rester sur les bords de la rivière, on se jette en plein bois, on est étonné de se sentir au milieu de tous ces arbres plus seul qu'en pleine mer ou que dans les sables du Sahara. On n'est jamais plus isolé qu'au milieu d'une foule hostile et la nature amazonienne qui submerge le voyageur curieux d'en surprendre les secrets a, comme tout ce qui est tropical, quelque chose d'hostile. Un jour, dans cette forêt,

au cours d'une chasse, je me suis égaré. J'essayai de revenir au point de départ. Ce me fut impossible. J'errai pendant plusieurs heures. Rapidement redescendu vers un des méandres du fleuve, j'essayai de voir l'avisio qui y stationnait, mais les arbres à moitié submergés formaient un rideau trop épais. Je voulus entrer dans l'eau pour dépasser cet obstacle, mais c'était un marécage ou je crus m'enlizer et, y voyant quelques serpens, prudemment je m'abstins. Le commandant eut l'idée de tirer un coup de canon, ce qui, en me permettant de me repérer, abrégea fort heureusement mon odysée.

A côté de ces paysages grandioses, il en est d'autres non moins émouvans, bien que plus modestes. Il suffit de s'enfoncer dans les igarapés (chemins de pirogues ou tout petits ruisseaux) qui, par myriades, se jettent dans les rivières. On entre en plein bois; là encore on rencontre ce

Silence des forêts, qui n'est fait que de bruits,

mais ce silence, ce calme, sont d'une nature particulière.

Car on n'est pas seul. Alentour s'agitent et bourdonnent des milliers d'êtres; seuls les mammifères sont rares. Cela peut paraître extraordinaire, et il semblerait que, dans ces pays à végétation luxuriante, le gibier dût être en abondance. Pourtant, là comme dans toutes les régions équatoriales, les mammifères sont rares, sauf les singes, difficiles, il est vrai, à voir et surtout à prendre vivans. C'est dans la vallée de divers affluens de l'Amazone que se trouve le singe le plus adroit de tous, l'athèles, qui, pour sauter d'une branche à une autre, ne se sert souvent ni de ses bras ni de ses pieds; il se lance, puis se rattrape simplement avec sa queue. Les tapirs sont beaucoup plus rares. Quant aux jaguars (once, puma, lion d'Amérique) ils ne sont ni nombreux, ni dangereux.

Les oiseaux sont innombrables, et la chasse en est fort amusante; en quelques jours, nous en avons tué plus de cinquante espèces différentes; le matin et le soir, ils se tiennent surtout sur les bords de la rivière. Pendant la journée, ils se réfugient vers le centre de la forêt; dans une ferme de l'Amazone nous avons pu voir dans une volière soixante espèces différentes, depuis l'oiseau-mouche que son vol d'insecte rend si curieux, jusqu'à l'unicorne, ce grand oiseau bizarre au front orné d'une

véritable corne, élastique et blanchâtre, porte-bonheur qui vous permet de braver les breuvages empoisonnés.

La faune du fleuve est illimitée. Agassiz a signalé plus de 2000 espèces de poissons. Les tortues sont d'une abondance extrême et, certains soirs, à l'heure crépusculaire, on entend les « jacarès » ou crocodiles « roncher » autour de vous, surtout quand on les attire en les imitant. Lorsque la pirogue manque de stabilité, les ronchemens des crocodiles dans la nuit noire à quelques mètres de soi ne laissent pas que de faire une certaine impression.

Mais de toutes, la plus nombreuse est la faune « hostile, » désagréable à tous, sauf aux naturalistes. Les serpens sont assez fréquens, mais ils ne mordent guère et les morts d'homme sont exceptionnelles. Bien plus dangereuses sont les piqûres de moustique ; enfin il existe une série d'insectes (tiques, moukoui, etc.), dont les atteintes, pour ennuyeuses qu'elles soient, n'offrent guère de danger.

Ce qui différencie la forêt amazonienne de toutes les autres forêts même tropicales, donne à cette contrée un cachet artistique spécial et fait en grande partie sa valeur commerciale, en permettant sans trop de peine d'aller d'un point à un autre, c'est le prodigieux développement de ses rivières. Une douzaine de rivières, le Tocantin, le Xingu, le Tapajoz, la Madeira, le Rio Negro et son affluent, le Rio Branco, le Rio Purus, le Jurra, le Japura, etc., ont un débit comparable à celui du Danube.

Les fleuves, sauf le Tocantin, qui, à 300 kilomètres de son embouchure, présente des rapides, sont navigables souvent pendant des milliers de kilomètres. Une de leurs caractéristiques est le grand nombre d'îles qu'ils présentent. Une de ces îles, l'île de Marajo, l'endroit le plus fertile peut-être de toute la région dans le double delta de l'Amazone et du Tocantin, est grande comme le Portugal.

Rien de plus variable d'ailleurs que les dimensions des îles et leur nombre. La carte des rivières est sans cesse changeante et, pendant la saison des pluies, des milliers d'îles disparaissent englouties par le fleuve pour renaître au moment de la saison sèche ou rester submergées à jamais. Aussi ne peut-on naviguer que sous la direction des pilotes.

Dans son ensemble l'Amazone semble donc être un immense archipel et c'est au bord de ses îles que la vie est la plus

intense. Jadis la nature était solitaire, maintenant la forêt commence à être exploitée par places. Ayant passé quelque temps dans une de ces fermes, celle de M. da Costa, située sur le Rio Purus, nous avons pu voir ce qu'était l'Amazonie moderne. La ferme est en effet la véritable *unité amazonienne*; c'est là que réside la richesse actuelle de la région, et si une partie du pays n'est plus absolument vierge, c'est à ces oasis de civilisation jetées au milieu de la forêt qu'on le doit. Ces oasis ce sont les fermes des Amazones. Ces concessions de terrains sont énormes : celle de M. da Costa, une des plus grandes, il est vrai, et des plus productives, mesure 20 000 kilomètres carrés, la valeur de trois départemens français.

Au centre se trouve, généralement sur la rivière ou sur un lac, la partie principale.

Là sont les magasins généraux et la maison mère; là est amarré le petit vapeur qui sert à l'exploitation. Sept ou huit maisons forment ainsi le groupe principal. En ce point s'arrêtent les steamers qui desservent le fleuve. Le reste de la concession est comme parsemé de petites cahutes bâties sur pilotis pour éviter qu'elles ne soient inondées pendant la crue amazonienne. Dans ces cahutes habitent les « seringueiros » qui, chaque matin, partent à la récolte du caoutchouc.

L'exploitation en est primitive. Quand l'ouvrier voit un arbre à caoutchouc (seringua), avec son grand couteau il le scarifie en trois ou quatre points situés généralement sur la même verticale et éloignés de 7 à 8 centimètres les uns des autres. Sous chaque blessure il laisse une petite cupule où s'écoule la sève et s'en va à la recherche d'un nouvel arbre. Le soir en revenant, il collige tout le suc écoulé par ces entailles. Le lendemain sur le même arbre il recommence, et cela pendant trois mois. Chaque arbre peut ainsi être utilisé pendant un nombre indéfini de saisons. La récolte est toujours bonne, on la paie cher au seringueiro.

D'autres récoltent les « châtaignes. » Les châtaignes ou noix de Para sont à peu près inconnues en France. En Angleterre et aux États-Unis, elles figurent assez souvent comme dessert, sur un grand nombre de tables. On peut en faire des confitures excellentes. Ça et là tous les 4 000 kilomètres carrés (c'est-à-dire à 30 kilomètres l'une de l'autre) comme dans la propriété de M. da Costa, se trouve une véritable factorerie. On peut tout

y vendre : châtaignes, caoutchouc, cacao, fruits. Tout s'y achète, depuis le fameux grand couteau jusqu'au poisson salé et au vermouth. A la tête de chacune se trouve un blanc ou un demi-blanc.

La propriété amazonienne, c'est donc une partie de la forêt essayée de travailleurs. Ces travailleurs ne sont cependant pas aussi isolés qu'ils le paraissent, car à 30 ou 35 kilomètres se trouve un véritable centre où ils peuvent tout vendre, où ils trouvent tout à acheter. Chacune de ces factoreries est reliée à un centre commun plus important, réuni lui-même à Para ou à Manaus par une ligne régulière de steamers. C'est dans ces diverses exploitations, véritables foyers de civilisation, que se trouve la vraie vie amazonienne (1).

Donc jadis forêts absolument vierges, à l'heure actuelle forêts qui commencent à être exploitées et à produire; telle est l'histoire économique de la vallée amazonienne. Mais déjà maintenant recueillir simplement les produits de la nature ne suffit plus à l'activité nationale. On commence, et c'est là une des idées fondamentales de la politique de M. S. Nery, un des plus intelligens gouverneurs des Amazones, à ne plus récolter simplement les richesses de la forêt, mais à exploiter le sol.

Autour de Manaus nous avons vu de véritables fermes hollandaises ou normandes (ferme de l'Amatahary, colonie de Pedro Borghès qui compte plus de 2000 personnes, etc.), entourées de prairies qui fournissent aux bestiaux un pâturage presque très bon. Toutes les races de bestiaux ne peuvent, il est vrai, y prospérer. Mais à l'heure actuelle, par le croisement du zébu de l'Inde, des vaches sans cornes de l'Amérique du Nord et de quelques races européennes, surtout des races flamandes, M. Néry est arrivé à acclimater les bovidés; il est probable que dans quelques années une race amazonienne sera créée.

Le sol amazonien commence donc à être cultivé, mais cette culture finira par entraîner les conséquences graves du déboisement; le déboisement amènera la sécheresse et les inondations,

(1) Pendant notre séjour dans diverses fermes amazoniennes nous avons été frappés de l'identité de mœurs des ouvriers agricoles brésiliens et de nos paysans français. C'est la même grande table qui réunit maîtres et serviteurs. Ce sont presque les mêmes repas dont la soupe constitue l'élément essentiel. Ce sont, parmi les travailleurs, les mêmes conversations roulant sur les mêmes détails agrestes. Certes dans ces fermes du Rio Purus ou du Rio Negro, nos laboureurs beaucerons ou normands ne se seraient guère trouvés plus dépaysés qu'un bourgeois à la table d'un paysan français.

double danger pour ce pays. Ainsi des deux rivières qui coulaient dans Manaos même, l'une est complètement tarie et l'autre n'a presque plus d'eau. Ce fait n'a qu'une valeur symptomatique. Mais un jour viendra où les gouvernans devront parer aux dangers du déboisement, comme on a été amené à le faire dans l'Amérique du Nord et en Algérie.

Le remède existe; il décuiera même, croyons-nous, la richesse du pays. Il faut faire des forêts artificielles. S'il est en effet, de par le monde, des terrains qui semblent faits pour le pâturage, s'il en est pour la grande culture, il y en a d'autres pour les forêts : telle l'Amazonie. Un arbre à caoutchouc de neuf ans est en plein rapport tant la terre est riche et les pluies abondantes. Un arbre vieux de quinze ans a l'aspect d'un centenaire de nos forêts. Aussi, car ce serait, croyons-nous, une double erreur, biologique et économique, ne faut-il pas forcer la nature, mais se servir de ses propres armes au besoin contre elle-même, et puisque tout se passe comme si l'Amazonie était faite pour être couverte de forêts, qu'on ne les détruise pas pour les remplacer exclusivement par des pâturages (il y a tant de pâturages et de si bons) ou par des champs de céréales (la production de céréales dans le monde dépasse la consommation), mais qu'on en fasse une forêt artificielle, et, supprimant les espèces inutiles, que le Brésil ait ses forêts de châtaigniers, de caoutchouc et de cacaoyers comme l'Europe a ses bois de sapins ou de mélèzes. Nous avons eu cette impression en voyant les mille difficultés que le seringueiro, élevé cependant en pleine forêt, avait à vaincre. Les arbres sont disséminés au milieu de cent autres espèces. Ils sont éloignés les uns des autres. Ils sont entourés de ronces et de lianes. Pendant les pluies, nous disait un seringueiro, nous sommes obligés de rester des semaines, parfois des mois dans notre cabane, isolés de tout, ne pouvant nous réfugier à la ville, ni travailler dans le bois. En pleine saison, il part à six heures du matin; pendant douze heures, car la saison est courte et le caoutchouc se paie cher, il marche à travers bois, taillade les arbres, récolte la sève que plus tard il aura à boucaner, et ceci, malgré les pluies quotidiennes et les insectes qui le martyrisent. Mais si le seringueiro perd sa santé, il la vend et même fort cher (le kilo de seringua première qualité coûte souvent plus de 6 000 reis, soit 10 francs, à Manaos).

Cette méthode barbare de récolte n'aura fatalement qu'un temps. Déjà en Indo-Chine, au Congo, on a essayé de planter du caoutchouc, mais c'est surtout à Ceylan et à Java que cette culture est tentée sur une grande échelle. Le caoutchouc cingalais et océanien, importé d'ailleurs de Para, serait, dit-on, de moins bonne qualité, mais le prix de revient en est inférieur. Aussi, stimulé par la concurrence, — déjà menaçante à l'heure actuelle, plus menaçante encore dans quelques années, — fit-on, en Amazonie, quelques tentatives, peu suivies d'ailleurs. Planté, le caoutchouc pousse, aussi bien dans les terrains d'humidité moyenne que dans les terrains marécageux; la huitième ou la neuvième année, il commence à rapporter; la récolte en est d'une facilité extrême. Il paraîtrait que le suc est de qualité inférieure: nul doute, cependant, l'homme arrivera à le perfectionner. Il suffit de voir ce qu'il a fait pour le bétail, les céréales, les fruits, les légumes et les fleurs. Par sélection, il améliorera le caoutchouc comme il a amélioré le cacao dont il existe dans cette région même de si nombreuses plantations artificielles.

Si nous avons insisté sur ce point, c'est qu'il est capital. L'avenir du caoutchouc, comme celui du châtaignier, est lié à une exploitation rationnelle; on fera pour les forêts ce que l'on a fait pour les céréales: on les cultivera.

L'Amazonie future sera surtout un pays d'exploitation sylvestre; dans certaines régions on pourra cultiver les céréales, — riz surtout; — dans d'autres, particulièrement vers l'extrême-nord, sur ces plateaux encore inexplorés qui la séparent des Guyanes, les pâturages pourront être développés. Il y a là en effet d'immenses prairies d'après M. de Couto et M. Filgueiras qui explorèrent les sources du Trombetta.

En même temps que les choses, les individus se modifieront. Jadis le pays n'était peuplé que par des tribus d'Indiens vivant de la chasse et de la pêche. Ils étaient, dit Russel Wallace, le grand naturaliste anglais qui passa sept ans dans la vallée de l'Amazone, beaux et de haute taille. Il existe, paraît-il, encore à l'heure actuelle des tribus analogues: c'est fort possible. Cependant, j'ai vu un grand nombre d'Indiens appartenant à des tribus différentes, soit dans la forêt où ils travaillaient, soit à Manaos même. Rarement il m'a été donné de voir des spécimens de la race humaine plus laids et plus abâtardis; leur

figure quelquefois insignifiante est le plus souvent hideuse. Ils sont petits et malingres. Ce sont souvent des infantiles. Est-ce la faute de l'alcool (ou *cachaxa*) comme on le suppose en général ? Évidemment oui ; on n'absorbe pas impunément un litre ou un litre et demi de rhum par jour. Cette raison n'est pourtant pas la seule. Nous avons vu deux enfans, les seuls qui aient échappé au massacre complet d'une tribu absolument sauvage, habitant le haut Rio Branco. Ils n'étaient ni alcooliques, ni fils d'alcooliques, et cependant l'un et l'autre présentaient un facies remarquable de dégénéré. Comme les Indiens de l'Amérique du Nord, ceux de l'Amérique du Sud appartiennent à la race jaune, et, n'était la couleur de leur peau, on aurait pu les confondre avec les Annamites, les Chinois du Sud, et surtout les Esquimaux ; même face huileuse et aplatie, mêmes yeux bridés et mêmes pommettes saillantes. D'ailleurs, ils disparaissent ; de jour en jour ils reculent devant la civilisation ; ceux qui fréquentent les blancs sont rapidement fauchés par l'alcoolisme ou la tuberculose. Leur mentalité est inférieure ; ils doivent donc être considérés et de fait sont considérés comme des mineurs (1).

En même temps que les Indiens disparaissaient, les blancs arrivaient, les seringueiros d'abord, puis les employés de factorerie, les négocians et les ingénieurs. En 1850, Para était déjà une ville importante, quoique ravagée par la fièvre jaune. Mais Manaos, appelée à ce moment Barra du nom de la tribu des « Barrès, » qui occupait son territoire, n'était qu'un gros bourg de 5 000 habitans peuplé d'Indiens, de quelques blancs et de mulâtres, demi-indiens par leurs mères, demi-ingénieurs par leurs pères.

A l'heure actuelle Para, a près de 100 000 habitans, Manaos en a 50 000, sans compter la population flottante de 30 000 âmes.

Par elle-même cette dernière ville n'est pas très pittoresque, sauf le marché aux tortues. Ce qu'il y a de plus curieux, ce sont les magnifiques urubus ou vautours qui planent par centaines au-dessus de la cité. Le matin ils descendent sur la ville, et de

(1) On a beaucoup discuté pour savoir s'il y avait dans ce pays les farouches guerrières auxquelles il doit son nom d'Amazonas. Il est probable que c'est une légende qui prit corps, on ne sait comment, parmi les premiers explorateurs. Ceux-ci voulant mieux connaître ces fameuses tribus interrogeaient tous les clans d'Indiens qu'ils rencontraient. Entendant à chaque instant les Blancs parler des femmes guerrières, les Indiens crurent à leur réalité et chez eux également la légende devint article de foi.

six à huit heures, elle leur appartient. Là du bec et des serres ils nettoient tout. A bon compte ils font la police sanitaire de la ville. Aussi sont-ils animaux sacrés pour l'administration et nous fallut-il l'autorisation du gouverneur pour pouvoir nous emparer de quelques spécimens vivans.

Les mœurs de Manaos et sa population, formée surtout de célibataires, font de cette ville un type de ville coloniale. Les Européens sont nombreux, surtout les Portugais, travailleurs des bois et des champs, et les Italiens en majorité bateliers et ouvriers du port. Mais Portugais et Italiens sont mélangés à la population; les Allemands, bien groupés, ont presque le monopole commercial du caoutchouc; les Anglais sont ingénieurs ou employés à la Banque, au télégraphe, aux Compagnies de navigation; les Français, actifs, mais peu nombreux, sont surtout négocians ou ingénieurs. Il n'y a qu'une grande maison française d'exportation. Les nègres, qui résistent mal au climat, sont heureusement rares. Là comme ailleurs ils ne peuvent être que des travailleurs manuels de bien médiocre rapport et si, grâce à la générosité brésilienne, ce ne sont plus des parias de la société, leur mentalité inférieure permet de les considérer comme des parias de la Nature, supérieurs cependant à la race indienne.

Les Brésiliens composent le fond de la population, la classe aisée est fort nombreuse et il y a une véritable élite intellectuelle à la tête des divers mouvemens politiques ou littéraires (1).

En tant que pays latin et comme tout pays jeune, l'Amazonie a une vie politique intense, un peu trop militante peut-être. D'ailleurs, les principes soutenus par l'un et l'autre parti sont exactement les mêmes, ce qui n'est pas fait pour rendre les discussions moins àpres entre colonels et docteurs, double titre dont s'honore tout bourgeois un peu aisé.

Manaos a des défauts : le principal c'est d'être une des villes

(1) Il est difficile de prévoir l'avenir; cependant, nous croyons que dans quelques générations, cinq ou six, il se constituera une race nord-brésilienne comme à l'heure actuelle se forme une race nord-américaine : mélange de nègres, d'Indiens et de blancs, cette race aura ses qualités, ses défauts, ses types physiques et moraux à elle. La fusion des races brassées par les émigrations, en même temps qu'elle les détruit, en forme de nouvelles : et si elles sont plus difficiles à délimiter que les descendances directes des trois fils de Noë, cela tient à leur jeunesse et aux remaniemens successifs apportés par les nouveaux courans d'émigration.

les plus chères du monde. Il est bon de n'être pas romancier à Manaos, car la feuille de papier coûte 100 reis (35 centimes). Il est interdit d'aimer le champagne, car il coûte 50 francs la bouteille, et d'être mis au régime lacté, car le bon lait vaut jusqu'à 3 000 reis le litre, ou d'avoir des vêtemens blancs, car le blanchissage revient alors à 6 ou 7 francs par jour.

Il ne faut pas s'en étonner : dans cette ville, tout le monde, ou du moins tous les négocians font rapidement fortune; le caoutchouc acheté cher aux producteurs est vendu plus cher encore. Manaos est un centre où tous viennent dépenser leur argent, et il n'est pas rare de voir tel seringueiro dépenser en quelques jours les 5 ou 6 000 francs que lui a rapportés la saison; le reste du temps, il se contente de poisson salé et de châtaignes. Manaos est donc une ville où l'on gagne et où l'on dépense beaucoup; de plus, c'est une ville qui s'accroît.

En effet la métropole est l'entrepôt de l'État des Amazones dont le commerce se développe de façon rapide et elle profite du courant d'émigration qui se dirige vers cet État. Le courant, d'ailleurs assez faible, est surtout national : la plupart des émigrans viennent du Céara dévasté périodiquement par des sécheresses épouvantables, et sont relativement assez travailleurs.

On a fait dans ces dernières années de grands efforts pour attirer l'émigration et en même temps on a amélioré les divers services généraux; mais il n'y a pas de banque agricole sérieuse (1), et la poste, merveilleuse cependant si on la compare à celle de Para, où, quand elles échappent à la destruction définitive, ce qui est rare, les lettres venues d'Europe dorment plusieurs semaines dans les casiers administratifs, est des plus primitives. On paye d'avance au guichet le timbre que l'on achète. Il y a quelques années une crise financière sérieuse éclata; cette crise est à l'heure actuelle à peu près conjurée; sous la sage et intègre administration de M. Bettencourt, l'État des Amazones s'en relève rapidement. L'avenir est lié à cette question financière dont le pays ne semble point se soucier; il l'est également à la question d'hygiène.

La vallée amazonienne est-elle malsaine? Il y a trente et même quinze ans, la réponse n'était pas douteuse: l'Amazonie était un des pays les plus malsains du monde. La fièvre jaune

(1) Le taux des prêts sur premières hypothèques s'élève quelquefois à 3 ou 4 p. 100 par mois.

était en effet disséminée sur tout le territoire, elle régnait à Para autant qu'à Manaos, comme d'ailleurs dans tout le Brésil, à Rio, à Santos, etc. C'était une des terres classiques du vomito negro, et de cette terrible maladie, on peut dire qu'elle a retardé d'un demi-siècle la civilisation au Brésil. Le pays l'a compris. Contre le fléau il a lutté et l'a vaincu. Un homme surtout, le premier hygiéniste peut-être du monde, Oswaldo Cruz, surnommé le tueur de moustiques (*mata mosquitos*), a assaini Rio, grâce à l'isolement systématique de tous les malades dans une double moustiquaire métallique et à la désinfection obligatoire. Dans le sud du Brésil les travaux du port de Santos ont purifié la ville, jadis un des plus importans foyers d'infection du monde. Dans le nord où on emploie les mêmes méthodes, le fléau diminue. Il est en train de disparaître. Ça et là encore, quelques cas sporadiques éclatent, il est vrai, mais souvent pendant un ou deux mois on ne signale dans Manaos aucun cas de vomito negro ; nous-mêmes n'avons pu en voir. La fièvre jaune dans quelques années, au Brésil du moins, ne sera plus qu'une maladie historique, un chapitre de paléo-pathologie.

La question du paludisme est infiniment plus complexe.

L'habitant de la ville même peut échapper au fléau, mais dans les forêts le paludisme est de règle. Il y a des régions infestées par les moustiques ; là le paludisme est inévitable. Il en est d'autres à peu près vierges d'anophèles, où il n'est pas fatal de façon absolue, même après un séjour de plusieurs années. D'ailleurs, l'homme adulte résiste mieux que la femme et surtout que l'enfant. Cependant il serait facile, nous ne disons pas de faire disparaître, mais du moins de diminuer notablement le paludisme, si on mettait en pratique les mesures hygiéniques préconisées partout et si rarement appliquées : moustiquaires, usage préventif de la quinine, pétrolage des mares aux environs des habitations, prohibition des boissons alcooliques, etc. Si on luttait contre le paludisme comme on a lutté contre la fièvre jaune, on arriverait à le vaincre ; mais tous s'imaginent que les fièvres sont fatales, qu'elles constituent un mal inévitable. Un peu plus tôt, un peu plus tard, tous doivent en être atteints. A quoi bon prendre des précautions ?

Les faits sont là cependant pour prouver qu'ils ont tort. Ainsi en ce moment on construit le chemin de fer de la « Ma-

deira Marmoré, » que le Brésil s'est, par traité, avec la Bolivie, engagé à construire de la frontière de ce pays à San Antonio (sur le Rio Madeira). Il met ainsi en communication les pays centraux de l'Amérique du Sud avec l'Atlantique. Son importance commerciale et politique est telle qu'il doit être construit, entreprise difficile à exécuter d'ailleurs, car il traverse une des régions les plus malsaines du globe, dévastée par une affection bizarre.

Le nom comme la nature de cette affection sont indéterminés. Cliniquement elle ressemble vaguement aux formes graves du paludisme ; mais ce n'est pas le paludisme, car elle ne cède pas à la quinine. Elle n'est pas contagieuse directement, car aucun médecin n'en a encore été atteint, et probablement elle se transmet par la piqûre des moustiques, bien que la preuve absolue n'en ait pas été donnée. Deux tentatives ont été faites pour construire ce chemin de fer, deux fois les ingénieurs ont reculé devant ce mal indéterminé qui décimait leurs ouvriers : la troisième tentative semble devoir être plus heureuse, car le problème a été franchement abordé. On commence par assainir le pays, ensuite on construira le chemin de fer ; ce fut la méthode qu'employèrent avec tant de succès les Américains à Cuba ; elle paraît devoir réussir et, d'après ce que nous disait un ingénieur de la Madeira Marmoré, chaque jour la maladie diminue.

L'insalubrité du pays n'est d'ailleurs, croyons-nous, que temporaire, car si la civilisation amène son contingent de maladies (tuberculose, syphilis, fièvres éruptives, etc.), une solide moustiquaire fait reculer le paludisme, et un bon filtre la dysenterie.

La température est constamment élevée, mais elle n'est jamais intolérable. En général, on peut agir, marcher, travailler, sans éprouver plus de gêne que dans les chaudes journées de nos étés européens. Cependant, certains après-midi, la chaleur humide devient plus lourde et plus étouffante, on en est quitte pour dormir deux heures dans un hamac. Une seule fois en deux mois nous eûmes à subir une telle température qu'il nous fut impossible d'avancer. Les nuits, sauf à Para même, sont le plus souvent relativement fraîches, et somme toute, dans la vallée de l'Amazone, beaucoup plus qu'au Congo, la température est supportable, surtout en hiver. Un pays sous l'équateur n'a, il est vrai, théoriquement, ni été, ni hiver, mais à la

saison des pluies, de décembre à mai, on donne le nom d'hiver.

La saison des pluies n'est pas comparable à celle de l'Inde par exemple. Il pleut en effet chaque jour, mais la pluie ne dure guère. Brusquement, un orage se forme. Pendant une ou deux heures des trombes d'eau s'abattent. Puis le soleil reparait. La terre est déjà sèche.

Ce qui permettra à l'Amazonie son développement rapide, et caractérise son régime, c'est son système fluvial. Pendant des milliers de kilomètres l'Amazone et ses grands affluents sont navigables. Dans le seul État des Amazones il y a plus de 40 000 milles (48 000 kilomètres) navigables.

Les fleuves qui divisent le pays en un certain nombre de quadrilatères ou de triangles, se réunissent surtout près de Manaos (Rio Negro, Rio Solimoës, Rio Purus et même Rio Madeira) ou près de Para (Rio Xingu, Rio Tocantin). Aussi de ces deux villes partent des services réguliers remontant chaque fleuve. C'est par ces fleuves que la Bolivie, l'Équateur, le Pérou, le territoire national de l'Acre et la partie septentrionale du Matto Grosso sont en communication avec l'Atlantique, communications qui seront plus rapides quand le chemin de fer de la Madeira Marmoré aura doublé toute la partie non navigable à l'heure actuelle de la Madeira.

La vallée de l'Amazone est unie au Brésil du sud par un service hebdomadaire et à peu près régulier (Rio de Janeiro-Manaos). Avec l'Europe et les États-Unis les départs de cargo-boats sont fréquents, mais en plus un double service régulier de steamers, l'un anglais, l'autre allemand, dessert Para et Manaos. On comprend qu'avec un tel réseau de fleuves navigables, le besoin de chemins de fer ne se fasse pas sentir. Dans l'État des Amazones, il n'y a que celui de la Madeira Marmoré; dans l'État de Para, il y a le chemin de fer de pénétration, de Para à Bragança. On construit enfin en ce moment le chemin de fer qui double le Tocantin.

En revanche, il y a dans la région un très bon port, celui de Manaos et dans quelques années le port de Para sera tout à fait excellent (1).

(1) Aucun pays du monde ne développe plus ses ports que le Brésil. En ce moment, il améliore ceux de Bahia et de Pernambouc. Les travaux que l'on fait à Rio permettront aux plus grands navires d'aborder à quai. Dans l'extrême Sud on construit le port de Porto Alegre, dans l'extrême Nord celui de Para.

Malheureusement, le développement de ces ports est entravé par les douanes. Les droits à acquitter pour un objet européen importé à Manaos s'élèvent en effet quelquefois jusqu'à 100 ou 150 pour 100. Ils sont en moyenne de 35 à 50 pour 100.

Mais le principal intérêt de l'Amazonie d'aujourd'hui, c'est son avenir. En parcourant pendant des milliers de kilomètres les rivières amazoniennes, devant cette immensité, devant ces millions d'hectares qui dorment encore incultes, devant la fertilité de ces déserts, nous ne pouvons nous empêcher de nous rappeler l'idée de Humboldt qui, il y a longtemps déjà, traversant les mêmes régions, y voyait un des centres futurs de civilisation ; si chaque année l'Europe déversait un million d'hommes sur cette terre même, si chacun de ces hommes se mariait et fondait une famille, il ne faudrait pas moins de cent ans pour peupler la vallée amazonienne.

Cette région, bien exploitée, pourrait, croyons-nous, nourrir deux cent millions d'hommes, car le sol fertilisé par cinquante siècles de virginité durant lesquels l'humus s'ajoutait à l'humus, surchauffé par le soleil des tropiques, enrichi par chaque crue du fleuve qui y répand la terre arrachée au plateau brésilien comme le Nil féconde sa vallée en y déversant la boue des grands lacs africains, le sol, disons-nous, peut y donner deux et même trois récoltes par an. En quelques mois le champ en friche redevient taillis, en trois ans c'est de nouveau la forêt vierge : le caoutchouc, le châtaignier y poussent naturellement. Le cacao, les ananas, les bananes y réussissent merveilleusement. Le riz y prospère autant qu'en Indo-Chine. Les pâturages sont assez bons et le bétail qu'on pourrait y élever est illimité.

A cet avenir infini en quelque sorte, y a-t-il un obstacle inéluctable ? Nous ne le croyons pas. Il y avait la fièvre jaune ; elle est à peu près vaincue. Il y a encore le paludisme ; il est déjà moins fréquent et moins grave qu'il y a quelques années. On arrivera à le diminuer dans de plus larges mesures. En même temps la richesse augmente (1).

En 1898, le caoutchouc a valu près de 20 francs le kilo pour la meilleure qualité, en 1906, plus de 45 francs pour la qualité moyenne. La récolte et surtout les prix de 1907 ont été moins

(1) Nous ne voulons pas donner ici les tableaux statistiques de toutes les pro-

bons. Les chiffres de 1908 ne sont pas encore connus, mais, d'après les renseignements que j'ai pris à Manaos, la valeur globale était plus forte que celle de l'année précédente (1).

L'exportation des noix de Para est restée stationnaire, ou à peu près (120 000 hectolitres par an pour l'État des Amazonas). L'exportation du cacao augmente. Mais il est difficile d'en donner la valeur exacte, car prix et quantité varient d'année en année.

Riche de ses trésors naturels, mais pauvre de numéraire, double raison qui rend son exploitation facile et fructueuse, l'Amazonie souffre du besoin d'hommes et d'argent. Victime de la même pénurie, le Brésil ne peut guère y remédier, l'Europe le peut au contraire, et c'est son intérêt.

Il y a en effet dans cette région de merveilleuses affaires qui ne peuvent que réussir. Toutefois une condition *absolue* s'impose : elle se retrouve partout ailleurs, mais elle est encore plus importante dans les pays chauds, dans le nord du Brésil particulièrement : *il ne faut pas laisser les capitaux s'expatrier seuls.*

ductions amazoniennes. Voici cependant un tableau très résumé de l'exportation du caoutchouc seringuea des deux grands États, Para et Amazonas.

Années.	Valeur en Contos de reis (1 500 francs).
1870	12 500
1880	19 000
1890	71 000
1894	84 000
1898	182 000
1902	142 000
1906	193 000

Voici plus détaillée et dans le cours des dernières années la valeur en livres sterling de l'exportation du caoutchouc — sorte Para — dont le type seringuea est une variété.

Années.	Valeur.
1902	7 115 298
1903	9 308 869
1904	10 595 540
1905	13 436 432
1906	13 075 824
1907	12 824 012

Ce dernier tableau est tiré d'un récent article de M. Labordère.

(1) Nous avons surtout insisté sur la production du caoutchouc. C'est en effet le plus important des produits de la région. Elle en a même presque le monopole, et si elle ne compromet pas son avenir en faisant « la valorisation du caoutchouc » comme São Paulo a fait la valorisation du café, elle peut le conserver indéfiniment. On pourrait à ce sujet dire que le Brésil a deux pôles commerciaux, le café dans les États du Sud, le caoutchouc dans ceux du Nord. Mais les Amazoniens pousseraient trop loin l'amour de la symétrie, s'ils voulaient imiter les erreurs économiques, heureusement passagères, des Paulistes.

Le travailleur ne travaille pas. Le surveillant ne surveille pas. Le contrôleur ne contrôle pas. La faute en est un peu au climat et beaucoup à l'indolence des travailleurs heureux avec une poignée de manioc, un paquet de tabac, et un litre de rhum (par jour !). On ne peut se fier à eux, non plus qu'au zèle toujours douteux d'un contremaître.

Tous ceux qui dirigent là-bas, eux-mêmes, leurs affaires, font fortune. Qu'elles soient industrielles, agricoles ou commerciales, elles offrent des bases bien plus sérieuses à notre avis que les trop nombreux emprunts qu'émettent ou que garantissent ces États et qui constituent le danger de la politique brésilienne. La bonne volonté des gouverneurs a, en effet, été fréquemment annihilée par les dolis de divers fonctionnaires qui ont surpris leur bonne foi, d'où un certain flottement dans les finances gouvernementales, se traduisant par un excès d'emprunts à l'étranger, d'impôts à l'intérieur. Quant à l'émigration véritablement utile pour nous, ce doit être surtout une émigration d'ingénieurs, de négocians, de chefs d'exploitation agricole qui, plus facilement que nos simples paysans, peuvent se soustraire au paludisme.

L'Europe a donc avantage à développer son influence en Amazonie ; l'une et l'autre y gagneront. Les États-Unis et l'Allemagne par leurs importations, l'Angleterre par ses produits exportés y ont à l'heure actuelle une place prédominante. La France ne tient que le quatrième rang ; et cependant, là, comme dans tout le Brésil, comme dans toute l'Amérique du Sud, comme dans tout le pays latin, l'influence intellectuelle de la France est prépondérante. On lit les revues françaises. Les livres classiques, de médecine, de science, etc., sont des livres français. Au lycée, le français est obligatoire, on vit sur la Révolution française, sur la pensée française.

Ne faisons donc pas pour ce pays d'avenir immédiat ce que nous avons fait pour le reste du Brésil, pour le reste du monde. Ne nous contentons pas d'avoir partout le troisième ou le quatrième rang commercial ; n'expatrions pas seulement nos idées ; et que nos suprématies intellectuelle, artistique et scientifique nous servent à conquérir la suprématie commerciale, dans ce pays que n'encombre pas encore la concurrence étrangère.

CHARLES RICHEL fils.

REVUE MUSICALE

THÉÂTRE DE L'OPÉRA : *Le Miracle*, drame lyrique en cinq actes ; paroles de MM. Gheusi et Mérane, musique de M. Georges Hüe. — THÉÂTRE DE LA GAITÉ-LYRIQUE : *Don Quichotte*, comédie héroïque en cinq actes ; paroles de M. Henri Cain, d'après Le Lorrain, musique de M. Massenet. — THÉÂTRE DE L'OPÉRA-COMIQUE : *L'Ancêtre*, drame lyrique en trois actes ; paroles de M. Augé de Lassus, musique de M. Saint-Saëns.

Un « drame lyrique, » *le Miracle* ! Plutôt un « opéra, » comme on disait et comme on faisait autrefois. Un opéra, et en cinq actes encore. Les librettistes n'ont eu peur ni du genre, un peu vieux, ni de la durée, qui nous paraît aujourd'hui un peu longue. Il convient d'honorer leur courage, lequel, grâce au musicien, n'a pas toujours été malheureux.

D'abord, il y a deux miracles, et non pas un seul, en cette affaire, dont voici l'argument. A l'époque médiévale, comme les savans appellent le moyen âge, une cité bourguignonne, celle que vous voudrez, est assiégée par un condottiere italien, celui qu'il vous plaira. Un beau matin, l'ennemi, de lui-même et sans combat, décampe. Miracle n° 1. Mais quelle espèce de miracle ? Pour l'évêque et le clergé, cela va sans dire, pour le peuple aussi, troupeau crédule, même pour les autorités municipales, alors moins éclairées qu'elles ne sont présentement, la ville doit sa délivrance à sa patronne, à sainte Agnès. Mais les gens sérieux, d'esprit libre, savent très bien, et ne se privent pas de le dire, tout bas, que l'intervention libératrice fut d'autre sorte, plus humaine, par où nous entendons féminine aussi. Une fort belle et, de son état, peu farouche personne, Alix, avec moins

de cruauté que Judith, moins de grimaces que Monna Vanna ou que Boule-de-Suif elle-même, à la manière pourtant de ces trois héroïnes, aurait donc obtenu du condottiere la levée du siège et le salut de la patrie. Soit dit en passant, il est permis de ne pas goûter beaucoup cette confusion ou cette équivoque entre deux causes, également admissibles, mais inégalement honorables, du déblocement d'une place forte. Quoi qu'il en soit, c'est à la sainte que va la reconnaissance nationale. Pour en perpétuer l'hommage, commande est faite au jeune et pieux sculpteur Loys d'une statue de la vierge tutélaire, qui s'élèvera sur le parvis de la cathédrale. Or voici que le soir, au clair de la lune, Loys, cherchant son modèle idéal, y rêvant, aperçoit Alix sur sa terrasse et, sans la connaître, tombe en extase à genoux. Elle, qui ne sent pas moins de penchant pour les artistes que pour les militaires, a vite fait de séduire le jouvenceau. L'image votive ne sera point celle d'Agnès, mais celle d'Alix, et n'aura rien d'hagiographique. Au seuil du sanctuaire, l'impure beauté triomphera. Ainsi, par une sorte de revanche ou de reprise sacrilège, la courtisane partagera, ne fût-ce qu'en effigie, avec la sainte, une gloire qu'il est déplaisant encore une fois de voir ainsi disputée et commune. •

Devant le porche de l'église, en grande cérémonie, a lieu l'inauguration et la remise de la statue à l'évêque et au chapitre métropolitain. Lorsque tombe le voile de serge et que, sans voile même de pierre, ou peu s'en faut, apparaît la figure impudique, vous jugez de l'effet. L'évêque se détourne, s'indigne et, sur le statuaire comme sur le modèle, il lance l'anathème. Depuis le troisième acte de la *Juive* et les foudres du cardinal Brogni, jamais ne s'était vu scandale pareil. Cela rappelle aussi, par antithèse, l'histoire de certain feu d'artifice, que M. Cardinal avait commandé républicain et libre penseur, mais dont le « bouquet » inattendu fit éclater et flamboyer ces mots : « Vivent les Jésuites ! » Nous avons ici le pendant ou la contre-partie, plus sérieuse, du feu d'artifice de M. Cardinal.

Un officier, la masse d'armes à la main, s'élance et va frapper la statue. Mais Alix, couvrant de sa beauté vivante l'image de sa beauté, le frappe lui-même d'un coup de poignard. On la saisit et bientôt, condamnée, torturée, elle sera conduite au bûcher avec son complice. Un seul moyen lui reste de sauver Loys. Repentante, pour expier publiquement l'outrage public, qu'elle brise la statue et qu'en effigie elle se punisse et s'immole elle-même. C'est ce que nous voyons au cinquième acte, avec la mise en scène obligée, défilé de pénitents, soldats et bourreau. Du moins nous sommes tout près de le voir. Mais

au dernier moment, quand Alix, d'une main longtemps hésitante, va consommer enfin cette espèce de suicide idéal, un éclair jaillit, dont elle meurt. Le voile qui de nouveau cachait honnêtement la statue tombe encore, découvrant cette fois (miracle n° 2), sainte Agnès apaisée et clémente.

Que si maintenant les faits ne vous suffisent point et que vous en cherchiez la leçon ou l'âme, peut-être sentirez-vous en cette histoire un vague scepticisme à l'endroit de l'ordre surnaturel. Il ne serait même pas tout à fait impossible de trouver ici, vaguement indiquée et symbolique, l'antithèse, ou le conflit entre l'art et la religion, entre les principes de celle-ci et les droits ou la liberté de celui-là. Mais, après tout, je n'oserais point assurer, pas même insinuer que dans la trame de ces événemens l'une et l'autre, ou seulement l'une ou l'autre de ces deux idées générales, soit enveloppée. Et cela n'a d'ailleurs aucune espèce d'importance.

La musique importe davantage, et même, plus je vais, plus il me semble qu'elle importe seule dans un opéra. Mozart était de cette opinion. Wagner pensait à peu près le contraire. Appliquant des théories opposées, tous les deux ont écrit des opéras admirables. C'est très consolant. Un point cependant paraît admis, ou fixé. La fameuse maxime, d'un idéalisme transcendantal : « Rien n'est aussi méprisable qu'un fait, » est vraie surtout en musique ou pour la musique. Les faits ne sont pas le fait de la musique. Ce n'est pas d'eux qu'elle vit ; elle peut même en mourir : trop nombreux, trop pressés et tout extérieurs, ils l'étouffent ou l'écrasent. Elle d'une part, eux de l'autre, ne participent pas du même ordre et comme de la même catégorie de l'esprit. Le défaut de nos poèmes d'opéra, — je parle de ceux de notre opéra, de notre « grand opéra » du XIX^e siècle, — leur défaut, ou plutôt leur excès, consista justement dans la trop grande place qu'y occupèrent les événemens. Tel est, encore aujourd'hui, pour la musique, le danger d'un « poème » comme celui du *Miracle*. Elle n'y a pas succombé, mais elle y a laissé, perdu beaucoup. Dans la partition de M. Hüe, les actes les plus chargés d'incidens et de péripéties « dramatiques » sont, musicalement, les plus vides. On ne saurait assez recommander à la musique de prendre pour devise le mot célèbre : « Tôt ou tard, on ne jouit que des âmes, » cela d'ailleurs ne devant point empêcher les âmes de se souvenir, volontiers au besoin, qu'elles sont unies à des corps et de nous intéresser, le plus vivement possible, à la nature, au régime et aux effets de cette union. Jusqu'où peut aller notre intérêt en cette matière, c'est ce qu'ont

bien montré, pour ne parler que des temps modernes, les opéras de Gounod, plus encore le *Tristan* de Wagner et, généralement, tous les chefs-d'œuvre de la musique d'amour.

Si les faits, encore une fois, sont matière peu musicale, ou « musicalisable, » il s'en faut pourtant que la façon dont M. Hüe les a notés soit digne de mépris. Action extérieure et mélodramatique, « situations » et coups de théâtre, cérémonies tant inaugurales qu'expiatoires, processions, marches au supplice non moins qu'aux flambeaux, tout cela nous parut traité fort congrûment. Pas plus qu'à l'appareil et même à l'apparat scénique, la musique n'est inégale à la figuration de la foule. Elle sait animer et mouvoir les « masses. » Mais pendant [un moment, — et ce moment a quelque durée, — la musique a fait davantage. Un peu, beaucoup, passionnément, elle a été de la musique d'amour. Le second acte, dans l'atelier de Loys, est un bel épisode lyrique. Qu'on ne parle plus seulement ici, comme trop souvent il faut s'y réduire, et s'y résigner, de métier, de facture, d'habileté technique ou pratique. Nous sommes devant une vertu supérieure à ces qualités, aussi communes aujourd'hui que toujours insuffisantes. Ouvrez, lecteur musicien, la partition du *Miracle* au début du second acte ; peut-être ne la refermerez-vous qu'à la fin. Tout d'abord vous serez sensible à la simple et pure musicalité du style, au charme discret d'un thème qui s'appuie et monte à la façon du premier motif de *Tristan*, bien qu'avec infiniment moins d'âpreté, de rudesse. Il y a quelque embarras dans les préliminaires du duo. Mais le duo même, et tout entier, nous paraît une chose élevée, noble, émouvante, soit par les élémens dont il est formé, soit par la composition, le développement et le progrès de l'ensemble. Un souffle chaud le soutient et le renouvelle. D'amples périodes se déduisent les unes des autres, par un procédé de déduction harmonique un peu monotone seulement. Le chant participe à la fois de la mélodie et de la mélopée, l'une se gardant de la banalité, comme l'autre du flottement et du vague. La déclamation est juste, naturelle, et si les paroles ne sont pas toujours entendues, la faute en est aux interprètes. Heureuse faute, il est vrai, quand l'amoureux sculpteur parle à son modèle ce langage :

C'est de mon étreinte,
Où mon désir mord,
Que je veux pétrir, *
Argile mouvante,
La chair de ton corps.

Nous transcrivons cette période en cinq petits vers; elle pourrait n'être que de trois, sans en valoir ni plus ni moins.

On a trouvé que ce duo ressemblait à celui de *Tristan*. Il le rappelle en effet par la situation ou le sujet, le sujet des duos d'amour étant assez généralement le même. Peut-être s'en rapproche-t-il aussi par le plan, par la suite et la disposition des épisodes et, sinon des rythmes, des mouvemens. Entre les autres élémens de musique pure, je ne saisis point le rapport : tout au plus quelque analogie, vers les dernières pages, dans l'entrée successive et l'enlacement des deux voix. Et puis le duo de *Tristan* s'achève au paroxysme; celui-ci finit en douceur. Il finit deux fois, c'est vrai : quand on le croyait terminé, voici qu'il reprend, mais on ne songe pas à s'en plaindre, la dernière reprise n'ayant pas le moins de charme et de poésie. Si vous ajoutez à la sensibilité, voire à la passion, musicalement exprimée, le pittoresque et le paysage, un décor et comme une atmosphère, musicale elle-même avec discrétion, avec légèreté, vous comprendrez qu'après six semaines déjà passées on se souvienne encore du second acte de ce *Miracle*, au moins comme d'une agréable surprise. Voyez-vous, nous ne sommes pas gâtés, pour le moment. Alors que la musique, si souvent (rappelez-vous *Macbeth*) est une chose obscure, factice, pénible, odieuse, que pendant une demi-heure elle soit une chose claire, sincère, agréable, émouvante, enfin une belle chose, « Je ne suis pas de ceux qui disent : ce n'est rien... »

Pour être juste, il faut compter encore un bon quart d'heure, un quart d'heure excellent, celui du ballet. Une bourrée populaire y est le thème d'ingénieuses variations : l'une surtout est enlevée avec une franchise, un éclat, une verve de rythme irrésistible. M^{me} Aïda Boni l'a dansée, ou plutôt, excusez le solécisme, elle l'a bondie et rebondie comme un jeune faon. M^{lle} Chenal (Alix la courtisane) est belle en effet « à miracle. » L'artiste n'a que le tort, — dont cette salle maudite est la première coupable, — de trop « pousser » et par là de réduire, d'amincir d'autant, une voix qui n'est pas sans beauté. M. Muratore chante bien. Depuis le départ de M. Jean de Reszké... Entendez-vous le latin? — Point du tout. — Eh bien! « *longo sed proximus intervallo*, » voilà M. Muratore.

« *Don Quichotte*, comédie héroïque, » si l'on en croit l'affiche, le programme et la partition. Mais alors, et la musique? Il y en a tout de même un peu, un petit peu. Nous dirons, si vous voulez, que sur le sujet, le roman, l'épopée de Cervantès, autour, à côté, au-dessous,

M. Massenet a mis de la musique. Oh ! pas beaucoup. Il n'en a pas mis au dedans, au fond, au cœur, excepté pendant un moment, le dernier.

Quant aux librettistes, feu Le Lorrain et le très vivant M. Henri Cain, ils ont pris avec le chef-d'œuvre les libertés qui sont d'usage dans les rencontres lyrico-littéraires. La plus insigne, et qui parut à certains ingénieuse et piquante, consiste dans la transformation du principal personnage féminin. Dulcinée, de fille de ferme, est devenue fille de joie ; ou plutôt, car le mot est trop fort, on a fait de la grosse fille une fille légère, pimpante et fringante, coquetante et caquetante, vocalisante, guitarisante et dansante à propos de tout et de rien, en deux mots une agaçante poupée, qu'environne, au lieu de basse-cour, une cour, un peu plus relevée, mais cent fois déjà vue, de jeunes freluquets. La musique elle-même ne pouvait que perdre à cette transposition arbitraire autant qu'artificielle. Elle eût tiré meilleur parti d'une rusticité robuste, haute en couleur, que d'une mièvre et pâle galanterie. Et ce changement d'« objet, » atténuant le contraste, a rendu moins comique, mais non plus noble, ni plus touchante, l'illusion d'amour du pauvre chevalier.

On a ramassé en cinq petits tableaux, en cinq « illustrations » ou vignettes, tant d'aventures, et si grandes. La mission du héros a été réduite à la recherche, par ordre d'une coquette d'opéra-comique (et encore !), puis à la reprise sur des brigands du même genre, enfin à la remise entre les mains de la demoiselle, d'un collier de perles qui lui avait été dérobé. Pour prix de cet exploit, Don Quichotte avait espéré le cœur et l'hymen de sa princesse ; il n'obtient d'elle qu'un baiser, avec le refus, d'ailleurs motivé loyalement et vaguement ému, d'être à lui : dont il meurt. Nous avons, il est vrai, la scène des moulins à vent ; la représentation matérielle en est même curieuse. Mais la scène des brigands n'est qu'une faible contrefaçon de l'admirable (et déjà combien tolstoisant !) épisode des galériens dans le récit de Cervantès. Et puis et surtout la Dulcinée nouvelle manière gâte, fausse le caractère et le sentiment de l'ouvrage entier.

Quelqu'un a dit autrefois de M. Massenet qu'il fait tout ce qu'il veut, mais qu'il ne veut pas toujours, au moins assez fortement, ce qu'il fait. *Don Quichotte* nous paraît être un de ses ouvrages où sa « facture » est supérieure à sa volonté. Aussi bien il n'a peut-être ici voulu que se divertir, et, d'une main comme toujours habile et plus que jamais légère, au crayon, pour appuyer moins fort, tracer quelques notes « en marge » d'un chef-d'œuvre. Notes justes, notes

finies, élégantes, écrites en se jouant par un maître écrivain, pour le plaisir d'écrire, sans prendre assez peut-être la peine de penser. Le meilleur, et de beaucoup, en ce *Don Quichotte*, c'est le détail, le rien ; entre les pages qui devraient être importantes, significatives, c'est ce qu'on pourrait appeler les articulations ou les jointures. Pas une qui ne joue avec aisance, et sans crier.

Ainsi, dans l'ensemble et les traits généraux, le rôle de la belle Dulcinée est simplement insupportable, ou plutôt il l'est sans aucune simplicité. Il l'est pour diverses raisons, dont la première, en effet, est l'affectation ; une autre, deux autres, seraient tantôt une sentimentalité, tantôt un débrillé de café-concert. Avec, ou malgré cela, dans un coin du quatrième acte (la fête chez Dulcinée), au début et comme tout de suite en entrant, vous trouverez, après quelques mesures d'une contredanse mélancolique et délicieusement vieillotte, quelques mesures aussi de chant, où se trahit tout bas une fine et furtive sensibilité.

L'Espagne, que le sujet permettait, commandait de nous montrer grandiose, austère et farouche, l'Espagne des sierras et des plaines fauves, n'est guère autre chose qu'une Espagne de bazar et de pacotille... Et tout de même sur ce fond d'une couleur banale, superficielle, et qui ne tient pas, il arrive que le musicien espiègle, spirituel, jette une touche plus vive et plus originale, en passant.

Il n'est pas rare non plus que le dialogue, même celui des personnages secondaires, soit accompagné, commenté, par un orchestre discret, expressif, où l'on croirait presque surprendre un sourire, un soupir aussi, de Mozart. La dextérité, voire la subtilité, ne manque jamais à M. Massenet. De l'un des deux motifs principaux, — et pareillement déplorables, — de « la belle Dulcinée, » il sait faire, dans un bout de scène entre deux jeunes galans, le sujet d'un petit travail ingénieux. Le thème de l'arrivée de Don Quichotte nous a rappelé l'entrée plus sérieusement héroïque, au second acte de *Guillaume Tell*, de l'un des trois cantons. Volontaire ou non, la reminiscence est plaisante. Agréable aussi, dans certains propos du chevalier, le style à dessein archaïque et qui semble d'un autre temps, comme le personnage lui-même. Que retenir encore ? Le défi de Don Quichotte aux moulins, thème au rythme agressif et pointé, aux larges intervalles menaçans, répété en canon quand Sancho se met de la partie et dont la dernière reprise, par « augmentation, » accompagne et fait plus piteuse la chute d'où le prestige du pauvre chevalier se relève amoindri. Détail enfin, détail toujours, avant le combat

funeste, une aimable sensation de plein air, de printemps et d'oiseaux chanteurs. Que le bon Sancho, dessellant haridelle et grison, les nomme « ses petits agneaux, » en une seconde et pour une demi-minute, voici l'orchestre qui se change en bergerie, où les sonnailles tintent...

N'allons pas plus avant. Oublions Don Quichotte amoureux et la mélancolique, la triste sérénade, qui revient tant de fois et chaque fois paraît plus inférieure au personnage, moins digne de le représenter. Laissons Don Quichotte prêcheur : son homélie aux brigands, malgré les accens de l'orgue, assez inattendus en pleine sierra, ne respire guère, au lieu d'une charité sublime, qu'une philanthropie ronronnante, où se mêle une fade religiosité. Mais saluons Don Quichotte mourant. Il fait une mort discrète et touchante. Un tendre violoncelle l'assiste, à ses derniers momens, d'une aimable cantilène. M. Massenet, le Massenet des *Erinnyes* et de la libation d'Électre, peut ici reconnaître un écho de ses jeunes pensées, qui n'étaient pas les moins nobles et les moins pures. Et le musicien de la scène finale de *Manon* se retrouve en ce dernier acte aussi. Que peu de chose suffit à nous le rendre ! Lorsqu'il le veut bien, comme il a besoin de peu de musique pour nous charmer et nous émouvoir ! C'est assez, quand le rideau se lève, d'un accord descendant, par notes égales et lentes ; c'est assez de la simple, et pastorale, et paysanne complainte de Sancho. Partout, et cela fait le prix d'une telle scène, partout règne une sorte de clair-obscur sonore, où la voix et l'orchestre cheminent, comme à petits pas, sans bruit, sans écarts, l'un près de l'autre, tout près, ne traçant que des lignes à peine infléchies, ne passant d'une note, ou d'un ton, qu'au ton, à la note prochaine. On donnerait le reste de la partition pour ces quelques minutes de recueillement et d'intériorité. Mais ceci ne rachètera pas cela et parmi les œuvres de M. Massenet il est probable que *Don Quichotte* restera l'une des plus petites.

Le principal interprète a trouvé moyen d'y faire grande figure. Il est possible d'avoir plus de voix que M. Marcoux, mais non plus d'intelligence et de sensibilité. M. Fugère est supérieur à son rôle. M^{lle} Arbell est égale au sien. Quand « la belle Dulcinée » paraît à son balcon, pour l'accabler ainsi d'œillets et de roses, la jeunesse d'Espagne a-t-elle donc oublié le proverbe oriental, qui défend de frapper une femme, même avec une fleur !

L'Ancêtre, de M. Saint-Saëns, comme le *Don Quichotte* de M. Massenet, appartient au répertoire monégasque, c'est-à-dire à la série des

opéras composés par nos grands musiciens pour le théâtre du petit État. « Monaco, » nous apprenait-on naguère, au collège, « colonie phénicienne, ainsi nommée de l'un des noms d'Hercule, Μονοίκος, qui n'a qu'une demeure. » Tout de même, il doit y en avoir plus d'une en la noble maison. *L'Ancêtre* est supérieur à *Don Quichotte*, et d'un étage, ou d'un étage plus haut.

Le drame de M. Augé de Lassus a pour sujet, — et, se passant en Corse, pour sujet inévitable, — une *vendetta*, laquelle manque son but, ou son coup, par suite de la fatigue visuelle de la vengeresse. Nous nous expliquerons à la fin sur ce point particulier et capital. Mais d'abord, en d'autres termes, un peu moins ramassés, voici l'histoire.

Un jeune officier du premier Empire, Tebaldo Pietranera, vient, entre deux campagnes, revoir son île natale. Il y retrouve, également fidèles, ses amitiés, ses amours et ses haines. D'abord un brave homme d'ermite, le Père Raphaël, autrefois un peu gardien de son enfance ; puis la douce Margarita, le rêve et l'espoir de sa jeunesse ; enfin la famille des Fabiani, mortels ennemis de sa propre famille, et dont Margarita, par malheur, est quelque chose comme la fille adoptive. Entre l'une et l'autre *gens* il y a du sang, par l'une et l'autre répandu. Le saint ermite se propose d'en effacer la dernière trace et, nouveau frère Laurent, de réconcilier sous sa main bénissante les Capulets et les Montaigus du maquis. Tous ils vont consentir au pardon réciproque ; seule une vieille aïeule des Fabiani, Nunciata, « l'ancêtre, » — j'aimerais mieux « l'aïeule, » — pleurant toujours un fils tué naguère, s'y refuse et rallume des deux côtés l'homicide fureur.

Celle-ci fait bientôt une victime nouvelle. Attiré dans un guet-apens, Tebaldo, pour se défendre, frappe son agresseur, le petit-fils de Nunciata. Maintenant, deux fois vengeresse, c'est à sa petite-fille, à la sœur du défunt, Vanina, que la mère et grand'mère imposera le devoir des doubles représailles. Un vieux serviteur arme de son fusil le bras de sa jeune maîtresse. Mais, apprenant le nom du meurtrier, Vanina pense mourir, car, en secret, elle l'aime.

Elle le cherche pourtant, et l'épie, défaillante : Sur le seuil d'une chapelle où tout à l'heure il est entré, sa main a déposé son arme. Soudain sa main la ressaisit. L'aïeule est survenue, conseillère implacable ; et puis, et surtout, deux voix ont parlé dans la chapelle, celle de Tebaldo et celle de Margarita, échangeant devant l'ermite les sermens d'un amour que la malheureuse ignorait. Tous les deux, enlacés, ils sortent, passent devant elle, et, décidément inégale à son horrible

tâche, elle les laisse passer, et s'enfuit. La vieille alors, indignée et méprisante, ramasse le fusil et pareille à l'une de ces Erinnyes, à l'une de ces « chiennes » que nous montre Eschyle, elle suit pas à pas la trace maudite. Bientôt retentit un coup de feu... Ce n'est pas Tebaldo qu'il a frappé à mort, c'est Vanina.

Mais la cause, la cause d'une aussi déplorable erreur de tir? Les mauvais yeux de la terrible mère-grand. Ils avaient, paraît-il, été mentionnés antérieurement. Que voulez-vous! Depuis que chanteurs et chanteuses parlent plutôt qu'ils ne chantent, on entend moins que jamais ce qu'ils disent. Alors nous ne savions pas... Et c'est pourquoi tout d'abord nous ne voyons pas très clair, nous non plus, dans ce dénouement imprévu. Il nous fait penser, révérence gardée, au postulat de *l'Œil crevé*: « Quand je tire, je n'ai pas besoin de viser, » disait — à peu près — un archer. Et la princesse, placée derrière lui, recevait la flèche dans l'œil. Sans compter que, même expliquée, l'erreur ne fait pas compte. La petite-fille, au lieu du meurtrier du petit-fils! Il y a mal donne. Tout est à recommencer. Espérons que Tebaldo, son congé fini, tombera dans quelque bataille. Par là, dans la mesure du possible, les choses seront enfin rétablies, ou réparées.

L'adage du fabuliste : « Tout établissement vient tard et dure peu, » n'est pas vrai de l'auteur de *l'Ancêtre* (nous parlons maintenant du musicien) et de son œuvre en général. Établie tout de suite, il y a déjà longtemps, cette œuvre dure encore aujourd'hui. C'est qu'elle est fondée sur des bases solides, classiques, au sens du mot le plus simple et le plus fort. La musique de M. Saint-Saëns assurément s'est élevée plus haut, étendue plus loin naguère. Mais quelle assurance et quel aplomb, quelle tenue et quel style elle garde toujours! Quelle sécurité d'abord, — oui, tout d'abord, — elle nous inspire! Dès les premières mesures de *l'Ancêtre*, sans hésiter, sans tâtonner, elle commence. Ayant quelque chose à dire, elle le dit; elle s'énonce, elle s'ordonne, elle s'organise aussitôt, et cette franchise, cette décision, cette promptitude, encore une fois tout cela n'appartient qu'aux maîtres, artistes ou écrivains, que nous appelons classiques. A cet égard-là, comme début et comme départ, comme période composée et construite, la première page de *l'Ancêtre* pourrait servir déjà d'exemple et de leçon. Thèmes et timbres, dessin et couleur, tout y est précis et vigoureux.

Mainte fois, écoutant l'orchestre de M. Saint-Saëns, il nous souvient de cette question ingénue qu'adressait naguère un des vétérans de la critique musicale à l'un des nouveaux, des plus nouveaux, qui

s'en effara : « Pourriez-vous me dire en quel ton l'école moderne écrit pour le quatuor ? » En tous les tons, M. Saint-Saëns écrit avec la même complaisance et la même perfection pour ce groupe fondamental de l'orchestre où sa musique s'appuie. Le premier acte de *l'Ancêtre* commence par un épisode assez franciscain, homélie du Père Raphaël à ses abeilles. La musique en est bruisante et légère, ainsi qu'il convient, d'ailleurs beaucoup moins pareille qu'on ne l'a dit à celle du *Waldweben* de *Siegfried*. Mille atomes dansent et vibrent dans le rayon sonore, y forment un monde d'harmonies à tout instant renouvelé. Mais des notes plus stables et plus graves, notes de la voix, autres notes de l'orchestre, sont là pour assurer, soutenir cet univers changeant et mêler en nous, de la façon la plus heureuse, la sensation de la consistance à celle de la fluidité. Poésie de la forêt, poésie de la ruche, et du miel, et des ailes ; mais, comme disait un jour Henri Heine et justement à propos d'un de nos vieux musiciens, poésie à la française, sans *morbidezza*, poésie jouissant d'une bonne santé.

De même le monologue de l'ermite aviculteur, Aristée monacal, peut bien n'avoir plus rien d'un « air » à la vieille mode. La phrase musicale s'y développe sans reprise ni retour. Elle y obéit pourtant aux principes, à l'ordre mystérieux de cette discipline éternelle, qui survit à l'ancienne loi. De la musique, il y a beaucoup de musique, dans le premier acte de *l'Ancêtre* : voire de la musique militaire, et de la meilleure. Saccadés, pointés et piqués autant que ceux de l'ermite étaient unis et comme étalés, les discours du petit soldat ont de la jeunesse, de la désinvolture et de la crânerie. *La Marseillaise* y est insérée en passant, et comme au vol, de vive et spirituelle façon. M. Saint-Saëns n'est jamais à court de rien, même d'esprit. Il ne craint pas le badinage et la malice : témoin le *duetto* (souvenirs d'enfance et promesses d'amour) entre le jeune guerrier et sa payse. Nous avons ici l'une des pages, assez nombreuses dans l'œuvre de l'artiste, où le grand musicien, avec une sorte de coquetterie ironique, semble se plaire à côtoyer la banalité, celle au moins de la mélodie. Mais il y échappe aussitôt, soit par un ingénieux détour de la mélodie elle-même, soit, comme ici, par l'agrément d'un rythme, d'une harmonie, d'un timbre qui vient, à l'improviste, la relever.

Musique de théâtre, la musique de ce premier acte ne laisse pas d'avoir aussi l'intérêt en quelque sorte spécifique de la musique pure. Intérêt supérieur, auquel il ne nous déplaît pas de voir sacrifier de temps en temps l'action elle-même. Ces retards heureux nous valent

une belle prière (pour solo et chœur), à demi déclamée et mélodique à demi, avec le mot : *Seigneur!* retombant trois fois sur de nobles accords. Ceux d'entre nous qui demandent trop aux livrets en général ont fort malmené celui de M. Augé de Lassus. Ayons moins de rigueur, ou plus d'indifférence, puisqu'il suffit à M. Saint-Saëns d'un mouvement de scène quelconque, de deux groupes de choristes, Pietranera et Fabiani, entrant chacun d'un côté, pour esquisser, instrumentale et chantante, une véritable symphonie. « *Tu fais cela, musique!* » chantait le pauvre Bordes sur des vers de Shakspeare, en un délicieux madrigal à la gloire de son art bien-aimé.

Dans les deux actes suivans de *l'Ancêtre*, la musique a fait encore d'autres choses, de moindre importance. Pour des raisons diverses, d'ordre récitatif, lyrique, choral, ce n'est point une chose à dédaigner que le *vocero* de la grand'mère. Et le musicien de *l'Ancêtre*, après celui d'*Henry VIII*, après celui de *Proserpine*, a voulu terminer son œuvre par un ensemble dramatique et vocal. Il y a dans *Fidelio* un quatuor « du pistolet. » *L'Ancêtre* a son quatuor « du fusil, » qui ne porte pas aussi loin tout de même. Un mot seulement sur ce dernier. M. Saint-Saëns écrivait récemment à l'un de ses admirateurs : « Dans toutes mes œuvres théâtrales, j'ai usé largement du Leitmotif, non par caprice, mais par principe ; seulement, tandis que Wagner le met au premier plan, j'en fais le fond du tableau, laissant au premier plan la partie vocale, traitée *vocalement*, autant que le permet la vérité scénique. Dans *Proserpine*, notamment, ce système est poussé à l'extrême. » Et le maître, à la fin de sa lettre, semblait regretter qu'on n'eût point assez pris garde à cela. Qu'il se console. Le quatuor final de *l'Ancêtre* est fait avec le thème, transformé comme rythme, comme ton, comme accompagnement, du *duetto* d'amour. Et nous savons un auditeur, au moins, qui s'en est bien aperçu.

Rien à dire des interprètes de *l'Ancêtre*.

Si, de l'un d'eux, beaucoup de mal, trop de mal. Silence !

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUES ÉTRANGÈRES

DEUX NOUVEAUX DRAMES ALLEMANDS

Der junge Medardus, par Arthur Schnitzler, un vol. in-18, Berlin, librairie S. Fischer, 1911; *Die Ratten*, par Gerhart Hauptmann, un vol. in-18, *ibid.*

Pour comprendre et apprécier le sujet du drame nouveau de M. Schnitzler, le lecteur est tout d'abord tenu de supposer qu'il y avait à Vienne, en 1809, un prince français exilé, le duc de Valois, dont les titres à la possession de la couronne de France égalaient ou même surpassaient ceux de l'aîné des frères survivans de Louis XVI. Et qu'une pièce fondée sur une hypothèse d'une fausseté historique aussi manifeste ait pu devenir le plus grand succès du théâtre viennois durant toute une saison, c'est là une preuve bien frappante de cette ignorance réciproque dont j'ai eu souvent déjà l'occasion de signaler l'incessant progrès entre les diverses nations européennes. Si les spectateurs autrichiens savaient, de façon certaine, que jamais un personnage comme ce duc de Valois n'a pu sérieusement prétendre à la succession légitime de Louis XVI, l'impossibilité du point de départ de l'œuvre de M. Schnitzler les aurait empêchés de suivre avec émotion les péripéties d'un drame où l'auteur s'est efforcé surtout de leur offrir une reconstitution minutieuse et fidèle de l'une des crises les plus mémorables de leur histoire nationale : mais évidemment ces spectateurs ne savent plus rien de tout cela, ni ne se soucient plus d'en rien savoir. A mesure que les moyens de communication se développent et se multiplient, d'un pays à l'autre, il semble que chaque pays se désintéresse plus profondément de toute la vie pré-

sente ou passée du reste du monde; et nous-mêmes, sans doute, serions aujourd'hui tout prêts à applaudir une pièce qui nous montrerait le grand Frédéric s'alliant avec le tsar Ivan le Terrible pour abattre la puissance de Napoléon.

Nous voici donc à Vienne, au début de la campagne de 1809; et le premier tableau du *prologue* nous introduit dans l'appartement d'une veuve, M^{me} Klahr, qui dirige un petit commerce de librairie, en attendant de pouvoir le transmettre à son fils Médard lorsque celui-ci aura fini de remplir ses devoirs de soldat. L'excellente femme a aussi une fille, Agathe, dont nous apprenons bientôt qu'elle s'est gagné le cœur de l'unique fils du duc de Valois, mais que sa mère lui a défendu de revoir ce prince jusqu'au jour où celui-ci, suivant sa promesse, aura décidé ses nobles parens à venir officiellement demander pour lui la main de la jeune fille. Nous entendons Agathe s'entretenir de ses rêves et de son chagrin avec une amie, Anna Berger, qui de son côté est passionnément éprise du beau Médard; et nous faisons aussi connaissance avec M^{me} Klahr elle-même ainsi qu'avec son frère, le maître-sellier Eschenbacher, dont la froide et méfiante sagesse bourgeoise contraste avec l'enthousiasme patriotique des autres membres de la famille, convaincus de l'inévitable défaite de Napoléon. Puis c'est Médard, le futur héros du drame, qui, avant de joindre le corps de volontaires où il s'est enrôlé, a voulu dire adieu à sa mère et à sa sœur. D'autres figures encore entrent et sortent, des voisins, des employés de la librairie, chacun commentant à sa manière les graves événemens politiques du jour; et tout ce premier tableau de la pièce nous apparaît vraiment un modèle d'exposition théâtrale à la fois claire, rapide, colorée et vivante, où à la peinture des caractères particuliers de ses personnages l'auteur a très habilement entremêlé celle des sentimens généraux de la population viennoise pendant l'émouvante période qu'il a entrepris de ressusciter. Soudain la conversation des hôtes de M^{me} Klahr est interrompue par l'arrivée du comte de Valois, qui annonce à la mère d'Agathe que ses parens ont enfin consenti à autoriser sa mésalliance; mais quelques mots échangés à mi-voix entre Agathe et lui nous révèlent qu'il a simplement imaginé ce mensonge pour avoir accès auprès de son amie, avec laquelle il a résolu de s'enfuir dès ce même soir, — sans que, d'ailleurs, les paroles des deux jeunes gens nous permettent de deviner l'usage qu'ils comptent faire ensuite de leur liberté.

Second tableau. Ce même soir, Médard est attablé avec ses nouveaux compagnons dans un cabaret de faubourg, au bord du Danube.

Les volontaires vont avoir à se mettre en route, tout à l'heure, pour se réunir à l'armée de l'archiduc Charles; et nous assistons à une suite de rencontres, d'adieux, de discussions politiques et sentimentales, qui achèvent de donner à tout ce prologue de la pièce de M. Schnitzler la portée d'une évocation historique infiniment attrayante. Mais pendant que Médard recommande à l'un de ses amis, boiteux et forcément retenu à Vienne, de veiller sur les relations de sa sœur avec François de Valois, on amène dans le cabaret les cadavres d'un jeune couple qui vient de se noyer : et Médard reconnaît sa chère Agathe et le prince français. Un autre de ses amis, précisément, s'est plaint de ne pouvoir pas être admis dans leur troupe, déjà trop nombreuse : Médard obtient de lui qu'il parte à sa place, tandis que lui-même restera à Vienne et se consacrera avant tout à venger la mort de sa sœur, victime de l'orgueil impitoyable du vieux duc de Valois et de toute sa maison.

Ainsi se termine un « prologue » dont la représentation ne doit pas durer moins de trois quarts d'heure, et qui, malgré cette longueur démesurée, forme à peine la sixième partie du grand drame nouveau de M. Schnitzler. Jamais peut-être, depuis le temps lointain du drame et de l'opéra romantiques, pareil effort de patience n'a été exigé d'un public allemand ; et il n'y a pas jusqu'au *Cromwell* de Victor Hugo, ou encore à la version primitive du *Vieil Homme* de M. de Porto-Riche, qui ne nous fassent l'effet d'être des œuvres de dimensions moyennes en comparaison des 300 pages tassées de cette « histoire dramatique en cinq actes précédés d'un prologue. » C'est dire qu'il a fallu à l'auteur du *Jeune Médard* une remarquable possession de tous les artifices du métier dramatique pour assurer à une telle entreprise le succès qu'elle obtient, chaque soir, sur la scène viennoise. Variété des situations et mouvement de l'action, alternatives incessantes de conversations familières, d'élans poétiques, et d'amples et bruyans déploiemens de foudres, tout cela est ménagé avec infiniment d'intelligence et d'adresse : sans compter que, dans chacun des tableaux, l'intérêt documentaire des graves événemens qui se déroulent sous nos yeux se renforce pour nous d'une émotion plus directe, produite au moyen de l'un de ces « coups de théâtre » qui nous révèlent, en M. Schnitzler, un digne élève de notre grande école de mélodrame française. L'influence de Victorien Sardou, notamment, se trahit dans l'habileté avec laquelle le dramaturge allemand réussit à animer et à colorer ce qu'on pourrait appeler la « figuration » de sa pièce, entourant ses

héros d'innombrables personnages épisodiques dont le rôle consiste, tout ensemble, à nous divertir par leur propre vérité, — ou vraisemblance, — historique et à nous rendre moins invraisemblable l'intrigue romanesque où nous les voyons intervenir. Mais pour ce qui est de cette intrigue elle-même, et de la vérité « purement humaine » des héros de la pièce de M. Schnitzler, force m'est de reconnaître que la suite de l'œuvre ne répond pas aux belles espérances que nous avaient inspirées les deux tableaux du prologue. Ni le « jeune Médard » ni l'énigmatique et ténébreuse créature dont il va s'éprendre dès le début du premier acte n'ont de quoi justifier les allures quelque peu « shakspeariennes » qu'il semble que l'auteur ait voulu leur prêter : ce sont de vaines ombres, absolument dépourvues de toute réalité vivante aussi bien que de tout relief tragique, et s'apparentant bien moins aux immortelles figures du poète anglais qu'aux protagonistes des mélodrames anecdotiques de M. Sardou. Voici d'ailleurs, en deux mots, le résumé de l'aventure autour de laquelle M. Schnitzler a très heureusement tâché à nous offrir une exacte peinture de la société viennoise avant et pendant l'occupation de la capitale autrichienne par les troupes françaises.

La sœur de Médard et son amant, le comte de Valois, ont demandé que leurs corps fussent déposés dans le même tombeau, ce qui a fourni au jeune homme l'occasion de rencontrer, au bord de la fosse, tous les membres de la noble famille française dont il s'est juré d'obtenir vengeance. Or, le comte François a laissé une sœur, Hélène, dont la fière beauté a tout de suite ému très profondément le cœur passionné du jeune libraire. Cependant celui-ci se croit tenu d'outrager la belle princesse en lui interdisant de jeter des fleurs sur la tombe commune de François et d'Agathe. Un certain marquis de Valois, cousin d'Hélène et fort épris d'elle, s'empresse de provoquer l'impertinent ; et la jeune fille lui promet de devenir sa femme s'il parvient à le tuer. Mais le marquis de Valois ne parvient qu'à blesser son adversaire ; sur quoi Hélène se décide tout de même à épouser son cousin, et puis, d'autre part, fait porter à Médard les fleurs qui ont été l'origine du duel. Et Médard, grièvement atteint d'un coup d'épée dans la poitrine, n'en trouve pas moins la force de se traîner aussitôt jusqu'au palais du duc de Valois, d'escalader le mur du jardin, et de venir tomber aux pieds de l'orgueilleuse Hélène, qui consent à le cacher dans sa chambre durant toute la nuit. Bientôt nous apprenons qu'elle est devenue sa maîtresse, et nous voyons bien que l'amour enflammé qu'il éprouve pour elle transforme l'obscur

boutiquier en une sorte d'Hamlet, qui s'en va promenant ses rêves parmi les alarmes, les angoisses, les vaines résistances patriotiques de ses anciens amis. Mais elle, la mystérieuse Hélène qui tantôt le repousse et tantôt recommence à l'attirer près de soi, nous avons beaucoup de peine à deviner les motifs de l'étrange affection qu'elle lui témoigne. Tout au plus pouvons-nous supposer que, l'ayant d'abord accueilli par un simple caprice de sa perversité native, — ou peut-être nationale, car peu s'en faut que l'auteur ne nous montre en elle une incarnation symbolique de la grande dame française, — elle imagine ensuite de se servir de lui comme d'un instrument pour la réalisation d'une autre fantaisie qui s'est emparée d'elle.

Le fait est que, dans l'intervalle, Napoléon est entré à Vienne; et bien que la jeune marquise de Valois soit obligée d'avouer à sa confidente qu'elle s'est prise d'amour pour l'empereur victorieux, nous ne l'entendons pas moins promettre à Médard la continuation de ses faveurs s'il réussit à lui aplanir l'accès du trône de France, en tuant Napoléon d'un coup de poignard. Le jeune homme, il est vrai, se refuse avec indignation à lui rendre un service tel que celui-là. Mais voici que, dès l'acte suivant, nous le trouvons à Schœnbrunn, guettant le passage de l'empereur avec un poignard caché sous son manteau; et si, en fin de compte, son poignard frappe Hélène elle-même au lieu de Napoléon, c'est seulement parce qu'il a découvert que sa bien-aimée est devenue la maîtresse du tyran. Impossible de savoir, avec cela, si ce projet de tuer Napoléon lui a été inspiré par l'amour d'Hélène ou par celui de sa patrie: car encore qu'il ait, lui aussi, un « confident, » à la manière des tragédies classiques, il néglige tout à fait de nous renseigner par cette voie sur ses intentions véritables. Condamné à mort, il apprend du général Rapp que l'empereur lui accorde sa grâce, la police ayant constaté qu'Hélène, sa victime, avait formé le dessein de tuer de sa propre main l'usurpateur qu'elle aimait: mais non, Médard ne veut pas avoir d'obligation à un homme qui a causé le malheur de l'Autriche! Et le voilà qui force les soldats français à l'exécuter, et le général Rapp, aux dernières lignes du drame, console sa mère en le proclamant un « héros: » mais toujours nous ignorons ce que ce singulier héros avait dans le cœur. Le mystère qui, de tout temps, enveloppait pour nous la figure d'Hélène de Valois s'est communiqué peu à peu à la figure de ce pauvre petit Hamlet d'arrière-boutique, détourné de sa destination naturelle par le déplorable hasard qui lui a permis de tenir dans ses bras une princesse authentiquement issue du sang des rois de France!

A Berlin, la principale nouveauté de la saison a été une « tragi-comédie berlinoise » de M. Gérard Hauptmann, intitulée *Les Rats*. C'est une œuvre aussi différente que possible du mélodrame historique viennois de M. Schnitzler : désordonnée, confuse, souvent maladroite, mais tout imprégnée de cette profonde vérité humaine qui manquait à l'action comme aux caractères du *Jeune Médard*. Aussi bien le lecteur français n'est-il pas sans savoir que l'auteur des *Tisserands* et de l'*Assomption d'Hannele Matern* occupe aujourd'hui la première place parmi les maîtres les plus applaudis de la scène allemande : à Paris même, d'excellentes traductions de ces deux pièces par M. Jean Thorel nous ont accoutumés à admirer un talent qui rachetait à nos yeux, par son originalité et l'intensité de son émotion poétique, l'apparente gaucherie « théâtrale » de ses procédés. Mais peut-être cette originalité foncière du talent de M. Hauptmann l'a-t-elle conduit, pendant de longues années, à négliger ou à dédaigner trop complètement des principes d'esthétique professionnelle où il ne voulait voir que de simples routines indignes de lui, tandis qu'en réalité toute vie dramatique n'est possible sans eux ? Toujours est-il que, après l'éclatant succès de ses premières pièces, chacune de ses tentatives suivantes a déconcerté le public allemand. Ni sa « tragi-comédie » du *Coq Rouge*, ni son *Pauvre Henri*, ni le singulier « conte de fées » qu'il a fait représenter naguère sous ce titre non moins imprévu : *Et Pippa danse!* n'ont obtenu l'accueil qu'avaient reçu précédemment des ouvrages d'une invention déjà bien étrange, tels que la *Cloche engloutie* ou la susdite *Assomption d'Hannele Matern*. Tout le monde, pourtant, s'accordait à reconnaître qu'il y avait, dans ces pièces de plus en plus « ratées, » une qualité littéraire plus personnelle et plus haute que dans les anciennes productions de l'auteur. L'observateur et le poète, chez lui, n'avaient point cessé de grandir, mais au détriment de l'écrivain de théâtre ; et le bruit commençait à se répandre que M. Hauptmann, découragé de cette série ininterrompue de « succès d'estime » ou de véritables échecs, allait dorénavant se consacrer tout entier aux genres du roman et de la nouvelle.

Il avait en effet publié, il y a quelques mois, un grand roman où des discussions philosophiques et sociales assez fastidieuses s'entre-coupaient de descriptions, d'analyses, d'effusions lyriques pour le moins égales à ce que ses drames d'autrefois avaient contenu de plus excellent. Mais sans doute ce travail ne lui était apparu que comme une diversion, et sa nouvelle « tragi-comédie berlinoise » est venue,

ces jours-ci, prouver éloquemment à ses compatriotes que le plus célèbre de leurs auteurs dramatiques n'avait rien perdu de l'ardeur passionnée avec laquelle, depuis plus de vingt ans, il s'était efforcé de leur imposer le triomphe de son rêve ambitieux de liberté et de beauté dramatiques. Tout au plus M. Hauptmann semble-t-il avoir désormais renoncé à introduire, au milieu des sujets les plus « réalistes, » ces vagues symboles vaguement « ibséliens » dont l'obscurité ne laissait point de rendre parfois très difficile aux spectateurs l'intelligence de l'intrigue et des caractères, dans des œuvres comme le *Pauvre Henri* ou *Et Pippa danse!* Ou plutôt, ne pouvant se résigner encore à abandonner tout à fait ce fâcheux symbolisme, il s'est borné maintenant à le faire intervenir dans le titre de sa pièce : car celle-ci ne nous montre, en vérité, de « rats » d'aucune sorte, mais bien des personnages directement empruntés à la vie berlinoise de notre temps, sans l'ombre d'une signification qui dépasse la parfaite justesse individuelle de leurs actes et de leurs paroles. Pourquoi il a plu à l'auteur de les comparer à des rats, je doute qu'un seul de ses admirateurs soit en état de nous l'expliquer ; mais aussi ces créatures humaines ont-elles assez à faire d'être ce qu'elles sont, avec le perpétuel conflit de sentiments et d'idées qui se livre dans leurs cœurs, et sous le poids de la douloureuse fatalité tragique dont nous les voyons accablés. Bien loin de constituer un « symbole, » la « tragi-comédie » de M. Hauptmann pourrait être appelée un simple « fait-divers, » un épisode passager de l'existence quotidienne de l'un des faubourgs d'une capitale, et n'ayant d'intérêt pour nous qu'en raison du relief prêté par le dramaturge à toutes les nuances des humbles petites âmes qui y prennent part. Jamais encore jusqu'ici M. Hauptmann n'avait consenti à traiter un thème aussi concret, aussi incapable de donner lieu à l'évocation de l'un de ces problèmes qu'aimait à nous proposer le poète de *Rosmersholm* et du *Canard sauvage* ; mais jamais non plus la délicate vigueur de son talent, sa maîtrise de psychologue, son entente des secrets de la vie scénique ne se sont traduites à nous avec plus d'aisance et de naturel.

Le premier acte de la pièce n'est, lui aussi, qu'une façon de prologue, et beaucoup moins destiné à engager l'action qu'à nous en exposer les figures principales. Nous y apprenons seulement qu'une certaine M^{me} John, femme d'un ouvrier maçon, et s'occupant elle-même à « faire le ménage » d'un vieil acteur et professeur de déclamation, est en train de s'entendre avec une autre servante, Pauline Piperkarska, afin que celle-ci lui vende l'enfant qu'elle doit mettre au

monde. Mais en plus de la présentation de ces deux personnages, dont les caractères nous sont d'abord indiqués très sommairement, nous avons l'agréable surprise d'assister à une série de scènes où le vieil acteur, Harro Hassenreuter, déploie devant nous toute la diversité de son répertoire de savoureuses images et de citations imprévues. Nous le voyons, par exemple, se quereller avec un de ses collègues qui ne lui a point témoigné les égards qu'il mérite. Puis c'est une jeune actrice qui, pour obtenir de lui un engagement, l'écoute avec un mélange amusant de moquerie et de vénération; et l'éminent « père noble, » qui se plaît fort à recevoir ses hommages, ne se fait pas faute de rudoyer le professeur de sa fille, un fils de pasteur appelé Erich Spitta, lorsque celui-ci l'interrompt dans son tête-à-tête pour lui demander des leçons de déclamation.

Ce Harro Hassenreuter représente d'ailleurs, presque à lui seul, tout l'élément « comique » de la « tragi-comédie; » mais je croirais volontiers que tout le talent employé par M. Hauptmann à développer sous nos yeux l'intrigue de sa pièce aura moins contribué au très vif succès de celle-ci que l'invention de ce personnage tout épisodique. Chacune des paroles du vieil acteur est pénétrée d'un mélange délicieux d'emphase bouffonne et de profonde sagesse. Le « cabotin, » chez lui, a beau être poussé au plus haut degré : sans cesse nous découvrons sous lui un philosophe profondément versé dans la connaissance des hommes et des choses, et amené par cette connaissance même à tempérer son mépris d'une indulgente pitié. C'est lui qui, à la façon du chœur antique, se charge de commenter pour nous les péripéties successives de la tragédie où nous assistons ; et parfois aussi M. Hauptmann se laisse aller au plaisir de nous admettre plus directement dans l'intimité de son héros en nous le montrant occupé à régler les menus incidens de son propre ménage, ou encore à instruire ses jeunes élèves des nobles secrets de son art. Le voici, par exemple, — dans l'une des scènes les plus curieuses des *Rats*, et la seule où l'auteur semble avoir un peu tâché à justifier le titre de son œuvre, — gravement assis au fond de son immense « atelier, » en compagnie de trois de ses élèves, et leur faisant étudier une tragédie de Schiller :

LE DOCTEUR KEGEL ET KAFERSTEIN (*debout, déclamant avec une violence pathétique*). — « Je te salue avec respect, — salle somptueuse, — ô toi, de mes maîtres — le princier berceau ! — Dans son fourreau... »

HASSENREUTER (*furieux et vociférant*). — Halte ! Un point ! Halte ! Vous n'êtes pourtant pas chargés de tourner un orgue de Barbarie ! Le chœur de

la Fiancée de Messine n'est pourtant pas une pièce pour orgue de Barbarie! « Je te salue avec respect! » Recommencez tout le morceau, messieurs, s'il vous plaît! « Je te salue avec respect, salle somptueuse! » Voilà comment il faut dire, messieurs! « Dans son fourreau. » Un point! Non, je me trompe: « Le princier berceau! » Il y a un point, messieurs! Ignorez-vous donc ce que signifie un point? N'avez-vous donc aucune notion de votre rudiment? Au fait, veuillez continuer la phrase suivante!

LE DOCTEUR KEGEL ET KA FERSTEIN. — « Dans le fourreau — repose l'épée, — Car de l'hospitalière maison — le seuil intangible — est gardé par le serment, fils des Erinnyes... »

HASSENREUTER (*qui s'est levé en sursaut, et court de long en large, tout en criant*). — Halte! Vous ignorez donc aussi ce que c'est qu'un serment, Kaferstein? « Est gardé par le serment, fils des Erinnyes. » C'est le serment qui est le fils des Erinnyes, Kegel, comprenez-vous? Il faut que votre voix frémissse, il faut que l'auditoire ait la chair de poule, jusqu'à la plus somnolente des ouvreuses! Tout de même, vous n'êtes pas sans comprendre, j'imagine, qu'un serment et une chope de bière de Munich sont deux choses différentes? A votre tour, Spitta!

SPITTA (*récitant*). — « Mon cœur se soulève de colère dans mon sein... »

HASSENREUTER. — Un moment! (*Il court vers Spitta, et lui plie les jambes et les bras, afin de lui donner une pose tragique.*) L'attitude sculpturale, en premier lieu, vous fait défaut, mon cher Spitta! Le fait est que la dignité d'un personnage tragique ne se reconnaît guère dans votre figure!... Et puis j'aperçois notre excellent portier, que j'avais prié de venir me parler: si vous le voulez bien, nous allons interrompre la leçon pour un instant! (*Se tournant vers le portier.*) Me voici tout à votre service, monsieur le vice-proprétaire! Ou, plus exactement, c'est moi qui vous ai prié de m'honorer de votre visite parce que, à mon grand chagrin, il se trouve que plusieurs caisses remplies de costumes ont disparu de mon grenier, ou, en d'autres termes, m'ont été volées...

LE PORTIER. — Monsieur le directeur, je vais aller voir un peu là-haut!

HASSENREUTER. — C'est cela, veuillez avoir cette bonté! Vous trouverez là-haut M^{me} John, que cette découverte paraît avoir inquiétée plus encore que moi...

KA FERSTEIN. — Chez ma défunte mère, lorsqu'un objet venait à manquer, dans la boutique, toujours on disait que les rats l'avaient mangé. Et vraiment, ce qu'il y a de rats et de souris ici, dans cette maison! J'ai failli écraser une de ces bêtes, tout à l'heure, en montant l'escalier.

Quelque temps encore, la conversation se poursuit entre Hassenreuter et ses hôtes sur ce vol, qui se rattache plus expressément au sujet de la pièce. Et puis le portier va rejoindre M^{me} John à l'étage supérieur, et Erich Spitta, l'ex-étudiant en théologie, est de nouveau invité par le professeur à déclamer sa strophe de *la Fiancée de Messine*:

SPITTA (*récitant d'une voix toute simple et sans aucun accent*). — « Mon cœur se soulève de colère dans ma poitrine, — et mon poing se serre pour

le combat, — car je vois la tête de la Méduse, — le visage abhorré de mon ennemi... — Mais je redoute l'Euménide, — protectrice de ce lieu, — et la défense d'y troubler la paix! »

HASSENREUTER (*qui s'est rassis, et a écouté d'une mine résignée, la tête appuyée sur sa main*). — Vous avez fini, Spitta? Bon, merci! Eh bien! voyez-vous, mon cher Spitta, je me trouve vis-à-vis de vous dans une situation des plus embarrassées : car ou bien je vous déclare en pleine figure que votre manière de réciter me paraît belle, — et, ce faisant, je me rends coupable du plus vil mensonge, — ou bien je vous dis que je la trouve affreuse, et alors me voilà condamné à une nouvelle discussion!

SPITTA (*devenu tout pâle*). — Moi, tout ce qui est phrases, rhétorique, cela ne me va point! C'est pour ce motif que j'ai abandonné la théologie — parce que le ton de la prédication m'était odieux.

HASSENREUTER. — Et ainsi vous voudriez débiter les chœurs tragiques à peu près de la même façon qu'un greffier de tribunal bredouille des attendus ou qu'un garçon de restaurant énumère les plats du jour?

SPITTA. — En général, tout le fracas sonore et creux de la *Fiancée de Messine* me dégoûte!

HASSENREUTER. — Redites donc un peu cela, mon bon Spitta!

SPITTA. — Il faut bien le reconnaître, monsieur le directeur, nos deux conceptions de l'art dramatique sont irrémédiablement divergentes.

HASSENREUTER. — Apprenez, mon pauvre garçon, que votre visage, en ce moment constitue un monogramme parfait de l'impertinence alliée à la folie des grandeurs! Pardon, mais vous oubliez qu'à présent vous êtes mon élève, et non plus le précepteur de ma fille! Moi, et vous! ou plutôt non : vous et Schiller! Frédéric Schiller! Je vous ai déjà répété dix fois que votre puéril embryon d'esthétique n'est rien de plus qu'une paraphrase de la volonté de déraisonner!

SPITTA. — Oui, mais encore faudrait-il que cela me fût démontré!

HASSENREUTER. — Hé! malheureux, vous le démontrez suffisamment vous-même rien qu'en ouvrant la bouche! Vous contestez l'art de la parole, et vous prétendez lui substituer l'art du coassement inarticulé!... Vous n'avez pas la moindre idée de ce qui est élevé dans l'homme! Ne vous ai-je pas entendu affirmer, l'autre jour, qu'un barbier ou une blanchisseuse du coin de la rue pouvait aussi bien devenir l'objet d'une tragédie que lady Macbeth et que le roi Lear?

SPITTA (*toujours très pâle, et s'occupant à nettoyer ses lunettes*). — Devant l'art comme devant la loi, monsieur le directeur, tous les hommes sont égaux!

HASSENREUTER. — Vraiment? Et d'où avez-vous tiré ce stupide lieu commun?

SPITTA (*imperturbable*). — Ce principe est devenu pour moi une seconde nature. Peut-être ne suis-je point d'accord là-dessus avec Schiller et Gustave Freytag, mais je le suis à coup sûr avec Diderot et Lessing!...

HASSENREUTER. — Et moi, monsieur, je n'ai pas seulement derrière moi deux semestres entiers passés jadis à la Bibliothèque royale, mais je suis en outre un homme dont les cheveux ont blanchi dans la pratique de mon art; et je vous déclare que le catéchisme théâtral de Goethe est l'alpha et

l'oméga de mes convictions artistiques ! Que si cela ne vous convient pas, libre à vous de vous chercher un autre professeur !

SPITTA (*toujours du même ton assuré*). — Je suis d'avis que Gœthe, en écrivant ses règles séniles de l'art du comédien, s'est pitoyablement mis en contradiction avec son œuvre ancienne et sa propre nature !..

HASSENREUTER. — C'est cela, mon bon Spitta, prenez votre carnet et écrivez-y que le directeur Hassenreuter est un âne ! Un âne, Schiller, et un âne, Gœthe, comme naturellement aussi Aristote, n'est-ce pas ? (*Éclatant tout à coup d'un rire bruyant.*) Et puis, ha ! ha, ha ! et puis aussi qu'un certain Spitta est un homme de génie !

SPITTA. — Je suis heureux de voir, monsieur le directeur, que mes réflexions ont au moins la propriété de vous égayer !

HASSENREUTER. — Non, certes, par tous les diables, je ne suis pas gai ! Vous êtes pour moi un symptôme ! Gardez-vous bien de vous figurer que vous ayez la moindre importance personnelle ! Vous êtes un rat ! Mais les rats de votre espèce sont en train de ronger le champ de notre politique, et le jardin de notre art allemand ! Ils mangent les racines de l'arbre de l'idéal ! Ils veulent trainer dans la boue la couronne sacrée ! Vous écraser du pied, du pied, toute votre engeance ! (*Kaferstein et Kegel, après avoir essayé de garder leur sérieux, se mettent à rire, et Hassenreuter lui-même finit par rire avec eux. Seul, Spitta continue à montrer une gravité immuable. M^{me} John descend lentement l'escalier du fond, suivie du portier.*)

HASSENREUTER (*le bras solennellement étendu vers la femme de ménage*). — Tenez, Spitta, voici venir votre muse tragique !

L'excellent homme ne se doutait pas que son ironie serait prise au mot, et qu'en effet l'humble M^{me} John, sa femme de ménage, aurait un jour l'honneur de « devenir l'objet d'une tragédie, de la même façon que le roi Lear ou lady Macbeth. » C'est, en effet, l'aventure de cette pauvre femme qui remplit toute la partie « tragique » de la pièce nouvelle de M. Hauptmann, — l'aventure timidement annoncée déjà au premier acte des *Rats*. M^{me} John a décidément acheté à la servante Pauline l'enfant dont celle-ci allait accoucher. Elle avait eu elle-même un enfant, autrefois, dont la mort avait fort attristé son brave homme de mari ; et comme celui-ci, maintenant, prenait de plus en plus l'habitude d'aller travailler en province, et que sa femme en était venue à craindre qu'il ne s'avisât de partir pour l'Amérique, elle avait imaginé ce moyen de le retenir. Le début du second acte nous la fait voir exhibant orgueilleusement au maçon, revenu depuis la veille, le berceau où repose le nouveau-né ; et c'est avec une admiration mêlée de gratitude que le mari et la femme reçoivent ensuite les savantes instructions du « directeur » Hassenreuter, au sujet d'un certain biberon perfectionné dont il a daigné leur faire présent. Mais bientôt un souffle de fatalité tragique vient secouer, tout d'un coup, les

simples et touchantes figures de ces pauvres gens. La véritable mère reparait, sollicite la permission de revoir son enfant; et M^{me} John, dès qu'elle l'aperçoit, comprend que jamais cette créature ne se résignera à la laisser en paix. Il y a là, entre les deux rivales, une scène étrangement violente et douloureuse, mais traitée avec un sens admirable de réalité dramatique. Et puis nous assistons, d'acte en acte, aux efforts désespérés de la femme du maçon pour éviter une catastrophe que nous sentons déjà toute prête à s'abattre sur elle. Elle pourrait bien, il est vrai, tout avouer à son mari, qui sûrement lui pardonnerait son mensonge, avec l'humeur indulgente et placide que nous laissent deviner toutes ses paroles; mais toujours elle demeure comme hypnotisée sous la crainte de son abandon, ou, plus simplement encore, toujours son étroite cervelle s'obstine, sans l'ombre d'un motif réfléchi dans le plan de conduite qu'elle a d'abord adopté. Si bien que, ne voyant plus d'autre moyen de se délivrer des instances de la mère, cette femme d'une probité jusqu'alors irréprochable en arrive à solliciter l'assistance de son frère, qui est précisément l'auteur du vol signalé par le vieil acteur au portier de la maison. Et le frère n'obtient le silence de Pauline qu'en l'assassinant, et la malheureuse M^{me} John, au premier reproche qu'elle croit découvrir dans le regard de son mari, renonce à lutter plus longtemps contre la destinée. Mais combien ce rapide et froid résumé est peu fait pour donner au lecteur une juste idée de la signification essentielle d'une pièce dont tout l'intérêt consiste à animer de vie poétique jusqu'aux moindres nuances des idées et des sentimens de chacune des figures, transportant celles-ci du domaine du mélodrame populaire dans celui de la tragédie la plus « goéthéenne, » de manière à concilier en un même ensemble artistique les deux idéals opposés du professeur. Hassenreuter et de son étonnant élève, l'ex-théologien Erich Spitta!

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

A lire les journaux de l'Europe entière, à entendre les conversations qui se tiennent un peu partout, on est porté à croire qu'il y a quelque chose de nouveau dans la situation générale et que ce quelque chose est de nature à inspirer des préoccupations. Mais si on ouvre l'oreille aux déclarations officielles faites par les ministres les mieux à même de savoir exactement ce qui se passe, on est aussitôt rassuré : la situation reste la même, elle repose toujours sur les mêmes bases, qui sont plus fermes que jamais. Placée entre ces indications contraires, l'opinion ne sait trop qu'en penser. Elle se demande, à force d'avoir entendu dire le contraire, si la Triple Entente présente la même solidité qu'autrefois et si, dans le cas où certains événements surviendraient, on pourrait compter sur sa pleine efficacité. Mis nettement en présence de cette question dans une séance du Sénat, M. le ministre des Affaires étrangères y a répondu dans les termes les plus explicites. « Au nom du gouvernement, a-t-il dit, je déclare que, jamais, la situation diplomatique de la France n'a été plus assurée qu'aujourd'hui. » M. Pichon s'est toujours montré prudent dans son langage comme dans sa conduite : aurait-il parlé comme il l'a fait s'il n'avait pas très sincèrement éprouvé la confiance qu'il voulait inspirer ?

Si on recherche où est l'origine du trouble moral dont nous venons de parler, on la trouve dans l'entrevue de Potsdam et beaucoup moins dans l'entrevue elle-même que dans la manière dont elle a été présentée, commentée, exploitée en Allemagne. Nous laissons de côté le gouvernement impérial lui-même, quoique, s'il n'a rien fait pour provoquer l'équivoque, il n'ait rien fait non plus pour la dissiper. Mais les journaux ont mis une telle arrogance à chanter victoire ; ils ont si pesamment affirmé que la Russie, entrée dans des voies nouvelles,

s'était déjà beaucoup éloignée de la France et s'en éloignerait encore bien plus dans l'avenir ; ils ont manifesté une joie si vive, tranchons le mot, si agressive, qu'il a été difficile, au premier moment, de démêler ce qu'il y avait de vrai et de faux sous ces manifestations. Il semble bien qu'on en ait été embarrassé à Saint-Pétersbourg. La presse russe n'a pas tardé à jeter un peu de cendre sur un feu qui flambait si haut. Enfin la publication, faite dans un journal anglais, d'une sorte d'avant-projet qui aurait été arrêté à Potsdam, a contribué à fixer les esprits sur l'importance des conversations qui y ont été tenues. Cette importance reste considérable, et assurément elle semble telle à Paris et à Londres ; mais enfin, elle est limitée à un certain nombre d'objets, que les chancelleries connaissaient déjà bien et sur lesquels elles avaient longtemps travaillé. Mais alors, le bruit a couru que la Russie était allée à Potsdam sans prévenir la France et l'Angleterre de ce qu'elle devait y faire, oubli inadmissible sans doute, ou du moins qui l'aurait été s'il avait en effet été commis ; mais on n'a pas tardé à savoir le contraire et, sur ce point encore, le langage de M. Pichon a été catégorique. Interrogé par divers orateurs de droite et de gauche, M. de Lamazelle, M. Jénouvrier, M. Fleissière, sa réponse a été d'une clarté parfaite. « Nous sommes trop les alliés de la Russie, a-t-il dit, et la Russie est trop notre alliée, pour que l'entrevue de Potsdam ait eu lieu sans que M. le ministre des Affaires étrangères de Russie nous ait dit de quoi il comptait y parler. Il nous a informés qu'il y serait question de la Perse et des chemins de fer turco-persans. Il a pu se faire que, dans cette entrevue, des questions émanant, non pas de lui, mais de ses interlocuteurs, n'aient pas été portées d'avance à notre connaissance. Elles l'ont été immédiatement après. Nous avons été tenus au courant, d'une façon précise, de ce qui s'est passé au cours de l'entrevue de Potsdam, nous le savons d'une façon complète, et je suis convaincu que l'événement démontrera que les partisans de la paix et de l'alliance franco-russe n'auront rien à regretter. Je pense que ma réponse est aussi nette que possible. »

Elle l'est, certes, et ce qui venait d'être dit à Paris n'a pas tardé à être confirmé à Londres. Le nouveau parlement britannique vient d'ouvrir sa session, et le gouvernement, à la Chambre des Communes par la bouche de M. Asquith, à la Chambre des Lords par celle de lord Morley, a tenu le même langage que M. Pichon. Il y a même ajouté quelque chose. Dans cette affaire des chemins de fer asiatiques, la Russie, la France et l'Angleterre avaient, depuis plusieurs années,

toujours marché d'accord, réglant leur pas les unes sur celui des autres et sachant, au besoin, faire des sacrifices pour maintenir l'action commune. Quand on a su qu'à Potsdam la Russie avait apporté un programme d'action séparée, on s'est naturellement demandé ce que devenaient les intérêts des deux autres puissances. Nous aimons à croire qu'au moment où M. Sasonoff a mis au courant les ambassadeurs français et anglais des projets avec lesquels il s'appêtait à partir pour Potsdam, on s'est préoccupé aussitôt, à Paris et à Londres, de rétablir l'action commune, soit de faire face à une situation nouvelle où l'action franco-anglaise pouvait se trouver affaiblie. Sur ce point particulier, aucune question n'a été posée à Paris. A Londres, au contraire, le gouvernement a été interrogé dès le premier jour de la session. Lord Lamington a même été très pressant. Admettant que le gouvernement britannique avait été mis au fait des projets russes, il a demandé quelle était la nature de ces projets, quelle avait été l'attitude de la Russie à Potsdam, en quoi les intérêts anglais en Mésopotamie et en Perse pouvaient en être affectés. La question a été précise; la réponse l'a été moins. « Des négociations, a déclaré lord Morley, sont pendantes entre la Russie et l'Allemagne : il faut en attendre le terme. En ce qui touche les intérêts anglais en jeu, il est impossible de dire s'ils sont affectés et dans quelle mesure ils le sont, tant que les négociations n'auront pas abouti. En attendant, je puis assurer que les intérêts anglais sont très étroitement surveillés, et que le gouvernement russe est pleinement informé de nos vues. » Lord Lamington a insisté. « Dois-je entendre, a-t-il demandé, que notre gouvernement est tenu pleinement informé par le gouvernement russe du résultat de son échange de vues avec l'Allemagne? C'est la substance de ma question. » Lord Morley a répliqué que, pour le moment, il ne pouvait rien ajouter à ce qu'il avait déjà dit, mais ce qu'il avait dit est important. Il résulte, en effet, de ses paroles que le gouvernement anglais tient le gouvernement russe « pleinement informé de ses vues. » Si la même question avait été posée à M. Pichon, sa réponse aurait sans doute été la même. Le gouvernement russe est informé de nos vues comme il l'est de celles du gouvernement anglais, et nous aimons à croire qu'il en tient compte.

L'accord entre les trois puissances est en effet plus indispensable que jamais. Il résulte d'ailleurs des paroles de M. Pichon, comme de celles des ministres anglais, que la confiance entre elles est toujours la même. S'il y a eu des négligences de détail, si, dans l'entraînement

des conversations, des mots qu'on n'avait d'avance ni médités, ni calculés, ont été prononcés, le parti excessif qu'on a essayé d'en tirer ailleurs sera pour l'avenir un avertissement utile. Au surplus, tout le monde peut trouver une leçon dans les derniers événemens. Le reproche a été fait à la Triple Entente, et surtout à la France et à l'Angleterre, de n'avoir pas eu, dans ces derniers temps, une politique assez vigilante, assez active, tandis que la Triple Alliance, où des hommes nouveaux ont montré les qualités contraires, a fait preuve d'une habileté fructueuse. Il y a sans doute une part de vérité dans cette allégation; mais il est trop tôt pour en tirer les conséquences extrêmes qu'on en tire, et il n'est pas trop tard pour rectifier ce qu'il y a eu d'un peu flottant dans la direction des affaires. La Triple Entente, quoi qu'on en ait dit, n'a rien perdu de sa force, et cela est heureux, car beaucoup de choses en Europe sont en train d'évoluer et de muer. Nous entrons, à quelques égards, dans une phase nouvelle. Le marquis de Lansdowne y a fait allusion à la Chambre des Lords. C'est un homme de sens rassis que le marquis de Lansdowne; il observe froidement avant de juger; il pèse ses paroles avant de les laisser tomber; comment ne serions-nous pas frappés de son langage lorsqu'il dit : « Nous formons une nation pacifique et, en ce moment, nous avons confiance de n'être en querelle avec personne; mais nous ne pouvons ignorer que l'esprit d'inquiétude souffle sur le monde, que les grandes nations, à mesure que les années passent, cèdent à des besoins d'expansion toujours plus forts, que leur concurrence commerciale devient de plus en plus vive, que la lutte des armemens gagne sans cesse en âpreté. Il serait vraiment optimiste celui qui se hasarderait à dire qu'à l'heure présente le monde civilisé jouit d'un équilibre bien solide. » Sans doute les traits de ce tableau touchent particulièrement l'Angleterre, mais nous pourrions y en ajouter d'autres qui n'auraient pas moins d'intérêt pour nous.

On en est venu en Allemagne à un tel point de susceptibilité, de sensibilité, si l'on veut, que quelques mots de M. Pichon, prononcés à la tribune du Sénat, y ont provoqué dans la presse des commentaires tout à fait disproportionnés avec leur importance. M. de Lamarzelle, s'appuyant sur un de nos journaux, avait affirmé que, depuis trois ans, nous n'avions pas eu de conversation d'ordre militaire avec l'Angleterre, et il en avait conclu que l'alliance cordiale était bien affaiblie. Nous n'avons pas eu de conversations militaires avec nos amis? « Qu'en savez-vous? » a demandé M. Pichon. On a vu là, on a voulu y voir en Allemagne la révélation d'un fait qu'on a feint d'avoir

ignoré jusqu'ici, à savoir qu'il y avait eu, et tout récemment encore des conversations militaires avec l'Angleterre. Et contre qui? de mande-t-on : contre l'Allemagne, évidemment! Tout le monde conspire contre l'innocente Allemagne et nourrit contre elle les plus mauvais desseins, de sorte qu'elle n'a d'autre ressource, suivant un refrain cent fois répété, que de tenir sa poudre sèche et son épée affilée! Nous ignorons, bien entendu, s'il y a eu des conversations militaires anciennes ou récentes entre la France et l'Angleterre, mais quel crime les deux pays auraient-ils commis s'ils avaient envisagé certaines éventualités et s'ils avaient voulu se rendre compte de ce qu'ils auraient à faire au cas où elles surviendraient? Il faut écarter de soi aussi longtemps et aussi loin que possible, tout ce qui pourrait provoquer la guerre, mais il faut toujours la regarder comme possible, et il n'est pas douteux que, le jour où elle éclatera, elle le fera avec la rapidité et la brutalité d'un coup de foudre. Il est donc assez naturel de croire que la France et l'Angleterre ont échangé quelques vues sur ce qu'elles auraient à faire à l'occasion. Comme il n'y a pas d'alliance positive entre elles, il ne saurait non plus y avoir pour elles d'obligations absolues; elles gardent leur liberté, mais elles ne veulent pas être prises au dépourvu et être obligées de méditer et de combiner au moment où il faudrait agir. C'est du moins ce que nous augurons de leur situation respective. En quoi l'Allemagne pourrait-elle en prendre ombrage? On a d'autant plus le droit de dire que toutes ces combinaisons, soit politiques, soit militaires, ont pour unique objet de maintenir la paix, qu'elles l'ont maintenue en effet, et quelquefois à travers des épreuves assez délicates. Que serait-il arrivé si une puissance avait eu l'impression certaine d'être plus forte que les autres? L'équilibre qui s'est établi entre elles est le meilleur garant de la paix européenne; peut-être même est-ce le seul?

Une question qui s'est posée récemment, et qui a pris un caractère assez aigu, montre une fois de plus qu'il faut tout prévoir : nous parlons des fortifications de Flessingue. Flessingue, place hollandaise située dans l'île de Valcheren, à l'embouchure de l'Escaut, était fortifiée autrefois, mais ses fortifications, devenues peu à peu hors d'usage, n'ont pas été rétablies, et on s'était habitué à la pensée qu'elles ne le seraient plus, parce qu'elles semblaient inutiles à la défense de la Hollande, tandis qu'elles pouvaient gêner ou empêcher les puissances garantes de la neutralité belge, si elles voulaient passer par l'Escaut pour accomplir la mission qui leur a été confiée. La liberté de l'Escaut peut être, en effet, dans de certains momens, une con-

dition de la neutralité belge. Cependant le gouvernement hollandais a songé à fortifier de nouveau Flessingue; un projet a été préparé, et il était déjà assez vivement discuté en Hollande, lorsque la discussion s'en est étendue beaucoup plus loin, d'abord en Belgique comme il était naturel, puis dans l'Europe entière. Là encore quelques paroles de M. Pichon ont servi, bien à tort, à alimenter les polémiques. Interrogé par M. Delafosse sur ce qu'il pensait de la question, M. Pichon s'était contenté de dire qu'elle intéressait toutes les puissances garantes de la neutralité belge, et que si ces puissances jugeaient utile d'en causer, il ne se refuserait pas à ces conversations qui devraient garder d'ailleurs un caractère tout amical. Rien de plus correct que cette déclaration : pourtant les journaux pangermanistes l'ont dénoncée comme un acte de défiance à l'égard de l'Allemagne qu'on soupçonnait d'avoir conseillé la Hollande dans cette affaire : seule en effet, elle avait intérêt, si elle violait un jour la neutralité belge, à fermer l'Escaut à l'Angleterre. Les arrière-pensées qu'on attribuait à l'Allemagne ne reposent pas seulement sur des invraisemblances, mais il serait tout à fait injuste de les imputer aussi à la Hollande, qui est parfaitement libre de songer à sa propre défense et de prendre, pour l'assurer, les mesures qui lui conviennent : tout ce qu'on peut lui demander, c'est que l'Escaut reste ouvert à ceux qui viendraient défendre la neutralité belge. Il n'en est pas moins vrai que, dans les circonstances actuelles, fortifier Flessingue est un acte qui serait de nature à créer des malentendus, s'il n'était pas précédé de déclarations tout à fait claires et rassurantes.

N'a-t-on pas, toutefois, un peu exagéré l'importance de la question? Elle a fait couler énormément d'encre dans le monde entier; on aurait pu croire, un moment, qu'il n'y avait pas d'affaire plus grave. En tout cas, elle ne l'est pas spécialement pour nous, car si la neutralité belge était violée, ou menacée, ce n'est pas par l'Escaut que nous aurions à passer pour remplir notre fonction de puissance garante : ce chemin ne serait, pour nous, ni le plus court, ni le plus sûr. Sans doute il n'en serait pas de même de l'Angleterre; c'est bien par l'Escaut qu'elle devrait envoyer à Anvers des forces de secours; mais si le fleuve lui était fermé et si l'entente cordiale subsistait, rien ne lui serait plus facile que de s'entendre avec nous pour traverser notre territoire. Et si l'entente cordiale avait à ce moment cessé d'exister, elle résusciterait aussitôt comme par enchantement. La question de Flessingue montre donc une fois de plus qu'il y a des circonstances où un accord militaire pourrait devenir nécessaire entre Londres et

Paris, au point que si aucune conversation n'avait eu encore lieu, l'occasion s'en présenterait aujourd'hui d'une manière assez pressante. Que la Hollande agisse au mieux de ses intérêts, les autres puissances agiront au mieux des leurs : c'est le seul enseignement qu'il y ait à tirer de cette affaire.

Elle a contribué néanmoins, pour sa quote-part, à répandre en Europe cette impression de malaise que nous avons signalée en commençant, et qui a trouvé les esprits assez disposés à la recevoir. La cause en est moins dans l'affaiblissement des ententes et des alliances que dans la manière un peu plus molle dont on s'en est servi. Il est possible que l'occasion de faire plus ne se soit pas présentée, ou qu'on l'ait laissée échapper; en tout cas, il suffit d'un peu de volonté pour réparer le mal. En Angleterre, l'opposition conservatrice qui s'était abstenue jusqu'ici d'attaquer la politique étrangère du Cabinet libéral a commencé de le faire; il y a en France, dans des conditions d'ailleurs différentes, un mouvement un peu analogue. Le gouvernement n'a pas pour le moment à s'en inquiéter, mais il fera bien d'en tenir compte pour reprendre plus fermement la direction des esprits, qui ne demandent d'ailleurs qu'à être rassurés.

Nous avons fait allusion, à diverses reprises, aux projets de réforme constitutionnelle préparés en Allemagne pour être appliqués à l'Alsace-Lorraine. La question ayant fait dans ces derniers temps un pas important, il faut y revenir avec plus de développemens; mais comment le faire sans un douloureux serrement de cœur? L'Alsace et la Lorraine sont pour nous comme ces membres perdus que l'on continue de sentir, dont on continue de souffrir. Nous voudrions parler de nos provinces séparées avec l'affection profonde que nous leur conservons, mais, en le faisant, nous ne sommes pas sûrs de ne pas nuire à leur cause au lieu de la servir. Pourquoi ne pas l'avouer? Il nous est pénible aussi de voir l'Alsace et la Lorraine poursuivre leurs destinées en dehors de nous et chercher des satisfactions que nous ne pouvons pas leur donner. C'est là un sentiment qu'il faut refréner. Faisons un retour sur nous-mêmes. Ce n'est pas la faute de l'Alsace et de la Lorraine si nous n'avons rien fait, si nous n'avons rien cherché à faire pour elles depuis qu'on nous les a arrachées. Nous ne les avons pas oubliées, certes, mais les immenses responsabilités qu'il aurait fallu affronter pour les reprendre comme on nous les a prises, c'est-à-dire par la force, ont paralysé notre volonté. Toutes les fois que l'Alsace et la Lorraine écoutent les voix qui viennent de

France, elles n'entendent parler que de paix. Alors, après la phase de protestation qui a été héroïque, après la phase de résignation qui a été douloureuse, n'est-il pas naturel qu'elles cherchent à améliorer les destinées auxquelles elles se sentent condamnées ? Elles restent fidèles à la culture française, elles gardent au fond du cœur le souvenir ému de la patrie d'autrefois, elles se livrent même à des manifestations touchantes qui réveillent les colères du vainqueur ; mais il faut bien vivre dans les conditions où le sort vous a placé, et tout ce que demandent aujourd'hui l'Alsace et la Lorraine, c'est de vivre avec leur personnalité propre, au moyen d'institutions qui leur permettent de la conserver et de la développer.

Qu'est-ce que l'Empire, en somme, sinon une agrégation de pays divers qui, sous l'hégémonie de la Prusse, ont conservé leurs caractères originaux, leur organisation propre, leur particularisme spécial ? Il a fallu sans doute sacrifier un peu de tout cela au profit de l'Empire, mais il en reste assez pour assurer la survivance ici d'un royaume, là d'un grand-duché, ailleurs même d'une petite république. L'Alsace-Lorraine demande pourquoi elle ne trouverait pas sa place dans cet organisme complexe et varié. Elle voudrait être un État comme les autres, ayant les mêmes droits qu'eux, tout en conservant ce qui l'en distingue. Son idéal serait d'être une république dans l'Empire, car elle est profondément démocratique et l'histoire ne l'a attachée à aucune dynastie. Elle se contenterait, au besoin, d'un statthalter nommé à vie. Elle voudrait enfin être représentée au Conseil fédéral et y disposer d'un certain nombre de voix. N'est-ce pas le cas des autres États ? Les Alsaciens-Lorrains revendiquent l'égalité. Mais ici apparaît le désaccord entre l'Allemagne et eux. Le gouvernement impérial a élaboré et le Conseil fédéral a approuvé un projet de constitution qui leur donne quelques-uns des droits qu'ils demandent, mais leur refuse l'assimilation à laquelle ils aspirent. L'Alsace-Lorraine resterait un pays d'Empire : elle continuerait d'être un pays conquis appartenant à tous les États confédéraux, et qui ne saurait dès lors être placé à leur niveau. Et il en sera ainsi jusqu'au jour, très lointain, où on la jugera mûre pour d'autres destinées. On ne condamne pas son particularisme ; au contraire, on déclare compter sur lui pour la détacher peu à peu de la France ; il paraît que Bismarck autrefois, dans sa vue profonde de l'avenir, a exprimé l'espoir que le particularisme alsacien-lorrain évoluerait dans ce sens ; il l'a considéré comme une force à ménager et à utiliser, Lorsque le particularisme alsacien-lorrain sera vidé de tout souvenir

français, de toute inclination française, la province aura atteint ce point de maturité où on pourra l'admettre dans l'Empire avec des droits égaux à ceux des autres États. Mais qui ne voit le cercle vicieux? Le particularisme alsacien-lorrain devra renoncer à lui-même pour obtenir, plus tard et par grâce, la satisfaction qu'il demande dès aujourd'hui au nom de sa dignité. Toute la lutte entre l'Alsace-Lorraine et l'Empire se déroule entre ces deux termes opposés: l'Alsace-Lorraine veut le droit commun, on le lui refuse; elle veut être un État autonome au même titre que les autres, on la relègue dans une situation subalterne. Lutte tragique qui n'est pas près de finir et dont le dénouement nous échappe.

Les projets du gouvernement impérial sont au nombre de deux: le premier contient une constitution pour l'Alsace-Lorraine, le second une loi électorale. On sent, dans l'un et dans l'autre, le geste plein de réticences d'un pouvoir qui, à la fois, donne et reprend, c'est-à-dire qui a peur d'avoir trop donné dans un premier mouvement et en fait un second pour en limiter les effets. Jusqu'à présent, l'Alsace-Lorraine n'a pas eu d'organe législatif: les lois qui la régissent sont votées par le Reichstag. La constitution nouvelle lui donne l'organe qui lui manque; elle aura désormais deux Chambres qui feront des lois. Mais pourquoi deux? Les Alsaciens-Lorrains préféreraient n'en avoir qu'une, non pas sans doute qu'ils méconnaissent en théorie l'utilité d'en avoir deux, mais parce qu'ils savent d'avance que, si on leur donne le droit d'en élire une, et même une partie de l'autre, la majorité de cette seconde Chambre sera nommée par l'Empereur et disposera, en fait, d'un *veto* tout-puissant. En quoi ils ne se trompent pas. L'omnipotence impériale s'exercera par l'intermédiaire de cette Chambre haute, qui restera d'autant plus à sa discrétion que ses membres seront nommés pour un nombre d'années limité; s'ils cessent de plaire, autant dire qu'ils seront révoqués. De même du *statthalter*. Les Alsaciens-Lorrains désireraient qu'il fût nommé à vie, ce qui assurerait son indépendance: c'est précisément de cette indépendance qu'on ne veut pas. Enfin les Alsaciens-Lorrains demandent à être représentés au Conseil fédéral et à y disposer de trois voix; on veut bien les leur accorder, mais seulement dans les questions économiques qui intéressent leur province: exception qui confirme la règle générale d'exclusion et en fait sentir toute la dureté. Quant à la loi électorale, le principe en est le suffrage universel. Tout citoyen âgé de vingt-cinq ans sera électeur, après un séjour de trois ans dans la commune, ce qui est long. Au premier abord, cette dispo-

sition semble assez libérale, mais elle est tempérée dans la pratique par l'introduction du vote plural. L'électeur de trente-cinq ans aura droit à deux votes, et celui de quarante-cinq à trois. Ici il est difficile de ne pas s'étonner : quel est le motif de cette pluralité de votes attribués aux électeurs plus âgés? Celui qu'on donne est que la sagesse, la prudence, la modération sont généralement l'effet de l'âge. Soit, mais la question a une autre face qui est de nature à causer quelque étonnement. On avait dit, après la conquête, qu'au fur et à mesure que les vieilles générations disparaîtraient en Alsace-Lorraine, il en viendrait d'autres qui, n'ayant pas connu la France, ayant reçu une éducation allemande, ayant fait leur service militaire dans l'armée allemande, ne manqueraient pas d'être allemandes d'esprit et de cœur aussi bien que de nationalité légale. Ces espérances se sont-elles réalisées? Non sans doute; sinon, on se garderait bien de donner aux jeunes gens une voix unique, tandis qu'on en donnerait deux ou même trois aux électeurs plus âgés. Les générations nouvelles sont donc réfractaires à l'idée allemande encore plus que ne l'étaient les anciennes. On n'avait pas prévu ce phénomène; il se produit pourtant; les manifestations dont nous avons dit plus haut un mot discret ont été faites par des jeunes. Est-ce à dire qu'ils ont une répugnance particulière pour la patrie allemande? Non, mais ils veulent, non moins obstinément que leurs devanciers, rester Alsaciens-Lorrains, et leur opposition aux lois et aux mœurs qu'on leur impose prend toute la vivacité de leur tempérament. Aussi leur marque-t-on de la défiance : ce n'est peut-être pas le meilleur moyen de les ramener.

Tous ces projets ont été l'objet d'une première délibération au Reichstag : elle a été du plus haut intérêt. Il serait très injuste de ne pas reconnaître la modération dont a fait preuve le gouvernement dans son langage. M. Delbrück, secrétaire d'État à l'Intérieur, et après lui le chancelier de l'Empire, M. de Bethmann-Hollweg, ont prononcé des discours où l'on sentait le désir de bien faire, mais aussi la crainte de faire trop. Celui de M. Delbrück n'a été qu'un exposé des motifs, froid, un peu long, œuvre d'un esprit honnête. Il y a eu un accent d'humanité plus profond dans celui du chancelier. Les deux orateurs, nous l'avons déjà dit, ont parlé avec déférence, presque avec respect du particularisme alsacien-lorrain : ils veulent l'encourager, avec l'espérance finale de le voir se transformer. — L'attachement des deux provinces à la France, a dit M. Delbrück, est historiquement très naturel. Elles avaient bien, à une époque antérieure, appartenu à l'Allemagne, mais alors l'Allemagne était divisée et abaissée. En

France, au contraire, elles ont connu l'avantage de faire partie d'un État unifié et puissant. Pour cette raison, les habitudes et les traditions françaises, comme aussi la littérature, ont noué un lien solide dans les classes supérieures de la société. — Si c'est là le vrai motif du vieil attachement des Alsaciens-Lorrains à la France, comment expliquer qu'ils ne s'attachent pas aujourd'hui à l'Allemagne, qui est devenue à son tour un État unifié et très puissant ? Il doit y avoir d'autres raisons à l'éloignement qu'ils éprouvent aujourd'hui pour elle. La France a ouvert largement le foyer de la patrie aux Alsaciens-Lorrains ; elle ne les a pas distingués des autres citoyens ; elle les a mis sur le même pied qu'eux ; elle leur a témoigné de la confiance et de la sympathie et elle en a naturellement trouvé chez eux. Leur sort a été tout autre en Allemagne. Après quarante ans qu'ils en font partie, on leur répète qu'ils restent la propriété commune des États confédérés et qu'ils ne peuvent pas obtenir l'égalité avec eux. Est-il extraordinaire que des différences de traitement aussi tranchées aient amené chez eux des différences de sentimens envers leurs deux patries successives ? Mais arrêtons-nous : ce n'est pas à nous qu'il appartient de dire aux Allemands ce qu'ils auraient à faire pour s'attacher les Alsaciens-Lorrains. Au surplus, quand même nous le leur dirions, il y a la manière... C'est un don qui ne se communique pas.

Nous n'analyserons pas ici la discussion du Reichstag. A l'exception d'un pangermaniste effréné, M. Liebermann de Sonnenberg, tous les orateurs ont parlé avec modération et ont soutenu leurs thèses par les meilleurs argumens. M. Bassermann, au nom des libéraux-nationaux, M. de Hertling au nom des catholiques, se sont montrés, le second surtout, plus généreux que le gouvernement. Les discours des Alsaciens-Lorrains, M. Preiss, M. Grégoire, M. l'abbé Wetterlé, ont été écoutés avec convenance et ont semé des germes pour l'avenir. « Faites aux Alsaciens-Lorrains, a dit M. Preiss, un foyer dans lequel ils se sentent bien et puissent ainsi oublier un passé heureux. Laissez-les vivre et s'arranger comme le veut leur esprit particulier. L'Empire allemand ne pourrait que gagner à suivre l'exemple de la France. Vous possédez la langue, vous possédez la force, mais il y a quelque chose que vous n'avez pas, c'est la générosité. Ce que nous demandons, ce n'est pas de la générosité, c'est de l'équité. » M. l'abbé Wetterlé a eu le principal succès ; il a été vif, pressant, spirituel. « Aucun parti nationaliste, a-t-il dit, n'existe en Alsace-Lorraine. Le malentendu provient simplement du fait que les deux populations, vainqueurs et opprimés, vivent côte à côte sans se comprendre, ni se

mêler. On nous demande des garanties; que veut-on? Nous observons les lois, nous payons les impôts; nous respectons les fonctionnaires autant qu'ils le méritent; nous allons à l'école allemande; que désire-t-on de plus? Avec quel baromètre veut-on mesurer notre patriotisme? Un mariage de raison peut devenir heureux, mais à la condition que l'un des conjoints ne maltraite pas l'autre d'une façon constante. Nous n'étions pas une tribu de nègres quand on nous a annexés, mais un peuple d'une culture ancienne, plus ancienne que celle des hobereaux de l'Est. Le seul crime qu'on puisse nous imputer est d'avoir été Français. » C'est, en effet, le seul crime des Alsaciens-Lorrains.

Les projets du gouvernement sont maintenant devant une Commission, ils seront bientôt l'objet d'une discussion nouvelle. Ce qui montre le travail qui s'est fait dans les esprits, c'est que la grande majorité de cette Commission s'est déclarée favorable aux désirs des Alsaciens-Lorrains. Les catholiques, les nationaux-libéraux ont opiné dans leur sens; mais il y a loin de la coupe aux lèvres, et la distance ne sera franchie, ni facilement, ni tout de suite. M. Delbrück a déclaré que le gouvernement ne ferait pas un pas de plus : voulût-il le faire, le Conseil fédéral s'y opposerait. Si la Commission, si le Reichstag surtout élargissent le projet dans le sens des aspirations alsaciennes-lorraines, le gouvernement le retirera sans doute. Situation angoissante à laquelle nous sommes condamnés à assister avec une impassibilité apparente, en dépit de l'émotion profonde avec laquelle nous en suivons les péripéties.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

SIXIÈME PÉRIODE. — LXXXI^e ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

PREMIER VOLUME

JANVIER — FÉVRIER

Livraison du 1^{er} Janvier.

	Pages.
MADemoiselle de JESSINCOURT, troisième partie, par M. Louis BERTRAND.	5
LA GUERRE DE 1870. — NOTRE PREMIÈRE DÉFAITE, par M. ÉMILE OLLIVIER, de l'Académie française.	37
LE SOCIALISME AGRAIRE ET LE MÉTAYAGE EN ITALIE, par M. MAURICE PERNOT.	89
LA FEMME ET LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIII ^e SIÈCLE. — LE MARIAGE, par M. G. FAGNIEZ, de l'Académie des Sciences morales.	117
BISMARCK ET L'ÉPISCOPAT. — LA PERSÉCUTION (1873-1878). — III. L'ANNÉE 1874, par M. GEORGES GOYAU.	149
LES ILES KERGUELEN (avec une carte), par M. le baron HULOT.	187
REVUE MUSICALE. — <i>Macbeth</i> AU THÉÂTRE DE L'OPÉRA-COMIQUE; — LE <i>Macbeth</i> DE VERDI ET SHAKSPEARE. — CONCERTS DU CHATELET : ŒUVRES DE MM. ENESCO, RABAUD ET MAX D'OLLONE. — <i>Guerçœur</i> , DE M. ALBÉRICH MAGNARD, par M. CAMILLE BELLAIGUE.	218
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française.	229

Livraison du 15 Janvier.

MADemoiselle de JESSINCOURT, quatrième partie, par M. Louis BERTRAND.	241
LA GUERRE DE 1870. — NOS DÉFAITES DIPLOMATIQUES, par M. ÉMILE OLLIVIER, de l'Académie française.	282
LE BARREAU ET SON HISTOIRE, par M. Louis DELZONS.	317
LE MYSTÈRE DE L'INDE. — I. LE MONDE VÉDIQUE ET BRAHMANIQUE, par M. EDOUARD SCHURÉ.	349
L'EUROPE ET LA JEUNE-TURQUIE, par M. RENÉ PINON.	374
GEROLAMO ROYETTA, D'APRÈS UNE RÉCENTE PUBLICATION, par M. PAUL HAZARD.	408

	Pages.
POÉSIES, par M ^{me} la comtesse DE NOAILLES.	438
REVUE DRAMATIQUE. — <i>La Fugitive</i> , AU GYMNASÉ; — <i>Les Noces de Panurge</i> , AU THÉÂTRE SARAH-BERNHARDT; — <i>Montmartre</i> , AU VAUDEVILLE; — REPRISE DE <i>La Famille Benoiton</i> , DE VICTORIEN SARDOU; — <i>Les Affranchis</i> , A L'ODÉON, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française.	447
REVUES ÉTRANGÈRES. — UNE CORRESPONDANCE DE GUILLAUME DE HUMBOLDT, par M. T. DE WYZEWA.	458
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française.	469

Livraison du 1^{er} Février.

LA GUERRE DE 1870. — LA DÉSILLUSION DIPLOMATIQUE, par M. ÉMILE OLLIVIER, de l'Académie française.	481
MADemoiselle DE JESSINCOURT, dernière partie, par M. LOUIS BERTRAND.	518
LES ÉLECTIONS ET LA SITUATION POLITIQUE EN ANGLETERRE, par M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française.	550
UNE HEURE A LA COLLECTION CHAUCHARD, par M. ROBERT DE LA SIZERANNE.	587
LES LETTRES DE JEANNE D'ARC ET LA PRÉTENDUE ABJURATION DE SAINT-OUEN, par M. le comte C. DE MALEISSYE.	610
A TIRE-D'AILE, par M. P. BANET-RIVET.	643
LE MYSTÈRE DE L'INDE. — II. LA VIE DE BOUDDHA, par M. ÉDOUARD SCHURÉ.	664
LES DEUX RACINE DE M. FAGUET. — RÉPONSE DE M. MASSON-FORESTIER.	691
REVUE DRAMATIQUE. — <i>Le Vieil homme</i> , A LA RENAISSANCE, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française.	701
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française.	709

Livraison du 15 Février.

LEILA, première partie, par M. ANTONIO FOGAZZARO.	721
LA MORALE LIBERTAIRE ET LA MORALE DE LA VIE, par M. ALFRED FOUILLEE, de l'Académie des Sciences morales.	769
ESQUISSES CONTEMPORAINES. — M. PAUL BOURGET. — I. AVANT <i>le Disciple</i> , par M. VICTOR GIRAUD.	801
CHEZ LES NOMADES DU TIBET, par M. le commandant D'OLLONE.	837
LE RÈGNE DE LA VERTU. — LA DICTATURE DE ROBESPIERRE, par M. LOUIS MADELIN.	867
POÉSIES, par M. ABEL BONNARD.	895
L'AMAZONIE, par M. CHARLES RICHET fils.	905
REVUE MUSICALE. — <i>Le Miracle</i> , A L'OPÉRA; — <i>Don Quichotte</i> , AU THÉÂTRE DE LA GAITÉ-LYRIQUE; — <i>L'Ancêtre</i> , A L'OPÉRA-COMIQUE, par M. CAMILLE BELLAIGUE.	923
REVUES ÉTRANGÈRES. — DEUX NOUVEAUX DRAMES ALLEMANDS, par M. T. DE WYZEWA.	935
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française.	947

LOUISIANA STATE UNIVERSITY LIBRARIES



3 9090 007 526 201

